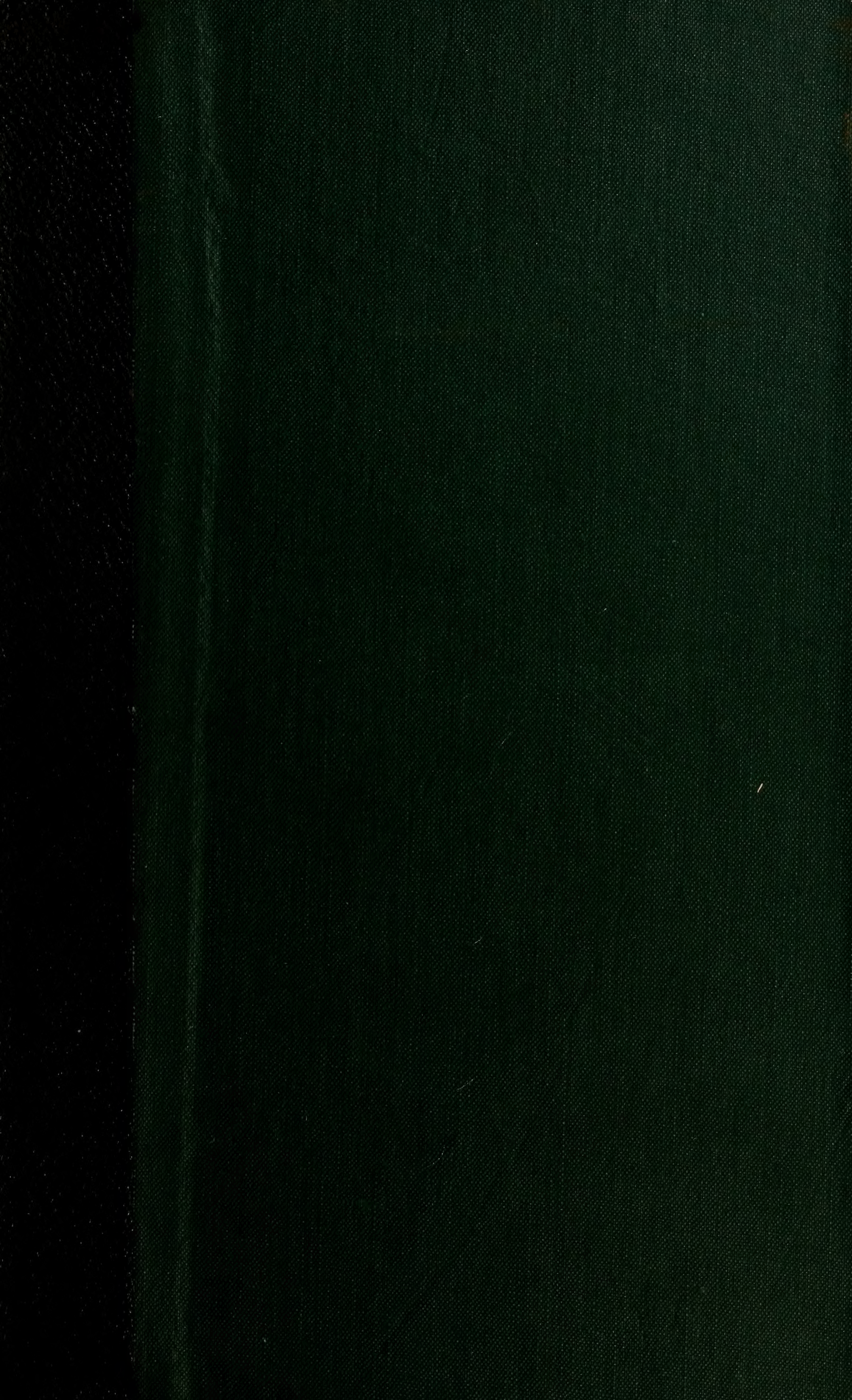
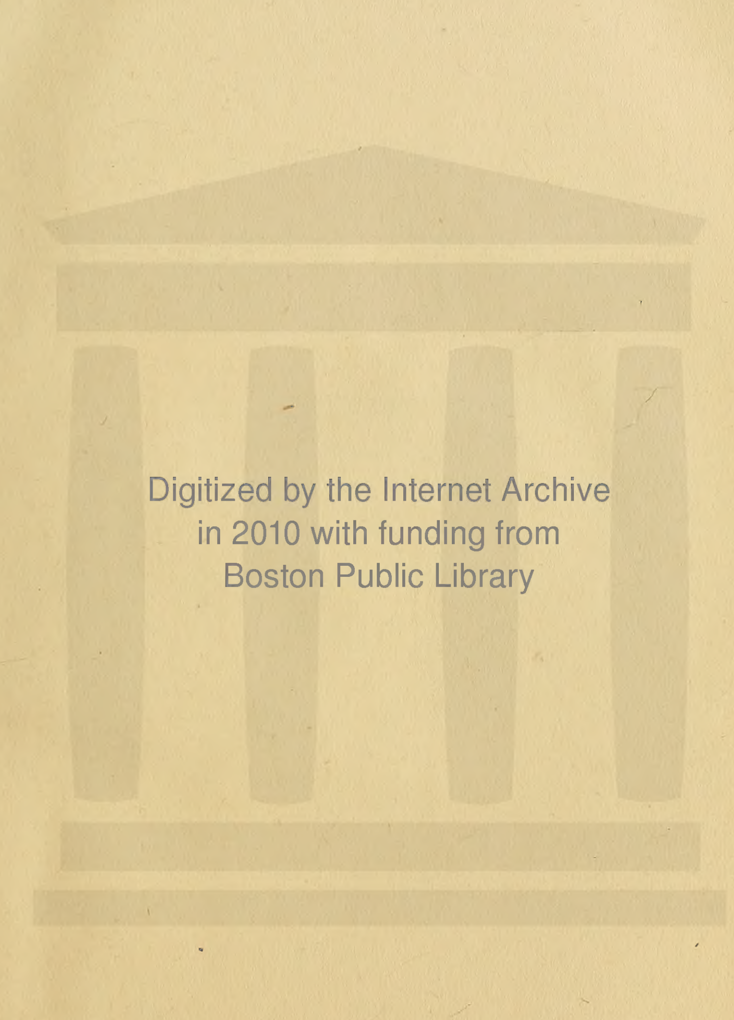




No. 22442.6
Vol. 16
THE TRVSTEES OF THE PVBLIC LIBRARY
LVX
OMNIVM
CIVIVM
OF THE CITY OF BOSTON
1852 . 1878



NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME SEIZIÈME.

Emmet. — Faes.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Seizième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVI.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

E

EMMET (*Thomas-Addis*), médecin, historien et homme politique irlandais, né à Dublin, en 1763, mort à New-York, en 1827. Après avoir été reçu docteur en médecine à Édimbourg, il alla faire son droit à Londres. Revenu dans sa patrie, il s'y occupa de politique bien plus que de la pratique des lois. Lors des troubles qui éclatèrent en Irlande, il fut du nombre des habitants que le gouvernement fit arrêter en 1801, à cause de leurs opinions, et traduire devant le conseil privé. A défaut de charges suffisantes, il fut conduit avec une vingtaine de prisonniers au fort Saint-Georges, en Écosse, où ils furent détenus pendant deux années et demie. Placés ensuite à bord d'une frégate, Emmet et quelques-uns de ses compagnons furent déportés sur les rives de l'Elbe, où on leur communiqua un acte du parlement portant les peines les plus sévères contre ceux qui reviendraient en Irlande. La femme d'Emmet obtint de suivre son mari, à la condition de ne plus se présenter sur le sol britannique. Emmet s'établit aux États-Unis en 1804. Reçu membre du barreau de New-York, il se distingua bientôt dans cette profession, et en 1812 il fut nommé avocat général de l'État. Outre quelques thèses médicales, on a de lui : *Pieces of Irish History, illustrative of the condition of the catholics of Ireland, of the origin and progress of the political system of the united Irishmen, and of their transactions with the Anglo-Irish Government*, ouvrage imprimé à New-York, en 1807, dans un recueil publié par Mac-Neven, ami et compagnon d'exil d'Emmet.

Rev. enc., XL, 649. — Rose, *New biog, Dict.* — *Ann. Register.*

EMMET (*Robert*), parent, et non frère, de Thomas Addis Emmet, révolutionnaire irlandais, né en 1780, exécuté le 20 septembre 1803. Fils d'un médecin, il suivit la carrière du barreau. A Dublin, où il étudia le droit, il devint un des chefs de l'association dite des *Irlandais-Unis*, qui avait pour but d'affranchir leur pays de la domination anglaise. Arrêté à Dublin, après l'insurrection du 23 juillet 1803, qui vit périr le chief-justice d'Irlande, lord Kilwarden, et d'autres personnages importants, il fut traduit devant une commission royale, le 14 septembre, condamné à mort le 19 et exécuté le lendemain. Il subit sa peine avec courage, de même qu'il s'était défendu de la manière la plus éloquente. Il avait été dénoncé par un nommé Curran, qui, ayant découvert la liaison d'Emmet avec sa fille, livra à l'attorney général tous les papiers du jeune Irlandais.

Rose, *New Biog. Dict.*

* **EMMINGHAUS** (*Théodore-Georges-Guillaume*), jurisconsulte allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Memorabilia Lusatensia, quibus origo, fata, judicia, privilegia, pacta, statuta reipublicæ Lusatensis recensentur;* Iéna, 1749, in-4° ; — *Disputatio de eo quod justum est circa conventionales hæreditatum translationes;* ibid., 1750, in-4° ; — *Disputatio de præcipuis in Germania feminarum juribus;* ibid., 1751, in-4° ; — *Commentarius in Jus Lusatense antiquissimum;* vers 1755.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

EMMIUS (*Ubbo*), historien hollandais, né à Greith (Ost-Frise), le 5 décembre 1547, mort à Groningue, le 9 décembre 1626. Il fit ses premières études à Emden, alla les continuer à Brême en 1565, puis à Norden et à Rostock. En 1570, la perte de son père le rappela dans sa patrie ; il y resta jusqu'en 1574, époque à laquelle il visita l'Allemagne Rhénane, et se rendit à Genève, où il devint calviniste par les leçons de Lambert Daneau, Théodore de Bèze, François Portus, Simon Goulart et autres ministres

réformateurs. Il rentra dans sa patrie après avoir traversé la France. Trop timide pour parler en public, Emmius ne put jamais remplir les fonctions de prédicateur, et préfera en 1579 le rectorat de Norden. Ayant refusé en 1587 de signer la confession d'Augsbourg, les luthériens le chassèrent; mais il fut recueilli par Jean, comte d'Ost-Frise, et la direction du collége de Liers lui fut confiée, en 1594. Il fit de cet établissement une des principales universités de la Hollande, et y professa le grec et l'histoire jusqu'à sa mort. Emmius était très-estimé de Guillaume-Louis, duc de Nassau, qui le consultait dans toutes ses affaires difficiles; néanmoins, il ne voulut jamais accepter de fonctions politiques. Il avait pris pour devise :

Si qua sede sedes quæ sit tibi commoda sedes,
Illa sede sede, nec ab illa sede recede.

On a de lui : *Responsio ad confutationem D. Danielis Hofmanni, quam contra Disputationes suas opposuit;* Hemlstædt, 1591, in-12; — *Vita et sacra Eleusina Davidis Georgii, qui monstra pudenda errorum aut furorum veterum a se recocta mundo propinavit*, etc.; La Haye, 1603, in-12; — *Opus Chronologicum novum*, etc.; Groningue, 1619, in-fol.; c'est une chronologie technique, suivie d'une chronologie historique depuis la création. Cet ouvrage renferme des renseignements utiles; — *Canon chronicus compendiosus geminus, seriem sæculorum mundi ab ejus origine ad tempus hoc præsens duplici modo summatim proponens atque oculis subjiciens*, etc.; Groningue, 1619, in-fol.; — *Canon chronicus plenior, in quo universum tempus*, etc.; ibid.; — *Chronologia Rerum Romanarum, cum serie consulum;* ibid.; — *Appendix genealogica*, etc.; ibid.; — *Vetus Græcia illustrata*, etc.; Leyde, Abraham Elzevier, 1626, in-8°; cet ouvrage, justement apprécié, a été réimprimé dans les *Antiquités grecques* de Gronovius, tome IV. Le troisième tome a été imprimé séparément, sous le titre de *Respublica Græcorum;* Leyde, Elsevier, 1632, in-32; — *De Origine atque antiquitate Frisiorum;* Groningue, 1603, in-12; — *De Agro Frisiæ inter Amasum* (l'Ems) *et Lavicam* (le Lawer) *flumina*; Groningue, 1605, in-12; — *Rerum Frisicarum Historia*; Franeker, 1596, et 1598, in-8°; Leyde, 1599 et 1604, in-8°; Groningue, 1607, in-8°. Cette histoire est très-estimée; elle le serait davantage si l'auteur ne s'était laissé trop emporter par son zèle pour le protestantisme et s'il eut pris le soin d'indiquer les sources où il a puisé, « précaution, dit Voltaire, absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, » précaution dont aujourd'hui encore les historiens et les biographes se dispensent trop souvent aux dépens de la vérité; — Λόγος ἐπιτάφιος *Guillelmi Ludovici, comitis Nassovii;* Amsterdam, 1621, in-4°; — *Guillelmus Ludovicus, comes Nassovius*, ou *De vita, gestis et morte hujusce comitis, gubernatoris Frisiæ, Hollandiæ, cum schemate genealogico domus Nassoviæ;* Groningue, 1621, in-4°; — *Natales Academiæ*, etc., suivi d'*Effigies et Vitæ professorum Academiæ Groningæ et Omlandiæ;* Groningue, 1654, in-fol.; — *Historia nostri temporis Ubbonis Emmii, viri olim longe celeberrimi, in qua duplex controversia;* Georges-Albert, prince d'Ost-Frise, fit brûler cet ouvrage par le bourreau à Aurich, le 29 février 1733. Emmius a laissé en manuscrit *Vita Mensii Altingi* et l'*Histoire de Philippe, roi de Macédoine*.

Freher, *Theatrum*. — Henning Witten, *Memoriæ Philosophor.*, déc. V, 31. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 2a pars, 1149. — Nicéron, *Mém.*, XXIII, 34-47. — Vogt, *Catalogus librorum*, 257. — Paquot, *Mémoires*, VII, 73-86.

EMO ou **EMON**, historien frison, mort en 1237. Il étudia son droit à Paris, et fit sa théologie à Orléans. De retour dans son pays, il fut chargé de la cure de Husingen; mais il abandonna ces fonctions pour entrer dans l'ordre des Prémontrés. Il fit un si grand nombre de disciples des deux sexes, qu'il céda son premier établissement aux filles, et se retira avec les hommes à Werum. Dans la suite, il lui fallut encore créer d'autres monastères. Herdroc, prévôt de Shilwold, lui ayant fait une opposition très-vive, Emo le fit excommunier. On a d'Emo une *Chronique* très-intéressante pour l'histoire de la Frise; elle embrasse l'espace compris entre les années 1203 et 1237. Menco, successeur d'Emo, a continué cette *Chronique* jusqu'en 1292. Elle parut la première fois dans le tome III des *Analectes* d'Antoine Mathieu, et fut imprimée par les soins du père Hugo, abbé d'Estival, dans les *Antiquitates sacræ*, tome Ier, édit. de 1725.

Moréri, *Grand Diction. histor.*

EMO (*Angelo*), amiral et homme d'État vénitien, né à Malte, le 3 janvier 1731, mort dans la même ville, le 1er mars 1792. Il était fils de Giovanni Emo, procurateur de Saint-Marc. Il fit ses études sous Stellini, et entra dans la marine vénitienne, en 1751. En 1755 il était capitaine de vaisseau, et en 1760 provéditeur de la santé chargé de la surveillance des ports et lazarets de la république. De 1762 à 1767, il commanda une escadre, qui lutta constamment contre les puissances barbaresques et purgea la Méditerranée et l'Adriatique des nombreux pirates qui désolaient le commerce italien. Les services d'Emo lui valurent le titre de capitaine général et d'amiral en chef des forces vénitiennes. En 1772 il entra dans le conseil de censure, voyagea en Allemagne, et visita le plus grand nombre des souverains de ce pays. En 1774 il passa au conseil des finances, puis en 1776 à celui du commerce. Il se distingua dans ces fonctions importantes, et apporta de grandes améliorations dans les branches d'administration qu'il dirigea. En 1780 il fut appelé au conseil des Dix, et fut nommé en 1782 inquisiteur directeur général de l'arsenal. En 1784 il eut le

commandement d'une flotte destinée à réprimer les Tunisiens. Parti le 27 juin, il prit ou incendia Sousa, Biserte et La Goulette. Durant trois années, Emo défendit honorablement le pavillon vénitien; mais assailli par une violente tempête, il perdit deux de ses vaisseaux sur les îlots de l'Archipel. Le sénat le condamna à rembourser au trésor public la valeur des deux navires perdus, et fit saisir ses biens, qui furent vendus à l'encan. Cette sévérité ou plutôt cette ingratitude affecta si sensiblement Emo, qu'il tomba malade en vue de Malte. Il se fit porter à terre, où il mourut. Le sénat vénitien lui a fait élever un monument par les soins du célèbre sculpteur Canova. Alfred DE LACAZE.

Castelli, *Biografia Italiana.*

ÉMONNOT (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Saint-Loup de la Salle (Saône-et-Loire), mort à Paris, le 17 février 1823. Il étudia à Caen, où il fut reçu docteur en médecine. Il vint ensuite à Paris, et s'y perfectionna sous les conseils de Vicq-d'Azir. En 1800 il fut reçu membre de la Société libre de Médecine de Paris, et en devint président; plus tard il fut nommé membre honoraire de l'Académie royale de Médecine. On a de lui : *Des Fièvres et des Inflammations*, trad. du latin de Quarin; Paris, 1800, 2 vol. in-8°; — quelques *Rapports* à la Société de Médecine, et deux *Mémoires sur la Vaccine*, imprimés dans le *Journal général de Médecine.*

Quérard, *La France littéraire.*

EMPECINADO (L'). *Voy.* DIAZ (*Juan-Martin*).

ÉMOTTE (*Pierre*), théologien français, né à Autun, mort à Laon, le 1er août 1581. Il fut reçu docteur en théologie de la maison de Navarre en 1572, remplit ensuite les fonctions de théologal à Laon, et devint doyen de la cathédrale de cette ville. On a de lui : *Catholicæ Fidei Professio ;* Paris, 1578 et 1587, in-8°; — *Sermons et Exhortations catholiques sur les Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes de l'année ;* Paris, 1582 et 1588, 2 vol. in-8°; — *Sermons et Exhortations catholiques sur les Épîtres et les Évangiles du commun des saints et les sept sacrements;* Paris, 1582, 1590, in-8°, et Lyon, 1588, in-8°.

De Launoy, *Historia Collegii Navarræi*, 743. — La Croix du Maine, *Bibl. franç.*, 395. — Du Verdier, *Bibl. française*, 1005. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

EMPÉDOCLE ou **EMPÉDOCLES** (Ἐμπεδοκλῆς), philosophe et poëte grec, né à Acragas (*Agrigente*), en Sicile, vivait vers la 84e olymp. (444 avant J.-C.). Sa jeunesse se passa sous le glorieux règne de Théron, de la 73e olymp. à la 77e (de 484 avant J.-C. à 468). Son père, Méton, était, quoique noble et riche, le chef du parti populaire à Agrigente. Empédocle, héritier des sentiments paternels, entra avec enthousiasme dans la conspiration qui eut pour résultat l'expulsion de Thrasydée, fils et successeur de Théron, et qui donna aux autres villes grecques de la Sicile le signal de chasser leurs tyrans. Toute la conduite d'Empédocle témoigne d'un profond respect pour l'égalité politique. Il consacra ses immenses richesses au soulagement des pauvres; il réprima avec une inexorable sévérité les prétentions aristocratiques; enfin, il refusa la souveraineté que lui offraient les habitants d'Agrigente. Législateur, prêtre et poëte, doué d'une merveilleuse éloquence, médecin, physicien habile à guérir les maladies réputées incurables, à faire cesser des fléaux destructeurs, il semblait posséder un génie plus qu'humain et commander à la nature. Ses contemporains lui donnèrent les surnoms d'*enchaîneur des vents* (κωλυσανέμας), de *magicien* (γόης), et allèrent même jusqu'à le proclamer dieu. Si l'on en croit les récits, peut-être légendaires, de Timée et d'autres historiens, Empédocle, qui n'avait pas voulu de la royauté, accepta l'apothéose. Il ne paraissait, dit-on, en public qu'au milieu d'un nombreux cortége et vêtu du costume sacerdotal, la couronne sacrée sur la tête, les pieds ornés de sandales d'airain retentissantes, les cheveux flottants sur les épaules, une branche de laurier à la main. Lui-même s'attribue dans ses vers un pouvoir surnaturel : « Tu apprendras, dit-il, les remèdes qui protègent contre les maladies et la vieillesse; à toi seul je les révélerai tous. Tu apaiseras la fureur des vents indomptables, qui s'élevant sur terre dévastent de leur souffle les champs cultivés, et de nouveau, si tu veux, tu ranimeras leur haleine. Du sein de la noire tempête, tu feras sortir pour les hommes un ciel serein, et de la sérénité d'un jour d'été tu feras sortir les pluies qui activent la végétation. Tu ramèneras de l'enfer l'âme d'un homme mort. » Au début de son poëme des *Expiations*, il proclame sa propre divinité : « Amis, s'écrie-t-il, vous qui habitez les hauteurs de la grande ville située aux bords du blond Acragas, zélés sectateurs de la justice! moi, qui ne suis plus un homme, mais un dieu immortel, je viens vers vous honoré de tous, comme il convient, ceint de bandelettes et de couronnes de fleurs. Lorsque avec ces insignes j'arrive dans les cités florissantes, je suis adoré des hommes et des femmes. Tous me suivent, implorant ce qui leur est profitable. Les uns me demandent des oracles, les autres veulent apprendre la formule puissante qui guérit de tous les maux. » Par ces étranges paroles, Empédocle exprimait moins encore peut-être sa confiance en lui-même, que sa foi dans la science qui commençait à se développer, et dont les premiers progrès excitaient son enthousiasme. Son époque fut marquée par un mouvement intellectuel plein de hardiesse et de grandeur. L'esprit grec, qui commençait à s'affranchir des croyances incohérentes du polythéisme pour s'élever aux plus hautes spéculations philosophiques, était dans tout l'orgueil de sa récente délivrance et de ses premières conquêtes. Les sages, emportés par ce mouve-

ment, se croyaient d'autant plus près du but qu'ils apercevaient moins distinctement le chemin qui y conduit. Persuadés que pour disposer en maîtres des forces de la nature il suffit de les connaître, et se jugeant en possession de cette connaissance, ils pensaient que rien ne leur était impossible.

Timée et Dicéarque parlent du voyage d'Empédocle dans le Péloponnèse et de l'admiration qu'il y excita; d'autres historiens mentionnent son séjour à Athènes et dans la colonie nouvellement fondée de Thurium; mais des écrivains indignes de foi ont pu seuls le faire voyager en Orient, jusque dans le pays des mages. Sa fin, si l'on en croit la tradition, fut encore plus merveilleuse que sa vie. Un jour il invita ses nombreux amis à un sacrifice et à un banquet. Après le repas, les convives allèrent se coucher, et le lendemain ils furent bien étonnés de ne plus retrouver leur hôte. Un esclave, interrogé, raconta que dans la nuit il avait entendu une voix appelant Empédocle! S'étant levé aussitôt, il avait vu une lumière céleste et des torches enflammées, rien de plus. Un des assistants, le médecin Pausanias, déclara alors que toute recherche était inutile, qu'Empédocle avait été enlevé au ciel, et qu'il fallait l'adorer comme un dieu. Telle est la tradition primitive. Plus tard, le scepticisme ayant fait assez de progrès pour qu'on ne crût plus aux apothéoses, on inventa une explication fort absurde de la légende populaire. Empédocle, dit-on, ayant quitté ses amis pendant leur sommeil, se rendit sur l'Etna, et se précipita dans le cratère, espérant que la flamme le consumerait tout entier et qu'il ne resterait pas de trace de sa mort; mais le volcan, en rejetant une des sandales d'airain du philosophe, révéla son suicide et sa vanité. Aristote prétend qu'Empédocle mourut à soixante ans; mais il ne dit pas de quelle manière. On a supposé qu'après avoir parcouru la Grèce, il voulut rentrer dans sa patrie. Un parti puissant lui en interdit l'accès, et il retourna dans le Péloponnèse, où il mourut obscurément. Cette hypothèse, assez vraisemblable, ne s'appuie sur aucun témoignage historique. Parmi les disciples d'Empédocle on ne mentionne que les rhéteurs Gorgias et Corax, et lui-même est regardé comme l'inventeur de la rhétorique.

D'après Hiéronyme, cité par Diogène Laerce, Empédocle avait composé un poëme *Sur l'expédition de Xerxès* (Ξέρξου Δίαβασις), et un *hymne à Apollon* (Προοίμιον εἰς Ἀπόλλωνα); mais sa sœur ou sa fille jeta ces deux ouvrages au feu, l'un par mégarde, l'autre (le poëme sur Xerxès) parce qu'il était imparfait. Le même Hiéronyme citait d'Empédocle des tragédies et des poésies politiques (πολιτικά); mais Héraclide attribuait les tragédies à un autre Empédocle. Les anciens eux-mêmes semblent n'avoir connu du philosophe d'Agrigente que ses trois poëmes, aujourd'hui perdus, *Sur la Médecine* (Ἰατρικὸς λόγος), en six cents vers; *Sur la Nature* (Περὶ φύσεως), en deux mille vers, et sur les *Expiations* ou *Purifications* (Καθαρμοί), en trois mille vers. Il nous reste des fragments assez nombreux de ces deux derniers ouvrages, surtout du poëme *Sur la Nature*. Ce poëme, adressé au médecin Pausanias, était une exposition de l'origine et du système du monde; sa division en trois livres fut probablement l'œuvre de grammairiens postérieurs. Les *Expiations* étaient un traité de liturgie, d'hygiène et de magie. Ces deux compositions formaient, comme nous l'avons dit, un ensemble de cinq mille vers hexamètres ou épiques (ἔπη); il nous en reste à peu près la dixième partie.

Empédocle connaissait certainement les poëmes didactiques de Xénophane et de Parménide; en les imitant, il semble les avoir surpassés, par l'animation et la richesse du style. Aussi Aristote, tout en ne reconnaissant de poétique chez lui que la forme, l'appelle « homérique et puissant par sa diction ». Lucrèce, le plus grand des poëtes didactiques, le loue avec enthousiasme et le salue comme un maître plus qu'humain. Après avoir parlé de la Sicile et célébré en termes magnifiques ses merveilles, sa fécondité, sa nombreuse population, il s'écrie :

Nil tamen hoc habuisse viro præclarius in se,
Nec sanctum magis, et mirum, carumque, videtur.
Carmina quin etiam divini pectoris ejus
Vociferantur, et exponunt præclara reperta,
Ut vix humana videatur stirpe creatus.

Empédocle avait étudié les doctrines pythagoriciennes et éléatiques; s'il ne les suivit pas servilement, il en accepta l'esprit général et quelques opinions particulières. Il crut comme les pythagoriciens à la transmigration des âmes, et comme eux il établit des rapports entre les combinaisons des corps et les nombres. Il adopta le principe des Éléates, que rien ne vient de rien; il leur emprunta aussi l'opposition entre la connaissance humaine et la connaissance divine: celle-ci, attribut du Dieu qui régit tout, est ineffable. Nul mortel ne peut comprendre et se représenter Dieu. Empédocle s'élève avec autant d'ardeur que Xénophane contre les représentations humaines qu'on se fait de la Divinité. « Dieu, dit-il, n'est point façonné avec des membres et une tête d'homme; deux bras ne lui sortent pas des épaules; il n'a ni pieds ni genoux........ Il est seulement un esprit saint et ineffable, remplissant le monde de ses pensées rapides. » Empédocle dut encore aux Éléates sa distinction entre la connaissance obtenue au moyen des sens et la connaissance obtenue au moyen de la raison. Les sens, selon lui, ne donnent que l'opinion, l'apparence; la raison produit seule la véritable science.

Si par cette théorie Empédocle touchait au scepticisme idéaliste de l'école d'Élée, d'un autre côté il se rapprochait, ainsi que le constate Aristote, des physiologistes ioniens, des philosophes atomistiques et d'Anaxagore. Comme

toute l'école ionienne, il chercha le principe des modifications des corps, modifications dont l'infinie variété constitue le monde animé, vivant. Pour Héraclite, la vie est le mouvement, et les corps passent de la non-existence à l'existence en passant du repos au mouvement. Empédocle ne pouvait pas admettre un pareil principe sans se séparer complétement de l'école d'Élée. En effet, suivant le grand axiome de cette école, il est impossible que ce qui existe cesse d'exister, et que ce qui n'existe pas arrive à l'existence. Cependant, tout change autour de nous, tout se modifie; les êtres naissent et meurent, et leur rapide succession forme le monde animé; c'est là du moins ce que nous montrent les sens. Il fallait donc pour Empédocle ou rejeter entièrement le témoignage des sens et admettre avec les Éléates que le monde *n'existe pas*, qu'il n'est pas une réalité, mais une douteuse apparence, ou trouver une hypothèse qui conciliât les données des sens avec les audacieuses hypothèses de Xénophane et de Parménide. Voici celles qu'il imagina. Selon lui, ce que nous appelons l'existence n'est que la combinaison de certaines substances indestructibles, et la non-existence n'est que la séparation de ces mêmes substances. Héraclite et l'école ionienne avaient admis une substance unique, une force originelle, agissant sur tous les corps pour les modifier, et les faisant passer de la non-existence à l'existence et de l'existence à la non-existence, par son double pouvoir de production et d'absorption. Empédocle ne pouvait pas accepter cette force unique créant et détruisant tous les êtres. « Insensés! dit-il, car leurs pensées ne sont pas pénétrantes, ceux qui pensent que le non-existant parviendra à l'existence, ou qu'une chose périra et sera entièrement détruite. Je te le dis : il n'y a de naissance pour aucun des mortels, ni de fin par la mort funeste, mais seulement mélange et séparation des choses mêlées. Voilà ce que les mortels appellent naissance et mort. » Dans cette hypothèse, la pluralité des substances élémentaires indestructibles était une nécessité. Empédocle admit quatre de ces substances élémentaires (ῥιζώματα, racines, éléments). « Apprends d'abord, dit-il, qu'il y a quatre éléments de toutes choses : le feu, l'eau, la terre et la hauteur infinie de l'air. De là viennent tout ce qui a été, tout ce qui sera et tout ce qui est (1) ».

Comme les substances élémentaires étaient naturellement simples, inaltérables, éternelles, dénuées de mouvement propre, et comme le monde n'existait que par leur mélange et leur séparation, il fallut qu'Empédocle supposât l'existence de forces motrices distinctes des éléments et éternelles comme eux. Il fut ainsi conduit à substituer une explication mécanique à l'hypothèse dynamique admise par les physiologistes ioniens, et par Héraclite en particulier. Il supposa deux forces motrices agissant en sens invers, l'une poussant les éléments l'un vers l'autre de manière à les unir, l'autre les écartant de manière à les séparer. A la première il donna le nom d'amour (φιλίη, φιλότης, ἁρμονίη, στοργή), à la seconde, le nom de haine (νεῖκος, δῆρις, κότος). Pour Empédocle l'amour et la haine, cohésion et séparation, sont des forces primitives essentiellement différentes, tandis que pour Héraclite elles étaient les manifestations diverses d'un seul et même pouvoir fondamental. Après avoir trouvé les éléments et les forces motrices, il restait à découvrir comment ces premiers principes s'étaient combinés pour former le monde. Avaient-ils toujours été en activité, et leur mélange, c'est-à-dire le monde et ses phénomènes, existait-il de toute éternité, ou ce monde avait-il été précédé d'une époque où les éléments et les forces motrices coexistaient dans un état de pureté et de repos? Empédocle s'arrêta à cette dernière hypothèse, qui s'accordait avec les plus anciennes traditions religieuses. Il conçut la coexistence sans mélange, sans lutte des éléments et des forces motrices sous la forme d'une sphère (σφαῖρος), c'est-à-dire d'une figure parfaite. Le *Sphérus* contenait tous les éléments réunis par l'amour; ils y menaient, exempts de tout combat, une vie heureuse et d'une sainteté parfaite. « Ils n'avaient ni dieu Arès, ni Discorde terrible, ni le souverain Zeus, ni Cronos, ni Poseidon, mais la souveraine Cypris. » Pendant ce règne de la souveraine Cypris, la Haine, reléguée aux extrémités du Sphérus, n'en pouvait pas troubler l'ineffable harmonie; mais d'après une loi fatale (ἀνάγκης χρῆμα), à un moment donné, la Haine pénétra dans le Sphérus, et engagea avec l'Amour une lutte dont le résultat est le monde et tous ses phénomènes. Perpétuellement soumis à deux forces contradictoires, les éléments se mêlent pour se séparer, et se séparent pour se mêler encore, et ces alternatives de mélange et de séparation sont ce qu'on appelle la vie et la mort. Ce monde n'est donc pas la création volontaire d'un être souverainement puissant, c'est le produit d'une immense perturbation; c'est une chute. Aussi le poëme d'Empédocle est-il rempli de lamentations sur le sort des hommes et sur les limites étroites de leur intelligence. « Triste race des mortels, s'écrie-t-il, race bien malheureuse! de quels désordres, de quels pleurs êtes-vous sortie! de quelle haute dignité, de quel comble de bonheur je suis tombé parmi les hommes! J'ai gémi, je me suis lamenté à la vue de cette demeure nouvelle qu'habitent le meurtre, l'envie et tous les maux. » « Nos moyens de connaissance, dit-il

(1) Empédocle ne désigne pas toujours les quatre éléments par les termes usuels de feu, air, eau et terre; il les indique parfois par les noms mythiques de *Zeus*, *Héra*, *Nestis* et *Aïdonée*. La synonymie des noms mythiques et des noms vulgaires n'est pas établie d'une manière bien certaine. Ainsi, il est probable que *Héra* signifie *l'air* et *Aïdonnée la terre*; cependant, le contraire peut-être soutenu; mais ce détail importe peu dans une exposition générale du système d'Empédocle.

ailleurs, sont bornés et dispersés dans nos organes. Les expressions résistent à nos pensées et les émoussent. Les mortels éphémères, n'apercevant qu'une faible parcelle de cette vie douteuse, ne saisissant qu'une vaine fumée et croyant aux choses seules qui leur tombent sous les sens, errent dans toutes les directions, car ils désirent découvrir cet ensemble des choses que les hommes ne peuvent ni voir, ni entendre, ni saisir. Toi donc qui t'es égaré à cette recherche, crois-moi, intelligence humaine, ne regarde pas au delà. »

Tous les êtres, constamment poussés par la haine, ne jouissent d'aucun repos. « Le souffle éthéré les chasse sur la mer, la mer les revomit sur la terre, la terre les expose aux rayons du soleil, et le soleil les livre aux tourbillons de l'éther. L'un les reçoit de l'autre, et tous les repoussent. » Par ce mouvement continuel, les parties constitutives des corps prennent toutes sortes de formes. « Moi-même, dit Empédocle, j'ai été jeune homme, jeune fille, arbre, oiseau et poisson muet dans la mer. » L'homme est ainsi condamné à renaître éternellement dans une série indéfinie d'existences successives. L'unique moyen de se soustraire à cette déplorable nécessité, c'est de se purifier de toute haine, de ne jamais répandre le sang d'un être animé et de s'abstenir de tous les autres aliments impurs. En observant tout un système de purifications (Καθαρμοί) qu'Empédocle exposait dans le second et le plus long de ses poëmes, l'âme parvient à se soustraire au courant désordonné de la vie, et rentre dans l'immuable félicité du Sphérus.

Tel est, dans ses traits les plus généraux, le système d'Empédocle. C'est moins une philosophie qu'un dogmatisme sacerdotal et mystique. Prophète plutôt que logicien, le sage d'Agrigente ne cherche pas à découvrir la vérité par l'induction et le raisonnement, il la révèle aux hommes en vertu d'une mission divine. Ses doctrines ont l'obscurité sacrée des oracles, ses préceptes sont des prescriptions religieuses. Sans doute son enthousiasme idéaliste peut sembler stérile lorsqu'on le compare au libre mouvement de la philosophie ionienne, fondée sur l'observation; mais ses hypothèses abstraites ont de la grandeur, et elles exercèrent une incontestable influence sur le développement de la philosophie grecque. Empédocle sépara plus nettement qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui l'élément spéculatif de l'élément empirique. Sa morale, comme sa métaphysique, n'eut qu'un but : détacher l'homme des choses sensibles et passagères, l'élever vers les choses invisibles et éternelles. Les fragments des poëmes d'Empédocle, recueillis pour la première fois par Henri Estienne dans sa *Poesis philosophica*, ont été publiés d'une manière beaucoup plus complète et avec de bons commentaires par F.-G. Sturz (*Empedocles Agrigentinus*; Leipzig, 1805, in-8°); par A. Peyron (*Empedoclis et Parmenidis Fragmenta, ex codice Taurinensis Bibliothecæ restituta et illustrata*; Leipzig, 1810, in-8°); et par Simon Karsten (*Empedoclis Agrigentini Carminum Reliquiæ*; Amsterdam, 1838, in-8°). Cette édition, supérieure aux précédentes et très-utile pour l'intelligence de la philosophie d'Empédocle, forme le second volume d'un recueil des *Philosophorum Græcorum veterum Reliquiæ*. Les fragments d'Empédocle ont été aussi insérés dans les *Poetæ minores Græci* de Gaisford.

LÉO JOUBERT.

Diogène Laerce, VIII, 51-77. — Plutarque, *De Curiosis Princ.*; *Adversus Col.*; *De Isi et Osiri.* — Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 27; XXIX, 3; XXX, 1. — Suidas, au mot Ἄχρων. — Athénée, XIV. — Aristote, *Ethica Nicom.*, VII, 5; *Metaphys.*, I, 4, 7; *De Generat. et Corr.*, II, 1; *Eudem.*, VI., 3. — Lucrèce, I, 727. — Horace, *Ad Pison.*, 464. — J.-G. Newmann, *Programma de Empedocle philosopho*; Wittemberg, 1690, in-fol. — G.-P. Olearius, *Programma de Morte Empedoclis*; Leipzig, 1733, in-fol. — Bonamy, *Recherches sur la Vie d'Empédocle*; dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. X. — G.-C. Harles, *Program. IV, de Empédocle : num ille merito possit magiæ accusari*; Erlang, 1788-90. — Scina, *Memorie sulla Vita e Filosofia de Empedocle* Palerme, 1813, 2 vol. in-8°. — B.-H. Lommatzsch, *Die Weisheit des Empedocles nach ihren Quellen und deren Auslegung*; Berlin, 1830, in-8°. — Théodore Bergk, *Empedocles*; dans le *Zeitschr. f. d. Alterthum*, 1835, n° 39; 1837, n° 54; *Comment. de proemio Empedoclis*; Berlin, 1839, in-4°. — Ed. Zeller, *Die Philosophie der Griech.*; Tubingue, 1844. — Ch.-A. Brandis, *Handbuch der Gesch. der Griech. Röm. Philos.*, I, et dans le *Rheinisch. Museum*, III, p. 124. — Ritter, *Histoire de la Philosophie* (traduite de l'allemand par C.-J. Tissot), t. I, p. 429, et dans le *Litter. Anal.* de Wolf, t. IV.

EMPEREUR (*Constantin* L'), orientaliste hollandais. *Voy.* LEMPEREUR.

EMPIRICUS SEXTUS. *Voy.* SEXTUS.

* **EMPIS** (*Adolphe*), auteur dramatique français, né en 1790. Il fut successivement secrétaire des bibliothèques du roi jusqu'en 1824, vérificateur du service des gouvernements des maisons royales, chef de la première division du ministère de la maison du roi. Auteur de nombreuses et remarquables pièces de théâtre, M. Empis a succédé, en 1847, à M. de Jouy comme membre de l'Académie Française. Le répertoire de ses pièces, dont plusieurs ont été composées en collaboration avec d'autres écrivains, comprend en général des drames ordinaires ou historiques, des comédies politiques, de caractère et d'intérieur. Quelques-unes de ces productions dramatiques ont été judicieusement appréciées par M. Viennet. A propos de *L'Agiotage, ou le métier à la mode* (comédie en cinq actes, en prose, en collaboration avec Picard; 1826), « Vous avez signalé avec talent, dit M. Viennet à l'auteur, cette propension de toutes les classes, cette fureur de parvenir, cette soif du pouvoir, cette passion de gouverner l'État, qui a produit des rivalités si désastreuses, des discussions si irritantes, des haines si profondes, qu'on se prend parfois à douter de l'avenir. » En parlant de *Lord Novart* (comédie en prose; 1836), de *L'Ingénu à la Cour* et du *Changement de Ministère* (comédie en prose; Paris, 1831), le

spirituel organe de l'Académie faisait remarquer que « proscrire la comédie politique, c'est interdire à nos auteurs dramatiques les ridicules de leur siècle; c'est les détourner de leur mission, qui est de châtier les mœurs ». Quant aux drames et comédies historiques de M. Empis, M. Viennet s'affranchit quelque peu des scrupules classiques : « Je ne suis pas suspect en fait d'innovations, dit-il, je serais même tenté de vous reprocher le peu de cas que vous avez fait des unités de temps et de lieu, si je ne craignais de soulever contre moi les plus illustres susceptibilités de mon siècle, et surtout de perdre mon temps à défendre les vieilles règles d'Aristote contre l'engouement et la vogue. Mais à l'égard de ces drames renouvelés du seizième siècle, où ils portaient le nom de tragi-comédie, je ne saurais partager les scrupules littéraires. Ce serait trop borner l'horizon de notre théâtre que d'interdire à la muse comique le domaine de l'histoire. » Outre les pièces citées, on a de M. Empis : *Sapho*, tragédie lyrique, 1818, en collaboration avec M. Courriol; Paris, Didot, 1819; — *Hercule à Trachine*, avec le même; 1819; — *Jeanne d'Arc*, 1822; — *Vendôme en Espagne*, en collaboration avec Mennechet; 1823; — *Bothwel*, drame en cinq actes, en prose; 1824 et 1837; — *Lambert Symnel, ou le mannequin politique*, comédie en cinq actes, en prose, en collaboration avec Picard; 1827; — *Jamais à propos*, comédie en trois actes et en prose; en collaboration avec Picard; 1828; — *La Mère et la Fille*, comédie en cinq actes et en vers, en collaboration avec Mazères; Paris, 1830, in-8° : cette pièce, qui est plutôt un drame, eut un succès mérité; — *La Dame et la Demoiselle*, comédie en quatre actes et en prose; avec le même; Paris, 1830, in-8°; — *Une Liaison*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1834, in-8°; — *Julie, ou une Séparation*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1837, in-8°; — *Un Jeune Ménage*, drame en cinq actes et en prose; Paris, 1838, in-8°; — *L'Héritière, ou un coup de partie*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1844, in-8°; — *Les Femmes de Henri VIII*, en vers; 1854. Onze de ces pièces ont été publiées sous ce titre : *Théâtre*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°. V. R.

Viennet, *Réponse au discours de M. Empis*, dans le *Rec. des Disc. etc., de l'Acad. Fr.*; Paris, Didot, 1840-1849. — Rabbe, Sainte-Preuve, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Louandre et Bourquelot, suppl. à *La Littérature contemporaine.* — *Rev. enc.* — Beuchot, *Journal de la Libr.* Guyot de Fère, *Statistique des Gens de Lettres.*

*EMPODUS (Ἔμποδος), écrivain grec, d'une époque incertaine. Il n'est connu que par une mention d'Athénée, qui lui attribue des Ἀπομνημονεύματα. Casaubon propose de lire Ποσειδώνιος au lieu d'Ἔμποδος; mais le manque de tous détails sur Empodus ne suffit pas pour justifier une pareille conjecture.

Athénée, IX.

EMPOLI (*Giovanni* DE), navigateur toscan, né à Empoli, vivait en 1504. Il prit du service en Portugal, et fut nommé facteur de la flotte portugaise envoyée dans les Indes sous le commandement de don Affonso d'Albuquerque. Cette flotte, composée de quatre vaisseaux, mit à la voile de Lisbonne le 6 avril 1503; elle toucha au cap Vert, au Brésil, relâcha au cap de Bonne-Espérance, puis à Sofola dans le canal Mozambique. Battus par une affreuse tempête, les navires portugais furent dispersés : celui qui portait d'Empoli relâcha à Melinde. Après de nombreux retards, causés par les vents contraires, il arriva à Cananor, le 11 septembre, puis rejoignit à Calicut Francisco d'Albuquerque, qui, quoique parti de Belem huit jours après son cousin Affonso, avait le premier atteint les rivages indiens. Les Portugais firent alors voile pour Cochin. Malgré les efforts du samorin de Calicut, ils rétablirent Triumpara, râdja de Cochin, dans ses États, et obtinrent le droit d'y construire un fort. La flotte aborda ensuite à Coulan, jusque alors inconnu des Européens. Les Portugais y furent bien reçus, passèrent un traité avec le souverain du pays, et chargèrent leurs vaisseaux d'épiceries. Ils revinrent ensuite à Cananor, et reprirent le chemin de leur patrie. Arrivés sous la ligne, ils perdirent beaucoup de monde à la suite de calmes prolongés, et ne rentrèrent à Lisbonne que le 16 septembre 1504. Empoli a publié la relation de ce voyage, sous le titre de *Navigazione degli Indie, sotto la autorità del signor Affonso Albuquerque*; il a été imprimé dans le Ier vol. du recueil de Ramusio, intitulé : *Navigazione e Viaggi*, et trad. en français, dans le IIe vol. du *Temporal*. A. DE LACAZE.

Maffei, *Hist. Indica*, pars I, lib. II, c. IX. — Fernão Lopez de Castanheda, *Hist. do Descubrimento da India.* — Lafitau, *Hist. des Conquêtes des Portugais*, I, 211. — Guyon, *Hist. des Indes orientales*, I, c. X. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*, 162.

*EMPOLI (*Jacopo* CHIMENTI, dit l'), peintre de l'école florentine, né en 1554, à Empoli, entre Florence et Pise, mort en 1640. Il fut élève de Tommaso da San-Friano, mais il alla toujours en s'éloignant de la manière de son maître, grâce à l'étude particulière qu'il fit des ouvrages d'Andrea del Sarto. C'est à ce second style qu'appartient le *Saint Yves recevant les pétitions des veuves et des orphelins*, à la galerie de Florence, harmonieuse et touchante composition, d'un excellent coloris, et qui n'est pas écrasée par les chefs-d'œuvre qui l'entourent. Empoli a peint aussi à fresque; mais étant un jour tombé d'un échafaud, il se dégoûta de ce procédé, et ne peignit plus qu'à l'huile. Il fut souvent employé à Florence pour la décoration et la composition des fêtes de la cour; enfin, il a peint aussi avec talent des tableaux de petite dimension représentant des fruits, des confitures, et autres objets du même genre.

Les tableaux de ce maître sont presque innombrables dans les églises de Florence; aussi ne pourrons-nous citer que quelques-uns des

principaux : *Le Sacrifice d'Abraham :* à Saint-Marc; *La Vierge, saint Nicolas et d'autres saints,* son chef-d'œuvre et son dernier ouvrage : à l'Annunziata; — une *Annonciation* célèbre : à Santa-Trinità; — un *Miracle de la Vierge a Santa-Maria sopra l'Arno:* à Saint-Félix; — *La Vierge avec saint Hyacinthe* et *Saint Pierre martyr.* La galerie publique possède, outre le *Saint Yves,* un portrait d'homme, le portrait du peintre par lui-même, la *Création d'Adam* et le *Sacrifice d'Abraham.* Nous retrouvons encore l'Empoli dans d'autres villes de la Toscane; à Pise, nous voyons de lui le *Mariage de Marie de Médicis et d'Henri IV:* à l'église Saint-Étienne; à Cortone, *La Vierge, Saint Blaise, Saint Jean-Baptiste* et *Sainte Élisabeth de Hongrie;* à Sainte-Marguerite, *La Vierge, Saint Jean-Baptiste* et *Saint Antoine, abbé:* à l'église des Augustins; à Pistoia, enfin, dans l'église Saint-Dominique, un excellent tableau représentant *Saint Charles Borromée ressuscitant un enfant.* A Madrid, au Museo del Rey, *Le Christ au jardin des Oliviers,* grande composition d'Empoli, se distingue surtout par le bon goût et la pureté du dessin. Enfin, nous avons au Musée du Louvre *La Vierge avec l'Enfant-Jésus, Saint Luc, Saint Yves* et *plusieurs donataires.* Le nom du peintre et la date de l'exécution du tableau sont écrits sur un rouleau posé par terre : *Jacobus Empoli Florentinus, Clementis filius, faciebat anno ab Incarnatione millesimo quingentesimo septuagesimo nono, calendas Augusti,* 1er août 1579. E. Breton.

Baldinucci, *Notizie.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze.* — Viardot, *Musées d'Europe.* — Villot, *Musée du Louvre.*

EMPORAGIUS ou **EMPORAGKIUS**, et non **EMPORAGRIUS** (*Éric-Gabriel*), théologien suédois, mort le 14 mars 1674. Il étudia à Upsal, y professa la physique en 1637 et la théologie en 1641. Il fut reçu docteur à cette faculté en 1647, et en 1654, après avoir rempli d'autres fonctions ecclésiastiques, il fut nommé évêque de Stræegnaes. On a de lui : *Admonitio consolatoria ad obeundum pio, intrepido et constanti animo mortem, quam pestilentialis morbus omnibus regni Sueciæ civibus a.* 1629 *minabatur;* Upsal, 1629, in-4°; — *Disputatio de rerum duratione in genere, et in specie de tempore physico;* ibid., 1631, in-4°; — *De Forma substantiali et corporis naturalis in communi;* ibid., 1634; — *Hexialogicæ;* ibid., 1636, in-8°; — *Oratio in qua tyrannidem pontificiam quæ divum Gustavum Magnum,* etc., *de medio sustulit;* ibid., 1636, in-fol.; — *Positiones et antipositiones de disciplina ecclesiastica;* Stockholm, 1661, in-4°; — *Catecheses;* Stockholm, 1669, in-8°; ouvrage qui fut confisqué, dit Adelung, *quia auctor vocaverat uxores mobilia,* ce qui déplut fort à la reine Éléonore Hedwig.

Gezelius, *Biogr. Lexikon.*

EMPORIUS, grammairien latin, à l'égard duquel on manque de renseignements; il paraît avoir vécu vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il a laissé divers écrits sur la rhétorique et l'art oratoire : *De Ethopoeia ac loco communi; — De Monstratione materiæ Præceptum; — De Deliberativa Specie.* Ces traités sont bien médiocres; mais au milieu du naufrage qui a détruit presque toutes les productions de l'antiquité, chaque débris qu'on a pu parvenir à sauver conserve de la valeur. Emporius fut publié pour la première fois par Beatus Rhenanus, avec quelques autres rhéteurs; Bâle, 1521, in-4°. Ses trois traités ont été insérés dans la collection des *Antiqui Rhetores Latini,* publiée par F. Pithou, Paris, 1599, in-4°, et rééditée avec commentaires par Capperonier, Strasbourg, 1756, in-4°. G. B.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

EMPORTES (D'). *Voy.* Dupuy d'Emportes.

* **EMPYLUS**, rhéteur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. D'après Plutarque, il était attaché à Brutus, et lui avait dédié un court essai sur la mort de César. Quintilien dans un passage, dont le texte est peut-être tronqué, parle d'un Empylus le Rhodien comme d'un orateur cité par Cicéron. Le nom de ce personnage ne se trouve pas dans les écrits qui nous restent de Cicéron.

Plutarque, *Brut.*, 2. — Quintilien, X, 6, avec la note de Spalding.

* **EMRAN-IBN-MOKHALED**, général d'Ibrahim-el-Agheb, gouverneur d'Afrique, l'an de l'hégire 186 (802 de J.-C.). Il fut envoyé à la tête d'une armée considérable contre Hamdîs-Ibn-Abd-er-Rahman-el-Kindi, qui s'était révolté dans Tunis. La bataille se livra près de la Sebkha, ou marais salé de Tunis, et fut acharnée. Hamdîs fut vaincu, et périt dans la mêlée; Emran s'empara de Tunis, et fit mettre à mort tous les partisans de Hamdîs qui tombèrent entre ses mains. Un manque d'égards de la part d'Ibrahim le poussa ensuite lui-même à la révolte : il s'empara de Caïrouan, se forma un parti très-puissant, et lutta avec énergie contre le chef du Aghebiter. Ce dernier, ayant appris que le khalife envoyait une grosse somme pour le payement des troupes, dépêcha en toute hâte à Tripoli son fils Abd-Allah, qui s'empara de cet argent. Les troupes d'Emran à cette nouvelle se disposèrent à passer dans le parti ennemi, pour recevoir la solde qui leur revenait, et Ibrahim, profitant de ces dispositions, s'avança devant Caïrouan. Emran, se voyant trahi, prit la fuite, et se réfugia dans le Zab, d'où il sortit à l'avénement d'Abou'l-Abbas, fils d'Ibrahim (196-812), qui lui assigna pour demeure Casr-el-Cadîm (le vieux château). Mais Emran ayant tramé de nouveaux complots fut mis à mort par ordre d'Abou'l-Abbas. Al. Bonneau.

En-Nowéiri, à la suite de la traduction d'Ibn-Khaldoun par le baron de Slane, t. I.

* **EMRI**, poëte turc, né à Andrinople, mort

en 988 de l'hégire (1580 de J.-C.). Sa vie fut courte et traversée sinon abrégée par la misère et les chagrins. Il prit pour modèle le *Schebistani Khial* (l'Appartement de Nuit de l'Imagination) du poëte persan Fettahi, et écrivit, à l'exemple de ce dernier, des énigmes et des jeux de mots, qui devinrent célèbres. Il est auteur d'un poëme en vers rimés intitulé : *Khosréid et Schirin*, où il raconte ses propres aventures d'amour. Ses poésies se distinguent par la délicatesse et la subtilité des pensées. Attentif à éviter l'enflure, Emri a été accusé de manquer d'enthousiasme. Il savait écrire avec la même élégance le turc et la langue persane. On dit que pour arriver à la perfection un poëte turc doit réunir la chaleur de Newii, l'élocution de Baki, le discernement de Dzati, et l'imagination d'Emri. E. BEAUVOIS.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanichen Dichtkunst*, t. III, p. 15. — A. Rousseau, *Parnasse oriental*.

* **EMS** (*Rudolph* VON), poëte allemand. Il composa en vers une *Chronique universelle du Monde*, comprenant les récits de la Bible jusqu'à la mort de Salomon ; dans ces récits, c'est surtout l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor qui sert de guide. On connaît deux réimpressions différentes de ce poëme : une d'elles a été sensiblement modifiée par une main étrangère ; les critiques allemands se sont fort occupés de cet ouvrage, important pour l'étude des origines de leur langue, et dont il n'a encore été imprimé que des fragments. G. B.

Schœlhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. III, p. 12. — Hoffmann, *Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 246, et les auteurs cités dans Grässe, *Lehrbuch einer Literärgeschichte*, t. II, 2e partie (1842), p. 939.

EMSER (*Jérôme*), théologien catholique allemand, né à Ulm, en 1477, mort le 8 novembre 1527. Il étudia à Tubingue et à Bâle. En 1500 il devint secrétaire et chapelain du cardinal Raymond Gurk, qu'il suivit en Allemagne et en Italie. A son retour, il professa les belles-lettres à Erfurt. Plus tard il devint secrétaire et orateur du duc Georges de Saxe. En 1510 il fit le voyage de Rome. Pourvu de deux bénéfices à Dresde et à Meissen, il renonça à toutes autres fonctions publiques. Ami de Luther dans l'origine, il devint ensuite le plus ardent adversaire de ce réformateur ; il n'attaqua pas moins Zwingle et Carolstadt. La plupart de ses ouvrages ont perdu de leur intérêt ; les principaux sont : *Johannis Pici Mirandolani Opera;* Strasbourg, 1504 ; — *Historia de Vita Bennonis ;* Leipzig, 1512, in-fol. ; — *Noten ueber Lutheri Neues Testament* (Notes sur le Nouveau Testament de Luther) ; Dresde, 1524, in-8° : ouvrage où se trouve réimprimé un premier écrit dirigé contre cette traduction du Nouveau Testament ; Leipzig, 1523, in-4° ; — *Das Naw Testament nach lawt der Christlichen Kirche bewerten Text* (Le Nouveau Testament traduit d'après le texte admis par l'Église chrétienne) ; Dresde, 1527, in-fol. ; Paris, 1630 : cette traduction a pour objet de réfuter certaines gloses de Luther ; elle fut adoptée en Allemagne pendant plus d'un siècle ; elle a moins de faveur aujourd'hui : on en trouve le style vieilli ; — *Opuscula ;* Cracovie, 1518, in-4°.

Le Mire, *De Script. Sec., XVI.* — Cochlée, *Vita Luther.* — Simon, *Hist. crit. des Versions du Nouv. Test.* — Arnold, *Kirchen und Ketzer Hist.* — Seckendorf, *Hist. Luth.*

ÉNAMBUC (*Pierre* VANDROSQUE DIEL D'), navigateur et fondateur des établissements coloniaux de Saint-Christophe et de la Martinique, né vraisemblablement à Dieppe, mort à Saint-Christophe, en décembre 1636. Il était d'une famille noble du pays de Caux, et embrassa presque enfant le métier de marin. Par son habileté comme pilote, par la bravoure qu'il avait déployée dans maints combats, il s'attira l'attention de Richelieu, qui le nomma capitaine de la marine du roi. Dès lors il s'associa un autre capitaine, nommé Du Rossey, construisit et arma un brigantin de huit canons ou pierriers, monté par cinquante hommes, et partit de Dieppe, en 1625, pour les Antilles, avec l'intention d'y tenter quelque hardi coup de main. Attaqué et désemparé près de l'île des Caïmans (entre Cuba et la Jamaïque) par un galion espagnol de 35 canons, il échappa à ce redoutable adversaire, et parvint à gagner Saint-Christophe, où, par un singulier hasard, débarquaient le même jour des Anglais commandés par Waernard ou Warner, et échappés aussi à une attaque des Espagnols. Français et Anglais s'entendirent, et soutinrent contre les insulaires plusieurs combats, où l'avantage leur resta, aidés qu'ils furent par quelques Français déjà établis dans le quartier de l'île où D'Énambuc avait pris terre. Mais comme, malgré leurs succès, D'Énambuc et Waernard sentaient la nécessité d'affermir leur position, ils partirent, le premier pour la France, le second pour l'Angleterre, afin d'en ramener des renforts et de régulariser auprès de leurs gouvernements respectifs leur prise de possession. Vendue à bon prix, la riche cargaison de tabac et d'épices que D'Énambuc avait apportée lui permit de déployer un faste qui inspira à beaucoup d'aventuriers le dessein de suivre sa fortune. Admis à la cour, il l'éblouit par ses récits séduisants, et captiva Richelieu lui-même, qui lui concéda la colonisation de Saint-Christophe et des autres îles non possédées par des princes chrétiens depuis le 11e jusqu'au 18e degré de la ligne équinoxiale, et prit lui-même un intérêt de dix mille livres dans l'entreprise formée par une compagnie, dont l'acte d'association fut signé le 31 octobre 1626. Aussitôt D'Énambuc et Du Rossey s'embarquèrent, le premier au Havre-de-Grâce, sur *La Catholique*, de 250 tonneaux, le second, en Bretagne, où il avait armé *La Cardinale* et *La Victoire*. S'étant rejoints en janvier 1627, ils partirent le 22 février, et jetèrent l'ancre le 8 mai à la pointe de sable de Saint-Christophe, où leurs 530 compagnons ne tardèrent pas à être

réduits de plus de moitié par suite des fatigues et des privations de la traversée. Cinq jours après leur débarquement, le partage amiable de l'île se fit entre D'Énambuc et Waernard, qui signèrent un pacte d'alliance offensive et défensive, valable même pour le cas de guerre entre les deux mères patries. Mais la maladie avait tellement moissonné les nouveaux colons, que force fut d'expédier Du Rossey en France pour obtenir de nouveaux secours. A son arrivée à Roscoff, sur la côte de Bretagne, il eut l'imprudence de se détourner de sa mission pour suivre le commandeur De Razilly dans une expédition en Irlande. Ce retard fut d'autant plus préjudiciable à la colonie, que les 150 hommes qu'il y ramena périrent presque tous dans le voyage ou à leur arrivée. Les Anglais, voyant la faiblesse des Français, dissimulèrent peu leur projet d'envahir la partie française de l'île. Sentant l'imminence du danger, D'Énambuc repassa en France pour déterminer la Compagnie à augmenter le nombre et les ressources des colons, alors réduits à 200. Bien accueilli du cardinal, qui avait à cœur de châtier le manque de foi des Anglais, il en obtint six vaisseaux, qui partirent sous les ordres du chef d'escadre De Cussac et arrivèrent à Saint-Christophe en août 1629. Aussitôt après le départ de D'Énambuc, les Anglais avaient commencé leurs empiétements; sommés par Cussac de rentrer dans leurs limites, ils refusèrent. Ce chef les attaqua, les battit, quoique leurs forces fussent bien supérieures, rétablit les Français dans leurs anciennes possessions, et fit une descente à Saint-Eustache, où il éleva un fort. Satisfait d'avoir puni les Anglais, et pensant qu'une flotte espagnole, qu'il avait ordre de combattre, avait passé au vent de Saint-Christophe, De Cussac fit voile pour la France. Il s'était à peine éloigné, que don Federico de Tolède, à la tête de 35 galions et 14 navires marchands armés en guerre, et ayant mission de chasser les Anglais et les Français, vint jeter l'ancre devant un fort commandé par Du Rossey. La panique qui des Anglais se communiqua aux Français, malgré l'exemple et les efforts héroïques de Diel Duparquet (*voy.* ce nom), neveu de D'Énambuc, entraîna la perte du fort. Du Rossey, qui avait lâchement déserté son poste, mit tout en œuvre pour déterminer les Français à abandonner la colonie. D'Énambuc, indigné, se sépara de lui; mais, menacé d'être assassiné par les colons, il s'embarqua (novembre 1629) avec une partie d'entre eux pour Antigoa, tandis que Du Rossey gagnait la France, où il ne tarda pas à expier sa lâcheté sous les verroux de la Bastille. Résolu à ne point quitter les Antilles, D'Énambuc déposa une partie de ses gens à Saint-Martin, à L'Anguille, à Saint-Barthélemy, leur promettant de venir promptement les reprendre. Quelques-uns des colons de Saint-Christophe gagnèrent la côte nord de l'île Hispaniola, ainsi que la petite île de La Tortue, où ils contribuèrent, avec les boucaniers et les flibustiers, à la fondation de Saint-Domingue. Parvenu à Antigoa, d'Énambuc y trouva un bâtiment français, commandé par le capitaine Giron, homme de cœur et de résolution, qui offrit de le seconder et lui tint loyalement parole. S'étant ravitaillé à Montserrat, il fit voile pour Saint-Christophe, où les Anglais, restés dans l'île au mépris de leur capitulation avec l'amiral espagnol, voulurent s'opposer à sa descente; mais foudroyés par l'artillerie de Giron, ils cédèrent à ce capitaine, qui expédia de suite à Saint-Martin, à L'Anguille et à Saint-Barthélemi des navires sur lesquels D'Énambuc ramena les colons qu'il y avait déposés. Réintégrés à Saint-Christophe, trois mois après en être sortis, les Français, au nombre de 350, quoique tous bons soldats et bien armés, eussent succombé devant leurs cinq ou six mille adversaires, si l'esprit, à la fois ferme et conciliateur de D'Énambuc n'avait prévenu ou assoupi bien des démêlés.

Il n'y avait encore à Saint-Christophe ni juges ni tribunal. D'Énambuc statuait seul sur tous les différends, à l'ombre d'un figuier planté au bord de la mer, dans le quartier de la Pointe de Sable, et servant de limite aux possesseurs des deux colonies rivales. Ses décisions étaient accueillies et exécutées par les colons avec la conviction qu'elles étaient dictées par la sagesse et l'intégrité. Les Anglais, dépassant leurs alignements, avaient empiété sur le terrain des Français, à ce point qu'ils avaient enclavé dans leurs lignes 250 habitations françaises. Appelant aux armes tous ses nationaux, D'Énambuc les divisa en deux troupes, se mit à la tête de la moins forte, chargea son lieutenant L'Olive de commander l'autre, et se présenta aux Anglais, qui, quoique supérieurs en nombre, demandèrent à entrer en négociation. D'Énambuc, refusant d'écouter les propositions que Waernard lui faisait faire par son ministre Iachon et quelques-uns de ses officiers, répondit « qu'il se rendait sous le figuier, où il attendrait « leur chef en personne pour s'entendre avec « lui ». Waernard, subjugué par la droiture et la fermeté du commandant français, lui donna satisfaction. La colonie avait pris en 1635 un développement assez considérable pour que D'Énambuc, accompagné de cent hommes déterminés et d'un brave officier, son parent, nommé Dupont, se rendit à la Martinique, qui n'avait pas encore été occupée depuis sa découverte par Christophe Colomb, et en prit possession au nom du roi de France sous l'autorité de la Compagnie des Indes. Il jeta immédiatement les fondements de la ville et du fort de Saint-Pierre, où son neveu Duparquet, frère de celui qui s'était si glorieusement conduit à Saint-Eustache, continua, sur ses errements, l'œuvre de la colonisation. D'Énambuc ne put voir se développer dans son entier la prospérité de la nouvelle colonie. De retour à Saint-Christophe, il y mourut, dix-huit mois plus tard.

P. LEVOT.

P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles.* — Adrien

Dessalles, *Histoire générale des Antilles.* — Le P. Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue.* — Le colonel Boyer-Peyreleau, *Les Antilles françaises*, etc.— *Notices statistiques sur les Colonies françaises.* — L. Vital, *Histoire de Dieppe.*

* **ENANDER** (*M.-Samuel*), prélat suédois, né à Eneby, en 1607, mort en 1670. Après avoir rempli diverses fonctions ecclésiastiques, il fut nommé évêque de Linköping. Ses enfants furent anoblis sous le nom de *Gyllenadler*. Ses principaux ouvrages sont : *De Intellectu et Voluntate Hominis*; Upsal, 1629, in-4°;— *Disputatio pro gradu de sensibus interioribus, sensu communi, phantasia et memoria*; ibid., 1632; — *Disputatio physiologica de Mundo*; ibid., 1634, in-4°; — *Epitome Præceptorum Dialecticæ, ex Institutionibus logicis Conradi Dieterici excerpta, denuo recognita, et necessariis limitationibus aucta, atque emendatius quam antea edita*; Linköping, 1648, in-8°.

Stiernmann, *th. Sueo-Goth.*

ÉNARD (Dom *Jean-Baptiste*), pamphlétaire religieux français, né à Stenay, en 1749, mort en 1829. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins, et depuis 1772 jusqu'en 1792 professa les mathématiques et la physique au collége de Metz. Il refusa de reconnaître la constitution civile du clergé, et dut émigrer. Après le concordat (1801), il revint dans sa ville natale, et y fut nommé vicaire d'une paroisse. Il se fit remarquer par un caractère absolu, qui l'entraîna souvent jusqu'à l'excentricité : c'est ainsi qu'après un sermon de son curé, il monta précipitamment en chaire, et éclata par ces paroles : « Mes chers frères, je vais vous prouver en quelques mots que tout ce que vous a débité monsieur le curé n'est que mensonges. » Énard fut destitué, et envoyé en surveillance à Besançon. Plus tard, nommé censeur des études au Lycée de Nancy, il n'occupa que peu de temps ces fonctions. Après le retour des Bourbons, il fut créé aumônier de la chambre des députés, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. On ne sait trop pourquoi Énard s'intitulait *le dernier des Bénédictins français* : dom Brial et dom Druon existaient encore, et d'ailleurs Énard fut plutôt un critique violent qu'un vrai érudit. On a de lui : *Question importante et facile à résoudre : L'abbé Grégoire fut-il un des auteurs de la mort de Louis XVI, et doit-il être regardé comme véritablement coupable de ce forfait?* Tolle et lege; par É. P. R. B (Énard, prêtre, religieux bénédictin); Paris, 1814, in-8°. Cette brochure porte pour faux-titre : *L'Abbé Grégoire jugé par lui-même* : ce n'est qu'une diatribe passionnée, où la saine critique est effacée par l'esprit de parti; — *Le grand travail de l'abbé de Pradt* (sur les quatre concordats) *corrigé et amendé*; Paris, 1819, in-8°. La violence du style de ce pamphlet empêcha d'accueillir les quelques bonnes observations qui s'y trouvent répandues çà et là.

Biograph. des Contemp.

ÉNAUDERIE (*Pierre* DE L'). *Voy.* LE MONNIER.

ÉNAUX (*Joseph*), chirurgien français, né à Dijon, le 5 juillet 1726, mort le 27 novembre 1798. Il commença à apprendre la chirurgie dans sa patrie, puis vint à Paris, où il suivit les leçons de Winslow. En 1755 il retourna à Dijon, fut agrégé au collége de chirurgie de cette ville, et nommé en 1773 démonstrateur du cours gratuit d'accouchement. En 1775 la place de chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu lui fut confiée, et la même année l'Académie de Dijon l'appela dans son sein. On a de lui : *Observations sur différentes tumeurs polypeuses*; dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, année 1783, t. I, p. 64 à 76; — *Sur l'origine du bec-de-lièvre*; ibid., t. II, 19 à 26; — *Sur la luxation des os du bassin*; ibid., 1784, t. I, p. 151 à 159; — *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère*, suivie d'un *Précis sur la pustule maligne*, avec Chaussier; Dijon et Paris, 1785, in-12.

Quérard, *La France littéraire.*

ENCINAS ou **ENZINAS** (*Francisco*), théologien et historien espagnol, né à Burgos, vers 1520, mort vers 1570. Il est généralement connu sous le nom de DRYANDER, quoiqu'il ait pris aussi les noms de DU CHÊNE, VAN EYCK et EICHMAN. (Ces divers noms sont, en grec, en français, en hollandais et en allemand, la traduction du mot espagnol Encina, *homme de chêne*). Il était d'une famille noble, commença ses études dans sa patrie, et passa en Allemagne, où il suivit pendant plusieurs années les leçons de Mélanchthon. Il vint à Burgos en 1537, et à Paris en 1541. Il se fixa ensuite auprès de riches parents qu'il avait dans les Pays-Bas, et ayant embrassé ouvertement la cause de la réforme, il traduisit en espagnol le *Nouveau Testament*, qu'il dédia à l'empereur Charles-Quint. Cette traduction fit beaucoup de bruit. Charles-Quint la remit à son confesseur Pedro a Solo, jacobin; ce moine invita Encinas à venir le trouver dans sa cellule. Celui-ci s'y rendit, et rapporte ainsi une partie des reproches de Solo : « Il me dit : François, c'est une chose qui est fort à déplorer et dont je ne me puis assez esmerveiller, sachant que vous êtes jeune et au commencement de vostre âge, et quasi à l'entrée de vos estudes, que vous ayés bronché si lourdement. En tant que touche la version du *Nouveau Testament*, sachez que nulle raison ne peut être reçue pour votre défense; car la seule lecture du *Nouveau Testament* a toujours esté estimée, entre les bons catholiques, la cause d'où sont sorties toutes les hérésies en l'Église. Aussi le seul moyen par lequel nous avons gardé l'Espagne pure et sans aucune tache d'hérésie a esté la prohibition de cette lecture du *Nouveau Testament* en langue vulgaire. Or donc, François, c'est à vous entrepris trop audacieusement d'avoir contre la religion osé publier le *Nouveau Testament* en langue vulgaire; c'est certes un acte digne de punition. J'ai faict jusques à cette heure ma charge, et ne cesseray pas cy

après jusques à ce que je voye parfaict ce que j'ai commencé. Demain, si vous povez, vous reviendrez. Ce qu'il disoit de grande malice. Son serviteur me conduisant au bas du couvent, nous venons à la porte sur une grande place, là où j'advisay incontinent une grande bande de gens armez qui se vindrent tous jeter sur moi. » Arrêté le 13 décembre 1543, et emprisonné à Bruxelles, Encinas demeura en prison jusqu'au 1er février 1545, où il réussit à s'échapper, et se retira à Anvers, auprès de sa famille. Quelque temps après, il regagna l'Allemagne, et trois ans plus tard se rendit en Angleterre. Il était à Embden en 1548. En 1552 on le retrouve à Genève; mais on perd ses traces à partir de cette époque. Prosper Marchand donne des détails très-étendus sur ce théologien. On a de lui : *El Nuevo Testamento de nuestro Redemtor y Salvador. Jesu-Christo, traducido de griego en lengua castellana, dedicado á la Cesarea Majestad;* Anvers, 1543, in-8°; — *Epistolas y Evangelios per todo el anno;* Anvers, 1544, in-8°; — *Histoire de l'État des Pays-Bas et de la Religion d'Espagne;* Genève, 1558. Son acte d'accusation lui attribuait aussi une traduction d'un livre, qualifié de « très-dangereux », intitulé *De la Liberté chrestienne et du Libéral Arbitre.* Cet ouvrage est demeuré inconnu.

Joachim Camerarius, *Vita Phil. Melanchthonis,* 341. — *Index librorum prohibitorum.* — Antonio, *Bibliotheca Hispana nova,* I, 521. — Jean Crispin, *Acta Martyrum,* f° 152. — Théodore de Bèze, *De Iconibus,* signe kkiii. — Bayle, *Dict. critique.* — Lelong, *Bibliotheca sacra,* 364 et 555. — Richard Simon, *Hist. critique des Versions du Nouveau Testament,* 494. — Paul Colomiès, *Bibliothèque choisie.* — Prosper Marchand, *Dict. hist.,* 220 à 228.

ENCINAS (*Juan*), théologien espagnol, frère du précédent, né à Burgos, brûlé à Rome, en 1545. Il avait pris aussi le nom de DRYANDER. Il était ami de Juan Dias, que son frère Alfonse assassina à Naunbourg, parce qu'il était protestant. Encinas fut envoyé à Rome par son père, et obligé d'y demeurer. « Il ne pouvait s'empêcher, dit Moréri, de s'expliquer librement sur quelques abus qui régnaient dans l'Église. » Il était sur le point de rejoindre en Allemagne son frère Francisco, lorsqu'il fut déféré à l'inquisition et arrêté comme hérétique. Le pape Paul III, assisté des cardinaux, voulut l'interroger lui-même : Dryander ne biaisa point : il déclara ouvertement ses sentiments; il fut condamné au feu et brûlé publiquement.

Bèze, *De Iconibus.* — Paul Colomiès, *Bibliothèque choisie.* — Richard Simon, *Nouvelles Observations sur les Versions du Nouveau Testament,* 157. — Crispin, *Acta Martyrum.* — Prosper Marchand, *Dict historique.*

* **ENCINAS** (*Jacobo*), théologien espagnol, frère des précédents, vivait en 1541. Il prit aussi le nom de DRYANDER. On a de lui une longue lettre adressée au célèbre Georges Cassandre. Cette lettre est entièrement consacrée à la discussion des questions religieuses agitées à cette époque. Elle est imprimée dans les *Epistolæ selectiores*, recueillies par Corneille Van der Myle; Leyde, Louis Elzevier, 1617, in-8°.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique,* 228.

ENCISO (Don *Martin-Fernandez* DE), géographe espagnol, né dans la deuxième moitié du quinzième siècle, mort au seizième. Après avoir fait ses études à l'université et obtenu le grade de bachelier, il passa dans le Nouveau Monde avec Bastidas, et fut mêlé aux grandes expéditions qui eurent pour but principal l'exploration du Darien. Il résida même pendant plusieurs années dans ces régions. Nommé *alguacil-mayor* de la Castille d'Or, il eut à sa disposition les plus grandes facilités pour explorer sur tous les points le littoral de l'isthme, et il paraît avoir renouvelé deux fois ses observations géographiques le long des côtes, à une époque où, si l'on en excepte Juan de La Cosa (*voy.* ce nom), on négligeait complétement la partie mathématique dans les explorations maritimes. Durant un de ses voyages en Espagne, il fit paraître un livre, presque introuvable aujourd'hui, sous ce titre : *Suma de Geografia, que trata de todas las partidas del Mundo,* etc.; Seville, 1519. La Bibliothèque impériale de Paris en possède un exemplaire; c'est le premier traité spécial qui parle de l'Amérique et qui appelle l'attention des géologues sur la différence de niveau existant entre les deux rives des mers qui baignent l'isthme. Le nom du bachelier Enciso, tout à fait oublié, se trouve mêlé au début de la conquête à tous les grands événements qui agitèrent la vie de Balboa; mais le savant obscur paraît avoir été dépouillé par le hardi *conquistador*, qui aborda pour la première fois la terre ferme sur un bâtiment dont le bachelier était propriétaire (*voy.* BALBOA). La seconde édition du livre de Enciso a paru sous un titre presque identique à celui de la première, et conserve, à peu de chose près, la même rareté : *Suma de Geografia, que trata de todas las partidas y provincias del Mundo, en especial de las Indias;* Séville, 1846, in-fol. F. DENIS.

Fernandez de Navarrete, *Historia de la Nautica.* — Oviedo, *Historia general y natural de las Indias,* 2e édit., en 4 vol., pub. par l'Académie d'Histoire de Madrid. — Sabin Berthelot, *Notes* dans l'ouv. *sur Cuba de M. Ramon de la Sagra.*

* **ENCISO** (*Bartholeme Lopes* DE), littérateur espagnol, qui vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il était né à Fendilla. Il publia à Madrid, en 1586, un volume intitulé *Desengaño de celos;* c'est un roman pastoral composé dans sa jeunesse, et que devait suivre une seconde partie, qui n'a point paru. Il ne faut pas le regretter, car cette production en prose mêlée de vers est dépourvue de tout mérite. Les bergers et les nymphes du Tage en sont les héros, et quoique l'action se passe aux jours les plus reculés de la mythologie grecque, l'auteur trouve moyen de parler longuement de Charles-Quint et de Philippe II. G. B.

Pellicer, *Note sur Don Quixote*, part. I, ch. VI. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 47.

* **ENCISO** (*Diego-Ximenez* DE), poëte dramatique espagnol, de la première moitié du dix-septième siècle; on sait qu'il était né à Séville, mais on ignore les détails de sa biographie, et il est assez remarquable qu'il ne soit pas même nommé dans l'ouvrage de F. Arana de Vallora : *Hijos ilustres de Sevilla*, 1791 ; il est à croire qu'il existait encore vers 1652, puisqu'on trouve de ses pièces dans la grande collection des *Comedias escogidas*, dont le premier tome parut cette année, et qui ne reproduit guère que des œuvres d'auteurs vivants. Enciso possédait un talent distingué; les caractères des personnages qu'il met en scène sont retracés avec une netteté, une exactitude rares chez les écrivains espagnols. Un de ses drames, *El principe Don Carlos*, montre Philippe II sous des traits fort remarquables, mais embellis; il ne pouvait en être autrement à Madrid et à cette époque. Une comparaison de cette pièce avec la célèbre tragédie de Schiller offrirait de l'intérêt. Les auteurs modernes ont fait de don Carlos un personnage sentimental, intéressant, imbu des idées philanthropiques. Enciso, bien plus fidèle à l'histoire, le montre comme un étourdi tyrannique, emporté, sans lumières : l'Espagne n'eut certes pas à déplorer la perte d'un pareil prince. Il y a de belles scènes dans le drame historique intitulé : *La mayor hazaña de Carlos V*; le sujet, c'est l'abdication de Charles-Quint, sa retraite et sa mort dans le couvent de Saint-Just. Ces deux productions sont supérieures aux autres *comédies* d'Enciso, *El gran duque de Florencia Juan Latino;* etc. Il serait inutile de donner les titres de toutes ces compositions, qui méritent un peu l'oubli où depuis longtemps elles sont plongées, même dans les Castilles. G. B.

A.-F. Von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur und Kunst in Spanien*, t. II, p. 536-540.

* **ENCISO Y MONÇON** (*Juan-Francisco* DE), poëte espagnol, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il publia à Cadix, en 1694, un poëme intitulé *La Christiada*, production justement oubliée, et que défigure le mauvais goût qui régnait alors dans la littérature de la Péninsule.

G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 475.

** **ENCKE** (*Jean-François*), astronome allemand, né à Hambourg, le 23 septembre 1791. Fils d'un pasteur protestant, il fit ses études sous le célèbre Gauss à Gœttingue. En 1813 il entra comme artilleur dans la légion hanséatique, et fut nommé bientôt après lieutenant d'artillerie au service de la Prusse. Après la paix, et de retour à Gœttingue, il obtint de B. de Lindenau, ministre d'État de Saxe, la place d'astronome adjoint à l'observatoire de Seeberg près de Gotha. Vers 1826 il fut appelé à la direction de l'observatoire de Berlin, et partagea cet emploi avec le célèbre astronome Bode. C'est surtout depuis 1835, époque de la construction d'un nouvel observatoire, d'après les plans de Schinkel, que datent les travaux les plus importants d'Encke. Il était encore à Seeberg lorsqu'il reçut le prix d'astronomie *Sur l'orbite de la comète de* 1680, prix que Cotta proposa de ses propres fonds. On avait en même temps mis au concours « la détermination de la distance de la Terre au Soleil par les passages de Vénus sur le disque du Soleil en 1761 et 1769, etc.; il en publia le résultat en deux volumes (Gotha, 1822-24). Mais sa plus importante découverte est celle des *comètes à courte période*. Encke a prouvé que la comète observée par Pons le 26 novembre 1818 n'avait qu'un temps de révolution de 3 ans $\frac{311}{1000}$, et qu'elle était la même que celle de 1786, 1795 et 1805. Cette comète, appelée depuis *comète d'Encke*, présentait la particularité d'une accélération de mouvement en passant à chaque réapparition plusieurs heures plus tôt par son périhélie que le calcul ne l'avait indiqué. Il fallait donc chercher cette cause si inattendue de perturbation en dehors de celle des masses attractives des planètes. Encke trouva en effet que le milieu cosmique ou éther produit une résistance dont le résultat est d'augmenter la vitesse. Mais comment expliquer ce phénomène si extraordinaire d'accélération pendant que le contraire devrait avoir lieu ? La vitesse tangentielle de la comète dans son orbite éprouve un retard, mais la gravitation reste la même; et elle doit par conséquent décrire une plus grande courbe et se rapprocher davantage du soleil. Depuis 1830, Encke publie l'Annuaire astronomique (*Berliner astronomisches Jahrbuch*), qui, outre les phénomènes célestes, donne aussi les éphémérides des nouvelles petites planètes, calculées par des astronomes distingués. L'Annuaire pour 1854 contient un traité *Sur le calcul des orbites planétaires* par trois observations complètes; on y trouve une grande clarté dans le développement de la méthode de Gauss. La deuxième comète de 1819 à courte période et la troisième de 1822 ont été calculées par M. Encke. Les travaux de l'observatoire de Berlin, publiés sous la direction de cet habile astronome, forment 3 volumes in-4° de 1840 à 1851. M. Encke est secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin. GOLDSCHMIDT.

Conversat.-Lexik. — *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Berlin.*

* **ENCKE** (J.-J.), graveur en médailles allemand et maître des monnaies du landgrave de Hesse-Cassel vers 1763-1764. Il a marqué ses ouvrages des lettres IE, JJ et IIE, en sorte qu'on les confond volontiers avec d'autres ouvrages analogues. Encke est mort à la fin du dix-huitième siècle. Émile BÉGIN.

Sammlung berühmter Medailleurs und Münzmeister nebst ihren Zeichen; Nuremberg, 1778, p. 140, n° 421.

ENCOLPIUS. *Voy.* ELYOT (*Thomas*).

ENCOLPIUS, historien latin, vivait au commencement du troisième siècle de l'ère chré-

tienne. D'après Lampride, il écrivit la vie d'Alexandre Sévère, dans l'intimité duquel il était admis. Ce livre est perdu. Quant à l'*Imago Imperii*, publiée par l'Anglais Thomas Elyot sous le nom d'Encolpius, c'est évidemment un livre supposé.

Lampride, *Alex. Sever.*, 17, 48.

ENCONTRE (*Daniel*), mathématicien français, né à Nîmes, en 1762, mort à Montpellier, le 16 septembre 1818. Il était fils d'un ministre protestant, sous lequel il commença ses études, qu'il compléta en 1780, à Lausanne et à Genève. Il fit en 1783 un voyage à Paris pour se perfectionner. Il savait dès lors le latin, le grec, l'hébreu, les mathématiques, la physique et l'histoire naturelle. Peu après, il fut nommé pasteur dans le Languedoc; mais son organe défectueux le privant des moyens d'occuper utilement la chaire, il dut renoncer à la prédication. Pendant la révolution, il vint à Montpellier, où, pour y vivre, il fit aux ouvriers des leçons sur la coupe et la taille des pierres. Lors de la réorganisation des cultes, il fut nommé membre du consistoire de Montpellier, obtint la place de professeur de belles-lettres à l'école centrale du département de l'Hérault, puis, en 1808, fut nommé professeur et doyen de la faculté des sciences à l'académie de Montpellier. En 1814 il accepta la chaire de dogme à Montauban, et devint doyen de la faculté de théologie. Il ne quitta ces fonctions que brisé par la maladie, et se fit transporter à Montpellier, où il mourut en arrivant. Encontre était membre des Académies de Montpellier, de Nîmes et de Montauban. On a de lui : *Mémoire sur la théorie des Probabilités;* dans le *Bulletin de la Société de Montpellier*, an VIII; — *Mémoire sur un cas particulier de l'intégration des quantités angulaires;* ibid., an IX; — *Mémoire sur l'inscription de l'ennéagone et sur la division complète du cercle;* ibid., an X, et Montpellier, 1801, in-8°, avec pl. Ce mémoire a été traduit en allemand; c'est même à cette circonstance qu'il dut sa célébrité. Ce fut un professeur de Breslau qui, le trouvant enfoui dans les bulletins d'une société savante, se hâta de le traduire, et le fit connaître ainsi à l'Allemagne et à la France; — *Lettre sur différents problèmes relatifs à la théorie des combinaisons;* — *Essai de critique sur un passage de Platon, trad. par La Harpe;* — *Mémoire sur le théorème fondamental du calcul des sinus;* — *Nouvelles Recherches sur la composition des forces :* l'auteur s'attache à démontrer que les anciens, et Aristote en particulier, ont connu le parallélogramme des forces; — *Éléments de géométrie plane;* — *Théorie de l'intérêt composé, et son application au calcul de la différence des niveaux, d'après les observations du baromètre;* dans le *Recueil de la Société des Sciences de Montpellier;* et séparément, Montpellier, in-8°; — *Examen de la nouvelle théorie du mouvement de la Terre, proposée par le docteur Wood;* dans les *Annales de Mathématiques* de Gergonne et Lavarède; Nîmes, 1810 à 1816. Réfutant la théorie du docteur Wood, l'auteur donne une analyse très-lucide de la cycloïde courbe et des travaux de Pascal à ce sujet; — *Mémoire sur l'île de Blascon* (Hérault). Encontre y détermine la cause de l'ensablement du port de Cette par les alluvions du Rhône; — *Mémoire sur les principes fondamentaux de la théorie des équations;* dans les *Annales de Mathématiques;* dans le *Recueil de la Société des Sciences de Montpellier*, VI; et Montpellier, in-8°; — *Additions à la* Flore biblique *de Sprengel;* Encontre a ajouté quinze livraisons aux soixante-quinze dont se compose l'œuvre de Sprengel; — *Antiquitates botanicæ;* Leipzig, 1798, in-4°; trad., sous ce titre : *Recherches sur la Botanique des anciens*, avec Decandolle, fasc. 1er; Montpellier. Cet unique cahier fait regretter que l'ouvrage n'ait pas été continué. Les connaissances du botaniste y sont jointes à l'érudition du littérateur philologue. Les auteurs y ont traité l'*Aconit;* — *Dissertation sur le vrai système du monde, comparé avec le récit que Moïse fait de la création;* Montpellier, 1807, in-8°; Avignon, 1808, in-8°; — *Lettre à M. Combes-Dounous, auteur de l'*Essai historique sur Platon; Paris et Montpellier, 1811, in-8°; — *Discours prononcé à l'ouverture solennelle des cours de la faculté de théologie de Montauban;* Montauban, 1816, in-8°; trad. en anglais. Ce discours est cité comme un modèle de force et de pathétique; — *La Bible*, version de Martin annotée; Montauban, 1819. — Encontre a composé plusieurs pièces de théâtre; parmi celles représentées on cite : *M. Boucacous, ou l'S et le T*, comédie en un acte et en vers, avec cette épigraphe : *Grammatici certant;* Montpellier, in-8°; — *La Mère généreuse*, etc.; Parmi les manuscrits importants qu'a laissés Encontre, on distingue des *Traités sur les Probabilités; sur la formation des séries; sur le calcul différentiel intégral des différences finies; sur la détermination de l'orbite des comètes;* — un *Traité* complet *du Calcul différentiel;* — un *Commentaire sur la* Mécanique céleste *de Laplace;* — un *Traité de l'Église;* — des *Leçons sur le péché originel;* — enfin, les *Mémoires* de sa vie.

Archives du Christianisme, III, 107. — Quérard, *La France littéraire.* — Juillerat-Chasseur, *Notice sur la Vie et les Écrits de Daniel Encontre;* 1821, in-8°. — Charles Coquerel, *Notice sur Daniel Encontre.*

END (*Christophe*), artiste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il reproduisait les plantes au moyen de papier découpé. On trouve dans la bibliothèque de Berlin deux manuscrits contenant des peintures de ce genre dues à Christophe End. Moehsen a fait connaître le second de ses manuscrits sous ce titre : *Hundert und funfzig Kraeuter und Gewachse nach ihrer Gestalt durch einen be-*

sondern Kunstschnitt abgebildet MS. Anno 1681 (Cent cinquante plantes et herbes reproduites au naturel, d'après un art particulier); 1681.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.*

ENDE (*Frédéric-Albert*, baron D'), général allemand, né à Celle, le 18 février 1765, mort le 4 octobre 1829. Fils du ministre d'État Ende et de la fille du comte Schulenbourg, il entra dès l'âge de douze ans dans un régiment d'infanterie hanovrien. De 1792 à 1798, il fut aide de camp de Reden, Freytag et Walmoden. Antérieurement et pendant cette période il se signala en maintes rencontres, fit avec distinction les campagnes de Brabant, celles de France, des Pays-Bas et de la Hollande. Il accomplit aussi plusieurs missions. Ende entra dans les armées prussiennes en 1803, et en 1806 il fut fait prisonnier en même temps que Blücher. Après la paix de Tilsitt, il devint maréchal du palais du prince héréditaire de Saxe-Weimar. Il rentra au service prussien en 1813, fut envoyé par le roi de Prusse auprès du roi de Suède, à Stralsund, et revint prendre part aux opérations de l'armée de Silésie. De 1813 à 1815, il reçut les titres de colonel et de général-major, avec le commandement de Cologne et d'une partie des landwehrs. Lieutenant général en 1825, il se retira à Berlin, après quarante-huit ans de services.

Biographie des Contemporains.

ENDEL (*Manoe* ou *Manoah*), rabbin polonais, mort en 1585. Cette même année son fils Mosè (Moïse) publia à Prague deux de ses ouvrages : l'un de *Leçons diverses et de corrections talmudiques*; l'autre renfermant une *Exposition du commentaire de Béchaï sur le Pentateuque*. Moïse Ben Endel promettait dans la préface de ce dernier livre de publier d'autres écrits de son père relatifs au texte biblique, au Talmud, à la cabale, à l'astronomie ; mais il n'a été publié que le travail *Sur la Genèse* et le *Commentaire* sur le *Chovad allevavoth*; Dublin, 1596. Al. B.

Rossi, *Dizionario storico degli Ebrei.*

ENDELECHIUS. *Voy.* SANCTUS (*Severus*).

* **ENDER** (*Jean*), peintre allemand, né à Vienne, en 1793. Après avoir fait d'excellentes études académiques et remporté plusieurs prix, il peignit avec succès le portrait. En 1818 il accompagna en Grèce le comte Szechenyi, son protecteur, et ce voyage lui fut extrêmement profitable. A son retour à Vienne, il continua de peindre le portrait, et en 1820 il alla à Rome en qualité de pensionnaire impérial ; il s'arrêta pendant sept mois à Florence, et consacra son séjour dans cette ville à copier les chefs-d'œuvre de l'art ou à peindre pour la cour du grand-duc. A l'exposition de Vienne en 1824, on admira particulièrement sa *Judith*. Ender vint à Paris en 1826 ; établi ensuite de nouveau à Vienne, il continua de peindre le portrait, et fut nommé professeur de l'École des Beaux-arts en 1829.

Conversat.-Lexikon.

* **ENDER** (*Thomas*), paysagiste allemand, frère du précédent. Après avoir obtenu un prix, il fit un voyage à Saltzbourg et aux Alpes Noriques, puis se rendit au Brésil, d'où il rapporta neuf cents planches de dessins. A son retour, il suivit le prince de Metternich en Italie, et fit aussi le voyage de Paris. Ses paysages ont eu du succès ; ils se distinguent surtout par leurs effets de lumière.

Conversations-Lexikon.

* **ENDERLAIN** (*Gaspar*), fondeur et ciseleur allemand, né à Bâle, alla se fixer à Nuremberg, où il mourut, en 1633, après avoir exécuté beaucoup d'œuvres remarquables, surtout en objets de luxe. Il signait G. E. Émile B.

Doppelmaire, p. 297.

* **ENDERLIN** (.......), horloger français, vivait à Paris, dans le dix-huitième siècle. Il sut profiter habilement de la découverte du pendule, par Galilée, vers la fin du seizième siècle, et, se familiarisant avec les perfectionnements introduits dans l'art de l'horlogerie par Huyghens, géomètre hollandais, il devint l'un des horlogers les plus distingués de son époque. CH-P-C.

Édouard Foucaud, *Les Artisans illustres*, pag. 66. — *Dictionnaire de la Conversation*, art. PENDULE, 1re éd.

* **ENDIUS** (Ἔνδιος), orateur spartiate, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était fils d'un certain Alcibiade, qui semble avoir été proche parent des Alcibiade d'Athènes. Il paraît avoir fait partie de l'ambassade envoyée par Sparte aux Athéniens pour les détourner de faire alliance avec Argos. Sept ans plus tard, en 413, il fut élu éphore au plus fort de la guerre du Péloponnèse. L'Athénien Alcibiade, alors retiré à Sparte, et probablement dans la maison d'Endius, exerça au moyen de celui-ci une grande influence sur le gouvernement lacédémonien. D'après Diodore de Sicile, Endius était à la tête de l'ambassade spartiate qui après la bataille de Cyzique, en 410, vint demander la paix à Athènes. La parenté de l'orateur lacédémonien avec le général athénien vainqueur le désignait naturellement pour cette mission.

Thucydide, V, 44 ; VIII, 6, 12. — Diodore, XIII, 52, 53.

* **ENDLICHER** (*Étienne-Ladislas*), botaniste allemand, né à Presbourg, le 24 juin 1804, mort le 28 mars 1849. Il fit ses études de gymnase dans sa ville natale, et les continua à Pesth, puis à Vienne. En 1823 il entra au séminaire archiépiscopal de cette ville pour s'y livrer à l'état ecclésiastique. Déjà il avait reçu les ordres mineurs quand des considérations de famille lui firent abandonner la carrière ecclésiastique. En 1828 il fut placé à la tête de la Bibliothèque de la cour à Vienne. Il avait commencé dès 1827 ses études de botanique, d'histoire naturelle et de langues orientales, particulièrement du chinois. En 1836 il fut nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la cour à Vienne, et en 1840 il fut appelé à professer la botanique à l'université de cette ville et à en diriger le jardin des plantes. Quelque temps après les événements

politiques de 1848, il mit lui-même fin à ses jours. On a de lui : *Examen criticum codicis IV Evangeliorum Byzantino-Corviniani*; Leipzig, 1825; — *Anonymi Belæ, regis notarii, De Gestis Hungarorum Liber*; Vienne, 1827; — *Prisciani De laude imperatoris Anastasii et De ponderibus et mensuris Carmina*; Vienne, 1828; — *Flora Posoniensis, exhibens plantas circa Posonium sponte crescentes aut frequentius cultas, methodo naturali dispositas*; Posen, 1830, in-8°; — *Ceratotheca, eine neue Pflanzengattung aus der Ordnung der Sesameæ*; Berlin, 1832, in-8°, 3 tab. (Linnæa, vol. VII, p. 1-42); —*Stirpium Pemptas, iconibus et descriptionibus illustrata*; sans lieu et année, in-8°, 5 tab.; —*Meletemata Botanica*, en société avec Schott; 1832; — *Diesingia, novum genus plantarum*; s. l. et ann., in-8°, 1 tab. (*Flora*, 1832, p. 117); — *Prodromus Floræ Norfolkicæ, sive catalogus stirpium quæ in insula Norfolk annis* 1804 *et* 1805 *a Ferdinando Bauer collectæ et depictæ, nunc in Museo Cæsareo Palatino Rerum Naturalium Vindobonæ servantur*; Vienne, 1833, in-8°; —*De Ulpieno Institutionum Fragmento in Bibl. Palat. nuper reperto*; Vienne, 1835; — *Attacta botanica, nova genera et species plantarum descripta et iconibus illustrata*; Vienne, 1833, in-folio, 40 tab.; — *Fragmenta theotisca versionis antiquissimæ Evangelii Matthæi*; 1834; en collaboration avec Fallersleben; — *Sertum Cabulicum, enumeratio plantarum quas in itinere inter Dera-Ghazec-Khan et Cabul, mensibus maio et junio* 1833, *collegit Dr. Martin Honigberger. Accedunt novarum vel minus cognitarum Stirpium Icones et Descriptiones* (avec Éduard Fenzl); fasc. 1; Vienne, 1836, in-4°, 4 tab.; —*Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ Palatinæ Vindobonensis*; Vienne, 1836; — *Analecta Grammatica*; 1836; — *Genera Plantarum secundum ordines naturales disposita. Accedit supplementum primum*; Vienne, 1836-1840, in-4° min.; — *Verzeichniss der Chines. und Japan. Münzen des Münz-und Antiken-cabinets in Wien* (Catalogue des Monnaies chinoises et japonaises du cabinet des antiques à Vienne); Vienne, 1837; — *Mantissa Botanica, sistens generum plantarum supplementum secundum*; ib., 1843; —*Mantissa Botanica altera, sistens generum plantarum supplementum tertium*; ib., 1843; — *Iconographia Generum Plantarum*; Vienne, 1838, in-4°, 125 tab. (Prodiit annis 1837-1840 decem fasciculos); — *Grundzüge einer neuen Theorie der Pflanzenzeugung*; Vienne, 1838, in-8°; —*Enumeratio plantarum quas in Novæ-Hollandiæ ora austro-occidentali ad fluvium Cycnorum et in sinu Regis-Georgii collegit Karl von Hügel* (avec Georges Bentham, Eduard Fenzl et Heinrich Schott); Vienne, 1837, in-8°; — *Stirpium Australasicarum Herbarii Hugeliani Decades tres*; Vienne, 1838, in-4°; réimprimé, dans les *Annalen den Wiener Mus. des Naturgesch.*, t. I, p. 189-211; — *Novarum Stirpium Decades*, etc.; Vienne, 1839, dec. I-X; — *Flora Brasiliensis, sive enumeratio plantarum in Brasilia hactenus detectarum*, etc. (avec Karl Friedrich et Philipp Von Martins); Vienne et Leipzig; — *Enchiridion Botanicum, exhibens classes et ordines plantarum; accedit nomenclator generum et officinalium vel usualium indicatio*; Leipzig, 1841, in-8°, XIV; —*Die Medicinalpflanzen der östreichischen Pharmacopoe. Ein Handbuch für Aertzte und Apotheker*; Vienne, 1842, in-8°, XII; — *Anfangsgründe der Chines. Grammatik* (Principes élémentaires de la Grammaire hinoise); 1845; — *Catalogus Horti Academici Vindobonensis*; Vienne, 1842-1843, 2 vol. n-8°; — *Grundzüge der Botanik*, avec Franz Unger; Vienne, 1843, in-8°; — *Die Gesetze des heiligen Stephan* (Les Lois de saint Étienne); Vienne, 1849; — *Rerum Hungaricarum Monumenta Arpadiana*; Saint-Gall, 1849; — *Sinopsis Coniferarum San-Galli*; in-8°, 1847.

* **ENDŒUS** (Ἔνδοιος), sculpteur athénien, vivait probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Pausanias le désigne comme l'élève et le collaborateur de Dédale; ce qui paraît indiquer simplement qu'Endœus appartenait à l'école des Dédalides. Le même historien cite de cet artiste une statue colossale de *Minerve*, placée à Érythres en Achaïe, et une *Minerve assise*, érigée sur l'Acropole d'Athènes. Ces textes sont trop précis pour qu'on puisse, comme le fait un docte allemand (M. Welcker), ne voir dans Endœus qu'un personnage fictif. Le même nom se retrouve sur une inscription découverte à Athènes comme étant celui d'un des artistes qui travaillèrent au temple de Minerve Poliade.

G. B.

Pausanias, I, 26; VIII, 5, 46. — Athenag., *Legat. pro Christ.*, p. 293. — Thiersch, *Epochen*, p. 124, 125. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn, supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 289.

ENDRIS. *Voy.* ANDRÉ (*Jacques*).

ÉNÉE (Αἰνείας), personnage mythique, dont on place généralement l'existence vers le douzième ou le treizième siècle avant J.-C. Les traditions qui le concernent sont nombreuses et variées; nous citerons d'abord les plus anciennes, c'est-à-dire celles qui se trouvent consignées dans les poëmes homériques. Énée, fils d'Anchise et d'Aphrodite (Vénus), naquit sur le mont Ida. Du côté paternel, il était arrière-petit-fils de Tros, et appartenait ainsi à la maison royale de Troie, puisque Priam lui-même était petit-fils de Tros (Hom., *Il.*, XX, 215; II, 820; V, 247). Il fut élevé à Dardanus, dans la maison d'Alcathoüs, le mari de sa sœur (*Il.*, XIII, 463). Il ne prit d'abord aucune part à la guerre des Grecs et des Troyens, et le poëte donne à entendre qu'il existait des dissentiments entre Énée et Priam, parce que celui-ci ne faisait pas rendre à son

parent d'assez grands honneurs (*Il.*, XIII, 460; XX, 181). Ces dissentiments tenaient sans doute à un décret du Destin accordant à Énée et à ses descendants la souveraineté de Troie au détriment de la maison de Priam, qui s'était attiré la colère de Cronion (Jupiter) (*Il.*, XX, 307). Un jour qu'Énée gardait ses troupeaux sur le mont Ida, il fut attaqué et mis en fuite par Achille; les dieux le sauvèrent. Cet événement et un ordre d'Apollon le décidèrent à marcher contre les Grecs, à la tête de ses Dardaniens; et depuis ce moment il fut avec Hector le boulevard des Troyens. Il occupait parmi ces derniers à peu près la même place qu'Achille tenait chez les Grecs. Tous deux fils de mères immortelles, tous deux vassaux de rois qui ne les égalent pas en courage, tous deux possesseurs de chevaux d'origine divine, ils sont également chéris des dieux et honorés des hommes. Achille lui-même reconnaît dans Énée un digne rival (*Il.*, XX, 175). Philostrate a parfaitement exprimé le rang que, d'après Homère, Énée occupait parmi les Troyens, en disant que si Hector était le bras de ce peuple, le fils d'Anchise en était l'âme. On peut voir dans l'*Iliade* les occasions où Enée déploya son courage, les dangers qu'il courut et dont le sauva la protection des dieux. Poseidon (Neptune) lui-même, quoique généralement hostile aux Troyens, le défend, parce qu'il faut que la destinée s'accomplisse, et qu'Énée et ses descendants soient les souverains de Troie. Ainsi, bien loin de représenter Énée comme émigrant, après la victoire des Grecs, et allant fonder un nouveau royaume sur une terre étrangère, les poëmes homériques donnent clairement à entendre que lui et sa race régnèrent à Troie après la destruction de la famille de Priam (Strabon, XIII). Les traditions qui ont servi de base à l'*Énéide* sont bien postérieures; en voici le résumé, d'après Denys d'Halicarnasse : Énée, fils d'Anchise, petit-fils d'Assaracus, fut élevé par Chiron, et épousa Créuse, fille de Priam. Pendant le siége de Troie, il combattit pour sa patrie, quoiqu'il détestât le crime de Pâris, qui avait donné lieu à cette guerre. Après la prise de la ville, il défendit la citadelle; et quand les murailles en furent renversées, il emporta son père, emmena ses enfants, prit avec lui le palladium, et sortit par une porte de derrière pour aller s'emparer des postes les plus avantageux de l'Ida; et peu de temps après il rassembla une nombreuse armée sur cette montagne. Énée espérait qu'après le départ des Grecs il pourrait réparer les ruines de Troie. Cependant, les Grecs se disposaient à l'attaquer : une capitulation intervint par laquelle il s'engagea à sortir de la Troade, et bientôt il mit à la voile pour aller chercher un nouvel établissement (1).

Après une longue navigation, Énée reconnut le pays que le Destin lui assignait, parce qu'une étoile qui l'avait guidé jusque là s'évanouit quand il eut atteint le rivage de Laurente. Énée et un autre chef qui était avec lui donnèrent à leur premier établissement le nom de Troie. Niebuhr pense que, dans les *Origines* de Caton, Latinus investit les Troyens de sept cents arpents de terre, parce qu'ils étaient cent, et que la mesure plébéienne était dès lors de sept arpents. Un cerf favori du roi Latinus ayant été blessé, Turnus, roi des Rutules d'Ardée, s'unit avec lui pour punir ces odieux étrangers; mais les indigènes furent vaincus, et Lavinie devint la proie du vainqueur. Dans les autres traditions, elle est médiatrice du traité conclu avec les étrangers. Il existe de grandes variations sur Lavinie elle-même. Cependant, Énée ne possédait qu'une plage sablonneuse. Une truie pleine rompit ses liens, échappa au sacrifice, et alla mettre bas sur une colline boisée; elle eut trente petits, figure type des trente villes latines, ou bien du nombre d'années après lesquelles Albe serait capitale au lieu de Lavininm. Quand celle-ci fut fondée, les dieux manifestèrent leur présence : le feu prit de lui-même à la forêt qui tenait encore la place

(1) Il existe de grandes divergences dans les versions sur le but des voyages d'Énée, et les lecteurs qui ne veulent point se perdre dans des discussions érudites, sans but comme sans bornes, feront bien de s'en tenir à l'*Énéide*, en ayant soin seulement de consulter aussi les commentaire de Servius, qui a recueilli beaucoup d'antiques traditions. Quant à nous, nous bornerons notre examen à ce qui a quelque liaison avec l'histoire d'Italie antérieure à celle de Rome, après avoir fait remarquer qu'en Thrace, en Macédoine, en Arcadie, en Phrygie même, on disputait à l'Italie l'honneur d'avoir retenu ce héros, et que partout aussi on avait soin de montrer des tombeaux d'Énée. Ajoutons que la chronologie s'oppose de même à ce que l'on tienne compte de son séjour chez Didon; enfin, il faut s'abstenir d'expliquer sérieusement les alliances de ses fils et les mariages de ses filles en Arcadie. Le point important dans l'histoire d'Énée, ce sont les recherches historiques que l'on peut faire sur la colonie du Latium. Il est à peu près constant que le nombre des Troyens arrivés sur cette côte était fort petit, et ne pouvait en rien changer la physionomie d'un peuple. Niebuhr remarque que, suivant les plus anciennes versions romaines, ces étrangers ne composaient que l'équipage d'un seul vaisseau, c'est-à-dire une troupe à laquelle suffirait le territoire d'un seul village. Les traditions grecques varient à l'infini. Dans le *Laocoon* de Sophocle on raconte l'émigration d'Énée *avant la prise de la ville*. Stésichore chantait le départ d'Énée à peu près comme Virgile, à en juger du moins par les représentations de la Table iliaque, que l'on sait avoir été faite d'après son poëme. Dans la plupart de ces traditions, Énée s'embarque pour l'Hespérie; mais il reste un grand pas à franchir pour arriver à celle qui lui fait fonder une colonie dans le Latium. Toutefois, le fait d'une colonie troyenne au bord du Tibre ne devait pas trop surprendre les Grecs contemporains de Thucydide, puisque cet auteur considère comme Troyens les Élymiens de Sicile. Un siècle plus tard, Apollonius de Gela nomma *Romus*, fils d'Énée et de Lavinie. Timée disait avoir appris des Laviniens que dans le sanctuaire de leur temple on conservait les images des dieux de Troie : dès lors la croyance à une colonie troyenne devint générale parmi les Grecs, et ce fut à Rome une opinion nationale. Quand le sénat intervint auprès des Étoliens en faveur des Acarnaniens, il dit que, seuls de tous les Grecs, ils n'ont pris aucune part à la guerre contre les Troyens, ancêtres des Romains; la même origine est indiquée dans une lettre du sénat à Séleucus; tout d'ailleurs prouve que cette légende doit être regardée comme indigène dans le Latium.

de la ville; on vit un loup apporter dans sa gueule du bois sec pour l'entretenir, et un aigle animer la flamme du mouvemeut de ses ailes; mais il vint aussi un renard qui trempa sa queue dans l'eau pour éteindre l'incendie. On éleva sur la place publique de Lavinium les statues des trois animaux employés par le Destin. Turnus courut demander du secours à Mézence, roi étrusque de Cære; on se battit au bord du Numicius. Turnus périt; mais les Latins, commandés par Énée, prirent la fuite. Énée se précipita dans le fleuve, et son âme, libre des misères humaines, fut enlevée au ciel. On l'adora sous le titre de *Jupiter indiges;* les consuls et les pontifes lui offraient annuellement un sacrifice sur ce rivage. [DE GOLBÉRY, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Philostrate, *Her.*, 13 — Xénophon, *De Venat.*, I. — Hygin, *Fab.*, 115-254. — Denys d'Halicarnasse, *Rom. Archæol.*, I, 46, 48. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. I. — Fiedler, *De Erroribus Æneæ ad Phœnicum colonias pertinentibus;* Wesel, 1827, in-4°. — Uschold, *Geschichte des Trojanischen Krieges*; Stuttgard, 1836. — Hartung, *Geschichte der Relig. der Römer.* — R.-H. Klausen *Æneas und die Penaten.*

* **ÉNÉE**, Juif qui pendant la guerre contre les Romains avait embrassé leur parti, ainsi que Flavius Josèphe le rapporte. L'an 70 de l'ère chrétienne il faisait partie de l'armée romaine qui assiégeait Jérusalem; et sur la demande de Titus, il se rendit en parlementaire auprès de Castor et des autres Juifs qui défendaient la tour du nord, et qui, pour gagner du temps, faisaient semblant de vouloir se rendre; mais lorsqu'il arriva au pied de la tour, ils lancèrent sur lui une grosse pierre qui faillit le tuer. Al. BONNEAU.

Fl. Josèphe, *Bell. Jud.*, liv. V, ch. 23.

ÉNÉE, prélat et théologien français, mort le 27 décembre 870. Il était notaire ou secrétaire de Charles le Chauve. Sa probité et son mérite le firent estimer de tous. *Quis enim*, écrit Loup de Ferrières, *vel leviter tetigit palatium, cui labor Æneæ non innotuit, et fervor in divinis rebus non apparuit?* En 853, à la mort d'Ercanrad, évêque de Paris, il fut élu pour remplacer le défunt. Aussitôt Wenilon, évêque de Sens, convoqua un concile à Paris (*Concil. Parisiense X*) pour l'ordination du nouveau prélat. Saint Prudence de Troyes, ne pouvant s'y trouver, y envoya quatre articles condamnant Pélage et ses sectateurs; et il fallut au préalable qu'Énée souscrivît à ces articles. Enée assista le 14 juin 859 au concile de Savonnières près de Toul (*Concil. Tullense I, apud Saponarias*), en 861 à celui de Pitres-sur-Seine, près Rouen (*Concil. Pistense I*), en 862 à celui de Soissons (*Concil. Suessionense I*), et en 864 au second tenu à Pitres (*Concil. Pistense II*), le 18 août 866 à celui de Soissons (*Concil. Suessionense II*), le 25 octobre 867 à celui de Troyes (*Concil. Tricassinum*). Nicolas I[er] ayant écrit aux évêques de France de venger l'Église d'Occident des reproches que lui adressaient les évêques grecs, Énée fut chargé de ce soin. Il fit à la même époque la translation du corps de saint Maur au monastère des Fossés, et porta les reliques sur ses épaules. Il se trouva le 24 avril 869 au concile de Verberie (*Concil. Vermeriense*), en août 869 à celui de Pitres (*Concil. Pistense III*); enfin, en mai 870 à celui d'Attigny (*Concil. Attiniacum*). On sait qu'à cette époque les conciles délibéraient autant des affaires d'État que de celles de l'Église. Énée rendit dans cette assemblée de grands services à Charles le Chauve, auprès duquel il suppléait souvent Louis, abbé de Saint-Denis, grand-chancelier du palais. On a d'Énée un livre contre Photius et les erreurs des Grecs. Ce livre est imprimé dans le tome VII du *Spicilége* de dom Luc D'Achery et dans le tome VIII de la *Collection générale des Conciles* de Labbe et Cossart. L'auteur y réduit tous les reproches des Grecs à sept objections, et explique à sa manière les points de dissidence entre les Grecs et les Latins. Ces points sont : la procession du Saint-Esprit comme procédant du Père et du Fils; le célibat des ministres de l'Église, le jeûne du samedi et l'abstinence de certaines viandes pendant le carême; la primauté du Pape; les diacres élevés à l'épiscopat sans recevoir la prêtrise. Ce traité montre qu'Énée était bon canoniste; mais il réussit mal à défendre sa cause : son livre manque d'ordre et de méthode; ce n'est, à vrai dire, qu'un tissu de citations. — On a encore d'Énée une *lettre* adressée à Hincmar, archevêque de Reims, et une *charte*, souvent imprimée, par laquelle il donne à perpétuité au monastère des Fossés une prébende de son église.

Loup de Ferrières, *Epistolæ*, 98, 99. — Sirmond, *Concilia antiqua Galliæ*, II, 656. — Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedic.*, lib. XXXIV, n[os] 80 et 96. — Dubois, *Historia Ecclesiæ Parisiensis*, lib. VII, cap. VII, n° 5. — *Histoire littéraire de la France*, V, 386.

ÉNÉE SYLVIUS. *Voyez* PIE II.

ÉNÉE LE TACTICIEN. *Voyez* ÆNEAS.

ÉNÉE DE STYMPHALE. *Voyez* ÆNEAS.

ÉNÉE DE GAZA. *Voyez* ÆNEAS.

ÉNÉE. *Voyez* ARETAS III.

ENEMANN (*Michel*), orientaliste et voyageur suédois, né à Enköping, en 1676, mort en 1714. Il étudia à Upsal en 1692, et plus tard à Greifswald. En 1707 il fut secrétaire du consistoire de campagne (*Feld-Consistorium*) de Charles XII qu'il accompagna à Bender; et en 1709 il fut prédicateur de l'ambassade de Suède; en 1711 il visita, aux frais du roi, l'Asie occidentale et l'Égypte, puis il revint en Europe, et parcourut la Hongrie. A son retour, Charles XII le nomma professeur de langues orientales à Upsal; mais Enemann mourut bientôt après. On a de lui : *De Salute infantum sine baptismo decedentium, christianorum ac gentilium;* Greifswald, 1706, in-4°; — *Orientaliska Resebeskrifning* (Relation d'un voyage en Orient); Upsal, 1740, ouvrage posthume.

Gioerwell, *Swenska Biblioth.*, I. — Gezelius, *Biog. Lexik.*

ENFANT (L'). *Voyez* LENFANT.

* **ENFANTIN** (*Barthélemy-Prosper*, dit *le Père*), né à Paris, en 1796. Son père était banquier, et jouissait d'une considération méritée. Après avoir, avec succès, fini ses premières études, il entra à l'École Polytechnique sur la fin de 1812. En 1814 il fut du nombre des élèves qui allèrent opposer à l'invasion ennemie, sur les buttes Montmartre et Saint-Chaumont, une résistance patriotique; il fut aussi l'un de ceux pour qui l'École se trouva à jamais fermée, parce qu'ils avaient osé, dans leur jeune enthousiasme, soutenir avec dévouement une cause perdue. Il songea donc à se créer une autre carrière. D'abord commis-voyageur en Russie, il entra à son retour chez un banquier, et dans la suite il passa, avec 5,000 fr. d'appointements, à la direction de la Caisse hypothécaire. Sur la fin de 1825, Olinde Rodrigues, l'un de ses amis et le disciple bien aimé de Saint-Simon (*voy.* ce nom), conduisit Enfantin auprès de ce philosophe mourant; ensemble ils reçurent ses dernières paroles. Jeunes, ardents et persuadés tous deux que la doctrine de Saint-Simon était l'avenir de l'humanité, ils acceptèrent la mission de la faire connaître, et se hâtèrent d'organiser les moyens de propagation. Dans ce but, ils se constituèrent gérants d'une société en commandite pour la publication du *Producteur*, et dès lors M. Enfantin commença à publier dans ce journal des articles d'économie politique, où il développait avec foi les pensées de Saint-Simon. Longtemps les travaux des deux disciples furent silencieux et passèrent inaperçus; puis quelques hommes vinrent, un à un, se grouper autour d'eux. Sur la fin de 1828 les saint-simoniens eurent des réunions publiques; des salles s'ouvrirent aux professeurs de la nouvelle doctrine; des curieux, des esprits ardents s'y rendirent, et il y eut alors des enseignements publics, non-seulement à Paris, mais dans plusieurs villes de France. Sur ces entrefaites 1830 arriva, et les saint-simoniens se montrèrent au grand jour; leurs affiches excitèrent l'attention au milieu de tous les placards qui couvrirent alors les murs de Paris. M. Enfantin s'était associé à Bazard (*voy.* ce nom), et Olinde Rodrigues, au nom de Saint-Simon, les avait proclamés l'un et l'autre les *pères suprêmes*. M. Enfantin n'avait point pris part jusque là à la vie politique; son collègue, au contraire, avait été l'un des acteurs les plus influents et les plus dévoués de toutes les conspirations libérales sous la Restauration: de là une diversité de tendances qui sépara toujours l'association saint-simonienne en deux camps et amena à la fin la rupture. En effet, chacun des deux chefs tira des ouvrages et de la pensée du maître, selon sa propre individualité, les conséquences qui allaient à chacun, et auxquelles Saint-Simon n'avait peut-être pas songé. Dans ce partage des idées fondamentales de sa doctrine, Bazard, qui avait été en France l'organisateur du carbonarisme, saisit le côté politique, tandis que M. Enfantin s'appliqua surtout à y découvrir ce qui regardait l'individu et les rapports d'homme à homme. L'état des relations intimes l'avait toujours vivement préoccupé, ou plutôt il n'avait jamais vu la vie que là; tout ce qu'il y avait donc dans la doctrine du maître de sentimental, de sympathique avec cette tendance naturelle de son esprit, il l'embrassa de cœur. Toute la morale pour lui consistait à *respecter* toutes les individualités, à les *comprendre* et à les *harmoniser*. Tandis que Bazard organisait, gouvernait, M. Enfantin se contentait d'inspirer de l'affection; Bazard était révéré dans la nouvelle école, Enfantin y était aimé: c'était lui qui adoucissait les amours-propres blessés et relevait les courages abattus. Bazard, homme politique et savant, agissait, discutait, fondait; Enfantin, prêtre et médecin à la fois, consolait, inspirait la foi; par lui la société avait un lien, et tout se faisait non parce qu'il l'ordonnait, mais parce qu'il savait le faire vouloir. C'était lui d'ailleurs qui créait le dogme: d'une école de théories sociales il fit une église. Dans plusieurs circonstances les deux *pères suprêmes* avaient eu d'assez vives discussions sur les relations des hommes et des femmes dans le mariage. La mobilité des affections, qui rendent souvent le mariage une tyrannie, pour les femmes surtout, porta M. Enfantin à y chercher un remède.

M. Enfantin établissait deux espèces de caractères parmi les hommes: ceux qui s'attachent dans leurs relations par la possession, et ceux qui se détachent fatigués de cet état; il posa en principe qu'il y avait des affections constantes et des natures constantes, des affections mobiles et des natures mobiles; partant il distinguait tous les caractères en superficiels et en profonds: ceux qui, ne voyant que les formes, glissent légèrement sur les choses, sont beaux, brillants, rieurs, aimables, constituent la classe des caractères superficiels; et ceux qui, au contraire, tenant peu de compte des avantages extérieurs, n'accordent d'attention qu'à l'essence des choses, forment la classe des caractères profonds (1). Puis il essaya de formuler une loi des relations dans lesquelles devraient vivre ces divers caractères entre eux, et à l'égard les uns des autres ces êtres de natures si opposées. Alors, frappé de la richesse de développement que, selon lui, présentait cette vue sur l'humanité, il proclama la nécessité de reconnaître et de satisfaire les natures mobiles: il déclara donc que les affections devaient être entièrement libres, n'admettant pour maintenir l'équilibre et l'ordre social que l'intervention du prêtre, du confesseur, lui remettant plein pouvoir sur l'âme et le corps

(1) Deux types moraux et dramatiques bien connus servaient à l'expression de cette pensée: *Othello* pour les natures constantes, et *don Juan* pour les natures mobiles.

kritische Nachrichten und Anmerkungen ueber die Lage der nördlichen Gegenden von Asien und Amerika; Mittau et Leipzig, 1772, gr. in-4°. Il le publia encore à Bâle, en 1777, sous le titre de *Nouvel Essai* (*Neuer Versuch*, etc.); — *Anmerkungen ueber den Theil von Cap. Cooks Reise-Relation hinsichtlich der Meerenge zwischen Asia und Amerika* (Remarques sur la partie de la relation du capitaine Cook relative au bras de mer qui sépare l'Asie de l'Amérique); 1780, in-8°; — *Mémoire sur la Navigation dans la mer du Nord depuis le* 63e *degré de latitude vers le pôle, et depuis le* 10e *au* 100e *degré de longitude; avec une nouvelle carte de cette étendue;* Berne, 1779, in-4°; — enfin, des articles dans le *Journal helvétique*.

Hirsching, *Historisch-literarisches Handbuch.*

ENGEL (*Jean-Jacques*), auteur dramatique allemand, né à Parchim (Mecklembourg), le 11 septembre 1741, mort dans la même ville, le 28 juin 1802. Il commença ses études à Rostock, en 1753, et en 1762 il alla les achever à Butzow. Il suivit d'abord la carrière ecclésiastique, et obtint quelques succès dans la prédication; mais il abandonna bientôt la théologie pour la philosophie et les mathématiques, qu'il étudia sous Tetens. En 1764 il habita Leipzig, où il se fit recevoir docteur, en 1769. La même année il écrivit et fit représenter un petit drame *Der dankbare Sohn* (Le Fils reconnaissant), qui eut un grand succès. Engel se rendit ensuite à Gotha, où il publia son *Der Philosoph für die Welt* (Le Philosophe du Monde), et fut nommé, en 1775, professeur à Berlin. Il y publia, de 1780 à 1783, *Methode die Vernunftlehre aus den Dialogen des Platon zu entwickeln* (Méthode de développer la Logique d'après les Dialogues de Platon) et *Ueber die verschiednen Dichtungsarten* (Sur les différents genres de Poésie). En 1787 il fut élu membre de l'Académie des Sciences, et quelque temps après fut chargé, avec Ramler, de la direction du nouveau théâtre allemand à Berlin. Sa gestion ne fut pas heureuse : son caractère brusque et irritable lui créa beaucoup d'ennemis, tandis que sa nonchalance naturelle lui faisait négliger les devoirs de sa place. Il dut donner sa démission en 1793, et après avoir mis au jour son ouvrage intitulé *Ideen zu einer Mimik* (Idées sur la Mimique), il se retira dans sa ville natale, où il se consacra à l'étude. Ce fut alors qu'il écrivit son *Fürstenspiegel* (Miroir des Princes), résumé des leçons morales et politiques qu'il avait données au prince royal de Prusse; et *Lorenz Stark*, roman de mœurs plein de simplicité et d'intérêt. En 1798, Frédéric-Guillaume III accorda à son ancien professeur une pension, dont celui-ci ne profita pas longtemps, car il succomba à un excès d'embonpoint. « La paresse naturelle d'Engel, dit M. Henri Paris, l'empêchait de produire beaucoup; se lassant bientôt d'un ouvrage commencé, corrigeant d'ailleurs avec beaucoup de soin, il gâta parfois ses premières inspirations, et il travaillait avec beaucoup de difficulté. Il n'aimait point les vers, et il n'avait réellement pas assez d'imagination pour mériter le nom de poëte : c'était un penseur plein de sagacité, un critique d'un tact exquis; prenant part à tous les travaux de l'intelligence, il sut éveiller l'émulation autour de lui et encourager puissamment les lettres. Son testament même en fait foi. N'ayant jamais été marié, il légua ses ouvrages à ses amis, et le produit de son mobilier aux élèves les plus pauvres et en même temps les plus studieux du collége où il avait été professeur. » Sa mort retarda la publication de ses œuvres, qui parurent plus tard, par les soins de Nicolaï, et sous le titre de *Sæmmtliche Schriften;* Berlin, 1801-1806. Engel avait été l'un des collaborateurs de l'*Allgemeine deutsche Bibliothek* et de la *Bibliothek der schœnen Wissenschaften.* Parmi ses pièces de théâtre on doit citer : *Der Edelknabe* (Le Page), *Die Apotheke* (La Pharmacie), qui eurent un succès mérité. Ses autres ouvrages dramatiques, tels que *Stratonice*, *Titus*, *Un jour de Noce*, *Le Diamant*, etc., sont oubliés ou restés inédits.

Henri Paris, dans l'*Enc. des G. du M.*

ENGEL (*Karl-Christian*), auteur dramatique allemand, frère du précédent, né à Parchim (Mecklembourg-Schwerin), le 12 août 1752, mort à Schwerin, le 4 janvier 1801. Engel fut d'abord médecin; mais, séduit par la position que son frère, Jean-Jacques, occupait dans la littérature allemande, il voulut marcher sur ses traces, et donna au théâtre quelques comédies : *Biondetta*, *L'Anniversaire*, *L'Erreur*, qui n'obtinrent que des succès passagers. Il fut plus heureux dans un autre genre : une brochure métaphysique intitulée, *Nous nous reverrons*, parue en 1787, se répandit rapidement dans toute l'Allemagne. Engel est encore l'auteur de quelques poésies détachées. H. Malot.

Joerdens, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaïsten.* Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopædie.* — H. Döring, *Galerie deutscher Dichter und Prosaïsten.* — *Biog. des Contemporains.*

* **ENGELBERGE OU ENGELBERDE**, impératrice d'Allemagne, morte en 890. Elle était fille d'un duc de Spolette, selon les uns, ou, selon d'autres, d'Erico, duc des Suèves. Elle épousa, en 856, Louis II, empereur d'Allemagne. Engelberge ne tarda pas à prendre un grand empire sur l'esprit de son époux, tant par sa beauté que par son esprit; mais elle ne sut pas assez ménager l'amour-propre et l'intérêt des courtisans de Louis II. Bientôt une ligue redoutable se forma contre elle : le comte d'Anhalt et le comte de Mansfeld l'accusèrent d'entretenir des relations adultères, et donnèrent une apparence de réalité à leur accusation. L'empereur aimait trop sa femme pour ne pas être jaloux. Il ajouta foi aux dénonciations qui lui étaient faites, et ne laissa à Engelberge d'autre

moyen de se justifier que de passer par les épreuves du feu ou de l'eau, que la superstition avait mises en usage et que l'autorité ecclésiastique consacrait. Elle pouvait être néanmoins dispensée de toute épreuve si un chevalier se présentait pour la défendre et triomphait de ses accusateurs. Boson, comte d'Arles, accepta cette responsabilité : il fit publier un cartel de défi contre les accusateurs de l'impératrice, deux jours avant l'époque fixée pour l'épreuve. La cour impériale était alors à Augsbourg. Boson s'y rendit en véritable chevalier errant, accompagné seulement d'un écuyer et d'un valet, et renouvela personnellement son défi. L'empereur exigea que les dénonciateurs comparussent en champ clos. Boson les terrassa l'un après l'autre, et les força, l'épée sur la gorge, à rétracter leur accusation. Le marquis d'Halberstadt, ayant pris le parti de ces deux jeunes seigneurs, fut moins heureux qu'eux : il eut le cou rompu dans la joute.

Boson, vainqueur de tous les accusateurs de l'impératrice, voulut demeurer inconnu et retourner dans ses États ; mais Louis II le fit suivre, et ayant appris son nom, il lui envoya une couronne de roi et lui donna sa fille Hermengarde en mariage. Selon les chroniqueurs, Engelberge ne fut pas étrangère à ces témoignages de reconnaissance. En 869 elle réussit à réconcilier Lothaire, roi (1) de Lorraine, et le pape Adrien II. Elle obtint du souverain pontife qu'il chantât en personne la messe devant Lothaire, et qu'il lui offrît lui-même la communion. La cérémonie se fit solennellement. La plupart des seigneurs de la suite de Lothaire communièrent avec lui : « Chacun, disent les chroniqueurs, mourut par un jugement divin avant le premier jour de l'année suivante ; il y en eut un très-petit nombre qui évitèrent de prendre la communion, et qui réussirent ainsi à se soustraire à la mort » (*voy.* LOTHAIRE). Engelberge, par son orgueil et son avarice, avait blessé Adelgise, duc de Bénévent ; en 872, Louis II, ayant été secourir ce seigneur contre les Sarrasins de Bari, fut victime de la haine que sa femme inspirait. Adelgise s'empara de l'empereur, et le retint prisonnier quarante jours. Après la mise en liberté de son mari, Engelberge demanda une entrevue à ses oncles, Charles le Chauve et Louis le Germanique, afin de déterminer les droits de son époux ; Louis le Germanique eut à Trente une conférence avec elle, et consentit à lui restituer une partie de l'héritage de Lothaire que Charles le Chauve lui avait cédée. Charles se plaignit de cette restitution, comme si son frère en se montrant juste pour son neveu froissait ses propres intérêts. Craignant de se laisser séduire à son tour, il refusa le rendez-vous qu'Engelberge lui avait assigné à Saint-Maurice. Louis II mourut le 12 août 875. Engelberge, devenue veuve et restée sans enfant mâle, convoqua aussitôt une diète à Pavie pour choisir un souverain qui maintînt l'Italie indépendante. Ses vues furent mal comprises, et la couronne fut offerte à la fois à Charles le Chauve et à Louis le Germanique. Il s'ensuivit une guerre entre les deux frères. Engelberge réussit néanmoins à faire agrandir le patrimoine de son gendre Boson, qui prit le titre de roi d'Arles. Elle se retira ensuite dans un couvent en Italie. Charles le Chauve ayant, en 880, envahi le pays, craignit l'influence et les intrigues de l'impératrice ; il la tira de sa retraite, et l'envoya prisonnière en Allemagne, où elle mourut, après avoir vainement employé l'intervention du pape Jean VIII pour être renvoyée à Rome.

(1) Lothaire était alors excommunié pour entretenir un commerce adultère avec Valdrade.

Annales sancti Bertiniani, 103. — Muratori, *Antiquit. Ital.*, I, 50. — Bulteau, *Annales Francisc.* — Sismondi *Histoire des Français*, III, 157.

ENGELBERT (Saint), cinquante-troisième archevêque de Cologne, assassiné près de Schwelm, le 7 novembre 1225. Il était fils d'Engilbert Ier, comte de Berg (1), et de Marguerite de Gueldre. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il obtint rapidement la prévôté de l'église métropolitaine de Cologne, ainsi que celles des collégiales de Saint-Severin et de Saint-Georges dans la même ville. D'après son historien Césaire d'Heisterbach, « Engelbert ne faisait pas un très-bon usage des revenus de ses bénéfices, et se laissait prendre souvent aux filets du démon » ; cependant, il eut le bon esprit de refuser l'évêché de Munster, s'excusant sur sa jeunesse et son incapacité. En 1215, Thierry de Heinsberg, archevêque de Cologne, ayant été déposé pour avoir soutenu le parti d'Othon de Saxe, après que cet empereur eut encouru les anathèmes du pape Innocent III, Engelbert, qui s'était déclaré pour Frédéric II, fut choisi par la cour de Rome et confirmé dans la diète de Nuremberg, le 1er mai 1216. Mais il n'obtint du pape Honorius III le *pallium* qu'après avoir versé seize mille marcs dans le trésor du souverain pontife. Engelbert eut une vive querelle avec Waleran, marquis d'Arlon et comte de Luxembourg, à l'occasion d'un fort que ce prince avait bâti sur les terres du prélat. Engelbert ayant inutilement sommé Waleran de détruire cette forteresse, vint lui-même l'attaquer, et la rasa. Il n'en demeura pas là ; il entreprit de faire casser, pour cause de parenté, le mariage de Henri dit *le Grand* ou *le Blond*, fils de Waleran, avec Cunégonde, fille et héritière d'Adolphe V, comte de Berg, frère du prélat ; mais ce fut inutilement. Ces dissensions s'accrurent après la mort d'Adolphe V, arrivée devant Damiette, en 1218 ; l'empereur Frédéric II, craignant pour la tranquillité de l'Empire, chargea Henri II, dit *le Guerroyeur*, duc de Brabant et de Lothier, parent des parties belligérantes, de ménager entre elles un accommodement. Un

(1) Et non pas de *Berry*, ainsi qu'on le lit dans l'*Histoire littéraire de France*, t. XVIII, p. 198.

traité fut signé en août 1220. Par ce traité, Engelbert se réserva la jouissance du comté de Berg, pendant sa vie; après quoi le comté retournerait à Henri le Grand. Le prélat assurait en dédommagement une rente annuelle à son neveu. Engelbert avait également un différend avec Thierri V, comte de Clèves; ce différend, commencé en 1217, fut terminé à l'avantage de l'archevêque, en 1220. Vers cette époque, l'empereur Frédéric II lui confia la tutelle de son fils Henri, roi des Romains. Le 8 mai 1222, Engelbert couronna et sacra son élève à Aix-la-Chapelle; mais une trahison vint arrêter le cours de ses prospérités. Il avait pour cousin Frédéric, comte d'Ysembourg et chanoine de Cologne, lequel, abandonnant les ordres, prit l'épée, et se fit *advocatus* de l'abbaye de femmes d'Essen. Au lieu d'être le défenseur de ces religieuses, Frédéric exerça contre elles des violences que l'archevêque eut la faiblesse de tolérer. Obligé de les réprimer pour obéir aux injonctions de l'empereur et du pape Honorius III, Engelbert exhorta son cousin à mettre fin à ses désordres, lui offrant une forte pension s'il voulait se conduire avec sagesse, et le menaçant d'une répression vigoureuse s'il persistait dans ses excès. En novembre 1225, Frédéric accepta un rendez-vous à Soest (Westphalie). Engelbert fut averti de se défier de la prétendue résipiscence de son cousin, qui avec ses frères, les évêques de Munster et d'Osnabruck, complota sa perte. Cependant, il persista dans son voyage. Après un entretien, cordial en apparence, avec les trois frères, Engelbert se mit en route pour Schwelm, où il devait dédier une église; bientôt enveloppé par une troupe d'assassins sortant d'une embuscade, il expira percé de quarante-sept coups d'épée ou de poignard. Thierri V fut soupçonné d'avoir trempé dans ce meurtre; mais il se disculpa par l'ardeur avec laquelle il poursuivit Frédéric d'Ysembourg. Il entra dans ses terres, et les dévasta, punissant ainsi des vassaux innocents du crime de leur seigneur. Le corps d'Engelbert, après avoir été présenté au concile de Mayence et à la diète de l'Empire, fut enterré, le 23 février 1226, dans l'église métropolitaine de Cologne. Il s'y fit des miracles, qui déterminèrent, en 1618, Ferdinand de Bavière, alors archevêque de Cologne, à consacrer à son prédécesseur un office le jour de sa mort. Malgré les qualités qui distinguaient Engelbert, il ne fallut rien moins qu'une série de prodiges pour le faire classer au nombre des saints. Selon Césaire d'Heisterbach, « c'est même parce que la sainteté d'Engelbert n'avait pas été très-éclatante pendant sa vie, qu'il a fallu qu'elle fût manifestée par des miracles après sa mort ». Les réviseurs du Martyrologe y ont inséré son nom, par ce motif « qu'il n'aurait pas fait difficulté de souffrir le martyre pour défendre la liberté ecclésiastique et pour obéir à l'Église romaine ». Il est bon de faire remarquer néanmoins qu'Engelbert, malgré son dévouement présumé pour le saint-siége, n'a jamais été solennellement canonisé.

Césaire d'Heisterbach, *Vindex libertatis Ecclesiasticæ et martyr sanctus Engelbertus*; Cologne, 1618, in-4°. — Surius, *De Vitis Sanctorum*, 7 novembre. — Baillet, *Vies des Saints*, XI, 197 204. — Fleury, *Histoire ecclesiastique*, liv. LXXIX, n° 20. — *Hist. litt. de la France*, XVIII, 11 et 199. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

ENGELBERT, historien et théologien allemand, mort en 1331. Il fut élu, en 1297, abbé d'un couvent de Bénédictins, à Admont (Styrie). Il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur divers sujets; voici les principaux : *De Ortu, progressu et fine Romani Imperii*: Gaspard Brusch a donné cet ouvrage avec son *Voyage en Bavière*, Bâle, 1553, in-8°; Joachim Cluten l'a réimprimé, Offenbach, 1610, in-8°; mais la meilleure édition est celle d'André Schott, dans la *Bibliotheca Patrum*; Cologne, 1622. L'auteur y prétend que la fin du monde devait suivre de près celle de l'Empire Romain; — *Panegyricus in coronationem Rodulphi Habspurgensis*, poëme héroïque, écrit en 1273 : Selon Fabricius, cet ouvrage serait complétement perdu; — *Epistola de studiis et scriptis suis* : elle est adressée à Ulric, scoliaste de Vienne, et imprimée dans les *Anecdota* du père Bernard Pez. Engelbert y parle de tous les écrits qu'il a composés; cette liste, qui comprend trente-sept ouvrages, se trouve dans Fabricius; — *De gratiis et virtutibus B. Mariæ, virginis*, en quatre parties, publiées dans le tome Ier des *Anecdota* de Bernard Pez; — *Tractatus super Passionem secundum Matthæum*, dans le tome VIII de la *Bibliotheca ascetica* du P. Pez; — *De Providentia Dei*; même recueil, tome VI; — *De libero Arbitrio*; dans les *Anecdota*, tome IV; — *De Statu Defunctorum*; dans la *Bibliotheca ascetica*, tome IX; — *Speculum Virtutum*, en deux parties; même recueil, tome III; — *De Causa longævitatis hominum ante diluvium*; dans les *Anecdota*, tome Ier; — *Expositio super Psalmum : Beati immaculati*; imprimée dans le *Codex diplomatico-historico-epistolaris*.

Cave, *Historia literaria Scriptorum ecclesiasticorum, sæculum scholasticum VI*. — Oudin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Fabricius, *Bibliotheca Mediæ et infimæ Latinitatis*, II, lib. V, 29 à 297. — (Trithème, *De Luminaribus Germaniæ*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiq.* (quatorzième siècle). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **ENGELBERT**, théologien français, vivait en 1250. Il était abbé de l'ordre de Cîteaux. On a de lui : *Vita Sanctæ Hedwigiæ*, publiée par Surius; — *Speculum Virtutum moralium*, etc.

Surius, *Vitæ Sanctorum*. — Henriquez, *Menolog. Cister*. — Charles de Visch, *Bibliotheca sacra*. — Le Mire, *Chronica Cister*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (treizième siècle). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **ENGELBRECHT** (*Chrétien*), graveur allemand, travaillait à Augsbourg au commencement du dix-huitième siècle. Il fut longtemps

sociétaire de Jean-André Pfeffet et signait Є. E. Les artistes ont travaillé, d'après Louis de Burnacini, une suite de trente-deux planches in-4º, publiées à Augsbourg, en 1725. On a fait d'Engelbrecht (CORNEILLE) un graveur du quinzième siècle, et on l'a confondu avec un maître anonyme. E. B.

Documents inédits.

* **ENGELBRECHT** (*Georges*), jurisconsulte allemand, né à Hildesheim, le 4 mars 1638, mort le 24 août 1705. Il étudia et fut reçu docteur à Helmstædt. Il voyagea ensuite en France et en Hollande, et fut successivement professeur de droit, *senior* de l'Académie et conseiller du prince de Brunswick. On a de lui : *Usus Juris Romani in Jure publico Romano-Germanico, hujusque variis controversiis decidendis;* Helmstædt, 1670, in-4°; — *De Clausulis Concessionum Principum;* Helmstædt, 1678, in-4°; — *Compendium Jurisprudentiæ secundum ordinem Digestorum;* Helmstædt, 1689, in-4°; — *Dissertationes ad Pandectas;* ibid., 1697, in-4°; — *Exercitationes ad instituta Justiniani;* 1709, in-4°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ENGELBRECHT (*Herman-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Greifswald, le 15 juin 1709, mort vers 1750 ou 1760. Il étudia à Greifswald et à Halle, devint docteur en droit, syndic de la faculté des jurisconsultes, professeur titulaire de jurisprudence, assesseur, enfin vice-président à Wismar. On a de lui : *Diss. epist. de Meritis Pomeranorum in Jurisprudentiam naturalem;* Greifswald; — Lettres sur l'état des sciences en Suède; dans *Le Pour et le Contre* de l'abbé Bévost — *Programma de Nomothesia Theodoræ imperatricis ;* ibid., 1736, in-4º; — *Disputatio de exemptione rerum principum a vectigali;* ibid., 1736, in-4°; — *Delineatio status Pomeraniæ Sueticæ;* ibid., 1741, in-4°; — *Selectiores Consultationes Collegii Ictorum Gryphiswald.;* Stralsund, 1741, in-fol.; — *Disputatio de eo quod est superioritatis territorialis in jure Lubeccensi;* Greifswald, 1742, in-4°; — *Disputatio de juribus ordinis equestris in Pomerania Suetica et Rugia;* ibid., 1742, in-4°; — *Disputatio de Steura imperiali ordinaria;* ibid., 1744, in-4°; — *Observationes selectiores forenses;* Wismar, 1748-1750, in-4°.

Weidlich, *Jetztleb. Jurist.*

ENGELBRECHT (*Jean*), visionnaire allemand, né à Brunswick, en 1599, mort dans la même ville, en février 1642. Fils d'un tailleur, il fut lui-même drapier. Mais de bonne heure il s'occupa du salut de son âme bien plus que de sa profession. Atteint d'une grave maladie en 1622, il tomba dans une sorte d'hallucination à la suite de laquelle il acquit, dit-on, la certitude qu'il aurait la vie éternelle. Il abandonna alors son état, et s'occupa du salut des autres comme il avait fait pour lui-même. Mais il eut peu d'auditeurs : le mécontentement qu'il en éprouva fut tel, qu'il en perdit, dit-on, quelque temps la voix. En 1624, il vint dans le Holstein, visita Hambourg en 1639, puis Wedel, où il s'était rendu, à ce qu'il disait, dans la compagnie d'un ange qui lui aurait dévoilé l'avenir. Toutes ces choses merveilleuses, il les racontait trop souvent à des incrédules; en preuve de ce qu'il avançait, il se laissa enfermer dans la maison de correction de Hambourg pendant trois semaines, dont il en passa deux sans boire ni manger. Dans la dernière semaine il consentit à prendre un peu d'eau, qui se changea en vin dans sa bouche. Hambourg persista dans son incrédulité, et le prétendu prophète, qui injuriait les autorités locales, fut chassé de la ville, d'où il revint mourir à Brunswick. Il fit imprimer le récit de ses visions; il a été publié en 1658, sous ce titre : *Wunderreicher Bindebrief, darinne Hans Engelbrechts Leben beschrieben wird* (Lettre où se trouve décrite la vie de Jean Engelbrecht).

Moller, *Cimbr. litt.*

* **ENGELBRECHT** (*Jean-Brandane*), jurisconsulte allemand, né à Greifswald, le 17 mai 1717, mort le 8 juillet 1765. Il étudia dans sa ville natale et à Helmstædt, fut reçu docteur en 1741, syndic de l'université et adjoint à la faculté des juristes en 1742, enfin professeur titulaire en 1758. On a de lui : *Disputatio de successione filiarum nobilium in feudis Pomeraniæ;* Greifswald, 1741, in-4º; — *Disputatio de mutuo conjugum concursu ad solvendum æs alienum ab alterutro ante nuptias conflatum;* ibid., 1741, in-4°; — *Introductio in notitiam juris feudorum Pomeraniæ Sueticæ;* ibid., 1744, in-4°.

Weidlich, *Jetztleb Jurist.*

ENGELBRECHTSEN. *Voy.* ENGHELBRECHTSEN (*Cornille*).

ENGELBREKT, ENGELBRECHTSEN, ou **ENGELBERT**, révolutionnaire suédois, assassiné à Gœksholm, en 1436. De famille noble, il passa sa jeunesse dans la société des grands. Chargé de porter au roi Erik les plaintes des Dalécarliens opprimés, il se rendit en Danemark, et y demanda justice de la tyrannie des gouverneurs. Il engagea sa vie comme garantie de la vérité de ses griefs. Une instruction eut lieu : les plaintes se trouvèrent fondées; mais il n'y eut d'autres réparations que des remontrances présentées par le sénat. Le gouverneur de la Dalécarlie Bö Jonsson, à qui l'on imputait d'avoir poussé la tyrannie jusqu'à atteler des femmes enceintes à des voitures chargées de foin, eut le crédit de se faire maintenir. Engelbrekt vint de nouveau exposer à Erik les doléances de sa province; le roi lui défendit de reparaître devant lui. « Je reviendrai encore une fois, » répondit Engelbrekt; et il tint parole. Il marcha à la tête de ses compatriotes contre Westeras, où se tenait le gouverneur. Le sénat ménagea un accommodement; mais le jour de la Saint-Jean 1434 la Dalécarlie se souleva. Engelbrekt se mit à la tête

des insurgés, dont les paysans de l'Upland grossirent les rangs. La noblesse du Westmanland prit également parti pour eux. En s'avançant vers le sud, Engelbrekt rencontra à Vadstena le sénat, qu'il força à signer le rétablissement des anciennes libertés du pays. Il divisa ensuite son armée en trois corps, et continua de s'avancer vers le midi, entraînant partout les populations. Bourgs et châteaux tombaient en son pouvoir. Tout ce qui appartenait au roi fut pillé; on respecta les propriétés particulières. Telle fut la rapidité des succès d'Engelbrekt qu'avant la fin de l'année l'armée des paysans pouvait rentrer dans ses foyers. Au commencement de l'année 1435, la diète réunie à Arboga conféra la régence à Engelbrekt. Les grands, se rapprochant alors du roi Erik, tentèrent de produire une diversion; mais Engelbrekt et Charles Canutsson ou Knutsson s'emparèrent de la capitale. Le dernier eut les suffrages des seigneurs pour la régence, qu'il dut ensuite partager avec Engelbrekt. Celui-ci marcha contre les nouveaux intendants danois, et s'avança vers les frontières du Danemark. Il reprit le Halland; mais affaibli par la maladie, il retourna à Orebro. Dans le voisinage de cette ville demeurait un partisan du roi Erik, Bengt Stensson, de la famille de Nattoch-Dag. Cet homme s'était posé en ennemi d'Engelbrekt. Après un semblant de réconciliation, Bengt, accompagné de son fils Mans Bengtsson, attira Engelbrekt dans un piége, sous prétexte d'entrevue. Mans demanda avec colère s'il n'y avait plus dans le royaume d'endroit où l'on fût en sûreté contre Engelbrekt. Sur la reponse de ce dernier qu'il ne soupçonnait pas qu'ils fussent ennemis, Mans lui lança sa hache à la tête. Sa victime voulut se défendre. L'assassin le frappa alors à la tête et au cou, et le laissa sans vie sur le sol. Engelbrekt fut enterré par les paysans dans l'église de Mallosa. Ce qui accuse Charles Canutsson, son compétiteur, c'est qu'il ne permit pas de rechercher le meurtrier. Ainsi finit un homme qui eût pu être le libérateur de son pays.

Geyer, *Hist. de la Suède.*

***ENGELEN** (*Guillaume* VAN), en latin AB ANGELIS, théologien hollandais, né à Bois-le-Duc, le 1er septembre 1583, mort à Louvain, le 3 février 1649. Il commença ses études dans sa ville natale, et les acheva au collége du Porc, à Louvain, sous Nicolas Rausin, Joachim Follega et Jean Malderus. En 1606 il enseigna au Porc le grec et la philosophie, reçut les ordres en 1607, et en 1614 fut nommé chanoine de Saint-Pierre et professeur de morale. En 1616 il fut élu président du collége de Viglius, et reçu docteur en théologie le 11 octobre de la même année. Il devint régent de cette faculté le 1er janvier 1621, et en 1625 lecteur en théologie à l'abbaye du Porc. Le 28 mai 1639 il remplaça Wiggers dans la chaire royale de théologie. En 1646 il devint président du collége du pape Adrien VI. En 1648 Engelen fut nommé à l'évêché de Ruremonde; mais il mourut sans avoir reçu ses bulles de Rome. Il avait pris pour devise *Angelis suis Deus mandavit de te.* Son habileté dans la théologie dogmatique et scolastique lui avait acquis une grande considération. Il se montra adversaire rigoureux des doctrines de Jansenius, ce qui lui attira l'amitié des papes Urbain VIII et Innocent X. On a de lui : *Den Deckmantel des catholycke naems afgeruckt van de leere, die de calvinsche Predicanten poogens' Hertogenbosch in te voeren*, etc. (La Doctrine que les ministres calvinistes s'efforcent d'introduire dans Bois-le-Duc, dépouillée du manteau du nom catholique dont elle se couvre, ou Défense de l'ancienne créance catholique et apostolique contre les nouveautés de quatre prédicants hérétiques de cette ville); Louvain, 1630, in-12. Les quatre ministres attaqués par Engelen étaient Gisbert Voët, Godefroi Udemans, Henri Van Swalmen et Samuel Everwyn; — *Relation des troubles excités à Louvain par l'impression de l'*Augustinus *de Jansenius ;* 1641. Elle fut réimprimée dans le *Disquisitio historico-theologica* de Monbron; Cologne, 1692, in-12; — *Declaratio sive Protestatio octo theologorum et professorum Lovaniensium ;* Louvain, 18 juin 1642; imprimée dans la *Disquisitio*, et suivie d'une lettre au nonce Antonio Bichi. Dans cette protestation Engelen et sept de ses collègues déclaraient qu'ils ne consentaient pas à surseoir à l'exécution du bref d'Urbain VIII, ainsi que l'avait décidé l'université de Louvain.

Ant. Cave, *Oratio funebris in parentalibus Guill. ab Angelis ;* Louvain, 1649, in-4°. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 861. — Oudenhoven, *Beschryvinge der stadt en Meyerye van s'Hertogenbossche*, 142-643. — *Archives de Louvain et du chapitre de Saint-Pierre.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, V, 386.

ENGELGRAVE (*Jean-Baptiste*), théologien belge, né à Anvers, en 1601, mort dans la même ville, le 3 mai 1658. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1619, assista à la neuvième congrégation générale de la Société, à Rome, fut recteur du collége de Bruges, deux fois provincial de Flandre et enfin supérieur de la maison professe d'Anvers. On a de lui : *Meditationes in omnes Dominicas et Festa totius anni ;* Anvers, 1658, in-4°; — *Dominicales et Festivales ;* Cologne, 1659, 4 vol. in-4°.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, 411. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, III, 273.

ENGELGRAVE (*Henri*), théologien belge, frère du précédent, né à Anvers, en 1610, mort dans la même ville, le 8 mars 1670. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1628. Il fut successivement régent, puis préfet des basses classes, dirigea pendant quinze ans la *sodalité* des mariages et plusieurs couvents de religieuses, et fut recteur des colléges d'Oudenarde, de Cassel et de Bruges. L'étendue de son savoir le fit surnommer *Magasin de sciences.* On a de lui :

Cœleste Pantheon, sive cœlum novum in festa et gesta sanctorum totius anni, morali doctrina varie illustratum; Cologne, 1647, in-folio; 1658, 2 vol. in-4°; Amsterdam, 1658, 2 vol. in-8°; — *Lux Evangelica, sub velum sacrorum emblematum recondita*, etc.; deux parties, Anvers, 1648; 1651-1652, 2 vol. in-4°, gravures; 1655, in-8°; 1657, in-fol.; Cologne, 1659 et 1690, in-4°. Cet ouvrage, quoique mis à l'index à Rome, le 27 juillet 1686, a été réimprimé plusieurs fois depuis; — *Cœleste Empyreum in festa per annum et in omnes ordinum patriarchas, et particulares tutelares;* Cologne, 1668 et 1669, in-fol. et in-4°, avec fig.; Amsterdam, 1668 et 1669, in-8°; — *Meditatien ofte soete bemerkingen op het bitter lyden Christi;* Anvers, 1670, in-8°; — *Divum domus facta et virtutes Jesu-Christi, B. Mariæ, Apostolorum, Martyrum, Confessorum, Virginum*, etc.; Cologne, 1688, in-4°; Diverses pièces de poésie latine; in-4°; — *Commentaria in Evangelia Quadragesimæ;* cet ouvrage posthume se trouve dans les *Opera omnia Henrici Engelgrave, Societatis Jesu;* Cologne, 1725, in-4°.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, 411. Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littérair des Pays-Bas*, III, 274. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Augustin et Alois de Backer, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jesus*, 283.

ENGELGRAVE (*Assuérus*), prédicateur belge, frère des précédents (1), né à Anvers, mort le 21 juillet 1640. Il prit l'habit de dominicain à Anvers, et acquit une grande réputation en Brabant et en Flandre comme prédicateur. Il mourut à la fleur de l'âge. On a de lui : *Conciones variæ de tempore et de sanctis.*

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 522. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XII, 98.

* **ENGELHARD** (*Jean-Georges*), jurisconsulte allemand, né à Cronach, le 15 octobre 1740, mort en 1776. Il fut docteur en droit, conseiller à Wurtzbourg et à Bamberg. On a de lui : *Disputatio de Bonorum ecclesiasticorum dotalium Collectibilitate;* Bamberg, 1771, in-4°; — *De Præjudiciis summorum Imperii Tribunalium;* ibid., 1773, in-4°; — *Disputatio de Commissionibus in genere, et in specie imperialibus;* ibid., 1774, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

ENGELHARD (*Nicolas*), philosophe néerlandais, d'origine suisse, né à Berne, le 3 septembre 1696. On ignore l'époque où il mourut. Après avoir étudié dans sa ville natale, il se présenta, mais sans succès, à la chaire d'éloquence qui s'y trouvait vacante ainsi qu'à celle de Lausanne. Il quitta alors la Suisse, se rendit à Utrecht, et en 1723 il fut nommé professeur de philosophie à Duisbourg. En 1728 il alla remplacer Pierre de Crousaz dans la chaire de mathématiques à Groningue. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de genuina notione extensi ad mundum applicata;* Duisbourg, in-4°; — *De Pluralitate Orbium habitabilium;* ibid., in-4°; — *De Legibus Naturæ Newtonianis;* ibid., 1726, in-4°; — *De Usu Chemiæ in Physica;* ibid., 1728, in-4°; — *De extraordinaria suspensione mercurii in tubo Torricelli;* Groningue, 1730, in-4°; — *Institutiones Philosophiæ theoreticæ;* ibid., 1732; — *Feriæ æstivæ Grœninganæ*, I, sect. I-IV; ibid., 1733.

(1) Il eut un troisième frère, François Engelgrave, mort à Utrecht, en 1662. Il était dominicain, fut prieur du couvent de Louvain, et devint curé missionnaire à Utrecht.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ENGELHARD (*Regnier*), jurisconsulte allemand, né à Cassel, le 30 octobre 1717, mort le 6 décembre 1777. Il étudia à Marbourg, Iéna et Leipzig; et, après avoir rempli diverses fonctions administratives, il devint conseiller de guerre en 1755. On a de lui : *Specimen Juris Feudorum naturalis;* Leipzig, 1742, in-4°; — *Specimen Juris Militum, naturalis methodo scientifica conscriptum;* Francfort, 1754, in-4°; — *Versuch eines allgemeinen peinlichen Rechtes nach den Grundsætzen der Weltweisheit* (Essai d'un droit pénal commun d'après les principes de la philosophie); Leipzig, 1756, in-8°; — *Erdbeschreibung des Hessischen Landes* (Description du pays de Hesse); Cassel, 1778, 2 vol. in-8°.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

* **ENGELHARD** (*Valentin*), mathématicien allemand, né à Gotha, le 5 mars 1516. Il étudia à Wittemberg. En 1562 il reçut le titre de mathématicien du margrave de Brandebourg. On a de lui : *Quadrans Planisphærii, nobilissimum instrumentum;* Wittemberg, 1559; — *De Mundo et Tempore;* Erfurt, 1652, in-4°; — *Speculum Astronomiæ.*

Tenzel, Suppl. III, *Ad Sagitt. Hist. Gothan.*

ENGELHARDT (*Charles-Auguste*), littérateur allemand, né à Dresde, le 4 février 1768, mort en 1834. Il étudia à Wittemberg, fut employé à la bibliothèque de sa ville natale en 1805, et devint archiviste à la chancellerie de la guerre en 1811. En 1831 il fut nommé secrétaire du ministère au même département. On a de lui : *Malerische Wanderungen durch Sachsen* (Promenades pittoresques à travers la Saxe); Leipzig, 1794; — *Der neue Kinderfreund* (Le nouvel Ami des Enfants); Leipzig, 1797-1814, 12 vol.; — une continuation de l'*Erdbeschreibung Sachsens* (Géographie de la Saxe), de Merckel; 1798, t. VI[e] et VII[e]; — *Tägliche Denkwürdigkeiten aus der Saechs. Geschichte* (Éphémérides de l'histoire de Saxe); — *Erzaehlungen* (Histoires); Dresde, 1824, 2 vol., publiés d'abord dans les journaux, sous le pseudonyme de *Richard Qoos;* — *Gedichte* (Poésies); Dresde, 1820-1823, 3 vol., également publiés d'abord de la même manière; — *Biographie des Porzellanerfinders Boettger* (Biographie de Boettger, auteur de l'Invention de la porcelaine); Leipzig,

1837, œuvre posthume, publiée par Auguste-Maurice Engelhardt.

Conversat.-Lexikon.

* **ENGELHARDT** (*Jean-Georges-Veit*), théologien allemand, né à Neustadt, le 12 novembre 1791. Il étudia au gymnase de Baireuth et à l'université d'Erlangen, où il eut pour professeurs Bertholdt, Ammon et Vogel. Après avoir été précepteur particulier pendant quelques années, il devint diacre à Erlangen en 1816, docteur en théologie en 1820, professeur agrégé en 1821, professeur titulaire en 1822, puis directeur du séminaire et conseiller ecclésiastique en 1837. Après quelques voyages en Suède, en Angleterre et en France, et un séjour assez prolongé en Italie, il revint à Erlangen, qu'il ne quitta plus. Ses principaux ouvrages sont : *Uebersetzung der Schriften des Dionysius Areopagita* (Traduction des écrits de Denys l'Aréopagite); 1823; — *Kirschengeschichtlichen Abhandlungen* (Dissertations sur l'histoire ecclésiastique); Erlangen, 1832; — *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel d'Histoire ecclésiastique); Erlangen, 1839, 2 vol.; — *Auslegung des speculativen Theils des Evangeliums Johannis durch einen deutschen mystischen Theologen* (Interprétation de la partie mystique de l'Évangile de saint Jean par un théologien mystique allemand); Erlangen, 1839.

Conversations-Lexikon.

ENGELHARDT (*Daniel*). *Voy.* ANGELOCRATOR.

ENGELMANN (*Godefroy*), l'un des inventeurs de la lithographie, né à Mulhouse, le 17 août 1788, mort le 25 avril 1839. Dès l'âge de dix-sept ans, il fut envoyé à La Rochelle pour étudier le commerce, chez un ami de son père. Engelmann montra peu d'aptitude pour la carrière commerciale, et préféra cultiver les arts. Il suivit alors les conseils du peintre Regnault, puis revint, en 1808, dans sa ville natale, où il se maria à la fille d'un des principaux fabricants d'indiennes de Mulhouse. Il entra chez son beau-père comme dessinateur; mais les désastres de 1813, en ruinant sa famille, le laissèrent sans ressources. Ce fut alors que par l'entremise d'Édouard Kœchlin, son ami, il eut connaissance des essais lithographiques qui se faisaient en Allemagne. Engelmann comprit rapidement tout le parti que l'on pouvait tirer de ce nouveau procédé d'impression, et fit en 1814 un voyage à Munich, où il étudia dans les ateliers de Stuntz les procédés alors en usage. A son retour (1815), il monta une imprimerie à Mulhouse; et dès le 20 octobre il adressa à la Société d'Encouragement un rapport sur son art, accompagné du produit de ses presses. L'année suivante il transporta ses presses à Paris, et y fonda le premier établissement lithographique important. Depuis 1796 la lithographie, ou plutôt quelques principes qui plus tard amenèrent la vraie lithographie avaient été découverts à Munich, par Aloys Sennefelder (*voy.* ce nom), et avant Engelmann le comte de Lasteyrie, Manlich, Thierch et plusieurs autres artistes avaient fait connaître en France des procédés lithographiques; mais jusqu'à lui ni dans l'un ni dans l'autre pays on n'avait obtenu des résultats utiles et pratiques. D'ailleurs, le mystère qui entourait la nature de l'encre et du crayon, l'ignorance du principe sur lequel reposait l'invention, l'inquiétude qu'inspirait aux dessinateurs la disparition complète de leur œuvre sous une préparation chimique dont ils s'expliquaient mal les effets, la défectuosité des premiers résultats, l'empâtement ou la pâleur des épreuves, le bris des pierres ou leur mauvaise qualité, étaient autant d'obstacles, qui décourageaient artistes et amateurs. A la suite de nombreux essais et de perfectionnements importants, Engelmann surmonta ces difficultés; Vernet, Girodet, Géricault, Isabey, Charlet, Bellanger, Michalon, Bonington, Deveria, Villeneuve, etc., lui prêtèrent le concours de leur brillant crayon, et bientôt les belles estampes qu'il publia lui attirèrent les encouragements du gouvernement et les éloges de l'Institut. Engelmann inventa un procédé de lavis lithographique qui fut longtemps employé; il composa aussi des encres, des crayons, des papiers pour contre-épreuves; en un mot il remania complétement toute la partie mécanique de cet art, dont Sennefelder est l'inventeur. On lui doit également la *Chromolithographie*, procédé propre à l'impression en couleur, et qui de jour en jour acquiert plus d'importauce. Les expositions d'Engelmann au salon du Louvre lui avaient valu une médaille d'or. Il a publié : *Portefeuille géographique et ethnographique* (avec Berger); Paris, 1816 à 1823, 25 cahiers in-4°; — *Recueil d'essais lithographiques*; Paris, 1817, in-4°; — *Manuel du Dessinateur lithographe, ou description des meilleurs moyens à employer pour faire les dessins sur pierre dans tous les genres connus;* Paris, 1823, in-8°; seconde édition, suivie d'une *Instruction sur le nouveau procédé du lavis lithographique;* Paris, 1824, in-8°, avec 13 pl.; 3e édit., Paris et Mulhausen, 1830, id.; — *Traité théorique et pratique de Lithographie;* Paris, 1839-1840, in-4°, avec pl. et portr. Parmi les ouvrages les plus remarquables sortis des ateliers d'Engelmann, on cite les lithographies des *Lettres sur la Suisse*, par Raoul Rochette (1822); — *Un Mois à Venise*, par le comte de Forbin; — *Voyage au Levant*, par le même; — *Description historique et pittoresque du château de Chambord;* — *Antiquités de l'Alsace;* — *Cours d'Histoire naturelle*, par Oudard; 1824, in-4°; — *Cours de Dessin linéaire*, par Laurent; 1827, in-fol.; — *Voyage pittoresque dans le Brésil*, par Rugendas; — *Voyage pittoresque et militaire en Espagne*, par C. Langlois; 1826, etc. A. DE L.

Gabriel Peignot, *Essai historique sur la Lithographie.* — *Revue encyclopedique*, XXVII, 299. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

* **ENGELMODE** ou **ANGILMODE**, prélat et poëte français, vivait en 864. Il fut d'abord chanoine de Soissons, et fut nommé évêque lors de la déposition de Rothade II, en 861. Mais le pape Nicolas I[er] ayant, en 864, rétabli Rothade dans ses fonctions, Engelmode dut se retirer devant l'autorité papale. On a de lui un assez long poëme, en vers héroïques, à la louange de saint Pascase Radbert, abbé de Corbie, mort en 851. Les vers de ce poëme sont souvent durs et obscurs. Le P. Sirmond a fait imprimer cet ouvrage avec les écrits de Radbert; Paris, 1618, in-fol. : on le trouve aussi dans la *Bibliotheca Patrum* et dans les *Supplementa Conciliorum Galliæ*, du P. Pierre de La Lande.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*, lib. V, 304. — Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, VI, 152, n° 42. — Labbe et Cossart, *Concilia ad regionem*, etc., VIII, 791. — *Histoire littéraire de la France*, V, 329 et 330.

ENGELRAME. *Voy.* ENGUERRAN.

* **ENGELSPASCH - LARIVIÈRE**, géologue belge, né à Bruxelles, mort le 21 juillet 1831. Il prit une part active à la révolution de septembre 1830, et mourut d'apoplexie. On a de lui : *Notice sur le calcaire magnésien*; 1826; — *Description géognostique du Luxembourg*; — *Considérations sur les blocs erratiques des roches primordiales*; 1829; — *De la géognosie sous ses différents rapports* ; 1830.

Biographie des Belges.

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (*Jean*), hébraïsant suédois, né en 1699, mort à Lund, en 1777. Il fut évêque de Lund, et publia divers ouvrages de philologie, dont le principal est : *Grammatica Hebræa Biblica*; Lund, 1734, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (*Gustave* DE), chimiste suédois, fils du précédent, né le 1[er] août 1738, à Lund, mort le 12 août 1815. Admis au collége des mines à Stockholm, en 1756, il fit de rapides progrès, sous la direction du savant conseiller Brandt, qui avait alors l'intendance du laboratoire chimique. La minéralogie et la chimie lui devinrent des sciences familières, où il eut pour maître A.-J. Cronstedt, célèbre minéralogiste, qui lui conserva la plus grande amitié. En 1758, Engelstroëm fut choisi par le collége des mines pour aller prendre connaissance d'une mine d'or qu'on avait signalée à Edelfors, dans le Smaland. Deux ans après il fit, aux frais de l'État, deux voyages aux mines de Norvège. Nommé essayeur en 1764, il se rendit à Londres, où il publia en anglais un traité *Sur l'utilité du chalumeau dans la minéralogie*. Puis il visita la Hollande et la Prusse, où il obtint l'accueil le plus honorable. De retour en Suède, il fut nommé, en 1768, gardien des monnaies, et six ans après assesseur au collége des mines. Enfin, l'année 1781 le vit élire conseiller à ce même collége. Il se démit de cette charge en 1794, et se retira à la campagne, où il mourut. Son incontestable mérite l'avait fait nommer membre de l'Académie des Sciences de Stockholm. Deux fois il fut élu président de cette société savante. Outre l'ouvrage que nous avons indiqué plus haut, Engelstroëm en a publié plusieurs autres, qui ont pour titres : *Laboratorium chemicum*; — *Guide des Voyageurs aux carrières et mines de Suède*; — une traduction en anglais du *Système du Règne minéral*, par Cronstedt; — *Description d'un fourneau chimique*; — *Essais sur un alcali minéral originaire de Chine, nommé kien*, etc. On trouve ces deux derniers écrits et plusieurs autres dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm*. CH—P—C.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm. — *Biographie universelle et port. des Contemporains.* — *Documents particuliers.*

ENGELSTROËM ou **ENGESTROEM** (*Laurent*, comte D'), homme d'État suédois, frère du précédent, né le 24 décembre 1751, à Stockholm, mort à Yunkovitz (Pologne), le 19 avril 1826. Après avoir fait ses études de collége, il fut admis à la chancellerie royale de Suède le 27 novembre 1770, et quelques mois plus tard nommé copiste aux archives du royaume. En 1773 il reçut sa nomination de second secrétaire au bureau des ministres, aujourd'hui cabinet des affaires étrangères. Ce fut là surtout que se développèrent les talents diplomatiques d'Engelstroëm; trois ans après il était premier secrétaire. En 1776 le roi l'envoya à Vienne avec le titre de chargé d'affaires, et il conserva ce poste jusqu'en 1788. A cette époque, il se rendit à Varsovie comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Rappelé dans sa patrie, où ses services pouvaient être plus utiles, il fut, en 1792, honoré des fonctions de chancelier de la cour et de membre du comité général du roi, de ceux des finances et de la Poméranie. Il ne conserva qu'un an ces fonctions, qu'il avait remplies avec zèle et intelligence, fut nommé en 1793 ministre à Londres, refusa deux ans après l'ambassade d'Autriche, et se rendit le 26 avril 1798 à la cour de Berlin, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il remplit ces fonctions avec talent, et se distingua dans les différentes affaires diplomatiques dont il fut chargé. Il demanda son rappel pour se reposer de ses fatigues; mais au moment de partir pour un voyage à l'étranger, les affaires de son pays le forcèrent de rentrer au service de l'État et d'accepter la charge de président de la chancellerie, le 16 mai 1809. Le 16 juin 1810 il fut nommé chancelier de l'université de Lund, emploi qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Engelstroëm avait reçu, en témoignage d'estime, des décorations et des honneurs de toutes les cours où il avait paru. Sa patrie, qu'il avait noblement servie, ne l'oublia pas. Nommé chevalier le 28 avril 1790, baron le 29 juin 1809, il fut créé comte le 28 janvier 1813. Fatigué de ses travaux si assidus, le comte d'Engelstroëm se démit en 1824 de toutes

ses fonctions publiques, quitta la Suède, et alla goûter quelque repos dans sa propriété de Yunkovitz, où il mourut. Pour consacrer la mémoire de sa fille Euphémie, il avait fondé à Stockholm un asile pour les catholiques pauvres. Il fit don de sa bibliothèque à la ville de Stockholm, par une des clauses de son testament. CH—P—C.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — Adrien Balbi, *Abrégé de Géographie.*

* **ENGELSÜSS** (*Georges*), historien et théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Historia Exercituum*, de 1630 à 1635; Francfort, 1648, in-8°; — *Kurze Beschreibung von Zug und Verrichtung der Schwedischen Armee* (Courte description de la marche et des travaux de l'armée suédoise), de 1633 à 1646; ibid., 1648, in-8°; — *Weimarischer Feldzug Herzog Bernhards von* 1633 *bis* 1648 (Campagne du duc Bernard de Weimar de 1633 à 1648); ibid., 1648, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ENGELVIN** (*Joseph-Marie-Louis*), écrivain ascétique français, né le 26 janvier 1795, à Rochefort (Puy-de-Dôme). Simple prêtre à Clermont, il partit en septembre 1851, pour Jérusalem, où le 1er novembre de l'année suivante il prit l'habit de l'ordre de Saint-François, et revint en France, pour concourir à des fondations de son ordre. Il réside en ce moment au monastère de l'Ascension près Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), couvent appartenant à l'ordre des Frères Mineurs ou Franciscains de la stricte Observance, connus sous le nom de *Récollets*. On a du P. Engelvin plusieurs ouvrages : *Les Fleurs à Marie;* — *Le Voyant;* 1838; — *L'Ami des Peuples;* 1840, in-8° : c'est un exposé philosophique de la vraie morale chrétienne; — *Le Prêtre;* 1845 : tableau de l'idéal du bon prêtre, à propos de la vie de Mestre, ancien missionnaire d'Auvergne; — *De l'Esprit républicain;* 1848. CHAMPAGNAC.

Documents particuliers.

ENGENIO (*Cesare* CARACCIOLO D'), historien napolitain, vivait en 1623. Il était d'une noble famille; mais on ignore les détails de sa vie, et il n'est connu que par ses ouvrages, qui sont : *Breve Descrizione del Regno di Napoli;* Naples, 1618, in-8°; réimprimé depuis avec des additions de don Giuseppe Mormile et d'Ottaviano Beltrano; Naples, 1648, in-4°; — *La Napoli sacra;* Naples, 1624, in-4° : cet ouvrage est dédié à Ottavio Giraldi.

Biografia univers.., édit. de Venise.

* **ENGENTINUS** (*Philippe*), érudit allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa la poésie à Wittemberg. On a de lui : *Valerius Flaccus ex sua emendatione;* Strasbourg, 1575, in-8°; — *Commentarius in A. Persii Satyras; accedunt commentarii Valentini, Volsei et Foquetini;* Bâle, 1579, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ENGHEIN** (*François* D'), théologien belge, né à Bruxelles, en 1648, mort à Gand, le 9 novembre 1722. Il était fils de Guillaume d'Enghein, comte de Santa-Crux, et de Béatrix-Thérèse de Boischot. Il prit l'habit de dominicain à Gand, termina ses études à Louvain, où il fut reçu docteur en théologie le 21 janvier 1685, et professa successivement la philosophie et la théologie. Devenu régent des études de son ordre, il assista au chapitre général tenu à Rome en 1694, et après un assez long séjour auprès du pape Clément XI, il vint en 1703 reprendre ses fonctions à Louvain. En 1706, il refusa l'évêché d'Anvers, se retira à Gand, et y termina ses jours, dans l'étude. On a de lui : *Responsio historico-theologica ad Cleri Gallicani De potestate ecclesiastica Declarationem;* Cologne, 1685, in-8°; — *Auctoritas sedis apostolicæ pro S. Gregorio Papa VII, vindicata adversus R. P. F. Natalem Alexandrum, ord. FF. Prædicat., in sacra facultate Parisiensi doct. theolog.;* Cologne, 1689, in-8°. Le père Alexandre y répondit dans ses *Siècles XV et XVI;* — *Vindiciæ adversus avitum academicum;* Gand, in-8°; — *De Doctrina S. Thomæ ad gratiam efficacem;* Louvain, 1703, in-8°; — *Positio faciens satis insolitæ oppositioni contra constitutionem sedis apostolicæ unigenitus;* Gand, 1715, in-8°.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 798. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ENGHELBRECHTSEN (*Corneille*), peintre hollandais, né à Leyde, en 1468, mort dans la même ville, en 1533. Il suivit le genre de Jean Van Eyck, et est le premier peintre hollandais qui se soit servi de couleurs à l'huile; jusque là on n'avait fait usage que de la *détrempe* ou couleurs délayées avec de la colle ou de l'eau gommée. Enghelbrechtsen est considéré comme un des plus habiles maîtres de son époque. On connaît de lui deux beaux tableaux d'autel avec leurs volets : l'un représente *Le Sacrifice d'Abraham;* l'autre une *Descente de croix*, entourée de petits sujets exprimant *Les Douleurs de la Vierge*. Ces deux tableaux se voyaient dans l'église de Notre-Dame du Marais. On conservait dans le même endroit une peinture en détrempe représentant l'*Adoration des Rois*. L'ordonnance en est belle, les draperies riches et bien jetées. Le chef-d'œuvre d'Enghelbrechtsen est un tableau à deux volets qui était en 1604 à Utrecht, dans la galerie Van den Bogaert; ce tableau représentait l'*Agneau de l'Apocalypse* : une multitude de figures bien disposées, des physionomies nobles et gracieuses, un pinceau d'une grande délicatesse font apprécier le génie de l'artiste.

Carle Van Mander, *Het leven der moderne, oft dees-tytsche doorluchtighe Italianensche schilders.* — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, I, 14. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

* **ENGHELRAMS** (*Cornille*), peintre belge, né à Malines, en 1527, mort en 1583. Il est justement estimé comme peintre habile. Les tableaux que l'on possède de ce maître sont tous

à la détrempe; il ne paraît pas s'être servi d'autre procédé. Ses principaux ouvrages sont : dans l'église de Saint-Rombout à Malines, *Les Œuvres de la Miséricorde*, grande toile contenant une multitude de figures bien dessinées, bien caractérisées; — Dans l'église de Sainte-Catherine, à Hambourg, *La Conversion de saint Paul*, grande et savante composition. Enghelrams avait peint aussi *L'Histoire de David*, d'après les dessins de Lucas de Heere; de Vries en avait exécuté l'architecture et les ornements. Cette série de tableaux existait autrefois dans le château d'Anvers. On ignore ce qu'ils sont devenus. La plus grande partie des ouvrages d'Enghelrams se trouve en Allemagne.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*, I. 81. — *Biographie générale des Belges.*

ENGHIEN (*Louis-Antoine-Henri* DE BOURBON-CONDÉ, duc D'), né à Chantilly, le 2 août 1772, de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon (*voy.* CONDÉ), et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, fusillé à Vincennes, le 21 mars 1804. Il fit l'apprentissage de la guerre sous son grand-père, le prince de Condé, au camp de Saint-Omer, en 1788. Le 16 juillet de l'année suivante, il suivit ses parents à l'étranger. Placé par sa naissance au premier rang de l'émigration militaire, il fit la campagne de 1792, sous les ordres de son père. Il rejoignit ensuite le corps d'armée de Condé, et se signala particulièrement à l'attaque des lignes de Weissembourg et au combat de Bersheim. Après la bataille, il fit preuve d'une noble humanité en sauvant la vie des prisonniers français, que les émigrés voulaient fusiller par représailles. En 1794, il contracta avec la princesse de Rohan-Rochefort, une liaison que la mort interrompit. Il reçut en 1796 le commandement de l'avant-garde de l'armée de Condé, et se distingua dans les combats de Kehl, de la Schouter, d'Oberkamlach, de Schussenried, et à la défense du pont de Munich. En 1797, le corps de Condé, licencié par l'Autriche après le traité de Leoben, passa en Russie. Le duc d'Enghien y resta jusqu'en 1799; il revint alors faire la guerre à la république française, et, à la tête des dragons-royalistes, il protégea la retraite des Russes à Rosenheim. En 1801, à la suite du traité de Lunéville, le corps de Condé fut définitivement licencié. Forcé alors de déposer les armes, le duc d'Enghien alla habiter Ettenheim, ancienne résidence du cardinal de Rohan, située dans le duché de Bade, sur la rive droite du Rhin, à quatre lieues de Strasbourg. Il y vivait en simple particulier, avec Mlle de Rohan, cultivant des fleurs et prenant souvent le plaisir de la chasse. Cependant, il ne restait pas étranger à la politique. Il avait eu même, dit-on, l'imprudence de passer plusieurs fois le Rhin et de se rendre secrètement à Strasbourg pour s'y aboucher avec des agents de son parti. Informé de ce fait par des rapports fort exagérés, sinon tout à fait faux, le premier consul vit un grave danger pour son autorité et sa personne dans la présence du duc d'Enghien sur les frontières de la France. Regardant ce prince comme le complice de la conspiration dont les principaux chefs, Cadoudal, Pichegru, de Polignac, de Rivière, etc., venaient d'être saisis à Paris, il résolut de frapper un coup capable de terrifier le parti royaliste, et, sans s'inquiéter du droit des gens, il ordonna à Caulincourt et à Ordener de faire arrêter le duc d'Enghien à Ettenheim. Dans la nuit du 15 au 16 mars, la demeure du jeune prince fut investie par trois ou quatre cents soldats et gendarmes, qui s'emparèrent de sa personne, du chevalier Jacques, son secrétaire, et du baron de Grünstein. Les prisonniers furent conduits à Strasbourg et enfermés dans la citadelle. Le 18 mars l'ordre fut donné de conduire le duc d'Enghien à Paris. Arrivé le 20 à quatre heures du soir, près de la barrière de Pantin, le prince fut dirigé aussitôt sur Vincennes. Il y arriva vers le soir, fit un court repas, se coucha, quoiqu'il fût à peine huit heures, et s'endormit d'un profond sommeil. Le même jour, une commission militaire fut nommée par Murat, en vertu d'un arrêté des consuls, conçu en ces termes : « Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir pris les armes contre la France, et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, sera traduit devant une commission militaire. » On réveilla le duc d'Enghien à onze heures, et on le conduisit devant la commission militaire. Il ne fut pas admis à choisir un défenseur, et on ne lui en donna pas d'office; enfin, aucune des formalités prescrites par la loi ne fut observée. Les juges déclarèrent à l'unanimité le duc d'Enghien coupable d'avoir porté les armes contre la république française, d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français, etc., et le condamnèrent à la peine de mort. Malgré les lois qui permettent de se pourvoir en révision contre les jugements des commissions militaires, la condamnation fut exécutée sur-le-champ par des gendarmes d'élite. On fit descendre le prince dans la partie du fossé qui fait face au bois, et on le fusilla entre quatre et cinq heures du matin, aux premières lueurs du crépuscule. On le jeta ensuite tout habillé dans une fosse qu'on avait creusée dans la soirée. Ainsi périt, à l'âge de trente-deux ans, le dernier rejeton de la famille de Condé. En 1816, le prince de Condé et le duc de Bourbon firent exhumer ses restes, qui furent déposés dans la chapelle du château de Vincennes, et lui élevèrent un mausolée, œuvre du statuaire Bosio.

Moniteur universel, 21 et 22 mars 1804. — Firmas-Périès, *Notice historique sur Louis-Ant. duc d'Enghien;* Paris, 1814, in-8°. — Dupin, *Pièces judiciaires et historiques relatives au procès du duc d'Enghien, avec le journal de ce prince depuis l'instant de son arrestation. — Extrait des Mémoires de M. le duc de Rovigo,*

concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien; Paris, 1823, in-8°. Cet écrit donna lieu à un grand nombre de brochures, dont on trouvera la liste dans Quérard, *La France littéraire*, à l'article SAVARY. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV. — Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.

ENGILBERT. *Voyez* ANGILBERT.

* **ENGLAND** (*Jean*), théologien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *View of Arminianism;* Londres, 1708, in-8° ; — *Inquiry of the Moral of the Ancients;* ibid., 1735.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ENGLERT** (*M.-Jean-Guillaume*), théologien et astronome allemand, né le 10 décembre 1706. Il fut professeur de théologie et pasteur supérieur en 1764. On a de lui : *Dissertationes II de Methodo studii theologiæ juvenibus gymnasiasticis rite instituendi feliciterque tractandi;* Schweinfurt, 1751, in-4°; — *De Franconia in tenebris ethnicismi et in luce Christianismi, ubi quædam de Lollo, Franconiæ veteri de astro inserta sunt;* ibid., 1760; — *Programma invitatorium ad transitum Veneris per Solem die* 4 juin 1761 *adspiciendum, agens de palmariis ad astrognosiam subsidiis, in specie de astrodictico, facillime stellas cognoscendi medio;* ibid., 1761, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* **ENGLICH** (*Josie*), graveur anglais, mort en Surrey, vers 1718. Il imita la manière de Winzel-Hollar, et publia quantité d'œuvres, les unes signées *Josias Eng. fec.*; les autres avec une marque, sans désignation spéciale. Les gravures datées de 1654 qui lui sont attribuées pourraient bien être de son père, car il n'y a pas de probabilité qu'alors il ait déjà joui d'une réputation d'artiste. ÉMILE BÉGIN.

Documents inédits.

ENGRAMELLE (*Marie-Dominique-Joseph*), naturaliste et mécanicien français, né à Nedonchel (Artois), le 24 mars 1727, mort en 1781. Il était moine au couvent des Petits-Augustins (dit de la Reine-Marguerite) à Paris. La culture des sciences fut la principale occupation de sa vie; il se distingua surtout dans la mécanique, l'histoire naturelle et la musique. Laborde rapporte sur ce savant l'anecdote suivante, qui se serait passée selon lui en 1757, durant le séjour que le P. Engramelle fit en Lorraine, à la cour du roi de Pologne, Stanislas Leczinski : « Un virtuose italien avait exécuté devant le roi des pièces de clavecin qu'on avait fort admirées, mais qu'il n'avait voulu donner à personne. Baptiste, musicien du roi, en parla au P. Engramelle, qui engagea Baptiste à lui amener le claveciniste quelques jours après. Pendant cet intervalle, Engramelle plaça sous son clavecin un grand cylindre couvert de papier blanc, et recouvert de papier noirci à l'huile. Il fit un clavier de rapport dont les touches répondaient à celles du clavecin, en sorte que tout ce qu'on exécutait sur le clavecin se trouvait marqué sur le cylindre à l'aide du papier noirci. Ce cylindre était mis en mouvement par une manivelle placée à la pointe du clavecin, et porté sur des bois à vis, en sorte qu'il avançait un peu de côté à chaque tour, afin que les différentes marques ne pussent se confondre. Sa révolution totale était de quinze tours et durait environ trois quarts d'heure. Tout ce mécanisme fut masqué de la manière la plus adroite. Le claveciniste se rendit chez le père Engramelle au jour convenu, et il exécuta ses pièces. Dès qu'il fut sorti, le père Engramelle découvrit son cylindre, où il ne manquait pas une note. L'Italien étant revenu quelques jours après, on lui fit entendre une serinette qui répétait ses pièces, et imitait jusqu'aux agréments de son jeu. Sa surprise ne saurait se peindre; et il ne put s'empêcher d'applaudir lui-meme à un larcin fait d'une façon si ingénieuse. » Suivant Fétis, cette anecdote est peu vraisemblable ; ce biographe fait observer que le clavier ajouté aurait rendu celui du clavecin si lourd qu'on n'aurait pu le jouer que difficilement et que toute cette mécanique aurait fait assez de bruit pour avertir l'exécutant; que d'ailleurs une difficulté bien plus grande existait dans la mesure; la valeur des notes ne pouvant être représentée que par la distance perpendiculaire qui se trouvait entre les points (1), et cette distance étant le résultat de la rotation du cylindre, comment supposer que la main qui imprimait le mouvement à la manivelle ait agi assez régulièrement avec la mesure des pièces exécutées, pour que ces valeurs aient été fidèlement représentées ? Au surplus, Frecke en Allemagne et Unger en Angleterre avaient tenté de pareils essais, mais sans succès. Le P. Engramelle rendit des services plus sérieux à l'art musical. On a de lui : *La Tonotechnie, ou l'art de noter les cylindres et tout ce qui est susceptible de notage dans les instruments de concerts mécaniques;* Paris, 1775, in-8°. Ce livre est le premier qui donne les secrets de l'art du luthier. Dom Bedos de Celle lui a emprunté beaucoup pour le notage dans son *Art du Facteur d'Orgues;* — *Mémoire sur un instrument propre à donner la division géométrique des sons*, avril 1779. Cet instrument était de l'invention du P. Engramelle. Fétis le qualifie de « rêve inexécutable » ; — *Papillons d'Europe;* Paris, 1779-1793, 29 cahiers in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec 350 fig. dessinées et peintes d'après nature par Ernst. C'est une collection précieuse. — Le P. Engramelle a aussi publié quelques écrits sur les sourds-muets.

Laborde, *Essais sur la Musique*, II, 622. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Quérard, *La France littéraire.* — Brunet, *Manuel du Libraire.* — Chaudon et Delandine, *Nouv. Dict. hist.*

ENGRAND (*Henri*), instituteur français, né à Saint-Fiacre près Meaux, le 12 décembre 1753,

(1) Cette invention modifiée a été depuis appliquée avec succès à la réception des dépêches transmises par l'appareil électro-télégraphique Morse.

mort à Reims, le 10 octobre 1823. Il prit l'habit de bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur, et enseigna la rhétorique à Laon, puis la théologie et la philosophie à Saint-Nicaise de Reims. En 1789 il dirigea un pensionnat de demoiselles à Reims, et plus tard il fut nommé bibliothécaire de cette ville. On a de lui : *Leçons élémentaires sur la Mythologie*, suivies d'un *Traité sommaire de l'Apologue;* Reims, 1809, in-12 ; — *Leçons élémentaires sur l'histoire ancienne et l'histoire grecque ;* Reims, 1809, et 1813, in-12 ; — *Leçons élémentaires sur l'histoire romaine,* suivies d'un *Vocabulaire ;* ibid.; — *Leçons élémentaires sur l'histoire de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'en* 1817; Reims, 1809, 1821 et 1822, in-12; — *Principes de la Langue francaise, rappelés à leurs plus simples éléments*, suivis d'un *Traité des Tropes et des principales Figures oratoires ;* Reims, 1809 et 1813, in-12. Ces divers ouvrages ont été très-répandus.

Annuaire du département de la Marne, année 1824. — Quérard, *La France littéraire.*

ENGRATIE (Sainte) vivait à Saragosse en 304. Elle fut persécutée comme chrétienne sous les empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, et subit, au rapport de Prudence, d'affreuses tortures. Selon ce poëte chrétien, Engratie se plaisait « à raconter les divers supplices qui avaient couronné sa patience; comment on l'avait dépouillée d'une partie de sa chair; comment le fer des bourreaux y avait creusé de longs et profonds sillons; comment ces mêmes bourreaux lui avaient entre'ouvert le côté, et comme une de ses mamelles lui ayant été coupée, l'ouverture qui fut faite en cet endroit laissait voir à découvert les lieux les plus voisins du cœur. Nos yeux ont vu, continue le poëte, ô Engratie, une partie de votre foie encore attachée aux ongles de fer, qui l'avaient séparée du reste, et vous étiez tout ensemble et vivante et morte par une partie de vous-même ». Néanmoins Engratie « guérit avec le temps » ; et malgré ses horribles blessures, elle mourut dans un âge avancé. Ses reliques sont conservées à Saragosse, et l'Église l'honore le 16 avril.

Aurèle-Clément Prudence, *Peristephanon.* — Dom Ruynart, *Acta primorum Martyrum.* — Henschenius, *Acta Sanctorum.*—Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 218. — Baillet, *Vies des Saints*, I, 16 avril. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ENGUERRAND. *Voy.* INGELRAMNE, COUCY et MARIGNY.

* **ÉNIMIE** (Sainte), princesse française, vivait en 631. Elle était, selon quelques hagiographes, sœur ou fille du roi Dagobert Ier. Elle se retira vers 631 dans les montagnes du Gévaudan, près de la source du Tarn, et y fit bâtir un monastère double, pour des religieux de l'un et de l'autre sexe. Après avoir été consacrée par saint Ilare, évêque de Javoux (aujourd'hui Mende), Énimie prit le titre d'abbesse, et mourut dans le gouvernement de ses communautés, qui plus tard prirent le titre de prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît. On conservait dans ce prieuré les reliques de sainte Énimie, dont le nom est en vénération dans l'Albigeois et le Gévaudan.

Le P. Charles Le Cointe, *Genealogia Regum Francorum a Dagoberto* I, ann. 628, n° 11. — Dom Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, II, préface. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, p. 88 et 111. — Dom Vaissette, *Hist. générale du Languedoc*, I, liv. VII, 332.

ENJEDIM (*Georges*) ou **ENYEDIN**, théologien transylvain, né à Enyed, vers 1550, mort à Clausembourg, le 28 novembre 1597. Il prit son nom de sa ville natale, devint surintendant des églises unitaires de Transylvanie et régent du collége de Clausembourg. Il mourut encore jeune, mais arrivé déjà à un haut degré de réputation comme théologien dissident. On a de lui : *Explicationes locorum Scripturæ, Veteris et Novi Testamenti, ex quibus dogma Trinitatis stabiliri solet.* Il y a eu deux éditions de cet ouvrage : la première, imprimée en Transylvanie, in-4°, est très-rare, la plupart des exemplaires en ayant été brûlés; la seconde, Groningue, 1670, in-4°, est plus commune. Enjedim s'attache dans son livre à expliquer d'après la doctrine socinienne les passages de l'Écriture dont les catholiques se servent pour établir le mystère de la Trinité. Il se montre souvent très-subtil dans ses interprétations. On attribue sans preuves à Enjedim les ouvrages suivants : *De Divinitate Christi ; — Explicatio locorum catechesis Racoviensis ; — Præfatio in Novum Testamentum versionis Racovianæ.*

Sandius, *Bibliotheca anti-Trinitar.* — Richard Simon, *Hist. crit. des Commentateurs du Nouv. Test.*

ENKASTROËM. *Voyez* ANKASTROOM.

* **ENNATHE** (Sainte), née à Scytople (Palestine), martyrisée à Césarée, le 13 novembre 308. Elle habitait Césarée au moment de la persécution exercée contre les chrétiens. Elle portait la coiffure des vierges consacrées à Dieu; cette coiffure consistait en une petite mitre de couleur pourpre ou d'étoffe d'or. Selon Eusèbe, « un certain Maxys, officier légionnaire, brave de sa personne et d'une force d'athlète, mais méchant et généralement détesté, eut l'audace d'enlever cette sainte vierge de chez elle, de sa propre autorité, et après l'avoir dépouillée de tous ses habits, il la conduisit par toutes les rues de Césarée, lui ayant attaché au cou une corde avec laquelle il la traînait, la frappant sans discontinuer à grands coups d'étrivières. Ce fut en cet état qu'il la mena au gouverneur Firmilien, qui, applaudissant à l'inhumanité de Maxys, la justifia hautement, et condamna Ennathe à être brûlée vive, ce qui fut exécuté sur l'heure. » L'Église honore sainte Ennathe le 13 novembre.

Eusèbe, *Historia Martyrum Palæstinæ.* — Dom Ruynart, *Acta primorum Martyrum.* —Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 518. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 13 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **ENNEBEL** (*Louis*), théologien belge, né à

Louvain, en 1652, mort en 1720. Il acquit une grande réputation comme docteur en droit canonique, et s'il se trouva mêlé aux querelles religieuses de son temps, il n'intervint que pour calmer les esprits, contrairement aux habitudes générales des théologiens. L'université de Louvain, accusée d'hérésie, envoya Ennebel à Rome en 1695, pour la disculper. Le pape Innocent XII accorda à Ennebel deux brefs qui lavaient l'Académie de toute hétérodoxie et assoupirent pendant quelque temps les disputes. En 1700, les accusations s'étant reproduites, Ennebel se vit forcé de faire un nouveau voyage auprès du pape Clément XI, et obtint encore justice. On a de lui un recueil de thèses théologiques, publié en 1680 et condamné par le saint-siége en 1682.

Chaudon et Delandine, *Nouveau Dict. hist.*

ENNEMOND (Saint), vulgairement **CHAUMONT, CHAMONT** et quelquefois DAUFIN, assassiné près de Châlons-sur-Saône, le 28 septembre 657. Il était fils de Sigonius, préfet de Lyon, et d'une des plus illustres familles de la Gaule. Le roi des Francs, Clovis II, le choisit pour parrain de son fils aîné (depuis Clotaire III). Élu évêque de Lyon vers 653, il acheva les bâtiments de la maison de Saint-Pierre, et y établit une communauté de filles consacrées aux œuvres de charité. Clovis II étant mort, Ébroïn, maire du palais, qui craignait l'influence du prélat et ses liaisons avec saint Léger, évêque d'Autun, alors chef du parti bourguignon, résolut de s'en défaire, et l'accusa de trahison auprès de la régente Bathilde et de son fils Clotaire III. Ennemond se rendit à Paris pour se défendre, ou, suivant Godescard, il cherchait son salut dans la fuite, lorsqu'il fut arrêté près de Châlons-sur-Saône par une troupe de soldats neustriens, qui l'assassinèrent. La reine Bathilde partagea avec son ministre l'odieux de ce crime, dont Ébroïn paraît seul coupable. Le corps d'Ennemond fut rapporté à Lyon par les ecclésiastiques qui l'accompagnaient, et enterré dans l'église Saint-Pierre. On invoque ce saint contre l'épilepsie. Il y a une ville dans le Forez (Saint-Chamont) qui porte son nom. L'Église l'honore le 28 septembre.

Alban Butler, *Lives of the Fathers, Martyrs and other principal Saints.* — Godescard, *Vies des principaux Saints*, 28 septembre. — Baillet, *Vies des Saints.* — Dutens, *Clergé de France*, II.

* **ENNENKEL** (*Jean*), poëte allemand, vivait au treizième siècle. On manque de détails sur sa vie; il écrivit en vers une chronique, où il raconte l'histoire des princes de l'Autriche et de la Styrie jusqu'en 1246. Publiée pour la première fois par Megizer, à Linz, en 1616, réimprimée en 1740, cette chronique a été comprise dans le recueil de Rauch, *Scriptores Rerum Austriacarum;* 1793, in-4°, p. 233-380. G. B.

Rauch, *Script. Rer. Austr.*

ENNERY (*Michelet* D'), archéologue français, né à Metz, en 1709, mort à Paris, le 8 avril 1786. Il étudia chez les jésuites, vint quelque temps à Paris, et retourna à Metz, où il remplit les fonctions de trésorier de la ville. Mais, emporté par ses goûts pour la numismatique, il donna sa démission, parcourut l'Allemagne et l'Italie, et parvint à réunir une collection de vingt-deux mille médailles, dont vingt mille antiques. Plus tard D'Ennery se fixa à Paris, acheta une charge de secrétaire du roi, et ne s'occupa plus que d'augmenter son magnifique cabinet. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de Metz. D'Ennery mourut d'apoplexie, à soixante-dix-sept ans. Sa collection, vendue aux enchères, fut dispersée; le catalogue en a été imprimé; Paris, 1788, in-4°, avec fig. D'Ennery a publié et annoté un ouvrage posthume très-curieux d'Ancher Tobiezen-Duby, numismate suisse : cet ouvrage est intitulé : *Recueil général des pièces obsidoniales et de nécessité, gravées dans l'ordre chronologique des événements, avec l'explication des faits historiques qui ont donné lieu à leur fabrication,* suivi de pièces curieuses et intéressantes, sous le titre de *Récréations numismatiques;* Paris, 1786, in-4°, avec 31 planches.

Templum Metensium 188. — Dom Mangeart, *Histoire de Metz*, I, 54 et 153. — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

* **ENNERY** (*Victor-Thérèse* CHARPENTIER, comte D'), gouverneur général et colonisateur français, né à Paris, mort au Port-au-Prince (Saint-Domingue), le 12 décembre 1776. Il descendait d'une famille enrichie dans les finances; mais il préféra la carrière des armes, et entra dans les gardes françaises. Il acheta une charge de maréchal des logis des armées, et devint le conseil du prince de Condé durant la guerre de Sept Ans. D'Ennery fut nommé maréchal de camp en 1762 et lieutenant général en 1763. Le duc de Choiseul l'envoya en Amérique pour administrer les colonies françaises. Il y resta six années, et durant son gouvernement il ranima le commerce et l'industrie. Il fit défricher Sainte-Lucie, et ajouta cette île aux possessions françaises; il améliora dans les colonies le sort des esclaves, purifia l'air et seconda le sol par de nombreux canaux. Il fit élever aussi des monuments d'utilité publique, en même temps qu'il relevait ou complétait les moyens de défense. Il fit cesser les différends qui existaient entre les Anglais et les Français au sujet de plusieurs possessions en litige. La maladie força d'Ennery à revenir en France; cependant bientôt après, le 19 avril 1775, Louis XVI l'invita de retourner à Saint-Domingue pour fixer les limites des possessions françaises et espagnoles. D'Ennery réussit complétement dans sa mission, et passa le 29 février 1776 avec don Solano, commissaire espagnol, le traité de l'Atalaye, qui garantit aux Français la partie occidentale de l'île, embrassant deux cents lieues de côtes; mais il succomba quelques mois après, sous l'influence du climat brûlant des Antilles. Alfred DE LACAZE.

Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, I. — Boyer-Peyreleaux, *Les Antilles françaises.*

* **ENNERY** (*Adolphe-Philippe* D'), auteur

dramatique français, né à Paris, en juin 1812. Avant d'aborder le théâtre, il fut successivement clerc d'avoué, élève en peinture et journaliste. En 1834, il donna avec M. Cormon une petite pièce en un acte, *L'Idée du Mari,* qui eut un succès mérité. Cet heureux début fut suivi du *Pensionnat de Montereau*, du *Tour de faction*, etc.; mais ce fut seulement en 1841 que *La Grâce de Dieu* vint rendre son nom populaire. Ce drame-vaudeville, fait en collaboration avec M.E. Lemoine, eut plus de deux cents représentations à la Gaîté. On reconnaît à M. D'Ennery une grande entente de la scène, une habileté peu commune à conduire une intrigue, à préparer des coups de théâtre, à trouver des situations, à disposer et à cacher les *ficelles* dramatiques. Seul ou en collaboration, M. D'Ennery a fait représenter jusqu'à ce jour au moins deux cent cinquante pièces; voici les principales : — Drames : *Don César de Bazan;* — *La Dame de Saint-Tropez;* — *Marie-Jeanne* (où Mad. Dorval se montra si remarquable peu de temps avant sa mort); — *Les Bohémiens de Paris;* — *Les Sept Châteaux du Diable;* — *Le Marché de Londres;* — *La Bergère des Alpes;* — *Les Oiseaux de proie;* — vaudevilles : *La Nuit aux soufflets;* — *Le Capitaine Roquefinette;* — *L'Article 213;* — *Le Bal d'Enfants;* — opéras-comiques : *Gastibelza;* — *Si j'étais roi;* — *Le Muletier de Tolède.* M. D'Ennery est chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1849. H. Malot.

Renseignements particuliers. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *Litt. contemp.*

* **Ennetières** (1) (*Marie* D'), théologienne et poëte belge, née à Tournay, en 1500, vivait encore en 1539. Elle était fille de Jérôme D'Ennetières, seigneur de Wastines et de Flers, et de Marie Villain de La Boucharderie. Elle se maria, et plus tard se fit religieuse. Marie d'Ennetières se distingua par son savoir, mais surtout par son zèle pour la religion catholique. Parmi ses productions, on cite une *Epistre contre les Turcqz, Juifs, Infidèles, Faulx Chrestiens, Anabaptistes et Luthériens;* 1539, in-8° : cette épître est en vers français.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 89. — De Seur, *La ville de Lille illustrée*, 99 à 265. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 845. — Lambert Snoy, *Généalogies de Hainaut*, feuille 46. — Le Roux, *Recueil de la Noblesse du Hainaut*, 69. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. des Pays-Bas*, XVIII 200.

Ennetières (*Jean* D'), sieur de Beaumetz, littérateur flamand, petit-neveu de la précédente, né à Tournay, vers 1585, mort en 1650. Il laissa divers ouvrages, recherchés à cause de leur rareté plutôt que pour leur mérite. Le plus curieux de tous est un écrit en prose et en vers intitulé : *Le Chevalier sans reproches, Jacques de Laing*; Tournay, 1633 : c'est l'histoire d'un gentilhomme mort en 1453, et qui tient une place honorable dans les *Annales* des ducs de Bourgogne. Les autres productions de D'Ennetières sont : *Les Amours de Théagène et de Philoxène,* et autres poésies; Tournay, 1616 : recueil fort médiocre, réimprimé à Lille en 1620; — *Les quatre Baisers que l'âme dévote peut donner à son Dieu en ce monde;* Tournay, 1641 : ces quatre baisers, aux pieds, aux mains, à la bouche, au cœur, sont décrits en stances de quatre vers de huit syllabes; — *Sainte Aldégonde, comédie en cinq actes et en vers;* Tournay, 1645 : pièce singulière, dédiée à Louise de Lorraine, religieuse capucine; elle roule sur les extases de l'amour divin, exprimées dans un style trivial et bas. G. Brunet.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique,* t. I, p. 437. — P. Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne,* t. I, p. 274.

Ennius (*Quintus*), célèbre poëte latin, naquit l'an 514 de Rome (240 avant J.-C.), ou, suivant quelques autres, une année plus tard, à Rudies, en Calabre, sous le consulat de Mamilius Turrinus et de Valerius Falton, au moment où L. Andronicus, d'origine grecque, comme lui, venait de faire représenter sa première pièce. Il mourut en 585 (170 ans avant J.-C.). On a très-peu de détails sur sa vie, et sa jeunesse est restée tout à fait inconnue. Ce n'est que vers l'âge de trente-huit ans qu'on le retrouve en Sardaigne, prenant part à la seconde guerre Punique en qualité de centurion, sous les ordres de Cornelius Scipion. Il fut découvert dans cette île par Caton l'ancien, qui remplissait dans l'armée les fonctions de questeur : Ennius s'unit à lui de la plus étroite affection, lui donna les premières leçons de grec, et le suivit à son retour à Rome. Ainsi ce fut Porcius Caton, l'irréconciliable ennemi des Grecs, qui introduisit lui-même chez ses compatriotes leur plus grand partisan, l'homme que Suétone appelle *Semi-Græcus,* et qui devait contribuer plus que tout autre à populariser parmi les Romains l'influence de leur littérature et même la connaissance de leur langage. Ennius alla habiter sur le mont Aventin une modeste maison, que lui avait donnée son protecteur : il y vécut dans un état voisin de l'indigence, se contentant d'une seule servante, et se restreignant aux dépenses les plus indispensables. Il n'avait d'autre ressource que l'enseignement de la langue latine et de la grecque, qu'il connaissait toutes deux parfaitement, de même que la langue osque; ce qui lui faisait dire qu'il avait trois âmes (*tria corda habere*). Il se montra peu soucieux de la fortune; et Cicéron lui rend le témoignage qu'il supporta noblement la pauvreté, à tel point qu'il en semblait même heureux; sa gloire lui suffisait : tout entier aux lettres, il n'avait pas d'autre préoccupation que d'accroître chaque jour la brillante renommée qu'il s'était acquise de son vivant.

Toutefois, environ douze ans après son entrée à Rome, il quitta momentanément cette ville

(1) C'est à tort que La Croix du Maine la nomme *Marie Dentière.*

pour aller combattre en Ætolie, où son courage le fit distinguer du consul Fulvius Nobilior, dont il partagea le triomphe. Ce fut probablement par ses conseils que le général victorieux consacra aux Muses les dépouilles de l'ennemi : on reconnaît facilement dans un acte pareil, peu familier aux soldats, surtout aux soldats romains, l'inspiration d'un poëte.

Ennius était aussi brave que savant, aussi instruit dans l'art militaire que dans l'art poétique. Claudien et Silius Italicus ont chanté sa valeur et son habileté guerrière : ce n'est pas lui qui aurait jeté son bouclier pour fuir plus vite, ni surtout qui s'en serait vanté dans ses vers. Il avait un caractère aimable, honnête, franc, généreux, fidèle dans ses affections. On croit que c'est son propre portrait qu'il a tracé dans ces vers, conservés par Aulu-Gelle :

Ingenium cui nulla malum sententia suadet
Ut faceret facinus, levis, haud malu' doctu' fidelis,
Suavis homo, facundu', suo contentu', beatus,
Scitu' secunda loquens in tempore, commodu' verbum
Paucum, multa tenens, antiqua, sepulta vetustas
Quæ facit, et mores veteresque novosque tenentem;
Multorum veterum legum, divumque hominumque
Prudentem, qui multa loquier tacereve posset.

Ses qualités, aussi bien que ses talents et ses connaissances, presque merveilleuses pour son temps, lui valurent les plus glorieuses amitiés, entre autres, à part celle de Porcius Caton, qui mettait son estime au-dessus des honneurs du triomphe, celles de Fulvius Nobilior, qui le combla des témoignages de sa munificence, et du premier Africain, qui l'emmena avec lui à sa campagne de Literne, où ils vécurent tous deux dans la familiarité la plus intime. Ainsi Ennius n'avait pas épousé les haines de parti de Caton l'ancien : bien loin de partager ses passions contre l'aristocratie, il était devenu l'ami des principales familles patriciennes, dont il instruisait les enfants, et surtout de ce vainqueur de Zama que le rude et impitoyable censeur ne cessait de poursuivre de ses récriminations. Le fils de Fulvius Nobilior, qui aimait et cultivait les lettres comme son père, lui fit donner le droit de cité, qu'il avait bien mérité par son génie et par ses services, mais que Rome ne conférait alors qu'avec la plus parcimonieuse jalousie. Notre poëte, du reste, se croyait digne de cet honneur; car il eut toujours une très-haute opinion de lui, et il s'est peint plusieurs fois sous les couleurs les plus favorables. Il se prétendait issu des anciens rois de Messapie et même du sang de Neptune, par ce Messapus qu'a chanté Virgile. Il croyait que l'âme d'Homère revivait dans son corps, en vertu de la métempsycose, et que le génie du poëte grec revivait dans ses chants. Livius Andronicus ne comptait pas pour lui : il reléguait Névius parmi les Faunes, et se glorifiait de composer des vers capables d'émouvoir et d'enflammer les cœurs : « Personne avant moi, dit-il, n'avait franchi les rochers des Muses ; personne n'était soigneux des beautés du style. » Cette fierté, qui lui était commune avec la plupart des poëtes latins de la même époque, avec Névius, Pacuvius et Attius, se retrouve encore, quoiqu'à un degré inférieur, dans l'épitaphe qu'il avait faite d'avance pour son tombeau :

Aspicite, ô cives, senis Ennii imagini' formam;
Hic vestrûm pinxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit; cur? Volito vivu' per ora virûm.

Il paraît qu'Ennius, en dépit de toutes ses grandes qualités, se laissait aller aux excès du vin : « Le bonhomme, dit méchamment Horace, était toujours en train quand il chantait les combats. » Tourmenté par une goutte opiniâtre et accablé de vieillesse, il mourut d'une maladie articulaire, à l'âge de plus de soixante-dix ans, sous le consulat de Marcius Philippus et de Cn. Servilius Cœpion, peu de temps après avoir fait représenter sa tragédie de Thyeste. Il fut enseveli dans le tombeau des Scipions, à côté de son protecteur, qui était mort treize ans avant lui; et on lui dressa une statue de marbre sur ce monument. Ennius fut un poëte universel : on le trouve à l'origine de presque tous les grands genres de littérature chez les Romains; et il peut être considéré comme le père et le créateur de leur poésie. Grâce à sa longue carrière et à son activité infatigable, car à l'âge de soixante-sept ans il trouvait la force de compléter ses *Annales* par la composition du dernier livre, il avait laissé d'innombrables ouvrages, qui, à ce qu'on croit, existaient encore au treizième siècle. Malheureusement il n'en reste plus aujourd'hui que des fragments sans suite, en général fort courts, recueillis çà et là dans les anciens auteurs, surtout dans Cicéron, et plus encore dans les grammairiens, Aulu-Gelle, Macrobe, Nonius, etc. Ce sont des ruines dispersées, d'après lesquelles on a peine à deviner la forme de l'édifice, et qu'on ne peut pas même rapporter toujours sûrement à leur place primitive. Son style est rude ; sa langue n'est pas entièrement formée, et parfois elle semble bégayer encore. Le vers est souvent lourd, ralenti par des composés maladroits et des mots gigantesques, *Sesquipedalia verba*, plein d'assonances et d'allitérations puérilement recherchées, de licences, les déforment et en brisent le rhythme. Il avait cru à tort pouvoir transporter dans la langue latine, moins souple et moins docile, les libertés excessives de l'hexamètre grec. Bien loin toutefois de lui reprocher sévèrement ces défauts, qui sont moins à lui qu'à son époque, il faut penser, au contraire, qu'il trouva un dialecte encore barbare, sans ampleur, sans unité, sans règles fixes, et surtout une versification abandonnée à tous les caprices du mètre saturnien, le plus grossier et le plus insubordonné des mètres. Il ne parvint pas sans doute à débrouiller entièrement ce chaos; mais il y fit la lumière, tria les expressions, enrichit la langue, au témoignage d'Horace même, ce juge

partial et sévère des vieux écrivains, disciplina le rhythme, et sans parler des autres mètres qu'il a créés, il nous apprend lui-même qu'il fut le premier à faire de *longs vers*, c'est-à-dire des vers hexamètres. Il introduisit quelque harmonie dans la diversité de ces éléments confus, et parvint, en un mot, à rapprocher la langue latine de la perfection de la langue grecque, qu'il avait prise pour modèle. Aussi n'est-il pas si difficile à lire que sa date pourrait le faire croire, et offre-t-il assez peu de locutions tout à fait archaïques et surannées. Quoiqu'on ne puisse asseoir un jugement bien certain sur des données aussi incomplètes, on découvre néanmoins dans ses fragments de réelles qualités poétiques, de la force, de l'imagination, souvent de l'éclat, sinon de l'élégance, des figures frappantes et hardies, et des sentiments pathétiques. On y sent plus d'une fois l'inspiration héroïque d'un disciple d'Homère, d'un soldat, du favori de Scipion l'Africain. Mais sa muse est une muse presque toujours austère et entièrement romaine par son inspiration primitive, quoique grecque par l'imitation et les formes extérieures : elle a connu la beauté sans doute, mais elle a trop rarement sacrifié à la grâce, *plus belle encor que la beauté*. C'est là un point de ressemblance entre Ennius et Caton, qui représente à lui seul toute la prose de cette époque, comme Ennius en représente presque toute la poésie. Ces deux hommes, dont la vie du reste forme le plus parfait contraste, sont frères par l'esprit : tous deux ont à peu près les mêmes qualités, la même grandeur d'inspiration dans leurs œuvres, mais aussi ils sont tombés dans les mêmes erreurs et les mêmes défauts.

Ennius était en grande vénération dans l'antiquité : les Romains l'appelaient *noster Ennius*, avec une espèce de respect filial. Nombre de poëtes latins, et des plus grands, n'ont pas dédaigné de l'imiter, et même d'en copier quelques vers; voyez Lucrèce, et surtout Virgile, qui a trouvé plus d'une perle dans ce qu'il appelait trop dédaigneusement *le fumier d'Ennius*. Beaucoup d'auteurs ont parlé de lui, et presque tous avec admiration. Cicéron, qui le met au premier rang, est tout rempli de son souvenir; il aime à s'appuyer de son autorité, et cite à chaque instant ses vers. Lucrèce, Properce, Cornelius Nepos (si toutefois c'est lui, et non Æmilius Probus, qui est l'auteur de la Vie de Caton), Silius Italicus, Macrobe, Aulu-Gelle, Velleius Paterculus, etc., lui ont prodigué les plus grands éloges; Ovide lui promet un nom immortel; Quintilien le compare à ces grands bois, vénérables par leur antiquité et le respect religieux qu'ils inspirent; Vitruve va jusqu'à l'égaler aux dieux. Il resta toujours aux yeux des Romains le rival, l'égal même de Virgile; bien plus, il ne manqua pas de partisans exagérés, qui, comme l'empereur Adrien, le mettaient bien au-dessus du chantre de l'*Énéide*. Tout cela suffit amplement pour contrebalancer les critiques de Lucilius, les épigrammes d'Horace, les injurieuses attaques de quelques autres. En somme, ce fut un grand poëte, non pas toutefois un poëte de premier ordre, parce qu'il lui manqua cette faculté créatrice, cette indépendance d'esprit, cette puissance d'originalité qui seules font les rois de la poésie; et que, comme l'a dit Ovide, d'une manière un peu trop absolue pourtant, son art fut loin d'égaler son génie :

Ennius ingenio maximus, arte rudis.

En tête de ses ouvrages, il faut citer ses longues *Annales*, en dix-huit livres. Il avait chanté en vers héroïques l'histoire de Rome, depuis les amours de Mars et de Rhéa Sylvia, jusqu'à son époque. Mais en se condamnant avec trop de scrupule à suivre les faits dans leur ordre chronologique, il s'était réduit à ne faire en quelque sorte qu'une chronique en vers, au lieu d'un poëme, et s'était enlevé tout le mérite du plan et les beautés de la composition. Il s'attacha surtout à y célébrer dignement les exploits des Scipions et la gloire des familles patriciennes qui l'avaient protégé. C'était sur les événements contemporains, et en particulier sur la guerre contre Annibal, où il avait joué un rôle de témoin et d'acteur, qu'il s'était le plus longuement étendu. Quant à la première guerre Punique, il l'avait passée sous silence, parce qu'elle avait été chantée par Nevius. Il reste de cet ouvrage quelques fragments assez considérables et fort précieux, où se trahit souvent une évidente imitation d'Homère. Les *Annales*, qui flattaient l'orgueil patriotique des Romains, étaient en si grand prix parmi eux, qu'à certains jours fixes, à Rome et dans les provinces, on en faisait des lectures publiques en présence d'un grand concours de peuple. Il y avait même une classe d'hommes, nommés *Enniaṇistes*, qui se consacraient exclusivement à étudier, à commenter ses poésies, surtout ses *Annales*, comme avaient fait autrefois les rhapsodes pour le divin Mélésigène : cet usage subsistait encore au temps des Antonins. Puis viennent ses *Tragédies*, écrites généralement en iambiques trimètres, et sur le nombre desquelles on n'est pas entièrement d'accord : les savants varient de vingt à vingt-cinq environ, sans compter celles dont il ne reste plus de trace. Ce sont des œuvres directement imitées du grec, où il s'est appliqué surtout à reproduire Euripide, dont les beautés et les défauts même se rapprochaient plus du génie littéraire des Romains et se prêtaient mieux à une traduction plus ou moins déguisée; néanmoins, il fit aussi quelques emprunts à Eschyle, à Sophocle et à Aristarque. Quoiqu'en général il ait suivi de fort près ses modèles grecs, ce n'est pas sans s'être permis plus d'un changement et d'une correction, sans les avoir modifiés dans le sens romain, sans avoir fait un choix intelligent, et même, comme Térence un peu plus tard, mélangé différentes œuvres en une seule, ce qui lui donne parfois

dans son imitation même un caractère d'originalité propre. Les principales de ses tragédies sont *Achille*, *Andromaque*, *Hécube*, *Iphigénie*, *Médée*, *Télamon* et *Thyeste*. Il est remarquable que le poëte des *Annales* n'a pas fait une seule tragédie nationale : sans doute il ne se sentait pas asssez sûr de ses forces pour marcher sans guide sur la scène. Autant qu'on peut en juger aujourd'hui, les plus grands défauts de ces tragédies étaient une emphase toute romaine, surtout dans le mépris de la douleur, et l'expression de l'héroïsme, l'habitude inopportune des discussions philosophiques et l'abus des sentences, où Ennius s'égarait parfois jusqu'à la témérité. On connaît ses agressions satiriques, ou du moins celles de ses personnages, non-seulement contre les prêtres et les augures, mais encore contre la Providence. Sa tragédie de *Télamon* surtout était fameuse par la hardiesse de son scepticisme. Cicéron nous apprend que ces maximes hasardées étaient accueillies par les applaudissements du peuple. Néanmoins, malgré tous ces défauts, il eut l'âme, la chaleur, l'énergie, l'inspiration d'un poëte tragique ; et il fit faire à l'art de Livius Andronicus et de Nevius des progrès qui devaient se continuer après lui dans sa famille, par son neveu Pacuvius. Aussi, près d'un siècle et demi après, ses pièces étaient-elles encore jouées par Antiphon et Æsopus, devant un auditoire transporté d'enthousiasme, ce qui, entre cent autres faits du même genre, dément, du moins pour cette époque, l'opinion vulgaire du peu de succès de la tragédie chez les Romains. Il reste quelques lignes de trois ou quatre comédies, qu'il avait également tirées du grec ; mais il semble, à en croire Volcatius Sedigitus, qui ne le nomme qu'au dixième et dernier rang, et encore par respect pour l'antiquité, dans sa liste des poëtes comiques latins, que son génie mâle et fier ne se plia pas avec bonheur aux allures du genre, et qu'il fut même loin d'y égaler son prédécesseur Nevius. Il avait laissé quatre ou, selon quelques autres, six livres de satires, genre dont il est l'inventeur, ou du moins auquel il donna une forme plus régulière et plus déterminée : le très-petit nombre de fragments que nous en avons suffit pour montrer qu'elles avaient été composées dans une grande variété de mètres, et c'est probablement là ce qui leur avait valu leur nom. Il avait fait aussi plusieurs autres ouvrages, moins importants : un recueil de préceptes, une traduction en prose du livre sceptique d'Évhémère, un long panégyrique de Scipion l'Africain, un poëme didactique et philosophique, intitulé *Épicharme*, un autre, dont on ne sait pas au juste le vrai titre, mais qui roulait sur les poissons les plus précieux pour la table, et qu'il paraît avoir traduit de l'Ὀψοποιία d'Archestrate, etc.

Les fragments d'Ennius ont été recueillis par Rob. et H. Estienne, en 1564 ; puis par Columna, en 1590 ; par Hesselius, en 1707 ; par Maittaire, dans le *Corpus Poetarum*. P. Merula a publié, en 1595, ce qui reste des *Annales* de ce poëte ; A. Delrio en 1593, Scriverius en 1620, Osann en 1816, Welcker en 1822, Bothe en 1823, et O. Ribbeck tout récemment, ont reproduit en particulier, dans leurs fragments du théâtre romain, ce qui s'est conservé de ses pièces dramatiques. Planck a donné, en 1807, une édition de la *Médée* avec un savant commentaire. VICTOR FOURNEL.

Sagittarius, *De Vita et Scriptis L. Andronici, Nævii, Ennii*, etc. — Vossius, *De Poetis Latinis*. — Crinitus, *Id.* — Giraldus, *De Latinis Poetis, dialog. IV*. — H. Forelius, *De Ennio Diatriba* ; Upsal, 1707. — Kreidmannus, *De Ennio Oratio* ; Iéna, 1754. — Cramerus, *Dissert. sistens Horatii de Ennio effatum* ; Iéna, 1755. — Kestner, *Chrestomathia Juris Enniani* ; Lepzig, 1762. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

ENNODIUS (*Magnus-Felix*, Saint), l'un des Pères de l'Église latine, né à Arles, vers 473, mort à Pavie, le 17 juillet 521. Il était fils de Camillus, qui avait exercé plusieurs charges considérables dans l'empire romain, et descendait d'une famille gauloise très-illustre : il comptait parmi ses parents Faustus, Boèce, Avienus, le consul Magnus, les littérateurs Probus et Félix et plusieurs autres hommes distingués. L'invasion des Visigoths dans la Gaule méridionale força Ennodius à se retirer à Milan, auprès d'une tante, qui prit soin de son éducation et lui donna les meilleurs maîtres dans les sciences et dans les arts. A peine âgé de seize ans, il perdit cette parente ; mais il se maria très-richement avec une dame nommée Mélanide, distinguée par ses grands biens et sa noblesse. « Dans cet état de prospérité, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, Ennodius continua à mener une vie peu chrétienne. Mais Dieu, afin de se l'attacher de manière qu'il ne pût s'éloigner de lui dans la suite, fit qu'on l'ordonnât diacre, non-seulement lorsqu'il s'y attendait le moins, mais même contre son gré. » Ennodius avait alors vingt-et-un ans ; il avoue lui-même qu'il porta quelque temps le titre de diacre sans en avoir les mœurs ; cependant, les conseils de saint Épiphane, évêque de Pavie, le déterminèrent à renoncer au mariage et au monde, tandis que sa jeune épouse consentit à observer une rigoureuse continence. Ils avaient alors un fils, mais l'histoire n'en parle point. En 494, saint Épiphane se rendit à la cour de Gondebaud, roi de Bourgogne, pour y racheter quelques prisonniers italiens, et se fit accompagner par son nouveau diacre. Après la mort d'Épiphane, arrivée en 496, Ennodius vint à Rome, et se fit une grande réputation, disent ses biographes, « par la beauté de son esprit, les grâces de son éloquence, l'étendue de son savoir ; il exerçait son style à traiter des sujets qui n'étaient ni sacrés ni ecclésiastiques, et tout ce qui sortait de sa plume était également estimé. » Mais rien ne lui fit tant d'honneur que l'apologie qu'il composa pour le pape Symmaque et les membres du quatrième concile, et le panégyrique qu'il prononça publiquement à la louange de Théodoric, roi des Ostrogoths, vainqueur

d'Odoacre, roi des Hérules. Le premier de ces discours plut tant aux évêques, qu'ils décrétèrent, dans le concile suivant, que cette apologie serait insérée dans les actes des conciles. Le panégyrique de Théodoric mit également son auteur en grande considération auprès du monarque victorieux. Vers 511, Ennodius fut appelé au siége de Pavie, après la mort de l'évêque Maxime II. En 515 et 517, le pape Hormisdas le députa vers l'empereur Anastase, afin de mettre un terme aux dissensions des Églises d'Occident et d'Orient; mais les deux légations d'Ennodius demeurèrent sans résultats. Anastase promit beaucoup; il affirma qu'il désirait le bien et la paix de la chrétienté, mais il n'en continua pas moins à protéger les évêques nestoriens et eutychéens au préjudice des prélats latins; enfin, il ne voulut point accepter le formulaire du pape. Ennodius et son collègue, Peregrin, évêque de Messine, furent embarqués sur un bâtiment en très-mauvais état, avec ordre de n'aborder en aucun port d'Orient; après de nombreux dangers, ils arrivèrent sains et saufs en Italie. Ennodius reprit le gouvernement de son diocèse; mais il mourut jeune encore, et fut enterré dans la chapelle de Saint-Michel, à Pavie. L'Église honore sa mémoire le 17 juillet, comme celle « d'un grand confesseur de Jésus-Christ, puissant auprès de Dieu ».

Les écrits de saint Ennodius ont été recueillis et imprimés dans les *Authores Orthodoxographi*, Bâle, 1569, in-fol., et dans la *Bibliotheca Patrum;* séparément, Tournai et Paris, 1611, in-8°; Venise, 1729, in-fol. Ils se composent des *Epistolarum ad diversos Libri IX*. Ces lettres sont au nombre de deux cent quatre-vingt-seize, et divisées en neuf livres; le style en est généralement obscur : les faits qu'elles rapportent se sont accomplis entre l'année 498 et celle 514. Quelques-unes de ces lettres sont dignes de remarque. On doit citer la 14e du IIe livre, écrite aux deux cent vingt évêques d'Afrique, exilés en Sardaigne, par Trasamond, roi des Vandales; la 19e du même livre, écrite à Constance pour soutenir le libre arbitre de l'homme; la 33e du IXe livre, qui contient l'éloge de saint Césaire d'Arles; — *Panegyricus Theodorico regi dictus*. On s'est étonné que saint Ennodius ait été complimenter, au nom de l'Église romaine, Théodoric, qui professait l'arianisme; mais certains écrivains catholiques n'y trouvent qu'une mesure de sage prudence. Ennodius ne fit d'ailleurs qu'obéir au pape, qui, voyant Odoacre abattu et Théodoric maître de toute l'Italie, chercha, au moyen de l'éloquence de son ambassadeur, à obtenir du vainqueur certains avantages en faveur de l'Église catholique. Quoi qu'il en soit, Ennodius s'acquitta fort bien de sa mission. Son discours est en assez bon style; l'orateur y prouve une grande connaissance de l'histoire de son héros, et se montre sobre d'érudition. Ce panégyrique a été publié dans les éditions des *Panegyrici veteres*, imprimés à Bruges, 1486, in-8°; Bâle, 1520, petit in-4° et grand in-8°; Venise, 1576, in-8°; Anvers, 1599, in-8°; Genève, 1602, in-4°; Francfort, 1605, in-8°, et 1607, in-12; Paris, 1643, 2 vol. in-12. Il a été aussi imprimé à la suite des *Epistolæ* de Cassiodore, Paris, 1589 et 1600; et séparément, Paris et Lyon, 1595; — *Libellus adversus eos qui contra synodum scribere præsumpserunt* : c'est un traité pour la défense du pape Symmaque contre ceux qui ont eu la présomption d'attaquer le concile dans leur libelle intitulé : *Contre le Synode, de l'absolution irrégulière*. « Il n'est point d'écrit, ajoute dom Rivet, entre ceux des anciens, plus favorable aux prérogatives du saint-siége que celui-ci; en quoi saint Ennodius a poussé un peu loin la complaisance. » On trouve ce traité dans la collection des Conciles du P. Labbe; — *Vita beatissimi viri Epiphanii, Ticinensis episcopi*. Cette pièce fut composée en 511; elle est fort estimée pour son exactitude. Outre que saint Ennodius avait été le témoin de la plupart des faits qu'il rapporte, il parlait de choses encore trop récentes pour pouvoir impunément s'éloigner de la vérité. C'est l'ouvrage le plus important et le mieux écrit d'Ennodius; on le trouve dans les *Acta Sanctorum* de Surius. Arnauld d'Andilly l'a traduit en français, dans son dix-septième volume des *Vies des Saints;* — *Vita B. Antonii monachi Lirinensis*, mort à Lérins. Les faits qui y sont contenus sont revêtus de tant d'ornements, que cet ouvrage est plutôt un éloge qu'une histoire. On le trouve dans la *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium ac Abbatum sacræ insulæ Lirinensis;* Lyon, 1613, in-4°; — *Eucharisticon de Vita :* c'est la relation de la vie de saint Ennodius, écrite par lui-même; — *Parænesis didascalica ad Ambrosium et Beatum :* dans cette exhortation instructive adressée à Ambrosius et Beatus, jeunes amis de l'auteur, pour les porter à joindre à l'étude des belles-lettres l'amour et la pratique de la vertu, saint Ennodius a intercalé quelques vers, dans lesquels il fait l'éloge de la pudeur, de la chasteté, de la foi, de la grammaire et de la rhétorique; — *Præceptum de cellulanis episcoporum;* ordonnance de saint Ennodius enjoignant à tous les prêtres et diacres de son diocèse d'avoir toujours auprès d'eux une personne de probité qui soit témoin de leurs actions : « Ceux qui n'auront pas le moyen d'avoir un compagnon en devront servir aux autres. » Cette ordonnance est rendue dans le but d'éloigner de la conduite des ecclésiastiques tout sujet de suspicion; — *Petitorium quo Gerontius puer Agapiti absolutus est :* c'est l'acte d'affranchissement d'un esclave nommé Géronce, qu'Agapit, son maître, avait mis en liberté devant l'évêque. Cette pièce prouve que la coutume était alors d'affranchir les enfants dans l'Église; — *Cerei paschalis Benedictiones duæ*, Deux bénédictions du cierge pascal : ces monuments font connaître l'habitude qu'avaient alors

les chrétiens de recevoir des morceaux de ce cierge et de s'en servir comme préservatif contre les accidents de la vie; — *Orationes :* ce sont vingt-huit *sermons* ou discours sur la piété, l'école, la controverse et les mœurs. La plupart de ces discours ont peu d'importance, tant par leur brièveté que par les sujets dont ils traitent; on les trouve dans les *Acta Sanctorum*. En 1717, dom Martène et dom Durand en ont retrouvé deux nouveaux, dans un ancien manuscrit de Saint-Remy de Reims; ils les ont publiés dans leur *Thesaurus Anecdotorum*, tome V, p. 61 et 62; — *Carmina*, divisés en deux parties : les principaux morceaux de la première classe sont douze hymnes sur les Mystères, la sainte Vierge, saint Étienne, saint Cyprien, saint Denys de Milan, saint Ambroise, saint Martin; un éloge de saint Épiphane; l'épithalame de Maxime; son voyage à Briançon; un autre sur les rives du Pô, etc. Les vers de ces pièces sont de diverses mesures. La seconde partie contient des épigrammes, presque toutes en vers élégiaques; elles sont à la louange des évêques du temps, et il y a aussi plusieurs épitaphes de personnages distingués, des inscriptions, etc. On trouve ces poésies dans le *Syllabus Poetarum christianorum veterum*, etc., Leipzig, 1686, in-12, et dans le *Chorus Poetarum classicorum, sacrorum et profanorum;* Lyon, 1716, in-4°. La meilleure édition des *Œuvres* de saint Ennodius est celle de Sirmond; Paris, 1611, in-8°. A. DE L.

Sirmond, *Vita Ennodii*, placée en tête de son édit. des *OEuvres* de ce saint. — Funccius, *De inerti ac decrepita L. L. senectute*. — Manso, *Geschichte des Ostrogoth. Reichs*, p. 443. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, III, 96.

ÉNOCH, septième patriarche antédiluvien, fils de Jared. Il naquit l'an 3378 avant l'ère chrétienne (1122 de la Création), engendra Mathusala à l'âge de cent soixante-cinq ans, selon les Septante, à l'âge de soixante-cinq ans, selon les Samaritains et les Juifs, et vécut trois cent soixante-cinq ans suivant les trois textes. Voici tout ce que la Genèse nous apprend à son sujet : « Et Énoch vécut soixante-cinq ans, et engendra Mathusala, et Énoch, après qu'il eut engendré Mathusala, marcha avec Dieu trois cents ans, et engendra des fils et des filles. Tout le temps qu'Énoch vécut fut trois cent soixante-cinq ans, Énoch marcha avec Dieu; mais il ne parut plus, parce que Dieu le prit. » (Texte hébreu, traduction de David Martin). L'Évangile fait deux fois mention de ce patriache. « Par la foi, dit saint Paul, Énoch fut enlevé, pour ne point passer par la mort, et il ne fut point trouvé, parce que Dieu l'avait enlevé, car avant qu'il fût enlevé il a obtenu le témoignage d'avoir été agréable à Dieu. » On lit aussi dans l'épître catholique de saint Jude qu'Énoch a prophétisé en disant : « Voici : le Seigneur est venu avec ses saints, qui sont par millions, pour juger tous les hommes et pour convaincre tous les méchants de toutes les méchantes actions qu'ils ont méchamment commises et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui. » L'Ecclésiastique, enfin, s'exprime en ces termes (XLIV, 16) : « Énoch a plu au Seigneur Dieu, et a été transporté pour servir aux nations d'exemple de repentance. » Les différents passages, et surtout celui de la Genèse, ouvraient une vaste carrière à l'imagination. On a prétendu qu'Énoch, transporté en chair et en os au ciel, ou dans le paradis terrestre ou dans un autre lieu impossible à préciser, doit revenir à la fin du monde avec le prophète Élie; qu'ils prophétiseront pendant douze cent soixante-cinq jours vêtus de sacs; que l'Antechrist leur fera la guerre, les vaincra et les tuera; que leurs corps resteront étendus pendant trois jours et demi, sans sépulture, sur la place de Jérusalem, après quoi l'esprit de Dieu entrera en eux; ils revivront, et monteront au ciel sur une nuée en présence des méchants stupéfaits. Voilà du moins ce que saint Jean, dans son Apocalypse, raconte des *deux témoins*. Mais l'évangéliste ne dit pas que ces deux témoins soient Élie et Énoch. Si le patriarche Énoch est célèbre chez les juifs et chez les chrétiens, il ne l'est pas moins parmi les musulmans, qui l'appellent *Édris* (*voy.* ce nom). Mais à côté de ces pieuses légendes s'élèvent des paroles de doute. L'existence même d'Énoch a été rejetée par beaucoup d'écrivains, qui n'ont vu que des mythes dans les récits généisaques. Le travail le plus curieux qui ait été fait sur Énoch est celui de l'auteur du *Despotisme oriental* et de *L'Antiquité dévoilée*. Énoch, si l'on en croit Boulanger, ne diffère point de l'*Annac* phrygien, appelé aussi quelquefois Channac ou Nannac. Annac était un prince religieux, comme le patriarche biblique. Un oracle lui apprit que le genre humain, à cause de ses vices, serait détruit après sa mort, et il ne cessa tant qu'il vécut d'exhorter les hommes à changer de conduite, et de prier Dieu de détourner ce châtiment. Il mourut, âgé de plus de trois cents ans, et bientôt arriva le déluge de Deucalion. Ces traits offrent une grande conformité avec ce que l'Écriture nous apprend d'Énoch, et la ressemblance devient plus frappante si l'on ajoute aux notions bibliques les récits des rabbins. Cet Annac était une personnification du Soleil; il en doit être de même d'Énoch, et en effet la Lune était appelée *Enochia* par les Romains, *Nannia* par les Phrygiens, *Nanna* par les Scandinaves. Énoch ne diffère pas non plus du Janus des Latins, qui était le dieu du temps, ou le soleil mesurant le temps, et dont les statues montraient d'une main le nombre 300 et de l'autre 65 pour indiquer le nombre des jours de l'année, et précisement Énoch, qui vécut trois cent soixante-cinq ans, est représenté par les rabbins comme le plus grand des astronomes, et comme le premier régulateur de l'année, dont il fit connaître aux hommes toutes les divisions. Nous ne discuterons pas ici l'opinion de Boulanger; nous

nous bornons exclusivement à exposer aux lecteurs les différentes opinions qui ont eu cours au sujet d'Énoch. Il existe sous le nom d'Énoch un livre devenu fameux, à cause de la citation qu'en fait l'épître de saint Jude (versets 14 et 15), au sujet du jugement de Dieu contre les impies et les pécheurs endurcis. Tertullien et d'autres auteurs anciens ont fait avec éloge, mention de cet écrit; Georges Syncelle, historien grec, en inséra un fragment assez long dans sa *Chronographie*, composée au huitième siècle. Divers érudits s'occupèrent fort de cette production, que l'Église n'admit jamais comme authentique, et dont il n'existait que quelques fragments, lorsqu'un intrépide voyageur anglais, James Bruce, revenant, en 1769, de l'Abyssinie, rapporta de ce pays trois manuscrits d'un *Livre d'Énoch*, fort révéré chez ce peuple à demi chrétien, où il était placé à côté du livre de Job. Woide, Silvestre de Sacy et plusieurs autres savants publièrent des mémoires sur ce livre, qui depuis a été l'objet de travaux assez considérables. Il n'a jamais été traduit en français. L'ouvrage conservé en Abyssinie est bien celui que connaissait saint Jude; les paroles citées par cet apôtre s'y retrouvent; la date de la composition ne peut être placée avant la captivité de Babylone; nombre d'idées et même d'expressions sont empruntées au prophète Daniel. Quelques érudits ont pensé que ce livre avait été rédigé dans les premières années du règne d'Hérode; mais il serait alors difficile de se rendre compte de l'autorité qu'il avait acquise si rapidement, et qui était assez grande pour qu'un apôtre le citât. Silvestre de Sacy conjecture avec vraisemblance qu'un livre apocryphe, sous le nom d'Énoch, pouvait exister depuis deux ou trois siècles; des passages qui semblent se rapporter à des événements plus récents y auraient été ajoutés après coup, sans que le nom prétendu de l'auteur eût été changé. A l'appui de cette supposition, on peut faire observer que l'ouvrage est formé de plusieurs morceaux qui n'ont point entre eux de rapport bien sensible. Le tout est partagé en 105 chapitres; quelques-uns sont fort courts (le chapitre 34 n'a que deux versets; il n'y en a même qu'un seul dans le c. 44, tandis qu'on en compte 118 dans le chap. 88). Cette division n'est pas d'ailleurs uniforme dans les trois manuscrits. Une sorte d'introduction comprend six chapitres dans l'édition d'Oxford; un long récit (chap. 7-21) vient ensuite, et se rapporte aux anges qui, descendus sur la terre, eurent commerce avec les femmes et donnèrent naissance à une race de géants impies; les chapitres 22 à 68 présentent une suite de visions; deux chapitres, 69 et 70, parlent de l'enlèvement d'Énoch et de sa présentation devant la majesté divine. Les chapitres 71 à 81 présentent un traité sur la marche des astres et sur la physique céleste, traité rempli d'absurdités. Des visions, des prophéties, des préceptes moraux, occupent le reste du livre. Malgré son obscurité et l'incohérence de certains passages, l'antiquité de ce livre, sa célébrité, le respect qu'un peuple remarquable conserve pour lui depuis bien des siècles, voilà des motifs suffisants pour le rendre digne d'attention et lui assigner une place dans l'histoire de l'esprit humain. Lawrence en a donné une traduction latine et anglaise; Oxford, 1821, in-8°, réimprimée en 1833, avec des additions et des corrections, et il publia le texte éthiopien en 1838. G.-A. Hoffmann l'a traduit en allemand, Iéna, 1838, 2 vol. in-8° : cette traduction est accompagnée d'une préface et d'un commentaire fort étendus. Des trois manuscrits rapportés par Bruce, un est à Paris (Bibliothèque impériale), un autre à Oxford (Bibliothèque Bodleyenne). Il y en a au Vatican une copie qui a de l'intérêt, parce qu'elle est accompagnée d'une traduction italienne et de dissertations d'un orientaliste laborieux et instruit, Ant.-Aug. Giorgi. Le *Livre d'Énoch sur l'Amitié*, ouvrage traduit de l'hébreu et annoté par M. Gichard (Paris, 1833), est un recueil d'apophthegmes moraux, tout à fait étranger à l'écrit attribué au patriarche antédiluvien, à l'égard duquel les rabins et les musulmans ont, comme on l'a vu plus haut, débité bien des contes et des récits contradictoires.

G. Brunet et A. Bonneau.

Genèse, X, 18 à 25. — *Épître catholique* de saint Jude, vers. 14 et 15. — Saint Paul, *Épître aux Hébreux*, XI, 5. — *Apocalypse*, XI. — *Enoch, Fragm. Græc. apud Scaliger, in not. ad Euseb*, p. 144. — Boulanger, *Dissertations sur Élie et Énoch*. — Fabricius, *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti*; Hambourg, 1722, t. II, p. 160-224. — Silvestre de Sacy, *Notice sur le Livre d'Énoch*; dans le *Magasin encyclopédique*, 1800, t. I, p. 169, et dans le *Journal des Savants*, 1822, p. 545 et 557. — *Mashafa Henve Nubigor, the Book of Enoch, translated by* F. Laurence; Oxford, 1821, in-8°; 2e édition, augmentée, 1734, in-8°. — *Libri Enoch versio æthiopica, edita a* Laurentio; Oxford, 1838, in-8°; — *Enochi Liber anglice versus a* Laurentio *pura latinitate donatus*, dans les *Prophetæ veteres pseudepigraphi*, édité par A.-J. Gfroerer, Stuttgard, 1840, p. 169-302. — E. Murray, *Enoch restitutus*; Londres, 1833, in-8°. — A.-G. Hoffmann, *Das Buch Enoch*; Iéna, 1833, 2 vol. in-8° (cette version allemande est accompagnée de très-amples commentaires). — *Frazer's Magazine*, 1833, t. VIII, p. 511. — J.-M. Butt, *The Genuineness of the Book of Enoch investigated*; 1822, in-8°. — J. Overton, *An Inquiry into the truth and use of the Book of Enoch*; Londres, 1822, in-8°. — Bonnetty, *Annales de Philosophie chrétienne*, 1re série, t. I, 298; VI, 267; IX, 48 et 103. — G. Brunet, *Les Évangiles apocryphes*; Paris, 1829, p. 325-345.

ÉNOCH, rabbin espagnol du dixième et du onzième siècle, fils du fameux Moïse *vêtu de sac*. Il succéda à son père (997) sur le siége judicial de Cordoue, que les juifs appelaient emphatiquement *le trône*. Le rabbin Joseph, disciple de Moïse, fier de son mérite et de la traduction arabe du Talmud, qu'il avait faite par ordre du khalife Haschem II, entreprit de se faire nommer juge de sa nation à la place d'Énoch. Les synagogues espagnoles furent divisées; mais Énoch l'emporta, et Joseph fut excommunié. Les rabbins disent que pendant ces troubles Nathan, fils d'Énoch, ne sortait qu'accompagné de sept cents hommes montés sur sept

cents chariots et vêtus superbement, à la manière des seigneurs arabes. Al. BONNEAU.

Nazn, *Tsemah David* (*Le Germe de David*). — Basnage, *Hist. des Juifs*, liv. VII, ch. v.

ÉNOCH (*Louis*), grammairien et helléniste français, né à Issoudun, mort vers 1570. Il professait le protestantisme, et se retira à Genève, pour éviter la persécution. « C'était, dit La Croix du Maine, un homme docte ès langues. » En 1550 il fut nommé régent du collége de Genève, et en 1556 il en devint principal. Il se fit donner à cette époque le droit de bourgeoisie, et l'année suivante il se fit pasteur évangélique. En 1562 il fut élu recteur de l'Académie. On a de lui : *Prima Infantia Linguæ Græcæ et Latinæ simul et Galliæ;* Paris, 1546, in-4° ; — *Partitiones grammaticæ;* Genève, 1551, in-4° ; — *De puerili Græcarum Litterarum Doctrina*, *adolescentibus Genevensibus reliquisque suis discipulis;* Genève, 1555, in-8° ; — *Commentarii ad Ciceronem*, publié par Robert Estienne, avec les *Opera* de cet orateur.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 48. — Du Verdier, *Bibl. française*, V, 268. — Maittaire, *Vitæ Stephanorum*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*, I, 391.

ÉNOCH (*Pierre*), dit *de La Meschinerie*, ou *Meschinière*, poëte suisse, fils de Louis Énoch, naquit à Genève, et mourut vers 1590. On a fort peu de détails sur sa vie. Amoureux comme on l'est à vingt ans, il soupira pendant trois ans pour une demoiselle qui ne l'aima pas, ou du moins qu'il ne put épouser. Comme tous les amoureux encore, il traduisit en vers ses vœux, ses soupirs, ses plaintes et ses regrets. Jacques de La Fin, chevalier de l'ordre du Roi et gouverneur de la Touraine, qui avait de l'affection pour Énoch, lui persuada de renoncer à son amour, et même de ne plus penser, s'il était possible, à celle pour laquelle il avait si longtemps et si inutilement soupiré. Énoch se rendit à ces bons conseils ; mais, ne voulant pas perdre tout ce qu'il avait fait pour sa maîtresse, il fit imprimer ses poésies. On a de lui : *Opuscules poétiques*, contenant cent cinquante-et-une pièces, sonnets, odes, chansons, élégies, bergeries, etc.; Lyon, 1578, in-4° ; — *Coecyre*, poëme ; Lyon, 1578, in-4°. Coecyre est le nom qu'Énoch donnait à sa maîtresse ; il l'avait composé, dit-il, de deux mots grecs : καίω, *je brûle* et κῆρ, *cœur ;* mais il faut convenir qu'il en avait étrangement altéré l'orthographe dans *Coecyre ;* — *Tableau de la Vie et de la Mort ;* Genève : cet ouvrage, dont on ne connaît ni la date ni le format, contient cinq cents quatrains philosophiques ; il est signalé par les bibliographes comme très-rare. A. JADIN.

La Monnoye, *Remarques sur les Bibliothèques*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç*. — Goujet, *Bibl. française*. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel*.

* **ENRIQUEZ** (*Andres-Gil*), poëte dramatique espagnol, du dix-septième siècle. On manque de renseignements sur sa vie. Une comédie dont il est l'auteur, et qui a pour titre : *El Lazo vanda y Retrato*, est insérée dans le tome XXIV des précieux recueils de *Las Comedias nuevas escogidas* (1670). Ticknor la qualifie d'agréable ; mais il ne fait pas mention d'une pièce qu'Enriquez composa en collaboration avec deux auteurs distingués, J. de Matos Fragoso et D. Diamante, *El Baquero Emperador;* elle est au tome XXXIX (1673). Ajoutons que ce même recueil présente d'autres pièces écrites par deux auteurs portant aussi le nom d'Enriquez : don Diego Enriquez, qui figure au tome X par sa comédie : *Contra el amor no ay engaños*, et don Rodrigo Enriquez qui nous offre dans le même volume une composition dramatique : *Sufrir mas por querer menos*. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature* II, 309.

ENS (*Gaspard*), historien allemand, né à Lorch, vivait en 1636. Il étudia le droit, et se mit ensuite à voyager. Il vint demeurer à Cologne en 1603, et y travailla pour les libraires. Le besoin de vivre lui fit composer volumes sur volumes sur les sujets les plus divers. Après vingt-cinq années de résidence à Cologne, il quitta cette ville, et l'on ignore dans quel endroit il alla finir ses jours. Ses principaux ouvrages sont : *Historia Rerum Hungaricarum*, Cologne, 1604, in-8° ; — *Ad Rerum Hungaricarum Hist. Appendix;* ibid., 1608, in-8° ; — *Deliciæ Italicæ et index viatorius per Italiam, Galliam, Hispaniam, M. Britanniam;* ibid.; — *Deliciæ transmarinæ;* ibid., 1609, in-8° ; — *Nucleus historiæ politicus;* 1625, in-12 ; — *Fama Austriaca;* ibid., 1617 ; — *Thaumaturgus mathematicus;* ibid., 1628 et 1636 ; — *Tragœdia anglicana de Conjuratione Sulphurea, tempore Jacobi regis ;* ibid.; — *Mantissa apophthegmatum*; ibid., 1620, in-12 ; — *Heraclitus*, *De Miseriis Vitæ humanæ ;* ibid., 1622, in-12 ; — *Principis Consiliarius ;* ibid., 1624, in-8° ; — *Pausilypus, sive tristium cogitationum et molestiarum spongia ;* ibid., in-12 ; — *Pharus politicus duplex ;* ibid., 1625, in-8°.

Hyde, *Bibl. Bodlei*. — Hübner, *Bibl. gen*.

ENS (*Jean*), théologien hollandais, né à Quadyck (West-Frise), le 9 mai 1682, mort à Utrecht, le 6 janvier 1732. Il fit ses études à Leyde, sous Perizonius, Marck, Till et Claude Fabricius. Peu après, il fut nommé ministre à Beets, puis professeur de théologie à Lingen. En 1709, chargé de gouverner l'Église protestante d'Utrecht, il continua ses cours de théologie jusqu'à sa mort. « C'était, dit Fabricius, un homme très-érudit, de beaucoup de lecture, savant dans la langue grecque et l'histoire ecclésiastique, mais de mœurs singulières : mangeant, buvant et se couchant selon ses goûts, sans consulter l'usage ou la raison ; il abrégea ses jours par ce mode d'existence. » On a d'Ens : *Bibliotheca sacra, sive diatribe de librorum Novi Testamenti canone*; Amsterdam, 1710, in-8°. — *Aanmerkingen over Jesaias kapit. XI en XII, tot verstand der woorden in den regten zin, het*

oogmerk; de vervulling of verwagting en gebruik; Amsterdam, 1713, in-8°; — *Satans verantwoordinge;* Amsterdam, 1715 : libelle dirigé contre Voët et ceux qui suivaient sa doctrine. —*Het Ouderlings protest en raet, zions worstelingen, en de Spiegel der voorbeelden ontdekt en opgeheldert, tot bewaringe van eenigheid en bevorderinge van de Vreede der Kerke door Daniel van der Heide*, ibid.; ouvrage contre Jacob Fruytier, ministre à Rotterdam et auquel celui-ci répondit dans la suite. — *De Persecutione Juliani;* Utrecht, 1720, in-4° ; — *De Academiarum omnium Præstantissima;* Utrecht, 1728, in-4°. — Après la mort d'Ens on publia de lui un livre des Formules (en hollandais) ; 1733, in-4°.

Burmann, *Trajectum eruditum*, 92. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

ENSE (*Varnhagen* D') *Voy.* VARNHAGEN.

ENSENADA (*Zenon* DE SOMODEVILLA, marquis de LA). *Voyez* SILVA.

ENT (*Georges*), médecin anglais, né à Sandwich, en 1603, mort le 13 octobre 1689. Il était fils d'un négociant belge obligé de chercher en Angleterre un asile contre les fureurs du duc d'Albe. Georges Ent étudia à Cambridge, et se fit recevoir docteur à Padoue. A son retour en Angleterre, il s'établit à Londres, et y concourut pendant quatorze ans à la rédaction des Mémoires de la Société royale. Partisan d'Harvey, il défendit habilement la circulation du sang, sans cependant éviter lui-même des erreurs et des paradoxes. Après la restauration, il obtint de Charles II, qui avait assisté à ses cours, le titre de chevalier. On a de Georges Ent : *Apologia pro circulatione sanguinis, qua respondetur Æmiliano Parisano;* Londres, 1641, in-12 ; — *Antidiatriba in Malachiam Thruston de respirationis usu primario;* Londres, 1679, in-8° ; réimprimé dans le *Diatriba* de Thruston, qu'il combat; Londres, 1680, in-8° ; — Des travaux dans les *Exercitationes* de Charleton; Londres, 1677, in-8°. Les œuvres de Georges Ent ont été réunies sous ce titre : *Opera omnia medico-physica*, etc.; Leyde, 1687, in-8°.

Biog. médicale.

ENTINOPUS, architecte grec, né dans l'île de Candie, vivait en 413. Il est regardé comme le principal fondateur de Venise. Les archives de Padoue portent que lorsqu'en 405 Radagaise, roi des Goths, entra en Italie, les ravages des barbares contraignirent les habitants à se réfugier dans les lieux les moins accessibles. Entinopus alla le premier s'établir dans le lieu où Venise est présentement située. C'était alors des marais formés par la mer Adriatique. La maison qu'il y bâtit fut seule jusqu'en 413, époque à laquelle des habitants de Padoue, fuyant devant les hordes d'Alaric, vinrent se refugier dans le marais où Entinopus habitait, et y construisirent les vingt-quatre maisons qui formèrent le noyau de la ville de Venise. La maison d'Entinopus ayant échappé, comme par miracle, à un incendie qui dévora la cité naissante, son propriétaire la consacra au culte, sous l'invocation de saint Jacques. Elle subsiste encore dans le quartier de Venise appelé le Rialto, qui est le plus ancien de la ville. A. DE LACAZE.

Sabellicus, *Historia Rerum Venetarum*, 1re dec., lib. I. — Félibien, *Recueil historique de la Vie et des Ouvrages des plus célèbres architectes*, liv. III, 133. — Pingeron, *Vie des Architectes*, I, 119. — Daru, *Histoire de la République de Venise*, I, 17.

ENTIUS. *Voyez* ENZO.

* **ENTOCHUS** (Ἐντόχος), sculpteur grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien sur cet artiste, sinon qu'il était l'auteur d'un *Océan* et d'un *Jupiter* qui se trouvaient dans la collection d'Asinius Pollion.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 5.

ENTRAGUES (Comtes d'). Ce titre appartenait aux membres de la ligne principale des *de Balzac*. Un *Jean* de Balzac, seigneur d'Entragues, seconda Charles VII de tous ses biens dans la guerre contre les Anglais, et épousa Jeanne de Chabannes. Son fils puîné fut, sous Charles VIII, gouverneur de Pise. Un petit-fils de ce dernier fut père de deux personnages qui ont rendu le nom d'Entragues assez célèbre : *Charles*, le cadet, surnommé *le bel Entragues* ou *Entraguet*, pour le distinguer de son frère, était tout dévoué à la maison de Guise. Ce fut lui qui, ayant accablé de son mépris, le 26 avril 1578, le comte de Quélus, mignon de Henri III, fut cause du fameux duel contre Quélus, Maugiron et Livarot. Schomberg et Riberac, amis du duc de Guise, s'étaient unis à lui pour ce combat, qui se livra le dimanche 27, à cinq heures du matin, près de la Bastille. Entraguet et Livarot survécurent seuls à ce duel. Le roi, dans son ressentiment, eut un moment la pensée de faire traduire en justice le meurtrier de ses mignons; mais il se résigna à le laisser tranquille quand le duc de Guise eut déclaré avec hauteur « qu'il « n'avoit fait acte que de gentilhomme et d'hom- « me de bien, et que si on le vouloit fascher, « son épée, qui coupoit bien, lui en feroit rai- « son. »

ENTRAGUES (*François* D'), frère aîné de Charles, marié en premières noces à Jacqueline de Rohan, dame de Gié, épousa ensuite Marie Touchet, ancienne maîtresse de Charles IX, et mère de Charles de Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne. De son premier mariage naquit un fils, *Charles* D'ENTRAGUES, dont l'unique héritier mourut en bas âge, et une fille, mariée à Jacques d'Illiers, seigneur de Chantemesle, dont elle eut *Léon d'Illiers, seigneur d'Entragues et de Chantemesle*, lequel fut déclaré héritier de la maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom et les armes.

Du second lit sortit *Henriette* DE BALZAC, marquise DE VERNEUIL, qui fut maîtresse de Henri IV. *Voy.* VERNEUIL.

De la ligne directe des comtes d'Entragues

sortirent les branches des *comtes de Clermont d'Entragues*, des *barons de Dunes* et des *seigneurs de Montagu*.

Mezerai, *Hist. de France*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XIX et XX. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

ENTRAIGUES. *Voyez* ANTRAIGUES.

ENTRECASTEAUX (*Joseph-Antoine* BRUNI D'), amiral et navigateur français, fils d'un conseiller au parlement d'Aix, naquit à Aix, en 1739, et mourut en mer, le 20 juillet 1793. Il fit ses études chez les jésuites de sa ville natale, fut reçu garde de la marine à quinze ans, et prit une part active, sur divers bâtiments, à la guerre de Sept Ans. Il suivit en 1764, sur *L'Hirondelle*, Chabert (*voy.* ce nom), qui, au retour de sa campagne, le signala pour son aptitude toute particulière aux travaux hydrographiques. Au début de la guerre de 1778, D'Entrecasteaux était lieutenant de vaisseau. Nommé alors commandant d'une frégate de 32 canons, il eut la mission de protéger les bâtiments du commerce dans le Levant. Devenu capitaine de pavillon sur le vaisseau de 110 *Le Majestueux*, commandé par de Rochechouart, il montra dans ce poste une capacité administrative qui détermina le ministre à le nommer directeur adjoint des ports et arsenaux. En 1786 il fut créé chef de division et commandant de la station des mers de l'Inde. Ce fut alors qu'il fit, sur la frégate *La Révolution*, sa belle campagne de l'Inde en Chine à *contre-mousson*. Passant à l'est, par le détroit de la Sonde, puis à travers les terres de cet archipel et les îles Moluques, il entra dans le grand Océan indien, et parvint à Canton après avoir contourné par l'est et par le nord les îles Mariannes et les Philippines. Le terme de sa station expiré, D'Entrecasteaux demanda et obtint le gouvernement des îles de France et de Bourbon. La manière dont il avait exécuté sa campagne de l'Inde à contre-mousson fit jeter les yeux sur lui lorsque Louis XVI, sur la demande de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et par suite du décret de l'Assemblée nationale, décida qu'une expédition serait envoyée à la recherche de La Pérouse, dont on n'avait pas reçu de nouvelles depuis le 7 février 1788. Cette expédition se composa des deux flûtes *La Recherche* et *L'Espérance*, montées, la première par D'Entrecasteaux, commandant en chef, la seconde par le major de vaisseau Huon de Kermadec, qui avait été son second dans la campagne de l'Inde. Par un regrettable choix, qui devait indirectement contribuer à la perte de *L'Astrolabe*, ces deux bâtiments étaient peut-être les plus mauvais que l'on eût pu destiner à une campagne de cette nature : ils marchaient fort mal, évoluaient difficilement, avaient un grand tirant d'eau, et étaient simplement doublés et mailletés en bois, au lieu d'être doublés en cuivre. Sur ces deux bâtiments était un nombreux personnel de savants, composé principalement de Beautemps-Beaupré, de Rossel, Willaumez, Gicquel, Raoul frères, Louis Ventenat, Riche, La Billardière, Deschamps, Lahaye, etc.

Les deux flûtes appareillèrent de Brest le 28 septembre 1791. Le surlendemain, quand elles furent hors de vue de toute terre, D'Entrecasteaux, se conformant aux ordres qu'il avait reçus, décacheta les dépêches du gouvernement, qui lui apprirent sa nomination au grade de contre-amiral et celle de Huon de Kermadec au grade de capitaine de vaisseau. Arrivé le 13 octobre à Sainte-Croix de Ténériffe, il y relâcha pendant quelques jours, que les naturalistes de l'expédition employèrent à faire l'ascension du Pic. Attardé ensuite par les calmes, il ne put parvenir que le 17 janvier 1792 au Cap de Bonne-Espérance, d'où il se proposait de se rendre directement aux Iles des Amis ; cet itinéraire lui offrait le plus d'espoir de suivre les traces de La Pérouse, puisque ce navigateur avait annoncé dans sa dernière lettre, datée de Botany-Bay, qu'il irait d'abord visiter cet archipel, puis la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides. Mais à son arrivée dans la baie de La Table il reçut de Saint-Félix, commandant de la station française, une lettre qui lui faisait connaître que deux capitaines de commerce français, arrivés depuis peu de Java à l'Ile de France, avaient déclaré tenir du commodore Hunter, de la frégate anglaise *Sirène*, qu'en passant près des Iles de l'Amirauté, il avait vu des hommes revêtus d'uniformes français et semblant lui faire des signaux ; mais qu'entraîné par la violence des courants, il n'avait pu ranger la terre d'assez près pour les secourir. Saint-Félix ajoutait, d'après la version des deux capitaines français, que sans aucun doute ces hommes devaient appartenir aux équipages de La Pérouse. Si le commodore Hunter, qui se trouvait lui-même mouillé sur la baie de La Table lorsque D'Entrecasteaux y jeta l'ancre, n'avait pas appareillé deux heures après l'arrivée du commandant français, ce dernier aurait pu s'aboucher avec lui, et Hunter lui aurait alors réitéré le démenti formel qu'il avait déjà donné à plusieurs personnes du Cap, auxquelles il avait déclaré n'avoir jamais eu le moindre indice du sort de La Pérouse et de ses compagnons. Ces assertions contradictoires causèrent une certaine perplexité à D'Entrecasteaux ; il se décida néanmoins à gagner le plus promptement possible les Iles de l'Amirauté, afin de découvrir si les hommes aperçus étaient bien les débris des équipages de La Pérouse. Il s'y rendit en passant par le sud de la Nouvelle-Hollande. Après vingt-et-un jours de navigation, ne se trouvant encore le 6 mars que par 44° de longitude est et 35° de latitude, il reconnut l'impossibilité d'aller au delà de Timor, où il serait retenu pendant toute la mousson de l'est. Se dirigeant donc vers la terre de Van-Diémen, il reconnut le 28 mars l'île d'Amsterdam, dont il détermina la position. Il mouilla le 21 avril dans la Baie des Tempêtes, croyant donner dans celle de l'Aventure, et

aussitôt commencèrent les explorations qui amenèrent successivement la découverte d'un havre, qu'on nomma *Port de la Recherche*, de la *Baie de la Recherche*, du *Port de l'Espérance*, du *Détroit de D'Entrecasteaux*, de l'île *Bruni*, de la *Pointe Riche*, de la *Pointe Gicquel*, etc. Quand on eut atteint, le 28 mai, l'extrémité du détroit, dont on avait dressé la carte avec la plus grande précision, on se dirigea vers la côte sud-ouest de la Nouvelle-Calédonie, que Cook n'avait pas visitée et que les instructions données à La Pérouse lui prescrivaient d'explorer. Cette reconnaissance périlleuse fut exécutée de la manière la plus satisfaisante, sur une côte d'environ 200 milles d'étendue, défendue par un récif qui se prolonge à une distance presque égale dans le nord, récif où l'on n'aperçoit pas une ouverture qui laisse l'espérance d'y trouver un port, et en dehors duquel la profondeur de la mer ne permet pas de jeter l'ancre. Les deux flûtes suivirent cette chaîne immense depuis le 16 juin jusqu'au 3 juillet, ne s'en éloignant guère de plus de deux à dix milles. Cette suite de récifs et d'îlots à fleur d'eau, dont on détermina les positions et les limites, reçut plus tard des navigateurs reconnaissants les noms de *récifs D'Entrecasteaux* et d'îles *Huon*.

La saison favorable approchant, l'expédition fit voile pour les Iles de l'Amirauté, reconnut en passant celles des Arsacides, rectifia la position des rochers d'Eddystone, prolongea la partie ouest des îles de Bougainville et de Bouska, et relâcha, le 17 juillet, au port Carteret, dans la Nouvelle-Hollande. Au bout de huit jours, D'Entrecasteaux quitta cette relâche, où il n'avait pu se procurer qu'un peu d'eau, traversa le canal Saint-Georges, auquel il fut constaté que Carteret avait attribué trop d'étendue en longueur et en largeur, fixa la pointe la plus occidentale de l'île Sandwich, et arriva, le 28, en vue des Iles de l'Amirauté. Dominé par ses préventions personnelles contre les rapports qu'avaient faits au Cap les deux capitaines français, il n'essaya ni de mouiller ni d'explorer ces îles, et se borna à échanger deux fois, sous voiles, des signes avec les naturels, qui ne comprenaient pas plus les Français qu'ils n'en étaient eux-mêmes compris.

Il ne lui restait plus pour découvrir les vestiges de l'expédition de La Pérouse qu'à reprendre l'exécution du plan de son voyage dans l'ordre tracé par ses instructions; mais avant tout il fallait procurer quelque repos à ses équipages. Dans ce but, il fit voile pour Amboine, où il arriva le 6 septembre. Pendant une relâche de cinq semaines, employées par les naturalistes à faire des observations et à accroître leurs collections, les équipages prirent un repos salutaire. Le 13 octobre, D'Entrecasteaux appareilla d'Amboine, et se dirigea vers l'île de Timor, pour attaquer le cap Lecwin et faire la reconnaissance de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Le 5 décembre on aperçut, au nord-est de ce cap, une île, qu'on nomma *Saint-Alouarn*, en mémoire du navigateur français qui y avait mouillé en 1772, et le lendemain on rangea de très-près, au sud-est, une pointe qui reçut le nom de *Pointe D'Entrecasteaux*. Une baie qui servit de refuge, le 9, aux deux flûtes, assaillies par une violente tempête, fut nommée *Baie de l'Espérance*, du nom du navire qui l'avait si à propos découverte. Les deux flûtes y restèrent huit jours au mouillage. Pendant que les hydrographes déterminaient la position de plus de vingt îles disséminées sur l'espace d'un degré environ, tant en latitude qu'en longitude, et auxquelles fut donné le nom *d'Archipel de la Recherche*, les naturalistes et les astronomes se livraient aux opérations qui leur étaient spécialement dévolues.

Partie de la *Baie de l'Espérance*, le 17 décembre, l'expédition continua jusqu'au 2 janvier 1793 d'explorer la côte de la Nouvelle-Hollande. Parvenue par 31° 49′ de latitude sud et 129° 18′ 30″ de longitude est, elle se dirigea vers la terre de Van-Diémen, dont les côtes furent aperçues le 18 janvier. Empêché par les vents de gagner la Baie des Tempêtes et d'aller relâcher dans un des beaux ports du détroit qui porte son nom, D'Entrecasteaux mouilla le 21 dans le Port du Sud, à quatre lieues de cette baie. Pendant sa relâche, terminée le 13 février, les naturalistes récoltèrent bien plus que pendant leur séjour de l'année précédente. Les officiers, de leur côté, ne restèrent pas inactifs : ils complétèrent, à l'entrée du détroit, la reconnaissance de la baie des Moules, qu'ils n'avaient alors faite qu'imparfaitement, et levèrent un plan exact du Port du Sud. En quittant cette station, l'expédition entra dans le détroit, après que Beautemps-Beaupré et Willaumez eurent découvert, sur la côte de Van-Diémen, qu'ils avaient remontée jusque par 42° 42′ de latitude, un grand nombre de ports offrant tous de bons abris, et après qu'ils eurent constaté que l'île Maria était bien réellement une île séparée de la grande terre, problème qui n'avait été résolu ni par Marion, en 1772, ni par Cook, dans son troisième voyage. Le 22 février on mouilla dans la baie de l'Aventure, où retenu par les vents, D'Entrecasteaux mit ce retard à profit en faisant lever de cette baie un plan bien plus détaillé que celui de Cook. Cinq jours après, les vents ayant changé, les deux navires remirent à la voile, et furent bientôt en vue de la Nouvelle-Zélande, où D'Entrecasteaux ne voulut pas s'arrêter. Deux motifs le firent résister aux instances des naturalistes : le désir de se rendre au plus tôt aux Iles des Amis, où La Pérouse avait dit qu'il allait en quittant Botany-Bay, et la crainte qu'une relâche chez un peuple anthropophage, dans un pays qui avait déjà été si funeste aux capitaines Marion et Furneaux, n'eût des suites aussi fatales pour ses officiers. Continuant donc sa route, il reconnut les îles Curtis et Macaulay, et le lende

main (17 mars) Raoul, premier pilote de l'expédition, découvrit l'île à laquelle a été donné son nom, île de quatre lieues de tour environ et de forme à peu près triangulaire, dont la pointe nord-ouest fut fixée par 29° 16′ 45″ de latitude sud et 179° 35′ 40″ de longitude est. Cinq jours plus tard, les deux flûtes, rentrées dans la zone torride, après avoir coupé pour la quatrième fois le tropique du Capricorne, par 184° de longitude est, découvrirent l'île d'Eoa, une de celles de l'Archipel des Amis; le lendemain (23 mars) elles jetaient l'ancre dans le havre de Tonga-Tabou. Des rapports s'établirent sur-le-champ avec les naturels, qui vinrent, dans une multitude de pirogues, offrir aux Français les productions du pays. Mais il arriva ici ce qui était déjà arrivé aux Iles de l'Amirauté. Les Français et les naturels ne se comprenant pas réciproquement, D'Entrecasteaux interpréta mal les déclarations de ces derniers, et regarda comme hors de doute que La Pérouse n'avait relâché dans aucune des îles voisines de Tonga-Tabou. Cette conclusion était erronée; en effet, il est bien avéré aujourd'hui, d'après les renseignements positifs recueillis par les capitaines Dillon et Dumont d'Urville (*voy.* ces noms) que La Pérouse, à son retour de Botany-Bay, aborda, en 1788, à l'île d'Anamouka, l'une des principales de cet archipel, et y trafiqua avec les naturels. Les versions de ces deux navigateurs, parfaitement concordantes, et obtenues par l'intermédiaire d'excellents interprètes, démontrent que D'Entrecasteaux était très-mal fondé à affirmer d'une manière si positive que l'infortuné navigateur n'avait pas paru dans l'Archipel des Amis. Jugeant que sa relâche était désormais sans but, il appareilla le 9 avril pour la Nouvelle-Calédonie. Mais comme il avait reconnu l'année précédente que la côte occidentale en était inaccessible et ne possédait aucun port, il prit le parti de gagner directement celui de Balade, situé à l'extrémité nord de la partie est de l'île, et où Cook avait séjourné quelques jours en 1774.

Chemin faisant, les flûtes, poussées dans la nuit, du 17 avril, par un grand vent et une grosse mer, durent aux prévoyantes manœuvres de Mérite, officier de quart à bord de *La Recherche*, de ne pas se perdre sur un récif de corail de dix à onze milles d'étendue du nord au sud, et de sept à huit mille de l'est à l'ouest. Il renfermait trois petites îles boisées, qui furent nommées *Beaupré*. La latitude de celle qui est le plus au nord fut trouvée de 20° 15′ 30″ et sa longitude de 163° 50′ est. Le 18 on mouillait dans le havre de Balade. Les naturalistes eurent pendant cette relâche à braver des dangers incessants, pour échapper à l'astuce et à la férocité des insulaires, voleurs adroits et anthropophages insatiables. Il en fut de même de Beautemps-Beaupré, qui réussit pourtant à faire de nombreux relèvements, au moyen desquels il relia les opérations géographiques de l'année précédente sur la côte occidentale avec celles de l'année actuelle sur la partie orientale de la Nouvelle-Calédonie. C'est pendant le séjour de l'expédition à Balade que mourut, le 6 mai 1793, Huon de Kermadec (*voy.* ce nom), commandant de *L'Espérance*. Il fut inhumé, de nuit, sur la petite île de Pudyona, et sans qu'aucun signe extérieur annonçât sa tombe, de crainte que les naturels ne vinssent l'exhumer et le dévorer.

Quand il quitta Balade, le 9 mai, D'Entrecasteaux prolongea les récifs qui s'étendent au nord, et parvenu à l'extrémité nord, que Cook avait trouvée se terminer à 18° 36′ de latitude, il la fixa par 18° 1′ de latitude et 160° 40′ de longitude est. Le 19 mai on eut connaissance de l'archipel de Santa-Cruz, découvert en 1595, par Mendana. Les terres reconnues furent la grande île de Santa-Cruz et les îles que Carteret (*voy.* ce nom) avait nommées *Edgecombe* et *Ourry*. Une quatrième île apparaissait dans l'est sud; cette île, que Carteret n'avait pas aperçue et que l'on nomma l'*Ile de la Recherche*, fut vue de si loin (15 lieues environ), qu'on ne put alors la placer avec certitude sur les cartes. Elle fut néanmoins indiquée comme se trouvant, à quelques minutes près, par 11° 40′ de latitude et 164° 25′ de longitude; cette position, chose remarquable, s'accorde parfaitement avec celle qui a été déterminée en 1828 par Dumont d'Urville. C'était l'île de Vanikoro. Fatalité déplorable! c'est là que s'étaient venues briser les frégates de La Pérouse; c'est là qu'était le but de l'expédition. Quatre ou cinq années écoulées depuis la catastrophe, et surtout les déclarations faites à Dumont d'Urville, permettent de supposer que l'expédition arrivait trop tard; cette pensée seule peut atténuer les regrets qu'inspirent les infructueuses recherches dont La Pérouse et ses compagnons étaient l'objet.

Croyant que c'était sur l'île Santa-Cruz elle-même que s'était perdu son infortuné précurseur, qui avait dû en reconnaître la partie sud, D'Entrecasteaux se dirigea sur ce point, et ensuite vers la terre des Arsacides, dont l'extrémité la plus orientale fut reconnue le 25. Le 6 juin on se retrouva presqu'au point où l'on avait passé l'année précédente, en allant de la terre de Diémen aux Iles de l'Amirauté, c'est-à-dire près des îles Hammond. Là l'expédition quitta les terres des Arsacides, et se dirigea au sud pour aller chercher les côtes de la Louisiade, dont la partie nord n'avait pas encore été visitée et où La Pérouse avait annoncé qu'il se rendrait en quittant les îles Salomon. Cinq jours après on aperçut les terres de la Louisiade, et l'on reconnut bientôt le Cap de la Délivrance, de Bougainville, qui n'appartient pas, comme il le croyait, au continent de la Nouvelle-Guinée, mais se trouve former la pointe orientale d'une île à laquelle fut donné le nom de *Rossel*, en l'honneur du savant officier alors commandant et capitaine de pavillon de *La Recherche*. Jus-

qu'au 24 les deux flûtes naviguèrent le long d'une suite continue d'îles basses et de récifs, dont les abords sont extrêmement dangereux, et qui reçurent les noms de plusieurs officiers de l'expédition. Parvenues en vue des terres montagneuses de la Nouvelle-Guinée, elles virent près de la côte une petite île, qu'on nomma *Riche*, puis, au delà, un grand golfe, qui fut appelé *Huon*. Elles franchirent ensuite le détroit de Dampier, découvrirent au large de la côte de la Nouvelle-Bretagne un archipel assez nombreux de petites îles, et parvinrent, le 17 juillet, en vue d'une petite île voisine de celle des Anachorètes. D'Entrecasteaux, depuis longtemps malade du scorbut et de la dyssenterie, était alors dans un état désespéré. Cédant aux instances réitérées de ses officiers, il consentit, pour gagner plus promptement l'île de Waigiou, rendez-vous commun, à se séparer, le 19, de *L'Espérance*. Le lendemain, dans la soirée, il succombait.

L'expédition, commandée désormais par D'Auribeau, atteignit Waigiou le 18 août, et après s'y être procuré des rafraîchissements, qui améliorèrent la situation des scorbutiques, elle franchit le détroit de Boutoun, passa dans celui qui sépare l'île de Salayer des Célèbes, et arriva le 19 octobre devant Sourabaya. Expédié à terre pour obtenir des autorités locales la permission d'entrer dans le port, De Trobriand, officier de *L'Espérance*, présenta vainement au gouverneur la lettre des états généraux qui ordonnait aux autorités de toutes les colonies hollandaises d'accueillir et de protéger l'expédition française. Le 24 il n'était pas encore revenu à bord. Par une lettre qu'il écrivit le lendemain à D'Auribeau, il lui apprit qu'il était retenu comme prisonnier, la France étant en guerre avec la Hollande et toutes les puissances de l'Europe. Il ajoutait que Louis XVI avait eu la tête tranchée, qu'une Convention était investie du pouvoir supérieur en France, etc. D'Auribeau, d'accord avec les officiers de ses deux bâtiments, se disposait, malgré leur mauvais état, à gagner l'Ile de France, quand arrivèrent des ordres du conseil supérieur de Batavia, enjoignant au gouvernement de Sourabaya de considérer comme amis et de laisser entrer dans le port les deux navires, que leur mission toute pacifique sauvegardait des chances de la guerre. Mais le bruit ayant circulé que l'expédition avait navigué dans les Moluques, le conseil de Batavia craignit qu'à son retour en France, elle ne donnât sur la situation des établissements hollandais dans cet archipel des détails qui, vu l'état de guerre, leur deviendraient préjudiciables. Officiers et matelots furent donc consignés à bord, et ne purent recouvrer la liberté qu'après avoir juré de ne pas servir dans l'Inde pendant la guerre et de ne donner à leur arrivée à l'Ile de France aucun renseignement sur la navigation dans les Moluques. La mésintelligence qui ne tarda pas à s'établir au sein du personnel militaire et scientifique de l'expédition, partagé en deux camps politiques, ayant inspiré au conseil supérieur de Batavia la crainte de désordres dont la colonie eût ressenti le contre-coup, il exigea le 19 janvier que les canons, armes et munitions des deux bâtiments fussent livrés au gouverneur de Sourabaya, et que les officiers et les équipages prêtassent le serment de ne point passer par l'Ile de France en retournant en Europe, mais de gagner directement le Cap de Bonne-Espérance, où il serait pourvu à tous leurs besoins, faute de quoi il ne leur serait délivré ni vivres ni sauf-conduit. La soumission inévitable à ces dures et humiliantes conditions accrut l'irritation des officiers et des naturalistes, les uns hostiles, les autres favorables à la révolution. Ce fut bien pis quand D'Auribeau arbora le drapeau blanc; ses officiers prirent, comme lui, la cocarde blanche, à l'exception de Willaumez, Legrand, Laignel, et des naturalistes Ventenat, La Billardière, Riche, etc., qui furent arrêtés avec l'aide du gouvernement hollandais, puis dispersés dans différents forts jusqu'au moment où il se présenta une occasion de les transporter en France. D'Auribeau étant mort, le 21 août 1794, De Rossel se chargea, deux ans après, de rapporter en France les fruits de l'expédition; mais fait prisonnier par une frégate anglaise, dans le nord de l'Écosse, il en fut dépouillé, contre le droit des gens, par l'amirauté, qui se servit des cartes dressées dans le voyage pour ceux qu'elle fit faire en 1797 et 1798 à la terre de Van-Diémen. Quant aux objets d'histoire naturelle, longtemps retenus, ils ne furent restitués que sur les réclamations de Prony, appuyées par Banks, président de la Société royale de Londres et compagnon de Cook; mais par suite de l'incurie des détenteurs, ils étaient en très-mauvais état. Ainsi se termina cette expédition; si elle n'atteignit pas à son but principal, du moins donna-t-elle des résultats importants pour la navigation et la géographie.

Il a été publié trois relations du *Voyage de D'Entrecasteaux*. La première, exclusivement consacrée aux détails nautiques, a été rédigée par De Rossel; la seconde, due à De La Billardière, traite de l'histoire naturelle. De Fréminville les a fondues dans un volume in-8°, où, animant son récit par des détails sur les mœurs, les usages, l'état physique des pays visités par l'expédition, il a évité l'aridité inséparable des détails techniques qui composent, à bien dire, toute la relation de De Rossel; il y a ajouté ce qui dans De La Billardière intéresse vraiment l'histoire naturelle.

P. Levot.

Voyage de D'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Pérouse, etc.; par De Rossel, Paris, 1808, 2 vol. in-4° et Atlas in-f°. — *Relation du Voyage à la recherche de La Pérouse, etc.;* par le ch. De La Billardière, Paris an VIII, 2 vol. in-4° et Atlas in-f°. — *Nouvelle Relation du Voyage à la recherche de La Pérouse, ré-*

digée d'après les journaux particuliers de plusieurs personnes de l'expédition, augmentée du récit des circonstances qui ont fait découvrir le lieu du naufrage des frégates de La Pérouse, et d'une dissertation sur celui où s'est probablement passée la catastrophe finale, etc., par le ch. De Fréminville; Brest, 1838, in-8°.

ENTRECOLLES (D'). *Voy.* DENTRECOLLES.

* **ENTREMONT** (*de Saint-Germain*). *Voy.* SAINT-GERMAIN.

ENVILLE (Duc d'). *Voy.* ANVILLE.

ENZINA (De la). *Voy.* LA ENCINA.

ENZINA. *Voy.* ENCINA.

ENZINAS. *Voy.* ENCINAS.

* **ENZINAS** (*Pedro* de), poëte espagnol, vivait à la fin du seizième siècle; il avait embrassé la vie monastique, et il a laissé un volume publié à Cuença, en 1596, sous le titre : *Versos espirituales*. On y trouve des poésies lyriques et six églogues religieuses; quelques passages ne sont pas sans mérite, mais l'ensemble ne s'élève pas au-dessus du médiocre. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 13.

ENZO ou **ENTIUS**, roi de Sardaigne, appelé le Hans par les Allemands, ou *Enrico* par les Italiens, né en 1224, mort à Bologne, le 14 mars 1272. Il était fils naturel de l'empereur Frédéric II, qui le maria, à peine âgé de quatorze ans, à Adélaïde, marquise de Massa, héritière des judicatures de Gallura des Tours en Sardaigne, et veuve d'Ubaldo Visconti. A cette occasion, l'empereur donna à son fils le titre de roi de Sardaigne, sans dépouiller pour cela la république de Pise des droits qu'elle avait sur cette île. Il paraît que le nouveau roi ne visita jamais son royaume; car ce fut à cette époque (1239) que l'empereur le créa, malgré sa jeunesse, vicaire impérial en Lombardie, et qu'il lui confia le commandement d'un corps de troupes allemandes destiné à agir contre les Milanais. Excommunié par le pape Grégoire IX, Enzo répondit aux foudres du saint-père, en soumettant à son père Foligno, Viterbe, Orta, Città-Castellana, Sutri, Monte-Fiascone et autres villes de l'Ombrie. En 1241, l'empereur ayant fait armer en Sicile tous ses vaisseaux, les mit sous les ordres d'Enzo; celui-ci les conduisit à Pise, où il les réunit aux galères de cette république, commandées par le comte Ugolino Buzzacherino de Sismondi. Il rencontra, le 3 mai, entre La Meloria et l'écueil du Giglio, la flotte génoise, un peu inférieure en forces, et commandée par Giacomo Malocello. Le combat fut long et acharné, mais la victoire resta aux gibelins (1). De vingt-sept galères génoises, ils en coulèrent trois, et en prirent dix-neuf; quatre mille Génois furent faits prisonniers : deux cardinaux, une quantité d'évêques et de députés au concile furent amenés à Pise, où on les enferma dans le château de la cathédrale, en les chargeant de chaînes d'argent par un respect dérisoire. Ce fut avec un boisseau qu'on partagea entre les Pisans, les Siciliens et les Allemands l'argent acquis par la victoire. Enzo continua à se distinguer contre les guelfes. En 1247 il assiégeait le château de Quinzano dans le Bressan. Dès qu'il fut averti de l'insurrection de Parme contre les Impériaux, il brûla ses machines, et vint en diligence jusque sur les rives du Taro, espérant soumettre les révoltés par un coup de main; mais il trouva la ville en défense; il mit alors le siége, et attendit les renforts que son père lui amenait. Enzo fut chargé d'empêcher aucun secours d'arriver aux Parmesans par le Pô; cependant, attaqué à la fois par les assiégés, les Ferrarais et les Mantouans, il ne put empêcher une flottille de pénétrer dans la ville et de la ravitailler. La conséquence de cet échec fut la levée du siége. Enzo demeura en Lombardie, mais ses forces devinrent bientôt insuffisantes pour empêcher les Italiens de se soustraire au joug impérial, et en 1249 il ne lui restait plus que Modène et Reggio. Ayant réuni toutes ses forces, il marcha au-devant des Bolonais, qui s'avançaient sur Modène. Les deux armées se rencontrèrent le 26 mai 1249, sur les bords du torrent de Fossalta; un combat terrible s'engagea, et dura jusqu'à la nuit avec un avantage égal. Mais les gibelins, ayant voulu profiter de l'obscurité pour prendre une nouvelle position, perdirent leur ordre de bataille; chargés vigoureusement par leurs ennemis, ils se débandèrent. Enzo et une multitude de seigneurs allemands et modénois restèrent entre les mains des guelfes. Les Bolonais furent si satisfaits de la prise du roi de Sardaigne, ou plutôt ils craignaient tant ce jeune guerrier, que le sénat et le peuple de Bologne votèrent immédiatement une loi « pour s'interdire à jamais de remettre en liberté le roi Enzo, quelque rançon qui fût offerte par la malignité de son père, ou quelque menace qu'il proférât dans son courroux ». En même temps la république prit l'engagement de pourvoir noblement aux besoins de son prisonnier jusqu'à la fin de ses jours, et destina pour sa prison un des appartements les plus somptueux du podestat. En effet, pendant le reste de sa vie, qui se prolongea vingt-deux ans, les nobles bolonais se rendirent chaque jour près de lui, pour prendre part à ses jeux et lui procurer quelques délassements; mais ils rejetèrent avec une fermeté inébranlable les offres de Frédéric, qui voulait racheter son fils à tout prix, de même qu'ils méprisèrent ses menaces. Enzo apprit dans la captivité la ruine de toute sa famille; quelle que fût sa résignation, tant de coups douloureux abrégèrent sa vie. Sa gloire et ses infortunes ont été chantées par Alessandro Tassoni, qui en a fait un des principaux personnages de sa *Secchia rapita* (Le Seau enlevé).

(1) On appelait ainsi les partisans de l'empereur, en opposition des *guelfes*, qui soutenaient le parti papal.

Flaminio del Borgo, *Dell' Istoria Pisana*, dissert. IV, 178 à 185. — Giorgio Giulini, *Memorie della Camp. di Milano*, VII, liv. LII, 529. — Raynaldi, *Annales*, 1241, § 54, 509. — Caffari, *Annales Genuenses*, lib. VI, 485. — Marangoni, *Chroniche di Pisa*, I, 449. — Petri de Vineis,

Epistolæ, lib. I[er], cap. VIII, 115. — Malespini, *Istoria Fiorentina*, ch. 128, 962. — Paolo Tronci, *Annali Pisani*, 190. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, III, 38.

EOAN. *Voy.* EOGHAN.

EOBANUS HESSUS (*Helius*) (1), poëte et historien allemand, né à Bockendorf (Hesse), le 6 janvier 1488, mort le 5 octobre 1540. Il fit ses premières études à Gemünd, et à quatorze ans il alla suivre à Franckenberg les leçons du savant Jacques Horlœus, alors en grande réputation. Trois ans plus tard il se rendit à l'université d'Erfurt, puis il résolut de voyager. En passant à Riesenbourg (Prusse), il gagna l'estime de l'évêque, qui, voulant se l'attacher comme secrétaire, l'engagea d'étudier au préalable le droit à Leipzig. Eobanus s'y rendit en 1513; mais le goût des belles-lettres lui fit négliger l'étude du droit: il vendit les livres qui traitent de cette science, dépensa l'argent que lui avait donné l'évêque, et revint à Erfurt, où il vécut en enseignant la littérature classique; c'est-à-dire qu'il vécut assez péniblement. En 1518 il fit tout exprès un voyage dans les Pays-Bas, pour y voir Érasme, en l'honneur de qui il composa une épître en vers; mais Érasme, on ne sait pour quel motif, reçut cette œuvre et la visite d'Eobanus avec froideur. Revenu à Erfurt, il y fit des cours qui eurent du succès et attirèrent un grand nombre d'étrangers. La peste, survenue quelque temps après, dispersa les auditeurs : pour se créer des ressources, Eobanus se décida à étudier la médecine, qui ne le tira pas d'embarras. Cet état de gêne cessa en 1526, lorsque, d'après le conseil de Mélanchthon, la ville de Nuremberg l'appela à professer les belles-lettres. Eobanus se livra pendant sept ans à cette occupation, qui fut assez lucrative. Revenu ensuite à Erfurt, sur les instances de ses amis, il fut encore obligé de fuir cette ville, en proie de nouveau à la peste. Il y revint ensuite professer pendant quatre ans, mais avec moins d'avantages qu'à Nuremberg. Invité par Philippe, landgrave de Hesse, à se rendre à Marbourg, il accepta cette offre, qui lui procura une position convenable. Ses principaux ouvrages sont : *Heroidum litterarum christianarum Epistolarum Opus*; Leipzig, 1514, in-4°; — *Elegia, Epicedia et Idyllion quare hoc tempore studia litterarum tanto contemptu habeantur;* Nuremberg, 1526, in-4°; — *Bucolicorum Idyllia;* 1528, in-8°; — *Theocriti Idyllia græce, cum Eobani Hessi latina metrica versione;* 1530, in-8°; — *Salomonis Ecclesiastes carmine latino redditus;* 1534, in-4°; — *Psalterium carmine elegiaco;* Marbourg, 1537, in-8°; — *Poematum Farragines duæ*, etc.; Halle (Souabe), 1539, et Francfort, 1564 : c'est un recueil de plusieurs des ouvrages précédents et de quelques compositions diverses; — *Homeri Ilias latino carmine reddita;* Bâle, 1540, in-4°. Au jugement de son compatriote Kuinöl, cette traduction de l'*Iliade* serait d'une poésie comparable à celle de Virgile; — *Epistolarum familiarium Libri* XII; Marbourg, 1543, in-fol.; — *Epistolæ Eobani Hessi ad Camerarium et alios quosdam;* Nuremberg, 1553, in-8° : recueil publié par Joachim Camerarius, avec la vie d'Eobanus en tête.

Gesner, *Bibl.* — Adam, *Vitæ Germ. Philos.* — Lossius, H. Eoban, *Und seine Zeitgenossen.* — Nicéron, *Mém.*, XXI.

(1) Il remplaça par ce prénom mythologique celui d'Élie, qu'il ne trouvait sans doute pas assez littéraire.

* **EOETVOES** (*Joseph*, baron), littérateur hongrois, né à Ofen, le 3 septembre 1813. Élevé avec soin dans la maison paternelle, il fit, de 1825 à 1831, ses études de droit et de philosophie. Reçu avocat en 1833, il entra dans la carrière des emplois, qu'il abandonna bientôt pour s'adonner uniquement à la littérature. Nommé ministre de l'instruction publique après la révolution de 1848, il répondit peu à l'attente qu'il avait d'abord fait naître. Après la dissolution du ministère Batthyani, au mois d'août 1848, il se retira à Munich, où il resta jusqu'en 1851, uniquement occupé de ses travaux littéraires. En 1851 il retourna en Hongrie. Ses principaux ouvrages sont : *Kritikusok*, comédie; 1830; — *Hazasulok*, comédie; même année; — *Boszù*, tragédie; même année. Ces pièces eurent du succès; — *Gefaengnissreform* (Réforme des Prisons); Pesth, 1838; — *Der Karthæuser* (Le Chartreux); Pesth, 1838-1841; — *Reform;* Leipzig, 1846; — *A' Falu' Jegyzöje* (Le Notaire de Village); Pesth, 1844-1846; — *Magyarország ben* 1514 (La Hongrie en 1514); Pesth, 1847-1848; — *Die Gleichberechtigung der Nationalitæten* (L'Isonomie des Nationalités); Vienne, 1851, 2[e] édit.

Conversat.-Lexik.

EOGHAN, EOGHAINN, EOGHANN ou **EOANN.** Trois princes irlandais portèrent ce nom. Le premier EOGHAN-MOR ou EOGHAN *le Grand*, de la dynastie de Munster ou Momonie, vivait vers le troisième siècle. Après avoir vaincu les Conaciens, qui lui disputaient son royaume, il dut combattre encore Coïnn ou Conn, dit des *Cent Batailles*, chef des dynasties de Connaught, qui le vainquit et l'obligea de chercher un asile en Espagne, où il épousa une princesse du pays. Revenu en Irlande avec des auxiliaires espagnols, il recouvra ses États, et força Coïnn à lui abandonner la souveraineté de la moitié de l'Irlande. Eoghan eut les contrées méridionales, qu'il gouverna avec sagesse; il préserva ses sujets des temps de disette, et favorisa l'agriculture, au point de mériter, avec le titre de *Grand*, celui de *Mogha-Huad* (Fort laboureur). Ce surnom est même devenu la dénomination des pays qu'il gouvernait : *Leath-Mogha* (La moitié de Mogha), tandis qu'on appelait *Leath-Coïnn* l'autre moitié. La paix fut encore rompue entre les deux princes. Eoghan, surpris une nuit par son ennemi, tomba percé de coups. Les deux armées le pleurèrent également.

O Flaherty, *Ogygia.* — O Allaran, *Hist. of Irel.*

ÉON DE L'ESTOILE, fanatique breton, né à Loudéac (Bretagne), mort en mars ou avril 1148. Il était gentilhomme, avait une certaine importance dans sa localité, et se rendit célèbre au douzième siècle, par ses extravagances mystiques. On prononçait à cette époque le latin autrement qu'aujourd'hui : *eum* se prononçait *eon*. De L'Estoile, ayant entendu souvent chanter dans le symbole et dans les exorcismes : *Per eum* (eon) *qui venturus est judicare vivos et mortuos*, ou *Per eum* (eon) *qui judicaturus est*, s'imagina que c'était de lui dont il était question dans les formules liturgiques ; il se proclama dès lors fils de Dieu, appelé à juger les vivants et les morts et depuis des siècles désigné par les saintes Écritures pour remplir cette terrible mission. Tout absurde qu'elle était, cette prétention, appuyée de discours singuliers, de quelques faits étranges, adroits, qualifiés de miracles par des adhérents intéressés ou ineptes, et surtout de libéralités distribuées à propos, séduisit un assez grand nombre de paysans bretons. Comme toujours, en pareilles conditions, la folie fut contagieuse ; Éon de L'Estoile parcourut plusieurs provinces en véritable messie. Il donna des rangs à ses disciples selon leur capacité ou leur utilité : les premiers étaient des *anges*, les seconds des *apôtres ;* celui-ci s'appelait *Jugement*, celui-là *Sagesse*, d'autres *Domination*, *Science*, etc. Cependant, la fortune d'Éon s'arrêta en Champagne : là, malgré « plusieurs opérations extraordinaires qui, disent les auteurs ecclésiastiques, n'avaient sans doute que le démon pour auteur, plusieurs seigneurs essayèrent d'arrêter Éon de L'Estoile ; mais soit qu'ils ne prissent pas assez bien leurs mesures, soit qu'en effet, comme on le croyait, il usât de quelque enchantement pour se soustraire à leurs poursuites, on fut assez de temps sans pouvoir s'en saisir. L'archevêque de Reims fut plus heureux : Éon fut pris par ses ordres et enfermé : le prélat attendit pour lui faire son procès l'ouverture du concile qui avait été indiqué à Reims pour le 19 mars 1148. Ce concile fut présidé par le pape Eugène III. Le 22 mars Éon fut amené devant le concile, et présenté au pape par un évêque de Bretagne ; Eugène lui demanda qui il était : Éon répondit : « Je suis celui qui doit juger les vivants et les morts. » Comme il se servait pour s'appuyer, d'un bâton fait en forme de fourche, le pape lui demanda ce que signifiait ce bâton : « C'est ici un grand mystère, répondit Éon : tant que ce bâton est dans la situation où vous le voyez, les deux pointes tournées vers le ciel, Dieu est en possession des deux tiers du monde et me laisse maître de l'autre tiers ; mais si je tourne les deux pointes vers la terre, alors j'entre en possession des deux tiers du monde, et je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. » Une pareille réponse dut convaincre les prélats que le prétendu messie était plus fou qu'impie ; il fut condamné à une détention perpétuelle, et ses principaux disciples, traités plus sévèrement, furent brûlés vifs, après avoir été exorcisés comme démoniaques. Éon mourut peu de jours après, par suite des mauvais traitements que ses gardes lui avaient infligés dans sa prison.

A. DE L.

Robert, *Suppl. Chron. Sigib.*, ann. 1148. — Othon de Frisingue, lib. I, cap. LV. — Sander, *De Hæres.*, 145. — Baronius, *Annales*, ann. 1148. — Pagi, *Hist. Concil.* — Dupin, *Biblioth. ecclés.* (XIIe siècle). — Dom Gervaise, *Hist. de l'abbé Suger*, III. — D'Argentré, *Collect. jud. de Nov. Error.*, sec. XII. — Abbé Migne, *Encycl. théologique*, XI, 673. — Hermant, *Hist. des Hérésies*, II.

ÉON (*Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée* DE BEAUMONT D'), fameux agent diplomatique, né à Tonnerre, le 5 octobre 1728, mort à Londres, le 21 mai 1810 ; il était fils de Louis d'Éon, avocat au parlement, et de Françoise de Charenton. Sa famille était originaire de Ravières (Champagne). La question de savoir si le personnage connu sous le nom du chevalier d'Éon était un homme ou une femme a été longtemps douteuse. Mais le procès-verbal de sa mort et de son autopsie, dressé par le P. Élisée, premier chirurgien de Louis XVIII, le 23 mai 1810, a levé toutes les incertitudes (1). Le chevalier d'Éon était de sexe masculin ; mais, ainsi que le dit l'un de ses biographes, Jacquillat-Despréaux, « quel que soit le motif qui le détermina à prendre les habits de l'autre sexe, soit la réputation d'une femme haut placée, ou d'autres intrigues de cour, soit la nécessité de satisfaire à ses engagements et d'assurer son existence, le ridicule de cette mesure doit retomber sur ceux qui la lui ont imposée. »

D'Éon fit ses études au collége Mazarin. Ses progrès furent si rapides, qu'il fut reçu avant l'âge, par dispense, docteur en droit canon et en droit civil ; il fut de plus inscrit au tableau des avocats du parlement de Paris. Incertain sur la carrière qu'il devait suivre, il pencha d'abord vers le sacerdoce ; puis son goût et les conseils d'un ami l'entraînèrent vers les lettres, les beaux-arts et les exercices du corps, particulièrement l'escrime, où il n'eut de rival que le célèbre chevalier de Saint-Georges. D'Éon travailla avec Fréron à l'*Année littéraire*, et publia dans ce recueil l'*Éloge funèbre*, en vers latins, *de Félicité d'Est*, *duchesse de Penthièvre*, et du *comte d'Ons-en-Bray*. A vingt-cinq ans, après de sérieuses études économiques, il publia deux ouvrages qui eurent du retentissement : *Essai historique sur les différentes situations de la France par rapport aux finances ; — Considérations politiques sur l'administration des peuples anciens et mo-*

(1) Voici ce qu'on lit (en anglais) au bas d'une gravure représentant le buste du chevalier d'Éon : *I thereby certify that I have inspected the body of the chevalier d'Éon in the presence of M. Adair, M. Wilson et le P. Elisée, and have found the male organs in every respect perfectly formed.* May 38-1810, Golden-Square. (Je certifie par le présent avoir inspecté le corps du chevalier d'Éon en présence de M. Adair, de M. Wilson et du père Élisée, et avoir trouvé les organes masculins parfaitement conformés.)

dernes. En 1755, Louis XV, sollicité par le prince de Conti, envoya d'Éon en Russie avec le chevalier Douglas ; à partir de ce moment jusqu'à la mort du roi, il correspondit secrètement avec son souverain. La mission de d'Éon était de faire cesser la froideur qui existait entre la cour de France et celle de Russie, et de disposer l'impératrice Élisabeth en faveur du prince de Conti, qui voulait être duc de Finlande et roi de Pologne ; entreprise difficile, que M. de Valcroissant payait déjà de la prison. Ce fut alors, à vingt-sept ans, que d'Éon revêtit les habits de femme. Grâce à ce déguisement, il put s'insinuer dans les bonnes grâces de l'impératrice, devint sa lectrice, et prépara Élisabeth aux vues secrètes de Louis XV. En 1756 d'Éon revint à Paris, et repartit presque immédiatement pour Saint-Pétersbourg, mais cette fois sous des habits d'homme, et comme frère de la fausse lectrice, avec le titre de secrétaire d'ambassade. Heureux une seconde fois dans ses négociations, il porta lui-même la nouvelle de son succès, au nom de l'impératrice, à Vienne et à Versailles (1757), et remit aux deux cours les plans de la Russie pour la campagne qui allait s'ouvrir. Il était aussi porteur de la ratification du traité de Versailles du 1er mai 1756. D'Éon se trouvait à Vienne avec M. de Broglie lors de la bataille de Prague, gagnée par l'armée de Marie-Thérèse, et devançant le courrier autrichien de trente-six heures, bien qu'il eût la jambe cassée, il porta le premier la nouvelle de la victoire à Louis XV. Retenu dans sa chambre par sa blessure, il rédigea ses *Mémoires sur la Russie*, et dans ce travail, dont on ne tint pas compte, il dévoila les projets de cette puissance sur la Pologne, qu'on voulait démembrer à la mort d'Auguste III. Plus tard il eut plus de succès auprès des cours de Vienne et de Paris, alors qu'il les instruisit d'une correspondance secrète entre le roi de Prusse, le grand-chancelier de Russie Bestuchef et le maréchal Apraxin, qui voulaient tenir dans l'inaction l'armée russe et frustrer les alliés des avantages du nouveau traité. D'Éon retourna en Russie comme secrétaire d'ambassade, et avec le brevet de lieutenant de dragons, malgré l'opposition du grand-chancelier russe, qui voyait dans le jeune diplomate « un sujet dangereux et capable de bouleverser l'empire moscovite ». Bestucheff avait bien raison de vouloir éloigner d'Éon; car au bout de quelque temps, à force d'adresse et d'audace, le chevalier parvint à s'emparer des preuves de la trahison du chancelier, le fit arrêter en plein conseil, et découvrit dans ses papiers secrets une liste des personnes dont il fallait se défaire, liste sur laquelle se trouvait le chevalier lui-même. En 1758 il fut nommé capitaine de dragons, et reçut le brevet d'une pension de deux mille quatre cents livres. De plus il fut nommé censeur pour l'histoire et les lettres.

Après cinq ans de séjour en Russie, malgré les offres de l'impératrice, il revint en France (1760), porteur de la ratification par Élisabeth du traité du 30 octobre 1758 et de son accession à la convention maritime faite avec la Suède et le Danemark. Le comte Woronzow, successeur de Bestuchef, lui dit en le quittant : « Je suis très-fâché de vous voir partir, quoique votre premier voyage avec le chevalier Douglas ait coûté à ma souveraine deux cent mille hommes et plus de quinze millions de roubles. » — « J'en conviens, répondit d'Éon; mais Son Excellence doit aussi avouer que sa souveraine et son ministre ont acquis une gloire et une réputation qui dureront autant que le monde. » On voit que le ministre avait reconnu la fausse lectrice. D'Éon, sur ces entrefaites, tomba malade, et fut obligé de rester d'abord à Vienne, chez le comte de Choiseul, puis chez le lieutenant général comte d'Ons-en-Bray. Après son rétablissement, d'Éon fut nommé capitaine au régiment d'Autichamp, et aide-de-camp du maréchal de Broglie. Il se distingua à Hœchst; à Ultrop, où il fut blessé; à Eimbeck, où il mit en fuite les Écossais; et à Osterwick, où, à la tête de quatre-vingts dragons et vingt hussards, il fit mettre bas les armes à un bataillon ennemi.

Une quatrième fois d'Éon fut envoyé à Saint-Pétersbourg, comme ministre plénipotentiaire, cette fois en remplacement du baron de Breteuil. Mais Pierre III, tombé du trône, de Breteuil retourna en Russie, et d'Éon passa en Angleterre comme secrétaire d'ambassade du duc de Nivernais (mai 1762). Il s'agissait de faire cesser les hostilités qui existaient entre la France et l'Angleterre. D'Éon parvint à enlever à Wood les dernières instructions et une dépêche secrète du lord d'Egmond au duc de Bedford, ambassadeur à Paris. Copie du tout fut adressée à Louis XV, par un courrier qui gagna trente-six heures sur celui de Wood. Les projets du duc furent déjoués, et les préliminaires furent signés le lendemain, 3 novembre; la paix fut conclue le 10 février 1763. D'Éon fut choisi par le roi d'Angleterre pour porter les ratifications destinées à la cour de Versailles. Il reçut pour récompense la croix de Saint-Louis (1).

Après une courte indisposition, d'Éon, sur la demande du duc de Nivernais, partit comme ministre résident à Londres; peu après il reçut le titre de ministre plénipotentiaire. Ici l'étoile du chevalier pâlit : ses succès éveillèrent les jalousies de la cour de Versailles. Voici comment il s'exprime lui-même à ce sujet. « Le feu roi Louis XV avait des vues grandes et justes; mais fait à être gouverné, il n'avait

(1) Le roi s'exprime en ces termes dans le brevet qu'il fallut lui délivrer par dispense à cette occasion : « *Pour la bravoure qu'il a montrée à l'armée et l'intelligence qu'il a déployée dans les négociations à Londres et à Saint-Pétersbourg.* »

plus la force de se soustraire au joug. Il aimait la vérité, et ne pouvait la faire prévaloir. Ce prince avait des serviteurs fidèles qu'il aurait été fâché qu'on connût. C'était par eux qu'il s'instruisait de ce que les courtisans lui cachaient. Ce fut madame de Pompadour qui surprit le secret du roi. Elle apprend que ce simple officier (d'Éon) entretient avec le monarque une correspondance directe, qu'elle ignore. Elle soupçonne une maison puissante d'en former la chaîne; la perte de d'Éon est résolue, comme un moyen d'anéantir le duc de Broglie et spécialement le comte son frère. »

D'Éon devint l'objet d'opiniâtres persécutions. Le comte de Guerchy fut envoyé à Londres comme ambassadeur, avec l'ordre de faire accepter à d'Éon les fonctions de secrétaire; on exhiba à l'appui de cette demande un ordre revêtu de la griffe du roi. D'Éon voulut la signature réelle. « Rien, disait-il au duc de Nivernais, le 6 septembre 1763, ne me fera changer; si je me croyais assez lâche pour le faire demain, ce soir je me jeterais dans la Tamise. » Une lutte acharnée s'éleva donc entre les deux diplomates.

D'Éon accusa publiquement Guerchy de l'avoir fait empoisonner avec de l'opium dans une bouteille de vin de Champagne, chez lui, à sa table. Le procès eut différentes phases. D'abord d'Éon fut traduit comme diffamateur; puis Treyssac de Vergy, le complice de Guerchy, emprisonné pour dettes et abandonné de l'ambassadeur, révéla les circonstances de l'empoisonnement. Guerchy fut traduit au banc du roi d'Angleterre, et le 25 février 1765 les grands jurés de Londres déclarèrent solennellement « que l'accusation portée contre M. de Guerchy pour avoir voulu faire assassiner M. d'Éon est véritable, et qu'il peut être poursuivi criminellement au Old-Bayley ».

Cependant, Guerchy avait obtenu du roi d'Angleterre un acte de *Noli prosequi* (mars 1765): il se présenta pour le faire entériner, ce qui lui fut refusé. Poursuivi alors par la honte et le mépris des Anglais, il revint à Paris, où les persécutions contre d'Éon furent plus vives encore. Elles durèrent dix ans, pendant lesquelles, et encore après la mort du comte de Guerchy, qui eut lieu en 1767, d'Éon vécut d'expédients et de dettes. Le roi, par faiblesse, avait bien consenti à la disgrâce de d'Éon; mais il chercha à le consoler en lui faisant remettre le mot suivant : « En récompense des services que le sieur d'Éon m'a rendus, tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de douze mille livres, que je lui ferai payer exactement tous les six mois, dans quelque pays qu'il soit, hormis, en temps de guerre, chez mes ennemis, et ce jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointements seraient plus considérables que le présent traitement. A Versailles, le 1er avril 1766. Signé Louis. »

On arracha au roi un ordre d'extradition; mais en même temps il prévint d'Éon, et lui conseilla de se mettre sous la protection du peuple anglais. L'Angleterre alors lui offrit 1,200,000 livres pour qu'il livrât les papiers de l'État; il refusa noblement. On lui offrit alors de le naturaliser, avec ses titres, ses grades etc. Fidèle à sa devise : *Rex et amor patriæ*, il répondit : « Je suis à la France et à mon roi, je ne servirai jamais d'autres maîtres. » Mais pressé par la nécessité, il écrivit à Tercier : « Si je ne reçois pas bientôt une promesse du roi ou du comte de Broglie, que tout le mal qui m'a été fait par M. de Guerchy sera réparé, toute espérance est perdue pour moi, et en me forçant de me justifier dans l'esprit du roi d'Angleterre, il faut vous déterminer à une guerre prochaine, dont je ne serai que l'auteur innocent. » Un mois après, il écrivit au roi : « Sire, je suis innocent, et j'ai été condamné par vos ministres, mais dès que votre majesté le souhaite, je mets à vos pieds ma vie et le souvenir de tous les outrages que le comte de Guerchy m'a faits. »

Quoi qu'il en soit, depuis le départ de Guerchy, d'Éon continua d'être à Londres le vrai représentant de la cour de Versailles, mais sans déployer aucun caractère public. En 1769 et 1770, il donna sur l'affaire Mulgrave et Wilkes son témoignage juridique, défendit énergiquement les cours de France et d'Angleterre contre les accusations de corruption à propos de la conclusion des traités de 1763, et Mulgrave fut expulsé de la chambre des communes.

C'est ici le moment de parler des bruits qui s'étaient répandus à Londres (1763) sur le sexe de d'Éon. Son déguisement en Russie, sa conduite, ses allures, tout contribua à accréditer ces bruits, et le comte de Guerchy les exploita tellement que d'Éon se vit l'objet d'obsessions, de paris, de tentatives d'enlèvement qu'il dut repousser presque par la force. Pour se soustraire à ses ennemis, d'Éon voyagea en Irlande et en Écosse sous un autre nom. Cette absence inquiéta ses amis; il revint à Londres pour les rassurer. En 1770 et 1772, on s'occupa du rappel du chevalier; mais il repoussa tous les arrangements, parce que les ministres lui imposaient l'obligation de porter les habits de femme (1).

Sur ces entrefaites Louis XV mourut. La cause

(1) On a cherché vainement le motif de cette obligation; et de toutes les raisons qu'on a supposées, celle que l'on présente comme ayant le plus de poids, bien que le fait qu'on allègue ait été démenti, est l'attestation du jeune auteur des Mémoires du chevalier. Cet auteur, s'appuyant sur une lettre du duc d'Aiguillon à d'Éon (1773), conclut que ses liaisons avec l'épouse de Georges III motivèrent seules cette exigence. Le doute est permis sur ce point, car il est constant que Georges III vivait avec la reine dans la plus douce intimité; c'était le plus heureux ménage de l'Angleterre. Il est permis de croire plutôt que cette exigence n'était que le fruit de

de d'Éon fut perdue. On envoya à Londres le marquis de Prunevaux pour traiter de l'acquittement des dettes du chevalier ; mais cette première négociation échoua. Pour se tirer d'embarras et donner à lord Ferrers un gage des sommes considérables qu'il lui devait, d'Éon déposa entre les mains de son protecteur un coffre en fer contenant des papiers importants que la France s'empressa de racheter, ainsi que d'Éon l'avait prévu. C'est Beaumarchais qui fut chargé de cette négociation (1). Le 25 août 1775, sous le ministère Maurepas et Vergennes, Louis XVI signa la permission qui autorisait d'Éon à revenir en France. Forcé par la nécessité, le chevalier d'Éon quitta Londres le 13 août 1777, après avoir reçu une lettre de de Vergennes (2).

D'Éon se soumit ; il arriva à Versailles le 17 août 1777, en grande tenue de capitaine de dragons. La reine l'aperçut, et voulait qu'on le lui présentât sous le costume féminin. Mais pour cela une métamorphose était indispensable. D'Éon, avec ses membres de cyclope, sa barbe fraîchement faite, son visage couturé, ses gestes de soldat, parut à la cour en robe montante, coiffé d'une toque de velours noir, les cheveux coupés comme ceux d'un abbé et placardés de poudre. Il resta huit jours à la maison royale de Saint-Cyr. Bientôt la guerre avec l'Angleterre devint imminente ; d'Éon demanda du service : « Il importe infiniment à la gloire de la maison de Guerchy, écrit-il à M. de Maurepas, de me laisser continuer mon service militaire. Je ne fais pas la guerre aux morts ; je ne tue que les vivants, quand ils m'attaquent. » Cette lettre (17 février 1778) fut imprimée et envoyée à toutes les dames de la cour ; madame de Guerchy s'en émut, et d'Éon fut enlevé de son logement par ordre du roi et conduit en prison au château de Dijon, où deux mois suffirent pour obtenir de lui une résignation parfaite. Le chevalier s'installa à Tonnerre, où il reçut les visites de plusieurs personnages considérables. La paix signée, d'Éon obtint (1784) la permission de retourner en Angleterre, pour y chercher sa bibliothèque, ses manuscrits, son mobilier. Mais la révolution de 1789 le surprit à Londres ; il fut mis sur la liste des émigrés, et demanda vainement à la Convention l'autorisation de servir aux armées. La Convention passa à l'ordre du jour ; elle supprima la pension de d'Éon, qui fut obligé de vendre ses livres pour vivre ; il accepta une pension de 200 livres sterling du roi d'Angleterre, Georges III, et spécula sur son habileté dans l'escrime en faisant assaut publiquement avec le fameux Saint-Georges. Soit habitude, soit convenance, il termina sa carrière dans la robe que Louis XV lui avait imposée. D'Éon est auteur de plusieurs ouvrages renfermés en 13 volumes in-8° (1775). On y remarque : *Recherches historiques sur la Pologne, l'Alsace, le royaume de Naples et celui de Sicile ; — Abrégé chronologique de l'Histoire Sainte et ecclésiastique ; — Recherches sur le commerce, la navigation, les charges, les péages, le célibat ; — Recherches sur la Russie ; — Examen sur la banque de Law ; — Histoire d'Eudoxie Fœderowna ; — Observations sur l'Angleterre, l'Écosse ; — Recherches sur Hambourg et l'Amérique anglaise ; — Dissertations sur le commerce du blé, sur les enfants trouvés, la gabelle, les aides, le tabac, les emplois, le clergé, les impôts, la taille, les finances*, etc. ; — *Détail général de l'Hôtel des Invalides ; — Recherches sur les Trois-Évêchés ; — Situation de la France dans l'Inde avant la famine ; — Mémoires sur ses différends avec M. de Guerchy ; — Histoire des Papes.*

E. Mugnot de Lyden.

Annuaire de l'Yonne. — Encyclopédie catholique, t. XI. — Bachaumont, *Mémoires*, t. II, III, V, VI, VII. — Michaud, *Mémoires de madame Campan.* — Grimm, *Documents inédits, Correspondance.*

* **ÉONE** (Saint), prélat français, mort en 502. Il était évêque d'Arles lorsqu'il assista, le 2 septembre 499, à la célèbre conférence tenue entre les évêques catholiques de Bourgogne et les prélats ariens. Cette conférence se tint à Lyon, en présence de Gombault, roi de Bourgogne, qui favorisait l'arianisme. La dispute fut vive, et, comme il arrivait dans ces sortes de joutes théologiques, chaque parti s'attribua la victoire, et personne ne changea d'avis. Vers la même époque saint Éone eut quelques contestations avec saint Avite de Vienne, au sujet des privilèges respectifs de leurs églises. Le premier se plaignait que le

la haine du fils du comte de Guerchy. Quoi qu'il en soit, d'Éon ne chercha plus à contester le sexe qu'on lui imposait, mais il se refusa d'en porter les habits.

(1) Voyez M. de Loménie, articles sur *Beaumarchais*, dans la *Revue des deux Mondes*, année 1852 et 1853.

(2) Voici cette lettre, datée du 12 juillet 1777 :

« J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1er de ce mois. Si vous ne vous y étiez pas livré à des impressions de défiance, que je suis persuadé que vous n'avez pas puisées dans vos propres sentiments, il y a longtemps que vous jouiriez dans votre patrie de la tranquillité qui doit aujourd'hui, plus que jamais, faire l'objet de vos désirs. Si c'est sérieusement que vous pensez à y revenir, les portes vous en seront encore ouvertes. Vous connaissez les conditions qu'on y a mises : le silence le plus absolu sur le passé ; éviter de vous rencontrer avec les personnes que vous voulez regarder comme les causes de vos malheurs ; et enfin reprendre les habits de votre sexe. La publicité que l'on vient de lui donner en Angleterre ne peut plus vous permettre d'hésiter ; vous n'ignorez pas sans doute que nos lois ne sont pas tolérantes sur ces sortes de déguisements. Il me reste à ajouter que si, après avoir essayé du séjour de la France, vous ne vous y plaisiez pas, on ne s'opposera pas à ce que vous vous retiriez où vous voudrez. C'est par ordre du roi que je vous mande tout ce que dessus. J'ajoute que le *sauf-conduit* qui vous a été remis vous suffit ; ainsi, rien ne s'oppose au parti qu'il vous conviendra de prendre : si vous vous arrêtez au plus salutaire, je vous en féliciterai ; sinon, je ne pourrai que vous plaindre de n'avoir pas répondu à la bonté du maître qui vous tend la main. Soyez sans inquiétude ; une fois en France, vous pouvez vous adresser directement à moi, sans le secours d'aucun intermédiaire. J'ai l'honneur d'être, avec une parfaite considération, etc. »

second s'arrogeait des droits contestables sur certaines parties du diocèse d'Arles. L'affaire fut portée devant le pape Symmaque, et saint Avite fut condamné à restreindre sa juridiction. Éone était très-lié avec saint Rurice de Limoges et saint Pomère, abbé d'Arles; il a laissé sa correspondance avec ces saints personnages. Il est à présumer qu'il les imita dans leurs vertus, puisque l'Église l'honore le 30 août.

Saint Rurice, *Epistolæ*, lib. II, nº 8. — D'Achery, *Spicilegium veterum aliquot Scriptorum*, V, 110. — Le P. F. Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum Conciliorum, acta, etc., complectens.* — *Hist. littéraire de la France*, II, 696.

EOSANDER (*Jean-Frédéric*), architecte allemand, d'origine suédoise, mort à Dresde, en 1729. Venu en 1692 à la cour de l'électeur de Brandebourg, il fut envoyé par ce prince en Italie et en France pour s'y perfectionner dans ses études d'architecture. A son retour, il obtint le titre d'architecte du palais, aux appointements de 600 risthalers. En 1701 il dirigea avec habileté les fêtes qui eurent lieu à l'occasion du couronnement de Frédéric Ier, et obtint le titre de quartier-maître général. Plus tard il eut la direction générale des bâtiments. En 1704 il fut envoyé en mission vers Charles XII, alors à Varsovie. Ce prince n'ayant pas agréé les propositions de paix qu'Eosander était chargé de lui transmettre, le négociateur se rendit à Stockholm, dans l'espoir de se rendre plus favorable le sénat. Revenu en Allemagne, il entreprit la construction du château de Schœnhausen, et fut élevé au grade de colonel (1705). On le chargea d'achever le château de Charlottenbourg commencé par Schlüter. Beaucoup d'autres constructions s'élevèrent sous sa direction. Habile artiste, il eut cependant à se reprocher ses procédés vis-à-vis de Schlüter, qui l'avait précédé dans les travaux de la couronne et auquel il se fit substituer. En 1712 il fut chargé d'une nouvelle mission auprès de Charles XII, alors à Bender. Il ne jouit pas sous Frédéric-Guillaume de la faveur qu'il avait eue sous Frédéric Ier. Il passa alors au service de la Suède, avec le titre de général-major. Eosander contribua, en 1715, à la défense de Stralsund. Après la prise de cette place, il fut prisonnier de guerre; mais, relâché sur parole, il se rendit à Francfort, où sa femme, de la famille Mérian, possédait un fonds de librairie. Son goût de la dépense et, dit-on, ses recherches alchimiques entraînèrent la perte de sa fortune; il se rendit alors en Saxe, où il fut nommé lieutenant général.

Nicolaï, *Beschr. von Berlin.* — Hirsching, *Hist. liter. Handbuch.*

* **EPAGATHUS**, affranchi de l'empereur Caracalla, vivait vers le commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne. Lui et un autre affranchi, nommé Théocrite, exercèrent sur ce prince une influence sans bornes, et gardèrent sous son successeur leur ancien crédit. Après la bataille d'Antioche, Macrin le chargea de conduire son fils Diaduménien auprès d'Artaban, roi des Parthes. C'est aux machinations d'Epagathus qu'on attribue la mort de Domitius Ulpien, mais les détails de cet événement nous sont inconnus. Alexandre craignant d'exciter une sédition populaire en punissant ouvertement ce redoutable affranchi, le nomma préfet d'Égypte. Epagathus rappelé bientôt après fut conduit en Crète, et y fut mis à mort presque secrètement.

Dion Cassius, LXXVII, 21; LXXVIII, 39; LXXX, 2.

** **ÉPAGNY** (D'). *Voy.* VIOLLET D'ÉPAGNY.

* **ÉPAINÈTE** ou **ÉPÆNÈTE** (Saint), disciple de Jésus-Christ, né dans l'Achaïe asiatique, vivait dans la première partie du premier siècle de l'ère chrétienne. Le premier en Asie, il embrassa la nouvelle loi. Il est marqué le dix-septième parmi les soixante-douze disciples qui suivaient Jesus-Christ comme leur maître et leur docteur; cependant, rien ne prouve qu'il l'ait réellement entendu ou vu. Le nom d'Épainète ne figure même pas sur les listes des disciples imaginées après le troisième siècle, telles que les listes d'Hippolyte et de Dorothée. Riccioli n'en fait pas non plus mention dans la sienne. Il est certain qu'Épainète reçut la parole évangélique de saint Paul et fut l'un des premiers convertis par cet apôtre, qui l'appelle *les prémices de l'Asie*. Dorothée fait on ne sait pourquoi saint Épainète évêque de Carthage. Épainète est honoré le 30 juillet chez les Grecs et le 15 du même mois chez les Latins.

Saint Luc, *Evang.*, cap. X. — Saint Paul, *Ad Roman.*, XVI, 5.

ÉPAMINONDAS (Ἐπαμεινώνδας ou Ἐπαμινώνδας), un des plus grands généraux de l'ancienne Grèce, né l'an 411 avant J.-C., mort en 362. Il était fils de Polymnis de Thèbes, qu'on disait issu lui-même de Cadmus. Sa fortune ne répondait point à une si haute naissance; néanmoins, il reçut l'éducation la plus complète qu'on donnât alors. Lysis de Tarente l'éleva dans les principes de Pythagore, et de là chez Épaminondas, au dedans comme au dehors, un caractère prononcé de réflexion et de gravité. Il apprit la musique vocale et instrumentale sous Denys et Olympiodore, et la danse sous Calliphron. A ces arts d'agrément, alors en honneur dans toutes les cités de la Grèce, il joignait encore à un haut degré l'habitude de tous les exercices gymnastiques : aussi, à l'âge où l'on entrait dans la carrière des armes et où l'on prenait part aux affaires publiques, Épaminondas pouvait être considéré comme l'un des meilleurs soldats de Thèbes et comme l'un des plus grands orateurs de la Grèce.

A cette époque, deux partis divisaient les républiques grecques, celui des riches et celui du peuple. Athènes était l'appui des démocrates, et Lacédémone soutenait l'oligarchie. Avec le secours des Thébains, Lacédémone avait établi sa suprématie par une victoire décisive à Mantinée, sur les Arcadiens, en 385. Épaminondas, qui assista à cette bataille, sauva la vie à Pélopidas

tombé blessé dans la mêlée : ce fut pour les deux Thébains le commencement d'une amitié que rien ne put altérer. Après ce début dans la carrière des armes, Épaminondas rentra dans le repos et l'obscurité, si favorables à l'étude et aux méditations philosophiques.

Vers 382 avant J.-C., la faction oligarchique livra la citadelle de Thèbes à Phœbidas, Lacédémonien ; et les chefs du parti populaire, à la tête desquels était Pélopidas, furent exilés. Épaminondas, étranger à ces dissensions, sur lesquelles il gémissait, put rester dans sa patrie. Quatre ans après, Pélopidas forma le projet de reprendre la citadelle. Épaminondas, retenu probablement par ses scrupules pythagoriciens, refusa d'entrer dans une entreprise qui pouvait faire couler le sang innocent ; cependant, il ne désapprouva pas le projet de délivrer Thèbes de la domination spartiate. Après le succès des conjurés, en 379, il usa de toute l'influence que lui donnait sa haute réputation de patriotisme pour apaiser les haines civiles et rétablir le calme dans Thèbes. Au dehors, Pélopidas battit les Lacédémoniens à Tégyre, et les républiques grecques, espérant mettre un terme à leurs dissensions, consentirent enfin à convoquer une diète générale à Lacédémone. Épaminondas, député de Thèbes, y soutint avec éloquence et fermeté les intérêts des Thébains. Aux termes du traité d'Antalcidas, conclu en 387 avant J.-C., entre les Spartiates et le roi de Perse, toutes les villes de la Grèce devaient être indépendantes les unes des autres. Les députés de Sparte exigeaient que Thèbes rendît la liberté aux villes de la ligue béotienne : Épaminondas, convaincu de leur mauvaise foi, s'efforça d'appeler l'attention de l'assemblée sur les projets des Lacédémoniens. Le roi Agésilas, redoutant l'effet de ses paroles, l'interrompit : « Consentirez-vous, lui dit-il, à rendre indépendantes les villes de la Béotie ? — Donnerez-vous la liberté aux villes de la Laconie ? » répondit Épaminondas. Ce débat eut la fin qu'on avait prévue : Agésilas, désespérant de vaincre l'inflexible opposant, effaça du projet de traité le nom des Thébains. La guerre recommença. Le roi Cléombrote entra en Béotie avec 10,000 hommes de pied et 1,000 chevaux. Épaminondas, ayant sous ses ordres Pélopidas, s'avança à la rencontre des Lacédémoniens avec 6,000 fantassins et 500 cavaliers. Les deux armées en vinrent aux mains à Leuctres, près de Platée ; Épaminondas se montra soldat intrépide et général habile. Ses combinaisons stratégiques, admirées des anciens dans cette mémorable circonstance, le sont encore aujourd'hui de ceux qui font de la tactique une étude approfondie. Sa victoire fut complète (8 juillet 371 avant J.-C.). Le roi Cléombrote et 4,000 Lacédémoniens restèrent sur le champ de bataille, et les Thébains, n'ayant que peu des leurs à regretter, érigèrent un trophée sur le lieu même où ils avaient vaincu.

On trouve dans Xénophon une description détaillée de cette célèbre victoire ; mais on s'étonne que l'historien n'ait pas même nommé Épaminondas. Omission d'autant plus grave qu'elle est certainement volontaire. Dans sa partialité pour les Spartiates, Xénophon ne peut pardonner au grand général d'avoir mis fin à leur hégémonie et rendu la liberté à la Grèce. La bataille de Leuctres fut décisive. Plusieurs villes, désertant l'alliance de Lacédémone, se rangèrent du parti que favorisait la fortune. Thèbes alors devint toute-puissante ; son armée s'éleva bientôt jusqu'à 70,000 hommes. Modeste dans sa gloire, Épaminondas, disait : « Ce qui me flatte, c'est que mon père et ma mère peuvent savoir ce que j'ai fait pour la patrie. » Il conçut alors le vaste projet de faire passer à Thèbes cette suprématie qu'il venait d'arracher à Lacédémone. Il détermina, en 371, les Arcadiens à quitter leurs bourgs sans défense pour aller élever une ville forte sur les frontières de la Laconie : telle fut l'origine de Mégalopolis. En 369 eut lieu la première invasion du Péloponnèse par les Thébains. Les autres généraux, voyant approcher le terme de leur commandement, voulaient revenir en Béotie : Épaminondas et Pélopidas leur persuadèrent de rester et de marcher sur Sparte. Cette ville vit pour la première fois les feux d'un camp ennemi. Consternée par une attaque imprévue, et menacée par la trahison, elle ne dut son salut qu'à la sagesse et à la fermeté d'Agésilas. Épaminondas, forcé de lever le siége, ne voulut pas s'éloigner sans avoir fait aux Spartiates un mal durable : il engaga les Messéniens à bâtir sur l'emplacement de l'ancien Ithome une nouvelle ville, nommée Messène. Cette fondation s'accomplit avec une grande solennité. Sur ces entrefaites les Lacédémoniens appelèrent les Athéniens à leur secours ; mais le général athénien, Iphicrate, ne montra pas son énergie et son habileté ordinaires, et laissa les Thébains repasser tranquillement l'isthme de Corinthe. Peut-être ne se souciait-il pas de détruire l'armée thébaine au profit des anciens ennemis et des plus redoutables rivaux d'Athènes.

A Thèbes, on accusa les chefs de l'armée d'avoir retenu le commandement trois mois au delà du terme fixé par les lois. « Je suis seul coupable, dit Épaminondas à l'assemblée : condamnez-moi ; mais que votre arrêt porte qu'on me punit de mort pour avoir forcé les Thébains à vaincre, à Leuctres, les Spartiates, qu'auparavant ils n'osaient regarder en face ; pour avoir sauvé Thèbes et rendu à la Grèce la liberté par cette seule victoire ; pour avoir menacé Sparte d'être ruinée ; enfin, pour avoir créé un rempart contre les Lacédémoniens, en rétablissant les murs de Messène. »

Épaminondas et ses co-accusés furent absous ; mais dans la distribution des emplois publics, on crut l'humilier en lui offrant de se charger d'entretenir et de nettoyer la ville. Il accepta. « Les

emplois, dit-il, n'honorent pas les hommes, mais les hommes honorent les emplois. »

Au printemps de 368, Épaminondas ramena l'armée thébaine dans le Péloponnèse, où l'appelaient les Éliens, les Arcadiens et les Argiens. Avec sept mille fantassins et six cents cavaliers, il força le passage de l'isthme, défendu par les forces combinées de Sparte, de Corinthe et d'Athènes, au nombre d'au moins vingt mille hommes. Cette bataille, où Épaminondas vainquit des ennemis trois fois supérieurs en nombre, campés dans une position très-forte et protégés par des retranchements, est peut-être le fait le plus étonnant de sa carrière militaire, bien qu'il soit infiniment moins célèbre que les batailles de Leuctres et de Mantinée. Épaminondas se dirigea immédiatement sur Trézène et Épidaure. Il dévasta la campagne, mais ne put se rendre maître des villes, défendues par de fortes garnisons. Il s'approcha ensuite de Sicyone et de Phlionte, et les détacha de l'alliance lacédémonienne. De là il marcha sur Corinthe. « Les Corinthiens, dit Diodore de Sicile, firent une sortie; mais ils furent vaincus en rase campagne et refoulés dans leurs murs. Ce succès exalta les Béotiens; quelques-uns d'entre eux eurent l'audace d'entrer dans la ville avec les fuyards. A cette vue, les habitants, effrayés, se renfermèrent dans leurs maisons; mais Chabrias, général des Athéniens, se conduisit avec tant de présence d'esprit et de courage, qu'il repoussa hors de la ville les Béotiens qui y étaient entrés, et en tua un grand nombre. Stimulés par l'émulation, les Béotiens rangèrent toutes leurs troupes en bataille, et tentèrent une attaque décisive sur Corinthe. Chabrias, à la tête des Athéniens, sortit de la ville, et vint occuper une position favorable pour résister aux assaillants. Confiants en leur force physique et en leur grande expérience militaire, les Thébains se flattaient de culbuter les Athéniens. Mais Chabrias, profitant de l'avantage de sa position, et soutenu par les renforts qui lui étaient envoyés de la ville, tua ou blessa un grand nombre d'ennemis. Après avoir essuyé beaucoup de pertes, les Béotiens se retirèrent sans avoir obtenu aucun résultat. » Cet échec, l'arrivée de deux mille Celtes et Ibériens envoyés au secours des Lacédémoniens par Denys le tyran, et le mauvais vouloir des Arcadiens, qui commençaient à trouver les Thébains trop puissants, décidèrent Épaminondas à la retraite. A la suite de cette campagne malheureuse, il fut probablement privé de son commandement, puisqu'on le voit la même année servir comme simple soldat dans l'armée envoyée en Thessalie pour réclamer la mise en liberté de Pélopidas. Cette armée, mal dirigée, se trouva bientôt dans le plus grand danger. Déjà elle désespérait de son salut, lorsque les généraux béotiens remirent le commandement à Épaminondas. « Celui-ci, dit Diodore, forma, avec quelques cavaliers et quelques hommes armés à la légère, un détachement d'élite, qu'il plaça à l'arrière-garde pour résister à l'attaque de l'ennemi et protéger les hoplites qui formaient l'avant-garde. En faisant ainsi souvent volte-face, et conservant un ordre parfait dans les rangs, il réussit à sauver l'armée. » Après ce grand service, il fut réintégré par le peuple dans son ancienne dignité. Au printemps de 366, Épaminondas envahit le Péloponnèse pour la troisième fois, dans l'intention de fortifier l'influence de Thèbes sur l'Achaïe et de maintenir dans l'alliance thébaine les Arcadiens, déjà à demi hostiles. Recevant des assurances de fidélité de la part des principaux citoyens des villes achéennes, il ne crut pas nécessaire de renverser les gouvernements oligarchiques établis sous la protection de Sparte. Les Arcadiens lui firent un crime de sa modération, s'en plaignirent vivement à Thèbes, et finirent par envoyer dans les cités achéennes des harmostes qui établirent la démocratie. Ces nouveaux gouvernements furent bientôt renversés par une contre-révolution. En 363, le parti oligarchique en Arcadie parvint à faire conclure un traité de paix avec Élis; l'officier thébain qui commandait à Tégée consentit d'abord à le ratifier; mais ensuite, à l'instigation des chefs du parti démocratique, il ordonna de fermer les portes de Tégée, et fit arrêter plusieurs des chefs du parti oligarchique. Les Mantinéens protestèrent fortement contre cet acte de violence. Ils s'apprêtaient à en tirer vengeance par les armes, lorsque l'officier thébain relâcha ses prisonniers en tâchant d'excuser sa conduite. Les Mantinéens n'en demandèrent pas moins à Thèbes qu'il fût puni de mort. Épaminondas défendit la conduite du commandant de Tégée, disant « que s'il avait eu tort, ce n'était pas pour s'être emparé des chefs arcadiens, mais pour les avoir relâchés ». Il déclara en même temps qu'il entrerait de nouveau dans le Péloponnèse pour réduire le parti contraire aux Thébains. Cette réponse hautaine, qui annonçait de la part de Thèbes un projet bien arrêté de conquête et de domination, lui aliéna presque tout le Peloponnèse. Argos, Messène, Tégée et Mégalopolis restèrent seules dans son alliance. Ce fut pour dissoudre cette formidable coalition, dans laquelle entrèrent Athènes et Sparte, qu'Épaminondas envahit le Péloponnèse pour la quatrième fois, en 362. Les difficultés de la situation étaient grandes; mais son énergie et son génie étaient pleinement à la hauteur de la crise, et peut-être à aucune époque de sa vie ne montra-t-il autant de talent que dans la dernière partie de sa glorieuse carrière. Il vint camper à Tégée. Le terme de son commandement approchait; l'honneur ainsi que les intérêts de Thèbes eussent été compromis si cette campagne fût restée sans résultat. Apprenant qu'Agésilas marchait contre lui, il quitta Tégée au commencement de la nuit, et se dirigea rapidement sur Sparte, qu'il espérait trouver

sans défense. Agésilas, averti de ce mouvement, revint à la hâte sur ses pas, et les Thébains, trompés dans leur attente, se mirent en retraite. Ils trouvèrent l'armée ennemie rangée dans la plaine de Mantinée, et la bataille s'engagea. La victoire, longtemps douteuse, venait de se déclarer pour les Thébains lorsque Épaminondas fut blessé mortellement. On le rapporta dans sa tente. « Les médecins convoqués, dit Diodore de Sicile, déclarèrent qu'il mourrait lorsqu'on aurait retiré le fer de la plaie : il supporta la mort avec un courage héroïque. Il fit d'abord venir son écuyer, et lui demanda si son bouclier était sauvé. L'écuyer répondit affirmativement. Puis après avoir fait placer ce bouclier devant ses yeux, Épaminondas demanda de quel côté était la victoire. L'écuyer répondit que les Béotiens étaient vainqueurs. « Eh bien, reprit-il, je puis mourir maintenant ; » et il ordonna qu'on lui arrachât le fer. Ses amis qui l'environnaient éclatèrent en gémissements, et l'un d'eux s'écria en pleurant : « Ah, Épaminondas ! faut-il que tu meures sans enfants ! » — « De par Jupiter, reprit Épaminondas, cela n'est pas ; car je laisse deux filles, la victoire de Leuctres et celle de Mantinée. » — Le fer fut extrait, et Épaminondas expira tranquillement. » Le même historien, comparant Épaminondas aux plus grands généraux athéniens, Thémistocle, Miltiade, Cimon, lui donne la préférence sur eux. « Chacun de ces hommes illustres offre, dit-il, un élément de gloire, tandis qu'Épaminondas réunit à lui seul toutes les grandes qualités : la vigueur du corps, la force de l'éloquence, l'élévation de l'âme, le désintéressement, la générosité et avant tout la bravoure et l'habileté stratégique. Tant qu'il vécut, sa patrie eut l'empire de la Grèce ; elle le perdit à sa mort, et alla en déclinant jusqu'à ce qu'enfin, par l'impéritie de ses chefs, elle fut réduite à l'esclavage et s'achemina vers sa ruine. » Sans contester les qualités éminentes du général thébain, remarquons cependant que les victoires de Miltiade, de Thémistocle, de Cimon, sauvèrent l'Europe du déluge des hordes asiatiques, tandis que les victoires d'Épaminondas contribuèrent seulement à la grandeur éphémère d'une ville grecque.

Plutarque, *Pélopidas*, 3, 12, 20-24; *Agésilas*, 27, 28, 31-35; *Camillus*, 19; *De seips. cit. inv. laud.*, 16; *De san. tuend. præc.*, 26; *Reg. et imp. apoph.*; *De gen. soc.*, 8, etc. — Cornelius Nepos, *Epaminondas*, *Iphicrates*, 21. — Xénophon, *Hell.*, V, 2; VI, 3-5; VII, 1, 4; 5. — Diodore de Sicile (traduction de M. Ferd. Hoefer), XV, 5, 12, 59, 62-67, 70-72, 75, 79, 82-87. — Élien, *Var. Hist.*, II, 43; III, 17; V, 5; VII, 14; XII, 43; XIII, 42. — Pausanias, IV, 13; VIII, 8, 11, 26, 27; IX, 13-15. — Polyen, II, 2. — Aristote, *Polit.*, II, 2, 9. — Polybe, IV, 33; VI, 43; IX, 8; XXXII, 8; *Fragm. Histor.*, 15. — Isocrate, *Epist. ad Arch.*, 15. — Justin. — Valère Maxime. — Suidas, au mot Ἐπαμινώνδας. — Cicéron, *Tusc. Disp.*, I, 2, 46; *De Off.*, I, 24; *Ad Famil.*, II 19; V, 12; *Brutus*, 13; *De Finib.*, II, 19, 30. — Séran de La Tour, *Hist. d'Épaminondas*; Paris, 1739, in-12. — A.-G. Meissner, *Épaminondas*; Prague, 1798-1801, 2 vol. in-8°. — Ed. Bauch, *Epaminondas und Theben's Kampf um die Hegemonie*; Breslau, 1834, in-8°. — Thirlwall, *History of Greece*, t. V. — Grote, *Hist. of Greece*, t. XI.

*ÉPAPHRAS, évêque et martyr du premier siècle, était de la ville de Colosses, dont il fut, dit-on, le premier évêque. Il seconda les efforts de saint Paul pour propager l'Évangile parmi ses compatriotes, et alla visiter à Rome ce grand apôtre lorsqu'il y fut emprisonné. Il s'occupa aussi avec zèle de la conversion des habitants de Laodicée et d'Hiéropolis. Le martyrologe romain, qui place sa fête sous le 9 juillet, rapporte qu'il fut sacré par saint Paul, évêque de Rhodes, où il reçut la couronne du martyre. Al. B.

Épîtres de saint Paul aux Molossiens, I, 7; IV, 12 et 13; *Épître à Philémon*, V, 23.

*ÉPAPHRODITE (Ἐπαφρόδιτος), affranchi de l'empereur Auguste, vivait vers l'an 40 avant J.-C. Octave l'envoya avec C. Proculeius porter ses ordres à Cléopâtre. Les deux émissaires retinrent la reine d'Égypte dans une étroite captivité, et l'empêchèrent de communiquer avec le dehors. On sait que Cléopâtre parvint à tromper la surveillance de ses geôliers.

Dion Cassius, LI, 11, 13.

*ÉPAPHRODITE, affranchi favori et secrétaire de Néron, vivait vers 70 après J.-C. Durant la conspiration qui mit fin au règne de cet empereur, Épaphrodite accompagna Néron dans sa fuite, et l'aida à se tuer. Ce dernier service coûta cher à l'affranchi, qui fut d'abord banni et ensuite mis à mort par l'ordre de Domitien, comme coupable d'avoir porté la main sur un empereur. Le philosophe Épictète était affranchi de cet Épaphrodite. Josèphe a dédié ses *Antiquités juives* à un personnage de ce nom ; mais on ne sait s'il s'agit de l'affranchi de Néron, ou d'un autre Épaphrodite, affranchi et procurateur de Trajan. Quelques commentateurs ont cru retrouver dans le premier de ces Épaphrodite l'ami de saint Paul, dont il est parlé dans les épîtres de l'apôtre.

Tacite, *Ann.*, XV, 55. — Suétone, *Nero*, 49; *Domit.*, 14. — Dion Cassius, LXIII, 27, 29; LXVII, 14. — Arrien, *Dissert. Epict.*, I, 26. — Suidas, au mot Ἐπίκτητος.

*ÉPAPHRODITE (*M. Mettius*), grammairien grec, né à Chéronée, vivait vers 80 après J.-C. Disciple d'Archias d'Alexandrie, il fut d'abord l'esclave, puis l'affranchi de Modestus, préfet d'Égypte. Après avoir obtenu sa liberté, il se rendit à Rome, où il résida jusqu'au temps de Nerva, et s'acquit par son savoir une haute réputation. Sa bibliothèque était fort renommée : il avait rassemblé, dit-on, 30,000 livres précieux. Il mourut d'hydropisie, à l'âge de soixante-quinze ans. Suidas, à qui nous empruntons ces détails, ne cite aucun des ouvrages de ce grammairien ; il se contente de dire en général qu'ils sont excellents ; mais nous connaissons par d'autres sources les titres de quelques-uns de ces commentaires. On sait par exemple qu'il avait écrit sur Homère, sur Hésiode, sur Callimaque.

Suidas, au mot Ἐπαφρόδιτος. — Étienne de Byzance, au mot Δωδώνη. — *Etymologicum magnum*, au mot Ἄωρον, Κεφαληνία.

* ÉPAPHRODITE (Saint) vivait dans le

premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut l'un des premiers et des plus zélés disciples de saint Paul, qui le sacra évêque de Philippes (Macédoine). Lorsque les chrétiens de cette ville apprirent l'emprisonnement de saint Paul à Rome, ils y envoyèrent leur évêque pour porter à l'apôtre des consolations et des secours. Épaphrodite remplit sa mission avec dévoûment, mais il tomba dangereusement malade à Rome. Lorsqu'il fut guéri, en 62, saint Paul le renvoya avec une lettre remplie de témoignages de reconnaissance pour les Philippiens. Dans cette lettre, saint Paul appelle Épaphrodite « son frère, le compagnon de ses travaux et de ses combats, l'apôtre de ses peuples ». Quelques hagiographes ont supposé Épaphrodite évêque de Terracine; cette version est sans fondement. Ce saint est honoré chez les Grecs les 29-30 mars et 8-9 décembre, et chez les Latins le 22 mars.

Saint Paul, *Ad Philipp.*, cap. II.—Théodoret, *Epistola ad Philemonem.* — Henschenius, *Acta Sanctorum.* — Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, I.

* **ÉPAPHUS** (Ἔπαφος), historien grec, d'une époque incertaine. On croit qu'il avait écrit sur Delphes un ouvrage composé au moins de dix-sept livres. Cet historien ne nous est connu que par Macrobe et Servius, qui citent de lui un passage relatif à l'incendie du temple de Delphes.

Macrobe, *Sat.*, III, 6. — Servius, *Ad Æn.*, III, 89. — C. Müller, *Histor. Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 404.

* **ÉPARCHIDE** (Ἐπαρχίδης), géographe grec, d'une époque incertaine. Athénée cite de lui deux passages relatifs à l'île d'Icare, mais qui peuvent appartenir aussi bien à un traité d'histoire naturelle qu'à un livre de géographie.

Athénée, I, II. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 404.

ÉPARCHUS (*Antoine*), poëte grec, né dans l'île de Corfou, vivait dans le seizième siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. On ne connaît de sa vie que les trois faits suivants: il enseigna le grec à Venise, fut en correspondance avec Melanchthon et plusieurs autres réformateurs célèbres, qu'il essaya de ramener à la communion romaine; il fit un voyage à Paris, et offrit à François Ier un manuscrit grec, dont Étienne Lemoyne, Banduri et Fabricius ont donné la description. Éparchus finit ses jours à Corfou. On a de lui : *In Eversionem Græciæ Deploratio; Epistolæ quædam spectantes ad concordiam reipublicæ christianæ; Epitaphium in cardinalem Contarinum;* Venise, 1544, in-4°. Le premier de ces opuscules est un poëme en plus de deux cents vers grecs sur la chute de l'Empire Byzantin. Les lettres, écrites dans la même langue, sont adressées à Melanchthon et à d'autres réformateurs. On trouve quelques lettres d'Éparchus dans Lami, *Deliciæ Eruditorum*, t. IX. Ses manuscrits furent acquis par le sénat d'Augsbourg, et placés dans la bibliothèque de cette ville.

Lilio Giraldi, *De Poetis sui temporis.* — Étienne Lemoyne, *Varia sacra*, t. Ier. — Banduri, *Antiquitates Constantin.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t.X, p. 470. — Gesner, *Bibliotheca.*

ÉPÉE (L'). *Voyez* L'Épée (Abbé de).

* **ÉPÉNÈTE** (Ἐπαίνετος), écrivain culinaire grec, d'une époque incertaine. Athénée, qui le cite souvent, mentionne de lui deux traités, l'un *Sur les poissons* (Περὶ ἰχθύων), l'autre *Sur l'art de la cuisine* (Ὀψαρτυτικός).

Athénée, II, III, VII, IX, XII, XIV.

ÉPÉNÈTE. *Voyez* Épainète.

* **ÉPÉRATUS** (Ἐπήρατος), général grec, né à Phères, en Achaïe, vivait vers 220 avant J.-C. Il fut élu général des Achéens en 219, par les intrigues d'Apelle, agent de Philippe V de Macédoine, en opposition avec Philoxène, qui était soutenu par Aratus. Épératus était incapable de remplir une place si élevée; aussi laissa-t-il de nombreuses difficultés à son successeur Aratus.

Polybe, IV, 82; V, 1, 5, 30, 91. — Plutarque, *Aratus*, 48.

ÉPERNON (Maison d'). *Voyez* Candalle et Nogaret.

ÉPHESTION. *Voyez* Héphestion.

* **ÉPHIALTE** (Ἐφιάλτης), Grec fameux par sa trahison, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il était Malien de nation. Tandis que Léonidas défendait le passage des Thermopyles, Éphialte révéla aux Perses un défilé qui leur permit de tourner la position des Grecs. Le traître, craignant la juste punition de son crime, s'enfuit en Thessalie, et sa tête fut mise à prix par les Amphictyons. Ayant eu l'audace de rentrer dans son pays au bout de quelque temps, il fut tué par Athénade de Trachinie pour une cause étrangère à sa trahison et qu'Hérodote ne fait pas connaître.

Hérodote, VII, 213. — Pausanias, I, 4. — Strabon, I. — Polyen, VII, 15.

* **ÉPHIALTE**, homme d'État et général athénien, fils de Sophonide ou, selon Diodore, de Simonide, né vers 500 avant J.-C., mort vers 456. Ami et partisan de Périclès, il s'associa constamment à la politique de cet homme d'État, et proposa diverses mesures favorables à la cause démocratique. En 461, il conseilla aux Athéniens de ne pas secourir les Spartiates contre l'insurrection des Messéniens. Son nom est resté particulièrement attaché à la grande réforme qui en diminuant le pouvoir de l'Aréopage porta un coup terrible au parti oligarchique, réforme contre laquelle le poëte Eschyle protesta dans ses *Euménides*. D'après Plutarque, cette réforme établit à Athènes la démocratie pure et enivra la ville de liberté. Les grands services rendus par Éphialte à la cause démocratique excitèrent la fureur du parti contraire, qui le fit assassiner pendant la nuit, probablement en 456. Il paraît que du temps d'Antiphon les noms des meurtriers n'étaient pas encore connus; cependant, Aristote désigne un certain Aristodicus de Tanagra comme l'assassin d'Éphialte. Les historiens anciens reconnaissent à celui-ci un caractère élevé, et le placent pour son intégrité à côté d'Aristide. D'après Héraclide de Pont, il

ouvrait ses jardins au peuple et entretenait à ses frais un grand nombre de citoyens. Élien dit au contraire qu'il était pauvre; cette dernière assertion paraît dénuée de fondement.

Plutarque, *Périclès*, 7, 9, 10; *Cimon*, 10, 15, 16; *Dem.*, 14; *Reip. gerend. Præcept.*, 15. — Diodore, XI, 77. — Aristote, *Polit.*, 11, 12. — Élien, *Var. Hist.*, II, 43; III, 17; XI, 9; XIII, 39. — Valère-Maxime, III, 8. — Cicéron, *De Rep.*, I, 27. — Müller, *Eumen.*, 35-37. — Wachsmuth, *Hist. Ant.*, t. II. — Hermann, *Opuscula*, t. IV. — Thirlwall, *History of Greece*, t. II. — Smith, *Dictionary of Antiquities*, au mot *Areopagus*.

* **ÉPHIALTE**, orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il fut un des dix orateurs qu'Alexandre, après la prise de Thèbes, demanda aux Athéniens de lui livrer, et que Charidème sauva par son intervention.

Plutarque mentionne encore un Éphialte, qui apporta le premier à Alexandre la nouvelle de la trahison d'Harpalus, et fut d'abord jeté en prison, comme calomniateur. On pense que la pièce du poëte comique Phrynichus ne se rapporte à aucun des Éphialte précédents, mais à un personnage fabuleux du même nom.

Arrien, *Anab.*, I, 10. — Plutarque, *Alex.*, 41; *Dem.*, 23; *Phocion*, 17. — Diodore, XVIII, 15. — Suidas, au mot Ἀντίπατρος. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græc.*, p. 152-154.

ÉPHICIANUS. *Voy.* IPHICIANUS.

ÉPHIPPUS (Ἔφιππος), historien grec, né à Olynthe, vivait probablement vers 320 avant J.-C. Cette date n'est pas bien certaine; cependant, voici un passage d'Arrien qui vient à l'appui. D'après cet historien, Alexandre en quittant l'Égypte nomma Eschyle le Rhodien et Éphippus τὸν Χαλκιδέως (le fils de Chalcidée) administrateurs (ἐπίσκοποι) de l'Égypte. La leçon τὸν Χαλκιδέως, quoique adoptée par les plus récents éditeurs d'Arrien, ne se trouve pas dans tous les manuscrits, et quelques éditions portent Χαλκιδόνα ou Χαλκηδόνα, c'est-à-dire le Chalcidien; si on adopte cette leçon, on peut identifier l'administrateur de l'Égypte avec l'historien, car Olynthe était la principale ville de la Chalcidie. Quoi qu'il en soit, Éphippus paraît avoir été le contemporain d'Alexandre, ou du moins avoir vécu peu après ce prince, sur lequel il avait écrit des mémoires. Son ouvrage est cité par Athénée, sous les deux titres de Περὶ τῆς Ἀλεξάνδρου καὶ Ἡφαιστίωνος μεταλλαγῆς, et de Περὶ τῆς Αλ. κ. Ἡφ. ταφῆς ou τελευτῆς (Sur les funérailles d'Alexandre et d'Héphestion, sur la mort d'Al. et d'Héph.). Suidas, par une singulière méprise, donne à l'article *Éphippus* une notice d'Éphore de Cumes. Les fragments d'Éphippus ont été recueillis par R. Geier, dans ses *Alexandri Magni Histor. Scriptores ætate suppares*; Leipzig, 1844, p. 309-317; et par C. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, p. 125.

Athénée, III; IV, X, XII. — Arrien, *Anab.*, III, 5.

ÉPHIPPUS, poëte athénien, de la comédie moyenne, vivait vers l'an 340 avant l'ère chrétienne. Athénée nous a conservé les titres de quelques-unes de ses compositions; les unes, telles que *Busiris*, *Les Gorgones*, *Artémis*, traitaient des sujets mythologiques; d'autres avaient rapport à des événements de la vie habituelle; dans *Les Naufragés*, des reproches étaient adressés à Platon et à ses disciples, à cause de leur vanité: voici les titres connus de ses pièces : Ἄρτεμις, Βούσιρις, Γηρυόνης, Ἐμπολή, Ἔφηβοι, Κίρκη, Κύδων, Ναυαγός, Ὀβελιαφόροι, Ὅμοιοι, Πελταστής, Σαπφώ, Φιλύρα. Les fragments qui restent de lui ont été recueillis dans diverses collections, notamment dans celles d'Henri Estienne, de Grotius, de Watt, de Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, t. I, p. 341-354; III, 322-340, et de A.-F. Didot, *Com. Græc. Frag.*

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 758, II, 440, 2e édit. — Meineke, *Quæstionum Scenicarum. Spec.*, III, p. 14. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 124. — Bode, *Geschichte der dramatischen Dichtkunst der Hellenen*, t. I, p. 411.

* **ÉPHODI**, célèbre rabbin du quinzième siècle, dont le vrai nom était *Péripoth Duran*, et non pas *Propheto Durante*, comme on l'a quelquefois écrit. Il se convertit au christianisme; mais cette conversion fut loin d'être sincère, et on conserve au Vatican une lettre qu'il écrivait à son fils, et dans laquelle il lui disait de *ne pas imiter ses pères*, et continuait ses exhortations sur ce ton équivoque. Il revint lui-même au judaïsme au bout de quatre ans, car il ne l'avait quitté que par force. On a de lui: *Lettre à Bonet*, juif converti d'Avignon, qui portait d'abord le nom de David ben Garon ou Goren. Cette lettre est ainsi intitulée dans le manuscrit de la bibliothèque de Leyde : *Magistri Pourpeth Avenionensis, ex judæo christiani, ad conversionis suæ socium magistrum Bonet ben Goren, Avenionensem.* Le rabbin paraît d'abord approuver Bonet; mais ensuite il se déchaîne contre lui, et répand les injures les plus amères contre le christianisme. Il existe plusieurs manuscrits de cette curieuse épître, dans diverses bibliothèques, avec d'autres pièces relatives au même sujet; — *Cingulum pectoralis* ou *Ephod*, que Buxtorf dit être un livre géométrique ou géniatrique; — *Maachah Ephod* ou *Opus Ephod*, commentaire sur le verset 15 du chapitre XXVIII de l'Exode. C'est le titre de ce livre qui fit donner par les écrivains chrétiens le nom d'*Éphodi* à son auteur. L'ouvrage est précédé d'une préface pleine d'érudition, sur l'importance et l'utilité des études bibliques. Il n'a d'ailleurs jamais été imprimé. On cite aussi son *Commentaire* sur le traité *More nevochim* de Maimonide. Al. B.

Wolff, *Bibl. hebræa*, sub voce פריפוט (Péripoth). — Buxtorf, *Bibl. rabb.* — Basnage, *Hist. des Juifs*.

ÉPHORE (Ἔφορος), historien grec, né à Cyme, vers 380 avant J.-C. (1), mort vers 330 (2). Les

(1) Nous ne sommes pas en mesure de déterminer au juste l'année de la naissance d'Éphore. Si nous la fixons approximativement à la 100e olympiade (380-377 avant J.-C.), c'est parce qu'Éphore, ayant suivi les leçons d'Isocrate en même temps que Théopompe, a dû avoir à peu près le même âge que son condiscipe. Or, celui-ci naquit vers 380 avant J.-C., puisque Photius, dans une

principaux renseignements que nous avons sur lui nous viennent de Suidas. Encore l'article qui le concerne est-il altéré au point qu'on y lit tantôt Ἔφιππος, tantôt Εὔφορος. Éphippus d'Olynthe est connu par un passage d'Athénée, et n'a rien de commun avec Éphore. Le texte de Suidas offre donc une confusion évidente, qu'elle vienne de l'auteur ou du copiste. Quant au changement de Ἔφορος en Εὔφορος, c'est une faute trop fréquente dans les manuscrits pour qu'on y attache de l'importance. En rapportant toute la notice de Suidas à Éphore, on voit que ce dernier était né à Cume ou Cyme dans l'Éolide. Son père, Démophile ou Antiochus, l'envoya à l'école d'Isocrate, à l'époque où celui-ci était encore établi à Chio. L'esprit d'Éphore, naturellement lourd, comme celui de presque tous ses compatriotes, ne le rendait pas propre à l'éloquence de la tribune ; aussi sortit-il si peu avancé de l'école que son père le renvoya au même maître. Cette fois le jeune Éphore apporta à ses études une opiniâtreté si laborieuse qu'il devint avec Théopompe le plus distingué des élèves d'Isocrate. Cet habile rhéteur conseilla à ses deux disciples d'abandonner l'éloquence pour l'histoire, engageant chacun d'eux à choisir la période qui convenait le mieux à son génie, et à prendre, le premier l'histoire ancienne, le second l'époque contemporaine. Le même rhéteur disait, en parlant de la différence des caractères de Théopompe et d'Éphore, que celui-ci avait besoin de l'éperon et Théopompe de la bride. Plutarque dit qu'Éphore refusa d'aller vivre auprès d'Alexandre. On n'a pas d'autres détails sur la vie de cet historien. Tous ses ouvrages sont perdus. Le plus célèbre était une *Histoire générale* (Ἱστορίαι) en trente livres, commençant au retour des Héraclides et s'étendant jusqu'au siége de Périnthe en 341. Cet ouvrage, qui traitait de l'histoire des barbares aussi bien que de celle des Hellènes, fut dans la littérature grecque le premier essai d'histoire universelle ; il embrassait une période de 750 ans. Chaque livre, précédé d'une préface et consacré à un sujet bien déterminé, formait un tout complet en soi et portait un titre particulier, soit que l'historien le lui eût donné lui-même, soit que des critiques postérieurs eussent trouvé commode de distinguer ainsi les divers livres par des titres différents. Éphore n'ayant pu achever cette grande composition, Démophile, son fils, s'acquitta de ce soin. Diyllus reprit l'œuvre au point où l'avait laissée le continuateur d'Éphore. Les fragments qui nous en restent, trop peu nombreux pour nous donner une idée de l'ouvrage entier, peuvent nous en indiquer l'esprit général, le plan, les principaux sujets et beaucoup de détails. Dans le Ier livre, l'auteur, après avoir rapidement parlé d'Hercule, du siége de Troie, et des diverses tentatives des Héraclides pour rentrer dans leur patrie, exposait le partage des cités du Péloponnèse entre les chefs de l'invasion dorienne et les changements politiques qui en furent la suite. Le IIe livre racontait les révolutions survenues dans le reste de la Grèce, surtout au nord-est, qui avait été envahi par les Béotiens. Le IIIe était consacré aux émigrations des Hellènes sur le littoral de l'Asie ; le IVe, à la description géographique de l'Europe ; le Ve, à celle de l'Asie et de l'Afrique. On croit que le VIe traitait des guerres des Lacédémoniens contre l'Arcadie, l'Argolide, la Messénie, et le VIIe, de l'histoire de Crète ; mais il reste trop peu de chose de ces deux livres pour qu'on puisse se faire au sujet de ce qu'ils contenaient une opinion un peu fondée. Le VIIIe avait pour objet l'histoire des Mèdes et des Perses jusqu'à Crésus et Cyrus ; le IXe continuait la même histoire jusqu'aux premières années de Darius. A partir de ce moment les fragments deviennent de plus en plus rares ; peut-être s'en trouve-t-il un grand nombre dans les récits de Diodore de Sicile, relatifs à la même époque, mais on ne peut les signaler avec certitude, parce que cet historien néglige quelquefois de citer ses sources. Le Xe livre allait jusqu'au siége de Paros par Miltiade ; le XIe, dont il ne reste rien, jusqu'à la bataille de Salamine. Le XIIe et le XIIIe comprenaient l'histoire de la Sicile et celle de la Grèce jusqu'à la 87e olymp. ; le XIVe, la guerre du Péloponnèse ; le XVe et

notice détaillée, rapporte qu'en 335 Théopompe était âgé de quarante-cinq ans. Il en serait autrement si l'on pouvait écouter Suidas, qui fait remonter l'époque d'Éphore et de Théopompe à la 93e olympiade (408-405 avant J.-C.). En parlant d'Éphore, il dit : Ἦν δ' ἐπὶ τῆς ἐνενηκοστῆς τρίτης Ὀλυμπιάδος, ὡς καὶ πρὸ τῆς Φιλίππου βασιλείας εἶναι τοῦ Μακεδόνος. D'après le même lexicographe, Théopompe γέγονε ἐν τοῖς χρόνοις κατὰ τὴν ἀναρχίαν Ἀθηναίων ἐπὶ τῆς ἐνενηκοστῆς τρίτης Ὀλυμπιάδος, ὅτε καὶ Ἔφορος. C'est une erreur relevée déjà par Wesseling, Johnson, Pflug, Clinton, Bernhardy et autres. En effet, quelle probabilité y aurait-il qu'un auteur qui vivait vers 408 avant J.-C. eût écrit encore en 334, c'est-à-dire soixante-dix ans plus tard ? Du reste, l'altération des passages cités se trahit par tout. N'est-il pas ridicule de faire remarquer qu'Éphore, ayant vécu vers la 93e olympiade, vivait *par conséquent déjà* (ὥστε καὶ) avant le règne de Philippe. On entrevoit facilement que l'auteur dont Suidas s'est servi avait placé l'époque de Théopompe et d'Éphore sous le règne de Philippe, ajoutant toutefois que leur réputation commença déjà avant ce règne, au temps de l'anarchie des *Macédoniens*, à la 103e olympiade. Quelque copiste substitua à l'anarchie des Macédoniens l'anarchie, bien plus connue, des Athéniens. Ce changement fut suivi de celui de la date chronologique ; on mit la 93e olympiade à la place de la 103e, quoique, pour être dans le vrai, on eût dû mettre la 94e. Cette interprétation des passages corrompus de Suidas, proposée par moi dans les *Fragmenta Historicorum*, t. I, p. LVII, éd. Didot, se trouve confirmée par le *Violetum* d'Eudocie (p. 232), où l'article de Suidas sur Théopompe est répété, avec cette différence qu'au lieu de ἐπὶ ἐνενηκοστῆς τρίτης, on y lit ἐπὶ ἑκατοστῆς τρίτης Ὀλυμπιάδος (*voyez Fragm. Hist.*, t. IV, p. 626, dans les *Addenda*). Quant à l'opinion de ceux qui voudraient rendre les mots grecs ἦν et γέγονε par *natus est, naquit*, il suffit de la mentionner pour l'avoir réfutée. L'époque où Éphore et Théopompe prirent les leçons d'Isocrate doit être déterminée d'après les données que je viens de mentionner, puisque nous n'en avons pas d'autres. Ch. MULLER.

(2) D'après saint Clément d'Alexandrie, Éphore comptait 753 depuis le retour des Héraclides jusqu'au départ d'Alexandre pour l'Asie, en 334 ; il écrivait donc postérieurement à cette dernière époque.

le XVIe, les expéditions d'Annibal en Sicile et le règne des trente tyrans ; le XVIIe, l'empire des Lacédémoniens sur terre et sur mer et la guerre de Cyrus contre Artaxerxe ; le XVIIIe, les campagnes de Thimbron, de Dercyllidas et d'Agésilas en Asie ; le XIXe, la guerre corinthienne jusqu'au traité d'Antalcidas. Tous les événements postérieurs jusqu'à la guerre sacrée se lisaient du XXe livre au XXIXe. La mort ayant empêché Éphore de pousser plus loin son ouvrage, son fils le continua dans un XXXe livre, jusqu'au siége de Périnthe.

Outre son *Histoire générale*, Éphore écrivit, dit-on, Περὶ τῶν εὑρημάτων (Sur les inventions), en deux livres. Éphore avait-il réservé pour un traité spécial certaines particularités qui n'avaient pu trouver place dans son *Histoire*, ou plutôt ces particularités n'en furent-elles pas extraites par quelque compilateur et réunies dans un ouvrage qui portait le nom d'Éphore, bien que celui-ci n'en eût fourni que les matériaux ? Voilà ce qu'on ignore. — On cite encore les ouvrages suivants d'Éphore : Σύνταγμα ἐπιχώριον (Description de Cyme) : c'était probablement un chapitre séparé du Ve livre ; — Περὶ ἀγαθῶν καὶ κακῶν βιβλία κδ' (Sur les biens et les maux, en XXIV livres) : c'étaient sans doute des exemples de vertus et de vices extraits de la grande histoire ; — Παραδόξων τῶν ἑκασταχοῦ βιβλία ιε' (XV livres de choses extraordinaires), recueil qui paraît tiré de la même source que les précédents ; — Περὶ λέξεως (Sur la diction) : ce n'étaient peut-être aussi que des réflexions extraites des prologues de l'historien.

Après avoir épuisé les renseignements des anciens sur la vie et les ouvrages d'Éphore, il nous reste à apprécier son mérite d'historien. Sénèque a dit, bien sévèrement : *Ephorus vero, non religiosissimæ fidei, sæpius decipitur, sæpe decipit* (Éphore n'a pas un respect très-religieux pour la vérité ; trop souvent il se laisse tromper, souvent aussi il trompe volontairement). Éphore nous paraît, au contraire, chercher de bonne foi la vérité, bien qu'il ne la rencontre pas toujours. Il eut le bon sens de ne pas raconter les temps fabuleux de l'histoire grecque et de glisser très-rapidement sur l'époque antérieure au retour des Héraclides. L'historien émet à ce sujet d'excellents principes de critique. « Touchant les événements contemporains, disait-il, nous regardons comme les plus dignes de foi les historiens qui entrent dans le plus de détails ; mais ceux qui appliquent cette méthode à l'antiquité nous paraissent fort peu croyables, car il n'est pas vraisemblable qu'on ait conservé le souvenir de tous les faits accomplis, de toutes les paroles prononcées à des époques si reculées. » Fidèle à ces principes, Éphore suivit plutôt les logographes, Hécatée, Phérécyde et autres, que les poëtes épiques. Cependant, il ne parvint pas toujours à séparer la vérité de la fable, et ses explications des traditions mythiques, rarement heureuses, sont souvent puériles et ridicules. Dans les époques véritablement historiques, où il eut pour guides Hérodote, Thucydide, Xénophon, Éphore différa souvent de ses grands prédécesseurs sur des points importants ; mais s'il ne les égala jamais en éloquence, il les surpassa quelquefois en exactitude. Censeur sévère des autres, il trouva à son tour des critiques qui ne l'épargnèrent pas. Parmi ses détracteurs on cite Timée, Alexinus, élève d'Eubulide, et Straton le péripatéticien. Porphyre accuse Éphore de plagiats. Cette accusation paraît très-exagérée, si elle n'est même dénuée de fondement, car Éphore est plus disposé à réfuter ses prédécesseurs qu'à les copier. Strabon le cite souvent avec éloge. Polybe, le jugeant au point de vue militaire seulement, lui accorde de *bien connaître la marine*, et le déclare très-ignorant en tout ce qui concerne les armées de terre. Quant au style, Éphore est reconnu par les critiques anciens pour un digne disciple d'Isocrate. Clair, correct, élégant, il manquait de force, et était prolixe. Les fragments d'Éphore, recueillis et publiés pour la première fois par Meier Marx, Carlsruhe, 1815, in-8°, et augmentés plus tard de quelques additions dans les *Miscellanea crit.* de Friedemann et Seebode, II, 4, 754, ont été insérés par M. Müller dans ses *Fragmenta Historicorum Græcorum* ; Paris, 1841, in-8°, 1er vol., 234-277. Léo JOUBERT.

Suidas, au mot Ἔφορος (par erreur Ἔφιππος). — Photius, *Bibl. crit.*, cod., 176, 260. — Plutarque, *Vitæ decem Orat.*; *Périclès*, 28 ; *De Stoic. repug.*, 10. — Diodore de Sicile, IV, 1 ; V, 1 ; XVI, 14, 26. — Polybe, IV, 3 ; V, 33 ; IX, 1 ; XII, 25, 28. — Strabon, VII, VIII, IX, X. — Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, 1. — Denys d'Halicarnasse, *De Compos. Verb.*, 26. — Démétrius de Phalère, *De Elocut.* — Dion Chrysostome, *Orat.*, XVIII. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum.* — C. Müller, *De Ephoro*, dans les *Fragmenta Hist. Græc.*, t. I, p. 57. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography.*

ÉPHORE le jeune, historien grec, né à Cyme, vivait vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Suidas cite de lui une *Histoire de Gallien*, en vingt-sept livres, un ouvrage *Sur Corinthe*, un autre *Sur les Alevades.*

Marx, *Ephori Fragmenta*, p. 7. — Suidas, au mot Ἀπελλῆς. — C. Müller, *Fragmenta Hist. Gr.*, t. IV.

ÉPHORE, peintre grec, né à Éphèse, vivait au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Il n'est connu que comme maître d'Apelle.

Suidas, au mot Ἀπελλῆς.

* **ÉPHRAÏM**, chef d'une des douze tribus des Hébreux, vivait au dix-neuvième siècle avant J.-C. Il était le second fils de Joseph et d'Asenath, fille de Potipherah ou Putiphar, gouverneur ou prêtre d'On ou Héliopolis. Son nom veut dire *Augmentation*, *accroissement* ou *portant fruit*. L'Écriture ne nous apprend rien de sa vie, sinon que Jacob, en bénissant les deux fils de Joseph, mit la main droite sur la tête d'Éphraïm et la gauche sur celle de Manassé, qui était l'aîné, de sorte qu'il accorda la suprématie au premier, non sans une vive contrariété de la part de Joseph. Lorsque les Hébreux sorti-

rent de l'Égypte, la postérité d'Éphraïm était assez nombreuse pour fournir 40,500 hommes au-dessus de vingt ans et en état de porter les armes. La tribu d'Éphraïm devint la rivale de celle de Juda. Al. Bonneau.

Genèse, XLVIII, 13, 14.

* **Éphraïm**, évêque de Cherson et martyr; il paya de sa vie, sous le règne de Trajan, le témoignage qu'il rendit à la foi chrétienne. Il avait composé plusieurs ouvrages ; un seul est arrivé jusqu'à nous : *Homilia de miraculo quodam quod a S. Clemente in puero factum est.* Le texte grec, accompagné d'une version latine, se trouve dans le recueil publié par Cotelier : *Patres apostolici*, t. I, p. 837. G. B.

Surius, *Acta Sanctorum*, 23 nov., t. VI, p. 559. — Cave, *Historia literaria*. — L. Allatius, *De Symeonum Scriptis*, p. 90, 96.— *Catalogus Manuscript. Bibliot. Reg.*, Paris, 1740.

Éphraïm de Nevers, missionnaire français, né à Auxerre, vivait en 1672. Il appartenait à une famille de robe, dont le nom était *Du Château des Rois*. On ignore les motifs qui le déterminèrent à se faire capucin. En 1645, il fut envoyé en mission au Pégu. Il fut très-bien reçu par le roi de Golconde, qui, n'ayant pu le fixer auprès de sa personne, lui procura les moyens de gagner commodément Masulipatam. N'ayant pu trouver un navire qui le transportât à Pégu, le P. Éphraïm se rendit à Madras, avec son compagnon le P. Zénon, de Baugé, et y séjourna. Outre les langues anglaise et portugaise, il réussit à apprendre les différents dialectes indiens, ce qui lui permit de se faire de nombreux disciples à S.-Thomé. Ses succès excitèrent la jalousie du clergé portugais, qui le fit arrêter en 1648, et l'envoya, chargé de chaînes, à Goa, pour être jugé par l'inquisition comme hérétique. Le Père Zénon ayant appris à Surate ce qui était arrivé à son collègue, se rendit à Goa, et insista vainement pour obtenir l'élargissement d'Éphraïm ; on lui fit comprendre que la prudence lui ordonnait le silence. Il se décida alors à obtenir justice par un autre moyen. Il s'entendit avec un capitaine anglais de la garnison de Madras, en obtint quelques soldats, et enleva le gouverneur de Saint-Thomé. Il déclara ensuite qu'il échangerait son prisonnier contre le P. Éphraïm ; mais cette proposition ne put aboutir, par suite de l'évasion du gouverneur. Durant ce temps, Tavernier et quelques autres Français alors dans les Indes informèrent la famille Du Château de la détention de leur parent. De pressantes réclamations furent faites à l'ambassade portugaise et auprès du pape Innocent X, qui ordonna, sous peine d'excommunication au clergé de Goa d'élargir immédiatement le prisonnier. L'Inquisition résista aux ordres du gouvernement et aux menaces du saint père. Le P. Zénon s'adressa alors au roi de Golconde, qui ne fit pas attendre son intervention. Ce prince envoya sur-le-champ une armée assiéger Saint-Thomé, jurant qu'il raserait la ville après en avoir massacré tous les habitants si le P. Éphraïm n'était pas rendu à la liberté dans un délai de deux mois. Le grand-inquisiteur de Goa et ses conseillers crurent devoir prendre en considération une sollicitation si énergique. Ils se rendirent en grande pompe à la prison du détenu, et après lui avoir fait prêter le serment de ne rien révéler sur ce qu'il avait pu voir ou entendre durant ses vingt mois de captivité, ils lui ouvrirent solennellement les portes. Le père Éphraïm ne se crut pas tellement engagé par sa promesse qu'il ne déclarât « n'avoir jamais rencontré de tels ignorants que les membres de l'inquisition portugaise, que la plupart d'entre eux savaient à peine lire, et que la majorité ne connaissait même pas les points essentiels de la religion chrétienne ». — « Un fait très-remarquable, ajoute Tavernier, c'est que le P. Éphraïm, qui louchait avant d'entrer en prison, en sortit avec les yeux très-droits. » Éphraïm demeura encore quelques jours à Goa, entouré des marques de sollicitude et de respect de ses anciens persécuteurs. Il alla ensuite exprimer sa reconnaissance au généreux souverain de Golconde, et refusa de nouveau de rester à sa cour. De là il se rendit à Madras, toujours accompagné de son ami Zénon; et tous deux, sous la protection des autorités anglaises, se fixèrent dans cette ville. En 1672 l'amiral français De La Haye (*voy.* ce nom) étant venu mettre le siége devant Saint-Thomé, dut la prise de cette ville aux bons avis du P. Éphraïm. L'armateur Caron (*voy.* ce nom.), qui accompagnait De La Haye, reçut aussi du même religieux d'excellents conseils concernant l'établissement qu'il projetait sur Ceylan. On ignore l'époque de la mort du Père Éphraïm et s'il a laissé des manuscrits.

A. de Lacaze.

Tavernier, *Voyage aux Indes*. — Caron, *Journal du Voyage des grandes Indes*. etc.

Éphrée. *Voy.* Apriès.

Éphrem. Ce nom, que l'on trouve écrit avec les variantes suivantes : *Ephræm*, *Ephræmus*, *Ephraïm*, *Ephraimius*, *Ephremus* et *Ephraimius*, appartient à plusieurs écrivains ecclésiastiques de l'Église grecque, savoir :

Éphrem (Saint) *de Nisibe*, le plus célèbre théologien de l'Église de Syrie, mort vers 378. Né de parents pauvres, à Nisibe, dans la Mésopotamie, il ne reçut le baptême qu'à l'âge de dix-huit ans, et bientôt après il se retira dans une solitude près d'Édesse, pour s'y livrer aux plus rudes exercices de la pénitence. D'après ses propres aveux, sa jeunesse n'avait pas été exempte de certains désordres ; une fausse accusation, qui le fit jeter en prison, et des visions, qui le consolèrent de ce triste accident, furent les moyens que Dieu employa pour le ramener à la foi. Éphrem ne tarda pas à devenir aussi célèbre par sa piété que par ses talents ; et l'on pensa à le tirer de son désert pour lui conférer la dignité épiscopale. Il s'y refusa avec une invincible persévérance, et, imitant l'artifice de Bru-

tus, il contrefit l'insensé pour se soustraire à un honneur dont il ne se croyait pas digne. Cependant, sur les instances de saint Basile de Césarée, il consentit à recevoir l'ordre du diaconat. Il n'en continua pas moins de vivre dans la retraite, et c'est pour des religieux qu'il composa ses plus touchants ouvrages. « Le génie d'Éphrem, dit M. Charpentier, n'éclate jamais plus librement que dans les familières instructions adressées à de pauvres moines. Animée par la solitude et la foi, par des jeûnes prolongés, par la vue du ciel et de la nature, son imagination se teint des couleurs les plus gracieuses et les plus fortes tout ensemble. Il se plaît et triomphe dans la peinture du bonheur attaché à la vie religieuse, dans l'éloge de ceux qui les premiers l'ont instituée : « Où sont, dit-il, les hommes amis de Dieu, brûlant de la céleste charité, renonçant à tous les biens d'un monde fragile ? Ils ont pris la croix pour suivre le Sauveur, et Dieu, à son tour, les a aimés d'un tendre amour, les a fait entrer dans le port de la vie, dans le bonheur de l'éternité ; là, toujours enivrés d'une douce allégresse, ils jouissent des embrassements du céleste Époux et des délices de la vie bienheureuse. » En contraste avec les félicités promises aux bons, l'orateur place toujours les supplices réservés aux méchants. Obsédé par la pensée du jugement dernier, il fait passer ses craintes dans l'âme de ses auditeurs. « A mesure qu'il parlait, ajoute M. Charpentier, ceux qui l'entendaient sentaient pénétrer dans leur âme, avec le remords, une terreur involontaire. Bientôt de toutes les poitrines s'échappaient de sourds gémissements, et le temple retentissait de cris et de sanglots. Éphrem lui-même s'arrêtait comme frappé de terreur, et semblait ne pouvoir continuer son discours. Alors du sein de cette foule épouvantée s'élevaient des voix confuses, qui interrogeaient l'orateur, et lui demandaient d'achever ces effrayantes peintures. Éphrem ajoutait un trait nouveau à ce tableau terrible, et puis s'arrêtait immobile de stupeur : nouvelles instances de la foule ; nouvelles et pathétiques explications d'Éphrem. » Dans cette éloquence dramatique et pleine d'imagination, on reconnaît le poëte. Éphrem l'était en effet en même temps qu'orateur ; dans ses discours, souvent il invoque sa lyre : « Retentis, ô ma lyre ! il ne te conviendrait pas de garder le silence. » Il a composé des chants funèbres, où son âme, frappée des terreurs de l'autre vie et du néant des choses humaines, fait entendre des accents singulièrement pathétiques. Sa foi, son mépris du monde, sa tendre pitié pour la souffrance s'exhalent en cris déchirants, qui pénètrent jusqu'au fond du cœur. Ces hymnes, qui embrassent toutes les conditions humaines, depuis l'évêque et le monarque jusqu'à l'enfant enlevé à l'amour d'une mère, sont, dit-on, encore chantées dans les funérailles.

Saint Éphrem mourut à un âge peu avancé. Dans sa dernière maladie, il recommanda de ne point chanter d'hymnes funéraires à ses obsèques, de ne lui faire aucun éloge funèbre et de n'élever aucun monument à sa mémoire. Dès l'an 372 c'était l'usage dans quelques églises de lire ses compositions après l'*Écriture Sainte*. Il ne connaissait que le syriaque ; mais ses ouvrages, dont une partie seulement est venue jusqu'à nous, furent traduits en grec. Gérard Voss les recueillit, les traduisit en latin et les publia, Rome, 1589-93-97, Cologne, 1603, Anvers, 1619, 3 vol. in-fol. Une édition beaucoup plus complète des œuvres d'Éphrem en syriaque, en grec et en latin, parut avec notes, préfaces, et variantes par les soins de l'abbé Simon Assemanni, du P. Benoît jésuite, missionnaire dans le Levant, et de Étien-Évode Assemanni, bibliothécaire du Vatican; Rome, 1732-1746, 6 vol. in-fol. La traduction grecque de plusieurs des ouvrages d'Éphrem a été publiée d'après huit manuscrits de la bibliothèque bodleyenne, par Ed. Thwaites ; Oxford, 1709.

Sozomène, III, 15. — Théodoret, IV, 27. — Cave, *Histor. liter.* — C. Lengerde, *Commentatio critica de Ephræmo Syrio, S. S. interprete, qua simul versionis syriacæ, quam Peschito vocant, lectiones variæ ex Ephræmo collectæ, exhibentur ;* Halle, 1828. — *De Ephræmi Syri Arte Hermeneutica liber;* 1831. — Guillon, *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, t. VIII. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siecle.* — Charpentier, *Études sur les Pères de l'Église*, t. II.

ÈPHREM, EPHRAIMIUS (Ἐφραίμιος), ou, selon Théophane, **EUPHRAIMIUS** (Εὐφραίμιος), patriarche d'Antioche, appelée alors Théopolis, théologien grec, né dans la seconde partie du cinquième siècle après J.-C., mort en 545 ou 546. Si l'épithète de l'*Amidien* (ὁ Ἀμίδιος), que lui donne Théophane, indique le lieu de sa naissance, il était né à Amida, en Arménie, près de la source du Tigre. Il exerça d'abord des emplois civils, et sous le règne de l'empereur Justin I[er] il obtint la haute dignité de comte d'Orient. Dans les années 525 et 526, Antioche fut presque détruite par des tremblements de terre successifs et par les incendies qui en furent la suite. Les habitants, touchés de la compassion qu'Éphrem montra pour leurs désastres et des secours qu'il leur prodigua, le donnèrent pour successeur au patriarche Euphrasius, enseveli sous les ruines de la ville. Son élection est généralement placée à l'année suivante. Tous les écrivains ecclésiastiques vantent sa conduite comme patriarche, sa charité à l'égard des pauvres, le zèle et la vigueur qu'il opposa aux hérétiques. Non content de condamner, dans un synode tenu à Antioche, ceux qui essayaient de faire revivre les erreurs d'Origène, il écrivit divers traités contre les nestoriens, les eutychiens, les sévériens, les acéphales, et en faveur du concile de Chalcédoine. Vers la fin de sa vie, il fut forcé par l'empereur Justinien de souscrire à la condamnation de trois des décrets du concile de Chalcédoine qu'il avait jusque là chaudement dé-

fendus. Facundus d'Hermia, courageux avocat des décrets condamnés, reproche à Éphrem d'avoir mieux aimé garder son siége patriarcal que de continuer à défendre la cause de la vérité. Éphrem ne survécut pas longtemps à cet acte de faiblesse, et mourut après avoir occupé le patriarcat d'Antioche pendant dix-huit ans selon Théophane, ou pendant vingt ans selon d'autres historiens.

Les ouvrages d'Éphrem ne nous sont connus que par l'analyse qu'en a donnée Photius, dans sa *Bibliotheca;* ils formaient du temps de ce dernier trois volumes, consacrés à la défense des dogmes de l'Église, et particulièrement des décrets du concile de Chalcédoine. Le Ier vol. contenait une *Lettre à Zenobius*, avocat d'Émesse et membre de la secte des acéphales, des *Lettres à l'empereur Justinien; — Des Lettres à Anthimus, évêque de Trapèze, à Dometianus Syncleticus, métropolitain de Tarse, à Brazès le Perse et à d'autres; — Les Actes d'un synode* (συνοδικὴ Πρᾶξις), tenu par Éphrem au sujet de certains livres hétérodoxes, des panégyriques, et autres discours: —Le IIe vol. contenait un traité en quatre livres, consacré à la défense de saint Cyrille d'Alexandrie et du synode de Chalcédoine, contre les nestoriens, les eutychiens, et des réponses sur des sujets théologiques, adressées à son correspondant, l'avocat Anatolius.

Photius, *Bibliotheca*, cod. 228, 229. — Facundus, IV, 4. — Evagrius, *Ecclesiast. Hist.*, IV, 5, 6. — Jéan Moschus, *Pratum Spirituale*, dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. XIII, éd. de Paris de 1654. — Théophane, *Chronographia*. — Baronius, *Annales*. — Cave, *Hist. liter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

***ÉPHREM**, évêque de Mylasa en Carie, vivait à une époque incertaine, mais antérieure au cinquième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'à cette époque on rendait des honneurs religieux à sa mémoire à Leucé (près de Mylasa), où il avait été enterré.

Acta Sanctorum, *S. Eusebiæ Vit.*, cap. 3, janv., vol. II.

* **ÉPHREM** ou **EPHREMUS**, hagiographe, d'une époque incertaine. Son nom, qui n'est suivi d'aucune épithète distinctive, est attaché à la légende de saint Abram et de sainte Marie (*Acta S S. Abramii et Mariæ*). Papebroch, dans son introduction à cette légende, pense que l'auteur vivait vers le milieu du sixième siècle. C'est à tort que l'on a attribué cet ouvrage à saint Éphrem de Syrie, à Éphrem de Carie, et à Éphrem de Mylasa.

Acta Sanctorum, Mars, t. II. p. 436. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **ÉPHREM**, ou plutôt **ÉPHRAEM** (Ἐφραήμ), de Carie, poëte grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était moine. On a de lui une hymne ou prière insérée dans les *Dissert. Prælim. de Acoluthiis Officii Græci* de Raynæus, p. 68, et dans les *Acta Sanctorum*, juin, vol. II.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

ÉPHREM (en arménien *Éprem*), patriarche arménien, né à Sis, en 1183 de l'ère arménienne (1734 de J.-C.), mort en 1233 (1784). La poésie, l'éloquence, la théologie, l'histoire et la chronologie furent l'objet de ses études. La cour de Rome le nomma évêque *in partibus*, en considération de ses talents et de l'influence qu'il possédait sur les Arméniens unis. Il fut élevé en 1220 (1771) au siége patriarcal de Sis, après la mort de son frère Gabriel. On a de lui: *Explication des psaumes de David; — Recueil de poésies sacrées et profanes; — Poëme sur la Genèse; — Règles de la versification arménienne; — Recueil de lettres en vers et en prose; — Histoire chronologique des patriarches arméniens de Cilicie*, jusqu'en 1771.

E. Beauvois.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

ÉPHREM ou **ÉPHRAEM**, chroniqueur byzantin, du quinzième siècle. Il paraît être le fils de Jean qui occupa le siége patriarcal de Constantinople jusqu'en 1404. Le cardinal Maï a découvert de cet écrivain les ouvrages suivants: *Liste des Césars selon la chronologie*, avec la liste des patriarches de Constantinople; — *Les Césars*, depuis Caïus Caligula jusqu'à Michel VIII, grec-latin, ouvrage inséré par Maï dans son recueil intitulé: *Scriptorum veterum nova Collectio, e Vaticanis codicibus edita;* 10 vol. in-4°, Rome, 1825-1838, tome VIII, p. 1 à 225; — *Catalogue des Patriarches de Byzance*, depuis le commencement de l'épiscopat jusqu'en 1423. Ephremius fait remonter la série de ces patriarches jusqu'à l'apôtre saint André, et la termine au vingt-troisième patriarche, qu'il appelle *Métrophane*.

Al. Bonneau.

L. Allatius, *De Psellis*, p. 22. — Le même, *Diatriba de Georgiis*, 327-354. — Maï, ouvrage cité. — Bonnetty, *Table alphab. analytique et raisonnée des auteurs découverts et édités par le card. Maï;* Paris, 1850.

* **ÉPICELEUSTUS** (Ἐπικέλευστος), écrivain grec, né en Crète, vivait probablement dans le premier ou dans le second siècle de l'ère chrétienne. Érotien le mentionne comme ayant abrégé ou arrangé le traité de Baccheius sur les mots surannés qui se trouvent dans les écrits d'Hippocrate.

Erotien, *Gloss. Hippoc.*, p. 8.

ÉPICHARIS (Ἐπίχαρις), affranchie grecque, connue par sa participation au complot de Pison contre Néron (65 de J.-C.). Sénèque fut aussi impliqué dans ce complot, et, d'après Polyen, Épicharis était la maîtresse d'un frère du philosophe. Ainsi s'expliquerait la part que prit l'affranchie à une pareille entreprise. Tacite dit cependant que l'on ignore par quels moyens elle en eut connaissance. De tous les conjurés ce fut Épicharis qui montra le plus de courage. Elle ne leur épargnait ni exhortations ni reproches; enfin, dégoûtée de leur lenteur, et se trouvant en Campanie, près de Misène, elle travailla à gagner les principaux commandants de la flotte. Un chiliarque la dénonça à Néron. Épicharis, arrêtée, nia tout, et confondit sans peine un délateur que n'appuyait aucun témoignage. Toutefois, elle

fut retenue en prison. Sur ces entrefaites, un affranchi, nommé Milicus, avoua tout, et les conspirateurs furent arrêtés. « Néron, dit Tacite, se rappelant qu'on détenait Épicharis sur la déposition de Proculus, et n'imaginant pas qu'une femme pût résister à la douleur, ordonna de mettre son corps à la torture. Mais ni les fouets, ni les feux, ni la rage industrieuse des bourreaux, qu'irritaient les bravades d'une femme, ne purent vaincre l'opiniâtreté de ses dénégations. Ce fut ainsi qu'elle triompha de la question le premier jour. Le lendemain, comme on la ramenait à la torture, en la portant sur une chaise (car ses membres disloqués ne lui permettaient pas de se soutenir), elle détacha son lacet, qu'elle noua au haut de la chaise; ensuite, passant son cou dans le nœud, et s'appesantissant de tout le poids de son corps, elle rendit le faible souffle de vie qui lui restait : exemple mémorable dans une femme, dans une affranchie, qui, au milieu des plus cruelles douleurs, sut garder à des étrangers, et presque à des inconnus, une fidélité inébranlable; tandis que des hommes libres, des chevaliers et des sénateurs avant la moindre épreuve trahissaient à l'envi les plus chers objets de leur attachement. »

Tacite, *Ann.*, XV, 51, 57. — Dion Cassius, LXII, 27. — Polyen, VIII, 62.

ÉPICHARME (Ἐπίχαρμος), poëte et philosophe grec, né dans l'île de Cos, vers la 59e olymp. (540 avant J.-C.), mort vers 450 avant J.-C. D'après Diogène Laerce, il fut, à l'âge de trois mois, conduit à Mégare en Sicile; tandis que, suivant le témoignage, probablement erroné, de Suidas, il s'y rendit bien plus tard, avec Cadmus, en 484. Son père, Hélothalès, médecin de la famille des Asclépiades, était lié d'amitié avec Pythagore. Épicharme fut lui-même disciple de ce philosophe, et l'on dit aussi qu'il pratiqua la médecine. Après la destruction de Mégare par Gélon, en 484 ou 483, il se réfugia à Syracuse, et il y passa le reste de sa vie. Il rencontra à la cour de Hiéron, souverain de cette ville, plusieurs poëtes, dont le plus célèbre était Eschyle. En voyant représenter les pièces du grand tragique athénien, il eut probablement l'idée de composer aussi des ouvrages dramatiques. Jusque là il ne s'était occupé que des sciences, assez nombreuses, comprises sous le terme général de philosophie. A Syracuse seulement il conçut le projet hardi de transformer en pièces régulières et dignes des tragédies athéniennes les farces grossières et décousues que les Mégariens avaient portées du Péloponnèse en Sicile. Sa vie se divise donc en deux périodes bien distinctes : la première, qui se passa à Mégare et dura jusqu'en 484, fut consacrée à la philosophie; dans la seconde, il vécut à Syracuse, et composa des comédies. Plusieurs critiques ont nié l'identité du philosophe et du poëte comique; mais cette opinion, qui ne s'appuie sur aucun fait positif, paraît généralement abandonnée aujourd'hui. Épicharme mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, suivant l'opinion commune, ou de quatre-vingt-dix-sept d'après Lucien. Syracuse, qui le regardait comme un de ses enfants, lui éleva une statue, avec cette inscription, rapportée par Diogène Laerce :

Autant le grand soleil l'emporte en éclat sur les étoiles, autant la mer surpasse les fleuves en puissance, autant, je le déclare, l'emporte en sagesse Épicharme, que Syracuse, sa patrie, a couronné.

Parmi les inscriptions attribuées à Théocrite, on en trouve une relative à cette statue d'Épicharme; elle est plus longue que la précédente, et ne manque pas d'importance au point de vue de l'histoire littéraire; en voici la traduction :

Ce langage est dorien, et cet homme est l'inventeur de la comédie : Épicharme. O Bacchus, n'ayant pu te consacrer le poëte lui-même, c'est sa statue d'airain que l'ont offerte ceux qui habitent la grande ville de Syracuse pour récompenser un homme, leur compatriote, dont ils ont gardé le souvenir; car il possédait un trésor de préceptes, et il enseigna aux enfants beaucoup de choses utiles pour la vie. Grand honneur à lui!

D'après Diogène Laerce, Épicharme écrivit des traités *Sur la nature des choses*, *Sur la morale*, et *Sur la médecine*. Tous ces ouvrages sont entièrement perdus, et si nous voulons connaître Épicharme même comme philosophe, il faut l'étudier dans ce qui nous reste de ses comédies.

Épicharme peut être regardé comme le créateur de la comédie dorienne. « Le premier, dit un grammairien anonyme, il s'appropria, par de nombreuses innovations dans la pratique de l'art, la comédie, auparavant dispersée. Sa poésie était surtout riche en inventions, sentencieuse et travaillée. » En quoi consistaient ces innovations? Aristote, traçant rapidement l'histoire de la comédie, dit que l'on ignore qui introduisit les masques et le prologue, qui augmenta le nombre des acteurs, et beaucoup d'autres détails du même genre. « Mais on sait, continue-t-il, qu'Épicharme et Phormis firent des *Fables*; cela est venu originairement de la Sicile. » Les mots *faire des fables* (τὸ μύθους ποιεῖν) signifient, selon certains critiques, *faire des comédies sur un plan régulier*, avec ce qu'on appelle encore aujourd'hui une fable comique, une intrigue; suivant les autres, *composer des comédies sur des sujets mythologiques*. Cette interprétation paraît la plus probable, mais dans l'un ou l'autre sens Aristote établit une distinction précise entre les comédies d'Épicharme et les pièces du même genre qui avaient jusque là existé chez les Doriens. La comédie ne naquit pas en Sicile, elle y fut importée de la Grèce continentale. C'est sur les frontières de l'Attique, à Mégare, qu'il faut chercher son berceau; là, elle existait six cents ans avant J.-C. (*voy.* Susarion). Un chœur de buveurs, revêtus des plus étranges déguisements, chantant des hymnes phalliques, et échangeant des quolibets propres à divertir la foule : tel fut d'abord le spectacle comique. A ce chœur primitif on joignit bientôt un acteur qui excitait la gaieté

des assistants par une imitation grotesque de certains actes de la vie commune, de certaines professions prêtant au ridicule. C'était tantôt un cuisinier exposant les secrets et les recettes de l'art culinaire; tantôt quelque charlatan venu de loin pour étaler ses remèdes. Ces parades, mêlées de chant, plaisaient beaucoup aux rudes populations de cette époque; mais il ne fallait y chercher ni art ni bon sens. Les habitants de Mégare les portèrent dans la ville de leur nom qu'ils fondèrent en Sicile. Épicharme en vit certainement représenter un grand nombre. Excité par l'exemple des tragiques athéniens, dont les œuvres étaient applaudies à la cour de Hiéron, il résolut de tenter sur les grossiers essais des disciples de Susarion la même réforme que Pratinas, Chéryle et Eschyle avaient si heureusement exécutée sur les ébauches dramatiques de Thespis. Porter de un à deux et trois le nombre des acteurs, leur prêter un langage plus élégant, plus poétique; les rattacher entre eux et les lier au chœur par les fils d'une intrigue; à côté des personnages fournis par la tradition ou par l'observation, tels que le cuisinier, le charlatan, le parasite, le sybarite, mettre des dieux, et, en les mêlant aux plus burlesques incidents de la vie ordinaire, donner au grotesque, par le contraste, plus de force et de portée; joindre aux plaisanteries les plus bouffonnes de graves sentences morales, des descriptions physiques bien faites pour charmer un peuple avide de nouveautés scientifiques et philosophiques, tel fut le projet que conçut Épicharme et qu'il réalisa avec un succès constaté par tous les critiques anciens.

Comme il ne reste aucune pièce entière de ce poëte, on ne peut se faire une idée nette de ses intrigues; mais par ce qu'on sait de la comédie ancienne, on peut juger qu'elles n'étaient pas compliquées. Le fond de ses pièces était moins une fable dramatique dont toutes les péripéties sortent les unes des autres, qu'un fait très-simple servant de lien à des scènes épisodiques. Plusieurs de ses personnages lui furent fournis par la tradition; il en inventa d'autres: l'ivrogne, par exemple, et surtout le parasite, le type le plus populaire peut-être de la comédie grecque et romaine. Quant à l'idée de mettre sur la scène les dieux dans des circonstances ridicules, Épicharme avait été jusqu'à un certain point devancé par les poëtes athéniens. La tragédie avait été d'abord un mélange de pathétique et de grotesque. Le premier, et de beaucoup le plus important de ces deux éléments, finit par rejeter l'autre, qui resta le partage de petites pièces intermédiaires appelées *satyres* ou drames satyriques. Les dieux figuraient dans les satyres, et la bouffonnerie y tenait au moins autant de place que le sérieux. Pour transformer ce genre en comédie, Épicharme n'eut qu'à substituer à l'action tragique une action empruntée à la vie commune. Dans *Les Noces d'Hébé*, par exemple, Neptune, Hercule et Mercure se font pêcheurs à la ligne, pour approvisionner les tables de l'Olympe (1).

En personnifiant dans les dieux les ridicules humains, Épicharme voulait-il simplement donner plus d'éclat et d'originalité à ses tableaux satiriques; ou cachait-il sous les amusantes inventions de la poésie comique, de sérieuses attaques contre le polythéisme? Cette dernière opinion semblera très-probable, si l'on songe au grand nombre et au caractère sérieux de ses parodies mythologiques. Évidemment il ne mettait pas les dieux en scène, comme le firent les comiques athéniens, dans un but de polémique littéraire, et pour tourner en ridicule les fables inventées par les poëtes tragiques; il s'attaquait aux traditions religieuses elles-mêmes. Un sage élevé à l'école de Pythagore ne pouvait pas avoir beaucoup de respect pour les divinités dont l'imagination des Grecs avait peuplé l'Olympe. Il paraît même qu'Épicharme se plaisait à professer dans ses comédies les doctrines de son maître. Aussi Ennius donna-t-il le titre d'*Épicharme* au livre dans lequel il exposait la philosophie pythagoricienne. Toutes les pièces du poëte de Syracuse sont remplies non-seulement de sentences, mais aussi de longs discours sur des sujets de morale et de physique, entre autres sur l'instinct des animaux. Plusieurs des fragments que nous a conservés Athénée appartiennent moins à la comédie qu'à l'histoire naturelle. Rien ne prouve mieux l'importance philosophique des comédies d'Épicharme que les nombreux emprunts que leur a faits Platon. Voici sur ce point le témoignage de Diogène Laerce: « Les œuvres d'Épicharme, auteur comique, ont été d'un grand secours à Platon, qui en a extrait beaucoup de choses, comme le prétend Alcime, dans quatre livres dédiés à Amynthas. Il dit dans le premier que Platon a beaucoup profité d'Épicharme; il lui a pris en particulier l'opinion que les choses sensibles ne sont permanentes ni dans leur qualité ni dans leur quantité, mais qu'elles varient et s'écoulent à chaque instant.... Les choses intelligibles, au contraire, n'acquièrent et ne perdent rien: telles sont les choses éternelles, dont la nature est toujours semblable et ne change jamais. » Après avoir cité les vers où Épicharme soutenait cette opinion ainsi que quelques autres idées également adoptées par Platon, Diogène Laerce ajoute « qu'Épicharme lui-même n'ignorait pas sa propre sagesse ». C'est ce qu'on apprend par ces mots, dans lesquels il prophétise son futur imitateur:

Je pense ou plutôt je suis parfaitement persuadé que la mémoire de mes discours durera dans l'ave-

(1) On trouve cette scène représentée sur un curieux vase antique (*voy.* Lenormant et de Witte, *Élite des Monuments céramographiques*, t. III, pl. XIV). En général, comme l'a remarqué O. Müller, les scènes grotesques peintes sur les vases de la Sicile et de l'Italie méridionale sont empruntées aux comédies d'Épicharme.

nir. Quelqu'un les prenant et les délivrant du mètre qui les enferme, les revêtant de pourpre et les brodant de belles paroles, se rendra invincible, et montrera que les autres sont faciles à vaincre.

Le nombre des comédies d'Épicharme a été diversement fixé par les critiques à trente-cinq et à cinquante-deux. Il nous en reste trente-cinq titres, dont vingt-six sont donnés par Athénée. Voici ces titres, en commençant par les pièces mythologiques : Ἀλκύων, Ἄμυκος, Βάκχαι, Δευκαλίων, Διόνυσοι, Ἥβης γάμος (1), Ἥφαιστος ἢ Κωμασταί, Κύκλωψ, Λόγος καὶ Λογείνα, Ὀδυσσεὺς αὐτόμολος, Ὀδυσσεὺς ναυαγός, Σειρῆνες, Σκίρων, Σφίγξ, Τρῶες, Φιλοκτήτης; Ἀγρωστῖνος, Ἁρπαγαί, Γᾶ καὶ Θάλασσα, Δίφιλος, Ἐλπὶς ἢ Πλοῦτος, Ἑορτὰ καὶ Νᾶσοι, Ἐπινίκιος, Ἡράκλειτος, Θεᾶροι, Μεγαρίς, Μῆνες, Ὀρύα, Περίαλλος, Πέρσαι, Πίθων, Τριακάδες, Χορεύοντες, Χύτραι.

En Sicile, Épicharme eut peu d'imitateurs; on ne lui en connaît même qu'un seul; c'est Dinoloque, son disciple ou son fils. A Athènes, Cratès profita de ses œuvres, et les poëtes de la comédie moyenne le prirent pour modèle. Épicharme ne fut pas seulement poëte comique et philosophe, il fut aussi grammairien. Pline lui attribue l'invention des lettres Ο et Χ, dont on fait généralement honneur soit à Palamède, soit, avec plus de vraisemblance, à Simonide.

Les fragments d'Épicharme ont été inserés dans les collections suivantes : Morel, *Sententiæ veter. Comic.*, 1553, in-8°; Hertelius, *Collectio Fragm. Comic.*, Bâle, 1560, in-8°; Henri Estienne, *Poesis philosophica*, Paris, in-8°; Hugo Grotius, *Excerpta ex Tragœd. et Comœd.*, Paris, 1626, in-8°. H. Poleman Kruseman les a publiés séparément; Harlem, 1834, 1847, in-8°. Léo Joubert.

Diogène Laerce, III, 12; VIII, 3. — Suidas, au mot Ἐπίχαρμος. — Lucien, *Macrob.*, 25. — Élien, *Var. Hist.*, II, 34. — Athénée, III, IV, VI, VII, VIII, IX, X, XIV. — *Marbre de Paros*, dans les *Histor. Græc. Fragm.*, t. I. — Aristote, *Poet.*, 6. — Platon, *Theætetes*. — Cicéron, *Tuscul.*, I, 8; *Ad Attic.*, I, 19. — Harless, *De Epicharmo*; Essen, 1822, in-8°. — O. Müller, *Dorians*, IV, 7. — Bode, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst*, III. — Grysar, *De Doriensium Comœdia*; Cologne, 1828. — Welcker, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1835, p. 1123.

ÉPICLÈS (Ἐπικλῆς), écrivain médical, vivait probablement dans le second ou dans le premier siècle avant J.-C. Il écrivit sur les locutions surannées contenues dans les écrits d'Hippocrate un ouvrage disposé par ordre alphabétique. Il vivait après Baccherus.

Erotianus, *Gloss. Hippocr.*, p. 16.

* **ÉPICRATE** (Ἐπικράτης), orateur athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Membre zélé du parti démocratique, il prit une part importante aux affaires après la guerre du Péloponnèse, et contribua à la chute des trente tyrans. Envoyé plus tard en ambassade auprès d'Artaxerxès, roi de Perse, il se conduisit d'une manière peu digne d'Athènes, prodiguant au roi les plus basses flatteries et recevant de lui de l'argent. Accusé à son retour de corruption et de concussion, il semble avoir été acquitté. Démosthène parle de cet orateur comme d'un homme condamné à mort et actuellement exilé; mais cette condamnation et cet exil paraissent se rapporter à une deuxième ou plutôt à une troisième accusation, car Épicrate avait déjà été traduit en justice antérieurement à l'ambassade de Perse. Épicrate et son collègue d'ambassade, Phormisius, furent attaqués par Aristophane et par Platon le comique. Ce dernier composa même sur la mission en Perse une pièce entière intitulée Πρέσβεις (Les Ambassadeurs).

Démosthène, *De falsa Legatione*. — Lysias, *Contra Epicratem*. — Xénophon, *Hellenica*, III, 5. — Denys d'Halicarnasse, *Vita Lys.*, 32. — Aristophane, *Eccl.*, 68-72; *Ran.*, 965; et les *Scolies*. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græc.*, p. 182-183. — Bergk, *De Reliqu. Com. Att. Ant.*, 389-394.

* **ÉPICRATE** *d'Ambracie* poëte de la comédie moyenne, vivait vers 350 avant J.-C. On voit dans les fragments qui nous restent de lui qu'il tournait en ridicule Platon et ses disciples, Speusippe et Ménédème. Il parle de la courtisane Laïs comme d'une personne qui n'était pas encore avancée en âge. De ces divers passages Meineke conclut qu'Épicrate florissait entre la 101e et la 108e olymp. (376-348.) Il nous reste les titres de cinq de ses pièces, savoir : Ἔμπορος, Ἀντιλαΐς, Ἀμαζόνες, Δύσπρατος et Χορός. Les fragments d'Épicrate ont été publiés par Meineke, *Fragmenta Com. Græc.*, vol. I, p. 414; III, p. 365-373; et par M. Bothe, *Fragmenta Com. Græc.*, dans la *Bibliotheca Græca*, édit. par A.-F. Didot.

Athénée, II, X, XI, XII, XIII, XIV. — Suidas, au mot Ἐπικράτης. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

ÉPICTÈTE (Ἐπίκτητος), philosophe stoïcien du premier siècle de l'ère chrétienne, naquit à Hiéropolis, en Phrygie. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On ignore par quelles vicissitudes de la fortune il fut amené à Rome, où sous le règne de Néron on le rencontre esclave d'Épaphrodite, favori de l'empereur, le même peut-être à qui l'historien Josèphe dédia son ouvrage. La question de savoir si Épictète prolongea sa vie jusqu'au temps de Marc-Aurèle a fort exercé la critique. Suidas l'affirme positivement (1). Quoi qu'il en soit, on connaît peu de détails de la vie d'Épictète. Une

(1) Épicharme donna une seconde édition, ou *diaskève* (διασκευή), de cette pièce sous le titre de Μοῦσαι. Ces muses n'étaient pas les divinités qui président aux lettres et aux arts, mais les déesses de la gastronomie.

(1) Quand on considère qu'il s'est écoulé presqu'un siècle entre la mort de Néron et l'avénement à l'empire du fils adoptif d'Antonin, on ne peut s'empêcher de révoquer en doute ce témoignage, et il est difficile de reculer l'époque de la mort d'Épictète au delà du règne d'Adrien. Il est incontestable que Marc-Aurèle connaissait la doctrine d'Épictète : les pensées de cet empereur portent la visible empreinte de ce philosophe; mais comme il nous l'apprend lui-même, il les puisa aux sources vives de l'enseignement de Rusticus, un de ses disciples, et surtout dans le *Manuel* et les *Discours* d'Épictète, recueillis et rédigés par Arrien.

naissance obscure, une jeunesse pleine de labeurs, et cette vie rude qui était de tradition dans le vieux stoïcisme grec, le conduisirent naturellement à la philosophie du Portique, qui enseignait à mépriser l'opinion, à dédaigner les honneurs et les richesses, proclamait la vie un combat, et faisait consister le vrai bonheur dans le triomphe de la raison et de la volonté sur les passions.

Esclave d'un maître ambitieux et cruel, Épictète eut plus d'une fois à souffrir de ses mauvais traitements, et montra dans cette condition misérable les ressources d'une âme indépendante et maîtresse d'elle-même, que les coups de la fortune et l'injustice des hommes ne pouvaient abaisser. On raconte que, dans un mouvement de colère, Épaphrodite lui cassa la jambe. « Je vous l'avais bien dit, repartit Épictète, que vous me la casseriez. — Révèle ce secret. — Je ne le ferai point, cela est en mon pouvoir. — Je te chargerai de chaînes. — Que dis-tu? moi? non, mais cette jambe; Jupiter lui-même ne peut rien sur ma volonté. — Je te jeterai en prison. — Oui, ce misérable corps. — Je te couperai la tête. — Eh! quand donc t'ai-je dit qu'elle ne pouvait être coupée? — Allons, Épictète, rase ta barbe. — Je ne le ferai point, étant philosophe. — Je te ferai couper la tête. — Si cela te plaît, tu le peux. » C'est ainsi qu'Épictète enseignait la fermeté de l'âme, et faisait voir par ses actions que la philosophie n'est pas une lettre morte, sans application à la conduite de la vie, mais une arme de combat (ἐγχειρίδιον στρατιωτικὸν), que l'homme doit toujours avoir à sa portée pour chasser les vaines alarmes, repousser les frayeurs serviles et défendre la liberté de son âme contre les attaques de l'intempérance, du luxe, de la mollesse, des désirs et de toutes ces misères qui troublent la sérénité de la raison.

Épaphrodite mort, Épictète recouvra probablement la liberté; mais peu de temps après, compris dans l'édit de proscription de Domitien qui bannissait les philosophes, il quitta Rome et l'Italie, et se retira à Nicopolis, en Épire. S'il faut en croire Aulu-Gelle, il était déjà en grande réputation à l'époque de cet édit. Il continua à enseigner la philosophie dans cette retraite. « Ses discours étaient, dit Simplicius, pleins de mouvement et d'aiguillon, de telle sorte qu'il semblait qu'on dût désespérer de ceux que ses leçons ne pouvaient corriger et qu'il fallût en appeler au tribunal de Platon. » Il est douteux qu'Épictète soit revenu à Rome, et bien que Spartien rapporte qu'il y vécut dans la familiarité de l'empereur Adrien et nous le représente demeurant dans une petite maison avec une vieille servante, il y a plus de raison de croire qu'il resta jusqu'à sa mort dans sa retraite d'Épire, instruisant le autres plus encore par l'exemple de sa vie que par des préceptes. Homme rare assurément, chez lequel les principes et les actions furent toujours dans un parfait accord! La lampe d'argile dont il se servait fut, dit-on, vendue trois mille drachmes après sa mort.

Le stoïcisme à l'époque d'Épictète était la doctrine des âmes vigoureuses et que la servitude publique n'avait pas énervées. Le vieux parti républicain, qui garda quelques racines à Rome jusqu'au temps de Néron, est composé de stoïciens. Les Helvidius Priscus, les Thraséas, les Lucain, les Tacite, tous ceux qui aiment la liberté, soit dans le passé, soit dans l'avenir, tous ceux qui dans le sénat ou ailleurs tiennent la tête levée et parlent avec une ombre d'indépendance, appartiennent de près ou de loin au stoïcisme. C'est dire assez que le stoïcisme, en passant de la Grèce à Rome, s'est profondément modifié. Sur cette terre ennemie des subtilités et des spéculations métaphysiques, la philosophie du Portique est exclusivement une doctrine morale. Chez les fondateurs de la secte, la morale était en quelque sorte une branche de la physique. A Rome, l'inverse est le vrai. La physique de Zénon et de Cléanthe est oubliée, négligée, ou tout au moins entièrement subordonnée à la morale. Ce rôle subalterne dans sa doctrine physique se reflète dans Épictète. La providence d'Épictète n'est pas l'immuable *fatum*, l'abstraite raison universelle des premiers stoïciens, c'est Dieu même « le père des hommes ». Nous sommes ses enfants; nous lui devons tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons. Sa volonté est l'ordre du monde, et c'est être vraiment libre que de ne vouloir que ce qu'il veut. De même la logique stoïcienne est abaissée devant la morale. Elle est utile pour donner de la justesse et de la certitude à nos jugements; mais la première chose et la plus importante n'est pas de rechercher pourquoi on doit faire ou ne pas faire telle action, et sur quel fondement repose, en dernière analyse, la certitude de telle ou telle décision, c'est uniquement d'agir. C'est l'action qui est le criterium de la doctrine. Dans la philosophie d'Épictète, la théorie est constamment subordonnée à la pratique. Ce caractère se remarque déjà dans Musonius Rufus, dont Épictète entendit les leçons, et aussi dans Sénèque, dont les *Questions naturelles* rappellent bien peu la physique panthéiste de l'école.

La morale stoïcienne a subi des modifications considérables. La preuve, c'est qu'il n'a pas dépendu de certains critiques que l'esclave philosophe ne devînt, comme Sénèque, une conquête du christianisme. Or le sage de Zénon, cet idéal impassible, cette immobile statue que rêvaient les fondateurs du Portique, est bien loin de représenter les traits du parfait chrétien. Avec Sénèque, avec Épictète surtout, la roideur du stoïcisme primitif s'est détendue, sa dureté s'est amollie. Le sage d'Épictète est un homme qui sait aimer sa famille, sa patrie et l'humanité, et non pas d'un amour oisif et stérile, mais de cet amour qui s'épanche en bonnes paroles et en bonnes œuvres; c'est un homme qui sait compatir aux misères de ses

semblables, qui voit sans s'irriter leurs faiblesses et leurs vices, en prend pitié, et attribue le mal qu'ils font à leur ignorance; c'est un homme qui a déposé cet orgueil intraitable par lequel Zénon s'égale à Jupiter et ose défier le destin, qui sait se soumettre avec humilité aux accidents de la fortune comme aux décrets mêmes de la Providence divine. Certes en voilà plus qu'il ne faut pour faire d'Épictète un philosophe chrétien. Les rapports de la doctrine morale d'Épictète avec la morale chrétienne sont nombreux et frappants sans doute; mais il ne faut pas en exagérer la portée.

La doctrine d'Épictète est donc essentiellement une doctrine morale. Les considérations sur Dieu, la Providence et l'ordre du monde, l'ébauche de polémique contre les sceptiques et les épicuriens qu'on trouve çà et là dans le Manuel et les discours qu'Arrien nous a conservés ne constituent ni une physique ni une logique proprement dites. Tout converge à la morale. Cette doctrine morale elle-même n'est pas exposée plus systématiquement que celle de Socrate, telle qu'on pourrait l'extraire des *Memorabilia* de Xénophon et de quelques dialogues de Platon. Il nous suffira de noter ici les points principaux de cette doctrine et de marquer en peu de mots son caractère.

Le bonheur de l'homme pour Épictète est dans une vie conforme à la raison : cette raison est l'ordre du monde sans doute, mais c'est dans la conscience de l'homme qu'il faut chercher ce qu'elle prescrit à chacun. Ainsi, le solide fondement de tout devoir et de toute morale est dans la nature même de l'homme. Agir en tout conformément à la raison, indépendamment des espérances d'une vie ultérieure, c'est atteindre actuellement la perfection de la nature humaine, qui est identique au bonheur. Il n'y a de bien et de mal que dans les choses qui dépendent de la volonté. La fortune, les honneurs, les richesses ne sont pas des biens; les rechercher, c'est courir à la servitude : le bien vivre seul, et par conséquent le bonheur, dépend de nous. L'œuvre de la volonté est d'affranchir l'âme le plus possible des choses extérieures, et des craintes, des espérances, des désirs qu'elles excitent en nous et qui nous asservissent. Par la fausse opinion que nous nous faisons des choses, nous sommes le jouet des événements; dépouillons ces opinions, nous serons vraiment libres et inattaquables. Pourquoi pleurer, pourquoi se plaindre de la perte de ses enfants, de sa femme, de ses amis? Ils sont hors de nous : nous ne les perdons pas, nous les rendons. « Si tu désires que tes enfants, ta femme, tes amis vivent éternellement, tu es un fou, car c'est vouloir que les choses qui ne dépendent pas de toi en dépendent, et que ce qui est à autrui t'appartienne.— Rien n'est à nous, si ce n'est nous-même, c'est-à-dire nos pensées et notre volonté.—Quel est l'homme invincible? Celui qui, ferme dans son assiette, ne peut être ébranlé par aucune des choses qui ne sont pas en son pouvoir. Je le regarde comme un athlète. Il a soutenu un premier combat, en soutiendra-t-il un second? Il a résisté à l'argent, résistera-t-il à une belle femme? Il a résisté en plein jour, sous les yeux du public, résistera-t-il étant seul, dans le silence et les ténèbres de la nuit? Résistera-t-il à la gloire, à la calomnie, aux louanges, à la mort? Voilà l'athlète qu'il me faut... — Si j'aime mon corps, si je suis attaché à mon bien, me voilà esclave. J'ai fait connaître par où je puis être pris. — Le sage sauve sa vie en la perdant. » (*Discours* d'Épictète). Il semble, à lire ces diverses citations, qu'on pourrait facilement multiplier, qu'Épictète prêche l'isolement de l'homme et qu'il prescrive à son sage de s'enfermer en lui-même, de fermer son âme à toute espèce d'émotion bonne ou mauvaise, de s'abstraire de ses semblables, d'éteindre en son cœur toute passion et de se réfugier même dans la mort pour sauver sa liberté. Mais ce serait méconnaître singulièrement le stoïcisme d'Épictète que de le réduire à ces traits, qui rappellent l'ancienne doctrine du Portique. La morale d'Épictète est plus large et plus *humaine*. « Quel est cet homme?—Il est doux, sociable, bienfaisant, patient, ami des hommes. Je le reçois. Je le fais mon concitoyen, mon voisin, mon ami, mon compagnon, mon hôte.—Et celui-ci, quel est-il? C'est un homme qui tient quelque chose de Néron : il est emporté, malfaisant, implacable; il ne pardonne jamais. — Je le rejette. Pourquoi m'as-tu dit que c'était un homme? Un homme emporté, vindicatif, n'est pas plus un homme qu'une pomme de cire n'est une pomme; elle n'en a que la figure et la couleur. — Ne faut-il pas que je me venge et rende le mal qu'on m'a fait? — Tu oublies qu'on ne t'a point fait de mal, puisque le bien et le mal ne sont que dans ta volonté. D'ailleurs, si un homme s'est blessé lui-même en te faisant une injustice, pourquoi veux-tu te blesser toi-même en la lui rendant?.. — S'il est question de t'exposer au danger pour la défense de ton ami ou de ta patrie, il est inutile d'interroger l'oracle sur le parti que tu dois prendre en cette circonstance; car si le devin te déclarait qu'il lit dans les entrailles des victimes quelque chose de funeste, il est certain que ce signe t'annoncerait ou la mort, ou la perte de quelque membre, ou l'exil; mais la droite raison, d'accord avec les dieux, ne t'en prescrirait pas moins de sacrifier tes jours pour sauver ta patrie ou ton ami. Crois-en alors un devin plus éclairé : c'est Apollon Pythien, qui chassa de son temple celui qui avait vu égorger son ami sans le secourir... — Si ton frère te fait une injustice, ne va pas considérer l'injustice, car c'est là le mauvais côté; mais songe que c'est ton frère, et que vous avez été élevés ensemble. Si tu envisages son procédé de ce point de vue, tu le trouveras supportable. — Si l'on te rapporte que quelqu'un a mal parlé de toi, ne te mets pas en peine de te justifier; réponds seulement : Il n'a

pas connu mes autres défauts, car il aurait dit encore plus de mal de moi. — Ne dis pas : Je suis inutile à ma patrie... Si tu lui donnais un citoyen honnête et vertueux, ne lui rendrais-tu donc aucun service? Certainement tu ne pourrais lui faire un plus beau présent. — Use des biens de la vie comme des mets d'un festin...— Si je peux acquérir la richesse en conservant l'honneur, la bonne foi, la magnanimité, j'y consens : montrez-moi le chemin, je n'épargnerai rien pour réussir ; mais si vous exigez que je perde mes véritables biens pour en acquérir de faux, voyez combien vous êtes injuste et déraisonnable ! — Souviens-toi que tu es ici-bas comme sur un théâtre, pour y jouer le rôle qu'il a plu au maître de te donner : qu'il soit long ou court, peu importe. — La vie est une longue et rude campagne... Les uns sont généraux, les autres soldats. Chacun doit accomplir sa mission, quelque dure qu'elle soit, et rester attaché à son poste. »

On n'en finirait pas s'il fallait citer tous les passages où éclate le caractère *humain* ou chrétien, si l'on veut, de la doctrine d'Épictète; s'il fallait transcrire ici tous les préceptes admirables dans lesquels il enseigne l'amour des hommes, la charité, l'abnégation de soi-même, le pardon des injures, le dévouement, la piété envers les dieux, le respect de sa propre vie. Nul philosophe n'allia jamais à un plus haut degré le sentiment de la liberté et de la dignité de l'homme avec celui de la fraternité. Nul philosophe dans l'antiquité n'enseigna une morale plus vivante, plus pratique, plus ferme et plus tendre à la fois. Le principe essentiel de la morale d'Épictète, et ce qui la rend profondément stoïcienne, c'est d'avoir fait de la liberté le principal ressort et comme le palladium de la vie. Dans la morale chrétienne, l'esprit de douceur, d'amour, de charité en un mot, s'épanouit avec infiniment plus d'éclat.

Comme Socrate, avec lequel il a plus d'un rapport, et par le peu de cas qu'il fait des spéculations physiques, et par la tendance pratique de sa doctrine, et par le fondement qu'il donne à la morale dans l'observation de la nature humaine, Épictète n'a rien écrit. Son *Manuel* et ses *Discours* sont l'œuvre d'Arrien, son disciple, et les sentences éparses qu'on lui attribue dans Stobée et Maxime peuvent être considérées comme le reflet fidèle de son enseignement conservé par la tradition, et la preuve de la trace profonde qu'il avait laissée dans les esprits. Les ouvrages rédigés par Arrien d'après les leçons ou les conversations d'Épictète sont au nombre de trois; savoir : Διατριβαὶ Ἐπικτήτου, en huit livres : on a encore la première moitié de cet ouvrage. Il fut publié pour la première fois par Trincavelli, en 1535, et réimprimé avec l'*Encheiridion* d'Épictète, le commentaire de Simplicius et une traduction latine par H. Wolf; Bâle, 1560. Les meilleures éditions sont celles de Schweighäuser, dans ses *Epicteteæ Philosophiæ Monumenta*, vol. III, et celle de Coraï, dans ses Πάρεργα Ἑλλην. Βιβλιοθ., t. VIII; — Ὁμιλίαι Ἐπικτήτου, en douze livres : cet ouvrage est aujourd'hui perdu, à l'exception d'un petit nombre de fragments, conservés par Stobée; — Ἐγχειρίδιον Ἐπικτήτου : ce célèbre Manuel parut d'abord traduit en latin par Politien, Rome, 1493, et par Béroalde, Bologne, 1496. L'original grec, avec le commentaire de Simplicius, fut publié pour la première fois à Venise, 1528, in-4°. Cette édition fut bientôt suivie d'un grand nombre d'autres; les plus importantes sont celles d'*Halsander*, Nuremberg, 1529, in-8°; de Trincavelli, Venise, 1535, in-8°; de Naogeorgius, Strasbourg, 1554, in-8°; de Berkel, Leyde, 1670, in-8°; de Schroeder, Francfort, 1723, in-8°; de Heyne, Dresde, 1756; Leipzig, 1776. Parmi les éditions modernes, les meilleures sont celles de Schweighäuser et de Coraï, dans les collections citées plus haut. B. AUBÉ.

Manuel et Discours d'Épictète. — *Pensées d'Épictète*, tirées de Stobée, d'Antonius et de Maxime. — *Commentaire de Simplicius sur l'Encheiridion*, éd. grecq.-lat. de Firmin Didot; Paris, 1845. — *Voir*, pour les diverses édit. et traduct. du *Manuel* d'Épictète, Fabricius, *Bibl. Græca.*, liv. IV, ch. VIII. — Chaufepié, *Dictionn.*, article ÉPICTÈTE. — Henri Ritter, *Hist. de la Phil. ancienne*, t. IV des *Nouveaux Stoïciens*.

* **ÉPICTÈTE**, artiste grec, peintre de vases. Son nom se trouve sur un certain nombre de vases épars dans diverses collections : le Musée Britannique en possède plusieurs; il y en avait dans la collection Durand, et la vente du prince de Canino, faite à Paris, en mai 1837, a présenté huit vases avec le nom d'Épictète. La plupart des sujets traités par cet artiste appartiennent malheureusement à ce genre que les archéologues désignent sous le nom de pornographie. Le style des peintures d'Épictète est toujours très-fin et très-soigné; presque tous ces vases sont à figures rouges. G. B.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 102 et 269. — J. de Witte, *Revue de Philologie*, 1847, t. II, p. 409. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 39.

* **ÉPICTÈTE**, médecin grec, vivait vers la fin du quatrième siècle après J.-C. Il est mentionné par Symmaque, et l'on sait qu'il obtint la place d'archiatre sous le règne de Théodose le Grand (379-395).

Symmaque, *Epist.*, X, 47. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

ÉPICURE (Ἐπίκουρος), philosophe grec, fondateur de l'école qui fut appelée épicurienne, naquit à Athènes, dans le bourg ou *dème* de Gargette, la quatrième année de la cent-dixième olympiade (337 av. J.-C.), et mourut dans cette même ville, l'an 270 avant l'ère chrétienne, la seconde année de la cent-vingt-septième olympiade. Ses parents étaient pauvres; car son père, Néoclès, exerçait la profession de maître d'école, et sa mère, Chérestrate, celle de devineresse. Selon Diogène de Laerte (1), qui lui-même repro-

(1) *Vie des Philosophes*, l. X.

duit en ceci l'opinion de Sotion, les Athéniens ayant envoyé une colonie à Samos, Épicure y fut élevé, et revint vers l'âge de dix ans à Athènes, qu'il quitta de nouveau après la mort d'Alexandre. Si l'on en croit Apollodore, l'un de ses sectateurs et biographes, dont le témoignage est rapporté par Diogène de Laerte, ce furent les livres de Démocrate et quelques vers d'Hésiode sur le chaos qui éveillèrent en lui le génie philosophique. D'après Démétrius de Magnésie, dans Diogène de Laerte, il suivit à Athènes les leçons de l'académicien Xénocrate; puis, dans sa trente-deuxième année, il ouvrit à Lampsaque, en Asie Mineure, une école, qu'il transporta cinq ans après à Athènes, où il devint le chef de la secte qui porte son nom. Mais, d'après d'autres témoignages, ce fut d'abord à Mitylène, dans l'île de Lesbos, qu'il ouvrit son école; de là il la transporta à Lampsaque, et, après cinq années passées dans ces deux villes de la Grèce asiatique, il vint s'établir à Athènes, où il mourut, à l'âge de soixante-douze ans, sous l'archontat de Pythagoras, laissant la direction de son école à Hermachus de Mitylène, fils d'Agémarque. Nous voyons dans Diogène de Laerte que le même Hermachus rapporte dans ses épîtres qu'après avoir été tourmenté de cruelles douleurs pendant quatorze jours, une rétention d'urine, causée par la gravelle, lui donna la mort. C'est alors, ajoute Hermachus, que s'étant fait placer dans un bain d'eau chaude pour tâcher d'apporter quelque soulagement à son mal, et qu'ayant bu un peu de vin, il exhorta ses amis à se souvenir de ses préceptes, et finit sa vie dans cet entretien. Il laissait un testament (1), par les dernières dispositions duquel il affranchissait quatre de ses esclaves, Mus, Nicias, Lycon et Phédrion. Jamais peut-être chef d'école ne se vit plus cruellement maltraité que ne le fut Épicure par les écrivains ses contemporains, ou par ceux qui vinrent après lui. Cimon le Syllographe l'appelle « le plus effronté et le plus misérable des hommes ». Denys d'Halicarnasse lui reproche le proxénétisme d'un de ses frères, τῶν ἀδελφῶν ἕνα προαγωγεύειν. Il l'accuse en outre (et en ceci il pourrait bien, en partie du moins, avoir raison) de n'être que le plagiaire de Démocrite d'Abdère et d'Aristippe, et de s'être approprié ce que le premier avait écrit sur les atomes et le second sur le plaisir. D'autres prétendaient encore que le *Canon* ou règle d'Épicure (ὁ κανὼν) n'était qu'un emprunt fait au traité du *Trépied*, attribué à Nausiphanès, qui, selon ces mêmes auteurs, fut un de ses maîtres, ainsi que Pamphile le Platonicien, qui professait la philosophie dans l'école de Samos. Timocrate, frère de Métrodore et disciple d'Épicure, s'étant séparé de son école, rapporte, dans son ouvrage intitulé *Du plaisir*, qu'Épicure avait coutume de se faire vomir deux fois par jour, pour mieux satisfaire à son intempérance, et que sa table lui coûtait par jour une mine, c'est-à-dire cent drachmes attiques (1). Enfin, on lui reproche d'avoir écrit qu'il ne savait où trouver le bonheur, si ce n'est dans les plaisirs de la table, dans les plaisirs de l'amour, dans les plaisirs résultant d'une douce harmonie qui charme l'oreille ou d'agréables images qui flattent les yeux. Vraies ou fausses, telles sont quelques-unes des accusations que l'antiquité a fait peser sur Épicure. Mais, dit l'historien de la philosophie ancienne, Diogène de Laerte, ces accusations sont inspirées par la folie, μεμήνασι οὗτοι. Et pour répondre à quelques-uns des reproches précités, Diogène reproduit le témoignage d'un disciple d'Épicure, Dioclès, qui rapporte que maître et disciples vivaient avec la plus grande sobriété. Plus loin, Diogène dit encore qu'Épicure avait écrit lui-même dans ses épîtres qu'il se contentait d'eau et de pain bis. Et il ajoute : « La chose deviendra plus claire encore par l'étude que nous allons faire de son système et de ses dogmes. » Suivons donc Diogène de Laerte dans cet examen; et laissant de côté les opinions, si contradictoires entre elles, des enthousiastes et des détracteurs d'Épicure, interrogeons ce philosophe lui-même sur le véritable sens et sur la valeur réelle de sa doctrine.

Mais d'abord dans quels ouvrages Épicure a-t-il exposé son système? Si l'on en croit Diogène de Laerte, Épicure a plus écrit qu'aucun autre philosophe. Au temps de Diogène on comptait jusqu'à trois cents livres composés par lui, sans autre titre que celui-ci : *Ces ouvrages renferment les opinions d'Épicure*, αὗται εἰσὶν Ἐπικούρου φωναί. Les plus remarquables d'entre ces ouvrages, ajoute Diogène de Laerte, sont les suivants : — Περὶ φύσεως, λζ′ (De la Nature, 37 livres); — Περὶ ἀτόμων καὶ κενοῦ (Des Atomes et du Vide); — Περὶ ἔρωτος (De l'Amour); — Ἐπιτομὴ τῶν πρὸς τοὺς φυσικούς (Abrégé des Livres écrits sur les physiciens); — Πρὸς τοὺς Μεγαρικοὺς διαπορίαι (Doutes concernant les Mégariques); — Κύριαι δόξαι (Maximes certaines); — Περὶ αἱρέσεων (Des Sectes); — Περὶ φυτῶν (Des Plantes); — Περὶ τέλους (De la Fin); — Περὶ κριτηρίου, ἢ κανών (Du Critérium, ou la règle de nos jugements); — Χαιρέδημος, ἢ περὶ θεῶν (Charédème, ou des Dieux); — Περὶ ὁσιότητος, ἢ Ἡγησιάναξ (De la Piété, ou Hégésianax); — Περὶ βίων, δ′ (Biographies, IV livres); — Περὶ δικαιοπραγίας (De la Pratique de la Justice); — Νεοκλῆς πρὸς Θεμίσταν (Néoclès à Thémista); — Συμπόσιον (Le Banquet); — Εὐρύλοχος πρὸς Μετρόδωρον (Euryloque à Métrodore); — Περὶ τοῦ ὁρᾶν (De la Vue); — Περὶ τῆς ἐν τῇ ἀτόμῳ γωνίας (De l'Angle dans l'atome); — Περὶ ἁφῆς (Du Toucher); — Περὶ εἱμαρμένης (Du Destin); — Περὶ παθῶν δόξαι πρὸς Τιμοκράτην (Pensées sur les passions, à

(1) Le texte en a été conservé par Diogène de Laerte.

(1) Environ 90 fr. de notre monnaie.

Timodrate); — Προγνωστικόν (des Présages); — Προτρεπτικός (Exhortation); — Περὶ εἰδώλων (Des Images); — Περὶ φαντασίας (De l'Apparence); — Ἀριστόβουλος (Aristobule); — Περὶ μουσικῆς (De la Musique), — Περὶ δικαιοσύνης, καὶ τῶν ἄλλων ἀρετῶν (De la Justice et des autres vertus); — Περὶ δώρων καὶ χάριτος (Des Bienfaits et de la Reconnaissance); — Πολυμήδης (Polymède); — Τιμοκράτης, γ' (Timocrate, III livres); — Μητρόδωρος, ε' (Métrodore, V livres); — Ἀντίδωρος, β' (Antidore, II livres); — Περὶ νόσων δόξαι, πρὸς Μίθρην (Pensées sur les maladies, à Mithrès (1)); — Καλλιστόλας (Callistolas); — Περὶ βασιλείας (De la Royauté), — Ἀναξιμένης (Anaximène); — Ἐπιστολαί (Lettres). De ces ouvrages mentionnés par l'historien de la philosophie ancienne, il ne reste aujourd'hui que : 1° les Κύριαι δόξαι (Maximes certaines (2)), dont le texte se trouve dans Diogène de Laerte, à la fin du livre X consacré presque tout entier à Épicure; 2° trois lettres (Ἐπιστολαί), également reproduites par Diogène de Laerte, et adressées la première à Hérodote, sur la physique, la seconde à Pythoclès, sur les phénomènes célestes, la troisième à Ménécée, sur la morale; 3° enfin, quelques parties du Περὶ φύσεως (*De la Nature*), surtout du second et du onzième livre, qui ont été retrouvés dans les ruines d'Herculanum (3). On peut y joindre le testament d'Épicure, dont nous parlions plus haut, et qui se trouve conservé dans Diogène de Laerte, ainsi que la lettre qu'Épicure, peu d'heures avant sa mort, écrivit à Idoménée, et qu'on retrouve dans Diogène de Laerte à la suite du testament. Mais ces deux pièces ne nous apprennent rien sur la philosophie d'Épicure. Quant au portrait du sage, que l'on trouve dans Diogène de Laerte, entre la lettre à Pythoclès et la lettre à Ménécée, il nous paraît avoir été composé non par Épicure lui-même, mais bien par Diogène de Laerte, à l'aide de passages extraits des écrits d'Épicure, et notamment de ceux qui ont pour titre : *Maximes certaines, Le Banquet, Doutes, De la Nature, De la Conduite de la Vie.*

A l'aide de ces débris et de documents empruntés aux philosophes anciens, et notamment à Cicéron et à Lucrèce, il devient possible de restituer, dans ce qu'elle offrait d'essentiel, la philosophie d'Épicure. La philosophie est divisée par Épicure en trois grandes parties : la *canonique*, la *physique*, l'*éthique*. Il considère la *canonique* comme une sorte d'introduction aux recherches philosophiques, et il en traite dans celui de ses ouvrages qui a pour titre Περὶ κριτηρίου, ἢ κανών. La *physique* embrasse l'étude entière de la nature, et il en a traité dans les trente-sept livres de son ouvrage Περὶ φύσεως ainsi que dans plusieurs lettres, surtout dans celles qu'il adresse à Hérodote et à Pythoclès. Enfin, l'*éthique* a pour objet ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, τὸ δὲ ἠθικὸν τὰ περὶ αἱρέσεως καὶ φυγῆς, et il en traite dans un grand nombre d'écrits, mais plus particulièrement dans les Κύριαι δόξαι et dans la lettre à Ménécée. De ces trois parties, l'*éthique*, bien que traitée par Épicure avec moins de développement que la *physique*, est considérée par ce philosophe comme la principale. Épicure envisage la *physique* comme moyen, et non comme but. Car, ainsi que nous le verrons, la morale épicurienne propose à l'humanité le bien-être comme le but suprême à atteindre, et Épicure pense qu'il serait impossible d'affranchir de la crainte l'homme environné de si grands sujets d'alarme, s'il ignorait la cause de cet univers, et s'il ne le connaissait que d'après les fables. D'autre part, enfin, la *canonique* est une simple préparation, une simple introduction à la morale, ἔφοδος. Car la morale épicurienne, se ramenant tout entière à deux mots, αἵρεσις, φυγή, choisir, rejeter, il faut à la volonté un *criterium*, une règle, κανών, quant à ce qu'il convient de rejeter ou de choisir. Le rejet ou le choix est donc fondé en définitive sur le jugement, et par conséquent la théorie de la connaissance doit précéder la théorie morale.

Suivant Épicure, et ainsi qu'il s'en explique dans son livre intitulé Κανών, d'après ce que rapporte Diogène de Laerte, les moyens dont l'homme dispose pour arriver au vrai sont d'un ordre triple : sensations, prénotions, affections, κριτήρια τῆς ἀληθείας εἶναι τὰς αἰσθήσεις, καὶ προλήψεις, καὶ τὰ παθή. Et d'abord, en ce qui concerne les sensations, Épicure estime qu'elles ne peuvent ni se contrôler ni se rectifier l'une l'autre, parce qu'homogènes elles ont entre elles une égale valeur, et qu'hétérogènes elles se rapportent à des objets différents. Il ne les croit pas davantage soumises au contrôle de la raison, attendu que la raison dépend des sensations, πᾶς γὰρ λόγος ἀπὸ τῶν αἰσθήσεων ἤρτηται. Par cela seul qu'elles sont, les sensations apportent avec elles le caractère de vérité, et les connaissances qui en dérivent sont légitimes. Tel est, d'après le témoignage de Cicéron (1), le jugement qu'en porte Épicure : *Epicurus omnes sensus veri nuntios dixit esse.* De la sensation viennent toutes nos idées, soit adventivement, soit par analogie, soit par composition. Ces idées sont vraies ou fausses;

(1) Les éditions portent Περὶ νότων δόξαι, ce qui n'offrait aucun sens raisonnable, attendu que νότος signifie *vent du midi*, et ne peut d'ailleurs avoir de pluriel. Nous proposons donc de lire νόσων, au lieu de νότων.

(2) Ces Κύριαι δόξαι contiennent en substance toute la philosophie morale d'Épicure. Elles sont au nombre de XLIV. Une traduction en a été donnée par l'auteur de cet article dans le t. II de ses *Études philosophiques*, 2e édit., II vol. in-8°, Paris, 1843.

(3) Ces fragments du Περὶ φύσεως, découverts dans les ruines d'Herculanum, ont été publiés dans les *Volumina Herculanea* de Corsini, vol. II, Naples, 1809, puis réimprimés à part par Orelli, Leipzig, 1818.

(1) *De Natura Deorum*, I, 25.

mais l'erreur qui naît d'un usage vicieux de la raison ne peut se rencontrer dans les sensations pures, qui sont l'œuvre de la nature, et non l'œuvre de l'homme : opinion que les écoles sensualistes modernes, et notamment Condillac, ont reproduite dans leurs écrits. Tel est, suivant Épicure, le caractère de la sensation et son rôle dans l'acquisition de nos connaissances. Ce caractère et ce rôle sont aisés à comprendre. Mais Épicure est moins clair dans l'exposé de notre second moyen de connaître, qu'il appelle du nom de πρόληψις. A la première vue, on serait tenté de croire qu'il s'agit de cette faculté rationnelle à l'exercice de laquelle sont dues les idées nécessaires; mais un examen attentif ne tarde pas à détromper celui qui aurait pu un instant se faire illusion sur le véritable sens attaché aux προλήψεις. Ces *prénotions* n'échappent pas, ainsi que leur nom pourrait le faire croire d'abord, à l'origine sensible; elles ne sont autre chose que des idées sensibles rappelées en l'absence de leur objet; ce sont des souvenirs relatifs à quelque chose de matériel, et, comme l'expose Diogène de Laerte en quelques mots, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la véritable interprétation de ce terme, *le souvenir d'un objet extérieur qui a plusieurs fois frappé nos sens*, μνήμην τοῦ πολλάκις ἔξωθεν φανέντος. La sensation, αἴσθησις, ou plutôt (en donnant à ce dernier terme l'extension dont il est susceptible), la perception extérieure, est notre premier moyen de connaître et d'arriver au vrai, κριτήριον τῆς ἀληθείας. Le second, ce sont ces προλήψεις, c'est-à-dire ces jugements basés sur des notions sensibles précédemment obtenues, et rappelées quand il en est besoin, en d'autres termes, la faculté d'acquérir de nouvelles connaissances par des souvenirs généralisés. De ce second moyen de connaître résultent pour l'esprit des *jugements* (δόξαι), qu'Épicure distingue en vrais et faux. Le jugement vrai est celui que quelque temoignage sensible confirme, ou du moins que n'infirme aucun témoignage des sens. Le jugement faux est celui qui n'a pour lui aucun témoignage, ou qui en a contre lui, d'où le précepte épicurien προσμεῖναι (attendre), applicable en pareille occasion, comme, par exemple, d'attendre qu'on soit près d'une tour pour juger de sa véritable forme. Indépendamment des sensations et des prénotions, il est un troisième *criterium* de la vérité, à savoir les affections, πάθη. Ces affections sont au nombre de deux, le *bien-être* et le *mal-être*, et elles doivent nous aider dans nos jugements relativement à ce qu'il convient de rechercher ou de fuir. Ainsi qu'on le verra, ce nouveau *criterium* est le fondement de toute la morale épicurienne, et à ce titre il appartient tout autant à l'*éthique* qu'à la *canonique*. Néanmoins, comme avant d'agir il faut choisir ou rejeter, et comme on ne peut choisir ou rejeter qu'en vertu d'un jugement qui court la chance d'être vrai ou faux, et dans lequel on doit s'efforcer de rencontrer la vérité, on voit que par ce côté les affections, πάθη, bien-être ou mal-être, en tant que *criterium* ou règle de jugement, rentrent dans la *canonique*, où elles prennent place à côté de la sensation, αἴσθησις, et de la prénotion, πρόληψις. Par quoi ces affections se produisent-elles? Par la sensation. D'un autre côté, c'est de la sensation aussi que dérivent les prénotions, puisqu'elles ne sont autre chose que des souvenirs d'objets sensibles, et qu'elles n'apportent avec elles le caractère de légitimité qu'autant qu'en les confrontant avec les sensations dont elles dérivent on s'assure de leur conformité. La sensation est donc, suivant Épicure, le germe primordial, l'élément générateur de toutes nos connaissances. La sensation, qu'est-elle en elle-même, et de quelle manière se produit-elle? Ici Épicure emprunte évidemment à Démocrite sa théorie des images, εἴδωλα. Il y a, dit Épicure, des formes qui par l'arrangement de leurs parties ressemblent aux objets, mais qui les surpassent de beaucoup par leur ténuité. Ces sortes de formes, nous les appelons *images*, τούτους δὲ τύπους εἴδωλα προσαγορεύομεν. Il s'opère de la surface des corps une continuelle émission, ῥεῦσις, qui n'est point aperceptible aux sens. Nous voyons donc par le moyen de ces images, qui viennent des objets à nous avec couleur et figure semblables, et qui, par un mouvement rapide, pénètrent dans les yeux et dans l'esprit.» Telle est la théorie de la sensation, suivant Démocrite et suivant son imitateur Épicure, théorie qui n'est nullement justifiée par les faits. Il en résulte que la perception sensible, au lieu d'être claire et évidente, ἐνεργής, comme le prétend Épicure, n'apporte plus avec elle que l'incertitude et la simple probabilité. Or, comme dans l'idéologie épicurienne, les perceptions des sens sont la source de tout le reste, et que nos idées dérivent toutes des idées sensibles, il suit, en conclusion dernière, que dans cette théorie toute connaissance devient contestable, et que l'esprit humain, déshérité de la vérité, est condamné à tourner éternellement dans le cercle de l'illusoire, ou tout au moins du probable.

Telle est, d'après l'analyse que nous en empruntons à Diogène de Laerte, la *canonique* d'Épicure. Dans sa *physique* il entreprend d'expliquer les principaux phénomènes naturels, et notamment les phénomènes célestes. Tel est l'objet de sa Lettre à Pythoclès, reproduite par Diogène de Laerte. Mais une autre Lettre, plus importante encore, également reproduite par le même historien, est celle qu'adresse Épicure à Hérodote, et dans laquelle il entreprend de remonter à l'origine des choses. Comme point de départ de sa *Physique*, Épicure établit que rien ne vient du néant, et que rien n'y rentre : *ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti*, suivant l'expression de son disciple Lucrèce, en son poëme *De Natura Rerum*. Après ce double axiome posé en principe, et qu'il se promet

d'appliquer au besoin, Épicure aborde l'étude et l'explication de l'univers. Cet univers lui paraît infini à deux égards, à savoir par rapport au nombre des corps et par rapport à l'espace. Tout est matière en ce monde, τὸ πᾶν ἐστὶ σῶμα. Nos sens nous révèlent l'existence des corps, et ces corps sont dans un espace, car s'il n'y avait rien de ce que nous appelons vide, espace, nature impalpable, les corps n'auraient point de lieu où ils puissent être. Parmi les corps, les uns sont des agrégats, les autres sont les éléments dont ces agrégats sont constitués. Ces derniers sont indivisibles, ἄτομα, et immuables, ἀμετάβλητα. Et cette double propriété, essentielle aux corps, résulte nécessairement de l'axiome fondamental posé par Épicure. Car, en vertu du principe que rien ne se fait de rien, il faut des corps élémentaires et indivisibles pour former des agrégats; et d'autre part, en vertu de cet autre principe, que rien ne s'anéantit, il faut que ces corps élémentaires et indivisibles soient en même temps immuables et éternels, ἀμετάβλητα. Ainsi, l'espace infini, et au sein de cet espace, des corps élémentaires, indivisibles, en un mot, des atomes éternels en durée, infinis en nombre, et doués, de toute éternité, d'un mouvement à la faveur duquel ils se rencontrent, se joignent, se combinent et constituent des agrégats, ou corps composés, voilà l'univers, tel qu'il est et tel qu'il fut (1). Cette doctrine appartient-elle en propre à Épicure? Si on la rapproche des systèmes de Leucippe et de Démocrite d'Abdère, il sera facile de se convaincre que, sauf quelques légères modifications, Épicure n'a fait autre chose que les transporter de leurs livres dans les siens. Au reste, la doctrine atomistique est antérieure à Démocrite lui-même et à Leucippe, son maître. Longtemps avant l'apparition de l'école abdéritaine, Moschus l'avait professée et répandue en Phénicie; et bien antérieurement à Moschus lui-même, un philosophe indien, Canada, à qui l'on attribue le système *Vaïséchika,* avait posé cette doctrine des atomes comme base de sa physique. Remarquons de plus que cette cosmogonie épicurienne est empreinte de tous les caractères d'un véritable athéisme. Rien n'y indique, rien même n'y fait soupçonner l'existence d'une Providence. Non-seulement il n'y a point pour Épicure de Dieu créateur, mais il n'y a même point de Dieu ordonnateur ou conservateur. Tout s'opère par la rencontre fortuite et le mouvement de déclinaison des atomes. On objectera peut-être qu'en plusieurs endroits de ses écrits Épicure a fait mention des dieux; mais nous croyons avec Cicéron (2) qu'Épicure ne croyait pas réellement à l'existence des dieux, et que s'il confessa en apparence cette réalité, ce fut pour ne point s'exposer à la colère des Athéniens : *Video nonnullis videri Epicurum, ne in offensionem Atheniensium caderet, verbis reliquisse deos, re sustulisse.* Et qu'on ne s'imagine pas qu'Épicure, après avoir banni la Providence du monde matériel, lui réserve au moins le monde moral. Pas davantage. Il s'en explique aussi formellement que possible dans sa Lettre à Ménécée : « Tout est faux dans ce qu'on dit vulgairement des dieux. Rien de vrai dans les châtiments qu'ils envoient aux méchants, ni dans les récompenses qu'ils décernent aux bons. » Si les dieux n'ont rien à faire, ni dans le monde moral ni dans le monde physique, à quoi bon leur existence, et est-il raisonnable de la reconnaître? C'est pourtant ce que fait Épicure, quand, dans un passage de la lettre à Ménécée, reproduite par Diogène de Laerte, il s'exprime en ces termes : « Il y a des dieux, et la connaissance que nous en avons est certaine; mais ils ne sont pas tels que le vulgaire se les figure. L'impie n'est donc pas celui qui refuse de croire aux dieux du vulgaire, mais celui qui se figure les dieux tels que le fait le vulgaire. » N'est-ce pas là une précaution philosophique et une réponse anticipée au reproche d'impiété auquel Épicure pouvait s'attendre? Si donc il y a du théisme dans la doctrine d'Épicure, il est plus apparent que réel; il existe plus, comme le dit Cicéron, dans les mots que dans les choses; il n'est au fond qu'un athéisme prudemment déguisé.

Le temps a détruit les divers traités (1) qui contenaient l'*éthique* d'Épicure; mais les fondements principaux de cette *éthique* se retrouvent dans la lettre à Ménécée, reproduite par Diogène de Laerte. Tous les systèmes de morale, quelles que puissent être leurs divergences quant aux détails, rentrent au fond dans l'une de ces trois catégories : morale du penchant, morale de l'intérêt, morale du devoir. Aux yeux de la raison, ces trois mobiles de nos actions sont loin d'avoir une égale valeur, attendu que le penchant et l'intérêt ne nous obligent pas, tandis qu'au contraire le devoir est nécessairement et universellement conçu comme obligatoire. La morale stoïcienne et avec elle la morale platonicienne sont l'une et l'autre fondées sur le devoir. La morale de l'école cyrénaïque, dont le fondateur fut Aristippe, a pour base le penchant. La morale d'Épicure, à son tour, a pour fondement l'intérêt, et par conséquent ne doit pas être confondue, ainsi qu'elle l'a été quelquefois, avec celle d'Aristippe. « Lorsque nous posons en principe, dit Épicure, en sa lettre à Ménécée, que le bien-être est la fin de l'homme, nous n'entendons nullement parler des plaisirs de la luxure ou de la débauche, comme le pensent

(1) Pour les développements de ce système, il faut consulter le poëme *De Natura Rerum* de Lucrèce. Quant à la manière dont Épicure explique les phénomènes célestes, voir dans Diogène de Laerte la lettre d'Épicure à Pythoclès.

(2) *De Nat. Deor.*, I, 30.

(1) Voir plus haut la liste que nous avons donnée, d'après Diogène de Laerte, des écrits d'Épicure. On peut, d'après les titres, distinguer ceux qui avaient traité la morale.

certains hommes, qui méconnaissent notre doctrine ou qui l'interprètent méchamment. Le bien-être tel que nous l'entendons consiste dans la santé du corps et dans l'inaltérable tranquillité de l'âme, τὸ μήτε ἀλγεῖν κατὰ σῶμα, μήτε ταράττεσθαι κατὰ ψυχήν. » Maintenant que le but est marqué, quels sont les moyens d'y arriver? Ces moyens, Épicure les indique également dans le passage suivant de sa lettre à Ménécée : « Le principe de tous ces avantages, c'est la prudence, le plus grand des biens, τούτων δὲ πάντων ἀρχὴ καὶ τὸ μέγιστον ἀγαθον, ἡ φρόνησις. Aussi, ce qu'il y a de plus précieux dans tout ce qui tient à la philosophie, c'est la prudence, d'où naissent toutes les vertus. Il n'est point de vie heureuse sans prudence, probité, justice; la vertu est la condition du bonheur. » Telles sont les maximes d'Épicure. C'est donc à tort que le nom d'épicuriens a été usurpé par certains hommes qui, préconisant dans leurs écrits et recherchant par leurs actes tous les genres de plaisirs, contre lesquels Épicure conseille de se tenir en garde, prêchaient et pratiquaient une morale entièrement contraire aux dogmes de ce philosophe. Il faut appliquer à ces faux épicuriens le reproche qu'adresse Épicure à ceux qui, par ignorance ou par une malveillante interprétation, dénaturaient sa doctrine. Est-ce à dire que la morale d'Épicure soit une morale élevée, digne d'être mise sur la même ligne que la morale de Zénon ou celle de Platon? La morale d'Épicure est celle de l'homme prudent, sachant au besoin sacrifier le plaisir présent au bien-être futur, et cherchant dans la tranquillité d'âme la vraie félicité que lui refusent les émotions des sens, au sein desquelles l'homme ne trouve qu'une agitation fébrile, qu'il confond trop souvent avec le bonheur. La morale d'Épicure est donc en ce sens bien supérieure à celle d'Aristippe; mais elle est loin de posséder l'excellence de la morale de Platon et de celle de Zénon. Pour Platon, le souverain bien c'est la ressemblance morale de homme avec Dieu, dans les limites du possible; pour Zénon, c'est la conformité de nos actes à l'ordre universel; pour tous deux, en un mot, c'est la vertu. Épicure ne proscrit point la vertu, tant s'en faut; mais au lieu de la prendre pour but, il ne l'adopte que comme moyen. Aux yeux de Platon et de Zénon, la vertu doit être pratiquée pour elle-même; aux yeux d'Épicure, au contraire, il faut être vertueux parce que la vertu nous conduit à cette inaltérable tranquillité d'âme, qui est le souverain bien (1). On voit ici toute la distance qui sépare ces doctrines et toute l'infériorité de celle d'Épicure. Maintenant ce qu'on appelle l'*éthique* d'Épicure est-elle une doctrine qui lui appartienne en propre, et ce philosophe est-il le premier qui ait érigé en système la morale du bien-être? Nous avons déjà montré que les deux premières parties de sa philosophie, à savoir la *canonique* et la *physique*, sont empruntées à Démocrite. Sa morale aussi n'est qu'un développement de principes antérieurement formulés par le philosophe d'Abdère. « Démocrite, dit Diogène de Laerte, regarde le bonheur comme la fin de l'homme; et ce bonheur, il ne le confond pas avec le plaisir, ainsi que quelques-uns l'ont faussement interprété, mais il le place dans le calme parfait et inaltérable d'une âme que ne troublent ni la crainte, ni la superstition, ni aucune inquiétude; et il donne à cet état de l'âme le nom de bien-être et plusieurs noms analogues. » N'est-ce pas là, trait pour trait, le portrait du sage tracé par Diogène de Laerte d'après Épicure? Et la morale du philosophe athénien n'est-elle pas littéralement reproduite de celle du philosophe d'Abdère?

(1) Voir dans Diogène de Laerte le *portrait du sage* d'après Épicure, et aussi ses *Maximes certaines*, Κύριαι δόξαι.

Ainsi, des trois parties, *canonique*, *physique*, *éthique*, dont Épicure composa sa philosophie, il n'en est aucune qu'il n'ait empruntée à l'école abdéritaine. Le véritable maître d'Épicure, c'est Démocrite. Et pourtant le nom du philosophe athénien a prévalu sur celui du philosophe d'Abdère, et la gloire du disciple a effacé celle du maître. C'est qu'Épicure a répandu dans un très-grand nombre d'écrits une doctrine qui au temps de Démocrite n'avait probablement obtenu que peu de publicité. Les théories qu'avait professées Démocrite, dans un coin obscur de la Thrace, en présence d'un petit nombre de disciples, Épicure les publia et les développa sur un théâtre bien autrement vaste, à Athènes, devenue depuis Anaxagore et Socrate la métropole de la philosophie, et devant tout un peuple chez qui les enseignements de Socrate, de Platon et d'Aristote avaient répandu et singulièrement propagé le goût de la science. Démocrite est donc supérieur à Épicure de toute la supériorité de l'originalité sur l'imitation; mais Épicure eut l'inappréciable avantage d'apparaître sur un théâtre plus grand, à une époque plus favorable; et voilà ce qui explique pourquoi la célébrité du disciple a éclipsé celle du maître. (*Voy.* l'article DÉMOCRITE.)

Épicure eut un grand nombre de disciples, parmi lesquels, au rapport de Diogène de Laerte, il faut surtout mentionner Métrodore, Timocrate son frère, Athénée, Polyænus, Léontéus et sa femme Thémista, Colotès et Idoménée, tous natifs de Lampsaque; les deux Ptolémée, Mélas, Leucus, Zénon de Sidon, Démétrius surnommé Lacon, Diogène de Tarse, Orion, Métrodore de Stratonice, Hermachus, fils d'Agémarque de Mitylène, qui succéda à Épicure dans la direction de l'école, Polystrate, qui remplaça Hermachus, Denys, qui vint après Polystrate, enfin Basilide, que Denys eut pour successeur. De tous ces disciples, deux seulement désertèrent son école, à savoir : Métrodore de Stratonice, qui s'attacha à Carnéade, et Timocrate, frère de

Métrodore de Lampsaque, qui passa à l'école académique. La secte épicurienne subsista longtemps sans modifications importantes. Il fallait que le nom d'Épicure fût bien grand, et son autorité bien imposante aux yeux de ses disciples, pour que sa doctrine se maintînt entre leurs mains dans son intégrité primitive : phénomène rare et presque sans exemple dans l'histoire de la philosophie, qui nous montre les autres systèmes sujets à des variations perpétuelles, du maître aux disciples immédiats, et de ceux-ci aux disciples ultérieurs. Tels furent en Grèce les principaux sectateurs d'Épicure. A Rome il eut un illustre disciple dans la personne de Lucrèce, qui, en son poëme *De Rerum Natura*, a reproduit la physique et la cosmogonie épicurienne.

Diogène de Laerte (1) mentionne trois autres Épicure, dont l'un fut fils de Léontius et de Thémista; l'autre, natif de Magnésie; et le troisième, gladiateur de profession. C. MALLET.

Diogène de Laerte, *Vies et Doctrines des Philosophes illustres*, l. X. — Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 26 et 30. — Lucrèce, *De Natura Rerum*. — P. Gassendi, *De Vita et Moribus Episuri, Commentarius libris octo constans*; Lyon, 1647 — *Ejusdem Syntagma Philosophiæ Epicuri*; La Haye, 1659. — C. Mallet, art. *Épicure*, au t. II, des *Études philosophiques*, 2e édit., 2 vol. in-8°; Paris, 1843. — *Dict. des Sciences philosophiques*, 6 vol. in-8°; Paris, 1852, t. II, art. *Épicure*. — *Dict. de Biographie et de Mythologie grecque et romaine*, par William Smith, 3 vol. gr. in-8°, Londres, 1850, t. II, art. *Épicure*, par Léonard Schmitz, recteur de l'école supérieure (high school) d'Édimbourg. — *Épicure*, art. de M. de Pongerville, dans le *Dict. de la Conversation*.

* **ÉPICYDE** (Ἐπικύδης), général syracusain d'origine, né à Carthage, vivait vers 220 avant J.-C. Sa mère était Carthaginoise; son grand-père, banni par Agathocle, s'était établi à Carthage. Épicyde et son frère aîné, Hippocrate, servirent avec beaucoup de distinction dans l'armée d'Annibal, soit en Espagne, soit en Italie. Après la bataille de Cannes, Hiéronyme de Syracuse ayant envoyé faire des ouvertures à Annibal, celui-ci chargea les deux frères d'une mission auprès de ce prince. Le meurtre de Hiéronyme, arrivé peu après, et la révolution qui en fut la suite, semblèrent d'abord ruiner leurs projets; ils demandèrent même un sauf-conduit pour retourner auprès d'Annibal; mais bientôt, comprenant combien leur présence était utile à la cause carthaginoise, ils restèrent et se firent élire généraux à la place d'Andranodorus et de Thémistus. Le parti romain ne tarda pas à reprendre le dessus; Hippocrate, qui avait été envoyé avec un corps d'armée à Léontium, y fut rejoint par Épicyde, et tous deux y restèrent contre la volonté du gouvernement syracusain. Léontium fut facilement réduite par Marcellus. Les cruautés de celui-ci lui aliénèrent les Syracusains et surtout les mercenaires étrangers engagés à leur solde. Épicyde et Hippocrate, voyant la ville prise, se refugièrent à Herbessus. Ils parvinrent à gagner les troupes envoyées contre eux, et marchant sur Syracuse, ils s'en emparèrent sans peine, en 214. Marcellus courut aussitôt mettre le siége devant cette ville. La défense fut conduite avec tant de vigueur par les deux frères que les Romains furent forcés de changer le siége en blocus. Épicyde continua à défendre la ville, tandis que son frère dirigeait des opérations sur divers points de la Sicile. Il ne put empêcher ni la surprise des Épipoles par Marcellus, ni la défaite d'Hippocrate, ni la retraite de Bomilcar. Désespérant alors du salut de Syracuse, il se rendit à Agrigente. Il y resta probablement jusqu'à ce que la prise de cette ville le força de s'enfuir avec Hannon à Carthage.

(1) L. X, *Vie d'Épicure*.

Tite-Live, XXIV, 6, 21-32, 33-39; XXV, 23-27; XXVI, 40. — Polybe, VII, 2-5.

* **ÉPIDIUS**, rhéteur romain, vivait vers 50 avant J.-C. Nous ne possédons sur ce rhéteur d'autres renseignements que ceux qui sont contenus dans la notice suivante de Suétone : « Épidius, flétri comme calomniateur (*calumnia notatus*), ouvrit une école, et l'on cite parmi ses élèves Marc-Antoine et Auguste. Ceux-ci, reprochant un jour à C. Canutius de suivre dans le gouvernement de la république les principes du consulaire Isauricus : » « J'aime mieux, répondit-il, être le disciple d'Isauricus que d'Épidius le calomniateur. » Cet Épidius se vantait de descendre d'Épidius Nuncionus (ce nom paraît être altéré), qui, dit-on, avait été jadis précipité dans la source du Sarnus, d'où il ressortit presque aussitôt avec des cornes pour disparaître encore, et qui fut mis au rang des dieux.

Suétone, *De Rhet. illust.*

* **ÉPIGÈNE** *de Sicyone* (Ἐπιγένης), auteur grec, que Photius et Suidas mentionnent comme le premier écrivain qui ait composé des tragédies. De grands débats se sont élevés entre les érudits à cet égard; Bentley (*Opuscula*, p. 269) révoque en doute l'existence d'Épigène; Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. II, p. 303, le confond avec un auteur comique du même nom qui ne vit le jour que longtemps après. Bœckh, Kramer, Lobeck et autres doctes Germains ont envisagé à divers points de vue cette question, qu'on ne saurait résoudre faute de documents. Le fait est qu'on ignore les ouvrages d'Épigène et que nul fragment n'en est parvenu jusqu'à nous. G. B.

Aristote, *Poët.*, 3. — Bœckh, *Staatshaultung der Athenienser*, II, 357-366. — Kramer, *Homerische Rhapsodisten*, 296. — Lobeck, *Aglaophamus*, p. 975. — Müller, *Dor.*, IV, 7. — Smith, *Diction. of Ant.*, p. 980.

* **ÉPIGÈNE**, auteur comique grec. On manque de détails sur sa vie; mais il a vécu après la 110e olympiade, puisqu'il a fait mention d'un prince de Carie qui à cette époque parvint au pouvoir. On connaît les titres de quelques-unes de ses pièces (*Les Bacchantes*, *L'Héroïne*, *Ponticus*; etc.). Un très-petit nombre de ses vers ont été conservés par d'anciens compilateurs, et recueillis par Meineke, *Comicor. Græc. Frag.*, vol. III. p. 537). G. B.

Suidas, au mot Ἐπιγένης. — Bode, *Geschichte der*

dramatischen Dichtkunst der Hellenen, t. I, p. 411. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 303. — Meineke, *Histor. crit. Com. Græc.*, p. 354. — Bothe, *Fragm. Comic. Græc.*; dans la *Bibl. Gr.* A.-F. Didot.

* **ÉPIGÈNE** (Ἐπιγένης), astronome antérieur au premier siècle de l'ère chrétienne. Il n'est connu que par de courtes mentions de Sénèque, de Pline et de Censorinus. D'après Sénèque, Épigène étudia chez les Chaldéens, et il en rapporta sur les comètes des notions un peu différentes de celles qu'enseignait Apollonius Myndien. Le passage de Pline est obscur et a donné lieu à de longues discussions; le voici : *Epigenes apud Babylonios 720 annorum observationes siderum coctilibus lateritiis inscriptas docet, gravis auctor : qui minimum, Berosus et Critodemus, 420 annorum. Ex quo apparet æternus literarum usus* (Épigène, auteur grave, nous apprend que les Babyloniens ont des observations astronomiques de 720 ans, inscrites sur des briques cuites. D'après le chiffre le plus faible donné par Bérose et Critodème, ces observations sont de 420 ans; ce qui prouve que l'art d'écrire est éternel). De ce qu'il existe des inscriptions remontant à 720 ans, conclure que l'art d'écrire date d'une époque tellement reculée qu'on peut le dire éternel, c'est singulièrement raisonner, et Bayle n'a pas tort de s'écrier : « Un fou, un homme ivre, un radoteur, pourraient-ils faire une plus extravagante rhapsodie ? » Pour décharger Pline de cette absurdité, on a proposé de lire *millia annorum*. On comprend alors comment 720 mille ans ou 420 mille ont pu paraître une éternité à l'écrivain romain. Weidler pense qu'Épigène vivait dans le siècle d'Alexandre le Grand; d'autres critiques le placent sous Auguste.

Seneca, *Nat. Quæst.*, VII, 30. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 56. — Bayle, à l'article *Babylone*. — Weidler, *Historia Astronomiæ*.

* **ÉPIGONE** (Ἐπίγονος) *de Thessalonique*, poëte grec, d'une époque incertaine. On a de lui deux épigrammes dans l'*Anthologie grecque*.

Brunck, *Analecta*, vol. II, p. 306.—Jacobs, vol. III, p. 19; vol. XIII, p. 889.

* **ÉPIGONE**, statuaire grec, vivait probablement dans le douzième siècle avant J.-C. Ses œuvres étaient principalement des imitations des autres artistes. Il déploya cependant un talent original dans deux ouvrages; savoir : *Un trompette* et *Un enfant caressant sa mère morte*. Ce dernier groupe était probablement une imitation du célèbre tableau d'Aristide.

Pline, *Hist. Nat.*, XXIV, 8.

* **ÉPIGONE**, chef de secte, vivait dans le treizième siècle. Il est regardé comme le fondateur de la secte des *patripassiens* ou *passionistes*, nom donné à ceux qui prétendaient que Dieu le Père avait souffert dans la passion de Jésus-Christ. Ils disaient que « puisqu'il n'y a en Dieu qu'une personne et que le Père n'est point distinct du Fils, qui est Jésus-Christ, le Père s'est donc fait homme avec le Fils, Jésus-Christ, et ainsi que lui a souffert pour nous; autrement, il faudrait reconnaître deux principes dans Jésus-Christ, l'un divin, l'autre humain, ou bien encore accorder que Jésus-Christ n'était point Dieu dans l'acception précise de ce mot. Cette doctrine, condamnée par l'Église, est plus généralement attribuée à Praxéas (*voyez* ce mot). On ne possède aucun détail sur la vie d'Épigone.

Tertullien, *Contra Praxeam*, cap. II. — Théodoret, *De Hæret.*, lib. III. — Baronius, *Annales*, ad. ann. 260. — Le Clerc, *Historia ecclesiastica*, ad. ann. 186. — Abbé Migne, *Encyclopédie théologique*, XI, 1077.

* **ÉPILYCUS** (Ἐπίλυκος), poëte athénien de la vieille comédie, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. On a conservé quelques fragments d'une de ses pièces, intitulée Κωραλίσκος. Suidas mentionne un poëte épique du même nom, frère du poëte comique Cratès.

Suidas, aux mots Ἐπίλυκος et Κράτης. — Athénée, IV, XIV, XV. — Bekker, *Anecd.*, p. 411. — Photius, *Lex.*, au mot Τεττιγόνιον. — Bothe, *Fragmenta Com. Græc.*, dans la *Bibl. Græca* de A.-F. Didot. — Bergk, *De Reliq. Com. Att. ant.*, p. 431.

* **ÉPIMAQUE** (Ἐπίμαχος), architecte et mécanicien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il bâtit l'hélépole de Démétrius Poliorcète.

Vitruve, X, 2.

* **ÉPIMAQUE** (Saint), martyrisé à Alexandrie, en 250. Il fut arrêté comme chrétien avec un autre habitant d'Alexandrie, nommé Alexandre. Sur leur refus de sacrifier aux idoles, ils furent jetés en prison, en conformité des ordres de l'empereur Dèce. Après avoir été fouettés cruellement, on leur déchira les chairs avec des ongles de fer. Aucune douleur n'ayant ébranlé leur constance, ils furent jetés dans une fosse pleine de chaux vive. L'Église honore ces deux martyrs le 12 décembre.

Saint Denys d'Alexandrie, *Epistola ad Fabium, episc. Antioc.* — Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, lib. VI, cap. XXXXI et XXXXII. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, IV. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Godescard, *Vies des principaux Saints*, 12 décembre. — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 194. — Richard et Giraud, *Bib. sacrée*.

ÉPIMÉNIDE (Ἐπιμενίδης), poëte et prophète crétois, vivait vers 600 avant J.-C. Son père s'appelait Dosiade ou Agesarce. Sa vie, telle que nous l'a transmise Diogène Laerce, est un mélange de traditions hétérogènes, parmi lesquelles il est difficile, sinon impossible, de découvrir la réalité historique. On serait même tenté de ne voir en lui qu'un personnage purement mythique, d'après la tradition qui le fait naître d'une nymphe et le compte au nombre des Curètes. On croit qu'il naquit à Phaestus, dans l'île de Crète, et qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Cnosse, d'où lui vint le surnom de *Cnossien*. « Un jour, dit Diogène Laerce, son père l'ayant envoyé aux champs pour en rapporter une brebis, il s'égara à l'heure de midi, et entra dans une caverne, où il s'assoupit et dormit pendant cinquante-sept ans. A son réveil il chercha sa brebis, comptant n'avoir pris qu'un peu de repos; mais comme il ne la trouva plus, il retourna aux champs. Étonné de voir que tout avait

changé de face et de possesseur, il prit le chemin de son village. Quand il voulut entrer dans la maison de son père, on lui demanda qui il était; enfin, son frère cadet, qu'il retrouva vieillard, lui apprit la vérité. Sa réputation se répandit tellement en Grèce, qu'on alla jusqu'à le croire particulièrement favorisé du ciel. Les Athéniens, affligés de la peste, et apprenant qu'il fallait purifier la ville, envoyèrent Nicias, fils de Nicérate, en Crète pour chercher Épiménide et l'amener à Athènes. Il s'embarqua la 46e olymp. (596 avant J.-C.), purifia la ville et fit cesser la contagion. Les Athéniens, en reconnaissance du service qu'Épiménide leur avait rendu, résolurent de lui donner un talent et le vaisseau qui devait le reconduire en Crète; mais il n'accepta aucun argent, et n'exigea d'eux que de vivre en alliance avec les habitants de Cnosse. Peu de temps après son retour il mourut, la cent-cinquante-septième année de son âge, selon Phlégon, dans son livre De ceux qui ont vécu longtemps. Ses compatriotes prolongent sa vie jusqu'à deux cent quatre-vingt-dix-neuf ans, et Xénophane de Colophon rapporte avoir entendu dire qu'il mourut dans sa cent cinquante-quatrième année. On rangeait quelquefois Épiménide parmi les sept sages de la Grèce; mais il a un caractère plus religieux, plus sacerdotal et plus poétique que les autres philosophes de cette période, et peut être regardé comme le dernier de ces poëtes législateurs et prophètes désignés sous le nom d'*Orphiques*. Les anciens lui attribuaient beaucoup de compositions, même des écrits en prose, bien que la prose ne fût certainement pas en usage vers 600 avant J.-C. Les ouvrages de ce genre cités par Diogène Laerce sont : *Sur les Sacrifices; — Sur la Constitution politique de la Crète; — Une Lettre à Dolon sur la Constitution donnée à la Crète par Minos*; elle était écrite dans le dialecte attique moderne, et, même chez les anciens, Démétrius de Magnésie en révoquait en doute l'authenticité. Diogène nous a conservé une autre lettre, adressée également à Solon; elle est écrite en dorien, et n'est pas plus authentique que la précédente. Comme poëte, il avait composé probablement des χρησμοί et des καθαρμοί; mais il est bien douteux qu'il eût écrit les poëmes suivants mentionnés par Suidas : Γένεσις καὶ θεογονία des Curètes et des Corybantes, en 5,000 vers; un poëme épique sur Jason et les Argonautes, en 6,500, et un poëme sur Minos et Rhadamanthe en 4,000 vers.

Diogène Laerce, I, 10. — Plutarque, *Solon.*, 12; *De Defect. Orac.*, I. — Suidas, au mot Ἐπιμενίδης. — Fabricius, *Bibl. Græca.* — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtk*, vol. I, p. 463. — C.-F. Heinrich, *Epimenides aus Creta*; Leipzig, 1801, in-8°.

***ÉPIMÉNIDE**, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait composé une histoire de Rhodes dans le dialecte attique. On connaît encore un écrivain du même nom, auteur d'un ouvrage sur les généalogies.

Diogène Laerce, I, 115. — Ch. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. IV, p. 404.

ÉPINAC. *Voy.* ESPINAC.

ÉPINAI (Maison D'). *Voy.* ESPINAI.

***ÉPINAT** (*Fleury*), peintre français, né à Montbrison, en 1764, mort à Pierre-Scise, le 7 juin 1830. Il fut élève de David, et l'accompagna en Italie; mais lorsque cet artiste revint en France, Épinat resta à Rome, protégé par un riche seigneur anglais, ami des arts, lord Ailesbury. Il séjourna ensuite à Florence, et rentra en France en 1800. Il exécuta quelques tableaux d'histoire; mais ses goûts l'entraînaient vers le paysage. En 1822 il exposa un tableau, la *Destruction d'Herculanum*, qui fut acheté par le ministre de la maison du roi. En 1825 il parcourut l'Angleterre et l'Écosse, et commença son tableau de *La Dame du Lac* en présence des sites qu'a décrits Walter Scott. Il avait choisi Lyon pour sa résidence : les progrès de l'âge ne ralentirent point son activité, et il exposa un grand nombre de tableaux. G. B.

Aimé *Vingtrinier*, *Biog. des Art. lyonnais*; 1854, in-8°.

ÉPINAY (*Louise-Florence-Pétronille* DE LA LIVE D'), femme auteur française, née vers 1725, morte le 17 avril 1783. Fille de Tardieu d'Esclavelles, brigadier d'infanterie, mort au service du roi, en 1735, elle épousa, à l'âge de dix-neuf ans, son cousin d'Épinay, l'aîné des fils de de La Live de Bellegarde, fermier général. Ce mariage ne fut pas heureux. Délaissée par un mari dissipateur et débauché, elle ne se crut pas tenue à la fidélité. Les détails de son amour passager pour Dupin de Francueil et de sa longue liaison avec Grimm ne sauraient trouver place ici; elle les a donnés elle-même, sous un léger déguisement, dans une sorte d'autobiographie qui pour l'audacieuse franchise des aveux rappelle les *Confessions* de J.-J. Rousseau. Ce philosophe fut lui-même de la part de madame d'Épinay l'objet d'un véritable attachement et d'attentions délicates. Elle lui fit bâtir en 1755, dans la vallée de Montmorency, ce modeste *Ermitage* que le séjour de Rousseau devait rendre si fameux. Malheureusement celui-ci se crut le droit d'être jaloux de Grimm, et répondit aux bienfaits de Mme d'Épinay par les procédés les plus blessants. Une rupture s'en suivit. Rousseau, éconduit sans égards, s'en vengea dans ses *Confessions*, en maltraitant fort Mme d'Épinay et surtout les littérateurs de sa société, Grimm, d'Holbach, Diderot. Fatiguée et compromise par les incidents de sa vie première, Mme d'Épinay passa dans la retraite ses vingt-cinq dernières années, ne voyant qu'un petit cercle de littérateurs et de philosophes et s'occupant de quelques compositions morales ou romanesques. Quand Grimm était obligé de quitter Paris, elle tenait la plume à sa place, et continuait, sous la direction de Diderot, sa correspondance littéraire avec les souverains du Nord. On a de Mme d'Épinay : *Conversations d'Émilie*; Paris, 1774, 1775,

1781, etc., etc.; 2 vol. in-12. Ce livre, composé pour l'éducation de la jeune comtesse Émilie de Belzunce, petite-fille de l'auteur, fut couronné par l'Académie Française, en 1783, comme l'ouvrage le plus utile publié depuis quelques années. Mme d'Épinay voulait que l'éducation fût divisée en trois époques principales : la première devait finir à l'âge de dix ans; la seconde, à quatorze ou quinze ans; la troisième devait durer jusqu'à l'établissement de la jeune personne. Les *Conversations d'Émilie* n'ont pour objet que la première époque; le style en est pur, mais un peu froid, les préceptes en sont judicieux; — *Mémoires et Correspondance de Mme d'Épinay, renfermant un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot et de J.-J. Rousseau, ainsi que des détails très-curieux sur les liaisons de l'auteur avec les personnages les plus célèbres du dix-huitième siècle ;* Paris, 1818, 3 vol. in-8°. Ces *Mémoires* sont extraits d'un roman autobiographique écrit par Mme d'Épinay. « Elle eut l'idée, dit M. Sainte-Beuve, d'écrire une sorte de roman qui fût l'histoire de sa propre vie, et où elle ne ferait que déguiser les noms. C'était une manière d'apprendre à ses amis bien des choses qu'elle n'était pas fâchée qu'ils connussent, sans qu'elle eût à les dire en face.... En ne voulant écrire qu'un roman, Mme d'Épinay s'est trouvée être le chroniqueur authentique des mœurs de son siècle. Son livre se place entre celui de Duclos : *Les Confessions du comte de* ***, et le livre de Laclos : *Les Liaisons dangereuses ;* mais il est plus dans le milieu du siècle que l'un et que l'autre, et il nous offre un tableau plus naturel, plus complet, et qui en exprime mieux, si je puis dire, la corruption moyenne » (1). — On attribue à Mme d'Epinay : *Lettres à mon Fils* ; Genève, 1758, in-8°; — *Mes Moments heureux ;* Genève, 1758, in-8°. Ces deux ouvrages ont été imprimés à un petit nombre d'exemplaires et sans nom d'auteur. On trouve plusieurs lettres de Mme d'Epinay dans la *Correspondance* de l'abbé Galiani.

Mémoires de madame d'Épinay. — Rousseau, *Confessions.* — Musset-Pathay, *Histoire de la Vie et des Ouvrages de J.-J. Rousseau.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

ÉPINE (DE L'). *Voy.* LÉPINE.

* **ÉPINICUS** (Ἐπίνικος), poëte athénien de la comédie nouvelle, vivait vers 220 avant J.-C. On connaît les titres de deux de ses pièces, savoir : Ὑποβαλλόμεναι et Μνησιπτόλεμος. D'après ce dernier titre, on peut déterminer la date d'Épinicus, puisque Mnésiptolemus était un historien en grande faveur auprès d'Antiochus le Grand, vers 217.

Suidas, au mot Ἐπίνικος. — Bothe, *Fragmenta Com. Græc.*, dans la *Bibl. Græca* de A.-F. Didot.

* **ÉPIPHANE** (Ἐπιφάνιος), nom commun à un grand nombre de personnages grecs, classés ci-dessous par ordre chronologique.

* **ÉPIPHANE**, *d'Alexandrie*, mathématicien grec, vivait vers le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils du mathématicien Théon, qui lui adressa ses commentaires sur Ptolémée. Cet Épiphane est peut-être un des auteurs du traité Περὶ βροντῶν καὶ ἀστραπῶν, indiqué dans le *Catal. Manus. Angliæ et Hiberniæ ;* Oxford, 1697.

Théon, *Commentaire sur Ptolémée*, édit. de Halma, Paris, 1821-1822. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* **ÉPIPHANE**, philosophe grec et chef de secte, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils du célèbre hérésiarque Carpocrate, et fut instruit dans la philosophie platonicienne. Il crut y trouver des principes propres à expliquer l'origine du mal et à justifier la morale de son père, qui ne voyait point d'action bonne ou mauvaise, le tempérament et l'éducation décidant seuls des mœurs (*voy.* CARPOCRATE). Épiphane supposait un principe éternel, infini, incompréhensible, et alliait avec ce principe fondamental le système de Valentin (*voy.* ce nom). Pour rendre raison de l'origine du mal, Épiphane s'éleva jusqu'aux idées primitives du bien et du mal, du juste et de l'injuste; il jugea que la bonté dans l'Être-Suprême ne pouvait être différente de la justice. L'univers envisagé à ce point de vue ne lui offrait rien qui fût contraire à l'esprit d'équité et de bonté de Dieu. « Le Soleil, disait-il, se lève également sur tous les animaux; la terre offre également à tous ses productions et ses bienfaits; tous peuvent satisfaire leurs besoins, et par conséquent la nature offre à tous une égale matière de bonheur. Tout ce qui respire est sur la terre comme une grande famille, aux besoins de laquelle l'auteur de la nature pourvoit abondamment. Ce sont l'ignorance et la passion qui en rompant cette égalité et cette communauté ont introduit le mal dans le monde. Les idées de propriété exclusive n'entrent point dans le plan de l'intelligence suprême. » Les hommes, en formant des lois, étaient donc sortis de l'ordre; et pour y rentrer il fallait abolir ces lois et rétablir l'état d'égalité dans lequel le monde a été formé. De là Épiphane concluait que la communauté des femmes était le rétablissement de l'ordre comme la communauté des fruits de la terre : les désirs que nous recevons de la nature étant nos droits et des titres contre lesquels rien ne pouvait prévaloir. Épiphane justifiait ses principes par des passages de saint Paul, qui disent « qu'avant la loi on ne connaissait point de péché, et qu'il n'y

(1) Ce roman, laissé par Mme d'Épinay à Grimm, qui ne le publia jamais, resta longtemps inconnu, et finit par tomber aux mains du savant libraire Brunet. Celui-ci, distinguant la réalité sous la fiction, restitua avec certitude les principaux noms; on supprima des hors-d'œuvre et des longueurs, et l'on en tira les trois volumes qui parurent en 1818, et dont le succès fut tel qu'il y en eut trois éditions en moins de six mois. Dans l'état actuel de l'ouvrage, la forme du roman est à peine sensible. Elle ne se marque guère qu'en un point : c'est un tuteur fictif, qui est censé raconter l'histoire de sa pupille; que l'on supprime cette invention du tuteur, et tout le reste est vrai.

aurait point de péché s'il n'y avait point de loi ». Épiphane mourut à peine âgé de dix-sept ans. Les habitants de Céphalonie, île dont il était originaire par sa mère, le révérèrent comme une divinité. A Samé on lui éleva un temple, et l'on érigea une académie sous son nom. Tous les premiers du mois les Céphaloniens s'assemblaient dans son temple pour célébrer la fête de son apothéose; ils lui consacraient des couronnes, faisaient des festins et chantaient des hymnes en son honneur.

Théodoret, *De Hær. fabul.*, lib. I, cap. V. — Épiphane, *Panarium*, XXXII. — Irénée, lib., II, cap. XI. Clément Alexandrin, *Stromata*, lib. III, 428. — Grab, *Spicilig.* — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques des trois premiers siècles*.—Matter, *Hist. du Gnosticisme*, II, 192. — Abbé Migne, *Encyclopédie théologique*, XI, 675. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

***ÉPIPHANE** *de Petra*, sophiste et rhéteur grec, fils d'Ulpien, vivait vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Vivant à Laodicée en Syrie, il se lia d'amitié avec les deux Apollinaire, le père et le fils, dont le dernier fut le fondateur de la secte des *Apollinaristes*. Les deux Apollinaire furent excommuniés par l'évêque de Laodicée, à cause de leur intimité avec Épiphane, qui voulait, dit-on, les convertir à l'*hellénisme*. On voit par cette accusation que Épiphane était païen. Il mourut dans un âge peu avancé, et l'on remarque que sa femme, célèbre par sa beauté, succomba à la même maladie que lui. Épiphane avait composé les ouvrages suivants, cités par Suidas : Περὶ κοινωνίας καὶ διαφορᾶς τῶν στάσεων; — Προγυμνάσματα; — Μελεταί; — Δήμαρχοι; — Πολεμαρχικός; — Λόγοι Ἐπιδεικτικοί.

Socrate, *Hist. eccl.*, II, 46. — Sozomène, *Hist. eccl.*, V, 25. — Eunapius, *Sophist. Vitæ* (Epiphanius et Libanius). — Eudocia; Ἰωνιά, dans les *Anecdota Græca* de Villoison, t. I. — Suidas, au mot Ἐπιφάνιος.

ÉPIPHANE (Saint), évêque de Constance (l'ancienne Salamine) et métropolitain de l'île de Chypre, né vers 310, à Bezanduca, petite ville de Palestine, dans le district d'Éleuthéropolis, mort le 12 mai 403. Ses parents étaient juifs. Épiphane, âgé d'environ vingt ans, reçut le baptême des mains de Lucien, évêque d'Éleuthéropolis, et voyagea en Égypte, dont il visita les saints solitaires. De retour dans son pays, il y fonda un monastère, soutint vivement la foi de Nicée contre les entreprises des ariens, se lia d'amitié avec saint Athanase, saint Eusèbe de Verceil, et les plus illustres prélats du temps, fut ordonné prêtre à l'âge de cinquante-cinq ans, et appelé à remplir le siége de Constantia ou Salamine dans l'île de Chypre. Les ariens, alors tout-puissants, ne persécutèrent point saint Épiphane, bien qu'il fût un de leurs plus ardents adversaires. Le schisme des méléciens l'ayant attiré à Rome en 382, il s'y rencontra avec saint Jérôme, et reçut à son retour à Constantia la visite du fameux solitaire de Bethléem, accompagné de sainte Paule. Il fit bientôt après un voyage à Jérusalem, où il eut de vives contestations avec Jean, qui en était évêque. Enfin, vers la fin de sa vie, il se rendit à Constantinople, pour y concourir à la déposition de saint Jean Chrysostome. On prétend qu'il s'écria, en s'adressant à celui-ci : « J'espère que vous ne mourrez pas évêque »; à quoi Chrysostome répliqua : « J'espère que vous vous ne rentrerez jamais dans votre évêché ». Ces deux souhaits se réalisèrent. Ce récit, emprunté à Sozomène, ne paraît fondé que sur la crédulité populaire. Saint Épiphane, en s'en retournant à Constantia, mourut sur mer, âgé de plus de quatre-vingt-douze ans.

« On a fait quelques reproches à sa mémoire, dit l'abbé Guillon. Le plus considérable ne serait pas l'ordination de Paulinien, faite contre les canons dans un diocèse étranger, et qui excita contre lui tant de clameurs; il s'en défendait sur la nécessité, et sur ce que de semblables ordinations avaient eu lieu dans son propre diocèse, sans avoir été désapprouvées par lui; il arguait qu'on aurait bien pu lui concéder le même droit sans faire tant de bruit; il le porta jusqu'à prêcher et vaquer aux autres fonctions du ministère pastoral, dans la ville de Constantinople sans l'agrément de l'archevêque; d'après le faux principe que ne communiquant pas avec saint Jean Chrysostome, il n'avait point de permission à lui demander, pas même de politesse à lui faire. » C'est cette prévention qu'il devient difficile de concevoir dans un homme aussi rempli de Dieu et de l'esprit de charité que l'était saint Épiphane. Certains protestants ont porté les reproches encore plus loin : ils ont essayé de rendre sa doctrine suspecte. L'Église a répondu à tout en le mettant solennellement au nombre de ses saints et de ses docteurs. « A une connaissance profonde de l'Écriture, des dogmes de l'Église, de sa discipline, de l'antiquité tout entière, il joignait celle de la plupart des langues alors en usage, l'hébreu, le grec, le latin et l'égyptien. Seulement on s'accorde à reconnaître qu'il manque de critique. Sa droiture naturelle le rendait crédule; et l'ardeur de son zèle l'exposait à des préventions. L'on convient que de tous les Pères grecs, c'est celui qui s'est le plus négligé dans son style. »

Les ouvrages qui nous restent de saint Épiphane sont : *Ancoratus*, discours sur la foi et exposition de la doctrine de la Trinité; — *Panarium*, discours contre les hérésies; l'auteur n'en attaque pas moins de quatre-vingts; — un abrégé du précédent intitulé : *Anacephalæosis*; — *De Ponderibus et Mensuris Liber*; — deux épîtres, la première adressée à Jean, évêque de Jérusalem, et traduite en latin par saint Jérôme; la seconde adressée à saint Jérôme lui-même; toutes deux sont insérées dans les œuvres de ce dernier. Les ouvrages de saint Épiphane furent publiés pour la première fois en latin, traduits par Cornarius; Bâle, 1543; ibid., 1544 (*sumptu et typis Jo. Hervagii*). L'édition de Denys Petau (grec et latin) parut à Paris,

1622, 2 vol. in-fol., et à Leipzig, 1682, avec un commentaire de Valois.

Sozomène, VI, 32; VIII, 15. — Saint Jérôme, *Apol.*, I, *adv. Rufin.* — Cave, *Hist. lit.* — Neander, *Kirchengeschichte*, vol. II, p. 1414. — Guillon, *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque*, t. XX.

***ÉPIPHANE** (Saint), prélat latin, né à Pavie, en 438, mort dans la même ville, le 21 janvier 497. Il fut mis à huit ans sous la discipline de saint Crispin, évêque de Pavie, qui le fit successivement sous-diacre en 456, diacre en 458 et évêque en 466. Vers cette époque, saint Crispin étant mort, Épiphane fut élu à sa place. En 468 il se rendit médiateur entre l'empereur Anthême et son gendre Ricimer, qui se faisait un jeu de changer les maîtres de l'empire et s'était révolté, selon sa coutume. Épiphane réussit à leur faire conclure un arrangement avant d'en venir aux mains. En 474, ayant été envoyé à Toulouse vers Éraric, roi des Visigoths, par l'empereur Julius Nepos, il fut assez heureux pour ramener la paix et terminer les différends qui existaient entre les deux monarques au sujet des limites de leurs États. En 476, Odoacre, roi des Hérules ou Turcilinges, s'étant rendu maître de Pavie, ses soldats pillèrent la ville, y mirent le feu et emmenèrent la plupart des habitants prisonniers. Épiphane en retira un grand nombre de leurs mains, obtint d'Odoacre une exemption d'impôts pendant cinq ans, rétablit l'ordre dans la cité, fit reconstruire les monuments publics. En 489, Théodoric, roi des Ostrogoths, ayant été abandonné des siens, vint s'enfermer dans Pavie, où il fut assiégé par Odoacre; Épiphane, dans cette circonstance difficile, sut si adroitement se comporter qu'il gagna la confiance des deux rois. En 493 Théodoric, étant devenu maître de l'Italie par la défaite et l'assassinat d'Odoacre, l'évêque de Pavie obtint du roi des Ostrogoths une amnistie pour tous ceux qui avaient tenu le parti des Hérules. Théodoric l'envoya ensuite vers Gondebaud, roi de Bourgogne, pour traiter de la liberté de plusieurs prisonniers italiens, et, à son retour, il lui accorda la remise des deux tiers des impôts frappés sur les peuples de la Ligurie. Épiphane affectait une grande austérité de mœurs; il n'usait jamais du bain, ne buvait point de vin, et ne mangeait que des herbes ou des légumes, une seule fois par jour; aussi ce régime abrégea-t-il sa vie. Ses biographes rapportent « que son corps brilla d'une vive lumière durant trois jours qu'il demeura exposé ». En 962 l'empereur Othon fit transporter les reliques de saint Épiphane à Hildesheim (Basse-Saxe). L'Église l'honore le 21 janvier.

S. Ennode, *Vita beatissimi viri Epiphanii, Ticinensis episcopi.* — Bollandus, *Acta Sanctorum*, 22 janvier. — D'Andilly, *Vies des Saints illustres.* — Baillet, *Vies des Saints*, mois de janvier.

* **ÉPIPHANE**, patriarche de Constantinople, vivait au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. Après la mort de Jean II, le Cappadocien, patriarche de Constantinople, Épiphane, qui remplissait alors les fonctions de syncelle, fut élu pour lui succéder. Théophane place cette élection au mois de février 512 de la computation alexandrine, équivalant à 519 ou plutôt à 520 de l'ère commune. Épiphane occupa le patriarcat pendant seize ans trois mois, et mourut au mois de juin 529 de la computation alexandrine ou 536 de l'ère chrétienne. Il eut pour successeur Anthime, évêque de Trapezonte. Épiphane est un des saints du calendrier grec. On trouve dans les *Concilia* de Labbe quelques lettres d'Épiphane au pape Hormisdas, et un décret du même patriarche (rendu probablement dans le concile de Constantinople en 520) condamnant et anathématisant, pour cause d'hérésie, Sévérus, patriarche d'Antioche, Pierre, évêque d'Apamée et Zooras. Plusieurs lois et constitutions de Justinien sont adressées à Épiphane. La Bibliothèque royale de Munich possède un traité d'Épiphane, patriarche de Constantinople, *Sur la séparation de l'Église latine et de l'Église grecque;* un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne contient aussi un ouvrage du patriarche Épiphane *Sur l'excommunication des Latins par les Grecs, par suite de la dispute touchant la procession du Saint-Esprit.* Ces deux traités sont, comme le sujet l'indique, d'une époque postérieure au commencement du sixième siècle, et ne peuvent appartenir à notre Épiphane; mais il est impossible d'en déterminer l'auteur. Nicéphore, dans sa vie de saint André (ὁ σαλός, le fou), parle d'un Épiphane qui fut aussi archevêque de Constantinople, mais sous un autre nom. Fabricius a confondu à tort ce dernier Épiphane avec le patriarche contemporain de Justinien. Janningh l'identifie avec Polyeucte ou Antoine III (*Studita*), qui occupèrent le siége patriarcal dans la dernière moitié du dixième siècle.

Théophane, *Chronographia*, aux années 512 et 529. — Labbe, *Concilia*, vol. IV. — Nicéphore, *S. Andreæ Vita*, avec le *Commentarius Prævius* de Janningh; dans les *Acta Sanctorum*, mai, vol. VI. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibl. Græca* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

ÉPIPHANE *le Scolastique*, écrivain ecclésiastique latin, vivait vers le commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. A la requête de son ami Cassiodore, il traduisit du grec en latin plusieurs ouvrages, entre autres le *Commentaire* de Didyme sur les *Proverbes* et sur sept des *Lettres canoniques*, et les *Histoires ecclésiastiques* de Sozomène, de Socrate et de Théodoret, qu'il fondit en une seule. L'*Historia Tripartita* de Cassiodore fut rédigée d'après cette compilation. L. Cyanæus la traduisit en français; Paris, 1568, in-fol.

Cassiodore, *Præf. in Histor. Tripart.; de Institut. divin. Literar.*, 5, 8, 11, 17, avec les notes de Garetius. Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ Latinitatis.*

ÉPIPHANE (en arménien *Ebipan*), évêque arménien, vivait vers la fin du premier siècle de l'ère arménienne (dernière moitié du septième siècle de l'ère chrétienne). Après avoir été l'un

des élèves les plus distingués de l'école patriarcale, il embrassa la vie solitaire, et se retira dans un désert près de Tevin. On l'en fit sortir pour lui confier les fonctions d'abbé du monastère de Sourp Garabed (saint Jean-Baptiste), dans la province de Daron. A cette dignité était joint le titre d'évêque de Mamigonians, qu'Épiphane porta pendant vingt ans. Il assista en 629 au concile de Garin (Erzeroum). On a de lui plusieurs écrits, savoir : l'*Histoire du Monastère de Sourp Garabed*; — l'*Histoire du Concile d'Éphèse*; — Des *Commentaires sur les Psaumes de David et le Livre des Proverbes*; — Des *Sermons*. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II.

* **ÉPIPHANE** *le jeune*, évêque de Constantia, vivait vers la fin du septième siècle de l'ère chrétienne. Il fut représenté au troisième concile général de Constantinople (le sixième général) en 680 par l'évêque de Trimithus. Plusieurs des discours attribués à saint Épiphane appartiennent probablement à cet Épiphane et à un troisième évêque de Constantia nommé aussi Épiphane. Ce dernier est l'auteur d'une lettre de congratulation adressée au patriarche Jean, qui venait d'être restauré sur le siége de Constantinople, en 867.

Labbe, *Concilia*, vol. VI, col. 1058; VIII, col. 1276. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Oudin, *Commentarius de Scriptoribus Eccles.*, vol. II, 318-319.

ÉPIPHANE *l'Hagiopolite*, ou *de Jérusalem*, hagiographe grec, vivait probablement vers le douzième siècle de l'ère chrétienne. Allatius (*De Symeonum Scriptis*, p. 106) et Fabricius (*Codex Apocryph.*, n. 2) ont donné un extrait de la *Vie de la Vierge* par cet auteur; l'ouvrage entier a été publié depuis dans les *Anecdota literaria* d'Amadutius. Épiphane est aussi l'auteur d'une *Histoire de saint André l'apôtre* (Allatius, *De Symeon.*, p. 90), et d'une *Description de Jérusalem*, publiée par Ferd. Morelli, dans son *Expositio Thematum*, Paris, 1620, et par Allatius Σύμμικτα. Un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne contient un traité intitulé : *Epiphanii, monachi et presbyteri, Character B. Virginis et Domini nostri*. Cet ouvrage diffère de la *Vie de la Vierge* citée plus haut, et paraît être du même auteur, ainsi que le manuscrit suivant, qui se trouve dans la même bibliothèque : *De Dissidio quatuor Evangelistarum circa resurrectionem Christi*.

Oudin, *Comment. de Script. et Scriptis Eccles.*, vol. II, p. 455-6. — *Catalogus Manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*; Oxford, 1697.

ÉPIPHANE (Le Père), missionnaire français, né à Moirans (Franche-Comté), vivait en 1685. Il appartenait à l'ordre des Capucins, partit en mission pour l'Amérique méridionale, où il mourut, dans un âge avancé et après un long séjour à Cumana, dans la Guyane espagnole et dans la province de Caracas. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, on cite : *Annales historiques de la Mission des PP. Capucins dans la Nouvelle-Andalousie*; — *Ars Memoriæ admirabilis omnium nescientium excedens captum*, — *La Clef de l'Apocalypse*; — *Explication littérale de l'Apocalypse*, etc.

Le P. Bernard de Bologne, *Bibliotheca Script. Capucc.*

EPISCOPIUS. *Voyez* Bischop (*Nicolas*).

EPISCOPIUS (*Simon*), en hollandais Bischop, célèbre théologien arminien, né à Amsterdam, au commencement de janvier 1583, et mort dans la même ville, le 4 avril 1643. Ses heureuses dispositions et son application au travail lui firent obtenir dans sa ville natale des secours pour faire ses études à Leyde, où il suivit les leçons de théologie de Gomar et d'Arminius. Il se rangea du côté de ce dernier, et se trouva dès lors exposé à la haine du parti dominant. Il essaya de s'y soustraire, en allant à Franeker, où l'attirait d'ailleurs la réputation de J. Drusius. Mais là aussi les calvinistes étaient les plus puissants. Il revint bientôt à Leyde, à la suite de quelques tracasseries qu'on lui suscita. Reçu ministre en 1610, il fut envoyé comme pasteur à Bleiswick, village aux environs de Rotterdam. L'année suivante, les états généraux, dans le but de mettre fin aux agitations causées par les discussions des arminiens et des contre-remontrants, ordonnèrent qu'il y eût une conférence en leur présence entre six ministres de chaque parti. Episcopius, malgré sa jeunesse, fut choisi pour un de ceux qui furent chargés de la défense de l'arminianisme. Le rôle qu'il joua dans cette conférence lui donna la première place parmi les remontrants. Sa réputation grandit rapidement. En 1612, les curateurs de l'université de Leyde l'appelèrent à la chaire de théologie que Gomar venait de quitter. Les orthodoxes dirigèrent dès ce moment contre lui les plus vives attaques. On ne se contenta pas de le présenter comme un socinien, ni même de l'accuser d'être d'accord avec les catholiques pour ruiner le protestantisme; on ameuta contre lui le peuple, partout fanatique à cette époque. Sa famille eut même à souffrir de ce déchaînement des passions religieuses; la maison de son frère, qui habitait Amsterdam, fut saccagée, sous prétexte qu'elle servait de lieu de réunion aux remontrants de cette ville.

Quelle était cette doctrine qui soulevait de si violents orages? Arminius l'avait formulée en cinq articles, qu'on peut voir dans l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim. Il nous suffit ici de faire remarquer que le point important, celui sur lequel elle rompait avec le calvinisme, c'était le dogme du salut universel qu'elle opposait à la théorie de l'élection. Tandis que Calvin, sur les traces de saint Augustin, prétendait que Dieu avait de toute éternité appelé un certain nombre d'hommes au salut et avait abandonné les autres à la damnation, Arminius enseignait que Dieu, étendant son amour sur tout le genre humain, avait laissé à chaque homme la possibilité de se rendre digne par ses sentiments, par sa foi, par

ses œuvres, du salut éternel. Ses disciples, Episcopius à leur tête, allèrent plus loin encore; l'arminianisme devint une réaction contre l'esprit spéculatif et la tendance ultra-dogmatique des théologiens protestants du commencement du dix-septième siècle. Episcopius releva le côté pratique du christianisme, et lui subordonna les croyances abstraites. Il mit la morale au-dessus du dogme, l'action au-dessus de la foi. Regardant la théologie comme une science entièrement pratique, il établit que ce qu'on doit rechercher avant tout dans la doctrine, c'est l'action moralisante qu'elle peut exercer sur la conscience et dans la vie. C'est de ce point de vue qu'il considérait tous les dogmes reçus dans l'Église. Par exemple, dans la doctrine la plus abstraite du christianisme, celle de la Trinité, l'affaire essentielle était, selon lui, d'honorer Jésus-Christ comme Fils de Dieu, de suivre ses commandements, et non de bâtir des spéculations plus ou moins ingénieuses sur sa personne et plus ou moins difficiles à comprendre. Le rôle subordonné qu'il assignait aux dogmes dans la religion devait naturellement le conduire à faire peu de cas des différences de croyance qui séparent les hommes et à donner au contraire une grande importance aux sentiments de fraternité qui doivent les unir. Aussi la tolérance religieuse était pour lui un point capital; il s'efforçait de la faire régner, à une époque où chaque secte regardait comme un devoir de conscience d'anathématiser et de damner toutes les autres. Une semblable doctrine ne pouvait manquer de paraître une monstrueuse nouveauté à des théologiens qui étaient habitués à faire consister la religion chrétienne dans un ensemble de dogmes métaphysiques. Mais ce qui les blessait le plus vivement dans l'arminianisme était précisément ce qui le recommandait le mieux aux hommes éclairés de cette époque, qui applaudissaient à ces premiers efforts en faveur de la tolérance religieuse et qui voyaient avec satisfaction la religion passer du champ des abstractions sur le terrain de la pratique et de la morale. Grotius, Olden Barneveld et d'autres personnages considérables des Provinces-Unies, se rangèrent du côté des remontrants. Ce fut peut-être là ce qui les perdit. Maurice d'Orange, poussé par des raisons politiques, se déclara contre des principes qui trouvaient des défenseurs avoués parmi les partisans décidés du régime républicain, et qui en prêchant la liberté religieuse venaient en aide à la liberté civile. Sous son inspiration, on convoqua, en 1618, à Dordrecht un synode général, appelé en apparence à concilier les deux partis, mais destiné en réalité à condamner les remontrants. Episcopius, suivi de quelques-uns de ses amis, se présenta à cette assemblée; on leur avait promis une entière liberté de parole pour exposer et défendre leurs opinions; mais dès qu'il eut déclaré qu'il était prêt à entrer en conférence avec le synode, on lui répondit qu'on n'était pas réuni pour discuter avec les remontrants, mais pour les juger, et on lui signifia que ni lui ni ses amis ne pourraient prendre la parole qu'autant qu'on les interrogerait. Les remontrants ne voulurent pas accepter cette position : ils protestèrent; le synode les exclut de ses réunions, et les jugea seulement sur leurs écrits. Episcopius prit alors la plume pour la défense de son système; ce fut en vain : les ministres remontrants furent déposés; et comme ils refusèrent de s'engager par écrit à renoncer à toute fonction pastorale, ils furent bannis du territoire de la république.

Episcopius se retira d'abord à Walwick, dans le Brabant, et bientôt après à Anvers, où il demeura tant que dura la trêve que Henri IV avait négociée entre les Hollandais et les Espagnols. A la reprise des hostilités en 1621, il passa en France, où une déclaration du roi du 11 avril 1622 permettait aux remontrants de résider, à la condition de ne faire aucun acte public de culte. Il habita Rouen jusqu'en 1625, époque de la mort de Maurice de Nassau. Il retourna alors dans sa patrie. Les remontrants ayant obtenu quelque liberté, Episcopius exerça le ministère évangélique à Rotterdam parmi ceux qui partageaient ses convictions religieuses. En 1634 il fut appelé à Amsterdam pour diriger le collége que son parti venait d'y établir, et dans lequel il enseigna la théologie jusqu'à la fin de ses jours.

Si Arminius est le fondateur de cette secte, c'est à Episcopius que revient l'honneur d'avoir réduit en système les principes de son maître, d'en avoir mis en lumière l'esprit et la tendance et de les avoir développés dans toutes leurs parties avec une incontestable habileté. Ces écrits portent l'empreinte d'un jugement droit et solide et de connaissances étendues. Publiés d'abord séparément, ils ont été réunis par les soins d'Et. Courcelles sous ce titre : *S. Episcopii Opera*; Amsterdam, 1650, 2 vol. in-fol.; 2ª édit., Leyde, 1678, 2 vol. in-fol. Ils se composent de traités contre les calvinistes rigides, de commentaires de quelques parties du Nouveau Testament, et d'expositions directes de son système. Parmi les écrits de ce dernier genre, le plus remarquable est celui qui porte ce titre : *Institutiones Theologiæ privatis lectionibus Amstelodami traditæ*; cet ouvrage n'est pas complet : Episcopius mourut avant de l'avoir achevé.

Michel NICOLAS.

Nicéron, *Memoires*, t. III et X. — Bayle, *Dict. hist.* — *St. Curcellai præfatio*, en tête des *Episcopii Opera*. — Jan. Kougnenburg, *Laudatio Simonis Episcopii*; Amst., 1790, et dans le *Sylloge commentationum theologicarum*, tome II, Helmstædt, 1801, in-12.

* **ÉPISTHÈNE** (Ἐπισθένης), général grec, né à Amphipolis, vivait vers 404 avant J.-C. Il commandait les peltastes grecs à la bataille de Cunaxa. Xénophon le mentionne comme un officier capable. Le nom d'Épisthène figure encore dans la marche des Grecs à travers l'Arménie.

Xénophon, *Anabasis*, I, 10; IV, 6.

* **ÉPITADAS** (Ἐπιτάδας), fils de Molobrus, général spartiate, mort en 425 avant J.-C. Il commandait les 420 Lacédémoniens que les Athéniens bloquèrent dans l'île de Sphactérie, la septième année de la guerre du Péloponnèse. Il se défendit avec énergie, et en se faisant tuer dans le dernier combat il échappa à la nécessité de se rendre.

Thucydide, IV, 8, 31, 38.

* **ÉPITHERSE** (Ἐπιθέρσης), de Nicée, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il composa un traité sur les locutions attiques, comiques et tragiques (Περὶ λέξεων Ἀττικῶν καὶ κωμικῶν καὶ τραγικῶν). Si cet Épitherse est le même que le père du rhéteur Emilianus, il vivait sous l'empereur Tibère.

Plut., *De Def. Orac.*

EPO. *Voyez* Boetius-Epo.

* **ÉPOCILLUS** (Ἐπόκιλλος), général macédonien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Alexandre le chargea en 330 de ramener jusqu'à la mer la cavalerie thessalienne et d'autres troupes alliées. En 328, Alexandre, alors en quartiers d'hiver à Nautaca, envoya Épocillus, Sopolis et Menidas, chercher des renforts en Macédoine.

Arrien, *Anabasis*, III, 19; IV, 18.

ÉPONINE, femme gauloise, célèbre par son dévoûment conjugal, morte en 78 après J.-C. Elle était femme de Julius Sabinus, chef des Lingons (*Lingones*), qui entreprit, avec le fameux Civilis, d'affranchir les Gaules du joug des Romains (l'an 69 après J.-C.). *Voy.* Civilis.

Sabinus, qui se prétendait issu de Jules César, osa revêtir la pourpre impériale; mais vaincu par les Séquaniens, alliés des Romains, il se retira dans sa maison, l'incendia et répandit au dehors le bruit de sa mort. La douleur et le deuil d'Éponine y firent croire, et Sabinus, caché dans un souterrain avec deux serviteurs fidèles, put apprendre à sa femme le secret de son existence. Heureuse de se réunir à lui, Éponine alla s'enfermer dans sa retraite, où pendant neuf années elle sut l'indemniser par sa tendresse et ses soins de la nécessité à laquelle l'avait réduit son manque de courage. Quelquefois, durant le jour, elle reparaissait dans le monde, mais avec l'extérieur d'une veuve désolée, et la nuit venue, elle allait retrouver Sabinus. Elle devint mère de deux enfants jumeaux. Un jour, sur de vagues espérances, elle conduisit à Rome Sabinus déguisé; mais désabusée bientôt, elle regagna sa sombre retraite. Enfin, Sabinus, trahi, fut livré aux Romains. Éponine se présenta au tribunal de Vespasien, et lui montrant ses deux fils : « César, lui dit-elle, vois ces enfants; je les ai élevés dans un tombeau, afin qu'ils pussent venir à tes pieds implorer avec moi la grâce de leur père. » Vespasien, inflexible, condamna Sabinus à mort, et laissa la vie à ses enfants et à sa femme; mais Éponine ne voulut pas survivre à l'époux qu'elle n'avait pu sauver. Plutarque s'indigne d'une telle rigueur envers un homme déchu et sur qui le dévouement sublime de sa femme devait appeler la clémence de l'empereur. Il regarde comme un châtiment du ciel la mort des deux fils de Vespasien et l'extinction de sa postérité.

Les fils d'Éponine finirent leurs jours l'un en Égypte et l'autre dans la Grèce. Plutarque, qui vit ce dernier à Delphes, apprit de lui le malheur de sa famille. [J. de Latena, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Tacite, *Hist.*, IV, 55, 67. — Dion Cassius, LXVI, 3, 16. — Plutarque, *Erot.*, 25. — Secousse, *Histoire de Julius Sabinus et d'Éponine*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, t. VI.

* **ÉPORÉDO-RIX** (1), jeune Gaulois qui joua un rôle assez important dans les guerres de César. Il appartenait à la plus vieille noblesse éduenne. Le proconsul romain l'avait pris en grande faveur, et lui avait fait confier, ainsi qu'à Virdumar, le commandement de la cavalerie de son pays (52 av. J.-C.). Un sentiment de jalousie et d'opposition contre son jeune collègue le fit agir en mauvais citoyen. Lorsque Litavic de Cabillonum forma un complot contre les conquérants étrangers, Éporédo-Rix fit prévenir César dans la nuit même qui précédait le jour fixé pour l'exécution, et lui révéla tout; mais à peine eut-il parlé, que le repentir rentra dans son âme; dès lors il se réconcilia avec Virdumar, et n'eut plus de repos que son crime envers sa patrie n'eût été expié. Le complot échoua cependant. Virdumar et Éporédo-Rix passèrent peu de temps après, avec leur cavalerie, dans les rangs des patriotes que Litavic avait de nouveau soulevés, et s'emparèrent de Noviodunum. Éporédo-Rix, pensant que la place était d'une défense trop difficile, la brûla après avoir pillé les approvisionnements et massacré la garnison romaine. Cette défection des Éduens rendit plus énergiques les efforts de la confédération, placée sous le commandement de l'Arverne Vercingétorix, auquel Éporédo-Rix et son collègue n'obéissaient toutefois qu'avec répugnance. Pendant la belle défense de Vercingétorix dans Alésia, Éporédo-Rix commanda encore avec Virdumar les Éduens envoyés au secours de la place. On sait les désastres qui entraînèrent la chute de cette ville. L'histoire reproche de nouveau à Éporédo-Rix de n'avoir pas secondé les efforts opiniâtres de son collègue Vergasillaun pour sauver Vercingétorix et la Gaule. Il fit ensuite sa soumission à César, comme tous les chefs éduens (51 av. J. C.). Sa vie fut trop souvent celle d'un envieux ou d'un traître pour avoir été celle d'un bon citoyen.

César, *Bel. Gal.*, VII, 34, 38-40, 54-55, 63. — Plutarque, *Cæsar*, 26-27. — Dion Cassius, XL, 37, 40.

EPPENDORF (*Henri* d'), polygraphe allemand, mort vers 1553. Il voyagea pour s'ins-

(1) Ce nom est orthographié *Eporédirix* dans une inscription trouvée dans les fondements du château de Bourbon-Lancy, et rapportée par Millin, *Mon. inéd.*, t. I, p. 146.

truire, suivit les cours de droit du célèbre professeur Zasius, et passa quelques années à Strasbourg, pour y compléter ses études à l'université de cette ville. Venu ensuite à Bâle, il y eut avec Érasme un démêlé qui eut plus de retentissement que les ouvrages qu'il composa. Il accusa Érasme de l'avoir diffamé dans une lettre injurieuse, et traduisit l'illustre savant devant les magistrats de Bâle. Outre une rétractation, il demanda qu'Érasme fût tenu de lui dédier un livre, qu'il écrivît en sa faveur au duc de Saxe et qu'en réparation du dommage causé, il fît aux pauvres une aumône de trois cents ducats. Érasme répondit qu'il désavouait d'autant mieux la lettre, qu'il n'en avait jamais eu connaissance; qu'il écrirait volontiers au duc de Saxe, si ce prince avait pu être prévenu contre Eppendorf, auquel il consentirait même à dédier un livre s'il pouvait voir en lui un ami. Quant aux trois cents ducats à distribuer aux pauvres, Érasme se contentait de répondre qu'il faisait habituellement lui-même ses charités. Deux arbitres, Amerbach et Rhenanus, furent chargés de concilier le différend. Ils imposèrent aux deux parties des sacrifices réciproques. On s'embrassa, et même on dîna ensemble le lendemain; mais, comme il arrive assez souvent quand les amours-propres sont en jeu, la brouille recommença presque immédiatement. A l'issue du repas, Eppendorf pria Érasme de tenir prête la lettre destinée au duc de Saxe; à quoi Érasme répondit qu'il se bornerait à écrire au chancelier du duc. Plainte d'Eppendorf, qui accuse Érasme de manquer à son engagement. Ce dernier écrivit enfin au duc une lettre qu'il envoya ouverte à Eppendorf. La malignité publique se mêla de l'affaire; on ne craignait pas de dire qu'Érasme s'était trop facilement exécuté. Il répondit, et se plaignit des fanfaronades de son adversaire, qui répliqua de son côté : la guerre fut ainsi allumée. Eppendorf passa ses dernières années à Strasbourg, et y composa plusieurs ouvrages. On a de lui : *Ad D. Erasmi Roterodami libellum cui titulus : Adversus mendacium et obtrectationem utilis Admonitio, justa Querela ;* Haguenau, 1531, in-8°, et Leipzig, 1745, in-4°; à la suite de l'ouvrage publié par Saxius, sous ce titre : *De Henrico Eppendorpio Commentarius, cui aliquot Epistolæ Henrici, ducis Saxonici, Erasmi et Eppendorpii ἀνέκδοτοι insunt;* — *Plutarchi von Chæronea und anderer kurtz, weise vnd hœfliche Spruch*, etc. (Les sages et dignes Sentences de Plutarque et d'autres, etc.), trad. du latin en allemand; Strasbourg, 1534, in-folio; — *Bekürzung Rœmischer Historien biss uff die Keyser uss den fürtrefflichsten und alten Geschichtschreibern*, etc., *ussgezogen* (Abrégé d'historiens allemands et d'autres écrivains jusqu'aux empereurs romains, tiré des anciens et meilleurs historiens, etc.); ibid., 1536; — *Das 5 bis zum 12 Buch aus Plinii natürlichen Geschichten verteutscht*, etc. (Les livres 5 à 12 de l'histoire naturelle de Pline, traduits, etc.); ibid., 1543, in-fol. — *Dennemærckische Chronica Alberti Krantzii van Hamburg newlich verteutscht* (La Chronique danoise d'Albert Krantz de Hambourg, nouvellement traduite); ibid., 1545, in-fol.; — *Schwedische Chronik Alberti Krantzii von Hamburg* (Chronique suédoise d'Albert Krantz de Hambourg); ibid., 1545, in-fol.; — *Türckischer Ankunft Krieg und Handlung, verteutscht*, (Arrivée, guerre et conduite des Turcs); ibid., 1550, in-fol.; — *Kriegs übung des fürtrefflichsten und streitbarsten ersten Rœmischen Kaisers Julii*, etc. (La Pratique de la Guerre de l'excellent et valeureux premier empereur romain Jules, etc.); traduit de Floridus Sabinus; — *Tugend-Spiegel*, etc. (Le Miroir de la Vertu); 1551, in-fol.

Bayle, *Dict.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **EPPIUS** (*Marcus*), sénateur romain, vivait vers 50 avant J.-C. Partisan déclaré de Pompée, et lieutenant de Q. Metellus Scipion dans la guerre d'Afrique, il obtint, ainsi que beaucoup d'autres chefs du même parti, son pardon de César, après la bataille de Thapsa. Il figure sur une médaille comme lieutenant de Scipion; sur une autre, comme lieutenant de Pompée. D'après cette dernière médaille, on croit que Eppius, amnistié par César, alla rejoindre Pompée en Espagne, et servit sous les ordres de ce chef depuis 46 avant J.-C. jusqu'à 45.

Cicéron, *ad Famil.*, VIII, 8 (les anciennes éditions écrivent incorrectement M. Oppius); *Ad. Att.*, VIII, 11. — Hirtius, *Bell. Afric.*, 89. — Ekhel, *Doct. Num.*, V, p. 206-207.

ÉPRÉMENIL. *Voy.* Espreménil.

ÉQUEVILLEY (*Jules-César-Suzanne*, baron d'), général français. *Voy.* Lemercier.

* **ÉQUICE** (Saint), instituteur monastique napolitain, mort le 11 août 1540. « Il commença, dit un biographe, à porter de très-bonne heure le joug du Seigneur, qui, après un rude combat de quelques années, lui accorda le don de chasteté jusqu'à lui ôter la cause des tentations contraires à cette vertu. » Tranquille de ce côté, Équice se mit à parcourir la campagne pour instruire les paysans et les exhorter à la pénitence. Il réunit ainsi une grande quantité de disciples, hommes et femmes, au moyen desquels il fonda plusieurs couvents dans l'Abruzze ultérieure, l'Ombrie et la marche d'Ancône. Comme il n'avait aucun caractère ecclésiastique, le clergé de Rome s'adressa au pape Hormisdas pour lui faire interdire ses pratiques. Équice fut mandé devant le souverain pontife; mais après plusieurs conférences il fut renvoyé au gouvernement de ses monastères. Il fut enterré dans le couvent de San-Lorenzo, à Aquila, qui l'honore comme son patron. L'Église a mis sa fête au 11 août.

Saint Grégoire le Grand, *Dial.*, lib. I. — Dom Mabillon, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, append. — Bulteau, *Abrégé de l'Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît*, etc., liv. II. — Baillet, *Vies des Saints*, II, 11 août. — Godescard, *Vies des principaux Saints*.

EQUICOLA (*Mario*), littérateur italien, né en

1460, à Alveto, mort en 1539. Après avoir étudié à l'université de Naples, il devint docteur en droit, et s'attacha successivement à la cour des ducs de Ferrare et de Mantoue. Il est mentionné par des auteurs contemporains comme un homme fort doux et diseur de bons mots, qui semblent s'être ressentis parfois de la licence du temps. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, qui furent bien accueillis du public; les principaux sont: *Institutioni al comporre in ogni sorte di rima della lingua volgare;* Milan, 1541, in-4° : ce traité de prosodie est remarquable par les poésies qu'il contient des auteurs italiens les plus anciens et par les recherches qu'il renferme sur les origines de la littérature; — *Della natura d'amore;* 1525, in-4° : livre souvent réimprimé, parfois avec des corrections, et traduit en français par G. Chapuis (1584, 1589 et 1598); dans ce traité, divisé en six livres, l'auteur discute avec méthode et très-gravement toutes les questions de la philosophie de l'amour, genre de sujet fort goûté en Italie au seizième siècle; il s'occupe dans le premier livre des auteurs qui avant lui ont traité des matières galantes, soit en vers, soit en prose; il mentionne Dante, Pétrarque, Boccace, Jean de Meung, Firin, Bembo et une foule d'autres écrivains, dont il examine, avec un sérieux qui n'est pas exempt de comique, les opinions relatives à l'amour; — *Cronica di Mantova;* in-4°, sans date (vers 1521) : faiblement écrite, mais qui du moins rejette les fables qu'entassaient à plaisir les historiens de cette ville. Equicola accompagna, en 1532, la princesse Isabelle de Ferrare dans un voyage qu'elle fit en France, et dont il consigna la relation dans un petit volume, devenu fort rare, et qui ne manque pas d'intérêt: *D. Isabellæ Estensis, Mantuæ principis, Iter in Narbonensem Galliam;* sans date (vers 1523), in-4°. Le séjour de la France inspira à Equicola des idées favorables à la nation française, et il voulut répondre aux détracteurs qu'elle avait en Italie, en publiant sa défense; Michel Roté traduisit cet écrit, composé en latin, et l'imprimeur Sertenas édita à Paris, en 1550, l'*Apologie de Marius Equicola contre les médisants de la nation françoise.* G. B.

Taffari, *Scrittori del regno di Napoli*, t. III.— Toppi, *Biblioteca Napolitana.*— Nicéron, *Mém.*, t. XLI, p. 225. — D. Clément, *Bibl. curieuse.* — A. Dinaux, *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p.257. — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 194. — *Catal. de la bibl. Libri*, 1847, n° 542.

* **EQUITIUS** (*Lucius*), tribun romain, tué en l'an 100 avant J.-C. Il était, dit-on, esclave fugitif, et se donna pour le fils de Tiberius Gracchus. Cette supercherie le fit élire tribun pour l'année 99. Il n'était que consul désigné lorsque, ayant pris part au complot de Saturninus, il fut tué avec lui. D'après Appien, il périt le jour de son entrée en charge. Cicéron appelle Equitius « ce faux Gracchus » (*insitivus Gracchus*), « ce Gracchus échappé des chaînes et de l'ergastule » (*ille ex compedibus atque ergastulo Gracchus*).

Appien, *Bel. civ.*, I, 32-33. — Valère Maxime, III, 2. — Cicéron, *Pro Sestio*, 47; *Pro C. Rabirio*, 7.

* **ÉRACLE, ÉVERARD** ou **ÉVERACLE**, seizième évêque de Liége, mort en 971. Il était d'une famille saxonne distinguée par sa puissance, et fut élevé à Cologne par les soins de Rathier, évêque de Liége. Éracle devint prévôt de la collégiale de Bonn, et fut placé sur la chaire épiscopale de Liége en 959, après la mort de Baldéric ou Baudri Ier. Il consacra ses soins au perfectionnement des études. Il créa de nouvelles écoles, et mit à leur tête des savants, qu'il fit venir d'Allemagne et de France. Il rétablit aussi la discipline dans quelques monastères. En 960, il se déclara pour Lothaire, roi de France et accompagna Brunon, archevêque de Cologne, dans l'expédition qu'il fit contre Robert, duc de Bourgogne. En 966, Éracle joignit ses troupes à celles de l'empereur Othon Ier, et suivit ce monarque en Italie. Il arriva que le 20 juillet, sur les quatre heures du soir, le soleil s'étant éclipsé, l'armée fut tellement effrayée de ce phénomène qu'elle commença à se débander. Les chefs eux-mêmes avaient perdu tout courage; Éracle seul put les rallier en leur promettant que le soleil allait reparaître et en leur expliquant les causes de l'obscurité passagère qui causait leur effroi. A son retour, Éracle eut à lutter contre Henri de Marlagne, qui avait soulevé la population liégeoise : il mourut avant d'avoir pu apaiser cette sédition. Il fonda les églises collégiales de Saint-Paul et de Saint-Martin à Liége. On a de lui une lettre écrite, vers 943, à Rathier, évêque de Vérone, et la relation de la guérison miraculeuse d'un cancer auquel les médecins ne trouvaient point de remède, guérison qu'il avait obtenue sur le tombeau de Saint-Martin de Tours; cet événement arriva en 942.

Jean Chapeauville, *Historia Leodiensium*, I, 188. — Dom Martène, *Collectio veterum Scriptorum et Monumentorum*, etc., IV, 860. — Anselme, de Liége, *Historia Episcop. Leodiens.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, III, 843. — *Hist. littéraire de la France*, VI, 335. — Dom Ceillier, *Hist. générale des Auteurs ecclésiastiques*, XVIIII, 632. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.* — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*, I, 38.

* **ERACLIUS** ou **ERADIUS**, évêque d'Hippone, vivait en 426. Il était prêtre à Hippone, et fut désigné par saint Augustin, le 26 septembre 426, pour lui succéder. Saint Augustin s'exprime ainsi au sujet de la charité d'Eraclius : *Diaconus Eraclius ante vestros oculos versatur : opera ejus lucent coram oculis vestris.* » On attribue à Eraclius le sermon XIVe, qui est compté parmi les soixante sermons de saint Augustin *De Verbis Domini.* Dans les nouvelles éditions, il est numéroté 92. Eraclius est encore l'auteur d'un autre sermon, qu'il prononça devant saint Augustin, et qui porte le numéro 396 parmi ceux de l'illustre docteur.

Saint Augustin, *Sermones*, n° XV (315 nouv. édit.). — Combefis, *Bibl. concionatoria.* — Jean Albert Fabri-

cius, *Bibl. latina mediæ et infimæ Ætatis*, II, lib. V, 314. — Baronius, *Annales*.—Richard et Giraud, *Bibl. sac.*

ERACLIUS, peintre italien, né à Rome, vivait vers 1000. Il n'est connu que par un ouvrage très-curieux, intitulé : *De Artibus Romanorum*, imprimé dans le *A critical Essai on oil Painting*, de Raspe; Londres, 1781. Parmi les chapitres les plus intéressants du livre d'Eraclius, on remarque : *De omnibus Coloribus oleo distemperatis; quomodo pingere debes in vitro;* et des différentes autres façons de peinture connues à cette époque. On y trouve de curieux renseignements sur l'état des arts à Rome au onzième siècle.

Catal. de la Bibl. imp. de France.

***ÉRARD** (Le bienheureux), évêque bavarois, vivait en 679, mort à Ratisbonne. Il était frère de saint Hidulfe, archevêque de Trêves, et l'aida beaucoup dans les soins de son gouvernement. Lui-même reçut la consécration épiscopale, mais sans siége fixe : c'est donc à tort que les Bollandistes l'ont fait évêque de Ratisbonne, et Brower évêque d'Ardagh (Irlande). Ce qui a pu donner lieu à l'erreur des Bollandistes, c'est qu'Érard se livra longtemps à la prédication dans Ratisbonne et y mourut. L'Église lui a accordé le titre de *bienheureux*.

Acta Benedict., IV. — Dom Belhomme, *Historia Mediani Monasterii*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

***ÉRARD** ou **ÉRARS** (*Jehan*), poëte français, vivait en 1250. Il a écrit plusieurs *Chansons d'amour* et quelques poëmes reproduits dans divers recueils des poésies des troubadours.

Fauchet, *Anciens Poëtes français*, ch. XXXII. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, I, 490.

***ÉRARD** ou **ÉRARS** *de Valery* (*Jehan*), poëte français, mort en 1372. Il était chambrier de Philippe le Bel. Il a écrit des poésies très-agréables, composées en vers de différentes mesures. On en trouve plusieurs reproduites dans l'*Essai sur la Musique* par Laborde.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

ÉRARD (*Claude*), jurisconsulte français, né en 1646, mort à Paris, le 7 janvier 1700. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, le 24 avril 1664, et s'acquit une grande réputation par sa probité et ses rares talents. Après avoir été conseil du duc de Mazarin, il fut attaché à la maison de Bouillon. Ce fut Érard qui plaida en 1689 pour le duc de Mazarin, contre Hortense Mancini, sa femme, qui s'était enfuie en Angleterre depuis 1667. On a un recueil de *Plaidoyers* d'Érard; Paris, 1696 et 1734, in-8°.

Causes célèbres, XIV, 319 à 584. — Saint-Évremond, *OEuvres*, I. — *Mercure*, mai 1744, 996.

ÉRARD (*Jean*), ingénieur français, né à Bar-le-Duc, mort vers 1620. Il passait pour le plus habile ingénieur de son temps, Henri IV et Sully en faisaient le plus grand cas et l'avaient admis dans le conseil royal. C'est Érard qui a fait construire la citadelle d'Amiens et le château de Sedan. On a de lui : *La Fortification démontrée et réduite en art;* 1594, in-4°, et 1604, in-fol.

Dom Calmet, *Bibl. lorraine*, 346.

ÉRARD (*Sébastien*), célèbre facteur d'instruments de musique, né à Strasbourg, le 5 avril 1752, mort au château de La Muette, à Passy, près Paris, le 5 août 1831. Fils d'un fabricant de meubles établi à Strasbourg, il n'avait que seize ans lorsque son père mourut, laissant sa famille sans aucune fortune. Sébastien Érard était le plus jeune de trois frères : l'aîné, Antoine, resta à Strasbourg, et y fonda une école de dessin et de géométrie; le second, Jean-Baptiste, quitta la maison paternelle pour aller en Allemagne se perfectionner dans la fabrication des instruments de musique; quant à Sébastien, il prit la résolution de venir à Paris, et en 1768 il arrivait dans cette ville, sans argent, sans amis, mais possédant en lui-même tous les éléments de succès. Ouvrier habile, il pouvait mettre à exécution les idées que son esprit inventif lui suggérait; mûrissant ses projets à l'aide du tracé géométrique, dans lequel il excellait, il aborda sans hésitation les travaux les plus compliqués. Il se plaça d'abord chez un facteur de clavecins, dont il devint le premier ouvrier; son habileté ne tarda pas à exciter la jalousie de son maître, qui le congédia. Un autre facteur, auquel on avait demandé un instrument dont la construction exigeait plus de connaissances qu'il n'en avait, s'adressa à Érard, et lui proposa d'exécuter cet instrument moyennant un prix convenu, à la condition toutefois que le facteur y mettrait son nom. Érard accepta; mais la supercherie ne resta pas longtemps ignorée, et le jeune artiste, sur lequel l'attention venait de se fixer, acheva de se faire connaître par son *clavecin mécanique*, qui présentait plusieurs inventions dont on n'avait pas d'idée auparavant. A l'âge de vingt-cinq ans, Érard s'était déjà fait une telle réputation, que c'était toujours à lui que l'on s'adressait pour toutes les innovations à apporter dans la construction des instruments. La duchesse de Villeroy l'attira chez elle, et le chargea d'exécuter divers projets qu'elle avait conçus; elle lui donna dans son hôtel un local convenable pour ses travaux, et ce fut là qu'Érard construisit son premier piano. A cette époque, le piano, connu depuis quelques années en Allemagne et en Angleterre, était encore peu répandu en France; les instruments de ce genre qui se trouvaient alors à Paris provenaient de l'étranger; celui qu'Érard construisit pour la duchesse de Villeroy eut le succès le plus complet, et attira à son auteur une foule de commandes.

Sébastien Érard avait été rejoint par son frère Jean-Baptiste, qui depuis lors partagea ses travaux et ses succès. L'accueil fait aux instruments sortis de leurs ateliers les obligea bientôt à quitter l'hôtel de Villeroy pour prendre un établissement plus vaste, qu'ils allèrent fonder rue de Bourbon, au faubourg Saint-Germain. Les fabricants de clavecins, les luthiers qui faisaient le commerce de pianos étrangers, ne purent voir sans émoi la prospérité toujours croissante d'un

établissement qui ruinait leur industrie. Érard trouva heureusement des protecteurs, et obtint du roi un brevet qui lui permit d'exercer librement sa profession, et facilita l'immense débit de ses pianos à deux cordes et à cinq octaves, tels qu'on les faisait alors. A partir de ce moment, une multitude d'inventions, d'un haut intérêt pour l'époque à laquelle elles eurent lieu, vinrent successivement attester la fécondité de son génie. Il imagina le *piano organisé* avec deux claviers, l'un pour le piano, l'autre pour l'orgue, qui devint bientôt à la mode. La reine Marie-Antoinette lui fit commander un de ces pianos; comme elle avait une voix peu étendue, les morceaux qu'elle chantait lui semblaient écrits trop haut; Érard rendit mobile le clavier de l'instrument au moyen d'une clef qui le faisait monter ou descendre à volonté; de cette manière la transposition s'opérait sans difficulté pour l'accompagnateur. Ce fut aussi pour le même instrument qu'il fit le premier essai de l'*orgue expressif* par la seule pression du doigt. Un autre instrument, la harpe, commençait à se répandre en France. Le mécanisme imparfait des harpes *à crochets*, dont on se servait alors, avait, entre autres inconvénients, celui de tirer les cordes hors de la verticale pour les élever d'un demi-ton. La harpe *à fourchettes* d'Érard fit disparaître ce défaut.

Les troubles de la révolution portèrent un notable préjudice à l'industrie d'Érard. Cet artiste prit le parti d'aller fonder à Londres une fabrique d'instruments, qui y eut bientôt une grande vogue. Après le 9 thermidor, il revint à Paris, et signala son retour par ses grands pianos en forme de clavecins, dans le système anglais, qui sont les premiers instruments *à échappement* qu'on ait construits en France, et dont il perfectionna le mécanisme dans ses pianos à queue, de moins grandes dimensions, qui parurent en 1808. Vers le même temps, Érard, qui avait déjà établi sa harpe *à simple mouvement*, retourna en Angleterre, où il construisit la harpe *à double mouvement*. Ce dernier instrument, sur lequel on put dès lors jouer dans tous les tons, eut un immense succès lorsqu'en 1811 il parut à Londres; pendant la première année seulement il en fut vendu pour près de 625,000 francs. Érard faisait de fréquents voyages à Paris; à chaque exposition de l'industrie française, ses ouvrages étaient couronnés; il y reçut trois fois la médaille d'or, et fut ensuite décoré de la Légion d'Honneur. En 1823 il exposa le modèle de son grand piano *à double échappement*, chef-d'œuvre de mécanisme, qui, réunissant dans un même clavier toutes les nuances du toucher qu'offre le mécanisme simple sans échappement, et la précision du coup de marteau dans le mécanisme à échappement, était la solution d'un problème où ses devanciers avaient échoué. Enfin, il mit le comble à sa réputation par le grand orgue qu'il construisit, de 1827 à 1830, pour la chapelle royale des Tuileries. Indépendamment des perfectionnements dont on a depuis profité pour la fabrication des grandes orgues, on remarquait dans ce magnifique instrument, qui réunissait tous les genres d'effets, un jeu expressif par la pression des doigts, construit sur le principe que l'auteur avait inventé cinquante ans auparavant pour ses orgues de chambre.

Peu de temps après avoir terminé ce beau travail, Érard, qui déjà avait été opéré de la pierre, termina sa longue et laborieuse carrière, dans son château de La Muette, à Passy, où depuis quelques années il avait fixé sa résidence. Possesseur d'une fortune qu'il ne devait qu'à lui-même, il institua pour héritier son neveu, *Pierre* ÉRARD, qui prit la direction des deux grands établissements que son oncle avait fondés à Londres et à Paris. Pierre Érard s'est également distingué par diverses inventions dans la fabrication des instruments; il est mort à Passy, en août 1855. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biog. univ. des Musiciens*. — *The Harp in its present improved state compared with the original pedal harp*, notice par P. Érard. — *Perfectionnements apportés dans le mécanisme du piano par les Érard, depuis l'origine de cet instrument jusqu'à l'exposition de* 1834, notice par le même. — J. d'Ortigue, *Dict. de la Conversation*.

ÉRARIC, roi des Ostrogoths, assassiné en août 541. Il était Ruge de naissance, et fut choisi en 541 par ses compatriotes établis en Italie pour commander les Goths après le meurtre d'Heldibade. Les Goths le reconnurent pour roi, plutôt par crainte que par estime. Cette nation tournait les yeux vers Totila, neveu d'Heldibade, et gouverneur de Trévise. Totila était sur le point de livrer sa province aux Romains lorsque les Goths lui offrirent secrètement la couronne. Il leur déclara franchement la convention qu'il avait faite avec les Romains et ajouta que s'ils se défaisaient d'Éraric avant le jour indiqué pour sa soumission, il se rendrait à leurs vœux. Sur ces entrefaites, Éraric assembla son conseil, et proposa de députer vers Justinien pour demander la paix, à la condition que les Goths conserveraient le pays au delà du Pô et céderaient le reste de l'Italie. On y consentit en apparence, et sur-le-champ Éraric fit partir des ambassadeurs; mais il les chargea en secret d'assurer Justinien qu'il était prêt à lui abandonner l'Italie entière et à renoncer au titre de roi, pourvu que l'empereur lui assignât une riche pension avec la qualité de patrice. A peine les députés étaient-ils en chemin qu'Éraric fut tué, après avoir régné cinq mois seulement. Totila fut immédiatement proclamé à sa place.

Procope, *De Bello Gothico*, II, lib. IV. — Jornandès, *De Rebus Geticis*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, I, 10. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. IX, 36.

***ÉRASINIDE** ('Ερασινίδης), général athénien, mis à mort en 406. Il fut un des dix généraux nommés à la place d'Alcibiade après la bataille de Notium, en 407; lui et ses collègues mis en

jugement, à cause des fâcheux accidents qui suivirent la victoire des Arginuses, périrent du dernier supplice. Les poursuites avaient commencé par Érasinide. Dès son arrivée, il avait été condamné à une amende et à la prison, pour avoir retenu de l'argent perçu dans l'Hellespont. Cette première accusation ouvrit la route à une accusation plus grave, et prépara la condamnation des généraux vainqueurs aux Arginuses.

Xénophon, *Hell.*, I, 7. — Diodore, XIII, 101.

ÉRASISTRATE (Ἐρασίστρατος), un des plus célèbres médecins et anatomistes de l'antiquité, vivait dans le troisième siècle avant J. C. On le regarde généralement comme natif de Julis, dans l'île de Céos, bien qu'Étienne de Byzance le fasse naître à Cos, Galien à Chios, et l'empereur Julien à Samos. D'après Pline, il était petit-fils d'Aristote par Pythias, fille de ce philosophe. Mais aucun autre auteur ancien ne confirme cette assertion. Suidas, au contraire, le dit fils de Critoxène, sœur du médecin Médius et de Cléombrote (1). Érasistrate eut pour maîtres Chrysippe de Cnide, Métrodore et probablement Théophraste. Il vécut quelque temps à la cour de Seleucus Nicator, roi de Syrie, et il s'y fit une grande réputation par l'habileté avec laquelle il découvrit la cause de la maladie d'Antiochus, fils aîné du roi. Cette cure célèbre est racontée avec quelques variantes par les historiens anciens. Nous suivons le récit de Plutarque. Antiochus était devenu amoureux de Stratonice, femme de Séleucus. Le jeune prince, que sa passion rendait malheureux, faisait tous ses efforts pour la surmonter. N'espérant, enfin, aucun remède à une maladie qui troublait sa raison, il chercha le moyen de se délivrer de la vie par une mort lente. Il ne prit aucun soin de son corps, refusa toute nourriture, et feignit d'être consumé par un mal inconnu. Érasistrate devina facilement qu'Antiochus était amoureux; mais il eut plus de peine à découvrir l'objet de sa passion. Pour y parvenir, il passait les journées entières dans la chambre du malade, et chaque fois qu'entrait une personne d'une beauté remarquable, il considérait attentivement le visage d'Antiochus. Il ne remarquait rien d'extraordinaire en lui quand d'autres personnes venaient le voir; mais toutes les fois que Stratonice entrait dans la chambre du malade, celui-ci éprouvait tous les accidents que Sapho décrit dans une de ses odes. Sa voix était oppressée, son visage rouge et enflammé, un nuage épais couvrait ses yeux, la sueur inondait son corps; l'inégalité de son pouls en marquait le désordre, et il finissait par tomber dans l'accablement, le tremblement et la syncope. Ces observations convainquirent Érasistrate que le jeune prince était amoureux de Stratonice. Il dit donc à Séleucus que son fils avait une maladie mortelle, puisqu'il était amoureux, et qu'un obstacle infranchissable le séparait de l'objet de sa passion. Le roi demanda quel était l'objet de cet amour: « C'est ma femme », répliqua Érasistrate. Séleucus le supplia de la céder à Antiochus. « Que feriez-vous, lui demanda alors le médecin, s'il s'agissait non de ma femme, mais de la vôtre? — Plut au ciel qu'il en fût ainsi, s'écria Seleucus, je sacrifierais non-seulement Stratonice, mais tout mon royaume pour sauver mon fils. » Érasistrate alors avoua toute la vérité à Seleucus, qui non-seulement céda Stratonice à Antiochus, mais aussi lui donna plusieurs provinces de son empire. Ce fut probablement à cette occasion qu'Érasistrate reçut ce présent de cent talents (884,000 fr. environ) dont parle Pline. L'histoire personnelle d'Érasistrate est peu connue. Il vécut longtemps à Alexandrie, dont l'école de médecine commençait à devenir célèbre. Dans sa vieillesse, il abandonna la pratique de son art pour se consacrer entièrement aux études anatomiques. Il poursuivit avec tant d'ardeur ses recherches dans cette partie de la science médicale, que, au rapport de Celse, il alla jusqu'à disséquer des criminels vivants. On croit qu'il mourut dans l'Asie Mineure, et Suidas place son tombeau près du mont Mycale en Ionie. On ignore la date exacte de sa mort; mais il atteignit sans doute un âge avancé, puisque, suivant Eusèbe, il vivait encore en 258, trente-six ans environ après le mariage d'Antiochus et de Stratonice. Il forma de nombreux élèves, et l'école médicale qui porte son nom existait encore à Smyrne peu avant Strabon, vers le commencement de l'ère chrétienne. Les plus célèbres médecins anciens de son école sont: Apdœmante, Apollonius, Memphite, Apollophane, Artémidore, Charidème, Chrysippe, Héraclide, Hermogène, Hicésius, Martial, Ménodore, Ptolémée, Straton, Xénophon. Érasistrate écrivit sur l'anatomie, sur la pratique médicale et la pharmaceutique plusieurs ouvrages, dont nous possédons les titres et un grand nombre de courts fragments, conservés par Galien, Cœlius Aurelianus et d'autres écrivains anciens; c'est assez pour nous former une idée à peu près exacte de ses opinions comme médecin et comme anatomiste. Il est surtout célèbre à ce dernier titre; peut-être aucun médecin de l'antiquité n'a autant contribué que lui aux progrès de cette branche de la science. On trouve dans Galien un passage d'Érasistrate prouvant que celui-ci avait approché de bien près de la découverte de la circulation du sang. Voici ce passage: « La *veine artérielle* (artère pulmonaire, φλὲψ ἀρτηριώδης) sort de la partie où les artères qui sont distribuées par tout le corps ont leur origine, et pénètre dans le ventricule sanguin (ou droit) du cœur; et l'artère (veine pulmonaire) sort de la partie où les veines ont leur origine et pénètre dans le ventricule pneumatique ou gauche du cœur. » Cette description n'est pas claire, mais elle montre qu'Érasistrate supposait le système veineux et le

(1) La phrase de Suidas offre une équivoque que nous avons conservée; on ne sait si Cléombrote était l'oncle ou le père d'Érasistrate.

système artériel plus intimement liés qu'on ne le croyait de son temps. Dans un autre passage, Érasistrate combat l'opinion d'un ancien anatomiste qui prétendait que les veines sortent du foie et les artères du cœur, et soutient que le cœur est l'origine commune des veines et des artères. Avec des notions aussi exactes sur cette partie de l'anatomie, Érasistrate, s'il n'eût pas été persuadé que les artères contiennent de l'air et non du sang, aurait certainement devancé la célèbre découverte de Harvey. On croit généralement que les valvules *tricuspides* du cœur ont été ainsi nommées par Érasistrate; mais c'est probablement une méprise, puisque Galien n'attribue pas cette dénomination au médecin de Céos, mais à un de ses disciples. Érasistrate semble avoir donné une attention particulière à l'anatomie du cerveau; il paraît même qu'il disséqua un cerveau humain. Selon Galien, Érasistrate, avant d'avoir examiné plus attentivement l'origine des nerfs, s'imaginait qu'ils sortent de la dure-mère, et non de la substance du cerveau; mais dans un âge avancé, ayant examiné la question de plus près, il reconnut son erreur. Suivant Rufus d'Éphèse, Érasistrate divisait les nerfs en nerfs de sensation et en nerfs de locomotion; il croyait que les premiers sortaient des membranes du cerveau, tandis que les derniers avaient leur origine dans la substance même du cerveau et du cervelet. Cet anatomiste si sagace osait cependant affirmer que la rate, la bile, et plusieurs autres parties du corps ne sont absolument d'aucun usage chez les animaux. C'est un remarquable exemple d'aveuglement et de présomption. Dans la controverse soulevée parmi les anciens sur la question de savoir si les liquides ingérés sous forme de boisson traversent la trachée artère pour descendre dans les poumons ou passent par l'œsophage pour se rendre dans l'estomac, Érasistrate était de cette dernière opinion. Ce fut aussi lui qui ajouta le premier au mot ἀρτηρία, par lequel on avait désigné jusque là le canal aérien qui va du gosier aux poumons, l'épithète de τραχεῖα, dont les modernes ont fait *trachée artère*. Il attribuait la sensation de la faim à la vacuité de l'estomac, et disait que les Scythes avaient l'habitude de porter des ceintures très-serrées pour se mettre à même d'endurer sans inconvénient une abstinence prolongée. Le πνεῦμα, ou substance aérienne, jouait un rôle important aussi bien dans sa physiologie que dans sa pathologie. Il supposait que le *pneuma* entrait dans les poumons par la trachée artère, passait ensuite dans le cœur par les veines pulmonaires, et de là se répandait par tout le corps au moyen des artères. L'objet de la respiration était de remplir d'air les artères, et le battement des artères était dû au mouvement du *pneuma*. La pathologie d'Érasistrate était basée sur cette théorie anatomique. « Aussi longtemps, disait-il, que le *pneuma* continue à remplir les artères et que le sang est confiné dans les veines, l'individu se porte bien; mais quand, par une cause quelconque, le sang passe dans les artères, il en résulte de l'inflammation et de la fièvre. » Comme moyens curatifs, Érasistrate rejetait la saignée, les purgatifs, et employait la diète, le régime, les bains, l'exercice, les frictions, et des remèdes très-simples, empruntés au règne végétal. En chirurgie, il inventa la sonde qui porte son nom, et qui a la forme d'une S. Il se montrait parfois opérateur très-hardi. Ainsi, d'après Cœlius Aurelianus, dans le traitement du squirrhe au foie et de toutes les tumeurs auxquelles ce viscère est sujet, il incisait la peau et les téguments intermédiaires, et appliquait, dit-on, des médicaments sur le foie même. Voici le titre de ses ouvrages : Περὶ τῶν καθόλου λόγων; — Περὶ πυρετῶν; — Ἀνατομῶν βιβλία; — Τῶν διαιρέσεων βιβλία; — Περὶ τῶν ὑγιεινῶν; — Περὶ τῶν κατὰ τὴν κοιλίαν παθῶν; — Περὶ αἵματος ἀναγώγη; — Περὶ τῶν παρέσων; — Περὶ παραλύσεως; — Περὶ ποδάγρας; — Περὶ καταπόσεως; — Περὶ πέψεως; — Περὶ ὕδρωπος; — Περὶ θανασίμων; — Ὀψαρτυτικά.

L. J.

Suidas, au mot Ἐρασίστρατος. — Etienne de Byzance, au mot Κῶς. — Julien de Samos, *Misopog.* — Galien, *Introduct.; de venæ sect., adversus Erasistrum; de sang. in arter.; de prænot. ad Epig.; de Hippocrat et Plat. decret.; de usu part.; de appell. part.; de atra bile; de facult. natur.; de alim.; de differ. puls.; de usu respir.;* — Pline, *Hist. Nat.*, XXIX, 3. — Sextus Empiricus, *Contra Mathemat.* — Plutarque, *Demet.*, p. 38; *Sympos.*, VII, 1; *De Philosoph. Placitis.* — Appien, *De Rebus Syr.*, 59-61. — Lucien, *De Syria dea.* — Jean Tzetzès, *Chil.*, VII; *Hist.*, 118.—Valère Maxime, V, 7. — Cœlius Aurelianus, *De Morb. acut.* — Aulu-Gelle, XVII, 11. —Macrobe, *Saturn.*, VII, 15. — J. Fred. Hen Hieronymus, *Dissertatio inauguralis exhibens Erasistrati Erasistraticorumque historiam;* Iéna, 1790, in-8°. — F.-H. Schwartz, *Herophilus und Erasistratus, eine historiche Parallele;* Wurtzbourg, 1626, in-8°. — Jer. Rud. Lichtenstadt, *Erasistratus als Vergänger von Broussais*, dans les *Annal. der Heilkunde* de Hecker. — Le Clerc, *Histoire de la Médecine.* — Haller, *Bibliotheca anatom.; Bilioth. medica practica.* — Sprengel, *Histoire de la Médecine.* — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography.* — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclop.*

* **ÉRASME** (Saint), vulgairement **ELME**, et en Italie, en Espagne et en Portugal, *Elmo*, *Ermo*, *Eramo*, martyrisé à Formies, vers 304. Il était évêque sous le règne des empereurs Domitien et Maximien; mais on ne sait rien des circonstances de sa vie ni de celles de sa mort. « Les actes de ce saint, disent Richard et Giraud, sont entièrement supposés. On prétend que le corps d'Érasme a été conservé à Gaète, excepté quelques parties, qui ont été données au monastère du mont Célius, à Rome, et à celui de Saint-Oreste. » C'est saint Érasme qui, sous les noms de *saint Elme, sant Elmo, sant Ermo* ou *Eramo*, est invoqué par les matelots de la Méditerranée contre les tempêtes et les autres dangers de la mer. C'est pour cela qu'ils ont donné le nom de ce saint à un phénomène électrique qui apparaît souvent en mer au sommet de la mâture des vaisseaux pendant les temps d'orage. Il se manifeste sous la forme d'une aigrette brillante ou de petites gerbes de feu qui scintillent

au haut des mâts et se promènent sur les cordages placés à la même élévation. La présence de ces flammes électriques est quelquefois accompagnée de craquements semblables à l'explosion de petits pétards. Au surplus, le feu Saint-Elme ne se manifeste jamais que lorsque l'atmosphère est saturée d'eau et d'électricité, et ce phénomène peut se montrer partout ailleurs qu'en mer. L'Église honore saint Érasme le 2 juin. A. DE L.

Baillet, *Vies des Saints*, II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ÉRASME (*Desiderius* ou *Désiré*), célèbre philosophe chrétien et restaurateur des lettres, naquit à Rotterdam, le 28 octobre 1467 (1), et mourut à Bâle, dans la nuit du 11 au 12 juillet (vieux style) 1536. Son père, Gérard Praët, originaire de Gouda, devait, selon le vœu de ses parents, entrer dans les ordres; il résista longtemps à leurs sollicitations, parce qu'il avait promis d'épouser celle qu'il aimait : elle s'appelait Marguerite, et était fille d'un médecin de Sevenbergen. De leurs relations secrètes naquit Érasme, qui portait d'abord le nom de *Gérard*, fils de Gérard (*Gerhardus Gerhardi*). Le père, s'étant aperçu de la grossesse de Marguerite, s'enfuit à Rome, où pour gagner sa vie il se mit à copier des livres. Sur la fausse nouvelle qu'on lui avait envoyée de la mort de Marguerite, il fut saisi de douleur, et se fit décidément prêtre. Jouissant de la faveur du pape, il obtint une riche prébende, et retourna dans sa patrie. A son arrivée, il retrouva, à sa grande surprise, en vie la femme qu'il avait crue morte, et employa dès lors ses plus tendres soins à l'éducation de son fils (2).

Le jeune Gérard entra d'abord à l'école de Gouda; et comme ses maîtres lui avaient reconnu une belle voix, il fut bientôt envoyé à Utrecht pour chanter à la cathédrale et être élevé parmi les enfants de chœur. Mais il ne montra que de très-médiocres dispositions pour le plain-chant, et à l'âge de neuf ans il quitta Utrecht pour Deventer, célèbre par son école monacale : sa mère l'y accompagna, pour veiller sur lui. Elle mourut quatre ans après, et le père ne tarda pas à la suivre dans la tombe; en sorte que le jeune élève devint orphelin à l'âge de treize ans. Il fit de rapides progrès dans les lettres anciennes, sous la direction d'Alexandre Hegius, qui avait introduit, en 1481, dans l'école de Deventer la nouvelle méthode d'enseignement de Rodolphe Agricola (1). Ses tuteurs le destinaient à la vie religieuse; mais l'orphelin, se souvenant du sort de son malheureux père, leur opposa une vive résistance. Il entra cependant, suivant leur volonté, au séminaire de Herzogenbusch, dirigé par Romboldus; mais il s'entêta à n'y vouloir rien apprendre, et les trois années qu'il passa dans ce séminaire furent, comme il l'avoue lui-même, complétement perdues pour son éducation. Une fièvre, dont il souffrait depuis quelque temps, lui servit de prétexte pour en sortir et se retirer à Gouda. Là, ses tuteurs redoublèrent d'efforts pour lui faire prendre les ordres; mais plus ils y insistaient, plus sa répugnance devint invincible, et il alla jusqu'à refuser une place avantageuse qu'on lui avait procurée dans le couvent des chanoines réguliers de Sion près de Delft.

Au milieu de ces tourments, augmentés des souffrances de la fièvre, Érasme reçut la visite d'un ami d'enfance, nommé Cornelius; cet ami, récemment arrivé d'Italie (c'était un faux ami), lui fit un tableau enchanteur du calme et des loisirs de la vie claustrale, et en un instant il obtint ce que d'autres n'avaient pu obtenir par de longues menaces. Érasme se décida à entrer, en 1486, dans le couvent d'Emaüs ou Stein, près de Gouda, et après un an de noviciat, il y prononça ses vœux.

C'est probablement de cette époque que date la direction particulière de son esprit. La vie monacale ne lui plaisait pas; mais elle le mit à même d'observer de près bien des abus et d'en parler avec une irrécusable autorité. Les moines d'Emaüs aimaient la pratique extérieure du culte et la bonne chère. Érasme n'avait du penchant ni pour l'une ni pour l'autre; heureusement, dans ce couvent il se lia d'amitié avec Guillaume Hermanni, qui partageait les mêmes goûts littéraires : ils étudiaient ensemble les classiques, et s'exerçaient à écrire en bon latin (2). Ce fut dans le couvent d'Emaüs qu'Érasme rédigea son traité *De Contemtu Mundi*,

(1) C'est la date que donne l'inscription de la statue d'Érasme fondue en 1622, par Keiser, et qui s'élève au centre de Rotterdam, dans la place de la ville. Le personnage qu'elle représente est revêtu du costume ecclésiastique, couvert du tricorne, et tient de la main droite un livre, qu'il semble lire avec attention. « Son visage exprime la douceur et l'esprit; son nez, relevé et pointu, marque une humeur railleuse; sa bouche, très-grande, est rieuse et prudente. On sent que la flamme d'une pensée prompte et piquante a dû briller dans ses yeux baissés, légèrement plissés par le coin, et dont le bronze n'a pu imiter que les contours. Cette statue rappelle un portrait d'Holbein, qu'on admire au Musée du Louvre : c'est bien là l'expression du personnage, son costume fourré et chaud, et cet air d'homme maladif, qui perce à travers les membres gigantesques de la statue de Keiser. » (D. Nisard, *Études sur la Renaissance;* Paris, 1855.)

(2) Ces détails se trouvent consignés dans une autobiographie d'Érasme (*Vita sua*), adressée à P. Merula et imprimée seulement en 1607. Ses ennemis l'ont beaucoup raillé sur sa naissance illégitime : ils ont cru même lui faire injure en le mettant sur le catalogue des *Bâtards illustres*.

(1) Quelques auteurs ont prétendu à tort qu'il avait l'esprit tardif. Chytræus (*De Laudibus Westphaliæ*) raconte que R. Agricola ayant lu les compositions des élèves de son ami Hegius, trouva celle d'Érasme la meilleure de toutes, et souhaita de voir ce jeune écolier, qui avait alors quatorze ans. On le fit sortir de sa classe pour saluer Agricola, qui le prit par le derrière de la tête, et l'ayant considéré fixement, il lui dit : *Vous serez un jour un grand homme.* Au rapport de Beatus Rhenanus (*Vita Erasmi*), Érasme était doué de la mémoire la plus heureuse, et tout jeune encore il savait Térence et Horace par cœur (*Fuit memoria felicissima, nam puer totum Terentium et Horatium memoriter complexus est*).

(2) Érasme édita quelques années plus tard (en 1497) les poésies latines de son ami G. Hermanni.

où il s'élève avec force contre la vie des moines, qui, sous prétexte de religion, ne flattent que leurs vices. Ce traité ne parut qu'en 1523.

Érasme ne cherchait qu'une occasion favorable pour se tirer de l'impasse où il se croyait engagé. Sa réputation de latiniste avait déjà franchi l'enceinte du couvent. L'évêque de Cambray, Henri de Bergen, qui devait recevoir le chapeau de cardinal, demanda à son collègue l'évêque d'Utrecht un jeune religieux bien instruit, pour lui servir de compagnon dans son voyage à Rome. Érasme fut proposé et accepté; il se rendit auprès de l'évêque de Cambray, qui l'ordonna prêtre le 25 février 1492. Cependant, le voyage de Rome n'eut point lieu, et Érasme passa cinq années à Cambray, jusqu'à ce qu'il obtint de son protecteur la permission et les moyens de venir achever ses études à Paris, au collége de Montaigu. Malheureusement la théologie scolastique que l'on y enseignait le rebutait autant que les poissons qu'on y faisait manger (1), et c'est à ce régime qu'il attribue en partie l'état valétudinaire qui l'a fait languir toute sa vie. Le séjour au collége de Montaigu laissa à Érasme des souvenirs aussi peu agréables qu'à Rabelais, quand celui-ci fait dire à Pinocrates, s'adressant à Grand-Gousier: « Seigneur, ne pensez que je l'aye mis au collége de pouillerye qu'on nomme Montaigu; mieulx l'eusse voulu mettre entre les guenaulx de Saint-Innocent pour l'énorme cruaulté et villenie que j'y ay cognue; car trop mieulx sont traictez les forcez entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voyre certes les chiens en vostre maison, que ne sont ces malautrus au dit collége. » On montrait encore au dix-huitième siècle la chambrette qu'y avait occupée Érasme, comme à l'école de Montpellier on se glorifiait de posséder la robe doctorale de Rabelais.

Érasme sortit malade du collége de Montaigu, et pour mieux se rétablir il retourna à Cambray, et de là en Hollande, auprès de quelques parents qu'il y avait laissés. Peu de temps après, il revint à Paris pour reprendre ses études. Mais la pension de l'évêque lui faisant défaut, il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons de littérature, et parvint bientôt à réunir autour de lui un auditoire nombreux. Parmi ses élèves, on remarquait surtout un riche Anglais, William Mountjoy; le jeune lord s'attacha à son maître, partagea avec lui son logement, et l'aida de tous ses moyens. Ce fut à la prière de ce disciple et ami qu'Érasme composa son livre *De ratione conscribendi epistolas*, publié à Bâle en 1522.

Vers cette époque Paris était souvent désolé par une épidémie que tous les écrivains contemporains désignent sous le nom de *peste*, et qui probablement était le choléra, ou peut-être une espèce de charbon contagieux; bien qu'on manque à cet égard de renseignements précis, à coup sûr ce n'était pas la peste d'Orient. Pour se soustraire à l'influence épidémique, Érasme fit de fréquents voyages au sud de la France. Dans un de ses voyages, il fit connaissance avec une femme d'esprit, la marquise Anne de Véra, capable de juger un génie naissant: il reçut d'elle une pension de 100 florins, et écrivit pour l'instruction du fils de cette dame son *Oratio de virtute amplectenda*. Une autre fois, toujours pour échapper aux atteintes du redoutable fléau, il se rendit à Orléans, où il jouit, pendant trois mois, de l'hospitalité de Jacques Tutor, estimable professeur de droit canon.

L'enseignement de la théologie lui fit détester la scolastique, comme la vie des moines l'avait indigné contre ceux qui n'ont de la religion que le masque. Ces deux sentiments le dominèrent durant le reste de sa vie, et l'empreinte s'en retrouve au fond de tous ses écrits.

L'antiquité classique avait pour Érasme les plus vifs attraits; et il s'appliquait avec ardeur à l'étude des lettres grecques et latines. L'université de Louvain avait depuis peu acquis une grande renommée par son enseignement de la littérature ancienne : il résolut d'y aller, après avoir fait auparavant un voyage en Italie. Mais lord Mountjoy le fit renoncer à ces projets, en l'emmenant avec lui en Angleterre et lui faisant une pension de cent couronnes par an. Érasme y passa l'année de 1498 à 1499 (1), en résidant alternativement à Londres, à Cambridge, et principalement à Oxford. Pendant son séjour en Angleterre, il se lia d'amitié avec Thomas Morus, Jean Colet, William Grocyn et W. Latimer. Il fut même présenté par le chancelier Morus au roi Henri VII, qui lui fit un gracieux accueil. A Oxford, il se perfectionna dans la langue grecque, dont l'étude était encore fort rare dans les universités. Colet l'initia à une connaissance plus approfondie du texte de la Bible, ce qui lui fit détester encore davantage la théologie scolastique. Bien que le séjour en Angleterre lui plût beaucoup, il quitta ce pays déjà au commencement de 1499. Au moment de s'embarquer à Douvres, la douane lui enleva une somme, alors assez considérable, d'environ 20 livres sterling, en vertu d'une loi, qui défendait l'exportation de l'argent monnayé. Cette mésaventure ne l'empêcha pas de faire le panégyrique du roi d'Angleterre.

(1) *Voy.* ce qu'il en dit chap. *Ichthyophagia* de ses *Colloques*. Les biographes ont tous signalé comme une particularité le dégoût d'Érasme pour le poisson. On raconte que la vue seule d'un poisson suffisait pour lui causer des nausées et le rendre malade. Vers l'âge de cinquante ans, il avoua lui-même qu'il avait toujours été très-sobre et qu'il n'avait jamais été l'esclave de Vénus; d'ailleurs, ses travaux l'en auraient empêché : *Et juvenis cibum et potum semper ita sumpsi ut pharmacum.. Veneri nunquam servitum est, ne vacavit quidem in tantis studiorum laboribus; etsi quid fuit hujus mali, jam olim ab eo tyranno me vindicavit ætas quæ mihi hoc nomine gratissima est.* Erasme, *Epist.*, lib. XXIII.

(1) Plusieurs lettres, écrites d'Angleterre, portent la fausse date de 1497.

Après son retour sur le continent, il mena une vie à la fois très-active et vagabonde : allant tour à tour à Paris, à Orléans, à Louvain, à Rotterdam, il traduisait des auteurs grecs et latins, et recueillait les sentences qui l'avaient frappé pendant la lecture des anciens; ce recueil (*Adagia*) devint par la suite un ouvrage fort considérable. Érasme était obligé de travailler pour vivre, car la marquise de Véra, comme l'évêque de Cambray, ne lui faisait plus parvenir sa pension. Ainsi élevé à l'école de la Providence, il devint bientôt une des lumières de son siècle. Les états de Brabant le chargèrent de complimenter leur nouveau gouverneur, l'archiduc Philippe d'Autriche, lors de son arrivée à Bruxelles le 6 janvier 1504. Le discours latin qu'Érasme prononça à cette occasion (*Panegyricus ad Philippum Burgundiæ principem*) lui valut de la part du prince un présent de cinquante pièces d'or, et les félicitations de tous les assistants.

Tout en cultivant la littérature profane, Érasme ne négligea point l'étude de la Bible et des Pères de l'Église; il y était encouragé par un professeur de l'université de Louvain (qui devint plus tard pape sous le nom d'Adrien VI), par un savant franciscain, le Père Vitriarius, et surtout par les Remarques de Laurentius Valla sur le Nouveau Testament, Remarques qu'il édita de nouveau avec une préface, en 1505. Ce travail et les *Rudimenta Hebraica* de Reuchlin, parus en 1506, engagèrent les théologiens à étudier avec plus de soin les livres sacrés.

Cependant Érasme n'avait pas renoncé à visiter l'Italie : ce voyage était ajourné, parce qu'il lui manquait la somme d'argent nécessaire. Pour l'acquérir plus vite, il se rendit de nouveau, en 1505, à l'appel de ses amis d'Angleterre. Là il agrandit le cercle de ses connaissances, fut présenté à William Warham, archevêque de Cantorbéry, reçut de l'université de Cambridge le grade de bachelier en théologie, et fut chargé, sur la recommandation de ses puissants amis, de donner des leçons de littérature à l'un des fils du roi Jacques III d'Écosse, au prince Alexandre, alors âgé de vingt ans et archevêque de Saint-Andrews. Mais dès l'année suivante (1506) il repartit de l'Angleterre, comblé de présents, et cette fois il put réaliser son projet de voyage en Italie. Il passa par Paris et Lyon, où il s'arrêta quelques jours; il avait conservé de cette dernière ville des souvenirs si agréables qu'il les consigna plus tard dans un de ses Colloques, intitulé *Diversoria* (1). A la fin de septembre 1506, il se trouva à Turin, dont l'université lui conféra solennellement le grade de docteur en théologie. De Turin il se rendit à Bologne; il n'y fit qu'un très-court séjour. Cette ville étant en guerre avec le pape Jules II, il passa à Florence, d'où il revint à Bologne à la fin de la guerre. Il y arriva au moment de l'entrée triomphale du souverain pontife, le 11 novembre 1506. Il fit de là une excursion à Rome, puis revint aussitôt à Bologne, et cette fois pour y résider plus d'un an. De là il se rendit, vers la fin de 1507, à Venise, pour surveiller l'impression de son recueil d'Adages dans les ateliers d'Alde Manuce. Ce célèbre imprimeur lui avait procuré les manuscrits les plus rares, et l'employait pour ses éditions de quelques classiques latins; mais il fit de vains efforts pour l'attacher d'une manière durable à ses entreprises littéraires. En 1508 Érasme quitta Venise, passa l'hiver de la même année à Padoue, de là enfin il se rendit à Rome, où sa réputation l'avait depuis longtemps précédé. L'empressement à le recevoir était si grand, qu'il lui fut impossible de répondre à toutes les invitations. Le pape, par une faveur spéciale, lui accorda l'autorisation de vivre et de s'habiller selon les mœurs et les coutumes de chaque pays.

Si le séjour d'Érasme en Italie n'ajouta rien, comme il se plaisait lui-même à le répéter, au trésor de ses connaissances, il lui fut cependant très-utile, parce qu'il le mit en relation avec les personnages les plus considérables de l'époque. Érasme n'aurait peut-être pas songé à quitter Rome si promptement, si des lettres pressantes de ses amis ne l'eussent appelé de nouveau en Angleterre, où Henri VIII, qui aimait beaucoup l'illustre écrivain, venait de monter sur le trône de ses ancêtres. Il se décida donc à quitter la capitale de la chrétienté, et traversa la Toscane, la Lombardie et les Alpes de la Suisse. Chemin faisant, et la mémoire encore fraîche de tout ce qu'il avait vu des sottises humaines, il composa son immortel livre, peut-être son chef-d'œuvre, *L'Éloge de la Folie,* qu'il intitula d'abord : *Morias Encomium,* deux mots grecs qui correspondent au latin *Stultitiæ Laus;* il l'acheva en passant la Manche, et arrivé à Londres, il le remit à son ami et hôte Thomas Morus.

Ce troisième voyage en Angleterre fut plus fructueux que les deux précédents. Oxford et Cambridge l'associèrent à leurs universités, et lui laissèrent le choix de fixer sa résidence dans l'une ou dans l'autre. Érasme choisit l'université de Cambridge, dont il connaissait le chancelier, l'évêque Fisher : il y remplit la double chaire de théologie et de langue grecque. Le premier il y enseigna avec succès cette langue, d'abord d'après la grammaire de Chrysolaras, puis d'après celle de Théodore Gaza, qu'il traduisit en latin, pour en populariser l'usage. Le nombre de ses disciples grossissait peu à peu, et le savant maître s'ingéniait de mille façons à leur inspirer l'amour du grec. Dans ses cours de théologie, il expliquait les Pères de l'Église et les livres du Nouveau Testament, dont il cor-

(1) Érasme dut passer une seconde fois à Lyon, vers 1521, lorsqu'il alla se fixer à Bâle. C'est probablement pendant ce second voyage qu'il fit connaissance avec plusieurs Lyonnais, tels qu'Antoine d'Albon, abbé de l'Ile-Barbe, l'helléniste Mallarius, J. Clerberger et Jean Grolier. *Voy.* Antoine Péricaud, *Érasme dans ses Rapports avec Lyon;* Lyon, 1848, br. in-8°.

rigea le texte sur les manuscrits grecs qu'il avait pu découvrir en Angleterre. L'enseignement des lettres et des langues anciennes paraissait surtout lui tenir à cœur; c'est ainsi qu'il composa, à l'usage de l'école que Jean Colet avait érigée à Londres en 1509, plusieurs livres élémentaires, fort estimés, parmi lesquels on remarque particulièrement *Copia verborum ac rerum.* L'archevêque Warham ajouta, le 22 mars 1511, au traitement qu'Érasme retirait de ses deux chaires les revenus de la cure d'Addington, près de Cantorbéry, qui était administrée par un vicaire, et que, dès le 31 juillet de l'année suivante, Érasme résigna à l'évêque de Ciron contre une rente annuelle de 20 livres sterling. Ces sortes de marchés étaient sans doute interdits par les lois canoniques; mais on y dérogea alors en faveur de l'homme célèbre « qui, dit un document contemporain cité par Knight (1), avait préféré l'Angleterre à l'Allemagne, à la France et à l'Italie, où on avait cherché à le retenir par des offres brillantes ».

Érasme aurait peut-être passé le reste de sa vie en Angleterre, s'il n'avait pas connu des climats plus doux : le souvenir de l'Italie ne le quittait plus sous les brumes de l'Albion. A cela il faut joindre son humeur naturellement vagabonde, qui lui faisait souvent changer de résidence. Lorsqu'il apprit, en 1513, l'avénement du cardinal de Médicis, qu'il avait connu à Rome, au trône pontifical, il lui écrivit pour solliciter un changement. Mais Léon X, ce protecteur si éclairé des lettres, se contenta de le recommander au roi d'Angleterre. Érasme, n'osant point entreprendre le voyage d'Italie sans un but déterminé, se mit alors à revoir l'Allemagne, et il s'avança, dans sa tournée, jusqu'à Bâle. Partout il reçut un accueil princier : on lui envoyait des députés, des présents, des adresses, et on faisait des banquets en son honneur. Après cette tournée, qui devait singulièrement flatter son amour-propre, Érasme revint en Angleterre, où on le retrouve encore pendant les années 1515 et 1516. Enfin, — heureuse et rare alliance, — la fortune allait se joindre à la gloire.

Le roi d'Espagne, qui réunissait à ses États la possession des Pays-Bas, résidait alors à Bruxelles. Ce jeune prince, devenu depuis si célèbre sous le nom de Charles-Quint, cherchait à s'entourer des hommes les plus distingués de l'époque. Érasme, sur la proposition du chancelier Silvagius, fut appelé à la cour de Bruxelles, et reçut une pension de 400 florins, avec le titre de conseiller royal, sans aucune condition de résidence. Cette dernière clause surtout plut singulièrement à Érasme. Il quitta donc l'Angleterre, pour ne plus la revoir, sans interrompre cependant sa correspondance avec Ammonius et Thomas Morus, ni avec les autres amis qu'il y avait laissés.

(1) Dans la *Vie d'Érasme.*

Délivré désormais des préoccupations, si pénibles, de la vie matérielle, Érasme put s'abandonner tout entier à ses goûts studieux. Sa place de conseiller était une vraie sinécure; il en fit le meilleur usage. Comme plus tard Voltaire, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, Érasme arrangea d'abord très-commodément son intérieur de maison, et consacrait le surplus de ses revenus à l'encouragement des jeunes gens sans fortune. Ce fut en quelque sorte pour justifier son titre de conseiller royal qu'il écrivit son Miroir du Prince, *Institutio Principis Christiani,* dédié au roi Charles (1). Quant aux affaires d'État, il y resta complétement étranger; non que l'on eût dédaigné de le consulter, mais la politique lui répugnait : « Je n'appartiens à aucun parti, dit-il dans une de ses lettres à deux abbés solliciteurs, et ne puis me mêler de rien. J'ai été, il est vrai, admis dans le conseil, mais de telle façon que lorsqu'on m'y appelle, je puisse me dispenser de m'y rendre; d'ailleurs, vous ne devez pas ignorer que la cour de César (Charles venait d'être élu empereur) est un monstre à mille têtes (*bellua capitum innumerabilium*) : loin d'en approcher, j'aime mieux la fuir (2). »

Érasme et Reuchlin étaient surnommés les *Yeux de l'Allemagne.* Leur fameuse querelle au sujet de la langue grecque remonte à l'année 1510. Le premier soutenait, dans son *Dialogus de recta latini græcique sermonis pronunciatione,* que l'η devait se prononcer *é* et non i, de même que dans la prononciation des diphthongues grecques il fallait faire sonner distinctement chacune des voyelles, quoique réunies, en prononçant αἰ, οἰ, εἰ, comme *aï, oï, eï,* et non comme *é, i, i.* On sait que Reuchlin et ses partisans soutenaient le contraire, en se rapprochant de la prononciation du grec moderne.

Mais cette querelle, toute grammaticale, n'eut pas l'importance de celle que souleva parmi les savants l'usage de la langue latine dans sa pureté cicéronienne.

Afin de se faire une idée exacte de tous les efforts d'Érasme pour exciter et répandre le goût des lettres anciennes, à une époque encore si peu éloignée de la barbarie du moyen âge, il faut avoir sous les yeux ses nombreux travaux, tous écrits dans un latin si pur et si correct, qu'il a servi de modèle à la plupart des latinistes modernes. Sa *Copia verborum et rerum* (3) et son recueil d'Adages (*Adagiorum Collectanea* et *Chiliades*) témoignent d'une lecture immense et d'une connaissance aussi variée que profonde des classiques de l'antiquité. A ces ouvrages se rat-

(1) Cet ouvrage parut à Louvain, 1516.

(2) Lettre aux abbés Conrad de Schultern et Laurent d'Ettenheim-Münster.

(3) Ce recueil parut d'abord en 1500, sous le titre de *Adagiorum Collectanea,* puis, considérablement augmenté, en 1508, sous le titre de *Adagiorum Chiliades :* on y trouve au moins 4200 adages, locutions et sentences extraits des anciens. Les *Adagia* ont été depuis bien souvent réimprimés.

tachent : 1° ses *Parabolæ* ou *Similia*, où l'auteur a mis particulièrement à contribution Aristote, Plutarque, Pline, pour des locutions applicables à des objets de la nature et de la vie commune (1); 2° ses *Apophthegmata* : c'est un des meilleurs recueils de sentences; il ne parut qu'en 1531, bien qu'il eût été commencé plus de vingt ans auparavant. On y trouve bien des passages de Plutarque et Lucien, ses auteurs favoris. Dans cette énumération, il ne faut pas omettre ses traductions latines d'*Hécube* et d'*Iphigénie* d'Euripide, des *Discours* de Libanius, d'*Isocrate* (*de Regno administrando*), de Xénophon (*Tyrannus*), de Galien (*Exhortatio ad bonas artes*), ni ses éditions de classiques latins, encore aujourd'hui estimées, et parmi lesquelles on remarque *Sénèque* (1515), *Suétone*, *Scriptores Historiæ Augustæ*, *Aurelius Victor*, *Ammien-Marcellin*, *Eutrope*, *Quinte-Curce* (1518), *Cicéron* (*De Officiis* (1520), et *Tusculanæ Quæstiones* (1523), *Pline le naturaliste* (1525), *Tite-Live* (1531), *Térence* (1532), etc. Toutes ces éditions ont été collationnées avec soin sur de très-anciens manuscrits; celle de Térence est surtout remarquable par sa correction. Érasme avait pour cet auteur une grande prédilection : il le recommandait comme l'écrivain le plus propre à nous initier à la langue intime des Romains, et le proclamait un vrai trésor de philosophie et de sagesse. Parmi ses éditions de classiques grecs, on cite *Aristote* (1531), *Démosthène* (1532), et *Ptolémée* (le premier texte grec, 1533).

A ces travaux il faut ajouter la vaste correspondance qu'il avait entretenue avec les hommes les plus considérables de son temps, princes, savants et prélats, correspondance qui parut d'abord par fragments, et plus tard plus complète, sous le titre de *Epistolæ familiares*, Bâle, 1538. Mais de tous les ouvrages d'Érasme le plus connu et le plus populaire, ce sont ses *Colloquia;* ils parurent d'abord à Bâle (Froben), 1518, in-4°. Jamais livre n'eut au seizième et au dix-septième siècle autant d'éditions que les Colloques d'Érasme. C'est là aussi que l'on retrouve tout l'auteur, avec cette finesse d'observation, cette verve caustique et incisive, cette pureté, cette souplesse et cette élégance de style, qui pourraient faire surnommer Érasme le *Voltaire du seizième siècle.*

Son enthousiasme pour Cicéron touchait à l'idolatrie : dans la préface de son édition des *Tusculanæ Quæstiones*, il l'élève presque au rang d'un saint. Érasme admirait en Cicéron autant l'élévation de la pensée que la pureté du langage. Cependant cette admiration n'était pas aveugle : il voulait imiter le grand modèle, et non le copier servilement. Mais ici les opinions étaient partagées. Le cardinal Bembo regardait comme un crime de lèse-latinité de s'éloigner en quoi que ce fût de la langue cicéronienne; et Christophe Longolius se vantait de n'avoir employé dans ses écrits aucun terme ni locution dont Cicéron n'eût fait usage. Ces exemples furent contagieux : bientôt il se forma une école de cicéroniens fanatiques, qui poussaient l'imitation pédantesque de leur modèle jusqu'à désigner par de ridicules périphrases des objets de théologie et de science moderne. Pour combattre les exagérations de cette école, Érasme composa, en 1528, son *Ciceronianus*, sous forme de dialogue. « Nous ne possédons plus, y dit-il, tous les écrits de Cicéron; nous ne savons donc pas si nous connaissons toutes les expressions que ce grand écrivain aura pu employer. D'ailleurs, Cicéron n'a point traité de toutes les connaissances humaines : il n'a donc pu épuiser, dans son vocabulaire, tous les termes de sa langue. Enfin, il est absurde de désigner en latin des choses que Cicéron ne pouvait pas connaître; et comme lui-même s'est permis de forger des mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles, je ne vois point pourquoi ceux qui sont venus après lui n'auraient pas la même faculté... Au reste, la vraie imitation ne doit pas porter sur l'identité des termes et des phrases, mais sur la disposition harmonieuse des détails et sur la profondeur des pensées. »

Érasme avait mille fois raison; mais par cela même ses adversaires ne devinrent que plus acharnés. Les Italiens surtout lui reprochèrent amèrement d'avoir parlé de leur pays avec mépris; l'un d'entre eux, Pierre Cursius, prit texte d'un des Adages d'Érasme, *Ut si quis dicat Scytham eruditum, Italum bellacem*, pour venger, disait-il, l'Italie outragée : son pamphlet, seul titre de Pierre Cursius à la postérité, est intitulé : *Defensio pro Italia ad Erasmum Roterodamum;* Rome, 1535. Érasme crut devoir y répondre : il cherchait à demontrer qu'il n'avait nullement voulu révoquer en doute la bravoure et l'esprit guerrier des Italiens; en même temps il prouvait par des citations nombreuses que *bellax* signifie seulement *querelleur*. Quant à ceux qui l'accusaient d'ingratitude envers la patrie des belles-lettres, il répliquait avec vivacité : « On ne cesse de me dire que c'est en Italie que j'ai appris le latin; je regrette que cela soit faux : j'avais déjà près de quarante ans quand je suis venu en Italie : je n'y étais donc pas allé pour y apprendre, j'étai trop vieux pour cela, mais pour y voir. J'ai apporté en Italie plus de connaissances en grec et en latin que je n'en ai rapporté.... Dans mon enfance, l'Allemagne était encore plongée dans la barbarie; savoir le grec était regardé comme une hérésie. J'essayai de bonne heure d'arracher la jeunesse à tant d'ignorance et de la ramener au culte des belles-lettres. Je n'ai donc point écrit pour l'Italie, mais pour l'Allemagne et les Pays-Bas; et mes efforts n'ont pas été complétement stériles, bien que j'aie dû être mon propre maître. Au reste,

(1) L'édition de 1514 contient 1856 de ces locutions.

si les Italiens vont, comme m'en menace Cursius publier à l'avenir de meilleurs ouvrages que moi, j'en serai, pour ma part, fort aise : tout le monde y gagnera (1). »

Érasme fut toute sa vie en guerre avec les théologiens : ils reprochaient au traducteur et commentateur du Nouveau Testament de ne pas savoir la théologie. Mais le vrai motif de leur haine, celui qu'ils n'avouaient pas, c'étaient les railleries d'Érasme à l'égard des théologiens, des scolastiques, des *scotistes*, et des moines. Il faut lire comment il les traite dans son *Éloge de la Folie :*

« Parlerai-je des théologiens? Ce ne sera pas sans crainte : la matière est délicate, et il vaudrait peut-être mieux ne pas toucher cette corde-là. Ces interprètes de la langue céleste prennent feu comme le salpêtre ; ils ont le sourcil terrible ; bref, ce sont de dangereux ennemis. Ils se jettent sur vous comme des ours en fureur, et ne lâchent prise qu'après vous avoir obligé, par une enfilade de conséquences bonnes ou mauvaises, à vous faire chanter la palinodie... C'est en criant *A l'hérétique! A l'athée !* qu'ils font trembler ceux qu'ils n'aiment pas. J'ai ordonné (c'est toujours *la Folie* qui parle) à ma chère *Philautie* (2), à la déesse *Amour-propre* de les favoriser plus que les autres hommes ; et en effet, ils sont mes mignons. Comme si ces anges corporels étaient établis dans le troisième ciel, ils regardent du faîte de leur grandeur tous les mortels comme des bêtes rampantes, et les prennent en pitié : environnés d'une troupe de définitions magistrales, de conclusions, de corollaires, de propositions explicites et implicites, ce qui compose la milice de l'école sacrée, ils trouvent tant de moyens d'échapper, que Vulcain même ne pourrait les retenir, eût-il le filet dont il se servit pour montrer aux dieux sa nouvelle paire de cornes. Il n'y a point de nœud que ces messieurs ne tranchent du premier coup avec le couteau du *distinguo*, couteau formé de tous ces termes monstrueux qui sont nés dans le sein de la subtilité scolastique.... Voici les questions dignes de ces grands maîtres, des maîtres *illuminés*, comme ils disent : Y a-t-il un instant dans la génération divine? Jésus-Christ a-t-il plusieurs filiations? Dieu a-t-il pu s'unir personnellement avec une femme, avec un âne, avec une citrouille, avec un caillou? En cas que Dieu se communiquât à la nature *citrouillère*, comme il a fait à la nature humaine, comment cette heureuse et divine citrouille prêcherait-elle, ferait-elle des miracles? serait-elle crucifiée? Qu'est-ce que saint Pierre aurait consacré s'il avait dit la messe lorsque le corps de Jésus-Christ pendait encore à la croix? Sera-t-il permis de boire et de manger après la résurrection? Ce dernier doute tient beaucoup au cœur à ces messieurs, et l'affirmative les accommoderait bien. Ne sont-ce pas là de belles fleurs, et l'arbre généalogique qui en est tout couvert ne doit-il pas porter des fruits excellents?....

« Si les Apôtres revenaient ici-bas, et qu'ils fussent obligés de se disputer avec nos théologiens sur ces hautes matières, je crois qu'il leur faudrait un tout autre esprit que celui qui les faisait parler. Les Apôtres avaient l'honneur de connaître la mère de Jésus : aucun d'eux en a-t-il su autant que nos théologiens? Ceux-ci ont prouvé géométriquement que cette Fille féconde avait été préservée de la contagion d'Adam. Saint Pierre a reçu les clefs, et les a reçues de l'homme-Dieu, qui n'etait pas pour les mettre en mauvaises mains ; je ne sais pas trop si ce bien heureux pêcheur savait ce que c'étaient que ces clefs métaphoriques ; toujours est-il certain qu'il ne demanda pas à Dieu son maître, comment il se pouvait qu'un grossier et ignorant preneur de poissons eût la clef de la science? Les Apôtres baptisaient de tous côtés; pourquoi n'ont-ils pas enseigné ce que c'est que la *cause formelle, matérielle, efficiente* du saint baptême?... Ils parlent quelquefois de la grâce ; mais ils ne distinguent point la *grâce gratuite* d'avec la *grâce gratifiante*. Ils exhortent aux bonnes œuvres ; mais ils ne mettent aucune différence entre l'*action méritoire* et l'action qui opère par sa propre vertu. Ils recommandent la charité sur tous les autres préceptes ; mais ils ne séparent point l'*infuse* d'avec l'*acquise* ; ils n'expliquent point si cette aimable et divine vertu est *substance* ou *accident*, si elle est *créée* ou *incréée*. Ils détestent le péché, mais que je meure s'ils auraient défini savamment ce que nous appelons *péché*, à moins qu'ils n'eussent été inspirés du Saint-Esprit des scotistes. »

Ces portraits suffisent pour expliquer la haine des théologiens contre Érasme.

Voici comment il dépeint les moines :

« A la suite des théologiens paraît la meilleure espèce du genre animal : ce sont ces sequestrés qu'on appelle *religieux* et *moines*. Ce ne peut-être que par un grand abus qu'on les nomme ainsi ; car il n'y a pas de gens qui aiment moins la religion ; et depuis que *moine* signifie *solitaire*, à qui ce nom peut-il convenir plus mal qu'à des hommes que l'on rencontre partout? Que deviendraient-ils sans mon secours (c'est toujours la Folie qui parle), ces pauvres pourceaux de Dieu? Ils sont tellement haïs, qu'on les prend partout pour des oiseaux de mauvais présage : il semble qu'on voie le diable. Avec tout cela, ils s'aiment éperduement : ils sont fous d'eux-mêmes. D'abord leur principale dévotion est de ne rien savoir; puis, sans se mettre en peine d'entendre leurs psaumes, ils se croient assez doctes en en retenant le nombre ; et quand ils chantent au chœur, ils s'imaginent charmer le ciel par leur musique d'âne....... C'est ainsi que ces grands donneurs de bénédictions prétendent par leur ignorance, par leur grossièreté, par leur effronterie, prétendent, dis-je, nous représenter les Apôtres.... Il en est parmi ces révérends qui montrent l'habit de pénitence et de mortification, mais qui se gardent bien de laisser voir leur chemise fine ; d'autres, au contraire, portent la chemise sur l'habit et la laine dessous. Les plus réjouissants, à mon avis, sont ceux qui à la vue des espèces monnayées reculent comme devant une herbe vénéneuse : « Otez, ôtez ! s'écrient-ils, nous ne touchons point l'argent! ». Oh, les cafards ! ils n'épargnent pas leurs cinq sous pour les femmes et le vin. Enfin, vous ne sauriez croire combien ils s'étudient à se distinguer en tout les uns des autres. Imiter Jésus-Christ? c'est de quoi ils se soucient le moins.....

« Au terrible jour du jugement, ils présenteront leurs ventres engraissés, leurs jeûnes rigoureux, le chant des psaumes; l'un produira un tas de pratiques monacales assez gros pour charger sept vaisseaux ; l'autre se vantera d'avoir été soixante ans sans toucher l'argent, si ce n'est avec deux doigts bien en-

(1) *Responsio ad Petri Cursii Defensionem nullo adversario bellacem.*

(2) Mot tiré du grec φιλεῖν, *aimer*, et αὐτός, *soi-même. La Philautie* est l'amie fidèle de *la Folie.*

veloppés ; l'un montrera son frac si sale et si gras, qu'un batelier ne voudrait pas le porter ; l'autre se glorifiera d'avoir vécu cinquante-cinq ans comme une éponge, toujours attaché au même cloître ; l'un fera voir qu'il a perdu la voix à force de chanter, l'autre que la grande solitude lui a démonté la cervelle ; l'autre, enfin, que le silence lui a épaissi la langue. Mais, Jésus-Christ, interrompant tous ces vantards, qui sans cela n'auraient jamais fini : De quel pays, dira-t-il, vient ce nouveau genre de Juifs ? »

Après les moines vient successivement le tour des princes, des grands, des évêques, des cardinaux, des papes. Voici ce que la Folie dit des trois dernières catégories :

« Je voudrais, pour plaisir, qu'un évêque étudiât un peu son équipage, son harnais pontifical : ce rochet qui, par sa blancheur, désigne l'innocence ; cette coiffure à deux cornes attachées d'un seul nœud, ce qui marque une profonde connaissance des deux Testaments ; ces mains gantées, qui signifient un cœur épuré de toute contagion mondaine dans l'administration des sacrements ; cette crosse, qui avertit qu'on ne saurait veiller assez sur le troupeau confié ; cette croix, qui est le signe d'une pleine victoire sur les passions. Si notre prélat se remplissait l'esprit de toutes ces idées et de plusieurs autres, que je supprime, n'est-il pas vrai qu'il deviendrait maigre, pâle, rêveur, triste ? Il ferait pitié à voir. Mais ne craignez rien : j'y ai mis bon ordre ; j'ai conseillé à ces soi-disant successeurs des Apôtres de prendre une route tout opposée à celle de ces bonnes gens, et jamais on n'a mieux profité de mes avis. Nos *illustrissimes* et *révérendissimes* font leur principale affaire de vivre agréablement. Quant au troupeau, c'est à Jésus-Christ d'en prendre soin.... Les *évêques* ont oublié que leur nom signifie littéralement, *travail*, *peine*, *inspection* pour le salut des âmes ; mais ils s'en souviennent très-bien quand il s'agit d'argent.

« Les vénérables *cardinaux* se vantent d'être descendus en droite ligne de l'Apostolat : s'ils allaient s'apostropher ainsi : — Pourquoi ne fais-je donc pas ce que les Apôtres ont fait ? Je ne suis pas le maître des grâces spirituelles ; je n'en suis que le dispensateur, et je rendrai bientôt compte de mon administration.—Que veut dire ce *rochet* d'une blancheur à éblouir ? — Rien autre chose que la pureté des mœurs. — Que signifie cette *soutane* de pourpre ? — Un ardent amour de Dieu. — Pourquoi cette *cape* de la même couleur ? cappe si ample, si large, si spacieuse, qu'elle couvre même toute la mule du *révérendissime ;* encore en reste-t-il pour couvrir tout à la fois le cardinal, sa mule et un chameau. — Ce grand et copieux étalage de parure marque une charité étendue et toujours prête à secourir, c'est-à-dire à enseigner, corriger, exhorter, calmer la fureur des guerres, résister aux mauvais princes, répandre aussi volontiers son sang que ses richesses pour l'Église. — Mais à quoi bon ces gros revenus ? Ceux qui prétendent representer l'ancien collége des Apôtres ne devraient-ils pas imiter leur pauvreté ? Un cardinal qui ferait ces réflexions, ou rendrait bien vite son chapeau, ou mènerait une vie laborieuse, austère, pleine de chagrin et d'anxiété, enfin il vivait en Apôtre.

« Prosternons-nous à présent aux pieds du *souverain pontife*, et baisons religieusement sa pantoufle. Les papes se disent les vicaires de Jésus-Christ ; mais s'ils s'appliquaient à se conformer à la vie de Dieu, leur maître ; s'ils pratiquaient sa pauvreté, ses travaux, sa doctrine, sa croix, son mépris du monde, s'ils voulaient seulement bien penser à ce beau nom de *pape*, c'est-à-dire de *père*, et à l'épithète de *très-saint*, dont on les honore, quelles gens seraient plus malheureux ? qui voudrait acheter de tout ce qu'il a ce poste suprême, ou quel homme y étant élevé emploierait l'épée, le poison, toutes sortes de violences pour s'y maintenir ? Ils perdraient des biens innombrables si la sagesse s'emparait une fois de leur esprit.... »

L'*Éloge de la Folie* est une véritable profession de foi, sous la forme satirique. Luther n'en saisit pas l'esprit ; il n'y puisa que des motifs de destruction. Le protestantisme est né d'un malentendu. C'est là ce que je vais montrer.

Par son *Éloge de la Folie* (1508), et par sa traduction du Nouveau Testament, Érasme essayait de faire comprendre la nécessité d'une réforme disciplinaire, et non l'abolition des dogmes établis. Il avait traduit ἡ Καινὴ Διαθήκη (Nouveau Testament) d'une manière assez significative, par *Novum Instrumentum*. Sa traduction latine parut pour la première fois en 1505. Il la corrigea depuis sur le texte de cinq manuscrits grecs ; et profitant des notes de Valla, qui de son côté avait collationné sept autres manuscrits, il donna en 1516 la première édition gréco-latine complète du Nouveau Testament. Pensant qu'une pareille œuvre intéresserait toute la chrétienté et provoquerait peut-être une étude sérieuse de la source la plus pure de la religion, il la dédia au pape Léon X. Cette dédicace fut froidement accueillie à la cour de Rome. Déjà, un an auparavant (en 1515), Érasme avait fait paraître, comme introduction à son œuvre, un commentaire sur le Psaume I : il s'y plaint amèrement de la lecture si négligée de la Bible, et regarde l'ignorance des saintes Écritures comme l'une des principales causes de la dépravation et des sottises humaines. Il en recommande la lecture non-seulement aux théologiens, mais aux profanes, et à chacun dans sa langue maternelle : *Legant et idiotæ legem Domini quacumque lingua* (1). Luther, en disciple empressé, obéit à cet appel : le premier il traduisit la Bible en allemand.

Érasme salua avec enthousiasme l'aurore d'une ère nouvelle, parce qu'il la regardait en partie comme son œuvre.

Les amis de Luther se croyaient d'avance sûrs de l'adhésion, sinon ouverte, au moins tacite, de l'auteur de l'*Éloge de la Folie*, et ils se flattaient qu'il ne tarderait point à se déclarer publiquement le défenseur de la réforme. Des deux côtés on était dans une attente pleine d'anxiété. Mais dès qu'Érasme vit Luther abandonner la voie de la modération, recourir à la violence et soulever les masses pour faire triompher ses doctrines, il s'éloigna de lui, et ne fit plus dès lors que lui adresser des exhortations pleines de sagesse.

Luther était de vingt ans plus jeune qu'Érasme :

(1) *Erasm. Op.*, t. V, p. 183 (édit. de Leyde, 1704).

il venait à peine de se révéler par ses thèses contre les indulgences (en 1517), quand le nom d'Érasme remplissait déjà le monde. Les démêlés de Luther avec le pape sont mentionnés pour la première fois par Érasme dans une lettre au célèbre cardinal Wolsey, lettre qui porte la date (et les dates ont ici de l'importance) du 18 mai 1518. Il s'y plaint que l'on confonde la cause des belles-lettres avec les querelles de Luther et de Reuchlin; puis il ajoute : « Luther m'est tout à fait inconnu de sa personne, et je n'ai pas encore eu le temps de lire ses écrits. Cependant, j'ai bonne opinion de lui; car on me l'a dépeint comme un honnête homme. » Dans une autre lettre, adressée à Frédéric, électeur de Saxe, en date du 14 septembre 1519, il s'exprime en ces termes : « Je ne pense pas que Luther ait rien avancé trop légèrement; au lieu de le traiter d'hérétique, et de l'injurier, on aurait d'abord dû essayer de le réfuter : toute erreur n'est pas une hérésie, et ceux qui se donnent l'air de défendre la foi s'intéressent souvent à tout autre chose qu'à la religion. On découvre des contradictions chez les meilleurs écrivains; et *le meilleur argument en faveur du christianisme, c'est une vie chrétienne.* » Ces derniers mots résument tout le fond de la pensée d'Érasme sur la religion et la réforme de l'Église.

L'opinion de Luther sur Érasme n'est pas moins importante à connaître. Si d'un côté il le regardait comme une des lumières de son époque, il trouvait de l'autre beaucoup à redire à sa théologie; et il s'en explique nettement, dans une lettre à Spalatin (19 octobre 1516) : « Je désapprouve, dit-il, Érasme quand, dans ses notes sur le Nouveau Testament, il rapporte la *justice de la loi,* dont parle Paul dans ses épîtres aux Romains, seulement à la loi du cérémonial. Augustin, qu'Érasme néglige trop, aurait pu lui donner là-dessus de meilleurs éclaircissements que Jérôme;...» puis il termine en priant Spalatin de communiquer ces observations à Érasme. — Dans une autre lettre, adressée à Jean Lange (1er mars 1517), Luther engage son ami à se défier d'Érasme; puis il ajoute : « Sans doute Érasme me plaît, parce qu'il relève avec autant d'esprit que d'érudition l'ignorance et la paresse du clergé; mais il ne me semble pas assez faire ressortir la nature de Jésus-Christ et la grâce divine; en cela Faber de Stapula lui est bien supérieur : *Érasme s'attache trop à l'éducation morale de l'homme, et pas assez à la vraie adoration de Dieu.* » — Là est tout Luther.

Maintenant que nous connaissons l'intime pensée de chacun de ces deux hommes dont les tendances ont partagé et partagent encore les esprits, tous les faits s'expliquent naturellement. Les faits, les actes qu'enregistre l'histoire ne sont que les produits dont le cœur humain recèle les germes : ce sont ces germes qu'il faudrait connaître et suivre dans leur développement; malheureusement l'histoire ne nous montre que les produits, les actes accomplis.

Érasme et Luther ne pouvaient ni ne devaient s'entendre : le premier cherchait dans la religion une règle de conduite universelle, le second n'y voyait que le dogme et la foi d'après l'interprétation par lui revisée de la Bible : Luther fut un théologien novateur, Érasme un moraliste chrétien. On a toujours considéré la conduite d'Érasme au milieu des orages de l'époque comme un chef-d'œuvre de prudence et d'habileté : Est-il protestant ou catholique? est-il pour ou contre nous? se demandait-on dans les deux camps, comme une énigme à résoudre. L'énigme était cependant facile à deviner : Érasme adorait l'esprit qui vivifie, et non la lettre qui tue; il ne pouvait être ni protestant ni catholique dans le sens rigoureux du mot : la cause de la réformation, telle que l'entendait Luther, ne lui semblait qu'un vieil habit de cérémonie retourné, et sous cet habit il craignait encore de rencontrer des moines. (*Voyez* l'article Luther.)

Luther fit le premier pas pour ouvrir une correspondance avec Érasme. Voici sa lettre datée de Wittemberg, le 28 mars 1519 :

« Je m'entretiens sans cesse avec toi, Érasme, ô toi notre honneur et notre espérance ; et pourtant nous ne nous connaissons pas encore. Cela ne tient-il pas du prodige ? ou plutôt ce n'est pas un prodige, mais un fait de tous les jours ; car quel est l'homme dont Érasme n'occupe l'âme tout entière, que n'instruise Érasme, sur qui ne règne Érasme? Je parle ici de ceux qui ont le bon goût d'aimer les lettres. Du reste, je suis heureux qu'entre autres dons du Christ, il te faille compter l'honneur que tu as eu de déplaire à plusieurs. C'est par ce point que j'ai coutume de distinguer les dons d'un Dieu clément de ceux d'un Dieu irrité. Je te félicite donc de ce que, plaisant souverainement à tous les gens de bien, tu n'en déplais pas moins à ceux qui veulent être les souverains de tous et plaire souverainement à tous. Mais je suis bien mal appris de m'adresser à un homme tel que toi comme à un ami familier, inconnu à un inconnu, et de t'aborder les mains sales, sans préambule de respect ni d'honneur. Ta bonté pardonnera cette liberté, soit à mon affection, soit à mon peu d'habitude; car, après avoir passé ma vie au milieu des sophistes, je n'en ai pas appris assez pour pouvoir saluer par lettre un savant personnage. Autrement, de combien de lettres ne t'aurais-je pas fatigué depuis longtemps, plutôt que de souffrir que tu fusses seul à me parler tous les jours dans ma chambre !

« Maintenant, que j'ai appris de l'excellent Fabricius Capiton que mon nom t'est connu depuis cette bagatelle des indulgences, et que j'ai pu voir, par ta nouvelle préface de l'*Enchiridion,* que non-seulement tu as lu mais agréé mes bavardages, je suis forcé de reconnaître, même dans une lettre barbare, cet excellent esprit dont s'est enrichi le mien et celui de tous les autres. Je sais bien que tu tiendras pour peu de chose que je témoigne dans une lettre mon affection et ma reconnaissance, assuré comme tu dois l'être que mon cœur brûle pour toi de ce double sentiment en secret et en présence de Dieu; je sais aussi que je n'aurais pas besoin de tes lettres

ni de ta conversation corporelle pour être certain de ton esprit et des services que tu rends aux belles-lettres ; cependant, mon honneur et ma conscience ne me permettent pas de ne pas te remercier en paroles, surtout après que mon nom a cessé de t'être inconnu. Je craindrais qu'on ne trouvât quelque malice et quelque arrière-pensée coupable dans mon silence. Ainsi donc, mon cher Érasme, homme aimable, si tu le juges bon, reconnais en moi un de tes frères en Jésus-Christ, plein de goût et d'amitié pour toi, du reste n'ayant guère mérité par son ignorance que d'être enseveli dans un coin inconnu, sous le ciel et le soleil qui appartiennent à tous; destinée que j'ai toujours souhaitée, et non point médiocrement, en homme sachant trop bien à quoi se réduit son bagage. Et pourtant je ne sais par quelle fatalité les choses ont pris un train si opposé, que je me vois forcé non-seulement à rougir de mes ignominies et de ma malheureuse ignorance, mais encore de me voir lancé et ballotté devant les doctes.

« Philippe Mélanchthon va bien, sauf que nous pouvons à peine obtenir de lui que sa fièvre pour les lettres ne ruine sa santé. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ te conserve pour l'éternité, excellent Érasme; ainsi soit-il. J'ai été verbeux; mais tu penseras qu'il n'est pas nécessaire que tu lises tous les jours des lettres savantes, et qu'il faut te rapetisser avec les petits. Martin LUTHER. »

Érasme était à Louvain quand cette lettre lui parvint; il y répondit (le 30 avril 1519), dans ce latin simple et élégant dont il possédait le secret :

« Très-cher frère en Jésus-Christ, ta lettre m'a été extrêmement agréable, à cause de la finesse de pensée qui s'y montre et de l'esprit vraiment chrétien qui y respire. Je ne saurais trouver d'expressions pour te dire quelles tragédies ont excitées ici tes écrits ; on ne peut ôter de la tête des gens ce soupçon si faux que tes élucubrations ont été écrites avec mon aide, et que je suis, comme ils disent, le porte-étendard de cette faction. Quelques-uns y voyaient une bonne occasion d'étouffer les belles-lettres, qu'ils haïssent à mort, comme devant faire ombrage à la majesté de la théologie, qu'ils estiment la plupart plus que le Christ ; ils pensaient aussi à m'étouffer, moi qu'ils regardent comme de quelque poids dans la résurrection des études. Tout s'est passé en clameurs, en folles témérités, en calomnies et en de tels mensonges, que si je n'eusse été présent et patient tout à la fois, je n'aurais pu croire sur la foi de personne que les théologiens fussent gens si fous. J'avoue que le germe de cette nouvelle contagion, sorti de quelques-uns, a fait tant de progrès, qu'une grande partie de cette académie, qui n'est pas peu fréquentée, en est devenue comme furieuse en peu de temps. J'ai juré que tu m'étais inconnu et que je n'avais pas encore lu tes livres; que d'ailleurs je n'approuvais ni ne désapprouvais rien. Je leur ai seulement dit de s'abstenir de vociférer avec tant de haine devant le peuple ; que c'était de leur intérêt, comme de gens dont le jugement devait avoir le plus de gravité ; qu'en outre, ils voulussent bien réfléchir s'il convenait d'agiter devant un peuple tumultueux des matières qui seraient mieux réfutées dans des livres imprimés, ou mieux débattues entre érudits, l'auteur pouvant de la même bouche faire connaître ses opinions et sa vie. Je n'ai rien gagné par ces conseils, tant ils sont fous avec leurs discussions obliques et scandaleuses. Combien de fois eux et moi n'avons-nous pas traité de la paix, et combien de fois, sur une ombre de soupçon téméraire, n'ont-ils pas soulevé de nouveaux tumultes! Et ce sont les auteurs de tant de bruit qui se regardent comme des théologiens! La cour de Brabant déteste cette espèce d'hommes; c'est encore un crime qu'ils me font. Les évêques me sont assez favorables, mais ils ne se fient pas à mes livres. Les théologiens mettent toutes leurs espérances de victoire dans la calomnie ; mais je les méprise, fort de ma droiture et de ma conscience. On les a quelque peu adoucis pour toi. Peut-être, n'ayant pas la conscience très-nette, redoutent-ils la plume des gens instruits; pour moi, je les peindrais au naturel et avec les couleurs qu'ils méritent, si je n'en étais détourné par les doctrines et les exemples du Christ. Les bêtes féroces s'adoucissent par de bons traitements ; mais les procédés ne font que rendre plus furieux les théologiens.

« Tu as en Angleterre des amis qui ont la meilleure opinion de tes écrits; ils y sont puissants. Plusieurs ici ont du penchant pour toi, entre autres un personnage de marque. Pour moi, je me tiens en dehors autant que faire se peut, afin de me garder tout entier au service des belles-lettres, qui refleurissent. Il me paraît qu'on gagne plus par la modération et les formes que par la passion. C'est par là que le Christ a conquis l'univers; c'est par là que saint Paul a abrogé la loi judaïque en tirant tout à l'allégorie. Il vaut bien mieux écrire contre ceux qui abusent de l'autorité des papes que contre les papes eux-mêmes; ainsi pour les rois, à mon sens. Il faut moins mépriser les écoles que les ramener à des études plus saines. Quant aux choses trop profondément enracinées dans les esprits pour qu'on puisse les en arracher tout à coup, mieux vaut en disputer par des arguments serrés que rien affirmer absolument. Il est telle objection violente qu'on fait mieux de mépriser que de réfuter. Prenons garde en tous lieux de ne dire ni faire rien d'arrogant ou de fâcheux : je pense que cela est conforme à l'esprit du Christ. En attendant, il faut garder son âme, de peur qu'elle ne soit corrompue par la colère et la gloire, par la gloire surtout, qui vient nous tendre des embûches jusque dans nos études de piété : ce n'est pas là une conduite que je te recommande, je ne puis que t'engager à continuer comme tu as déjà fait.

« J'ai goûté tes commentaires sur les Psaumes; ils me plaisent fort. J'espère qu'ils porteront de beaux fruits. Il y a à Anvers le prieur du monastère, homme vraiment chrétien, qui t'aime passionnément, autrefois ton disciple, comme il s'en fait gloire. Il est presque le seul qui professe le Christ; les autres ne professent à très-peu près que des superstitions ou leurs intérêts. J'ai écrit à Mélanchthon. Puisse Notre-Seigneur te dispenser chaque jour plus largement son esprit, tant pour sa gloire que pour le bien public! En t'écrivant cette lettre, je n'avais pas la tienne sous la main. Adieu. ÉRASME. »

Dans une autre lettre, adressée sous la même date, à Jodocus Jonas, on voit combien Érasme se plaisait sur le fond de ses idées : ..... « Une image aimable de la vraie piété est bien plus propre à faire pénétrer dans les âmes la philosophie du Christ que des harangues essoufflées contre tous les genres de vices. Le zèle religieux doit avoir la parole libre, mais adoucie çà et là par le miel de la charité. On rend plus de services à montrer combien s'éloignent de la vraie religion ceux qui, sous l'enseigne de Benoît,

de François, d'Augustin, vivent pour leur ventre, leur bouche, leur luxure, leur ambition, leur cupidité, qu'à déclamer contre l'institution même de la vie monastique. »

L'année suivante (1520) il rencontra à Cologne l'électeur de Saxe. Interrogé par Frédéric sur ce qu'il pensait du réformateur : « Luther, lui répondit Érasme en souriant, attaque trop durement le pape et les gros ventres des moines. Cependant, ajouta-t-il d'un ton plus grave, il a raison d'insister sur le redressement de certains écarts; seulement, son langage est trop violent : la cause de l'Évangile doit être défendue avec douceur et mansuétude. »

Il exprima les mêmes sentiments en présence de Spalatin et du comte Hermann de Neuenaar. Il blâmait aussi la forme de la bulle papale, et faisait ressortir que Luther avait été condamné, mais non réfuté. « Le pape, disait-il, recherche son honneur plutôt que celui de Jésus-Christ; et bien mal avisé serait celui qui de nos jours ne voudrait pas contenter cette soif instinctive de chacun pour la vérité. » C'est ce que son contemporain Rabelais appelait si ironiquement la soif de Grand-Gousier.

Érasme essaya le premier de conjurer l'orage par la persuasion; mais d'aucun côté on ne lui prêta l'oreille : les défenseurs du pape exigeaient de l'hérésiarque une rétractation immédiate, solennelle et sans condition; tandis que Luther ne voulait céder d'un iota sur ce qui lui paraissait la vérité : « Si l'œuvre, s'écria-t-il, est de Dieu, elle subsistera; sinon, elle périra (*Ist's Werk von Gott, so wird's bestahn; ist's nicht von Gott, so wird's untergahn*). Le moyen de s'entendre! — La cause fut, en 1521, portée devant la diète de Worms : l'incendie qui couvait sous la cendre allait éclater. Érasme, prévoyant de grands malheurs, fit un suprême effort pour calmer Luther et lui donner des conseils de prudence : « C'est, disait-il dans sa lettre à J. Jonas (en 1521), une entreprise bien téméraire que de s'attaquer au saint-siége, à tant d'universités et à tous les ordres monastiques. Il faut dire la vérité modestement et prudemment; et il vaut mieux se taire si elle doit exciter des troubles. Les Apôtres eux-mêmes n'ont pas dit toute la vérité d'un seul coup, et ils n'ont pas dédaigné de se rendre agréables par de douces paroles. Toute nouvelle doctrine doit être annoncée et propagée avec une grande circonspection. Enfin, pour tout dire, bien des partisans de Luther ne me paraissent, sous prétexte de religion, que servir leurs propres intérêts et flatter leurs passions. »

Les adversaires de Luther n'ignoraient pas cette correspondance : aussi employaient-ils tous les moyens pour engager Érasme à prendre la plume contre les novateurs; mais il resta sourd aux prières des princes catholiques, des cardinaux et du pape lui-même; il donnait pour excuse tantôt ses travaux littéraires, tantôt sa santé et son ignorance de la théologie. Cependant Luther et ses amis ne lui savaient aucun gré de cette réserve; loin de là, ils se déchaînèrent tous contre lui : ce ne fut, jusqu'à la mort d'Érasme, qu'une longue guerre d'invectives et de pamphlets (1). Cette phase de sa vie est vraiment caractéristique : elle le place dans l'histoire à côté de ces grands précurseurs que le temps livre, comme Dieu le monde, aux disputes des hommes, *disputationibus illorum*.

Luther quitta bientôt à l'égard d'Érasme le rôle de disciple soumis; il se permit même de morigéner son maître, et s'en moquait devant Mélanchthon, qui penchait pour des mesures de conciliation. Érasme rappela Luther sévèrement à l'ordre dans sa remarquable lettre du 5 mai 1524 :.. « Je crois, dit-il, avoir mieux servi l'Évangile que tant d'autres qui s'en vantent. En lisant quelques-uns de tes écrits, je crains fort que Satan n'illusionne ton âme (*tua quædam legens, valde pertimesco ne qua arte deludat Satanas animum tuum*). Peut-être en écrivant contre toi servirai-je mieux la cause de l'Évangile que tes intolérants amis. La méchanceté de ces boute-feu dénature la religion et rend l'Évangile odieux ».

Depuis cette lettre Luther ne garda plus de mesure : il appelait Érasme un serpent, un ennemi de Dieu et de la religion, raillant tout le monde et Jésus-Christ lui-même. Érasme, au lieu de répliquer sur le même ton, adressa à Luther (en 1524) son fameux traité *De libero arbitrio*, dont voici l'origine. Luther, qui au nom de la liberté d'examen avait arboré le drapeau de la révolte contre l'Église, niait le *libre arbitre* : « Depuis le péché originel, disait-il, l'homme n'est plus libre de choisir le bien ou le mal; s'il lui arrive de faire le bien, c'est que la grâce agit sur lui; et tout ce qu'il fait sans l'action de la grâce divine n'est que le mal. » Érasme, soutenant la thèse contraire, déploya toutes les ressources de son éloquence et sa connaissance profonde de la Bible pour donner à la volonté humaine une place légitime dans le choix du bien et du mal. « J'aime mieux, terminait-il, me ranger de l'opinion de ceux qui, sans nuire à la grâce, laissent quelque chose à la liberté : il ne faut point contester aux bonnes œuvres tout leur mérite; seulement, l'homme doit être modeste, et en rendre grâce à Dieu (2). »

La nouvelle qu'Érasme allait enfin écrire contre Luther « fit, dit un judicieux écrivain, presque autant de bruit en Europe que les préparatifs de la bataille de Pavie. Il envoya le

(1) Voyez le pamphlet d'Ulric de Hutten, *Expostulatio cum Erasmo*, et la réplique d'Erasme : *Spongia adversus Hutteni aspergines*; Bâle, 1523.

(2) Mihi placet illorum sententia qui nonnihil tribuunt libero arbitrio, sed gratiæ plurimum. Hac moderatione fiet ut sit aliquod opus bonum, licet imperfectum, sed unde nihil sibi posset arrogare homo, erit aliquid meritum, sed cujus summa debetur Deo. (Erasme, *Diatribe de lib. arbitrio*.)

plan de son traité au roi d'Angleterre, Henri VIII, grand casuiste catholique avant qu'il fût tueur de femmes, et que, pour faire d'une de ses maîtresses une épouse d'un an, il se brouillât avec le pape et remplaçât la messe par le prêche. A cette époque (1525), les choses avaient tellement changé et les affaires de Luther si bien prospéré, qu'Érasme ne put pas faire imprimer son traité chez Froben, qu'il avait, quatre ans auparavant, menacé de sa disgrâce s'il imprimait les écrits de Luther. Les esprits dans toute l'Allemagne étaient si animés pour la réforme, qu'aucun libraire des villes du Rhin n'eût osé publier une apologie catholique et qu'il y aurait eu péril de vie à l'écrire (1). »

Érasme était singulièrement préoccupé de la publication de son livre; il déplore, lui, vieillard qui déteste le pugilat, de se voir contraint de descendre dans l'arène. « Il était, dit-il tristement dans sa lettre à l'évêque de Rochester, il était dans ma destinée qu'à l'âge où je suis, d'amant des Muses je devinsse gladiateur... Laberius traîné sur la scène par l'autorité de César déplore l'affront qu'on fait subir à ses soixante ans : sorti de sa maison chevalier romain, il y rentrera histrion; ne suis-je pas comme Laberius? » Mais il s'agissait pour lui de défendre la vraie cause de l'Évangile, la charité en action contre les momeries du dogmatisme. Quand les fougueux partisans de la réforme lui reprochaient d'avoir dévié de sa première ligne de conduite, « Vous vous trompez, leur disait-il : je voulais renverser la tyrannie des pharisiens, et non la remplacer par une autre. Servir pour servir, j'aime mieux être l'esclave des pontifes et des évêques, quels qu'ils soient, que de ces grossiers tyrans, plus intolérants que leurs ennemis (2). »

Luther s'émut quand il apprit qu'Érasme allait faire un livre contre lui; et pour l'en détourner, il lui adressa (en 1524) une longue lettre, qui se termine ainsi.... « Enfin, je te demande que dans l'intervalle, à défaut d'autre service, tu nous rendes celui d'être simple spectateur de notre tragédie, de ne pas grossir la troupe de nos adversaires, et surtout de ne pas faire de livres contre moi, comme je m'engage à ne rien faire contre toi... C'est assez de morsures; il faut pourvoir à ne pas nous dévorer l'un l'autre, ce qui serait un spectacle d'autant plus pitoyable, qu'il est très-certain que ni l'un ni l'autre ne veut de mal, au fond du cœur, à la vraie piété, et que c'est sans entêtement que chacun persiste dans son opinion. Sois généreux pour mon peu d'habitude d'écrire, et, au nom du Seigneur, adieu. »

Cette lettre vint trop tard : le *Traité du libre Arbitre* parut peu de temps après. Grande fut la surprise de Luther : au lieu d'y rencontrer, comme il le croyait, des invectives, il n'y trouva que des raisons énoncées dans un langage calme et modéré. Luther hésita quelque temps à y répondre; mais la fougue de son caractère ayant bientôt repris le dessus, il fit paraître en décembre 1525, en réponse à Érasme, l'étrange écrit *De servo Arbitrio*, où il niait le libre arbitre, et soutenait que l'homme est le *serf* de sa passion; qu'en tous temps et dans toutes les causes, il n'aime la liberté que pour lui et la hait dans les autres. Le reste du livre est rempli d'arguments théologiques, assaisonnés d'injures. Luther le lui envoya avec une lettre qui a été perdue. Érasme lui fit parvenir, de Bâle, 11 avril 1526, une réponse mémorable, où l'on remarque les passages suivants :

« Que font, je te prie, pour la question en elle-même tant d'injures bouffonnes, tant de mensonges calomnieux; que je suis un athée, un épicurien, un sceptique sur les matières de la foi chrétienne, un blasphémateur, que sais-je? bien d'autres choses encore que tu ne dis pas? Ce sont outrages que je supporte d'autant plus facilement, que sur aucune de ces calomnies ma conscience ne me reproche rien. Si je n'avais sur Dieu et sur les livres saints les pensées d'un chrétien, je ne voudrais pas vivre un jour de plus...... Après tout, qu'importe ce qui nous arrive à tous les deux, surtout à moi, qui dois bientôt sortir de ce monde, quand bien même j'y serais universellement applaudi? Ce qui m'afflige profondément, et avec moi tous les gens de bien et ceux qui aiment les belles-lettres, c'est que tu donnes des armes pour la sédition aux méchants et aux esprits avides de changements; c'est que, enfin, tu fais de la défense de l'Évangile une mêlée où sont confondus le sacré et le profane, comme si tu travaillais à empêcher que cette tempête n'ait une bonne fin; bien différent de moi, qui ai mis tous mes vœux et tous mes soins à la hâter. Je ne débattrai pas ce que tu peux me devoir, et de quel prix tu m'en as payé : c'est une affaire privée, et de toi à moi; ce qui me déchire le cœur, c'est la calamité publique; c'est cette incurable confusion de toutes choses que nous ne devons qu'à ton esprit déchaîné, intraitable pour ceux de tes amis qui te donnent de bons conseils, et dont quelques ignorants étourdis font tout ce qu'ils veulent. J'ignore quels sont les hommes que tu as arrachés à l'empire des ténèbres, mais c'est contre ces sujets ingrats que tu devais aiguiser ta plume perçante plutôt que contre un disputeur modéré. Je te souhaiterais un meilleur esprit, si tu n'étais pas si content du tien. Souhaite-moi tout ce qu'il te plaira, pourvu que ce ne soit pas ton esprit, à moins que le Seigneur ne le change. »

Érasme fit alors, comme l'observe très-bien M. Nisard, deux fautes : la première, de demander justice des calomnies du *Serf Arbitre* à l'électeur de Saxe, ami et protecteur de Luther; la seconde, d'entrer en lice avec le violent réformateur. Le prince lui répondit, — ce qu'il y avait à prévoir — « que les contestations théologiques ne relèvent point des tribunaux temporels ». Quant aux écrits de polémique d'Érasme, ils ne contribuèrent qu'à attiédir ses amis et à irriter davantage ses adversaires. Son *Hyperaspistes adversus Servum arbitrium Lutheri* (1), éloigna de

(1) M. D. Nisard, *Érasme*, dans les *Études sur la Renaissance*, p. 88.
(2) Lettre d'Erasme 812, E. F.

(1) Publié en deux livres, dont l'un parut en 1526, et

lui Justus Jonas, et fit dire à Mélanchthon, dans sa lettre à Camerarius : « Avez-vous jamais lu quelque chose de plus acerbe que cet *Hyperaspistes* d'Érasme? C'est tout à fait un *aspic* (1). » Les théologiens et les moines recommencèrent leurs criailleries : les premiers soutenaient qu'Érasme n'entendait rien à la théologie, et les derniers, « qu'il avait pondu les œufs dont Luther avait éclos les poulets ; qu'il était un soldat de Pilate, le dragon dont parlent les Psaumes, enfin, qu'il avait apporté la peste que Luther avait propagée. » En même temps, un des docteurs de la Sorbonne, nommé Natalis Bedda, accusa publiquement Érasme « d'avoir, dans sa paraphrase du Nouveau Testament, caché sous des paroles artificieuses le venin de l'hérésie, et d'avoir, dans ses Colloques, attaqué audacieusement les bonnes mœurs et le saint état monacal » ; il terminait son réquisitoire en invitant l'autorité ecclésiastique et temporelle à interdire la circulation des ouvrages du dangereux schismatique.

A ce nouvel antagoniste Érasme répondit d'abord d'une façon assez modérée ; mais voyant que sa modération même ne produisait qu'un effet contraire, il demanda, dans une plainte adressée, en juin 1526, au parlement de Paris, justice des calomnies de Bedda, et écrivit en même temps au roi de France pour obtenir de lui la suppression du livre de Bedda et l'emprisonnement de son auteur. L'esprit d'Érasme s'était égaré dans le tourbillon de la lutte. François I[er], qui avait Érasme en grande estime et aurait voulu le fixer en France, lui accorda sa demande ; mais la Sorbonne condamna, le 17 décembre 1527, comme fausses et entachées d'hérésie, trente-deux propositions de l'auteur des Colloques. Bedda, remis en liberté, et son collègue le chartreux Pierre Le Couturier (2), autre docteur en Sorbonne, ne pouvant attaquer Érasme en personne (il résidait à Bâle) s'acharnèrent après son traducteur, le malheureux Louis Berquin, qu'ils firent brûler comme hérétique, le 17 avril 1529. Le prince de Carpi (3), ambassadeur de Charles V à Rome, et le théologien Steuchus Eugubinus (*Veteris Testamenti ad veritatem hebraicam Recognitio*) entrèrent aussi en lice, sans doute à l'instigation de la Sorbonne ; enfin, de tous côtés surgirent des antagonistes, qui, s'ils n'avaient pas la raison de leur côté, parvinrent (et c'est là sans doute ce que la plupart voulaient) à empoisonner les derniers jours de la vie d'Érasme.

l'autre en 1527. Froben dut employer six presses à la fois pour imprimer cet écrit.

(1) *Ecquid unquam legisti scriptum acerbius quam Erasmium* ὑπερασπιστήν ; *Est is plane aspis.* (*Liber Epist. Phil. Melanchth. ad Joach. Camerar.*; p. 39.)

(2) Son nom latinisé était *Sutor*; il avait vivement critiqué Érasme dans *De Translatione Bibliæ novarum interpretationum reprobatione Lucubrationes, variorum voluminum lectione undequoque collectæ*; Paris, 1525, in-fol. Érasme y répondit par son *Apologia adversus debacchationes Petri Sutoris.*

(3) La polémique du prince de Carpi se trouve résumée par H. de Hardt dans *Hist. lit. Reformationis*, pars I, p. 107 et suiv.

Bâle était depuis longtemps le séjour favori de ce grand homme ; il y soignait lui-même l'impression de ses ouvrages, se plaisait dans l'intimité des Froben (*voy.* ce nom), et cherchait dans une retraite studieuse à se consoler des ennuis de la renommée. Mais cette retraite même il dut bientôt l'abandonner : on aurait dit que l'orage qu'il voulait conjurer, après l'avoir en partie provoqué, allait lui faire manquer la terre sous ses pieds. Le protestantisme avait envahi Bâle et divisé la cité en deux camps ennemis. Dans cet embarras extrême, le sénat recourut à Érasme, et lui demanda, en guise de manifeste, une profession de foi. Après quelques jours d'hésitation, Érasme se prononça, sous forme de consultation (*Consilium senatui Basiliensi in negotio Lutheranos, anno* 1525 *datum*) (1), en ces termes : « D'abord il ne m'appartient pas de juger le fond de la question luthérienne : je n'ai pour cela ni qualité ni autorité ; puis mon âge, mes infirmités et d'autres études m'en empêcheraient. Pour résoudre une si grande difficulté, il faudrait que les princes et les États pussent se réunir et s'entendre dans un congrès général. D'ailleurs, les esprits sont déjà tellement divisés et irrités les uns contre les autres, que tout conseil modéré, de quelque côté qu'il vînt, ne contribuerait qu'à les surexciter. Cependant, pour montrer mon bon vouloir, je vais dire ce que je pense des principaux articles sur lesquels les citoyens sont partagés. Prévenir les erreurs par la prohibition absolue des écrits, c'est un mauvais moyen ; car dans les meilleurs livres il y a des idées que l'autorité trouvera toujours répréhensibles. Faudra-t-il pour cela supprimer le tout? On pourrait sévir cependant contre les auteurs qui ne signent pas leurs œuvres ou les font circuler sous le voile de l'anonyme, en indiquant de faux noms d'imprimeur ou des lieux de publication supposés.... Les novateurs se déchaînent contre les images des saints, les habits sacerdotaux, la célébration de la messe, contre d'autres cérémonies : c'est un grand tort, car c'est ainsi que l'on égare les masses ignorantes, en les soulevant. Il vaut mieux conserver la forme actuelle du culte que lui en substituer une autre, peut-être moins bonne, par des bouleversements violents. Il y a des hommes auxquels tout déplaît, et qui aux anciennes plaintes, fondées quelquefois, en ajoutent de nouvelles, qui souvent ne le sont pas du tout. Ces hommes sont dangereux : si on les laisse faire, ils mettront tout sens dessus dessous. Qu'y a-t-il de plus déraisonnable que de se battre, de se faire la guerre, pour savoir s'il faut communier sous les deux espèces, c'est-à-dire avec l'hostie et le vin, ou seulement avec l'hostie?

(1) On trouve ce *Consilium* pour la première fois imprimé intégralement dans Hess, *Erasmus nach seinem Leben und Schriften*, 2 vol., p. 577.

Si les citoyens tenaient absolument au premier mode, ils obtiendraient facilement, en s'adressant au pape, l'autorisation de communier sous les deux espèces. Il en est de même des jours maigres, des jeûnes et de l'abstinence de certains aliments : le pape accorde facilement des dispenses à ceux qui ne peuvent manger de poisson. Au surplus, c'est là une affaire qu'il faut laisser à la conscience de chacun ; mais, pour Dieu, que l'on ne force pas à faire autrement ceux qui tiennent aux pratiques anciennes. Quant à l'état monacal, ceux qui le quittent uniquement pour mieux lâcher bride à leurs passions sont condamnables : ils ne méritent pas la protection du pouvoir temporel. Il y a des moines qui jettent le froc et des prêtres qui prennent femme ; soit, si tel est leur bon plaisir ; mais agir ainsi pour obliger ensuite les autres à en faire autant, voilà qui est intolérable. Selon toute vraisemblance, quiconque a été débauché dans le cloître n'aura pas une fois en liberté une conduite plus régulière, de même que celui qui dans le célibat avait plusieurs concubines ne se contentera pas dans le mariage d'une seule femme. Au surplus, il vaudrait peut-être mieux pour le prêtre d'être marié que de vivre en concubinage. Mais c'est là un point qui ne saurait être décidé sans le concours d'un concile général ou par un concordat du pape avec le pouvoir temporel. Voilà ce qu'il y aurait à faire pour le présent. Quant à l'avenir, il faudra avant tout veiller à ce que le monde ne soit pas rempli de prêtres passionnés, ignorants, et de mauvais moines.... »

Érasme prêcha dans le désert : le mouvement avait gagné toute la ville de Bâle ; le sénat et les catholiques étaient réduits à une impuissante minorité. Les *évangéliques* prirent les armes, amenèrent des canons sur la place publique, et y passèrent mèche allumée la nuit du 8 au 9 février 1529. La fuite du landamman Meltinger et de son gendre, le conseiller Offenburg, accrut l'audace des insurgés, et le lendemain leur nombre s'élevait à plus de deux mille. Le désordre éclata d'abord dans la cathédrale : un bourgeois armé avait brisé une image de saint ; une altercation s'engagea entre lui et l'un des spectateurs ; la foule grossissante vint se presser autour d'eux, le quartier général en fut averti, et aussitôt les insurgés se précipitèrent en masse dans l'église, renversèrent les autels et foulèrent aux pieds les images des saints. Quelques conseillers tentèrent d'apaiser les flots du peuple soulevé : ils furent apostrophés en ces termes : « Depuis plus de trois ans vous nous tenez le même langage ; nous voulons maintenant tout obtenir en une heure, afin qu'il n'en soit plus question. » Les débris des autels et des statues furent jetés hors de l'église. Quelques-uns proposèrent de les distribuer aux pauvres comme bois de chauffage ; mais les insurgés, n'ayant pu s'entendre sur ce partage, construisirent avec les débris des statues de saints un bûcher qu'ils allumèrent sur la place de la cathédrale. Ceci se passa le 12 février. Le lendemain, après l'installation d'un gouvernement nouveau, une proclamation annonça aux citoyens de Bâle l'abolition de la messe et la suppression de la papauté. Le haut clergé et ses partisans émigrèrent.

Ces graves désordres achevèrent d'attrister l'âme d'Érasme, qui peu de temps auparavant avait perdu un de ses meilleurs amis, l'aîné des Froben. Érasme s'était créé des relations, des habitudes à Bâle, dont le climat convenait à sa faible santé. Mais après ce qui venait de se passer, le séjour dans cette ville ne lui parut plus supportable. Les habitants les plus influents firent de vains efforts pour le retenir. Il partit vers la fin d'avril 1529, et descendit le Rhin jusqu'à Fribourg, en Brisgau. Une foule respectueuse, qui conservait de lui bien des témoignages de sa bienfaisance, l'accompagna jusqu'au rivage où il s'embarqua. Avant son départ, il s'était publiquement réconcilié avec son ancien ami Œcolampade, qui avait embrassé la cause de Luther. Érasme arriva à Fribourg en compagnie de Boniface Amerbach et de Glareanus. Il y reçut l'accueil le plus flatteur : on lui assigna pour demeure un bel édifice, qui avait été construit, une trentaine d'années auparavant, pour l'empereur Maximilien Ier. Érasme ne l'habita pas longtemps : il s'acheta lui-même une maison, au prix de mille ducats. Mais il s'en repentit bientôt ; car l'achat d'un mobilier, les réparations des bâtiments, les ouvriers qu'il fallait y employer, etc., tous ces tracas réunis l'ennuyèrent et le dégoûtèrent singulièrement du séjour de Fribourg, où il ne voyait dans l'intimité qu'un Ulric Zasius, jurisconsulte à moitié sourd, et quelques franciscains. Ses adversaires l'y poursuivirent de leurs libelles ; parmi eux se fit particulièrement remarquer Gérard Geldenhauer (*Gerhardus Noviomagus*), poëte lauréat, devenu luthérien exalté, qu'Érasme avait autrefois aidé de sa bourse et de ses conseils. En novembre 1529, il crut devoir adresser à cet ingrat une lettre (*Epistola contra quosdam qui se falso jactant evangelicos*), où se remarquent plusieurs phrases contre les *soi-disant évangéliques*.... « Sans doute, dit Érasme, les Apôtres ont aboli l'ancienne religion ; mais c'était pour la remplacer par une autre, bien meilleure. Les réformateurs blâment tout ce qui est, et, au lieu de s'attaquer seulement au mal, ils veulent tout exterminer à la fois ; c'est ainsi qu'il leur arrive d'arracher le froment avec l'ivraie, ou plutôt ils arrachent le froment au lieu de l'ivraie. Qu'ont-ils donc fait pour corriger les abus ? Que ces évangéliques me montrent les vicieux que leur nouvel Évangile ait redressés... Tout au contraire, ils ne sont devenus que plus méchants. Ils ont jeté les images hors des églises ; mais ils ont conservé au fond du cœur les mêmes vices, leurs idoles. »

On voit que les troubles de Bâle étaient encore présents à l'esprit d'Érasme. Cette lettre ne fit qu'exaspérer davantage Geldenhauer, surnommé *Vulturius Neocomus*. Celui-ci n'y répliqua qu'indirectement, par une adresse collective des pasteurs de Strasbourg à leurs collègues d'Ostfriesland et des Pays-Bas (1). « Tu nous persifles, cher Érasme, disaient ces évangéliques ; mais Jésus-Christ se chargera lui-même de dresser son troupeau, quand il sera entré tout à fait en possession de son Église. » Érasme répondit sur le même ton dans sa *Responsio ad Epistolam apologeticam incerto autore proditam, nisi quod titulus, forte fictus, habebat : per ministros Verbi Ecclesiæ Argentoratensis :* « Satan ressemble à un ange de lumière quand il veut tromper les imprudents et les simples d'esprit. Les nouvelles doctrines sont très-insinuantes ; mais la coupe aux bords enduits de miel contient un poison mortel. » Il devint ainsi de plus en plus évident que chacun garderait ses opinions, et que d'aucun côté personne ne céderait d'un pas.

Sur ces entrefaites fut convoquée, en l'été 1530, la célèbre diète d'Augsbourg, où les évangéliques, qui avaient pris le titre de *protestants*, exposèrent leur profession de foi. Le pape, les cardinaux et les évêques firent de vives instances auprès d'Érasme pour le déterminer de se rendre à cette diète : il continuait à s'excuser sur son âge et ses infirmités ; au fond, comme il le disait lui-même dans ses lettres confidentielles, il ne voulait absolument condamner aucun parti. S'il n'avait pas rompu ouvertement avec les luthériens, c'était grâce à Mélanchthon, qui partageait avec lui son amour des lettres, et dont la bienveillance naturelle savait adoucir l'âpreté de Luther. Ce fut à la prière de Mélanchthon qu'Érasme se décida à écrire à Campegius, légat du pape, pour empêcher l'empereur Charles-Quint de recourir à des mesures violentes contre les protestants. D'un autre côté, il ne refusa pas davantage ses services aux catholiques ; et comme par sa polémique avec Luther il avait donné des gages suffisants de son orthodoxie, il devait se croire appelé par la Providence à jouer le rôle de pacificateur dans ce grave conflit de la chrétienté. C'était un rôle digne d'une grande et noble ambition. Ce qui prouve que c'était là véritablement le mobile de toute la conduite, jusqu'à présent si diversement interprétée, d'Érasme, c'est son beau livre, malheureusement l'un des moins connus, sur la paix de l'Église, qui parut en 1533, trois ans avant sa mort, sous le titre de : *De amabili Ecclesiæ Concordia*. On y trouve toute l'âme d'Érasme. Il s'y attache à faire ressortir avec une douceur extrême que « sans l'unité de l'Église la paix chrétienne est impossible, et que toute secte n'est qu'un brandon de discorde ». Mais ce langage de conciliation déplut à la fois aux protestants et aux catholiques ; car on brûlait de part et d'autre à en venir aux mains. « C'est en vain, répondit Luther à Érasme, que vous prêchez la concorde : il est impossible de nous entendre sur les dogmes de la foi et l'interprétation des Saintes Écritures (1). »

La thèse de Luther n'était donc nullement celle d'Érasme. Voilà ce que méconnaissent ceux qui comparent le premier à un révolutionnaire ardent et le second à un révolutionnaire modéré. Érasme voulait, je le répète, rendre les hommes meilleurs par l'application de la morale évangélique ; Luther ne voyait dans l'Évangile qu'un texte à interpréter pour le renversement des doctrines et de la hiérarchie de l'Église. Ils poursuivaient chacun un but bien différent : évidemment l'un voulait ce que ne saisissait pas l'autre, et j'avais raison de dire plus haut que le protestantisme est né d'un malentendu.

Luther avait été itérativement sommé de rétracter ses doctrines. A son tour, Érasme fut invité par le cardinal Cajetan de donner à l'Église un témoignage public de son orthodoxie en soumettant tous ses écrits à une révision sévère. Érasme répondit au cardinal qu'il avait déjà songé à rédiger, à l'exemple de saint Augustin, un livre des *Rétractations ;* mais que, pour mieux remplir cette tâche, il priait le sacré collége de lui indiquer textuellement les passages suspects d'hérésie et qui auraient besoin d'être revus. Cette demande resta sans réponse, et l'œuvre des *Rétractations* ne parut jamais. Cependant, Érasme continua par ses travaux sur saint Augustin, saint Basile, saint Haymo, etc., à montrer qu'il était, quant aux dogmes, demeuré fidèle à l'Église apostolique et romaine. En 1534 il s'empressa d'écrire à Paul III pour le féliciter de son avénement au saint-siége ; il en reçut une lettre autographe très-honorable, suivie bientôt d'un bref qui l'instituait prieur de Deventer, d'un revenu annuel de 1,500 ducats (2) ; c'était la même abbaye où il avait fait ses premières études. L'année suivante, il fut sérieusement question de le revêtir de la pourpre ; et sur l'observation qu'un cardinal devait avoir au moins 3,000 ducats de rentes, le pape allait lui conférer plusieurs riches prébendes ; mais Érasme refusa ces offres magnifiques : « Je n'ai jamais recherché, disait-il, les dignités ; puis, à quoi bon ? ma vie va bientôt finir. »

(1) *Epistola apologetica ad sincerioris christianismi sectatores per Frisiam Orientalem et alias inferioris Germaniæ regiones, in qua Evangelii Christi vere studiosi, non qui se falso Evangelicos jactant, iis defenduntur criminibus quæ in illos Erasmi Roterodami Epistola ad Vulturium Neocomum intendit, per ministros Evangelii Ecclesiæ Argentoratensis ;* Strasbourg, 1530.

(1) *Quatenus expediat editam recens Erasmi de sarcienda Ecclesiæ concordia rationem sequi, tantisper dum adparatur synodus, judicium Antonii Corvinii ; cum præfat. Mart. Luther. ;* Wittenb., 1534. *Voyez* aussi les *Lettres* de Luther, publiées par de Watte, t. IV, p. 507 et suiv.

(2) On n'eut connaissance de ce bref qu'après la mort d'Érasme : il ne l'avait jamais fait valoir, et on le retrouva, dit-on, dans la poche de l'habit du défunt.

Il se disposait à quitter Fribourg pour aller mourir en Hollande, sa patrie. Mais auparavant il désirait revoir Bâle, afin d'y surveiller l'impression de plusieurs de ses ouvrages, et particulièrement de son *Ecclésiaste*, auquel il venait de mettre la dernière main. Il partit de Fribourg en août 1535, après avoir chargé son ami Gilbert Cognatus de vendre sa maison et son mobilier, et arriva bientôt après à Bâle, chez son ami Jérôme Froben. Tout y était rentré dans l'ordre depuis le triomphe des partisans de la réforme. Pour que son retour dans cette ville, devenue toute protestante, ne fût pas mal interprété ailleurs, il déclara, dans ses lettres à ses amis, que son intention était de ne s'arrêter que fort peu de temps à Bâle. Mais le ciel en avait décidé autrement : un accès de goutte violent le forçait à garder la chambre durant tout l'hiver de 1535 à 1536, ce qui ne l'empêcha point d'écrire un excellent *Commentaire* sur le psaume XIV (*De Puritate Tabernaculi*, *scilicet Ecclesiæ christianæ*) et de travailler à une édition d'Origène, qui devait être achevée par son ami Beatus Rhenanus. Au printemps de 1536, il songeait à transporter son domicile à Besançon, ville catholique, en attendant la reprise de ses forces pour retourner dans sa patrie : il en écrivit au moins dans ce sens à Conrad Goelanius et à un conseiller de l'empereur. Mais sa maladie fit des progrès, et à mesure qu'il sentait sa fin approcher, les différences de religion semblaient s'effacer de son esprit pour ne laisser place qu'aux sentiments de bienveillance et d'amitié. Il accueillit avec bonté plusieurs de ses anciens adversaires, tels que Pellicanus, Henri Bullinger, le successeur de Zwingle, etc., qui vinrent le visiter. Dans ses derniers moments, il passa en revue sa correspondance, et quand il lui tombait sous la main la lettre d'un ami décédé, il ne manquait pas de s'écrier : « Celui-là aussi n'est plus; quand plaira-t-il à Dieu de m'appeler à mon tour? » Malgré ses souffrances, sa sérénité ne l'abandonna jamais. Lorsqu'un jour Boniface Amerbach, Jérôme Froben et Nicolas Episcopius entrèrent à la fois dans sa chambre, il les comparait aux trois amis de Job, et leur demandait en souriant s'ils n'avaient pas déchiré leurs habits et répandu de la cendre sur leur tête; prié de leur donner ses ordres, il leur commanda son cercueil. Trois jours après, il s'éteignit, dans la nuit du 11 au 12 juillet, dans les bras de ses amis et sans l'assistance d'aucun prêtre. Érasme n'avait pas encore soixante-dix ans révolus. Sa mort causa un deuil public : son corps fut porté par les étudiants et inhumé dans la cathédrale (1); le sénat de la ville et toute l'université suivirent le convoi. A l'ouverture de son testament, on vit qu'il léguait tout son avoir « aux pauvres vieux et infirmes, aux jeunes orphelines, et aux adolescents de belle espérance ». C'était le testament d'un homme qui mettait sa religion à faire le bien, quand d'autres ne font que des sermons ou se disputent sur les dogmes.

Les ouvrages d'Érasme sont nombreux et variés. Outre ceux qui ont été déjà mentionnés, les principaux sont (en n'indiquant que les premières éditions) : *Paraclesis, seu exhortatio ad christianæ philosophiæ studium;* Bâle (Froben), 1519, in-4°; — *Querela pacis undique gentium ejectæ profligatæque; Encomium Matrimonii et Artis Medicæ;* ibid., 1516, in-4°; — *Epigrammata;* ibid., 1518, in-4°; — *Apologiæ duæ contra Latomum; item De vera nobilitate; De tribus fugiendis, ventre, pluma, et Venere;* Paris, 1518, in-4°; — *Antibarbarorum liber unus*, etc.; Bâle et Cologne, 1520, in-4°; — *Apologiæ omnes adversus eos qui illum locis aliquot in suis libris non satis circumspecte sunt calumniati;* Bâle, 1522, in-fol.; — *Precatio dominica, in septem portiones distributa;* ibid., 1523, in-8°; — *Virginis matris apud Lauretam cultæ Liturgia;* ibid., 1523, in-4°; — *De contemptu mundi Epistola;* Strasbourg, 1523, in-8°; — *Spongia adversus aspergines Huttenii;* Bâle, 1523, in-8°; — *De immensa Dei Misericordia Concio;* ibid., 1524; — *Exomologesis, sive modus confitendi;* ibid., 1524, in-8°; — *Lingua;* Bâle, 1525 (deux éditions différentes) : c'est un ouvrage satirique très-remarquable et assez rare, bien qu'on cite encore des éditions de Paris, 1529, de Cologne, 1530, et de Leyde, 1624; — Πολυδαιτέα; *Dispar Convivium;* Anvers, 1527, in-8°; — *Epistola consolatoria in adversis;* Bâle, 1528, in-8°; — *Apologia adversus articulos aliquot per monachos quosdam in Hispaniis exhibitos;* ibid., 1528, in-8°; — *Libellus novus et elegans de pueris statim ac liberaliter instituendis;* ibid., 1529, in-4°; — *Vidua christiana, ad seren. pridem Hungariæ Boemiæque reginam Mariam;* Paris, in-8°; — *De Civilitate morum puerilium;* Fribourg, 1530, in-4°; — *Utilissima consultatio de bello Turcis inferendo;* Bâle, 1530, in-8°; — *Declarationes ad censuras Lutetiæ vulgatas*, etc.; Bâle, 1532, in-8°; — *Dilucida et pia explanatio symboli quod Apostolorum dicitur;* ibid., 1533, in-4°; — *Ecclesiastæ, sive de ra-*

(1) Amerbach, son exécuteur testamentaire, lui érigea un tombeau en marbre, qui se voit encore dans l'église de Bâle. On y lit l'épitaphe suivante :

Christo servatori sacro.

Des. Erasmo Roterodamo, viro omnibus modis maximo, cujus incomparabilem in omni disciplinarum genere eruditionem, pari conjuncta prudentia, posteri admirabuntur et prædicabunt : Bonifacius Amerbachius, Hieronymus Frobenius, Nicolaus Episcopius, hæredes et nuncupati postremæ suæ voluntatis vindices, patrono optimo, non memoriæ, quam immortalem sibi editis lucubrationibus comparavit, iis, tantisper dum orbis terrarum stabit, superfuturo, et eruditis ubique gentium colloquuturo, sed corporis mortalis, quo reconditum sit, ergo hoc saxum P. P. P. mortuus est, IV Idus jul., jam septuagenarius, anno a Christo nato MDXXXVI.

tione concinandi, libri IV; ibid., 1535, in-fol.; — *Precationes aliquot novæ;* ibid., 1535, in-12; — *Opus Epistolarum;* Bâle, 1536, 1538, 1540, 1558, in-fol.: ce sont de nouvelles éditions de l'*Opus Epistolarum* qui parut en 1529, in-fol., avec un supplément en 1532 (Fribourg, in-fol.); quelques recueils de lettres (*Epistolæ aliquot*) avaient déjà paru en 1516, 1518, 1519, 1521 et 1528. — Érasme avait lui-même songé à réunir ses écrits en un corps d'ouvrage; mais ce travail, dont il avait fourni les matériaux, ne fut publié qu'après sa mort, par les soins de Beatus Rhenanus : *Opera omnia Desiderii Erasmi Rot.* (avec une vie d'Érasme); Bâle, 1540-1541, 9 vol. in-fol. Comme cette édition des Œuvres complètes d'Érasme n'avait été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, elle devint bientôt très-rare; Clericus en fit paraître une nouvelle édition (*Opera omnia, emendatiora et auctiora*) à Leyde, 1703-1706, en 10 vol. in-fol.; mais cette dernière, malgré quelques additions, est bien moins estimée que la première. Ferd. HOEFER.

Beatus Rhenanus, *Vita Erasmi*, en tête de l'édition de ses OEuvres complètes. — Melch. Adam, *Vitæ German. Phil.* — John Fortin, *The Life of Erasmus;* Londres, 1758, 2 vol. in-4°. — Merula, *Vita Des. Erasmi;* Leyde, 1607, in-4°. — Scriverius, *Des. Erasmi Vita;* ibid., 1615, in-12. — Knight, *Life of Erasmus;* 1726, in-8°. — La Bilardière, *Hist. d'Érasme*, etc.; Paris, 1721, in-12. — Lévesque de Busigny, *Hist. de la Vie et des Ouvrages d'Érasme;* ibid., 1757. — Bayle, *Dict. critique* (excellent article). — J. Bullart, *Éloges historiques des hommes illustres*, t. II, p. 159 (avec le beau portrait d'Érasme par Holbein, si souvent reproduit par la gravure). — Butler, *Life of Erasmus;* Lond., 1825, in-8°. — Müller, *Leben des Erasmus;* 1828, in-8°. — Gaye, *Disquisitionis de Vita Des. Erasmi Specim.;* Kiel, 1829, in-4°. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* (très-bon article de M. A. Erhard). — D. Nisard, *Érasme, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue des Deux Mondes*, août et sept. 1835; réimprimé dans les *Études sur la Renaissance;* Paris, 1855.

*ÉRASME DE JEAN (*Erasmus Joannis*), théologien hollandais, vivait en 1593. Il était très-savant, au témoignage même de ses adversaires, connaissait fort bien l'hébreu et avait corrigé la version de Tremellius et de Junius sur les prophètes. Nommé recteur à Anvers, il embrassa la doctrine des unitaires; mais Guillaume, prince d'Orange, empêcha qu'il ne fît des prosélytes, et le força à quitter la Hollande. Érasme se retira d'abord en Pologne, et passa ensuite en Transylvanie, où les unitaires le firent ministre de Claudiopolis, à condition néanmoins qu'il n'enseignerait pas que le fils de Dieu eût été créé avant toutes choses. En effet, c'était le sentiment d'Érasme, qui eut une grande conférence sur ce sujet avec Fauste Socin. Il se rendit de Claudiopolis à Cracovie, et demanda aux unitaires qu'il lui fût permis d'expliquer les raisons qu'il avait de ne pas croire « que Jésus-Christ ne fût point fils de Dieu avant de naître de sa mère ». Socin fut chargé de lui répondre. La dispute dura deux jours. Chaque orateur publia ses discours; mais ils s'accusèrent mutuellement d'inexactitude dans leur récit. Érasme se déclara si peu ébranlé par les raisonnements de Fauste Socin et si assuré de la vérité de ses preuves de la préexistence du Fils de Dieu, qu'il préférait le peu de paroles qu'il avait prononcées aux longs commentaires de tous les sociniens.

Richard Simon, *Histoire critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

*ERASMUS (*Georges-Chrétien*), statisticien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Anszug aus den Kœniglich Preussischen und Chur-Brandenburgischen Landes-Recessen; 1 ster Theil in sich haltend die Nachricht alter und neuer Verfassungen wegen Wolle, Wollmanufacturen und derselben Dependentien* (Extrait des recès royaux de la Prusse et du Brandebourg électoral, contenant le compte-rendu de sa législation ancienne et nouvelle au sujet des laines, des manufactures de laine et ce qui en dépend); Berlin, 1731, in-4°.

Küster, *Bibl. Brandenb.*

ERASO (*D. Benito*), général espagnol, né à Barreznim (Navarre), en 1789, mort en septembre 1835. Très-jeune, il s'enrôla dans des bandes de guerilleros, où il servit contre les Français, de 1809 à 1814, et se retira dans ses foyers après la reconnaissance de Ferdinand VII. Élu, en 1821, membre de la junte de Navarre, il rallia une troupe de huit cents hommes : ce fut le noyau de l'armée dite *de la Foi*. L'année suivante, commandant la frontière espagnole depuis Vera jusqu'à l'Aragon, il organisa les chasseurs volontaires de la Navarre, qui figurèrent parmi l'élite de l'armée royale. Après le rétablissement du roi dans le pouvoir absolu, Eraso rentra dans sa famille; en 1830 il reprit du service, et força Espoz y Mina de repasser la frontière. Il fut promu au grade de colonel, et regagna sa tranquille retraite, par suite du licenciement de l'armée royaliste. Mais à peine eut-il appris la mort de Ferdinand VII, qu'à la tête de vingt carabiniers, qui formaient la garnison de Roncevaux, il proclama, le 12 octobre 1833, Charles V roi d'Espagne. Renforcé par cent volontaires, que lui amena le lendemain l'alcade de Banau, il partit, le 14, avec sa petite troupe pour Ochagavia. Bientôt son état maladif l'obligea de se retirer à Val-Carlos, mais ne l'empêcha pas de propager l'insurrection dans sa province. Eraso faillit être surpris par un détachement envoyé contre lui par le vice-roi de Navarre. Il mit tant de précipitation dans sa fuite, qu'il se jeta par mégarde sur le territoire français. Arrêté par les troupes qui gardaient la frontière, il fut dirigé sur Angoulême. Mais arrivé à Bordeaux, il parvint à s'échapper, et, sous les déguisements les plus bizarres, regagna l'Espagne. Il fut accueilli avec enthousiasme par les bataillons navarrais, reçut le brevet de brigadier de don Carlos, alors en Portugal, et celui de maréchal de camp à l'arrivée de ce prince en Navarre : il

remplaça ensuite le général Zavala dans son commandement. Il conduisit une expédition en Castille. Blessé à l'affaire de Mendigorria, près de Bilbao, Eraso accepta par dévouement le commandement général de la Navarre; mais une chute de cheval abrégea sa vie. Il eut la douleur en mourant de voir la division parmi les chefs carlistes, division si grande, qu'aucun d'eux ne reconnaissait la supériorité des autres. D. Carlos fut obligé de prendre, en s'adjoignant Moreno, le commandement en chef de l'armée.

V. Marty.

Torreno, *Guerra, revolucion y levantamiento de España.*

* **ÉRASTE**, martyr du premier siècle, fut un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ : il montra beaucoup de zèle dans ses fonctions de dépositaire des aumônes des premiers chrétiens de Corinthe. Il fut nommé évêque de Philippes en Macédoine, où il subit le martyre. On célèbre sa mort au 26 juillet. Al. B.

Actes des Apôtres, XIX, 22 ; XVI, 23. — *Martyrologe romain.*

* **ÉRASTE** (Ἔραστος), de Scepsis dans la Troade, philosophe grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Diogène le cite au nombre des disciples de Platon, ainsi que Coriscus, né dans la même ville. La sixième lettre attribuée à Platon est adressée à Éraste et à Coriscus; et Strabon les place tous deux parmi les philosophes socratiques.

Diogène, III, 46. — Strabon, XIII. — Ast, *Platon's Leben und Schrift.*; p. 519. — C.-F. Hermann, *Gesch. und System. d. Plat. Philos.*, I, p. 425, 592.

ÉRASTH (*Thomas*). *Voy.* Lieber.

ERATH (*Augustin*, comte d'), théologien souabe, né à Buchloe (Souabe), le 28 février 1648, mort à Passau, le 5 septembre 1719. Il se fit, à Wettenhausen, en 1667, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. En 1679 il fut reçu docteur en théologie à Dillingen, et l'année suivante le pape le nomma protonotaire apostolique et l'empereur comte palatin. Il devint ensuite vice-doyen de son collége, professeur de philosophie à Dillingen, à Reicherspergen et à Vienne. L'évêque de Passau l'appela dans son conseil, le nomma son bibliothécaire, et lui donna, en 1698, l'abbaye de Saint-André, qu'il gouverna jusqu'à sa mort. On a d'Erath : *Philosophia sancti Augustini*; Dillingen, 1678, in-12; — *Mundus symbolicus*, trad. de l'italien de dom Philippo Picinelli; Cologne, 1680 et 1694, et Leipzig, 1707, 5 vol. in-fol.; — *Tractatus theologico-canonicus de sanct. canonic. reg. vestibus*; Vienne (Autriche), 1686, in-4°; et Dillingen, in-8°; — *Unio theologica, seu conciliatio prædeterminationis physicæ, seu decreti divini intrinsecus efficacis prout Thomistæ docent : et Decreti divini extrinsecus efficacis, prout recentiores per scientiam mediam explicant*; Augsbourg, 1689, in-4°;— *Meditationes et Recollectiones Animæ per decemdialia exercitia Deo suo vocaturæ*, trad. de l'italien du P. Bernardo Tinetti; Augsbourg, 1690, in-8°; — *Manna Animæ*, trad. de l'italien du P. Paolo Segneri; Vienne, 1690, in-8°, et Leipzig, 1692, in-4°; — *Augustus Velleris Aurei Ordo per emblemata ectases politicas et historiam demonstratus*; Passau, 1694, in-fol., et Ratisbonne, 1697, in-8°; — *Symbola Virginea*; trad. de l'italien de dom Picinelli; Augsbourg, 1694, in-8°; — *Maxima sacrarum Religionum*, trad. du même; Augsbourg, 1696, in-4°; — *Commentarius theologico-juridico-historicus in regulam Sancti Augustini*; Vienne, 1698, in-fol.; — *Lumina reflexa, seu consensus veterum auctorum classicorum cum sacris Bibliis Legis antiquæ et novæ*, trad. de l'italien du P. Picinelli; Francfort-sur-Mein, 1702, in-fol.; — *Adventuale, seu conciones in singulos dies Adventus; item Quadragesimale primum et secundum*; Ulm, 1710, in-4°; — *Acta pro cœca exemptione cathedralis ecclesiæ Passaviensis, contra subjectionem metropoliticæ ecclesiæ Salisburgensis.* Cette dispute s'agitait alors à Rome, au tribunal de la Rote, et à Vienne, devant le conseil aulique. D'un commun accord, le pape et l'empereur renvoyèrent les parties dos à dos, et leur ordonnèrent le silence. On trouve dans le livre d'Erath des pièces importantes pour l'histoire; — *Sermones et Panegyrici*; — *Res Sanct.-Andreanæ*, imprimé dans le tome II des *Miscellanea* du P. Duelli; Augsbourg, 1723, 2 vol. in-4°. Les *Res* contiennent une dissertation sur l'empereur Othon III; la chronologie des abbés de Saint-André depuis 998 jusqu'en 1723; des bulles et diplômes des papes, empereurs et archiducs d'Autriche concernant la même abbaye. Le père Erath a laissé une quantité considérable de manuscrits sur divers sujets; on cite entre autres : *Théologie scolastique*; — *Traité des Sacrements d'après saint Augustin*; — *De la Conception immaculée de la sainte Vierge*; — *Philosophie*; — *Annales de l'église de Saint-André*; — *Histoire politique de l'Autriche*; — *Preuves de la dignité et des prérogatives des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin*; — *Tractatus contra Antilogiam Carlomæschini*, etc.

Raymond Duelli, *Elog. P. Augusti Erathi*; dans la préface des *Miscellanea*, II. — Moréri, *Dict. hist.*

ERATH (*Antoine-Ulrich*), historien et publiciste allemand, né à Brunswick, le 19 mars 1709, mort le 26 août 1773. Après avoir étudié à Helmstædt en 1727, il fut assesseur de chancellerie en 1740, conseiller d'État à Quedlinbourg en 1741, assesseur à la cour de justice à Wolfenbüttel en 1742, et à Brunswick l'année suivante; enfin, conseiller de justice à Dillenbourg, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Conspectus Historiæ Brunswico-Luneburgicæ univ., in tabulas chronologicas et genealogicas divisus*, etc.; Brunswick, 1745, in-fol.; — *Calendarium Romano-Germanicum medii ævi*; Dillenbourg, 1761, in-fol.; — *Codex di-*

plomaticus Quedlinburgensis, etc.; Francfort-sur-le-Mein, 1764, in-12.

Sa fille, morte en 1776, a traduit *Cornelius Nepos;* Francfort, 1766, in-8°.

Hirsching, *Hist. Lit. Handb.*

* **ÉRATON**, sculpteur grec, d'une époque inconnue. Quelques érudits l'ont, par erreur, signalé comme un graveur sur pierres; son nom est gravé sur la plinthe qui porte un vase de marbre auprès duquel il ne reste que la jambe d'une statue, probablement de Bacchus. G. B.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplem. au Cat. des Artistes de l'Antiquite*, p. 298.

ÉRATOSTHÈNE (Ἐρατοσθένης), célèbre mathématicien et géographe grec, né à Cyrène, en 276 avant J.-C., mort vers 196. Il était fils d'Aglaos suivant Suidas, d'Ambrosius selon d'autres biographes, et eut pour maîtres le philosophe Ariston de Chios, le grammairien Lysanias de Cyrène et le poëte Callimaque. Il vivait à Athènes lorsque Ptolémée Évergète l'appela en Égypte et le plaça à la tête de la bibliothèque d'Alexandrie. Ératosthène occupa cette place jusqu'à la fin de sa vie, sous Ptolémée Épiphane. Suidas dit que, désespéré d'être devenu aveugle, il se laissa mourir de faim, à l'âge de quatre-vingts ans; Lucien le fait vivre jusqu'à quatre-vingt-deux ans; Censorinus ne lui en accorde, au contraire, que quatre-vingt-un. Ératosthène possédait une étendue de savoir et une variété de talents rarement réunis dans un seul homme. Astronome, géomètre, poëte, géographe et philosophe, il fut surnommé Πένταθλος, nom qu'on donnait à l'athlète vainqueur dans les cinq luttes des jeux olympiques (1). Nous le considérerons d'abord comme géomètre et astronome. On suppose qu'Ératosthène suggéra à Ptolémée Évergète l'idée de faire construire les grandes *armilles* ou instruments circulaires fixes qui furent si longtemps en usage à Alexandrie. Si on prête cette idée à l'astronome de Cyrène, c'est qu'on ne sait à qui l'attribuer; car le savant Ptolémée, bien qu'il mentionne ces armilles et qu'il parle de leur antiquité, n'indique pas à qui on les doit. « Nous ne voyons qu'Ératosthène, dit Delambre, à qui nous puissions attribuer les armilles équatoriales, ou au moins la plus ancienne. Quant à l'armille solsticiale, on pourrait également en faire honneur à Ératosthène. Il est bon de remarquer pourtant que Ptolémée ne dit pas expressément qu'elle ait existé. » Dans les armilles chaque degré était divisé en six parties. Des observations pour lesquelles Ératosthène dut employer ces instruments nous ne connaissons que celle qui le conduisit à la détermination de l'obliquité de l'écliptique. Il trouva, on ne sait par quels moyens, que l'intervalle entre les tropiques, c'est-à-dire le double de l'obliquité de l'écliptique, était les $\frac{11}{83}$ de la circonférence entière, ou 47° 42′ 39″; ce qui faisait pour cette obliquité 23° 51′ 19″ 5‴. Ptolémée adopta cette mesure (23° 51′ 20″, en nombre rond), et suivant lui Hipparque n'en employait pas d'autre. Le travail d'Ératosthène, celui qui rend à jamais son nom illustre dans les fastes de la science, c'est sa tentative pour mesurer la grandeur de la Terre. Il inventa et employa pour y parvenir la méthode encore en usage aujourd'hui. Il ne réussit pas complétement sans doute; mais il n'en est pas moins l'inventeur du procédé au moyen duquel nous connaissons à peu de chose près l'étendue de notre planète. Delambre dit qu'on peut le regarder comme le véritable fondateur de l'astronomie; il fut encore à plus juste titre le créateur de la géodésie.

Ératosthène savait par ouï-dire (car il ne paraît pas avoir fait l'observation lui-même) qu'à Syène, dans la haute Égypte (aujourd'hui *Assouan*, lat. 24° 10′ N., long. 32° 59′ E. de Greenwich), le jour du solstice d'été les puits étaient éclairés jusqu'au fond et les corps verticaux ne donnaient pas d'ombre. Syène était donc placée sous le tropique; et sa latitude était égale à l'obliquité de l'écliptique, que l'astronomie avait déjà déterminée, comme nous venons de le dire. Ératosthène supposa ensuite que Syène et Alexandrie étaient placées sous la même longitude (erreur d'environ 3°, et trop faible pour fausser le calcul d'une manière sensible). Au moyen d'observations faites à Alexandrie, il constata que le zénith de cette ville était distant du solstice d'un cinquantième de la circonférence, ce qui revenait à dire que l'arc du méridien compris entre les deux villes était de 7° 12′ Selon Cléomède, Ératosthène, pour cette détermination, se servit du *scaphium* ou *scaphé*, c'est-à-dire de l'hémisphère concave de Bérose. Delambre rejette cette assertion assez dédaigneusement, et déclare Cléomède indigne de confiance (1). On ne voit pas en effet pourquoi Ératosthène, au lieu d'employer les armilles, qu'il est supposé avoir eu à sa disposition, eut recours à un instrument aussi imparfait que le gnomon de la *scaphé*. Peut-être y fut-il déterminé par la raison suivante : Au rapport de Cléomède, l'espace où le jour du solstice les hauteurs verticales ne donnaient pas d'ombre s'étendait à 300 stades à la ronde de Syène. Ératosthène, n'ayant probablement pas pu aller faire lui-même des observations précises à Syène, pensa que la scaphé serait assez exacte pour la

(1) D'après Suidas, Ératosthène avait été aussi surnommé *le second* Platon, δεύτερος ἢ νέος Πλάτων. En outre, Hesychius, Marcien d'Héraclée et Suidas rapportent qu'on l'appelait aussi : *Beta* (nom de la deuxième lettre de l'alphabet), διὰ τὸ δευτερεύειν ἐν παντὶ εἴδει παιδείας, c'est-à-dire parce que dans toutes les branches de la science il n'occupait que la seconde place. Voyez sur ce genre de surnom, ou plutôt de sobriquet, les doctes remarques de M. Lehrs dans ses *Quæstiones Epicæ*, p. 19 et 99, et Bernhardy dans ses notes sur Suidas. M.

(1) La question a été traitée avec une grande érudition par Letronne, dans son *Mémoire sur la question : Les anciens ont-ils exécuté une mesure de la Terre postérieurement à l'établissement de l'école d'Alexandrie* (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, tom. VI, p. 261-324; 1822). C. M.

détermination de l'extrémité de l'arc de cercle située à Alexandrie, puisque l'autre extrémité n'était déterminée qu'avec une approximation de 300 stades. Il admit 5,000 stades pour la distance d'Alexandrie à Syène. Martianus Capella dit que ce chiffre était emprunté aux mesures commencées en Égypte par l'ordre d'Alexandre et continuées sous les Ptolémées. D'après ces données, la circonférence de la Terre était de 50 fois 5,000 stades, ou de 250,000 stades. Ératosthène éleva ce résultat à 252,000, et obtint ainsi le nombre rond de 700 stades pour un degré. Si l'on admet que le stade employé par Érastosthène était le stade olympique, de 185 mètres 015, on a pour chaque degré 129,510 mètres au lieu du chiffre exact 110,775 mètres ; ce qui fait une erreur en plus de 18,735 mètres par degré, ou de 6,644 kil. pour la circonférence entière de la Terre (1) ; pourtant, d'après Pline, Hipparque trouva le chiffre d'Ératosthène encore trop faible, et y ajouta un peu moins de 2,600 stades (2). Suivant Plutarque, Ératosthène plaçait le Soleil à 804 millions de stades de la Terre (148,752,060 kil.) et la Lune à 780,000 stades (144,312 kil.). Il disait aussi, d'après Macrobe, que le diamètre du Soleil était 27 fois celui de la Terre. Nous avons sous le nom d'Ératosthène un ouvrage intitulé : Καταστερισμοί, contenant une sèche nomenclature de 44 constellations, leur histoire fabuleuse, et l'énumération des étoiles dont chacune est composée. Ce catalogue contient 475 étoiles. Tous les critiques s'accordent à reconnaître qu'il n'appartient pas à Ératosthène ; Bernhardy a prouvé que c'était une misérable compilation faite par quelque grammairien grec d'après le *Poeticon astronomicon* d'Hygin. Cet ouvrage a été publié en grec et en latin par Thomas Gale, dans ses *Opuscula Physica et Ethica*, Amsterdam, 1688, in-8° ; en grec par Jean Fell, dans son édition d'*Aratus*, Oxford, 1762, in-8° ; en grec et en latin, par Schaubach avec les notes de Heyne, Gœttingue, 1795, in-8°. F.-K. Matthiæ l'a inséré dans son *Aratus*, Francfort, 1817, in-8°, et A. Westermann dans ses *Scriptores historiæ poeticæ Græci*, p. 239-267. Un court commentaire sur Aratus, publié pour la première fois par Pierre Victorius et réédité par Pétau, dans son *Uranologion*, a été attribué à Ératosthène et à Hipparque, et n'appartient probablement ni à l'un ni à l'autre.

En géométrie, Ératosthène mérita d'être associé aux trois maîtres de cette science dans l'antiquité, Aristée, Euclide, et Apollonius. Pappus cite de lui un ouvrage intitulé : *De Locis ad medietates ;* malheureusement, il n'en donne que le titre, sans en faire connaître le sujet et la doctrine. Montucla a essayé de réparer cette omission et de deviner ce que pouvait contenir le traité d'Ératosthène. Le seul écrit authentique de ce géomètre est une lettre à Ptolémée sur la duplication du cube. Eutocius l'a conservée dans son commentaire sur Archimède.

En arithmétique, Ératosthène inventa le κόσκινον, ou *crible arithmétique*. C'est une méthode bien connue pour trouver les nombres premiers. On sait qu'on appelle ainsi tous les nombres divisibles seulement par eux-mêmes et par l'unité. Tous les nombres pairs se trouvent exclus de cette classe, puisqu'ils sont tous divisibles au moins par 2. Restent donc les nombres impairs, nous en donnons ici une courte série.

3 . 5 . 7. 9̇ . 11 . 13 . 1̇5 .
17 . 19 . 2̇1 . 23 . 2̇5 . 2̇7 .
29 . 31 . 3̇3 . 3̇5. 37. 3̇9 .
41 . 43 . 4̇5 . 47 . 4̇9 .

Dans cette série, que l'on pourrait prolonger à l'infini, chaque nombre qui vient le troisième après trois ou après un multiple de 3 (comme par exemple les nombres pointés 9̇, 1̇5, 2̇1, 2̇7, etc.) est divisible par 3, et doit être rejeté, comme n'étant pas un nombre premier. Tout nombre qui vient le cinquième après 5 ou un multiple de 5 (comme par exemple 1̇5, 2̇5, 35, etc., ou pour mieux dire tous les nombres finissant par 5) est divisible par 5, et doit être rejeté. Tout nombre qui vient le septième après 7 ou après un multiple de 7 (comme par exemple 2̇1, 3̇5, 4̇9) est divisible par 7, et doit être également rejeté. Tout nombre qui vient le neuvième après neuf, ou après un multiple de neuf, est divisible par neuf, et ainsi de suite pour tous les nombres impairs. On voit qu'Ératosthène procédait par élimination. Sa méthode, quoique indirecte, est encore la seule connue pour déterminer les nombres premiers.

Parmi les autres travaux d'Eratosthène nous citerons d'abord ses ouvrages géographiques. Ce fut lui qui après Dicéarque et Eudoxe contribua le plus à faire de la géographie une science. Avant eux, elle consistait en une masse d'informations disséminées dans les ouvrages

(1) Au lieu du stade olympique, Ératosthène employa peut-être le stade égyptien, dont la longueur est assez douteuse. Ce stade valait 300 coudées. Quant à la coudée, en faisant concourir à sa détermination non-seulement les divers étalons connus et déposés au Musée du Louvre, mais la coudée du nilomètre et d'autres éléments, un savant contemporain, M. Vincent, a trouvé une valeur moyenne de 0 met., 5275, nombre qui multiplié par 300, et ensuite par 700, donne 110,775 mètres par degré, c'est-à-dire exactement le nombre adopté aujourd'hui. Dans ce cas, Ératosthène avec des données incomplètes ou arbitraires aurait obtenu un résultat de la plus rigoureuse exactitude ; tout cela n'est pas vraisemblable. L. J.

(2) Pline, II, 112 : *Hipparchus adjicit paullo minus stadiorum XXVI*, c'est-à-dire 2600. C'est ainsi qu'on lit dans les meilleurs manuscrits et dans l'édition de Sillig. Les anciennes éditions donnent : *Stadiorum XXV millia*, chiffre qui a donné lieu à des conjectures inadmissibles (voyez Bailly, *Hist. de l'Astron.*, I, p. 487 ; Gosselin, *Geogr. des Grecs analysée*, p. 52. Comp. Mannert, *Geogr.*, t. I, p. 102). En ajoutant 2,600 à 252,000, on à obtenu un périmètre de 254,600 stades, et un degré de 707,29 stades. Je ne saurais dire sur quoi repose ce calcul ; mais nous savons par Strabon qu'Hipparque lui-même, dans ses recherches sur la géographie mathématique, se servait de la mesure Éraťosthénienne, en comptant 700 stades sur le degré. C. M.

des voyageurs, des historiens, et dans les descriptions partielles de certaines contrées. Tous ces trésors se trouvaient dans la Bibliothèque d'Alexandrie, et Ératosthène, qui en était directeur, put y puiser à volonté. Il en fit un excellent usage, en rassemblant les matériaux épars et en composant un ensemble systématique sous le nom de Γεωγραφικά. Cet ouvrage était divisé en trois livres; le premier, formant une sorte d'introduction, contenait une revue critique des travaux des prédécesseurs d'Ératosthène depuis les plus anciens, ainsi que les recherches touchant la nature et la forme de la Terre, qui selon lui était un globe immobile, et dont la surface portait les traces encore visibles d'une suite de grandes révolutions. Ératosthène pensait que la Méditerranée doit sa forme actuelle à une de ces révolutions, et qu'elle forma d'abord un immense lac, couvrant les contrées adjacentes de l'Asie et de la Libye, jusqu'à ce qu'une convulsion de la Terre lui ouvrit passage et la mit en communication avec l'Océan. Le second livre contenait ce qu'on appelle aujourd'hui la géographie physique. On y trouvait cet essai de mesure de la Terre dont nous avons parlé plus haut. Le troisième livre était consacré à la géographie politique, et donnait, d'après les voyageurs et les géographes précédents, les descriptions des différentes contrées. Pour déterminer avec plus de précision la situation des villes, Ératosthène, comme avant lui Dicéarque, tira une ligne parallèle à l'équateur, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie, et divisa ainsi en deux parties la terre habitée. On croit qu'à cet ouvrage était jointe une carte où les villes, les montagnes, les rivières, les lacs et les climats étaient marqués conformément aux mesures adoptées par l'auteur (1). Ce grand travail forme une époque dans l'histoire de la géographie ancienne. Il est malheureusement perdu; il n'en reste que des fragments cités par les historiens et les géographes postérieurs, tels que Polybe, Strabon, Marcien, Pline et autres, qui le réfutent souvent avec vivacité et plus souvent encore adoptent ses opinions sans le nommer. Marcien l'accuse d'avoir copié presque textuellement, et en y ajoutant peu de chose, le livre de Timosthène *Sur les Ports* (Περὶ λιμένων). Cette accusation se trouve en contradiction avec le témoignage de Strabon, qui dit qu'Ératosthène faisait grand cas de l'ouvrage de Timosthène, mais que néanmoins il s'en écartait bien souvent; et quand même elle serait fondée, elle ne diminuerait pas la valeur

(1) Il est incontestable que plus tard bien des cartes ont été construites d'après les données des *Geographica* d'Ératosthène ; mais il est beaucoup moins certain qu'Ératosthène lui-même ait ajouté une carte à son ouvrage. Les trois livres qu'Hipparque a écrits contre la géographie d'Ératosthène contenaient beaucoup d'erreurs, réfutées par Strabon, qu'il aurait été impossible de commettre si Hipparque avait eu sous les yeux une carte dressée par Ératosthène lui-même. C. M.

et le mérite de l'ouvrage d'Ératosthène, dont le traité de Timosthène ne devait former qu'une très-petite partie. La grande importance de la géographie d'Ératosthène est attestée par le nombre de ses adversaires, parmi lesquels on remarque Polémon, Hipparque, Polybe, Sérapion, et Marcien d'Héraclée. Les fragments de cet ouvrage qui concernent la géographie homérique furent recueillis par L. Aucher : *Diatribe in Fragm. Geograph. Eratosth.*; Gœttingue, 1770, in-4°. Plus tard G.-C.-F. Seidel publia *Eratosthenis Geographicorum Fragmenta*, Gœttingue, 1789, in-8°; mais ce livre est loin de donner tout ce qui nous reste de l'ouvrage. La collection la plus complète, qu'on peut cependant augmenter encore, se trouve dans les *Eratosthenica* de Bernhardy; Berlin, 1822, in-8°. Ératosthène composa sur un sujet à la fois astronomique et géographique un poëme intitulé *Hermès*, lequel traitait de la forme de la Terre, de sa température, des différentes zones, des constellations. Scaliger en publia, le premier, des fragments, dans son *Commentaire sur Manilius;* Bernhardy les a recueillis avec soin, dans l'ouvrage mentionné plus haut. Longin cite avec beaucoup d'éloges un autre poëme d'Ératosthène, intitulé : Ἠριγόνη (voy. *De Eratosthenis Erigona, carmine elegiaco scripsit Frid. Osann.*; Gœttingue, 1846, in-8°). Ératosthène se distingua aussi comme philosophe, historien et grammairien. Sa réputation en philosophie est attestée par les ouvrages qui lui sont attribués, bien que tous ceux qui portent son nom ne soient pas de lui. Il est certain qu'il avait écrit sur des sujets de philosophie morale plusieurs traités, entre autres : Περὶ ἀγαθῶν καὶ κακῶν ;— Περὶ πλούτου καὶ πενίας; — Περὶ ἀλυπίας; ces deux derniers n'étaient peut-être que des parties du premier. D'un autre côté, c'est probablement par erreur qu'on lui attribue des ouvrages tels que Περὶ τῶν κατὰ φιλοσοφίαν αἱρέσεων; Μελέται; Διάλογοι. Athénée mentionne encore d'Ératosthène un livre intitulé Ἀρσινόη, une *Épître* au Lacédémonien Agétor et un livre qu'il appela *Ariston*, du nom de son maître.

Les productions historiques d'Ératosthène étaient intimement liées avec ses recherches mathématiques, c'est-à-dire avaient pour objet la chronologie. C'est donc probablement à tort qu'on lui attribue un ouvrage sur l'expédition d'Alexandre le Grand et une *Histoire des Galates* (Γαλατικά), laquelle appartient sans contredit à un autre Ératosthène. L'astronome de Cyrène avait enfin composé un ouvrage fort important, intitulé Χρονογραφία. Il essaya de fixer les dates des événements les plus importants en littérature aussi bien qu'en politique. Apollodore et Eusèbe firent grand usage de son travail; et Syncelle a donné d'après lui une liste de trente-huit rois de la Thèbes égyptienne (1). Les frag-

(1) Cette liste, que Syncelle dit avoir prise dans Apollodore et qu'Apollodore aurait empruntée à Ératosthène,

ments de cet important ouvrage ont été recueillis par Bernhardy. M. C. Müller en a donné une nouvelle édition, dans ses *Fragmenta Chronologica,* placés à la suite d'Hérodote dans la *Bibliothèque grecque-latine* de A.-F. Didot. Quant aux Ὀλυμπιονῖκαι dont parlent Diogène Laerce et Athénée, c'était probablement une partie des Χρονογραφία.

Parmi les compositions grammaticales d'Ératosthène, on remarque le traité *Sur la vieille Comédie attique* (Περὶ τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας, ou plus simplement Περὶ κωμῳδίας, ou κωμῳδιῶν). Dans la première partie de son ouvrage il traitait de la structure des décorations, des costumes et de la déclamation des acteurs. Les traités intitulés Ἀρχιτεκτονικός et Σκευογραφικός, que le scoliaste d'Apollonius de Rhodes et Pollux citent comme des ouvrages séparés, sont seulement des portions du grand traité sur la comédie. Après cette introduction générale, Ératosthène discutait les œuvres des principaux poëtes comiques, tels que Aristophane, Cratinus, Eupolis, Phérécrate et autres; sa critique détaillée portait à la fois sur les sujets et sur le style. Nous avons un assez grand nombre de fragments du traité sur la comédie. On voit par le jugement que l'auteur porte d'Aristophane que son goût était aussi pur que son érudition était étendue. Ératosthène s'était aussi occupé des poëmes d'Homère, et avait écrit la vie de ce poëte; il ne reste rien de ce travail. On trouvera une liste complète des ouvrages attribués à Ératosthène, ainsi que tous les fragments qui nous restent de ses écrits (moins les Καταστερισμοί), dans les *Eratosthenica* de Bernhardy; Berlin, 1822, in-8°. LÉO JOUBERT.

Suidas, au mot Ἐρατοσθένης. — Weidler, *Historia Astronomiæ.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca.* — Pétau, *Uranologion.* — Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne,* t. I, p. 86. — Montucla, *Histoire des Mathématiques,* t. I, 239. — Horsley, dans les *Philosophical Transactions* de 1772. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* **ÉRATOSTHÈNE** *le scolastique*, poëte grec, vivait probablement sous l'empereur Justinien, dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui quatre épigrammes dans l'*Anthologie grecque* (Brunck, *Anal.*, vol. III, p. 123; Jacobs, vol. IV, p. 93). On peut même, sur l'autorité du manuscrit du Vatican, lui en attribuer une cinquième, qui figure dans l'*Anthologie* parmi celles de Paul le Silentiaire.

Jacobs, *Anthol. Græca,* vol. XIII, p. 890. — Fabricius, *Bibliotheca Græca,* vol. IV, p. 474.

ÉRATOSTRATE. *Voy.* HÉROSTRATE.

ERAUSO (*Catalina* D'), surnommée *la Monja Alferez* (la Religieuse Enseigne), héroïne espagnole, née à Saint-Sébastien, en 1592, morte en 1635. Elle appartenait à une bonne famille de la Biscaye. Destinée dès son enfance à l'état religieux, Catalina d'Erauso fut élevée dans un couvent de sa ville natale. Elle se fit remarquer par son originalité de caractère, qui allait jusqu'à la sauvagerie. A la suite d'une querelle avec une de ses supérieures, Catalina escalada pendant Matines, le 18 mai 1607, les murs de son couvent, gagna un bois voisin de la ville, vécut de fruits sauvages et de racines durant trois jours, pendant lesquels elle changea ses jupes en habits d'homme. Elle se rendit alors à Vittoria, puis parcourut une partie de l'Espagne, vivant au jour le jour, au moyen de diverses occupations réservées d'ordinaire au sexe masculin. Quelques années plus tard, elle s'embarqua comme mousse sur un vaisseau espagnol partant pour l'Amérique. A son arrivée, fatiguée d'un si pénible métier, elle déserta, devint garçon de boutique, puis intendant d'un riche négociant. A la suite d'une série d'aventures extraordinaires, elle entra comme soldat dans les compagnies espagnoles, se signala contre les Indiens par plusieurs faits d'armes glorieux, et fut enfin promue au grade d'*alferez* (enseigne, porte-drapeau). Son caractère difficile et altier la jeta dans une foule de querelles, d'où elle ne sortit pas toujours victorieuse. Quelques intrigues de galanterie avec des demoiselles américaines, « que la *religieuse-officier* avait grand soin, dit son biographe, de ne pas pousser jusqu'au bout, » compliquèrent cette aventureuse existence. Enfin, une grave blessure, reçue en combat singulier, inspira à la belliqueuse Espagnole le désir de mettre un terme à une vie romanesque et sans but. Elle révéla son sexe à l'évêque, qui vint la visiter durant sa maladie, et il ne fallut pas moins que la décision de tout un congrès de matrones pour convaincre le prélat que le spadassin le plus redouté des possessions espagnoles en Amérique était une femme, et qu'elle avait même conservé sa virginité. Don Joaquin-Maria Ferrer, biographe espagnol de *la Monja Alferez* ou plutôt traducteur des Mémoires de cette héroïne, raconte quelles furent les suites de cette découverte : savoir, le retour de Catalina d'Erauso à Cadix (1er novembre 1624); la pension de huit cents écus que Philippe III lui accorda (août 1625) comme récompense de la valeur qu'elle avait déployée contre les Indiens; l'accueil distingué que le pape Urbain VIII lui fit; les fêtes que les cardinaux lui donnèrent; et enfin la permission que le saint-père lui accorda de porter toujours l'habit d'homme. Elle partit ensuite pour Naples, où elle séjourna quelque temps. En 1635 elle était à La Corogne, et s'embarquait pour l'Amérique avec un capucin, nommé Nicolas de La Renteria. Elle portait alors le nom de *Don Antonio Erauso.* On mouilla devant la Vera-Cruz, par une soirée sombre et

forme la base principale de la chronologie égyptienne dans l'ouvrage de M. Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte.* Cependant, plus on étudie les sources de Syncelle et leurs systèmes chronologiques, plus on est persuadé que cette liste ne provient pas d'un ouvrage d'Ératosthène, et qu'elle a été fabriquée au cinquième siècle par les mêmes auteurs auxquels nous devons le *Chronicon Ægyptiorum.* C. M.

orageuse. Malgré l'état de la mer, le commandant du navire voulut se rendre à terre, et s'embarqua dans son canot avec plusieurs officiers et la *Monja Alferez*. On arriva sans accident au débarcadère, et l'on gagna la ville. Là on s'aperçut que Catalina manquait. Éprise de la vie errante, s'était-elle enfuie de nouveau dans le désert ? S'était-elle noyée en débarquant ? Toujours est-il que l'on ne retrouva aucune de ses traces. La fin mystérieuse de *la Monja Alferez* ajouta à sa vie romanesque, et excita la verve des romanciers. Son portrait a été exécuté par Pacheco en 1630, et se voyait à Aix-la-Chapelle dans la galerie Shepeler. Un de ses contemporains la décrit ainsi : « Elle est grande pour une femme, sans avoir cependant la taille d'un bel homme. Elle n'a pas de gorge. De figure elle n'est ni bien ni mal. Ses yeux sont noirs, brillants et bien ouverts, ses traits altérés par les fatigues plus que par les années. Elle a les cheveux courts comme ceux d'un homme, et pommadés selon la mode. Elle est vêtue à l'espagnole. Sa démarche est élégante, légère, et elle porte bien l'épée. Elle a l'air martial. Ses mains seules ont quelque chose de féminin dans leurs poses plus que dans leurs contours. Enfin, sa lèvre supérieure est couverte d'un léger duvet brun, qui, sans constituer une moustache, donne un aspect viril à sa physionomie. » A. DE LACAZE.

Don J.-M. Ferrer, *Historia de la Monja Alferez*, etc., écrite par elle-même, avec *notes* et pièces justificatives; Paris, Firmin Didot, 1829, in-8°. — A. Muriel, *Revue encyclopédique*, XLIII, 742 (ann. 1720). — Alexis de Valon, *Nouvelles et Chroniques*, 247-354.

* **ERB** (*P. Anselme*), polygraphe allemand, né à Ratisbonne, en 1688. En 1706 il entra à Ottobeuern dans l'ordre des Bénédictins. Il professa ensuite dans son monastère la rhétorique, la philosophie et la théologie; en 1720 il professa à Salzbourg, et en 1728 il fut nommé recteur et professeur de droit civil à Freisingue; enfin, il devint abbé d'Ottobeuern. Ses ouvrages sont : *Scientiarum Prodromus, seu selectæ quæstiones ex Prolegomenis*; 1722, in-8°; — *Forum sacrum casuum reservatorum;* 1726, in-8°.

Hist. univ. Salisb.

ERB ou **ERBIUS** (*Matthias*), statisticien allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Verzeichniss vom Anfang des Türkischen Glaubens und wie viel Laender sie innerhalb* 266 *Jahren den Christen abgedrungen* (Statistique de la religion turque et indication des contrées qu'elle a détachées de la foi chrétienne dans l'espace de deux cent soixante-six ans); Zurich, 1566, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

* **ERBA** (*Giacomo*), peintre crémonais, vivait en 1632. Il est cité par Zaist, comme ayant été le maître de l'habile architecte Alessandro Capra. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori', Scultori e Architetti Cremonesi.*

ERBACH (*Chrétien*), musicien allemand, né à Algesheim, en 1560, vivait en 1628. Il fut organiste à Augsbourg, et devint membre du grand conseil de cette ville en 1628. On a de lui : *Cantus musicus ad Ecclesiæ catholicæ usum*, à 4 et 8 voix; Augsbourg, 1600; — *Cantionum sacrarum*, 4, 5, 6, 7, 8 *vocum, Liber secundus;* Augsbourg, 1600, publié aussi sous ce titre : *Modorum sacrorum, sive cantionum* 4-8 *et plurimis compositarum;* Augsbourg, 1604, in-4°. Ces compositions sont conservées à la cathédrale d'Augsbourg. Au jugement de Fétis, Erbach peut être considéré comme l'un des créateurs de cette harmonie allemande dont le caractère particulier s'est conservé jusqu'à nos jours.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **ERBER** (*Antoine*), topographe allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Topographia Ducatus Styriæ;* Græatz, 1727, in-12; — *Topographia Ducatuum Carinthiæ et Carnioliæ;* Vienne, 1728, in-12.

Vogel, *Bibl. Austr.*

* **ERBER** (*Bernhardin*), chorographe allemand du dix-huitième siècle. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. On a de lui : *Notitia illustris Regni Bohemiæ, geographica et chorographica;* Vienne, 1760, in-fol., ornée de belles cartes.

Adelung, Suppl. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lexik.*

* **ERCHAMBERT**, historien français, mort vers 740. Il n'est connu que par un abrégé de l'histoire des rois de France depuis la mort de Thierry de Bourgogne, en 613, jusqu'à celle de Thierry de Chelles, en 737. Cet abrégé, quoique très-court, est précieux, par la connaissance qu'il donne des maires du palais passés au pouvoir durant l'espace qu'il embrasse. Il a été successivement imprimé par Marquard Freher dans le tome I[er] du *Corpus Francicæ Historiæ veteris et sinceræ*, Hanovre, 1613, in-fol.; par André Du Chesne, dans le tome I[er] des *Historiæ Francorum Scriptores*, Paris, 1636 et 1641, 2 vol. in-fol.; et enfin par dom Thierry Ruinard, dans l'appendice aux *Opera* de saint Grégoire de Tours; Paris, 1699, in-fol.

Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, IV, 65. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

ERCHEMBERT ou **ERCHEMPERT**, historien lombard, vivait en 910. Il descendait des ducs de Bénévent. Le château de Pilau, où il résidait avec son père, Adelgaire, ayant été pris, en août 881, par Pandonulfe, comte de Capoue, Erchembert fut emmené prisonnier. Ayant réussi à s'échapper, il revêtit l'habit monastique chez les Bénédictins du Mont-Cassin. A vingt-cinq ans, il fut élu abbé d'un couvent voisin; mais il en fut chassé par Arnulfe, et rentra pour toujours dans sa cellule. Il a écrit une chronique ou histoire étendue des Lombards, que l'on croit perdue; un abrégé de la même histoire des Lombards depuis 774 jusqu'en 888; c'est la conti-

nuation de l'ouvrage de Paul Diacre. Cet abrégé a été successivement publié par Antonio Caraccioli, clerc régulier, Naples, 1626, in-4°; par Camillo Peregrini, dans son *Historia Principum Longobardorum*, Naples, 1643, in-4°; par Burmann, dans le tome IX de son *Thesaurus Scriptorum Ital.*; par Muratori, dans le tome II des *Rerum Italicarum Scriptores*; par Jean-Georges d'Eccard, dans le tome Ier des *Scriptores Medii Ævi*; et, enfin, dans le tome V du *Recueil des Historiens de France*. — On attribue aussi à Erchembert : *De Destructione et Renovatione Cassiensis Cœnobii*; — *De Ismaelitarum Incursione*; — *Vita Landulfi I, episcopi Capuæ*, depuis 851 jusqu'à 879. Cet ouvrage est en vers; — *Acta translationis corporis S. Matthæi, apost.*

Pierre Diacre, *De Virorum illustrium Montis-Casini*, etc., cap. XIV. — J.-A. Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Ætatis*, II, lib. V, 319. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XIX, 530. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

* **ERCHENGER, ERKANGER** ou **ERCKANGER**, duc de Souabe, mis à mort à Adingen, en 917. Il était fils du comte Erchanger et de la première femme de l'empereur Charles III, dit *le Gros*. Lui et son frère Berthold possédaient de grands fiefs dans le duché d'Autriche. Ils se prirent de querelle pour quelques conflits de juridiction avec leur voisin Salomon, évêque de Constance et abbé de Saint-Gall. Leur haine devint si violente qu'ils résolurent de se défaire du prélat, et en 897 ils l'attaquèrent dans ses domaines. Salomon put s'enfuir dans une forêt, et demanda du secours à l'empereur Arnould. Celui-ci cita les deux frères à Mayence, devant le grand conseil électoral, qui, après avoir examiné leur affaire, les déclara coupables, les mit au ban de l'Empire, et les fit arrêter à Ingelheim. Salomon sollicita et obtint leur grâce; mais sa générosité ne calma pas leur ressentiment. A la mort de Charles le Gros, et après l'assassinat du duc Burchard, Erchanger s'empara de la Souabe, et s'y fit reconnaître. Conrad Ier, roi de Germanie, ayant été élu empereur, marcha contre lui en 912; mais n'ayant pu le vaincre, il traita avec lui, et épousa sa sœur Cunégonde. En 913, Erchanger et Berthold attaquèrent les Huns, qui retournaient chez eux chargés des dépouilles de l'Italie; ils les battirent, et leur enlevèrent une grande portion de leur butin. L'année suivante, le roi de Germanie, Conrad, ayant donné au couvent de Saint-Gall Steinheim et quelques autres bourgs, Erchanger mit à exécution ses mauvais desseins contre Salomon; lui ayant tendu une embuscade, il l'arrêta, le lia avec une bride, et l'emmena prisonnier à Depoldisbourg. Salomon n'échappa à la mort que par le rapide secours de son cousin Siegfrid, qui le remit en liberté. Conrad n'eut pas plus tôt appris ces actes qu'il entra en Souabe, fit prisonnier Erchanger près d'Otterdengen, et l'exila. Burchard II se fit alors proclamer duc de Souabe, et tint tête au roi. Celui-ci, après plusieurs avantages, l'assiégeait dans le château de Tuipl (aujourd'hui Hohentwiel), et allait le réduire, lorsqu'une attaque inopinée de Henri Ier, dit *l'Oiseleur*, duc de Saxe, le força à lever le siége et à courir en Thuringe. Erchanger profita des embarras de Conrad pour rentrer en Souabe, fit un arrangement avec Burchard, battit les troupes de l'Empire près de Walwis, et prit le titre de duc d'Allemagne. En 916, le concile d'Altheim déclara Erchanger, son frère Berthold et son allié Burchard ennemis de l'Empire et hors de toute communion. En conséquence, leurs biens furent confisqués et eux-mêmes condamnés à perdre la tête. L'empereur attira à sa cour Erchanger, Berthold et leur neveu Luitfrid, en leur faisant espérer leur grâce; mais une fois en sa puissance, il exécuta la sentence dans toute sa rigueur, les fit décapiter tous trois à Adingen, et s'empara de leurs fiefs; cependant il rendit à Berthe, veuve d'Erchanger, ses biens particuliers.

Eckart, *Comment. Rerum Francorum Orient.*, II, 830. — Rhegin, *Annales*, ad ann. 917. — Hepidannus, *Annales Saxon.* — Tolner, *Cod. diplom. Palat.*, n° 17, 13.

* **ERCHINOALD** ou **ERKINOALD**, maire de Neustrie, mort en 656. Il était parent d'Haldétrude, première femme de Clotaire II et mère de Dagobert Ier. Il fut élu maire du palais du royaume de Neustrie en 640, après la mort d'Æga, et fit épouser au roi Clovis II, en 649, Bathilde, esclave saxonne qu'il avait achetée de pirates anglais, et dont il avait d'abord voulu faire sa maîtresse, mais qu'il jugea ensuite plus propre à dominer le roi, alors âgé à peine de seize ans. Par la mort de Sigebert II, en 656, l'Austrasie fut réunie à la Neustrie et à la Bourgogne. Erchinoald gouverna les trois royaumes, et sut se faire aimer des grands, quoiqu'il favorisât ouvertement les hommes, libres ou *francs tenanciers*, qui composaient la partie la plus nombreuse de la nation. A la mort de Clovis II, en 657, Erchinoald, de concert avec Bathilde, prit la tutelle des princes Clotaire, Childéric et Thierry, fils du roi. Il les fit reconnaître par les leudes des trois royaumes, et leur donna à chacun le titre de roi, mais ne se hâta pas d'accomplir entre eux un partage de leurs États, qui, attendu leur enfance, n'aurait été au surplus qu'une vaine formalité. Il mourut après vingt ans de gouvernement, et laissa un fils nommé Leudèse, qui ne lui succéda pas immédiatement, à cause de sa jeunesse. Ebroïn fut élu en remplacement d'Erchinoald.

Frédégaire, *Historia*, cap. LXXXIII, 414. — Dom Bouquet, *Scriptores Rerum Gallicarum et Francicarum*, II, 569. — Dom Plancher, *Histoire générale et particulière du Duché de Bourgogne*. — Velly, *Histoire de France*. — Gouye de Longuemare, *Dissertation pour servir à l'histoire des enfants de Clovis*. — Sismondi, *Histoire des Français*, II, 41 à 62.

* **ERCILLA Y ARTEAGA** (*Fortunio Garcia* DE), jurisconsulte espagnol, vivait vers 1550. Il demeura longtemps à Bologne, dans le collége des Espagnols, puis à l'université de Pise. Rap-

pelé en Espagne par Charles-Quint, il fut nommé chevalier de Saint-Jacques, conseiller de Castille, et régent du conseil de Navarre. On a de lui de nombreux ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels on distingue : *Commentarium in titulum Digestorum de Pactis*, etc. ; — *Ad legem Gallus ;* — *De Liberis et posthumis Commentaria ;* — *De ultimo Fine utriusque Juris ;* — *Consilium pro Militia S. Jacobi.*

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana.*

ERCILLA Y ZUNIGA (Don *Alonzo* DE), poëte et voyageur espagnol, fils du précédent, né à Bermeo (Biscaye), en 1530. Il fut élevé comme page à la cour de Philippe II, et combattit sous les ordres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, le 10 août 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où les Français furent défaits. Ercilla devint chevalier de Santiago et chambellan de l'empereur Rodolphe II. Il parcourut ensuite la France, l'Italie, la Flandre, la Hongrie, la Silésie, la Bohême, la Pologne, l'Allemagne et l'Angleterre. Pendant son séjour à Londres, il apprit que quelques provinces du Chili et du Pérou avaient pris les armes contre les Espagnols ; la passion de la gloire et le goût des voyages le décidèrent alors à s'embarquer pour l'Amérique. Il descendit au Pérou, et passa au Chili avec quelques troupes. Sur les frontières méridionales du Chili est une petite contrée montagneuse, nommée Araucana, habitée par une race d'hommes plus robustes et plus sauvages que les autres peuples de l'Amérique. Ils combattirent pour la défense de leur liberté avec autant de courage que d'énergie, et les Espagnols n'en vinrent pas à bout sans de graves pertes. Ercilla soutint contre les Araucaniens une pénible et longue guerre. Il courut des dangers extrêmes, et fit des actions d'éclat, dont la seule récompense fut l'honneur de conquérir des rochers arides et d'ajouter quelques contrées incultes à la domination espagnole. Ercilla fut à la fois l'un des conquérants et le poëte de l'Araucana. Il employa le peu de loisir que lui laissa la guerre à chanter les événements dont il était le principal acteur. Faute de papier, il écrivit la première partie de son poëme sur de petits morceaux de cuir qu'il eut ensuite beaucoup de peine à coordonner. Ce poëme a été intitulé *La Araucana*, du nom de la contrée où les faits qui y sont rapportés se sont accomplis. Le sujet en est neuf, et a été traité d'une manière originale ; mais, outre que cet ouvrage est composé de trente-six chants très-longs, il y a beaucoup de trivialités, et l'unité manque dans l'action. C'est donc par un patriotisme exagéré que Cervantès a prétendu que l'œuvre d'Ercilla pouvait être comparée aux meilleurs poëmes épiques de l'Italie. Voltaire s'est montré également grand admirateur d'Ercilla. Après avoir comparé la harangue du vieux Colocolo aux Araucaniens (chant IIe) à la harangue que Nestor adresse aux capitaines grecs, il conclut que celle d'Ercilla est infiniment supérieure à celle d'Homère. Les trois premières parties de *La Araucana* furent imprimées à Anvers, 1597, in-12 ; les deux dernières à Salamanque, même année, in-8°.

Alfred DE LACAZE.

Voltaire, *Essai sur la Poésie lyrique.* — A. Duponchel, *Collection choisie des Voyages autour du Monde*, Introduction, 63.

* **ERCK** (*Christophe-Albert*), philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Disputatio de syncretismo philosophico ;* Leipzig, 1717, in-4° ; — *Pr. I-V de sepulcris in hortis ex antiquitate sacra et profana ;* Meinungen, 1738-1741, in-4° ; — *De medicis atheis ;* ibid., 1743, in-4°.

Bidermann, *Select. Scholast.*, I.

* **ERCOLANETTI** (*Ercolano*), peintre italien, né à Pérouse, en 1615, mort en 1687. Il fut élève de Ciro Ferri et de Rosa. Après quelques essais, il renonça au genre historique pour peindre exclusivement des paysages, qu'il animait par des figures et des animaux. Il entendait parfaitement la perspective aérienne et les effets de lumière.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*

* **ERCOLANI** (*Bartolomeo*), jurisconsulte italien, né à Bologne, mort dans la même ville, en 1469. Il fut reçu en 1442 docteur en droit, et professa dans sa ville natale. Il occupa plusieurs emplois publics, et en 1454 fut élu gonfalonier. Il donna vers cette époque des statuts à ses concitoyens. L'estime dont jouissait Ercolani à Bologne est attestée dans un décret rendu en 1459, par le gouvernement de cette cité, qui lui fit défense, sous peine de mort, de professer ailleurs. Malgré cette défense, Ercolani alla s'établir à Ferrare, en 1460, et y professa cinq années. Il revint enseigner dans sa patrie en 1468, et y mourut, peu après. On a de lui plusieurs consultations.

Fantuzzi et Tiraboschi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire univers.*

ERCOLANI (*Joseph-Marie*), littérateur italien, né à Sinigaglia, vers 1690, mort à Rome, vers 1760. Il était d'une famille noble, fit ses études à Rome, entra dans les ordres, et fut bientôt élevé à l'épiscopat. Il cultivait les arts et les lettres avec une véritable passion. Il était membre de l'académie *degli Arcadi*, sous le nom de *Neralco*, pseudonyme sous lequel il a publié ses ouvrages poétiques. On a de lui : *Rime a Maria, divise in due parti, coll' aggiunta della Sulamitide, boschereccia sacra ;* Padoue, 1725 et 1728, 2 vol. in-8°, fig. ; Brescia, 1731 et 1759 ; Rome, 1731 et 1764, 3 vol. in-8° ; Bologne, 1732 ; Venise, 1755 et 1758 ; etc. On peut voir par ces nombreuses éditions quel fut le succès des poésies d'Ercolani. Dans ses *Rime a Maria*, il s'est montré l'heureux imitateur de Pétrarque. La *Sulamitide* fut regardée comme un chef-d'œuvre, et attira à son auteur les louanges de l'Italie entière ; — *I tre Ordini di Architet-*

tura, Dorico, Ionico, e Corintio, presi dalle fabbriche più celebri dell' antica Roma, e posti in uso con nuovo latissimo metodo e con tavole in rame; Rome, 1744, in-fol.; — *Le Quatro Parti del Mondo geograficamente descritte;* Rome, 1756, in-8°, avec carte.

Annali letterarie d'Italia, III, 37. — Chaudon et Delandine, *Dictionn. univ.*

* **ERCOLE**, sculpteur bolonais, vivait en 1526. On lui doit une statue de saint Jean, placée dans l'église de Sainte-Pétrone de Bologne. E. B.

Archivio della Fabbrica di S.-Petronio.

ERCOLE DA FERRARA. *Voy.* GRANDI.

** **ERDELYI** (*Jean*), poëte hongrois, né à Kazos, en 1814. Il étudia à Sarospatak et servit ensuite de précepteur dans diverses familles. Il débuta dans la carrière littéraire par des articles insérés dans des recueils, et ses poésies lui valurent d'être nommé membre de l'Académie de Pesth, en 1839. Le recueil en a été publié à Ofen, en 1844. On a en outre de lui : *Népdalok és Mondák* (Légendes et contes populaires); Pesth, 1846-1847, 2 vol.

Conversations-Lexikon.

* **ERDEODI** (*Thomas*), comte de Monte-Claudi et de Waraddin, ban de Dalmatie, de Croatie et d'Esclavonie, général et homme d'État hongrois, mort en 1624. Il était fils de Pierre Erdeodi, ban de Dalmatie, etc., et de Marguerite Alapi. En 1584 il obtint de l'empereur d'Allemagne le gouvernement de la province qu'avait occupé son père. Vers cette époque, les Turcs ayant fait une invasion dans la Carniole, Erdeodi réunit ses troupes à celles du comte Joseph de Thurn, attaqua les musulmans, leur prit dix drapeaux et leur tua un grand nombre d'hommes, « sans perdre, dit Isthvanfius, plus de trois soldats ». Bientôt après, Erdeodi remporta une nouvelle victoire sur les Turcs, auxquels il prit vingt étendards et qu'il rejeta hors des frontières de la Carniole. En 1591, il força Hassan-Pacha à lever avec désordre le siége de Sisleg; et lorsque ce même pacha revint se présenter devant cette ville, Erdeodi lui livra une bataille décisive, dans laquelle Hassan fut tué ainsi que douze mille des siens. Le pape Clément VIII félicita le vainqueur dans une lettre autographe. En 1595, aidé du comte Georges de Serin, Erdeodi prit la forteresse de Petrina; et lorsque les Turcs reprirent cette ville, il les força une seconde fois à l'abandonner. En 1596 il résigna ses fonctions de ban; en 1604 l'empereur Rodolphe II l'envoya à Bude comme plénipotentiaire. Erdeodi ne réussit pas à traiter avec la Porte; mais il détacha de l'alliance ottomane les deux princes de Transylvanie, Sigismond Bathori et Étienne Botskay. Lorsque Mathias prit les armes contre son frère Rodolphe II, Erdeodi se déclara pour le premier, au couronnement duquel il assista, en 1610, à Presbourg, et chercha lui-même plusieurs fois à se faire élire palatin de Hongrie; mais les magnats lui refusèrent leurs voix. Il se consola de cet échec en reprenant, en 1611, le gouvernement de la Dalmatie; il le conserva jusqu'en 1615, époque à laquelle il se démit de nouveau de cette charge et accepta le titre de *magister tavernicorum* (président de la chambre), avec l'intendance et la direction des mines et salines de Hongrie. Erdeodi était catholique très-zélé; il employa les moyens les plus énergiques pour empêcher dans ses États l'exercice de toute autre religion que la romaine. Il avait épousé Anne-Marie Ungnad, baronne de Sonnek, dont il eut trois fils, Christophe, Sigismond, Jean-Étienne et deux filles.

Isthvanfius, *De Rebus Hungaricis.*

* **ERDEODI** (*Sigismond*), comte de Monte-Claudi et de Waraddin, ban de Dalmatie, de Croatie et d'Esclavonie, fils du précédent, mort en 1639. Il se distingua par ses connaissances variées, ses talents militaires et sa bravoure. Il servit successivement les empereurs Mathias et Ferdinand II, qui le récompensèrent par des charges importantes. Ses armes ne furent pourtant pas toujours heureuses, et il éprouva plusieurs échecs dans ses guerres contre les Turcs. Ces malheurs n'empêchèrent pas Ferdinand II de nommer Erdeodi ban de Dalmatie, de Croatie et d'Esclavonie, à la mort du comte de Serin. Aussitôt qu'il eut pris possession de sa charge, il déposa le vice-ban et quelques principaux officiers, et s'attira par là la haine de la noblesse. Il se jeta alors dans le parti ecclésiastique, donna de grands biens aux églises et aux monastères, se montra surtout libéral envers les franciscains, et enrichit la cathédrale d'Agram de magnifiques tapisseries et d'un splendide autel. Ses largesses lui acquirent un certain nombre de partisans, et lui permirent de conserver le pouvoir jusqu'à sa mort. Il avait épousé Anne-Marie de Kleckowitz, dont il n'eut pas d'enfants.

Isthvanfius, *De Rebus Hungarici.*

* **ERDL** (*Michel-Pius*), médecin allemand, né le 5 mai 1815, mort le 25 février 1848. Fils d'un médecin, il entra dans la même carrière. En 1836 et en 1837, il accompagna Schubert en Orient, et fit durant ce voyage des expériences barométriques d'après lesquelles il conclut que la mer Morte est placée au-dessous du niveau de la Méditerranée. A son retour en Allemagne, il fut professeur particulier à l'université de Munich pour la physiologie, l'embryologie et l'anatomie comparée. En 1841 il obtint le titre de professeur agrégé et d'adjoint aux collections anatomiques de l'État, et en 1844 il fut nommé professeur titulaire. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *De Oculo;* Munich, 1839; — *De Piscium glandula choroidali;* ibid., 1839; — *De Helicis Algicæ vasis sanguiferis;* Munich, 1840; — *Tafeln zur vergleichenden Anatomie des Schædels* (Tables pour servir à l'anatomie comparée du crâne); Munich, 1841; — *Ueber den Kreislauf der Infusorien* (De la Circulation des Infusoires); 1841; — *Ueber die Organisa-*

tion der Saugarme der Polypen (De l'Organisation des bras des polypes); 1842; dans les *Archives de Physiologie* de Müller; — *Ueber die Entwickelung des Hummereies* (Du Développement de l'Œuf du Homard); Munich, 1843; — *Leitfaden zur Kenntniss des Baues des Menschlichen Leibes* (Éléments de la connaissance de la structure du corps humain); Munich, 1843-1845; — *Ueber das Skelett des Gymnarchus niloticus* (Du Squelette du *Gymnarchus niloticus*); 1847; — *Die Entwickelung des Menschen und des Hühnchens im Eie* (Du Développement de l'Homme et du Poulet dans l'Œuf); Munich, 1845-1846.

Conversat.-Lexikon.

* **ERDMANN** (*Jean-Édouard*), philosophe allemand, né vers 1800. Il appartient à l'école de Hégel, fut professeur à Halle, et a publié (en allemand) les écrits suivants : *Exposition et critique de la Philosophie de Descartes;* Riga et Dorpat, 1834, in-8°; — *Malebranche, Spinosa, les sceptiques et les mystiques du dix-septième siècle;* ibid., 1836, in-8°; — *L'Ame et le Corps, quant à leur notion et à leurs rapports entre eux*, mémoire pour servir de fondement à l'anthropologie philosophique; Halle, 1837, in-8°; — *Nature ou Création? Question de la philosophie de la nature et de la philosophie de la religion;* Leipzig, 1840; — *Esquisse de la Logique et de la Métaphysique;* Halle, 1841, in-8°. On doit aussi à M. Erdmann une édition des œuvres philosophiques de Leibnitz; Berlin, 1840, 2 fascicules grand in-8°.

JH. TISSOT.

Krug, *Encyklop. phil. Lexicon.* — R. Fichte, *Zeitschrift für Phil. und speculativ. Theol.* tome IV, Heft. I, § 123.

* **ERDMANN** (*Otto-Linné*), chimiste allemand, né à Dresde, le 11 août 1804. Après avoir exercé la pharmacie pendant plusieurs années, il se livra à l'étude de la médecine et des sciences naturelles, qu'il cultiva surtout à l'académie de Dresde en 1820. En 1823 il vint à Leipzig, et s'appliqua à la chimie, comme précédemment il s'était adonné à la botanique. En 1827 il fut nommé professeur agrégé, et en 1830 professeur titulaire de chimie technique. Ses principaux ouvrages sont : *Ueber das Nickel* (Du Nickel); Leipzig, 1827; — *Lehrbuch der Chemie* (Manuel de Chimie); Leipzig, 1828; — *Grundriss der Waarenkunde* (Principes de la Connaissance des Drogues); Leipzig, 1833 et 1851, 2e édit.; — *Journal für technische und œkonomische Chemie* (Journal de Chimie technique et économique); Leipzig, 1828-1833.

Conversations-Lexikon.

* **ERDREICH** (*Wenceslas*), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Fasciculus Epigrammatum sacrorum, ex textibus evangelicis;* Leipzig, 1658, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

ERDT (*Paulin*), théologien allemand, né à Wertach, en 1737, mort le 16 décembre 1800. Il professa la théologie à Fribourg, et se fit remarquer par sa polémique contre les soi-disant esprits forts. Parmi ses nombreux ouvrages on cite : *Historia literaria Theologiæ;* Augsbourg, 1785, in-8°.

Meusel, *Gelehrt. Deutschl.*

* **EREDIA** (*Luigi* D'), littérateur sicilien, né à Palerme, mort dans la même ville, en 1604. Il descendait d'une famille espagnole. Il étudia le droit, se fit recevoir docteur, parcourut l'Italie, et séjourna quelque temps à Rome. Il avait acquis une vaste érudition, et était membre de diverses académies. On a de lui : *Orazione nell' esequie dell' eccellentissimo principe don Bernadino de Cadenas, duca di Maccheda, vicerè di Sicilia;* Palerme, 1602, in-4°; — *Gl' Intermedi della Trappolaria;* Palerme, 1603, in-4°; — *La Surci giurana*, poëme héroïque; Palerme, 1604; — *La Siringa*, idylle; Palerme, 1613; — *Canzone*, avec annotations de don Luis de Heredia; Palerme, 1615; — *Rime varie;* Palerme, 1615, in-16.

Crescembeni, *Istoria della volgar Poesia*, lib. V, 361. — Galeano, *Nell' Epistola al lettore.* — V. di Giovanni, *Panorma triumphans*, lib. XII, 125. — Pietro Carrera, *Epigr.*, lib. II, 8. — *Biografia degli Uomini illustri della Sicilia*, III.

EREI (*Ignazio*), poëte italien, né dans la marche d'Ancône, en 1691, mort à Fermo, en 1761. Il fit ses études à Bologne, et fut nommé en 1717 secrétaire de la ville de Fermo, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il consacrait ses loisirs à la poésie, était membre de plusieurs académies, et entretenait des relations intimes avec les littérateurs les plus remarquables de son temps. On a de lui : *Poesie miste;* Fermo, 1747, 2 vol.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

* **ÉREMBERT** (Saint), évêque de Toulouse, né à Wocourt, près Poissy, mort à Fontenelle, près Rouen, le 14 mai 671. Il se fit moine en 648, dans l'abbaye de Fontenelle, que dirigeait alors saint Wandrille. Clotaire III ayant appelé Érembert au siége épiscopal de Toulouse, celui-ci gouverna son diocèse avec sagesse pendant douze ans. Il donna ensuite sa démission, demeura quelque temps dans son pays natal, et se retira au monastère de Fontenelle, où il termina ses jours, dans la retraite. L'Église l'honore le 14 mai.

Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti.* — Papebroch, *Propylæum ad acta sanct. maii.* — Bollandus, *Acta Sanctorum.* — Baillet, *Vies des Saints*, mois de mai. — Dom Rivet, *Hist. litt. de la France*, III, 439.

* **ÉRÉMIA** ou **JÉRÉMIE TSCHÉLÉBI KIOMERJIAN**, célèbre écrivain arménien, né à Constantinople, en 1635, mort en 1695. Il exerça pendant longtemps les fonctions de chancelier du patriarche arménien de Constantinople, et d'Éléazar, grand-patriarche d'Arménie. Au milieu des troubles que suscitèrent l'ambition de ce dernier et les intrigues de ses ennemis, Érémia s'appliqua sans relâche à rétablir la paix et la

concorde. Cette conduite lui mérita l'estime et l'affection de tous ses compatriotes. Il possédait plusieurs langues européennes, et il était drogman de tous les ambassadeurs auprès de la Porte Ottomane. Ses connaissances en histoire et en géographie étaient fort étendues. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, restés manuscrits. Les documents historiques qu'il avait réunis passèrent à son ami Maghakia Diratsou, qui les mit en ordre et les publia, sous les titres suivants : *Histoire chronologique des événements qui arrivèrent de son temps*, ouvrage dont le style est trivial, quoique correct; — *Histoire du Siége de Vienne en* 1683; — *Histoire des Souverains ottomans*, ouvrage très-étendu, divisé en cinq livres. L'auteur en donna lui-même un abrégé, en un livre; — *Topographie de la Perse, de la Chine, de l'Anatolie et de l'Arménie :* il ne reste de cet ouvrage important qu'un fragment de l'introduction à la carte; — *Histoire de la Prise de l'île de Candie par les Turcs en* 1669, en prose et en vers; — *Détails historiques sur les Saints de la Palestine;* — *Dissertation contre les Juifs*, où l'auteur démontre que la venue du Messie est accomplie; — *Apologie des Rites de l'Église arménienne*, où les Arméniens unis (à l'Église romaine) sont blâmés; — *Vie du Juif Sapetta Smiriotto*, qui se donnait pour le Messie; — *Recueil de Lettres familières*. Les ouvrages précédents sont en arménien; — *Vie d'Alexandre le Grand*, traduite de l'arménien en vers turcs; — *Histoire chronologique des Dynasties Pacratide et Roupénienne*, en turc; — *Extraits de l'Histoire de Moïse de Khorène*, traduits en turc; — *Le Nouveau et une partie de l'Ancien Testament*, traduits de l'arménien en turc; — *Épitaphes, inscriptions, chansons*, et un grand nombre d'autres pièces fugitives, en turc ou en arménien. E. BEAUVOIS.

Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 251. — M. Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

EREMITA. *Voyez* L'ERMITE.

* **ERENDIGANUS** (*Rufin*), théologien suisse, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était capucin, et remplit les fonctions de définiteur et de provincial de son ordre. On a de lui : *Manuductio sacerdotis ad S. Missæ Sacrificium S. R. Eccl. offerendum;* Lucerne, 1674, in-12; — *Calendarium Spirituale S. Gertrudis et Mechtildis, in omnes totius anni dies distributum;* ibid., 1698, in-8°; — *Compendium Revelationum S. Brigittæ, pro omnibus totius anni diebus distributum;* ibid., 1699, in-8°; — *Speculum Animarum Thomæ de Kempis, in totum annum distributum;* ibid., 1699.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capucc.*

* **ERETS** (c'est-à-dire *Prêtre*), surnom commun à plusieurs écrivains arméniens.

* **ERETS** (*Grégoire*), historien arménien, vivait au dixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui une continuation de l'histoire composée par son maître Mathieu d'Édesse. Cet ouvrage, écrit d'un style incorrect et mêlé de plusieurs termes barbares, est resté manuscrit. Il embrasse la période qui s'étend entre les années 1132 de J.-C. (580 de l'ère arménienne) et 1161 (610). E. B-v-s.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I, et t. III, p. 67. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 164. — Cirbied, *Notice de deux manuscrits*, dans le t. IX des *Notices des Manuscrits*, p. 292.

* **ERETS** (*Léonce*), historien arménien, vivait probablement au dixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui une *Histoire des Commencements de l'Empire Arabe*. Cette œuvre, de peu d'importance, est restée manuscrite. On en trouve un exemplaire à la bibliothèque des Mékhitaristes, à Venise. E. B-v-s.

F. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 129. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II.

* **ERETS** (*Madthéos* ou *Matthieu*), écrivain arménien, vivait au onzième siècle de l'ère chrétienne. Il fut disciple du patriarche Grégoire II, surnommé *Vgaïaser*, mort en 1082 de J.-C. On a de lui la traduction du grec en vers arméniens des vies de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Chrysostome. Cette dernière a été imprimée à Venise, en 1751. On connaît un autre Matthieu Erets. (*Voyez* MATTHIEU OURHAÏETSI ou d'*Édesse*). E. B-v-s.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 146.

* **ERETS** (*Mesrob*), historien arménien, né dans la vallée de Vaïots-Dzor, vivait au milieu du dixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui : *Varkh iev badmouthioun serpoh Nersesi Haïots haïrabedi* (Vie et histoire de saint Nersès, patriarche d'Arménie, mort en 384 de J.-C.). Cet ouvrage, terminé en 967, et dédié au prince Vahan le Mamigonian, a été publié par Éléazar Schamir, avec l'histoire des Orpélians de Étienne de Siounikh, sous le titre de *Badmouthioun Mnatsortats Haïots iev Vrats* (Histoire de ce qui reste des Arméniens et des Géorgiens); Madras, 1775, in-4°. Cette édition est très-défectueuse. Mesrob a tiré son récit de plusieurs histoires contemporaines et particulièrement de celle de Faustus de Byzance. Il raconte non-seulement les actions de saint Nersès, mais encore tous les événements qui arrivèrent du temps de ce patriarche. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I, p. 13, et t. II, p. 839. — Fred. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 130. — Cirbied, *Notice de deux manuscrits*, dans le t. IX des *Notices des Manuscrits*, p. 276.

ERETS (*Samuel*). *Voyez* SAMUEL ANETSI (ou *d'Ani*).

EREVANTSI (*Melkhisèth*, c'est-à-dire *Melchisedech d'Érivan*), *vartabed* (docteur) arménien, né en 1008 de l'ère arménienne (1559

de J.-C.), à Vejan, mort à Érivan, en 1080 (1631). Au sortir de l'enfance, il se consacra à la vie monastique, et suivit les leçons du célèbre docteur Nersès Peghlou. Après quinze années employées à l'étude de l'éloquence, de la métaphysique et de la philosophie, il sortit de son monastère, situé dans l'île de Lim, au milieu du lac de Van, pour visiter l'Arménie. Il dota sa patrie d'un grand nombre d'établissements d'éducation, et rentra dans son monastère. Le patriarche Moïse III l'en fit sortir de nouveau, pour lui confier la direction de l'école patriarcale d'Edchmiadzin. On a de lui plusieurs ouvrages restés manuscrits : *Analyse de la Philosophie d'Aristote ; — Analyse des ouvrages de David de Nerken*, surnommé *Imasdaser* (Le Philosophe) ; — *Commentaire sur Porphyre ; — Traité de Grammaire ; — Traité sur la Logique et l'art des définitions.*

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II, p. 565, 610.

* **ERGAMÈNE** (Ἐργαμένης), roi de Méroé, vivait vers 300 avant J.-C. Éthiopien de nation, il avait reçu une éducation toute grecque. Il renversa le pouvoir des prêtres, qui jusque là avaient été tout-puissants, et fonda un gouvernement despotique. Comme son nom figure sur les inscriptions hiéroglyphiques de Dakkeh, on en a conclu que son royaume s'étendait jusqu'à cette ville.

Diodore, III, 6. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II, p. 49, 278.

* **ERGIAS** (Ἐργίας), historien grec, auteur d'un ouvrage sur l'île de Rhodes. L'époque de sa vie est inconnue, son nom n'est pas même bien certain. Quelques critiques l'identifient avec un certain Erxias, auteur des Κολοφωνιακά, sans qu'il soit possible de dire quel est le plus correct de ces deux noms.

Athénée, VIII, XIII. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, 1, 4, p. 404-405.

* **ERGINUS** (Ἐργῖνος), aventurier grec, né en Syrie, vivait vers 250 avant J.-C. Il fit connaître à Aratus un passage secret par lequel la citadelle de Corinthe était accessible, et fournit ainsi au général achéen le moyen de s'emparer de cette place importante. Pour prix de ce service, il reçut 60 talents (333,650 fr.). Ayant fait plus tard une tentative pour surprendre le Pirée et chasser d'Athènes la garnison macédonienne, il échoua dans son entreprise, et fut désavoué par Aratus.

Plutarque, *Aratus*, 18-22, 33.

* **ERHARD** (*Balthasar*), médecin et botaniste allemand, mort vers 1757. Il fut inspecteur médical de la ville de Reichstadt. On a de lui : *Physicalische Nachricht von dem Ursprunge der versteinerten Sachen* (Mémoire physique sur l'origine des substances pétrifiées) ; Memmingen, 1745, in-4° ; — *Unterricht von einer kurzen Historie der Kräuter für die Jugend* (Manuel d'une Histoire abrégée des Plantes, à l'usage de la jeunesse) ; 1752, in-8° ; — *Œkonomische Pflanzenhistorie* (Histoire économique des Plantes); Ulm et Memmingen, 1753-1762, 12 parties in-8°. Les sept dernières parties ont été publiées depuis la mort de l'auteur ; — *Herbarium vivum portatile.*

Hamberger, *Gelehrt. Deutschl.*

* **ERHARD** (*Henri-Auguste*), littérateur allemand, né à Erfurt, en 1793, mort le 22 juin 1851. Il étudia la médecine à Gœttingue, et fut reçu médecin à Erfurt, en 1812. En novembre 1813 il obtint à la faculté de sa ville natale le titre de professeur agrégé de philosophie. En 1814 les circonstances lui firent accepter les fonctions de médecin en chef du lazaret provincial militaire du château de Rathsfeld, et lorsque, en 1815, la guerre se ralluma, il suivit en France le 6e corps d'armée en qualité de médecin en chef du premier lazaret de campagne. Revenu à Erfurt, il y ouvrit en 1816 des cours de philosophie, que la suppression de l'université au mois de novembre de la même année interrompit indéfiniment. Il abandonna alors l'exercice de la médecine pour se livrer à des travaux d'érudition et d'archéologie. En 1821 il fut nommé bibliothécaire à Erfurt, en 1824 archiviste à Magdebourg, et en 1831 il passa en la même qualité à Munster. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *De Bibliothecis Erfordiæ*; Erfurt, 1813-1814 ; — *Ueberlieferungen zur vaterlaendischen Geschichte alter und neuer Zeit* (Documents sur l'Histoire nationale ancienne et moderne) ; Magdebourg, 1825-1828 ; — *Geschichte des Aufblühens wissenschaftlicher Bildung vornehmlich in Deutschland bis zum Anfange der Reformation* (Histoire de la Renaissance des Lettres, particulièrement en Allemagne, jusqu'au commencement de la réformation) ; Magdebourg, 1827-1832 ; — *Erfurt und seine Umgebungen* (Erfurt et ses environs), 1829 ; — *Nachricht von den bei Beckum entdeckten alten Græbern* (Mémoire sur les Tombeaux découverts dans le voisinage de Bockum) ; Munster, 1836 ; — *Geschichte Münsters* (Histoire de Munster), 1837.

Conversations-Lexikon.

* **ERHARD** (*Jean-Benjamin*), médecin et philosophe allemand, né à Nuremberg, le 5 février 1766, mort le 28 novembre 1827. Reçu docteur en médecine à Altdorf, il se rendit à Berlin, y pratiqua son art, et devint, en 1822, membre du conseil de santé. On a de lui en allemand : *Du Droit du Peuple à une Révolution* ; Iéna, 1795, in-8° ; — *Essai d'une Division systématique des Facultés de l'Ame*, et *Essai sur la Folie* ; dans les *Mémoires d'Anthropologie* de Wagner ; — *Apologie du Diable* ; dans le *Journal philosophique* de Niethammer, 1795 ; — *L'Idée de la Justice considérée comme principe de la législation* ; 1795 ; — *Mémoires sur la théorie de la législation* ; — *Sur le principe de la législation*, dans le *Journal* de Niethammer, 1795. Après sa mort, Varn-

hagen von der Ense publièrent les *Mémoires* de *J.-B. Erhard*; Stuttgard et Tubingue, 1830, in-8°. Jh. TISSOT.

Krug, *Encyklop. phil. Lexikon.*

* **ERHARD** (*Thomas-Aquinas*), théologien allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Gloria S. Benedicti in terris adornata ;* Augsbourg, 1720, in-4° ; — *Opus rhetoricum ;* in-8° ; — *Die Bibel Lateinisch und Deutsch mit theologischen und chronologischen Anmerkungen* (La Bible en latin et en allemand, avec des observations théologiques et chronologiques) ; Augsbourg, 1726 ; — *Manuale Biblicum ;* 1724, in-4° ; — *Polycrates Gersensis contra scutum Kempense instructus, seu apologia pro Jo. Gersonio protoparente libelli de Imitatione J.-C., contra Euseb. Amort. ;* Munich, 1729, in-8° ; — *Commentarius in universa Biblia S. Vulgatæ editionis ;* Augsbourg, 1735, 2 vol. in-8° ; — *Libri IV de Imitatione Christi Jo. Gersonii, in versus distributi, cum novis concordantiis ;* vers 1739, in-8° ; — *Concordantiæ bibliorum Wessofontanæ ;* Augsbourg, 1751, 2 vol. in-8°.

Ziegelbauer, *Hist. liter. Benedict.*

* **ERHARDT** (*Simon*), philosophe allemand, né à Ulm, en 1776, mort à Heidelberg en 1829. Il enseigna successivement à Schweinfurt, à Ansbach, à Nuremberg, à Erlangen, à Fribourg en Brisgau, et enfin à Heidelberg. Ses principaux écrits, tous en allemand, sont : *Leçons sur l'Étude de la Théologie ;* Erlangen, 1810, in-8° ; — *La Vie : sa description ;* Nuremberg, 1816, in-8° ; — *Idée et But de la Philosophie ;* Fribourg, 1817, in-8° ; — *Encyclopédie philosophique, ou système de l'ensemble de la connaissance scientifique ;* Fribourg, 1818, in-8° ; — *Fondement de l'Éthique ;* Fribourg, 1821, in-8° ; — *Introduction à l'établissement d'une anthropologie systématique ;* Fribourg, 1819, in-8° ; — *Introduction à l'Étude de toute la Philosophie ;* Heidelberg, 1824, in-8°. — Dans l'*Eleutherea*, publiée par lui de 1818 à 1820, 3 vol. in-8°, sont aussi plusieurs dissertations de sa main, par exemple des *Aphorismes sur l'État.* Jh. TISSOT.

Krug, *Encyk. phil. Lexikon.*

ÉRIBERT, VIIe archevêque de Milan, mort en 1045. Il avait succédé, en 1015, à l'ombrageux Arnolphe II, et joua, comme celui-ci, un grand rôle dans les intrigues qui divisaient l'Italie. Robert, roi de France, et Guillaume, duc d'Aquitaine, ayant successivement refusé la couronne de Lombardie, Éribert fit la paix avec Conrad le Salique, duc de Franconie (*voy.* ce nom), qui venait d'être élu empereur, et en 1026 il lui facilita les moyens de se faire reconnaître, sans coup férir, souverain de l'Italie. L'empereur, reconnaissant, le nomma son lieutenant en Italie. Éribert exerça ce pouvoir avec violence. En 1027 s'étant pris de querelle avec l'évêque de Lodi, il assiégea cette ville, la mit à sac, et lui imposa un nouvel évêque. En 1028, il fit brûler ou massacrer tous les habitants de Montfort près Asti, sous prétexte d'hérésie. En 1035, l'orgueil et l'injustice d'Éribert soulevèrent tous les gentilshommes de la Lombardie ; mais il trouva de nombreux partisans dans la bourgeoisie, qui reprochait aux nobles ce que ceux-ci reprochaient à leur archevêque suzerain. Un combat sanglant s'engagea dans les rues de Milan, et après une lutte acharnée les partisans d'Éribert expulsèrent de la ville leurs ennemis. En rase campagne la fortune changea ; dans la bataille de Campo-Malo, l'archevêque fut à son tour mis en déroute par les gentilshommes. Conrad accourut en Italie, assembla une diète à Pavie, et fit des efforts impuissants pour rétablir la paix. La résistance qu'il rencontra dans le clergé italien le décida à mettre aux arrêts Éribert ainsi que les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance ; les prélats échappèrent à leurs gardes, et se réfugièrent dans leurs villes, qu'ils appelèrent aux armes. Conrad voulut les soumettre par la force, mais il fut repoussé devant Milan. Après une guerre ruineuse et sans résultats décisifs, l'excès de l'anarchie et de la misère amena la paix. Les princes prélats renoncèrent à la confiscation des fiefs, la plupart des serfs furent affranchis, les conditions les plus humiliantes de la vassalité furent supprimées ou adoucies, et les nobles prirent presque tous le parti de se faire admettre à la bourgeoisie des grandes villes. Cette heureuse pacification eut lieu en 1039. Durant la guerre, Éribert avait révélé de véritables talents militaires. Il créa en quelque sorte l'infanterie italienne, et lui donna la solidité qui fit si longtemps sa réputation. La principale force du belliqueux archevêque se composant de milices bourgeoises, qu'il fallait opposer à la cavalerie des gentilshommes, il chercha à donner à ses fantassins de l'aplomb, du sang-froid, de la confiance en eux-mêmes ; il y réussit en mettant à la tête de ses troupes un étendard d'un genre particulier le *carroccio.* A l'imitation de l'arche d'alliance des armées israélites, le carroccio d'Éribert consistait en un char peint en rouge, monté sur quatre roues et traîné par huit bœufs couverts de housses rouges ; un mât, également de couleur rouge, s'élevait du milieu du char à une très-grande hauteur et était terminé par un globe doré ; au-dessous du globe, entre deux pavillons blancs, flottait la bannière de Milan ; plus bas, vers le milieu du mât, un Christ en croix, semblait bénir l'armée. Une plate-forme sur le devant du char était occupée par plusieurs soldats d'élite, spécialement chargés de la défense du carroccio. Sur le derrière, une autre plate-forme était réservée pour les musiciens ; un autel était dressé au pied du mât. Les offices étaient célébrés sur le carroccio, et plusieurs membres du clergé l'accompagnaient sur le champ de bataille. La perte du carroccio

était considérée comme la plus grande ignominie à laquelle la cité pût être exposée. Aussi tout ce que la ville avait de valeureux soldats se groupait-il autour du char sacré, et les coups décisifs se portaient autour de lui. On ne devait point attendre de rapidité dans les évolutions d'une troupe dont les mouvements étaient subordonnés à ceux d'un char pesant, traîné par des bœufs; l'attaque comme la retraite devaient être lentes et mesurées, et la fuite impossible, à moins d'être honteuse. C'est ce qu'avait voulu Éribert. Il habitua ainsi ses miliciens à recevoir sans s'ébranler les charges de la chevalerie et à pousser eux-mêmes des chocs d'autant plus redoutables qu'ils étaient uniformes et dirigés sur un seul point. Éribert fut aussi l'un des fondateurs de l'ordre des *Humiliés*, composé d'abord de quelques gentilshommes milanais qui avaient été emprisonnés par les empereurs. Cet ordre subsista jusqu'en 1570 (*voy.* Jean de Meda). A. de L.

Muratori, *Annales*, VIII. — Arnulphe, *Historia Mediolanensis*, lib. II, cap. I, 14. — Sigebert Gemblacens. *Chronogr.*, 833. — Hermann Contract, *Chronicon*, 279. — *Annales Hildesheimenses*, 728. — Landolphe. *Historia Mediolanens.*, lib. II, cap. XXV, 86. — Burchard, *Epistola de excidio urbis Mediolanens.*, VI, 917. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, I, 106. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*, XVII, 42.

ERIC ou **EHRRICH**, c'est-à-dire *Ehrenreich* (riche en honneur), nom germanique, qui a été porté par un grand nombre de rois scandinaves. Le Danemark a eu neuf rois de ce nom, depuis la fin du neuvième siècle jusqu'en 1459; la Suède, quatorze; enfin, il y eut au moyen âge deux rois de Norvège du nom d'Eric.

I. *Éric de Danemark.*

* **ERIC**, surnommé *Barn* (l'Enfant), fils de Godefroi le Jutlandais, mort en 860. Il gouverna la Sélande, la Scanie et le Jutland depuis l'an 840. D'abord persécuteur du christianisme, il s'y laissa convertir par saint Ansgaire, et en devint ensuite le protecteur. Il fonda la cathédrale de Ripen. Sous son règne commencèrent les invasions des Danois dans les pays étrangers, notamment en France et en Angleterre.

ERIC ou **ERICH I**, surnommé *Eiegod* (le Bon), mort le 11 juillet 1103. Fils naturel de Suénon, roi de Danemark, il succéda à son frère Olaüs en 1095, et prit sur les Vandales, qui avaient donné asile à des pirates, leur capitale, Wollin, qu'il rasa jusqu'aux fondements. Les Vandales ayant envahi alors le Danemark, Eric les repoussa jusque sur leur territoire, qu'il dévasta. Il se rendit ensuite en Palestine, et mourut dans l'île de Chypre. Parmi les fondations d'Eric on distingue celle des *corporations* ou *gildes* destinées à garantir la sécurité intérieure, si souvent menacée par l'étranger. Ces *gildes* furent sans doute l'origine des *gildes* douanières qui se formèrent depuis.

Ersch et Gruber, *All. Enc.* — *Art de vérifier les dates.*

ERIC II, surnommé *Emun* (le Fier), roi de Danemark, régna de 1103 à 1137. Pour s'assurer le trône, il fit mourir son frère et ses neveux. Lors des troubles qui éclatèrent en Norvège, il prit parti contre Magnus Sigurdsen, roi de ce pays. Eric fit aussi la guerre aux pirates vandales; il força la ville d'Arkona à embrasser la foi chrétienne. Cependant, il eut de violents démêlés avec Elskild, évêque de Röskilde et depuis archevêque de Lund. Son inflexible rigueur lui coûta la vie. Un jour qu'il présidait le tribunal de Hveding, il fut assassiné par un gentilhomme jutlandais, du nom de Sorteplog. Eric fut le premier roi danois qui ait eu une cavalerie en temps de guerre.

ERIC III, surnommé *l'Agneau* ou *Lamm*, roi de Danemark, mort à Odense, en 1147. La douceur de son caractère lui valut son surnom. Sous son règne le clergé, à qui il fit de nombreuses donations, acquit une grande influence. Eric lui-même, ayant abdiqué la royauté, se retira dans un monastère, où il mourut.

ERIC IV, roi de Danemark, surnommé *Plogpenning* (impôt de la Charrue), tué le 9 août 1250. Fils de Waldemar II, il monta sur le trône en 1241, et se trouva enveloppé dans de longues querelles avec ses frères. Elles épuisèrent les ressources financières du royaume au point d'obliger Eric à lever l'impôt dit de la charrue (*denarii rhedales* ou *aratri*). Ses sujets se soulevèrent alors, quoiqu'il ne fût pas d'ailleurs dépourvu des qualités dignes d'un bon prince. Engagé dans une embuscade par son frère Abel, il fut jeté sur un bateau sur la Slye pour y être noyé; mais poursuivi en même temps sur un autre bateau, par un gentilhomme, son ennemi personnel, il fut mis à mort, et son cadavre jeté à la rivière. Des pêcheurs l'en retirèrent, et le portèrent dans un monastère voisin.

ERIC V, surnommé *Glipping* (Clignant de l'œil), roi de Danemark, assassiné le 21 novembre 1286. Il était fils du roi Christophe I[er]. Il succéda à son père, sous la tutelle de sa mère. La tutrice eut d'abord à le défendre contre un prétendant, également appelé Eric, second fils du roi Abel, que soutenaient Jarimar, prince de l'île de Rugen et l'évêque de Röskilde. Les deux alliés firent une descente dans l'île de Sélande, et prirent Copenhague. Jarimar fut assassiné en 1260, par une femme de Scanie. A cet ennemi succédèrent presque aussitôt les comtes de Holstein. Battus dans la plaine de Lohœde, le 28 juillet 1261, la reine et son fils furent faits prisonniers; la reine suivit le duc de Holstein, et le jeune roi fut remis au duc Eric. Touché de leur sort, Albert, duc de Brunswick, porta la guerre dans le Holstein, et délivra la reine de sa captivité. Quant au roi, après avoir été envoyé à la cour de Jean I[er], margrave de Brandebourg, il fut rendu à la liberté, en 1264, à la condition d'épouser la fille du margrave. Brouillé avec l'archevêque de Lunden et indisposé contre un légat trop partial, Eric encourut bientôt l'excommunication de la

part de trois suffragants de l'archevêque. En 1269 Eric accorda à la noblesse et au clergé le droit de justice, qui jusque alors avait été la prérogative de la royauté. En 1275 la paix fut enfin conclue entre le roi et l'archevêque Erlandsen, par les soins du concile général de Lyon. Après dix années de tranquillité, Eric eut à soutenir contre Waldemar, duc de Slesvig, une lutte, qui se termina par une réconciliation. Mais Waldemar avait des partisans, qui n'acceptèrent pas cet arrangement et recoururent au meurtre contre Eric. Ce roi fut assommé à coups de massue pendant son sommeil, au village de Findrap, près de Wiborg.

ERIC VI, surnommé *Menved* ou *Mändved* (Homme de parole), roi de Danemark, mort le 13 novembre 1319. En 1286, il succéda à Eric V, sous la tutelle de Waldemar, duc de Slesvig. En 1289 le Danemark fut envahi par Haquin, roi de Norvège, qui, à l'instigation des meurtriers du feu roi, réfugiés dans ses États, descendit à Elseneur, qu'il brûla. D'autres villes, parmi lesquelles Amac et Weene, furent également ravagées. Cette guerre dura dix-neuf ans. En 1294, Eric fit emprisonner Jean Grandt, pour être monté sur le siége épiscopal de Lunden sans la sanction royale. Le prélat parvint, après une année de captivité, à se réfugier dans l'île de Bornholm. Rome prit sa défense : le roi fut excommunié et condamné à payer à l'évêque quarante-neuf mille marcs d'argent. Cette querelle finit en 1303, par suite de la retraite de l'évêque, du consentement de la cour de Rome. Il fut remplacé par le légat Isarn. En 1308 traité de paix entre Eric et le roi de Norvège. Une autre paix fut conclue en 1317, entre le roi de Danemark et les puissances liguées contre lui par son frère Christophe, qui avait fait une descente dans ses États. Pressé d'argent, par suite de toutes ces guerres, il engagea au comte de Holstein la Fionie pour trois ans. En 1318 Eric envoya des secours au roi de Suède, Birger, son beau-frère, menacé par ses propres sujets, et lui offrit un asile dans ses États.

ERIC VII. *Voyez* ERIC XIII DE SUÈDE.

II. *Eric de Suède.*

L'histoire des rois de Suède ne prend un caractère d'authenticité qu'à dater d'ERIC VIII, dont voici la biographie.

ERIC VIII, fils de Bjorn, surnommé *Segersäll* (le Victorieux), roi de Suède et de Danemark, vivait dans la seconde moitié du dixième siècle. Il régna concurremment avec son frère Olof, depuis 993. Olof, qui mourut bien avant Eric, laissa un fils, appelé Styrbjörn. Ce dernier, arrivé à l'âge de douze ans, ne voulut pas prendre place à la table de son oncle ; mais, selon l'usage scandinave, il monta sur le tertre de son père, témoignant ainsi qu'il voulait avoir sa part de l'héritage paternel. Il obtint enfin de son oncle soixante vaisseaux, avec lesquels il entreprit des expéditions lointaines. Il devint chef des pirates de Jomsburg sur les côtes de Poméranie, puis il retourna en Suède à la tête d'une flotte considérable, et força Harald Gormsson, roi de Danemark, à le suivre ; mais cet allié incertain l'abandonna plus tard, au milieu du péril. Styrbjörn brûla ses vaisseaux, pour ne laisser aucun espoir à ses soldats en dehors de la victoire, et s'avança vers Upsal, où fut livrée, en 983, la bataille de Fyriswall, qui dura trois jours. Eric fut vainqueur, et Styrbjörn perdit la vie. Après la bataille, Eric monta sur la colline d'Upsal pour annoncer qu'il décernerait un prix à celui qui composerait sur cette sanglante affaire un chant héroïque. Ce chant fut composé par Thorvard Hjalteson, qui reçut en récompense un anneau d'or. Les deux strophes qu'il fit entendre en présence du roi et de l'armée sont parvenues jusqu'à nos jours. Eric fit ensuite la guerre au Danemark, pour la part prise contre lui à la bataille par Harald Gormsson ; les succès du roi de Suède obligèrent le fils d'Harald, Sven Tweskjagg, à fuir les États paternels. Eric réunit ainsi sur sa tête les deux couronnes de Suède et de Danemark.

Geyer, *Hist. de Suède.*

ERIC IX, surnommé *Bond* (le Saint) par quelques chroniqueurs, roi de Suède et de Danemark, mort le 18 mai 1160. Il était fils de Jedward, « bon et riche paysan », comme le qualifie l'ancienne chronique suédoise ; mais sa mère, Cécile, était sœur du roi Eric Arsal. Le premier soin de saint Eric fut de bâtir des églises et d'organiser l'exercice du culte. Avant lui Upsal n'avait ni prêtres ni édifices religieux. Il fit aussi de sages lois. Celle qui porte son nom rétablit les femmes suédoises dans le rang qui leur était dû dans la famille, leur accorda un tiers dans la succession, et leur donna, comme dit le texte, « les clefs de la maison et la moitié du lit ». Eric marcha contre les idolâtres de la Finlande, dont les ravages désolaient les côtes de la Suède. Il les convertit au christianisme, et introduisit dans le pays des colonies suédoises. Eric était accompagné dans cette expédition par saint Henri, premier évêque d'Upsal. La mort de ce roi fut celle d'un héros. Un jour qu'il assistait au service divin, il apprit qu'Upsal venait d'être surprise par le prince danois Magnus Henriksson ; Eric entendit la messe jusqu'à la fin, puis il s'avança contre l'ennemi, et tomba percé de coups à Ostra-Aros, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la ville d'Upsal.

Geyer, *Hist. de Suède.*

ERIC X KNUTSSON, surnommé *Arkonung* (Roi des bonnes années), roi de Suède, mort en 1216. Il était fils de Canut ou Knut, et petit-fils de saint Eric. A son retour de la Norvège, où il était exilé, et après avoir vaincu ses compétiteurs, il se fit le premier, dit-on, sacrer par les évêques. Il se montra reconnaissant envers le clergé, dont il étendit les priviléges, et permit au couvent de Riseberga, en 1212, de toucher

la part affectée au roi dans les amendes (*sakören*). Eric X épousa la princesse Rikissa, sœur de Waldemar II, roi de Danemark. Ainsi fut opérée la réconciliation entre les deux couronnes. Rikissa venait en Suède avec un goût de luxe et de bien-être encore inconnu dans ce pays. Arrivée à la frontière, elle se plaignit d'être obligée de monter à cheval et de n'avoir à sa disposition ni cocher ni voiture, comme cela se pratiquait en Danemark. A quoi les dames suédoises répondirent qu'il n'était pas bien d'introduire en Suède des mœurs danoises. Eric eut le bonheur de voir d'abondantes récoltes sous son règne; de là le surnom que lui donnèrent ses peuples.

ERIC XI, surnommé *Halte Läspe* (le Boiteux), roi de Suède, mort le 12 février 1252. Il succéda à Jean, dernier prince de la maison de Sverker, en 1222. Un parent ambitieux, le *jarl* (sorte de maire du palais) Canut Johansson, profita de la minorité du roi pour lever l'étendard de la révolte et s'emparer du trône, qu'il occupa jusqu'à la bataille de Sparsätra, en 1234. A cette date, Eric revint du Danemark, où il avait dû chercher un asile pendant l'usurpation, et reprit ses États, sinon la plénitude de son pouvoir, qu'il fut obligé de partager en quelque sorte avec un autre jarl, Ulf Fasi, de la puissante famille de Folkunga. Dans l'intervalle, le fils du premier jarl, Canut, appelé Holmgeir, continuait dans la Gestricie une guerre, qui cessa par la décapitation de ce rebelle et la médiation d'un légat du pape entre le roi et quelques nobles révoltés (1248). A la même époque, le concile de Skenninge réforma les mœurs du clergé suédois, qui étaient alors fort relâchées. Il fut défendu aux prêtres de se marier, et on leur enjoignit d'étudier la loi canonique. Le faible Eric retomba sous la puissance d'un troisième jarl, du nom de Birger, qui, suivant l'expression du légat, gouvernait tout le pays. Ce Birger donna à sa domination la sanction de la victoire : il défit les Tawartiens de Finlande, retombés dans l'idolâtrie et devenus ennemis de la Suède. Eric Ericsson, dont l'histoire constate la faiblesse tout en lui reconnaissant des vertus, mourut sans héritier direct. En lui s'éteignit la race de saint Eric.

ERIC XII, fils de Magnus, roi de Suède et de Norvège, mort en 1359. En 1350 il fut appelé, par les grands et le clergé révoltés, à partager le gouvernement de la Suède avec son père. La guerre éclata entre le père et le fils ou plutôt le favori de ce dernier, appelé Benoît Algotsson, qui était devenu l'homme le plus puissant du royaume. Les hostilités cessèrent par la défaite et la fuite de ce personnage, et Magnus céda à Eric une grande partie du royaume et les provinces qu'il avait récemment acquises. Une invasion en Scanie faite par le roi Waldemar, en qualité d'allié de Magnus, faillit rallumer la guerre entre le père et le fils, lorsque celui-ci mourut subitement. A son lit de mort, Eric déclara qu'il se supposait empoisonné par Blanche de Namur, sa mère. D'après les annales islandaises, il serait succombé ainsi que sa femme, Béatrix de Brandebourg, et ses deux enfants, par suite d'une peste qui désolait alors le pays.

ERIC XIII, roi de Suède, et VIIe du nom en Danemark, surnommé *le Poméranien*, naquit en 1382, mourut en 1449. Il fut élu roi de Suède le 11 juillet 1396, et le 21 juillet 1397 fut proclamée à Calmar la réunion de cette couronne avec celles de Danemark et de Norvège sur la même tête. Tous les soins de ce roi tendirent à assurer l'hérédité de la couronne à la maison de Poméranie et à garder la possession du Slesvig. Dans ce dessein, il confia aux étrangers la garde des châteaux de Suède. Une longue guerre, soutenue dans des vues ambitieuses, guerre rarement interrompue, l'obligea de lever de nouveaux impôts, de faire de continuelles levées de troupes, qui devinrent la plupart victimes de la misère ou de la captivité. Les impôts étaient d'autant plus onéreux qu'on les exigeait en espèces pour les faire passer en Danemark. Chaque ville était imposée pour une certaine somme, qu'on arrachait aux habitants par les moyens les plus violents. Le roi alla plus loin : il altéra la monnaie. Le cours de la justice était suspendu. Les fonctions de juges restaient vacantes ou étaient vendues aux étrangers. Le gouvernement du royaume était abandonné à des intendants, que l'on se gardait de prendre parmi les indigènes. En Suède, on comptait parmi les gouverneurs de forteresse quatre des plus fameux pirates de l'époque. On vit même, chose inouïe, le chapelain du roi, Arendt Clemenssen, exercer la piraterie, nonobstant sa qualité d'archevêque. Les violences du gouverneur de Vestmanland et de la Dalécarlie, Josse Ericsson, Jutlandais d'origine (1), soulevèrent ces provinces. Lorsque le chef des révoltés, Engelbrecht (*voyez* ce nom), se présenta en leur nom, ses doléances furent d'abord assez bien accueillies; le roi ordonna une enquête, qui demeura sans résultat, et le gouverneur dont se plaignaient les populations fut maintenu. Engelbrecht se présenta alors de nouveau devant le roi, qui se montra irrité et lui défendit de reparaître en sa présence. « Je reviendrai », répondit l'envoyé du peuple. On sait qu'il revint en effet, et qu'à la suite de nombreux succès remportés par les paysans qu'il commandait sur les troupes royales, il fut élu régent de la Suède, en 1435. Engelbrecht régna, dit-on, trois ans sur ce royaume. Un assassinat mit fin à ses jours. Sous la régence de Charles Canutsson, émule et successeur d'Engelbrecht, le roi Eric, qui n'avait pas su garder la Suède, s'enfuit (1439) en Gothland, à la suite de nouveaux troubles. Il y vécut dix ans, au sein des plaisirs et dans la société

(1) Il ne se contentait pas de faire pendre les paysans, il poussait la cruauté jusqu'à atteler des femmes enceintes à des voitures de foin.

des pirates. Dans l'intervalle, le Danemark et la Suède avaient rompu les liens d'obéissance qui les attachaient à lui. Après avoir mené la vie de pirate, qui faisait dire à son neveu et successeur : « Il faut bien que mon oncle vive », Eric rentra dans sa patrie, et mourut à Rügenwald. Ce roi, qui gouverna si mal, aimait cependant les lettres. Pendant qu'il se livrait à la piraterie dans l'île de Gothland, il composa une chronique intitulée : *Historica Narratio de origine gentis Danorum et de Regibus ejusdem gentis*, *a Dano usque ad annum* 1288. Elle se trouve dans les *Scriptores Rer. Septent.* de Lindenbrog et dans Gruter, *Chron.*

ERIC XIV, roi de Suède, fils de Gustave Vasa et de Catherine de Saxe-Lauenbourg, né le 13 décembre 1533, mort le 26 février 1577. Ce prince, destiné à faire le malheur de son peuple et le sien propre, avait, du vivant même de son père, donné des preuves d'un fâcheux caractère. Il eut d'abord, en même temps que son frère Jean, le titre de duc; il y joignit, en 1557, le gouvernement des châteaux de Kroneberg et de Calmar et l'île d'Oland. La manière impérieuse dont il reçut à cette occasion les serments de la noblesse inspira des inquiétudes à son père, qui dès lors s'entoura d'une garde allemande. Dans les lettres qu'il adressa à Eric, Gustave Wasa reprochait à ce prince d'imposer au peuple des charges trop lourdes, de recourir à des moyens peu dignes pour avoir de nouveaux habits (1). La révélation d'un scandale domestique, faite par Eric, mécontenta vivement le roi. Ayant surpris des intelligences entre la princesse Cécile et Jean, beau-frère de Catherine, fille aînée du roi, il avait eu hâte d'en informer Gustave, qui répondit : « On s'adresse à moi, et je suis un moissonneur après que son blé est coupé; Eric, à sa honte et à celle de sa famille, a livré cette affaire à la publicité : que puis-je faire maintenant? » Eric reçut avec emportement les reproches du roi, qui répliqua de la manière la plus paternelle : « Mon cher Eric, lui écrivait-il, vous nous envoyez des lettres qui nous affligent. Par l'amour du Christ et par celui que tous les enfants soumis doivent porter à leurs parents, faites en sorte de ne pas attrister les vieux jours de votre père. » Dans une autre lettre, ce père trop faible descend jusqu'à s'excuser : « Cher fils, nous vous prions de ne pas nous en vouloir : Dieu a défendu, dans la Sainte Écriture, de rougir de son père et de ses proches, quoiqu'ils soient sujets comme les autres aux faiblesses humaines. » Eric tint si peu de compte des remontrances de Gustave, que ce dernier songea à lui destiner la prison au lieu du trône. Son frère Jean, avec qui il devait être plus tard en mésintelligence permanente, intercéda cette fois pour lui. Eric résidait à Calmar. La manière dont il s'y comportait avec ceux qui l'approchaient ne présageait rien de bon pour l'avenir. On se retirait de ses jeux avec les yeux pochés, quelquefois les bras et les jambes cassés; le tout à sa plus grande joie. Il avait pour favori Göran Pehrsson, dont l'influence devait lui devenir si funeste. Il s'entourait aussi de Français, notamment de Charles de Mornay et de Denis Burrey, d'abord son précepteur. Le dernier suggéra à Eric l'idée de faire demander la main d'Élisabeth d'Angleterre. Cette proposition fut faite au nom du fils de Gustave, par son frère Jean, qui attendait sans doute des concessions en retour. Quand le roi donna lecture à Eric d'une lettre latine d'Élisabeth, contenant un refus non déguisé et une prière au jeune prince de ne pas donner suite à son projet de renouveler en personne sa proposition de mariage, Eric soutint que son père avait mal compris la lettre. « En vérité, cher fils, répondit alors Gustave, nous aurions voulu entendre sortir de votre bouche un autre langage au lieu de jeter le mépris à la face de votre vieux père.... Il serait à souhaiter que vous songeassiez au salut de votre famille et à celui des Suédois, qui ne tient qu'à un fil.... » Éric persista dans son projet de se rendre en Angleterre; il était en route quand il apprit la mort de son père, malade au moment où il avait pris congé de lui. Il revint à Stokholm le 13 novembre 1560, et fut couronné à Upsal, le 29 juin 1561. Pour se concilier la noblesse de second ordre et balancer le pouvoir des ducs, il créa des comtes, barons et chevaliers.

Les débuts de son règne furent meilleurs que sa conduite antérieure ne l'aurait fait supposer. Il prit quelques mesures utiles; ordonna, par exemple, l'établissement de cabarets sur les grands chemins, pour préserver les paysans des violences des vagabonds; il abolit le chômage de quelques fêtes, et ouvrit un asile aux protestants fugitifs des autres pays. Cette protection accordée aux réformés combla de joie leurs chefs. A la nouvelle de la proposition de mariage faite par Eric à Élisabeth, Calvin lui adressa plusieurs lettres. Cette alliance, qui ne se réalisa point, coûta, ainsi que d'autres, projetées par le nouveau roi de Suède, des sommes considérables, et lui fit faire des actes extravagants. Il envoya à Élisabeth dix-huit chevaux chargés de lingots d'or et d'argent, et il se remit en voyage pour l'Angleterre, tout en faisant des ouvertures matrimoniales à d'autres princesses. Puis il chargea Gyllenstjerna, son envoyé à Londres, de gagner le conseil de la reine, de se défaire du favori Leicester, à qui il avait l'année précédente proposé de se battre avec lui en combat singulier. Il ne réussit pas mieux dans les propositions qu'il fit faire à la princesse de Hesse et à Renée de Lorraine, petite-fille du roi de Danemark Christian II. De toutes

(1) Ce détail peint les mœurs; même à la cour le luxe était assez rare. Dans une lettre en date du 27 août 1558, Gustave écrivait à un autre de ses fils (Magnus) : « Ma femme Catherine vous envoie cinq chemises; il faut que vous les ménagiez bien. . . . . »

ces démarches il ne resta que les cent habits achetés pour le voyage d'Angleterre. On reproche à Eric d'avoir fait, lors de son couronnement, des dépenses excessives et peu proportionnées à la fortune du pays. On compte parmi ses acquisitions en dehors des habitudes reçues une véritable ménagerie qu'il avait fait venir de l'étranger, des lions, des chameaux, des buffles et deux cents lapins. Cet emploi inconsidéré des richesses que lui avait laissées son père obligea Eric de solliciter, en 1561, un emprunt de son frère Jean. Quant à son mariage, il ne fut rien moins que princier. Il y avait parmi ses maîtresses une fille appelée Catherine Mänsdotter, dont le père était sous-officier dans la garde. C'est son contrat de mariage avec cette femme qu'il présenta à la signature du sénat, le dernier jour de l'année 1567. A dater de cette époque, il accorda à Catherine le titre de reine, auquel elle eut un nouveau droit lorsque, le 28 février 1568, elle donna à Eric un fils. Cette union mécontenta les grands : déjà la division régnait dans la famille royale; Eric et son frère Jean ne s'aimaient guère. « Depuis leur enfance, dit Messenius, ils avaient toujours été en disputes, d'abord pour des jouets, ensuite pour des provinces, enfin pour le royaume. »

Gustave Vasa avait, par son testament, laissé à ses autres fils des duchés héréditaires, placés sous la souveraineté d'Eric. Jean eut le duché de Finlande, Magnus celui d'Ostrogothie, et Charles celui de Sudermanie. « Feu mon père, aurait dit plus tard Eric à son favori Pehrsson, m'a préparé de grandes peines en donnant des duchés à mes frères. » « Votre position serait pire, aurait répondu le favori, si vos frères n'étaient pas plus puissants que les seigneurs. » De son côté, Jean ne se plaignit pas moins du testament. Le roi conçut le dessein de borner la puissance de ses frères, et le 15 avril 1561 il présenta aux états d'Arboga un projet, écrit de sa main, et formulé dans ce sens. La guerre étrangère fit d'abord diversion à ces dissensions intestines. Les Russes ravageaient Revel et ses environs; Jean rappela à son frère sa promesse de lui donner un petit territoire en Livonie, pour le mettre à même de protéger cette ville; mais Eric envoya des troupes, et se fit ouvrir les portes de Revel. Bientôt cette ville et l'Esthonie tout entière se soumirent à la Suède. Ce fut le premier pas de la Suède de l'autre côté de la Baltique. Invité par son frère Jean à s'allier avec la Pologne contre la Russie, et à lui céder les places récemment conquises en Livonie, Eric répondit par un ordre à Horn de s'emparer de Pernau et de Wittenstein. Cependant, il ne s'opposa pas au mariage de son frère avec Catherine Jagellonica, sœur de Sigismond II, roi de Pologne. Accusé de comploter contre Eric avec son beau-frère et d'avoir promis à ce dernier d'agir en prince indépendant, Jean fut appelé à Stockholm, pour y rendre compte de sa conduite; mais il retint prisonniers les envoyés du roi, excita les Finnois à la révolte, et chercha à s'entendre avec la Pologne et la Prusse. Condamné à mort par les états, il se retrancha au château d'Abo; bientôt il fut obligé de se rendre. On le transféra alors dans la prison de Gripsholm, où le suivit sa femme, qui à l'offre de la laisser libre avec une position digne de son rang, avait répondu en montrant ces mots gravés sur l'anneau nuptial : « Rien que la mort. » La captivité de Jean dura quatre ans. Il ne fut pas maltraité dans sa prison. Quant à Eric, il gouverna avec plus de violence; il s'entoura de favoris de la dernière classe, parmi lesquels Göran Pehrsson, qui fut mis à la tête de la police du palais. Dès lors la terreur régna dans le royaume : une parole, un geste devenaient un crime d'État. Eric craignait surtout d'être ensorcelé. Le 26 novembre 1566, il condamna à mort deux gardes pour avoir placé en certain lieu trois bâtons en forme de croix, un marteau, un gril, toutes choses qui pouvaient produire quelque effet magique. Une autre fois, il défendit, sous peine de mort, de répandre sur les chemins par où il devait passer des branches de sapin, des copeaux, des débris de paille. A cette folle crainte des sortiléges venait se joindre chez Eric celle d'être empoisonné. Lors de la guerre avec le Danemark et des ordonnances portées à cette occasion pour mettre la Suède en état de défense, le roi recommanda dans un de ces documents de rechercher les personnes qui savent préparer les poisons. Il ne fit pas preuve de courage pendant la guerre. Les Suédois ayant assiégé Halmstad, sous sa conduite, il abandonna son camp à l'approche du roi de Danemark, Frédéric II. Cette fuite entraîna la défaite de ses soldats. Cependant, à la même époque les Suédois occupèrent le Jemtland et le Herjedal. On attaqua aussi la Norvège; un des favoris du roi, le Français Collart, s'empara de Drontheim. Enivré de ces succès, Collart s'abandonna aux plaisirs et à l'incurie, et laissa ainsi au roi de Danemark le temps d'envoyer contre lui une armée qui le fit prisonnier. Les autres lieutenants d'Eric continuèrent la guerre à la fois en Livonie et en Suède : on levait un homme sur cinq, souvent un sur trois ; il n'y en avait presque plus dans une certaine partie de l'Ostrogothie. En 1566 le manque d'hommes fut tel qu'un employé du roi fut condamné à être pendu pour avoir enrôlé des femmes dans la Sudermanie. La peste mit le comble à ces calamités. Le 20 octobre 1565, les Suédois furent vaincus par Daniel Rantzou, dans les plaines de Svartera. Eric, qui avait la manie des proclamations, en fit une pour célébrer ce désastre comme une victoire remportée par ses soldats. Vers cette époque fut condamné à mort Nils Sture, qui d'abord favori du roi fut accusé ensuite de trahison. Des prédictions astrologiques furent le principal motif de cette condamnation : Eric prétendit avoir lu dans les astres qu'un homme à cheveux blonds devait le détrôner, et Nils Sture avait les cheveux de cette couleur. La peine de mort fut

commuée : ce malheureux, qui appartenait à la première famille du royaume, fut jeté sur un mauvais cheval et traîné, une couronne de paille goudronnée sur la tête, par les rues de Stockholm, pendant qu'on criait devant lui : « Voici un traître à la patrie ! » Effrayé du mécontentement causé par cette inique exécution, Eric parut rendre à Sture sa faveur, et l'envoya à l'étranger avec mission de demander pour lui la main de Renée de Lorraine. Mais Sture ne rêvait que la vengeance. Quant au roi, il multipliait les exécutions. Alors commença l'instruction judiciaire de la prétendue conjuration des autres membres de la famille de Sture et de quelques seigneurs. A peine revenu de son ambassade, Nils Sture fut jeté en prison. Peu de temps après on fit courir le bruit que le prince Jean avait rompu ses fers; aussitôt Eric courut au lieu où l'on retenait Nils Sture, qu'il soupçonnait d'intelligence avec le prince, et le frappa au bras d'un coup de poignard. Le malheureux prisonnier fut ensuite achevé par un traban, neveu de l'indigne favori Göran Pehrsson. Les autres prétendus conjurés furent presque tous massacrés. A la suite de ces scènes de carnage, le roi tomba quelque temps dans une sorte de démence : il erra dans les bois, ne voulut ni manger ni dormir. Revenu enfin à Stockholm, il y fit son entrée les mains et les yeux levés vers le ciel. La liberté rendue au prince Jean, assez inopinément et après quelques pourparlers, et les échecs éprouvés par les armées suédoises en Livonie, remplirent l'année 1567. Les Danois, conduits par Rantzou, attaquèrent la frontière. Eric remporta quelques succès, dont il ne sut pas profiter. Une insurrection, à la tête de laquelle se trouvaient ses frères Jean et Charles, éclata en 1568; ils marchèrent sur Stockholm, et se firent livrer par les gens du roi son conseiller et favori, Göran Pehrsson, qui fut immédiatement exécuté. Eric parut ensuite sur les murs du château, et se rendit à son frère Charles. On lui fit son procès devant les états assemblés, en 1569. Il se défendit lui-même ; interrompu par Jean, qui lui reprochait d'être dénué de raison. « Ma raison, répondit Eric, je ne l'ai perdue qu'une fois ; c'est lorsque je vous ai rendu la liberté. » Il fut déclaré déchu du trône, enfermé et maltraité à ce point qu'un de ses ennemis personnels, Olof Gustafsson, après une lutte corps à corps, lui fracassa le bras et le laissa baigné dans son sang. Dans une lettre à Jean (1er mars 1569), Eric se plaignit de ces mauvais traitements. « Dieu sait, écrivait-il, l'inhumanité qu'on a mise à me faire souffrir la faim, le froid, l'air infect, l'obscurité, les coups de bâton et d'épée... Tâchez de me délivrer de ce misérable état. Je me soumets à l'exil ; le monde est assez grand pour que la haine de mes frères s'affaiblisse par l'intervalle qui nous séparera. » Ces plaintes ne firent qu'aggraver sa position. A dater de 1574 il ne lui fut plus permis de voir sa femme, Catherine Mänsdotter. Dans les rares moments de calme qu'il avait encore, il lisait, faisait de la musique, écrivait. En marge de ses livres, il écrivait, avec du charbon délayé dans de l'eau, sa justification. Sa captivité fut le prétexte de quelques révoltes, qui n'aboutirent point. Jean résolut enfin de se défaire de celui qui avait été son roi, mais qui ne l'avait pas traité avec la même violence. Il écrivait, le 19 janvier 1577, au chef de sa cour, Eric Andersson, commandant d'Œrbyhus : « De l'avis du conseil, il a été résolu qu'en cas de danger il fallait donner au roi Eric une dose d'opium ou d'arsenic assez forte pour qu'il ne pût vivre au delà de quelques heures. En cas de refus de prendre le breuvage, on devra lui ouvrir les veines, et s'il résistait, l'étrangler ou l'étouffer. » Ces ordres furent modifiés. Le secrétaire du roi, Jean Henriksson, fit prendre à Eric, dans une purée de pois, un poison préparé par le valet de chambre de Jean. Eric expira aussitôt. Il y avait neuf ans qu'il était captif. Eric était loin d'être ignorant. Il rédigea lui-même le journal de son règne. Ce livre, mis en gage chez un aubergiste de Wilna, par Gustave Ericsson, arriva jusqu'à Paris, où il fut retiré, par Ake Rälamb, des mains d'un marchand à qui il avait été vendu par un domestique de Jean-Casimir. L'original du journal de 1566 et la copie de celui de 1567 se trouvent à Upsal. Le premier est intitulé : *Commentaria historica regis Erici XIV, cum directionibus et profectionibus planetarum pro anno* 1566. On y voit que le roi avait souvent lu dans les astres l'extrême jalousie de ses frères. Sur la dernière feuille se lit le distique suivant :

Quem non formosæ delectant casta puellæ
Oscula, non homo, sed truncus habetur iners.

Geyer, *Hist. de Suède.* — *Art de vérif. les dates.* — Mallet, *Hist. de Danemark.* — Ersch et Gr., *Allg. Enc.*

V. R.

* **ERIC**, surnommé *den Rœde* (le Rouge), chef normand, émigré en Groenland, vivait au commencement du onzième siècle. Son nom se rattache à la première découverte de l'Amérique du Nord par des navigateurs scandinaves. Vers 982 il se retira en Islande avec son père, obligé de fuir la Norvège, par suite d'un meurtre, et peu de temps après il dut lui-même quitter à son tour l'Islande pour échapper à la punition d'un crime du même genre. En naviguant vers le sud-ouest, il découvrit un vaste continent, qu'il appela *Groenland* (Pays vert), dont il colonisa la côte orientale. En 999 son fils, Leif, se rendit à la cour du roi de Norvège, Olaf Frygœson, se convertit au christianisme, et retourna en Groenland avec des missionnaires. Il fonda des couvents et le premier évêché. Un Islandais, nommé Bjarne, ayant voulu rejoindre son père, ami d'Eric, en Groenland, fut jeté par une tempête au sud-ouest, où il aperçut un pays très-boisé. C'était, dit-on, l'entrée du fleuve Saint-Laurent; mais détourné par le vent, ou par le courant, Bjarne ne put aborder les côtes, et fut porté vers le Groenland, où il raconta à Eric ce qu'il avait vu. Eric équipa alors un vaisseau monté par trente-cinq hommes,

et plaça l'expédition sous les ordres de son fils, Leif. Celui-ci mit à la voile, et découvrit d'abord Terre-Neuve, qu'il appela *Helluland*, et de là, se dirigeant vers le sud, il signala une contrée couverte de forêts (la Nouvelle-Écosse), qu'il appela *Maryland* (*voy.* CABOT). Ensuite le vent le poussa plus loin, et il aborda sur une terre d'une riche végétation et d'un climat plus doux, probablement le littoral méridional du Canada, où il s'établit pour passer l'hiver. Un Allemand qui faisait partie de l'expédition, et qui se connaissait en viticulture, pénétra dans l'intérieur, et y trouva des vignes sauvages, ce qui fit appeler le pays *Vinland*. Au retour de Leif en Groenland, s'il faut en croire les Sagas islandaises, le gouverneur Eric chargea, vers 1007, un autre de ses compagnons de conduire une expédition plus nombreuse dans le Vinland; cette fois on y fonda une colonie, et l'on établit un commerce de pelleteries avec les Esquimaux. Mais plus tard ces peuplades attaquèrent les colons : ceux qui échappèrent au massacre se réfugièrent dans les parages connus aujourd'hui sous les noms de Massachusets et de Rhode-Island. D'autres, Normands Groenlandais, vinrent dans la suite visiter les mêmes côtes, et pénétrèrent, dit-on, jusqu'aux contrées nommées depuis New-York et New-Jersey, et où l'on a découvert des ruines et des antiquités d'origine scandinave. En 1059, en 1121 et en 1226 des évêques et des prêtres partirent du Groenland et de l'Islande pour visiter leurs compatriotes du littoral américain et partager avec eux les riches produits de la pêche. Tels sont les récits et légendes scandinaves touchant la découverte du Nouveau-Monde. Pendant le treizième et le quatorzième siècle les navigateurs islandais et scandinaves dirigèrent souvent leurs excursions vers Vinland; mais là comme dans le Groenland une maladie contagieuse décima, vers l'an 1348, ces hardis colons, et les Esquimaux exterminèrent bientôt ceux que le fléau avait épargnés. En 1448, lorsque le pape Nicolas V nomma le dernier évêque du Groenland, toute trace des descendants d'Eric le Rouge et de ses compagnons avait disparu.

P.-L. MÖLLER (de Copenhague).

Christni-Saga et d'autres chroniques islandaises. — *Antiquitates Americanæ;* Copenhague, 1837. — *Memoirs of the Royal Society of northern Antiquaries;* Copenhague, 1836-1837. — Rafn, *America discovered in the tenth century;* New-York, 1838. — Smith, *The Northmen in New-England;* Boston, 1839. — Le journal *L'Univers* du 2 décembre 1855. — A. Duponchel, introduction aux *Voyages autour du Monde*, collection de William Smith.

ERIC *de Brandebourg*, vingt-sixième archevêque de Magdebourg, mort en 1295. Il était fils de Jean Ier, électeur de Brandebourg et prévôt de l'archevêché de Magdebourg. Lors de la mort de Conrad de Stemberg, prince-archevêque, Eric se présenta pour lui succéder, et fut élu en 1278 par le chapitre; mais il céda sa dignité au comte Günther de Schwalenberg, moyennant une forte somme d'argent. Les frères d'Eric revinrent sur cette cession. Ils s'allièrent à Albert II duc de Saxe et à Albert II dit *le Gras*, duc de Brunswick, et attaquèrent Günther, qui de son côté fut secouru par Othon, comte d'Anhalt. Après plusieurs rencontres, dont les résultats furent incertains, Günther battit les confédérés et fit prisonnier l'un des frères d'Eric, Othon IV, margrave de Brandebourg. Il ne lui rendit la liberté que contre le versement d'une somme de quatre mille marcs d'argent. Malgré sa victoire, Günther préféra abdiquer l'archiépiscopat, et se retira dans son comté de Schwalenberg. Eric rencontra alors un autre compétiteur dans Bernard, comte de Wœlpke et doyen de Magdebourg : on en vint aux mains, et la guerre se fit avec un succès égal. L'évêque de Mersbourg et le comte d'Auerfurt s'étant rendus médiateurs, Bernard renonça à son élection, que le pape Martin II n'avait du reste pas voulu confirmer. Eric fut alors élu par l'unanimité du chapitre; mais les habitants de Magdebourg refusèrent de le reconnaître, et envahirent l'assemblée: l'archevêque put échapper, et se réfugia à Wolmirstadt, chez son frère Othon. Plus tard il réussit par la douceur à ramener les esprits, et prit possession de son gouvernement; mais il eut à soumettre par les armes la ville de Rœder. Ayant en 1235, entrepris sans succès le siége de Neugattersleben, il demeura quelque temps en repos, et tint l'année suivante un synode à Magdebourg. L'an 1290 il se mit en possession de la ville de Wattin, qui lui avait été léguée dès 1288 par le comte Otton de Bren. En 1291, ayant accompagné ses parents au siége d'Herlinsberg, château fort devenu un repaire de brigands, il tomba entre les mains des assiégés. Au refus de ses frères, du chapitre et des états du pays de payer sa rançon, Eric eut recours aux bourgeois de Magdebourg, qui déboursèrent généreusement cinq cents marcs d'argent. A peine en liberté, le turbulent archevêque courut assiéger le château de Neugattersleben ; mais pendant le siége Falcon de Rœder tomba sur l'armée magdebourgeoise, et en fit prisonnière la meilleure partie, qu'Eric fut obligé de racheter à grands frais. Toujours désireux d'étendre sa puissance, il acheta, en 1294, d'Albert de Saxe, le burgraviat et la préture de Magdebourg, à la charge qu'ils seraient désormais à l'élection des bourgeois de cette ville. Il mourut peu après cette acquisition.

Sagittarius, *Antiquitates Magdeb.* — Werner, *Chronic. Magdeb.* — Streversdorf, *Primat. Magdeb.* — Krantz, *Metrop.* — Spangenberg, *Chron. Mansfeld.*

ERIC OLAÏ ou **D'UPSAL**, historien suédois, vivait en 1464. Il était docteur en théologie, et devint doyen du chapitre d'Upsal. On a de lui : *Historia Sueorum Gothorumque;* Stockholm, 1615 et 1654. Cette histoire s'arrête à l'année 1464. Elle a surtout le mérite d'être la première qui rapporte sérieusement les événements relatifs à la Suède.

Gezelius, *Biograph. Lexicon.*

ERIC, duc de Frioult. *Voy.* HENRI.

ERIC, moine d'Auxerre, *Voy.* HÉRIC.

ERICEIRA. *Voy.* MENEZES.

ERICSON (*Jean*), théologien suédois, d'origine allemande, né à Sternberg, en 1700, vivait encore en 1778. On a de lui : *Anmerkungen ueber verschiedene Stellen der heiligen Schrift* (Remarques sur divers passages de l'Écriture Sainte); Stockholm, 1742; — *Bibliotheca Runica;* Greifswald, 1766, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

ERICI (*Jacques*), helléniste suédois, né à Stockholm, mort le 10 décembre 1619. Il professa le grec dans sa ville natale en 1584 et à Upsal en 1593. Il fut professeur de théologie dans la même ville en 1604 et ministre en 1605. On a de lui : *Isocratis Orat. ad Demonicum;* Stockholm, 1584, in-4°.

Fabr. *Hist. litt. Græc.*

* **ERICI** (*M.-Jean*), mathématicien et physicien suédois, mort le 22 décembre 1686. Nommé professeur de mathématiques supérieures et de physique à Dorpat, il fut, en 1651, sous le nom de Jean Stragnensis, assesseur du tribunal livonien siégeant en cette ville. On a de lui : *Oratio de Eloquentia ; — Disputationes plusculæ in libros VIII Physicorum Aristotelis ;* Dorpat, 1642 ; — *Speculum Astrologicum, per aliquot disputationes emissum ;* ibid., 1646 ; — *Processus judiciarius per disputationes publici juris factus ;* ibid. 1656.

Schæffer, *Suec.* — Möller, *Cimb.* — Gadebusch, *Liefl. Bibl.*

ERICIUS *Voy.* ERIZZO.

ÉRIGÈNE (*Jean Scot*), célèbre philosophe irlandais, né dans les premières années du neuvième siècle, mort vers l'année 875. Jean Scot Érigène fut, à tous les titres, le plus éminent docteur de son temps, et cependant on a bien peu de renseignements sur l'histoire de sa vie. Il aurait pu même mourir dans les brouillards de l'Irlande tout à fait inconnu, comme ses maîtres, ses condisciples et ses élèves, si quelque hasard ne l'avait amené sur notre continent, à la cour brillante de Charles le Chauve.

On ne saurait comprendre cet homme, véritablement extraordinaire, sans admettre qu'il existait alors en Irlande, à l'extrême limite de l'ancien monde, une colonie de philosophes chez lesquels s'était maintenue à peu près intacte, durant les tumultes de l'invasion barbare, la tradition, ailleurs complétement effacée, de la dernière école grecque, l'école d'Alexandrie. C'est donc une assertion puérile que celle de Thomas Gale donnant pour patrie à Jean Scot Érigène la ville d'Ériuven, dans le comté d'Herford, en Écosse. L'Écosse était au neuvième siècle assez peu lettrée ; on ignorait aussi complétement alors chez les Calédoniens que chez les Northumbriens la langue de Platon et de Proclus ; mais on la connaissait en Irlande, et cela suffit pour marquer d'un cachet particulier tous les docteurs nés dans ce pays. Alcuin avait déjà très-judicieusement signalé cette différence dès le huitième siècle, lorsqu'il s'inscrivait, avec tous ses disciples, au nombre des *Latins*, et réservait pour les maîtres irlandais la qualification d'*Égyptiens*; ce qui veut dire *Grecs d'Alexandrie*, en Égypte. Jean Scot était donc originaire d'Irlande, puisqu'il savait le grec. Cette origine est d'ailleurs indiquée plus clairement encore par ce nom de *Scot Érigène*, que lui donnèrent ses contemporains. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* écrivent, il est vrai, Jean Scot, *ou* Érigène ; mais cet *ou* leur appartient, et c'est une malheureuse addition. Le *Glossaire* de Du Cange nous offre un grand nombre de textes où les mots *Scotus* et *Hibernus* sont pris pour synonymes. C'est une synonymie justifiée par l'histoire : Beda nous apprend en effet que l'antique patrie des Scots était l'Irlande, et non pas l'Écosse. Ne séparez donc pas, mais joignez, ainsi que l'ont fait tous les anciens manuscrits, ces deux mots *Scotus Erigena*, et vous aurez la désignation exacte et précise du lieu où prit naissance notre savant docteur : c'était un Scot, non d'Écosse, mais d'Irlande, *Erigena*, un fils de la verte Erin.

On s'est demandé souvent s'il appartenait à quelque ordre religieux. D'anciens annalistes, commettant une étrange confusion, ont fait un seul personnage de Jean Scot Érigène et de Jean, abbé d'Althenay, que l'Église d'Angleterre compte au nombre de ses martyrs. Les controversistes protestants se sont montrés particulièrement jaloux d'établir cette identité : il leur plaisait de signaler ensuite de manifestes hérésies dans les écrits d'un saint. Mais un des contemporains de Jean Scot, qui avait été son ami et qui devint plus tard un de ses plus vifs adversaires, Prudence, évêque de Troyes, nous atteste qu'il était laïc : « Qui supporterait, lui « dit-il, de te voir aboyer, toi barbare, étranger « à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiasti- « que, *nullis ecclesiasticæ dignitatis gradibus* « *insignitum*, contre Grégoire, le saint pontife « de Rome ? » Ces termes ne sont pas équivoques : Jean Scot ne fut donc ni moine ni clerc.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire* pensent qu'il vint en France avant l'année 847. Il paraît certain qu'il était déjà fort considéré par Charles le Chauve avant l'année 853, puisque c'est la date du concile de Kiersy-sur-Oise où Gotschalk fut condamné, et puisqu'il avait été chargé par le roi d'écrire contre cet augustinien téméraire, avant que l'Église assemblée résolût le point contesté. La fonction que Jean Scot remplit à la cour du roi Charles paraît avoir été celle de professeur à l'école du palais. C'est ce que donne à entendre une phrase, souvent citée, de saint Héric d'Auxerre sur les émigrations des Hiberniens. On sait que Charlemagne en usait très-familièrement avec maître Alcuin : ce que l'on raconte sur l'intimité de Charles le Chauve et de Jean Scot est encore bien plus extraordinaire. Il y a certainement de l'exagération dans ces ré-

cits; cependant ce qui montre combien était grand le crédit de notre philosophe, c'est la double mission qui lui fut donnée par le roi lui-même de traduire en latin les œuvres grecques du faux Denys l'Aréopagite et de composer un traité contre les doctrines de Gotschalk.

Le plus important de ses écrits a pour titre : *De Divisione Naturæ*. Publié pour la première fois en 1681, Oxford, in-fol., par les soins de Thomas Gale, ce traité vient de revoir le jour à Munster, 1838, in-8°, avec des notes de M. Schüter. On a souvent analysé les idées que renferme cet ouvrage, et qui en font un des monuments les plus singuliers, les plus remarquables de toute la philosophie scolastique. Jean Scot ne ressemble en effet, par sa méthode, par ses opinions, par la tenue même de son style, à aucun des maîtres qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi dans les diverses écoles du moyen âge : pour le comparer à quelque autre docteur, il faut aller chercher autour des chaires fameuses de l'antique Alexandrie un disciple de Plotin, de Jamblique, ou redescendre vers le seizième siècle, et poser en face de ce libre théologien un des disciples les plus enthousiastes d'André Césalpin. L'intelligence humaine est habitée, selon Jean Scot, par des émanations de l'intelligence divine : nos idées principales ne viennent pas de nos sens; ce sont de pures théophanies, ou des manifestations du Créateur au sein de sa créature. Ainsi est résolu le problème de la connaissance. Le problème de la nature vient ensuite. Qu'est-ce que la nature ? C'est la manifestation de Dieu sous certaines formes en nombre déterminé. Comme l'avaient déjà dit les éléates, et comme Platon le répète dans le *Cratyle*, θεός, *Dieu*, vient de θέω, *courir* : Dieu court dans tous les êtres; ou, en d'autres termes, l'essence, la vie commune à tous les êtres, étant Dieu lui-même, tous les êtres *sont* en Dieu. Il suffit de reproduire les premiers mots de cette doctrine. M. Jouffroy nous l'a parfaitement exposée, sous le nom de Spinosa. On soupçonne qu'il y a plus d'une inconséquence dans les développements que Jean Scot a donnés à sa thèse fondamentale : quel panthéisme n'est pas inconséquent ? Nous remarquons, toutefois, chez notre philosophe du neuvième siècle une audace, une énergie, qui ont été vraiment rares dans tous les temps. Ce qui le rassurait peut-être contre les suites de cette audace, c'est que personne, soit à la cour, soit dans l'Église, n'était alors en état de le comprendre; et nous voyons en effet que parmi ses contemporains personne ne l'a compris. C'est seulement vers le commencement du treizième siècle, qu'en y regardant de très-près, un concile, le concile de Paris, a vu le péril qu'offraient ces nouveautés ; mais, dans son ignorance, ce concile les a condamnées comme des blasphèmes péripatéticiens. Aristote a rencontré ce jour-là des juges bien étrangement prévenus contre lui.

Après le traité *De la Division de la Nature*, il convient de désigner un livre théologique qui a pour titre : *De Divina Prædestinatione*, publié par le président Mauguin, en 1650, in-4°, parmi les monuments de la controverse que provoquèrent, au neuvième siècle, les confessions de Gotschalk. Gotschalk était un moine d'Orbais, qui avait remis en avant la théorie fameuse de la double prédestination; et comme il n'avait pas manqué de s'appuyer sur l'autorité de saint Paul, de saint Augustin, de saint Prosper, un grand nombre de théologiens s'étaient rangés à son opinion, et les autres se trouvaient fort embarrassés de lui répondre. Ce fut dans ces circonstances qu'on eut recours à la plume de Jean Scot. C'était commettre une grande imprudence. On le reconnut bientôt. Sans aucune pratique des faux-fuyants théologiques, Jean Scot assaillit avec les mêmes arguments l'une et l'autre prédestination, pour exposer résolument, comme Pélage, la thèse de l'absolue liberté. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont durement critiqué ce curieux traité. Assurément il n'est pas janséniste. Cependant, ce n'est pas l'ouvrage d'un esprit médiocre et pusillanime. Dès le premier chapitre de son livre, Jean Scot nous avertit qu'il ne distingue pas la religion de la philosophie, puisque l'une et l'autre de ces deux sciences ont le même but, la recherche de la vérité. Qui n'éprouve la plus grande surprise en lisant une telle déclaration au début d'un écrit qui porte la date du neuvième siècle ? Mais Jean Scot ne s'arrête pas là : il ne faut pas que l'on interprète la déclaration qu'il vient de faire au profit du dogmatisme théologique : « Je ne suis « pas, ajoute-t-il, tellement épouvanté par l'auto- « rité, je ne redoute pas tellement la furie des « esprits inintelligents, que j'hésite à proclamer « hautement ce que ma raison démêle clairement « et démontre avec certitude. » Il n'y a rien d'aussi net, d'aussi vif dans une préface de Descartes ou de Locke. Lisons encore : « L'autorité, « dit-il, est dérivée de la raison; nullement la « raison de l'autorité : toute autorité qui n'est « pas confirmée par la raison est sans valeur. » Écrivant sous de telles inspirations, Jean Scot ne devait pas plus ménager, cela est évident, la thèse de la grâce que les corollaires de cette thèse. Son langage effraya même les gens qui l'avaient prié de parler.

Nous avons déjà signalé parmi les ouvrages de Jean Scot une traduction latine des divers ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite. Cette traduction a été imprimée à Cologne, en 1530, 1536, in-fol. On lui doit encore : une traduction de quelques *Scolies* de saint Maxime, plusieurs fois imprimées ; — une *Homélie* sur le commencement de l'Évangile de saint Jean, que M. Ravaisson nous a fait connaître (*Rapport sur les Biblioth. des départements de l'ouest*, append.), d'après un manuscrit de Saint-Évroult, déjà signalé par D. Rivet ; — *De*

Egressu et Regressu Animæ ad Deum, traité dont nous n'avons entre les mains qu'un fragment, inséré par M. Greith dans son *Spicilegium Vaticanum;* — plusieurs pièces de vers, publiées par Usser, Du Cange, Mabillon, Angelo Maï, MM. Cousin et Ravaisson; — un *Commentaire sur saint Denys l'Aréopagite*, encore inédit, mais retrouvé récemment par M. Greith au Vatican. Enfin, on compte parmi les ouvrages inédits et perdus de Jean Scot Érigène un traité sur l'Eucharistie et un opuscule intitulé *De Visione Dei.*

B. Hauréau.

Hist. litt. de la France, t. V, p. 416-429. — S.-René Taillandier, *Jean Scot Érigène et la Philosophie scolastique.* — *Diction. des Sciences philosoph.*, article sur *Érigène*, par M. S.-René Taillandier. — Fr. Monnier, *De Gothescalci et J.-Scoti Erigenæ Controversia.* — X. Rousselot, *Études sur la Phil. dans le Moyen Age*, t. I. — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. I.

* **ÉRIGONUS**, artiste grec, vivait vers 240. D'abord employé à broyer les couleurs du peintre Néalcès, il s'instruisit si bien dans l'art de ce dernier, qu'il devint à son tour le maître du célèbre peintre Pasias.

Pline, XXXV, 11.

* **ÉRIGYIUS** (Ἐρίγυιος), général grec, mort en 328 avant J.-C. Il était de Mitylène et fils de Larichus. Exilé par Philippe, à cause de son attachement pour Alexandre, il revint en Macédoine aussitôt après l'avénement de celui-ci au trône, en 336. A la bataille d'Arbelles, en 331, il commandait la cavalerie des alliés; il conserva le même commandement lorsqu'Alexandre quitta Ecbatane et se mit à la poursuite de Darius, en 330. Dans la même année il fut mis à la tête d'une des trois divisions qui envahirent l'Hyrcanie, sous les ordres d'Alexandre. Envoyé, peu de temps après, contre Satibarzane, il le tua de sa propre main, dans une bataille. En 329, de concert avec Cratère, Héphestion et l'augure Aristandre, il conseilla au jeune conquérant de ne pas traverser le Jaxarte et de ne pas tenter une expédition contre les Scythes. En 328, il périt dans une bataille contre les Bactriens fugitifs.

Arrien, *Anabasis*, III, 6, 11, 20, 23, 28; IV, 4. — Diodore, XVII, 57. — Quinte-Curce, VI, 4; VII, 3; VIII, 2.

ERIK. *Voy.* Eric.

* **ÉRINNE** (Ἤριννα). On croit que deux femmes poëtes grecques ont porté ce nom. La première, contemporaine et amie de Sapho, vivait vers 612 avant J.-C. Elle mourut à dix-neuf ans, laissant des poëmes assez beaux pour être comparés à ceux d'Homère. Le plus connu, intitulé Ἠλακάτη (la Quenouille), consistait en trois cents vers; il ne nous en reste que quatre. Ce poëme était écrit dans un dialecte particulier, mélangé de dorien et d'éolien, et qui se parlait à Rhodes ou dans l'île adjacente de Télos. C'est dans un de ces deux pays qu'Érinne était née. On l'appelle aussi *la Lesbienne* et *la Mitylénienne*, à cause de son séjour à Lesbos, auprès de Sapho. On trouve dans l'*Anthologie* diverses petites pièces qui célèbrent ses louanges et déplorent sa mort prématurée. D'après Christodore, une statue lui fut érigée dans le gymnase de Zeuxippe à Byzance. Trois épigrammes de l'*Anthologie* grecque portent son nom. Une seule a l'air antique; les deux autres, adressées à Baucis, paraissent d'une époque postérieure. Érinne a une place dans la *Couronne* de Méléagre. Selon la chronique d'Eusèbe, il a existé une seconde Érinne, contemporaine de Démosthène et de Philippe, vers 352 avant J.-C. Beaucoup de critiques regardent cette assertion comme erronée, et ne reconnaissent qu'une seule Érinne, celle qui vivait du temps de Sapho.

Stobée, *Flor.*, CXVIII, 4. — Athénée, VII. — Suidas, au mot Ἤριννα. — Brunck, *Analecta*, vol. I, p. 58, 241; vol. II, p. 10, 460; vol. III, p. 261. — Jacobs, vol. I, p. 50. — Fabricius, *Bibliot. Græca.* — Bergk, *Poet. lyr. Græc.* — Welcker, *De Erinna, Corinna*, dans les *Meletemata* de Creuzer. — Richter, *Sapho und Erinna.* — Schneidewin, *Delect. Poes. Græc. eleg.*, p. 323, et dans le *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft* de Zimmermann. 1837, p. 209. — Bode, *Gesch. d. Hell. Dichtk.*, vol. II. — Malzone, *De Erinnæ Lesbiæ Vita et Reliquiis*; Saint-Pétersbourg, 1836. — Ulrici, *Geschichte der hellen. Dichtkunst*, I, 493; II, 370.

ÉRIPHANIS (Ἠριφανίς), femme poëte grecque, d'une époque incertaine. Elle se fit connaître surtout par des poésies érotiques. Un genre particulier de chanson d'amour portait son nom. Il ne nous reste d'elle qu'un vers, conservé par Athénée. C'est le seul auteur qui parle d'Ériphanis.

Athénée, XIV.

* **ÉRIPHUS** (Ἔριφος) poëte comique athénien, de la comédie moyenne, vivait vers le quatrième siècle avant J.-C. Suivant Athénée, il était contemporain d'Antiphane. On connaît les titres de trois de ses pièces; savoir Αἴολος, Μελίβοια, Πελταστής.

Athénée, II, III, IV, VII, XV. — *Antiatt.*, p. 98. — Suidas, au mot Ἔριφος. — Eudocia, p. 167. — Meineke, *Frag. Com. Græc.*, vol. I, p. 420-421; III, p. 556-558.

* **ÉRIPHYLUS**, rhéteur grec, d'une époque incertaine. Il n'est connu que par une mention de Quintilien.

Quintilien, X.

ERITHRÆUS NICIAS. *Voyez* Rossi (*Victor*).

* **ERIZATSI** (*Sergius*, en arménien *Sarkis*), évêque et écrivain arménien, né à Ériza (Arzendjan), vers le commencement du huitième siècle de l'ère arménienne (milieu du treizième de l'ère chrétienne), mort au milieu du même siècle (commencement du quatorzième). Choisi pour secrétaire en 734 (1286) par Jacques I, patriarche de Sis, il fut sacré en 739 (1291) évêque d'Arzendjan, et peu de temps après créé aumônier du palais de Héthoum II (Hayton), roi des Arméniens de Cilicie. Il assista en 1306 au concile national de Sis. Ses connaissances en théologie et en droit canonique lui avaient acquis une grande réputation. On a de lui : *Traité sur la Hiérarchie civile et religieuse;* — *Explication des Canons de l'Église*, divisée en III livres; — *Discours sur la prédication des*

Apôtres et la propagation du christianisme. Ces ouvrages sont inédits.

Chaudon et Delandine, *Dict. historique*, édit. de 1810.

ERIZZO, nom d'une des plus illustres familles patriciennes inscrites au *Livre d'Or* de Venise. Les personnages les plus remarquables de cette famille sont :

* **ERIZZO** (*Paolo*), gouverneur vénitien, mis à mort à Négrepont, en juillet 1470. Il exerçait en 1470 les fonctions de *podestà* à Négrepont, dans l'île de ce nom (1). Une faible garnison et quelques nobles étaient sous ses ordres, lorsque le sultan Mahomet II vint assiéger par mer et par terre Négrepont. L'armée turque s'élevait à cent-vingt mille hommes, outre une nombreuse artillerie, très-bien servie pour l'époque (2). Venise envoya une flotte au secours des assiégés; mais l'amiral Niccola Canale (*voy.* ce nom), qui la commandait, manqua de résolution, et agit très-mollement contre la flotte musulmane. Cependant Mahomet II avait livré trois assauts les 25, 30 juin et 5 juillet; et quoique les Vénitiens élevassent la perte de leurs ennemis à vingt-et-un mille hommes, leur petit nombre rendait la leur plus sensible que celle des assiégeants. Le 11 juillet, Mahomet disposa une quatrième attaque par terre, en même temps que sa flotte menaçait les murs du côté de Borgo alla Zuecca. Erizzo, indigné de l'immobilité de Canale, se défendit avec courage, jusqu'à ce que la nuit sépara les combattants. Le lendemain, 12, la lutte recommença, plus acharnée; les brèches devinrent praticables, et des masses de nouveaux soldats venaient sans cesse les escalader. Les Vénitiens, épuisés de fatigues, furent enfin culbutés des murailles; ils continuèrent à se défendre dans les rues, jusqu'à la mort de la plupart d'entr'eux. Mahomet avait défendu, sous peine du dernier supplice, de faire aucun prisonnier âgé de plus de vingt ans. Erizzo échappa presque seul à cette effroyable boucherie, et s'enferma dans la citadelle avec sa fille Anna. Dans l'impossibilité de défendre cette forteresse, il la rendit, sous la condition *d'avoir la tête sauve.* Mahomet le fit scier par le milieu du corps, déclarant, par une atroce plaisanterie, qu'il n'avait garanti que la tête, et qu'il la lui laissait. Le vainqueur trancha ensuite lui-même la tête à Anna Erizzo, qui refusait de satisfaire ses désirs brutaux. Il est permis de douter des faits imputés à Mahomet II; plusieurs traits de ce monarque démentent une pareille atrocité, et Marino Sanuto, l'historien le plus exact de ce temps, n'en fait pas mention. Il n'en est pas non plus question dans l'*Histoire turque* de Saaduddin-Mehemet Hassan, trad. par Gallard.

Alfred DE LACAZE.

Sandi, *Storia civile di Venezia*. lib. VIII, cap. IX. — F. Philelphi, *Epistol. ad Federicum Urbinati comitem*, lib. XXXIII. — Sabellicus, *Historia Rerum Venetarum*, Dec. III, lib. VIII, f° 208. — Andrea Navagiero, *Storia Veneziana*, 1129. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*, 1190. — Daru, *Histoire de la République de Venise*, II, 434.—Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, X, 340 à 344.

(1) Autrefois *Chalcis*, dans l'île d'*Eubée*.

(2) Chaque pièce tirait contre la place cinquante-cinq coups par jour.

* **ERIZZO** (*Ludovico* et *Marcantonio*), suppliciés en 1546. Ils étaient frères, et occupaient un rang distingué à Venise. En 1546, ils firent assassiner leur oncle Marfeo Bernardi, sénateur de Ravenne, dans le but de jouir plus tôt de ses biens. Le sénat vénitien promit deux mille écus de récompense et un pardon complet à celui qui ferait connaître les véritables auteurs de ce crime. Un soldat, qui avait lui-même accompli le meurtre, dénonça Ludovico et Marcantonio comme ayant acheté son bras. Sans se laisser influencer par la haute condition des accusés, le conseil des Dix ordonna leur arrestation et l'instruction de leur procès; Marcantonio fut condamné à une prison perpétuelle, où il mourut, et son frère fut décapité; leurs biens furent confisqués. A. DE L.

Morosini, *Historia Veneta*. — Freschot, *La Nobilità veneta*. — Amelot de La Houssaye, *Histoire du Gouvernement de Venise*, de 13 à 341.

ERIZZO (*Sebastiano*), en latin *Ericius* ou *Echinus* (Hérisson), philosophe et antiquaire vénitien, né à Venise, le 19 juin 1525, mort le 5 mars 1585. Il était fils d'un sénateur et allié à la famille des Contarini. Il fit ses études à Padoue, revint à Venise, entra dans le sénat, puis dans le conseil des Dix. Il se distingua par son goût pour la littérature et les sciences, surtout pour la numismatique. Son cabinet d'antiquités était cité comme l'un des plus beaux de l'Europe. On a de lui : *Trattato dell' Istrumento e via inventrice degli Antichi;* Venise, 1554, in-4°; — *Discorso de' i governi civili, a messer Girolamo Veniero;* Venise, 1555 et 1571, in-4°, et 1591, in-8°; — *Discorso sopra le medaglie de gli antichi, con la dichiarazione delle monete consulari e delle medaglie degli imperadori romani;* Venise, 1559 et 1571, in-4°; — *Esposizione nelle tre Canzoni di Mes. Francesco Petrarca, chiamate Le tre Sorelle, nuovamente mandate in luce da Lodovico Dolce;* Venise, 1561, in-4°; — *Il Timeo, overo della natura del mondo, dialogo di Platone, tradotto di lingua greca in italiana*, etc.; Venise, 1557 ou 1558, in-4°; — *I Dialoghi di Platone, intitolati : l'Eutifrone, overo della sanità; l'Apologia di Socrate; il Critone, o di quel che s'ha affare; il Fedone, o dell' immortalità dell' anima; il Timeo;* etc.; avec *molte utili annotazioni*, et suivis d'un *Comento sopra il Fedone;* Venise, 1574, in-8°; — *Le sei Giornate di messer Sebastiano Erizzo, mandate in luce da Ludivico Dolce;* Venise, 1567, in-4°, et Londres, 1794. A. DE L.

Nani, *Storia Veneta*.

ERIZZO (*Francesco*), 99e doge de Venise, né vers 1570, mort le 3 janvier 1646. Il se distingua dans les diverses expéditions militaires que la république de Venise fit à la fin du seizième siècle, et commandait en chef les armées vénitiennes

dans la guerre de la Valteline et dans celle pour la succession de Mantoue. En 1631, à la mort de Niccola Contareno, Erizzo fut élu doge. Les premières années de son gouvernement s'écoulèrent pacifiquement. Quelques contestations survenues avec l'Espagne et le pape au sujet de la navigation dans l'Adriatique n'amenèrent aucune rupture sérieuse; mais, en 1645, le sultan Ibrahim déclara tout à coup la guerre à la république. Il basa ses motifs sur ce que les Vénitiens avaient pris seize bâtiments barbaresques dans le port turc de La Vallone, malgré la résistance du pacha de cette ville ; le sultan se plaignait en outre qu'une escadre maltaise, ayant enlevé, le 28 septembre 1645, une riche caravane qui allait de Constantinople au Caire, eût mouillé à l'île de Céphalonie, appartenant alors aux Vénitiens. Sans employer les voies diplomatiques, Ibrahim équipa en diligence une flotte, composée de trois cent quarante-huit vaisseaux de guerre et d'un grand nombre de bâtiments de transport, qui portaient une armée de cinquante mille hommes. Cet armement, sous les ordres du capitan-pacha Jussuf, parut le 23 juin devant Candie, prit terre près de La Canée, et attaqua immédiatement le fort San-Teodoro. Le commandant de cette place, Biagio Juliani, dans l'impossibilité de se défendre, se fit sauter avec sa garnison et une grande quantité d'ennemis. Les Turcs mirent ensuite le siége devant La Canée, et le poussèrent avec vigueur. Le pape, la France, l'Espagne, la Toscane et l'ordre de Malte envoyèrent aux Vénitiens quelques secours, mais trop faibles pour délivrer la place. Les chrétiens firent des prodiges de valeur, et les généraux musulmans, après cinquante-sept jours de siége, n'étaient parvenus qu'à combler les fossés de la place des cadavres de vingt mille de leurs meilleurs soldats. Cependant, le 17 août, ayant fait jouer une mine qui renversa une partie du rempart, la place fut forcée de capituler le 22 ; sa garnison obtint les honneurs de la guerre. A cette nouvelle, Erizzo proposa les mesures les plus énergiques pour arrêter les progrès des musulmans : on leva des décimes sur les biens du clergé; on obligea les particuliers et tous les établissements civils ou religieux à déclarer les effets d'or et d'argent qu'ils possédaient et à en déposer les trois quarts à la monnaie ; on ouvrit un emprunt à sept pour cent d'intérêt perpetuel et à quatorze pour cent en viager. On vendit les priviléges de la noblesse et les charges publiques. Jusque alors les gentilshommes ne pouvaient entrer dans le grand conseil qu'à vingt-cinq ans : l'entrée leur en fut ouverte à dix-huit, moyennant deux cents ducats ; et c'est ainsi que deux cents jeunes gens entrèrent à la fois dans les assemblées d'État. On offrit la dignité de procurateur de Saint-Marc pour vingt-cinq mille ducats : il se trouva tant de riches vaniteux, qu'on en vint à créer plus de quarante de ces places, dont plusieurs furent payées jusqu'à cent mille ducats. Les plébéiens marchandèrent alors l'inscription au Livre d'Or, et l'on proposa de mettre un prix au patriciat. On rencontra quatre-vingts acheteurs à soixante mille ducats : le trésor public se grossit de sommes énormes ; mais la noblesse, ainsi tarifée, avait perdu sa vraie valeur, la pureté d'origine. Avec cet argent on arma une flotte de cent vaisseaux, qui, sous les ordres de Geronimo Morosini, fit lever aux Turcs le siége de Suda. La mésintelligence s'étant ensuite glissée entre Morosini et les autres chefs, la campagne se termina sans avoir produit aucun résultat important. Le peu de succès de cet armement fit sentir vivement aux Vénitiens la nécessité d'accorder à leur général un pouvoir absolu. Dans cette grave circonstance, le gouvernement, s'écartant de sa prudence habituelle, qui réduisait le premier magistrat de la république aux honneurs de la représentation sans lui laisser aucune autorité personnelle, confia au doge le commandement des forces de terre et de mer. Malgré son grand âge, Francesco Erizzo accepta généreusement cette lourde tâche ; mais la Providence ne lui réservait pas l'honneur de mourir en combattant pour sa patrie : il succomba aux infirmités de son âge pendant qu'on faisait les préparatifs de l'embarquement. Alfred DE LACAZE.

Morosini, *Historia Venet.*—Vittor Sandi, *Storia civile Veneziana*, lib. XII, cap. III. — Gremonville, *Correspondance.*— Gualdo Priorato, *Istorie*, part. III, lib. X, 392. — Nani, *Storia Veneta*. — Laugier, *Histoire de Venise*, XI, lib. XLII, 139. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, XVI, 281. — Daru, *Histoire de la Republique de Venise*, IV, 425 à 450 ; V, p. 1 à 24.

ERLACH, nom de l'une des plus anciennes familles suisses, originaire de Bourgogne. Les principaux membres de cette famille sont :

ERLACH (*Ulric*), mort vers 1303. Il fut membre du sénat de Berne à dater de 1270. En mars 1298, il sauva les Bernois des entreprises des Fribourgeois, ligués avec plusieurs seigneurs du voisinage. On sait que Fribourg était alors la rivale de Berne.

ERLACH (*Rodolphe*], fils d'Ulrich, assassiné en 1360. Il était homme-lige du comte de Nydau, quand ce seigneur, uni à d'autres nobles du voisinage et à la ville de Fribourg, puis appuyé par l'empereur Louis de Bavière, que Berne ne voulait pas reconnaître, fit la guerre à cette cité. Entre autres prétentions, les confédérés voulaient reprendre Laupen, comme fief de l'Empire. On était indécis à Berne sur le choix d'un général, quand Rodolphe d'Erlach entra à cheval dans la ville. A cette époque de sa vie, il s'occupait d'agriculture, et le comte de Nydau lui avait permis d'embrasser la cause de Berne. A peine se fut-il présenté, que le souvenir de son père le fit nommer général par acclamation. « Vous êtes des hommes libres, dit-il aux Bernois, vous resterez libres ; je ne crains point l'ennemi : Dieu et vous, m'en ferez raison. Je soutiendrai avec vous le combat, et nous le terminerons comme l'a terminé mon père. » Il tint parole : Laupen était menacé par

l'ennemi ; Erlach marcha entouré de jeunes gens des familles de Tannay et de Bomberg, au patriotisme desquels il avait fait appel. « Où sont-ils? s'écria-t-il, où sont-ils, ces joyeux compagnons, toujours parés de fleurs, toujours prêts à la danse? A eux aujourd'hui l'honneur, le salut de Berne! Ici la bannière, c'est ici qu'est Erlach! — Nous voici, répondirent les jeunes gens; c'est près de vous que nous combattrons. » La victoire fut complète (21 juillet 1339), et le vainqueur, Rodolphe d'Erlach, fut nommé tuteur des enfants du comte de Nydau, qu'il venait de combattre ; il leur conserva l'héritage paternel. Ce héros eut une fin tragique. Il habitait Reichenbach, où il se livrait à l'agriculture, quand Jobst Rudenz d'Unterwalden, mari de sa fille, vint discuter avec lui des questions d'intérêt. Erlach fit à cet homme quelques reproches; l'épée du vainqueur de Laupen était suspendue à la muraille : enflammé de colère, Rudenz la saisit, et tua le vieux guerrier. Le meurtrier, poursuivi par les chiens, prit la fuite, et réussit à se soustraire à toutes les recherches.

Jean de Muller, *Gesch. der Schweiz.* — De Golbéry, *La Suisse*, dans l'*Univers pittoresque*.

ERLACH (*Jean-Louis* D'), né à Berne, en 1595, mort à Brisach, le 26 janvier 1650. A seize ans il entra au service du prince d'Anhalt, et plus tard à celui du prince de Nassau. En 1620, il fut fait prisonnier à la bataille de Prague. Rendu à la liberté moyennant rançon, il alla combattre dans divers pays à la tête d'une troupe qu'il avait recrutée. Tombé une seconde fois aux mains de l'ennemi, il paya une nouvelle rançon, et fut nommé lieutenant-colonel des gardes de Gustave-Adolphe, qui l'envoya en Lithuanie et en Livonie. Revenu à Berne au rétablissement de la paix, il y fut nommé sénateur et chargé du commandement des troupes destinées à défendre cette cité contre les entreprises du dehors. En 1632 d'Erlach fut nommé conseiller du duc Bernard de Saxe-Weimar et mis à la tête des troupes qui devaient préserver les frontières helvétiques. En 1635 il fut chargé de dénoncer au roi Louis XIII les dangers résultant de l'entente entre les Suisses catholiques et l'Espagne. En 1638, d'Erlach devint prisonnier une troisième fois : il fut pris par les Autrichiens, au moment où il se rendait devant Rhinfelden; il dut sa liberté aux succès du duc Bernard sur les troupes impériales. Le duc lui témoigna dès lors la plus grande confiance; il l'envoya en mission à Paris, et lui donna le gouvernement de Brisach après la prise de cette ville. D'Erlach se voua ensuite entièrement au service de la France, fut nommé commandant du Brisgau par le roi, et obtint des lettres de naturalisation. Lieutenant général des armées françaises, il prit une vaillante part à toutes les campagnes d'Allemagne jusqu'à la paix de Westphalie. Il se distingua tellement à la bataille de Lens (20 août 1648), que le grand Condé dit de lui à Louis XIV : « Voilà l'homme auquel on doit la victoire. » Pendant les troubles de la Fronde, il sut maintenir ses troupes dans la fidélité au gouvernement royal. Ce dévouement lui valut, trois jours avant sa mort, le 23 janvier 1650, la dignité de maréchal de France.

Sismondi, *Hist. des Fr.* — *Mémoires historiques concernant le général Jean-Louis d'Erlach*, etc., par Alb. d'Erlach ; 1784.

ERLACH (*Sigismond* D'), neveu du précédent, né en 1614, mort à Berne, le 1er décembre 1699. Il servit en France, sous les ordres de son oncle, devint maréchal de camp en 1649, et se distingua à Lens et au siége de Cambray. Revenu dans sa patrie, il fit rentrer dans le devoir les paysans révoltés en 1653 ; mais, en 1655, il fut battu à Wilmergaen, par les troupes des cantons catholiques; il n'eut pas de peine à prouver que les circonstances seules devaient être accusées de cet insuccès. Sigismond d'Erlach fut banneret en 1667, avoyer en 1675, et telle était la juste considération que lui valait sa sagesse, qu'on ne voulut pas accepter la démission qu'il offrit en 1685.

Sismondi, *Hist. des Fr.* — De Golbéry, *La Suisse*, dans l'*Univers pittoresque*.

ERLACH (*Jean-Louis* D'), né à Berne, en 1648, mort en 1680. Il vint en Danemark à l'âge de onze ans, y fut d'abord page, et entra ensuite dans la marine. Ayant obtenu la permission de servir sur la flotte de l'amiral Tromp, il se distingua tellement dans l'affaire de Bornholm contre les Suédois que, sur le rapport de l'amiral Juell, il fut nommé capitaine de vaisseau en 1666. En 1672 il reçut le grade de chef d'escadre; en 1676 celui de contre-amiral, et en 1678 celui de vice-amiral. Erlach fut la terreur des Suédois durant la guerre où la politique de Louis XIV entraîna le Danemark et l'Empire d'Allemagne contre le cabinet de Stockholm ; d'Erlach contribua particulièrement à la conquête de l'île de Rugen.

Eyriès, *Le Danemark*, dans l'*Univers pittor.*

ERLACH (*Jérôme* D'), né en 1667, mort en 1748. Il porta d'abord avec succès les armes pour la France et ensuite pour l'Autriche. Colonel au service de cette puissance en 1702, il fut nommé général-major en 1705, et vécut surtout dans l'intimité du prince Eugène. Revenu dans sa patrie, il fut avoyer de 1721 à 1747.

Conv.-Lex. — *Enc. des G. du M.*

ERLACH (*Charles-Louis* D'), né à Berne, en 1746 (1), tué le 5 mars 1798. Il entra de bonne heure au service de la France, et s'y fit remarquer par sa valeur. Au début de la révolution française, il revint à Berne, où, dès 1785, il avait été nommé membre du grand conseil. Lorsque, en 1791, des troubles éclatèrent dans le pays de Vaud, il fut mis à la tête des troupes armées à cette occasion. En présence des

(1) C'est la date que donne Escher dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber; elle est plus vraisemblable que celle de la *Biogr. Univ.* des frères Michaud.

projets du Directoire de la république française sur la Suisse, il avait opiné pour la mise des frontières en état de défense, et en 1798 il eut le commandement de la première division du corps d'armée allemand levé par son canton; le 21 février de la même année, il fut chargé du commandement en chef. Cependant le gouvernement hésitait et n'osait agir. Le 26 février, Erlach, suivi de soixante-douze de ses officiers, vint dans le grand conseil, et tint à l'assemblée un discours qui avait pour objet de ranimer le patriotisme des membres présents. Son éloquence fut couronnée de succès. On lui donna tout pouvoir d'entreprendre, à l'expiration de l'armistice, ce qu'il jugerait utile au salut de la patrie. Mais la ville de Berne s'étant rendue le 5 mars, après une action des plus sanglantes, qui avait commencé le 2, toutes les dispositions qu'avait prises Erlach se trouvèrent inutiles, et le même jour il fut tué par un soldat, après avoir été maltraité par une poignée de troupes mutinées, qui le soupçonnaient de trahison.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ERLACH (*Rodolphe-Louis* D'), né à Berne, en 1740, mort vers 1800. Il chercha en vain, pendant qu'il était bailli de Burgdorf, à sauver le canton de l'invasion française. En 1801 il s'était joint à Aloys Reding et à Steiger pour rétablir l'ancienne constitution fédérale; et en 1802, lorsque l'insurrection préparée de longue main vint à éclater, il fut nommé général en chef de l'armée des confédérés. Bonaparte, par son acte de médiation, ayant étouffé l'insurrection, Rodolphe d'Erlach rentra dans la vie privée, et se livra entièrement à la culture des lettres. Parmi ses ouvrages, le *Code du Bonheur*, écrit en français, et qu'il avait dédié à Catherine II, mérite une attention particulière.

Enc. des G. du M. — *Conversat.-Lexik.*

ERLÉ (*Nicolas*), canoniste et jurisconsulte lorrain, mort doyen du chapitre de Saint-Dié, vers le milieu du dix-septième siècle. Il est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *De multiplici Judicum Officio;* in-4°, 1620. Chesnier, dont la plume mordante n'épargnait personne, a dit du livre d'Erlé : « Le traité part d'un homme qui avait des idées assez justes de l'objet qu'il développait. »

Émile Bégin.

Histoire de Lorraine et de Bar; 1758, t. IX, p. 138, ouvrage introuvable, un arrêt l'ayant fait détruire par la main du bourreau.

ÉRLON (Comte D'). *Voyez* Drouet.

ERMAN (*Jean-Pierre*), historien prussien, né à Berlin, en 1733, mort en 1814. Il fut pasteur de la colonie française à Berlin; il eut aussi la direction du collége français et du séminaire de théologie, et fit partie de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres. Admis à la cour d'Élisabeth-Christine, reine de Prusse, il fut chargé de la révision des ouvrages qu'elle composait. Il était aussi l'ami du ministre Hertzberg, qui le consultait sur le choix des jeunes gens les plus aptes à la carrière diplomatique. Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires pour servir à l'histoire des Réfugiés français dans les États du roi de Prusse;* Berlin, 1782-1794, 8 vol.; — *Eloge historique de la reine de Prusse Sophie-Charlotte*, femme de Frédéric Ier.

ERMAN (*Paul*), fils du précédent, physicien allemand, né à Berlin, en 1764, mort le 11 octobre 1851. Il préféra à la théologie, qu'on voulait lui faire étudier, l'histoire naturelle, dont il fut nommé professeur au Gymnase de Berlin et plus tard à l'École Militaire. Lors de la fondation de l'université, il fut appelé à la chaire de physique, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il s'appliqua beaucoup au galvanisme, et en 1806 il obtint le prix fondé sur ce sujet par Napoléon. On a d'Erman de nombreux articles sur les sciences physiques, insérés dans les *Annales* de Gilbert et dans la collection de l'Académie de Berlin, dont il était membre.

Conversations-Lexikon.

⁑ **ERMAN** (*Georges-Adolphe*), fils du précédent, physicien et voyageur allemand, né en 1806. Il étudia à l'université de sa ville natale les sciences physiques. A Kœnigsberg, il eut pour maître Bessel, qu'il accompagna à Munich. De 1828 à 1830 il entreprit, à ses frais, un voyage autour du monde, dont le but était de faire une série d'observations magnétiques sur différents points du globe; c'est d'après ces observations que Gauss put établir sa théorie du magnétisme terrestre. Erman fit la première partie de ce voyage jusqu'à Iakoutsk à la suite de l'expédition magnétométrique du Suédois Hansteen dans l'ouest de la Sibérie; il fit seul le reste de la tournée à travers l'Asie septentrionale, depuis l'Obi par Ochotzk jusqu'au Kamtschatka, et de là par mer jusqu'à Saint-Pétersbourg et Berlin, en passant par les colonies russes de l'Amérique septentrionale, la Californie, Taïti, le cap Horn et Rio-Janeiro. Il a écrit l'histoire de son exploration dans un ouvrage intitulé: *Reise um die Erde, durch Nord-Asien und die beiden Oceane* (Voyage autour de la Terre, à travers l'Asie septentrionale et les deux Océans); Berlin, 1833-1842, 5 vol. Ses travaux sur le magnétisme terrestre et sur la physique se trouvent dans les *Annales* de Poggendorff, dans les *Astronomische Nachrichten* (Mémoires astronomiques) de Schumacher et dans les *Archiv für wissenschaftliche Kunde von Russland* (Archives des Sciences naturelles en Russie), recueil dont il a été l'éditeur.

Conversat.-Lexik.

* **ERMELINDE** ou **HERMELINDE** (Sainte), née à Dunk près Louvain, vers 550, morte à Meldaert, vers 595. Elle était d'une riche famille du Brabant, et montra de bonne heure une intelligence très-développée; car, selon ses biographes, elle n'avait que douze ans lorsqu'elle prit la résolution de consacrer à Dieu sa virginité. Plus tard ses parents l'engagèrent vive-

ment à se marier; mais elle leur déclara fermement qu'elle voulait n'être qu'à Jésus-Christ, se coupa les cheveux en leur présence, puis alla se cacher dans une solitude près de Bevec. Elle ne sortait de sa cellule que nu-pieds et pour assister aux offices divins. Deux jeunes hommes, frères et seigneurs du lieu, ayant attenté à sa chasteté, Ermelinde se retira dans un endroit plus écarté, nommé Meldriek (aujourd'hui Meldaert) près de Hugard (Brabant), et y fit une pénitence austère jusqu'à sa mort. Son corps, rapporte Surius, fut oublié pendant quarante-huit ans; mais Dieu en ayant fait connaître la sainteté par des signes extraordinaires, le bienheureux Pierre de Landen, maire du palais d'Austrasie sous Dagobert Ier et Sigebert III, fit bâtir un monastère de filles à Meldaert sous le patronage de Sainte-Ermelinde. Cet édifice n'existe plus, mais le nom de la sainte est resté très-populaire dans le pays. L'Église l'honore le 29 octobre.

Surius, *Acta Sanctorum*. — Molanus, *Natales S. S. Belgii*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

* **ERMENALD** ou **ERMOLDUS** (*Nigellus*), poëte et historien latin, vivait en 835. Il était abbé d'Aniane, et vers 826, accusé d'avoir trempé dans une des nombreuses conspirations ourdies contre l'empereur Louis le Débonnaire, il fut exilé à Strasbourg. Il chercha des consolations dans la poésie, et composa un poëme en l'honneur de Louis, poëme dans lequel il sollicitait sa grâce. Non-seulement il obtint un pardon complet du monarque débonnaire, mais il entra si avant dans ses bonnes grâces, que ce prince, en 834, le députa auprès de Pepin, son fils, roi d'Aquitaine, pour faire restituer aux églises ce qu'on leur avait enlevé dans l'étendue du royaume d'Aquitaine. A son retour, en 835, Ermenald obtint encore de Louis différents priviléges en faveur de son monastère. On le perd de vue à cette époque. Le poëme qu'il nous a laissé est en vers élégiaques et distribué en quatre livres. En tête se lit une petite préface en vers hexamètres, dont les premières et les dernières lettres de chaque vers forment cet acrostiche :

Ermoldus cecinit Hludoeci cæsaris arma.

Le poëme d'Ermoldus a pour sujet principal les guerres et les autres actions mémorables de Louis le Débonnaire. Le récit s'arrête à 826. Si l'auteur s'oublie quelquefois à relever des faits insignifiants, il ne lui arrive jamais de débiter des fables. Il ne faut pas chercher dans cette chronique rimée les beautés de la poésie : elle a tous les défauts des productions de son temps. « La versification, suivant dom Rivet, en est dure, pesante, sans feu, et les expressions souvent grossières. »

Marquard Fréher est le premier qui ait publié quelques vers d'Ermenald. Longtemps après, en 1669, Lambetius a reproduit la préface, le commencement et la fin du poëme de l'abbé d'Aniane. Muratori l'a donné en entier, avec des notes savantes et un spécimen du manuscrit, dans le tome II des *Scriptores Rerum Italicarum*; Milan, 1723-1726, 2 vol. in-fol. Depuis, l'œuvre d'Ermenald a été réimprimée par Menckenius, dans les *Scriptores Rerum Germanicarum*, et par dom Bouquet, dans le tome V de la *Collection des Historiens de France*.

André Duchesne, *Scriptores Historiæ Francorum*, etc., II, 812. — Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti*, lib. XXXI, n° 22. — Pierre Lambetius, *Commentarii de augustissima Bibliotheca Cæsarea Vindobonensi*, III, liv. III, 237. — Lelong, *Bibl. historique de la France*, 756 et 1099. — Casimir Oudin, *Commentarius de Scriptoribus ecclesiasticis*, II, 78. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, IV, 520-523.

ERMENGARDE, impératrice des Francs, morte à Angers, le 3 octobre 818. Elle était fille d'Inghiramne, duc d'Hasbaigne (comté de Liége), et épousa, en 798, Louis dit le Débonnaire, fils de l'empereur Charlemagne. Elle avait déjà donné à son mari trois fils, Lothaire, Pepin et Louis, lorsqu'il hérita de l'Empire (janvier 814). Louis et Ermengarde furent couronnés à Reims par le pape Étienne IV, en août de la même année. L'impératrice exerçait une grande influence sur l'esprit de son époux. Afin d'assurer la puissance à ses propres enfants, elle persécuta les autres membres de la famille impériale. Par ses conseils, Drogon, Hugues et Thierry, fils naturels de Charlemagne, furent rasés et confinés dans des cloîtres. Bernard, roi d'Italie, et neveu de Louis, s'étant confié à la foi de chevaliers francs envoyés par l'impératrice, se vit conduire à Aix-la-Chapelle, et fut condamné à mort (818), sous prétexte d'un projet de soulèvement. Louis le Débonnaire ordonna qu'on lui arrachât simplement les yeux; mais, d'après les historiens lombards, « Ermengarde, qui ne voulait point que Bernard pût survivre, eut soin de faire exécuter ce supplice par Bertmond, comte de Lyon, d'une manière si barbare que Bernard mourut trois jours après. » Ermengarde survécut peu à cet acte de cruauté. Elle accompagnait son époux en Bretagne, lorsqu'elle tomba malade à Angers, y mourut, et y fut enterrée.

Nithard, *Historia*, lib. LXVII. — Thegan, cap. XXII, p. 79. — Astronomus, *Vita Ludovici Pii, imp.* — Eginhard, *Annales*, p. 577. — *Chron. Saxon.*, 219. — Sismondi, II, p. 423-425.

ERMENGARDE ou **HERMENGARDE**, reine de Provence, née en 855, morte à Plaisance. Elle était fille unique de l'empereur Louis II et d'Engelberge, et, d'après les coutumes des Francs, n'eut aucune part à la succession de son père. D'abord fiancée à Constantin, empereur d'Orient, elle épousa, en 877, Boson, gouverneur de Lombardie, pour Charles le Chauve et beau-frère de Carloman, roi de Bavière. Boson venait d'empoisonner sa femme, afin de pouvoir épouser Ermengarde : leurs noces furent célébrées avec une pompe sans égale. Mais Carloman vengea sa sœur, et expulsa Boson de l'Italie. Charles le Chauve lui donna en dédommagement le gouvernement de la Provence.

Ermengarde se résignait difficilement à demeurer l'épouse d'un sujet : elle fit bientôt prendre à son mari le titre de *roi d'Arles*, et l'excita à prétendre au royaume d'Italie. Elle sut même lui gagner la bienveillance du pape Jean VIII, qui adopta Boson, et déclara « qu'il excommunierait tous ceux qui auraient l'audace de prendre les armes contre son fils adoptif ». Malgré cette puissante protection, les intrigues d'Ermengarde ne réussirent pas, et Boson fut obligé de se contenter de la Provence. L'ambition inquiète des deux époux leur attira une guerre désastreuse contre Louis III, roi de France et de Neustrie, et son frère Carloman, roi d'Aquitaine, qui s'allièrent à leur oncle Charles le Gros, empereur d'Allemagne. Boson perdit rapidement la Bourgogne, qu'il venait d'usurper, et vit ses États envahis. Ermengarde s'enferma dans Vienne (Dauphiné), et s'y défendit avec courage durant deux années. Cependant, en septembre 882 elle fut obligée de capituler, et demeura sous la garde de son beau-frère Richard, comte d'Autun. Elle fut remise en liberté après la mort de son mari (janvier 888), et fut nommée tutrice de son fils Louis, auquel on laissa les États que son père avait usurpés, mais avec le titre de duc seulement. Ermengarde suppléait à la jeunesse du prince, dans les occasions, peu nombreuses, où le chef de la Provence était appelé à avoir une volonté. Une position si secondaire ne pouvait être définitivement acceptée par Ermengarde. Elle voulut que son fils portât le titre de roi, comme son père, et y réussit. A cet effet, elle mit d'abord le pape Étienne VI dans ses intérêts, puis se rendit à la cour d'Arnolphe, roi de Germanie, avec des présents considérables, et promit à ce monarque que le roi de Provence serait en toutes circonstances son plus fidèle allié; elle obtint ainsi sa protection. Elle séduisit avec non moins d'adresse les principaux seigneurs d'Allemagne et d'Italie, et en juillet 890 elle convoqua à Valence une assemblée des prélats de ces contrées. Cette espèce de concile élut Louis pour roi, « afin qu'il pût protéger le pays contre les Normands et les Sarrasins ». Par prudence, Ermengarde mit le jeune monarque lui-même sous la protection du duc Richard de Bourgogne, son oncle. Elle continua de la sorte à administrer la Provence, et déploya dans son gouvernement beaucoup d'habileté. Lorsque Louis eut atteint sa majorité, elle le fit reconnaître solennellement, et se retira à Plaisance, dans le couvent de Saint-Sixte, où elle mourut.

Bertiniani, *Annales*, ann. 876, p. 119.— Regino, *Chron.*, 208. — *Chronic. Centulense*, 243. — *Annales Fuldenses*, VIII, 38. — Muratori, *Annales*, ann. 877. — Labbe, *Acta Concilii Valentini*, IX, 424. — Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, liv. XI, chap. LVIII, p. 27.—Hughes Flaviniac, *Chron. Virdunense*, 286. —Plancher, *Histoire de Bourgogne*, IV, 164. — Sismondi, *Histoire des Français*, III, 197 à 288.

ERMENGARDE *de Toscane*, marquise d'Ivrée, vivait en 947. Elle était fille d'Adalbert II, dit *le Riche*, duc de Toscane, et de Berthe de Lorraine, et épousa Adalbert, marquis d'Ivrée. De 921 à 926, elle fut l'âme de toutes les conspirations et de toutes les révoltes organisées contre Bérenger, roi d'Italie, et sous lesquelles ce monarque finit par succomber. Prenant ensuite les intérêts de son frère utérin Hugues, comte ou duc de Provence, elle réussit, aidée de son autre frère Lambert, marquis de Toscane, à faire déposer Rodolphe de Bourgogne, qui avait été appelé au trône de Lombardie. Hugues fut proclamé à la place du prince bourguignon; mais il se montra peu reconnaissant de l'appui de sa famille : il sacrifia sans pitié son frère Lambert et son neveu Anscar, fils d'Ermengarde, marquis de Spolète et de Camerino. Quant à Ermengarde, il la fit enfermer dans un cloître, où elle mourut. Les chroniqueurs désignent cette princesse comme « l'une des plus belles et des plus spirituelles, mais des plus intrigantes et des plus corrompues de l'Italie ».

Luitprand, *Historia*, lib. III et V, 451 à 481. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, I, 44.

ERMENGAUD (en latin *Armegandus Blasius*), médecin français, né à Montpellier, vivait en 1314. Il possédait en son temps une grande réputation d'habileté, et, s'il faut en croire Gariel, devinait les maladies par la vue seule. Ce don lui fut pourtant contesté à la mort du roi de France Philippe le Bel. Néanmoins, il est incontestable qu'Ermengaud n'était pas un charlatan ordinaire : il connaissait les langues latine, grecque, hébraïque et arabe, et avait acquis un certain fonds de science ; on en peut juger par ses ouvrages, qui sont : une traduction d'arabe en latin du *Cantica* d'Avicenne, avec les *Commentaires* d'Averroès. Cette traduction, revue et corrigée par Andrea Alpago, se trouve dans les *Opera* d'Averroès, tome X ; Venise, imp. chez les Junte ;— le *Traité de la Thériaque* d'Averroès, reproduit dans les mêmes Œuvres ; — *De Regimine Sanitatis, ad sultanum Babyloniæ*, trad. de l'hébreu en latin d'après Moïse Maimonides ; — *Regimen de Asthmate*, trad. de l'arabe de R. Moyse.

Gariel, *Series Præsulum Magalonensium*. — Astruc, *Mémoires pour l'histoire de la Faculté de Montpellier*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

ERMENGAUD (Maître), poëte français, né à Béziers, florissait dans le treizième siècle. Il écrivait en patois provençal, et a laissé un poëme intitulé *Bréviaire d'amour*. Cet ouvrage, qui n'a jamais été imprimé, est plus remarquable par l'érudition que par le goût et l'esprit; il ne contient pas moins de vingt-sept mille vers : c'est une encyclopédie de toutes les sciences divines et humaines : théologie, cosmologie, physique, histoire naturelle, physiologie morale, politique, etc. A. JADIN.

ERMENGAUD (*Pierre*), frère du précédent, poëte français, vivait à la même époque : il a laissé quelques poésies manuscrites. A. J.

Du Verdier, *Bioblioth. française*. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

* **ÉRMENRIC** ou **HERMÉNRIC** *de Richenow*, historien franc, vivait en 858. Il prononça ses vœux dans le monastère de Richenow, et eut pour maître Walafrid Strabon, sous lequel il fit de grands progrès dans presque toutes les sciences. En 849 il alla remplacer son maître, sur l'invitation de Grimold ou Grimoald, abbé de Saint-Gall; plus tard il rentra à Richenow, où il mourut. Il est qualifié d'évêque dans un ancien manuscrit; mais rien ne confirme cette qualité. On a de lui : *Epistola*, dédiée à Grimold, ou Grimoald, archi-chapelain, dans laquelle, outre l'éloge de Grimold et celui des principaux écrivains de son temps, l'auteur traite de l'âme, de la raison humaine, de la Rédemption, etc. Cet ouvrage est un véritable panégyrique, écrit sans ordre ni méthode : dom Mabillon en a publié des fragments, dans le t. IV de ses *Analectes*. A la fin du manuscrit d'Ermenric se lit une préface, composée pour être placée en tête d'une vie de saint Gall qu'il avait entreprise. L'auteur y fait en vers héroïques la description du Rhin et du Danube. Selon dom Rivet : « Nous n'avons point de pièces de vers de ce temps-là qui vaillent mieux en tous sens que celle-ci. Ses beautés doivent nous faire regretter de n'avoir que ce morceau de l'ouvrage. »

Histoire littéraire de la France, V. 327. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et inf. Lat.* II, lib. V, p. 330.

ERMENS (*Joseph*), bibliographe belge, né à Bruxelles, le 18 mai 1736, mort dans la même ville, le 18 mai 1805. Il exerçait à Bruxelles la profession d'imprimeur-libraire, et possédait en bibliographie des connaissances étendues. Il rédigea et enrichit de notes utiles les catalogues de diverses bibliothèques importantes, et il mit au jour, en 1792, le troisième et le quatrième catalogues des livres des couvents supprimés dans les Pays-Bas. Il a publié : *Recueil des placcarts*, *édits*, *etc.*, *qui se trouvent dans les vingt-un volumes des placcarts de Brabant et de Flandre, et dans la* Jurisprudentia heroica, *concernant les titres et marques d'honneur,etc.,jusqu'à la fin de* 1779 ; Bruxelles, 1780, in-4°; nouv. édit., ibid., 1785, 2 vol. in-4°. Il a donné en outre de nouvelles éditions de l'*Histoire de Marie de Bourgogne*, par Gaillard, Bruxelles, 1784, in-12; et de l'*Histoire du cardinal de Granvelle*, par Courchetez d'Esnans, Bruxelles, 1784, 2 vol. in-8° ; avec des préfaces historiques et critiques. Ermens, qui depuis longtemps avait réuni les matériaux d'une bibliographie historique des Pays-Bas, cessa le commerce de la librairie dans le but de visiter les bibliothèques les plus riches de la France et des sept Provinces-Unies et d'y noter tous les livres et les manuscrits relatifs à la Belgique ; mais les événements politiques ne lui permirent pas de réaliser ce projet. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont les principaux sont : *Index Scriptorum Rerum Belgicarum, auctore J.-B. Verdutten, scabino Antwerpiensi, nunc ex manuscripto autographo descriptus et duplo auctus* ; in-fol. ; — *Bibliographie des Pays-Bas, ou catalogue raisonné de tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire de ce pays ou qui y ont rapport; avec des notes historiques et critiques* ; 4 vol. in-fol., et 1 vol. de tables, in-4° ; — *Bibliographie des livres anonymes concernant l'histoire des Pays-Bas* ; in-fol. ; — *Bibliographie des pièces authentiques concernant l'histoire des troubles des Pays-Bas, depuis le commencement de ces troubles, en* 1566, *jusqu'à la trêve de douze ans, en* 1609; 2 vol. in-fol. Tous ces ouvrages, d'abord acquis par le célèbre bibliophile Van Hutthem, se trouvent maintenant à la Bibliothèque royale de Bruxelles. La *Description bibliographique de la bibliothèque de Joseph Ermens*, Bruxelles, sans date (1805), 3 vol. in-8°, donne l'indication d'un grand nombre de livres rares dans tous les genres, notamment sur l'histoire des Pays-Bas. E. REGNARD.

Barbier, *Examen crit. des Dict. hist.* — *Description bibl. de la bibl. de J. Ermens*, t. II, p. 322 et 323. — De Reiffenberg, *Chronique rimée de Ph. Mouskel*, t. I, introduction, p. 31. — *Bibliotheca Huttlemiana*, t. VI. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique.*

ERMERIC, HERMENRIC ou **HERMENERIC**, roi des Suèves de 411 à 440. Il s'établit en Galice vers 411 ; mais, forcé de plier devant Gunderic, roi des Vandales, il se retrancha dans les montagnes d'Ervatos, entre Léon et Oviedo. En 427, son général, Hermigaire, ravageait les provinces d'Espagne, lorsque les Vandales passèrent en Afrique. Il fut écrasé par Genséric, près de Merida. Lorsque ce conquérant fut passé, Ermeric se mit en campagne, et étendit sa puissance en Espagne. V. MARTY.

Mariana, *Hist. d'Espagne.* — Schott, *Hispania illustrata.*

* **ERMENTAIRE**, historien français, mort à Messay, en 865. Il était abbé d'Hermoutier (Poitou). Il a écrit l'histoire de la translation du corps de saint Philibert, à laquelle il a joint une narration intéressante de ce qu'il a vu depuis l'invasion des Normands en 836. Cet ouvrage, divisé en deux livres, a été publié par le père Chifflet, dans les preuves de l'*Histoire de Tournus*, et par dom Ceillier dans le Ve tome des *Acta Ordinis S. Benedicti.*

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ERMENTRUDE, impératrice de France, morte le 6 octobre 869. Elle était fille d'Eudes, comte d'Orléans, et d'Ingeltrude. Mariée à Charles le Chauve, à Quiersy-sur-Oise, le 14 décembre 842, elle fut couronnée à Soissons, en 866. Son rôle politique fut insignifiant. Elle fonda plusieurs communautés religieuses, et fut enterrée à Saint-Denys près Paris.

Adon, *Chronica.*

* **ERMINON** (Saint), *Voyez* ERME.

ERMITE (*Daniel L'*). *Voyez* L'HERMITE.

* **ERMO** (*S.*) *Voyez* ÉRASME.

ERMOLDUS NIGELLUS. *Voyez* Ermenald.

ERNAULT DES BRULYS (*Nicolas*), général français, né à Brives (Corrèze), le 14 août 1737, mort à l'île Bourbon, le 25 septembre 1809. Appartenant à une famille noble, il fut reçu, le 28 septembre 1757, à l'École Militaire de Verdun. Un an après il entra dans les gardes du corps, et le 14 juillet 1780 il obtint une lieutenance au 3e régiment d'artillerie. En 1782 il fut envoyé dans les Indes, et reçut en 1786 une nouvelle mission, pour la Perse et la Turquie. Il devint le 8 avril 1791 aide de camp du premier inspecteur de l'artillerie, et le 8 août de la même année adjoint à l'état-major de l'armée du centre; le 8 février 1793 il reçut le titre de capitaine-commandant, à l'attaque de La Croix-aux-Bois, lorsqu'il ramena au combat plusieurs fois des bataillons ébranlés et en délivra quatre enveloppés par l'ennemi. A Mont-Théatin, il sauva les équipages par une manœuvre habile. Major général de la tranchée au siége de Namur, il dirigea le 26 novembre 1792 l'attaque du fort, et en détermina le succès en s'élançant le premier à l'assaut; il établit ensuite une batterie et des retranchements sous le feu de l'ennemi : un éclat d'obus le blessa grièvement. Devant Maëstricht, où il dirigeait les travaux, il reçut une nouvelle blessure, le 27 février 1793. Neuf jours après il fut nommé adjudant général chef de brigade, et le 15 mai général de brigade. En 1795, le 7 juin, il passa à l'armée du nord. Ayant appris, en Hollande, que deux de ses frères, émigrés, se trouvaient sur cette frontière, la crainte de les voir tomber entre les mains des Français placés sous son propre commandement le porta à donner sa démission; mais le 15 avril 1796 il reprit de l'activité dans la même armée. Conciliant et humain, le général Ernault s'était fait estimer et aimer dans les villes hollandaises dont il avait eu le gouvernement. Il eut le commandement des côtes jusqu'à la fin de 1799 : il se rendit alors à l'armée du Rhin, commandée par Moreau. Fribourg, Biberach, Ulm, Ingolstadt, lui offrirent des occasions de faire briller sa bravoure et son habileté. Au commencement de 1802 il s'embarqua comme gouverneur des îles Mascareignes, et y mourut. Ch—p—c.

Biogr. univ. et port. des Contemporains. — *Renseignements particuliers.*

ERNDTEL ou **ERNDL** (*Chrétien-Henri*), médecin allemand, natif de Dresde, mort dans cette ville, le 17 mars 1734. A l'issue de ses études à Leipzig, il visita, en 1706 et 1707, la Hollande et l'Angleterre. Trois ans plus tard il fut nommé premier médecin du roi de Pologne Frédéric-Auguste. Il profita de son séjour à Varsovie pour faire connaître au monde savant les connaissances naturelles de ce pays et des environs. On a de lui : *De Usu historiæ naturalis exotico-geographicæ in medicina*; Leipzig, 1700, in-4° ; — *Relatio ad amicum de Itinere suo anglicano et batavo;* Leipzig, 1710, in-8° ; — *De Flore Japonica, codice Bibliothecæ regiæ Berolinensis rarissimo;* Dresde, 1716, in-4° ; — *Plantarum circa Sedlicenses thermas Elenchus;* Nuremberg, 1723, in-4° ; — *Warsavia physica illustrata*, etc.; Dresde, 1730, in-4°. Erndtel publia en outre, en 1723, dans le t. III des *Actes des Curieux de la Nature* le catalogue des plantes qui croissent près de Tœplitz.

Biographie médicale.

ERNECOURT (*Barbe* d'). *Voy.* Saint-Balmon (Madame de).

ERNEST, nom commun à un grand nombre de princes, presque tous allemands, classés ci-dessous par ordre alphabétique des pays où ils ont régné.

I. *Ernest d'Alsace*

* **ERNEST Ier**, cinquième duc d'Alsace et de Souabe, tué le 31 mai 1015. Il était fils aîné de Léopold Ier, dit *l'Illustre*, margrave d'Autriche, et de Kihkart (Richarde ou Richilde) de Saxe. Il avait épousé Gisèle, sœur d'Herman III, dont il fut le tuteur et auquel il succéda : son règne fut court; il fut tué à la chasse, par la maladresse d'un de ses officiers. Sa veuve épousa Conrad le Salique, depuis empereur.

* **ERNEST II**, sixième duc d'Alsace et de Souabe, fils aîné du précédent, tué le 18 août 1030. Il succéda à son père, sous la tutelle de Gisèle, sa mère, ensuite sous celle de l'archevêque Poppon, son oncle paternel. En 1024 il commença à gouverner par lui-même, et entra dans une ligue organisée par les ducs de Lorraine et de Franconie contre l'empereur Conrad, second mari de sa mère. Les seigneurs de Souabe refusèrent de soutenir Ernest II, et la révolte échoua. Gisèle obtint le pardon de son fils. Mais à peine Conrad fut-il occupé en Italie qu'Ernest se mit à la tête d'une nouvelle levée de boucliers. Il passa le Rhin, et ravagea toutes les propriétés des seigneurs restés fidèles à l'empereur. Il pilla ainsi les domaines de Hugues, comte du Nordgau, puis se jeta dans la haute Bourgogne, prétendant que ce royaume lui appartenait, du chef de sa mère. Repoussé par les Bourguignons, il revint en Allemagne, et rançonna plusieurs monastères opulents. A son retour, Conrad assembla à Ulm une diète générale pour décider du sort d'Ernest. Celui-ci y fut condamné unanimement, et, abandonné de ses satellites, se remit à la clémence de l'empereur, qui le retint quelque temps dans la forteresse de Gibichenstein, près Halle. Gisèle intervint encore, et en 1030 Conrad remit Ernest non-seulement en liberté, mais il lui laissa ses duchés. Aussitôt libre, Ernest refusa de tenir aucune des promesses qu'il avait faites durant sa captivité, et fut mis au ban de l'Empire dans la diète d'Ingelheim. Il fut tué quelque temps après, dans un combat singulier qu'il livra au comte Manegold. Il avait épousé la comtesse d'Habsbourg, sœur du pape saint Léon IX, et ne laissa qu'une fille, nommée Ida.

Hermann Contractus, *Chronicon.* — Ditmar, *Chronicon.* — Wippon, *Vita Conradi Salici.* — *Necrolog. Fuldensis.* — *Annales Hildesheim.*

II. *Ernest d'Anhalt.*

*ERNEST, premier prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, mort le 15 juin 1516. Il était second fils de Georges Ier et d'Anne de Ruppin. Il partagea la succession paternelle avec son frère Woldemar, et devint la souche des princes d'Anhalt-Dessau. Il se fit recevoir en 1496, avec ses deux frères Georges et Ludolphe, dans la confrérie de Saint-Antoine. Néanmoins, il embrassa la religion réformée, et en 1506 posa la première pierre de l'église luthérienne de Dessau; il consacra à cette construction la part du butin que son frère Rodolphe, général des troupes impériales, avait enlevé aux Vénitiens. En 1511, Ernest rendit à Joachim dit *Nestor*, électeur de Brandebourg, les villes de Cotbus et de Peitz, moyennant le remboursement des sommes pour lesquelles elles avaient été engagées à Georges Ier. Ernest avait épousé Marguerite de Munsterberg, dont il eut trois fils, qui contribuèrent beaucoup à étendre le protestantisme.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* —*Chron. hist. des Comtes d'Anhalt,* dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 255.

* ERNEST, prince d'Anhalt, né à Amber, le 19 mai 1608, mort à Naumbourg, le 3 décembre 1632. Il était fils de Christiern l'Ancien, stathouder d'Amber, et d'Anne de Benthem. Il fut élevé à la cour de Jean-Christian, duc de Liegnitz et de Brieg. En 1621 son père l'emmena en Suède, et le présenta à Gustave-Adolphe. Ernest se rendit ensuite en Holstein, puis se jeta, en 1622, dans Berg-op-Zoom, assiégée par le général espagnol Spinola. En 1623 il alla avec son frère aîné, Christiern, en Danemark, et de là en Italie, dont il visita les principales villes. En 1625 Ernest fut envoyé par la maison d'Anhalt en ambassade près Jean-Georges Ier, électeur de Saxe, puis en 1627 près l'empereur Ferdinand II, qui le chargea de plusieurs missions auprès du célèbre général Wallenstein. Ce général lui donna le commandement d'un régiment de cavalerie, avec lequel Ernest assista au siége de Stralsund et marcha ensuite contre le duc de Mantoue. Mais à son retour, voyant que l'empereur allait prendre les armes contre les protestants, il donna sa démission, et passa sous les drapeaux de Jean-Georges. En 1632, Ernest, avec un corps de cavalerie, joignit à Nuremberg l'armée de Gustave-Adolphe. Il fit avec ce roi de Suède les campagnes de Saxe, et fut mortellement blessé à Lutzen. Il mourut peu après, à Naumbourg, âgé de vingt-quatre ans.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

III. *Ernest d'Autriche.*

*ERNEST dit *le Vaillant*, margrave d'Autriche, tué le 9 juin 1075. Il était fils d'Albert Ier, dit *le Victorieux*, margrave d'Autriche, et d'Adélaïde de Hongrie. Ses exploits dans les guerres qu'il soutint contre les Hongrois lui méritèrent le surnom de *Vaillant*. En 1058, Agnès, impératrice régente, désirant attacher Ernest à son fils Henri IV, lui donna les avoueries de Saltzbourg et de Passaw; mais plus tard le margrave d'Autriche oublia ces faveurs, et se joignit aux Saxons révoltés et commandés par Othon, duc de Bavière. Une grande bataille se livra sur les bords de l'Unstrut; Henri IV fut victorieux, et Ernest resta parmi les morts. Il avait épousé Adélaïde de Lusace, dont il eut deux fils : Léopold II, dit *le Beau*, et Albert dit *le Léger*, qui lui succédèrent, et une fille, Judith, morte dans le célibat.

Eccard, *Orig. Saxon.*, 64. — *Chron. des Margraves d'Autriche,* XVII, 22. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

*ERNEST dit *de Fer*, duc d'Autriche et de Carinthie, né en 1378, mort à Grætz, le 10 juin 1424. Il était le troisième fils de Léopold V, dit *le Beau Gendarme* et *le Preux*, et de Viride Visconti. Il fit ses études à Bologne. A la mort de son père, tué par les Suisses à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386. Ernest de Fer gouverna les États d'Autriche par *indivis* avec ses frères, Guillaume dit *l'Affable*, Léopold VI, dit *le Superbe*, et Frédéric IV, dit *le Vieux*. Le 8 octobre 1386, les quatre frères transportèrent, d'un commun accord, le pouvoir à leur oncle Albert III, mais pour sa vie seulement, et à la charge de pourvoir au mariage de ses neveux. A la mort d'Albert III, Guillaume l'Affable, comme le plus ancien *agnat* de sa maison, reprit le gouvernement, mais il y appela ses frères et son cousin Albert IV. De 1395 à 1406 on trouve des actes signés de chacun de ces princes séparément, ce qui prouve l'égalité de leur pouvoir. Après la mort de Guillaume, en 1406, Léopold VI, Ernest et Frédéric continuèrent à administrer l'Autriche, en exerçant la tutelle sur leur neveu Albert V, qu'ils admirent à partager leurs droits, à sa majorité. Mais en 1411, Léopold étant mort, les seigneurs d'Autriche élurent Albert V seul duc, au détriment de ses deux oncles survivants. Ernest et Frédéric partagèrent alors les autres biens de leur maison : Ernest eut la Carinthie, la Styrie et la Carniole. L'année suivante, il fit le pèlerinage de la Terre Sainte, puis se rendit en Pologne, où il épousa Cimburge, fille de Ziémowitz, duc de Mazovie. Le 25 mars 1414 Ernest se fit reconnaître par les états de ses diverses provinces, dont il confirma les priviléges. En 1415, Frédéric IV ayant été mis au ban de l'Empire, Ernest se mit en possession du Tyrol, du comté d'Habsbourg et du landgraviat d'Alsace, afin d'empêcher que ces provinces ne tombassent en des mains étrangères. Mais aussitôt que Frédéric eut fait sa paix avec l'empereur Sigismond, Ernest lui rendit son territoire. Ce prince mourut dans la force de l'âge. Les historiens s'accordent à reconnaître qu'Ernest était aussi remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit que par celles du corps. Sa femme était également d'une force extraordinaire; elle lui survécut peu, et mou-

rut en 1429, dans l'abbaye de Lilienfeld. Les fruits de ce mariage furent Frédéric V et Albert VI, dit *le Prodigue*, qui succédèrent à leur père; Marguerite, qui épousa Frédéric II, électeur de Saxe; et Catherine, mariée à Charles dit *le Guerrier*, margrave de Bade.

Le P. Frœlich, *Archontat. Carinth.*, 116. — Lunig, *Spicil. eccles.*, II, 54. — Vite d'Arnpech, *Chron.* — *Chronologie des Ducs d'Autriche*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVII. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

IV. *Ernest de Bade.*

*ERNEST, premier margrave de Bade-Dourlach, né à Pforzheim, le 8 octobre 1482, mort dans la même ville, le 6 février 1553. Il était septième enfant de Christophe, margrave de Bade, et d'Otilie de Katzenelnbogen. Il eut dans le partage que Christophe fit, en 1515, entre ses trois fils, les villes de Baden-Weiler, Hochberg, Rœtheln, Sausenberg, Schopfheim, Sulzberg et Usenberg. Il prit Sulzberg pour capitale. En 1533, il hérita de son frère Philippe, des villes de Pforzheim, Dourlach, Altensteig, ainsi que d'un grand nombre de châteaux et villages. En 1536, il fit avec son frère Bernhard un traité par lequel aucun des deux ne pourrait aliéner les terres du margraviat ni contracter un mariage morganatique. L'année suivante, à l'exemple de son père, Ernest fit, le 27 juin, un acte suivant lequel ses fils devaient partager ses biens après sa mort. Cet acte défendait les sous-partages à l'avenir, le transfert des biens ecclésiastiques aux séculiers et aucun changement dans la religion du pays. Cependant, Ernest embrassa la réforme la même année, et la propagea dans ses États. En février 1542, il assista à la diète de Spire, et signa la ligue contre les Turcs. En 1552 il mit ses fils en possession de leurs gouvernements respectifs, et mourut peu après.

Chronique des Margraves de Bade-Durlach, dans l'*Art de vérifier les dates*, XV, 452. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* ERNEST-FRÉDÉRIC, troisième margrave de Bade-Dourlach, et petit-fils du précédent, né à Mulberg, le 17 octobre 1560, mort à Remchingen, le 14 avril 1604. Il était fils aîné de Charles, margrave de Bade-Dourlach, et d'Anne de Veldenz. A la mort de son pere (23 mars 1577), il demeura sous la tutelle de sa mère, de Louis VI, dit *le Faible*, électeur palatin, et de Louis duc de Wurtemberg. Il fut élevé à la cour de ce dernier. De retour à Dourlach, en 1581, il termina le procès qui durait depuis quatre-vingts ans entre les maisons de Bade et de Longueville au sujet des villes de Baden-Weiler, Rœtheln et Sausenberg. Il obtint le désistement de Marie de Bourbon, veuve d'Éléonor de Longueville, moyennant deux cent mille florins. En 1584, il fit le partage du margraviat avec ses frères, et garda pour sa part Pforzheim, Besigheim, Mundelsheim et Altensteig. En 1592, Ernest-Frédéric s'empara de la tutelle des enfants de son frère Jacques, margrave d'Hochberg; mais il fut obligé de partager ces fonctions avec Guillaume, duc de Bavière. A la même époque, les Strasbourgeois ayant élu deux évêques, l'un catholique, Charles de Lorraine, et l'autre protestant, Jean-Georges de Brandebourg, la guerre s'engagea entre les deux prélats. Ernest-Frédéric prit parti pour Jean-Georges: après de nombreux pillages réciproques, on convint, le 13 février 1593, de s'en rapporter à la prochaine diète. En mars 1594 Ernest se rendit à l'assemblée de Heilbronn, tenue par les princes protestants. Les atteintes que l'empereur et les seigneurs catholiques donnaient selon les protestants à la transaction de Passaw et à la liberté religieuse furent l'objet de la délibération. Il fut décidé qu'on demanderait réparation de ces griefs à l'empereur. On se promit de demeurer étroitement unis et de se prêter un mutuel secours; tel fut le prélude de la fameuse union évangélique qui fut conclue à Halle en 1610. La mauvaise administration d'Édouard-Fortuné, margrave de Bade-Baden, avait bouleversé la Marche supérieure. Loin d'acquitter sa portion des dettes dont le margraviat entier était grevé, il les avait augmentées à un point excessif. Comme les deux Marches étaient solidaires, les créanciers se réunirent contre Ernest-Frédéric, quoiqu'il eût payé sa part. La maison de Bade était en danger de perdre la Haute-Marche. Dans cette extrémité, Ernest-Frédéric, profitant de l'absence d'Édouard, fait irruption dans ses États, en novembre 1594, s'en rend maître sans coup férir, et reçoit l'hommage des habitants, sous le titre d'administrateur. L'empereur désapprouva cette invasion, et Édouard eut recours aux armes pour rentrer dans ses domaines; malgré les secours qu'il reçut du duc de Lorraine, Ernest, appuyé par les princes protestants, se maintint dans son usurpation. Édouard étant mort en 1600, Ernest-Frédéric prétendit hériter de son parent. Il regardait comme inhabiles à succéder les enfants de ce prince, à cause de l'obscure naissance de leur mère (Marie Eicken), et ses frères comme incapables, par leurs vices de corps et d'esprit. L'empereur repoussa formellement ces prétentions, mit le séquestre sur les biens d'Édouard, et nomma pour curateurs Maximilien, électeur de Bavière, et Lothaire de Metternich, archevêque de Trèves. Ernest voulut décliner l'autorité impériale; mais, ne trouvant aucun partisan, il dut se soumettre. Il était privé de l'usage de ses jambes depuis dix ans par une contraction de nerfs, qu'on attribuait à des sortiléges; mais il n'en avait pas moins conservé sa vivacité et son entêtement. Ce prince, disent les historiens, avait l'esprit inquiet et turbulent; outre les querelles que lui causa son ambition, il prit parti dans toutes les disputes théologiques du temps. D'abord luthérien, il fit profession du calvinisme en 1599, et contraignit ses sujets à l'imiter dans son changement. Il écrivit un livre pour la défense des sacramentaires; mais il fut vivement rétorqué par les théologiens de Saxe et de Wurtemberg. Il avait épousé, le

21 décembre 1585, Anne de Frise, veuve de Louis VI, électeur palatin ; il n'en eut pas d'enfant, et son frère Georges-Frédéric lui succéda.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Chronologie des Margraves de Bade-Dourlach*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XV, 456.

V. *Ernest de Bavière.*

* **ERNEST**, vingt-neuvième duc de Bavière, mort le 1er juillet 1438. Il était fils de Jean le Pacifique, duc de Bavière, et de Catherine de Gœritz. Il était l'un des premiers favoris de l'empereur Sigismond, qu'il assista dans la guerre contre les hussites. Il avait épousé, en 1393, Élisabeth Visconti (morte en 1432), succéda à son père en 1397, et gouverna son duché par indivis avec Guillaume, son frère. Leur cousin Louis le Barbu, duc d'Ingolstadt, souleva les habitants de Munich, qui chassèrent les deux frères ; mais les révoltés furent soumis en 1404. En 1422 Ernest, aidé de son fils Albert le Pieux, remporta une victoire décisive sur Louis le Barbu, qui fut contraint à la tranquillité. En 1430 l'empereur Sigismond envoya Ernest pour faire reconnaître Witold, duc de Lithuanie; mais il fut repoussé par les Polonais, et forcé de renoncer à sa mission. Ernest aimait et protégeait les gens de lettres : il fit construire plusieurs églises. La fin de sa vie fut marquée par un acte de violence, qui heureusement semble être le seul qu'on ait à reprocher à son long règne. En 1436, après avoir obtenu l'autorisation du magistrat de Straubingen, il fit enlever la maîtresse de son fils Albert le Pieux, et la fit noyer dans le Danube, en punition de quelques discours insolents qu'elle avait tenus. Cependant Ernest ne tarda pas à se repentir de ce meurtre. Il fit élever une chapelle, et institua des services à la mémoire de sa victime. Il mourut peu après.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Chronologie historique des Ducs de Bavière*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 132.

VI. *Ernest de Brandebourg.*

* **ERNEST Ier**, margrave de Brandebourg, né le 13 avril 1583, mort le 18 septembre 1613. Il était fils de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, et de Catherine de Brandebourg-Custrin. En 1609, son frère, l'électeur Jean-Sigismond, le nomma son stathouder dans les duchés de Clèves, Juliers et Berg ; Ernest embrassa l'année suivante la religion réformée, et entraîna par son exemple tous les membres de sa famille. Il eut quelques discussions à soutenir contre l'archiduc Léopold, qui revendiquait les duchés ; mais il sut défendre avec habileté les droits de son frère, et contracta des traités avantageux avec Wolfgang-Guillaume, comte palatin de Neubourg, Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, et Jean-Georges Ier, électeur de Saxe. De concert avec le roi de France, Louis XIII, il rétablit la tranquillité troublée dans la ville d'Aix-la-Chapelle par les querelles survenues entre les catholiques et les luthériens. En 1611 Ernest fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Jean dans la marche de Brandebourg, la Saxe, la Poméranie et la principauté de Wendon. Il mourut peu après, dans la fleur de l'âge.

Art de vérifier les dates.

* **ERNEST II**, margrave de Brandebourg, né à Jœgerndorf, le 5 janvier 1617, mort en 1642. Il était fils de Jean-Georges, duc de Jœgerndorf, et d'Ève-Christine de Wurtemberg. Il fut élevé à la cour de son grand-père Frédéric de Wurtemberg, et fit, en 1635, un voyage en France. L'année suivante, il visita l'Italie. Après avoir séjourné quelque temps à Genève et à Ratisbonne, il retourna en France. En 1637, il parcourut l'Angleterre, la Hollande, et s'arrêta quelque temps à la cour du roi de Danemark, Christiern IV. En 1638, il fit un troisième voyage en France, traversa la Suisse et revint en Wurtemberg. En 1639 il alla en Hollande; puis il se rendit à Gluckstadt, où il s'aboucha avec le roi de Danemark. Il résida quelque temps à Dantzig, et vint recevoir à Kœnigsberg, en 1641, les derniers soupirs de l'électeur Georges-Guillaume. Le nouvel électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, nomma Ernest stathouder du margraviat ; mais le gouvernement d'Ernest fut court : il mourut de mélancolie l'année suivante. Ce prince a laissé une relation de ses voyages, écrite en français.

Art de vérifier les dates.

VII. *Ernest de Brunswick.*

* **ERNEST Ier**, deuxième duc de Brunswick-Grubenhagen, mort en 1344. Il était second fils de Henri *le Merveilleux* et d'Agnès de Thuringe. Il succéda à son père en 1332, dans une partie de ses États, et les réunit en entier sous son pouvoir, après la mort de son frère Henri *de Grèce*. Il épousa en premières noces Élisabeth de Thuringe, et en secondes Agnès d'Eberstein. Il eut trois enfants de ces unions, et son fils aîné, Albert II, lui succéda.

***ERNEST II**, septième duc de Brunswick-Grubenhagen, seigneur d'Eimbeck, etc., né le 2 avril 1518, mort le 2 avril 1567. Il était fils de Philippe Ier, dit *l'Ancien*, et de Catherine de Mansfeld. Il fut élevé dans la famille de sa mère, et se forma à la cour de Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*, électeur de Saxe. Ce fut à Wurtemberg qu'il entendit les prédications de Luther et devint un zélé disciple de la réforme. Dans la guerre causée, en 1546, par les dissidences religieuses, Ernest se rangea sous les drapeaux de Jean-Frédéric, chef de la ligue de Smalkalde. Comme tous les autres princes *protestants*, il fut mis au ban de l'Empire. Nullement ébranlé par cette sentence, il combattit vaillamment en 1546 à la bataille de Gingen, et le 24 avril de l'année suivante à celle de Muhlberg, où il fut fait prisonnier avec l'électeur, par l'empereur Charles-Quint. Il fut relâché peu après, et, en 1551, succéda paisiblement à son père. En

1557, il se trouva à la bataille de Saint-Quentin, gagnée par les Espagnols et les Impériaux sur les Français; un de ses frères y fut tué. Ernest II avait épousé Marguerite de Poméranie, dont il n'eut qu'une fille, Élisabeth, mariée, en 1568, à Jean *le Jeune*, premier duc de Holstein-Sunderbourg.

Mallet, *Histoire de la Maison de Brunswick*. — *Chronologie des Ducs de Brunswick*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 241. — *Conversat.-Lexikon*.

* **ERNEST**, premier duc de Brunswick-Gœttingen, mort en 1379. Il était troisième fils d'Albert II, dit *le Gras*, duc de Brunswick, et de Richsa de Mecklembourg. A la mort de son père, en 1318, il gouverna le duché par indivis avec ses frères Otton *le Libéral* et Magnus I[er], *le Débonnaire*. Otton étant mort en 1334, ses frères partagèrent la succession paternelle : Ernest eut Gœttingen, et fonda la ligne des ducs de ce nom. En 1342, Ernest secourut son frère Albert, évêque d'Halberstadt, et donna de grandes preuves de valeur. Après la mort de Magnus le Débonnaire, en 1368, il prit le parti de son neveu, Magnus II, dit *Torquatus*, contre la maison de Saxe, et l'aida vigoureusement dans la conquête du Lunebourg. Cependant, lui-même ayant attaqué, en 1373, l'archevêque de Magdebourg, Pierre de Brunn, Bussonduss, chef de la milice archiépiscopale, lui livra bataille et le fit prisonnier avec soixante chevaliers et un grand nombre de soldats. Ernest dut payer quatre mille marcs de rançon. Quelque temps avant sa mort, il associa au gouvernement son fils Otton I[er], dit *le Mauvais* ou *le Guerrier*.

Krantz, *Saxonia*, lib. IX, cap. XXX. — Pauli, *Hist. de Brandebourg*, V. — *Chron. des Ducs de Brunswick*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 242. — Mallet, *Hist. de la Maison de Brunswick*. — *Conversat. Lexikon*.

ERNEST I[er], de Zell, cinquième duc de Brunswick-Lunebourg, né à Ultzen (1), le 26 juin 1497, mort le 11 janvier 1546. Il était le second fils de Henri I[er], duc de Brunswick-Lunebourg, et de Marguerite de Saxe. Il fit ses études dans l'université de Wittemberg, sous Georges Spalatin et Henning Gœclen : y ayant entendu professer Luther, le duc Ernest devint l'un des premiers et des plus ardents prosélytes de ce réformateur. Il était en France lorsque le duc Henri I[er], ayant été mis au ban de l'Empire, en 1521, quitta l'Allemagne; et pour éviter les effets de la proscription, il résigna ses États à ses fils, Ernest de Zell et Otton de Harbourg. Aussitôt son retour, Ernest communiqua la nouvelle doctrine à son frère. Bientôt, il érigea partout des écoles luthériennes, et, malgré l'opposition du clergé catholique, il abolit le culte romain dans ses États. Pour assurer la durée de son œuvre, Ernest de Zell s'allia avec Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*, électeur de Saxe, Philippe dit *le Magnanime*, landgrave de Hesse, Wolfgang, prince d'Anhalt-Cœthen, et quelques autres ducs ou princes de l'Allemagne. En 1525, il contribua beaucoup, par sa modération et son énergie, à apaiser la révolte des paysans. En 1527, l'arrêt prononcé contre Henri I[er] ayant été révoqué, ce duc demanda à reprendre l'administration de ses États; mais ses deux fils s'y opposèrent, et l'obligèrent à finir ses jours dans la retraite. En 1529, Ernest et Otton signèrent avec Jean-Frédéric de Saxe, Philippe de Hesse et leurs alliés, cette fameuse protestation contre le décret de la diète de Spire, qui leur fit donner le nom de *protestants*, resté depuis à leur parti. En 1530, Ernest de Zell assista à la diète d'Augsbourg; mais il refusa de figurer à la procession où se trouvèrent les autres électeurs : il signa ensuite la *Confession d'Augsbourg*, et, pour la sûreté de ses États, il entra dans la ligue de Smalkalde. En 1532, Henri étant mort, Ernest ne put obtenir de l'empereur l'investiture du duché de Lunebourg, mais il n'en continua pas moins à le gouverner, et, malgré quelques démêlés avec les bourgeois de Lunebourg au sujet des propriétés monastiques, il réussit à faire respecter son autorité de tous ses vassaux. Il purgea ses États de quelques burgraves qui exploitaient les routes comme de véritables chefs de bandits, et en 1535 il aida à soumettre les anabaptistes de Munster. Ernest rendit de grands services à ses alliés durant les guerres de la religion. En 1541, il marcha avec l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, contre Henri IV, dit *le Jeune*, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, zélé catholique, qui assiégeait Brunswick et Geslar. En peu de temps, l'armée de Henri fut dispersée, son duché envahi, et tandis que lui-même guerroyait en France et en Bavière, Ernest établissait le luthéranisme dans le pays conquis. En 1545, Henri le Jeune, rentré avec des troupes que le roi de France, François I[er], lui avait fournies, recouvra plusieurs places; mais accablé par la ligue ennemie, il se trouva réduit à se constituer prisonnier entre les mains du landgrave de Hesse. Ernest mourut peu après ce succès : il avait épousé, en 1528, Sophie de Mecklembourg (morte en 1541), dont il avait eu quatre fils et trois filles, qui lui survécurent. « C'était, dit Moréri, un prince doué de toutes les qualités de l'esprit et du corps. Il aimait les savants, et donna surtout des marques de sa bienveillance à Urbain Regius, qu'il fit son ministre et auquel il donna la surintendance des églises du duché de Lunebourg. »

Chron. hist. des Ducs de Brunswick-Lunebourg, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 232. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

* **ERNEST II**, huitième duc de Brunswick-Lunebourg, né le 31 décembre 1564, mort le 2 mars 1611. Il était fils de Guillaume, duc de Brunswick-Lunebourg, et de Dorothée de Danemark. Il succéda à son père, le 20 août 1592 : il fit alliance en 1606 avec la Ligue anséatique, et

(1) Ernest était né la même année et dans la même maison que Mélanchthon ; cet édifice devint par la suite un collége.

lui fournit des secours contre son parent Henri-Jules, qui voulait assujettir la ville de Brunswick. Ernest mourut sans s'être marié : c'était un prince instruit dans l'histoire et la jurisprudence.

Chronologie historique des Ducs de Brunswick-Lunebourg, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 234.

* **ERNEST-AUGUSTE**, seizième duc de Brunswick-Lunebourg, et premier électeur de Hanovre, né le 20 novembre 1629, mort le 28 janvier 1698. Il était quatrième fils de Georges, duc de Brunswick-Lunebourg, et d'Anne-Éléonore de Hesse-Darmstadt. Il fut dès sa jeunesse destiné à l'état ecclésiastique, fit des études en conséquence, et fut, en 1638, nommé chanoine à Magdebourg. Après la mort de son père arrivée en 1641, il se rendit à l'université de Marbourg, où il fut revêtu de la dignité de *rector magnificus*. L'année suivante, il fit un voyage en Hollande et en Angleterre. En 1646, il alla en France, d'où il passa en Espagne, et après avoir parcouru toute l'Italie, la Sicile et Malte, il revint dans son pays. On le créa alors coadjuteur de Magdebourg. Il séjourna peu en Allemagne, et fit avec son frère, Georges-Guillaume, plusieurs voyages en Italie. Il se maria, le 17 octobre 1658, avec Sophie, princesse palatine. Appelé, en 1662, à l'évêché d'Osnabruck, Ernest-Auguste choisit Iborg pour sa résidence. Il y fit bâtir un superbe palais, et y tint une véritable cour qui fut appelée *Cour laborieuse*, parce qu'elle prit part à toutes les affaires du temps. Après la mort de son frère aîné, Christian-Louis, en 1665, il réussit à réconcilier ses deux autres frères, Georges-Guillaume, devenu duc de Lunebourg, et Jean-Frédéric, duc de Calenberg, et la même année il parvint à conclure la paix entre l'Angleterre et la Hollande. Il fit même avec cette dernière puissance une alliance défensive, qui lors de l'entrée des Français dans les Pays-Bas espagnols fut renouvelée, avec l'adhésion du Danemark et du Brandebourg. En 1668, de concert avec Georges-Guillaume, Ernest-Auguste envoya à Candie, au secours des Vénitiens, un corps de troupes choisies, sous le commandement de Josias, comte de Waldeck. En 1671, Ernest-Auguste fit un nouveau voyage en Italie. A son retour, il conclut une alliance avec l'empereur d'Allemagne, l'Espagne et les États-Généraux. Le 11 août 1675, il contribua beaucoup au résultat de la bataille de Consarbruck, gagnée sur les Français, et fit prisonnier dans Trêves, le 6 septembre suivant, le maréchal de Créqui. En 1676 il prit Maëstricht, et en 1677 Charleroy. En 1678, il se trouva à la bataille de Saint-Denis. Tour à tour habile guerrier et bon diplomate, en 1679 Ernest-Auguste apaisa, par le traité de Pinneberg, les différends existant entre le Danemark et Hambourg. Son frère, Jean-Frédéric, étant mort, il reçut l'hommage de la principauté de Calenberg, et fixa la capitale de ses États à Hanovre. En 1683 il envoya en Hongrie contre les Turcs 3,600 hommes, qui contribuèrent beaucoup à la prise de New-Hausel et à la victoire de Gran. Le 9 juillet 1686, Ernest-Auguste signa la fameuse *ligue d'Augsbourg*, fomentée par le prince d'Orange contre Louis XIV, et composée de l'empereur Léopold, du roi d'Espagne, de Charles XI, roi de Suède, de la Hollande et d'autres puissances de moindre importance. Dans les années suivantes Ernest-Auguste envoya de nouveaux secours aux Vénitiens. En 1688, les Français ayant envahi la Souabe et la Franconie, il mena contre eux un corps de 8,000 hommes, se joignit à l'armée des alliés, et hâta la reddition de Mayence; il marcha ensuite au secours des Espagnols dans le Brabant, et en 1689 obtint le rétablissement du duc de Holstein-Gottorp par le traité d'Altona. En 1692 il fit les plus grands efforts pour mettre 5,000 soldats à la disposition de l'empereur, toujours en guerre contre les Turcs, tandis que lui-même commandait dans les Pays-Bas espagnols un corps de 8,000 Hanovriens à la solde de l'Angleterre et de la Hollande. Tant de services et un dévouement si constant lui firent obtenir de Léopold, le 19 décembre 1692, l'investiture de la dignité électorale. Le collége des électeurs et plusieurs autres princes de l'Empire protestèrent contre cette innovation, et firent une ligue, appelée des *princes correspondants*, contre l'établissement d'un neuvième électorat. Léopold prévint l'orage en suspendant les effets de l'investiture qu'il avait donnée au duc de Hanovre, jusqu'à ce qu'elle fût approuvée du collége des princes. Ernest-Auguste ne s'en montra pas moins zélé pour la cause des alliés, et entretint dans les Pays-Bas durant les années 1696 et 1697 un contingent de 10,000 hommes. Les hostilités cessèrent enfin le 20 septembre 1697, par le traité de Ryswick. Ernest-Auguste mourut peu après; mais peu avant il promulgua une loi par laquelle il établissait la primogéniture dans sa maison, et abolissait l'usage dangereux qui s'y était conservé de partager les États qui en dépendaient. Ses enfants furent Georges-Louis, qui lui succéda et qui devint ensuite roi d'Angleterre; Frédéric-Auguste, né le 3 octobre 1661, général de l'empereur, tué en Transylvanie, en 1690; Maximilien-Guillaume, né le 14 décembre 1666, général des Vénitiens contre les Turcs, puis au service de l'empereur, mort le 27 juillet 1726; Charles-Philippe, prisonnier et mort blessé chez les Turcs, le 1er janvier 1690; Christian, qui se noya le 31 juillet 1703, après la défaite des Impériaux par les Français à Munderkingen; Ernest, nommé évêque d'Osnabruck, le 2 mars 1716; et enfin, Sophie-Charlotte, mariée en 1684, à Frédéric III, électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Chronologie historique des Ducs de Brunswick*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XIV, 237.

VIII. *Ernest de Cologne.*

* **ERNEST** *de Bavière*, quatre-vingtième ar-

chevêque-électeur de Cologne, né le 17 décembre 1554, mort à Arnsberg, le 17 février 1612. Il était fils puîné d'Albert V, duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche. Il fut successivement nommé chanoine de Mayence et de Wurtzbourg et évêque de Frisingue, avant l'âge de douze ans; évêque de Hildesheim en 1573, évêque de Liége et abbé-prince de Stavelo en 1581, enfin archevêque de Cologne le 23 mai 1583; mais il ne put d'abord se mettre en possession de son siége, parce que Gebhard Truchsès, qui en avait été dépossédé, fit une vigoureuse défense. Le pape Grégoire XIII, en confirmant Ernest de Bavière, lui fit passer trente mille ducats pour l'aider dans cette guerre. Avec cet argent, Ernest soudoya cinq mille Espagnols, dont il confia le commandement à son frère Ferdinand. Gebhard remporta d'abord à Huls, le 9 novembre 1583, un avantage sur les catholiques; mais Ferdinand reprit amplement sa revanche dans la suite. Le 28 janvier 1584, Bonn lui fut livré sans coup férir; les autres places suivirent cet exemple, et Gebhard, abandonné des siens après la perte de la bataille de Flockenbourg, livrée le 31 mars 1584, s'enfuit avec sa femme à Delft, auprès du prince d'Orange. Le 24 août 1584, Ernest de Bavière fut donc solennellement reconnu comme archevêque et comme électeur de l'Empire. Quelque temps après il adopta le nouveau calendrier grégorien, et, ayant retranché dix jours sur le mois de novembre, il fit célébrer la Saint-Martin le 3, que l'on compta comme le 13. Voyant les Espagnols ravager impunément le pays liégeois, il envoya contre ces pillards un corps de troupes, qui les tailla en pièces, le 15 janvier 1585. Le 18 mai 1585, Jean-Guillaume de Clèves, évêque de Munster, se démit en sa faveur. Le 23 décembre 1586, martin Schenck, Hollandais, chef d'un parti de protestants, fit irruption dans l'électorat, et enleva Bonn par stratagème. Ernest s'adressa au duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui lui envoya des troupes avec lesquelles il reprit Bonn, le 26 septembre 1588. Peu de temps après, Schenck s'étant noyé dans la Meuse à Nimègue, Ernest se vit débarrassé d'un redoutable ennemi; mais les habitants de l'électorat n'y gagnèrent rien, car les soldats de l'archevêque, n'étant pas payés, se répandaient dans les campagnes et pillaient amis et ennemis. Les énormes impôts que levait Ernest passaient en totalité entre les mains de ses favoris et de ses maîtresses. Deux étrangers gouvernaient le pays : le Bavarois Storius et Michel Jérôme, d'Anvers. La cruauté du dernier égalait sa cupidité. L'on compte dix-sept cents personnes qu'il fit pendre sans motifs avoués. Ce monstre périt enfin lui-même par la main du bourreau. De nombreuses plaintes s'élevèrent contre Ernest, qui fut mandé à Rome par le pape Sixte V; mais il ne tint nul compte de cette invitation, que le pape Clément VIII lui renouvela en 1593. Ernest se borna à renvoyer en députation le docteur Hennol, chanoine de Cologne, chargé de représenter à sa sainteté que les luttes qu'il était obligé de soutenir sans cesse contre les hérétiques lui rendaient nécessaire la multiplicité de ses bénéfices. En juillet 1594, Ernest assista à la diète de Ratisbonne; et le zèle qu'il manifesta contre les protestants le réconcilia avec le pape, qui le félicita à ce sujet. Le 31 mars 1595, Ernest fit élire pour son co-adjuteur Ferdinand de Bavière, son neveu; ce choix fut confirmé à Rome. En octobre 1598, les deux prélats tinrent un synode, dans lequel on adopta des statuts pour la réformation nécessaire du clergé et des monastères; l'archevêque-électeur passa les dernières années de sa vie à mettre en vigueur les mesures décidées. Il avait fondé les séminaires de Liége et de Saint-Tron. Ce prince avait d'excellentes qualités pour un chef d'État. Affable, éloquent, adroit à manier les esprits, fécond en ressources dans les cas épineux, actif avec circonspection, il passait pour un des plus habiles politiques de l'Allemagne; mais on lui reprochait deux défauts graves pour un ecclésiastique, et dont il ne se corrigea jamais : le vin et les femmes.

Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Martenne, *Ampl. Collect. Annal. Novesiani*, IV, 705 à 719. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — *Chron. hist. des Archevêques de Cologne*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XV, 234. — Le P. Foulon, *Historia Leodiensis*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

IX. *Ernest de Gotha.*

* **ERNEST II**, duc de Saxe-Gotha, né en 1745, mort le 20 avril 1804. Après avoir visité la France, l'Angleterre et la Hollande, il régna avec sagesse sur le duché de Gotha-Altenbourg à dater de l'année 1772. Il rétablit l'ordre dans les finances, dérangé par la guerre de Sept Ans, améliora l'administration de la justice, fonda d'utiles institutions, maisons de travail et de secours, hôpitaux pour les veuves et les orphelins, etc. Il fut un mathématicien distingué, écrivit lui-même sur l'astronomie, et fonda le célèbre observatoire de Seeberg. Le premier en Allemagne il s'occupa de faire mesurer l'arc du méridien. Il composa aussi une théorie du jeu des échecs.

Enc. des G. du M. — *Conv.-Lexik.*

X. *Ernest de Hanovre.*

ERNEST-AUGUSTE, roi de Hanovre, né le 5 juin 1771, mort le 18 novembre 1851. Cinquième fils du roi d'Angleterre Georges III, il porta d'abord le titre de duc de Cumberland, fit ses études à Gœttingue avec ses frères, les ducs de Sussex et de Cambridge, et passa en Angleterre la majeure partie de sa vie. Dès 1793 il fut officier supérieur dans l'armée anglaise, et obtint par la suite le grade de feld-maréchal. Sa jeunesse fut orageuse; ses mœurs allèrent jusqu'au scandale. Pour remettre de son côté l'aristocratie, non moins émue du bruit de ses débordements, il embrassa les doctrines du torysme, tandis que plusieurs de ses frères siégeant dans la chambre haute du parlement étaient dans le parti opposé :

aussi ne jouit-il pas d'une grande popularité. Pendant les années 1813 et 1814, le duc de Cumberland séjournait dans l'Allemagne septentrionale, où il fit connaissance avec la sœur de la reine Louise de Prusse, Frédérique de Mecklembourg-Strélitz, d'abord mariée au prince Louis de Prusse, et qui ensuite avait épousé le prince de Solms-Braunfels, dont elle eut un fils. Le duc épousa cette princesse, en 1815; mais cette union déplut à sa mère au point qu'elle interdit sa cour à l'épouse de son fils. Cette circonstance et le peu de succès de ses démarches auprès du parlement pour obtenir qu'on augmentât la pension qui lui était allouée le dégoûtèrent du séjour en Angleterre, et, revenant sur le continent, il fixa sa résidence à Berlin. A l'époque des discussions relatives à l'émancipation des catholiques, dans les dernières années du règne de George IV, le duc reparut dans sa patrie : il prit ouvertement le parti de ceux qui s'opposèrent à cette grande mesure, favorisa les réunions qui s'étaient formées contre elle sous le nom de *clubs de Brunswick* ou d'*orangistes*, et la voix publique l'accusa même d'avoir usé de son influence sur le roi son frère d'une manière très-nuisible au triomphe de l'émancipation. Lorsque le duc de Wellington, son ami politique, se vit forcé par l'opinion populaire de proposer lui-même cette mesure (1829), le prince continua de s'y opposer dans la chambre haute avec une animosité persévérante; le roi Guillaume IV, alors duc de Clarence, se déclara avec la même énergie en faveur de l'émancipation, désignant comme injuste et comme honteuse (*infamous*) la résistance qu'on lui opposait. Le duc de Cumberland crut voir dans ces mots une attaque personnelle, et s'en plaignit amèrement : le duc de Clarence en prit occasion de dire « que le long séjour de son frère sur le continent semblait lui avoir fait oublier la liberté de la discussion, qui avait de tous temps été en usage en Angleterre ». L'impopularité du duc de Cumberland se manifesta dans le parlement lors de la discussion sur le supplément de pension qu'on sollicitait pour lui, afin de subvenir aux frais de l'éducation de son fils, *Georges-Frédéric-Alexandre-Ernest-Auguste*, né à Berlin, le 27 mai 1819. Les sommes demandées furent votées, il est vrai, mais sous la condition expresse que le jeune prince placé si près du trône serait élevé en Angleterre, et dans les sentiments nationaux et patriotiques. Le duc de Cumberland fut donc obligé de transférer sa résidence en Angleterre, et depuis ce temps il y vécut avec sa famille. Les mauvaises dispositions qu'il excita contre lui se firent jour en différentes circonstances, entre autres à l'occasion du capitaine Grant, né dans la famille royale d'Angleterre par suite d'un mariage secret et d'un événement tragique arrivé dans son hôtel (la mort violente et mystérieuse d'un de ses valets de chambre); mais il persista dans ses opinions, et se montra le constant adversaire de toutes les réformes proposées au sein du parlement et le plus ardent promoteur du système des tories. A la mort du roi Guillaume IV, le 20 juin 1837, le duc de Cumberland alla prendre possession du trône de Hanovre sous les noms d'*Ernest-Auguste I*er. Ses premiers actes annoncèrent une politique grosse de troubles et d'impopularité. Il ajourna les états, et après en avoir prononcé la dissolution, il abolit la constitution. Il en proclama une nouvelle en 1840; mais il ne fut guère fidèle à ce pacte fondamental. En 1848 il céda aux circonstances, et consentit à certaines réformes réclamées par l'opinion publique. Son fils, aveugle-né, lui a succédé, sous le nom de *Georges V*.

Ann. Reg. — Rosenwald et Desprez, *Ann. hist. univ.* de Lesur. — *Conversations-Lexikon.*

XI. *Ernest de Hesse.*

ERNEST, premier landgrave de Hesse-Rhinfeld et de Rothenbourg, né le 8 décembre 1623, mort à Cologne, le 12 mai 1693. Il était le septième enfant de Maurice de Hesse-Cassel et de Julienne de Nassau-Dillenbourg. Il eut pour sa part dans la succession de son père, mort en 1632, les seigneuries de Rhinfeld, Saint-Goar, Gewershausen, Rothenbourg, et les bailliages de Reichenberg et de Florstatt. Ernest épousa, le 1er juillet 1647, Marie-Éléonore de Solms. Il prit les armes contre l'empereur Ferdinand III, mais il fut fait prisonnier à Geisecke par Lamboï. Pendant sa détention, il se mit en rapport avec les jésuites, se fit instruire dans la religion catholique, et après sa mise en liberté, en 1652, il abjura ainsi que sa femme. Marie-Éléonore mourut en août 1689. Le landgrave se remaria l'année suivante, avec Ernestine, fille d'un simple officier. Cette union, disproportionnée sous le double rapport de l'âge et de la fortune, fut généralement blâmée. En 1692 les Français envahirent les États d'Ernest, et assiégèrent Rhinfeld; mais la place fut si bien défendue par Charles, landgrave de Hesse-Cassel, que le siége fut levé le 8 janvier 1693. Ernest mourut peu de mois après, laissant de son premier mariage : Guillaume, qui lui succéda, et Charles, chef de la branche de Hesse-Wanfred. On a du landgrave Ernest un écrit dédié au baron de Boinebourg. L'auteur cherche à y expliquer les motifs de son changement de religion : il fut réfuté par Dorscheus et par d'autres théologiens. Ce prince a en outre publié en 1666 *Catholicus discretus*. Ce livre contient des pensées et des réflexions libres et modérées sur l'état de la religion dans le monde. L'auteur y laisse entrevoir qu'il n'est pas fort éloigné de ne reconnaître d'autre religion que la religion naturelle. Son livre lui fit donc aussi peu d'amis parmi les catholiques que parmi les protestants. André Kuhn y répliqua par le *Discretus catholicus autocatacritus*.

Chronologie historique des Margraves de Hesse-Rhinfeld, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 30. — Erchs et Gruber, *Allg. Enc.*

XII. *Ernest de Holstein.*

* **ERNEST**, prince de Holstein-Schauenbourg, né le 24 septembre 1569, mort le 18 janvier 1622. Il était fils d'Othon, comte de Holstein-Schauenbourg, et d'Élisabeth-Ursule de Brunswick-Lunebourg. Il fit ses études à Helmstædt, parcourut la France et l'Italie, et séjourna quelque temps à la cour de Hesse, où il épousa Hedwige de Hesse-Cassel. A cette occasion, Ernest reçut, par un accord fait à Minden, en 1595, la souveraineté pour quinze ans des bailliages de Saxenhagen, de Hagenbourg, de Bockloh et de Mesmerode; mais ses quatre frères Herman, Adolphe, Antoine et Othon étant morts sans enfants, Ernest devint possesseur des comtés de Schauenbourg et de Pinneberg. Prince sage et économe, il augmenta son pouvoir et son crédit, et fit construire de beaux édifices à Stadthagen, à Buckebourg et à Pinneberg. En 1610, il fonda une académie à Stadthagen; elle fut transportée le 17 juillet 1621 à Rinteln. En 1619 Ernest obtint de l'empereur Ferdinand II le titre de prince du Saint-Empire Romain, et se fit nommer duc de Holstein-Schauenbourg; mais Christiern IV, roi de Danemark, protesta contre ce titre, « attendu que le Holstein relevait seulement du roi de Danemark depuis Christiern I[er], et que la maison de Schauenbourg s'était à cette époque désistée de toute prétention sur ce duché ». Ernest ne voulut pas céder; Christiern IV envahit alors le Schauenbourg, et contraignit Ernest à se contenter du titre de comte et à payer cinquante mille écus pour les frais d'occupation. Ernest mourut sans enfants, et eut pour successeur son neveu Juste-Herman.

Ersch et Grüber, *Allg. Enc.*

* **ERNEST-GÜNTHER**, premier duc de Holstein-Augustenbourg, né le 14 octobre 1609, mort le 18 janvier 1689. Il était le troisième fils d'Alexandre, duc de Holstein-Sonderbourg, et de Dorothée de Schwarzbourg. A la mort de son père, arrivée le 13 mars 1627, Ernest-Günther eut en partage l'île d'Alsen, sur laquelle il éleva le château d'Augustenbourg. Ce château donna son nom à la famille de son fondateur. Ernest-Günther avait épousé, le 15 juin 1651, Auguste de Sonderbourg-Wiesenbourg (morte le 26 mai 1701), dont il eut Frédéric et Ernest-Auguste, qui lui succédèrent; Frédéric-Guillaume, prévôt du chapitre de Hambourg, mort le 5 juin 1714; et Louise-Charlotte, femme de Frédéric-Louis, duc de Holstein-Beck.

* **ERNEST-AUGUSTE**, troisième duc de Holstein-Augustenbourg, fils du précédent, né le 30 octobre 1660, mort le 12 mars 1731. Il hérita du duché d'Augustenbourg, par la mort de son frère aîné, Frédéric, tué le 3 août 1692, par les Français, au combat d'Enghien. Ernest-Auguste avait été chanoine de Strasbourg; il s'était fait catholique, puis était retourné au luthéranisme. Il avait épousé, en 1695, Marie-Thérèse, baronne Weilbourg, et mourut sans enfants.

Chronologie historique des Ducs de Holstein-Augustenbourg, dans *l'Art de vérifier les dates*, XVI, 303.

XIII. *Ernest de Magdebourg.*

ERNEST *de Saxe*, quarante-et-unième archevêque de Magdebourg, né en 1466, mort à Magdebourg, le 3 août 1513. Il était le troisième fils d'Ernest, électeur de Saxe, et d'Élisabeth de Bavière. Son père le présenta à l'âge de onze ans pour occuper le siége archiépiscopal de Magdebourg; il fut en effet élu par le chapitre, le 19 janvier 1476; mais le pape Sixte IV lui refusa la consécration, et Innocent VIII ne le confirma qu'après beaucoup de difficultés. Ce fut Adolphe d'Anhalt qui gouverna l'église de Magdebourg pendant la minorité d'Ernest. Les habitants de Halle refusèrent de reconnaître le jeune archevêque. Adolphe, soutenu par l'électeur de Saxe, marcha contre les rebelles, et se rendit maître de leur ville, le 28 juillet 1478; et, afin de prévenir toute nouvelle tentative de révolte, fit bâtir dans Halle le fort Maurice, dont il posa la première pierre, le 17 juin 1479. Cette citadelle ne fut achevée que le 25 mai 1484. En 1480, les habitants d'Halberstadt ayant obligé Gebhard de Haym, leur évêque, d'abdiquer, élurent à sa place Ernest de Saxe. Adolphe les réunit à son administration, et vécut en bonne intelligence avec eux jusqu'en 1482. La ville ayant usurpé sur son chapitre les biens d'Alsleben, Adolphe s'interposa à main armée, et, après un siége de cinq semaines, força les citoyens d'Halberstadt à une composition amiable. A cette époque, Ernest prit lui-même le gouvernement: il entra en contestation l'an 1488 avec la ville de Magdebourg, qui n'obtint la paix qu'en lui payant une certaine quantité de florins. En 1490 Ernest reçut enfin la consécration épiscopale. En 1492 il expulsa de Magdebourg les juifs. En 1496, Brunon, seigneur de Querfurt étant mort, Ernest se mit en possession de ses fiefs, comme relevant de l'Église; cependant, il accorda quarante mille florins d'indemnité aux filles de Brunon. En 1501, il fournit des troupes auxiliaires à Fréderic II, roi de Danemark, pour conquérir le Dithmarsen. En 1505, par l'intermédiaire de son prévôt Adolphe, Ernest réforma les mœurs du clergé de son diocèse. Il fit bâtir de nombreux édifices, entre autres la chapelle souterraine de la cathédrale de Magdebourg; il acheva aussi la décoration de la cathédrale d'Halberstadt. En 1509, il se fit donner pour coadjuteur son cousin Frédéric de Saxe, grand-maître de l'ordre Teutonique; mais ce prince mourut le 14 décembre 1510. Ce fut Albert V de Brandebourg qui succéda à Ernest de Saxe.

Chronologie historique des Archevêques de Magdebourg, dans *l'Art de vérifier les Dates*, XVI, 462. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Conver.-Lex.*

ERNEST comte *de Mansfeld*. *Voy.* MANSFELD.

XIV. *Ernest de Nassau.*

* **ERNEST-CASIMIR**, comte de Nassau, Katzenelnbogen-Vianden et Dietz, né à Dillenbourg, le 22 décembre 1573, fut tué devant Rure-

monde, le 2 juin 1632. Il était fils de Jean *le Vieux*, comte de Nassau, et d'Élisabeth de Lichtenberg. Il fit ses études à Siegen, les continua à Herborn et les acheva à Bâle. De là il alla à Genève, ensuite en France, et vint enfin à Groningue, auprès de son frère aîné, le comte Guillaume-Louis. Il servit avec lui en 1595 contre les Espagnols, qui le firent prisonnier avec son frère Philippe. Ce dernier mourut dans les fers. Ernest-Casimir se racheta moyennant dix mille florins. Il entra en 1597 comme capitaine au service des états généraux de Hollande, et prit une part active aux siéges de Hulst, Rhinberg et Bingen. En 1598, il accompagna en France la princesse veuve de Guillaume d'Orange; à son retour dans les Pays-Bas, il fit, sous les ordres de Maurice de Nassau, la campagne contre l'amirante de Castille. En 1600, il contribua à la prise du fort Saint-André, et dans les années suivantes fut constamment acteur important dans les divers siéges et combats qui se livrèrent entre les Hollandais et les Espagnols. En 1606, il assiégea et prit Lochen. Jean le Vieux étant mort cette année, Ernest-Casimir hérita du comté de Dietz. Il épousa alors Hedwige de Brunswick, dont il aida le père à reconquérir son duché. Les états généraux nommèrent Ernest-Casimir général de leur armée et gouverneur de la Gueldre, du Zutphen et de la province d'Utrecht. En 1620, il fut élu stathouder de Frise. En 1621, la trêve de douze ans étant expirée, Ernest-Casimir se distingua de nouveau contre les Espagnols, et leur enleva Berg-op-Zoom et Steenwyck ; en 1626, il fit la conquête d'Oldenzeel et étouffa l'insurrection de Leuwarden. L'année suivante, il prit Groll et battit le comte Henri de Berg. En 1632 il vint camper devant Ruremonde, et dès le second jour du siége fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques heures après.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

XV. *Ernest des Pays-Bas.*

* **ERNEST**, archiduc d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas, né à Vienne, le 15 juin 1553, mort à Bruxelles, le 21 février 1595. Il était le quatrième fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Espagne. Il passa une partie de sa jeunesse à la cour d'Espagne, où il devait épouser une infante; mais Philippe II changea d'avis, et Ernest revint en Allemagne en 1571. Sous le règne de son frère l'empereur Rodolphe, il fut nommé gouverneur de la haute et basse Autriche, et à la mort de l'archiduc Charles, il hérita du gouvernement de l'Autriche intérieure. Vers 1592, le roi d'Espagne proposa aux ligueurs de France d'élire pour roi l'archiduc Ernest, auquel il donnerait en mariage sa fille Isabelle-Claire; mais cette proposition ne fut pas du goût des Français, et la négociation n'eut pas de suite. Philippe II, dans l'espérance qu'un gouverneur allemand serait plus agréable aux Flamands que des gouverneurs italiens ou espagnols, nomma, en 1592, Ernest gouverneur des Pays-Bas. L'archiduc ne fit son entrée à Bruxelles que le 30 janvier 1594. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, et la prise de La Fère, qu'il conquit sur les Français, le 19 mai 1594, vint encore augmenter l'espoir que donnait son arrivée au parti espagnol. Mais bientôt les recrues amenées par le nouveau gouverneur se débandèrent faute de paye, et lui-même, peu instruit des lois et coutumes du pays qu'il venait administrer, il laissa à d'autres la conduite des affaires locales. Les dissensions et la jalousie paralysaient d'ailleurs les meilleures mesures. Ernest résolut alors d'envoyer aux états généraux une lettre dans laquelle, après avoir décrit les malheurs de la guerre, il les exhortait instamment à proposer pour arriver à la paix tels termes d'accommodement qu'ils jugeraient convenables. L'archiduc agissait avec adresse et humanité; mais il fut désapprouvé par les seigneurs espagnols, dont l'intérêt était de continuer la guerre. En effet, ils possédaient tous les emplois lucratifs, la direction des revenus, et avaient amassé des biens immenses dans une guerre qui avait épuisé les trésors de l'Espagne et ruiné les Pays-Bas. Les états accueillirent la lettre de l'archiduc, mais répondirent qu'ils étaient déterminés à tout sacrifier plutôt que de se soumettre sans avoir obtenu des garanties sérieuses pour leurs libertés. Cette négociation avorta donc complétement. Quelque temps après on découvrit un projet d'assassinat formé contre le prince Maurice, par un moine, nommé Michel de Renichen, gagné et dirigé par le comte de Berlaimont et autres gentilshommes tenant au parti de la cour. Michel de Renichen fut pris et exécuté à La Haye. Bientôt on découvrit une nouvelle conspiration du même genre. Le criminel fut pendu et écartelé. D'après le témoignage du coupable expirant, l'archiduc était dans le secret de cet attentat, qui avait été proposé par Ibarra et débattu dans un conseil tenu dans le cabinet du duc. Cette action le rendit odieux aux républicains, effaça complétement l'effet de sa première lettre, et les persuada qu'Ernest était un hypocrite. Les deux partis vinrent bientôt à le mépriser, dans la conviction que c'était un prince faible et dissolu, mené par des favoris et gouverné par des femmes.

Les mauvais effets de cette déconsidération ne tardèrent pas à se faire sentir, et Groningue ouvrit ses portes le 24 juillet 1594 aux confédérés. La révolte éclata parmi les soldats espagnols commandés et mal payés ; l'archiduc mit le comble à ce désordre en ôtant le commandement à Verdugo, qui était un officier aussi brave qu'expérimenté. Ernest chargea don Luiz Velasco de la réduction des révoltés ; ce général agit vigoureusement, mais ne put empêcher leur retraite sur le territoire des confédérés. Pendant ce temps, l'archiduc bloquait Cambray, où commandait Balagny, qui avait gardé jusque alors la plus stricte

neutralité. Cette conduite obligea Balagny à se déclarer pour les protestants, et à porter à son tour le fer et le feu dans les possessions espagnoles. Dans ce conflit, des ravages furent commis au delà des frontières françaises. Henri IV écrivit sur-le-champ aux états de Hainaut et d'Artois, pour se plaindre énergiquement de cette violation de territoire; les états et l'archiduc, préoccupés de leurs divisions, ne firent pas la moindre attention à la lettre du roi de France, qui déclara alors la guerre à l'Espagne et ordonna à ses troupes d'entrer en Flandre. Ernest venait de rompre les états, assurant les députés flamands qu'il allait mettre leurs sentiments sous les yeux de Philippe II et qu'il les appuierait de manière que le succès n'en serait pas douteux : ces sentiments étaient que la paix était nécessaire, honorable, possible. Cependant, on intercepta une lettre de l'archiduc dans laquelle il s'efforçait de démontrer au roi l'impossibilité de rétablir la tranquillité des Pays-Bas autrement que par les armes. Ernest mourut sur ces entrefaites, âgé de quarante-et-un ans; il avait presque toujours été souffrant depuis son arrivée dans les Pays-Bas, et sa débauche abrégea ses jours. Son corps ayant été ouvert après sa mort, on lui trouva une pierre dans les reins et un ver qui avait rongé, dit-on, les parties voisines. Ce prince, loin d'avoir été utile au roi Philippe II, lui fit un tort immense. Il se contenta de se montrer à Bruxelles avec un train magnifique, contracta beaucoup de dettes, se montra incapable de remédier au moindre désordre, et, selon les termes d'un historien du temps, « n'était bon ni pour la guerre ni pour la paix ». Il avait un air si grave qu'on ne l'avait jamais vu rire.

Jean Le Clerc, *Histoire des Provinces-Unies*, V, 156. — Van Meteren, *Historia Belgica*, liv. XVII, 357. — Van Reyd, *Oorspronck ende voortganck van de Nederlantsche, Oorloghen*, liv. XI, 444. — Grotius, *Annales et Historiæ Belgicæ*, liv. IV.

ERNEST, *de Rasbourg*, grand-maître de l'ordre Teutonique, *voy*. RASBOURG.

XVI. *Ernest de Saxe*.

ERNEST, vingt-quatrième duc-électeur de Saxe, et chef de la branche dite *Ernestine*, né le 25 mars 1441, mort à Colditz, le 22 mars 1486. Il était fils aîné de Frédéric II, dit *le Bon*, électeur de Saxe, et de Marguerite, archiduchesse d'Autriche. Dans ses jeunes années, il fut enlevé du château d'Altenbourg avec son frère Albert, par Kuntz de Kauffungen, à qui la trahison d'un marmiton fournit les moyens de pénétrer dans le château pendant l'absence de Frédéric II et l'ivresse de tous les domestiques. Albert fut emmené vers la Bohême par Kuntz; mais dans les forêts d'Elterlein il trouva moyen d'apprendre sa naissance et sa position à un charbonnier. Cet homme, qui s'appelait Triller, aidé de ses camarades, attaqua Kuntz, dispersa ses gens, le fit prisonnier, et délivra le prince. A cette nouvelle, Wilhelm de Mosen et Wilhem Schoonveld, complices de Kuntz, qui tenaient dans leurs mains Ernest, le rendirent à la liberté après avoir reçu sûreté pour leur vie. Ernest succéda à son père le 7 février 1464. En décembre 1472, il acheta de Jean II, duc de Silésie, la principauté de Sagan, moyennant 55,000 florins d'or. En 1474, aidé de Jean, dit *Cicéron*, margrave de Brandebourg, il ramena la concorde entre Mathias Ier, dit *Corvin*, roi de Hongrie, Casimir IV, roi de Pologne, et Wladislas II, roi de Bohême. En 1476, il réduisit la ville de Quedlinbourg, révoltée contre son abbesse, et en rendit le gouvernement héréditaire dans sa maison. En 1477, il acquit du baron de Biberstein pour 62,000 florins, les seigneuries de Sorau, Beskau, et Storkau, se rendit à Rome, où il fut bien accueilli du pape Sixte IV, et reçut de lui une rose d'or. Les habitants de Halle s'étant révoltés contre son fils Ernest de Saxe, archevêque de Magdebourg, le duc-électeur envoya des troupes contre eux, sous le commandement d'Adolphe d'Anhalt, et soumit cette ville ainsi que celle d'Halberstadt. Il rendit plusieurs lois sur les monnaies et la police, et défendit à la noblesse saxonne d'exercer le commerce. Guillaume, landgrave de Thuringe et de Misnie, oncle d'Ernest et d'Albert, étant mort, le 27 septembre 1482, sans laisser d'héritier mâle, ses neveux lui succédèrent : Ernest eut la Thuringe, Albert la Misnie. Ils marchèrent ensemble contre les habitants d'Erfurt, qui s'étaient emparés de plusieurs châteaux et villages qui appartenaient aux ducs de Saxe, comme seigneurs fonciers de la Thuringe, et rentrèrent dans leurs propriétés, en partie par les armes, en partie par accord. Vers cette époque on découvrit une mine d'argent près de Schnéeberg : Ernest en encouragea l'exploitation. En 1483 il dégagea pour 10,400 florins le comté de Gera, qu'il réunit à son domaine. Les historiens représentent Ernest comme « un prince aimant la vie tranquille et cherchant tous les moyens de se la procurer, cependant ne souffrant pas qu'on l'offensât impunément ». Il avait épousé, en 1462, Élisabeth de Bavière (morte le 23 février 1494), dont il eut : Frédéric III, dit *le Sage*, qui lui succéda, Albert, archevêque et électeur de Mayence, Ernest de Saxe, archevêque de Magdebourg, Jean, dit *le Constant*, qui succéda à Frédéric III; Christine, mariée à Jean, prince de Danemark, et Marguerite, femme de Henri, duc de Brunswick-Zell.

Chronique des Ducs de Saxe, dans l'*Art de vérifier les dates*, XVI, 158. — *Convers.-Lexikon*.

* **ERNEST** Ier, surnommé *le Pieux*, duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, fils du duc Jean de Weimar, souche de la branche de Gotha de la ligne Ernestine des ducs de Saxe, naquit en 1601, au château d'Altenbourg, et mourut en 1675. Il était le neuvième de dix frères, dont le plus jeune fut Bernard le Grand, de Weimar. Dans la guerre de Trente Ans il servit d'abord comme colonel d'un régiment de cavalerie suédois. Il montra à l'armée de Gustave-Adolphe

le chemin par le Lech en traversant le premier ce fleuve avec son régiment; il contribua beaucoup à la conquête des villes de Fussen et de Munich; il prit part avec courage, et avec le coup d'œil d'un capitaine expérimenté, aux batailles de Nuremberg et de Lutzen, et à cette dernière, après la mort du roi, il remporta seul la victoire contre Pappenheim, qui arrivait avec de nouveaux renforts. Il s'était éloigné pour quelque temps du théâtre de la guerre, lorsque, en 1633, son frère Bernard, investi du commandement en chef de l'armée suédoise, le chargea de gouverner en son nom le duché de Franconie, qui lui avait été abandonné. Dans cette nouvelle fonction, Ernest fit preuve d'une grande habileté, et porta surtout le plus vif intérêt à l'université d'Iéna. Après avoir terminé heureusement plusieurs affaires de famille, et de retour au camp suédois, il aida son frère Bernard à prendre d'assaut Landshut en Bavière; mais après la défaite de Nordlingen (26 août 1634), il renonça pour toujours aux armes. Le 20 mai 1635, il accéda à la paix de Prague; en 1636, il épousa Élisabeth-Sophie, fille unique du duc Jean-Philippe d'Altenbourg, et alla habiter à Weimar le château dit *Français*, jusqu'au moment où, par le partage de succession du 13 février 1640, il entra en possession du duché de Gotha et devint fondateur de la branche spéciale de la maison de Saxe-Gotha. Plusieurs de ses institutions, qui existent encore en partie, et dans lesquelles il sut habilement combiner les intérêts de l'État avec ceux de l'Église, offrent des preuves irrécusables de la sagesse comme de l'activité de son règne. La présence de l'abbé Grégoire d'Abyssinie à sa cour, l'intérêt qu'il prit à l'état religieux de ce pays, ses lettres au roi d'Éthiopie, la mission de Jean-Michel Wansleb d'Erfurt en Abyssinie, les lettres que lui adressa le patriarche d'Alexandrie, la correspondance avec le tsar Alexei-Mikhaïlovitch de Moscou, au sujet de la commune protestante en cette ville, l'ambassade du tsar envoyée à Gotha, les soins qu'Ernest donna à l'éducation de ses enfants, à qui il fit apprendre par cœur presque toute la Bible, et qu'il instruisit lui-même dans la religion, sont des actes qui justifient pleinement le surnom de *Pieux*, que lui donnèrent ses contemporains. Par l'extinction de la famille d'Altenbourg dans la personne du duc Frédéric-Guillaume III, Ernest se trouva appelé à la succession de toutes les possessions d'Altenbourg, dont il abandonna cependant une partie à Weimar, lorsque les prétentions de cette famille semblèrent menacer le repos de sa vieillesse. Il laissa sept fils, qui régnèrent d'abord ensemble; mais en 1679 et en 1681 ils partagèrent entre eux le pays, et formèrent sept nouvelles branches. [*Enc. des G. du M.*]

Gelbke, *Biographie d'Ernest le Pieux;* Gotha, 1810, 3 vol. in-8°.

* **ERNEST**, premier duc de Saxe-Hildbourghausen, né le 12 juin 1655, mort le 17 octobre 1715. Il était le dixième fils d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, et d'Élisabeth-Sophie de Saxe-Altenbourg. A la mort de son père, en 1675, il hérita d'une portion des États paternels; son patrimoine se composait de la moitié de la principauté de Cobourg, avec une très-petite partie du comté de Henneberg, ce qui formait en tout une surface de trente-six lieues carrées, et une population de trente-trois mille âmes. Le chef de cette branche avait une voix à l'assemblée générale de la Confédération germanique. Ernest entra comme colonel au service des états généraux, se distingua en 1690, à la bataille de Fleurus, et en 1691, au combat de Leuze. Ce prince avait épousé, le 10 février 1680, Sophie-Henriette de Waldeck, dont il eut trois fils et deux filles.

Chronologie des Ducs de Saxe-Hildbourghausen, dans l'*Art de vérifier les dates.*

ERNESTI (*Gonthier-Théophile*), théologien allemand, né à Cobourg, le 25 juillet 1759, mort le 28 juin 1797. Il étudia à Iéna, fut employé au ministère des cultes à Hildbourghausen en 1786, devint diacre de la cour en 1789, et prédicateur au même titre en 1794. Ses principaux ouvrages sont : *Versuch einer praktischen Behandlungsart der christlichen Glaubenslehre*, etc. (Essai d'une manière pratique d'enseigner la foi chrétienne); Hildbourghausen, 1795; — *Predigten* (Sermons); Cobourg, 1787; — *Predigten ueber verschiedene Texte* (Sermons sur divers sujets); ibid., 1792; — *Predigten* (Sermons), œuvre posthume, publiée par Rosenmüller.

Meusel, *Lexikon der von* 1750-1800 *verstorbenen teutschen Schriftsteller*, III.

ERNESTI (*Jacques-Daniel*), Henri, théologien protestant allemand, né à Rochlitz, le 3 décembre 1640, mort le 15 décembre 1707. Il eut pour maître, jusqu'à l'âge de quinze ans, son père Daniel Ernesti; il étudia ensuite à Leipzig et à Altenbourg, devint en 1663 ministre de l'évangile à Eybitsch, recteur du gymnase d'Altenbourg en 1678, diacre en 1683, archi-diacre en 1685, enfin assesseur consistorial en 1705. Ses principaux ouvrages sont : *Prodromus Apanthismatum; — Apanthismata, seu flores philologico-historico-theologico-morales, in IV libros divisi;* Altenbourg, 1672, in-8°. C'est un recueil historique fait avec soin; — *Selecta historica rariorum Casuum;* ibid., 1680.

Hein, *Rochlitzer.-Chronik.*

ERNESTI (*Jean-Henri*), frère du précédent, et philologue allemand, né à Kœnigsfeld, le 12 mars 1654, mort le 16 octobre 1729. Il étudia à Altenbourg, vint à Leipzig en 1671, y fut maître en philosophie en 1674, assesseur à la faculté de philosophie en 1680, recteur de l'école Saint-Thomas en 1684, professeur de poésie en 1691, enfin décemvir académique en 1713. Ses principaux ouvrages sont: *Dissertatio de pharisaismis in libris profanorum scriptorum occurrentibus;* Leipzig, 1690, in-12; — *De non in*

digna principibus Delectatione, ab artibus mechanicis petita ; ibid., 1691, in-12; — *Compendium Hermeneuticæ prafanæ, seu de legendis scriptoribus profanis præcepta nonnulla ;* ibid., 1699 ; — *Commentationes novæ in Cornelium Nepotem, Justinum, Terentium, Plautum, Curtium et poesin barbaricam;* ibid., 1707 ; — *Usurpata a Curtio in particulis latinitas, tam in se spectata quam cum Corneliana dictione collata;* ibid., 1719, in-12; — un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles : *De Sportula Romanorum quotidiana ; — De Polyhistore barbarico, cum mantissa metaphysicæ Catullianœ ; — De Mutatione hominum in bruta; — De Officiis curtianis sententiosis, cum translatione trochaica depromptisque ex philosophia practica annotationibus ;* — en manuscrit : *Lexicon Curtianum ; —* 'Ορνιθογραφία *Ovidiana.*

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

* ERNESTI (*Jean*), pédagogue allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa à l'école polonaise de Breslau. On a de lui : *Pohlnischer Donat* (le Donat polonais); Breslau, vers 1685; — *Pohlnisches Handbüchlein*, etc. (Manuel polonais, etc.); Schweidnitz, 1689, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ERNESTI (*Jean-Auguste*), célèbre philologue et théologien allemand, né à Tennstædt (Thuringe), le 4 août 1707, et mort à Leipzig, le 11 septembre 1781. Il enseigna d'abord les lettres anciennes à l'école de Saint-Thomas à Leipzig, et fut ensuite nommé professeur à l'université de cette ville, où il remplit en 1742 la chaire de littérature ancienne, en 1756 celle d'éloquence, et en 1759 celle de théologie. Comme philologue, il jouit d'une réputation méritée. On lui doit de fort bonnes éditions de plusieurs écrivains de la Grèce et de Rome. On fait grand cas de son édition des *Œuvres de Cicéron* (Leipzig, 1737-39, 5 vol. in-8°; plusieurs fois réimprimées depuis) et de la *Clavis Ciceroniana* (Leipzig, 1739, in-8°), dont il la fit suivre. Ce dernier ouvrage, très-judicieusement conçu, renferme dans quelques centaines de pages la solution de toutes les difficultés qui pourraient embarrasser le lecteur dans la lecture des œuvres de Cicéron. Ernesti s'est particulièrement fait connaître par ses écrits sur l'herméneutique biblique. Profitant des progrès faits par la philologie classique, il sut indiquer pour l'interprétation du Nouveau Testament des règles plus solides que celles qu'on avait suivies jusque alors, règles qui peuvent facilement être appropriées aussi à l'interprétation de l'Ancien Testament et s'appliquer ainsi à l'ensemble des Saintes Écritures. Tandis qu'avant lui le texte des écrits bibliques n'était qu'un champ exploité par l'esprit de secte, Ernesti établit que le Nouveau Testament doit être interprété de la même manière que les classiques anciens, d'après les règles de la grammaire et les usages de la langue dans laquelle il est écrit. C'est dans son ouvrage intitulé : *Institutio Interpretis Novi Testamenti* (Leipzig, 1761, in-8°; souvent réimprimé) qu'Ernesti développa son système. Ces travaux du fondateur de l'herméneutique grammaticale, joints à ceux de Semler, qui, en posant quelques années plus tard les bases de l'herméneutique historique, compléta l'œuvre d'Ernesti, sont les véritables causes de la direction nouvelle que la théologie a prise en Allemagne depuis la fin du siècle dernier. En lui donnant pour appuis la philologie et l'histoire, ils l'ont mise en état de soumettre à une savante critique les conceptions *à priori* qui avaient fait jusque alors presque l'unique fonds des connaissances religieuses.

Ernesti, dans ses écrits latins, a imité le style de Cicéron avec le plus grand succès; il est assez généralement regardé comme le premier latiniste de son époque. En outre de l'*Institutio Interpretis Novi Testamenti*, on a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons comme les plus remarquables : *Prolusio de glossariorum græcorum vera indole et recto usu in interpretatione ;* Leipzig, 1741, in-4°, et dans le *Tempe helvet.*, t. VI, p. 453 et suiv. ; — *Prolusio pro grammatica interpretatione librorum, imprimis sacrorum;* Leipzig, 1749, in-4°; — *Program. de Vanitate Philosophantium in interpretatione librorum sacrorum;* Leipzig, 1750, in-4° ; — *Opuscula oratoria, orationes, prolusiones et elogia;* Leyde, 1762, in-8°; — *Opusculorum oratoriorum novum Volumen;* Leipzig, 1791, in-8° ; — *Opuscula Theologica ;* Leipzig, 1792, in-8° ; — *Opuscula Philologica.*

Il faut ajouter qu'Ernesti a été le directeur et le principal rédacteur de deux revues théologiques : l'une intitulée *Neue theolog. Bibliothek*, Leipzig, 1760-69, 10 vol. in-8°, et l'autre *Neueste theolog. Bibliothek*, Leipzig., 1773-79, 3 vol. et 6 cah. in-8°. Michel NICOLAS.

Elogium J.-A. Ernestii publice scriptum ab A.-G. Ernestio ; Leipzig, 1781, in-fol. — J. Van Voorst, *Oratio de J.-A. Ernestio ;* Leyde, 1804, in-4°. — C.-L. Bauer, *De Formula ac disciplinæ Ernestianæ indolæ vera ;* Leipzig, 1552, in-8°. — *J.-A. Ernesti's Verdienste in Theolog. und Relig. von W. A. Teller ;* Berlin, 1783, in-4°. — *Die Thomasschule zu Leipzig;* Leipzig., 1839, in-8°. — G.-W. Meyer, *Gesch. der Schrifterklärung,* t. IV et V, passim. — Sax, *Onomasticon.*

ERNESTI (*Jean-Christophe*), théologien protestant allemand, né à Keula, le 11 janvier 1662, mort le 11 août 1722. Il alla étudier à Wittemberg en 1682, y devint maître en 1686, adjoint à la faculté de philosophie en 1689, ministre à Plaue en 1691, à Brüchtern en 1692, inspecteur ecclésiastique à Tennstædt en 1704, docteur en théologie à Wittemberg en 1710. On a de lui : *Disputationes de Bibliis polyglottis ; — De Dialogis Doctorum veteris Ecclesiæ.*

Ranft, *Leben der Chursæchsischen Gottesgel.*

ERNESTI (*Jean-Christian*), fils du pré-

cédent, théologien allemand, né à Gross-Brüchtern, le 13 février 1695, mort à Langensalza, en 1770. Il étudia à Leipzig et à Wittemberg, où il fut reçu maître ès arts en 1716, devint successivement assesseur à la faculté de philosophie, ministre à Colleda, inspecteur à Frohndorf, pasteur à Saint-Nicolas de Zeitz, inspecteur à Tennstædt, enfin surintendant (évêque protestant) à Langensalza. Ses principaux ouvrages sont : *Disp. I et II de incommodo ex litteratis Ephemeridibus capiendo;* Wittemberg, 1716, in-4° ; — *De Cunctatione Eruditorum in componendis libris;* ibid., 1718, in-4° ; — *De Summo Eruditorum Fastigio;* ibid., 1718, in-4° ; — *Die Schmalkaldische Artikel* (Les Articles de Smalkalde); Zeitz, 1737, in-8°.

Dietmann, *Churs. Prist.*, 3.

ERNESTI (*Auguste-Guillaume*), fils du précédent, philologue allemand, né à Frohndorf, le 26 novembre 1733, mort le 29 juillet 1801. Il étudia à Rosleben et à Leipzig, où il s'appliqua particulièrement à la philologie. Devenu maître ès arts en 1757, il fit des cours qui eurent du succès, et en 1765 il fut nommé professeur agrégé. En 1770 il remplaça son oncle dans la chaire d'éloquence. Recteur en 1782, il remplit ensuite d'autres fonctions éminentes dans l'enseignement. On a de lui : *De Disciplina Camerarii;* 1775; — *Supplementum primum Catalogi Scriptorum Camerianorum Fabriciani;* 1782; — *Supplementum secundum;* 1786; — *T. Livii Patavini Historiarum Libri qui supersunt omnes, ex rec. Drakenborchii; accessit præter varietatem lectionis Gronovianæ et Creverianæ Glossarium Livianum;* Leipzig, 1769 et 1785, récemment reproduit par Kreyssig; — *De panegyrica Livii Eloquentia;* 1787; — *Novi Lexici Liviani Specimen;* 1789; — *Ad locum Livii XLIII 13 commentatiuncula;* 1797; — une édition de *Plinii Epistolæ et Panegyricus;* 1770; — une édition classique de l'*Institutio oratoria* de Quintilien; 1769. Ses *Mémoires* ont été imprimés sous ce titre : *Opuscula oratorio-philologica;* 1794.

Meusel, *Gel. Teutschl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ERNESTI (*Jean-Frédéric-Christophe*), quatrième fils de Jean-Christophe Ernesti (de Keula), théologien et hébraïsant allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Après avoir étudié à Leipzig et à Wittemberg, il devint prédicateur à Gehren en 1732. Ses principaux ouvrages sont : *Gründliche Vorbereitung die Bücher N.-T. nützlich zu lesen* (Préparation fondamentale à une lecture utile du Nouveau-Testament); 1730; — *Epistola de lectionibus variantibus codicis Hebræi;* 1731.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ERNESTI (*Jean-Christian-Théophile*), fils du précédent, érudit allemand, né à Arnstadt, en 1756, mort le 5 juin 1802. Il étudia au lycée de sa ville natale, et se rendit à Leipzig pour s'y appliquer à la philologie. Neveu de Jean-Auguste, qui le traitait comme son fils, il profita des leçons d'un tel maître. Reçu maître ès arts en 1777, il devint professeur suppléant en 1782, et plus tard, après la mort de son cousin Auguste-Guillaume Ernesti, il fut nommé professeur titulaire d'éloquence. Il inaugura son cours le 13 mars 1802, et mourut quelques mois après. On a de lui : *De Glossis sacris Hesychii;* 1782; — *Epistola ad Schleusnerum de Suidæ lexicographi usu ad crisin et interpretationem librorum sacrorum;* 1785. Ces deux ouvrages ont été refondus, le premier sous ce titre : *Glossæ sacræ Hesychii grece ex universo illius opere in usum interpretationis libr. sacr.; excerpsit, emendavit notisque illustravit;* 1785; l'autre sous le titre de : *Glossæ sacræ Suidæ, Varini, Phavorini et Etymologici M., cum spicilegio glossarum sacrarum Hesychii græce; excerpsit, et notis illustravit;* 1786; — *Silii Italici Punicorum Libri septemdecim*, etc.; 2 vol., 1791 et 1792; — *Lexicon Technologiæ Græcorum rhetoricæ;* 1795; — *Lexicon Technologiæ Romanorum rhetoricæ;* 1797 : ces deux lexiques sont les plus estimés d'Ernesti, et si bien rédigés que, malgré l'accroissement considérable des matériaux tirés des manuscrits, personne n'a encore entrepris de refaire ces deux livres; — *Cicero's Geist und Kunst*, etc. (L'Art et l'Esprit de Cicéron, etc.); 1799-1802; — Une traduction des *Synonymes français* de Gardin-Dumesnil; 1798-1799. Il édita en outre quelques œuvres de son oncle, parmi lesquelles : *Opusculorum oratoriorum novum Volumen;* 1791; — *Observationes philologico-criticæ in Aristophanis Nubes et Josephi Antiquitates;* 1795.

Meusel, *Gel. Teutschl.*

ERNESTI (*Jean-Henri-Godefroi*), typographe allemand, né à Geulen, le 27 février 1664, mort le 15 août 1723. Il fut employé à l'imprimerie d'Endter à Nuremberg, et publia : *Wohleingerichtete Buchdruckerey mit 118 Deutschen, Lateinischen, Griechischen und Hebraischen Schriften, vieler fremden Sprachen Alphabeten, musikalischen Noten, Kalenderzeichen und medicinischen Characteren* etc. (Imprimerie bien disposée, avec 118 caractères allemands, latins, grecs et hébreux, avec des alphabets de plusieurs langues étrangères, des notes musicales, des chiffres de calendriers, des signes médicinaux, etc.); Nuremberg, 1721, in-4°.

Will, *Nürnb. Gel.-Lexik.*, Suppl.

ERNESTI (*Jérôme*), philologue allemand, né à Erfurt, le 23 février 1611, mort à Bartenstein, le 8 avril 1657. Reçu maître ès arts à Erfurt en 1631, il se rendit à Kœnigsberg en 1634, et visita ensuite l'Angleterre, la Hollande et le Danemark. A son retour, il professa l'hébreu à Kœnigsberg, et en 1644 il fut nommé archi-prêtre à Bartenstein. On a de lui : *Compendiosa Grammaticæ Ebrææ Introductio;* — *Disputatio de antiquitate punctorum.*

Arnold *Kirchen-und-Ketzer Historie.*

ERNOUF (*Jean-Augustin*, baron), général français, né à Alençon (Orne), le 29 août 1753, mort le 12 septembre 1827. Lieutenant d'infanterie dans le 1er bataillon des volontaires de l'Orne, il devint capitaine (22 mars 1792), passa (5 mai 1793) à l'armée du nord en qualité d'aide de camp du général Barthel, et mérita (30 juillet) le grade d'adjudant général chef de bataillon par plusieurs projets qu'il présenta sur les moyens de défendre le territoire français dans la Flandre maritime. Chargé (16 septembre) par les représentants du peuple de la défense du camp de Cassel, il y déploya autant de talent que de promptitude, et les travaux immenses qu'il fit exécuter ne l'empêchèrent cependant pas de forcer le duc d'York de lever le siége de Bergues. Cette action d'éclat, justement appréciée par le pouvoir exécutif, le fit successivement élever aux grades de général de brigade (21 septembre 1793), de chef d'état-major de l'armée du nord (30 du même mois), et enfin de général de division (13 décembre) à la suite de la levée du siége de Maubeuge, que le prince de Cobourg tenait bloqué. Un succès aussi signalé ne put cependant pas le mettre à l'abri des accusations du comité de salut public, qui reprochait à Jourdan et à lui de n'avoir pas su profiter de cette victoire. Ils furent appelés à Paris pour se justifier : le comité reconnut bientôt que le mauvais état des chemins était la seule cause de l'inaction qu'on reprochait à ces deux généraux; et peu de temps après (4 juillet 1794), sur la proposition des représentants Gilet et Guyton, Ernouf, passant à l'armée de Sambre et Meuse en qualité de chef d'état-major, prouva, à l'envahissement de Charleroy, au passage de la Sambre et à la bataille de Fleurus, qu'il était toujours digne de la confiance de la république. Appelé (12 septembre 1797) à la place de directeur du dépôt de la guerre, il occupa cet emploi jusqu'au 13 octobre 1798, époque à laquelle il reprit les fonctions de chef d'état-major à l'armée du Danube, qu'il commanda en chef jusqu'à l'arrivée de Masséna. Successivement employé aux armées des Alpes et d'Italie, il prit une part des plus actives à la bataille de Novi. Désigné pour aller prendre le gouvernement de la Guadeloupe en qualité de capitaine général, Ernouf, malgré les efforts incessants des Anglais et les sourdes menées des noirs, qui se tenaient en insurrection permanente contre les blancs, sut, à force de prudence et de fermeté, conserver cette position difficile jusqu'au jour (6 février 1810) où, n'ayant plus que 753 soldats, exténués par le climat et les maladies, il dut céder aux forces anglaises, qui, outre 103 bâtiments commandés par l'amiral Cochrane, portaient encore 11,000 hommes de troupes de débarquement, aux ordres du général Becwith. Fait prisonnier de guerre, il fut envoyé en Angleterre. Échangé l'année suivante, Ernouf, à peine arrivé à Paris, eut à répondre à une accusation basée sur les deux faits capitaux de trahison et de concussion. Suivant un historien (*De Courcelles, Dict. des Généraux français*, t. V, p. 421), cette double accusation, n'était appuyée que sur « le té- « moignage de quelques misérables, renvoyés et « chassés de la colonie comme sujets dange- « reux, avait pour véritable motif qu'il avait « blâmé hautement le traité de neutralité exigé « des États-Unis, ainsi que la guerre injuste avec « l'Espagne, qui réduisait la colonie à la dernière « extrémité. Il n'en fallait pas tant pour exciter « le courroux de Napoléon. » Malgré le décret impérial du 27 avril 1811, qui ordonnait l'enquête immédiate, Ernouf eut à souffrir une captivité préventive de vingt-trois mois, au bout desquels, en dépit de ses instances pour obtenir de passer devant un conseil de guerre, il fut condamné, sans qu'aucun jugement ait été prononcé, à s'exiler à cinquante lieues de Paris.

L'absence de preuves accusatrices existant encore à l'époque du retour des Bourbons, Louis XVIII non-seulement rendit une ordonnance qui annulait toute la procédure commencée; mais il nomma Ernouf chevalier de Saint-Louis (20 août 1814) et inspecteur général d'infanterie dans le midi (3 janvier 1815). La défection d'une partie de ses troupes, lors du débarquement de Napoléon à Cannes, la proclamation du maréchal Masséna, qui ordonnait d'arborer le drapeau et la cocarde tricolores, et plus encore la capitulation que le duc d'Angoulême venait de signer à la Palud, paralysant toute défense, le général Ernouf se rendit à Paris. Déclaré traître et destitué par décret impérial du 15 avril 1815, il quitta la France, où il ne rentra qu'à l'époque de la seconde Restauration, qui le rétablit dans son grade, lui accorda (3 mai 1816) le titre de baron, la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis et lui conféra (11 novembre) le commandement de la 3e division militaire (Metz). Successivement nommé député par les départements de l'Orne (1815) et de la Moselle (1816), il quitta son commandement, et fut admis à la retraite le 22 juillet 1818. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*, t. V. — Mullié, *Biog. des Célébrités militaires.*

ERNST (*Henri*), jurisconsulte danois, né à Helmstædt, le 3 février 1603, mort le 7 avril 1665. Précepteur de Pierre Gyldenstjerne, il voyagea avec son élève, et à son retour il fut nommé successivement directeur de l'Académie de Sora, conseiller du roi de Danemark, Frédéric III, et assesseur à la cour supérieure de justice de ce pays. Ses principaux ouvrages sont : *Statera Jurisprudentiæ et Jurisconsulti;* Brunswick, 1621; — *Epicteti Sententiæ* 116, *a Stobæo et aliis collectæ, et notæ in Pomponii Attici vitam;* ib., 1629, in-8°; — *Catholica Juris;* Copenhague, 1624, et Greifswald, 1636, in-8°; — *Emendationes in Opera posthuma Cujacii;* Copenhague, 1634,

— *Variarum Observationum Libri duo;* Amsterdam, 1636; — *Speculum Prudentiæ et Virtutis civilis;* Amsterdam, 1637, in-12; — *Observationes ad antiquitates Etruscas quas Volaterræ nuper dederunt;* Amsterdam, 1639, in-12; — *Medulla Historiæ universalis;* Sora, 1640; — *Brevis Delineatio Historiæ universæ;* Copenhague, 1640; — *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Mediceæ;* Amsterdam, 1641, in-8°, — *Boetii liber De Moribus; item Petri Angeli Bargæi De Ordine scriptorum Historiæ Romanæ Libellus;* Sora, 1642, in-8°; — *Genealogia Ranzoviana;* Sora, 1646, in-4°; — *Anonymi Scriptoris Genealogia et Series Regum aliquot Daniæ;* Sora, 1646; — *Breves Annotationes in librum imum Digestorum;* Sora, 1646, in-4°; — *Methodus Juris civilis discendi;* ibid., 1647, in-4°; — *Valerius Probus, De interpretandis Romanorum litteris, notis illustratus;* ib., 1647, in-4°; — *Jo. Caselii Librorum a se junctim edendorum in certas classes Distributio*; Helmstædt, 1651, in-4°; — *Annotationes in Cornelium Nepotem a Bosio editum;* Leipzig, 1657; — *Compendium Philosophiæ moralis;* Sora, 1658; — *Epistola de Pænula veterum;* — *Aristarchus philosophicus;* Hambourg, 1678, in-8°; — des notes sur la *Palestine* d'Hendman.

Nyerup et Kraft, *Almendeligt Litteratur-Lexikon.* — — Bartholin, *Index Script. Dan.* — David Clément, *Bibl. des Livres rares.*

ERNST (*Simon-Pierre*), historien belge, né à Aubel, dans l'ancien duché de Limbourg (Pays-Bas), le 2 août 1744, mort à Afden, près d'Aix-la-Chapelle, le 11 décembre 1817. Fils d'un avocat, il étudia à l'université de Louvain, puis il embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine régulier et bibliothécaire de l'abbaye de Bolduc, et y professa pendant plusieurs années l'Écriture Sainte et la théologie. Appelé en 1787 à desservir la succursale d'Afden, il conserva jusqu'à sa mort cet emploi modeste. Aussi recommandable par son savoir que par ses qualités morales, il consacrait à l'étude de l'histoire de son pays les loisirs que lui laissaient ses fonctions, et avait recueilli de toutes parts une multitude de diplômes, de chartes et de chroniques. Il avait été nommé en 1814 membre de l'Institut des Pays-Bas. Ses principaux écrits sont : *Mémoire sur la question : Vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des états de Brabant? Quels furent ces ecclésiastiques, et quelles ont été les causes de leur admission?* Bruxelles, 1783, in-4°, couronné la même année par l'Académie de Bruxelles; — *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux états de Brabant, vers l'an* 1383, *par* M**; Maestricht, 1786, in-4°; — *Histoire abrégée du Tiers État de Brabant;* Maestricht, 1788, in-8°; — *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liége, etc., où l'on a joint des notices sur l'origine des maisons religieuses.... dans la ville et sa banlieue;* Liége, 1806, in-8°. En 1823 on ajouta à cet ouvrage un faux titre portant : *Supplément à l'histoire des Pays de Liége*, et une *Notice historique sur le château et les anciens seigneurs d'Argenteau;* — *Mémoires sur les Comtes de Louvain, jusqu'à Godefroy le Barbu;* Liége, 1837, in-8°, publié par M. Éd. Lavalleye; — *Histoire du Limbourg, suivie de celle des Comtés de Daelhem et de Fauquemont, des annales de l'abbaye de Bolduc;* Liége, 1837-1853, 8 vol. in-8°, avec pl.; également publiée par M. Éd. Lavalleye. Ernst a été l'un des auteurs de l'*Art de vérifier les dates.* E. Regnard.

Comte de Becdelièvre, *Biog. liégeoise.* — Barbier, *Examen critique et complément. des diction. hist.* — Quérard, *La France littéraire.* — De Reiffenberg, *Chroniq. rimée de P. Mouskes,* introduction, p. 66.

ERNSTING (*Arthur-Conrad*), médecin et botaniste allemand, né à Sachsenhagen, en 1709, mort dans la même ville, le 11 septembre 1768. Il étudia la médecine à Helmstædt, y fut reçu docteur en 1737, pratiqua quelque temps à Brunswick, et devint ensuite médecin pensionné des bailliages de Sachsenhagen et de Stadthagen. On a de lui : *Dissertatio de Materia perlata;* Helmstædt, 1737, in-4°; — *Phellandrologia physico-medica, seu exercitatio physico-medica de medicamento novo, vulgo Peer-Sant dicto*, etc.; Brunswick, 1739, in-4°; — *Nucleus totius Medicinæ quinquepartitæ*, etc.; Helmstædt, 1741; — *Prima Principia Botanica*, etc.; Wolfenbüttel, 1748, in-8°; — *Historische und physikalische Beschreibung der Geschlechter der Pflanzen*, etc. (Description historique et physique des Familles des Plantes, etc.); Lemgo, 1761-1762, 2 vol, in-4°.

Biog. médic. — Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

ÉROLES (...baron de), général espagnol, né en Aragon, en 1785, mort le 22 août 1825. Il allait se livrer à la profession d'avocat, lorsque l'insurrection de l'Espagne contre la domination française, en 1808, l'entraîna à prendre les armes pour la cause de l'indépendance nationale. Son intrépidité, ses talents l'élevèrent promptement au grade de général. A Roda, il soutint un combat sanglant contre le général Bourke, et se distingua à Figuières, en hâtant la retraite des Français. Le premier à la tête de sa division, il reçut à son retour le roi Ferdinand VII, en 1814. En Catalogne, jusqu'à cette époque, il avait été l'un des plus habiles auxiliaires d'Espoz y Mina; il devint, dans les événements qui suivirent, l'un des plus ardents adversaires du célèbre général des guerilleros. En politique, il était au nombre de ceux qui auraient voulu, par des réformes opportunes, fortifier la royauté. Mais, effrayé des excès commis par les révolutionnaires à la suite du mouvement de 1820, il se décida à reprendre les armes pour la délivrance de son roi, devenu captif à Cadix. Il battit Torrijos, et remporta encore le 18

septembre, à Benabarre une victoire sur les constitutionnels. Il fut un des trois membres de la junte de la Seu d'Urgel, instituée sous le titre de régence suprême d'Espagne (le 14 septembre 1822). Mais après la proclamation du 16 septembre, où la junte fit tenir au roi un langage trop révolutionnaire, le baron d'Éroles fut privé de tous ses emplois et décorations par le gouvernement, qui l'accusait d'avoir abandonné le drapeau national. Il n'en resta pas moins l'un des chefs les plus zélés du parti royaliste. Il commandait un corps de six mille hommes, lorsque Mina fondit sur lui entre Tora et Sanahuja. Après des pertes sensibles, il ne dut son salut qu'à la fuite. Ayant voulu hasarder une nouvelle bataille près d'Arcos, il fut mis en déroute en laissant sept cents morts. Avec les restes de ses forces, il se retrancha dans la Conque de Tremp et dans les environs de Talaru; mais il dut se replier, de position en position, devant l'infatigable Mina, qui ne lui laissait aucun relâche, et l'obligea à se réfugier en France. Éroles rentra en Espagne avec un corps de dix mille hommes, rassemblés à la frontière, et appuya les opérations du 4e corps français, commandé par le maréchal Moncey. Ferdinand VII, délivré et rétabli dans son autorité, le nomma capitaine général de la Catalogne. Il fut un des commissaires chargés de la réorganisation de l'armée espagnole, et fut nommé grand-cordon de l'ordre de Charles III, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et officier de la Légion d'Honneur. Frappé d'aliénation mentale, il mourut âgé de quarante ans. Le roi Ferdinand VII accorda à sa veuve une pension annuelle de 90,000 réaux (20,000 francs), dont la moitié devait être transmissible à ses enfants.

V. Marty.

Torreno Guerra, *Revolucion y levantamiento de España*, de 1808 à 1814. *Miñano, Revolucion de España*, traduit en français; 1825.

* **ÉROPHILE**, graveur sur pierres précieuses et fils de Dioscoride, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il est connu par une très-belle pierre précieuse portant la tête d'Auguste.

Meyer, add. à *Winckelmann*, t. XI, 2, n° 92. — Müller, *Arch. d. Kunst.*

* **ÉROPON**, agent de Persée, roi de Macédoine, vivait vers 170 avant J.-C. Persée l'envoya négocier une alliance contre les Romains, avec Eumène, roi de Pergame. D'après Tite-Live, Éropon avait déjà rendu à son maître des services du même genre. Peut-être faut-il lire 'Ερόποντα au lieu de Κρυφῶντα dans le texte de de Polybe, XXIX, 3.

Tite-Live, XLIV, 24, 27, 28.

* **ÉROS** (Ἔρως). Trois anciennes inscriptions latines présentent ce nom comme celui d'un ou de plusieurs médecins. On suppose qu'un d'entre eux fut le médecin de Julie, fille de l'empereur Auguste. On a attribué à cet Éros un petit ouvrage écrit en mauvais latin et intitulé : *Curandarum Ægritudinum muliebrium ante et post vartum Liber unicus*. Le style de ce traité et les auteurs qui y sont cités ne permettent pas de le rapporter au siècle d'Auguste. On l'a attribué aussi à une femme nommée Trotula : c'est même sous ce nom qu'on le cite généralement. C.-G. Gruner a prouvé que cette assertion n'était pas plus exacte que la précédente; il pense que l'auteur était un médecin de l'école de Salerne, vivant vers le douzième siècle de l'ère chrétienne. Cet ouvrage, de très-peu de valeur, est compris dans la collection Aldine des *Medici antiqui latini*; Venise, 1547, in-fol., et dans les *Scriptores Gynæciorum* (ou sur les maladies des femmes); Bâle, 1566, in-4°. Il a été aussi publié avec le *De Virginum Statu* de H. Kormann; Leipzig, 1778, in-8°.

C. G. Gruner, *Neque Eros, neque Trotula, sed Salernitanus quidam medicus, isque christianus, auctor libelli est qui De Morbis Mulierum inscribitur*; Iéna 1773, in-4°.

ÉROSTRATE. *Voyez* Hérostrate.

ÉROTIANUS (Ἐρωτιανός) ou, selon certains manuscrits, Hérodien (Ἡρωδιανός), glossateur grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il nous reste de lui un ouvrage intitulé Περὶ τῶν παρ' Ἱπποκράτει λέξεων (Recueil des mots qui se trouvent chez Hippocrate). On ne sait si Érotianus était lui-même médecin ou s'il était simplement grammairien. Il vivait probablement à Rome, sous le règne de Néron (54-68 après J.-C.), puisqu'il a dédié son ouvrage à Andromachus, premier médecin de ce prince. Son glossaire est surtout précieux en ce qu'il contient la plus ancienne liste qui existe des écrits d'Hippocrate. Il fut publié pour la première fois par Henri Estienne, dans son *Dictionarium Medicum*; Paris, 1564, in-8°. Barth. Eustache en donna une traduction latine; Venise, 1566, in-4°. La dernière et la meilleure édition est celle de Franz; Leipzig, 1780, in-8°.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, II, 517; VI, 233. — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde der alt. Medicin*, p. 74. — Schleussner, dans les *Miscell. crit.* de Friedman et Seebode, vol. I, p. 271.

* **ÉROTIUS**, jurisconsulte romain, vivait dans la première moitié du cinquième siècle. Il fut vicaire et questeur impérial. En 435 il devint membre de la commission chargée par Théodose de la rédaction du code qui devait porter le nom de cet empereur. Mais il ne paraît pas qu'Érotius ait pris une part bien importante à cette œuvre.

Smith, *Dict. of Greek and Roman Biog.*

* **ÉROVANT Ier**, roi d'Arménie, fils et successeur de Haïg, régna de 569 à 565 avant J.-C. Il donna le jour au grand Dicran Ier (Tigrane), contemporain de Cyrus.

Jean Catholicos, *Histoire d'Arménie*, traduite par Saint-Martin, ch. VIII.

ÉROVANT II, roi d'Arménie, régna entre les années 68 et 88 après J.-C. Fils illégitime d'une princesse de la race royale des Arsacides, que personne n'avait voulu épouser, à cause de sa figure repoussante, Érovant se distingua par

sa force, son courage, ses exploits militaires, et devint l'un des premiers généraux du royaume. Au milieu des troubles qui suivirent la mort de Sanadroug, roi de la petite Arménie, la couronne lui fut décernée presqu'à l'unanimité par le peuple et les grands, en 68 après J.-C. Une famille cependant resta fidèle à l'ancienne dynastie; c'était celle des Pacradouni (Pacratides), dans le sein de laquelle devait être pris le *tacatir* (celui qui sacre les rois). Érovant, pour consolider son usurpation, fit mettre à mort tous les enfants de son prédécesseur. Ardaschès seul échappa à ce massacre. Il fut conduit par son gouverneur, Sempad, chef des Pacratides, à la cour de Dara (Darius), roi des Parthes. Ce prince lui accorda asile et protection, et refusa de le livrer au persécuteur de sa famille. Érovant se vengea de ce refus en faisant alliance avec les Romains, éternels ennemis des Parthes. En 75, après la mort de Dertad (Tiridate), roi de la grande Arménie, il obtint de Vespasien l'investiture de ce royaume, à la charge de payer tribut aux Romains et de leur céder la Mésopotamie. Nisibe, capitale de la petite Arménie, faisant partie de la province démembrée, Érovant transporta sa résidence à Armavir, ville située dans ses nouveaux États, sur les bords de l'Araxe, à l'occident d'Artaxate. Trois ans après il éleva une nouvelle capitale, qu'il appela de son nom *Érovanschad*. A quelque distance au nord de cette dernière, il bâtit la ville de *Érovantaguerd*, et celle de *Pacaran* (lieu des Statues), où il plaça les idoles qu'adorait son peuple. Cependant, Ardaschès, âgé d'une vingtaine d'années, entra en Arménie pour réclamer le trône de son père; il était à la tête d'une armée fournie par le roi des Parthes. Érovant fit venir des troupes d'Ibérie, de Mésopotamie et de l'Asie Mineure; mais ses partisans et ses généraux le trahirent, quand ils virent que les Romains ne lui envoyaient aucun secours. Par suite de la défection d'Arcam Mouratsian, chef de l'infanterie, il fut vaincu, sous les murs d'Érovantaschad. S'étant retiré à Érovantaguerd, il fut tué par un simple soldat. E. Beauvois.

Moise de Khorène, *Histoire d'Arménie*, éditée et trad. par M. Levaillant de Florival, t. II. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I. — Saint-Martin, *Mémoires historiques et géograph. sur l'Arménie*, t. I, p. 298.

ÉROVAZ, grand-prêtre des dieux de l'Arménie, mort en 88 de J.-C. Il était frère d'Érovant II, qui lui confia la direction suprême du culte national et lui donna la garde de la forteresse de Pacaran, capitale religieuse de l'Arménie. Sempad le Pacratide, s'étant emparé de cette place après la mort d'Érovant, fit noyer Érovaz dans le fleuve Akhourian, et enleva ses trésors et ses cinq cents esclaves. E. B.

Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, éditée et trad. par M. Levaillant de Florival, t. II. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I.

* **ERP** (*Henriette* Van), historienne hollandaise, morte à Utrecht, le 26 décembre 1548. Elle descendait d'une famille noble de Brabant, établie en Hollande, et prit l'habit de bénédictine à Vrouwen-Clooster (*cloître des Dames*), monastère situé dans un faubourg d'Utrecht. Élue abbesse le 2 septembre 1503, elle restaura et agrandit son abbaye, et la gouverna quarante-cinq ans. On a d'elle une chronique de l'abbaye du cloître des Dames, écrite en flamand et publiée par Antoine Matthæus, dans ses *Analecta veteris ævi*, 1698, in-8°, avec une continuation qui va jusqu'en 1583, continuation attribuée à Catherine Van Oostrum, qui succéda à Henriette Van Erp. Cette chronique commence à 1139. On y trouve quelques détails intéressants sur la guerre que Charles V fit aux provinces d'Utrecht et de Gueldre. Matthæus a fait précéder cette chronique d'une *Observatio prævia* et de *notes* utiles.

Van Heussen, *Histoire Ecclésiastique*, II, 149. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 433. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, IV, 67. — Gaspar Burmann, *Trajectum eruditum*, 93.

ERPEN (*Thomas* Van), en latin **ERPENIUS**, célèbre orientaliste hollandais, né à Gorkum, le 7 septembre 1584, et mort de la peste, à Leyde, le 13 novembre 1624. Pendant qu'il faisait son cours de théologie à Leyde, il se livra, sur les conseils de J.-Jos. Scaliger, à l'étude des langues orientales, et, pour étendre les connaissances qu'il avait su acquérir dans ce genre, il visita la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. A Paris, Casaubon l'accueillit avec bienveillance, et mit à sa disposition ses livres et les manuscrits orientaux qu'il possédait. Erpen s'y perfectionna dans l'arabe auprès d'un jacobite égyptien, nommé Joseph Barbatus (Abou-Dacni); à Venise, il apprit le persan, le turc et l'éthiopien de quelques juifs et de quelques mahométans qu'il y rencontra et dont il eut soin de cultiver le commerce. Après un voyage de quatre ans, il revint dans sa patrie, en 1612. Au commencement de l'année suivante, on le chargea, à l'université de Leyde, de l'enseignement de l'arabe et des dialectes analogues, l'hébreu excepté, pour lequel il existait une chaire spéciale et déjà pourvue; mais en 1619 on créa tout exprès pour lui une seconde chaire d'hébreu. Bientôt après, les États-Généraux le nommèrent leur interprète pour les langues orientales; les nombreuses relations maritimes de la Hollande donnaient à ces fonctions une grande importance. On assure que les lettres qu'il composa en arabe, au nom des États-Généraux, pour divers princes de l'Asie et de l'Afrique, se distinguaient par la pureté et l'élégance du style, et faisaient l'admiration des Arabes, étonnés qu'un étranger connût si bien toutes les finesses de leur langue. La réputation d'Erpenius était, au reste, bien établie et s'étendait au loin. On lui fit plusieurs fois des propositions pour l'attirer en Espagne et en Angleterre. Si l'on se reporte au temps où il vécut, on ne peut qu'admirer la pénétration, l'activité

et l'étendue de son esprit. Sans aucun des secours que l'on trouve aujourd'hui avec tant d'abondance, il parvint à parler et écrire parfaitement plusieurs langues orientales, et il publia sur les langues un grand nombre d'ouvrages, qui pendant longtemps n'ont été ni surpassés ni même égalés. On peut le regarder à juste titre comme le père de cette grande école d'orientalistes qui illustrèrent la Hollande pendant tout le dix-septième siècle et pendant une partie du dix-huitième. Son action s'est étendue même plus loin; car sa grammaire arabe, souvent réimprimée, soit en entier, soit par extrait, ou avec quelques modifications, a été presque jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle le seul bon livre élémentaire employé pour l'étude de cette langue.

Erpenius ne se contenta pas de composer des ouvrages propres à faciliter l'étude des langues orientales; il comprit que pour que leur connaissance ne se bornât pas uniquement à rendre plus aisée les relations politiques et commerciales, et pût devenir d'une utilité réelle pour la littérature, il fallait reproduire par la presse et répandre les œuvres des écrivains de l'Orient. Aidé par des secours accordés par les États-Généraux, il établit à Leyde, bientôt après son retour en Hollande, une imprimerie arabe, qu'il surveilla et qu'il dirigea lui-même. Les caractères qu'il fit graver égalaient presque en beauté ceux qui étaient dus à la munificence de Savary de Brèves, et que possédait l'imprimerie de Paris : tous les ouvrages qui sortirent de ses presses se distinguent par la correction du texte et la fidélité de la version qu'il y joignit. Il faut citer parmi ces publications un Recueil de proverbes arabes avec une traduction latine ; 1614, in-8° ; — les Fables de Locman, avec une traduction latine et des notes; 1615, in-8° ; — une ancienne traduction arabe du Pentateuque ; 1622, in-8°; et plusieurs éditions de l'Histoire des Sarrasins d'Elmacin, avec une traduction latine (la 1re édition est de 1625, in-fol.). Il se proposait de publier le texte arabe du *Coran*, avec une traduction latine et des notes, plusieurs autres ouvrages d'écrivains arabes et une bibliothèque orientale, dont il avait déjà commencé la rédaction quand une mort prématurée anéantit tous ses projets.

Ses principaux ouvages ont pour titres : *Rudimenta Linguæ Arabicæ* ; Leyde, 1620, in-8°; — *Grammatica Arabica, quinque libris methodice explicata* ; Leyde, 1631, in-4° ; très-souvent réimprimée : le meilleur ouvrage que l'on ait eu pendant plus d'un siècle pour l'étude de cette langue; — *Grammatica Ebræa generalis*, Amsterdam, 1621, in-8°; souvent réimprimée; — *Grammatica Chaldaica et Syra* ; Amsterdam, 1628, in-8°; 2e édit., Leyde, 1659, in-8°; — *Orationes tres de Linguarum Ebrææ atque Arabicæ dignitate* ; Leyde, 1621, in-12; — *Præcepta de Lingua Græcorum communi* ; Leyde, 1662, in-8°. Michel NICOLAS.

G.-J. Vossius, *Orat. in obitum Th. Erpenii* ; Leyde, 1625, in-4°. — P. Scrivarius, *Manes Erpenianæ* ; Leyde, 1625, avec le catalogue de la bibliothèque d'Erpenius. — Ayer, *Gesch. der Schrifterklärung*, t. III, IV et V, passim.

* **ERRA** (*Charles-Antoine*), théologien italien, vivait en 1759. Il était de la congrégation des Clercs religieux de la Mère de Dieu, à Milan. On a de lui : *Historia utriusque Testamenti* ; Naples, 3 vol. in-8°. C'est un abrégé de l'histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à la destruction de la république des Juifs. L'auteur a fait précéder son ouvrage de quelques dissertations intéressantes sur le calendrier, les mesures, les monnaies et la chronologie des Hébreux ; — *Memoria de' Religiosi per pietà et dottrina insigni della congregazione della Madre di Dio* ; Rome, 1759, in-4°. L'auteur donne dans cet ouvrage la biographie des frères de son ordre qui se sont fait remarquer par des travaux littéraires.

Journal des Savants, année 1747, p. 634, et ann. 1760, p. 681. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ERRANTE (*Giuseppe*), peintre de l'école napolitaine, né à Trapani (Sicile), en 1760, mort à Rome, en 1821. Il étudia les maîtres dans cette ville, mais passa la plus grande partie de sa vie à Milan. On cite parmi ses principaux tableaux : *Artémise pleurant sur les cendres de Mausole* ; — *Ugolin et ses enfants mourant de faim dans la tour de Chillon* ; — *Le Concours de la Beauté* ; — *Endymion* ; — *Psyché* ; — divers portraits de personnages distingués dans les lettres ou les arts. On a de lui un mémoire sur les couleurs employées par les plus célèbres peintres et un Essai sur les Couleurs.
E. B-N.

Ticozzi, *Dizion.*

ERRARD (*Jean*). *Voyez* ÉRARD.

ERRARD (*Charles*), peintre français, né à Bressuire, vers 1570, mort vers 1635. Il était établi à Nantes depuis longtemps, et y avait acquis une grande réputation, lorsqu'en 1615 Marie de Médicis l'appela à la cour ; il obtint le titre de peintre ordinaire du roi, mais il a laissé si peu de souvenirs dans l'école parisienne, qu'on peut croire que son séjour à Paris fut de peu de durée. On sait qu'il fit un voyage en Italie en compagnie de son fils, Charles Errard, qui joua un bien plus grand rôle que lui. De bons juges pensent qu'il faut attribuer au père deux fresques monumentales, aujourd'hui fort dégradées, qui décorent l'église de Saint-Pierre à Nantes, et qu'on a d'ordinaire mises sur le compte du fils. Un curieux portrait à l'eau-forte de Charles Errard le père, qu'on croit gravé par lui-même, se conserve au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. On doit aussi à cet artiste un portrait à l'eau-forte de Jérôme Bachot, ingénieur, chef-d'œuvre de précision et de finesse, plein de vie et de vérité. G. BR.

Pl. de Chennevières-Pointel, *Recherches sur la Vie et les Ouvrages de quelques Peintres provinciaux de l'ancienne France*, t. III, p. 57-72 et 292-300. — Fillon, *Revue des provinces de l'ouest*; octobre 1853.

ERRARD (*Charles*), peintre et architecte français, fils du précédent, né à Nantes, en 1606, mort à Rome, le 15 mai 1689. Il reçut les premiers principes de peinture de son père, qui le mena à Rome en 1624, et le plaça sous la protection du maréchal de Créqui, ambassadeur de France près le pape Urbain VIII. Errard revint en France après quelques années d'études; Sublet des Noyers, alors surintendant des bâtiments, apprécia son talent, et le renvoya en Italie, où il devint un des plus forts dessinateurs de son temps dans l'architecture et l'ornement. Il y peignit plusieurs bons tableaux historiques. Quoique d'un caractère réservé, Errard durant ce séjour eut l'occasion de montrer en plusieurs circonstances son courage et son adresse, et gagna l'affection du Poussin, qui l'aida puissamment de ses conseils. De retour en France, Errard décora le château de Dangu près de Gisors, appartenant à Sublet des Noyers, et traça l'*Histoire de Tobie* en une suite de dessins reproduits en tapisserie. Il peignit ensuite un grand tableau, *Tobie enterrant les Juifs égorgés par Sennachérib*. Ce fut encore au château de Dangu qu'Errard écrivit, en collaboration de Chambray, plusieurs ouvrages sur l'Architecture et la Peinture. Quelque temps après il vint décorer à Paris l'hôtel de la Ferté-Sennecterre, situé sur l'emplacement de la place des Victoires. En 1645, il peignit, pour le corps des orfèvres de Paris, *Saint Paul recouvrant miraculeusement la vue par l'attouchement d'Ananias*. Ce tableau a existé longtemps à Notre-Dame. Errard fit la même année une *Résurrection du Sauveur*, qui ornait le maître autel des Minimes de Chaillot. En 1646, il commença la décoration du Palais-Royal, habité alors par Louis XIV, et se fit remarquer surtout par la belle ornementation de la salle de spectacle. En 1648, Errard fut l'un des douze fondateurs de l'Académie de Peinture qui prirent le titre d'*anciens* ou de professeurs. Plus tard il devint trésorier et recteur de cette société. De 1653 à 1655, il décora au Louvre les appartements du cardinal Mazarin, ceux de la reine mère, Anne d'Autriche, puis la chambre et l'oratoire du roi. En 1657, il exécuta, avec Coypel, les embellissements de la salle du théâtre des Tuileries. En 1661, Errard fut chargé d'orner le petit château de Versailles, ceux de Saint-Germain-en-Laye et de Fontainebleau. Mais le plus beau titre de cet artiste au souvenir de la postérité, ce fut la fondation de l'Académie de Rome: il en conçut le plan, le soumit à Colbert, qui l'agréa et le chargea de le mettre à exécution. En mars 1666, Errard se rendit à Rome avec douze élèves, et organisa cette école utile et féconde. Il fit mouler la colonne *Trajane*, l'*Hercule* du palais Farnèse, le *Taurobole* du palais Borghèse et plusieurs autres chefs-d'œuvre de l'antiquité. En même temps, il dessinait les bas-reliefs les plus estimés et envoyait à Paris le plan de l'église des religieuses de l'Assomption, rue Saint-Honoré. Cette église est une rotonde surmontée d'une coupole. Elle a soixante-deux mètres de tour. L'intérieur est embelli de pilastres corinthiens qui viennent aboutir à une corniche portant un rang de croisées. Son portique est appuyé sur huit colonnes d'ordre corinthien. Errard en envoya le dessin à Cheret, maître entrepreneur, qui modifia beaucoup les dimensions de l'architecte, gâta ses coupes, alourdit l'édifice et l'écrasa sous un dôme si lourd et si disgracieux que l'église de l'Assomption a justement mérité le nom de *sot dôme*. En 1673, Errard fut remplacé à Rome par Coypel; mais il reprit ses fonctions en 1675, et les conserva jusqu'en 1683. L'Académie de Paris lui donna à la même époque le titre honorifique de directeur. Il fut également chargé d'opérer la fusion de l'ancienne Académie de Rome, dite de *Saint-Luc*, avec celle de France. La première lui avait donné précédemment le titre de *prince* ou directeur. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il pria le marquis de Louvois de le remplacer; ce ministre lui donna pour successeur La Thuillière, écrivain de mérite. Errard continua néanmoins d'administrer l'école jusqu'à sa mort. Il fut enterré dans le cloître de Saint-Louis des Français, à Rome. On a de lui: *Parallèle d'Architecture antique avec la moderne*, avec de Chambray; Paris, 1666, in-8°. — *Architecture*, trad. de l'italien d'Andrea Palladio, en quatre livres, avec de Chambray; — *Traité de la Peinture*, trad. de l'italien de Leonardo da Vinci, avec de Chambray; — *Recueil de Vases antiques*, *Trophées et ornements*, dédié à la reine de Suède, etc. Les planches de ces divers ouvrages ont été gravées d'après les dessins d'Errard et sous sa conduite. A. DE LACAZE.

Guillet de Saint-Georges, *Mémoires inédits sur les Membres de l'Académie de Peinture et de Sculpture*, I, 73 à 86. — *Description de Paris ancien et nouveau*. — Francesco Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni*, II, 197.

* **ERRAULT** (*François*), seigneur de Chemans, près Durtal (Anjou), magistrat français et diplomate, né au commencement du seizième siècle, mort à Châlons, en 1544. Il suivit avec distinction la carrière de la magistrature, et fut appelé, en 1543, aux fonctions de garde des sceaux. L'année suivante, il fut choisi pour aller à Châlons traiter avec l'empereur Charles-Quint. La paix fut conclue à Crespy-en-Valois, malgré les intrigues de Diane de Poitiers, qui la regardait comme contraire aux intérêts du dauphin, dont elle était alors la maîtresse. Errault mourut peu après.

J.-F. Bodin, *Recherches historiques sur l'Anjou*, II, 514. — Le président Hénault, *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France*, t. I, p. 331.

ERRI (*Pellegrino* DEGLI), hébraïsant italien, né à Modène, en 1511, mort en 1575. Il connaissait très-bien les langues hébraïque, grecque et arabe. Il vint à Rome, où le cardinal Cortesi le prit pour secrétaire. En 1545, Erri obtint le titre de commissaire apostolique, et se servit

du pouvoir que lui conférait sa charge pour persécuter ses rivaux en science, qu'il accusa d'impiété et de calvinisme. Sous ce prétexte, il se rendit dans sa ville natale, et, accompagné de gens armés, essaya nuitamment de s'emparer du professeur Felipe Valentino, afin de le livrer à l'inquisition. Valentino, prévenu à temps, put s'enfuir; Erri n'en suivit pas moins le procès contre Valentino, et le fit condamner. Il dénonça ensuite plusieurs de ses compatriotes, entre autres le littérateur Castelvetro. Tant de zèle lui mérita la bienveillance du sacré-collége, qui lui accorda de riches bénéfices. En 1548, Erri céda ses charges à son neveu, et s'occupa d'une traduction des psaumes, qu'il publia sous ce titre : *Salmi di Davide, tradotti con bellisimo stile dalla lingua ebrea nella latina e volgare*, etc.; Venise, 1573, in-4°. Cet ouvrage décèle dans l'auteur une grande connaissance de la langue et de la religion hébraïques.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VII, 2e part., 416. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel*.

ERRIC. *Voyez* ERRIC ou HEIRIC.

ERRICO (*Scipione*). *Voyez* HENRICO.

ERSCH (*Jean-Samuel*), bibliographe allemand, né à Grand-Glogau (Basse Silésie), le 23 juin 1766, mort le 16 janvier 1828. Il reçut sa première instruction au gymnase de sa ville natale, et, en 1785, il alla étudier la théologie à l'université de Halle. Bientôt son penchant pour les recherches historiques et bibliographiques l'emporta. Il y fut encouragé par son compatriote Fabri, qui se trouvait alors à Halle : il lui inspira l'idée de ses premiers ouvrages. Ersch prit part dès lors à la composition de quelques-unes des publications de Fabri, tels que le Magasin géographique (*Geographisches Magazin*); le Recueil mensuel, historico-géographique (*Historisch-geographische Monatschrift*) et la Collection des Descriptions de Villes, Pays et Voyages (*Sammlung von Stadt-Land-und Reisebeschreibungen*). Il étudia ensuite avec une infatigable persévérance les langues vivantes. Fabri, ayant été nommé professeur d'histoire et de statistique à Iéna, Ersch le suivit dans cette ville, où il vécut en faisant des traductions et en collaborant à l'*Allgemeine politische Zeitung* (Gazette politique universelle), publiée par Fabri et Hammerdorfer (1787 et 1788). L'étude qu'il faisait alors du *Gelehrtes Deutschland* (l'Allemagne savante) de Meusel le fit songer à combler une lacune qu'il avait remarquée dans cet ouvrage; et du consentement de Meusel, il publia le *Verzeichniss aller anonymischen Schriften* (Catalogue de tous les ouvrages anonymes), pour faire suite à la 4e édition du *Gelehrtes Deutschland*; Lemgo, 1788. La nature de son œuvre l'amena à faire dans les journaux des recherches qui lui suggérèrent le projet de deux autres publications, dont la première est intitulée : *Repertorium ueber die Allgemeinen teutschen Journale und andere periodische Sammlungen für Erdbeschreibung, Geschichte und die damit verwandten Wissenschaften* (Répertoire des documents que l'on trouve dans les journaux allemands et autres recueils périodiques sur la géographie, l'histoire et les sciences qui s'y rattachent); Lemgo, 1790; la seconde a pour titre : *Allgemeines Sachregister ueber die wichtigsten teutschen Zeit-und-Wochenschriften* (Table générale des matières des journaux et recueils hebdomadaires allemands les plus importants); Leipzig, 1790. Recommandé par Hufeland à Schütz, qui venait de fonder avec Bertuch l'Institut de la Gazette universelle littéraire (*Institut der Allgemeinen litteratischen Zeitung*), il rédigea sous leurs auspices, et pour faire pendant à cette publication : l'*Allgemeines Repertorium der Litteratur* (Répertoire général de la Littérature), qu'il publia de cinq ans en cinq ans, de 1785 à 1800. Cette entreprise, qui à elle seule eût absorbé tout le temps d'un écrivain ordinaire, n'empêcha pas Ersch d'en méditer une nouvelle et non moins importante : *La France littéraire, contenant les auteurs français*, qui parut à Hambourg, de 1797 à 1806, 5 vol. in-8°. Malgré quelques imperfections, cet ouvrage est encore assez estimé. Au commencement de l'année 1795, Ersch alla rédiger la Nouvelle Gazette de Hambourg (*Neue Hamburger Zeitung*), fondée par Victor Klopstock, frère du grand poëte. En même temps il prit part à la rédaction des *Britische Annalen* (Annales britanniques) et de la *Minerva*, que faisait paraître Archenholz; enfin, il s'occupa activement de la composition de l'*Allgemeine teutsche Bibliothek* (Bibliothèque universelle allemande), imprimée à Hambourg. En 1800 Ersch retourna à Iéna; il lui en coûta de se séparer de ses connaissances de Hambourg, surtout de l'auteur de *La Messiade*, Klopstock, qui lui dit lors de son départ : « Je ne reçois pas les adieux de ceux que j'aime, persuadé que je suis de les revoir un jour ». Ersch fut nommé bibliothécaire de l'université d'Iéna, et en 1802 il obtint le titre de professeur agrégé de philosophie. Plus tard il fut appelé à la chaire de géographie à Halle. Après la réorganisation de l'université d'Iéna, il devint premier bibliothécaire, et vit raffermir de nouveau sa position, ébranlée après la bataille de ce nom. Il put poursuivre ainsi ses nombreux travaux bibliographiques. Il ne lui fut pas donné de continuer comme il le projetait le *Gelehrtes Deutschland* de Meusel; mais il fut un des fondateurs de la vaste *Encyclopédie* (*Allgemeine Encyclopædie*) qui porte son nom. Ce mot *Encyclopédie* fut aussi le dernier qu'il prononça. Ersch mena jusqu'au tôme XVII cet important ouvrage, qui fut continué par son collaborateur Gruber. Outre les œuvres citées, on a d'Ersch : *Handbuch ueber das Koenigreich Westphalen* (Manuel concernant le royaume de Westphalie); Halle, 1808; — *Handbuch der*

teutschen Litteratur seit der Mitte des 18 *Jahrhundert bis auf die neueste Zeit* (Manuel de la Littérature allemande du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours); 1812-1814. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Jahrbücher für Geschichte und Staatskunst*, 1828.

ERSKINE, nom commun à plusieurs Écossais célèbres, que voici, dans leur ordre chronologique :

ERSKINE (*Jean*), baron de DUN, théologien écossais, né en 1508 ou 1509, mort le 21 mars 1591. Il commença ses études à Aberdeen, et, suivant la coutume de la vieille noblesse écossaise, il alla se perfectionner dans quelque université étrangère. Buchanan l'appelle un homme de grand savoir (*a man of great learning*). Le premier, parmi ses compatriotes, il encouragea l'étude de la langue grecque. En 1534, à son retour de ses voyages, il amena à sa suite un helléniste français, qu'il chargea de professer le grec à Montrose et qu'il remplaça plus tard par d'autres savants appelés de France. Grâce à ses efforts, l'étude de la langue d'Homère ne fut plus rare en Écosse. A la mort de son père, il contribua avec d'autres baronets à l'administration de la justice dans le comté d'Angus. Il fut aussi prévôt ou magistrat de la ville de Montrose. Dans les dernières années de sa vie il abandonna la communion romaine, et son château de Dun devint l'asile des protestants. Il combattit aussi de sa personne contre les Anglais lorsque, en septembre 1547, ceux-ci menacèrent les côtes d'Écosse.

A son retour il put se convaincre que les mesures adoptées pour étouffer la réforme lui étaient au contraire favorables. Les persécutions augmentaient le nombre des protestants. La mort de Marie, reine d'Angleterre, et l'avénement d'Élisabeth contribuèrent à cet accroissement. Décidée à faire triompher le catholicisme en Écosse, et sans s'arrêter aux adresses des lords qui réclamaient le droit de professer librement leur culte, la régente, par une proclamation en date du 10 mai 1559, fit sommation aux ministres d'avoir à venir se purger de l'accusation d'hérésie. Les lords protestants et tous ceux qui adhéraient à leurs doctrines résolurent de suivre et défendre leurs ministres, et peut-être des conséquences fâcheuses fussent-elles résultées de cette résolution, si Erskine n'eût déterminé la reine régente à renoncer à ce projet de jugement. Mais cette princesse viola sa promesse, et la guerre civile éclata aussitôt et ne cessa qu'en 1560, époque de la mort de la reine régente. Erskine y prit part; plus tard il abandonna les armes pour se livrer à la prédication. Il fit ensuite partie de la commission de cinq membres désignée par le comité spécial nommé à cet effet par le parlement pour régler la discipline du culte réformé. Il travailla à la rédaction du *Second Book of Discipline*, 1577, ouvrage qui avait pour objet de tracer le modèle du gouvernement de l'Église presbytérienne et dont on suit encore les prescriptions.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

ERSKINE (*David*), lord DUN, magistrat écossais, né à Dun, en 1670, mort dans la même ville, en 1755. Il étudia les lois à l'université de Saint-André et à Paris. En 1696 il entra dans la carrière du barreau. Il se déclara contre l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, et fut un zélé défenseur du clergé épiscopal persécuté. En 1711 il fut appelé à siéger à la cour du Banc de la Reine, sous le nom de lord Dun. De 1713 à 1750 il remplit les fonctions de commissaire de la cour de justice. On a de lui : *Lord Dun's Advices*; 1752, in-12.

Chalmers, *General Biographical Dictionary*.

ERSKINE (*Ebenezer*), théologien écossais, né dans la prison de Bass, le 22 juin 1680, mort le 2 juin 1754. De 1703 à 1731, il fut ministre à Portmoak, d'où il alla remplir les mêmes fonctions à Stirling. Destitué ensuite pour avoir critiqué publiquement certains actes de l'assemblée générale du clergé écossais, il se rallia à la secte des *seceders*, dont il fut un des chefs. Comme ecclésiastique, il eut toujours une conduite irréprochable. On a de lui : *Sermons* ; Glasgow, 1762, 4 vol., in-8°. Un cinquième volume a été publié à Édimbourg, en 1765.

Brown. *Hist. Account.* — Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

ERSKINE (*Ralph*), frère du précédent, poëte écossais, né à Monilaws, le 15 mars 1685, mort le 6 novembre 1752. Il fut élevé avec son frère Ebenezer à l'université d'Édimbourg. Il prit ses degrés en 1704, et fut reçu prédicateur en 1709. En 1711 il devint ministre à Dumferline. Son affiliation à la secte des *seceders* en 1734 le fit révoquer de ses fonctions pastorales par l'assemblée du clergé. Ses œuvres ont été publiées en 1764, 2 vol. in-fol. Elles contiennent : *Sermons*; — *The Gaspel Sonnets*; — *A Paraphrase in verse of the Song of Salomon*.

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

ERSKINE (*John*), théologien écossais, né le 2 juin 1721, mort le 19 janvier 1803. Il entra à l'université d'Édimbourg en 1734, et se livra particulièrement à l'étude de la théologie. Après avoir été ministre dans diverses localités, il fut placé à Édimbourg, dans la même paroisse que le célèbre Robertson. Occupé de tout ce qui pouvait assurer le progrès religieux, il entretint une correspondance active à l'étranger, même en Amérique, pour être informé de ce qui pouvait remplir son but. Ses sermons, écrits d'un style pur, eurent une heureuse influence sur les autres prédicateurs écossais, qui s'attachèrent à suivre son exemple. Déjà avancé en âge, Erskine, pour compléter ses longues études sur la religion, s'appliqua à l'étude des langues allemande et hollandaise. Il avait le caractère conciliant si nécessaire au sacerdoce. Ses ouvrages sont : *Sermons*, 1798, in-8°; on les range parmi les plus remarquables compositions de ce genre; — *Theological Dissertations*; 1765; — *Sketches of Church history*; 1790, in-8°; —

des articles dans un recueil périodique intitulé *Religious Intelligence from abroad.*

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

ERSKINE (*Charles*), prélat écossais et cardinal, né à Rome, le 13 février 1753, mort le 19 mars 1811. Entré de bonne heure dans la carrière du barreau, il s'y fit remarquer par sa rare connaissance du latin et de la philosophie. Il fut distingué par Pie VI, qui avait lui-même embrassé d'abord la carrière du barreau. A l'époque de la révolution française, Erskine fut envoyé en ambassade à Londres par ce pontife. Il y resta huit ans. Revenu en Italie sous Pie VII, il reçut le chapeau de cardinal. Venu ensuite à Paris, il y fut parfaitement accueilli par le gouvernement consulaire. On ne le voit plus depuis lors figurer dans les rangs de la diplomatie. Erskine était un prélat instruit et du plus honorable caractère.

Biog. étrangère.

ERSKINE (*Henri*), jurisconsulte écossais, mort en 1817. Il entra dans la carrière du barreau, et devint membre de la Faculté des Avocats. Il se fit remarquer comme orateur au sein de l'assemblée générale de l'Église d'Écosse, et, whig prononcé, il devint l'ami des coryphées de ce parti, notamment de Fox, qui pendant son ministère, après la guerre d'Amérique, le fit nommer lord avocat. A la mort de ce ministre, Henri Erskine perdit cet emploi, qui exigeait une aptitude spéciale. Il siégea aussi au parlement, et fut nommé doyen de la Faculté des Avocats.

Biog. étrangère.

ERSKINE (*Thomas*), célèbre jurisconsulte écossais et lord chancelier d'Angleterre, né en 1750, mort à Almondale, près d'Édimbourg, le 17 novembre 1823. Après avoir terminé ses études au grand collége d'Édimbourg et à l'université de Saint-André, il entra d'abord dans la marine, puis dans l'armée de terre. Il servit, depuis 1768, dans le 1er régiment d'infanterie pendant six années, sur lesquelles il en passa trois en garnison à Minorque. De retour en Angleterre, son esprit délicat et pénétrant, ses saillies pleines de sel, et la variété de ses connaissances, lui firent bientôt une certaine renommée. Ses amis l'engagèrent à se livrer à l'étude des lois, ne doutant pas que de brillants et solides succès ne dussent l'attendre au barreau.

Erskine avait vingt-six ans lorsqu'il commença à étudier le droit. Il entra, en qualité de *fellow commoner* (étudiant pensionnaire) au collége de La Trinité, à Cambridge, et se fit inscrire aussi sur le registre des étudiants de *Lincoln's Inn* (Collége de Droit à Londres). Quoiqu'il parût consacrer tout son temps à la jurisprudence, il trouvait des instants pour cultiver les lettres. Son imagination, naturellement exaltée, lui faisait chérir la poésie, et l'on sait qu'il est l'auteur d'une jolie imitation du *Barde* de Gray. Une circonstance futile donna naissance à cet agréable badinage : un jour, Erskine ne put aller dîner dans la salle du collége, parce que son barbier avait négligé de venir remplir son office ordinaire auprès de lui. Dans son désappointement, le jeune homme lança ses malédictions sur la race entière des coiffeurs, et ses accents prophétiques annoncèrent le temps où les cheveux seraient coupés et où l'usage de la poudre aurait cessé. Au sortir de l'université, et pour acquérir la pratique de la profession qu'il allait exercer, il travailla successivement dans le cabinet de l'avocat Buller et dans celui de Wood.

Ce fut en 1778 qu'Erskine développa pour la première fois en public toutes les ressources de son éloquence. Le capitaine Baillie, lieutenant gouverneur de l'hôpital de Greenwich, ayant perdu sa place par l'influence de lord Sandwich, premier lord de l'amirauté, fut accusé d'avoir publié contre lui un libelle diffamatoire, et traduit devant la cour du Banc du Roi. Le capitaine confia sa cause à Erskine, qui n'était pas encore connu au barreau, et il eut lieu de s'applaudir de son choix, qui servit à révéler à son pays l'existence d'un grand orateur de plus. Erskine, après le triomphe éclatant qu'il remporta dans la défense du capitaine Baillie, dut s'attendre à voir beaucoup augmenter sa clientèle. En effet, les causes les plus importantes lui furent confiées. Bientôt il eut occasion, dans le célèbre procès de lord Gordon, accusé du crime de haute trahison, de faire connaître que les doctrines politiques les plus profondes ne lui étaient pas étrangères. On n'a point oublié l'effet produit par une péroraison citée pour sa hardiesse et son énergie. Après avoir discuté, avec une grande lucidité, les charges de l'accusation ; après s'être fait remarquer par une modération calme qui contrastait avec la gravité du crime imputé à son client, l'orateur élève tout à coup la voix et s'écrie : « Je dis, par Dieu, qu'il « faudrait être un scélérat pour oser fonder encore une preuve de crime sur une conduite « aussi sage et aussi dépourvue d'artifice que « celle de lord Gordon. »

Chaque pas d'Erskine dans sa carrière était marqué par un succès. On ne pouvait se lasser de l'entendre ; et toujours il étonnait par la puissance de son talent. Il faudrait citer tous ses plaidoyers pour mettre le lecteur à même de connaître les immenses travaux sur lesquels sa réputation est fondée. Les plus importants de ces plaidoyers ont été réunis dans cinq volumes in-8°, Londres, 1810-1812 ; réimprimés en 1847, 4 vol. in-8°, avec une Notice par lord Brougham ; et Mme de Staël les recommande avec raison aux lecteurs français (1). Cette femme célèbre a traduit, dans ses *Considérations sur la Révolution française*, l'exorde du plaidoyer pour James Hatfield, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur la personne vénérée de Georges III. En lisant cet exorde, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer,

(1) Huit des plaidoyers se trouvent traduits dans le 2e vol. du *Barreau anglais*, publié par M. Panckoucke.

ou de la sublime générosité des lois anglaises pour le malheureux courbé sous le poids d'une accusation de haute trahison, ou de l'éloquence simple et majestueuse d'Erskine. Nous devons citer encore comme des modèles les plaidoyers qu'Erskine a prononcés dans les causes de Thomas Payne, de James Perry, éditeur du *Morning-Chronicle*, de Hardy, de Horne-Tooke, du comte de Thanet, etc. D'aussi éclatants succès valurent à Erskine l'amitié du prince de Galles, qui le choisit pour son avocat général, et le nomma plus tard son chancelier et garde des sceaux du duché de Cornwall.

Jusque ici nous n'avons parlé d'Erskine que comme avocat; nous devons le suivre maintenant dans sa carrière politique. En 1783 les électeurs de Portsmouth le nommèrent leur représentant à la chambre des communes, où il s'assit sur les bancs de l'opposition. Il y prit part à toutes les grandes discussions qui eurent lieu à cette époque entre Pitt et Fox. Ses opinions ne pouvaient être douteuses; souvent, dans ses plaidoyers, il avait été à portée de les manifester, et toujours il fit ses efforts pour seconder Fox dans ses propositions généreuses. Le plus beau triomphe parlementaire de ces deux grands hommes fut sans doute celui qu'ils obtinrent, en 1792, à l'occasion du *bill du libelle.* Jusque alors les jurés n'avaient été appelés, dans les causes de liberté de la presse, que pour constater que le libelle incriminé avait bien été fait par l'accusé; mais ils ne devaient pas connaître du fond de l'ouvrage ni des intentions de l'auteur. Quoique, dans les affaires criminelles ordinaires, le jury ait à prononcer non-seulement sur l'acte commis, mais encore sur l'intention, qui seule constitue la criminalité de cet acte, d'anciennes traditions semblaient autoriser les juges à s'écarter de ces principes du droit commun; et en matière de liberté de la presse ils prétendaient avoir seuls la faculté de connaître de l'intention de l'auteur. Fox, par son bill célèbre, fit cesser un abus aussi grave. Erskine prononça, dans cette occasion solennelle, un discours qui mérite d'être placé à côté de celui de l'auteur de la proposition. De plus, il avait eu l'avantage de provoquer le premier la réforme de cette fausse interprétation de la loi, dans l'affaire du doyen de Saint-Asaph.

Erskine suivit constamment les principes de l'opposition des whigs; et lorsqu'en 1806, après la mort de Pitt, le chef de cette opposition, Fox, fut appelé de nouveau au ministère, Erskine reçut le titre de lord-chancelier. Il fut nommé aussi baron et membre du conseil privé. On sait dans quelle circonstance le ministère whig fut composé. Le besoin de la paix était généralement senti, et l'opinion publique appelait dans les conseils du roi ceux qui l'avaient toujours demandée avec instance. Cependant, des considérations particulières avaient obligé de former un ministère composé d'éléments hétérogènes, qui faisaient présager sa courte durée. D'un côté étaient Fox, lord Henry Petty (aujourd'hui marquis de Lansdowne), lord Erskine, lord Holland, lord Grey et Sheridan; de l'autre, lord Grenville, Windham et lord Sidmouth. De pareils hommes ne pouvaient être longtemps d'accord; aussi ce ministère n'eut-il qu'une passagère existence, durant laquelle il ne put réaliser toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Cependant, ce fut lui qui présenta au parlement le bill pour l'abolition de la traite des noirs, et qui fit cesser ce trafic infâme, auquel on s'était livré jusque alors sous la protection même des lois. Après son élévation à l'importante place de chancelier, qui lui avait fait donner la pairie et le titre de lord, et qu'il n'occupa que de janvier 1806 à mars 1807, Erskine continua de soutenir les principes de l'opposition dans la chambre haute, et jamais il n'abandonna le parti qu'il avait embrassé dès sa jeunesse. Souvent il plaida la cause des catholiques d'Irlande; il appuya constamment les propositions qui tendaient à la réformation des lois pénales; enfin, il éleva la voix en faveur des Grecs pour engager le cabinet britannique à provoquer une alliance contre les mahométans et à embrasser la défense des chrétiens opprimés. Lors de la paix d'Amiens (1802), Erskine vint en France avec Fox, et il fut présenté au premier consul, qui l'accueillit assez mal, et lui dit sèchement: « Vous êtes légiste? » .Mais Erskine n'en conserva aucune rancune; car, ayant eu plusieurs fois l'honneur de le voir dans un voyage que je fis en Angleterre au printemps de 1823, il me parla de son entrevue avec Bonaparte sans se plaindre de la manière dont il en avait été accueilli, et me fit voir le portrait du premier consul, qui lui avait été donné par lui-même.

Lord Erskine mourut à l'âge de soixante-treize ans, d'une maladie de poitrine, chez son frère, à Almondale, où il était allé passer quelque temps. Sa dépouille mortelle fut déposée dans l'église d'Uphall, où se trouve l'antique sépulture de sa famille. Il avait une physionomie spirituelle et ouverte, des manières élégantes, une grande vivacité d'esprit, et un caractère enjoué. Sa voix était si flexible, qu'elle se prêtait admirablement bien à toutes les nuances de sentiments qu'elle voulait exprimer.

Erskine s'était marié jeune, et il eut de ce mariage quatre fils et quatre filles : l'aîné de ses fils a hérité de son titre de pair de la Grande-Bretagne (1). Devenu veuf et déjà avancé en âge, Erskine contracta un second mariage. On assure qu'il fut loin d'avoir à se louer de cette nouvelle union; ce qu'il y a de certain, c'est que ses vieux jours s'écoulèrent dans un état voisin de l'indigence. L'aventure suivante suffira pour

(1) Il était entré dans la carrière diplomatique, et fut successivement ministre plénipotentiaire à Washington, à Stuttgard, et à Munich. Il est mort à Brighton, le 19 mars 1855.

peindre la situation des affaires de lord Erskine au moment de son décès : Dans le courant de juillet 1826, une femme vêtue pauvrement, mais dont les manières annonçaient l'habitude d'une condition meilleure, se présenta à l'audience du lord-maire, confondue dans la foule des pétitionnaires les plus obscurs. Quand son tour d'obtenir audience fut arrivé, elle annonça qu'elle venait demander au magistrat des conseils sur les moyens de soulager sa détresse, parce qu'elle manquait des choses les plus nécessaires à la vie. Le lord-maire lui demanda son nom. « Je suis, répondit-elle, la veuve de lord Ers-« kine !... » Le lord-maire, à ce nom, l'un des plus respectés de l'Angleterre, pria cette dame de passer dans un appartement voisin, et, après lui avoir fait donner les secours les plus indispensables à sa position, car elle succombait de besoin, l'interrogea sur les causes de son infortune. Il sut alors que la mort de son mari l'avait laissée sans ressources, et qu'elle n'avait pour vivre, ainsi que son enfant, que le travail de l'aiguille et une somme de 12 schellings par semaine, prise sur la pension faite par le roi à la famille de lord Erskine, et qu'encore cette somme de 12 schellings n'était pas régulièrement payée. La misère à laquelle se trouvait réduite la veuve du lord grand-chancelier d'Angleterre était si grande, que cette dame avait été présentée au lord maire par un ramoneur, comme un objet digne de toute sa compassion. Une souscription fut à l'instant ouverte.

Erskine est incontestablement le premier orateur du barreau qu'ait eu l'Angleterre, et il a donné un exemple qui a été honorablement suivi par Mackintosh, Brougham, Denman, Scarlett, etc. Au parlement ses succès furent peut-être moins éclatants, parce qu'il trouva des rivaux plus redoutables; mais on peut le comparer quelquefois sans désavantage à ses contemporains les plus illustres, aux Pitt, aux Fox, aux Burke, aux Sheridan, aux Samuel Romilly, et à tous ces grands hommes qui ont fait la gloire de la tribune anglaise. La vie entière de ce grand citoyen fut consacrée au perfectionnement des institutions fondamentales de son pays; la liberté de la presse, la pureté des élections, le jugement par jury, furent l'objet constant de ses efforts, et toute l'Angleterre applaudit lorsque le roi lui donna pour armes douze jurés assis autour d'une table, avec cette devise : *Trial by jury*.

Lord Erskine est auteur de différents ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, publiées en 1797 ; — Préface des *Discours de Fox*; —un roman politique, en deux volumes, intitulé *Armata ;* — *Lettre au comte de Liverpool au sujet des Grecs*, dans laquelle il embrasse avec chaleur la cause de ce peuple : cette lettre a été traduite en français. Depuis la mort de ce grand orateur, on a recueilli, un petit volume, les poésies échappées à ses loisirs. Ce recueil contient *Le Barbier*, *La Vision du Fermier*, et quelques épigrammes. A. TAILLANDIER.

Annual Register. — *Annual Obituary.* — Rose, *New Biogr. Diction.* — *Annuaire nécrologique* de Mahul.

* **ERSZINGER** (*Michel*), biographe autrichien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a laissé : *Thesaurus Principum hac ætate in Europa viventium;* Cologne, 1591, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ERTBORN (*Joseph-Charles-Emmanuel*, baron VAN), savant belge, né à Anvers, le 22 septembre 1778, mort à La Haye, le 1er septembre 1823. Il possédait parfaitement le grec, le latin, l'allemand, le hollandais, l'italien et le français. Il se montra partisan de la réunion de la Belgique à la France, et fut successivement sous Napoléon secrétaire général des Deux-Nèthes, sous-prefet à Audenarde, et auditeur au conseil d'État. Après la chute de l'empire, il se rallia au nouveau gouvernement hollandais, et devint inspecteur général et conseiller spécial des finances de Belgique, directeur des contributions indirectes de la province de Liége, membre du conseil général des monnaies à Utrecht, chevalier de l'ordre du Lion néerlandais, etc. Il s'occupait avec fruit des arts et de la littérature. On a de lui : *Remarques historiques sur l'Académie de Saint-Luc et les chambres de rhétorique de La Branche d'Olivier, de La Violette et du Souci* (en flamand); Anvers, 1806 et 1822, in-8°; — *Observations sur la Langue Flamande*, trad. du flamand de Ackersdyck; — *Recherches historiques sur l'Académie d'Anvers et les peintres, graveurs, sculpteurs et architectes qu'elle a produits ;* Anvers, 1806, in-8°; Bruxelles, 1814, in-12; — un grand nombre de pièces fugitives et quelques *odes* en vers français, imitées d'Horace et insérées dans les recueils littéraires du temps.

Annuaire du département des Deux-Nèthes de 1806. — *Moniteur universel* de février 1807. — *Messager des Sciences et des Arts* de Gand, septembre et octobre 1825. — Jules de Saint-Genois, dans l'*Observateur* du 12 juin 1836. — *Biographie générale des Belges.*

ERTINGER (*François*), graveur français, né à Colmar, en 1640. Il se distingua plutôt par sa fécondité que par son talent. Cependant parmi ses estampes plusieurs méritent d'être citées : *L'Histoire d'Achille*, en huit pièces, d'après Rubens; — douze sujets tirés des *Métamorphoses*, d'après les miniatures de Werner; — *Les Noces de Cana*, d'après Raimond La Fage; — *L'Histoire de Toulouse*, en dix pièces, d'après le même; — *Vue de la ville et de la citadelle de Cambray assiégée par le roi Louis XIV*, d'après Van der Meulen; —*Vue de Leau*, attaquée par les Français en 1678, d'après le même; — une *Bacchanale*, d'après le Poussin.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori.*

* **ERTL** (*Ignace*), prédicateur allemand, né

à Schœnthal (Bavière), mort en 1713. Il se fit dans l'éloquence sacrée une réputation qui tint surtout à ce qu'il sacrifia sans réserve au mauvais goût de l'époque. Parmi ses ouvrages on cite : *Rorantis cœli et amantis Dei Deliciæ;* Nuremberg, 1710 : ce titre latin précède un recueil de sermons en allemand, remplis, selon la promesse du titre, de choses agréables et curieuses; — le *Tolle lege des fêtes et dimanches*, etc.

G. B.

Felder, *Lexicon der catholischen Geistlichen*; Landshut, 1827.

ERTOGRUL-BEG (c'est-à-dire *le prince au cœur droit*), chef d'une tribu turque du Kharizm, qui vint s'établir en Asie Mineure, mourut en 687 de l'hégire (1288 de J.-C.), à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans. Après la mort de Soliman-Schah, en 629 (1231), ses fils, Dunda. et Ertogrul, suivis de quatre-cents familles, se rendirent d'abord dans la vallée de Sourmeli-Tschonkour, puis tournèrent leurs pas vers l'occident. Sur leur route ils rencontrèrent deux armées qui se livraient bataille. Ertogrul prit spontanément le parti de venir en aide à la troupe la moins nombreuse. Son intervention opportune fit pencher la victoire du côté de Ala-ed-din le Seldjoucide, sultan de Konieh (*Iconium*), qui défendait son empire contre une horde mongole. Ala-ed-din récompensa dignement son généreux auxiliaire; il lui donna en fief les montagnes de Toumanidj (*Temnos*) et d'Ermeni (*Morième*) avec la plaine de Sægud (*pays de pâturage*), sur les bords du fleuve Sangara. C'est là l'humble berceau de la dynastie ottomane. Successivement étendues, les limites de ce territoire resserré finirent par embrasser plus de provinces que l'ancien empire d'Orient. Ertogrul lui-même augmenta ses petites possessions de plusieurs autres places et cantons. Avec l'autorisation du sultan, il se rendit maître de la ville de Karadja-Hissar, qui relevait de Ala-ed-din, mais qui était habitée par des Grecs. Peu de temps après, en qualité de lieutenant de son suzerain, il livra bataille à une troupe de Grecs et de Tartares d'Akhtaw, dans la plaine située entre Brousse et Yenischehr, à l'entrée du défilé d'Erméni. Il sortit victorieux de cette lutte, après trois jours de combat, et obtint en récompense de ce nouveau service l'investiture du fief de Eskischehr (*Dorylæum*), transmissible à ses successeurs. Au reste, sa puissance était fort bornée. En effet, quoiqu'il possédât tambour et bannière (pouvoir militaire), il n'avait pourtant pas le droit de battre monnaie (autorité civile) et de prononcer la prière du vendredi (autorité religieuse). Son tombeau s'élève à 2 kilomètres de Sægud (près de Nicée). Il fut père de Goundouzulp, de Saronyati et d'Othman, qui donna son nom aux Osmanlis ou Ottomans.

E. Beauvois.

De Hammer-Purgstall, *Hist. de l'Empire Ottoman*, trad. par Hellert, t. I. — Evliya-Efendi, *Narrative of Travels*, traduits par de Hammer, t. II, p. 18.

ERWIGE, vingt-neuvième roi des Goths régna de 680 à 687. Fils d'Ardebaste et parent du roi Receswinthe, il ambitionna le trône, auquel sa naissance lui donnait droit de prétendre. Il gagna la faveur de Wamba, et s'acquit une grande popularité. Impatient d'atteindre à la couronne, il fit prendre à Wamba une boisson qui paralysa le malheureux monarque, et profita du crédit de ses nombreux amis pour se faire déclarer roi, au détriment de Théodefred, fils de l'avant-dernier roi Receswinthe. Il fit ensuite confirmer son élection par le concile de Tolède, qui déclara Wamba incapable de régner. D'un autre côté, pour apaiser la famille de son prédécesseur, il donna sa fille, Cixilone, à Egiza ou Egica (*voy.* ce nom), neveu de Wamba. Dans un nouveau concile, il appela la protection de l'Église sur sa femme et sur ses enfants; et en 684, dans le quatorzième concile de Tolède, il donna la plus éclatante preuve de son zèle pour l'orthodoxie en appelant la condamnation des monothélites. Il fit oublier son usurpation par la sagesse de son gouvernement, et laissa le trône à son gendre, Egiza.

V. Marty.

Ferrera, *Hist. d'Esp.* — Mariana.

ERWIN DE STEINBACH, architecte allemand, né à Steinbach, près Bühl (cercle du Moyen-Rhin), mort à Strasbourg, le 17 janvier 1318. Ses contemporains le nommaient *Magister Erwinus, gubernator fabricæ ecclesiæ Argentinensis*. Il fut l'architecte auquel l'évêque de Strasbourg, Conrad de Lichtenberg, confia l'achèvement de la cathédrale de Strasbourg. Clovis Ier avait commencé à rebâtir la tour principale de cet édifice en 510, cette tour ne fut terminée qu'en 643, sous le règne de Dagobert; construite partie en bois, elle fut renversée par la foudre en 1007, et atteinte successivement par cinq incendies, en 1130, 1140, 1150, 1176 et 1198. La nef, commencée en 1015, ne fut achevée qu'en 1275. Werner d'Hapsbourg, voulant relier le clocher au chœur et agrandir les proportions générales du monument, ordonna la démolition des ruines de la vieille tour et la construction en sa place de deux autres tours, avec une façade. Ces divers travaux et ceux de l'ornementation intérieure furent entièrement exécutés sur les dessins d'Erwin. Les premières bases en furent jetées le 2 février 1276, et le 25 mai 1277 (1) on posa la pierre fondamentale; mais des tremblements de terre et des ouragans terribles retardèrent la construction. Après vingt-huit ans de travaux, Erwin mourut sans avoir achevé son œuvre. Cependant ce grand artiste n'en a pas moins droit à l'admiration de la postérité. Sa création constitue, au point de vue de l'art, de la grandeur et de la solidité, un des ouvrages les plus surprenants du genre gothique moderne. La cathédrale de Strasbourg ressemble un peu à celles

(1) L'inscription latine suivante, placée au frontispice du monument, témoigne de cette date : *Anno Domini 1277, in die Beati Urbani, hoc Opus gloriosum inchoavit magister Erwinus de Steinbach.*

de Paris et de Reims, surtout quant à l'ornementation, dont les détails sont délicats et singulièrement multipliés. La nef et le chœur ont environ quarante mètres de hauteur sous clef, tandis que les bras de la croix et la partie basse de l'église ont moins d'élévation. Ce qui mérite surtout l'admiration, c'est la façade : elle a quatre-vingts mètres de haut, et la tour ou cloche, qui en fait le principal ornement, s'élève au-dessus de ce portail d'environ cent douze mètres, ce qui lui donne une hauteur totale de 191 mètres 33 centimètres. Cette tour, placée du côté nord de l'édifice, est carrée dans la partie qui tient à la façade de l'église; les trois côtés qui en sont détachés sont à jour. Elle devient octogone au delà de la hauteur du portail, et alors elle est ouverte de toutes parts. Quatre escaliers extérieurs et sculptés comme des rubans de dentelle l'environnent en tournoyant jusqu'à l'endroit où, changeant encore une fois de forme, elle devient une pyramide au moyen de sept retraites superposées hors œuvre et d'une lanterne qui la couronne. Le nombre des colonnes qui ornent cet édifice extraordinaire est vraiment prodigieux. Kœnigshoven et Schweighæuser pensent que la cathédrale de Strasbourg, telle qu'elle fut commencée par Erwin, avait deux tours, l'une avec et l'autre sans flèche : « car il est facile de se convaincre, dit Schweighæuser, qu'au-dessous de la rosace et du toit de la nef la partie centrale de l'avant-corps dans laquelle sont placées aujourd'hui les grandes cloches a été ajoutée après la construction du reste. » Aucun document historique ne nous révèle aujourd'hui la pensée primitive de l'architecte. Erwin était en même temps un sculpteur de mérite. Il y avait dans l'intérieur de l'église, dans une des parties latérales de la croix, une tribune d'une grande beauté, entièrement sculptée de la main de l'architecte, mais que les injures du temps n'ont point épargnée. De l'autre coté, près d'un gros pilastre, on voit la statue d'Erwin : il est appuyé sur la balustrade du corridor supérieur et semble contempler l'ensemble de l'édifice. Son tombeau se trouve dans une petite cour de la chapelle de saint Jean-Baptiste. L'épitaphe lui donne les titres de *Hüttenherr und Werkmeister* (ingénieur et architecte) de la cathédrale de Strasbourg. Un romancier allemand, le pasteur Schwarz, a pris Erwin de Steinbach pour sujet d'un de ses ouvrages.

A. DE L. et V. R.

Twinger-Kœnigshoven, *Chronic. latin.* — Herzog, *Elsasser Chronik.* — Schreiber, *Nachrichten ueber Erwins Geschlecht in den Schriften der Freiburger Gesellschaft zur Beförderung der Geschichtskunde* — Félibien, *Recueil historique de la vie des plus célèbres architectes*; 157-232. — Pingeron, *Vie des Architectes anciens et modernes*, I, 167. — Golbéry et Schweighæuser, *Antiquités de l'Alsace*, 2e part., 84. — Francesco Milizia, *Memorie degli Architetti antichi e moderni*, I, 137.

* **ERWIN** (*Jean*), architecte allemand, fils du précédent, mort le 18 mars 1339. Il succéda à son père dans la place d'architecte de la cathédrale, et en continua la construction jusqu'à sa mort. Hilz de Cologne lui succéda.

* **ERWIN** (*Winhing*), architecte allemand, frère du précédent, mort à Hasselach (duché de Bade), en 1330. Il se signala par son talent comme architecte, et construisit la collégiale de Hasselach, où l'on voit son tombeau.

* **ERWIN** (*Sabine*), sculpteur allemande, sœur des précédents. Elle travailla activement avec son père à la décoration intérieure de la cathédrale de Strasbourg. On y remarque de cette artiste une tribune et plusieurs autres morceaux estimables par la délicatesse du ciseau.

Schreiber, *Mémoires*, ou *Nachrichten ueber Erwins Geschlecht*, etc. — Kœnigshoven, *Chronicon Latinum.* — Golbéry et Schweighæuser, *Antiquités de l'Alsace*, 2e part., 84.

ERXLEBEN (*Dorothée-Chrétienne* LEPORIN), femme médecin allemande, née à Quedlimbourg, le 13 novembre 1715, morte le 13 juin 1762. Son nom de famille était Leporin. Fille du médecin Chrétien-Polycarpe *Leporin*, elle participa aux études de son frère. Surpris des dispositions qu'elle annonçait, son père lui fit apprendre la médecine. Après s'être mariée avec Jean-Chrétien Erxleben, et recommandée par le roi de Prusse lui-même, elle se rendit à Halle en 1754, et le 12 juin de la même année elle reçut le titre de docteur en médecine. Elle pratiqua alors sérieusement l'art de guérir. Devenue veuve en 1759, elle mourut trois ans plus tard, d'un cancer au sein. On a de cette femme remarquable : *Gruendliche Untersuchungen der Ursachen die das weibliche Geschlecht von dem Studieren abhalten* (Recherches fondamentales des causes qui empêchent le sexe féminin d'étudier); Berlin, 1742, in-8°; Francfort et Leipzig, 1749, in-8°; — *Dissertatio inauguralis quod nimis cito ac jucunde curare sæpius fiat caussa minus tutæ curationis;* Halle, 1754, in-4°; en allemand, par l'auteur même, Halle, 1755, in-8°.

Biog. médicale.

ERXLEBEN (*Jean-Chrétien-Polycarpe*), fils de la précédente, naturaliste allemand, né à Quedlimbourg, le 22 juin 1744, mort le 18 août 1777. A dix-neuf ans, il se rendit à Gœttingue pour y étudier la médecine, et en 1767 il fut nommé docteur. Il fit alors des cours de médecine vétérinaire et d'histoire naturelle. Protégé par le gouvernement hanovrien, il put voyager en France, en Hollande, en Danemark et en Allemagne et se perfectionner dans l'hippiatrique. A son retour à Gœttingue, il y devint professeur agrégé de philosophie en 1771 et professeur titulaire en 1775. Il était, depuis 1774, membre de l'Académie des Sciences de cette ville. Ses ouvrages sont : *Dissertatio sistens dijudicationem animalium mammalium;* Gœttingue, 1767, in-4°; — *Anfangsgruende der Naturgeschichte* (Principes élémentaires d'histoire naturelle); ibid., 1768, 1782 et 1791, in-8°. Ces deux dernières éditions ont été re-

vues par Gmelin; — *Betrachtungen ueber die Ursachen der Unvollstændigkeit der Mineralsysteme*, etc. (Observations sur les causes de la défectuosité des systèmes minéralogiques); ib., 1768, in-4°; — *Betrachtungen ueber das Studium der Vieharzneykunst* (Observations sur l'étude de l'art vétérinaire); ib., 1769, in-4°; — *Einleitung in die Vieharzneykunst* (Introduction à l'Art vétérinaire); ib., 1769, in-8°; — *Praktischer Unterricht in der Vieharzneykunst* (Enseignement pratique de l'Art vétérinaire); ib., 1771, in-8°; — *Programma de Dubiis a Bergio contra insitionem luis bovillæ nuper propositis*; ib., 1771, in-4°; — *Anfangsgruende der Naturlehre* (Principes élémentaires de la science de la nature); 1772, et années suivantes, avec additions par Christophe Lichtenberg; — *Physikalische Bibliothek* (Bibliothèque de Physique); ib., 1774-1779, 4 vol. in-8°; — *Anfangsgruende der Chemie* (Principes élémentaires de Chimie); ib., 1775, in-8°, et 1784, avec notes par Wiegleb; — *Physikalisch-chemische Abhandlungen* (Dissertations physico-chimiques); Leipzig, 1777, in-8°; — *Systema Regni Animalis, per classes, ordines, genera, species, varietates, cum synonymia et historia animalium; Classis I*; ib., 1777, in-8°. Ce traité des mammifères est encore classique, et n'a pas été surpassé; — des traductions d'ouvrages étrangers, tels que celui de l'*Instruction sur l'Art vétérinaire* de Vitet; Lemgo, 1773-1776, 2 vol. in-8° et de l'*Histoire naturelle des Animaux remarquables* de Pallas; Berlin, 1774, in-4°.

Hirsching, *Hist. literat. Handb.* — *Biographie méd.*

ÉRY (*Thierry* D'). *Voyez* HÉRY (DE).

ÉRYCEIRA. *Voyez* MÉNESÈS.

* **ÉRYCIUS** (Ἐρύκιος), nom de deux poëtes grecs, dont les épigrammes ont été recueillies dans l'*Anthologie grecque*. L'un était de Cyzique, l'autre était de Thessalie: l'un vivait sous Sylla (84 avant J.-C.), l'autre écrivait sous l'empereur Adrien (120 après J.-C.). Leurs épigrammes sont si bien mêlées et confondues qu'il est impossible de faire la part de chacun, et qu'on ne peut déterminer quel est le plus ancien des deux. On sait seulement que la plupart de ces épigrammes ont un caractère pastoral et appartiennent à Érycius de Cyzique.

Brunck, *Analecta*, vol. II, p. 295. — Jacobs, *Anth. Græca*, vol. III, p. 9; vol. XIII, p. 891, 892. — Fabricius, *Biblioth. Græca.*

ERYTHRÆUS. *Voyez* ROSSI (*Giovanni-Vittore*).

* **ÉRYTHRÉE** (*Nicolas*), latiniste vénitien, né à Venise, vivait en 1559. Il professait la littérature latine. On a de lui: *Index Virgilii*, etc.; Venise, 1538-1539, 2 vol. in-8°.

Universal Lexic.

* **ÉRYXIMAQUE** (Ἐρυξίμαχος), médecin grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il figure dans le *Banquet* de Platon. Il prononce comme les autres convives un discours sur l'amour, et enseigne à Aristophane le moyen de guérir le hoquet.

Platon, *Convivium.*

ERZILLA. *Voyez* ERCILLA.

ES (*Jacques* VAN), peintre flamand, né à Anvers, en 1570, mort probablement dans la première partie du dix-septième siècle. « Il s'est fait, dit Descamps, un nom en peignant des poissons, oiseaux, fleurs et toutes sortes de fruits: il représentait la nature avec tant de vérité, que ses tableaux ont souvent trompé la vue. On ne peut mieux copier le coquillage, les écrevisses, les crabes, etc. Il réussit aussi parfaitement en imitant les fruits; sa légèreté dans ses fleurs les rend d'un beau transparent et d'une belle couleur. » On voit dans la galerie de Vienne deux des plus beaux tableaux de ce peintre; ils représentent l'un et l'autre un *Marché au poisson sur le bord de la mer*, avec des figures peintes par Jacques Jordaens. Un de ces deux tableaux est un sujet de nuit, avec un admirable effet de clair-obscur.

Descamps, *Vies des Peintres Flamands.*

* **ÉSAAD ÉFENDI**, homme d'État et écrivain turc, né en 1096 de l'hégire (1684 de J.-C.), mort en 1166 (1752). Après avoir passé par divers degrés de la hiérarchie judiciaire, il fut nommé juge souverain de Roumili en 1157 (1744). Élevé en 1161 (1748) à la haute dignité de *scheikh al-islam*, il ne conserva cette charge que treize mois, et fut relégué à Gallipoli, puis à Indjirkoï (sur la rive asiatique du Bosphore), où il termina sa vie active et bienfaisante. Il avait ajouté à la mosquée fondée par son père, le mufti Ismaïl, un jet d'eau et une école avec de nombreuses chaires de professeurs. En métaphysique, il égalait, au rapport de l'historiographe Wassif, Aristote et Taftazani; en musique, c'était un second Fariabi; en prose, un Weisi et un Nabi. On a de lui: *Lehdjet al-Loghat* (Son des mots), dictionnaire turc-arabe-persan, imprimé à Constantinople, en 1795, in-fol.; — *Commentaires* sur divers passages du Coran; — *Netziret*, ou imitation des *Nessaïh al-Bolugha* (Conseils sur la Rhéthorique) ouvrage de Zamachschari; — *Bulbul-Nameh* (Le livre du Rossignol); — *Tedzkereï Khanendekan* (Mémoire sur les Musiciens); — *Takhmis*, ou paraphrase en strophes de cinq vers sur la *Bordet* de Roussiri, la *Dimiyatiyet*, et la *Hemziyet*. Il a aussi composé quelques poésies arabes et turques.

E. BEAUVOIS.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 171. — *Hist. de l'Emp. Ottoman*, trad. de Hellert, t. XIV, p. 497; t. XV, p. 176, 198, 261. — Ahmed Hunifzadch, *Continuation du Diction. de Hadji-Khalfah*, édit. Fluegel, t. VI, n°s 14517, 14560-1-2; 14639; 14645-6-7; 14923; 14984.

** **ÉSAAD-ÉFENDI** (*Mohammed*), surnommé *Sahafzadeh* (Fils du Relieur, parce que son père était chef de la corporation des libraires), historien turc, né à Constantinople, le 18 de rebi-al-ewwel 1204 de l'hégire (16 décembre 1790).

A l'âge de dix-huit ans, il entra dans la carrière de l'enseignement; en 1241 (1825) il fut nommé historiographe de l'Empire Ottoman; et en 1248 (1831) on lui confia la direction supérieure du *Tatawin-i-wekaii* (Tableau des Événements), journal officiel du gouvernement turc. Il figure dans le *Sal-Nameh* ou *Annuaire* de l'Empire Ottoman pour 1847 avec les titres de grand-juge de Roumélie, d'inspecteur général des écoles, d'historiographe de l'empire, et de membre du conseil de l'instruction publique. En 1835 il avait été envoyé en ambassade auprès de Mohammed, petit-fils et successeur de Feth-Ali-Schah, roi de Perse. On a de lui : *Uss-i-Tzafer* (Base de la Victoire); Constantinople, 1843 (1828), petit in-4°. Cet ouvrage a été publié en français par M. Caussin de Perceval, sous le titre de : *Précis historique de la destruction du corps des janissaires par le sultan Mahmoud, en* 1826; Paris, 1833, in-8°. L'habile traducteur a supprimé les passages inutiles, abrégé les longueurs de l'original, et quelquefois interverti l'ordre des matières; mais il a conservé tout ce qui peut faire connaître les mœurs et la religion des Turcs; — *Sefer-Naméi-Klair* (Livre du Voyage du Bon), relation du voyage de Mahmoud à Andrinople en 1247 (1832), imprimée à Constantinople : on en trouve des extraits dans le premier numéro du *Takwim-i-evekaii;* — traduction turque des *Mesail-i-imtihan* (Question d'Examen), traité arabe composé par Omer-Éfendi; — un grand nombre de *Tarikh* (chronogrammes), et d'autres pièces de circonstance, insérées dans le journal officiel, et dont quelques-unes méritent d'être conservées. E. Beauvois.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, t. IV, p. 463 et 600. — *Journal Asiatique*, 1834, I, p. 456; 1835, II, p. 378; 1847, II, p. 185.

*ÉSAÏAS ou ISAÏAS (Ἠσαΐας). On connaît deux écrivains ecclésiastiques de ce nom; savoir:

ÉSAÏAS d'*Égypte*, qui vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était moine en Égypte. Il existe de lui un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits, presque tous en grec. Assemanni en cite quelques-uns en arabe et en syriaque; mais ce sont probablement des traductions du grec. Plusieurs traités du moine Ésaïas ont été publiés savoir : *Chapitres sur la Vie ascétique et tranquille* (Κεφάλαια περὶ ἀσκήσεως καὶ ἡσυχίας), publiés en grec et en latin dans le *Thesaurus Asceticus* de Pierre Possin; Paris, 1684, in-4°; — *Præcepta seu Consilia posita tironibus*, traduction latine de soixante-huit préceptes, insérés par Lucas Holstenius dans son *Codex Regularum monasticarum;* Augsbourg, 1759, vol. I, p. 6; — *Orationes*. Une traduction latine de vingt-neuf discours d'Ésaïas a été publiée par Francesco Zini, avec quelques écrits ascétiques de saint Nil et autres théologiens; Venise, 1574, in-8°. Ce sont moins des discours que des apophthegmes; — *Dubitationes in Visionem Ezechielis;* ce traité, qui existe en manuscrit dans la bibliothèque royale de l'Escurial en Espagne, a été décrit par Montfaucon, mais il n'a pas été imprimé.

Palladius, *Historia Lausiaca*, c. 16, édit. de Meursius; Leyde, 1616. — Tillemont, *Mémoires*, vol. VII, p. 426. — Cave, *Hist. lit.* — *Bibliotheca Patrum*, édit. de Lyon, 1677, vol. XII. — Assemanni, *Bibliotheca Orientalis*, vol. III. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Le même, *Bibliotheca med. et infim. Latinitatis*, vol. II. — Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, p. 619. — *Catalogus Manusc. Bibliothecæ regiæ;* Paris, 1704. vol. II.

* ÉSAÏAS *de Chypre* vivait probablement vers 1430. Nicolas Comnène mentionne de lui un ouvrage intitulé *Oratio de Lipsanomachis* comme existant en manuscrit à Rome. Son Épître consacrée à soutenir, contre l'opinion de Nicolas Sclengias, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, a été donnée par Leo Allatius dans sa *Græcia Orthodoxa* (texte grec et traduction latine). Deux lettres de Michel Glycas adressées au très-respectable (τιμιωτάτῳ) moine Ésaïas se trouvent dans les *Deliciæ Eruditorum* de Giovanni Lami, lequel paraît disposé à identifier ce moine Ésaïas avec Ésaïas de Chypre.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Wharton, *Appendix à* Cave, *Hist. lit.*, vol. II, p. 130, éd. Oxford, 1740-1743. — Lami, *Deliciæ Eruditorum*, vol. VIII, p. 236-279, Florence, 1739.

* ÉSARA ou ÆSARA (Αἰσάρα), de Lucanie, femme philosophe pythagoricienne, vivait probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Elle était, dit-on, fille de Pythagore. Elle écrivit *Sur la Nature humaine* un ouvrage dont Stobée nous a conservé un fragment. Quelques critiques attribuent ce fragment à un philosophe pythagoricien, nommé Aresas.

Photius, *Cod.*, 249. — Bentley, *Phalaris*, p. 277.

ÉSAÜ, personnage biblique, fils d'Isaac et de Rebecca, vivait au vingtième siècle avant J.-C. Voici le récit de la Genèse concernant la naissance d'Esaü : « Il y avait deux jumeaux dans le ventre de Rebecca; celui qui sortit le premier était roux et comme un manteau de poil, et ils appelèrent son nom Ésaü (*poilu*); et ensuite sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Ésaü; c'est pourquoi il fut appelé Jacob. » Ésaü devint un grand chasseur, et Isaac l'aimait beaucoup, parce qu'il lui apportait de la venaison. Un jour que, revenant de la chasse, il était las et affamé, il acheta, au prix de son droit d'aînesse, un *roux* de lentilles que cuisait Jacob; « c'est pourquoi on appela son nom *Édom* (rousseur, rougeur) ». Isaac, devenu aveugle et sentant sa fin approcher, voulut donner sa bénédiction à Ésaü, et l'envoya d'abord à la chasse; mais pendant son absence Jacob, se couvrant les mains et le cou de peau de chevreau, se présenta devant Isaac, qui, sans soupçonner la supercherie, prononça sur lui la bénédiction qu'il réservait à Ésaü, de sorte que celui-ci fut destiné à être asservi à son frère ainsi que toute sa postérité. Ésaü, irrité, voulut tuer Jacob, qui se sauva en Mésopotamie et l'apaisa plus tard, en lui donnant un grand nombre de bœufs, de moutons, etc.; de sorte qu'Ésaü continua d'habiter le pays de Sür, dans l'Idumée,

et laissa Jacob en repos dans la terre de Chanaan. Il n'en devint pas moins le père d'une grande nation, comme Dieu l'avait annoncé à Isaac et à Rebecca ; car de lui sortirent les Iduméens, rameau hébreu mélangé de sang chananéen, puisque Ésaü avait épousé malgré son père des femmes de cette nation. On peut étudier à ce sujet le chapitre XXXVI de la Genèse. Les Pères de l'Église, et particulièrement saint Augustin, ont regardé Ésaü comme la figure des réprouvés, des hommes adonnés à la gourmandise et aux voluptés charnelles. Les rabbins ne l'ont pas traité avec plus de ménagement. Ils le font naître sous la planète de Mars, et lui attribuent en conséquence des instincts sanguinaires; ils l'ont même accusé d'avoir tué Nemrod, pour lui enlever la merveilleuse tunique d'Adam; d'autres prétendent qu'il était animé par l'âme de Caïn, et qu'il avait renoncé aux béatitudes de la vie future avant d'être sorti du sein maternel. Le nom de fils d'Ésaü ou d'Édomite était donc la plus méprisante injure qu'on pût proférer. Les juifs ne l'épargnèrent pas à l'égard des chrétiens. Ils allèrent plus loin : Rome étant la tête et le second berceau du christianisme, ils prétendirent que les Romains descendaient en ligne directe d'Ésaü. Joseph Hébreu ou Jossipon rapporte en effet que le patriarche Joseph ayant battu l'armée d'Ésaü, qui s'opposait à son passage lorsqu'il sortait de l'Égypte pour rendre les honneurs funèbres à Jacob, il fit prisonnier Zéphon, petit-fils d'Ésaü; or, Zéphon s'enfuit à Carthage (qui n'était pas encore fondée), passa de là en Italie, se couvrit de gloire dans ce pays et fut proclamé roi sous le nom de Janus ou de Saturne. Abrabanel ajoute, pour achever de mettre ce fait hors de doute, que ce fut même un des généraux d'Ésaü, Lotam (Genèse, XXXVI, 20), qui donna son nom aux Latins. Les Romains sont donc bien des Iduméens, c'est-à-dire des maudits. Il y a d'ailleurs, suivant le même Abrabanel, six conformités frappantes entre Ésaü et les chrétiens. Les Arabes ont fait de leur côté plus d'un conte sur Ésaü ; nous nous bornerons à dire, d'après Tabari, qu'il laissa un très-grand nombre d'enfants, qui se répandirent sur toute la terre, et que Roum, l'un d'entre eux, habita l'Asie Mineure et fut le père des Grecs. Al. BONNEAU.

Genèse, ch. XXV, XXVII, XXXIII, XXXVI. — Abrabanel, *In Obbadiam*. — Tabari, trad. de M. Louis Dubeux, p. 196 et 201.

* **ESBERG** (*Jean*), philosophe suédois, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de Mulieribus philosophantibus*; Upsal, 1699, in-8° ; — *De Ulphila;* Stockholm, 1700, in-4° ; — *Exercitatio de Libris veterum* ; ibid., 1701, in-4°; — *Disputatio de termino gratiæ et salutis humanæ peremptorio ;* ibid., in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

ESCALANTE (Don *Juan*), capitaine espagnol, tué en 1519. Il fut un des hardis aventuriers qui allèrent en 1518 tenter avec Fernand Cortès la conquête du Mexique. Lorsque Cortès fonda sur la plage même où il avait débarqué la ville de la Villa-Rica de Vera-Cruz, Escalante en fut nommé alguazil mayor, et il eut le commandement de cette place en l'absence du général en chef. Par l'ordre de Cortès, qui se trouvait alors à Cempoalla, il fit couler à fond neuf des dix vaisseaux qui composaient la flotte espagnole. Cortès en partant pour Mexico le laissa avec cent-cinquante hommes pour garder la ville naissante. Ce choix était judicieux. Aucun officier de la petite armée espagnole n'était plus capable que don Escalante de résister à toute intervention hostile des Européens rivaux de Cortès et d'entretenir des relations amicales avec les indigènes. Peu après le départ de son général, Escalante reçut un message d'un chef aztèque nommé Quanhpopoca, qui vint en personne à Vera-Cruz rendre hommage aux autorités espagnoles. Il demandait que l'on envoyât quatre des hommes blancs pour le protéger contre les tribus hostiles dont il avait à traverser le territoire. Cette demande, qui n'avait rien d'extraordinaire, n'excita pas les soupçons d'Escalante. Deux des soldats envoyés au chef aztèque furent assassinés par son ordre; les deux autres parvinrent à regagner Vera-Cruz. Escalante partit aussitôt avec cinquante Espagnols et plusieurs milliers d'Indiens pour tirer vengeance du cacique. Une bataille rangée eut lieu. Les Espagnols furent vainqueurs, mais ils perdirent sept des leurs, entre autres Escalante, qui succomba à ses blessures peu après avoir été rapporté à Vera-Cruz. Cette affaire, que Cortès attribua aux manœuvres de Montezuma, lui fournit quelques mois plus tard un prétexte pour s'emparer du monarque aztèque.

Bern. Diaz, *Hist. de la Conquista*, cap. 93. — W. Prescott, *Histoire de la Conquête du Mexique*.

ESCALANTE (*Juan-Antonio*), peintre espagnol, né à Cordoue, en 1639, mort à Madrid, en 1670. Élève de François Ricci, il s'efforça d'imiter les grands maîtres vénitiens, Le Tintoret, Paul Véronèse et le Titien. Il y réussit quelquefois assez heureusement; mais si ses tableaux sont remarquables par la variété des sujets, par la richesse de l'ordonnance et la fraîcheur du coloris, ils manquent de grandeur et d'élévation. La *Vie de saint Gérard*, qu'il peignit avant vingt-quatre ans, pour le cloître des *Clericos minores* à Madrid, est un de ses meilleurs ouvrages ; parmi ses autres tableaux, on cite encore *Sainte Catherine;* — *La Mort de Jésus-Christ*; — *Le Christ expirant*; — *La Rédemption des Captifs*.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — *Cat. del Real Museo*, 1850, n°s 155, 201.

ESCALE. *Voy*. SCALA.

ESCALQUENS (*Guillaume* D'), capitoul de Toulouse, vivait en 1326. Il se fit faire de son vi-

vant, pendant qu'il était en fonctions, un service funèbre, auquel assistèrent ses collègues et un grand nombre d'autres personnes qu'il avait invitées. Escalquens parut à cette cérémonie couché dans une bière, les mains jointes, enveloppé d'un suaire, et placé sur un catafalque, environné de quarante torches allumées. Le service fini, le capitoul, se débarrassant de son vêtement funèbre, reprit le costume de sa dignité, et rentrant chez lui avec ses collègues et ses invités, il leur fit servir un magnifique repas, dont il prit sa part. L'archevêque de Toulouse, qui se trouvait absent pendant cette étrange cérémonie, ayant appris à son retour ce qui venait de se passer, assembla à ce sujet un concile provincial. La question fut agitée pendant trois séances, et l'archevêque défendit, sous peine d'excommunication, à tous les fidèles de renouveler une pareille excentricité.

Lafaille, *Annales de Toulouse*, an 1326. — *Biographie toulousaine.*

ESCARBOT (*Marc* L'). *Voy.* LESCARBOT.

ESCARS (Maison D'). *Voyez* PEYRUSSE (DE).

ESCHASSERIAUX (*Joseph*, baron), homme politique français, né à Corme-Royal, près de Saintes, le 29 juillet 1753 (1), mort le 24 janvier 1823. D'une ancienne famille du pays, qui donna dans les seizième et dix-septième siècles de nombreux échevins à la ville de Saintes, il fit ses études au collége de cette ville, et fut reçu avocat au parlement de Bordeaux, le 20 juillet 1775. Le 16 novembre 1785 il devint président à l'élection de Marennes. Il embrassa avec ardeur les idées de réforme qui devaient éclore de la révolution de 1789 : dès les premiers jours, il fut nommé commandant de la garde nationale de Corme, et en 1790 administrateur du département de la Charente-Inférieure. L'année suivante, 1791, il fut appelé à faire partie de l'Assemblée législative. Membre de la Convention en 1792, il y vota la mort du roi, et siégea constamment à la Montagne. Il prit une part utile aux travaux de cette assemblée, et fit sur les subsistances, l'administration, la politique intérieure, la réunion de la Belgique à la France, la police et l'agriculture, plusieurs rapports importants. Il concourut activement à la chute de Robespierre, et entra au comité de salut public. En octobre 1795, il passa au conseil des Cinq Cents, après avoir été réélu par le département de la Charente-Inférieure et par quinze autres départements, à Caen, Périgueux, Mont-de-Marsan, Nancy, Rouen, Le Mans, Douai, Fontenay (Vendée), Bordeaux, Besançon, Cahors, Saint-Lô, Nantes, Rennes, Angers. Il fut encore réélu en germinal an V (avril 1797). Au Conseil des Cinq Cents, Eschasseriaux se prononça pour le maintien des réunions politiques qui sous le nom de *cercles constitutionnels* avaient remplacé les clubs ou sociétés populaires. Il présenta un grand nombre de rapports sur l'agriculture, le commerce et les finances, fut élu secrétaire de cette assemblée le 21 mai 1796, et proposa quelque temps après un projet destiné à aviser au salut de Saint-Domingue. Il épousa, le 1er novembre 1797, une des filles du célèbre Monge. Le 24 septembre 1798, il reproduisit la question de l'organisation des colonies, et fit sur ce sujet un rapport très-étendu, suivi de plusieurs projets de décret, qui furent adoptés.

En décembre 1799, Eschasseriaux devint membre du Tribunat, et cessa d'en faire partie en 1804. Le 2 juin 1804 il fut envoyé comme chargé d'affaires près la république du Valais. Le 19 avril 1806 il fut appelé aux fonctions de ministre plénipotentiaire près la cour de Lucques et de Piombino, qu'il exerça jusqu'en 1809. L'année suivante l'empereur lui conféra le titre de baron. Exilé par la loi du 12 janvier 1816, Eschasseriaux ne rentra en France qu'en 1819. Il fut membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Ses discours et ses rapports aux diverses assemblées dont il a fait partie ont été recueillis en trois vol. in-8°, sous le titre de *Travaux du citoyen Eschasseriaux*. On a en outre de lui : *Tableau politique de l'Europe au commencement du dix-neuvième siècle*; 1802, in-8°; — *L'Homme d'État*; 1803, in-8°; — *Lettres sur le Valais, les mœurs de ses habitants*; 1806, in-8°. Ce dernier ouvrage offre beaucoup d'intérêt et est écrit avec clarté et correction.

Documents partic. — Rainguet, *Biog. saintong.*

ESCHASSERIAUX (*René*), frère cadet du précédent, né à Corme-Royal, le 27 juillet 1754, mort le 6 novembre 1831. De 1790 à 1792, il remplit diverses fonctions locales, et fut nommé premier suppléant du département de la Charente-Inférieure à la Convention nationale. Le 31 août 1793 il fut admis en cette qualité à remplacer le député Dechézeaux, démissionnaire. Il prit une part active aux travaux législatifs, et fit constamment preuve de modération. Ainsi que son frère Joseph, il présenta plusieurs rapports au nom des comités. On le vit prendre plusieurs fois la parole en faveur des émigrés, de leurs parents, de leurs créanciers; il cherchait surtout à leur faire obtenir les moyens législatifs de se pourvoir en radiation. Le 7 octobre 1794 il fut nommé secrétaire de la Convention, et l'année suivante il plaida avec chaleur la cause des enfants du baron de Dietrich, ancien maire de Strasbourg, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, et parvint à les faire rentrer dans l'héritage paternel.

Le 21 vendémiaire an IV (1795), il fut élu au Conseil des Cinq Cents par l'assemblée électorale de Saintes, et nommé premier suppléant par celle de Strasbourg. Le 3 brumaire an IV, aussitôt après son installation, il fut chargé par le comité de législation, dont il faisait partie, de la conservation des registres et des papiers de ce comité et d'en opérer la remise aux Archives nationales et au

(1) Et non en 1757, comme le portent quelques biographies.

Directoire exécutif, ainsi que de faire au gouvernement le renvoi des affaires qui seraient préjudiciables à des intérêts privés ou publics.

Le 17 frimaire an VI (7 décembre 1797), il fit au Conseil des Cinq Cents une motion d'ordre sur la nécessité de s'occuper des moyens de régénérer les haras. Le 24 germinal an VI (avril 1798) il fut réélu au Conseil des Cinq Cents.

C'est dans la séance du 28 fructidor an VI qu'il lut son rapport sur les haras. « Dès l'an « VI (1798) (dit le général de Lamoricière, dans « son rapport sur les travaux du conseil supé- « rieur des Haras, session de 1850) le remarquable « rapport d'Eschasseriaux jeune, au Conseil des « Cinq Cents, établit non-seulement sur des « raisonnements incontestables, mais sur des « faits, l'indispensable nécessité, en France, « de l'intervention de l'État, qui ressortira, du « reste, également de ce rapport. On avait alors « à réparer non-seulement les pertes de la « guerre, mais encore les résultats désastreux « des réquisitions. Cependant le Conseil des « Cinq Cents n'osa pas rétablir une institution « si impopulaire. Ce ne fut qu'en 1806 que l'em- « pereur décréta la mise en pratique d'un sys- « tème peu différent de celui qui était formulé « dans le projet de loi dont nous venons de « parler. » C'est effectivement à ce travail, cité comme une autorité, que l'administration des haras fait remonter les causes originaires de son rétablissement.

Eschasseriaux proposa et vota la suppression des lois qui entravaient la liberté de la presse. En l'an VIII, il fut nommé, après le 18 brumaire, membre du Corps législatif, et exerça ces fonctions jusqu'en l'an XII. Le 10 ventose an XII, il fut nommé membre du conseil général de la Charente-Inférieure, membre du conseil de préfecture le 4 pluviôse an XIII; plus tard, il fut nommé maire de Saintes, et devint successivement membre de la chambre des représentants en 1815, de celle des députés en 1820, de la chambre septennale en 1827 et de la chambre des députés en 1830. Il était à Saintes lorsqu'éclata la révolution de Juillet; il se rendit immédiatement à Paris à la nouvelle des événements. Il fut un des 221.

Sa santé ne lui permit point d'accepter un dixième mandat de la part de ses concitoyens. Il se retira dans sa propriété des Arènes, où il mourut.

Doc. partic. — Biog. saintong.

ESCHASSERIAUX (*Camille*, baron), fils de Joseph, né à Paris, le 7 septembre 1800, mort le 2 juin 1834. Lorsque la révolution de Juillet éclata, il se montra un des plus chauds partisans des principes proclamés alors. Cependant il refusa les fonctions de préfet qu'on lui offrait. En juin 1831 il fut nommé député, vota constamment avec la majorité, et mourut avant la fin de la session.

* **ESCHASSERIAUX** (*René-François-Eugène*, baron), fils du précédent, né aux Arènes, près de Saintes, le 25 juillet 1823. Au mois de juillet 1849, il fut élu membre de l'Assemblée législative par le département de la Charente-Inférieure, et se prononça dans cette assemblée pour les principes anti-républicains. Il fit partie de la commission d'enquête chargée en juin et juillet 1851 de constater la production, le commerce et la consommation du sel dans les principaux centres d'exploitation. En 1852 M. Eschasseriaux a été appelé à siéger au corps législatif, dont il est actuellement un des secrétaires.

Doc. partic. — Ann. des Deux Mondes.

ESCHEL-KROON (*Adolphe*), voyageur danois, né à Nieblum, mort le 18 octobre 1793. Il se rendit aux Indes orientales, où il résida dix-huit ans, d'abord comme négociant, puis, de 1766 à 1777, en qualité de représentant de la Compagnie indo-hollandaise à Ayerbangies, dans l'île de Sumatra. A son retour en Europe, il vécut quelque temps à Hambourg, d'où il passa de nouveau, de 1782 à 1784, dans les Indes orientales avec le titre d'agent du gouvernement danois. Revenu en Europe, il passa ses dernières années à Kiel. Outre des *Mémoires* insérés dans divers recueils, notamment dans le Journal politique de Schirach, et qui ont pour objet Bornéo, les îles Banda, Amboine, Ceylan, on a de lui : *Description de l'île de Sumatra*, 1782, considérée particulièrement au point de vue du commerce.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ESCHENBACH (*Wolfram* D'), célèbre *minnesinger*, vivait vers la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. Ce troubadour allemand, qu'un critique moderne regardait comme le plus grand poëte que l'Allemagne eût jamais produit (*den græssten Dichter, den Deutschland gehabt hat;* F. Schlegel, *Europa*, II, 138), a eu le même sort que tant d'autres écrivains de l'antiquité et du moyen âge : l'éclat de son génie ne l'a soustrait qu'imparfaitement aux ténèbres qui planent sur son époque. Son nom et ses œuvres, voilà à peu près tout ce que ses contemporains nous ont transmis; quant au lieu et à la date de sa naissance, quant aux circonstances de sa vie et à l'époque de sa mort, ils ont négligé de nous en instruire. Si nous ne trouvions sur ces différents points quelques renseignements dans les poëmes de Wolfram, nous n'essayerions même pas d'esquisser cette incomplète biographie. Heureusement notre minnesinger, comme les trouvères français, aime à se mettre en scène à côté de ses personnages, et de temps en temps il interrompt son récit par des réflexions personnelles, par de naïfs retours sur lui-même. Ce sont ces précieuses confidences que nous avons recueillies et coordonnées avec soin; elles suppléeront aux données plus explicites qui nous manquent.

Wolfram était Bavarois, et appartenait à la

famille des seigneurs d'Eschenbach, village situé dans le Nordgau, à quelques lieues de Nuremberg. Ce fut là qu'il naquit, selon toute probabilité, dans la seconde moitié du douzième siècle : cadet de sa maison, comme l'ont fait supposer sa pauvreté et ses protestations contre le droit d'aînesse (1), il se trouva tout naturellement privé de patrimoine; et si plus tard la générosité d'un ami ou un héritage imprévu lui permit de s'asseoir enfin à son propre foyer, nous avons lieu de croire que le domaine dont il devint ainsi propriétaire était d'un bien mince revenu; car il nous avoue que « chez lui la famine se fait souvent sentir et que les souris y trouvent peu de chose à grignoter ». Il éprouve un certain embarras quand il lui faut décrire une fête splendide : « En fait de richesses et de trésors, il n'est guère compétent; » et la magnificence du château où est gardé le saint Graal lui arrache une douloureuse exclamation : « Que je souffre de mon indigence, quand je vois sous mes yeux briller tant de luxe! » Trop pauvre pour se suffire, trop noble pour demander au travail le pain de chaque jour, il dut, comme tant d'autres poëtes de la même époque, s'attacher à de riches et puissants protecteurs, qui l'accueillirent dans leur château et l'admirent à leur table. Cette vie de parasite, hâtons-nous de le dire, n'avait, dans les mœurs du temps, rien d'humiliant, rien qui ne fût compatible avec le caractère fier et indépendant de Wolfram. On ne le vit point rechercher la faveur des grands à force de souplesse et de complaisance ou provoquer leurs libéralités par de basses adulations. Loin de mettre sa muse aux gages de celui qui le nourrissait, il ne comptait que sur sa valeur guerrière pour mériter la générosité de ses protecteurs et payer leur hospitalité : ce n'était point la lyre du poëte, c'était l'épée du chevalier qui acquittait la dette de Wolfram. « Mon métier, c'est le métier des armes! » s'écrie-t-il fièrement au début d'un de ses poëmes; et plus loin : « Si quelque dame s'éprend de moi à cause de mes chants, je la déclare peu sensée et de pauvre jugement; mon écu et ma lance, voilà mes titres à l'amour des belles! » Faut-il s'étonner après cela si les miniatures des manuscrits contemporains représentent notre poëte sous le costume d'un guerrier : armé de pied en cap, la visière baissée, la lance à la main, debout près d'un cheval caparaçonné qu'un page retient avec peine. (*Voyez* le manuscrit Maness, n° 7266, à la Biblioth. imp.)

(1) Au commencement du Parzival, à propos de Gahmuret, qui se trouve, en vertu du droit de primogéniture, exclu de l'héritage paternel, le poëte blâme hautement « cette loi injuste, cette coutume *welche*, qui est aussi observée en Allemagne, *du moins dans un pays de sa connaissance* ». Il met enfin dans la bouche d'un de ses interlocuteurs cette plaisanterie, qui ne manque pas d'amertume : « Au moins l'aîné devrait-il donner à son frère la représentation sur parchemin du château de ses pères, afin que le déshérité pût au besoin fournir les preuves de son rang et de sa naissance. »

Wolfram d'Eschenbach avait été armé chevalier à Mansfeld, par le duc d'Henneberg (Poppo XII); les guerres civiles qui désolaient alors l'Allemagne lui donnèrent de nombreuses occasions de signaler son ardeur belliqueuse : il parut sans doute sur les champs de bataille où Philippe et Othon se disputaient la couronne impériale, et combattit sous la bannière des différents seigneurs qui le prirent tour-à-tour à leur service. Parmi ces protecteurs de Wolfram, il faut citer le comte de Wertheim, qu'il appelle « son maître », et les comtes de Truhendingen, « dont il ne peut oublier la généreuse hospitalité ». Il promène de château en château sa vie errante, et nous le trouvons tour-à-tour auprès de la belle marquise de Hertstein, « qui brille d'un incomparable éclat », à Wildenberg, « où les cheminées de marbre et le bois d'aloès sont inconnus », à Kizzingen, où il prend part à un tournoi. Mais ce fut à la cour d'Eisenach qu'il fit le plus long séjour. La libéralité du landgrave Hermann (1190-1215) y avait attiré les plus illustres minnesingers du temps, et Wolfram était au milieu d'eux lors de la célèbre lutte poétique dont le château de Wartbourg fut le théâtre, en 1207. Il y joua, dit-on, le premier rôle. Choisi pour juge du combat, son ardeur bouillante l'entraîne bientôt dans la lice; d'arbitre devenu combattant, il terrasse son adversaire, et appelle le bourreau qui doit châtier le vaincu (1). Le vieux poëme auquel nous empruntons ces détails est, à la vérité, d'une authenticité douteuse; mais on conviendra qu'ils sont parfaitement d'accord avec ce que nous savons d'ailleurs du caractère de Wolfram. Cette humeur irascible, ce naturel indomptable ne devaient guère réussir dans une cour : aussi notre poëte eut-il souvent le chagrin de se voir préférer des gens qui ne le valaient pas, et parfois il laisse éclater son dépit sans ménagement : « Kai, le sénéchal du roi Arthur, savait bien distinguer le lâche courtisan de l'homme d'honneur; sa langue impitoyable, comme l'aiguillon de l'abeille, faisait aux méchants de cruelles blessures..... Landgrave Hermann, vous auriez bien besoin d'un pareil sénéchal! » Il s'emporte contre Walther von der Vogelweide, qui se trouvait en même temps que lui à la cour d'Eisenach, mais qui, d'humeur plus facile que son digne rival, accueillait avec une égale politesse les honnêtes gens et les fripons, et commençait ainsi une de ses chansons : « Bonjour, qui que vous soyez, mauvais ou bons! » — « Avec une pareille indulgence, » disait Eschenbach, « on encourage les méchants; Kai n'eût point tenu un tel langage. »

Mais, tout en se plaignant des importuns qui « bourdonnaient » au château de Wartbourg, il restait auprès du généreux landgrave; et, sauf un court séjour à Wildenberg, ce fut à Eisenach

(1) L. Ettmüller, *Der Singerkrieg auf der Wartburg*, Ilmenau, 1830, 8; v. Klingsor.

qu'il vécut, selon toute probabilité, de 1204 à 1215. Ce fut là qu'il composa la plus grande partie de son *Parzival* (1), le seul de ses poëmes qu'il ait terminé. Notre compatriote Chrétien de Troyes avait déjà traité le même sujet, et la Bibliothèque impériale possède, encore inédit, le roman de *Percheval le Gallois*. Wolfram, qui savait fort bien le français, comme il s'en vante quelque part, connaissait son devancier; il le cite même plusieurs fois, mais c'est pour le blâmer d'avoir défiguré l'*Histoire* de Perceval; loin donc d'imiter le poëte champenois, il prend pour modèle Kiat le Provençal, auteur qui, malgré les savantes recherches de Fauriel, est resté jusque ici inconnu. Vers 1213 ou 1214 il commença son poëme de *Guillaume d'Orange* (1), à la prière du landgrave, qui lui communiqua l'original français (sans doute le roman de Guillaume de Bapaume). Mais le protecteur du poëte mourut avant que l'œuvre entreprise à son instigation fût fort avancée; dès la strophe 417 Wolfram parle du landgrave comme de quelqu'un qui a cessé de vivre : « Hermann, le prince de Thuringe, savait être généreux, *quand il vivait* ». Il se plaint ailleurs, d'une manière détournée, il est vrai, que le successeur de Hermann n'ait pas hérité de sa générosité en même temps que de ses États. Cette indifférence de Louis le Saint pour la poésie découragea-t-elle notre minnesinger, ou la mort vint-elle le surprendre à son tour au milieu de son travail? C'est ce que nous ne pouvons dire; tout ce que nous savons, c'est que *Guillaume d'Orange* ne fut point achevé, non plus que le *Titurel* (2), autre poëme, dont

(1) Nous croyons devoir donner ici une courte analyse de ce poëme, qui n'a pas moins de 24,810 vers.

Gahmuret, fils cadet de Gaudin, roi d'Anschouwe (l'*Anjou*), a quitté la France après la mort de son père, et court le monde cherchant fortune. Arrivé à Bagdad, il délivre le roi Baruch, que Pompeius et Hippomédon assiégeaient dans sa capitale : un service semblable, qu'il rend à la reine des Maures, Belakane, lui vaut la main de cette princesse et la couronne de Zassamank. Sa jeune épouse n'a pas le pouvoir de le retenir longtemps auprès d'elle; peu de jours après son mariage, il part pour l'Espagne, où il se distingue au tournoi de Kanvaleis : le royaume de Waleis (*Galles*) et sa belle souveraine, Hertzeloyde, sont le prix de sa valeur. Voilà donc le déshérité Gahmuret possesseur de deux empires et de deux épouses. Mais Baruch menacé par les Babyloniens réclame son secours; il part, et périt assassiné sous les murs de Bagdad.

Quinze jours après avoir appris la mort de son mari, Hertzeloyde donne le jour à Parzival. Pour s'abandonner sans témoins à sa douleur, et surtout pour éviter que son fils entende jamais parler de *chevalerie*, la pauvre veuve se retire dans le désert de Soltane. Mais Parzival rencontre par hasard des chevaliers du roi Artus, et part aussitôt pour la cour de ce prince, laissant sa mère éplorée. Sigune, sa cousine, qu'il trouve assise au pied d'un arbre et serrant dans ses bras le cadavre de son amant Schionatulander, apprend au jeune homme son propre nom, qu'il ignore encore, et lui indique le chemin de Nantes en Bertane. Accueilli par les sarcasmes du sénéchal Key, Parzival tue Ither de Gaheviez, le dépouille de ses armes vermeilles, et se met en quête d'aventures. Gurnemanz de Graharz, un *prudhomme* (comme dit Chrétien de Troyes), le reçoit chez lui, et lui donne les premières leçons de chevalerie. Une fois qu'il sait se servir de sa lance et de son épée, Parzival quitte le château de son hôte, et va délivrer la belle Condwiramur, assiégée et réduite à la famine dans sa bonne ville de Pelrepeire. La main de la princesse est la récompense de ce service ; mais il la quitte bientôt pour aller chercher des nouvelles de sa mère. Chemin faisant, il rencontre un pêcheur (le roi Anfortas) qui le mène à Munsalvæsche, et là il est témoin de tous les prodiges du Saint-Graal : fidèle au précepte du sage Gurnemanz, il s'abstient de toute question indiscrète, et ce n'est qu'après avoir quitté le merveilleux château qu'il apprend de Sigune les suites funestes de son silence. Un mot de lui aurait suffi pour faire cesser les souffrances qu'endure depuis si longtemps le malheureux Anfortas, en punition d'un amour illicite. Parzival retrouve Artus à Plimizol · mais à peine y est-il arrivé que Cundrie la sorcière (l'Iris du Graal) vient lui reprocher son inopportune discrétion et l'oblige à se remettre en route, pour réparer sa faute. Gauvain quitte en même temps la cour d'Artus pour répondre au défi de Kingrimursel. Suit le récit des aventures des deux chevaliers; nous laissons Gauvain pour nous occuper exclusivement de Parzival. — Après de longues et inutiles recherches, notre héros s'abandonne au découragement et au désespoir ; il blasphème contre Dieu « qu'il veut désormais cesser de servir, et dont il brave la haine ». C'est dans ces dispositions qu'il arrive chez l'ermite Trevrezent; celui-ci le fait rentrer en lui-même, lui explique les principaux dogmes de la religion, péché originel, incarnation, rédemption; et quand le repentir a pénétré dans l'âme du chevalier, il l'initie aux mystères du Saint-Graal, dont il est destiné à devenir le prêtre et le roi. Non loin de l'ermitage, Parzival fait la rencontre d'un chevalier païen, avec lequel il engage une lutte douteuse et qu'il reconnaît bientôt pour son frère, Feirefiz d'Anschouwe, fils de Gahmuret et de Belakane. Enfin, Parzival retrouve le Graal, guérit Anfortas, son oncle, et va régner au Munsalvæsche avec la belle Condwiramur. Feirefiz, baptisé, retourne dans l'Inde, où il porte le christianisme.

(1) Voici le sujet de ce poëme : Willehalm, comte d'Oransche, a enlevé la femme d'un roi arabe, Arabelle, et l'a épousée après l'avoir fait baptiser et lui avoir fait prendre le nom de Gyburg. Terramer, père de la princesse, vient, avec une puissante armée, mettre le siége devant Oransche. Grande bataille entre les chrétiens et les infidèles dans les plaines d'Alischanz. Vivianz, neveu de Willehalm, est tué par Halzebier. Willehalm rentre dans la place, et se fait reconnaître des siens, en leur montrant la cicatrice à laquelle il doit son surnom (*au court nez*). Puis il se rend à Orlens, auprès du roi Loys, son beau-frère, pour réclamer du secours. Il triomphe de la mauvaise volonté de son parent, et reparait sous les murs d'Oransche avec de nombreuses troupes auxiliaires; il ramène aussi avec lui le vigoureux Rennewart, qui remplissait dans les cuisines de Loys les plus bas emplois, mais qui n'est rien de moins (comme on le saura plus tard) que le propre frère de Gyburg. Nouvelle bataille d'Alischanz. Rennewart, armé d'une énorme barre de fer (appelée *tynel* dans le roman français), terrasse des bataillons entiers; Halzebier est tué, Terramer blessé mortellement, et Willehalm, vainqueur, permet aux Sarrasins de se rembarquer : mais la disparition de Rennewart trouble la joie de sa victoire.

Ulrich de Turheim (vers 1250) et Ulrich de Turlin (de 1253 à 1278) ont entrepris de compléter le poëme de Wolfram. Le premier de ces deux minnesingers a pris l'histoire de Willehalm après sa victoire sur les infidèles, et l'a conduite jusqu'au dénouement fourni par la légende, c'est-à-dire jusqu'à l'abdication du héros et de sa femme, leur entrée au couvent et leur mort édifiante. Le second, au contraire, a versifié les premiers exploits de Willehalm, ses amours avec Arabelle, enfin tout ce qui précède les événements racontés par Wolfram d'Eschenbach.

(2) Le *Titurel*, que nous avons encore (*Der jüngere Titurel*), est attribué à Albrecht de Scharfenberg, qui vivait vers la fin du treizième siècle. L'auteur a intercalé dans son œuvre les deux fragments du poëme de Wolfram. Le premier fragment, qui comprend 131 strophes de quatre vers, a pour sujet l'enfance de Schionatulander et ses amours avec Sigune (*voy.* l'analyse du *Parzival*). Dans le second fragment (39 str.), Schionatulander amène

il ne nous reste que deux fragments, et qui se rattache à la légende mystique de Parceval et aux traditions, un peu confuses, du Saint-Graal.

La date de la mort de Wolfram d'Eschenbach aussi bien que celle de sa naissance ne sauraient être déterminées avec précision. Il survécut, comme on vient de le voir, à Hermann de Thuringe, mort au mois d'avril 1215. Vers 1225 un minnesinger, Reinbot de Dorn, le range parmi les poëtes qui ont cessé de vivre ; et lorsqu'au milieu du quinzième siècle, le chevalier bavarois J. Puttrich de Reicherzhausen entra dans l'église d'Eschenbach pour y visiter le tombeau de Wolfram, il ne vit plus sur la pierre tumulaire qu'un écusson dont les couleurs étaient presque entièrement effacées. Quant à la seigneurie d'Eschenbach, elle appartenait depuis longtemps à l'ordre Teutonique, et l'on ne sait ni comment ni quand elle était sortie de la famille du poëte. On ne peut même affirmer qu'il ait laissé après lui d'héritier direct de son nom et de son fief, bien que différents passages de ses poëmes nous apprennent avec certitude qu'il fut époux et père. Les huit *chansons* (1) que nous avons de lui semblent contenir l'histoire de ses amours depuis leur naissance jusqu'à leur dénouement, c'est-à-dire jusqu'à son mariage. Avec quelle émotion, dans la dernière de ces petites pièces, il fait l'éloge du bonheur conjugal ! Avec quel vif intérêt, dans plusieurs endroits de ses grands poëmes, il peint l'innocence et les jeux des enfants ! Il ne peut s'empêcher, enfin, de nous parler de sa fille, « qui joue encore à la poupée » et « qu'il se gardera bien, quand elle sera grande, de contrarier pour le choix d'un époux ». Cette tendresse de cœur, cette délicatesse de sentiments ne contraste-t-elle pas d'une manière piquante avec le caractère brutal et emporté de Wolfram ? La rude enveloppe du guerrier cachait une âme sensible, qui se révélait dans les vers du poëte.

Il loua les dames avec dignité, il chanta l'amour avec décence ; et si quelques minnesingers rivalisent avec Wolfram pour la grâce et la souplesse du talent, aucun d'eux ne peut lui être comparé pour la noblesse des sentiments et la pureté de la morale. Il faut entendre comme il regrette que « le beau nom de femme soit porté par des indignes », et que « l'amour même le plus pur conduise souvent au péché ». Quelle haute idée il a de la mission du poëte ! « Ce sont des gens peu sensés que ceux qui ne cherchent dans un livre que la satisfaction de leur curiosité, et non les enseignements qu'il contient ». — Dans *Parzival*, « hommes et femmes doivent trouver la règle de leur conduite ». Supérieur aux poëtes de son époque par l'élévation de sa morale, il les surpasse aussi presque tous par son habileté dans la composition d'un ouvrage. Que l'on compare, par exemple, Chrétien de Troyes à Wolfram d'Eschenbach ou le *Percheval* au *Parzival*, on verra que le premier s'engage dans des digressions sans fin, et entasse les épisodes les uns sur les autres, au point de nous faire perdre vingt fois le fil de son récit, tandis que le minnesinger allemand, comme il s'en vante lui-même, « guide son lecteur, d'une main toujours sûre, et lui montre sans cesse le but où il le mène ».

Le génie de Wolfram ne fut point méconnu de ses contemporains : Walther von der Vogelweide l'appelle respectueusement « un maître (*ein Meister ;* etc. *Voy.* Lachmann, *W. v. d. Vogelweide*, p. 122) ». On lui donne les surnoms de « sage et de savant (*weise*) », bien que, de son propre aveu, il ne sût ni lire ni écrire ; et quand ses successeurs immédiats citent son nom, c'est presque toujours en le faisant suivre de cet éloge, devenu pour ainsi dire proverbial : « Jamais bouche de laïque ne parla mieux ; *Leien munt nie baz gesprach* (Wirnt von Grafenberg, qui vivait vers 1230, et Ulrich d'Eschenbach, du quatorzième siècle).

Grandi par l'admiration générale, Wolfram prit bientôt dans l'imagination populaire les proportions d'un personnage fabuleux. Dans un poëme dont nous avons parlé plus haut, il entre en lutte avec un démon, après avoir vaincu le magicien Klingsor. Une autre tradition range Wolfram parmi les douze minnesingers « qui, l'an 962, comparurent à Pavie devant l'empereur Othon I[er], pour se défendre de l'accusation d'hérésie, et reçurent des mains de leur juge une couronne d'or. »

On a attibué à Wolfram d'Eschenbach la rédaction actuelle des *Nibelungen*, une partie du *Heldenbuch*, le *Sängerkrieg auf der Wartburg*, le *Lohengrin*, enfin la plupart des grandes productions de son époque dont l'auteur est resté inconnu. Mais ce sont là de pures hypothèses, que rien n'est venu justifier, et nous nous dispenserions de les mentionner si elles ne ser-

à Sigune un chien de chasse dont le collier et la laisse sont d'un prix infini, tant à cause de la beauté du travail que des merveilleuses inscriptions qui y sont gravées ; mais le chien s'enfuit avec sa laisse et son collier, et Schionatulander se met à sa poursuite. — Nous savons par le continuateur de Wolfram que cette poursuite coûtera la vie à l'infortuné jeune homme.

(1) Ces huit chansons sont dans le manuscrit Manesse. Dans la première, l'amour du poëte vient à peine d'éclore. Dans la seconde, il espère déjà, mais sans oser encore se déclarer. Dans la troisième, il fait l'aveu passionné de ses sentiments. Dans les quatre suivantes, le poëte a obtenu de sa belle de secrets et nocturnes rendez-vous. Dans la huitième, il célèbre le bonheur de l'amant, qui peut enfin montrer aux yeux de tous sa maîtresse devenue sa femme, et goûter avec sécurité des plaisirs légitimes.

Ces huit petites pièces sont des chefs-d'œuvre de grâce et d'harmonie, et placent Wolfram d'Eschenbach au premier rang des poëtes lyriques de son temps. Supérieur à tous ses contemporains dans le genre épique, il n'est inférieur à Walther von der Vogelweide que pour le nombre de ses compositions lyriques. Ajoutons que Wolfram est regardé par de savants critiques, Koberstein et Rosenkranz, comme le premier qui ait introduit en Allemagne le tagelied (l'*alba* des Provençaux) : telles sont les quatrième, cinquième, sixième et septième chansons.

vaient à faire voir combien notre poëte a été apprécié par les plus savants critiques, par les principaux historiens de la littérature allemande, et quelle haute opinion ils ont eue de son génie. Les seules œuvres authentiques de Wolfram d'Eschenbach sont : *Parzival ;* — *Willehalm* (non achevé) ; — *Titurel* (deux fragments) ; — Huit *Minnelieder*. Lachmann nous en a donné une excellente édition ; Berlin, 1833, in-8°. San-Marte a fait de Wolfram d'Eschenbach l'objet d'un travail spécial ; Magdebourg, 1841, 2 vol. in-8°. L.-A. PEY.

H. von der Hagen, *Minnesinger ;* Leipzig, 1838, in-4°. — Busching, *Biographie de Wolfram*, dans le *Museum für altdeutsche Literatur und Kunst;* Berlin, 1809, in-8°. — Gervinus, *Geschichte der poetischen National Literatur ;* Leipzig, 1837, in-8°. — Karl Gœdeke, *Das Mittelalter ;* Hanovre, 1854, 5[e] livraison.

ESCHENBACH (*André-Christian*), théologien protestant suisse, né à Nuremberg, le 24 mars 1663, mort en 1705. Il étudia à Altorf, fut nommé poëte lauréat en 1684, se rendit à Iéna, où il devint adjoint à la Faculté de théologie, voyagea ensuite en Hollande, et, de retour dans sa patrie, suppléa dans la prédication son père, qu'il satisfit cependant médiocrement, et qui lui reprochait de mieux aimer la littérature que la théologie. Un jour que ce père trop rigoureux avait trouvé sur la table d'André-Christian un Platon, il y substitua une Bible, et emporta le philosophe. En 1691, André-Christian devint inspecteur des *alumni* (élèves de la ville) à Altorf. Il préféra cet emploi à celui de bibliothécaire à Florence, que lui avait fait offrir Magliabeccio. En 1695, il fut nommé diacre, puis professeur d'éloquence, de poésie et d'histoire à Nuremberg. En 1705 il devint ministre à Sainte-Claire, dans la même ville. Ses principaux ouvrages sont : *Orphei Argonautica, Hymni,* et *De Lapidibus, poema,* avec notes ; Utrecht, 1689 ; — *Matthei Devarii De particulis Græcæ Linguæ, liber singularis ;* Amsterdam, 1700, in-12 ; — Une traduction en allemand de l'ouvrage intitulé : *Allix, ou la foi dans la religion chrétienne ;* — Une traduction d'une *Lettre du comte Marsigli sur le phosphore minéral ;* — Des *Dissertations*, dans le *Syntagma secundum dissertationum Philologicarum ;* Rotterdam, in-8°. On trouve son autobiographie en tête de quelques-uns de ses sermons.

Sax, *Onomast. liter.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

ESCHENBACH (*Chrétien-Ehrenfried*), médecin allemand, né à Rostock, le 21 août 1712, mort le 23 mai 1788. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il fut placé chez un pharmacien de Leipzig. Cinq ans plus tard, il revint à Rostock, y étudia la médecine, et passa ensuite en Russie. Il se livra pendant deux années à la pratique médicale dans la ville de Dorpat et à Rostock pendant trois autres années. En 1740 il fit un voyage en France. A son retour dans sa ville natale, il fut appelé à professer les mathématiques, qu'il enseigna pendant dix années. Il remplit ensuite jusqu'à sa mort les fonctions de professeur de médecine. Ses principaux ouvrages sont : *Medicina legalis, brevissimis comprehensa thesibus ;* 1746, in-8° ; — *Dissertatio de suppuratione et remediis suppurantibus*, 1747 ; dans le recueil de l'Académie de Chirurgie de Paris, 1747, t. II ; — *Commentatio vulnerum ut plurimum lethalium sic dictorum nullitatem demonstrans ;* 1748, in-4° ; — *Observata quædam anatomico-chirurgico-medica rariora ;* 1753, in-4°, et 1769, in-8°, avec des additions et supplém. ; — *Novæ Pathologiæ Delineatio ;* 1755, in-8° ; — *Commentatio de Algebræ Primordiis ;* 1756, in-4° ; — *Scripta medico-biblica ;* 1779, in-8° ; — *Éléments de Chirurgie* (en allemand) ; 1745, in-8° ; — *Description anatomique du Corps humain* (en allemand) ; 1750, in-8° ; — *Résultat des opérations faites par le chevalier Taylor, oculiste anglais, dans diverses villes de l'Allemagne, et spécialement à Rostock* (en allemand) ; 1754, in-8°.

Callisen, *Medic. Lex.*

ESCHENBACH (*Jean-Christophe*), théologien allemand, mort vers 1776. On a de lui : *Bestaendige Priester-Bibliothek* (Bibliothèque perpétuelle des Prêtres) ; 1755, in-8° ; — *Logik ;* 1756 ; — *Metaphysik ;* 1758 ; — *Naeherer Beweis der Gewissheit und Glaubwürdigkeit der Auferstehung der Todten* (Preuve de la certitude et de la résurrection des morts) ; Bareuth, 1765, in-8° ; — *Neuere Theorie von dem Himmel und der Erde oder Erklaerung der Schoepfungsgeschichte* (Nouvelle Théorie du Ciel et de la Terre, ou explication de l'histoire de la création) ; 1767, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **ESCHENBRENDER** (*Pantaléon*), humaniste allemand, né à Cologne, le 7 octobre 1689. Il étudia à Cologne, y reçut ses grades, vint à Trèves, en 1710, entra dans les ordres, professa les belles-lettres, et visita plusieurs pays en qualité de missionnaire. Ses principaux ouvrages sont : *Theatrum Lyricum, quo poetarum lyricorum omnium ab Horatio ad nostra tempora phrases, loci communes, comparationes, etc., colliguntur, ordine alphabetico ;* ibid., 1741, in-8° ; — *Tyrocinium Latini Sermonis, sive manuductio practica clara et facilis ad comparandam elegantiam, ornatam constructionem et varietatem latini sermonis ;* ibid., 1745, in-8°.

Harzheim, *Bibl. Colon.*

ESCHENBURG (*Jean-Joachim*), littérateur allemand, né à Hambourg, le 1[er] décembre 1743, mort le 29 février 1820. Il étudia dans sa ville natale, puis à Leipzig. Établi à Brunswick, il y devint professeur, conseiller de justice et doyen du collége Cyriaque. Il fit connaître à l'Allemagne plusieurs chefs-d'œuvre étrangers. On a de lui : *Shakspeare's Theatralische Werke* (Œuvres dramatiques de Shakspeare) ; Zurich ; 1775-1787,

14 vol.; — *Beispiel-Sammlung zur Theorie und Literatur der schoenen Wissenschaften* (Collection de modèles pour servir à la théorie et à l'histoire des belles-lettres); Berlin, 1788-1795; — *Denkmaeler altdeutscher Dichtkunst* (Monuments de l'ancienne poésie allemande); Brême, 1799; — *Shakspeare's Schauspiele* (Drames de Shakspeare); Zurich, 1798-1806, 12 vol. Quoique sa traduction ne soit pas la première en date, elle est assurément la plus complète; — *Lehrbuch der Wissenchaftskunde* (Manuel de la connaissance scientifique); Berlin, 1809; — *Handbuch der Klassischen Literatur* (Manuel de Littérature classique); Berlin, 1837, 8[e] éd.

Conversations-Lexikon.

* **ESCHENLOER** (*Pierre*), écrivain allemand du quinzième siècle. Natif de Nuremberg, il s'établit à Breslau, et composa une histoire de cette ville, dans laquelle il raconta les événements dont il fut témoin. Cet ouvrage n'est pas sans importance pour l'histoire de la Silésie et de la Bohême; après être longtemps resté inédit, il a enfin été publié par Kunisch à Breslau, en 1827, 2 vol. in-8°. G. B.

Palacky, *Iahrbücher des Böhmischen Museum*, 1828, mars et décembre.

* **ESCHENMAYER** (*Charles-Adolphe*), philosophe allemand, né à Neuenburg (Wurtemberg), le 4 juillet 1768, mort en 1854. Il étudia successivement à l'Académie Caroline de Stuttgard et à l'université de Tubingue, où il fut reçu docteur en médecine. Il fréquenta aussi l'université de Gœttingue, et professa la philosophie et la médecine à Tubingue, de 1812 à 1818. En cette dernière année, il fut nommé professeur titulaire de philosophie pratique et chevalier de l'ordre du Mérite civil. En 1836 il demanda sa retraite, et alla passer les derniers temps de sa vie à Kirchheim, où il avait exercé, de 1800 à 1812, l'emploi de préparateur de physique sous la direction de Teck. Malgré la ressemblance de sa doctrine en histoire naturelle et en physique avec celle de Schelling, il resta généralement fidèle aux grandes divisions posées par Kant dans sa *Métaphysique de la Physique*. Après avoir passé, en métaphysique, par la foi philosophique de Jacobi, il inclina de bonne heure au mysticisme. Suivant lui, l'intelligence humaine ne peut ni ne doit connaître Dieu, non plus que ses rapports éternels avec la création. Toute notre science se réduit à des notions sur le monde sensible, sans que nous puissions jamais pénétrer par cette voie dans le domaine des vérités éternelles. Le principe fondamental de toute connaissance métaphysique est l'intuition de l'absolu, où nous apparaissent, dans leur unité harmonique, les idées de vérité, de beauté et de vertu, qui correspondent à la connaissance, au sentiment et à la volonté. La philosophie n'arrive donc à l'absolu qu'en passant par le sentir, le connaître et le vouloir; parvenue à ce terme, elle y trouve un type suprême des trois idées qui brillent avec le plus d'éclat dans le monde. La philosophie ne peut s'élever plus haut; mais la foi, fondée sur une intuition spéciale (*das Schauen*), peut nous conduire jusqu'à l'existence de Dieu. De même en effet que la conscience juge de la légitimité ou de l'illégitimité de nos actions d'une manière absolue, et représente en religion l'idée de la vérité, de même l'intuition nous instruit de nos rapports religieux. Cette intuition a été la source des vues prophétiques et des révélations des pieux voyants. Les figures symboliques, envisagées dans l'esprit qu'elles recouvrent, nous laissent entrevoir un monde supérieur, le royaume de la puissance et de la sagesse divines, le royaume de l'amour et de la grâce. C'est là précisément le monde de la foi. Et cette foi n'est pas moins une fonction naturelle ou innée de l'âme que celles de penser, de sentir et de vouloir. Ce n'est pas une croyance qui procède de notions ou concepts, pas plus que d'un sens intime ou de principes moraux; c'est une certitude de révélation. Aussi est-elle la connaissance première de Dieu. Mais ce qui est certain par la foi n'est pas déterminé par elle (*prædicatlos*); il le devient donc, non pas quant à son existence, mais quant à sa valeur et à ses propriétés ou attributs, par le moyen du savoir. Le rapport du savoir à la foi est donc précisément l'inverse de l'idée qu'on s'en fait ordinairement. La foi n'est pas l'assentiment donné au savoir; au contraire, le savoir qui, pour connaître la valeur et les attributs de l'existence suprême, étend, exalte son idéal, est l'assentiment donné à la foi, pour laquelle l'existence du divin est certaine, sans aucune intervention de la raison. Cette foi est un fait dans l'homme et dans l'humanité; seulement, il faut distinguer avec soin son essence de ses formes particulières et variables.

Dans la philosophie d'Eschenmayer, Dieu n'est pas, comme dans celle de Schelling, l'identité de l'idéal et du réel, parce que l'idée de la sainteté et de la béatitude n'est point contenue dans cette identité. La conscience religieuse avec ses besoins, expression de son développement, ne peut y retrouver le dieu qu'elle possède déjà, et dont elle est devenue certaine d'une façon toute particulière par la révélation positive. Telle est la raison pour laquelle il faut admettre, en dehors de toute connaissance rationnelle et de l'absolu qui y correspond, un organe particulier qui domine tout cet horizon rationnel, et qui engendre la certitude immédiate. Or, cet organe c'est la foi, qui se reconnaît à ses caractères purement négatifs.

Eschenmayer essaya d'abord contre Schelling, ensuite contre Hegel, de substituer les droits de cette foi et de son dieu, comme être suprême absolu, à la raison spéculative et à l'idée qu'elle donne de l'absolu. Mais Schelling a fait voir avec beaucoup de sagacité, suivant M. H. Fichte, qu'il y a contradiction et inintelligence de soi-même à reconnaître l'absolu,

tout en mettant au-dessus de cet absolu un dieu comme puissance infiniment supérieure; que c'est là se montrer très-au-dessous de l'idée de l'absolu. Cette théorie d'Eschenmayer serait donc inférieure à celle de Schelling et de Hegel, mais elle aurait le mérite d'y conduire logiquement.

Suivant Eschenmayer en effet, le savoir n'est approprié qu'à la vie temporelle de l'âme, et depuis la chute de l'homme il n'est resté à l'esprit que le pressentiment du monde supérieur. Toute philosophie, dit-il en conséquence, qui favorise cette tendance vers quelque chose de supérieur, tendance que chacun retrouve au dedans de soi comme aspiration, est sur la voie de la vérité; toute philosophie, au contraire, qui se termine à une notion ou à une idée, s'y éteint et se ferme la voie à la révélation. Toute philosophie qui ne met pas le saint au-dessus du vrai, du beau et du bon, est dans l'erreur. La philosophie est dans l'erreur encore lorsqu'elle s'imagine comprendre Dieu, le saisir en lui-même, ou pénétrer en lui par la pensée.

Les principaux ouvrages d'Eschenmayer sont: *Die Philosophie in ihrem Uebergange zur Nichtphilosophie* (La Philosophie dans sa transition à l'absence de Philosophie); 1803; — *Versuch die scheinbare Magie des thierischen Magnetismus aus physiologischen und psysischen Gesetzen zu erklaeren* (Essai d'explication de l'apparente magie du magnétisme animal, d'après les lois physiques et physiologiques); 1816; — *Psychologie in dreiTheilen, als empirische, reine, angewandte* (Psychologie en trois parties, expérimentale, pure et appliquée); Stuttgard, 1817; — *System der Moralphilosophie* (Système de Philosophie morale); Stuttgard, 1818; — *Religionsphilosophie* (Philosophie de la Religion); Tubingue, 1818-1824; — *Normalrecht* (Droit normal); Stuttgard, 1819-1820; — *Die einfachste Dogmatik aus Vernunft, Geschichte und Offenbarung* (La plus simple Dogmatique, tirée de la raison, de l'histoire et de la révélation); Tubingue, 1826; — *Grundriss der Naturphilosophie* (Principes de Philosophie naturelle); Tubingue, 1832; — *Die Hegelsche Religionsphilosophie verglichen mit dem christlichen Principe* (La Philosophie de la Religion de Hegel comparée avec le principe chrétien); Tubingue, 1834; — *Grundzüge der christlichen Philosophie* (Principes de Philosophie chrétienne); Bâle, 1840; — *Organon des Christenthums* (L'Organon du Christianisme); Stuttgard, 1843; — *Sechs Perioden der christlichen Kirche* (Six Périodes de la Religion chrétienne); 1851; — *Betrachtungen ueber den physischen Weltbau* (Observations sur le Monde physique); Heilbronn, 1852. J. Tissot.

Herm. Fichte, *Beitraege zur Charakteristik der neuer. Philos.*, p. 374-420. — Ritter, *Handb. der Gesch. der Phil.*, t. III, p. 422-425. — Krug, *Encyklop. phil.-Lexikon.* — Dr O. L.-B. Wolff, *Encyklopædisches Lexicon der deutschen National-Literatur.* — *Conversations-Lexikon.*

ESCHER, famille suisse, dont voici les principaux membres :

ESCHER (*Jean-Erhard*), typographe suisse, natif de Zurich, mort vers 1692. Il a laissé : *Beschreibung des Zurich-Sees, wie auch von Erbauung, Zunehmen, Stand und Wesen der loeblichen Stadt Zürch* (Description du Lac de Zurich, avec des détails sur la construction, l'état et les ressources de la ville de Zurich); Zurich, 1692, in-8°.

Haller, *Schweizer Bibl.*, III.

ESCHER (*Henri*), homme d'État suisse, né à Zurich, en 1626, mort le 21 avril 1710. Fils d'un négociant, membre du conseil d'État du canton, il fit, jusqu'à quatorze ans, ses études dans sa ville natale; de là il fut envoyé à Montauban, dont l'école était fréquentée par un grand nombre d'élèves appartenant à la religion réformée. Il y apprit le français, mais ses connaissances s'étendirent peu, et il se plaignit souvent du relâchement de mœurs des étudiants. Il passa ensuite quelque temps dans des maisons de commerce, à Toulouse et à Marseille. A dix-huit ans, il fut rappelé à Zurich, et chargé de la direction de la maison de commerce de son père, qu'il fit prospérer et pour les besoins de laquelle il fit des voyages en France et en Allemagne. En 1651 Escher fut nommé membre du grand conseil, et en 1663 il vint en France avec la députation chargée par tous les cantons suisses de renouveler l'alliance avec Louis XIV. On voulut profiter de cette occasion pour faire rétablir les priviléges du commerce helvétique en France; mais cette négociation n'aboutit point. Escher revint en Suisse, et y renoua les pourparlers avec Mouslier, l'envoyé français dans ce pays. En 1670 il eut la prévôté de Kybourg, et exerça cette magistrature avec une grande fermeté.

ESCHER (*Jean-Gaspard*), homme politique suisse, né à Zurich, le 15 février 1678, mort le 23 décembre 1762. Après avoir étudié dans sa ville natale les lettres anciennes, la théologie et la langue française, il fut conduit par son père à Nuremberg, chez le jurisconsulte Martin Link, qui l'instruisit dans la jurisprudence. En 1696 il visita l'université d'Utrecht, où il eut pour maîtres Grævius, Kuster et Gérard de Vries, et en 1697 il soutint, sous ce titre : *Exercitatio politica de libertate populi*, une thèse qui eut du retentissement, et lui valut de la part du bourgmestre d'Utrecht cette parole flatteuse : « Seul vous osez vous exprimer librement en Hollande sur la liberté. » Escher passa ensuite deux mois à Londres et quatre mois à Paris. De retour à Zurich, en novembre 1697, il se livra à l'étude de l'histoire de la Suisse. Élu membre du grand conseil en 1701, il dut intervenir dans les affaires du Toggenbourg, qui agitaient alors le pays; en même temps il s'occupait de remplir le vœu de ses concitoyens pour l'amélioration du système d'instruction publique et des affaires ecclésiastiques;

il se prononça surtout pour une plus large tolérance religieuse. Pendant les guerres civiles de 1712, Escher se montra à la fois guerrier et négociateur. C'est ainsi qu'il fut envoyé à Ratisbonne pour les affaires du Toggenbourg, et qu'il se rendit chez les Grisons et à Genève en 1734 et en 1737. Lorsque, en 1738, il s'agit de rétablir le traité de 1663 entre la France et la Confédération helvétique, Escher fit des efforts pour rendre commune à tout le pays l'alliance qui existait entre la France et les cantons catholiques seulement; il sut agir sur le cardinal Fleury et même ramener à des sentiments plus bienveillants l'envoyé français, comte de Lautrec. De 1718 à 1724, Escher avait administré Kybourg, où il se distingua par son énergie comme son devancier, Henri Escher. Il fut bourgmestre de Zurich de 1740 à 1762, et déploya dans cette magistrature toutes les qualités du citoyen et de l'homme d'État.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

ESCHER (*Jean-Conrad* von der Linth), homme d'État suisse, né à Zurich, le 24 août 1767, mort le 9 mars 1823. Destiné au commerce, il alla compléter son éducation à Gœttingue et en Italie. Au moment où éclata la révolution française, il aidait son père à diriger une fabrique de crêpe aux environs de Zurich. Après un voyage à Paris, à Londres, et, en 1788, en Italie, il revint dans son pays, et fut élu membre de l'assemblée législative du canton de Zurich qui avait pour mission de discuter un nouveau projet de constitution cantonale. De 1797 à 1800, il fit partie du grand conseil du canton, et se fit remarquer par son éloquence, empreinte d'un véritable patriotisme. La grande page de sa vie est sa direction des travaux d'amélioration de la Linth, entrepris en 1804, sur sa proposition. En 1812 il fut chargé de présider aux travaux d'amélioration du cours de la Glatz, dont les débordements étaient si funestes. Escher fut nommé membre du grand conseil en 1815. A la mort de ce bon citoyen, ses descendants furent autorisés, en mémoire des services qu'il avait rendus, à ajouter à leur nom les mots de *von der Linth*. Escher a publié dans divers recueils d'utiles observations géologiques.

Son fils *Alfred* s'est fait également connaître comme géologue.

Conversations-Lexikon. — *Bibl. univ. de Genève*, XVII, XXI, etc. — Gilbert, *Ann. de Physique.*

*ESCHER (*Jean-Henri-Alfred*), homme d'État suisse, né à Zurich, le 20 février 1819. Il reçut sa première instruction dans la maison paternelle; à quinze ans il entra au gymnase de sa ville natale, et à partir de 1837 il étudia le droit à Zurich, Berlin et Bonn. Reçu docteur en droit à Zurich en 1842, il séjourna à Paris en 1842 et 1843, où il s'appliquait à l'étude du droit romain, en même temps qu'il fréquentait le Palais de Justice et suivait les séances des chambres. Revenu à Zurich, il professa à l'École supérieure et fit porter ses cours sur le droit fédéral helvétique. Appelé, en 1844, à faire partie du grand conseil, il se trouva mêlé à tous les événements politiques de son pays, et fut, avec Furrer, un de ceux qui, en 1845, provoquèrent l'expulsion des jésuites et contribuèrent à l'introduction d'une politique libérale dans le canton de Zurich. La réorganisation des écoles cantonales de son pays est en partie son œuvre. Élu vice-président du grand conseil en 1846, il en fut quelque temps le secrétaire, puis le président en 1847; on remarqua alors son discours d'ouverture, où il faisait des vœux pour une réforme complète de l'organisation fédérale et une plus large centralisation. En 1848 il fut élu membre du conseil de régence et second député à la diète fédérale. Lorsque, au mois de septembre de la même année, il y eut menace de rupture entre le canton du Tessin et l'Autriche, Escher fut chargé, avec Münzinger, d'aplanir les difficultés entre les parties contendantes. Dans l'intervalle, l'assemblée nationale adoptait la nouvelle constitution fédérale, et Escher, élu vice-président de l'assemblée, réussit, avec son collègue, à accommoder le conflit entre le Tessin et le cabinet de Vienne. Au mois de décembre également de la même année, il fut le dernier bourgmestre de Zurich; mais aussitôt après l'introduction du système directorial qu'il avait contribué à instituer, il fut élu président du nouveau conseil de régence. Il s'occupa alors activement de l'instruction publique, de l'organisation du conseil ecclésiastique, de la loi sur le libre choix des instituteurs et des prêtres. Son activité ne fut pas moindre lorsque, en 1849, il présida le conseil national, et l'on peut dire qu'aucune question d'intérêt public ne s'agitait sans que cet homme d'État n'apportât à la discussion le concours de ses lumières.

Conversations-Lexikon. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

ESCHERNY (*François-Louis* d'), publiciste suisse, né à Neufchatel, le 24 novembre 1733, mort à Paris, le 15 juillet 1815. Il consacra la première partie de sa vie à parcourir l'Europe. Sa naissance et sa fortune lui donnaient accès dans toutes les cours; mais il recherchait surtout la société des philosophes et des gens de lettres. Il vécut dans l'intimité des plus grands écrivains français du dix-huitième siècle, et connut particulièrement J.-J. Rousseau, dont il était l'admirateur enthousiaste. Bien que partisan de la révolution française, il crut prudent de quitter la France, et ne revint à Paris qu'en 1796. On a de lui : *Les Lacunes de la Philosophie;* Amsterdam et Paris, 1783, in-12; — *Correspondance d'un Habitant de Paris avec ses amis de Suisse et d'Angleterre;* Paris, 1791, in-8°; réimprimée sous le titre de : *Tableau historique de la Révolution jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante;* Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *De l'Égalité, ou principes généraux sur les institutions civiles, politiques et re-*

ligieuses, précédés de *l'Éloge de J.-J. Rousseau*, en forme d'introduction, pour servir de *Suite à la Correspondance d'un Habitant de Paris sur la révolution de France;* 1796, 2 vol. in-8°; — *Mélanges de littérature, d'histoire, de philosophie;* Paris, 1809, 3 vol. in-12.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

ESCHINARDI (Le P. *François*), mathématicien italien, né à Rome, en 1623, mort vers 1700. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1637. Après avoir professé quelque temps la philosophie et la rhétorique, il enseigna les mathématiques à Florence, à Pérouse, et puis au Collége Romain. Membre de l'Académie physico-mathématique fondée en 1679 à Rome par Ciampini, il y lut un grand nombre de mémoires sur des questions scientifiques. On a de lui : *Appendix ad Exodium de tympano*; c'est un traité de l'horloge hydraulique; Rome, 1648, in-4°; — *Microcosmus physico-mathematicus;* Pérouse, 1658, in-8°; — *Simulacrum ex Chisiis montibus*; Rome, 1661, in-fol. : c'est un abrégé de philosophie, dédié au cardinal Chigi; — *Dialogus opticus;* Rome, 1666, in-4°; — *Centuria problematum opticorum, in qua præcipuæ difficultates catoptricæ et dioptricæ demonstrative solvuntur;* ibid., 1666, in-4°; — *Centuriæ Opticæ, pars altera;* Rome, 1668, in-4°; — *De Sono pneumatico; De' Giorni canicolari*; *Regole de transmutare il tempo ordinario degli oriuoli in pendula;* opuscules insérés dans le *Schiaro de' Letterati;* Rome, 1672; — *Architettura civile, ridotta a metoda facile et breve;* Terni, 1675, in-fol.; — *Discorso fatto nell' Academia Fisico-Matematica;* Rome, 1681, in-4°; — *Lettera al signor Francesco Redi sopra il taglio dello stretto di terra del mar Rosso, et del Mediterraneo; della cometa dell' a.* 1680 *e* 1681; *della subita declinazione della calamità, e della remora;* Rome, 1681, in-4°. D'après Eschinardi, la plus grande des difficultés de la perforation de l'isthme de Suez ne consiste pas dans l'inégalité de hauteur du niveau des deux mers, mais dans les immenses amas de sable au travers desquels il faudrait creuser le canal; — *De Impetu, tractatus duplex;* Rome, 1684, in-4°; — *Cursus Physico-Mathematicus : de cosmographia; de sphæra; de astronomia;* Rome, 1689, in-4°; — *Responsio ad Franciscum Porterum super nova Mappa chorographica totius Hiberniæ,* en tête du *Compendium Annalium ecclesiast. Hiberniæ;* 1690, in-4°; — *Lettera familiare sopra monte Testaccio e via Ostiense;* Rome, 1697, in-4°; — *Descrizione di Roma;* Rome, 1760, in-8°.

Sotwel, *Biblioth. Societ. Jesu.* — August. et Alf. de Backer, *Bibl. des Écrivains de la Société de Jésus.*

ESCHINE (Αἰσχίνης), surnommé *le Socratique*, philosophe et rhéteur athénien, fils d'un faiseur de saucisses, appelé Charinus, ou, selon quelques biographes, de Lysanias, vivait vers 400 avant J.-C. Dès sa jeunesse il montra une grande ardeur au travail, et s'attacha particulièrement à Socrate. Ce philosophe avait l'habitude de dire : « Il n'y a que le fils du faiseur de saucisses qui m'estime ce que je vaux. » D'après le témoignage d'Idoménée, cité par Diogène Laerce, ce fut Eschine, et non Criton, qui conseilla à Socrate de s'enfuir de prison, et qui lui en fournit les moyens. En accréditant l'opinion contraire, Platon aurait obéi à sa rancune contre l'ami d'Aristippe. Eschine, passa la plus grande partie de sa vie dans une abjecte pauvreté. Socrate, le voyant toujours aux expédients et réduit à puiser dans la bourse des autres, lui conseilla de s'emprunter à lui-même en restreignant ses besoins. Après la mort de son maître, Eschine tint une boutique de parfumerie; mais il ne tarda pas à faire banqueroute, et fut forcé de quitter Athènes. Il se rendit à Syracuse, à la cour du jeune Denys. Il y trouva Aristippe et Platon. L'amitié de l'un le consola du mépris de l'autre. Il resta à Syracuse jusqu'à l'expulsion de Denys. De retour à Athènes, n'osant pas faire concurrence à ses illustres contemporains, Platon, Aristippe, qui enseignaient publiquement la philosophie, il donna des leçons particulières. Comme il se faisait payer, Platon, assez riche pour professer gratuitement, le traita de sophiste. On dit même que ce philosophe enleva au pauvre Eschine son unique élève, Xénocrate. Eschine ne fut pas plus heureux dans ses ouvrages que dans ses leçons. On prétendit qu'il avait reçu ses dialogues de la veuve de Socrate. Un jour qu'il en lisait un publiquement à Mégare, son ami Aristippe lui cria : « Où as-tu pris cela, voleur que tu es » ? Eschine fut réduit pour vivre à composer des discours qu'il vendait aux accusés. Ce trafic lui attira une rude attaque de la part de Lysias. Les biographes anciens, Diogène Laerce, Suidas, attribuent à Eschine les dialogues suivants : le *Miltiade*, le *Callias*, le *Rhinon*, l'*Aspasie*, l'*Axiochus*, le *Telanges*, l'*Alcibiade*, et ceux qu'on appelait les *Acéphales* (sans exorde), savoir : le *Phædon*, le *Polyænus*, l'*Eryxias, Sur la vertu*, l'*Erasistrate*, les *Scythici*. La plupart de ces dialogues étaient regardés comme apocryphes par les anciens eux-mêmes. Nous avons aujourd'hui sous le nom d'Eschine les trois dialogues suivants, évidemment supposés : Περὶ ἀρετῆς, εἰ διδακτόν (Sur la vertu, si elle peut s'enseigner); — Ἐρυξίας, ἢ περὶ πλούτου (Eryxias, ou Sur la richesse); — Ἀξίοχος, ἢ περὶ θανάτου (Axiochus, ou Sur la mort); Fischer a donné trois éditions de ces dialogues; la dernière et la meilleure est de Leipzig, 1786, in-8°; ils ont aussi été insérés dans le volume de Dialogues socratiques publié par Bœckh, sous le titre de *Simonis Socratici, ut videtur, Dialogi quatuor;* Heidelberg, 1810. Les dialogues authentiques

aujourd'hui perdus, paraissent, d'après une courte mention de Démétrius de Phalère, avoir été remplis d'ironie socratique. Phrynichus, cité par Photius, met Eschine au rang des plus illustres orateurs, et regarde ses discours comme des modèles du vrai style attique. Hermogène en porte le même jugement. « Non-seulement, dit-il, Eschine s'est servi d'un style très-simple, mais il a eu aussi un grand soin de la pureté et de la clarté. Sa diction est plus fine que celle de Xénophon. Il fait entrer dans le discours beaucoup de sentences et des plus graves ; mais il emploie rarement des allusions ou des ornements tirés des fables ou des mythologistes. Autant Xénophon l'emporta sur Platon pour la simplicité, autant Eschine l'emporte sur Xénophon pour la finesse. Son style est aussi beaucoup plus pur. » Cicéron nous a conservé un charmant passage du dialogue d'Aspasie; c'est un modèle d'ironie attique.

Diogène Laerce, II, 7. — Suidas, au mot Αἰσχίνης. — Athénée, XIII. — Photius, *Biblioth.*, cod. LXI. — Philostrate, *Vita Apollonii*, I, 35. — Hermogène, *De Formis Orationum*, II, 12.

ESCHINE, célèbre orateur athénien, né dans le dème de Cothocides, en 389 avant J.-C., mort à Samos, en 314. Les matériaux pour la biographie d'Eschine sont rares et suspects. Les sources d'information se réduisent presque aux discours de cet orateur lui-même et à ceux de son grand adversaire, Démosthène. Comme on peut s'y attendre, les assertions contenues dans ces plaidoyers passionnés sont absolument contradictoires; nous les reproduirons sans essayer de les concilier.

En 343, Eschine, répondant à une première attaque de Démosthène, donna sur lui-même et sur sa famille les détails suivants : Son père, Atrométus, fut ruiné pendant la guerre du Péloponnèse. Banni sous la tyrannie des Trente, il alla faire la guerre en Asie, puis il revint contribuer au rétablissement de la démocratie athénienne. Il appartenait à une *phratrie* qui participait aux rites religieux des Étéobutades, maison dans laquelle on choisissait la prêtrise de Minerve. Du côté maternel, tous les parents d'Eschine étaient libres. Son frère aîné, Philocharès, que Démosthène représentait comme un peintre de vases, avait reçu une bonne éducation et servi avec éclat sous Iphicrate; il avait même été élevé plusieurs fois au commandement des troupes. Son plus jeune frère, Aphobus, avait été envoyé en ambassade auprès du roi de Perse, et il s'était conduit honorablement dans l'administration des finances athéniennes. La femme d'Eschine était fille de Philodème, et sœur de Philon et d'Épicrate, tous citoyens d'Athènes. En 343, Eschine avait déjà eu de sa femme une fille et deux fils. Son père et sa mère vivaient encore; le premier avait quatre-vingt quinze ans.

Treize ans plus tard, en 330, Démosthène, répliquant à son tour aux attaques d'Eschine, représentait cet orateur et sa famille sous des traits bien différents. « Je ne suis pas embarrassé pour parler de toi et des tiens, s'écrie-t-il, dans son discours *Sur la couronne*, je le suis pour commencer. Citerai-je d'abord Tromès, ton père, esclave d'Elpias, maître d'école près du temple de Thésée, et ses grosses entraves et son carcan? Parlerai-je de ta mère, célébrant chaque jour de nouvelles noces dans le lieu de débauche où elle t'élevait, belle statue, sublime acteur des troisièmes rôles? Mais tout le monde sait cela, sans que j'en parle. Rappellerai-je qu'un fifre de galère, Phormion, esclave de Dion, de Phréarrhe, la retira de ce beau métier. Mais, par Jupiter et par tous les dieux ! je crains que ces détails dignes de toi ne soient indignes de moi. Je les abandonne donc pour commencer l'histoire de ta vie.....

« C'est d'hier qu'il s'est fait orateur et Athénien. D'abord par l'addition de deux syllabes il a transformé son père Tromès en Atrométus. Il a magnifiquement appelé Glaucothéa sa mère, que tout le monde connaissait sous le nom d'*Empuse* (1). » Plus loin Démosthène, établissant un parallèle entre lui et Eschine, trace le tableau le plus injurieux de la jeunesse de cet orateur. « Nourri dans la misère, dit-il, en s'adressant à son adversaire lui-même, tu servis d'abord avec ton père chez un maître d'école. Là, tu broyais l'encre, tu nettoyais les bancs, tu balayais la classe, emploi d'esclave et non d'enfant libre. Jeune homme, tu aidais ta mère dans les mystères, tu lisais les formules pendant qu'elle initiait. La nuit, tu affublais les initiés d'une peau de faon, tu leur versais du vin, tu les purifiais, tu les frottais de son et d'argile; après la cérémonie, tu leur faisais dire: « J'ai fui le mal, j'ai trouvé le bien. » Tu faisais gloire de hurler mieux que personne, et je le crois : avec une aussi belle voix, on doit primer par l'éclat des hurlements! Le jour, menant par les rues cette brillante troupe de fanatiques couronnés de fenouil et de peuplier, pressant dans tes mains des serpents et les élevant au-dessus de ta tête, tu vociférais, *Evoe*, *Saboé*, et tu dansais en chantant *Hyès Attès*, *Attès Hyès*, salué par les vieilles femmes des titres de prince, de général, de porte-lierre, de porte-van, et d'autres noms magnifiques; tu recevais pour honoraires des tourtes, des gâteaux, des pains frais. Qui donc ne proclamerait ton bonheur? Qui n'exalterait une telle fortune?

« A peine inscrit dans une tribu (de quelle manière? Passons), tu choisis la fonction la plus noble : tu te fis copiste et valet des magistrats du dernier rang...... Tu ne flétris pas ce brillant

(1) Une *Empuse* (Ἔμπουσα) était, suivant les superstitions populaires, un spectre monstrueux qui dévorait les vivants. Il prenait différentes formes pour épouvanter les voyageurs. Dans la classe des *Empuses* on rangeait les *Lamies*, monstres qui, sous la forme de belles femmes, attiraient les jeunes gens, et leur buvaient le sang. *Voy.* sur ces êtres fantastiques: Aristophane, *Ran.*, 294, *Eccles*, 1094; Philostrate, *Vita Apoll.*, II, 4; IV, 25.

début par le reste de ta vie : tu te mis aux gages de ces histrions fameux, les Simylus et les Socrate, appelés *soupireurs*. Tu jouais les troisièmes rôles ; maraudeur, tu cueillais figues, raisins, olives, comme si tu avais acheté la récolte. Dans ces expéditions tu reçus encore plus de coups que sur le théâtre, où tes camarades et toi vous risquiez votre vie. Point de trêve ! les spectateurs vous faisaient une guerre implacable. Tant de glorieuses blessures t'ont bien acquis le droit d'accuser de lâcheté ceux qui n'ont pas connu ces périls. »

Dans cet échange d'allégations contradictoires il est impossible de discerner la vérité. Beaucoup de choses concernant la famille et les premières années d'Eschine restent forcément obscures ; il faut se borner à quelques faits, qui paraissent incontestables. Après avoir aidé son père à tenir une école, Eschine fut, à cause de sa constitution athlétique, employé dans les gymnases et payé pour lutter avec les jeunes gens qui s'y exerçaient. Les scoliastes et les compilateurs byzantins, selon leur habitude de mettre les poëtes, les philosophes et les orateurs en contact les uns avec les autres, ont fait d'Eschine un disciple de Platon et d'Isocrate. C'est une invention sans fondement et réfutée par les anciens eux-mêmes. Trop pauvre pour recevoir les leçons d'un maître célèbre, Eschine paraît avoir fait son éducation oratoire en servant de secrétaire, d'abord à Antiphon, orateur et homme d'État distingué, puis à Eubulus, un des chefs du parti démocratique. Avant d'entrer chez Antiphon, il avait fait, comme tous les jeunes Athéniens de dix-huit à vingt ans, deux années de service aux frontières. En quittant Eubulus il essaya du métier d'acteur, auquel semblaient le destiner sa belle prestance, sa voix puissante et sonore. Malgré ces avantages physiques, il ne put pas même jouer convenablement les troisièmes rôles, et dut quitter le théâtre. Il rentra alors au service, et, si on l'en croit, il se conduisit avec une grande vaillance. Il se distingua particulièrement en 362, à la bataille de Mantinée. En 358, il prit part à l'expédition des Athéniens contre l'Eubée, et combattit à Tamynes avec tant de courage que les généraux, après l'avoir complimenté sur le champ de bataille, le chargèrent de porter à Athènes la nouvelle de la victoire. Il reçut une couronne à cette occasion.

Deux ans avant la campagne de l'Eubée, Eschine était monté à la tribune pour la première fois. Son emploi auprès d'Aristophon et d'Eubulus l'avait familiarisé avec les lois athéniennes ; son passage au théâtre l'avait habitué à parler en public ; il ne manquait d'aucun des moyens physiques qui peuvent mettre l'orateur en relief ; enfin, il possédait un don d'improvisation qui, au rapport de Philostrate, avait quelque chose de surnaturel. Tous ces avantages le placèrent rapidement au premier rang des orateurs athéniens. Il se montra d'abord ennemi déclaré de Philippe, et poussa ses concitoyens à des mesures vigoureuses contre les envahissements de la Macédoine. Après la prise d'Olynthe, en 348, il fit partie de l'ambassade envoyée dans le Péloponnèse, sur la proposition d'Eubulus, pour y provoquer une confédération générale des Grecs contre l'ennemi commun. Malgré l'éloquence qu'il déploya à Mégalopolis devant le grand conseil des Arcadiens contre Hiéronyme, député dévoué à Philippe, Eschine ne put amener un résultat si désirable, et dès lors désespérant de voir jamais les forces de la Grèce réunies contre la Macédoine, il se sentit disposé à toutes les concessions à l'égard de cette dernière puissance.

Vers la fin de l'année 367, les Athéniens envoyèrent dix ambassadeurs à Philippe pour traiter de la paix. Cette mission ne nous est connue que par les témoignages contradictoires de Démosthène et d'Eschine, qui tous deux en faisaient partie. Au milieu des démentis qu'ils échangent, et des injures qu'ils s'adressent, voici ce que l'on peut démêler de plus probable.

Les ambassadeurs arrivés à Pella, où se trouvait Philippe, furent introduits auprès de ce prince. Ils parlèrent par rang d'âge. Eschine, si on l'en croit, insista beaucoup sur la restitution d'Amphipolis aux Athéniens. Quant à Démosthène, qui, comme le plus jeune, parla le dernier, il fut, selon Eschine, intimidé au point de pouvoir à peine balbutier quelques mots, malgré les encouragements de Philippe. Le roi de Macédoine répondit longuement aux discours des ambassadeurs, et les congédia en leur remettant une lettre pour les Athéniens, et en leur promettant d'envoyer sous peu des députés à Athènes.

A leur retour, les dix ambassadeurs firent un rapport au conseil, et remirent la lettre de Philippe. Démosthène fit l'éloge de ses collègues sans en excepter Eschine, proposa de leur décerner à chacun une couronne d'olivier, et de les inviter à souper le lendemain au Prytanée. Les ambassadeurs rendirent ensuite compte de leur mission au peuple. Là Démosthène se sépara de ses collègues sur quelques points de détails, affecta de les trouver trop prodigues de louanges pour Philippe, mais en somme ne blâma pas leur conduite, et renouvela la proposition qu'il avait déjà faite au conseil. Peu après arrivèrent les députés macédoniens, Antipater, Parménion, Eurylochus : Démosthène fit voter la paix en toute hâte (*voy.* DÉMOSTHÈNE). Les Athéniens envoyèrent à Philippe pour lui faire jurer le traité une autre ambassade, composée de dix membres, parmi lesquels se trouvaient encore Eschine et Démosthène. Ce fut pendant cette nouvelle mission que Démosthène découvrit ou crut découvrir dans la conduite de ses collègues des indices de trahison ; cependant, il n'éclata pas encore. Presque aussitôt après la ratification du traité, Philippe avait traversé les Thermopyles et envahi la Phocide. Inquiets de ses opérations,

les Athéniens lui envoyèrent une troisième ambassade. Démosthène et Eschine furent encore appelés à en faire partie. Le premier refusa, et le second prétexta une maladie pour différer son départ. Les ambassadeurs apprenant en route que la conquête de la Phocide était consommée, revinrent à Athènes chercher de nouvelles instructions. Lorsqu'ils repartirent, Eschine se joignit à eux. Les députés athéniens trouvèrent Philippe à Delphes, où les Amphictyons s'étaient réunis pour délibérer sur le sort des Phocidiens. Eschine se vanta plus tard d'avoir sauvé la population mâle de plusieurs villes phocéennes, population que les tribus de l'Œta voulaient précipiter du haut des rochers de Delphes. Le châtiment des Phocidiens fut pourtant terrible. Leurs villes, à l'exception d'Abées, furent rasées; ils cessèrent d'exister comme peuple indépendant; Philippe obtint leur siége au conseil amphictyonique et les deux voix qui leur appartenaient. Eschine ne fut appelé à rendre compte de sa conduite dans ces diverses ambassades que deux ou trois ans après la conclusion de la paix. Démosthène et Timarque saisirent cette occasion pour l'accuser d'avoir trahi les intérêts d'Athènes dans sa seconde ambassade et de s'être vendu à Philippe. Déjà Philocrate, un des ambassadeurs, accusé du même délit par Hypéride, ami de Démosthène, n'avait pas attendu le jugement, et s'était exilé volontairement. Eschine évita le danger en dirigeant lui-même une accusation contre Timarque (probablement en 344), et en prouvant que cet orateur s'était, par des mœurs infâmes, rendu indigne de parler devant le peuple. Le discours *Contre Timarque* existe encore. C'est une attaque personnelle, cruelle, infamante, virulente (*sæva, criminosaque et virulenta*, dit Aulu-Gelle); elle eut un plein succès. Timarque fut privé de ses droits de citoyen. On prétend même qu'il se pendit de désespoir. Démosthène n'en persista pas moins dans son accusation; il composa un discours à ce sujet, mais peut-être le publia-t-il sans le prononcer. Eschine y répondit par un discours du même genre. Il se fit aider dans cette réponse par Eubulus, son ancien patron et maintenant son ami. On ne sait ce qu'il arriva de cette mutuelle attaque. Si Eschine ne fut l'objet d'aucune condamnation judiciaire, sa considération politique reçut du moins une grave atteinte. Un événement arrivé peu après porta le dernier coup à sa popularité. Eschine venait d'être nommé syndic pour aller soutenir devant les Amphictyons les droits d'Athènes à la surintendance du temple de Délos, lorsque Démosthène découvrit au Pirée et arrêta un certain Antiphon, orateur exilé, revenu, disait-on, tout exprès de Macédoine pour incendier la flotte athénienne. Eschine dénonça cette arrestation comme illégale, et obtint la mise en liberté du prévenu. Mais l'Aréopage, prenant en main l'affaire, fit ressaisir Antiphon, l'appliqua à la torture, et le condamna à mort. Bien que les tourments ne lui eussent arraché aucun aveu, on tint son crime pour avéré, et on regarda Eschine comme son complice. Aussi la place de syndic fut-elle enlevée à celui-ci, et conférée à Hypéride. Cependant le parti macédonien, dont Eschine était maintenant l'organe avoué, fut assez puissant pour l'envoyer comme pylagore au conseil amphictyonique tenu en 340. Son rôle dans cette assemblée fut décisif. Sous prétexte de venger Athènes des injures des Locriens, il fit rendre contre la ville d'Amphissa un décret qui eut pour conséquences la seconde guerre sacrée, la conquête de la Locride par Philippe, la bataille de Chéronée et l'asservissement de la Grèce.

L'année même de la bataille de Chéronée, en 338, Eschine attaqua comme illégale la proposition par laquelle Ctésiphon demandait une couronne d'or pour Démosthène. L'affaire ne fut jugée qu'en 330. Le discours qu'Eschine prononça dans ce mémorable procès est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence antique. On y admire une grande habileté dans la disposition des arguments, une extrême assurance à donner pour des faits les inventions calomnieuses de la haine, un style abondant, poétique, éclatant; mais on y trouve aussi, surtout vers la fin, de froides déclamations, qui trahissent le rhéteur de mauvaise foi. A cette éloquence, plus brillante que solide, et semblable à une armure de parade, Démosthène opposa des arguments d'une vigueur irrésistible. Passant rapidement de la défense à l'attaque, il réfuta moins son accusateur qu'il ne le châtia : châtiment si impitoyable, qu'Eschine, malgré toute son assurance, ne put le soutenir jusqu'au bout. Il quitta l'assemblée avant la fin du discours de Démosthène, et il s'exila d'Athènes aussitôt après le vote qui assura à son adversaire plus des quatre cinquièmes des suffrages.

Eschine se rendit dans l'Asie Mineure. D'après Plutarque, Démosthène lui fournit les moyens de faire son voyage; cette assertion est sûrement une fable. L'orateur exilé passa plusieurs années dans l'Ionie et la Carie, enseignant la rhétorique, et attendant avec impatience le retour d'Alexandre. A la nouvelle de la mort de ce prince, en 323, il abandonna l'Asie, et se retira à Rhodes. Il y fonda une école d'éloquence devenue célèbre dans l'antiquité, et qui tient le milieu entre la gravité pleine de sens des orateurs attiques et l'exubérance molle de l'école asiatique. Si on en croit les *Vies des dix Orateurs*, Eschine lut publiquement aux Rhodiens son discours contre Ctésiphon. Tous se demandaient comment, après avoir si bien parlé, il avait pu succomber. « Rhodiens, dit-il, vous n'en seriez pas étonnés si vous aviez entendu Démosthène me répondre » (1). Pour se rapprocher

(1) Cicéron (*De Orat.*, 3, 56) rapporte un peu différemment cette anecdote. Voyez aussi sur ce sujet Pline

d'Athènes, où il espérait peut-être rentrer à l'aide du parti macédonien, redevenu tout-puissant, Eschine quitta Rhodes, et se rendit à Samos, où il mourut après un court séjour. Un *Hermès* du musée du Vatican porte le nom d'Eschine. « On y reconnaît, dit Visconti, un homme d'une constitution robuste et d'une santé vigoureuse. L'aspect de sa figure paraît annoncer ces talents qui rendaient son éloquence aussi éblouissante que persuasive. »

Eschine parla dans beaucoup d'occasions, mais il ne publia que ses trois discours *Contre Timarque*, *Sur l'Ambassade*, *Contre Ctésiphon*. Les anciens, au rapport de Photius, les désignaient par les noms des trois Grâces, de même qu'ils donnaient les noms des neuf Muses à neuf lettres d'Eschine. Ces lettres, qui existaient encore du temps de Photius, sont perdues aujourd'hui; les douze que nous avons sous le nom d'Eschine ne sont pas plus authentiques que les prétendues épîtres de Phalaris et tant d'autres pièces du même genre fabriquées par les rhéteurs byzantins. Parmi les lettres attribuées à Eschine, il en est une fort piquante, qui paraît être une imitation de quelque ancien conte milésien, et que beaucoup de conteurs modernes, La Fontaine entre autres, ont imitée à leur tour.

Les discours d'Eschine furent imprimés pour la première fois par Alde Manuce, dans sa *Collectio Rhetorum Græcorum;* Venise, 1513, in-fol.; ils furent réimprimés avec une traduction latine et les *Lettres* par H. Wolf, Bâle, 1572, in-fol. Parmi les éditions postérieures, les plus importantes sont celles de Taylor, avec les notes de Wolf, de Markland et de l'éditeur dans sa collection des *Oratores Attici*, Cambridge, 1748-1756; de Reiske, dans le troisième volume de ses *Orat. Att.*, Leipzig, 1771, in-8°; de Imm. Bekker, dans le troisième vol. de ses *Orat. Att.*, Oxford, 1822, in-8°; et de F.-H. Bremi, Zurich, 1823, 2 vol. in-8°. Les douze *Lettres* attribuées à Eschine parurent pour la première fois dans le recueil des *Épistolaires grecs* d'Alde; Venise, 1499, in-fol. Les discours d'Eschine, regardés en général comme inséparables de ceux de Démosthène, ont eu presque toujours les mêmes éditeurs et les mêmes traducteurs. On en trouvera la liste à l'article DÉMOSTHÈNE; nous rappellerons seulement la traduction française de M. Stiévenart : *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine;* Paris, 1842, in-8°. LÉO JOUBERT.

Plutarque, *Vitæ decem Oratorum*. — Philostrate, *Vitæ Sophistarum*. — Libanius, *Vita Æschinis*. — Apollonius, *Exegesis*, dans l'édition de Reiske. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 61. — E. Stechow, *De Æschinis oratoris Vita;* Berlin, 1841, in-4°. — Thirlwal, *History of Greece*, t. V. — Passow, article *Eschine*, dans Ersch et Gruber, *Encyclopédie*, t. II, p. 73. — Grote, *History of Greece*, t. XI.

* **ESCHIUS** ou **VAN ESCHE** (*Nicolas*), théologien néerlandais, né à Oostorwych, près de Bois-le-Duc, en 1507, mort à Diest, le 17 juin 1578. Élevé dans la piété, il s'y livra dès l'enfance avec une ferveur extraordinaire. Après avoir étudié à l'université de Louvain la philosophie, la théologie et le droit canonique, il entra dans les ordres, et se rendit ensuite à Cologne, où il s'occupa de l'éducation d'un grand nombre de jeunes gens. Parmi ses disciples on compte Pierre Canisius, Jean Molanno et Laurent Surius. En 1538 il fut nommé curé des Béguines de Diest. Il eut de la peine à rétablir parmi elles la régularité monastique; il y parvint cependant, à force de prières et de patience. Malgré sa vertu, il fut dénoncé aux inquisiteurs Ruard Tapper, doyen de Louvain, et Michel Driutius, official de Liége. Ces deux inquisiteurs s'étant transportés à Diest, et ayant fait les perquisitions les plus exactes proclamèrent hautement l'innocence de l'accusé, et le cardinal de Granvelle, archevêque de Malines, le fit nommer archi-prêtre du doyenné de Diest. Ce fut dans l'exercice de ces fonctions qu'Eschius termina sa vie, remplie d'austérités et de bonnes œuvres. On a de lui : *La Perle de l'Évangile;* ouvrage de piété, divisé en quatre livres, et traduit du bas saxon en flamand; Anvers, 1539, in-12. Eschius a aussi traduit le même ouvrage en latin, sous le titre de *Margarita Evangelica, in libros quatuor divisa;* Cologne, 1545, in-12. D'après Paquot, l'auteur de ce traité est une religieuse allemande; — *Templum Animæ*; Anvers, 1543, in-12; l'original de ce traité est du même auteur que le précédent; — *D. Joannis Thauleri De Vita et Passione Salvatoris nostri Jesu-Christi piissima Exercitia*, etc., *nunc demum ex idiomate germanico reddita latine; adjuncta sunt ejusdem ferme argumenti alia quædam exercitia prorsus divina, authore Nicolao Eschio, viro docto ac pio;* Cologne, 1548, 2 vol. in-12.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pay-Bas*, t. XII.

* **ESCHRION** (Αἰσχρίων), poëte lyrique grec, né à Samos, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Athénée cite de lui quelques vers choliambiques, dans lesquels il défend le Samien Philénis contre le sophiste et rhéteur athénien Polycrate. On connaît aussi un Eschrion *de Mitylène*, poëte épique, qui fut le disciple d'Aristote et accompagna Alexandre en Asie. Comme ce poëte écrivit aussi des iambes et des choliambes, on l'a identifié avec son homonyme de Samos, en supposant que celui-ci aurait été surnommé *Mitylénien* ou *de Mitylène* à cause de son séjour dans cette ville.

Athénée, VII. — Suidas, au mot Αἰσχρίων. — Tzetzès, *Lycoph.*, 638; *Chil.*, VIII, 406. — Schneidewin, *Delectus Poetarum iambicorum et melicorum Græciæ*. — Jacobs, *Anthologia Græca*, XIII, 834. — Bergk, *Poetæ lyrici Græci*.

ESCHSCHOLTZ (*Jean-Frédéric*), naturaliste et voyageur allemand, né à Dorpat, le 1er novembre 1793, mort le 19 mai 1831. Il étudia dans sa ville natale, et fit avec Kotzebue, en qualité de mé-

l'ancien, *Hist. Nat.*, VII, 30; Pline le jeune, *Epist.*, II, 3; Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, I, 19, 5.

decin de la marine, le voyage de découvertes de 1815 à 1818. Avec Chamisso, qui faisait partie de l'expédition, il rassembla une grande quantité d'objets d'histoire naturelle, et fit des observations intéressantes sur les productions marines. Nommé ensuite professeur de médecine et directeur du cabinet zoologique de Dorpat, il fit don de ses collections minéralogiques à l'université de cette ville. Il accompagna Kotzebue dans sa nouvelle expédition de 1823, dont il publia la relation à Londres, en 1826. Il fournit pour le récit de ce voyage, publié par Kotzebue lui-même (1830), la description de plus de 2,000 animaux qu'il avait observés. On a en outre d'Eschscholtz : *Entomographien*; Berlin, 1823; — *System der Akalephen oder medusenartigen Strahlthiere* (Système des Acalèphes, ou animaux radiaires médusiformes); Berlin 1829; — *Zoologischer Atlas* (Atlas zoologique); Berlin, 1829-33; cinq livraisons seulement de cet ouvrage ont paru. Chamisso a donné le nom d'*eschscholtzia californica* à un genre de plantes de la famille des papavéracées, découvertes par lui sur les bords de la baie de San-Francisco. Les observations d'Eschscholtz sur la formation des îles de corail dans la mer du Sud sont consignées dans les tomes III et IV du voyage de Kotzebue; Weimar, 1821 in-4°.

Conversations-Lexikon.

ESCHYLE, le père de la tragédie grecque, était Athénien, du bourg d'Éleusis, selon le scoliaste auquel on doit la biographie anonyme placée en tête de ses œuvres. Les marbres de Paros rapportent sa naissance à la quatrième année de la 63° olympiade (525 avant J.-C.). Il était d'une famille d'*Eupatrides*, c'est-à-dire de noble naissance. Il eut pour père Euphorion, et pour frères Cynégire et Aminias, qui, ainsi que lui, se distinguèrent par leur valeur. En effet, il fut un vaillant soldat avant d'être un grand poëte. Il vivait dans ces temps où deux fois, à dix années de distance, l'invasion des Perses menaça les petites cités grecques d'une ruine générale. Dans le péril commun tout citoyen était soldat. Eschyle combattit à Marathon avec Cynégire, et avec Aminias à Salamine et à Platée. C'est donc au milieu du bruit des armes et dans les vives émotions du patriotisme qu'il puisa ses premières inspirations. De là ce ton fier, ces mâles accents et cette ardeur guerrière qui animent ses ouvrages; ce qui a fait dire à Aristophane, en parlant de la tragédie des *Sept Chefs contre Thèbes*, que c'était une pièce *pleine de l'esprit de Mars*.

Après s'être acquis une brillante réputation comme poëte tragique, il quitta Athènes dans un âge avancé. Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur l'époque et sur les motifs de sa retraite. Voici à ce sujet les termes de son biographe : « Il se retira près d'Hiéron, tyran de Sicile, selon les uns, après avoir été vaincu par Sophocle, encore jeune; selon d'autres, après avoir été vaincu par Simonide, dans le chant élégiaque en l'honneur des guerriers morts à Marathon ; enfin, quelques-uns disent que dans la représentation des *Euménides*, ayant fait paraître le chœur tumultueusement, cette apparition fit une telle impression sur le public, que des enfants moururent de frayeur et des femmes avortèrent. D'un autre côté, Suidas, dans sa notice sur Eschyle, attribue son départ pour la Sicile à la chute des gradins de l'amphithéâtre; et le même Suidas, dans l'article *Pratinas*, parle aussi de cette chute des gradins, qui fut l'occasion de la construction d'un nouveau théâtre à Athènes; il rapporte cet accident à l'année où Eschyle concourut avec Pratinas et Chœrilos, dans la 70e olympiade, c'est-à-dire l'an 500 : Eschyle aurait eu alors vingt-cinq ans. La défaite d'Eschyle par Simonide dans la poésie élégiaque serait arrivée la première année de la 73e olympiade, ou en 488. Quant à la victoire du jeune Sophocle sur Eschyle, en 469, ou Ol. 77, 4, nous avons, outre le témoignage du biographe, celui des marbres de Paros, et celui de Plutarque, *Vie de Cimon*, c. 8, où il s'exprime ainsi : « Lorsque Sophocle, encore jeune, fit représenter sa première pièce, comme il y avait des cabales opiniâtres parmi les spectateurs, l'archonte Aphension ne tira pas au sort les juges du concours; Cimon s'étant avancé sur le théâtre avec les généraux ses collègues, pour offrir au dieu les libations d'usage, il ne les laissa pas partir; mais, leur ayant fait prêter serment, il les força de s'asseoir et de juger : ils étaient dix de chaque tribu. Par là, et grâce au rang des juges, le concours surmonta les cabales. Sophocle ayant obtenu le prix, on dit qu'Eschyle, vivement affecté et blessé de cette défaite, ne resta pas longtemps à Athènes, et que, de colère, il partit pour la Sicile, où il mourut, et fut enseveli près de Géla. »

Enfin, la représentation des *Euménides*, à laquelle une dernière version attribue l'émigration d'Eschyle, est fixée sans contestation à l'an 459 (Ol. 80, 2). Voilà donc quatre dates différentes de l'époque supposée à laquelle Eschyle quitta Athènes. Un autre fait non moins certain, c'est qu'il mourut en 456 (Ol. 81, 1).

Pendant cet intervalle de treize ans qui s'écoula depuis sa défaite dramatique jusqu'à sa mort, Eschyle resta-t-il constamment en Sicile, ou revint-il une ou plusieurs fois dans sa patrie? On sait avec certitude qu'il passa en Sicile plusieurs années. Le biographe dit formellement qu'il se rendit auprès d'Hiéron, alors occupé à fonder la ville d'Etna, et qu'à cette occasion, pour se rendre agréable aux habitants de la ville nouvelle, il composa une pièce intitulée *Les Etnéennes*. Or, Hiéron mourut en 467 (*Ol.* 78, 2), c'est-à-dire onze ans avant le poëte. Nous lisons d'ailleurs dans Athénée : « Si Eschyle, après le séjour qu'il fit en Sicile, employa un grand nombre de locutions siciliennes, il n'y a pas à s'en étonner. » Cependant, il semble difficile à croire qu'après avoir si vaillamment combattu pour sa patrie, après s'y

être illustré comme poëte tragique, il ait pu rester treize ans éloigné du théâtre de ses triomphes, isolé de ce public pour lequel il travaillait encore; car il est hors de doute qu'il fit représenter la trilogie de *L'Orestie*, la seconde année de la 89ᵉ olympiade, ou l'an 459. On sait qu'une trilogie est l'ensemble de trois pièces qui se rattachent l'une à l'autre par l'unité de la fable qui en forme le sujet. Cette trilogie d'Eschyle est composée d'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides;* la date de la représentation est très-clairement énoncée dans l'argument de la première pièce. Faut-il admettre, comme le suppose M. Bœckh, qu'Eschyle, pendant son séjour en Sicile, chargeait son fils Euphorion, de veiller à la représentation de ses ouvrages à Athènes. Athénée nous fait connaître, l. I, p. 21, le soin extrême que notre poëte apportait à toutes les parties de la mise en scène; il dessinait lui-même les figures des danses, et disposait toute l'ordonnance matérielle de ses tragédies. Comment croire qu'il pût s'en rapporter à d'autres pour dresser les acteurs et leur communiquer ses intentions? On est donc conduit à conclure qu'il ne passa point sans interruption ces treize années en Sicile, et que notamment il était vivant à Athènes dans la deuxième année de la 80ᵉ olympiade, où fut représentée *L'Orestie*, et qu'ensuite il est retourné en Sicile, où il est mort, trois ans après. Il y acheva ses jours, auprès du roi Hiéron, en l'honneur duquel nous avons vu qu'il composa *Les Etnéennes*, à l'occasion de la ville d'Etna, fondée par ce prince. Il mourut âgé de soixante-neuf ans, première année de la 81ᵉ olympiade, 456 av. J.-C. D'autres, tels que Larcher, le font mourir en 436, à quatre-vingt-neuf ans. Son épitaphe, composée par lui-même, nous a été conservée par Pausanias (I, 14), par Athénée (liv. XIV), et par le biographe anonyme. Elle est remarquable, en ce qu'elle ne parle pas de ses ouvrages dramatiques, mais seulement de ses exploits guerriers. En voici le sens : « Ce « tombeau renferme Eschyle, Athénien, fils d'Eu« phorion, mort dans la fertile Géla. Le bois de « Marathon redira sa vaillance; le Mède à l'é« paisse chevelure l'a éprouvée. » L'anecdote qui attribue la cause de sa mort à la chute d'une tortue enlevée par un aigle, qui la laissa retomber sur sa tête chauve, a toutes les apparences d'une fable, bien qu'elle soit rapportée par le biographe, par Pline l'ancien (liv. X, ch. 3), par Valère Maxime (liv. IX, ch. 12), et par Suidas.

Pour apprécier les progrès qu'Eschyle fit faire à l'art tragique, il faudrait pouvoir le comparer avec ses prédécesseurs. Par malheur, il ne nous reste aucun de leurs ouvrages. Phrynichos, Chœrilos, Thespis, Pratinas, ne rappellent pour nous rien de précis. La gloire d'Eschyle a absorbé leur souvenir, comme le nom de Corneille a effacé tous ceux de ses devanciers. On conçoit que d'informes essais et de longs tâtonnements durent précéder l'état de perfection auquel Eschyle porta la tragédie. Ce ne fut sans doute pas l'affaire d'un jour de changer le chariot de Thespis en un grand et vaste théâtre, ni de passer des fêtes licencieuses de Bacchus, où l'on chantait en son honneur des hymnes, entrecoupés de quelques récits, à ces poëmes réguliers, où ce qui n'était qu'accessoire devint le principal. Ni Aristote ni aucun autre auteur n'indiquent avec précision les divers changements que subit la tragédie en Grèce, depuis sa naissance jusqu'aux temps de sa maturité, et la part d'Eschyle dans cette œuvre. Nous sommes réduits là-dessus à quelques passages épars dans Aristote, Horace, Diogène de Laerte, Quintilien, Philostrate. Ainsi, d'après la Poétique d'Aristote (ch. 4) : « Eschyle fut le premier qui mit deux « acteurs sur la scène; car il n'y en avait qu'un « avant lui. » Diogène de Laerte dit avec plus de détails : « Anciennement dans la tragédie il « n'y avait qu'un chœur, qui jouait tout seul. « Thespis vint ensuite, et inventa un personnage « pour faire reposer le chœur. Eschyle ajouta « un second personnage à ce premier. Sophocle « en mit un troisième, et ils achevèrent ainsi de « donner la forme à la tragédie. » On connaît les vers d'Horace (*Art. poétiq.*, v. 275-280) :

> Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
> Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
> Quæ canerent agerentque peruncti fæcibus ora.
> Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ
> Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
> Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.

Eschyle ajouta beaucoup à l'appareil des décorations et des machines même, si nous en croyons Vitruve, préface du l. VII; et, selon le biographe, il surpassa ses devanciers pour l'éclat de la scène, la magnificence du spectacle et la dignité imposante du chœur. Il fut l'inventeur du masque et du manteau tragiques, d'après Horace, *personæ pallæque repertor honestæ*, ce que confirme Athénée, I, 18; il y joignit le cothurne, *nitique cothurno* (*voy.* aussi Philostrate, *Vie d'Apollonius*, VI, 2; *Vies des Scoliastes*, I, 1; Lucien, *de Saltat.*, 27, et la vie d'Eschyle publiée par Robortelli). Horace ajouta même qu'il exhaussa la scène, *modicis instravit pulpita tignis*. Cependant, il est probable que ses prédécesseurs avaient déjà eux-mêmes élevé une estrade, sur laquelle leurs acteurs étaient en vue. Enfin, il donna au style tragique plus de noblesse et de grandeur, *docuit magnusque loqui*. C'est ce qui fait dire à Aristophane, dans *Les Grenouilles :* « O toi, qui le premier des Grecs, as édifié comme des tours des mots majestueux, et qui as donné une brillante parure aux jeux de la tragédie. » C'est aussi cette audace lyrique de son style qui rend les traductions si impuissantes à le reproduire. Comment reproduire cette diction à la fois si sublime et si familière, si pleine de force et quelquefois de grâce, et toujours si hardiment figurée? La timide réserve de notre langue lui interdit ces mots de structure gigantesque et bi-

zarre, ces métaphores longuement continuées, dont les termes extrêmes se heurtent et s'entrechoquent.

On sait que la tragédie eut une origine toute lyrique, et qu'elle naquit des chants improvisés de chœurs dithyrambiques en l'honneur de Bacchus, dans les fêtes Dionysiaques. Ce personnage, dont l'invention est attribuée à Thespis, et qu'il introduisit à côté du chœur, venait à certains intervalles amuser le peuple par des récits, et au moyen de ces espèces d'intermèdes, laissait au chœur le temps de se reposer. C'est ce qu'atteste Aristote, *Poétique*, c. 4, et ce que confirme le témoignage de toute l'antiquité. Peu à peu, le récit, qui d'abord n'était que l'accessoire, prit plus d'étendue ; il intéressa plus vivement les spectateurs, et finit par prendre la place principale. A mesure que l'art fit des progrès, le récit se transforma en action, et telle fut la création du drame. Voilà ce qui explique comment Aristote a pu dire avec vérité qu'Eschyle restreignit l'étendue des chœurs, bien que dans ses tragédies les chants lyriques occupent encore tant de place et paraissent quelquefois à notre goût moderne d'une longueur démesurée. En effet, le chœur y conserve toujours une place importante; chez lui il fait partie essentielle de l'action, il y est intimement lié. Quelquefois même, comme dans *Les Suppliantes* et dans *Les Euménides*, il a le principal rôle. Une des plus belles scènes du théâtre grec est, dans *Les Choéphores*, un dialogue entre Électre et le chœur de femmes qui l'accompagne au tombeau d'Agamemnon. Le nombre des personnages qui composaient le chœur s'était élevé jusqu'à cinquante, au dire de quelques auteurs, contredits par d'autres. Il fut réduit à quinze, par ordre des magistrats, après le terrible effet des *Euménides*. Les furies, au nombre de cinquante, dans un costume effrayant, la tête hérissée de serpents, épouvantèrent les spectateurs, firent avorter des femmes et mourir des enfants de peur. (*Voy.* le scoliaste d'Aristophane sur *Les Chevaliers*, et Julius Pollux, liv. IV, ch. 15). Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Tyane, parle avec éloge de cette réforme d'Eschyle.

Selon le biographe, le nombre des pièces d'Eschyle s'élevait à soixante-dix, dont cinq drames satyriques ; il remporta treize victoires. Au rapport de Suidas, il fit quatre-vingt-dix pièces, et remporta vingt-huit fois le prix. Il ne nous en reste plus que sept tragédies; mais de ce nombre se trouvent, au témoignage même des anciens, quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. En voici les titres : *Prométhée enchaîné*, *Les Sept Chefs contre Thèbes*, *Les Perses*, *Agamemnon*, *Les Choéphores*, *Les Euménides*, *Les Suppliantes*. La plus ancienne des tragédies d'Eschyle qui nous sont parvenues est celle des *Perses*, dont le sujet est la victoire des Grecs à Salamine. L'argument qui précède la pièce dit que *Les Perses* furent représentés sous l'archontat de Ménon, la quatrième année de la 76e olympiade, 473 av. J.-C., et qu'elle faisait partie d'une trilogie, dont la première pièce était *Phinée* et la troisième *Glaucus*. On a dit qu'avant Eschyle, Phrynichos avait déjà traité le sujet des *Perses :* c'était, avec *La Prise de Milet*, du même Phrynichos, la seule tragédie où l'auteur eût abordé un sujet contemporain. Dans *Les Perses* on reconnaît la forme primitive de la tragédie; on y trouve plus de récit que d'action. Toute la première partie est un long monologue, que n'interrompt aucun interlocuteur (nous avons vu qu'Eschyle était l'inventeur du dialogue). L'action est d'une extrême simplicité; il n'y a pas de drame, à proprement parler. A peine l'attente est-elle excitée par le songe d'Atossa, mère de Xerxès, que toute la catastrophe arrive avec le premier messager, et il devient impossible de faire avancer l'action d'un pas. Ce n'est qu'un long récit de la bataille, récit d'ailleurs admirable, vivant, animé, tel que pouvait le faire un poëte qui lui-même avait pris part au combat. Aussi, toute la pièce est-elle un hymne du patriotisme grec, un trophée élevé à la gloire d'Athènes. Il ne faut pas perdre de vue que cette pièce était représentée sept ans après la bataille de Salamine : les souvenirs des dangers qui avaient menacé la Grèce étaient encore tout récents; les spectateurs avaient tous pris part à cette lutte glorieuse; aussi le récit devait-il exciter au plus haut degré l'enthousiasme populaire.

La verve et l'enthousiasme guerrier qui respirent dans *Les Perses* se retrouvent encore dans *Les Sept Chefs contre Thèbes*, dont le sujet est la mort d'Étéocle et de Polynice, entre-tués l'un par l'autre. Le scoliaste d'Aristophane sur *Les Grenouilles* (v. 1048) dit que *Les Sept Chefs contre Thèbes* furent composés après *Les Perses*. Quant à la date précise, il ne l'indique pas. Cette pièce a plutôt un caractère épique que dramatique. On y voit un exemple de l'importance que les anciens attachaient à la sépulture, et du respect religieux qui dans leurs croyances s'attachait aux funérailles. Telle est la raison des combats fréquents qui se livrent dans *l'Iliade* pour la possession du corps d'un guerrier mort; c'est aussi la raison de la pompe et de l'appareil déployés par Achille dans les funérailles de Patrocle. L'exposition est pleine de mouvement : l'agitation d'une ville en état de siége y est peinte de la manière la plus vive. Étéocle s'adresse au peuple de Thèbes, pour l'encourager à la défense de la patrie. Le lieu de la scène, les personnages, les circonstances principales sont indiqués dès le début et d'une manière très-naturelle. Un espion envoyé pour connaître les dispositions des ennemis vient rendre compte au roi de ce qu'il a vu. Il désigne les guerriers chargés d'attaquer les sept portes. A chacun des six premiers chefs ennemis qui investissent la ville, Étéocle oppose un chef thébain; mais aussitôt qu'il ap-

prend que son frère Polynice s'est réservé l'attaque de la septième porte, il veut le combattre lui-même, et, malgré toutes les prières du chœur, saisi par les furies qu'a évoquées la malédiction paternelle, il se sent entraîné vers les lieux funestes où l'attendent le fratricide et la mort. On apporte sur la scène les cadavres des deux frères; le chœur se partage en deux bandes, et les partisans de l'un et de l'autre expriment chacun de leur côté leurs lamentations. Il en résulte une espèce de duo, dans lequel la coupe des vers et le retour alternatif des mêmes formes produisent un effet pathétique et terrible. Les deux sœurs, Antigone et Ismène, exhalent à leur tour leur douleur dans un autre duo du même genre. Enfin, une décision des magistrats de Thèbes arrête qu'Étéocle, mort en défendant la ville, sera enseveli avec honneur; quant à Polynice, qui avait armé l'étranger contre sa patrie, son cadavre, privé de sépulture, doit être la proie des chiens. Antigone déclare qu'elle l'ensevelira seule. Le chœur se divise encore en deux bandes, qui prennent parti pour l'un ou pour l'autre. On attend nécessairement la conclusion de ce débat; on veut savoir ce que deviendra le cadavre de Polynice, et comment sa sœur accomplira sa promesse; le dénouement n'est pas complet. Cette pièce devait donc faire partie d'une trilogie, dont les autres éléments sont perdus. Le progrès de l'art dramatique se manifeste dans cet ouvrage : l'action marche d'une manière graduée, progressive; elle excite la curiosité et l'intérêt; on y sent une impression de terreur croissante. Le style est remarquable par la pompe lyrique; une admirable poésie éclate dans les chœurs.

On conjecture que *Les Suppliantes* furent représentées la quatrième année de la 79e olympiade, 461 ans av. J.-C. Le texte en est très-corrompu et offre des lacunes; il a beaucoup exercé la sagacité des critiques. Des vaisseaux partis des bords du Nil abordent à Argos, portant Danaüs et ses cinquante filles, qui fuient l'hymen des fils d'Égyptus. Pélasgus, roi d'Argos, est incertain s'il leur donnera asile C'est là le fond de la pièce. Dans la crainte qu'il conçoit de la vengeance d'Égyptus, il consulte le peuple. Le peuple prend les Danaïdes *suppliantes* sous sa protection. On voit arriver un vaisseau égyptien, portant les envoyés d'Égyptus, pour enlever les fugitives. L'action n'est pas finie; que vont devenir les Danaïdes? qui sera vainqueur? Les deux autres membres de la trilogie, qui avaient pour titre *Les Égyptiens* et *Les Danaïdes*, présentaient sans doute le mariage et la mort des fils d'Égyptus. Le chœur joue ici le rôle principal. C'est un reste de la constitution primitive de la tragédie. On conçoit qu'un drame dont le principal personnage est un chœur de cinquante personnes ne soit guère de nature à exciter l'intérêt par la peinture des caractères ou le développement des passions. Généralement dans Eschyle les caractères ont peu d'individualité; celui des Danaïdes n'est esquissé qu'en traits vagues et indécis. La peinture des passions, telle que nous la concevons, ne s'arrange guère de ces masses disciplinées de cinquante personnes, qui pensent et agissent comme une seule. Ici le vide de l'action est remplacé par la pompe du spectacle, et surtout par le caractère religieux de ces cinquante suppliantes, embrassant les autels et tenant en main leurs rameaux sacrés entourés de bandelettes.

Le *Prométhée enchaîné* est un des ouvrages les plus importants d'Eschyle; nous n'avons pour en fixer la date qu'une donnée négative. Au vers 375, Prométhée prédit une irruption de l'Etna, qui fut chantée par Pindare (1re *Pythique*) : or cette éruption eut lieu la deuxième année de la 75e olympiade. La pièce ne fut donc pas composée avant cette époque; mais combien de temps après? C'est ce que nous ignorons. Le *Prométhée enchaîné* se rattachait évidemment à d'autres pièces. Prométhée y est puni d'une faute, qui sans doute était représentée dans un drame antérieur. Il ne peut non plus rester toujours enchaîné : sa captivité doit finir dans une pièce suivante; ce qu'indiquent les titres des deux pièces perdues. *Prométhée apportant le feu du ciel*, et *Prométhée délivré*. M. Welcker, professeur à l'université de Bonn, a donné (1824) la reconstruction de cette trilogie, dans un ouvrage très-remarquable, qui a obtenu le plus grand succès en Allemagne. Du *Prométhée délivré*, qui formait la troisième partie, il nous reste quelques vers épars et un fragment de vingt-huit vers dans la traduction latine d'Attius. L'action extérieure du *Prométhée enchaîné* est à peu près nulle. Le drame se passe tout entier dans l'âme de la victime. Prométhée, enchaîné sur le Caucase par Vulcain, est voué par Jupiter à un éternel supplice, pour avoir fait du bien aux hommes. Il le subit avec une constance inébranlable et une résignation énergique. Tout enchaîné, tout impuissant qu'il est, il menace encore son tyran; il lui prédit la catastrophe qui doit à son tour le renverser du trône. En vain on le presse de faire connaître cette catastrophe et les moyens de la prévenir : il résiste aux menaces comme aux prières, il résiste encore sous les éclats de la foudre qui l'écrase. Le poëte a tracé en lui un admirable caractère; c'est l'emblème sublime de la liberté morale, qui survit dans l'homme même à la puissance d'agir. On peut reconnaître aussi dans cet ouvrage un reflet des révolutions politiques qui agitaient à cette époque les petites peuplades de la Grèce. Encore voisines du jour de leur affranchissement, c'est par des traits semés contre la tyrannie qu'elles se plaisaient à célébrer leur jeune liberté.

La trilogie d'Oreste, c'est-à-dire les trois pièces d'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*, sont admirablement enchaînées par le lien puissant de la fatalité qui plane sur la fa-

mille d'Agamemnon. Le roi des rois revient vainqueur de Troie, après un siége de dix ans. Le jour même qu'il revoit ses foyers, il tombe sous les coups de Clytemnestre et de l'adultère Égisthe. Dès le dénouement, on entrevoit obscurément dans l'avenir la vengeance d'Agamemnon par son fils Oreste, dernier anneau d'une chaîne fatale de crimes, qui remonte jusqu'à Thyeste et à Tantale. L'oracle d'Apollon lui ordonne de venger le meurtre de son père en immolant sa mère. Le parricide à peine consommé, Oreste est poursuivi par les furies; il ne trouve de repos qu'après s'être purifié et avoir accompli l'expiation de son crime, d'abord dans le temple de Delphes, sanctuaire d'Apollon, puis sous l'égide de Minerve, et par le jugement de l'Aréopage. C'est alors qu'il est absous par les dieux.

Eschyle, poëte éminemment religieux, fut cependant accusé d'impiété. Il paraît, d'après un mot d'Aristote (*Ethic. ad Nicom.*, liv. III, ch. 1), qu'Eschyle fut accusé d'avoir révélé aux profanes les rits des mystères, mais sans savoir que cela fût défendu. Élien, dans ses *Histoires diverses* (liv. V, ch. 19), parle aussi d'une accusation d'impiété dirigée contre le poëte à l'occasion d'une de ses pièces. Clément d'Alexandrie (*Strom.*, liv. II) rapporte qu'Eschyle, ayant exposé sur la scène les cérémonies des mystères de Cérès, fut traduit devant le tribunal de l'Aréopage, et fut absous, parce qu'il prouva qu'il n'était pas initié. Des scolies sur le passage d'Aristote cité plus haut ajoutent, d'après Héraclide de Pont, que les motifs qui portèrent l'Aréopage à absoudre Eschyle furent la bravoure éclatante que Cynégire, son frère, avait montrée dans la bataille de Marathon, et la gloire qu'il y avait acquise lui-même, ayant été rapporté du champ de bataille tout couvert de blessures. Héraclide de Pont prétendait qu'Eschyle, dans ses pièces des *Sagittaires*, des *Prêtres*, de *Sisyphe*, d'*Iphigénie* et d'*Œdipe*, avait laissé échapper des traits relatifs aux mystères. Pour éviter la fureur du peuple, qui était sur le point de l'assommer, il se réfugia au pied de l'autel de Bacchus. On l'en arracha, par ordre de l'Aréopage, qui ne l'acquitta qu'en considération des services qu'il avait rendus, ainsi que son frère Aminias, dans les journées de Marathon et de Salamine. Il est à remarquer qu'Eschyle ait mis un magnifique éloge de l'Aréopage dans *Les Euménides*.

Eschyle, génie longtemps méconnu, est particulièrement difficile à comprendre pour les modernes. Les plus grands critiques du dix-huitième siècle, et Voltaire lui-même, n'ont guère vu en lui qu'un barbare, dans lequel éclatent çà et là diverses lueurs d'imagination. Mais lui, avec la conscience de sa force, il disait de ses tragédies qu'il les consacrait au temps. Les modernes ont le plus souvent mal compris l'esprit des compositions d'Eschyle, auxquelles ils étaient étrangers par la langue, par les mœurs, par les institutions civiles et politiques. Ils se contentaient d'y apercevoir quelques traits épars d'inspiration poétique, ne voyant dans tout le reste que les hardies et grossières ébauches d'un génie inculte. Tous admirent dans Eschyle la grandeur et la force des idées, l'éclat des images, la vivacité des mouvements; tous lui refusent l'art de la composition, que ne méconnaîtront pourtant pas dans ses ouvrages ceux qui se rendront compte du système dans lequel il a travaillé. Sans doute il n'a rien de commun avec les tragiques modernes; il se rapproche même assez peu de Sophocle et d'Euripide, auxquels il a cependant ouvert la voie. Il ne faut pas l'oublier, Eschyle occupe une place isolée dans l'histoire de l'art. Ses tragédies sont d'un genre qui ne s'est jamais reproduit sur la scène, et dont ses prédécesseurs ne lui avaient laissé que des essais bien imparfaits. C'est cette tragédie qu'Aristote appelle *simple*, où ce qui depuis a fait l'intérêt principal de toute œuvre dramatique ne se rencontre pas encore; où il n'y a aucune de ces révolutions théâtrales qu'on appelle péripéties, c'est-à-dire où il n'y a pas d'action, qui n'offrait qu'une situation arrêtée et en quelque sorte immobile, qu'un tableau toujours le même, mais dans lequel la gradation de la peinture remplace la progression dramatique.

On a fait le rapprochement très-naturel d'Eschyle avec Dante et avec Shakspeare; ce sont en effet des génies de même famille. Tous trois furent doués d'une imagination créatrice, à des époques où les premiers rayons de la civilisation perçaient les nuages de la barbarie. Un autre trait caractéristique qui leur est commun, c'est le mélange inattendu de la grâce et de la tendresse au milieu des scènes violentes et des émotions les plus terribles. Il y a dans le rôle de la nymphe Io (personnage du *Prométhée*) un délicieux passage sur les rêves d'une jeune fille. Ce contraste rappelle tout à fait les amours de Francesca de Rimini au milieu de l'*Enfer* de Dante, et les ravissantes figures de femmes crayonnées par Shakspeare dans ses tragédies les plus sombres. Malgré les limites dans lesquelles nous avons dû nous renfermer, nous croyons en avoir dit assez pour faire apprécier ce grand poëte, dont le caractère essentiel est d'avoir réuni l'inspiration patriotique à l'inspiration religieuse.

ARTAUD.

Bibliographie. La 1[re] édition d'Eschyle parut à Venise, chez les Alde, en 1517; elle est peu correcte, et on n'a fait qu'une même pièce des *Choéphores* et d'une moitié de l'*Agamemnon*, la seule qu'on connût alors. Cette confusion se reproduit dans la belle édition donnée par André Turnèbe, Paris, 1552; on rencontre ensuite les éditions de Henri Estienne, 1557, in-4°; de Canter, Anvers, 1580 (jolie et correcte); de Stanley,

Londres, 1663, in-folio, avec d'amples commentaires. Ces commentaires sont reproduits dans les deux volumes in-4° mis au jour à La Haye, en 1745, par les soins de J.-C. du Pauw, qui y a joint ses notes, dont on fait peu de cas. L'édition de Glasgow, 1795, in-folio, est un livre de luxe, tiré à un fort petit nombre ; un exemplaire, avec les dessins originaux de Flaxmann, fait partie de la somptueuse bibliothèque de lord Spenser. C'est à l'Allemagne qu'il faut s'adresser pour les travaux les plus étendus sur le texte d'Eschyle. C.-G. Schütz entreprit en 1782 une édition, dont le cinquième et dernier volume ne parut qu'en 1821 ; le commentaire est fort estimé, et les premiers volumes, qui contiennent le texte, ont été réimprimés plusieurs fois. L'édition de Bothe, Leipzig, 1805, est assez belle ; mais la hardiesse des conjectures de l'érudit qui l'a revue va jusqu'à la témérité. Une édition fort étendue donnée par S. Butler, Cambridge, 1809-1816, 8 vol. in-8°, renferme beaucoup de notes ; mais leur choix n'a pas toujours été fait avec un goût assez sûr, et la correction laisse à désirer. Parmi les éditions plus récentes, on cite celles de Wellauer, Leipzig, 1823, 2 vol. in-8° ; de Scholefield, Cambridge, 1828 ; de Both, Leipzig, 1831 ; de Dindorf, Oxford, 1834. N'oublions pas les deux jolis petits volumes qui font partie des poëtes grecs publiés en 1825 par M. Lefèvre (*Typis J. Didot, curante J.-F. Boissonade*). L'édition longtemps promise par G. Hermann, qui depuis près d'un demi-siècle travaillait sur Eschyle, a vu enfin le jour à Leipzig en 1852, en 2 vol. Le texte, établi avec la sagacité qu'on devait attendre de cet illustre critique, est supérieur à tout ce qui l'a précédé ; il offre pour la première fois les variantes de divers manuscrits précieux ; mais on peut reprocher à l'éditeur d'avoir placé des vers de sa façon dans l'auteur qu'il mettait au jour ; quoiqu'il les distingue par un astérisque, ce procédé est singulier. Les notes sont uniquement consacrées à l'interprétation des mots. On peut d'ailleurs consulter sur cette édition un article inséré dans la *Revue d'Édimbourg*, juillet 1854. Les éditions isolées des tragédies d'Eschyle sont fort nombreuses ; nous ne pouvons indiquer ici que quelques-unes des principales : l'*Agamemnon*, la plus maltraitée par les copistes des œuvres d'Eschyle, a été mise au jour à Berlin, par C.-G. Haupt, 1837, in-8°, avec amples commentaires ; *Les Suppliantes*, dont le texte, fort altéré, offre de graves difficultés, a été publié par G. Burges, en 1821, et par Haupt, en 1828 ; ce dernier est aussi timide dans sa critique que son prédécesseur est résolu. Le *Prométhée* est la production la plus remarquable du grand tragique grec ; elle a été l'objet de travaux spéciaux, parmi lesquels nous mentionnerons une spirituelle notice d'Andrieux et l'ouvrage de B.-G. Weiske, *Prometheus und Sein Mythenkreis* ; Leipzig, 1842, in-8°. Th. Morell a donné à Londres, en 1773, une édition assez médiocre de cette tragédie ; Blomfield la fit paraître en 1810, à Cambridge, avec des notes et un glossaire, travail excellent, qui a été réimprimé plusieurs fois. Lange et Pinzger ont fait paraître à Berlin, en 1825, *Les Perses*, texte revu avec soin et savamment interprété. Cette tragédie avait déjà occupé un des plus habiles hellénistes anglais, Blomfield, et ses recherches s'étaient également dirigées sur *Les Choéphores* et sur *Les Sept Chefs contre Thèbes*. Parmi les traductions françaises, nous mentionnerons celles de Lefranc de Pompignan, 1770, et de La Porte-Dutheil, 1771 ; 2e édition, 1794 ; cette dernière devait être accompagnée de notes, dont l'impression avait été commencée, mais elle fut suspendue ; il n'existe qu'un exemplaire unique de ce volume inachevé de 310 pages ; il s'est trouvé dans la bibliothèque de M. Silvestre de Sacy. Une traduction en vers, par M. Biard, 1837, in-8°, n'a été imprimée qu'à 120 exemplaires, destinés à être offerts en présents ; la traduction de M. Pierson, Paris, 1841, a été couronnée par l'Académie Française. M. Puech a mis en vers le *Prométhée* ; ce travail a été dans le *Journal des Savants* (août 1838) l'objet des éloges d'un excellent juge (M. Patin). Les Italiens possèdent la traduction de Félix Bellotti, Milan, 1821, 2 vol. in-8° ; elle est en vers, et sous le rapport de l'élégance, comme sous celui de la fidélité, elle jouit d'une grande estime. Potter a traduit Eschyle en anglais, et son travail a obtenu plusieurs éditions (1777, 1779, 1809) ; le sens du vieux tragique y est assez exactement reproduit, mais le sublime de ses idées, l'énergie de ses expressions disparaissent chez son interprète.

Une version en vers de J.-S. Bluckie a paru à Londres, 1850 ; l'*Edinburgh Review* en a rendu compte (juillet 1850). L'Allemagne peut citer les traductions de Danz, de Fahse, de Kraus (en vers), du comte de Stolberg (quatre pièces seulement), de Droysen ; mais celle de I.-H. Voss (Heidelberg, 1827) les efface et passe pour la meilleure. — Les ouvrages et mémoires sur Eschyle ainsi que sur ses écrits considérés à divers points de vue sont beaucoup trop nombreux pour que nous ayons la prétention de les indiquer ici ; on en trouve une liste fort étendue, et toutefois susceptible d'accroissement, dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann, t. I, p. 28-50, et dans d'autres recueils.

G. Brunet.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 601, et t. II p. 164, édit. de Harles. — Levesque, *Considérations sur les trois Poëtes tragiques* ; dans les *Mémoires de l'Institut*, t. I. — F.-C. Petersen, *De Æschyli Vita et Fabulis* ; Copenhague, 1816, in-8°. — Ahrens, *Uber Æschylus* ; Gottingen, 1832, in-8°. — R.-H. Klausen, *Theologumena Æschyli* ; Berlin, 1823, in-8°. — Patin, *Études sur les Tragiques grecs* ; Paris, 1841, 3 vol. in-8°, t. 1er. — Martine, *Examen des Tragiques anciens et modernes* ; Paris, 1834, 3 vol, in-8°, t. I. — Blümner, *Ueber die Idee der Schicksale in den Tragœdien des Æschylus* ; Leipzig, 1814, in-8° (169 pages ; travail important). — F. Jacobs, *Ueber den Charakter des Æschylus* (à la suite du

t. II de l'ouvrage de Sulzer, *Theorie der schönen Künste;* 1793). — Rochefort, *Sur la Vie d'Eschyle;* dans le *Théâtre des Grecs* de Brumoy; 1785, t. I. — Beatson, *Index græcitatis Æschyleæ;* Cambridge, 1830, in-8°. — Frensdorff, *Études sur Eschyle;* Bruxelles, 1847. — Abresch, *Animadversiones ad Æschylum;* 1743-63, 2 vol. in-8°. — Hermann, *Opusc.*, II. — Welcker, *Die Æschyl. Trilogie Prometheus;* Darmstadt, 1824; *Nachtrag zur Trilogie;* Francfort, 1826, et *Die Griech. Tragödien;* Bonn, 1840. — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, III.

ESCKILL. *Voy.* Eskil.

ESCLACHE (De l'). *Voy.* Lesclache.

* **ESCLAVA** (*Antonio* de), littérateur espagnol, né à Sanguesa (Aragon), vers 1570. On possède peu de détails sur sa vie; il mit au jour, en 1604, un roman, devenu fort rare, dont il emprunta le sujet à ces récits chevaleresques qui faisaient avant Cervantès les délices de la Péninsule. Ce roman est intitulé : *Los Amores de Milon de Aglante con Berta, y el nacimiento de Roldan ;* l'auteur revint sur ce genre de fictions dans une collection qu'il intitula *Noches de Invierno*, et dont plusieurs éditions attestèrent le succès; (Pampelune, et Barcelone, 1609; Bruxelles, 1610; Cordoue, 1626. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. I, p. 90. — *Biblioth. univ. des Romans*, octobre et novembre 1777.

ESCOBAR, nom commun à plusieurs Espagnols célèbres, rangés ci-après dans l'ordre chronologique.

* **ESCOBAR** (*Cristobal* de), grammairien espagnol, né en Andalousie, vivait en 1541. Il fut prédicateur à la cour de Palerme et chanoine à Girgenti. On a de lui : *De Causis corruptæ loquutionis ; — De Verbis exceptæ actionis*, en forme de dialogue; — *De Verbis aprosopiciis, hoc est impersonalibus*, *Enarratio; — De naturalium nominum Ratione Lucubratio quatenus ad eloquentiam latinam attinet; — De Viris latinitate præclaris in Hispania; — De quibusdam civitatis Agrigentinæ antiquitatum Enarrationibus libellus.*

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.* — Possevin, *Bibl. select.*

* **ESCOBAR** (*Maria* de), colonisatrice espagnole, né à Truxillo (Estramadure espagnole), vivait en 1547. Elle était femme de Diego de Chaves, un des premiers *conquistadores* du Pérou. Maria de Escobar suivit son mari en Amérique, et partagea les fatigues et les dangers des aventuriers espagnols. Elle introduisit la culture du blé et de l'orge dans les pays conquis. Les premiers essais de ce genre se firent à Cuzco, sur une échelle très-restreinte; mais leurs résultats merveilleux permirent en peu de temps de fournir des semences à tous les colons des diverses provinces. Gonzalo Pizarre récompensa dona Maria de Chaves en lui accordant un beau terrain dans le voisinage de Lima, avec les Indiens qui s'y trouvaient.

Garcilasso de La Vega, *Comentar. reales.* — De Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne.*

* **ESCOBAR** (*Francesco* de), helléniste espagnol, né à Valence, vivait en 1557. Il était professeur d'éloquence et de langue grecque à Barcelone, et enseigna la rhétorique durant vingt ans, et avec un grand succès, à Paris et à Rome. Il revint professer dans sa patrie, et y mourut. On a de lui : *Aphthonii, sophistæ, Primæ apud Rhetorem Exercitationes ;* cette traduction est très-estimée; — *De Fabula ; — De octo partium orationis constructione*, etc.; Barcelone, 1611, et Paris, 1623, in-8°; — *Orationes ; — Flori Breviarium Historiæ Romanæ ;* 1557, in-8°.

Nic. Antonio, *Bibl. Hispana nova*, t. I. — J.-A. Fabricius, *Biblioth. Græca*, pars II, lib. IV, p. 449. — A Hott. Peregrin, *Bibl. Hispana*, II, 333. — Baillet, *Jugements des Savants : Traducteurs lat.*, n° 838.

ESCOBAR (*Fra Pedro* Suarez de), théologien espagnol, né à Medina, mort à Tlaicapan, en 1591. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, passa dans l'Amérique espagnole, et prêcha la foi catholique à Mexico. Il fut successivement premier théologien de la cathédrale de cette ville, préfet de la province et évêque de Guadalaxara. On a de lui : *Escala del Paraiso celestial ; — Silva de la Perfeccion evangelica ; — Relox de Principes ; — Sermones de los Evangelios de todo el año ;* Madrid, 1601, 4 vol. in-fol.

Alphabetus Augustinianus. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova.*

* **ESCOBAR** (*Pedro Cabeza de Vaca* de), poëte espagnol, vivait en 1594. Il n'est connu que par un poëme intitulé : *Lucero de la Tierra Sancta y grandezas de Egypto vistas por el ;* Valladolid, 1594, in-8°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

* **ESCOBAR** (*Bartolomé* de), missionnaire espagnol, né à Séville, en 1562, mort à Lima, en 1624. Il se fit recevoir jésuite dans les Indes occidentales, où il demeura dix-sept ans, et séjourna trois ans à Lima, où il mourut. On a de lui : *Conciones de Christi testamento et codicillo : pro XL horis in Quinquagesima ;* Lyon, 1617, in-4°; — *Conciones de Festis Domini ;* Paris, 1624, in-4°; — *Conciones super omnes Beatæ Virginis festivitates ;* Paris, 1624, in-4°; — *Sermones de la Concepcion de Nuestra Señora ;* Oviedo, 1622, in-4°.

Nic. Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova.* — Ribadaneira, *Bibliotheca Societatis Jesu.*

ESCOBAR (Dona *Marina* de), fondatrice espagnole d'ordre religieux, née à Valladolid, le 8 février 1554, morte le 9 juin 1633. Quoique fille de parents riches, elle refusa constamment de se marier. S'il faut en croire le P. Luis del Puente, qui la confessa durant trente années, elle mourut vierge; elle avait souvent des visions, et saintes Gertrude, Brigitte et Mathilde lui apparaissaient fréquemment. Elle eut ainsi des révélations toutes particulières sur les choses célestes. En 1582, un certain nombre de femmes, désirant partager son mode d'existence, se retirèrent, sous sa conduite, dans un monastère. Marina de Escobar donna à ce nouvel ordre le nom de *Récollection de Sainte-Brigitte.* Après

sa mort, son histoire, commencée par le P. Del Puente, fut achevée par le P. Cachupin, provinsial des jésuites de Castille, qui la dédia à Marie-Anne d'Espagne. Ce livre, aujourd'hui très-rare, a pour titre : *La vida maravillosa de la venerable virgen doña Marina de Escobar, natural de Valladolid, sacada de lo que ella misma escrivió de orden de sus padres espirituales;* Madrid, 1665, in-fol.

Nicol. Antonio, *Biblioth. Hisp. nova.*

* **ESCOBAR DEL CORRO** (*Juan*), théologien espagnol, né à Fuente de Cantos (Andalousie), mort à Madrid, vivait en 1642. Il professa le droit avec distinction au collége de Sainte-Marie-de-Jésus et à l'université de Séville. Il fut ensuite inquisiteur à Murcie et à Cordoue. On a lui : *De Puritate et Nobilitate probanda, secundum statuta Sancti-Officii Inquisitionis, regii Ordinum senatus, S. Ecclesiæ Toletanæ, collegiorum, aliarumque communitatum*, etc., suivi de *Instruccion breve y sumaria para los comisarios y notarios de las informaciones di limpieza;* Lyon, 1537, in-fol.; — *De utroque foro, in quo ostenditur nullam differentiam adesse inter forum conscientiæ et forum exterius, saltem in fine præcipuo et substantia utriusque, nisi per accidens;* Cordoue, 1642, in-fol.; — *De Confessariis sollicitantibus pœnitentes ad venerea, ad explicationem constitutionis Gregorii XV*, etc.; Cordoue, 1642, in-fol.; — *De Horis Canonicis et Distributionibus quotidianis ;* Cordoue, 1642, in-fol.; — *Antilogia adversus D. Franciscum de Amaya pro vero intellectu statuti majoris collegii Conchensis;* Cordoue, 1642, in-fol.

Nic. Antonio, *Bibl. Hisp. nova.*

* **ESCOBAR Y LOAISA** (Don *Alonso* DE), jurisconsulte espagnol, né à Guerena (Guypuscoa). Il fit ses études à Salamanque et prit le grade de docteur en droit au collége de Concha. Il suivit avec succès la carrière du barreau, d'abord à Merida, puis à Salamanque. On a de lui : *De pontificia et regia Jurisdictione in studiis generalibus; et de Judicibus, et Foro studiosorum;* Madrid, 1643, in-4°. Il a laissé en manuscrit des *Commentaria in Tryphonium J.-C.*

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

ESCOBAR Y MENDOZA (*Antonio*), casuiste espagnol, né à Valladolid, en 1589, mort le 4 juillet 1669. Il fit ses études chez les jésuites, dont il prit l'habit en 1604, à peine âgé de quinze ans. Ses premiers ouvrages furent des poésies en vers castillans en l'honneur de saint Ignace de Loyola et de la Vierge; mais il se distingua surtout comme prédicateur. Sa facilité d'élocution était si grande, qu'il prêcha quotidiennement durant cinquante ans et quelquefois deux fois par jour. Non moins abondant comme écrivain, il fit paraître plus de quarante volumes in-fol. traitant de matières ascétiques. Il se montra, dans ses ouvrages, prodigue de concessions pour les faiblesses humaines, même les moins excusables, et les plus mauvais penchants trouvèrent des excuses dans sa doctrine. Ce fut Escobar qui le premier mit en avant cette maxime, « que la pureté d'intention justifie les actions réputées blâmables par la morale et les lois humaines ». Cette extrême indulgence avait évidemment pour but la propagation de son ordre, car la vie particulière d'Escobar fut toujours d'une grande simplicité. On a supposé souvent qu'il n'était que le prête-nom de quelques-uns des ouvrages signés par lui. Vivement attaqué par Pascal et par les écrivains de Port-Royal, Escobar se montra peu sensible à leurs flétrissures, et n'y répondit pas. Il ne s'émut pas plus des traits que lui lancèrent à l'envi les poëtes de l'époque. Molière résuma la morale de l'ingénieux jésuite dans les vers suivants, qu'il met dans la bouche de son *Tartufe* (acte IV, scène v) :

> .... Je sais l'art de lever les scrupules.
> Le ciel défend, de vrai, certains contentements;
> Mais on trouve avec lui des accommodements.
> Selon divers besoins, il est une science
> D'étendre les liens de notre conscience,
> Et de rectifier le mal de l'action
> Avec la pureté de notre intention.

Boileau fut plus explicite, dans ces vers :

> Si Bourdaloue, un peu sévère,
> Nous dit : — Craignez la volupté! —
> Escobar, lui dit-on, mon père,
> Nous la permet pour la santé.

La Fontaine ne resta pas en arrière. On trouve dans sa *Ballade à Arnauld*, publiée en 1664 :

> Veut-on monter sur les célestes tours?
> Chemin pierreux est grande rêverie;
> Escobar fait un chemin de velours.

Le nom d'Escobar enrichit depuis lors la langue française d'un synonyme nouveau. Suivant le *Dictionnaire de l'Académie* (Complément, Paris, Firmin Didot, 1847), ce mot signifie :

« Un adroit hypocrite, qui sait résoudre dans le sens convenable à ses intérêts les cas de conscience les plus subtils. »

L'Église même s'émut des doctrines du casuiste espagnol, et la cour de Rome les censura à plusieurs reprises. Voici les principaux ouvrages d'Escobar : *San Ignacio de Loyola*, poëme héroïque; Valladolid, 1613, in-8° : c'est une légende versifiée, qui n'offre rien de remarquable; — *Historia de la virgen Madre de Dios, desde su purisima Concepcion hasta su gloriosa Asuncion*, poëme héroïque, Valladolid, 1618, in-8°; réimprimé sous le titre de *Nueva Jerusalem Maria*, Valladolid, 1625, in-16. Cette vie de Notre-Dame est assez singulièrement divisée en douze *fundamentos*, d'après le nombre des douze pierres précieuses qui forment, dans le 21[e] chapitre de l'*Apocalypse*, les fondements de la Jérusalem nouvelle: chaque *fundamento* se subdivise en trois chants; le tout remplit près de 1500 octaves, c'est-à-dire 12,000 vers, où il y a parfois, mais bien rarement, quelque mérite; — *De augustissimo ineffabilis Eucharistiæ Arcano, moralibus mysticisque annotationibus*

reserato; Valladolid, 1624, in-fol.; — *Summula Casuum Conscientiæ;* Pampelune, in-16; — *Ad Evangelia sanctorum Commentarius panegyricis moralibus illustratus*, divisé en VI tomes; Lyon, 1642-1648, in-fol.; — *In Evangelia temporis Commentarii panegyricis moralibus illustrati;* Lyon, 1647-48-49, 6 vol in-fol.; — *Vetus et Novum Testamentum, literalibus et moralibus commentariis illustratum;* Lyon, 1652, in-fol.; — *Sermones Vespertinales;* Lyon, 1652, in-fol.; — *Liber Theologiæ moralis, XXIV Societatis Jesu doctoribus reseratus*, etc.; Lyon, 1646, in-8° : ce livre, traduit en plusieurs langues et répandu par les soins de la Compagnie de Jésus, compte trente-neuf éditions en Espagne seulement; — *Universæ Theologiæ moralis Problemata*, etc.; Lyon, 1652, 2 vol. in-fol.; — *Universæ Theologiæ moralis receptiores absque lite Sententiæ*, etc.; Lyon, 1663, 7 vol. in-fol.; — *Commentarius in canticum*, ou *De Mariæ Deiparæ Elogiis*, Lyon, 1669, in-fol. A. DE L.

N. Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova.* — Ribadaneira, *Bibl. Societatis Jesu.* — Voltaire, *Lettres au P. La Tour.* — Pascal, *Lettres provinciales*, V et VI. — Ticknor, *History of Spanish Litterature*, t. II, p. 475.

* **ESCOBAR** (Fra *Antonio* DE), littérateur portugais, né à Coïmbre, mort en 1681. Il appartenait à l'ordre des religieux du Mont-Carmel, et a laissé un grand nombre d'ouvrages de genres divers, parmi lesquels on cite : *El Heroe Portuguez;* Lisbonne, 1670, in-16; — *Discursos politicos y militares*; Lisbonne, 1670, in-4°; — *Vida de santo Angelo, martyr;* Lisbonne, 1671, in-4°; — *A Fenix de Portugal;* Coïmbre, 1680; — *Sermão funebre nas Exequias de Fr. Simam de Santa-Maria;* Lisbonne, 1672, in-4°; — *Christãos da alma;* Lisbonne, 1673, in-8°; Coïmbre, 1677 et 1721, in-8°; — *Doze Novellas*; Lisbonne, 1674, in-4°; — *Vida e Martirio do V. P. Gonçalo da Silveira.*

Summario da Bibliotheca Lusitana, I, 123. — Nic. Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova.*

ESCOÏQUIZ (Don JUAN), homme d'État espagnol, né dans la Navarre, en 1762, mort à Ronda, le 27 novembre 1820. Fils d'un général qui pendant quelque temps fut gouverneur d'Oran en Afrique, et d'abord page du roi Charles III, il fit ses études, entra dans la prêtrise, et fut nommé chanoine à Saragosse. Ses talents distingués, son goût pour la poésie, plutôt que ses mœurs, qui étaient peu régulières, autorisèrent le choix que fit de lui le prince de la Paix en l'appelant à diriger l'éducation du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII. Godoï espérait probablement de diriger le prince par le précepteur; mais il les eut pour ennemis tous les deux. L'adroit chanoine s'insinua dans l'esprit de son élève par ses manières faciles. Bientôt on s'aperçut à la cour qu'il se mêlait beaucoup des affaires de l'État, et on l'éloigna, en lui donnant un canonicat à Tolède. Cependant, il fut moins aisé qu'on ne le croyait d'empêcher Escoïquiz d'exercer de l'influence sur son élève : il resta en correspondance avec le jeune prince; et lorsque son ancien protecteur Godoï fut revenu à Madrid, le protégé revint aussi, et renoua ses intrigues, sans ménager son bienfaiteur. C'est lui qui le premier, à ce qu'il paraît, pensa à mettre l'héritier du trône d'Espagne futur en relation avec Napoléon, pour détruire le crédit du prince de la Paix et poser des limites à l'empire de ce favori. Mais cette fois le rusé chanoine manqua son but. Charles IV, ayant découvert le complot qui se tramait, envoya le précepteur au couvent du Tardon. Cependant, lorsque le roi se vit forcé d'abdiquer, Escoïquiz, qui avait contribué à amener cette détermination en prenant part aux événements d'Aranjuez, le 16 mars 1808, revint triomphant dans la capitale. Devenu tout-puissant par l'avénement de Ferdinand VII, il eut le choix entre la place d'inquisiteur général, un évêché ou le ministère de grâce et de justice; il se borna à l'emploi, plus modeste, de conseiller d'État. Prêtre bel esprit, il fut politique médiocre, et ne fit de sa grande influence sur l'esprit de son faible élève qu'un emploi maladroit. Il donna à Ferdinand VII le malheureux conseil de se rendre à Bayonne auprès de Napoléon, et l'accompagna jusqu'à cette ville. Là il sentit la faute qu'il avait faite, et vit l'abîme où la dynastie espagnole s'était imprudemment jetée. Escoïquiz et, d'après lui, de Pradt ont rapporté tout au long la conversation que le premier eut avec Napoléon; mais il est impossible que la mémoire la plus heureuse ait pu retenir un entretien de deux heures; on peut donc croire que le chanoine a arrangé cette conversation à sa guise. Napoléon voyait dans ce prêtre un homme souple et habile, dont on pourrait se servir dans les circonstances critiques du moment. « Chanoine, lui dit-il, à la fin de la conversation, en lui pinçant l'oreille, il paraît que vous en savez long. — Pas si long que votre majesté, » répondit Escoïquiz. Napoléon eut beaucoup de peine à le convaincre de la nécessité pour les princes espagnols d'abdiquer la couronne. Il dit ensuite que le chanoine lui avait adressé une harangue de Cicéron dans l'espoir de le dissuader. A la fin pourtant Escoïquiz céda, et ce fut lui qui fit et signa avec le maréchal Duroc l'acte ou le traité de la résignation. Toujours fidèle à son élève, il le suivit à Valençay; puis, espérant le servir plus utilement à Paris, il se rendit dans cette capitale. Les entrevues secrètes qu'il eut avec les ambassadeurs ayant été découvertes par la police, il fut exilé à Bourges. Là il vécut plus de quatre ans dans une retraite profonde. En 1813, quand Napoléon jugea à propos de renvoyer Ferdinand dans son pays, pour en finir avec l'Espagne, dont la soumission lui donnait trop d'embarras, Escoïquiz put revenir à Valençay. Il fut appelé à prendre part aux négociations, et de là il accompagna Ferdinand à Ma-

drid, où il fut nommé ministre. On devait croire que désormais il exercerait un pouvoir illimité sur un maître qu'il prétendait avoir si bien servi. Mais Ferdinand avait l'âme peu reconnaissante et des principes de gouvernement mal assurés. Dès le mois de novembre 1814 il changea de ministre; Escoïquiz disgracié se rendit à Saragosse. Ferdinand ne le laissa pas tranquille dans cette retraite. Arrêté par ses ordres, le chanoine ex-ministre fut conduit au château de Murcie. Il en sortit quelque temps après, pour reprendre le portefeuille ministériel; mais à peine installé, une nouvelle disgrâce le frappa : exilé cette fois en Andalousie, il ne revit plus la cour. Il mourut à Ronda, lieu de son exil. Il avait vécu assez pour voir que son élève était devenu un très-mauvais roi; lui-même n'avait pas été un bon précepteur.

Escoïquiz avait employé ses loisirs à des versions et à des compositions en prose et en vers. Il avait publié une défense de l'inquisition et traduit *Les Nuits* d'Young, *Le Paradis perdu* de Milton, et même le roman de Pigault-Lebrun, *Monsieur Botte*; de plus, il avait choisi *La Conquête du Mexique* pour sujet d'un poëme épique, qui parut à Madrid en 1802. Le seul ouvrage par lequel il ait fait quelque sensation est son *Idea sencilla*, etc., c'est-à-dire *Exposé des motifs* qui ont engagé, en 1808, S. M. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne. C'était la première explication, en quelque sorte officielle, donnée par la cour d'Espagne sur les affaires de 1808. Aussi cet exposé fut-il traduit dans la plupart des langues d'Europe. La traduction française (1826) est accompagnée de notes par Fr. Bruand, qui s'est caché sous le singulier pseudonyme de *El Cabezudo*. « Escoïquiz, dit le comte de Toreno, ne fut pas plus heureux en littérature qu'en politique. Admirateur aveugle de Bonaparte, et ajoutant toujours à son aveuglement, il compromit le prince son élève, et jeta le royaume dans un abîme de malheurs. Présomptueux et plein d'ambition, superficiel en science, sans connaissance pratique du cœur humain, et encore moins de la cour et des gouvernements étrangers, il s'imagina de pouvoir, nouveau Ximenès, diriger de son canonicat de Tolède toute la monarchie et soumettre à son esprit étroit le vaste et puissant génie de l'empereur des Français. » V. MARTY.

S.-Amand, *Notice sur le Séjour de son Ex. D. Juan Escoïquiz à Bourges*; Bourges, 1814, in-8°; — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VIII.—Torreno, *Historia del Levantamiento, Guerra y Revolucion de España*; Madrid, 1835, t. I. — Southey, *History of the Peninsular War*. — Foy, *Hist. de la Guerre de la Péninsule*. — Godoy, *Mémoires*.

ESCORBIAC (*Jean* D'), seigneur de Bayonnète, poëte français, neveu de Du Bartas, vivait au commencement du dix-septième siècle. Dans l'épître dédicatoire de sa *Christiade*, il dit que son père, membre catholique de la chambre mixte de Castres, mourut après cinquante ans de service, ne laissant dans sa maison que « ses mains vides et maintes épineuses affaires ». Il ajoute que *La Christiade* était commencée du vivant de son père, et qu'il l'achève pour se faire des protecteurs et relever sa famille de la triste situation où il la voit. Il nous apprend encore dans son poëme qu'il était né à Montauban :

Où l'épouse du Christ a sa loge assignée,
Où premier j'ai sucé la liqueur émanée
De sa double mamelle, où premier j'ai appris
De terminer mes ans par mes sacrés écrits.

On y voit aussi qu'il avait achevé tard ce poëme, commencé dans sa jeunesse.

Jeune d'ans j'ai vieilli en faisant cet ouvrage,
Et vieux je rajeunis en le voyant parfait.

Ce poëme, intitulé *La Christiade, ou poëme sacré, contenant l'Histoire Sainte du Prince de la Vie, est divisé en cinq livres*. La promesse d'un Rédempteur est l'objet du premier livre : pour faire connaître cette promesse, le poëte remonte jusqu'à la création du monde. Le deuxième est consacré à la naissance de Jésus-Christ; le troisième, à sa vie jusqu'à sa passion. L'auteur décrit dans le quatrième les souffrances et la mort du Fils de Dieu; et dans le cinquième sa résurrection, ses appparitions, son ascension, la descente du Saint-Esprit, la prédication des Apôtres, leurs travaux et leur martyre. Chaque livre porte une dédicace particulière. Le premier est dédié à Henri IV, le deuxième à Louis XIII, le troisième à la reine régente, le quatrième à Jacques, roi de la Grande-Bretagne, et le cinquième à la France et à la ville de Montauban. Ce poëme contient beaucoup de digressions absolument étrangères au sujet. « En parlant du péché originel, dit Goujet, il compte entre les désordres qui en proviennent l'abus que tant de poëtes ont fait de leurs talents; d'où il prend occasion de louer Ronsard, qui cependant aurait mieux mérité à cet égard des reproches que des louanges. Il fait encore un plus grand éloge de Du Bartas, son oncle, et il le met sans façon au-dessus de tous les poëtes qui l'avaient précédé et de tous ceux qui devaient venir après lui. Son zèle pour ce poëte l'emporte si loin, que dans ce livre, et dans quelques autres, il charge d'injures Christophe de Gamon, qui avait osé censurer *La Semaine* de Du Bartas. » On remarque encore dans *La Christiade* un mélange ridicule de sacré et de profane, et le poëme entier est écrit d'une manière fort plate. Voici, comme exemple de ce double défaut, les quatre vers que d'Escorbiac met dans la bouche d'Adam après sa chute :

Non' jamais Ixion, Sysiphe, ni Tantale,
N'auront tant de travail qui mes peines égale,
Depuis ce jour fatal qu'Ève dans ce saint lieu
Pour ouïr le serpent boucha l'oreille à Dieu.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV.

ESCOUBLEAU. *Voy*. SOURDIS.

ESCOUSSE (*Victor*), poëte et auteur dramatique français, né à Paris, en 1813, mort en cette ville, le 24 février 1832. De parents pauvres, il dut de bonne heure chercher des ressources

dans des emplois de bureau. Cependant il se sentit entraîné vers la littérature, et le 25 juin 1831 il fit représenter au théâtre de la Porte-Saint-Martin un drame en trois actes, intitulé : *Farruck le Maure*. Le succès fut éclatant ; six mois après (28 décembre 1831) il donna au Théâtre-Français une tragédie *Pierre III*, qui fut au contraire très-froidement accueillie. Cette froideur le découragea ; bientôt la chute de *Raymond*, faite en collaboration avec Auguste Lebras, et représentée au théâtre de la Gaieté, le 24 février 1832, vint lui porter le dernier coup : il s'abandonna au désespoir.

Escousse et Lebras résolurent de mourir, et le 18 février 1832 le jour fut fixé pour le suicide. « Je t'attends à onze heures et demie, écrivit Escousse à Lebras, le rideau sera levé ; je t'attends afin que nous précipitions le dénoûment. » Lebras vint à l'heure fixée ; ils s'enfermèrent dans leur chambre, calfeutrèrent les portes et les fenêtres, et le charbon fut allumé ; tous deux moururent asphyxiés. On trouva sur une table une note ainsi conçue : « Escousse s'est tué parce qu'il ne se sentait pas à sa place ici-bas, parce que la force lui manquait à chaque pas qu'il faisait en avant et en arrière, parce que la gloire ne dominait pas assez son âme, si âme il y a. Je désire que l'épigraphe de mon livre soit :

Adieu, trop féconde terre,
Fléaux humains, soleil glacé :
Comme un fantôme solitaire,
Inaperçu j'aurai passé.
Adieu les palmes immortelles,
Vrai songe d'une âme en feu.
L'air manquait, j'ai fermé mes ailes.
Adieu ! »

Cette double mort inspira à Béranger ces belles strophes :

Quoi ! morts tous deux ! dans cette chambre close
Où du charbon pèse encor la vapeur !
Leur vie, hélas ! s'était à peine éclose!
Suicide affreux ! triste objet de stupeur !
Ils auront dit : — Le monde fait naufrage :
Voyez pâlir pilote et matelots;
Vieux bâtiment usé par tous les flots,
Il s'engloutit ! — Sauvons-nous à la nage !
Et vers le ciel, se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

Dieu créateur, pardonne à leur démence ;
Ils s'étaient faits les échos de leurs sons,
Ne sachant pas qu'en une chaîne immense,
Non pour nous seuls, mais pour tous nous naissons.
L'humanité manque de saints apôtres
Qui leur aient dit : Enfants, suivez sa loi :
Aimer, aimer, c'est être utile à soi ;
Se faire aimer, c'est être utile aux autres.
Et vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

Outre les drames déjà cités, Escousse a laissé des chansons, « d'un style un peu négligé, dit le maître du genre, mais empreintes des nobles sentiments et des pensées généreuses qui inspirèrent quelques actions de sa trop courte vie » ; il a aussi laissé un drame en manuscrit, *Ulric*, fait en collaboration avec M. A. Bross. H. MALOT.

Beranger, *Notes*, édition in-8°, 2 vol.

ESCRIVA (*François*), canoniste espagnol, né à Valence, en 1530, mort dans la même ville, dans la première partie du dix-septième siècle. Après avoir fait ses études à l'université d'Alcala, il entra dans la Compagnie de Jésus, en 1570. On a de lui : *Discurso de las quatro Postrimerias de la Muerte*; Valence, 1604 ; — *Del Juicio*; ibid., 1609, in-4° ; — *Del Infierno y de la Gloria*; ibid., 1616, in-4° ; — *Vida de Don Juan de Ribera, patriarca de Antiochia*; ibid., 1612, in-4° ; — *Discursos de los Estados; de las obligaciones particulares del Estado y oficio, segun les quales ha de ser cada uno particularmente juzgada*; Valence, 1613, in-4°.

Sotwel, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

ESCUDIER (*Jean-François*), homme politique français, né à Pélissane (Provence), en décembre 1760, mort en avril 1819. Juge de paix de Toulon en 1792, il fut élu par le département du Var membre de la Convention nationale, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé au mois de juillet 1793, avec Gasparin, dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var et près de l'armée de Cartaux, il se fit remarquer par sa modération, et après avoir hâté la reprise de Toulon, il unit ses efforts à ceux de son collègue Granet pour empêcher la destruction de cette ville. Au 9 thermidor il contribua à la chute de Robespierre, et s'opposa à la réaction qui en fut la suite. Accusé en juin 1795 d'avoir été un des instigateurs de la révolte qui avait éclaté à Toulon, le 1er prairial précédent (20 mai 1795), Escudier fut décrété d'accusation, avec plusieurs de ses collègues. Rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire suivant, il rentra dans la vie privée. Il remplit à Toulon les fonctions gratuites d'officier de santé. Il conserva cette place pendant les Cent Jours, fut compris, comme régicide, dans les exceptions de la loi dite d'amnistie, du 12 janvier 1816, et se réfugia à Tunis. Une ordonnance de 1818 l'autorisa à rentrer en France : il mourut peu après son retour.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. universelle et portative des Contemp.* — Arnault, Jouy Jay, etc., *Biogr. nouvelle des Contemporains.*

ESCULAPE (Ἀσκληπιός), personnage mythique, que, d'après les traditions homériques, on peut placer au treizième siècle avant J.-C. Dans les poëmes homériques, Esculape n'est jamais considéré comme un dieu. C'est un personnage humain, un médecin parfait (ἰητὴρ ἀμύμων), le père de Machaon et de Podalire. Ces deux derniers, qui servent de médecins à l'armée grecque devant Troie, sont représentés comme régnant sur Tricha, Ithome et Œchalie. Ainsi considéré, Esculape n'est ni plus ni moins historique que les autres personnages des chants homériques, et il serait aussi téméraire de nier son existence que de l'affirmer ; car, en l'absence de tout monument historique, qui peut dire ce que l'imagination populaire a ajouté à la réalité, ou ce que la réalité a fourni à l'imagination populaire? Le caractère humain d'Esculape finit par disparaître entièrement, et ce personnage prit place dans le

panthéon grec comme fils d'Apollon et dieu de la médecine. Son mythe, tel qu'on le trouve dans les poëtes lyriques et dans Apollodore, n'a rien de commun avec l'histoire, et ne saurait trouver place ici.

Il existait dans l'antiquité, sous le nom d'Esculape, deux ouvrages à peu près aussi authentiques que les poëmes attribués à Orphée.

Des familles portant le nom patronymique d'*Asclépiades*, et ayant leurs principaux établissements à Cnide et à Cos, se donnaient pour les descendants d'Esculape. Ceux qui regardent ce personnage comme réel peuvent regarder aussi les Asclépiades comme ses descendants réels; mais il est plus naturel de voir en eux une classe de prêtres, car l'art de guérir, comme tous les autres arts, fut longtemps intimement lié avec la religion. La connaissance de la médecine, considérée comme un mystère sacré, se transmettait de père en fils dans les familles des Asclépiades, et nous possédons encore le serment que chaque membre de cette famille prononçait lorsqu'on initiait aux secrets de l'art. L. J.

Homère, *Iliad.*, II, 729; IV, 194; XI, 518. — Apollodore, III, 10. — J.-A. Sebisius, *De Æsculapio inventore medicinæ;* 1669, in-4°. — Estevan de Villa, *La Vida de Esculapio*, dans le *Libro de las Vidas de doze Principes de la Medicina;* Burgos, 1647, in-4°. — Sprengel, *Gesch. der Medicin.*, vol. I.

ESDRAS, un des restaurateurs de la nationalité juive après la captivité de Babylone, vivait au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Son nom, que suivant la prononciation hébraïque nous devrions écrire *Esra*, signifie *aide, secours.* Dans le chapitre VI du Ier livre qui porte son nom, Esdras (ch. VII, v. 1) est dit fils de Seraja, fils de Hazaria, fils de Sallum, fils de Tsadok. Quelques auteurs ont pensé que le Seraja, père d'Esdras, ne différait point du grand-prêtre Seraja, dont il est parlé dans le IVe livre des *Rois* (XXV, 18-21) et dans *Jérémie* (LII, 24, 26, 7), qui fut mis à mort à Ribla ou Reblatha, au pays de Hamath, par Nabuchodonosor, après la ruine de Jérusalem. Cette généalogie en effet s'accorde parfaitement avec celle que nous trouvons dans le premier livre des Chroniques ou Paralipomènes (VI, 13, 14, 15). Cependant, il est impossible d'admettre cette filiation, et il est probable qu'Esdras n'était que le petit-fils de ce Seraja, puisque l'Écriture le montre occupant cent-trente ans plus tard des fonctions importantes sous le règne d'Artaxerxès Longue Main. Ce monarque, dans la septième année de son règne (458 av. J.-C.), chargea Esdras, sacrificateur et scribe, qui habitait la Babylonie, où sans doute il était né, de conduire à Jérusalem ceux des Juifs établis dans son empire qui désiraient retourner dans leur patrie. Il lui donna en même temps des lettres patentes pour les gouverneurs des provinces situées à l'occident de l'Euphrate, avec ordre de fournir à Esdras tout ce qu'il leur demanderait pour le service du temple jusqu'à cent talents d'argent, cent corps de froment, cent baths de vin, cent baths d'huile et tout le sel qui serait nécessaire. Le roi défendait, en outre, d'imposer aucune taille ou péage aux sacrificateurs, aux lévites et à tous les employés du Temple, et autorisa Esdras à établir des juges pour administrer les Israélites. Esdras rassembla sur les bords du fleuve Ahava les Hébreux qui consentaient à le suivre; il fit publier un jeûne solennel, et se mit en marche avec sa petite troupe après avoir recueilli les offrandes de ceux qui restaient et celles d'Artaxerxès et des principaux personnages de la cour. Son premier soin en arrivant à Jérusalem fut d'organiser le culte et d'offrir un sacrifice d'holocauste pour le peuple tout entier. Les chefs de la nation vinrent ensuite l'avertir qu'un grand nombre d'Hébreux et même de sacrificateurs avaient épousé, contrairement à la Loi, des Égyptiennes, des Moabites, des Lithéennes et d'autres femmes appartenant aux populations idolâtres des pays voisins. Esdras, en signe de deuil et de douleur, déchira ses vêtements, s'arracha la barbe et les cheveux, s'assit tout désolé jusqu'à l'heure de l'oblation du soir, et s'agenouillant alors devant le temple, pria pour le peuple. La foule s'étant rassemblée autour de lui, un homme appelé Secania prit la parole, et lui conseilla de chasser toutes les femmes étrangères avec leurs enfants. Esdras suivit ce conseil, détermina les coupables à se conformer à ce jugement sévère, et ordonna une purification générale.

Là finit le livre d'Esdras. Celui de Néhémie, qui vient après, nous montre Esdras lisant à tout le peuple rassemblé pour la fête des Tabernacles la loi de Moïse, que beaucoup devaient avoir oubliée. Les ouvrages canoniques qui composent *la Bible* ne nous apprennent rien de plus au sujet de ce personnage; mais dans le livre apocryphe attribué à Esdras, on lit ceci : « Le feu (sous Nabuchodonosor) a détruit la Loi; c'est pourquoi personne ne sait les choses que Dieu a faites; » et on ajoute qu'Esdras, assisté par cinq autres écrivains et inspiré par l'Esprit-Saint, recomposa les livres que les flammes avaient dévorés. Cette tradition a été prise *à la lettre* par Tertullien, saint Irénée, saint Jérôme, saint Chrysostôme, saint Basile; aussi ces Pères et plusieurs autres ont-ils donné à Esdras le titre de *Restaurateur* des Saintes Écritures. L'opinion de l'Église est toutefois que les livres conservés dans le Temple ayant été brûlés, l'œuvre d'Esdras consista seulement à collationner les copies de ces livres qui étaient entre les mains des Israélites et à en donner une rédaction purgée de toutes les fautes qui avaient pu s'y glisser. Les rabbins à ce sujet pensent comme l'Église. Ils disent qu'Esdras fut aidé dans son travail de révision par la grande synagogue, composée de cent-vingt membres, et dont il était le président, et prétendent que Daniel, Sadrac, Mésac et Abednégo occupaient après lui le premier rang dans cette assemblée. Ils le regardent comme un autre Moïse, et soutiennent

même qu'il ne diffère point du prophète Malachie, dont le nom, qui signifie *ange* ou *messager*, était le titre de son emploi, puisqu'il était envoyé par Dieu pour rétablir la loi et la religion. Ajoutons que les rabbins placent Esdras à la tête des *Tanaïtes*, ou conservateurs de la tradition orale. Beaucoup d'auteurs, parmi ceux qui refusent de croire à la sainteté des livres hébreux, ont cherché à prouver qu'Esdras était le véritable auteur du *Pentateuque*, ou du moins qu'il l'avait à tel point modifié qu'il serait aujourd'hui absolument impossible de le regarder comme l'œuvre de Moïse. Volney, sans nier qu'Esdras ait apporté à ce livre des modifications plus ou moins importantes, soutient au contraire que la rédaction de la loi doit être attribuée à Hilkija, qui exerçait la grande-sacrificature sous le règne du roi Josias. Il nous suffit ici de mentionner ces différentes opinions. En général, on se borne à attribuer à Esdras la correction, la réunion et la disposition des livres bibliques, la division du *Pentateuque* en cinquante-quatre sections, la répartition du texte en versets, et la substitution à l'écriture hébraïque ou samaritaine des lettres chaldéennes appelées vulgairement *carrées* et que les rabbins appellent *assyriennes*. On a voulu enfin lui faire honneur de l'invention des *points-voyelles*, qui date certainement d'une époque moins ancienne. Les dominicains de Bologne conservaient, et sans doute conservent encore, un exemplaire de la Bible qui leur fut donné par des juifs, et qui, disait-on, était l'exemplaire même qu'Esdras avait écrit de sa propre main au retour de la captivité. Mais la critique a fait depuis longtemps justice de cette supercherie.

La Bible ne nous apprend ni où ni quand mourut Esdras. Josèphe, dans ses *Antiquités* (liv. XI, ch. 5), dit qu'il termina sa longue carrière à Jérusalem. D'autres traditions le font mourir en Perse, et Benjamin de Tudèle dit que de son temps on voyait encore son tombeau à deux journées de distance de la ville de Basra. Les mahométans le connaissent sous le nom d'*Ozaïr*, et lui attribuent ce qu'on lit dans le Coran (Surate II, v. 261), où Mahomet parle d'un homme qui passant auprès d'une ville ruinée s'écria : « Comment Dieu rendrait-il la vie à cette ville détruite ? » Dieu fit sur-le-champ mourir cet homme et l'âne qui lui servait de monture; il le ressuscita au bout de cent ans, et lui fit remarquer que de son âne il ne restait plus que des ossements blanchis; au même instant ces ossements se rassemblèrent; l'âne reparut plein de vie, et Esdras reconnut que rien n'était impossible à Dieu.

Quatre livres portent le nom d'Esdras. Les deux premiers seuls sont canoniques, et l'un d'eux est souvent appelé Livre de *Néhémie*, parce qu'il est consacré au récit des travaux accomplis par ce personnage, qui passe pour en être l'auteur (*voyez* Néhémie). Les deux derniers sont apocryphes. Le premier livre d'Esdras est écrit en hébreu fortement mélangé de chaldéen. Cette dernière langue remplace même tout à fait l'hébreu depuis le chapitre IV, v. 8, jusqu'au chapitre VII, v. 26, à l'exception de quelques versets des chapitres VI et VII. Le style en est sec et sans le moindre ornement. Quelques exégètes ont pensé que les six premiers chapitres n'étaient pas d'Esdras, parce que dans cette partie du livre on raconte des événements qui se sont passés probablement avant la naissance d'Esdras, et dont l'auteur parle comme y ayant participé. Al. Bonneau.

La Bible. — Flavius Josèphe, *Antiquit.* — Buxtorf, *Tiberias* (on trouve dans ce livre tous les passages remarquables des rabbins au sujet d'Esdras et de sa révision des livres saints). — Prideaux, *Histoire des Juifs*, l. V. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, article *Esdras*. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, article *Ozaïr*. — Hermann Jannssens, *Herméneutique sacrée*, § 79, 80, 94, 227-239. — Basnage, *Hist. des Juifs*, liv. II, c. III; liv. III, ch. V. — Winer, *Bib. Lex.*

ESDRAS (en arménien *Ezr* ou *Ezras*), *catholicos* ou patriarche universel d'Arménie, né à Parhadjnaguerd (province d'Ararat), mort en 87 de l'ère arménienne (689 de J.-C.). Élevé dès son enfance dans le palais patriarcal, il remplissait les fonctions de concierge de saint Grégoire l'illuminateur, lorsqu'il fut élu pour succéder au patriarche Christophe III, mort en 76 (628). Peu de temps après, l'empereur Héraclius, au retour de son expédition contre Chosroès II, roi de Perse, s'arrêta à Garin (autrefois *Théodosiopolis*, présentement *Erzeroum*), et entreprit de réunir l'Église arménienne à l'Église grecque. Dans ce dessein, il s'efforça de se concilier l'affection des Arméniens soumis à son empire; il leur donna pour gouverneur général un homme très-populaire, le prince Mjej Cnouni, traita le patriarche avec distinction, et lui fit don du territoire et d'une partie de la ville de Goghp. Sur l'ordre de l'empereur, Esdras convoqua en 77 (629) un concile national dans la ville de Garin, où se rendirent un grand nombre d'évêques, de *vertabeds* (docteurs) et de princes arméniens, ainsi que plusieurs docteurs grecs. Après un mois de conférences, le patriarche et les évêques de l'Arménie grecque décrétèrent la réunion des deux Églises. Le concile de Chalcédoine fut reconnu comme le quatrième concile général, et on établit que la fête de la Nativité de J.-C. serait célébrée séparément de celle de son baptême. La plupart des évêques de l'Arménie persane refusèrent d'adhérer aux décisions du concile. Beaucoup de théologiens attachés aux doctrines anathématisées accueillirent fort mal Esdras quand il rentra à Tevin, siége de son administration, et désapprouvèrent hautement ses derniers actes. Le chef de ce parti, Jean Maïragometsi, fut maltraité par ordre du patriarche et envoyé en exil comme hérétique. Esdras mourut, dit-on, du chagrin que lui firent éprouver ses adversaires. Il a été fort diversement jugé par ses compatriotes; les historiens Jean VI *Catholicos* et Michel *Asori* (ou le Syrien) le qualifient d'igno-

rant, tandis que les Arméniens unis le révèrent comme un saint. De son temps l'Arménie fut ravagée par les Arabes, qui massacrèrent 30,000 personnes dans la ville de Tevin. Narsès III, évêque de Daïk, succéda à Esdras. E. BEAUVOIS.

Jean VI Catholicos, *Histoire d'Arménie*, traduite par Saint-Martin. — Michel le Syrien, *Extrait de sa Chronique*, traduit par M. Dulaurier, dans le *Journal Asiatique*, an. 1849, t. I, p. 317-319. — Galanus, *Conciliatio Ecclesiæ Armenæ cum Romana*, part. I, p. 185; part. II, vol. I, p. 126. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II. — Tv. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 96.

ESDRAS ANKEGHATSI, rhéteur et écrivain arménien, mort au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. Issu d'une des principales familles de la province de Daron, il suivit les leçons de saint Sahag (Isaac), de Mesrob et de Moïse de Khorène. Au sortir de l'école, il professa la rhétorique, et mérita la réputation de grand orateur. Après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de secrétaire du prince Vahan Mamigomian, général en chef des Arméniens, il retourna dans sa patrie, où il créa une école de grammaire et de rhétorique. On a de lui : *Traités de Rhétorique et de Grammaire*; — *Éloge de saint Mesrob*; — *Homélie sur saint Grégoire*, surnommé *Lousavoritch* (illuminateur); — *Instruction nécessaire au lecteur*. Ces ouvrages sont encore manuscrits. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I, p. 539. — G. de Serpos, *Compendio storico di memorie chronologice concernanti la religione e la morale della nazione Armena*, t. III, p. 511. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 71.

* **ESGER** (*Jean*), théologien et hébraïsant néerlandais, né à Amsterdam, le 2 janvier 1696, mort le 28 mai 1755. Il fut prédicateur à Ost et Wester-Blocker, à Naarden, à Middelbourg, enfin à Amsterdam. En 1755 on l'appela à professer les antiquités hébraïques à Leyde, où déjà il enseignait la théologie. On a de lui : *Mosis Maimonidis Constitutio de Siclis, cum versibus et notis*; Leyde, 1727, in-4°; — *Oratio de supremo Ecclesiæ doctore et ab eo edoctorum felicissimo statu*; Leyde, 1740, in-4°; — *Disputatio de regimine Ecclesiæ non monarchico*; Leyde, 1741, in-4°; — *De fontibus unde theologia per necessaria antiquitatum notitia sit haurienda*; ibid., 1751, in-4°.

Strodtmann, *Neues Gel. Europa*.

* **ESGUERDE** (*Vicente*), poëte dramatique espagnol, né à Valence, en 1600, mort en 1630. Son trépas prématuré l'empêcha d'occuper dans la littérature le rang qu'il aurait pu occuper; il composa trois pièces, *Marte y Venus*, *La Niña de amor* et *La ilustre Fregona*; cette dernière mettait sur la scène l'héroïne d'une nouvelle de Cervantes. G. BRUNET.

Furter, *Biblioteca Valenciana*.

ÉSIUS. *Voyez* HÉSIUS.

ESKILD, prélat suédois, mort le 6 septembre 1181. Il succéda, par voie d'élection, à l'archevêque Adzer dans le siége de Lund, quoique cette élection eût été contrariée par le roi Éric Ermund, avec qui il avait eu plus d'un démêlé, jusqu'à prendre les armes contre lui pendant qu'il n'était encore qu'évêque de Roskilde. D'abord repoussé par les Sélandais, qui avaient pris parti pour Eskild, Eric était revenu avec assez de troupes pour vaincre leur résistance et emmener prisonnier le prélat. Il s'opposa toujours à ce que Eskild prît possession du siége de Lund. Ce remuant archevêque ne se tint pas plus tranquille sous le roi Svend Grathe, successeur d'Eric, qui le retint d'abord captif, puis, par crainte de l'excommunication, le rendit à la liberté et lui fit donation de plusieurs terres dépendantes de Bornholm, qui firent ensuite partie du domaine de Lund. Sous le roi Waldemar le Grand, Eskild suscita encore des troubles. Mais cette fois il sentit qu'il avait à lutter contre un trop puissant ennemi : il se démit alors de ses fonctions archiépiscopales entre les mains de l'évêque Absalon, et se retira au monastère de Clairvaux en France, où il mourut.

Holberg, *Dän. Reichsgesch.* — Munster, *Danske Reform. hist.-udsigt over Kirkens Tilstand för Reformat.* — Nyerup et Krafft, *Allmindeligt Litt. lex.*

ESKUCHE (*Balthazar-Louis*), théologien et hellléniste allemand, né à Cassel, le 12 mars 1710, mort à Rinteln, le 16 mars 1755. Ses ouvrages sont : *Disputatio de Naufragio Paulino*; Brême, 1730, in-4°; — *De Requie Pauli in Melita insula*; Marbourg, 1731, in-4°; — *De Festo Judæorum Purim*; Marbourg et Rinteln, 1734, in-4°; — *In Orationem Paulinam in areopago Athenarum habitam*; Rinteln, 1735-1740, in-4°; — *Disputatio de Festo ut vulgo dicitur Judæorum* ξυλοφορίων; Rinteln, 1738, in-4°; — *Erläuterung der heiligen Schrift aus Morgen-lændischen Reisebeschreibungen* (L'Écriture Sainte expliquée par des descriptions de voyage en Orient); ibid., 1745, 2 vol. in-8°; — *Observationes philologicæ criticæ in Novum Testamentum*; Rinteln, 1748-1754, in-4°; — *Dissertationes III de vera litterarum Græcorum pronunciatione, de auctoritate notularum vetustiora Græcorum scripta distinguentium et de Ablativo Græcorum non carente, quas ob raritatem denuo edidit*; ibid., 1750, in-8°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* **ESLER** (*Jacques*), jurisconsulte et astronome allemand, vivait à Strasbourg au commencement du seizième siècle. On a de lui : *Ge. Peurbachii Theorice Planetarum; item Jo. Esler Tractatus utilis ante LXX annos conscriptus cui titulum fecit : Speculum Astrologicum*; Bâle, 1573, in-8°; — une nouvelle édition de la géographie latine de Ptolémée, Strasbourg, 1513, gr. in-fol. : ouvrage qu'il donna avec Ubelin, et dans lequel il prend bien le prénom de Jacques.

Gœtz, *Merkwürd. der Bibl. zu Dresde*, I.

ESMANGARD (*Charles*), publiciste français, mort en 1837. Il fut conseiller d'État. On a de

lui : *De la Marine française;* Paris, 1800, in-8° ; — *Des Colonies françaises, et en particulier de Saint-Domingue;* Paris, an X (1802), in-8°; — *La Vérité sur les affaires d'Haïti, publiée par le comité des anciens propriétaires de Saint-Domingue;* Paris, 1833, in-8°; — *Nouvel Avis aux Colons de Saint-Domingue sur le payement de l'indemnité;* Paris, 1836.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.*

ESMARCH (*Jens*), minéralogiste danois, né le 31 décembre 1763, vivait encore en 1832. Après avoir étudié à Randers et à Kongsberg, il fit, de 1791 à 1797, par ordre du gouvernement, un voyage minéralogique en Saxe, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie. En 1797 il devint assesseur supérieur des mines, et lecteur de minéralogie et de physique en 1802; enfin, inspecteur de l'école des mines de Kœnigsberg. Il fut nommé professeur de métallurgie à l'université de Christiania en 1814.

Ses principaux ouvrages sont : *Vogel om Lyss-traalerness Brœkning og Objecternes afmaling paa Nettinden in opt* (Quelques mots au sujet du brisement des rayons lumineux, et sur la reproduction des objets sur la rétine); Copenhague, 1788; — *Kurze Beschreibung einer mineralogischen Reise durch Ungarn und den Bannat* (Courte description d'un voyage minéralogique en Hongrie et dans le Banat); 1798; — *Geognostik Oplysning om de Kongsbergske Erzfelde* (Géognostique des mines montagneuses de Kongsberg); 1800; — *Mineralogisk geognostisk Oversigt*, etc. (Coup d'œil minéralogique sur le Ringerige); observations recueillies pendant un voyage fait en 1800; — *Middel-Barometirstand og Middel-Temperatur i Christiania* (Moyenne du baromètre et de la température à Christiania de 1816 à 1822); — *Farvebog* (Le livre du teinturier), traduit de l'allemand de Schrader; Christiania, 1836.

Nyerup et Kraft, *Dansk-Norsk-Literatur-Lexicon.*

ESMENARD (*Joseph-Alphonse*), littérateur français, né à Pélissanne (Bouches-du-Rhône), en 1769, mort aux environs de Naples, le 25 juin 1811. Fils d'un avocat au parlement d'Aix, il fit ses études chez les Pères de l'Oratoire de Marseille. Plus tard, entraîné par le goût des voyages, il partit pour Saint-Domingue, et visita le continent d'Amérique. A son retour en France, il connut Marmontel, et cette liaison décida de son avenir; il se livra aux lettres, et se mit à composer un poëme d'opéra tiré des *Incas.* Au moment de la révolution, il se rangea sous le drapeau royaliste, combattit vivement les idées nouvelles dans plusieurs journaux, et au club des Feuillants, où il se signala par son zèle et son activité, ce qui le força à quitter la France après le 10 août 1792. Il parcourut alors l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, visita Constantinople, et vint se fixer à Venise, où il offrit ses services au comte de Provence, depuis Louis XVIII. En 1797 il revint à Paris; mais bientôt poursuivi pour ses relations avec *La Quotidienne*, il fut incarcéré, puis banni. Cet exil cessa à la chute du Directoire, et il put revenir à Paris; il s'y lia avec La Harpe et Fontanes, et collabora au *Mercure de France;* mais une vie calme et paisible n'était point faite pour lui : il accompagna, en qualité de secrétaire, le général Leclerc à Saint-Domingue, assista aux désastres de cette malheureuse expédition, revint occuper une place au ministère de l'intérieur, dans la section des théâtres, partit peu de temps après avec Villaret-Joyeuse pour la Martinique, d'où il alla à Saint-Thomas remplir les fonctions de consul de France. Loin de nuire à sa carrière littéraire, ces voyages répétés la servirent; le spectacle de la mer excita son imagination, et ce fut à bord des vaisseaux qu'il composa son poëme de *La Navigation*, publié en 1805. Le genre descriptif et didactique était alors à la mode : l'abbé Delille régnait; rendre en beaux vers des détails puérils et rebelles à la poésie, était le but unique. Esmenard réussit presque complétement dans cette manière fausse autant qu'ennuyeuse; versificateur harmonieux et correct, ses périodes sont majestueuses et sonores; on trouve chez lui des vers bien faits, des idées heureusement rendues, des descriptions fidèlement traitées; mais c'est là tout : pour de la verve, pour du lyrisme, pour de l'enthousiasme, pour de l'originalité, il ne faut point lui en demander. En 1806 il fit représenter à l'Opéra un intermède pour célébrer la victoire d'Austerlitz et chanter la gloire de Napoléon; car depuis longtemps déjà il s'était rallié au pouvoir impérial. En 1808 il donna, au même théâtre, une sorte d'apothéose du héros de la France, intitulée *Trajan*, dans laquelle il eut, dit-on, Fouché pour collaborateur, insinuation perfide pour sa gloire littéraire, et qui faisait ajouter foi à l'accusation, beaucoup moins honorable pour lui, de servir le fameux ministre de la police ailleurs qu'au théâtre, et dans des circonstances beaucoup plus sérieuses. *Fernand Cortez*, fait en société avec de Jouy, et dont la musique est de Spontini, fut jouée l'année suivante. Déjà censeur des théâtres, censeur de la librairie, censeur du *Journal de l'Empire*, chef de division à la police générale, Esmenard fut encore nommé membre de l'Institut (classe de littérature française) en 1810, ce qui le fit attaquer avec violence. Sur ces entrefaites, il publia dans le *Journal de l'Empire* un article dirigé contre un envoyé de l'empereur Alexandre; le moment était mal choisi : une rupture était imminente avec la Russie, et Napoléon, voulant l'empêcher ou du moins la différer, ordonna à Esmenard de quitter la France; mais cet exil était si peu sérieux qu'après trois mois il obtint la permission de regagner Paris.

* Esnambuc
See Enambuc

Esmenard était alors à Naples; il se mit immédiatement en route. Aux environs de Fondi, sa voiture, entraînée par les chevaux, menaçait de rouler dans un précipice, quand Esmenard, voyant le danger, sauta sur la chaussée, mais si malheureusement qu'il se fracassa la tête contre un rocher, et mourut cinq jours après, laissant un nom objet de nombreux reproches, qu'une si triste fin n'a point fait oublier. Outre les ouvrages déjà cités, Esmenard est encore l'auteur de nombreux morceaux de critique littéraire, d'une traduction en vers de poésies *extraites des ouvrages d'Helena-Maria William*, et de notes historiques accompagnant la première édition du poëme de *L'Imagination*. H. Malot.

Mercure de 1808. — Dussault, *Annales littéraires*. — *Biogr. nouv. des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

ESMENARD (*Jean-Baptiste*), frère du précédent, publiciste et littérateur français, né à Pélissane (Provence), en 1772, mort en 1842. Il choisit la carrière militaire, émigra, servit en Espagne comme officier, et se trouvait attaché à l'état-major de Madrid quand Murat fit capituler cette ville. S'étant alors rangé sous les drapeaux français, il guerroya dans les Castilles, dans la Galice, en Portugal, et prit une part active au siége de Ciudad-Rodrigo. En 1810 le maréchal Ney, qui l'avait fait son officier d'ordonnance, le chargea d'une mission confidentielle pour Paris. Alexandre Berthier le fit arrêter et conduire à la Force, circonstance inexpliquée jusqu'à ce jour, mais dont la cause se rattache sans doute à quelque complot légitimiste ignoré du maréchal. Demeuré prisonnier jusqu'en 1814, Esmenard dut aux Bourbons sa mise en liberté et son inscription comme chef d'escadron dans les cadres de l'état-major général. Il était lieutenant-colonel, décoré de plusieurs ordres et en position d'obtenir de nouveaux grades, lorsqu'il demanda sa retraite, pour suivre les intérêts de la république Colombienne. Esmenard y rendit des services si grands que la république, reconnaissante, le pria d'accepter des valeurs immobilières considérables, dont le banquier Talavey devait opérer la réalisation. Il s'agissait de plusieurs millions qui allèrent s'engloutir dans le désastre de ce financier. Devenu pauvre, Esménard recourut à sa plume pour se procurer quelque aisance. Le cercle littéraire au milieu duquel il se trouvait d'habitude, son esprit original, sa connaissance parfaite de la littérature des peuples méridionaux de l'Europe et ses études d'économie politique l'eurent bientôt lancé dans le mouvement du journalisme parisien. Il fut collaborateur de la *Gazette de France*, de *La Quotidienne*, du *Journal des Débats*, du *Mercure*, vécut dans l'intimité des Bertin, de Ch. Nodier, de Châteaubriand, de Tissot, et acquit cette réputation d'aimable causeur qu'on ne recherche plus aujourd'hui, mais qui était alors un gage de réussite par le monde. L'intimité dans laquelle Esmenard avait connu Godoï, prince de La Paix, lui suggéra l'idée de traduire ses *Mémoires*, ouvrage curieux, dont il n'a paru que quatre volumes. Émile Bégin.

Galerie hist. des Contemporains (Bruxelles, A. Wahlen, 1818), t. IV, p. 326.

✗ **ESMENDREVILLE** (*Jean* de). *Voy.* Bosc.

ESNANS (*Luc* Courchetet d'), historien français, né à Besançon, le 24 juin 1695, mort à Paris, le 2 avril 1776. Il entra d'abord dans la Société des Jésuites, puis la quitta, se fit recevoir docteur *in utroque jure*, et alla à Paris, où le garde des sceaux Chauvelin le mit à la tête de la librairie. Courchetet d'Esnans se montra très-sévère pour les écrits licencieux, et fut nommé censeur royal en 1748. Les villes anséatiques le choisirent dès 1734 pour leur agent à la cour de France. En 1742 il obtint l'intendance de la maison de la reine et ensuite celle de la maison de madame la dauphine. Comme il s'était fait une certaine réputation par ses écrits diplomatiques, le gouvernement français le chargea de rédiger la déclaration de guerre de 1740. On a de lui quelques ouvrages historiques écrits d'un style très-négligé, mais contenant des faits intéressants; en voici les titres : *Histoire des Négociations et du Traité de Paix des Pyrénées;* Amsterdam (Paris), 1750, 2 vol. in-12; — *Histoire du Traité de Paix de Nimègue*, suivie d'une *Dissertation sur les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France;* Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. in-12; — *Histoire du Cardinal de Granvelle;* Paris, 1761, in-12; — *Prières servant de préparation à la mort;* Paris, 1767, in-16; — *Pensées sur l'Aumône;* Paris, 1769, in-16. On attribue à Courchetet d'Esnans: *Mémoire pour le prince de Montbéliard;* 1727, in-4°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres des *Mémoires pour servir à l'histoire du prince de Luxembourg*.

Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. — Chaudon et Delandine, *Dict. universel*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires*.

ÉSOPE, ÆSOPUS (Αἴσωπος), célèbre moraliste et fabuliste grec, né vers 620 avant J.-C., mort vers 560. Nous n'avons d'Ésope aucun ouvrage authentique. Sa vie ne nous est connue que par des traditions incertaines et contradictoires. On est allé jusqu'à révoquer en doute son existence : « Ésope, dit Vico, n'a pas été un homme, mais une personnification imaginaire et un type poétique des compagnons ou des serviteurs des héros. » Sans pousser le scepticisme jusque là, il faut reconnaître qu'il est impossible de reconstruire la vie d'Ésope avec les témoignages de l'antiquité. Nous les recueillerons, moins comme les matériaux d'une biographie que comme les éléments dont s'est formée la légende généralement accréditée sur le grand fabuliste grec. Le plus ancien de ces témoignages se trouve dans Hérodote, qui vivait cent-trente ans environ après l'époque où l'on

place Ésope. L'historien, parlant de la courtisane Rhodopis, dit qu'elle avait été « esclave du Samien Iadmon, et compagne d'esclavage d'Ésope, le faiseur de fables (λογοποιός); car celui-ci aussi fut esclave d'Iadmon, comme il est prouvé surtout par ce fait que les Delphiens, ayant, par l'ordre de l'oracle, fait proclamer maintes fois qu'ils voulaient payer le prix de la vie d'Ésope, personne ne se présenta pour le recevoir, si ce n'est un petit-fils d'Iadmon, nommé Iadmon lui-même. Ainsi Ésope fut l'esclave d'Iadmon. » L'événement auquel Hérodote fait allusion dans ce court passage est raconté tout au long par Plutarque. Si l'on en croit cet écrivain, Ésope fut chargé par Crésus de porter au temple de Delphes de magnifiques offrandes; il devait en même temps distribuer aux habitants quatre mines d'argent par tête. Irrité des fraudes et de la cupidité de ce peuple de prêtres, il leur adressa d'amers sarcasmes, et, se contentant d'offrir aux dieux les sacrifices prescrits par Crésus, il renvoya à ce prince l'argent destiné aux Delphiens. Ceux-ci pour se venger cachèrent dans les bagages du fabuliste une coupe d'or consacrée à Apollon, l'accusèrent de l'avoir dérobée et le précipitèrent du haut de la roche Hyampée. Frappés bientôt de fléaux terribles par la juste vengeance des dieux, les Delphiens firent proclamer qu'ils payeraient une compensation pour la mort d'Ésope à celui de ses parents qui la réclamerait. Trois générations se passèrent sans que personne élevât des droits à ce don expiatoire. Enfin, un riche citoyen de Samos, Iadmon, alléguant qu'Ésope avait été l'esclave de son aïeul, se présenta, et reçut l'indemnité promise. La tradition relative au meurtre d'Ésope par les Delphiens était certainement très-ancienne et très-répandue. Aristophane y fait allusion dans ses *Guêpes*, et le scoliaste de ce poëte la rapporte de la même manière que Plutarque. Plus tard on y fit une étrange addition. On prétendit qu'Ésope avait été rendu à la vie comme Tyndare, Hercule, Glaucus et Hippolyte; qu'il avait vécu longtemps après sa résurrection, et combattu avec les Grecs aux Thermopyles quatre-vingts ans après avoir été précipité de la roche Hyampée. Il n'est pas facile d'indiquer la patrie d'Ésope. Aristote le représente comme un orateur populaire parlant devant l'assemblée de Samos. Dans Aristophane, le fabuliste parait être un habitant d'Athènes. D'après Suidas, Samos, Sardes, Mésembrie en Thrace et Cotyéum en Phrygie se disputaient l'honneur de lui avoir donné naissance. Tous les témoignages font d'Ésope un esclave. Des traditions plus ou moins authentiques, mais assez anciennes, nous le représentent comme affranchi par son maître Iadmon ou Xanthus, se rendant à la cour de Crésus, où il rencontre Solon, puis assistant au fameux banquet des sept sages, chez Périandre à Corinthe, et enfin visitant Athènes, pendant la domination de Pisistrate. Voyant, dit-on, les Athéniens décidés, pour recouvrer leur liberté, à se défaire de Pisistrate, tyran d'un caractère doux et modéré, il leur raconta la fable des grenouilles qui demandent un roi à Jupiter. Les Athéniens gardèrent un si bon souvenir du fabuliste qu'ils lui élevèrent une satue de la main de Lysippe.

Voilà à peu près tout ce que l'on trouve sur Ésope dans les écrivains antérieurs à l'époque byzantine. Il nous reste à parler d'une source beaucoup plus récente, et très-populaire, quoique absolument indigne de confiance. Il existe une *Vie d'Ésope*, généralement attribuée à Maxime Planude, moine grec du quatorzième siècle, mais certainement plus ancienne, puisqu'on la trouve dans un manuscrit du treizième siècle. Cette *Vie*, quel qu'en soit l'auteur, est un tissu de niaiseries et d'absurdités, ou, comme dit Méziriac, « ce sont des contes faits à plaisir, et des badineries inventées pour amuser les petits enfants ». Le compilateur, ramassant toutes les anecdotes qui avaient cours sur Ésope et y ajoutant ses propres inventions, ne s'inquiète ni des convenances, ni du bon sens, ni de la vraisemblance historique. Pour ne citer qu'un exemple, il met dans la bouche du maître d'Ésope des vers d'Euripide, oubliant que le poëte tragique vivait près de deux cents ans après le fabuliste. Par un anachronisme plus grave encore, il mêle aux traditions grecques des fables orientales. Son Ésope, fait à l'image du Lockman des Arabes et des Persans, offre un grotesque assemblage de toutes les difformités physiques. Aucun témoignage des anciens n'autorise une pareille caricature. Dans le *Banquet des Sept Sages*, les convives raillent Ésope sur sa première condition d'esclave; ils n'auraient pas épargné sa personne, si elle eût prêté aux plaisanteries. Dans les huit vers qu'Agathias a consacrés à la statue d'Ésope par Lysippe, il n'est rien dit de la laideur du modèle.

Après avoir montré de quels éléments divers s'est formée la légende d'Ésope, il faut indiquer de quels matériaux non moins divers se compose le recueil que nous avons sous son nom.

C'est dans Hésiode qu'on rencontre la plus ancienne fable grecque. Ce poëte, pour effrayer des juges injustes, leur raconte une fiction morale, un αἶνος, comme il l'appelle. On trouve deux fables (αἶνοι) dans les *Fragments* d'Archiloque, et il en avait probablement composé un plus grand nombre. Ce genre de fictions était très-populaire en Grèce, au commencement du sixième siècle avant J.-C. Venues de différents pays, les fables conservèrent longtemps des traits et des noms distinctifs. On eut les fables libyennes, cariennes, cypriennes, ciliciennes, lydiennes, phrygiennes, etc.; on eut des fabulistes tels que le Cilicien Connis et le Libyen Cibyssus. Mais toutes ces fables finirent par se confondre dans le genre *ésopique* et par être rapportées à un seul auteur, à Ésope.

Il est très-probable qu'Ésope n'écrivit jamais ses fables; c'est l'opinion de Bentley. Aristophane nous représente Philocléon apprenant les fables d'Ésope, dans la conversation et non dans un livre. Socrate, qui les mit en vers pendant sa captivité, « versifia, dit Platon, celles qu'il connaissait et qu'il put se rappeler facilement ». Ces apologues, pour n'être pas écrits, n'en étaient pas moins très-connus et très-estimés des Athéniens. Aristophane y fait souvent allusion. Un juge, dans *Les Guêpes*, comprend parmi les agréments du métier les plaideurs qui pour capter sa bienveillance lui content quelque fable ou quelque badinage d'Ésope (Αἰσώπου τι γελοῖον). On trouve dans *Les Guêpes* (v. 1401) et dans *Les Oiseaux* (v. 651) deux échantillons de ces *badinages*. Ésope avait aussi inventé des fictions d'un caractère sérieux, puisque Socrate se plut à les versifier (1). Il reste de ce travail deux vers cités par Diogène Laerce; en voici la traduction :

Ésope dit un jour aux gouverneurs de la ville de Corinthe
De ne pas juger la vertu par l'opinion populaire.

Un siècle après Socrate, un autre Athénien, Démétrius de Phalère, composa un recueil de *Fables ésopiques* à l'usage des orateurs. Ce recueil s'est perdu ainsi que deux collections postérieures, rédigées l'une sous Jules César, l'autre sous Marc-Aurèle. Babrius (*voy.* ce nom) versifia très-heureusement les apologues d'Ésope, et eut sans doute des imitateurs; mais les rédactions en prose furent toujours les plus nombreuses. Les fables étaient un des exercices (προγυμνάσματα) des élèves de rhétorique, et les professeurs accommodaient aux besoins de leur enseignement les vieux apologues ésopiques. Plus tard, on joignit à ces fables des récits tirés du roman persan de *Syntipas* et du roman arabe de *Kalilah et Dimnah*. Enfin, on ajusta tant bien que mal à chaque fable une moralité empruntée en général à l'Évangile ou aux Pères de l'Église. De ces misérables compilations, rédigées par des moines byzantins pour leurs écoliers, on a tiré le recueil si connu sous le titre de *Fables d'Ésope*.

Avant qu'aucune des *fables ésopiques* eût été imprimée en grec, il en parut une traduction latine publiée sous le titre de *Phrygii Æsopi philosophi Moralitas e græco in latinum traducta;* Rome, 1473, in-4°. On attribue cette traduction à Hildebert, archevêque de Tours, qui vivait au commencement du douzième siècle. Le texte grec des *Fables ésopiques*, recueillies par Planude, fut publié à Milan, in-4°, sans date (probablement en 1479 ou 1480), par le savant Buono Accorso de Pise, avec une traduction latine de Rynucius Thettalus : nom qui dans d'autres éditions est écrit Rinucius, Rinicius, Rynuncius, Ranuncius, etc. Cette collection, qui contenait cent-quarante fables, fut très-souvent réimprimée au quinzième et au seizième siècle. Il n'y fut pas fait d'additions jusqu'à l'édition publiée par Robert Estienne; Paris, 1546, in-4°, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et contenant vingt fables de plus que le recueil de Buono Accorso. Le nombre des fables données par Robert Estienne fut presque doublé dans l'édition de Isaac-Nic. Nevelet, sous le titre de *Mythologia Æsopica, in qua Æsopi fabulæ gr. et lat.* CCXCVII, etc.; Francfort-sur-le-Mein, 1610, in-8°; réimprimée sans autre changement que le titre de *Fabulæ variorum auctorum*, Francfort, 1660, in-8°. Cette édition contient cent trente-six fables nouvelles tirées de la bibliothèque de Heidelberg (transportée depuis à Rome et connue sous le nom de *Bibliothèque Palatine*). L'édition de Nevelet servit de base à celles que publièrent postérieurement Hudson, sous le nom de *Marianus*, Oxford, 1718, in-8°; Hauptmann, Leipzig, 1741, in-8°; Heusinger, Leipzig, 1756, in-8°; Ernesti, ibid., 1781, in-8°; Schæfer, 1810, in-8°; 1818, 1820, in-18. L'édition de Schæfer contient vingt-huit fables nouvelles, publiées pour la première fois en 1789, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, par Rochefort, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*. Vers le même temps une addition beaucoup plus considérable fut faite aux *Fables ésopiques* d'après un manuscrit de Florence du treizième siècle, contenant cent quarante-neuf fables, toutes différentes de celles qui avaient été recueillies par Planude, et renfermant la *Vie d'Ésope* qu'on avait jusque là attribuée à ce compilateur. Les cent quarante-neuf fables nouvelles forment le 1er volume des Αἰσώπου μῦθοι publiées à Florence, 1809, 1810, 2 vol. in-8°, par François de Furia, conservateur de la bibliothèque Laurentiane et Marucelliane; elles furent réimprimées avec un grand nombre de corrections par Coray, dans sa Μύθων Αἰσωπείων συναγωγή; Paris, 1810, in-8°. Enfin les *Fables ésopiques* furent publiées par Schneider, Breslau, 1812, in-8°, d'après un manuscrit d'Augsbourg, plus ancien que les autres et que Heusinger avait déjà consulté, mais sans en tirer suffisamment parti. Il n'existe encore aucune collection complète des *Fables ésopiques;* le savant M. Dübner en prépare une pour la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot.

Les traductions et les imitations des *Fables d'Ésope*, dans toutes les langues de l'Europe, sont innombrables; on en trouvera une liste très-étendue dans le *Bibliographisches Lexikon* de Hoffmann. Léo JOUBERT.

(1) Les αἶνοι ou μῦθοι d'Esope étaient certainement en prose. Aristophane les appelle λόγοι, et Herodote donne, comme nous l'avons déjà vu, le nom de λογοποιός à leur auteur. Or, on sait que le mot λόγος, appliqué plus tard exclusivement aux discours, signifia d'abord tout ouvrage en prose, fable ou histoire, par opposition aux œuvres poétiques, appelées ἔπη.

Suidas, au mot Αἴσωπος. — Hérodote, II, 134. — Plutarque, *Sept. Sap. Conviv.; De Ser. num. vind.*— Laerce,

I, 72. — Meziriac, *Vie d'Ésope.* — Bayle, *Dict.* — Bentley, *Dissert. in Æsop. Fab.* — Coray, *Préface* de son édition des *Fables d'Ésope.* — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. Ier. — G.-H. Grauert, *De Æsopo et de fabulis Æsopiis*; Bonn, 1825.

ÉSOPE. *Voy.* ÆSOPUS.

ÉSOPE ou **HYSSOPŒUS** (*Joseph*), poëte juif, natif de Perpignan, vivait au seizième siècle. On a de lui: *Le Vase d'Argent*, poëme hébreu, très-remarquable, Constantinople, 1533; traduit en latin par Reuchlin. C'est une sorte d'épithalame improvisé à l'occasion du mariage du fils d'Ésope. Il se compose de 260 vers, correspondant aux sicles que pesait le vase d'argent dont il est question dans l'Écriture (*Nombres*, chap. VII, verset 13).

Wolf, *Bibl. Hebr.*

ESPAGNAC (D'). *Voyez* SAHUGUET.

ESPAGNANDEL (*Matthieu* L'), sculpteur français, né en 1610, mort en 1689. Quoique protestant, il orna de ses sculptures plusieurs églises catholiques de Paris. Le parc de Versailles lui doit des morceaux remarquables, tels que *Tigrane*, roi d'Arménie, un *Flegmatique*, deux *Termes*, représentant, l'un *Diogène*, l'autre *Socrate*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

ESPAGNE (*Louis* D') ou **DE LA CERDA**, prince espagnol et amiral au service de la France, vivait dans la première partie du quatorzième siècle. Il était petit-fils de Ferdinand de La Cerda, infant de Castille, aîné des fils d'Alfonse X (*voy.* ce nom), et de Blanche de France, fille de saint Louis. Son père Alfonse, exclu du trône de Castille par don Sanche, se maria en France, et eut deux fils, dont l'aîné, nommé Louis d'Espagne, devint amiral de France en 1341. Louis d'Espagne seconda Charles de Blois contre la comtesse de Montfort, dans la guerre pour la succession de Bretagne. Après avoir échoué, en 1342, devant Hennebon, défendu par Gauthier de Mauny, il s'empara de Conquêt, de Dinan, de Guérande, d'Auray et de Vannes. Il embarqua ses troupes, et les transporta dans la basse Bretagne « pour aller, dit Froissart, ardoir et rober tout le pays, et trouvèrent si grand avoir que merveille serait à raconter ». Gauthier de Mauny le poursuivit, l'atteignit auprès de Quimperlé, et le mit dans une complète déroute. Louis d'Espagne, de sept mille hommes qu'il avait embarqués, en sauva à peine trois cents, et fut lui-même grièvement blessé. Quelques semaines après, il rejoignit Charles de Blois, qui venait de reprendre le siége d'Hennebon. « Si le coirent, dit Froissart, tous les seigneurs moult volontiers, et le reçurent à grand joie; car il étoit moult honoré et aimé entre eux, et tenu pour très-bon homme d'armes et vaillant chevalier, et tel étoit-il vraiement... Un jour vint le dit messire Louis d'Espagne, en la tente messire Charles de Blois, et lui demanda un don, présents grand foison de grands seigneurs de France, qui là étoient, en guerdon de tous les services que faits lui avoit. Ledit messire Charles ne savoit mie quel don il vouloit demander, car s'il l'eût su, jamais ne le lui eût accordé. Si lui octroya légèrement, pour tant qu'il se sentoit moult tenu à lui. Quand le don fut octroyé, messire Louis dit: Monseigneur, grand mercy; je vous prie donc et requiers que vous fassiez à venir tantôt les deux chevaliers qui sont en votre prison à Faouet, messire Jean le Boutellier et messire Hubert de Fresnay, et me les donnez pour faire ma volonté: c'est le don que je vous demande. Ils m'ont chassé, déconfit et navré, et tué messire Alfonse que je tant aimois; si ne m'en sais autrement venger que je leur ferai couper les têtes par devant leurs compagnons qui céans sont enfermés. » Charles de Blois, malgré sa répugnance à servir une pareille vengeance, se crut lié par son serment, et livra les deux chevaliers; mais avant que Louis d'Espagne eût eu le temps de leur faire couper la tête, ils furent délivrés par Gauthier de Mauny. Aussi malheureux sur mer que sur terre, Louis d'Espagne ne put empêcher les Anglais de débarquer près de Vannes et de s'en emparer. Le 15 novembre 1344, Clément VI le déclara roi des îles Fortunées (îles Canaries), récemment découvertes, à la charge de les conquérir et de convertir les habitants au christianisme. Humbert, dauphin du Viennois, promit de lui faire construire une flotte; mais comme Humbert n'avait de port sur aucune mer, sa bonne volonté fut aussi inutile que la donation pontificale à Louis d'Espagne, qui à partir de ce moment cesse de figurer dans l'histoire.

Froissart, *Chronique.* — Sismondi, *Histoire des François*, t. X.

ESPAGNE (*Charles* D'), connétable de France, frère du précédent, tué en 1354. Il succéda en 1350 au comte de Guines dans la charge de connétable. « C'était, dit Villani, un chevalier de grand cœur et de grande hardiesse, vaillant dans les armes, plein de vertu et de courtoisie, de belle figure et de belles manières. Le roi, qui lui montrait un singulier amour, suivait son conseil par-dessus celui de tous les barons; aussi ceux qui ne craignaient pas de mal parler en accusaient le roi, tandis que les autres en ressentaient une extrême envie. » Le roi ne cessait en effet de le combler de faveurs, souvent aux dépens du roi Charles de Navarre, qui en conçut une grande jalousie et attendit avec impatience l'occasion de se venger. Charles d'Espagne avait épousé Marguerite, fille de Charles de Blois, et reçu en dot la ville de L'Aigle. Au commencement de l'année 1354, le roi de Navarre, qui habitait Évreux, fut averti que Charles d'Espagne arrivait à L'Aigle, et qu'il coucherait le 8 janvier à une hôtellerie en dehors de la ville. Partant aussitôt avec son frère Philippe de Navarre, comte de Longueville, et beaucoup de chevaliers normands et navarrais, il vint se mettre à couvert dans une grange rapprochée de la maison où dormait son ennemi; de là il envoya un de ses cousins, le bâtard de Maruel,

avec une troupe d'assassins, qui forcèrent la maison où Charles d'Espagne était couché : ils le tuèrent dans son lit. Jean jura de venger son connétable; sa colère atteignit plus tard les complices du meurtre et le roi de Navarre lui-même n'échappa à la peine capitale que par d'importantes concessions.

Secousse, *Histoire de Charles le Mauvais*, t. I. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. X. — Villani, *Hist.*

ESPAGNE (*Jean* D'), théologien protestant français, né dans le Dauphiné, en 1591, mort à Londres, le 25 avril 1659. Pasteur à Orange en 1620, il quitta peu de temps après la France, et fut successivement ministre en Hollande et à Londres, où il desservit l'église française de Westminster.

En outre de quelques écrits dont on n'a plus que la traduction anglaise, et de quelques opuscules qui, avant de prendre place dans le recueil de ses œuvres, ont dû être imprimés à part, mais dont il est impossible de retrouver les premières éditions, on a de ce théologien : *Les Erreurs populaires es poincts généraux qui concernent l'intelligence de la religion rapportée à leurs causes*, etc.; La Haye, 1639, in-12; Charenton, 1643, in-12; trad. en anglais, Londres, 1648, in-8°. Cet ouvrage est dédié à Charles Ier, roi d'Angleterre; — *La Manducation du corps de Christ considérée en ses principes*; La Haye, 1640, in-8°; Charenton, 1642, in-12; trad. en anglais, Londres, 1652, in-8°; — *L'Usage de l'Oraison dominicale maintenu, contre les objections des innovateurs de ce temps*; Londres, 1646, in-12.; trad. en anglais, Londres, 1646, in-8°; — *Avertissement touchant la fraction et la distribution du pain dans la sainte Cène*; Londres, 1648, in-8°; — *Considération représentée en sermon le* 28 *mars* 1652, *sur le sujet de l'éclipse qui advint le lendemain*; Londres, 1652, in-12; — *Schibboleth, ou réformation de quelques passages es versions françoise et angloise de la Bible*; Londres, 1653, in-8°; Middelbourg, 1662, in-8°; trad. en anglais par Codrington, Londres, 1655, in-8°; — *Essay des merveilles de Dieu en l'harmonie des temps, des générations et des plus illustres événements y enclos*, 1re partie, Londres, 1657, in-8°; 2e partie, Londres, 1668, in-8° (cette 2e partie fut publiée après la mort de l'auteur, par H. Brown); trad. en angl., Londres, 1662, in-8°; 2e édit., 1682, in-8°; — *Examen de* 17 *maximes judaïques, ensemble un avertissement préparatoire à la réfutation de certains calomniateurs ennemis de l'harmonie*, etc.; Londres, 1657, in-8°; trad. en angl., 1682, in-8°. Cet examen est comme un appendice à la première partie de l'*Harmonie des temps*. Les libraires Ant. et Sam. de Tournes, de Genève, réunirent les divers écrits de Jean d'Espagne; Genève, 1671, 3 vol. in-12. Ce recueil a eu plusieurs éditions et a été trad. en allemand par Sig. Hofmann; Francfort, 1699, in-4°.

Tous ces ouvrages, depuis long-temps oubliés, eurent un grand succès à l'époque où ils parurent; on en a une preuve irrécusable dans leurs nombreuses éditions et dans leur traduction en anglais et en allemand. Quelques-uns sont empreints d'une assez vive antipathie pour les hommes et pour les principes de la révolution anglaise ainsi que pour les nombreuses sectes religieuses qui se produisirent à cette époque; on remarque dans presque tous, à côté d'une orthodoxie très-sévère, une liberté de penser et un esprit de critique fort rares dans les théologiens de la première moitié du dix-septième siècle.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Diction. hist. et critiq.* — Haag, *La France protestante.*

ESPAGNE (*Jean-Louis-Brigite*, comte), général français, né à Auch (Armagnac), le 16 février 1766, blessé mortellement à Essling, le 21 mai 1809. Simple soldat au 6e régiment de dragons (6 juillet 1787), brigadier (21 avril 1788), maréchal-des-logis (le 11 janvier 1792), il gagna rapidement, aux armées de Champagne et du nord, les grades de sous-lieutenant au 6e régiment de chasseurs (2 août 1792), de capitaine de la légion des hussards surnommés *les défenseurs de la liberté et de l'égalité* (2 septembre), de chef d'escadron au 5e régiment de hussards (29 novembre), d'adjudant général chef de brigade (23 septembre 1793) et enfin de général de brigade (le 11 juillet 1799). Le talent et la bravoure qu'il déploya aux armées des Alpes, de Sambre et Meuse, de l'ouest, des côtes de Brest, de Mayence et du Danube, la part active qu'il prit aux batailles de Mœskirch, de Hochstedt, au combat de Neubourg où il fut dangereusement blessé, ainsi qu'à Hohenlinden, le firent élever (1er février 1805) au grade de général de division. Étant passé en Italie, il prit le commandement de la cavalerie légère, à la tête de laquelle, soutenu par un bataillon de grenadiers de la division Molitor, il culbuta l'infanterie autrichienne au combat de San-Michele, la poursuivit jusque sur le chemin de Lonigo, où il fit 600 prisonniers. Dirigé (1806) sur l'armée de Naples, il eut de nombreux combats à livrer, tant aux insurgés des principautés qu'à la bande de galériens qui, placée sous les ordres du bandit Fra-Diavolo, avait été jetée sur le territoire napolitain par Sidney-Smith. Désigné par Napoléon (22 novembre 1806) pour prendre le commandement de la 3me division de cuirassiers de la grande armée, il se distingua à Heilsberg, et reçut bientôt après (11 juillet 1807) le titre de grand-officier de la Légion d'Honneur, ainsi que celui de comte de l'empire (1808). A peine remis d'une blessure reçue à Heilsberg, il reprit le commandement de sa division, et tomba mortellement blessé en opérant une charge des plus brillantes à la bataille d'Essling. Transporté dans l'île de Lobau, il y expira peu après. Le nom de ce général est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile, ainsi que

sur les tables de bronze du palais de Versailles.
A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Lég. d'Honn.* — *Bull. de la Grande-Armée*, t. I, p. 65-93 ; II, p. 88-200.

ESPAGNE ou **ESPAÑA** (Don *Carlos*, comte DE), général espagnol, né en France, en 1775, assassiné en Navarre, le 2 novembre 1839. D'origine française, il portait primitivement le nom *d'Espaigné*, et descendait des anciens comtes souverains de Comminges et de Foix. Ayant pris du service en Espagne, en 1808, il commanda d'abord un bataillon de chasseurs de nouvelle création. Grâce à l'éclat de ses services dans la guerre de l'indépendance, il parvint en peu de temps au grade de lieutenant général. En 1811, à la tête de la 1re division du 5e corps d'armée, sous les ordres du général Castaños, il assista le général anglais Beresford au siége de Badajoz, en Portugal. Il fut blessé à la bataille de La Albuera, où il commandait l'infanterie, et à la bataille de Salamanque (1812). En 1813 il entra le premier dans Pampelune. Ferdinand VII, en récompense de ses services, le nomma grand'-croix de l'ordre de Charles III, capitaine général de l'Aragon, et, en 1825, commandant de l'infanterie de la garde royale. Le comte d'Espagne fut ensuite chargé d'aller réprimer la révolte de Bessière dans la Catalogne et l'Aragon, et fit fusiller ce chef ainsi que ses principaux partisans. Le roi, qui se l'attachait chaque jour plus étroitement, le nomma, en septembre 1826, grand d'Espagne de première classe, pour lui et ses enfants et successeurs, en ligne masculine et féminine.

Après la mort de Ferdinand VII, le comte d'Espagne se déclara pour D. Carlos, et combattit en Navarre. Mais à la suite d'échecs successifs, rejeté sur la frontière, il s'égara dans une marche nocturne, et se trouva, au retour du jour, sur le territoire français, où il fut arrêté avec sa suite de cent-cinquante hommes. Conduit d'abord à Arles, puis à Perpignan, en octobre 1835, on le dirigea sur l'intérieur. Il s'échappa, mais il fut reconnu après plusieurs mois et malgré les déguisements bizarres sous lesquels il se cachait. Interné à Lille, il s'échappa de nouveau, reparut en Espagne dans l'automne de 1838, et combattit avec Cabrera, en Aragon. Malgré toutes les violences auxquelles il recourut pour sa conservation, il ne tarda pas à être victime de son propre parti. Plusieurs membres de la junte insurrectionnelle d'Avia, pour venger des ressentiments personnels ou pour d'autres motifs, restés inconnus, lui enlevèrent son commandement, et le dirigèrent sous escorte vers la frontière française. Le 7 novembre, entre Oliana et Orgagna, on trouva dans la Sègre un homme mort, qui avait les pieds et les mains liés : c'était le comte d'Espagne. Les soldats de son escorte l'y avaient précipité, après l'avoir étranglé.
V. MARTY.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog., univers. et port. des Contemp.* — Torreno, *Guerra, revolucion y levantamiento de España.* — *Moniteur universel*, 25 septembre 1826. — Lesur, *Annuaire historique*, année 1839.

ESPAGNE (Le Cardinal D'). *Voy.* MENDOZA.

ESPAGNET (*Jean* D'), magistrat et alchimiste français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était président au parlement de Bordeaux, et se livra avec passion à la recherche de la pierre philosophale; il n'y réussit pas mieux que ses devanciers, mais il composa sur ce sujet des écrits qui en leur genre sont regardés comme classiques. Un petit nombre d'adeptes font encore le plus grand cas d'un traité que D'Espagnet se contenta de signer d'une double devise, et qui a pour titre : *Enchiridion Physicæ restitutæ;* la première édition latine vit le jour à Paris, en 1633; il y en eut d'autres, en 1638, 1647, 1650. Cet ouvrage fut réimprimé dans la *Bibliotheca Chimica* d'Albineus et dans la *Bibliotheca Chemica curiosa* de Manget. Une traduction française, devenue rare, porte le titre de *La Philosophie naturelle rétablie en sa pureté;* Paris, 1651, in-8°. On connaît aussi une version allemande, Leipzig, 1685; et un alchimiste, J.-L. Hanemann, a composé un long commentaire latin (Lubeck, 1714, in-4°) sur l'*Enchiridion*. Un autre écrit, qui paraît bien être également sorti de la plume de D'Espagnet (quoique quelques auteurs le lui aient contesté), l'*Arcanum Hermeticæ Philosophiæ*, forme la suite de l'*Enchiridion*, auquel il se trouve joint. Dans le premier de ces ouvrages le magistrat bordelais expose la théorie sur laquelle repose le principe de la transmutabilité des métaux; conformément aux doctrines de l'école d'Alexandrie, il admet une matière première, et il reconnaît trois mondes, l'élémentaire, le céleste et l'architype; ce mélange incohérent d'idées platoniciennes et de croyances catholiques ne mérite pas qu'on s'y arrête. Dans son second écrit, il passa à la pratique, mais ses définitions sont tellement incomplètes, ses descriptions des procédés à suivre si bien cachées sous le voile de l'allégorie et d'une obscurité calculée qu'il n'y a moyen de rien y comprendre. Une production d'un tout autre genre, et qui fait plus d'honneur à D'Espagnet, c'est l'édition qu'il donna en 1616, à Paris, du *Rozier des Guerres*, composé, dit-on, par Louis XI; édition défectueuse, il est vrai, mais à laquelle il joignit un *Traité de l'Instruction du jeune Prince*, traité où se trouvent parfois de belles pensées, exprimées en un bon style, et où se voit une longue exposition des vertus royales, au nombre de six, que doit posséder un monarque. Quoique très-adonné à l'alchimie, D'Espagnet n'avait aucune indulgence pour les sorciers; il fut l'associé du conseiller de Lancre dans la guerre terrible que celui-ci fit à de malheureux habitants des Landes et des Pyrénées, accusés d'avoir avec le diable des relations criminelles. Il paraît que ce magistrat s'était plu à orner de devises pieuses et d'images énigmatiques la façade de la maison qu'il occupait à Bordeaux, rue des Ba-

hutiers; cette habitation ayant été démolie, les sculptures qui en décoraient l'entrée ont été transportées dans le jardin de la Mairie, où on les voit encore; les archéologues bordelais les ont plusieurs fois décrites et gravées.

G. Brunet.

L. Lamothe, *Revue de Bordeaux*, juillet 1854.

ESPAGNOLET (L'). *Voy.* Ribera.

* **ESPAIGNOL DE LA FAYETTE** (*Jean-Nicolas* d'), géomètre français, né à Mer (Loir-et-Cher), en 1796. Il exerce depuis longtemps les fonctions d'ingénieur en chef du cadastre dans le département de l'Ariége. On a de lui : *Considérations sur le Cadastre en France, ou vues sur les moyens de perfectionnement et d'économie qu'on pourrait apporter dans la partie topographique;* Paris, 1814, in-8°; — *Coup d'œil sur les progrès des sciences, des arts et de l'industrie en général*, etc.; 1836, in-8°; — *Mémoire sur la rénovation et la conservation perpétuelle du cadastre parcellaire du département de l'Ariége;* Foix, 1851, in-8°. — Il a inséré des apologues et quelques articles intéressants dans les *Annales agricoles et littéraires de l'Ariége.*

Guyot de Fère.

Statistique des Gens de Lettres.

ESPAÑA. *Voy.* Espagne.

ESPANAY (*Jean* de Saulx, sieur d'), poëte français, du dix-septième siècle. On a de lui une tragédie, *Adaminte, ou le désespoir*, imprimée à Rouen, en 1608; le second titre est tout à fait justifié par le dénoûment de la pièce, car des trois seuls personnages qui restent, deux meurent de désespoir.

H. M.

Goujet, *Biblioth. fr.*

ESPARBÈS. *Voy.* Aubeterre.

* **ESPARTERO** (*Baldomero* don), général et homme d'État espagnol, né à Granatula (Manche), en 1792. Il était le neuvième enfant d'une famille dont le chef, son père, exerçait le métier de charron. D'une constitution débile, le jeune Baldomero fut destiné à l'état ecclésiastique. On l'envoya à l'école, et son frère aîné, Manuel, curé d'une ville voisine, se chargea des frais d'instruction, et le fit plus tard entrer dans un séminaire. Au premier signal de la guerre nationale que firent naître les entreprises de Napoléon sur la Péninsule, Baldomero Espartero, âgé alors de seize ans, jeta la soutanelle, et s'enrôla dans un corps composé presque entièrement de jeunes théologiens, et qu'on appelait *el sagrado* (le sacré). L'ex-séminariste avait trouvé sa véritable vocation : après quelque temps de campagne, il entra, par la protection d'une famille noble, dont son frère aîné était chapelain, dans une école militaire de l'île de Léon. Sous-lieutenant au sortir de cette école, il offrit ses services au général Pablo Morillo, nommé commandant en chef de l'armée d'expédition contre les colonies insurgées de l'Amérique méridionale. Morillo le prit en affection, lui conféra le grade de capitaine et les fonctions de chef d'état-major, qu'Espartero échangea bientôt contre celles de major d'infanterie au Pérou. Il conquit ses autres grades à la pointe de l'épée; dès l'abord il eût à se mesurer contre La Madrid, un de ces chefs de bande dont le courage conquit aux colonies insurgées leur indépendance. En 1817, au combat de Cochabamba, dans le Pérou supérieur, Espartero, trois fois blessé, fut nommé commandant du bataillon qu'il avait valeureusement conduit à l'assaut d'une redoute; à Sapachin, il mérita d'être élevé au grade de lieutenant-colonel; en 1818, il défit les insurgés de Rueto; colonel en 1822, il continua de se distinguer, notamment à Torata, où il fut deux fois blessé. A son retour en Espagne, à la suite de la victoire du général Sucre en 1824, et à la désastreuse capitulation d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole dans la mer du Sud, Espartero fut envoyé à Logroño avec le titre de brigadier. Ayant rapporté du Pérou environ deux millions de piastres, gagnées au jeu, dit-on, il vécut dans le faste, et s'éprit d'une jeune et jolie personne, la señora Jacintha Santa-Cruz, fille d'un riche propriétaire de l'endroit. Celui-ci ne se montra pas sympathique à Espartero; mais le jeune brigadier plaisait à la señora, et le mariage eut lieu. Envoyé ensuite en garnison à Palma, il y resta jusqu'à la mort de Ferdinand VII, s'absentant parfois pour venir à Barcelone, où sa femme avait une grande réputation de grâce et de beauté. En 1832, il se prononça hautement en faveur de la nouvelle loi de succession à la couronne établie par Ferdinand VII; c'est-à-dire qu'il se déclara pour la jeune reine Isabelle. Lorsque la guerre civile s'alluma, il fut, sur son offre de passer dans l'armée du nord, nommé commandant général de la province de Biscaye et successivement maréchal de camp, puis lieutenant général. Ses succès comme capitaine ne suivirent pas la même progression; il fut battu plusieurs fois par Zumalacarreguy. La plupart de ses collègues, même depuis la mort de ce chef redoutable, étaient démoralisés; mais comme il n'avait pas éprouvé de défaite considérable, on jugea qu'il serait le plus apte à relever les affaires. En conséquence, le 17 septembre 1836, il fut nommé vice-roi de Navarre, capitaine général des provinces basques et commandant en chef de l'armée du nord. Il débuta par une victoire, chassa les carlistes des hauteurs de Luchana et débloqua Bilbao. Déjà il avait repoussé derrière l'Èbre le prétendant, qui s'était avancé (12 septembre 1837) jusque sous les murs de Madrid.

Espartero se reposa quelque temps sur ce succès. Il s'occupa du rétablissement de la discipline dans son armée, et apporta à cette œuvre une remarquable énergie. C'est ainsi qu'au péril de sa vie il fit enlever des rangs et fusiller sous ses yeux les assassins d'Escalera et de Saarsfield. Puis, suivant son habitude, il retomba dans l'inaction. L'année 1837 s'écoula sans résultats décisifs; au printemps de 1838, le 27 avril, Espartero reprit l'offensive il anéantit près de

Burgos l'armée du général carliste Negri, et plus tard, près de Penacerrada, il défit Guergue, autre lieutenant du prétendant; il se disposait à assiéger Estella quand le général christino Oraa fut battu devant Morella par Cabrera. Espartero rentra alors dans la défensive. Placé en face d'un nouvel adversaire, Maroto, qui avait succédé à Guergue dans le commandement des troupes carlistes, et qui avait été son compagnon dans la guerre de l'Amérique du Sud, il préluda par d'importants succès aux conventions qui mirent fin aux hostilités. Au mois de mai 1839, il enleva les positions de La Pena del Moro, de Ramalès et de Guardamino; déjà comte de Luchana depuis la journée de ce nom, il fut nommé grand d'Espagne de première classe et duc de la Victoire. Les succès de Ramalès précipitèrent les événements; à la suite de négociations secrètes nouées entre le quartier général de l'armée de Christine et l'état-major carliste, la paix fut conclue à Bergara, le 29 août 1839. Le prétendant se réfugia en France le 15 septembre. Restait l'Aragon, où Cabrera soutenait encore la lutte. La campagne du duc de la Victoire contre ce chef, entreprise en 1840, fut encore couronnée de succès; la guerre civile était terminée et le champ restait ouvert aux agitations intérieures, qui devaient amener de graves complications.

Pendant qu'il défendait le trône d'Isabelle contre don Carlos, Espartero était loin de rester étranger à l'action gouvernementale, sur laquelle il devait d'autant plus peser, qu'il était général et général victorieux. Cependant, cette influence ne commença à se faire bien sentir que sous le ministère Calatrava, qui appartenait au parti exalté; Espartero ne s'était encore prononcé ni pour ce parti ni pour les modérés. C'était en 1837 et lors de l'occupation de Madrid par son armée. Après la retraite de don Carlos, les ministres ayant décidé la mise en accusation des officiers de la garde royale qui avaient demandé leur renvoi, Espartero s'y opposa formellement, et entraîna ainsi la démission du cabinet; les modérés l'exaltèrent, les exaltés le couvrirent d'injures. Il refusa la présidence du conseil et le ministère de la guerre, qu'on lui offrait; mais il fit appeler à ce ministère le général Alaix, qui lui était dévoué. En même temps il témoigna un dévouement sans bornes pour la reine. « Je suis Manchego, du pays de don Quichotte, disait-il, lors de l'acte brutal du sergent Garcia; la dame de mes pensée est une reine, et pour elle il n'est rien qui me soit impossible. » Il faut avouer que parfois sa conduite ultérieure donna des démentis à ces protestations chevaleresques. Après la convention de Bergara et l'ovation dont Espartero fut l'objet à Barcelone, le gouvernement espagnol eut le tort de ne pas tenir assez de compte du rôle important de ce général; on prononça, sans le consulter, la dissolution des cortès, et l'on renvoya du ministère son ami Alaix. Il en témoigna son mécontentement par cette lettre fameuse de son aide de camp Linage, lettre que l'on pouvait considérer comme l'expression de sa propre pensée. Sommé de s'expliquer, Espartero répondit d'une manière évasive; et, comme il arrive si souvent en pareil cas, il continua de peser sur la marche du gouvernement. Cependant, des élections nouvelles amenèrent une majorité favorable au ministère, et celui-ci crut pouvoir diminuer un peu l'influence du généralissime, qui ne devint que plus exigeant et fit donner, malgré la répugnance de quelques ministres, le titre de général à Linage. Les membres du cabinet opposés à cette mesure offrirent leur démission; les deux membres restant, MM. Peres de Castro et Arrazola, étaient peu sympathiques à Espartero. A l'ouverture de la session des cortès, le gouvernement, pensant frapper ainsi les exaltés et par eux leur chef, le duc de la Victoire, présenta le projet de loi dit des *ayuntamientos*, restrictif des franchises municipales, sanctionné ensuite à Barcelone, malgré l'opposition d'Espartero, par la reine régente. Une insurrection éclate aussitôt : de la métropole elle menace de se propager de ville en ville; appelé à Valence par Christine, qui lui donne tout pouvoir de former un cabinet, Espartero se rend d'abord à Madrid, où il entre triomphant, debout sur un char qui avait appartenu à don Carlos; puis il fait son entrée à Valence dans une voiture traînée par des miliciens. Le 10 octobre 1840, pendant une des conférences assez orageuses qui eurent lieu entre le général et la régente, cette princesse interrompit tout à coup la discussion par ces mots : « Espartero, j'abdique! » Un mois après, Christine rencontrait à Montpellier un autre exilé, le général Cabrera, et le 8 mai 1841 Espartero lui succédait, par voie d'élection, à la régence du royaume.

Il gouverna longtemps avec intelligence et énergie, réprima les empiétements de la cour de Rome, tint en respect le parti républicain, étouffa l'insurrection de Pampelune, dirigée par O'Donnell, qui y avait arboré le drapeau de la reine régente, déjoua les complots ourdis par Diego Léon et Concha dans le but d'enlever la jeune reine et d'entraîner l'armée; enfin, il terrifia les provinces basques en les faisant parcourir par des colonnes mobiles et en y levant des contributions. Le 15 novembre 1841 il soumit Barcelone, et le 30 du même mois il rentra de nouveau en triomphe à Madrid. A dater de cette époque il s'appuyait à l'extérieur sur l'Angleterre, ce qui lui attira le mécontentement de la France. Quoique cette puissance favorisât les entreprises de l'ex-régente, Espartero continua de se maintenir par son respect de la constitution de 1837. Une insurrection ayant éclaté à Barcelone en 1842, il fit bombarder cette ville. Malgré tant de vigueur, la coalition des progressistes et des modérés entraîna la chute du régent. Des actes significatifs d'opposition précédèrent cet événement : le 9 mai 1843 il dut sanctionner une amnistie générale présentée à sa signature par le ministère

Lopez, et dont le résultat politique était de livrer le pays aux intrigues des *moderados*. On lui demanda ensuite et il refusa le renvoi de son secrétaire Linage et du général Zurbano, devenu odieux par les rigueurs qu'il avait déployées à Barcelone. Ce refus motiva la retraite du ministère et la dissolution des cortès. Ces actes et le bruit répandu de la conclusion d'un traité de commerce avantageux pour l'Angleterre donnèrent le signal d'une nouvelle et formidable insurrection en Aragon, en Catalogne, en Andalousie et en Galice. Le 13 juin 1843 la junte révolutionnaire de Barcelone proclama la majorité de la reine Isabelle et la déchéance du régent; le gouvernement provisoire, composé de Lopez, Caballero et Serrano, le déclara traître à la patrie. A Valence, l'ennemi personnel d'Espartero, Narvaez, se mit à la tête de l'insurrection, et marcha sur Madrid. Le régent ne fit pas tête à l'orage avec toute la résolution que les circonstances exigeaient. Il s'avança bien sur Barcelone, mais trop tard; quand, le 22 juillet 1843, Narvaez fut entré dans Madrid, Espartero n'eut qu'à songer à l'exil. Le 30 juillet il s'embarqua à Cadix, passa par Lisbonne, d'où il se rendit en Angleterre : le 19 août il débarqua à Falmouth. Trois jours plus tôt il était déclaré en Espagne déchu de ses titres et dignités. Ces mesures furent rapportées en 1848, époque où le duc de la Victoire put rentrer dans sa patrie et prendre sa place au sénat. Au mois de février suivant, il se retira à Logrono, où il paraissait devenu étranger à toutes les affaires politiques.

L'Espagne moderne est le pays des insurrections. Celle qui éclata au mois de juin 1854, et qui avait pour motif apparent la tentative du gouvernement d'introduire en Espagne les formes gouvernementales de la France, fit sortir Espartero de sa retraite. Il parut d'abord prendre parti pour les insurgés, dirigés par les généraux O'Donnell et Dulce, et telle était sa situation d'esprit au moment où la reine, menacée dans son existence et son pouvoir, l'appela à prendre la direction du ministère. Après quinze jours de temporisation (la temporisation est une des faces de son caractère politique), Espartero devina sans doute que le pays se rangerait du côté du trône. Il accepta le rôle de défenseur de la royauté, et s'entendit avec O'Donnell pour la pacification du royaume. Depuis ce moment, les deux généraux ont vécu dans le plus parfait accord. Le parti progressiste, qui paraissait devoir l'emporter, n'ayant pas eu la majorité au sein des cortès, Espartero se hâta cette fois de conformer sa conduite politique à l'opinion du pays, bien observée. V. Rosenwald.

Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1832 et années suiv. — *Ann. des Deux Mondes*, 1854-1855. — Loménie, *Galerie hist. des Contemp.* — Van der Burch et Brainne, *Le Mémor. français*. Paris, F. Didot.

ESPEISSES (D'). *Voy.* Despeisses.

ESPEJO (*Antonio* de), voyageur espagnol, né à Cordoue, vivait en 1583. Il quitta sa patrie pour chercher fortune dans le Nouveau-Monde, se fixa à Mexico, s'y livra au commerce, et acquit assez rapidement une fortune considérable. En 1580, Agustin Ruiz (*voyez* ce mot), religieux franciscain de la mission établie dans la vallée de San-Bartolomeo, résolut d'aller convertir les Passaguates et quelques autres nations indiennes habitant au nord du Mexique et encore inconnues aux Espagnols. Il partit des mines de Santa-Barbara, fit deux cent cinquante lieues vers le nord, et entra dans la province de Tiguas; mais mal accueilli par les indigènes, et abandonné par son escorte, il resta dans le pays avec deux autres franciscains, ses compagnons. Les moines de San-Bartolomeo, inquiets de leurs frères, déterminèrent Antonio de Espejo à se lancer à leur recherche. Il obtint la permission de don Juan de Antiveros, bailli de Cuatras-Cinegas (Nouvelle-Biscaye), et partit le 10 novembre 1582 de San-Bartolomeo, accompagné du franciscain Bernardino Beltran, de nombreux esclaves et de cent-cinquante chevaux et mulets, chargés d'armes et de munitions. Il se dirigea vers le nord, et après deux jours de marche il aperçut les cabanes des Conchos, qui le conduisirent vingt-quatre lieues plus loin dans le pays des Passaguates. Ces Indiens lui témoignèrent beaucoup de bienveillance. Mais à son arrivée chez les Toboses, les habitants se retirèrent dans les montagnes, parce que précédemment des Espagnols avaient emmené plusieurs des leurs en esclavage. Espejo entra ensuite chez les Jumanos (*Patarabuyes*), peuple guerrier, qui habitait les bords du Rio del Norte et dont la civilisation était assez avancée pour qu'ils possédassent des maisons construites en pierre. Ils lancèrent quelques flèches aux voyageurs, et leur tuèrent cinq chevaux; mais la prudence d'Espejo arrêta les hostilités, et les femmes s'étant approchées du F. Bernardino Beltran, lui demandèrent sa bénédiction, et lui dirent qu'elles avaient déjà reçu des instructions de trois chrétiens et d'un noir. C'étaient Cabeca de Vaça Orantez, Castillo et leur nègre, débris de la malheureuse expédition de Panfilo Narvaez (*voy.* ce mot) dans la Floride (1528). En quittant les Jumanos, Espejo fit une marche de quatre-vingts lieues à travers une forêt de pins, sur les bords du Rio del Norte. Il fut surpris du nombre de bourgades bien peuplées qu'il y rencontra. Il passa ensuite chez les Tiguas; en arrivant à Poala, il apprit qu'Agustin Ruiz et ses compagnons avaient été tués (*voy.* Ruiz). Résolu à continuer ses découvertes, Espejo se dirigea à l'est, et, traversant un territoire riche et fécond, il atteignit la province de Quiros, vers le 37° 1/2 de lat. N. A quatorze lieues plus au nord, il entra dans le pays nommé *Las Cunames*, contenant cinq bourgades et vingt mille habitants. La capitale était appelée *Cia*. Dès cette époque, « il y avait huit marchés publics; les maisons étaient construites en chaux de diverses

couleurs et les habitants portaient de fort beaux manteaux de coton, tissés dans le pays ». A cinq lieues de là, vers le nord-ouest, Espejo trouva les Améies, possédant sept villes et trente mille habitants; ensuite il visita la grande bourgade des *Acomas*, située sur un rocher élevé et perpendiculaire, auquel on ne pouvait parvenir que par un escalier étroit et taillé dans le roc. Espejo, s'avançant toujours vers l'ouest, après avoir parcouru vingt-quatre lieues, entra chez les Zuni (*Cibola*). Francisco Vasquez de Coronado y avait pénétré dès 1540. Espejo y trouva des croix plantées par Vasquez (1) et trois Espagnols (2), qui avaient fait partie de son expédition : ils étaient restés avec les Indiens, et avaient presque oublié leur langue maternelle. Ils fournirent des renseignements sur un grand lac situé à soixante journées de chemin de Cibola (peut-être la mer), et sur les rives duquel il y avait de l'or et beaucoup d'habitants. Ils ajoutèrent que Francisco Vasquez, après douze jours de marche, n'avait pu y parvenir, faute d'eau, et était mort avant d'avoir entrepris un nouveau voyage. Le P. Bernardino Beltran, effrayé de la distance qui séparait déjà l'expédition des possessions espagnoles, ne voulut pas aller plus loin, et emmena la plus grande partie de l'escorte; Espejo n'en continua pas moins son entreprise avec neuf soldats qui lui restèrent fidèles. Après avoir fait vingt-huit lieues, il arriva dans une province nommée *Mohotze*, qui lui parut avoir une population de cinquante mille âmes; il s'avança jusqu'à leur principale bourgade, nommée *Zaguato*, dont les habitants vinrent au-devant de lui avec des vivres et jetèrent, en manière d'offrande, de la farine aux pieds des chevaux. Espejo, profitant de leur simplicité, leur déclara que ces animaux n'accepteraient leurs dons que lorsqu'ils auraient une maison de pierre. Les habitants se mirent immédiatement à l'œuvre, et Espejo fut ainsi logé en sûreté et abondamment pourvu de vivres durant son séjour. Lorsqu'il partit, les Mohotzes lui firent présent d'une grande quantité de manteaux de coton et de quelques autres articles. Il alla visiter à quarante-cinq lieues de là une mine d'argent, située sur le sommet d'une montagne. Ce territoire abondait en vignes, noyers et lin. Il remonta ensuite les rives du Rio del Norte, et arriva dans la province des *Quires*, qu'il traversa vers l'est pour entrer dans le pays des *Hubates*, qui contenait vingt-cinq mille habitants et abondait en mines. Les naturels portaient des manteaux de coton ou de peau élégamment peints, et ils logeaient dans des maisons à quatre étages. La contrée était montagneuse et couverte de pins et de cèdres. Les forêts étaient peuplées de buffles, de cerfs et de daims d'une grandeur plus qu'ordinaire. Les rivières abondaient en poissons, et les vallées produisaient du maïs en abondance, des melons, des citrouilles, du lin, des arbres fruitiers et des vignes d'un grand rapport. A une journée de chemin, Espejo rencontra les terres des *Tamos*, qui lui refusèrent le passage; il revint alors en arrière, descendit le long d'un large cours d'eau qu'il appela *Rio de las Vacas* (à cause de la grande quantité de bétail qu'il rencontra sur ses rives), et après avoir fait encore cent-vingt lieues en suivant les bords de la rivière de Los Conchos, il rentra à San-Bartolomeo en juillet 1583. Alfred DE LACAZE.

(1) Ceci prouve qu'Espejo ne fut pas, ainsi que plusieurs historiens l'ont avancé, le *découvreur* du *Nouveau-Mexique*.

(2) Andres de Culiacan, Gaspar de Mexico, et Antonio de Guadalaxara.

Juan Gonzales de Mendoza, *Historia del grande Regno de China* (Madrid, 1589). — Hackluyt, *Voyages*, etc., III, 383-396. — Alexandre de Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, liv. III.

ESPELETA (Don *José*, comte DE), général espagnol, né en 1741, mort à Pampelune, le 25 novembre 1823. Il était lieutenant général de la Catalogne lors de l'invasion française en Espagne (1808). Intimidé par le général Duhesme, il lui livra Barcelone et le fort de Montjuich. Il n'en fut pas moins nommé membre de la junte royale, après l'enlèvement du roi, et capitaine général de la Navarre après la restauration de Ferdinand VII, en 1814. V. M.

Torreno, *Guerra, revolucion y levantamiento de España* de 1808 à 1814.

ESPEN (*Zeger-Bernard* Van), jurisconsulte néerlandais, né à Louvain, le 9 juillet 1646, mort à Amersfort, le 2 octobre 1728. Après avoir étudié le droit canonique, il entra dans les ordres; deux ans plus tard, il fut reçu docteur en droit et appelé à une chaire dans le collége dit du *pape Adrien*. Sa renommée comme jurisconsulte s'étendit si loin que des princes, des évêques, des tribunaux même l'envoyaient consulter. Il eut cependant des ennemis, parmi lesquels Bernard Désirant, un augustin, qui supposa l'existence de lettres contenant des doctrines dangereuses pour la religion et qu'il attribua à Van Espen. Celui-ci crut devoir se défendre; une sentence judiciaire constata le faux, et condamna le faussaire au bannissement. En 1719, autre accusation contre le savant professeur : le vicaire apostolique de Bois-le-Duc prétendit que Van Espen professait des opinions erronées au sujet de la juridiction des évêques. Enfin, en 1725, il eut encore maille à partir avec les autorités supérieures pour l'approbation par lui donnée à l'élection de Stœnowen à l'archevêché d'Utrecht, où depuis la réformation il n'y avait que des vicaires apostoliques. Van Espen dut se retirer successivement de Louvain à Maëstricht, puis à Amersfort, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Jus ecclesiasticum universum de Peculiaritate et Simonia*; — *De Officiis Canonicorum*; — *De Censuris*; — *De Promulgatione legum ecclesiasticarum*. Ses œuvres ont été publiées par Joseph Barre; Paris, 1753, 4 vol. in-fol.

Dup. de Bellegarde, *Vie de Van Espen*.

ESPENCE (*Charles* D'), en latin *Espencæus*,

théologien français, né en 1511, à Châlons-sur-Marne, mort en 1571. Il parvint, par son mérite, à la place de recteur de l'université de Paris. Le cardinal de Lorraine l'employa dans plusieurs affaires importantes. Il se distingua aux états d'Orléans, en 1560, et au colloque de Poissy, en 1561. On a de lui : *Institution d'un Prince chrétien ;* Lyon, 1548, in-16 ; — un *Traité des Ouvrages clandestins ;* — des *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite,* pleins de longues digressions sur la hiérarchie et la discipline ecclésiastiques ; — plusieurs traités de controverse, les uns en français, les autres en latin. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Paris, en 1619, 1 vol. in-fol.

G. DE FÈRE.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* t. XIII, XX. — Desessarts, *Siècles littéraires de la France.*

ESPER (*Jean-Frédéric*), philosophe et naturaliste allemand, né à Drossenfeld, le 6 octobre 1732, mort à Wunsiedel, le 18 juillet 1781. Il étudia à Erlangen la théologie, fut adjoint à son père, prédicateur à Frauenaurach, et devint lui-même pasteur à Ultenruth, près d'Erlangen ; il remplit ces fonctions jusqu'en 1778, époque à laquelle on lui confia, en récompense de ses services, la surintendance (évêché protestant) des églises et écoles de Wunsiedel. Il a laissé sur l'histoire naturelle des travaux qui lui assurent une réputation durable. On a de lui : *Wahrhaftige und merkwürdige Schicksale reisender Personen,* etc. (Aventures véritables et merveilleuses de plusieurs voyageurs) ; 1762, 1763, 2 vol. in-8° ; — *Ausführliche Nachricht von neuentdeckten Zoolithen unbekannter vierfüssiger Thiere* (Compte-rendu explicatif de la découverte de nouveaux zoolithes ou fossiles de quadrupèdes) ; Nuremberg, 1774, in-fol. ; — *Anweisung den Lauf eines Kometen und andrer Gestirne ohne astronomische Instrumente und mathematische Rechnungen zu beobachten* (Manière d'observer une comète et d'autres constellations sans instruments et calculs mathématiques) ; Erlangen, 1770, in-8°.

Hirsching, *Historisch literarisches Handbuch.*

ESPER (*Eugène-Jean-Christophe*), entomologiste allemand, frère du précédent, né à Wunsiedel, le 2 juin 1742, mort à Erlangen, en 1810. En 1782 il fut professeur agrégé et en 1800 professeur titulaire de philosophie dans cette dernière ville. Il fit de sérieuses et utiles études sur les lépidoptères. On a de lui : *Die Europæischen Schmetterlinge, in Abbildungen nach der Natur mit Beschreibungen* (Les Papillons d'Europe, figurés d'après nature avec des descriptions) ; Erlangen, 1777-1807, grand in-4° ; — *Die auslaendischen* (*aussereuropaischen*) *Schmetterlinge* (Les Papillons étrangers ou extra-européens) ; Erlangen, 1785-1798 ; — *Die Pflanzenthiere in Abbildungen nach der Natur, nebst Beschreibungen* (Les Zoophytes reproduits d'après nature, avec texte) ; Nuremberg, 1788-1809, 3 vol.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

***ESPERCIEUX** (*Jean-Joseph*), sculpteur français, né à Marseille, en 1758, mort à Paris, le 18 mars 1840. Il se distingua dès sa jeunesse dans la carrière des arts, et fut l'ami de David, de Raynal, de Lebrun, de Mirabeau, dont il a laissé les bustes. Il se plaisait à dire qu'il n'avait pas eu de maître, et qu'il était « élève de ceux qui lui avaient donné de bons conseils ». Il fut l'un des bons sculpteurs de ce siècle ; son dessin est correct, ses compositions sont sages, mais il y manque le génie. Les principaux ouvrages d'Espercieux exposés au Louvre sont : *La Foi conjugale,* terre cuite (1795) ; — *Raynal* et *Medar Storff,* bustes (1796) ; *La Liberté,* en plâtre. Cette figure eut un prix partagé avec Dumont, dans un concours national (1797) ; — *La Paix,* statue commandée, et le buste de *Redouté* (1802) ; — *Femme grecque entrant au bain ; Molière* et *Racine,* statues en pied ; *Lebrun,* buste (1806) ; — *Les Clefs de Vienne,* bas-relief de vingt-six pieds : pour le Corps législatif ; *La Fontaine Saint-Sulpice :* aujourd'hui transférée au marché Saint-Germain ; *La Victoire d'Austerlitz :* pour l'arc de triomphe du Carrousel ; *Pierre Corneille* (1808) ; — *Napoléon :* pour le Sénat ; et les bustes de *Létitia Bonaparte, Guillon Lethière, Lemercier* et *Arnaud* (1810) ; — *Ulysse reconnu par son chien ; madame Lemercier,* buste (1812) ; — *Voltaire ; L'Envie expirant sur le tombeau de Racine* (1814) ; — *L'Envie* (1817) ; — *Sully ; Philoctète* et *Diomède* (1818) ; — *Jeune homme entrant au bain* (1824) ; — *Marseille* (1833) ; — *Femme entrant au bain* (1836).

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.*

ESPERIENTE. *Voy.* CALLIMACHUS.

ESPERNON. *Voy.* ÉPERNON et NOGARET.

ESPERON. *Voy.* ARCUSSIA.

ESPÉRONNIER (*François-Dominique-Victor-Édouard*), général français, né à Narbonne (Languedoc), le 26 février 1788, mort à Paris, le 23 mai 1855. Son père était magistrat. Élève de l'Ecole Polytechnique en 1807, il passa sous-lieutenant élève à l'École d'Application de l'artillerie et du génie en 1809, et partit en 1810 pour l'armée d'Espagne, comme lieutenant en second dans le 6e régiment d'artillerie à pied. S'étant distingué aux siéges de Badajoz, de Campo-Mayor, et à la bataille d'Albufera, il fut choisi pour aide-de-camp par le général Bouchu en 1811, et fit en cette qualité la campagne de 1812 dans la Péninsule. Décoré au siége de Chinchilla, en 1813, il fut, dans la même année, nommé capitaine en second, et reçut l'ordre de se rendre à la manufacture d'armes de Klingenthal, puis il fut adjoint à l'état-major général de l'artillerie et ensuite détaché auprès du directeur général des équipages de pont. Il assista à la bataille de Dresde, et prit

part à la défense de Torgau, où 25,000 Français furent bientôt réduits à 2,500 par le feu, les privations et les maladies. Conduit en Silésie, comme prisonnier de guerre après la capitulation de Torgau, Esperonnier rentra en France en 1814, et fut employé en qualité d'aide de camp du général Bouchu, commandant l'école d'artillerie de Grenoble. Quand Napoléon arriva dans cette ville, en mars 1815, Esperonnier, à l'exemple de son général, essaya d'abord de rester fidèle à Louis XVIII; mais il se laissa bientôt entraîner, et fut envoyé à l'armée des Alpes, puis à l'armée des Pyrénées orientales. Adjoint à la direction d'artillerie de Paris, en 1817, Esperonnier fut classé au 1er régiment d'artillerie à cheval; puis, en 1819, appelé à l'École Polytechnique comme capitaine en premier et aide de camp du général directeur. En 1823 il fut promu au grade de chef d'escadron, en récompense de ses services au siége de Pampelune. Envoyé en 1828 au corps d'expédition de Morée, il commanda l'artillerie de ce corps jusqu'à l'évacuation (1833). Rentré en France avec le grade de lieutenant-colonel, il fut nommé sous-directeur d'artillerie à Toulon. Les électeurs de Narbonne le choisirent pour député en 1834. L'année suivante, il fut nommé commandant en second de l'École Polytechnique. En 1838, il obtint le grade de colonel; et en 1846 il fut fait maréchal de camp. Mis à la retraite par un décret du gouvernement provisoire, il fut relevé de cette position par le décret de l'Assemblée législative du 11 août 1849; mais l'âge devait bientôt le faire passer dans la section de réserve. Député constamment réélu jusqu'à 1848, il avait toujours voté avec la majorité conservatrice, excepté pour la loi de disjonction en 1837. La mort d'une sœur, qui était restée la compagne de sa vie, contribua beaucoup à la ruine de sa santé. Le général de La Hitte, président du comité d'artillerie, a lu un discours sur sa tombe.

Le frère du général Esperonnier, président de la cour impériale de Montpellier, est mort le 22 décembre 1855. L. LOUVET.

Biographie des Hommes du Jour, tome IV, 2e partie, page 263. — *Nécrologie*, par M. Monmerqué, dans le *Journal des Débats* du 5 juin 1855.

***ESPERT** (*Jean*), homme politique français, vivait à la fin du dix-huitième siècle. Député de l'Ariége à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, et se montra un des membres les plus exaltés de cette assemblée. Nommé commissaire du Directoire dans le département de l'Ariége, il rentra dans la vie privée après le 18 brumaire. La date de sa mort est inconnue.

Galerie historique des Contemporains.

***ESPEUILLES** (*Antoine-Théodore*, VIEIL-LUNAS, marquis d'), agronome français, né au château de La Montagne (Nièvre), le 25 avril 1803. Descendant d'une famille nobiliaire du Nivernais, il fit ses études au collége de Nevers, et s'est acquis des connaissances étendues dans l'économie rurale. Il était membre du conseil général de la Nièvre et membre du conseil général d'agriculture du même département, lorsque Napoléon III l'éleva à la dignité de sénateur, par décret du 4 mars 1854. M. le marquis d'Espeuilles est allié à la famille de Châteaubriand. SICARD.

Biographie des Sénateurs.

ESPIARD (*François-Bernard*), seigneur DE SAUX, jurisconsulte français, né à Dijon, en 1659, mort à Besançon, le 16 janvier 1743. Après avoir rempli avec beaucoup de distinction la place de président à mortier au parlement de Besançon, il résigna sa charge en 1725, et consacra ses loisirs à la composition d'importants ouvrages de jurisprudence. On a de lui : *Remarques sur le Traité des Successions de M. Denys Le Brun*, imprimées à la suite de ce *Traité*; Paris, 1736, in-fol.; — *Epistola circa librum cui titulus : Corpus Juris canonici, auct. Joan. Petro Gibert*, 1735, imprimée en tête de cet ouvrage; Genève, 1736, in-fol.; — *Observations sur des matières canoniques*, insérées dans la seconde édition des *Institutions ecclésiastiques* de Gibert; Paris, 1736, t. II, p. 567; — *Observations sur des matières de droit*, insérées dans les œuvres de Bretonnier; Paris, 1738, t. IV.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

ESPIARD (*Jean-François*), prédicateur français, fils du précédent, né à Besançon, en 1695, mort en 1778. Il était chanoine de Besançon, abbé de Saint-Rigaud et prédicateur de la cour; on a de lui un recueil de *Sermons*; Besançon, 1776, in-8°.

Quérard, *La France littéraire.*

ESPIARD (*François-Ignace* DE LA BORDE), historien français, frère du précédent, né à Besançon, en 1707, mort à Dijon, en 1777. D'abord grand-vicaire de Troyes, puis conseiller au parlement de Dijon, il a laissé un *Essai sur le Génie et le Caractère des Nations*; Bruxelles, 1743, 3 vol. in-12; réimprimé sous le titre : *Esprit des Nations*; La Haye, 1752, 2 vol. in-12. Castilhon a beaucoup emprunté à cet ouvrage dans ses *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité des mœurs*, etc.

Quérard, *La France littéraire.*

***ESPIC** (*Jean-Barthélemy*), poëte français, né à Cette (Languedoc), le 20 juin 1767, mort à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), le 29 février 1844. Dès l'âge de dix-neuf ans, il faisait partie de la congrégation des Doctrinaires, aux travaux de laquelle il ne cessa de coopérer jusqu'en 1792. En 1795 il fut appelé à l'École Normale de Paris, et revint fonder à Sainte-Foy-la-Grande un établissement, qu'il a dirigé pendant trente-trois ans. Membre correspondant de la Société Philomathique, du Muséum d'Instruction publique de Bordeaux (novembre 1812), il publia, deux ans après, son poëme : *Des Soins et des Hom-*

mages respectueux dus à la vieillesse, en vers français et en vers latins, ouvrage auquel cette même Société accorda une mention honorable. On a, en outre, de lui divers poëmes, couronnés par des académies de province, tels que : *Le Champ de Bataille* (1816); *La Famille* (1816); *Bertrade de Montfort* (22 juillet 1830); *Christine d'Elbi* (8 août 1833).

H. Fisquet.

Biographie (inédite) *de l'Hérault*.

ESPINAC (*Pierre* d'), prélat français, né dans la première partie du seizième siècle, mort le 9 janvier 1599. Fils de Pierre d'Espinac, lieutenant de roi dans la Bourgogne et le Lyonnais, il fut chanoine-comte, puis doyen de l'église de Lyon, et enfin archevêque de Lyon, après la mort de son oncle Antoine d'Albon, en 1574. Le clergé le choisit pour son orateur dans les états de Blois; et il fut le chef de la députation des catholiques à la célèbre députation de Suresne. Si l'on en croit De Thou, il avait eu dans sa jeunesse du penchant pour la réforme; mais il changea d'avis, et en devint l'ennemi le plus décidé. Ses opinions et le ressentiment de n'avoir pu obtenir que Henri III demandât pour lui le chapeau de cardinal le jetèrent dans le parti de la ligue. Après avoir conservé le plus longtemps possible Lyon au duc de Guise, il mourut, dit-on, de chagrin de voir Henri IV s'affermir sur le trône de France. La Croix du Maine loue beaucoup le discours que d'Espinac prononça aux états de Blois, et qui a été plusieurs fois imprimé. Du Verdier cite aussi de ce prélat : *Exhortation au peuple de son diocèse*, avec *Le Formulaire des Prières qui se font tous les jours de la semaine à Lyon*; 1583, in-16; — Un *Bréviaire* à l'usage de son diocèse; — des *Poésies françaises*, non imprimées.

De Thou, *Historia sui temporis*, l. 81, 101, 122. — Sponde, *Annales*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

* **ESPINACE** (Le chevalier de L'), géomètre français, qui vivait dans le dix-huitième siècle. On a de lui : *Un Traité sur la théorie et la pratique du Nivellement*; Avignon, 1768, in-4°.

Ch—p—c.

Dict. Bibliogr., ou Nouveau Manuel de l'Amateur de Livres, par Psaume; Paris, 1824.

ESPINASSE (Mlle de L'). *Voy.* Lespinasse.

ESPINASSE (*Augustin*, comte de L'), général français, né à Pouilly-sur-Loire, en 1736, mort à Paris, en 1816, prit du service en 1760, dans la compagnie des mousquetaires noirs. Après avoir fait les campagnes de 1761 et 1762, il fut reçu lieutenant d'artillerie en 1763. Chargé par le duc de Choiseul de composer un traité de trigonométrie et de nivellement, il fit paraître cet ouvrage en 1767. De concert avec de Monbéliard, il donna à l'infanterie française le modèle du fusil dit de 1777, et contribua à améliorer le travail de la manufacture de Saint-Étienne. Nommé lieutenant-colonel en 1791, il combattit à l'armée du Rhin en 1792, sous Custine. Il se rendit ensuite à l'armée des Pyrénées occidentales avec le grade de colonel, et grâce à ses dispositions le général espagnol Caro fut repoussé. Nommé général sur le champ de bataille, il était en même temps suspendu de ses fonctions par le comité de salut public. Il se retira dans ses foyers; mais bientôt il fut rappelé, avec le double commandement des troupes et de l'artillerie, à cette même armée des Pyrénées occidentales qui envahissait l'Espagne. Il bombarda Fontarabie, s'empara de Bera et se distingua à Tolosa. Revenu en France, il resta quelque temps sans emploi, puis le Directoire lui donna le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte. Il concourut à la reddition de Milan, au siége de Mantoue et à la victoire de Castiglione. « C'est un des généraux d'artillerie que je connaisse qui aiment le plus à se trouver à l'avant-garde, » disait Bonaparte dans un de ses rapports. Bientôt L'Espinasse revint devant Mantoue, qui dut finir par se rendre. A la bataille d'Arcole, l'artillerie, commandée par L'Espinasse, se couvrit de gloire, selon l'expression du général en chef. Il commandait encore l'artillerie lorsque Berthier marcha sur Rome pour venger l'assassinat du général Duphot. Rappelé en France, L'Espinasse reçut le commandement en chef de l'artillerie de l'armée que l'on destinait à envahir l'Angleterre. Lors de la formation du sénat, à la fin de 1799, il fut appelé dans ce corps. Peu de temps après, il entrait au sénat. En 1814 il vota le rappel des Bourbons, et le 4 juin Louis XVIII le créa pair de France. On lui doit des embellissements faits au Jardin du Luxembourg d'après un écrit qu'il avait publié à ce sujet. Outre son *Traité sur la théorie et la pratique de la Trigonométrie et sur celle du Nivellement*, 1787, il a fait paraître un *Essai sur l'Organisation de l'Artillerie*; Dresde, 1801, in-8°.

L. Louvet.

Biogr. univ. et port. des Contemporains.

ESPINAY, ancienne maison de Bretagne, qui portait pour armes au lion armé d'or, coupé de gueules et de sinople, et qui tirait son nom du château d'Espinay près Vitré. Érigée en marquisat par Charles IX, en faveur de Jean d'Espinay, elle s'est éteinte en 1764. Parmi ses membres on remarque :

* **ESPINAY** (*Jacques* d'), prélat français, mort en janvier 1682. Il était protonotaire apostolique du saint-siége, lorsqu'il parvint, par ses intrigues, à se faire nommer évêque de Saint-Malo, le 9 janvier 1450. Il venait d'être sacré à Tours, lorsque le pape Nicolas V le transféra, le 18 mars suivant, au siége de Rennes, et lui donna pour successeur Jean de Coëtquis. Mais le duc de Bretagne, Pierre II, n'agréa pas ces changements, et pour en empêcher l'effet il accusa d'Espinay d'avoir fomenté la division dans sa maison et d'avoir participé à la mort de Gilles de Bretagne. Vainement le pape écrivit-il au duc en sa faveur; Pierre, persistant dans son opposition, reçut le serment de

fidélité de Coëtquis, et d'Espinay se trouva sans siége, Jean Lespervier ayant été pourvu de celui de Saint-Malo. N'ayant rien à attendre du duc, il fit le voyage de Rome, et sut si bien y plaider sa cause qu'il obtint du pape un bref justificatif. Muni de cette pièce, il revint en Bretagne, et se conduisit avec tant d'adresse, qu'il recouvra les bonnes grâces du duc. La mort de l'évêque de Tréguier ayant permis de transférer Coëtquis à ce siége, d'Espinay vint enfin occuper celui de Rennes. Son caractère violent suscita entre lui et les seigneurs de son diocèse de sérieuses contestations, qui ne durèrent pas moins de cinq ans, et dans le cours desquelles des partisans du prélat commirent maints actes coupables. Les choses en vinrent au point que la dame de Vitré, qui avait le plus à se plaindre, obtint du pape Pie II un bref portant qu'elle et les siens seraient placés sous la juridiction de l'archevêque de Tours tant que d'Espinay occuperait le siége de Rennes. Cette décision ne rendit pas ce dernier plus modéré. Il forma des entreprises séditieuses contre son souverain, dont il excommunia plusieurs officiers, absous ensuite par le cardinal de Sainte-Praxède, que le pape commit pour informer sur les plaintes du duc. Sorti heureusement de l'enquête qui fut faite sur sa vie et ses mœurs, d'Espinay se ménagea si peu qu'il donna de nouveau prise sur lui : ses ennemis en profitèrent pour l'accuser encore à Rome d'avoir trempé dans la mort de Gilles de Bretagne et d'avoir formé de coupables projets contre le duc régnant et ses prédécesseurs. Quoique l'archevêque de Tours et l'évêque du Mans eussent été chargés d'informer, d'Espinay réussit à recouvrer les bonnes grâces du duc François II, qui le chargea d'une mission auprès de Louis XI; mais de nouvelles violences du turbulent prélat déterminèrent le trésorier Landois à provoquer contre lui une enquête, par suite de laquelle il fut suspendu. Son temporel et son patrimoine furent saisis par ordre du duc, et, quoique très-souffrant de la goutte, il fut enfermé dans une prison, où il mourut.

ESPINAY (*André* D'), prélat français, mort à Paris, le 10 novembre 1500. Il fut successivement archevêque d'Arles et de Bordeaux, cardinal, archevêque et comte de Lyon. Lorsque après la mort de Louis XI, Charles VIII résolut de porter la guerre en Bretagne, il dépêcha d'Espinay vers les barons de la province pour les déterminer à laisser l'armée royale pénétrer en Bretagne, sous prétexte de chasser le duc d'Orléans, retiré près de François II. Il remplit habilement sa mission, et parvint à persuader aux barons que le duc voulait se venger sur eux de la mort de Landois; ce qui les détermina à adhérer à quelques-unes des demandes du roi. D'Espinay contribua efficacement à faciliter le mariage de ce monarque avec Anne de Bretagne.

* **ESPINAY** (*Guy Ier* D'), chambellan et ambassadeur du duc François II, mort au service de Louis XII, le 2 mai 1501, s'acquit tant de renommée par ses prouesses et sa générosité que ses contemporains lui donnèrent le nom de *Grand*. Reconnaissant de ses services, le duc lui accorda la réhabilitation de son oncle, l'évêque de Rennes, avec 20,000 écus à prendre sur la baronnie de Sougères, en dédommagement de la confiscation des biens de ce prélat, prononcée lors de sa détention. Après la mort du duc, il continua à remplir l'office de chambellan de la princesse Anne, qui le chargea de régler les conditions d'un arrangement conclu entre elle et Charles VIII.

* **ESPINAY** (*Jean* D'), premier marquis de ce nom, chambellan de Henri II et de Charles IX, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cent chevau-légers, lieutenant de la compagnie du maréchal de Vieilleville, sénéchal de Castres et de l'Albigeois, mourut le 12 septembre 1591. Il rendit de grands services dans les expéditions contre Charles-Quint, notamment au camp d'Amiens, au siége de Thionville, dans le pays Messin, et aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour.

ESPINAY (*Charles* D'), était abbé commendataire du Tronchet, de Saint-Gildas du Bois, et prieur de Gahard et de Bécherel, lorsqu'il fut nommé, en 1558, évêque de Dol. Avant d'être sacré, il assista au concile de Trente, où il fit briller son érudition. Il fut ensuite chargé de plusieurs négociations relatives à l'exécution des actes de ce concile, tant à Rome qu'à la cour de France, comme le prouvent diverses pièces insérées dans les *Lettres concernant le concile de Trente*, 1654, in-4°. Pendant les troubles de la Ligue, il provoqua la réunion d'une assemblée, où il fit déférer au duc de Mercœur le titre de protecteur de la religion catholique en Bretagne; et deux ans plus tard, son frère Antoine ayant succombé à la blessure qu'il avait reçue en défendant Dol, il se chargea lui-même de la défense de sa ville épiscopale. Jean d'Espinay est auteur de quelques poésies fort médiocres et très-peu en harmonie avec la gravité de son état; elles ont été imprimées sous le titre de : *Sonnets amoureux par C. D. B.* (Charles d'Espinay, Breton); Paris, Barbé, 1559, in-8°; — *Ibid.*; Robert Estienne, 1568, in-4°. La seconde édition porte le nom de l'auteur.

* **ESPINAY** (*Antoine* D'), chevalier de l'ordre du Roi, mort à Dol, le 7 janvier 1591, servit vaillamment sous Henri II, Charles IX et Henri III, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac et Moncontour, ainsi qu'aux siéges de Rouen, La Rochelle et Saint-Jean-d'Angély. Devenu maréchal de camp de l'armée de la Ligue, en Bretagne, après la mort de Henri III, il fut tué dans une sortie, où, bien que très-inférieur en force, il avait victorieusement repoussé le comte de Montgommery et le capitaine de Lorges, qui avaient essayé de surprendre Dol. P. LEVOT.

Dupaz, *Histoire généalogique de plusieurs illustres Maisons de Bretagne*. — Dom Morice et dom Lobineau, *Histoires de Bretagne*.

ESPINAY-SAINT-LUC. *Voy.* SAINT-LUC.

ESPINE (*Charles* DE L'), poëte français, né à Paris, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue. On a de lui : *La Descente d'Orphée aux enfers*, tragédie en cinq actes et en vers, imprimée pour la première fois à Louvain, 1614, in-8°, et réimprimée sous le titre de : *Mariage d'Orphée, sa descente aux enfers, et sa mort par les bacchantes;* Paris, 1623, in-8°. On trouve dans ces deux éditions, à la suite de la tragédie, des chansons, stances, épigrammes, réunies sous le titre de *Conceptions diverses*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

ESPINEL (*Vincent* DE), poëte et romancier espagnol, né vers 1540, à Ronda (royaume de Grenade), mort à Madrid, vers 1630. Sa vie nous est à peu près inconnue. On croit que dans son *Marcos de Obregon* il a raconté sa propre histoire; mais à côté d'incidents qui paraissent empruntés à la réalité, ce roman contient un trop grand nombre d'autres événements fictifs pour qu'on puisse y voir une sorte d'autobiographie. Aussi, tout en reconnaissant que la vie d'Espinel dut fort ressembler à celle de son héros, nous n'attribuerons pas à l'un les aventures de l'autre, et nous ne recueillerons sur le poëte que des détails authentiques. Il fit ses études à Salamanque, et servit dans les guerres de Flandre. Étudiant ou soldat, il cultiva la poésie avec succès, composant en langue vulgaire des chants sacrés pour les jours de fête, et imitant en vers latins élégants les auteurs classiques. Ayant déjà parcouru une partie de sa carrière lorsque Lope de Vega débuta, il revit les vers du jeune poëte, et l'assista de ses conseils. Lope lui en a témoigné sa reconnaissance en le louant magnifiquement dans son *Laurier d'Apollon*. En 1620, Espinel figura dans le grand concours poétique qui eut lieu lors de la béatification de saint Isidore. Quoique chapelain à Ronda, il vivait d'ordinaire à Madrid, et il y mourut. N. Antonio place la date de sa mort en 1634, tandis que Lope de Vega le représente comme déjà mort en 1630. Tous les biographes espagnols s'accordent à dire qu'il vécut plus de quatre-vingt-dix ans, qu'il passa dans la pauvreté la plus grande partie de sa vie, et qu'il fut brouillé avec Cervantes ; circonstance assez remarquable, puisqu'ils vivaient l'un et l'autre des bienfaits de l'archevêque de Séville. On attribue à Espinel l'invention des *decimas* (dizains). Ces stances, composées de dix vers de huit syllabes, s'appellent aussi du nom du poëte *espinelas*. Enfin, Espinel ajouta, dit-on, une cinquième corde à la guitare, et donna ainsi à l'instrument préféré des Espagnols plus d'étendue et de sonorité. Malgré sa longue vie, Espinel ne composa qu'un très-petit nombre d'ouvrages; savoir : *Arte poetica española; Varias Rimas;* Madrid, 1591, in-8°. L'*Art poëtique* est une traduction en vers espagnols de l'*Épître aux Pisons;* dans les *Poésies diverses* on remarque des épîtres d'un ton grave, et des églogues d'un tour poétique et original, une entre autres dans laquelle un soldat et un berger s'entretiennent des guerres des Espagnols en Italie ; — *Relaciones de la Vida del Escudero Marcos de Obregon ;* Barcelonne, 1618, in-4°; Madrid, 1618, 1657, in-8°. Le héros de ce roman, Marcos de Obregon, raconte lui-même ses aventures à un ermite qu'il avait connu en Flandre et en Italie, et que le hasard lui a fait rencontrer dans une excursion hors de Madrid. Son histoire, par beaucoup de détails, rappelle celle de Guzman d'Alfarache. Il s'agit aussi d'un jeune homme qui abandonne la maison paternelle pour aller chercher fortune au loin. D'abord étudiant, puis soldat, Marcos de Obregon voyage en Italie, est captif à Alger, parcourt presque toute l'Espagne, et, après avoir traversé beaucoup de dangers, d'épreuves, d'intrigues, de folies et de crimes, il raconte dans sa vieillesse, avec une certaine satisfaction, tout ce passé déréglé et coupable, et entremêle à son récit scandaleux des sentences très-morales. L'ouvrage est dédié à l'archevêque de Tolède. Le roman d'Espinel n'a pas été traduit en français, mais Le sage en a imité quelques chapitres. Voltaire prétend même, avec son assurance et sa légèreté ordinaires, que « *Gil Blas* est entièrement emprunté au roman espagnol intitulé : *La Vida del escudero don Marcos d'Obregon* ». Cette assertion est dénuée de fondement. Sans doute Lesage connaissait *Marcos d'Obregon*, et il en a quelquefois profité pour la composition de *Gil Blas*. L'historiette qui a fait le fond de sa préface est prise dans le prologue d'Espinel. Le tour joué à Gil Blas sur la route de Salamanque rappelle une aventure semblable de Marcos ; l'histoire de Camilla, celle de Morgellina, et quelques autres endroits sont aussi des emprunts faits à Espinel. Le-Sage n'en a pas usé autrement avec Estevanillo, Gonzalez, Guevara, Roxas, Antonio de Mendoza, etc. ; et, bien loin de vouloir dissimuler ses emprunts, il a donné à un des personnages de *Gil Blas* le nom de Marcos de Obregon; mais il n'en est pas moins faux de prétendre que le sujet de *Gil Blas* est entièrement pris à *Marcos de Obregon :* il serait même exagéré de dire que le romancier français a de grandes obligations à l'auteur espagnol. Il existe une bonne traduction anglaise de ce roman par Algernon Langton, Londres, 1816, 2 vol. in-8° ; et une spirituelle imitation allemande par Tieck, Breslau, 1827, 2 vol. in-18. L. J.

Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — G. Ticknor, *History of Spanish Literature*.

ESPINOSA (Don *Diego* DE), cardinal et homme d'État espagnol, né à Martininos de Las Posadas (Vieille-Castille), en 1502, mort le 5 septembre 1572. Issu d'une famille noble, mais peu riche, il fit de bonnes études dans les droits

civil et canonique, qu'il enseigna, fort jeune encore, à Cuença. Il devint ensuite auditeur à Séville, puis régent du conseil royal de Navarre. Il fit preuve de tant de sagacité et de prudence dans ces diverses fonctions, que Philippe II, lui accordant toute sa confiance, le nomma successivement président du conseil de Castille, inquisiteur général d'Espagne, surintendant des négociations et affaires d'Italie, chef du conseil d'État et du conseil privé, enfin évêque de Siguenza. Le chapeau de cardinal, en 1568, ajouta encore à l'éclat de sa fortune. Dans l'exercice de ses hautes fonctions, Espinosa se fit estimer par son amour pour la justice et sa sévérité envers les juges prévaricateurs; mais ce qui le servit le mieux auprès de Philippe II fut le zèle ardent et l'intolérance rigoureuse qu'il déploya comme évêque et comme inquisiteur.

Fier et impérieux envers les grands, Espinosa parlait en maître à Philippe II lui-même. Il avait de la grâce dans sa personne, toujours parée d'habits magnifiques; un aspect imposant, qui relevait encore sa noblesse originelle et qui joint au courage, à la décision de son caractère et à l'élévation de son esprit, le faisait paraître né pour commander. Il dépêchait si vite et avec tant d'assiduité les affaires, que souvent il réduisait à l'oisiveté les autres conseillers. Les grands tremblaient devant un ministre qui avait le pas sur les princes du sang et qui disait au roi : *Faites*, ou *Ne faites pas;* comme si Philippe II n'eût été que le ministre. En le voyant devant le roi, qui restait silencieux, réprimander un duc de Silva pour être venu trop tard au conseil, ils craignaient de tomber à chaque instant en disgrâce; et n'en devenaient que plus souples. A la fin, cependant, Philippe II, éclairé par la révolte des Maures d'Espagne et la guerre des Pays-Bas, dont les inconvénients n'avaient été que faiblement balancés par les résultats de la bataille de Lépante, résolut de ne pas souffrir plus longtemps le ton familier et l'arrogance d'un ministre qui négociait, approuvait, et disposait de tout, sans daigner même rapporter l'honneur de son administration à un maître jaloux de ses prérogatives. Un jour, le duc de Medina-Celi, sur le point d'aller prendre le commandement de l'armée de Flandre, vint pour traiter des affaires de son gouvernement. Il fut si dédaigneusement reçu par le ministre, qu'il alla se plaindre au roi. Philippe II voulut en finir : avec cette parole fière qu'il savait employer dans les moments décisifs, il dit au cardinal, dans une délibération : « Je suis le président. » Ce fut le coup de mort de l'omnipotent ministre, qu'un auteur comparait à un brillant météore dont l'éclat éclipsait tous les autres ministres et conseillers d'État. Les médecins de la cour profitèrent d'une syncope qu'il éprouva pour en débarrasser les grands et le prince lui-même. On mit tant de hâte à l'ouvrir, que le scalpel du chirurgien fut saisi par le mourant, dont le cœur battait encore à l'ouverture de l'estomac. Il fut enseveli à Martininos de las Posadas, lieu de sa naissance. Philippe II ne trahit aucune émotion à la mort d'un ministre si favorisé; il rendit cependant justice à la sagesse de son administration. « Ce fut, dit-il, un président du conseil des Indes et du conseil de Castille franc, intègre, et qui suffisait à toutes les parties de son office. » Une tache grave pèse sur la mémoire d'Espinosa : c'est la mort de D. Carlos (*voy.* ce nom), puisqu'il servit trop bien la haine du père contre le fils. V. Marty.

Luis Cabrera de Cordova, *Filipe segundo, rey de España*, p. 699-701. — Ciacconius, *Vitæ Pontificum.* — Aubery, *Hist. gén. des Cardin.* — Modesto de La Fuente, *Hist. gener. de España*, t. XIV; Madrid, 1851.

ESPINOSA (*Nicolas*), poëte espagnol, né à Valence, vers 1520. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il appartenait à une famille riche, et on ignore la date de sa mort. Il continua *l'Orlando furioso* de l'Arioste, dans un poëme en trente-cinq chants, intitulé : *Segunda parte de Orlando, con el verdadero succeso de la famosa batalla de Roncesvalles, fin y muerte de los doce pares de Francia;* Saragosse, 1555, in-4°; Anvers, 1556, in-4°; Alcala, 1579, in-4°. Dès 1550 Urrea avait publié une traduction, devenue promptement populaire, quoique très-médiocre, de l'*Orlando*. Espinosa ajouta au même poëme une suite écrite dans une intention bien différente de celle de l'Arioste. « Son but, dit-il, est de chanter la grande gloire des Espagnols et la défaite de Charlemagne et de ses pairs. » « Cette histoire, ajoute-t-il, relatera la vérité, et ne donnera pas le récit rapporté par le Français Turpin. » En effet, au lieu des traditions françaises, si poétiquement racontées et si finement parodiées par l'Arioste, on a les fictions des romanciers espagnols. C'est un certain Bernard del Carpio qui triomphe à Roncevaux, et tue Roland. Espinosa rattache assez ingénieusement les légendes du *Romancero* aux charmantes fictions de l'Arioste; mais il est moins heureux dans ses propres inventions. Ainsi, dans le vingt-deuxième chant, Bernard va à Paris, et défait plusieurs paladins; dans le trente-troisième, dont la scène se passe en Irlande, il soustrait Olympia à un enchantement magique, et devient roi de l'Irlande. Ce sont là deux inutiles et absurdes additions à l'histoire de Bernard telle qu'on la trouve dans les vieilles chroniques et ballades espagnoles. Quoique les géants et les enchanteurs ne manquent pas dans la continuation d'Espinosa, elle contient cependant un peu moins d'absurdités et d'invraisemblances que les poëmes du même genre composés par Lope de Vega. La *Segunda Parte* n'a pas moins de quatorze mille vers en octaves; encore le poëme n'est pas entièrement terminé, et l'auteur annonce une suite. Il ne tint pas sa promesse; mais beaucoup d'autres poëtes reprirent le même sujet, et y ajoutèrent de nouvelles inventions.

Rodriguez, *Bibliotheca Valentina*, p. 353. — Ximeno, *Escritores del reyno de Valencia*, t. I, p. 139. — N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, t. II, p. 121. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 442.

* **ESPINOSA** (*Jean* DE), écrivain espagnol, né à Bellovado, vers 1540, mort vers 1595. Il se distingua à la guerre et dans les fonctions publiques, et jouit de la confiance de Charles-Quint et de Philippe II. Il écrivit divers ouvrages; mais il dut surtout sa réputation à un éloge des femmes qu'il dédia à Marie, fille de Charles-Quint : *Ginaecopoenos, dialogo in laude de las mugeres;* Milan, 1580, in-4°. Cette production diffuse, et remplie de citations pédantesques, est oubliée depuis longtemps. Espiñosa nous apprend lui-même qu'il avait entrepris la rédaction d'un traité philosophique qu'il voulait intituler *Micracanthos*, et qu'il avait réuni plus de 6,000 proverbes. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana*.

ESPINOSA (*Pierre*, et non *Antoine*), poëte et moraliste espagnol, né à Antequera (Andalousie), vers 1582, mort à San-Lucar de Barameda, le 21 octobre 1650. Aumônier du duc de Medina-Sidonia, il fut nommé, en 1623, recteur du collége de Saint-Ildefonse, que ce duc avait fondé à San-Lucar de Barameda. Le principal ouvrage d'Espinosa est une anthologie, intitulée : *Primera parte de las Flores de Poetas illustres de España;* Valladolid, 1605, in-4°. Ce recueil renferme des morceaux choisis, en plus ou moins grand nombre, d'environ soixante poëtes de cette époque, y compris Espinosa lui-même; il en est plusieurs que l'on chercherait vainement ailleurs. Malheureusement le recueil qui les contient est très-rare. Les autres ouvrages d'Espinosa sont : *Elogio al retrato del excellentisimo señor D. Manuel Alonso Perez de Guzman el bueno duque de Medina-Sidonia;* Malaga, 1625, in-8°; — *Panegyrico a la ciudad de Antequera;* Xerès, 1626, in-8°; — *Arte de bien morir;* Madrid, 1651, in-8°; — *Tesoro escondido;* San-Lucar, 1644; — *Espeso de cristal, fino y antorcha que aviva el alma;* la sixième édition est de Concha, in-16.

Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — G. Ticknor, *History of Spanish Literature*, II, 479.

ESPINOSA (*Jacinthe-Jérôme* D'), peintre espagnol, né à Cocentayna, en 1600, mort à Valence, en 1680. Il fut élève de Borras et de Ribalta. Le musée de Madrid a de lui trois tableaux : *Marie-Madeleine en prière;* — des *Fruits;*—un *Vase de fleurs.*—*La Flagellation*, *L'Ame du Réprouvé* et *L'Ame d'Élie*, du même artiste, ne se trouvent pas dans le musée royal de Madrid, malgré l'assertion de la *Biographie portative universelle :* nous ne savons ce que sont devenues ces toiles. On connaît du même artiste : *La sainte Famille;* —*Jésus portant sa croix;* — *Le Christ traîné sur la voie douloureuse;* — *Apparition de la Vierge à saint François;* — *Saint François en prière;* — *Apothéose de saint Louis;* — *Saint Joachim;* — *Martyre de saint Pierre;* — *Naissance de Jésus.* Quelques-uns des tableaux cités figurent au musée provincial de Valence; ils sont d'une valeur médiocre.

Jérôme Espinosa a laissé un fils (*Michel-Jérôme*), qui fut son élève, sans hériter de son talent. Émile BÉGIN.

Cean Bermudez, *Dicionario*, etc.

***ESPINOSA** (*Jean* D'), peintre espagnol, de la famille et du même siècle que les précédents, figure au musée royal de Madrid par deux compositions; elles représentent des fruits. On ne sait rien sur la vie privée de cet artiste.

La *Biographie portative universelle* désigne un autre *Espinosa* (F.) comme ayant vécu dans le seizième siècle et travaillé aux vitraux de l'Escurial. Mais ce palais, commencé sous Philippe II, n'a point un seul vitrail de la renaissance; et tout nous porte à croire que F. Espinosa n'est autre que Jacinthe Jérôme. Émile BÉGIN.

Catalogo de los Cuadros del real Museo de Pintura; Madrid, 1850, in-8°, nos 55, 221, 512, 1539.

ESPINOSA Y TELLO. *Voy:* TELLO.

* **ESPINOSA** (*Joseph*), peintre et graveur espagnol, né à Valence, le 5 janvier 1721, mort à Valence, en 1784. Élève de Luis Martinez et d'Évariste Muños, il fit plusieurs tableaux importants, entre autres le tableau titulaire de *Notre-Dame-des-Douleurs*, et grava au burin et à l'eau-forte plusieurs estampes estimées, telles que *Saint Joseph*, *Notre-Dame del Campanar*, *Saint Joseph Calasanz*, etc.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **ESPINOY** (*Charles* DE L'), jurisconsulte flamand, né dans la première partie du seizième siècle, mort en 1583. Il était écuyer, seigneur de Linges, de Mardick, et membre du conseil souverain de Flandre. On a de lui : *Philippi Nigri Tractatus posthumus de Exemptione, cum annotationibus atque additionibus Caroli de L'Espinoy;* Anvers, 1593, in-fol.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. V, p. 190.

ESPINOY (*Philippe* DE L'), vicomte de Thérouanne et seigneur de La Chapelle, historien flamand, fils du précédent, né à Gand, vers 1552, mort vers 1633. Il embrassa d'abord la carrière des armes, et devint capitaine dans les gardes wallones; mais quand il eut quitté le service, il consacra tous ses moments à l'étude de l'histoire de son pays. On a de lui : *Recherche des antiquitéz et noblesse de Flandres, contenant l'histoire généalogique des Comtes de Flandres, avec une description curieuse dudit pays*, etc.; Douai, 1631, in-fol. On trouve de cet ouvrage, devenu rare, des exemplaires portant la date de 1632; — *Prélats, barons, chevaliers, escuiers, viles, franchises et officiers principaux de ceste illustre duchée de Brabant, distincte par offices, recueillie hors des vieux registres, lettres et cartelaines des monastères et viles de l'an* 1300 *et la environ;* Gand, 1628, in-4°. Cet opuscule est fort

peu connu. L'Espinoy a laissé plusieurs manuscrits, qui se sont perdus, et dont Sanderus et Swert ont donné la liste. E. Regnard.

Paquot, *Mémoires*. — Foppens, *Bibl. Belg.* — Antoine Sander, *De Scriptoribus Flandriæ*. — Swert, *Athenæ Belgicæ*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **ESPOJA** (Marquis de), général espagnol. Issu d'une noble et ancienne famille, il prit, fort jeune encore, les armes pour la défense de son pays, lors de l'insurrection de 1808, et servit avec distinction jusqu'en 1814. Envoyé au Mexique, il en revint, en 1818, avec le grade de général. Dans les fonctions publiques qu'il remplit ensuite, il s'attira par son royalisme prononcé la haine des partis extrêmes. La révolte de Riego en 1820 et la restauration de Ferdinand VII, en 1823, le mirent alternativement en danger de mort. Il se déclara pour la reine avant même la mort de Ferdinand, qui le chargea de l'inspection des troupes, dans la prévision d'un mouvement carliste. Présenté comme candidat au sénat par les colléges de Salamanque et de Santander, il fut accepté par la couronne. En janvier 1838, le marquis d'Espoja remplaça M. Campuzano comme ambassadeur d'Espagne près du gouvernement français. V. Marty.

Moniteur du 25 janvier 1838.

ESPRÉMESNIL (*Jacques* Duval D'), administrateur et économiste français, mort en 1767. Il était gendre de Dupleix, gouverneur général des possessions de la Compagnie des Indes, et en 1746 fut nommé, par l'influence de son beau-père, second membre du conseil souverain de Pondichéry, puis chef du conseil souverain de Madras. Pendant le temps qu'il gouverna cette ville, il eut sans cesse à lutter contre les Anglais et leurs alliés; mais son courage et sa prudence le firent triompher des ennemis de la France. Le nabab d'Arcot envoya son fils l'assiéger avec une armée de dix mille hommes, sous le prétexte que Madras étant bâti sur son territoire, il devait en avoir la domination. D'Esprémesnil n'attendit pas l'assaut : il n'avait que douze cents hommes; cependant, il n'hésita pas à attaquer l'armée du nabab dans son propre camp; l'avantage de la discipline européenne et l'habileté de l'artillerie française lui donnèrent une victoire décisive. La moitié de l'armée ennemie resta sur la place, le reste se dispersa dans une honteuse fuite. Ce succès mémorable fut un coup mortel porté à la puissance des souverains indiens, en prouvant la supériorité d'une poignée d'Européens sur les bandes innombrables, mais désordonnées, dont se composaient les armées asiatiques. Au milieu des soins de son gouvernement, D'Esprémesnil ne négligeait rien pour acquérir des connaissances sur les lois et les mœurs des peuples de l'Indoustan. Déguisé en brahmine, il fit le voyage de Chandernagor, quoique sa tête y fût mise à prix, et pénétra intrépidement dans les pagodes indiennes, dont il observa et dessina les cérémonies. Il quitta sa position lorsque la paix de 1748 remit Madras aux Anglais, et revint en France en 1750. Affligé peu après d'une complète surdité, il charma ses dernières années par l'étude et la littérature. On a de lui : *Lettre à l'abbé Trublet sur l'histoire;* Bruxelles, 1760, in-12; — *Traité sur le Commerce du Nord;* Paris, 1762, in-12; — *Correspondance sur une question politique d'Agriculture;* Paris, 1765, in-12; — *Examen de la Surdité et de la Cécité;* Paris, in-12. Alfred de Lacaze.

Biographie des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. — Dubois de Jancigny et Xavier Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*, 404.

ESPRÉMESNIL (*Jean-Jacques* Duval D'), homme politique français, fils du précédent, né à Pondichéry, en 1746, guillotiné en 1794. D'abord avocat du roi au Châtelet, il devint bientôt conseiller au parlement de Paris. Dans la fameuse affaire du collier de la reine, il se montra l'un des plus ardents accusateurs de Marie-Antoinette. Partisan du merveilleux, zélé prôneur de Mesmer et des mystères du magnétisme, il s'était entêté de Cagliostro, et on lui attribua même la rédaction des mémoires emphatiques de ce rusé charlatan. Plus que personne, il s'élevait contre les prodigalités attribuées à la reine : elle ne l'ignorait pas, et un jour où sa marchande de modes était venue lui offrir une coiffure nouvelle, on l'entendit lui répondre que « avant de s'en parer il fallait qu'elle eût obtenu l'assentiment de M. D'Éprémesnil ». L'opposition de celui-ci allait bientôt s'exercer sur de plus hautes questions et se développer sur une scène plus étendue. Les alarmes de l'opinion avaient été excitées par le renvoi du ministre Necker, en 1782. Appelé deux ans après à le remplacer au ministère des finances, Calonne, objet de la défaveur qui s'attachait à tous ceux qui s'unissaient à la cause de la reine, était tombé (1787) devant les résistances apportées par l'assemblée des notables à l'adoption de ses plans de finance. Repris par son successeur, le cardinal Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, ces mêmes plans avaient été approuvés par les notables. L'établissement des assemblées provinciales, celui d'une subvention sur toutes les terres du royaume, dont n'étaient exemptées ni les terres nobles ni même le domaine de la couronne, enfin la création de l'impôt du timbre, tels étaient les principaux éléments du système adopté par le gouvernement pour remédier aux désordres de l'administration et pour arrêter les progrès du déficit. Mais ce projet devait échouer devant la résistance parlementaire. Dans ce conflit entre le ministère et les parlements, les intentions libérales, les vues vraiment conformes à l'intérêt national étaient du côté du gouvernement, qui par la formation des assemblées provinciales appelait les diverses classes de la société à l'examen des questions d'intérêt public, et par l'établissement de l'impôt territorial faisait participer les ordres privilégiés à l'acquittement des charges de l'État, dont jusque là ils

s'étaient approprié les revenus. C'était le principe des conseils généraux de département et de la contribution foncière introduit dès lors dans notre système social. Mais cette innovation, si conforme à l'intérêt général, était proposée avec les formes du pouvoir absolu ; au contraire, la résistance empruntait les formes populaires. La nation, depuis près de deux siècles, privée de ses états généraux, voyait dans les parlements les seuls gardiens des libertés publiques, et d'Esprémesnil était le représentant le plus complet de la puissance parlementaire. Il en fut aussi l'organe le plus populaire dans la lutte qui s'éleva entre elle et la puissance royale, et qui bientôt devait aboutir à la ruine de toutes deux. D'itératives remontrances rédigées par lui furent adressées au roi. La demande des états généraux en forma la base. Le roi y répondit par une convocation du parlement et de la cour des pairs en séance royale. Dans cette séance, tenue le 6 août, à Versailles, Louis XVI, sans faire recueillir les voix, ordonna l'enregistrement des édits sur les taxes territoriales et du timbre. De retour à Paris, les pairs et le parlement protestèrent et déclarèrent nul tout ce qui s'est fait à Versailles. Le roi exila le parlement à Troyes ; les parlements de province firent cause commune avec celui de Paris ; six semaines se passèrent en négociations : une sorte de transaction s'établit ; le ministère retira les édits. Reproduits bientôt, à peu de choses près, sous d'autres dénominations, ils firent enregistrés à Troyes le 19 septembre, et le parlement, rappelé à Paris, y fit, le 21 septembre, sa rentrée solennelle, aux acclamations du public. L'insuffisance des moyens consentis pour couvrir le déficit en fit chercher de nouveaux : le cardinal de Brienne proposa un emprunt successif, devant produire en quatre années la somme de 420 millions. Cette mesure adoptée, la convocation des états généraux fut promise pour l'année 1792. Le 19 novembre le roi tint une séance au parlement pour l'enregistrement de l'emprunt. Le garde des sceaux Lamoignon entrant au parquet avant l'ouverture de la séance, l'avocat général Seguier lui demande s'il est vrai que le roi soit décidé à faire enregistrer sans prendre les voix. « Sans doute, répond le garde des sceaux : est-ce que vous voulez que le roi ne soit qu'un conseiller au parlement ? » La séance ouverte, Lamoignon prononce un discours étendu, où, en exprimant le mécontentement du roi relativement à l'initiative prise par le parlement dans la question des états généraux, il met en avant cette maxime, « qu'en France le pouvoir législatif réside dans la personne du souverain, sans dépendance ni sans partage ». Il annonce cependant que le roi veut bien prendre l'engagement de convoquer les états après la réalisation de l'emprunt. Plusieurs conseillers se prononcent avec véhémence contre l'enregistrement. Aux discours de Sabathier de Castres et de Fréteau succède une brillante et chaleureuse improvisation de D'Esprémesnil, où il conjure le roi de convoquer immédiatement les états. Louis XVI paraît être ébranlé et prêt à céder à l'éloquence du magistrat ; le garde des sceaux monte les degrés du trône, comme pour prendre les ordres du monarque, auquel il adresse quelques mots à voix basse : Louis interrompt alors la discussion, et, en son nom, Lamoignon prononce l'ordre d'enregistrement sans avoir compté les voix. Le duc d'Orléans proteste ; le roi se retire ; le parlement unit ses protestations à celles du premier prince du sang, et les fait consigner sur ses registres. Le lendemain le duc d'Orléans est exilé à Villers-Cotterets, et les conseillers Fréteau et Sabathier sont conduits dans des prisons d'État. Le parlement réclame avec force ; le roi répond avec faiblesse. De la capitale le mouvement se communique à la France entière, et tous les parlements de province unissent leurs remontrances à celles du parlement de Paris. Avec l'édit de l'emprunt, le roi en avait proposé un second, dont, en des temps moins orageux, la présentation eût excité l'enthousiasme et la reconnaissance. Par cet acte réparateur d'une grande injustice morale et d'une grande erreur en politique, la jouissance des droits civils était rendue aux *prétendus réformés*.

Cependant, la cour et le ministère, convaincus que désormais la résistance systématique du parlement ne pouvait être domptée que par la convocation des états généraux, et redoutant à juste titre l'action d'un moyen si énergique sur des institutions ébranlées par tant d'attaques et ruinées par tant d'abus, essayèrent d'échapper aux dangers de la situation en devançant l'époque assignée à cette convocation par le rétablissement de la cour plénière. Cette institution, presque aussi ancienne que la monarchie, antérieure aux états (depuis qu'ils avaient perdu leur caractère primitif d'assemblées générales de la nation), et de qui enfin les parlements tiraient incontestablement leur origine, sembla offrir un moyen assuré d'absorber leurs résistances. En effet, on reportait sur elle toutes leurs attributions politiques, et en même temps, par la création des grands bailliages, on dépouillait les parlements de leurs fonctions judiciaires. Ce plan, concerté en grand secret, et qui jusqu'au jour de la mise à exécution devait rester entouré du plus profond mystère, fut cependant découvert par D'Esprémesnil. Cet incident avait redoublé l'activité de la polémique d'injonctions et d'arrêtés qui depuis le 19 novembre 1787 s'était élevée entre le ministère et la magistrature. Ainsi, dans ses remontrances du 11 avril 1788, à propos de l'enregistrement forcé des édits royaux, le parlement de Paris disait au roi que *la liberté était attaquée dans son principe et le despotisme substitué à la loi de l'État.* Ainsi, le 17 avril, le roi répondait au parlement : « Si la pluralité dans mes cours forçait ma vo-

lonté, la monarchie ne serait plus qu'une aristocratie de magistrats, aussi contraire aux droits et aux intérêts de la nation qu'à ceux de la souveraineté. » Ainsi enfin, le même jour, 17 avril, le parlement disait encore : « Non, sire, point d'aristocratie en France, mais point de despotisme! Telle est la constitution; tel est aussi le vœu de votre parlement et l'intérêt de votre majesté. » Des deux côtés c'était signaler un mal réel; mais ce n'était ni de l'un ni de l'autre côté que pouvait venir le remède.

La découverte par D'Esprémesnil des projets du ministère avait besoin, pour amener un résultat, d'être appuyée de la production d'une pièce matérielle. Il sut se la procurer en se faisant livrer à prix d'argent, par un ouvrier attaché à l'Imprimerie royale, un exemplaire de l'édit portant établissement de la cour plénière et des grands bailliages. Muni de cette pièce, D'Esprémesnil obtient aussitôt une convocation extraordinaire de toutes les chambres du parlement, auxquelles se joignent plusieurs pairs. Il y donne lecture de l'épreuve soustraite, et, dans le discours le plus véhément, provoque les protestations de la magistrature contre cette violation de ses droits et des lois du royaume. Un jeune conseiller nommé Goislard de Montsabert appuie avec force D'Esprémesnil, et, séance tenante, les protestations sont rédigées dans les termes les plus énergiques. La cour s'émeut; Brienne et le garde des sceaux Lamoignon obtiennent du roi un ordre d'arrestation contre Goislard et D'Esprémesnil; on se présente chez eux pour l'exécuter; ils en sont avertis, se cachent, puis se rendent au Palais, où leurs confrères se rassemblent autour d'eux. Le parlement se déclare en permanence. Alors eut lieu, le 5 mai 1788, une scène où pendant vingt-quatre heures on vit aux prises la violence avec la générosité, et qui fut le prélude des scènes les plus mémorables de la révolution. Le marquis d'Agoult, envoyé par le roi pour mettre à exécution les lettres de cachet décernées contre D'Esprémesnil et Goislard, ayant sommé ces deux magistrats, qui lui étaient inconnus, de se lever et de le suivre, un profond silence accueillit cette injonction; une seconde interpellation, adressée au premier président, n'obtint pas plus de succès, mais tous les magistrats s'écrièrent ensemble : « Nous sommes tous messieurs Duval et Goislard! si vous prétendez les enlever, enlevez-nous tous ». Enfin, après une lutte qui dura une nuit et une matinée, lutte qu'on appela *le siége du Palais*, le 6 mai vers midi, D'Esprémesnil, assis et couvert, s'adressa en ces termes au marquis d'Agoult : « Je suis un des magistrats que vous cherchez; « la loi me défend à ce titre d'obéir aux lettres « closes, aux ordres surpris au souverain. C'est « pour obéir à la loi que je ne me suis pas « nommé jusqu'à ce moment. Je sens enfin qu'il « est temps de consommer le sacrifice de ma « personne, que j'ai juré de lui faire au pied « des saints autels. Je vous somme donc de « déclarer si dans le cas où je ne vous suivrais « pas volontairement, vous avez l'ordre de m'arracher par la force de la place que j'occupe « en ce moment? — Oui, monsieur; et je l'exécuterai. — C'en est assez. Pour ne pas exposer la cour des pairs et le sanctuaire des lois « à une plus grande profanation, je cède à la « force. » Puis après avoir protesté, en s'adressant au premier président, contre la mesure illégale et violente dont il était l'objet, il se remit entre les mains de l'officier chargé de l'arrêter. Le jeune Goislard suivit son exemple. D'Esprémesnil partit immédiatement pour l'île Sainte Marguerite, et son collègue fut conduit à Pierre-Encise.

Après cette catastrophe, toute voie à un accommodement fut fermée sans retour. En vain les ministres voulurent essayer de mettre les édits à exécution : tous les membres du parlement désignés, au nombre de soixante-seize, pour faire partie de la cour plénière, se refusèrent à y entrer, et l'organisation demeura sur le papier. Le soulèvement dont Paris avait donné le signal se répandit bientôt dans tout le royaume. Plusieurs provinces envoyèrent dans la capitale des députés chargés de protester contre les mesures du gouvernement et de réclamer le renvoi des ministres. Après quelques tentatives de résistance, il fallut céder. Le principal ministre, le cardinal de Loménie, se retira le 24 août, et le 14 septembre Lamoignon remit les sceaux. Cette double disgrâce donna lieu à l'apparition d'une brochure aristophanique très-piquante intitulée : *La dernière édition de la cour plénière, héroï-tragi-comédie*, et qui eut plusieurs éditions in-8°. Cette satire politique est attribuée à Gorsas. La rentrée du parlement, le rappel de D'Esprémesnil et des autres magistrats exilés, suivirent de près la chute de leurs adversaires; cette rentrée eut lieu le 24 septembre 1788. Ce fut une véritable ovation, à laquelle ne manquèrent ni les *vivat* ni les couronnes de laurier; mais pour le parlement ce triomphe fut le dernier : on était à la veille de la grande révolution.

Le clergé, non moins hostile au pouvoir ministériel que les parlements, et non moins aveugle sur les intérêts de sa conservation, avait dès le mois de juin sollicité du roi la convocation sans remise des états généraux. Louis XVI l'avait enfin promise pour le commencement de l'année 1789. Ce grand intérêt absorba tous les autres; les corps de l'État furent tous appelés à proposer leurs vœux sur le mode de composition et d'organisation des états, qui n'avaient pas été assemblés depuis 1614. En provoquant le retour aux états généraux, D'Esprémesnil et la grande majorité de ses confrères avaient eu pour objet spécial l'extension constitutionnelle des prérogatives parlementaires. Ils se flattaient que ces mandataires directs de la nation leur transmettraient législativement le droit de con-

sentir et même de voter les impôts dans les intervalles de leurs rares convocations. C'était donc à cette conservation de leur caractère politique que les parlements entendaient borner le résultat du grand mouvement social auquel ils avaient donné la première impulsion ; aussi se prononcèrent-ils fortement pour le maintien des formes observées en 1614, où les trois ordres avaient délibéré séparément, et où le tiers état n'avait obtenu qu'une représentation égale en nombre à celle de chacun des deux ordres privilégiés. D'Esprémesnil, toujours le premier sur la brèche, entraîna dans ce sens la délibération du parlement. C'était braver à l'opinion : dès lors le fantôme de popularité qui entourait encore et les magistrats et leur coryphée disparut sans retour, et une longue indignation succéda à l'enthousiasme d'un moment.

Élu député de la noblesse de Paris aux états généraux, D'Esprémesnil s'opposa, avec la même ardeur qu'il apportait dans toutes les discussions, à la réunion des trois ordres. Nous n'essayerons point de le suivre dans sa carrière législative : l'exaltation qu'il y porta ne put en couvrir l'insignifiance réelle ; son rôle politique finit avec son opposition au pouvoir. Il s'était trouvé assez fort pour l'ébranler, il se trouva trop faible pour le soutenir, et il fut lui-même écrasé par sa chute. Sa conduite à l'Assemblée constituante prouva qu'il ne comprenait rien à une situation que, plus qu'aucun autre, il avait contribué à créer. Doué de quelques-unes de ces facultés brillantes qui font l'orateur, mais dépourvu de cette rectitude et de cette profondeur de vues indispensables à l'homme d'État, sa popularité avait été un contre-sens ; dans sa lutte avec la révolution, son impopularité fit de lui l'auxiliaire le plus dangereux pour le pouvoir. Lorsque le principe de la permanence des assemblées nationales eut dépouillé les parlements, qui existaient encore de nom, de tout caractère politique, plusieurs de ces cours, et entre autres celles de Rennes et de Toulouse, protestèrent contre les décrets de l'Assemblée, et se mirent en révolte ouverte contre son autorité. D'Esprémesnil entreprit de les défendre, et il le fit de manière à compromettre davantage leur cause ; il n'obtint pas plus de succès en luttant contre l'établissement de la constitution civile du clergé. Le genre de polémique qu'il avait adopté lui faisait presque toujours refuser l'accès de la tribune ou retirer la parole. Il succomba de même, mais cette fois du moins avec honneur, en combattant l'introduction dans la constitution de 1791 du principe de la déchéance du roi. Déjà, au commencement de 1790, il avait fait la proposition formelle d'investir Louis XVI d'un pouvoir discrétionnaire pour réprimer les troubles qui éclataient dans diverses provinces. Le contraste de cette conduite avec ses actes antérieurs et les objections auxquelles un pareil changement donnait lieu arrachèrent de lui la singulière déclaration que « si le roi eût rendu justice à son opposition parlementaire, il aurait dû le faire pendre ». C'étaient ces étranges contradictions et des habitudes de discussion sans mesure et sans dignité qui dans l'Assemblée constituante enlevèrent à D'Esprémesnil toute influence et même toute considération. Cela alla si loin qu'à la suite d'une de ses sorties les plus véhémentes, un député proposa de renvoyer sa motion à l'examen du comité d'*aliénation*. Enfin, le 8 août 1791, il protesta *contre toutes les entreprises pratiquées depuis* 1789 *sur l'autorité royale, sur les parlements et sur les principes de la monarchie*. A la clôture de l'Assemblée, il renouvela ces déclarations en les appliquant spécialement à la nouvelle constitution.

Aux approches du 10 août, D'Esprémesnil, dont le courage était toujours dépourvu de prudence, s'étant mêlé parmi les groupes nombreux qui remplissaient les Tuileries, y fut reconnu, poursuivi, frappé avec violence, et sans doute il aurait péri si le maire Pétion, sous prétexte de s'assurer de sa personne, ne l'eût fait mettre en sûreté dans un corps-de-garde voisin. « Il y a quatre ans, dit D'Esprémesnil à Pétion, j'étais l'idole de ce peuple, comme vous l'êtes aujourd'hui. » A la suite de cette scène, il se retira dans une terre qu'il possédait auprès du Havre ; il y vivait tranquille et en apparence oublié, lorsque, vers la fin de 1793, le représentant Louchet le fit arrêter et conduire à Paris. Déposé au palais du Luxembourg, dont la terreur avait fait une prison, il s'y fit remarquer par un calme et une sérénité qui contrastaient avec son caractère ardent et les habitudes d'une vie agitée. Traduit le 2 floréal an 11 (21 avril 1794) au tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort avec Lamoignon de Malesherbes, sa famille, et les constituants Thouret et Le Chapelier. Au moment de partir pour l'échafaud, Le Chapelier qui dans l'Assemblée avait toujours été opposé à D'Esprémesnil, lui ayant demandé auquel des deux il croyait que s'adresseraient de préférence les huées qui les poursuivraient sur la charrette : « A l'un et à l'autre, » répondit D'Esprémesnil. Sa femme fut immolée peu de temps après lui.

Cet homme, d'abord si influent et si vanté et bientôt si nul et si décrié, était doué d'énergie, de franchise et de dévoûment. Mais, jeté sur la scène politique sans connaissance réelle des choses et des hommes de son époque, ses succès furent des fautes et des malheurs. Tribun de la cause du privilége, toujours intempestif dans son opposition, le pouvoir et la liberté eurent tour à tour en lui un adversaire inconsidéré et un champion malencontreux. Il fut le premier à s'égarer, et son exemple fut perdu pour tous ceux qui vinrent après lui. D'Esprémesnil est l'auteur de deux brochures publiées en 1790, et intitulées : *Nullité et despotisme de l'Assemblée nationale ; De l'état actuel de la France.*

Un petit-fils de ce fameux parlementaire, OSCAR D'Esprémesnil, est aussi entré dans la magistrature, et faisait partie du parquet sous la Restauration. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*. — Thiers, *Hist. de la Révolution*. — Lamartine, *Hist. des Girondins*.

ESPRIT (*Jacques*), écrivain français, né à Béziers, le 23 octobre 1611, mort en 1678. Plusieurs frères, dont le plus célèbre est Jacques Esprit, se sont fait au dix-septième siècle un nom dans l'Église et dans les lettres. Comme Jacques Esprit eut l'intention de s'engager dans les ordres, et s'appela quelque temps l'*abbé Esprit*, il en résulte pour sa biographie quelques incertitudes; nous ne donnerons que les dates et les faits les mieux établis. — Jacques Esprit vint à dix-huit ans rejoindre à Paris son frère aîné, prêtre de l'Oratoire, entra lui-même au séminaire de cette congrégation, et fit quatre ou cinq ans d'études théologiques. Mais, doué d'une heureuse physionomie, d'un esprit vif, d'une conversation agréable et enjouée, il réussit dans le monde, et renonça au sacerdoce. Il fut un des ornements de l'hôtel de Rambouillet, et s'attira les bonnes grâces du chancelier Seguier, qui en fit son commensal, le gratifia d'une pension de 500 écus, lui ouvrit l'Académie Française (1639), et lui fit expédier un brevet de conseiller d'État. Il n'avait pas trente ans, et c'était un personnage. Il perdit bientôt (1644) la faveur du chancelier, pour n'avoir pas connu ou n'avoir pas voulu dénoncer les intrigues de sa fille (Mme de Coislin) avec Guy de Laval, qu'elle épousa malgré son père. Madame de Longueville, le trouvant disponible, l'emmena à Munster, où le duc de Longueville était alors (1644-1649) ministre plénipotentiaire et négociateur du futur traité de Westphalie. De retour en France, Esprit rentra quelque temps à l'Oratoire : il s'y occupa plus de la querelle des sonnets de *Job* et d'*Uranie* que de théologie, et n'y fit pas un long séjour. Le prince de Conti, frère de madame de Longueville, le prit pour précepteur de ses enfants. Esprit fut alors mêlé aux sociétés les plus brillantes et les plus spirituelles : dans celle du duc de La Rochefoucauld et de madame de Sablé, il composa des *Maximes*, selon le goût à la mode. Les libéralités du duc de Longueville et du prince de Conti lui permirent de faire un mariage avantageux : il suivit le prince dans son gouvernement du Languedoc, et l'y aida de ses conseils et de son activité. Après la mort de son bienfaiteur, il s'établit avec sa famille à Béziers, où il termina ses jours. J. Esprit n'a publié pendant sa vie que des *Paraphrases de quelques psaumes*, à moins qu'on ne lui attribue, avec M. Cousin, les *Maximes politiques mises en vers par M. l'abbé Esprit*; Paris, 1669, in-12, livre composé pour l'éducation d'un prince. Il fit paraître en 1677, Paris, in-12, sous le nom d'un de ses frères, une traduction du *Panégyrique de Trajan*, par Pline le jeune, dont il était certainement le principal auteur. On a publié l'année même de sa mort un ouvrage composé par lui bien auparavant : *De la Fausseté des Vertus humaines*; Paris, 2 vol. in-8°, 1678 : ouvrage médiocre, qui reproduit, sous une forme dogmatique, les idées exagérées des *Maximes* de La Rochefoucauld, et qui, abrégé, en 1702, par L. Des Bans, et réédité sous le titre de *L'Art de connaître les hommes*, a été réfuté par Leibnitz. — Les œuvres de J. Esprit sont loin de répondre à la réputation dont il jouit de son vivant, et qui était due moins à son talent d'écrivain qu'à l'agrément de sa conversation. A. CHASSANG.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XV. — Pellisson, *Hist. de l'Académie*, avec remarques et additions par d'Olivet. — Tallemant, *Historiettes*, t. IV. — V. Cousin, *Mme de Sablé*. — Foucher de Careil, *Opuscules inédits de Leibnitz*.

ESPRONCEDA (*José* DE), poëte et homme politique espagnol, né à Almendralejo, en 1808, mort le 23 mai 1842. Il fit ses études à Madrid, sous la direction de Lista. Ses dispositions poétiques se développèrent de bonne heure en même temps que sa passion pour les affaires politiques. A quatorze ans il composait des poésies de circonstance, et vers la même époque il se faisait affilier à la société secrète des *Numantinos*, qui comptait parmi ses membres un autre poëte, Ventura de La Vega, auteur de l'*Hombre del Mundo*. Ils furent arrêtés tous deux; José Espronceda fut enfermé dans un couvent de Guadalaxara, où il commença son poëme épique, intitulé *El Pelayo*. Rendu quelque temps après à la liberté, il gagna Gibraltar, d'où il passa à Lisbonne. Obligé de payer un droit d'entrée, et ne possédant plus qu'un douro, il jeta à la mer la monnaie qu'on lui rendit sur cette pièce, et se fia au hasard pour subsister ensuite dans la capitale du Portugal. L'amour lui procura, dit-on, des ressources et le mit en état de se rendre à Londres. Arrivé en Angleterre, il eut recours à sa plume pour vivre : maigre ressource! Il vint bientôt à Paris, y prit part à la révolution de 1830, et se battit dans les journées de Juillet; puis il s'enrôla dans la légion polonaise; enfin, il tenta de repasser en Espagne avec Chapalangarra. Revenu dans sa patrie, par suite de l'amnistie de 1833, il y entra dans les gardes du corps, continua de faire de la poésie et aussi de se mêler des questions politiques du jour. Un poëme satirique ayant trait à ces matières, et répandu par ses camarades, motiva son exil à Cuellar, où il composa un roman historique : *Don Sancho Saldaña, o el castellano de Cuellar*, publié dans la *colleccion de novelas historicas originales españolas*; Madrid, 1834. Après la publication de l'*Estatuto real*, Espronceda revint à Madrid, où il prit part à la rédaction du journal *El Siglo*; ce qui l'exposa à de nouvelles et violentes poursuites. Il s'enfuit de la capitale; et en 1835 et 1836 il se trouva mêlé aux évé-

nements révolutionnaires qui agitaient alors l'Espagne. Quelque temps après il dut chercher une retraite aux eaux de Santa-Engracia. Lors de l'insurrection de Madrid en 1840, il entra comme lieutenant dans la garde nationale. Espronceda fut député quelque temps, mais la tribune lui convenait peu: il y balbutiait. Nommé secrétaire de légation à La Haye par le gouvernement issu des troubles de 1840, il se rendit à son poste en décembre 1841. Mais le climat était trop froid pour le poëte; il ne fit qu'y végéter, et revint mourir dans sa patrie l'année suivante.

Espronceda est de l'école de Byron et de Victor Hugo; ses compositions reflètent les agitations de son époque. Ses œuvres sont inachevées, incomplètes, et tiennent du caractère de l'homme qui les a composées. Il aimait, comme les maîtres littéraires dont il suivait la trace, à chanter les sujets étranges, excentriques, tels que *Il Verdugo* (Le Bourreau); *Il Mendigo* (Le Mendiant); *Le Condamné*. Dans chacun de ces poëmes se rencontrent, à côté de beaucoup d'incohérences, de grandes beautés. Dans *Le Bourreau*, par exemple, on trouve de chaleureux accents : « En moi, s'écrie cet instrument des vengeances légales, en moi vit toute l'histoire du monde, que le destin a écrite avec du sang; dans chacune de ses pages rougies ma figure est empreinte. L'éternité engloutit les siècles, et le mal voit toujours en moi durer son monument. » « Oh! pourquoi t'ai-je engendré, toi mon fils, si charmant et si pur! La grâce de l'ange est dans ton sourire enfantin. Hélas! ta candeur, ton innocence, ta douce beauté me font peur! Femme, pourquoi perdre ta tendresse avec ce malheureux! Montre-toi pitoyable pour toi, étouffe-le plutôt, et il sera heureux! Qu'importe que le monde t'accuse de cruauté? Veux-tu donc qu'il hérite de ce vil office? Veux-tu qu'il puisse te maudire? » Il y a une sensibilité navrante dans le poëme du *Condamné*, dont la pensée rappelle un ouvrage de Victor Hugo. *Le Condamné* est dans son cachot pendant qu'on crie au dehors : Priez Dieu pour l'âme de celui qui va être exécuté. « Une larme! dit le poëte; est-ce de crainte ou d'amertume? Ah! pour augmenter sa tristesse, peut-être est-ce un souvenir! Il est jeune, et pour lui la vie pleine de songes dorés s'éteint déjà... Sa mère, qui le pleure, le mit-elle au monde avec tant d'amour pour qu'il mourût si tôt. » On cite encore, parmi les compositions poétiques les plus remarquables d'Espronceda, l'*Hymne au soleil* et *Le Diable-Monde* (*El Diablo-Mundo*). Malheureusement ce dernier ouvrage, qui promettait d'être le meilleur de tous, est resté inachevé. La première édition des œuvres d'Espronceda, publiée à Madrid, en 1840, ne contient pas ce dernier poëme, paru seulement en 1841; il se trouve dans une autre édition, plus complète, publiée à Paris en 1848. V. R.

Conversations-Lexik. — Mazade, *L'Espagne mod.* — Kennedy, *Modern Poets and Poetry of Spain.*

ESQUIEU (Abbé), traducteur et critique français, né vers la fin du dix-septième siècle, mort vers 1750. On ne sait presque rien de sa vie. « Cet abbé, que j'ai connu, dit l'abbé Goujet, dans son *Catalogue manuscrit*, après avoir donné dans le grand monde, est mort sur la paroisse de Saint-Germain-le-Vieil, livré aux excès condamnés dans les convulsionnaires. » D'après Barbier, l'abbé Esquieu avait de l'esprit et des connaissances en littérature. On a de lui : *Critique de la tragédie de Pyrrhus*, en forme de lettre adressée à M. de Crébillon; Paris, 1726, in-8°; — traduction de l'*Apocoloquintose*, ou *Apothéose de l'empereur Claude*; insérée dans les *Mémoires de Littérature et d'Histoire* du P. Des Moletz, t. Ier, 2e partie, et dans les *Œuvres de Sénèque* trad. par La Grange.

Barbier, *Examen critique des Diction. historiques.*

ESQUILACHE (Le prince D'). *Voyez* BORGIA (*François*).

ESQUIROL (*Jean-Étienne-Dominique*), médecin français, né à Toulouse, en 1772, mort en 1840. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il vint achever ses études au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. La révolution le fit sortir de cet établissement et l'envoya à l'armée des Pyrénées orientales, où il entra dans le service médical. Il se trouvait en 1794, en qualité d'élève, dans les hôpitaux militaires de Narbonne, lorsqu'il eut le bonheur d'arracher au tribunal révolutionnaire, par un éloquent plaidoyer, un officier accusé d'avoir abandonné ses drapeaux. Ce succès oratoire ne le détourna pas de la carrière médicale. Aussitôt qu'il fut libéré du service militaire, il revint à Paris suivre les cours de médecine. Interne de Pinel à l'hospice de la Salpêtrière, il aida ce célèbre praticien à rédiger sa *Médecine clinique*. En 1799, il fonda, pour la guérison des maladies mentales, un établissement devenu le modèle de tout ce qui a été fait depuis dans ce genre. Reçu, en 1805, docteur à la Faculté de Paris, il visita en 1808 tous les hôpitaux d'aliénés de la France, et fut nommé en 1811 médecin de la Salpêtrière. Dès son début il avait fait sa spécialité du traitement des aliénés, et toute sa vie fut consacrée à cette partie de la science médicale. Il commença en 1817 son cours de clinique des maladies mentales, signala les abus qu'il avait observés dans ses fréquents voyages, et détermina le gouvernement à nommer pour opérer les améliorations qu'il réclamait une commission, où sa place était marquée d'avance. L'heureux émule de Howard rendit ainsi les plus éminents services à la science et à l'humanité. Par ses constants efforts, il parvint, sinon à détruire entièrement, du moins à adoucir les plus tristes maladies qui puissent affliger l'humanité. Il contribua beaucoup à faire changer le régime barbare auquel les aliénés avaient été longtemps soumis. Il s'occupa aussi beaucoup du détail des constructions destinées à renfermer les fous; ce fut d'après ses indications et ses conseils

qu'on bâtit la plupart des maisons modernes d'aliénés, telles que celles de Rouen, de Nantes, de Montpellier. Il fut nommé en 1823 inspecteur général de l'université près les facultés de médecine, et en 1826 médecin en chef de l'hospice de Charenton. La vie active d'Esquirol l'empêcha longtemps d'écrire un ouvrage étendu et complet, qui résumât les vastes et précieux résultats de son expérience, les découvertes de son esprit droit, clair et pénétrant. Jusqu'en 1838 on n'avait de lui que des *Mémoires* publiés dans des journaux scientifiques, et des *articles* insérés dans le grand *Dictionnaire des Sciences médicales* et l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. C'est alors qu'il fit paraître l'important ouvrage qui a pour titre : *Des Maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°. Esquirol définit la folie « une affection cérébrale ordinairement chronique, sans fièvre, caractérisée par des désordres de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté ». L'auteur admet cinq genres principaux de folie, savoir la lypémanie, la monomanie, la manie, la démence et l'idiotie. La lypémanie est un délire partiel, triste; la monomanie, un délire partiel avec excitation; la manie, un délire général; la démence, la perte de l'intelligence, et l'idiotie, son défaut de développement.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, t. II, p. 2. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.* — E. Pariset, *Histoire des Membres de l'Acad. royale de Médecine*, t. II.

* **ESQUIROS** (*Alphonse*), poëte et romancier français, né à Paris, en 1814. Son premier livre fut un volume de vers, *Les Hirondelles*, publié en 1834; vinrent ensuite *Le Magicien;* 1837; — *Charlotte Corday;* 1840; — *L'Évangile du Peuple;* 1840. Ce dernier livre, dans lequel l'auteur voulait rattacher les idées philosophiques et démocratiques au symbole chrétien, fut saisi chez l'éditeur, et M. Esquiros fut condamné à huit mois de prison. Sainte-Pélagie réveilla la verve du poëte; et c'est là que furent écrits les *Chants du Prisonnier*, qui renferment des vers charmants sur l'enfance et la jeunesse de l'auteur. — On doit encore à M. Esquiros : *Les Vierges martyres, les Vierges folles, les Vierges sages;* une *Histoire des Montagnards;* 1847. Il a aussi travaillé à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, à *L'Artiste*. Représentant du peuple à l'Assemblée législative, M. Alphonse Esquiros s'y distingua par des opinions très-avancées. Après le 2 décembre, il a été forcé de quitter la France.

H. MALOT.

L'Artiste de 1846. — Louandre et Bourquelot, *Litt. contemp.*

ESQUIVEL DE ALAVA. Voyez ALAVA.

ESQUIVEL-ADORNO (*Hiacinto*), missionnaire espagnol, né en Biscaye, assassiné sur les côtes du Japon, en 1635. Il appartenait à l'ordre des Dominicains, et professa la philosophie dans plusieurs couvents de son ordre. Il demanda à faire partie des missions de la mer du Sud, et fut envoyé à Manille en 1625. Il y apprit la langue japonaise, se rendit à Formose, et réussit à convertir à la foi catholique un grand nombre d'indigènes. Encouragé par ses succès et entraîné par son zèle, il voulut pénétrer dans le Japon, dont les princes venaient, pour raison d'ordre et de politique, de chasser les missionnaires chrétiens. A cet effet, Esquivel-Adorno s'embarqua avec un frère mineur sur une jonque dont le commandant lui avait assuré une descente clandestine sur le territoire japonais; mais arrivé en vue des côtes de Nifon, le capitaine fit coudre les deux moines dans des sacs, et les lança à la mer. On a d'Esquivel : *El Premio de la Constancia, y Pastores de Sierra-Bermeja;* 1620, in-8°; — *Vocabulaire Japonais et Espagnol*, à l'usage des missionnaires; Manille, 1630; — *Vocabulaire de la Langue des Indiens de Tau-Chuy (île Formose) et traduction en cette langue de toute la doctrine chrétienne* (posthume); Manille, 1691.

A. DE L.

Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

ESS (*Charles* VAN), théologien allemand, né à Warbourg, le 25 septembre 1770, mort le 22 octobre 1824. Fils d'un négociant éclairé, il accompagna souvent son père dans les voyages nécessités par ses affaires. C'est au gymnase dominicain de sa ville natale qu'il reçut sa première instruction. En 1788 il entra chez les Bénédictins d'Huysbourg, et en 1796 il fut chargé de professer la philosophie. Van Ess entra dans les ordres en 1794. Nommé prieur de son couvent en 1801, il refusa dans la même année une chaire de professeur, à laquelle l'avait appelé le ministre de l'instruction publique. On a de lui : *Die heiligen Schriften des Neuen Testaments, uebersetzt* (Les Saintes Écritures du Nouveau Testament traduites); Brunswick, 1807; — *Entwurf einer kurzen Geschichte der Religion* (Projet d'une courte histoire de la religion); Salzbourg, 1817; — *Darstellung des katholisch-christlichen Religions-unterrichts* (Exposé de l'Enseignement catholique chrétien); Saltzbourg, 1822.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ESSARTS (*Pierre* DES), homme d'État français, né vers 1360, mis à mort le 1er juillet 1413. Il fut du nombre des gentilshommes français qui allèrent combattre pour les Écossais contre Richard II et Henri IV, et tomba aux mains des Anglais à la bataille de Homeldon ou Humbledon, dans le Northumberland, le 7 mai 1402. En 1408, le duc de Bourgogne, auquel il s'était attaché, le nomma prévôt de Paris. Il rendit en cette qualité de grands services au duc, entre autres celui d'arrêter le comte de Montagu, en 1409. Il eut de plus la surintendance des

finances. Révoqué en 1410 de sa place de prévôt, il ne tarda pas à rentrer en fonctions, mais il se détacha peu à peu du nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et fit avertir secrètement le duc d'Orléans que le duc de Bourgogne voulait le faire assassiner. Jean sans Peur, soupçonnant cette défection, fit rendre une ordonnance par laquelle il suspendait de leurs fonctions « tous les officiers demeurant à Paris, ayant administration et gouvernement des finances, du domaine et des aides ». Pierre des Essarts était le premier inscrit dans l'ordonnance parmi les fonctionnaires suspendus. Effrayé de l'enquête qui allait commencer, il s'échappa secrètement de Paris, et se retira à Cherbourg, dont il était capitaine. Avant son départ, il eut l'imprudence de dire qu'il manquerait deux millions d'écus d'or sur ses comptes, mais que si on le mettait en jugement il produirait les reçus du duc de Bourgogne, auquel il les avait livrés. Informé de ce propos, Jean sans Peur résolut de le faire périr. Il se préparait à le poursuivre à Cherbourg, lorsqu'il apprit, le 28 avril 1413, que des Essarts, revenu à Paris avec une troupe de gens dévoués, était maître de la Bastille, dont les portes lui avaient été ouvertes par ordre du dauphin. Cette nouvelle excita dans Paris une formidable insurrection, et vingt mille hommes de la faction des *cabochiens* ou bouchers vinrent assiéger la Bastille. Des Essarts, épouvanté, se rendit au duc de Bourgogne à condition qu'il aurait la vie sauve, et fut conduit au grand Châtelet. « Les bouchers, dit Sismondi, ne se contentaient pas d'avoir chassé du palais de Saint-Paul les favoris du dauphin et ceux de la reine, ils voulaient les faire périr. Surtout ils étaient résolus de se défaire de Pierre des Essarts, qu'ils avaient connu comme prévôt de Paris, et dont ils redoutaient les talents, le courage et la cruauté. Des Essarts n'avait pu éviter de laisser beaucoup de prise contre lui dans ses fonctions, soit de prévôt de Paris, soit de surintendant des finances. Les juges du Châtelet, qui tout récemment encore lui avaient été subordonnés, le firent mettre à la question, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de lui des aveux suffisants pour motiver leur sentence; celle-ci portait qu'il serait traîné sur la claie jusqu'aux halles, où il aurait la tête tranchée, et que cette tête serait exposée sur ce même gibet de Montfaucon où trois ans auparavant il avait fait exposer celle de Montagu, son prédécesseur, dans l'emploi de surintendant des finances. La sentence fut exécutée le 1er juillet 1413 : ni le peuple, qui autrefois avait montré beaucoup d'affection pour des Essarts, ni le duc de Bourgogne, qui lui avait donné sa parole de le préserver de tout danger, ni le duc de Guyenne, qui l'avait admis à son amitié, ne firent aucun effort pour le sauver. »

Son frère, *Antoine* des Essarts, faillit avoir le même sort. En action de grâces de sa délivrance, il éleva en *ex voto*, dans la cathédrale de Paris, une statue colossale de saint Christophe, qui a été démolie en 1784.

Religieux de Saint-Denys, l. XXII-XXXIII. — Monstrelet, *Journal d'un Bourgeois de Paris.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XII. — De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. III et IV.

ESSARTS (*Charlotte* des), comtesse de Romorantin, fille de François des Essarts, née vers 1580, morte en 1651. Elle fut présentée à la cour de Henri IV, qui en fit sa maîtresse et eut d'elle deux filles, dont l'une fut abbesse de Chelles, et l'autre abbesse de Fontevrault. De Henri IV, mademoiselle des Essarts passa à Louis de Lorraine, cardinal de Guise, dont, selon quelques-uns, elle devint secrètement la femme légitime, grâce à un bref du pape, ce qui ne semble guère vraisemblable. Quoi qu'il en soit, elle donna au prélat trois fils et deux filles, dont les enfants se portèrent comme successeurs des Guise, en appuyant leurs réclamations sur ce prétendu mariage, qu'ils ne purent du reste jamais prouver. Après la mort du cardinal, Charlotte épousa du Hallier, connu depuis sous le nom de maréchal de L'Hôpital. Elle n'était plus jeune, et jugea à propos de remplacer la galanterie par l'intrigue politique. Soit dans l'espoir de faire légitimer les enfants qu'elle avait eus du cardinal, soit par sympathie pour la famille de son ancien amant, elle suivit la fortune des Guise, et se mêla avec eux aux intrigues où s'agitait une noblesse impatiente du joug de Richelieu. Condamné par contumace pour avoir pris part au traité signé en 1633 avec l'Espagne par quelques seigneurs derrière lesquels se cachait le propre frère du roi, Gaston, duc d'Orléans, le duc de Guise était rentré en grâce, lorsqu'une lettre de madame du Hallier vint l'avertir que Richelieu songeait à se saisir de sa personne. Il quitta aussitôt la France, et pour expliquer au cardinal les motifs de sa fuite, il lui envoya la lettre de madame du Hallier. Celle-ci se vit aussitôt exilée dans une de ses terres, où elle mourut, sans avoir pu rentrer en grâce.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Péréfixe, *Hist. de Henri IV.*

ESSÉ (*André* d'). *Voy.* Montalembert (De).

ESSEN (*Jean-Henri*, comte), général suédois, né en 1755, mort en 1824. D'abord officier de dragons, il accompagna, en 1783, le roi Gustave III dans ses voyages en France et en Italie; puis il le suivit dans la campagne de Finlande en 1788. Bientôt il fut élevé au grade de général et à la charge d'écuyer de la cour. Lors de la conspiration finlandaise, il se montra fidèle et dévoué au roi : il rassembla en peu de temps la landwehr de la Gothie occidentale, fit avancer les garnisons de la Scanie, et débloqua Gothembourg. En 1792 il fut nommé colonel et commandant de la garde à cheval. Averti par des lettres anonymes des projets régicides tramés contre Gustave, il engagea ce prince à ne pas se rendre au bal masqué où l'attendaient les assassins. Gustave

ayant persisté, Essen le suivit à cette réunion funeste, et vit ses habits teints du sang de son souverain. En 1795 il accompagna à Saint-Pétersbourg le duc de Sudermanie, devint gouverneur de Stockholm à son retour, et en 1797 il se retira en Elplande. En 1800 il fut nommé grand-écuyer du royaume et gouverneur général de la Poméranie et de Rugen; en 1807 il eut le commandement en chef de l'armée de Poméranie; il soutint le siége de Stralsund pendant deux mois et demi, et conclut avec les Français un armistice honorable. Nommé comte et conseiller par le roi Charles XIII, il fut envoyé en ambassade à Paris avec la mission d'y traiter de la paix avec la Suède; le résultat de cette négociation fut la restitution de la Poméranie à ce royaume. En 1813, Essen commanda sous Bernadotte l'armée destinée à marcher contre la Norvège, et lorsque les deux royaumes furent réunis sous le même sceptre, il eut le gouvernement de la Norvège avec les titres de feld-maréchal et de chancelier de l'université de Christiania. Destitué de cette position en 1816, il obtint en 1817 le titre de gouverneur général de la Scanie.

Conversations-Lexikon. — *Biog. étr.* — Thiers, *Hist. de l'Empire.*

***ESSÉNDIA** (*Jean* D'), historien allemand, né à Essen (Westphalie), vivait encore en 1456. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fut provincial en Silésie; il écrivit une *Historia belli a Carolo Magno contra Saxones gesti*, que Scheidt a insérée dans sa *Bibliotheca historica;* Gœttingue. G. B.

Quétif, *Scriptores Ord. Prædicatorum*, t. I, p. 791. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. IV, p. 209.

ESSENIUS (*André*), théologien néerlandais, né à Bommel, en février 1618, mort le 18 mai 1677. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, étudia ensuite à Utrecht, et fut nommé pasteur à Nederlangbroek en 1641, et à Utrecht en 1651. En 1653 il fut appelé à professer la théologie dans la même ville. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont: *Triumphus Crucis;* Amsterdam, 1649; — *De Moralitate Sabbathi;* 1558; — *Systema Theologicum;* Utrecht, 1659; — *Compendium Theologiæ dogmaticum;* Utrecht, 1669; — *Considérations sur la parabole du semeur*, dans saint Matthieu, XIII (en hollandais). Cet opuscule est dirigé contre Jean Labadie et ses partisans.

Burmann, *Trajectum eruditum.*

ESSEX (*Robert*, comte DE), général anglais, favori de la reine Élisabeth, né à Netherwood, le 10 novembre 1567, exécuté le 25 février 1601. Il était fils de Walter Devereux (*voyez* ce nom), premier comte d'Essex, et de Lettice Knolles. Confié par son père à la tutelle de lord Burleigh, il fut placé par ce seigneur au collége Trinity de Cambridge, en 1577. Après quatre ans d'études dans cet établissement, il se retira sur ses domaines, dans le pays de Galles, et ne vint à la cour qu'en 1584. Il s'y fit d'abord remarquer par les grâces de sa personne, quoiqu'il ne fût pas précisément beau. « Il se penchait en avant, dit un chroniqueur, marchait et dansait sans grâce et était peu soigné dans ses vêtements. » Mais il avait une franchise de caractère, un mépris de la dissimulation, une vivacité de sentiment qui captivèrent tout le monde et la reine Élisabeth elle-même, peu accoutumée à rencontrer ces qualités chez les courtisans qui l'entouraient. Elle exigea la présence d'Essex à la cour, et entreprit de former l'esprit de son jeune favori, qui malheureusement n'annonçait pas un écolier bien docile. Cependant, ses premiers pas furent des succès. En 1585, il suivit dans les Pays-Bas, avec le grade de général de brigade, son beau-père Leicester, avec lequel il s'était réconcilié, quoiqu'il le soupçonnât d'avoir empoisonné son père. Avant le départ, il reçut dans son camp la visite d'Élisabeth, qui lui donna, devant l'armée, des preuves visibles de tendresse. En 1587 Essex fut nommé grand-écuyer, et quelque temps après la reine lui conféra le titre de chevalier de la Jarretière. A la mort de Leicester, personne ne songea à disputer à Essex la faveur d'Élisabeth. Mais l'inégalité d'âges qui existait entre eux ne devait pas rendre bien solide une telle liaison. Le favori avait un peu plus de vingt ans, tandis que la reine était presque sexagénaire. En 1589 Essex donna une première preuve de ce caractère indépendant qui, après avoir séduit sa souveraine, lui devint enfin insupportable. Sans tenir compte de la défense que lui faisait Élisabeth de s'absenter de la cour, il se rendit à Plymouth, puis à Falmouth, pour aller prendre part à l'expédition entreprise par Drake et John Norreys pour replacer le roi Antonio sur le trône de Portugal. En vain la reine lui dépêcha-t-elle le comte de Huntingdon, pour lui intimer l'ordre de revenir; en vain les deux chefs de la flotte l'engagèrent-ils à l'obéissance, il persista dans son dessein, et un prompt embarquement mit bientôt d'autres parages entre lui et la Grande-Bretagne. Une lettre qu'il écrivit alors à son aïeul prouve cependant que le désir de se distinguer n'était pas la seule cause de son départ. Il était fort endetté; on ne lui réclamait pas moins de 22 à 23,000 livres sterling; Élisabeth « avait déjà tant fait pour lui, écrivait-il, qu'il n'osait plus lui adresser de demandes nouvelles; la guerre seule pouvait rétablir ses affaires ». La reine lui témoigna dans une lettre autographe tout son mécontentement. Quoique l'expédition de Portugal fût presque désatreuse, et que plus de la moitié des hommes qui la composaient eussent péri, Essex se conduisit avec une bravoure qui lui fit reconquérir la faveur royale, que lui disputaient Walter Raleigh et Charles Blount. Élisabeth avait distingué ce dernier, qui était fils de lord Montjoy, et lui avait envoyé, pendant un tournoi, une reine de jeu d'échecs en or. Essex en fut si jaloux qu'il provoqua Blount, et fut blessé à la cuisse. La reine réconcilia les deux rivaux, qui devinrent d'intimes amis. En 1590,

Essex épousa une fille de Francis Walsingham, veuve de Philippe Sidney. Cette union ne pouvait être heureuse : après l'avoir longtemps tenue secrète, le comte obligea sa jeune femme à demeurer en quelque sorte confinée dans la maison maternelle. Pendant qu'il sacrifiait ainsi cette victime à la faveur dont il jouissait, il sollicita et, après un premier refus, il obtint le commandement d'un second renfort envoyé en 1591 au secours de Henri IV, attaqué dans la Bretagne par Philippe II et le duc de Mercœur, qui l'un et l'autre revendiquaient cette province. Essex débarqua à Dieppe avec 300 lances, 3,000 fantassins et 300 gentilshommes volontaires. Après deux mois d'inaction dans le camp d'Arques, et le siége de Rouen levé à l'approche de l'armée du duc de Parme, c'est-à-dire après une campagne sans résultat, Essex reçut l'ordre de la reine de revenir en Angleterre et de laisser les troupes anglaises sous le commandement de sir Roger Williams. Les secours qu'Élisabeth envoyait à Henri étaient trop peu considérables pour que le résultat de ces expéditions pût être efficace. A son retour en Angleterre, Essex se retrouva en présence de l'influence rivale et souvent prépondérante des Cecil; pour prouver qu'il veillait autant et plus qu'eux au salut de la reine, il se disait sur la trace d'un complot, d'un attentat aux jours d'Élisabeth, tramé par l'Espagnol Rodrigue Lopez et quelques complices. Chargés d'approfondir l'affaire, les Cecil déclarèrent qu'il n'y avait de complot que dans l'imagination d'Essex, et la reine réprimanda vivement son favori. Ce dernier se trouva mortifié ; il jura qu'il triompherait : il fit de nouvelles recherches, et finit par rassembler quelques preuves plus ou moins concluantes, dont le résultat fut l'exécution de Lopez et de ses prétendus complices. Voilà à quel prix les courtisans d'alors se maintenaient dans la faveur du souverain. En 1596, un nouveau conflit éclata entre Essex et les Cecil, ses rivaux d'influence. Il s'agissait d'une expédition en Espagne proposée par le lord amiral Howard et vivement appuyée par Essex; Burleigh y était opposé. Mais la reine consentit; Howard et Essex mirent à la voile; Cadix fut prise, pillée et brûlée; cinquante-sept navires espagnols tombèrent aux mains des Anglais ou furent détruits par eux. Les résultats furent désastreux pour le gouvernement espagnol, et cependant assez peu fructueux pour l'Angleterre. Essex eût voulu pousser jusqu'au cœur de l'Andalousie, mais son projet ne fut pas approuvé ; d'ailleurs les chefs de l'expédition étaient loin d'être d'accord. Après beaucoup de discussions et deux inutiles descentes sur les côtes d'Espagne, la flotte expéditionnaire revint à Plymouth (août 1596), c'est-à-dire deux mois et demi environ après le départ. Essex s'attendait à être chaleureusement accueilli par la reine; mais à la cour surtout les absents ont tort : ses ennemis exagérèrent hypocritement ses débauches, son opiniâtreté, enfin son caractère irritable. Élisabeth, qui avait du penchant à l'avarice, manifesta son mécontentement quand elle apprit que les chefs de l'expédition victorieuse s'étaient partagé le butin. On l'entendit déclarer que si jusque alors elle s'était laissé entraîner par la volonté du comte, elle lui apprendrait maintenant à se conformer à la sienne. Comme il arrive souvent en de telles occurrences, le changement ne fut pas subit; la reine eut des retours d'affection. D'ailleurs, Essex parut modifier ses habitudes; on le vit grave, réservé, faisant ses dévotions. Élisabeth se montrait satisfaite de ce changement, et l'étoile de Robert Cecil semblait pâlir, quand un incident faillit tout renverser. Essex s'était épris d'une des filles d'honneur de la reine, ayant nom Bridges et douée d'une grande beauté. Élisabeth, informée de cette liaison, infligea à la jeune fille un châtiment manuel, la renvoya honteusement, puis la reprit, sous la promesse de ne plus retomber dans ses errements coupables.

Les nouvelles d'Espagne vinrent faire diversion à ces puériles tracasseries intérieures. Avertie des desseins menaçants de Philippe II, Élisabeth consentit à un nouvel armement destiné à la destruction de la flotte espagnole; Essex en eut le commandement, Thomas Howard et Walter Raleigh furent ses lieutenants. Mais le temps contraire paralysa ses opérations; la flotte n'avait pas fait quarante lieues en mer, qu'elle fut rejetée dans le port par une tempête qui dura quatre jours entiers (juillet 1597). Essex lutta contre le vent et les flots jusqu'à la rupture du bâtiment sur lequel il était monté. Au mois d'août, il mit de nouveau à la voile, atteignit les Açores, réduisit Fayal, Gracieuse, Flores; il ne put atteindre la flotte des Indes, qui se réfugia dans le port de Terceras, et les Anglais, après avoir fait un butin assez considérable, regagnèrent leurs rivages. Cette campagne n'empêcha pas les Espagnols de parcourir la Manche et d'insulter divers points de la côte. Essex fut mal reçu par Élisabeth, mécontente surtout de ce qu'on n'était pas rentré dans les frais de l'expédition. Le comte se retira dans sa maison de Wanstead. La reine ne savait pas encore se passer de lui; il fit ses conditions : le titre de comte-maréchal l'indemnisa des griefs dont il se plaignait. Mais les événements venaient à tout moment rallumer la discorde. Lors des négociations entre les ministres français et espagnols à Vervins, Philippe II s'étant montré disposé à traiter avec Élisabeth, la question fut agitée dans le conseil. Essex opinait pour la guerre, les Cecil pour la paix. Le premier, comme cela lui était habituel, exprimait son sentiment avec véhémence. « Les hommes altérés de sang ne vivront que la moitié de leurs jours », dit alors le lord trésorier en lui montrant ce verset des psaumes. Essex ne fit pas attention à cet avertissement, que les esprits superstitieux considérèrent comme un présage.

L'état de révolte où se trouvait l'Irlande en 1598 amena des discussions plus graves, et entraîna la chute de l'orgueilleux favori. Il s'agissait de savoir à qui serait confiée la charge de lord député (gouverneur) de ce pays. Conseillée par les Cecil, la reine voulait appeler à ce poste sir William Knollys, oncle du comte; lui, cependant, insistait pour la nomination de sir Georges Carew. Dans le cours du débat, des paroles piquantes furent adressées par la reine à son favori. Celui-ci ne répondit pas, et lui tourna le dos; sur quoi Élisabeth lui donna un soufflet, en ajoutant qu'il pouvait aller au diable. Aussitôt Essex porta la main à son épée; mais le lord amiral se jeta entre les deux adversaires. Le comte sortit en jurant « qu'il n'eût pas enduré pareille insulte de la main du roi Henri VIII; à plus forte raison ne la souffrirait-il pas venant d'un roi en cotillons ». Après deux mois de pourparlers, d'obstination de part et d'autre, une dernière réconciliation eut lieu, et le comte d'Essex reparut à la cour. Reine et femme, Élisabeth garda au fond du cœur le souvenir de l'offense dont elle se croyait l'objet, et dès lors loin d'arrêter le favori sur la pente de sa téméraire ambition, elle le laissa courir à sa perte.

La situation de l'Irlande ayant été de nouveau débattue dans le conseil, Essex obtint, après une longue résistance de la reine, la place de lord député dans cette contrée. Tout en le comblant, tout en le congédiant avec les marques d'une vive tendresse, Élisabeth recommanda à quelques officiers de le surveiller. Essex, il faut le reconnaître, exécutait rarement les ordres de sa souveraine. Il débuta par un acte de désobéissance en donnant, contre le gré d'Élisabeth, le commandement de la cavalerie à son ami Southampton. Des ordres réitérés purent seuls le faire revenir sur sa décision. Quoiqu'il eût annoncé l'intention de marcher contre Tyrone, le chef des révoltés, Essex s'avança vers Munster (mai 1599), et pénétra jusqu'à Limerick après avoir pris Cork et Waterford. Il revint par la côte de Dublin, réduisit encore deux châteaux, et soumit quelques chefs indigènes; ce fut tout. Son armée s'affaiblissait par la désertion et les accidents habituels de la guerre. A la suite d'une entrevue avec Tyrone, qui exposa les griefs et les demandes des Irlandais, un armistice fut conclu. Cette manière de finir la campagne ruina l'influence d'Essex; sa loyauté devint suspecte, et on répandit même le bruit qu'il aspirait à la couronne d'Irlande. La veille de la Saint-Michel, au matin, au moment où Élisabeth venait de se lever, la porte de sa chambre à coucher s'ouvrit, et elle vit Essex à genoux devant elle. Il la conjura de lui pardonner sa présence inattendue, qu'il motiva sur la nécessité de lui exposer la véritable situation de l'Irlande. Élisabeth parut d'abord satisfaite; elle donna à Essex sa main à baiser, et il se retira la joie au cœur. C'était un calme trompeur que celui de la reine; le soir Essex reçut l'ordre de se regarder comme prisonnier dans sa chambre, et quelques jours après il fut placé sous la surveillance du garde des sceaux. L'opinion publique se prononça pour le prisonnier, qui, au contraire de la plupart des favoris, avait su se rendre populaire. Peut-être un accommodement fût-il encore intervenu, si une lettre écrite par la sœur d'Essex à la reine et indiscrètement publiée n'eût excité toute la colère de la souveraine. Il était question dans cette lettre de l'inaltérable beauté d'Élisabeth, dont l'éclat se répandait sur tout l'univers. Or cette beauté comptait alors soixante-sept printemps. Essex fut traduit en jugement devant dix-huit commissaires. Sa conduite en Irlande fut le principal sujet d'accusation. Il comparut devant le tribunal avec des marques de contrition.

Sa condamnation fut moins sévère qu'on ne l'aurait supposé : il fut déclaré déchu des emplois qu'il avait par patente, et l'on décida qu'il resterait prisonnier, au gré de sa majesté. Élisabeth ne voulait encore que briser l'orgueil d'Essex. Parfois même elle semblait disposée à lui rendre toute sa faveur; mais aussitôt quelque nouvel incident fâcheux fesait renaître la discorde. Essex ne se soumit qu'en apparence, et se laissa entraîner à de funestes résolutions, celle entre autres de s'emparer de la personne royale et de chasser du conseil Cecil, Raleigh et Cobham. Il sollicita des coopérations coupables, celle du roi d'Écosse et de Montjoy, récemment nommé lord député d'Irlande. Un nouveau grief précipita la folle entreprise d'Essex. Il avait espéré que la reine lui renouvellerait son privilége sur les vins doux, qui expirait au mois de septembre 1600. Élisabeth refusa, attendu, disait-elle, que « lorsque les chevaux deviennent difficiles à dompter, on a coutume d'abattre leur vigueur par la réduction de leur nourriture ». Essex insista, et écrivit une lettre qui resta sans réponse. Devant sa faveur anéantie, le malheureux courtisan s'abandonna au désespoir. Il ne fit plus que des fautes. Sa maison devint un foyer d'intrigues et de conspiration. Enfin, le 8 février 1601 il tenta une révolte dans les rues de Londres; mais il ne trouva pas d'écho dans la population. Il revint alors à Essex-House, où il songea d'abord à se fortifier. La maison fut entourée par le lord amiral et les royalistes. Dans cette extrémité Essex ne poussa pas plus loin la résistance, et se rendit, contre la promesse qu'il serait jugé selon les lois.

Essex et Southampton, son ami et son complice, enfermés à la Tour, furent traduits en jugement devant lord Buckhurst, siégeant en qualité de lord sénéchal, et devant vingt-cinq autres pairs. Le principal accusé voulut d'abord récuser ceux de ses ennemis personnels qu'il voyait siéger parmi les juges; mais cette récusation fut écartée par le motif, assez subtil, que la loi avait distingué entre les pairs et les jurés ordinaires, en n'astreignant

les premiers qu'à prononcer leur verdict sur leur honneur. La condamnation était inévitable; elle fut capitale. Le lord sénéchal prononça la sentence, et le tranchant de la hache fut tourné vers les prisonniers. Essex ne fit plus entendre qu'une parole de regret, celle que son corps eût pu être utile encore au service de sa souveraine. Il demanda pardon à ceux qu'il avait entraînés dans sa catastrophe. Il reçut ensuite les consolations de la religion, d'abord en discutant avec les théologiens Dove et Ashton, puis en se résignant. Il fit venir le garde des sceaux, le trésorier, l'amiral, le secrétaire, les pria de lui pardonner, et, tout défaillant au moment suprême, il confessa ses projets ambitieux, révéla le but de ses négociations avec le roi d'Écosse; enfin, il trahit le secret des hommes qui l'avaient secondé. On s'attendait à un acte de miséricorde de la part d'Élisabeth; mais le cœur des femmes est vindicatif : elle ne pardonna pas. Outre qu'Essex ne voulut pas demander sa grâce, on avait rapporté à Élisabeth des propos qu'il avait tenus sur elle, l'ayant appelée « une vieille femme aussi mal faite de corps que d'esprit ». L'arrêt fut signé, puis suivi d'alternatives de sursis et d'ordre d'exécution. Enfin, le ressentiment l'emporta. A huit heures du matin, le 25 février, Essex fut conduit à l'échafaud dressé dans la cour de Westminster-Hall. Il témoigna moins de douleur que d'humilité; se repentit surtout de sa conduite envers la reine, conduite qu'il appelait « un péché sanglant, criant et infect ». Il avait perdu tout sentiment de dignité; peut-être aussi espérait-il jusqu'au dernier moment sa grâce. On remarqua qu'à cette heure, qui ouvrait devant lui l'éternité, il ne parla ni de sa femme, ni de ses enfants, ni de ses amis. Lorsqu'il s'agenouilla pour prier, il manifesta une grande agitation. Il ne ressentit plus rien après le premier coup, le troisième lui sépara la tête du tronc. Essex avait trente-trois ans. Avec des qualités brillantes, il perdit, dans le souci des futilités de cour et des ambitions mesquines, le respect de lui-même et le sentiment de la véritable grandeur. Une certaine aménité de caractère vis-à-vis de ses subordonnés le rendait cher à la multitude; sa mort désaffectionna les sujets d'Élisabeth. Essex eut le double tort de croire que si la reine ne pouvait être dominée, elle se laissait vaincre par la résistance, et de s'être trop confié à cette manière de voir. ROSENWALD.

Camden, *Life of Elisabeth*. — Walter Bourchier Devereux, *Lives and Letters of the Devereux, earls of Essex, in the reigns of Elisabeth, James I and Charles I*. — *Secret History of the most renowned queen Elizabeth and Rob. Devereux, earl of Essex*; Cologne, 1689, in-12. — *Edinburgh Review*, juillet 1853. — Lingard, *Hist. of Engl*. — Hume, *Hist. of England*. — *Penny Cyc*.

ESSEX (*Robert* DEVEREUX, troisième comte D'), fils du précédent, né dans Essex-House, en 1592, mort le 14 septembre 1646. Après l'exécution de son père, il fut recueilli par sa grand'-mère, qui l'envoya étudier d'abord à Eton, ensuite à Oxford. Il fut rétabli dans ses biens en 1603, et trois ans après il se maria avec Frances Howard, qui n'avait que treize ans. Les deux époux vécurent d'abord séparés, à cause de leur jeunesse; mais lorsque, quatre ans plus tard, Essex vint chercher sa fiancée, il la trouva éprise d'un autre homme, lord Rochester, et il fallut la contrainte paternelle pour qu'elle consentît à suivre son mari. Une telle union ne pouvait être ni heureuse ni durable. Quelques mois après, Frances Howard, devenue lady Essex, intenta contre son mari, sous prétexte d'impuissance, une action en divorce qui triompha, et par suite de laquelle elle épousa Carr, lord Rochester, depuis comte de Somerset. Essex se retira alors dans ses terres, où il s'occupa d'agriculture. En 1620 il s'ennuya de ce genre de vie, qui s'accordait peu avec l'activité de son esprit; il joignit lord Oxford, leva des troupes et s'enrôla sous les drapeaux de l'électeur-palatin contre la Hollande. Revenu en Angleterre, il se montra opposé au gouvernement. Aussi fut-il si mal vu à la cour, qu'il alla offrir ses services aux Provinces-Unies. Le roi songea enfin à utiliser les talents d'Essex : il le nomma vice-amiral et commandant d'une expédition contre l'Espagne, expédition qui fut sans résultat. Essex reprit alors du service dans les Provinces-Unies, puis il se remaria. Cette nouvelle union ne fut pas plus heureuse que la première. Peu de temps après le mariage, sa seconde femme (fille de sir William Paulet) mit au monde un fils qu'il reconnut comme sien; mais l'intimité qui existait entre lady Essex et un M. Uvedale fit concevoir des soupçons à son mari; une procédure en divorce s'ensuivit : Essex fit valoir le grief d'infidélité, et sa femme mit en avant le moyen qui avait réussi à la première lady Essex. Le divorce fut prononcé; l'enfant mourut à l'âge de cinq ans; et le comte d'Essex ne pensa plus dès lors à se remarier. Il ne songea qu'à la guerre et à la politique. En 1632 il fit une campagne en Irlande; en 1635 il se rendit, à la tête de la flotte, en Hollande. Dans l'intervalle il résidait à sa maison de Charteley ou à Londres. Quoiqu'il ne dissimulât point son penchant à favoriser les presbytériens, il fut nommé, par le gouvernement royal, lieutenant général des troupes envoyées contre les covenantaires (1639). Il fut un des commissaires chargés de traiter avec les Écossais; et lorsque, à l'ouverture du long parlement, le roi comprit la nécessité de faire un pas vers le parti presbytérien, il nomma Essex lord chambellan. Mais Charles ne voulut pas, comme, dans l'intérêt de leur parti, les royalistes le désiraient, ajouter à cette dignité le commandement de toute l'armée; il n'aimait par la rudesse du comte, dont il suspectait d'ailleurs l'attachement; il se contenta de le mettre à la tête des forces placées au pied de la rivière de Trent. Lorsque les communes demandèrent l'organisation d'une garde à Londres, elles désignèrent Essex au choix du roi pour la comman-

der. Charles éluda de répondre, quitta soudainement Londres, et invita Essex à le suivre. Mécontent de son côté, ce seigneur refusa à son tour en prétextant ses devoirs parlementaires. Le roi le destitua alors de toutes ses charges; et depuis lors Essex devint le chef et le général du parti presbytérien ou parlementaire. Déclaré traître par le gouvernement royal, il combattit Charles Ier en personne, à Edgehill (1642), et prit Reading en 1643; mais une épidémie dont ses troupes venaient d'être atteintes l'ayant empêché de poursuivre ses succès, il fut sur le point d'être privé du commandement. L'état sanitaire de ses troupes s'étant ensuite amélioré, il entra dans Glocester, d'où il avait fait sortir le roi, surprit Cirencester, et, après s'être vaillamment comporté à Newbury, il vint couvrir Londres. Supposant que les parlementaires étaient en plus grand nombre dans les Cornouailles, il s'avança hardiment ayant à sa poursuite l'armée royale. Serré de près, et voyant que le nombre des parlementaires avait été exagéré, il fut obligé d'opérer sa retraite du côté de la mer. De Plymouth il gagna Londres, y rassembla une armée, que son état de maladie l'empêcha de commander. Lorsque les indépendants eurent fait porter la loi qui interdisait aux membres du parlement de commander les armées, Essex quitta définitivement la carrière militaire. On lui vota en récompense de ses services une pension de 10,000 liv. sterl., et en même temps il reçut le titre de duc. La mort ne lui permit pas de jouir de ces témoignages de la satisfaction publique. Il fut enterré à Westminster.

Hume, *Hist. of Engl.* — *Biog. Brit.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

ESSEX (Comte D'). *Voy.* CAPEL ARTHUR.

ESSEX (*Gauthier*). *Voy.* DEVEREUX.

ESSEX (*Jacques*), architecte anglais, né à Cambridge, en 1723, mort dans la même ville, le 14 septembre 1784. Il se fit remarquer par une grande connaissance de l'architecture gothique, et répara plusieurs anciens édifices de Cambridge ainsi que les cathédrales d'Ély et de Lincoln. Il publia sur l'architecture plusieurs mémoires insérés dans l'Archéologue et dans la Bibliothèque typographique britannique de Gough.

Chalmers, *General biographical Dictionary.*

ESSLAIR (*Ferdinand*), célèbre tragédien allemand, né à Essek, en 1772, mort à Munich, le 10 novembre 1840. A l'âge de vingt-trois ans, il débuta à Inspruck, d'où il se rendit bientôt à Passau, et de là à Prague. En 1803 il joua pour la première fois à Stuttgard, et s'attachant à la troupe de cette ville, il l'accompagna dans ses excursions annuelles à Augsbourg. La dissolution de la troupe de Stuttgard conduisit Esslair à Nuremberg, où il perdit sa femme, en 1806. Un an après, il épousa Élise Müller, actrice de mérite. Tous deux, après avoir fait plusieurs voyages et des séjours prolongés à Manheim et à Carlsruhe, se fixèrent, en 1814, à Stuttgard, au théâtre royal du roi Frédéric Ier de Wurtemberg, et c'est sous la protection de ce prince qu'ils fondèrent leur réputation. Cependant ils firent divorce, en 1818, et Esslair épousa une de ses élèves, Mlle Ettemaier, avec laquelle il s'engagea plus tard au théâtre royal de Munich, où il resta jusqu'à sa mort.

La manière adoptée par Esslair, après un voyage à Paris, lui fit donner le surnom de *Talma allemand*. Il a été très-applaudi dans les tragédies (traduites) de Racine et de Voltaire, ainsi que dans le *Roi Lear*, *Macbeth*, *G. Tell*, et *Othon de Wittelsbach*. Sa manière de représenter les pères de famille dans les pièces, tant soit peu sentimentales, d'Iffland se ressentait de sa prédilection pour le théâtre français, et rappelait souvent les créations analogues de Baptiste aîné.

Convertions-Lexikon.

ESSLING (Prince D'). *Voy.* MASSÉNA.

* **ESSLINGEN** (Le maître d'école d'), troubadour allemand, vivait vers la fin du treizième siècle à Esslingen, ville libre impériale de la Souabe. Le manuscrit qui nous a transmis ses poésies ne le désigne pas autrement que nous venons de le faire; mais un acte authentique, conservé dans les archives d'Esslingen, nous apprend que l'école de cette ville était dirigée en 1280 par maître Henri (*Meister Heinrich*). Or, comme c'est justement à cette année ou aux cinq ou six années qui précèdent et qui suivent qu'il faut rapporter la composition des petites pièces dont nous allons parler, nous ne pouvons douter que leur auteur et *maître Henri* ne soient une seule et même personne.

Nous avons de ce minnesinger seize strophes, formant neuf chansons (*Lieder*); sur ces seize strophes, neuf ont pour sujet les événements contemporains : ce sont de vrais pamphlets, et rien ne saurait mieux donner une idée de ce qu'était la satire politique au treizième siècle.

Rodolphe de Habsbourg, en montant sur le trône (1273), avait renoncé aux antiques prétentions impériales sur la Lombardie et la Sicile, afin de concentrer en Allemagne toute son activité et toute son énergie. Ses adversaires feignirent de ne pas comprendre ce qu'il y avait de sage et d'habile dans cette politique, qui les gênait : « Rodolphe, disaient-ils, refuse de s'engager dans ces lointaines expéditions qui avaient été si funestes à ses prédécesseurs, c'est qu'il manque de courage et de noble ambition; il combat avec intrépidité pour défendre les droits de son sceptre et consolider son autorité dans l'Empire, c'est qu'il est insatiable de pouvoir et de domination. » A ces accusations, qui nous semblent tant soit peu contradictoires, se joignaient les reproches d'avarice et d'économie sordide. Fidèle écho des antagonistes du grand empereur, peut-être même soudoyé par eux, le maître d'école d'Esslingen ne fit que reproduire dans ses strophes mordantes les imputations calomnieuses que nous venons de rappeler.

En apprenant l'élection de Rodolphe, l'évêque de Bâle s'était écrié : « Tiens-toi ferme sur ton trône, seigneur Dieu, ou Rodolphe va t'en faire tomber pour se mettre à ta place (*sitze fest, Herr Gott, oder Rudolph nimmt deine Stelle ein!*) » Notre poëte commence ainsi sa première chanson : « Seigneur Dieu, sois sur tes gardes : car celui qui était roi est maintenant empereur sur les bords du Rhin, et il voudrait bien te déposséder de ton royaume; et toi, saint Pierre, ne te laisse point aller au sommeil : qu'il ne se glisse point dans le ciel, car il prendrait pour lui tout ce qu'il y trouverait, et n'en donnerait rien à personne (ch. I). » Dans la chanson suivante, Rodolphe est en guerre avec Dieu; mais il est obligé de reconnaître son infériorité et de renoncer à l'empire du ciel, sauf à garder celui de la terre; il dispute ensuite au diable la possession de l'enfer, et lutte avec lui de méchanceté. « Hélas! s'écrie le poëte, le roi est le père de beaucoup! aussi, s'il n'a pu conquérir le ciel, l'enfer ne lui en appartient que plus sûrement (ch. II). » Moins sévère que le maître d'école d'Esslingen, Dante s'était contenté de placer Rodolphe dans le purgatoire (pour avoir abandonné les gibelins d'Italie).

Notre minnesinger reproche aussi à Rodophe de s'être si facilement désisté de ses prétentions sur la Sicile (Cécilie). « Le roi Scharle a gagné une première partie sur le prince (Manfred) et une seconde sur le roi Konradin. Le roi Rodolphe n'a pas envie de jouer la troisième; Scharle est trop puissant pour lui, à ce qu'il me semble (IV). » Rodolphe ne lui paraît pas digne de porter les armes de l'Empire, aigle d'or sur fond noir. « La couleur noire, c'est l'effroi qu'on inspire à ses ennemis; et Rodolphe n'est guère redouté, à moins que ce ne soit à la manière d'un épouvantail placé en un champ d'avoine. L'aigle est le symbole de la haute naissance, du courage et de la générosité. Quand l'aigle veut éprouver ses petits, il les prend sur ses ailes et les emporte dans la région du soleil; ceux qui ne le peuvent regarder en face, il les précipite dans l'espace. Vous ne résisterez pas à une pareille épreuve, seigneur roi, car vous ne pouvez soutenir la vue de la justice. Aigle et roi doivent planer haut; mais vous, vous piétinez sans cesse sur vos domaines; vous n'êtes pas un aigle, vous êtes le pic qui tourne sans cesse autour d'un tronc pourri. Roi Rodolphe, voilà un écusson qui vous siéra mal! (VII). » Au début de son expédition contre Ottocar de Bohême, expédition qui devait se terminer par la défaite et la soumission de ce redoutable adversaire (1276), le maître d'école, assez mauvais prophète comme on voit, prédit à l'empereur que son expédition « tournera à rien (*wirt ein nicht*) »; il le plaisante sur sa pauvreté, sur son équipage mesquin; ses serviteurs n'auront à manger que ce qu'ils ont emporté de chez eux. S'il gagne ou épargne quelque chose, il le donnera à ses enfants; et comme ceux-ci sont aussi nombreux qu'ils sont pauvres, nous serons affamés avant qu'ils soient rassassiés (III). »

On voit que notre satirique ne manquait ni de verve ni d'audace; il était de ceux à qui l'animosité tient lieu d'inspiration poétique. Il fut moins heureux dans un autre genre; et les trois chansons amoureuses, ou *Minnelieder* proprement dits, que nous avons de lui (V, VIII, et IX) ne l'auraient certainement pas tiré de l'obscurité.

La miniature qui précède ses chansons dans le manuscrit 7566 de la Bibliothèque impériale représente notre maître d'école dans l'exercice de ses fonctions. Assis dans une sorte de chaire, coiffé d'une toque rouge, et vêtu d'une simple robe bleue, à larges manches, il donne leçon à quelques enfants rangés devant lui; sa main gauche tient une poignée de verges dont il menace ses élèves, tandis que l'index de la main droite, levé d'un air magistral, commande leur attention. Alexandre PEY.

Manessen Rudger, *Sammlung von Minnesingern*, éd. Bodmer; *idem*, Zurich, 1758. — Hagen, *Minnesinger*; Leipzig, vol. I et IV.

ESTAÇO (*Achille*), plus connu sous le nom d'*Achille Statius*, poëte érudit portugais, né le 24 juin 1524, mort le 28 ou le 17 septembre 1581. Son père appartenait à l'ordre de la noblesse, et s'appelait Paulo Nunes Estaço; il était chevalier de l'Ordre du Christ. Il se distingua dans l'Inde, et fut nommé alcaïde-mór du château de Cutão. Le jeune Estaço était né à Vidigueyra, mais son père l'avait emmené en Asie; et il le destinait si bien à la carrière des armes, que, voulant lui donner un nom qui rappelât sa glorieuse carrière, il l'avait appelé *Achille*. Le futur capitaine n'avait néanmoins nul goût pour les armes; il revint en Portugal, et il alla se faire inscrire parmi les élèves de l'université d'Evora. Il y apprit le grec, le latin et l'hébreu; après avoir étudié sous André de Resende, le plus célèbre antiquaire du Portugal, il se rendit à Louvain, puis à Paris; il publia dans cette ville, qui comptait alors tant d'humanistes célèbres, un livre écrit avec une rare élégance, et qui a pour titre : *Sylvæ aliquot una cum duobus hymnis Callimachi eodem carminis genere ab Statio redditis;* Paris, 1549, in-4°; recueil réimprimé en 1555, avec addition de quelques opuscules. Cet ouvrage commença sa réputation; mais Estaço ne fit pas ensuite un très-long séjour à Paris, et retourna à Louvain. De là il passa à Rome, et ce fut dans cette ville qu'il se lia avec Paul Manuce et la plupart des savants italiens, et que sa réputation prit un accroissement qui bientôt le mit au premier rang des érudits. Il n'oublia néanmoins à Rome ni la poésie ni son pays natal, et publia successivement : *Monomachia navis Lusitaniæ et Regum Lusitanorum insignia;* Rome, 1574; — *De Electione, Profectione et Coronatione Serenissimi Poloniæ Regis;* Rome, 1574; — *Orationes nonnulorum Græciæ Patrum*,

Chrysostomi, Athanasii, etc., *latine redditæ, Achille Statio interprete*; Rome, 1578, in-8°; — *In Arati Phænomena et prognostica*; Florence, 1568; — *Liber de Trinitate et Fide,* qu'on attribua tour à tour à Grégoire, évêque de Grenade, ou à l'évêque Faustin : cet ouvrage parut à la fin du tome II de la *Bibliotheca Patrum*; Paris, 1575; — *Sancti Ferrandi, Carthaginensis Ecclesiæ diaconi, Opuscula pia*; Rome, 1578, in-8°; — *Sancti Pachomii, Cœnobiorum per Ægyptum fundatoris, Regula Ægyptiaca, scripta a sancto Hieronymo, latine conversa ab Statio, expurgata et pristinæ fidei reddita;* item, *Sermo sancti Anselmi de vita æterna*; Rome, 1575, in-8°. On trouve cet ouvrage également dans l'appendice de Cassien; Rome, 1580. Tous ces travaux, qui dénotaient une si rare érudition, étaient entre-mêlés de poésies de circonstance, à peu près oubliées. Nous rappellerons, entre autres : *Deo forti, Milita liberata, epinicium.* Ce poëme sur Malte fut imprimé avec le discours qu'Estaço fit à Rome au nom du grand-maître; — *Ad cognominem sibi Achillem Statium, Pellæ episcopum, Carmen*, imprimé dans la *Bibliotheca Hispanica* d'André Schott, p. 488; — *Epigramma græcolatinum in translatione sancti Gregorii Nazianzeni*, publiée par Baronius (idus junii). Bibliothécaire du cardinal Sforza, il fut nommé par Pie IV secrétaire du concile de Trente; jouissant d'une influence qu'il eût pu rendre plus grande encore, s'il l'eût désiré, il vécut dans la retraite, et refusa même le titre de *guarda mór da Torre do Tombo* (garde général des archives de Portugal), qui lui fut offert par D. Sébastien. Nous avons sous les yeux une lettre conservée à la Bibliothèque impériale de Paris, dans laquelle ce jeune souverain remercie avec effusion le savant du concours qu'il lui prête auprès de la cour de Rome et des services qu'il rend à son pays dans les contrées étrangères. Ce document est daté de l'année 1575. On peut s'assurer à la même source du degré de crédit dont jouissait alors Estaço à la cour de Rome, où nous voyons qu'il fut successivement secrétaire des papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII. Les rapports qu'il avait à cette époque avec les souverains pontifes, ainsi qu'avec les hommes les plus éminents de la métropole chrétienne, lui suggérèrent l'idée d'un livre que nous ne voyons indiqué ni dans Barbosa ni dans aucun autre de ses biographes; c'est une vraie biographie locale, qui emprunte aujourd'hui une partie de son mérite aux planches dont elle se trouve ornée; elle est intitulée : *Illustrium Virorum, ut exstant in urbe, expressi Vultus;* Rome, 1569, in-fol. Cet ouvrage est rarissime en France. On doit encore à ce savant humaniste plusieurs opuscules remplis d'une critique excellente, et qui justifient la haute réputation dont il jouit durant tout le seizième siècle; il a donné, entre autres, un commentaire sur le livre de Cicéron *De Fato;* Louvain, 1551, 1555; puis il dédia à Jean de Barros, précisément en l'année où le célèbre historien publiait sa première décade, son commentaire sur les *Topiques de Cicéron;* Louvain, 1552. Enfin, on a de lui : *Commentarii in Horatii Artem poeticam;* Anvers, 1553. Nous ignorons si ces remarques critiques doivent être confondues avec les *Commentarii in Horatii carmina* et les *Scolies sur toutes les œuvres de Virgile*, qui paraissent être restées inédites, au dire de Barbosa Machado. Catulle l'occupa ensuite, et il enrichit de notes latines l'édition de ce poëte donnée par Paul Manuce à Venise, en 1566. Il publia en Flandre : *Observationes difficilium aliquot locorum;* Louvain, 1552. Gruter a reproduit ce travail. Casaubon faisait un cas particulier du commentaire d'Estaço sur le traité de Suétone intitulé : *De claris Grammaticis.* A la suite de l'édition de Pulmann, Anvers, 1574, deux autres éditions de ce livre, Rome, 1565, et Paris, 1567, sont encore recherchées.

Plusieurs savants portant le même nom figurent dans la littérature portugaise; nous signalerons, entre autres :

Estaço (*Gaspard*), né au dix-septième siècle, à Evora, et chanoine de la collégiale de Guimaraens. Il jouissait d'une haute réputation comme généalogiste, et a donné sur sa propre famille un livre intitulé : *Familia dos Estaços*, in-fol., puis *Varias Antiguidades de Portugal;* Lisbonne, 1625, in-fol., et ibid., 1754, in-4°.

Estaço da Sylveira (*Simão*), également du dix-septième siècle, contribua à la conquête du Maranham, où il fit plusieurs campagnes en qualité de capitaine. Il voulut d'abord écrire une histoire complète du Brésil; mais, frappé de la magnificence du pays qu'il avait parcouru, il appela les indigents du Portugal à sa colonisation en publiant à Lisbonne l'opuscule suivant : *Relação summaria das cousas do Maranham, dirigida aos pobres deste Reino;* Lisbonne, 1624, in-fol. Cet opuscule, cité par Berredo, est devenu fort rare.

Estaço do Amaral (*Melchior*), né à Evora, dans la seconde moitié du seizième siècle, a publié : *Tractado das Batalhas e successos do Galeão Santiago com os Hollandezes na ilha de Santa-Helena e da Nao Chagas com os Inglezes, entre as ilhas dos Açores ambas capitanias da Carreira da India,* etc.; Lisbonne, 1604, in-4°. Barbosa s'est trompé en assignant à ce livre la date de 1602. Ferdinand Denis.

Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano*. — Gaspar Estaço, *Familia dos Estaços*. — Fonseca, *Evora Gloriosa*, n° 716. — *Annaes historicos*, t. III, p. 104. — Possevin, *Apparat. sacer*, t. I. — Baronius, *Annales*. — De Thou, *Historia, ad ann.* 1566. — Padilha, *Historia ecclesiastica*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — César de Figanière, *Bibliotheca historica;* Lisbonne, 1850, in-8°.

ESTAING, ancienne famille française, originaire du Rouergue, dont le nom latin, *De Stagno*, mentionné dans des actes du dixième siècle, est traduit

chez quelques chroniqueurs par celui *de l'Estang*.

Dieudonné d'Estaing contribua, dit-on, en 1214, à sauver la vie à Philippe-Auguste à Bouvines, et, en récompense de ce service, il fut autorisé à placer dans son écu les armes de France, avec un chef d'or pour brisure.

*François d'*Estaing, savant et charitable prélat, né le 6 janvier 1462, mort le 1er novembre 1529. Il fut évêque de Rhodez, et fit construire à ses frais la tour de sa cathédrale. C'est lui qui obtint du saint-siége l'institution de la fête de l'Ange Gardien.

Hilarion de Coste, *Vie de Fr. d'Estaing*, dans les *Éloges des Hommes illustres*. — Le P. Lebeau, *Éloges*.; Clermont, 1555, in-4°.

*Guillaume d'*Estaing, en 1449 était sénéchal de Rouergue pour Charles VII. En 1454 il fut envoyé en ambassade vers le roi de Castille, pour renouveler les alliances qui avaient toujours uni ce prince au roi de France.

Joachim, évêque de Clermont, mort en 1650, eut pour successeur dans son diocèse son frère *Louis*, qui fut aumônier d'Anne d'Autriche.

Joachim, comte d'Estaing, né vers 1617, mort en 1688, avait employé ses loisirs à composer une *Histoire généalogique* de sa famille; et c'est à lui que Boileau a fait allusion dans la satire sur la noblesse :

Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capet, pour honorer son nom,
Ait de trois fleurs de lis doté son écusson;
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire? etc.

Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Auberi, *Histoire des Cardinaux*. — Moréri, *Grand Dict. historique*.

ESTAING (*Charles-Hector*, comte d'), amiral français, de la famille des précédents, né en 1729, au château de Ruvel (Auvergne), mort à Paris, le 28 avril 1794. Il avait débuté par le grade de colonel d'infanterie, et se trouvait brigadier des armées du roi, lorsqu'il s'embarqua, le 2 mai 1757, sur l'escadre du comte d'Aché, avec le corps de troupes aux ordres de Lally Tollendal, nommé commandant général des établissements français dans l'Inde. Les douze mois que l'expédition mit à se rendre à sa destination lui permirent d'acquérir quelques notions de marine. Après le débarquement, il concourut aux brillants mais éphémères succès de Lally contre Gondelour et le fort Saint-David. Prévoyant, dès le début des opérations, que l'ignorance où Lally était du pays serait fatale à nos armes, il avait offert de remettre personnellement son commandement à l'ancien lieutenant de Dupleix, au marquis de Bussy, qui eût atténué les fautes du général en chef. Fait prisonnier, en 1759, au siége de Madras, après avoir été blessé et renversé de cheval, il recouvra sa liberté sur parole. Le service de l'Inde, dans les conditions où il se faisait n'offrant pas assez d'aliment à son ardeur, il se fit marin. Devançant la ratification de son échange, convenu lors de la capitulation de Madras, il prit (octobre 1759) le commandement du *Condé* et de *L'Expédition*, bâtiments de la Compagnie, montés par deux cents hommes au plus, et alla s'emparer, dans le golfe Persique, du fort de Bender-Abassi et de trois vaisseaux anglais. Se portant ensuite à la côte occidentale de Sumatra, il enleva, le 7 février 1760, avec quelques soldats, le fort Natal, et, le 13, celui de Tappanoly. Le fort Marlborough et tous les autres bâtiments anglais à la côte de Sumatra tombèrent successivement en son pouvoir, ainsi que les riches dépôts de marchandises qu'ils contenaient. Quatre mois lui suffirent pour exécuter ces divers coups de main. Lorsqu'il revint en France sur le vaisseau de la Compagnie *Le Boullongne*, il tomba, près de Lorient, au milieu des croisières anglaises, fut fait prisonnier, conduit dans un port d'Angleterre, et jeté dans un cachot, sous prétexte qu'il avait manqué à la parole donnée lors de la capitulation de Madras. Conduit à Londres sous l'escorte d'un messager d'État, il n'eut pas de peine à prouver la fausseté de l'allégation. Nommé lieutenant général des armées navales, à la paix de 1763, il froissa bien des intérêts par cette intrusion dans le corps de la marine, avec une pension si élevée, accordée, de plein saut, à un homme qui ne pouvait invoquer d'autres titres que sa hardie mais facile campagne de Sumatra. Tous ceux dont sa nomination violait les droits ou faisait évanouir les espérances devinrent ses ennemis. De son côté, il ne vit aussi en eux que des adversaires, et non des coopérateurs. De là sa préférence exclusive pour les officiers *bleus;* de là conséquemment de fréquents conflits, toujours préjudiciables au service, entre lui et les officiers placés sous ses ordres. Dédaignant leur expérience, et taxant leur prudence de timidité, il compromit souvent le sort des vaisseaux qui lui furent confiés. Entraîné par une fougue irréfléchie, il ne s'arrêtait pas toujours à prévoir le danger, et quand le danger devenait palpable, ou il s'obstinait à le braver, ou il prenait seul, et contrairement aux règles de la tactique, les moyens de le conjurer. En un mot, soldat intrépide, c'était un médiocre général de mer. En 1777 il fut nommé vice-amiral; mais, soit que le grade de lieutenant général lui parût une récompense suffisante de ses services de terre, soit qu'il ne voulût pas fournir de motif aux nombreuses hostilités dont il était l'objet, il refusa, déclarant que sa loyauté ne lui permettait pas d'accepter le premier rang dans une carrière qui n'avait pas été le but de ses premières études, de ses premiers travaux, et qu'un officier général de l'armée de terre ne devait point enlever à ceux de la marine les places qui leur revenaient. Le roi se rendit à ces raisons, en décidant que l'emploi dont d'Estaing était revêtu resterait en dehors du cadre ordinaire. Chargé l'année suivante du commandement d'une escadre de douze vaisseaux et quatre frégates, la première qui fut envoyée au secours des États-Unis, il arbora son pavillon

sur le vaisseau de 90 *Le Languedoc*, et partit de Toulon le 13 avril, résolu à porter quelque grand coup à la puissance maritime de l'Angleterre. N'ayant pu rencontrer dans la Delaware, comme il devait s'y attendre, l'escadre de l'amiral Howe, il concerta, avec La Fayette et les généraux américains, la conquête de Rhode-Island, où il se rendit le 29 juillet. Dès que les troupes américaines eurent été débarquées dans cette île, il força (8 août) le passage de New-Port, et entra dans la baie de Connecticut. Profitant, le surlendemain, d'un vent de nord, rare dans ces parages, surtout au mois d'août, il se dirigea vers son adversaire, dont l'escadre s'était renforcée d'une partie de celle de l'amiral Byron. Ils étaient en présence, et d'Estaing venait d'ordonner d'ouvrir le feu, quand s'éleva, dans la nuit du 11 au 12 août 1778, une violente tempête, qui ne permit aux amiraux de penser à autre chose qu'au salut de leurs vaisseaux. Privé de ses mâts, de sa voilure, de son gréement, *Le Languedoc*, attaqué par un vaisseau anglais de 50 canons, en serait infailliblement devenu la proie, s'il n'avait été secouru à temps par deux vaisseaux français.

De New-Port, où l'escadre française s'était ralliée, elle aurait pu se porter sur Rhode-Island, où le général américain Sullivan l'appelait à son secours; mais d'Estaing ne céda ni aux instances de ce dernier ni à celles de La Fayette, et préféra conduire ses vaisseaux sur la rade commode et sûre de Boston. Quand il les eut réparés, il se rendit à la Martinique, où, à son arrivée, il exhiba à Bouillé un ordre du roi qui lui attribuait le commandement général des îles du Vent. Bouillé, qui deux mois auparavant s'était emparé de la Dominique, ne put que se soumettre avec dépit, ce qui, loin d'assurer l'unité d'action, créa entre lui et d'Estaing une fâcheuse rivalité. Il obéit, mais ne se fit pas faute de témoigner ses sentiments en accusant d'Estaing d'incapacité. Celui-ci, ayant rassemblé six mille hommes de troupes, tenta, mais inutilement, de reconquérir l'île de Sainte-Lucie, tombée depuis peu au pouvoir des Anglais. Il fut plus heureux contre l'île Saint-Vincent, qu'une division de son escadre, conduite par le lieutenant Du Rumain, enleva aux Anglais, et contre La Grenade, dont lui-même se rendit maître, le 4 juillet 1779, par une brusque attaque, à la tête de treize cents hommes. La ville, située sur un morne escarpé, était défendue par mille soldats d'élite et une nombreuse milice. Il emporta toutes les positions l'épée à la main, fit sept cents prisonniers, et prit, indépendamment de trois drapeaux et d'un nombreux matériel d'artillerie, trente bâtiments marchands, dont plusieurs étaient complétement chargés. Le lendemain on signala une escadre anglaise qui venait, mais trop tard, pour secourir La Grenade. D'Estaing remonte aussitôt sur ses vaisseaux, attaque cette escadre, la maltraite, la poursuit et la force à se réfugier dans le port de Saint-Christophe, où il la défie en vain peu de jours après. Perdant tout espoir d'amener Byron à combattre, d'Estaing se décida à attaquer Savannah, convertie par les Anglais en une place d'armes d'où ils faisaient de continuelles excursions, désastreuses non-seulement pour la Géorgie, mais encore pour les deux Carolines. Aussitôt que ses troupes furent débarquées, il somma le général Prévôt, gouverneur de Savannah, de se rendre. Un armistice de vingt-quatre heures fut immédiatement conclu; mais le général anglais ayant reçu dans la journée des renforts de troupes aguerries, d'Estaing et le général américain Lincoln durent commencer un siége régulier. L'assaut donné le 9 octobre fut dirigé par d'Estaing, qui conduisit en personne la principale attaque. Exaspéré des obstacles qu'il rencontrait, il arrachait, dit-on, de ses mains et de ses dents les palissades des retranchements. Repoussé sur tous les points, et atteint de deux blessures, il dut battre en retraite et se rembarquer. A son retour en France, en 1780, il fut disgracié, et resta sans emploi jusqu'en 1783. Chargé alors du commandement d'une armée navale franco-espagnole réunie devant Cadix, il ne l'exerça guère que six semaines, la paix signée à cette époque ayant rendu inutile l'expédition projetée.

Le reste de la vie de d'Estaing appartient à la politique. Après avoir fait partie, en 1787, de l'assemblée des notables, où il combattit les mesures proposées par le gouvernement, il fut nommé commandant de la garde nationale de Versailles, et prit en cette qualité, dès le 10 septembre 1789, les mesures propres à prévenir les désordres dont la ville était menacée par des placards. Quatre jours après, il écrivit à la reine une longue lettre, où il lui peignit avec chaleur les dangers de la translation du roi à Metz. Dans une conférence qu'il eut ensuite avec cette princesse, il renouvela l'expression de ses craintes. Le 18, ses démarches auprès du ministère et de la municipalité de Versailles eurent pour résultat l'adoption de nouvelles mesures destinées à protéger le roi et la famille royale, dont la sécurité le préoccupait tellement que, bravant le ressentiment de la garde nationale, dont vingt-huit compagnies sur quarante-deux s'étaient opposées à l'introduction du régiment de Flandre dans Versailles, il en assura l'entrée. Le rôle qu'il avait adopté était difficile. Constitutionnel par principes, il voulait toujours rester fidèle au roi. Ainsi, après avoir arraché, le 5 octobre, à la municipalité de Versailles l'ordre de protéger et d'accompagner le roi dans sa retraite, avec promesse de le ramener le plus tôt possible, au lieu de rester à son poste de commandant de la garde nationale, il demeura constamment au château, les 5 et 6 octobre, et ne s'en absenta que pour empêcher un conflit imminent et ordonner à la garde nationale de se retirer. Il paraîtrait même qu'il avait ménagé à Louis XVI des moyens de fuir; car, comme l'apprend l'en-

quête qui suivit les événements, un de ses palefreniers, conduisant cinq chevaux de maître sellés et bridés, s'était tenu vingt-quatre heures dans le parc de Versailles. Dès que la famille royale fut revenue à Paris, il conjura de nouveau la reine d'user de son influence pour qu'une direction franchement constitutionnelle fût imprimée au gouvernement. « Le clergé et la noblesse, dit-il à la fin de sa lettre, n'ont que le roi pour les sauver; ils achèveront de le perdre sans le vouloir : leurs impuissantes et tardives tentatives entraîneront le roi avec eux. M. de La Fayette m'a juré en route, et je le crois, que ces atrocités avaient fait de lui un royaliste : tout Français doit l'être jusqu'à un certain point; il n'a pas à choisir. Nous nous sommes donné la main; je lui ai offert de le seconder dans le peu que je puis; et, quelque contraire que cela soit à mes goûts et à mon âge, s'il le veut, et que cela soit nécessaire, je lui tiendrai parole; c'est à mon devoir que je l'ai donnée. La dernière chose que j'ai dite au roi, et qui acquerrait quelque valeur si la reine la rappelait, c'est qu'il fallait avoir confiance dans M. de La Fayette, etc. » A la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, d'Estaing se présenta en uniforme de garde national, portant au-dessus de sa plaque de commandeur du Saint-Esprit, dont il était décoré depuis 1767, une autre plaque sur laquelle étaient gravés ces mots : *Vétéran des gardes nationales de Tours et de Brest* (ces deux villes lui avaient donné ce titre). Étonné de ne pas le voir à la tête du corps de la marine, avec l'uniforme de vice-amiral, le roi lui en demanda la raison. « C'est, répondit-il, parce que la marine désire mériter l'amitié du peuple. » Il semblerait que par ces singulières démonstrations il voulait se faire bien venir du corps où il savait avoir tant d'ennemis. Ce qui autorise à le penser, c'est la lettre qu'il écrivit, au mois de février 1792, au ministre de la marine, pour lui annoncer que, compris comme amiral dans la nouvelle organisation de la marine, il refusait cette dignité, par la raison que sa destination primitive ayant été pour l'armée de terre, il n'était pas juste qu'il obtînt la position la plus élevée dans un corps où il n'avait pas fait ses premières armes. Tout ce qu'il croyait pouvoir accepter, c'était une place d'amiral surnuméraire. L'Assemblée nationale, consultée par le ministre, décréta le 6 mars que d'Estaing pourrait accepter les fonctions d'amiral, sans qu'elles l'empêchassent d'avancer, à son tour, dans l'armée de terre.

Dans le procès de la reine, après avoir dit qu'il avait personnellement à se plaindre de l'auguste accusée, il fit une déposition aussi favorable que possible, lié qu'il était par la publicité donnée antérieurement aux lettres qu'il lui avait écrites. Sa déposition, quoi qu'on en ait dit, ne pouvait être que bienveillante, et en saisissant adroitement l'occasion de proclamer le beau caractère de Marie-Antoinette dans les journées d'octobre, il prouva, de la seule manière qui fût en son pouvoir, le désir de lui venir en aide. Traduit à son tour devant le tribunal révolutionnaire, il se borna, pour toute défense, à l'énumération de ses services, qu'il termina ainsi : « Quand vous aurez fait tomber ma « tête, envoyez-la aux Anglais, ils vous la « payeront cher! »

P. Levot.

Archives de la marine. — *Mercure de France.* — Odet Julien Leboucher, *Histoire de la Guerre de l'indépendance des États-Unis.* — de L. (Lonchamps), *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre*, etc. — Sainte-Croix, *Histoire de la puissance navale de l'Angleterre.* — *Extrait du journal d'un officier de la marine de l'escadre de M. le comte d'Estaing*; 1782, in-8°.

ESTAMPES. *Voy.* Étampes.

ESTANCEL. *Voy.* Stansel.

⁂ **ESTANCELIN** (*Louis*), administrateur et publiciste français, né à Eu (Seine-Inférieure), le 31 janvier 1777. Son père, lieutenant général des eaux et forêts de la comté-pairie d'Eu, mourut en 1785. Le jeune Estancelin entra alors au collége de Juilly, et vint plus tard terminer ses études dans sa ville natale. En 1797, il s'enrôla dans un régiment de chasseurs à cheval, qu'il rejoignit en Italie. Il fit la campagne de Naples, attaché au général Championnet comme secrétaire, devint sous-lieutenant, et assista encore à la campagne d'Italie en 1799. Rentré en France avec les débris de la cavalerie, il fut employé à l'état-major de la première division militaire jusqu'en 1802. Placé alors sur la liste des officiers d'état-major mis en réforme, il obtint l'emploi d'inspecteur des eaux et forêts, qu'il exerça jusqu'en 1814. A cette époque, la duchesse douairière d'Orléans ayant été réintégrée dans la succession du duc de Penthièvre, confia à M. Estancelin l'administration des domaines et forêts du ci-devant comté d'Eu. Il conserva la gestion des propriétés de la famille d'Orléans à Eu jusqu'au mois d'octobre 1830, époque à laquelle il fut élu député par l'arrondissement d'Abbeville. A la chambre, il prit une part active à toutes les discussions relatives au commerce maritime, à la marine et aux colonies. N'ayant pas été réélu en 1846, il quitta la carrière politique. On lui doit : *Histoire des Comtes d'Eu*; Rouen, 1828, in-8°; — *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands*; Paris, 1832, in-8°; — *Observations sur le canal de la basse Somme*; 1833 et 1834, in-8°; — *Des us de la pêche côtière dans la Manche*; 1834; — *Le Château d'Eu*; 1840, in-8°; — *De l'importation en France des fils de tissus de lin et de chanvre d'Angleterre*; 1842, in-8°; — *Des Pêches maritimes considérées comme la source et la pépinière du recrutement de la flotte et des armements du commerce*; 1845, in-8°; — *Examen du Mémoire de M. Ch. Dupin sur les ports de refuge et les rades couvertes en Angleterre*; 1846, in-8°. — *Études sur l'état actuel de la marine et des colonies françai-*

ses; 1849, in-8°. Le *Bulletin de la Société maritime*, dont M. Estancelin est président honoraire, contient deux *Mémoires* qu'il a publiés en 1844, l'un *Sur les établissements et le commerce français dans l'océan Pacifique*, l'autre *Sur les Consulats*. L. LOUVET.

Le Biographe universel, 1844, 3e liv., p. 213. — *Biographie des Députés*.

* ESTANCELIN (*Louis-Charles-Alexandre*), neveu du précédent, ancien représentant, né à Eu, le 6 juillet 1823, était le plus jeune des membres de l'Assemblée législative, où l'avait envoyé le département de la Seine-Inférieure en 1849. A dix-huit ans il était chef de bataillon de la garde nationale. Il entra ensuite dans la diplomatie, et était secrétaire d'ambassade au moment où la révolution de Février éclata. Se trouvant alors à Paris, il recueillit chez lui madame la duchesse de Montpensier, et parvint à la faire sortir de France. Élu membre du conseil général de la Seine-Inférieure, il se fit remarquer par son opposition aux institutions républicaines, et siégea à la droite de l'Assemblée législative, où il se signala par ses interruptions bruyantes. L. LOUVET.

Biogr. des Représentants à l'Assemblée législative de 1849.

ESTANG. *Voy.* BASTARD.

ESTANG (DE L'). *Voy.* LACRESSONNIÈRE.

ESTAT (Le baron D'), auteur dramatique français, mort vers 1800. Son début au théâtre fut *La Somnambule*, représentée en 1780, avec peu de succès; il donna ensuite au Théâtre-Français *Les Aveux difficiles*. On trouve de lui dans le théâtre de l'Ermitage deux comédies, *Le Jaloux de Valence* et *Le Quiproquo*, et on lui attribue *Les Deux Oncles*, jouée sous le nom de Forgeot. H. M.

Bachaumont, *Mém. secrets*. — *Journal de Paris* de 1783.

ESTCOURT (*Richard*), auteur dramatique et acteur anglais, né à Tewksbury, en 1687, mort à Londres, en 1713. Il se fit comédien dès l'âge de quinze ans, et débuta à Worcester par un rôle de femme; mais il fut ramené bientôt chez son père, d'où il parvint à s'échapper une seconde fois pour retourner au théâtre, tant sa vocation était prononcée. Il resta longtemps à Drury-Lane, où il obtint d'assez grands succès dans les rôles comiques. On a de lui une comédie, *Fair example*, 1706, in-4°, et *Prunella*, sorte de parodie de l'opéra italien, alors à la mode en Angleterre. H. MALOT.

Chalmers, *Biographical Dict*. — *Biog. dramatica*.

ESTE, une des plus anciennes maisons d'Italie. Sa généalogie remonte, selon Muratori, jusqu'à ces petits princes qui au dixième siècle gouvernaient la Toscane pour les Carlovingiens. Plus tard, elle reçut des empereurs plusieurs districts et comtés à titre de fiefs, tels que Este (1), Rovigo, Montagnana, Casal Maggiore, Pontremoli et Obertenga, avec le titre de margrave. C'est d'un membre de cette famille, Guelfe ou Welfe IV, qui, en 1071, avait obtenu à titre de fief le duché de Bavière, qu'est sortie la maison de Brunswick, qu'on appela longtemps *Este-Guelfe*, à cause de cette origine. Pendant les douzième, treizième et quatorzième siècles, l'histoire des margraves d'Este se rattache en grande partie aux destinées des autres maisons princières et des petits États indépendants de la haute Italie. Dans les guerres des guelfes et des gibelins, chefs des premiers, ils obtinrent, entre autres souverainetés, Ferrare et Modène. La maison d'Este est surtout célèbre par les services qu'elle a rendus aux arts et aux sciences. Voici les principaux membres de cette famille, par ordre de filiation :

(1) *Este* est le nom d'une ville ou gros bourg appelé jadis *Ateste*, et qui fait aujourd'hui partie de la légation lombardo-vénitienne de Padoue.

OBERTO Ier, prince toscan, descendant d'Adalbert II, marquis de Toscane, mort vers 972. Possesseur de quelques fiefs en Toscane et dans la Lunigiane, il se déclara pour Othon Ier contre Bérenger, et reçut du premier le titre de comte du palais. Il laissa en mourant deux fils, Adalbert et Oberto. Celui-ci est regardé comme le chef de la maison d'Este.

OBERTO II, marquis de Toscane, mort vers 1015, portait le titre de marquis de Toscane, comme descendant d'Adalbert, mais sans posséder le marquisat de Toscane. Lui et ses deux fils, Albert-Azzo et Hugues, prirent parti pour Arduin contre Henri II, qui les fit prisonniers et les rendit à la liberté vers 1014. C'est à Albert-Azzo que commence réellement la maison d'Este.

Muratori, *Delle antichità Estensi ed Italiane*. — Leibnitz, *Scriptores Rerum Brunsvicensium*.

ESTE (*Albert-Azzo Ier* D'). *Voyez* AZZO.

ESTE (*Albert-Azzo II* D'). *Voy.* AZZO.

ESTE (*Hugues* D'), comte du Maine, fils d'Azzo II et de Gersende, comtesse du Maine, sa seconde femme, né vers 1060, mort vers 1135. Conduit tout enfant en France par son père, et reconnu pour comte du Maine, il fut bientôt renvoyé en Italie par Geoffroy de Mayenne, qui voulait le soustraire à une révolte des Manceaux et à une attaque des Normands. Le Maine resta plusieurs années au pouvoir de Guillaume le Bâtard et de son successeur, Robert Courte-Heuse; mais les Manceaux, fatigués de la domination normande, finirent par rappeler Hugues, qui avait quitté l'Italie et était venu s'établir à Langres. Des dissensions ne tardèrent pas à éclater entre les habitants du Maine et leur nouveau seigneur; Hugues, fatigué de sujets aussi indociles, vendit son comté pour dix mille sous d'or à Hélie de La Flèche, son cousin, et abandonna la France pour retourner en Italie. On trouve dans Muratori une convention du 6 avril 1095 par laquelle Hugues vend à son frère Foulques tous ses droits sur l'héritage d'Azzo. En 1097, Foulques et Hugues soutinrent, au sujet du même héritage, une guerre contre leur frère Welfe ou Guelfe IV, duc de Bavière. A partir de ce moment,

Hugues cesse de figurer dans l'histoire d'Italie; mais on trouve en France un Hugues le Manceau qui paraît être le même que le fils d'Albert-Azzo. Cet Hugues s'établit dans l'Auxerrois, et épousa Béatrice, fille du seigneur de Saint-Vrain. Il tenta plusieurs fois de s'approprier les biens du clergé, et l'histoire des évêques d'Auxerre parle de plusieurs entreprises qu'Hugues fit sur cette église. Hugues le Manceau vivait encore l'an 1131, comme le prouve son seing apposé à la charte d'une donation faite à l'abbaye de Villegondon. Il avait épousé en premières noces Heria, fille de Robert-Guiscard, duc de Pouille et de Calabre. Ordéric Vital dit que l'ayant répudiée, il fut pour ce sujet excommunié par le pape Urbain II.

Gesta Cenoman. Episc., dans la collection de dom Bouquet, t. XII, p. 542. — Le Beuf, *Mém. sur l'histoire d'Aux.*, t. II, p. 71. — *Art de vérifier les dates*, t. XIII.

ESTE (*Foulques Ier* D'), prince italien, frère aîné du précédent, né vers 1060, mort vers 1135. Héritier de tous les fiefs de son père en Italie, il dut les défendre par les armes contre son frère Welfe de Bavière. Celui-ci, aidé par Henri de Carinthie, pénétra en Lombardie, et recouvra presque tout l'héritage paternel; mais après son départ, le marquis Foulques rentra en possession des fiefs contestés. « Il faut néanmoins, dit Muratori, qu'il y ait eu depuis entre les enfants de Welfe IV et de Foulques quelque convention au moyen de laquelle la branche d'Este établie en Allemagne ait obtenu certaines portions de ce qu'elle réclamait en Ligurie; car nous voyons qu'elle jouissait du tiers de la ville de Rovigo et qu'elle exerçait la puissance seigneuriale dans celle d'Este. »

Muratori, *Annali d'Italia*, t. VI.

ESTE (*Obizzo*, marquis D'), fils de Foulques Ier, né dans les premières années du douzième siècle, mort vers 1190. Il entra dans la ligue lombarde contre Frédéric de Hohenstauffen, surnommé *Barbe-Rousse*, et fut compris dans le traité de Venise en 1177. Ce traité apporta de grands changements dans l'organisation des villes lombardes, et eut pour résultat l'institution des podestats municipaux. Obizzo fut élu podestat de Padoue en 1182. Frédéric, qui cherchait à contenir les républiques naissantes de l'Italie septentrionale en fortifiant la noblesse, confirma Obizzo d'Este dans tous ses fiefs en 1184, et le nomma marquis de Milan et de Gênes. Cette dignité équivalait à celle de vicaire impérial, et donnait à Obizzo la charge de faire valoir les droits que l'empereur avait encore sur ces deux villes.

Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*, t. II.— Leo et Botta, *Histoire d'Italie*, trad. par M. Dochez, t. I.

ESTE [*Azzo V* (1), marquis D'], fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. C'est avec lui que commence la puissance de la maison d'Este à Ferrare, où jusque là elle n'avait rien possédé. Cette ville était alors divisée entre le parti guelfe et le parti gibelin; Adelard était à la tête du premier, Torello II à la tête du second. Pour éteindre les haines héréditaires des deux familles, Adelard recommanda de marier sa fille Marchesella à Arriverio, fils de Taurello; mais Azzo et son frère Boniface enlevèrent Marchesella, et la firent épouser au marquis Obizzo, leur père ou leur frère. Les marquis d'Este héritèrent ainsi des biens immenses que Marchesella possédait dans le Ferrarais, la Romagne et la Marche d'Ancône. Ce rapt fit naître entre les maisons d'Este et Torello des haines qui pendant deux siècles remplirent de sang et de ruines plusieurs parties de l'Italie. Azzo resta jusqu'à la fin de sa vie à Ferrare, où il était le chef du parti guelfe.

Muratori, *Scriptores Rerum italicarum*, t. VIII.

ESTE (*Azzo VI*, marquis D'), seigneur de Ferrare, fils et successeur du précédent, né vers 1170, mort au mois de novembre 1212. A cette époque les marquis d'Este étaient à la tête de tous les guelfes d'Italie, et leur maison n'était pas inférieure aux maisons souveraines d'Europe. Azzo épousa Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche, et les deux sœurs de cette princesse se marièrent, l'une avec Manuel Comnène, l'autre avec Bela, roi de Hongrie. Toute la vie d'Azzo fut remplie par ses luttes contre Salinguerra II Torello. Trois fois chassé de Ferrare par Salinguerra et son auxiliaire Eccelino, Azzo ressaisit trois fois le pouvoir; mais enfin il fut vaincu par Eccelino à San-Bonifaccio, et mourut, dit-on, du chagrin de sa défaite. Azzo s'était prononcé énergiquement pour le pape Innocent III et pour l'empereur Frédéric II, contre Othon IV, bien que son oncle Boniface d'Este suivît le parti contraire. Avant de mourir il forma une ligue entre les villes dévouées à Frédéric, et gagna à ce parti Brescia, Ferrare, Pavie, Crémone et Vérone.

G. B. Pigna, *Istoria de' Principi d'Este*.

ESTE (*Aldovrandino*, marquis D'), mort en 1215. Il conclut avec Salinguerra, en 1213, un traité par lequel le gouvernement de Ferrare fut partagé entre eux. Ils devaient nommer le podestat en commun. Padoue, qui eut une querelle avec Aldovrandino, appela à son secours Eccelino, alors podestat de Vérone. Le fils d'Eccelino assiégea Aldovrandino dans le château d'Este, et le força de capituler. Aldovrandino, contraint de livrer son château fort à Padoue, ne conserva la bourgade d'Este que sous la suzeraineté de cette ville. Pour réparer son échec, il se réconcilia avec son grand-oncle Boniface d'Este, et se mit à guerroyer contre les villes de la Marche d'Ancône qui ne reconnaissaient pas Frédéric II pour empereur. Après quelques succès peu importants, il mourut très-jeune encore et probablement empoisonné.

Muratori, *Delle Antichità Estensi ed Italiane*, vol. I. — *Scriptores Rerum Italicarum*, t. VIII.

ESTE (*Azzo VII*), surnommé *Novello* ou *le*

(1) Dans les généalogies de la maison d'Este, Azzo est indiqué comme le cinquième de son nom; la biographie des deux premiers a été faite à *Albert-Azzo*. Les troisième et quatrième sont si insignifiants, que nous les avons passés sous silence.

Jeune, frère du précédent, né vers 1205, mort le 17 février 1264. Encore enfant à la mort de son frère, il eut pour tuteurs Albert de Baone et Tiso da Camposampiero, tous deux ennemis déclarés d'Eccelino. Ils ne purent que conserver les fiefs de leur pupille sans poursuivre les projets de son frère. Le pape investit en 1217 Azzo VII du marquisat d'Ancône, mais presque tous les habitants refusèrent de reconnaître son autorité. Pendant ce temps, Salinguerra raffermissait sa domination à Ferrare. Sauf une expulsion momentanée en 1222, il parvint à se maintenir jusqu'en 1224, bien que tous les guelfes de la Marche d'Ancône eussent juré sa perte. En 1229 la guerre, interrompue depuis quelques années, recommença avec plus de fureur que jamais dans le nord-est, entre les guelfes et les gibelins, commandés les uns par Azzo, et les autres par Eccelino le jeune. Le frère Jean, qui allait dans les villes lombardes prêchant la paix, parvint à opérer en 1233 un rapprochement entre les deux partis. Pour sceller la réconciliation, on fiança Adélaïde, fille d'Alberico de Romano, frère d'Eccelino, avec le fils du marquis Azzo d'Este. Bien que l'alliance projetée entre les maisons de Romano et d'Este ne fût pas abandonnée, la paix établie par frère Jean ne dura pas deux mois. Des deux parts on se fit une guerre terrible, jusqu'à ce que l'entremise des Vénitiens ramena la paix. Le mariage d'Adélaïde de Romano avec Rinaldo d'Este, qui n'avait que douze ans, fut conclu en 1235, et les noces se célébrèrent avec magnificence à Vicence, dont Azzo avait été élu podestat. Cette union n'empêcha pas la guerre de recommencer entre les deux partis. Azzo, avec une armée de Vénitiens, de Milanais, de Mantouans, vint assiéger Salinguerra dans Ferrare, et s'empara du vieux chef gibelin, qui alla mourir prisonnier à Venise. Ce succès donna à Azzo la souveraineté de Ferrare, et le dédommagea de la perte d'une partie de ses États héréditaires, qui lui furent enlevés par Eccelino. Cet énergique et atroce chef du parti gibelin parvint à faire triompher la cause de Frédéric II dans presque toutes les villes lombardes. Le parti guelfe semblait tout à fait abattu; la famille d'Este était presque entièrement éteinte. Rinaldo, que Frédéric II avait conduit comme otage en Apulie, y avait trouvé la mort; il ne restait plus que Azzo et le fils de Rinaldo, Obizzo; ce dernier, que son grand-père fit venir à Ferrare, était le dernier espoir de la famille d'Este. Mais le sort allait bientôt changer. Les proscrits, chassés de Padoue et de Vérone par la tyrannie d'Eccelino, se rassemblaient chaque jour en plus grand nombre auprès d'Azzo. Le pape Alexandre IV, de son côté, employa tous les moyens en son pouvoir pour unir les villes lombardes contre Eccelino; ce fut une véritable croisade. L'armée des croisés entra dans Padoue au mois de juin 1256. La prise de cette ville entraîna l'affranchissement de Mestre, de Citadella, de Montfelice et d'Este. Les deux années suivantes furent remplies par des combats partiels, sans aucun engagement décisif. Enfin, le 16 septembre 1259, Azzo força Eccelino d'accepter la bataille à Cassano. Le chef gibelin, vaincu et fait prisonnier, expira peu de jours après. Azzo survécut plusieurs années à cette mémorable victoire, qui amena la ruine complète des Romano et assura le triomphe de la maison d'Este.

Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. VIII. — Leo et Botta, *Histoire de l'Italie*, traduite de l'allemand par M. Dochez, t. Ier.

ESTE (*Obizzo II*, marquis D'), petit-fils du précédent, seigneur de Ferrare, de Modène et de Reggio, né vers 1240, mort le 13 février 1293. Il succéda à son grand-père dans le marquisat d'Este et dans la seigneurie de Ferrare. En 1265, il joignit ses troupes à celles de Charles d'Anjou, qui marchait contre Mainfroi, roi de Sicile. Le 30 mars 1276 il reçut des commissaires de l'empereur Rodolphe Ier l'investiture de ses États placés sous la suzeraineté impériale. Les Modénois, qui se gouvernaient en république, las des factions qui les déchiraient, lui députèrent, le 15 décembre 1288, leur évêque Philippe Boschetti, Lanfranco Rangone et Guido Guidone, pour lui offrir la seigneurie de Modène. Obizzo accepta, et fit son entrée solennelle dans cette ville au mois de janvier 1289. Pour s'attacher les Rangoni, famille illustre de Modène, il maria Aldobrandini, un de ses fils, à Alda, fille de Tobie Rangone. La ville de Reggio suivit l'exemple de Modène, et élut Obizzo pour son seigneur au commencement de 1290. Obizzo laissa de Jacqueline de Fiesque, sa première femme, morte en 1287, trois fils : Azzo, qui lui succéda, François et Aldobrandino, et une fille, Béatrice, mariée à Galeas Visconti, seigneur de Milan. On ne lui connaît pas d'enfant de sa seconde femme, Catherine de la Scala.

Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XVIII, p. 295. — Vedriani, *Storia di Modena*, part. II, liv. XIV.

ESTE (*Azzo VIII* D'), fils aîné d'Obizzo II, mort le 31 janvier 1308. Il succéda à son père dans la seigneurie de Ferrare le 13 février 1293. Le 3 mars suivant, la ville de Modène l'élut pour son seigneur perpétuel; celle de Reggio lui conféra la même dignité peu de jours après. Malgré ces élections populaires, les deux frères d'Azzo, François et Aldobrandino, prétendirent l'un à la seigneurie de Modène, l'autre à celle de Reggio. Aldobrandino, appuyé par les Rangoni, surprit, le 29 mars de la même année, la ville de Modène, d'où il fut chassé presque aussitôt par le peuple. Les Padouans prirent aussi le parti d'Aldobrandino, et s'emparèrent des châteaux d'Este, de Cotto et de Calaone. En 1294 la paix fut rétablie entre les deux frères. Les deux années suivantes, Azzo fut en guerre avec les Bolonais et les Parmesans. Les Modénais se révoltèrent contre lui le 26 janvier 1306, et chassèrent ses partisans. Les habitants de Reggio en firent autant le lendemain. Au mois de février suivant, ces deux villes se liguèrent avec

Padoue, Vérone, Brescia, Mantoue et Parme, pour chasser Azzo de Ferrare; mais leurs efforts furent inutiles. Azzo, bien qu'il eût été marié deux fois, d'abord avec Jeanne des Ursins, puis avec Béatrix, fille de Charles II, roi de Naples, ne laissa pas d'enfants légitimes. Il désigna pour son successeur Folco ou Foulques, fils de Francesco ou Fresco, son fils bâtard, au préjudice de ses deux frères.

Muratori, *Antichità Estensi ed Italiane.*

ESTE (*Foulques III* D'), seigneur de Ferrare, vivait dans la première partie du quatorzième siècle. Il était encore enfant lorsqu'il succéda à son grand-père. Son père, Fresco, le mit en possession de Ferrare avec le secours des Bolonais. Mais François et Aldobrandino, frères d'Azzo, s'emparèrent d'Este et de plusieurs autres terres de leur maison, et la guerre s'engagea entre Fresco et les princes légitimes d'Este. Ceux-ci recoururent au pape, et consentirent à posséder Ferrare comme un fief du saint-siége. Le pape leur envoya des troupes. Fresco, jugeant qu'il lui serait impossible de résister seul à tant d'ennemis, céda Ferrare à Venise, en 1308, contre le payement annuel d'une somme considérable. Tandis que Fresco et son fils allaient mourir obscurément à Venise, la république prenait possession de Ferrare et faisait gouverner cette ville par un podestat.

Lebret, *Gesch. von Venedig*, vol. I.

ESTE (*François et Aldobrandino II* D'), seigneurs de Ferrare vers 1310. Non contents de dépouiller leur neveu, Fresco d'Este, de Rovigo et des châteaux forts des monts Euganéens, François et Aldobrandino tentèrent, avec le secours du pape Clément V, de s'emparer de Ferrare. L'armée pontificale parvint en effet à chasser les Vénitiens de cette ville; mais Clément V, au lieu de remettre Ferrare à Fresco d'Este, la donna à Robert de Naples. François fut tué en 1312, par les soldats catalans de Robert; Aldobrandino mourut probablement à la même époque.

Lebret, *Gesch. von Venedig*, vol. I.

ESTE (*Renaud*, *Obizzo III*, *Nicolas Ier* D'), fils et successeurs d'Aldobrandino II, gouvernèrent conjointement les seigneuries de Rovigo, de Ferrare, de Modène et de Parme, dans la première moitié du quatorzième siècle, et ils eurent pour collègues, du moins dans une partie de ces seigneuries, leurs deux cousins Azzo et Bertold, fils de François. Les Ferrarais, très-irrités contre les soldats catalans de Robert, se soulevèrent le 4 août 1317, et, avec le secours des marquis d'Este unis aux Pepolo de Bologne, ils s'emparèrent du castel Tedaldo, où les Catalans s'étaient réfugiés, et les massacrèrent. Le 15 août suivant, Renaud et Obizzo III furent rétablis dans la seigneurie de Ferrare, et s'associèrent Nicolas, leur troisième frère. Le pape Jean XXII somma les trois marquis d'abandonner Ferrare, et sur leur refus, il mit la ville en interdit, les excommunia eux-mêmes en 1320, et les fit poursuivre par l'inquisition comme hérétiques. La maison d'Este appartint dès lors pour longtemps au parti gibelin. Sa réconciliation avec le pape n'eut lieu qu'en 1332; encore ne fut-elle pas entière. En 1335 les trois marquis assiégèrent la ville de Modène, alors possédée par les Pii. Renaud tomba malade à ce siége, et alla mourir à Ferrare, le 31 décembre de la même année. Les deux autres frères prirent possession de Modène le 13 mai 1336. Nicolas mourut le 1er mai 1346, et Obizzo le 19 ou le 20 mai 1352.

Art de vérifier les dates, t. XVII, p. 400.

ESTE (*Aldobrandino III* D'), fils aîné et successeur d'Obizzo III, seigneur de Ferrare, né en 1335, mort le 3 novembre 1361. Il succéda à son père en 1352, et, quoique jeune, il gouverna avec vigueur. Il resta attaché au parti gibelin. L'empereur Charles IV, qui visita l'Italie en 1354, lui témoigna beaucoup d'estime et d'amitié. Aldobrandino laissa un fils nommé Obizzo, qui périt d'une manière tragique.

Art de vérifier les dates, t. XVII, p. 401.

ESTE (*Nicolas II*), seigneur de Ferrare, mort le 26 mars 1388. Il succéda en 1361 à son frère Aldobrandino III, au préjudice d'Obizzo, son neveu. L'empereur Charles IV l'investit le 19 décembre 1361, ainsi que ses deux frères Hugues et Albert, de Rovigo, d'Adria, de Comachio et d'autres places, et leur confirma la vicairie impériale qu'il avait donnée en 1354 à Aldobrandino. Nicolas eut avec les Visconti de Milan de longs démêlés, qui furent terminés par un traité de paix conclu en février 1369. Il enleva, en 1371, la ville de Reggio à Feltrin de Gonzague, qui en était seigneur; mais Feltrin la vendit à Barnabo Visconti, qui en chassa les troupes du marquis d'Este. Nicolas laissa de sa femme Verde, fille de Martin II de la Scala, une fille, nommée Taddée, mariée, le 31 mai 1377, à François II de Carrara, seigneur de Padoue.

Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. XVI. — *Art de vérifier les dates*, t. XVII.

ESTE (*Albert* D'), seigneur de Ferrare, frère des deux précédents, mort le 30 juillet 1393. Il prit possession de l'héritage de Nicolas II, au détriment d'Obizzo, fils d'Aldobrandino, qui était alors en âge de régner. Une conspiration se forma pour placer celui-ci sur le trône : Albert d'Este la réprima avec la plus grande cruauté, et fit mettre Obizzo à mort. Albert fut d'abord étroitement uni avec Jean Galeas Visconti. Il entra dans la ligue de ce prince et de François de Gonzague, marquis de Mantoue, contre les Bolonais; mais le duc de Bavière, qui avait passé en Italie avec une forte armée pour secourir les Bolonais, étant arrivé le 3 octobre 1390 à Ferrare, détacha Albert de cette ligue, et le fit entrer dans l'alliance de Bologne et de Florence.

C. Ghirardacci, *Storia di Bologna*, l. XXVI.

ESTE (*Nicolas III*, marquis D'), seigneur de Ferrare, de Modène, de Parme et de Reggio,

fils et successeur du précédent, né en 1384, mort à Milan, le 26 décembre 1441. Son père en mourant le plaça sous la protection de la république de Venise. En 1394, un de ses parents, Azzo, descendant de François d'Este et général de Galeas Visconti, voulut profiter de la jeunesse de Nicolas III pour lui enlever ses États; mais les Vénitiens, les Bolonais et les Florentins étant venus à son secours, Azzo fut vaincu et fait prisonnier. En 1397, le marquis Nicolas, âgé de treize ans, épousa Julie de Carrara, fille de François II, seigneur de Padoue. En 1403, il entra dans la ligue formée contre le duc de Milan par le pape Boniface IX, qui le déclara capitaine général de l'armée de l'Église. Il essaya d'enlever la ville de Reggio, mais il fut repoussé par Ottoboni, qui, sous prétexte de venir au secours du duc de Milan, garda la place après s'en être rendu maître. Nicolas s'unit avec Jean-Galeas Visconti, duc de Milan, et d'autres princes pour arrêter les brigandages qu'Ottoboni ne cessait d'exercer en Lombardie. Ottoboni fut tué le 27 mai 1409, par Sforza Cotignola, général du marquis d'Este; et au mois de juillet suivant Nicolas III se rendit maître de Parme et de Reggio. En 1425, il fit trancher la tête à Parisina-Malatesta, sa seconde femme, et à Hugues, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Aldobrandino Rangone et deux demoiselles, complices de cet adultère, subirent la même peine. L'année suivante, Nicolas entra dans la ligue des Florentins et des Vénitiens contre le duc de Milan, et fut mis à la tête de leurs armées. En 1433, il se réconcilia avec le duc, et négocia entre Jean Galeas et les deux républiques un traité, conclu le 26 avril de cette année. Il jouit dès lors de toute la confiance du duc, et, sur sa demande, il alla s'établir à Milan, le 5 avril 1441. Ami, confident, conseiller unique du duc, il semblait destiné à lui succéder, lorsqu'il mourut, empoisonné probablement par ses rivaux à la cour de Milan.

Muratori, *Antichità Estensi ed Italiane*, t. II.

ESTE (*Lionel* D'), seigneur de Ferrare, Modène et Reggio, fils et successeur du précédent, régna de 1441 jusqu'au 1er octobre 1450. Il fut le médiateur de la paix conclue le 2 juillet 1450, à Ferrare, entre les Vénitiens et Alfonse, roi d'Anjou et de Sicile. C'est le seul événement politique remarquable de son règne. Il laissa un fils nommé Nicolas. « Lionel, dit Muratori, n'eut pas son égal en piété envers Dieu, en équité et en douceur envers ses sujets. Il fut le protecteur des gens de lettres et écrivait très-bien lui-même en latin. »

Diario Ferrar., dans les *Script. Rerum Ital.*, t. XXIV.

ESTE (*Borso*, marquis D'), frère du précédent, premier duc de Ferrare et de Modène, mort le 20 août 1471. Borso était magnifique; mais comme il n'entretenait ni citadelle ni armée, ses dépenses n'épuisèrent pas les finances de son petit État. L'empereur Frédéric III, passant par Ferrare dans un de ses voyages, fut si charmé de l'accueil qu'il y reçut de Borso, qu'il le fit (1452) duc de Modène et de Reggio. Borso sut obtenir en outre du pape Pie II, en 1471, la dignité de duc de Ferrare, qu'il conserva comme fief relevant du saint-siége. Cette dignité fut la récompense de l'accession de Borso à la ligue générale des princes italiens contre les Turcs. La mort de Borso, arrivée peu après, rendit cette ligue inutile, en excitant de nouveaux différends entre les États italiens. Ce prince, un des plus distingués de son siècle, fut le protecteur des lettres; il établit dans ses États l'imprimerie, qui venait de naître en Allemagne. Suivant Maittaire, Andreas Gallus fut le premier qui exerça cet art à Ferrare.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. X.

ESTE (*Hercule Ier* D'), duc de Ferrare et de Modène, né en 1433, mort le 25 janvier 1505. Frère du précédent, il lui succéda, au préjudice de Nicolas, fils de Lionel. Les Vénitiens appuyèrent Hercule, et envoyèrent une flotte pour le seconder. Nicolas avait compté sur le secours du duc de Milan; mais ce prince ne voulut rien entreprendre avant de connaître la politique qu'adopterait le successeur de Paul II. Sur ces entrefaites, Hercule s'empara de Ferrare. Il en resta plusieurs années paisible possesseur; mais, en 1482, le pape Sixte IV et Venise se réunirent pour le déposséder, tandis que Ferdinand, roi de Naples, Louis le More, gouverneur de Milan, Frédéric, marquis de Mantoue, et les Florentins se déclarèrent en sa faveur; il en résulta une guerre générale. Après un traité de paix défavorable, conclu en 1484, Hercule conserva vingt-et-un ans sa neutralité; et tandis que l'Italie était en proie aux plus grands bouleversements, ses États jouirent d'une véritable prospérité, fruit de la paix; sa capitale brilla de tout l'éclat du luxe et des beaux-arts. Il avait pour ami et pour ministre le comte Boïardo (*voy.* ce nom) de Scandiano, fameux par son poëme de *Roland amoureux;* et l'Arioste, alors bien jeune encore, s'honorait de la protection de ce prince, dont la cour réunissait tout ce qu'il y avait de beaux-esprits dans ce temps-là.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XI.

ESTE (*Alfonse Ier* D'). *Voy.* ALFONSE.

ESTE (*Hercule II* D'), duc de Ferrare et de Modène, fils aîné d'Alfonse Ier et de Lucrèce Borgia, né le 4 avril 1508, mort le 3 octobre 1559. Il montra le plus grand dévouement pour Charles-Quint, dont la prépondérance était absolue dans les affaires d'Italie, tandis qu'à Rome son frère, le cardinal Hippolyte le jeune, s'était dans cette circonstance placé sous la protection de la France. Ce cardinal, qui bâtit la magnifique villa d'Este à Tivoli, était un des plus généreux protecteurs des sciences. En 1556 Hercule, qui s'était montré jusque là favorable à la politique espagnole, céda aux sollicitations du duc de Guise, son gendre, et adhéra à la ligue formée contre l'Espagne par le pape Paul IV et Henri II,

roi de France. Le pape le nomma général de l'armée de l'Église, et le roi de France le créa son lieutenant général en Italie. Malgré ce double titre, Hercule ne poussa pas la guerre avec vigueur, et fit sa paix avec l'Espagne par le traité du 18 mars 1558. Il avait épousé Renée de France, seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, dont il eut, entre autres enfants, Alfonse II, Anna, épouse de François de Guise, et Léonore, objet de la passion du Tasse.

Giraldi, *Comment.delle Cose di Ferrara e dei Principi di Este.*

ESTE (*Alfonse II* D'). *Voyez* ALFONSE II.

ESTE (*César* D'), duc de Modène et de Reggio, fils d'Alfonse, fils naturel d'Alfonse Ier, né en octobre 1562, mort le 11 décembre 1628. A peine eut-il pris le gouvernement, à la mort de son cousin, Alfonse II (27 octobre 1597), que le pape Clément VIII contesta la légitimité de ses droits, et décréta que tous les fiefs spirituels de la maison d'Este feraient retour à l'Église. César eut la faiblesse de céder aussitôt aux menaces et aux troupes du pape, et d'abandonner Ferrare avec les autres fiefs ecclésiastiques. Mais comme l'empereur ne lui contestait pas son droit de succession aux fiefs de l'Empire, il conserva Modène et Reggio. Cependant il eut à soutenir contre la république de Lucques deux guerres pour la possession de Garfagnana, jusqu'à ce qu'enfin l'intervention de l'Espagne mit fin à cette contestation.

Muratori, *Annali d'Italia.*

ESTE (*Alfonse III* D'). *Voy.* ALFONSE III.

ESTE (*François Ier* D'), duc de Ferrare, fils aîné d'Alfonse III et d'Isabelle de Savoie, né le 5 septembre 1610, mort le 14 octobre 1658. Dans la guerre qui éclata en 1630 entre la France et l'Espagne au sujet de la succession de Mantoue, François se déclara pour l'Espagne, et reçut en récompense l'investiture de la principauté de Correggio; mais quelques années plus tard, mécontent de l'Espagne, qui continuait à tenir garnison dans Correggio, il se déclara pour la France, et accepta le commandement des armées de cette puissance en Italie. Le mariage de son fils avec Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, l'attacha plus fortement encore à la politique française, et il y resta fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Dans ses campagnes comme généralissime des armées françaises, il essuya des revers, qui ne l'empêchèrent pas de prendre aux Espagnols Valenza en 1656 et Mortara en 1658. Il avait été marié trois fois : d'abord avec Marie Farnèse, fille de Ranuce Ier, duc de Parme, puis avec Victoire Farnèse, sœur de Marie, et enfin avec Lucrèce Barberini, petite-nièce du pape Urbain VIII.

Muratori, *Annali d'Italia.*

ESTE (*Alfonse IV* D'). *Voy.* ALFONSE IV.

ESTE (*François II* D'), duc de Modène, fils d'Alfonse IV et de Laure Martinozzi, né le 6 mars 1660, mort le 6 septembre 1694. Frêle et maladif, il laissa exercer le pouvoir d'abord par sa mère, et ensuite par son frère naturel, César, se contentant pour lui-même de protéger les arts et les lettres. Il fonda la riche bibliothèque d'Este, l'académie des *Dissonanti*, l'université de Modène, et fit élever une belle façade de marbre à l'église de Saint-Georges, bâtie sur les dessins de Vigerini.

Muratori, *Annali d'Italia.*

ESTE (*Renaud* D'), duc de Modène, fils du duc François Ier et de Lucrèce Barberini, né le 25 avril 1655, mort le 26 octobre 1737. Il était créé cardinal lorsqu'il fut appelé à succéder à son neveu François II, mort sans enfants. Il épousa Charlotte-Félicité, fille aînée de Jean-Frédéric, duc de Brunswick-Hanovre, lequel descendait de Welfe d'Este, duc de Bavière. Cette union réunit les branches de la maison d'Este, séparées depuis 1070. Placé entre les Français et les Impériaux, qui se disputaient l'Italie, le duc Renaud se prononça tour à tour pour les uns et pour les autres, et eut à souffrir également des deux armées; cependant, il ne perdit pas ses États; il y ajouta même le duché de la Mirandole et le marquisat de Concordia, confisqués et mis en vente par l'empereur. En 1734, l'invasion des Français en Italie le força à se retirer à Bologne; il ne rentra à Modène que peu de mois avant sa mort.

Art de vérifier les dates.

ESTE (*François III* D'), duc de Modène, fils de Renaud et de Charlotte-Félicité, né le 2 juillet 1698, mort le 23 février 1780. Il épousa, le 21 juin 1720, Charlotte-Aglaé, fille de Philippe d'Orléans, régent de France. Il faisait la guerre contre les Turcs en Hongrie, lorsqu'il fut appelé à succéder à son père. Pendant la guerre de la succession d'Autriche il voulut garder la neutralité entre la France et l'Autriche. Cette dernière puissance ayant voulu le contraindre par les armes à se déclarer pour elle, il prit au contraire le parti de la maison de Bourbon. Nommé par le roi d'Espagne généralissime des troupes espagnoles en Italie, il guerroya dans les États de l'Église, dans le royaume de Naples, le Milanais et le Piémont, tandis que les Impériaux dévastaient le duché de Modène. Rétabli dans ses États par le traité d'Aix-la-Chapelle, il se réconcilia avec l'Empire, et reçut de Marie-Thérèse le titre de gouverneur général de la Lombardie.

César Cantu, *Histoire de Cent Ans.*

ESTE (*Hercule-Renaud* D'), duc de Modène, fils du précédent, né le 22 novembre 1727, mort le 14 octobre 1803. Il acquit, par son mariage avec Marie-Thérèse Cibo, en 1741, les principautés de Massa et de Carrara. Il maria sa fille unique, Marie-Béatrix, à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, frère de l'empereur Léopold II, et de ce mariage naquirent plusieurs fils (*voy.* FRANÇOIS et FERDINAND) et une fille, Marie-Louise-Béatrix, qui fut l'une des femmes de l'empereur François. Hercule, qui par sa cupi-

dité avait perdu l'amour de son peuple, s'enfuit à Venise lors de l'approche des armées françaises en 1796. Modène et Reggio furent, en 1797, incorporées à la République Cisalpine, et la maison d'Este, que le traité de Campo-Formio dépouilla de sa souveraineté sur ces pays, ne les recouvra qu'en 1814. Hercule-Renaud avait obtenu en échange le duché de Brisgau.

C. Botta, *Storia d'Italia dal* 1789 *al* 1814.

ESTE (Le cardinal *Hippolyte* D'), fils du duc Hercule Ier, né en 1479, mort en 1520. Il fut nommé cardinal à l'âge de quinze ans par le pape Alexandre VI. On l'accuse d'avoir par jalousie fait crever les yeux à son frère naturel Jules d'Este. Il fut le conseiller politique et le lieutenant militaire de son frère Alfonse, devenu duc de Ferrare en 1505. Il contribua à la destruction de la flotte vénitienne le 22 décembre 1509. Le cardinal d'Este avait reçu une éducation très-soignée, et possédait des connaissances étendues, surtout en mathématiques. Le célèbre astronome Celio Calcagnini parle de lui avec admiration. Dans le voyage que le cardinal fit en Hongrie en 1518, Calcagnini, qui l'accompagnait, lui fit connaître l'astronome Ziegler, dont Hippolyte d'Este apprécia les connaissances et les découvertes, et qu'il admit dans son intimité. Le cardinal, de retour en Italie, fit inviter Ziegler à l'y venir trouver, et lui destina la chaire de mathématiques alors vacante dans l'université de Ferrare; Ziegler accepta, mais il partit trop tard, et lorsqu'il arriva en Italie le cardinal venait de mourir, à l'âge de quarante-un ans. Hippolyte d'Este eut longtemps à son service l'Arioste, qui l'a chanté dans son *Roland furieux*. Quand le poëte lui présenta son œuvre, le cardinal lui demanda ironiquement où il avait volé tant de niaiseries (*Messer Lodovico, dove mai avete pigliato tante c....?*). L'Arioste dut être profondément blessé de cette impertinence; aussi, lorsque le cardinal voulut l'emmener en Hongrie, le poëte s'y refusa, et perdit ainsi non-seulement la faveur d'Hippolyte d'Este, mais même s'attira sa haine. Cependant, suivant la remarque de Ginguené, « le cardinal d'Este serait moins célèbre si l'Arioste ne l'avait pas tant vanté dans son *Orlando;* et ni les calculs de Ziegler ni ceux de Calcagnini ne pouvaient lui donner autant de renommée qu'une seule stance de ce poëme, qu'il jugea si ridiculement et dont il récompensa si mal l'auteur ».

Muratori, *Annali d'Italia*, t. X. — Guicciardini, l. VIII. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XIII et XIV. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV.

ESTE (*Charles*), polygraphe anglais, né en 1753, mort en 1829. Il étudia la médecine et la théologie, fut ordonné prêtre en 1777, et devint un des chapelains de Whitehall. On a de lui : *My own Life;* in-8°; — *A Journey in the year* 1795 *trough Flanders, Brabant and Germany, to Switzerland;* in-8°. Charles Este fut un des propriétaires du journal *The World*.

Rose, *New Biog. Dict.*

ESTELLA (Le P. *Didier* ou *Diogo*), écrivain ascétique navarrais, né à Estella, en 1524, mort le 1er août 1578. Après avoir fait ses études à l'université de Toulouse et à celle de Salamanque, il embrassa la vie monastique, et mérita la confiance de Philippe II, qui le nomma son théologien consultant. On a de lui : *De la Vida, loores, y excelencias del bienaventurado evangelista san Juan;* Lisbonne, 1554, in-4°; — *De la Vanidad del Mundo;* Salamanque, 1574, in-8°; — *In Evangelium Lucæ Commentarii;* Alcala de Henares, 1578, 2 vol. in-fol.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

* **ESTENSE** (*Baldassare*), peintre et graveur de médailles italien, né à Ferrare, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il est connu par quelques peintures qui portent son nom et la date de 1472, mais surtout par les belles médailles qu'il grava pour Hercule d'Este, duc de Ferrare. E. B—N.

Baruffaldi, *Le Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi*.

ESTERHAZY DE GALANTHA, nom d'une famille princière hongroise. Sa généalogie authentique ne remonte pas au delà de la première moitié du treizième siècle. Deux frères, Pierre et Élie d'Estoras, fils de Salomon *Estoras*, devinrent la souche de deux lignes principales, dont la dernière s'est éteinte dans sa descendance mâle en la personne du comte Étienne *Illeshazy*. Les descendants de Pierre portèrent le nom de *Zerhazy* jusqu'en 1584, époque où François Zerhazy, créé baron de Galantha, changea son nom en celui d'*Esterhazy*. Ses descendants se divisèrent en trois branches : celle des *Cseszneck*, celle des *Altsoth*, enfin celle de *Frakno* ou de *Forchtenstein*. Cette dernière, la plus importante, compta des personnages célèbres, parmi lesquels sont les suivants.

ESTERHAZY DE GALANTHA (*Nicolas* Ier) vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Zélé luthérien, il fit des efforts pour propager les principes de la réformation. On a de lui, en langue hongroise : *Demandes et réponses sur l'Église militante de Jésus-Christ*.

ESTERHAZY DE GALANTHA (*Paul IV*), fils de Nicolas Esterhazy, né à Eisenstadt, le 7 septembre 1635, mort le 20 mars 1713. Doué d'une intelligence vraiment extraordinaire, il publia, dit-on, dès l'âge de huit ans des ouvrages de sa composition. Cependant il ne s'arrêta point dans cette voie, et embrassa la carrière des armes. Gouverneur de Soprony à l'âge de vingt ans, il fut nommé feldmaréchal-général dix ans plus tard, après s'être distingué à Essek, aux Cinq-Églises, à Kanisa et à la bataille de Saint-Gothard, en 1664. Il avait enlevé aux Turcs les forteresses de Bartz, Tabotso, Segedin et Turbek. Nommé, lors de la signature de la paix, commandant des frontières, il se montra digne de ce poste de confiance, mit à la raison les fac-

tieux qui troublaient le pays, notamment les Tekeli, qu'il défit à Gyorki. Au sein de la diète il soutint les intérêts de la maison d'Autriche, et fut un de ceux qui provoquèrent, en 1687, la déclaration d'hérédité de la couronne, de mâle en mâle, dans la maison de Habsbourg. En 1683, il contribua à la délivrance de Vienne, assiégée par les Turcs, et, en 1686, il leur prit Bude, qu'ils possédaient depuis 1541. Gouverneur général de la Hongrie en 1681, il fut nommé prince du Saint-Empire en 1687. Déjà l'empereur lui avait accordé l'ordre de la Toison d'Or. En 1712, Charles VI octroya à Paul Esterhazy le droit de battre monnaie et de créer des nobles. Le prince agrandit ses domaines, acquit les biens qui avaient appartenu à la famille Nadasdy et d'autres terres situées en Hongrie et en Autriche. Amateur des beaux-arts, il rassembla au château de Forchtenstein une précieuse collection de tableaux. Il n'aimait pas moins les lettres, et laissa des ouvrages de piété, parmi lesquels une traduction en hongrois de l'*Atlas Marianus*, ou recueil des portraits de la Vierge qui se trouvent en Hongrie ou ailleurs, publiée à Tyrnau, in-fol.

ESTERHAZY DE GALANTHA (*Nicolas-Joseph*, prince D'), petit-fils de Paul IV, né le 18 décembre 1714, mort le 28 septembre 1790. Il contribua en 1764, comme représentant du roi de Bohême, à faire nommer Joseph II roi des Romains. Il aimait et protégeait les lettres et les arts, surtout la musique, dont il se plaisait à réunir les maîtres autour de lui. En 1783, il fit étendre à tous les descendants de sa maison le droit de prendre le titre de prince, conféré jusque là seulement aux aînés de la famille.

ESTERHAZY DE GALANTHA (*Nicolas II*, prince D'), né le 17 décembre 1765, mort à Côme, le 28 novembre 1833. En 1792, il assista comme représentant de la Hongrie au couronnement de l'empereur François II. En 1796, il fit partie de la députation envoyée à l'archiduc Charles pour le féliciter de ses victoires; l'année suivante, il commanda l'armée d'insurrection levée en Hongrie et destinée à repousser l'invasion des États héréditaires de l'Autriche par les Français. En 1802 on l'envoya en mission près la cour de Saint-Pétersbourg. Après le traité de Lunéville, il se rendit à Paris, puis en Angleterre. En 1814 il fut accrédité auprès de Joachim Murat, roi des Deux-Siciles, et maintenu dans ses fonctions diplomatiques auprès du roi de Naples, Ferdinand. Comme la plupart des princes de sa famille, il protégea les lettres et les arts.

* **ESTERHAZY DE GALANTHA** (*Paul-Antoine*, prince D'), fils du précédent, né le 11 mars 1786. Il commença sa carrière diplomatique à Londres; en 1810, il fut envoyé au-devant de prince de Wagram, chargé par Napoléon I[er] de demander la main de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise. Après la paix de Vienne, il alla en ambassade à la cour de Westphalie, et en 1814 il fut accrédité auprès du saint-siége. De 1815 à 1818, il représenta à Londres le gouvernement autrichien. Il reprit ses fonctions diplomatiques dans la même ville, de 1830 à 1838. A son retour en Hongrie en 1842, il s'y rattacha au mouvement national, et fut nommé palatin du comitat d'Œdenbourg et président de la Société d'Histoire naturelle. Au mois de mars 1848, il fit partie, pendant quelque temps, du ministère Batthyanyi; bientôt après il se démit de ses fonctions, et ne prit plus part aux affaires publiques. Le prince d'Esterhazy est possesseur d'un majorat qui se compose de vingt-neuf seigneuries, vingt-et-un châteaux, soixante bourgs, quatre cent quatorze villages et deux cent sept *praidies;* Eisenstadt est la capitale de ce majorat considérable.

Son fils *Valentin*, né en 1809, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, fut chargé, en décembre 1855, de présenter à l'empereur Alexandre II l'ultimatum dont l'acceptation amena, en février 1856, le congrès de Paris.

Czvittinger, *Spec. Hung.* — *Conv. Lexikon.* — *Biog. étr.*

* **ETTERLIN** (*Peterman*), chroniqueur suisse, mort vers 1550. On a de lui : *Kronica von der löblichen Eydtgenosschaft*, etc. (Chronique de l'estimable confédération), etc.; Bâle, 1507, in-fol.

Haller, *Schweiz. Geschichtschr.*, IV.

ESTERNOD (*Claude* D'), publiciste et poëte français, né à Salins, en 1590, mort dans la même ville, vers 1640. Il était gouverneur du château d'Ornans, dans le comté de Bourgogne. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il se lia avec Berthelot et quelques autres poëtes du temps. A leur exemple, il écrivit des vers très-licencieux. On a de lui : *Le Franc Bourguignon, pour l'entretien des alliances de France et d'Espagne*; Paris, 1615, in-8°; — *L'Espadon satirique, composé en rimes françoises ;* Lyon, 1619, in-12. Cet ouvrage a été longtemps attribué à François Pavie de Fourquevaux.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*, t. II, n° 28626.

* **ESTEVAO** (*Thomas*), missionnaire portugais, vivait au milieu du dix-septième siècle. On lui doit une des plus anciennes grammaires relatives à l'un des nombreux dialectes de l'Inde méridionale : *Arte da lingoa canarim, Rachol;* Goa, 1640, in-8°. Il la rédigea de concert avec son collègue Diego Ribeiro; ce volume est extrêmement rare en Europe. G. B.

Sotwel, *Script. Societatis Jesu*, p. 768.

ESTÈVE (*Jean*), troubadour provençal, né à Béziers, vivait vers la fin du treizième siècle. Il s'attacha à Guillaume, seigneur de Lodève, qui commandait en 1285 la flotte française envoyée contre l'Aragon par Philippe le Hardi. Guillaume fut pris par les Aragonais. Estève composa à ce sujet un sirvente, où il implore la bienveillance du roi de France, et lui demande d'agir pour la liberté de Guillaume. « Cette pièce, dit l'*Histoire littéraire de la France*, commence par « *Franca reys frances* ». Elle porte la date de 1286, quoiqu'elle doive avoir été composée en 1285, du vivant de Philippe le

Hardi. Peu de temps après, Estève eut à pleurer la mort de son ami Guillaume ; il le fit dans une complainte commençant par « *Planthen, ploran ab desplazer* ». Cette pièce porte la date de 1289. Il paraît qu'il ne lui resta plus, après avoir perdu ce protecteur, qu'à adresser sa prière à Dieu, et vraisemblablement à mourir. « Le talent de Jean Estève, dit Millot, se fait surtout remarquer dans deux *pastourelles* qui méritent d'être connues. On y trouve les grâces naïves de la véritable églogue. ».

Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, t. III. — Raymond, *Choix de Poésies*, t. IV. — De Rochegude, *Parnasse occitanien*, p. 347. — *Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 537.

ESTÈVE (*Pierre-Jacques*), médecin espagnol, né à Morella (royaume de Valence), vivait vers le milieu du seizième siècle. Après avoir étudié la médecine à Montpellier et à Paris, il professa avec beaucoup de distinction cette science à Valence. On a de lui : *In Hippocratis librum secundum* Ἐπιδημίων, *seu popularium morborum*, *Commentarius ;* Valence, 1551, in-fol. ; — une traduction latine des *Theriaca de Nicandre ;* Valence, 1551.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

ESTÈVE (*Pierre*), littérateur français, né à Montpellier, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il était membre de l'académie de Montpellier. Ses ouvrages, aussi nombreux que médiocres, sont tous oubliés aujourd'hui ; en voici les principaux : *Origine de l'Univers expliquée par un principe de la matière ;* Berlin, 1748, in-12 ; — *La Toilette du Philosophe, ou Ziri et Ziria ;* Londres, 1751, in-12 ; — *Découverte du principe de l'harmonie, avec un examen de ce que M. Rameau a publié sous le titre de « Demonstration de ce principe »* ; Paris, 1752, in-8° ; — *L'Esprit des Beaux-Arts ;* Paris, 1753, 2 vol. in-12 ; — *Lettre à un Ami, sur l'exposition des tableaux faite dans le grand salon du Louvre ;* 1753, in-12 ; — *Histoire générale et particulière de l'Astronomie ;* Paris, 1756, 3 vol. in-12 ; — *Dialogues sur les Arts ;* Amsterdam, 1756, in-12 ; — *Examen d'une brochure qui a pour titre : Caroli Le Roy De aquarum mineralium natura et usu, propositiones prælectionibus accommodatæ ;* Montpellier, 1758, in-8°.

Quérard, *La France litt.*

ESTÈVE (*Louis*), médecin français, né à Montpellier, vivait vers 1770. On a de lui : *Traité de l'Ouïe, auquel on a joint une observation qui peut servir à éclaircir l'action du poumon du fœtus ;* Avignon, 1751, in-12 ; — *Quæstiones chymico-medicæ duodecim pro cathedra vacante per obitum D. Serane ;* Montpellier, 1759, in-4° ; — *La Vie et les Principes de M. Fizes, pour servir à l'histoire de la médecine de Montpellier ;* Montpellier, 1765, in-8°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

ESTHER ou **EDISSA**, célèbre Juive, vivait au sixième siècle avant J.-C. Elle eut pour père Abihaïl, cousin de Mardochée et descendant de Saül. Après que l'édit de Cyrus eut rendu la liberté aux Juifs emmenés de leur pays par Nabuchodonosor, la famille d'Esther vint s'établir à Suze, siége de l'empire des Perses. Orpheline, et adoptée par son parent Mardochée, Esther vivait auprès de lui dans une profonde retraite ; et c'est peut-être de là qu'elle reçut ce nom d'*Esther*, dont le sens en hébreu est : celle qui se cache (*abscondita*). Dans la quatrième année de son règne, Assuérus répudia la reine Vasthi, qui, fidèle aux habitudes des femmes de l'Orient, avait refusé de paraître sans voile aux yeux des convives de son époux. Esther obtint la préférence sur toutes celles qui, conformément aux ordres du roi, se présentèrent pour remplacer Vasthi ; mais, docile aux conseils de son oncle, elle ne révéla point son origine à Assuérus. Mardochée s'était procuré dans le palais des intelligences auxquelles il dut la découverte d'un complot tramé contre les jours du roi par les eunuques Tharès et Bagatha : il le fit savoir à Esther, qui en instruisit le monarque. Cet avis valut à Mardochée son admission dans l'intérieur du palais et quelques présents. Cependant, il se refusait à fléchir le genou devant le favori Aman, auquel, d'après un ordre d'Assuérus, tous les Perses devaient rendre cet honneur. Aman, qui était de race amalécite, ennemie du peuple juif, pour venger sur ce peuple la ruine de ses ancêtres et satisfaire sa haine personnelle contre Mardochée, persuada au roi que les Juifs ne cessaient de conspirer pour lui arracher la vie et l'empire, et il obtint ainsi de ce prince crédule un édit de proscription contre tous les Israélites répandus dans ses États. Le même arrêt livrait à la cupidité de l'ambitieux ministre les dépouilles de la nation proscrite. Cet édit fut porté la douzième année du règne d'Assuérus, huit ans après le couronnement d'Esther. Avertie par Mardochée du danger qui menaçait sa nation, Esther, malgré la défense formelle d'aborder le roi sans être appelée devant lui, se rendit auprès de son époux, et l'invita pour le jour suivant à un festin où elle désirait qu'Aman fût aussi admis. La nuit d'après, Assuérus, ne pouvant trouver le sommeil, se fit lire les annales de son règne. Arrivé au récit de la conspiration découverte par Mardochée, il s'étonna qu'il eût été si peu récompensé. Aman, dont l'invitation de la reine avait encore redoublé l'orgueil, s'était rendu avant le jour à la porte du palais, pour obtenir du roi la permission de faire dès cette même journée suspendre Mardochée à une potence de 60 coudées de hauteur, qu'Aman avait fait élever devant sa maison. Assuérus, ayant fait entrer son favori, lui demanda de quels honneurs il devait récompenser l'homme qui avait le plus de droits à sa reconnaissance. Aman, persuadé qu'il allait parler pour lui-même, conseilla au roi de revêtir des ornements royaux

celui qu'il voulait honorer, et de le faire conduire, dans toute la ville de Suze, par le premier seigneur de la cour, qui, tenant la bride du cheval, obligerait tous les habitants à se prosterner à son passage. Assuérus ordonna à Aman d'exécuter à l'égard de Mardochée tout ce que lui-même venait de proposer, et ce fut après avoir servi de héraut au triomphe de son ennemi que l'insolent ministre vint s'asseoir à la table d'Esther. Un plus grand châtiment l'y attendait. A la suite du banquet, le roi, transporté de joie et d'amour, ayant conjuré Esther de lui demander tout ce qu'elle pouvait désirer, avec serment de la satisfaire, elle se jeta à ses pieds, en le suppliant de sauver sa vie et celle de son peuple. Aussitôt, lui avouant son origine, elle lui dévoila les trames d'Aman et sa haine contre Mardochée. Le roi, transporté de colère, fit livrer Aman au supplice que celui-ci avait fait préparer pour le parent d'Esther. L'anneau royal, gage de la faveur du monarque, passa de la main d'Aman dans celle de Mardochée, qui fut fait grand-maître du palais. Non-seulement l'arrêt de mort porté contre les Juifs fut révoqué sur-le-champ, mais un nouvel édit d'Assuérus leur permit de se défaire de leurs ennemis, dans toute l'étendue de la Perse, au jour qui avait été indiqué pour leur propre ruine. Suivant l'Écriture, ce contre-ordre coûta la vie à 75,000 hommes. Il en périt 800 à Suze, outre les dix fils d'Aman, qui partagèrent le sort de leur père. L'Écriture dit qu'ils furent *pendus à une croix*, ce qui laisse quelque équivoque sur le genre de leur supplice. Esther et Mardochée se hâtèrent d'expédier, dans les cent-vingt-sept provinces soumises à la domination d'Assuérus, des courriers porteurs de lettres qui contenaient le récit de ces événements et l'ordre aux Juifs d'en célébrer à jamais l'anniversaire pendant deux jours, appelés *purim*, c'est-à-dire *jours des sorts*. Tel est le récit de la Bible, qui inspira à Racine sa tragédie d'*Esther*, composée, comme *Athalie*, pour les jeunes élèves de la maison royale de Saint-Cyr. [*Enc. des G. du M.*]

Le livre d'*Esther*.

* **ESTHER** ou **ESTHERKA**, juive polonaise du quatorzième siècle, célèbre par sa beauté, par sa puissance et par ses malheurs. Elle naquit à Opoczno, et inspira une passion violente à Casimir le Grand (mort en 1370), qui abandonna pour elle Adélaïde, fille du landgrave de Hesse, et la belle Rokiczana, princesse de Bohême. Esther exerça sur ce prince une grande influence; aussi Casimir se montra-t-il pendant tout son règne le protecteur des juifs, auxquels il accorda des priviléges de toutes sortes. Cependant, si l'on considère l'état de la Pologne à cette époque, le nombre insuffisant de ses habitants, la situation déplorable des arts, du commerce et de l'industrie, on ne saurait s'empêcher de reconnaître que la plus saine politique pouvait aussi bien que l'amour déterminer Casimir à protéger la population israélite. Ce prince étant mort sans laisser d'héritier légitime, les deux fils naturels qu'il avait eus d'Esther inspirèrent des craintes aux seigneurs polonais, qui maltraitèrent la mère et firent disparaître les deux enfants, appelés Némir et Pelka. Une ère de persécution recommença pour les juifs. Esther, qui avait si noblement et si généreusement usé de son pouvoir, mourut, dit-on, de chagrin et de misère, ou, selon d'autres, se tua en se précipitant d'une fenêtre, afin d'échapper aux humiliations que ne cessaient de lui prodiguer les courtisans qui rampaient jadis à ses pieds. Ces traditions populaires, toutefois, ne paraissent pas fondées, car les habitants de Cracovie montrent encore dans le jardin royal de Lobzow l'endroit où fut enterrée cette femme célèbre. Bronikowski et Bernatowicz ont composé chacun un roman historique dont Esther est l'héroïne ; elle a également fourni à Czynski l'idée de son dramatique ouvrage intitulé : *Le Roi des Paysans*, roman qui a été traduit en allemand et en anglais. A. BONNEAU.

Jost, *Histoire des Israélites*, etc. — Léon Hollænderski, *Les Israélites de Pologne*, Paris, 1846.

ESTIENNE (*Henri*), premier imprimeur de ce nom, né vers 1460, mort en 1520, descendait d'une noble famille de Provence, dont le tableau généalogique, donné à mon père par Antoine Estienne, colonel en retraite et inspecteur de la librairie, remonte à l'an 1270. Au quinzième siècle elle se divise en deux branches : la seigneurie de Lambesc resta dans la branche aînée, issue de Béranger; le chef de la branche cadette, Geoffroy, épousa Laure de Montolivet, dont l'écusson de famille portait un olivier. Geoffroy eut pour fils Raimond, qui fut son héritier, et Henri, qu'il déshérita, en 1482, pour s'être adonné à l'imprimerie, qui venait d'être introduite en France. On a peu de détails sur la vie de Henri. Vers 1500 il était associé, à Paris, avec Wolffgang Hopil dans l'exercice de l'art d'imprimer avec des formes (*in formularia arte socios*). Le premier livre qui porte leurs deux noms réunis est daté de 1501. C'est une Introduction morale, par Lefèvre d'Estaple, aux *Éthiques* d'Aristote. Leur établissement, situé près de l'École de Droit, avait pour enseigne des Lapins, *in officina Cuniculorum* (1). Le premier livre qui porte le nom seul de Henri est un abrégé des *Éthiques* d'Aristote par Clichtoue avec une introduction de Lefèvre d'Estaple. C'est le seul qu'il publia en 1502. Sur les trois ouvrages qui parurent en 1503, l'un concerne Aristote, l'autre est un traité d'arithmétique, de géométrie, de perspective et d'astronomie. Les trois autres ouvrages qu'il donna sous son nom seul en 1504 sont encore des traités sur Aristote. Par les ouvrages sortis de ses presses, qui sont surtout

(1) Cette indication se trouve à la réimpression qu'ils firent, en 1502, du même ouvrage de Lefèvre d'Estaple.
Les livres de Simon de Colines, qui épousa la veuve de Henri I[er], portent aussi pour emblème *des Lapins*.

consacrés à la philosophie, aux mathématiques et à l'astronomie, on voit que cette imprimerie était adonnée aux sciences comme celle de Josse Bade aux belles-lettres, tandis que les autres ne s'occupaient guère que de livres de chevalerie ou de livres d'heures et de missels. Souvent Henri Estienne a indiqué à la fin des ouvrages le nom des correcteurs qui en avaient lu les épreuves; ce sont particulièrement Jacques Solidus, de Cracovie, et Volgazzi, de Prato; le savant Beatus Rhenanus, le Crétois Pierre Porta, Michel Pontanus et quelques autres l'aidaient aussi dans ces fonctions. Le caractère *romain*, dont Henri fit toujours usage, est un peu lourd, mais il est très-lisible et se rapproche beaucoup de ceux dont Ulrich Gering se servit dans ses dernières impressions. Les titres de ses livres portent pour emblème les armes de l'université entourées de festons, avec deux anges en support; en haut est une main sortant des nuages et tenant un livre fermé. Sur quelques titres on voit deux arbres, et sur chacun un aigle; dans un cercle est placé le titre du livre, et au-dessous un écu vide. Quelquefois sur la banderole tenue par les anges on lit cette devise: *Plus olei quam vini;* mais aux deux éditions de la *Logique d'Aristote* de 1503 et 1510 elle est remplacée par ces mots, qui semblent un présage de l'avenir réservé à la famille des Estienne : *Fortuna opes auferre*, *non animum potest* (La fortune peut nous ravir nos richesses, mais ne nous ôtera pas notre énergie).

Henri Estienne imprima en 1512, format in-16, la première édition de l'*Itinéraire* attribué à Antonin. En tête sont deux préfaces latines, de Geoffroy Tory, de Bourges, qui avait copié le texte de cet ouvrage sur un ancien manuscrit que lui avait communiqué Christophe Longueil (1). La même année il donna une édition de Celse. Sur les 120 ouvrages qu'Henri a imprimés, un seul est en français : c'est un *Traité de Géométrie*. Le *Quincuplex Psalterium*, volume in-fol., imprimé en noir et en rouge, dont il donna deux éditions, en 1509 et en 1513, est d'une exécution très-remarquable; pour la première fois le texte des psaumes y est divisé par versets.

Le grand nombre d'ouvrages de Lefèvre d'Estaple, de Clichtou et de quelques autres savants, imprimés chez Henri Estienne prouve que des rapports d'intimité ont dû exister entre eux, et influer sur l'éducation de son fils Robert, qui dès l'enfance se trouva ainsi en relation avec des hommes non moins recommandables par leur savoir que zélés dans leurs convictions religieuses. Lefèvre d'Estaple penchait vers la réforme; Clichtou, au contraire, était tout dévoué aux doctrines de la Sorbonne, dont il était docteur; de cette divergence d'opinions entre de tels hommes devaient nécessairement résulter de fréquentes controverses. Lascaris donna des soins à l'éducation des enfants de Henri Estienne. Le savant Guillaume Budé, la famille Briçonnet, le premier président J. Ganay et les trois Du Bellay furent au nombre de ses amis.

Simon de Colines épousa la veuve de Henri Estienne et devint ainsi le beau-père et le tuteur des trois mineurs : François, Robert et Charles.

ESTIENNE (*François*), libraire français, fils aîné du précédent, né en 1502, à Paris, où il mourut, en 1550. Il a publié peu d'ouvrages. Quoiqu'on connaisse deux livres (le *Vinetum*, 1537, in-8°, et le *Térence*, 1538, in-4°) qui portent sa marque : une vigne sortant d'un trépied avec la devise de son père : *Plus olei quam vini*, Πλέον ἐλαίου ἢ οἴνου, et les initiales de son nom F. S, on ne croit pas qu'il ait eu une imprimerie; il fut seulement libraire. Ses premiers ouvrages, qui datent de 1537, portent qu'ils sont imprimés tantôt par *Simon de Colines pour son beau-fils*, tantôt *avec les caractères de Simon de Colines*, ou *par Robert Estienne pour son frère François*, ou bien encore *chez Simon de Colines et François Estienne*. En 1542 il s'opposa à la visite domiciliaire qu'en vertu du règlement du parlement de la même année les libraires jurés Jacques Niverd et Jean André voulurent exécuter dans sa librairie, et le parlement rendit contre lui un arrêt pour fait de rébellion et désobéissance. Il mourut jeune et sans enfants.

ESTIENNE (*Charles*), imprimeur français, troisième fils de Henri Ier, et frère de Robert, né en 1504, mort en prison pour dettes, en 1564. Il s'était préparé par de fortes études à la profession de médecin, et très-jeune il fut reçu docteur. La brillante éducation qu'il reçut dans la maison paternelle, sous la direction de Lascaris, le fit choisir par Lazare Baïf comme professeur de son fils Antoine, ce que celui-ci, devenu plus tard l'un des meilleurs poëtes de la Pléiade, rappelle dans ces vers : Mon père, dit-il,

> Fut soigneux de prendre
> Des maistres le meilleur pour dès lors m'enseigner
> Le grec et le latin, sans y rien espargner.
> Charle Estienne premier, disciple de Lascare,
> M'apprist à prononcer le langage romain......

En 1540, quand Lazare Baïf fut envoyé par le roi de France comme son ambassadeur en Allemagne et en Italie, Antoine nous apprend que son père

> .... menoit en voyage
> Charle Estienne, et Ronsard, qui sortoit hors de page,
> Estienne, médecin, qui bien parlant estoit.
> Ronsard, de qui la fleur un beau fruit promettoit.

Ces voyages lièrent d'amitié le jeune Charles avec les savants les plus distingués, particulièrement avec Paul Manuce (1), et il contracta

(1) Ces deux préfaces de Geoffroy Tory sont signées du mot *Civis* (citoyen). En 1509 H. Estienne avait aussi imprimé pour Geoffroy Tory *Cosmographia Pii Papæ*, in-4°. On voit que des rapports existaient déjà entre la famille des Estienne et ce célèbre artiste à la fois dessinateur plein de goût, graveur sur bois, typographe habile et littérateur original, auquel Rabelais a fait quelques emprunts.

(1) Paul Manuce, écrivant à l'un de ses savants amis à Paris au sujet de Charles Estienne et de Turnèbe, s'exprime ainsi : « Ille est (Turnebus) cui jure omnia tri-

en Italie le goût de l'antiquité, ce que prouve l'exactitude de quelques dessins exécutés dans ses ouvrages d'après les monuments antiques.

Resté fidèle à la foi catholique, Charles dut pour sauver les intérêts de ses neveux, dont il était le tuteur, prendre pour son compte la direction de l'imprimerie de son frère Robert, lorsque celui-ci s'exila de Paris avec toute sa famille. Cette circonstance lui permit de manifester ses sentiments comme parent, son mérite comme imprimeur, et sa science comme auteur et éditeur d'excellents ouvrages, particulièrement consacrés à la médecine et à l'agriculture.

Le premier soin de Charles fut de terminer les ouvrages commencés par son frère, et dès 1551 parut sous son nom la belle édition *princeps* du texte grec d'*Appien*, in-fol., imprimée avec les caractères royaux. D'après ce que nous apprend Henri Estienne, elle était presque achevée quand son père quitta la France. Le titre d'imprimeur du roi fut aussitôt conféré à Charles, et parut sur les ouvrages sortis de ses presses à dater de 1551.

En 1552 il fit paraître (*La*) *Guide des Chemins et fleuves de France*, composée par lui, ainsi que les *Voyages de plusieurs endroits de France*, en forme d'itinéraires. C'est l'origine des *guides*. Charles Estienne en donna trois éditions.

En 1553 il publia en un vol. in-4° son *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux, fleuves, montagnes*. Son frère Robert avait donné des essais d'un semblable dictionnaire; mais les additions considérables de Charles Estienne en ont fait un véritable ouvrage, qui, augmenté sans cesse, est devenu enfin celui de Moréri.

En 1554 parut sa Maison Rustique, sous le nom de *Prædium Rusticum;* dans ce volume in-8° sont réunis les divers écrits composés par Charles sur l'agriculture, l'horticulture, la viniculture, etc., et qui avaient été publiés précédemment chez son frère Robert. Il en fit une traduction française, avec des additions considérables, qui fut publiée l'année même de sa mort, par les soins de son gendre le médecin Jean Liebault, sous le titre de *L'Agriculture et Maison Rustique de Charles Estienne, docteur en médecine; en laquelle est contenu tout ce qui peut estre requis pour bastir maison champestre, prévoir les changements et diversitez du temps, médiciner les laboureurs malades, nourrir et médiciner bestial et volaille de toute sorte, dresser jardin tant potager, médicinal, que parterre, gouverner les mousches à miel, faire conserve, confire les fruicts, fleurs, racines et escorces, préparer le miel et la cire, planter, enter et médiciner toutes sortes d'arbres fruictiers, faire les huiles, distiller les eaux, avec plusieurs pourtraicts d'alenbics pour la distilation d'icelles, entretenir les prés, viviers et estangs, labourer les terres à graines, façonner les vignes, planter bois de haute fustaye et taillis, bastir la garenne, la héronnière et le parc pour les bestes sauvaiges; plus un brief recueil des chasses du cerf et du sanglier, du lièvre et du regnard, du blereau, du connin et du loup, et de la fauconnerie.* Cet excellent ouvrage fut souvent réimprimé depuis, avec des additions de Liébault, et se renouvelle perpétuellement de nos jours.

buuntur, qui jam pervenerit eo quo nobis aspirare non licet. Saluta eum meis verbis, cum veterrimo amico meo, spectatæ virtutis et industriæ viro, Carolo Stephano. » Lib. V, p. 17.

En 1537 Charles Estienne fit imprimer chez son frère François à l'usage de la jeunesse, un extrait qu'il composa des traités de Baïf *De Re Navali*. Ce petit ouvrage fut la cause d'une querelle assez vive avec Dolet.

Charles dédia en 1554 un traité de *Philon* au cardinal Charles de Lorraine, qui l'encourageait et le protégeait; aussi, en témoignage de sa reconnaissance, mit-il sur un de ses ouvrages qu'il dédia au cardinal ces mots : *Ex tua typographia.*

En 1555 Charles Étienne publia sa belle édition des œuvres complètes de Cicéron, 4 vol. in-fol., qu'il divisa ainsi : le 1er contient les œuvres rhétoriques, le 2e les Discours, le 3e les Épîtres, le 4e les œuvres philosophiques. Les *Variæ Lectiones* et un Index très-complet accompagnent chaque partie. Il dédia encore ce grand ouvrage à son protecteur le cardinal Charles de Lorraine; ce fut en effet à sa recommandation que Henri II accorda à Charles Estienne le privilége qui lui concède pendant dix ans le droit d'imprimer seul les œuvres de Cicéron. Dans la préface Charles annonce n'avoir rien changé au texte (donné par son frère Robert), excepté lorsqu'il y était autorisé par l'accord de trois ou quatre manuscrits, et que la correction *parlait*, pour ainsi dire, *d'elle-même* (1).

On doit à Charles Estienne la publication d'un grand nombre d'écrits destinés à l'éducation, et composés par lui pour la plupart. La science médicale lui est aussi redevable de quelques bonnes définitions et d'un très-bel ouvrage d'anatomie : *De Dissectione partium Corporis humani*, qui fut imprimé en 1546, chez Simon de Colines, en deux éditions in-fol., l'une en latin, l'autre en français.

Ses dernières impressions datent de 1561. Parmi les correcteurs de son imprimerie était Aymar de Rançonnet, qui devint conseiller au parlement de Paris.

Les espérances que Charles avait fondées sur le succès commercial de son grand ouvrage le *Thesaurus Ciceronianus*, qui parut en 1557, furent loin de se réaliser, ainsi qu'on le voit dans une lettre de Maumont, insérée aux *Scaligeriana;* et il paraît certain que Charles mourut en prison, où il resta trois ans enfermé, soit à cause

(1) Je possède l'exemplaire de cette édition avec les corrections de la main de Henri Estienne; il les destinait à une nouvelle édition.

de ses opinions religieuses, ce qui me semble peu probable, soit, ce qui malheureusement paraît plus certain, par suite du dérangement de ses affaires et par le fait de ses créanciers.

Sa fille Olympe Nicole, femme instruite et qui écrivit en vers et en prose, eut également une existence malheureuse. Le poëte Jean Grévin, qui devait l'épouser, mourut après avoir célébré, dans son recueil de poésies intitulé *Olympe*, le mérite et la beauté de sa fiancée. Mariée ensuite au médecin Liébault, Olympe vécut dans la misère, et son mari mourut presque d'inanition, dans une des rues de Paris, en 1596. Parmi les écrits qu'elle a laissés on remarque celui qui est intitulé : *Les Misères de la femme mariée, où se peuvent voir les peines et les tourments qu'elle reçoit durant sa vie, mis en forme de stances par madame Liébault.*

ESTIENNE (*Robert Ier*), imprimeur français, deuxième fils de Henri Ier, naquit à Paris, en 1503, et mourut à Genève, le 7 septembre 1559.

Par son instruction, par son dévouement à l'art typographique et son zèle à sauver de la destruction et à propager en France les monuments littéraires de l'antiquité grecque et latine, dont on lui doit un si grand nombre d'éditions imprimées avec autant de soin que de goût, Robert Estienne occupe le premier rang parmi les imprimeurs. Ses éditions, supérieures à celles des Alde par leur exécution typographique et leur correction, l'emportent même en général sur celles de son fils Henri, et la modicité de leur prix nous étonne. Sa vie, si courte et si remplie de travaux littéraires, fut souvent troublée par les persécutions; mais le devoir de propager par son art les Saintes Écritures lui fit braver la colère des docteurs de la Sorbonne, à une époque où les convictions religieuses se manifestaient au péril de la vie. C'est à comparer les textes saints dans leurs sources mêmes qu'il appliqua dès sa jeunesse ses profondes connaissances en hébreu, en grec, en latin.

Rien ne put le détourner de ce qu'il crut être sa mission, ni les conseils bienveillants des deux rois de France François Ier et Henri II, qui protégèrent longtemps leur imprimeur, dont ils estimaient le talent et aimaient la personne; ni les avis et le secours que lui prêtèrent le docte évêque du Chastel et quelques prélats; ni la menace d'un péril qui croissait avec son obstination; ni le sort fatal et tout récent de l'infortuné Dolet. Sa persistance dans ses convictions et dans son droit de les manifester, et aussi le sentiment de sa supériorité sur ses adversaires, plus attachés alors à la science de la scolastique et des subtilités théologiques qu'à la connaissance des Saintes Écritures, lui firent oublier la devise, si sage et si modeste, qu'il avait adoptée : NOLI ALTUM SAPERE, SED TIME.

On doit toutefois regretter que la persécution qui le força de fuir sa patrie lui ait fait dépasser les bornes de la modération dans l'expression de son ressentiment contre ses persécuteurs et contre la foi catholique, que ses opinions religieuses le forcèrent d'abandonner pour celles de Luther et de Calvin.

Par les publications de Henri, son père, on a vu que dès l'origine le savoir présidait à l'imprimerie des Estienne aussi bien que l'amour d'un art, encore tout récent, qui créait une nouvelle noblesse à cette famille. Robert dès son enfance se trouva donc en rapport avec les savants distingués et les correcteurs habiles familiers de la maison paternelle. A l'âge de dix-sept ans il perdit son père, et sa mère épousa Simon de Colines; c'est donc chez son beau-père, à la fois graveur, fondeur en caractères et imprimeur instruit, que le jeune Robert, sans négliger ses études, acheva son apprentissage typographique. Il ne pouvait avoir un meilleur maître.

Un goût sévère se fait remarquer dans toutes les éditions de Robert Estienne. Ses caractères, avant même l'emploi des types de Garamond, gravés d'après les belles formes romaines, sont bien fondus. Les seuls ornements qu'il se permette sont ces belles lettres fleuronnées dites *grises* ou *criblées* et quelque vignette en tête des livres ou des chapitres, reproduisant avec le goût de la renaissance ce que les manuscrits de Rome et de la Grèce offrent de plus beau en ce genre.

Il avait dix-neuf ans lorsque Simon de Colines lui confia l'édition latine du Nouveau Testament qui parut en 1523, en petit format (in-16). Quelques améliorations que Robert crut devoir apporter au texte, d'après les meilleurs manuscrits, lui suscitèrent dès lors l'animadversion des théologiens de la Sorbonne, indignés de voir une main laïque toucher aux Saintes Écritures. Ils n'en purent cependant prohiber le débit. Cette première persécution, loin de décourager Robert, le porta à étudier plus profondément encore les Saintes Écritures dans les sources hébraïques, grecques et latines.

En décembre 1526, le premier livre qu'il publia dans l'imprimerie qu'il venait d'établir rue Saint-Jean-de-Beauvais, en face de l'École de Droit, et probablement dans la maison paternelle, fut un ouvrage sur l'éducation des enfants, suivi bientôt de plusieurs autres du même genre. Tous sont imprimés avec soin, et beaucoup mieux exécutés que ne l'ont été en France les livres de classes jusqu'à ces derniers temps.

En 1526 il reprit pour emblème l'olivier qui figurait dans l'écusson de la branche maternelle des Estienne. Sauval dit que cet olivier, emblème de la famille, adopté par Robert Estienne, « ce fameux et docte imprimeur, se voyait encore dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais à l'époque où il écrivait, » c'est-à-dire plus de cent ans après (livre VIII, p. 325).

Robert Estienne épousa en 1528 Perrette ou Pétronille, fille du savant Josse Bade, à la fois professeur et imprimeur célèbre. La maison de Robert, dirigée par cette femme aimable et très-instruite, devint un centre littéraire où le latin, le grec et même l'hébreu étaient d'un usage fa-

milier, ce que les poëtes du temps ont constaté, entre autres Daurat, qui rapporte que dans la maison de Robert Estienne l'épouse, les domestiques, les clients, les enfants même parlaient habituellement la langue de Plaute et de Térence (1). C'est aussi ce que rappelle Henri Estienne dans une de ses lettres à son fils Paul (2).

En 1528 Robert Estienne publia sa grande Bible latine, d'après la version de saint Jérôme. Il ajouta des sommaires en tête des chapitres, des concordances à la marge et des variantes se rapportant au texte hébreu, et à la fin un index considérable, donnant en hébreu, en chaldéen, en grec et en latin les noms propres des hommes, des femmes, des peuples, des villes, des idoles, des fleuves, des montagnes et autres lieux qui se trouvent dans la Bible et le Nouveau Testament. Robert Estienne indique dans sa préface les travaux auxquels il s'est livré pour rétablir le texte d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et ceux des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, comparés par lui avec les éditions imprimées et surtout avec celle d'Alcala (*Complutense*), qu'il fit venir d'Espagne. Le titre de son édition indique qu'elle parut avec le privilége du roi, et ce privilége dit qu'elle fut imprimée *par l'avis et mûre délibération et expérience de gens de grand savoir*. Cette indication se trouve répétée à la fin de l'Apocalypse, et le privilége est même reproduit en français à la fin de l'ouvrage. Mais Robert Estienne n'en fut pas moins poursuivi avec un tel acharnement par les docteurs de la Sorbonne, que sans la protection de François Ier il aurait certainement succombé. Les expressions dont se sert Robert Estienne dans son écrit en réponse aux Censures des Théologiens attestent sa reconnaissance, même dans l'exil, pour la bienveillante protection qu'en toute occasion il reçut de ce prince. Henri II le protégea également, mais peut-être avec moins de fermeté que ne l'eût fait François Ier, plus hardi et plus chevaleresque et dont l'affection pour Robert Estienne était d'ailleurs plus personnelle et plus ancienne.

D'après le relevé des Bibles publiées par Robert Estienne dans le cours de sa carrière, qui fut courte, puisqu'il mourut à cinquante-six ans, on voit que, indépendamment des Psautiers et Concordances, il a donné onze éditions de la Bible entière, tant en hébreu qu'en latin et en français, et douze éditions du Nouveau Testament en grec, en latin et en français. Or, comme il est certain qu'à toutes ces éditions il a apporté des soins particuliers, on peut juger de l'immensité de pareils labeurs, qui suffiraient seuls pour occuper la vie d'un savant et laborieux imprimeur.

(1) .... Quale diversorium,
O Juppiter, quam splendidum
Quantumque amœnum! sed potissimum quibus
Cordi bonæ sunt litteræ...
Intaminata quam Latini puritas
Sermonis, et castus decor!
Nempe uxor, ancillæ, clientes, liberi,
Quo Plautus ore, quo Terentius, solent
Quotidiane colloqui...

(2) En tête de son édition d'Aulu-Gelle, 1585.

Voici l'indication de ces éditions :

1523. Nouveau Testament latin, in-16 (chez Simon de Colines).

1528. Bible en latin, in-fol.

1532. Idem en latin, in-fol.

1534. Idem en latin, in-8° : prix, 15 sols. Ce prix est modique, même en tenant compte de la différence de la valeur actuelle, qui est dans la proportion de *quatre* à *un* (1).

1541. Nouveau Testament en latin, in-8°, avec notes marginales : prix, 6 sols.

1540. Bible en latin, in-fol. : prix, 60 sols.

1542. Bible en hébreu, in-fol. : prix, 100 sols.

1543. Nouveau Testament en latin, in-16. Réimpression du Nouveau Testament de 1841, avec quelques changements dans les notes qui avaient déplu à la Sorbonne, et additions nouvelles.

1545. Bible en latin, in-8° : prix, 45 sols.

1545. Nouveau Testament latin, in-16, avec notes et variantes d'après les manuscrits.

1546. Bible en hébreu, in-16 (huit vol.) : prix, 75 sols.

1546. Nouveau Testament en grec, in-16, *typis regiis*, prix, 8 sols, d'après un premier catalogue, et plus tard 10 sols. C'est la première édition imprimée avec le petit caractère grec de Garamond. L'Ancien Testament devait être imprimé de même. Cette édition est connue sous le nom de *O mirificam* : ce sont les deux premiers mots de la préface, où Robert Estienne rend grâce au roi, qui, dans l'intérêt des lettres, avait fait graver ces charmants petits caractères grecs, lesquels permettaient de réduire en petit format les livres imprimés jusque-là dans de grandes dimensions; on ne pouvait, dit Robert, en faire un plus digne usage qu'en les consacrant à l'impression des saints Évangiles.

1546. Bible en latin, in-fol. : prix. 60 sols.

1549. Nouveau Testament en grec; in-16 : prix, 10 sols. Pour distinguer cette édition de celle de 1546, on la désigne sous le nom de *pulres*, attendu que, par une de ces fatalités typographiques, inévitables pour tout imprimeur, le mot *plures*, employé dans la préface, a été changé en *pulres*, par une transposition de lettres. Cette édition contient quelques changements au texte de 1546. On a cru y découvrir quatorze légères erreurs typographiques; il y en avait douze seulement dans la précédente.

1550. Nouveau Testament grec, in-fol. : prix, 35 sols. Magnifique édition; la collation de seize manuscrits est placée en marge ou à la fin.

1551. Nouveau Testament grec, avec deux trad. latines, l'ancienne, et celle d'Érasme, 2 vol. in-16. Le texte est pour la première fois séparé par versets *chiffrés* et rangés chacun en *alinéa*. Cette édition est extrêmement rare. Par erreur, la date porte MDXLI; mais le chiffre X a été gratté. On prétend qu'à d'autres exemplaires la date aurait été rectifiée sur le titre pendant le cours de l'impression, MDLI.

1553. Bible en français, revue par Calvin, in-fol.

1553. Nouveau Testament latin, avec commentaires de Robert Estienne pour saint Matthieu, saint Marc et saint Luc; et avec commentaires de Calvin pour Saint-Jean; in-fol.

1554. Nouveau Testament in-fol. en français, publié sous ce titre : « *Les Quatre Évangélistes;* avec une explication « continuelle et familière, recueillie des expositions des « plus savants docteurs ecclésiastiques, par lesquelles « on peut voir combien les gloses ordinaires et postilles « que le temps passé on a baillées au peuple chrétien, en « lieu de l'Évangile, l'ont esloingné et destourné de Jésus-« Christ, et en quelles ténèbres on l'a mené. »

MM. Haag, qui citent cette édition, la disent être une traduction de l'édition latine de 1553.

(1) De 1515 à 1530 le marc d'argent valait environ 12 fr., et de 1531 à 1545 près de 14 fr.; le setier de blé (240 livres pesant) valait 12 livres, soit 240 sous, ou 2,880 deniers.

La livre de blé valait donc un sou ou 5 centimes, et le denier un peu moins d'un demi-centime. Aujourd'hui la livre de blé vaut 4 sous ou 20 centimes : le denier d'alors équivaudrait donc à un peu moins de 2 centimes; le sou à 20 centimes, et la livre à 4 francs.

1555. Bible en latin, in-8°.
1557. Bible en latin, in-fol. (2 vol.)
1557. Nouveau Testament en grec, in-fol., avec deux traductions latines. Celle de Théodore de Bèze est suivie de ses annotations.
1560. Nouveau Testament en français, in-16, revu de nouveau et corrigé sur le grec par l'avis des ministres de Genève.

Parmi les services rendus aux études bibliques par Robert Estienne, on doit mentionner sa grande édition des Concordances de la Bible, qu'il publia en 1555. Après avoir rendu justice aux premiers essais faits en ce genre, essais très-incomplets, puisqu'on n'y trouvait guère que le dixième des mots que l'on cherchait, Robert Estienne nous apprend qu'il eut le courage de ranger mot par mot, phrase par phrase, toute la Bible dans un Index disposé dans l'ordre alphabétique, avec renvoi à chaque verset, conformément à la disposition de la Bible latine qu'il publia simultanément. Ce grand travail, que ses amis sollicitèrent de lui pendant dix-huit ans, mais auquel, malgré leur promesse de lui venir en aide, ils ne concoururent en rien, ne forme pas moins de onze cents pages à quatre colonnes en petits caractères, et il rivalise par sa belle impression avec ce que les Elzevier ont produit de plus parfait en ce genre (1).

Les deux Bibles hébraïques, l'une en quatre volumes in-4°, 1539-44, l'autre en 8 volumes in-18, 1544-46, furent imprimées avec les caractères hébreux que Guillaume Le Bé avait gravés par ordre ou avec l'aide de François Ier. C'est ce qui semble résulter de l'éloge que fait Robert Estienne de la libéralité du roi, dans sa préface en tête des *Duodecim Prophetæ* (Bible hébr. de 1539), et de l'avis donné par le savant professeur d'hébreu au Collége de France Agostino Giustiniani, en tête de la grammaire de Moyse Kimchi, qu'il avait fait imprimer dès 1520 en caractères hébreux, dont l'exécution lui coûta, dit-il, tant de peine. Il annonce dans cette préface que c'est grâce au roi que désormais les étudiants de l'université de Paris auront des livres à bon marché (*regis nostri beneficio*). Ces types hébreux sont supérieurs à ceux que l'Italie et l'Espagne avaient employés avant nous, l'une à Soncino, l'autre à Alcala.

Le 24 juin 1539, le roi François Ier, en témoignage de son estime pour le savoir et les travaux de Robert Estienne, le nomma son imprimeur pour les langues hébraïque et latine. Le privilége pour le grec avait été conféré précédemment à Néobar. Mais parmi le peu d'ouvrages grecs sortis des presses de ce savant imprimeur, mort en 1540, aucun n'est imprimé avec les caractères grecs *dits du roi*. Robert Estienne est le premier qui en ait fait usage, et il a consacré leur royale origine par la publication de plusieurs auteurs importants et inédits, tels qu'*Eusèbe*, *Denys d'Halicarnasse*, *Alexandre de Tralles*, *Dion Cassius*, *Justin* et *Appien*, qui avaient échappé au zèle infatigable des Alde. Le titre d'imprimeur du roi pour le grec fut conféré à Robert Estienne aussitôt après la mort de Néobar.

C'est en se livrant à ces travaux et à la collation des manuscrits de la Bibliothèque du Roi et des autres bibliothèques que Robert Estienne prépara les matériaux du Trésor de la Langue Grecque, qu'il voulait publier à la suite de son Trésor de la Langue Latine. Ces matériaux furent la base du grand monument élevé plus tard par la piété filiale.

Dans ses éditions de textes grecs inédits, Robert Estienne se conforma scrupuleusement aux manuscrits, et il faut qu'une correction soit d'une évidence incontestable pour qu'il se la permette. Mais à la fin de ses éditions *princeps* il ajoute soit les variantes qu'il a recueillies dans les divers manuscrits, soit les corrections qu'il propose. En tête de la plupart de ses éditions sont des préfaces en grec, langue que Robert Estienne écrivait avec autant de facilité que la langue latine.

La première de ces belles éditions, qui toutes sont de véritables chefs-d'œuvre typographiques, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, parut en 1544, imprimée avec le beau caractère grec gravé par Garamond par ordre du roi.

Ce superbe volume forme 1089 pages in-fol. Le titre porte qu'il a été imprimé avec privilége du roi, dans l'officine de Robert Estienne et avec les caractères royaux. Ces types, exécutés d'après les dessins du calligraphe crétois, professeur royal, Ange Vergèce, sont si parfaits, que l'on croit avoir sous les yeux les plus beaux manuscrits des plus habiles calligraphes de Byzance : aussi disait-on qu'ils charmaient tellement la vue qu'on n'était pas seulement invité mais forcé à lire dans ces belles éditions (1).

(1) Dans la préface il prie ses confrères les imprimeurs de ne pas contrefaire immédiatement cet immense labeur qui lui a coûté tant de peines; et sur le titre même on lit cette prière :

ROBERTUS STEPHANUS.
Æquos ac innocuos vos præbete ὁμοτέχνῳ ὑμῶν, rogo atque obsecro;
PRIVILEGIUM ipsi ultro ad annos aliquot irrogate, ut messi alienæ parcatis.
Cœpta, necdum expolita, meliora facere et perficere sinite Vobis in tempore profutura.

Lorsqu'en 1550 Robert Estienne, s'exilant de France, vint s'établir à Genève, les seuls priviléges qu'il pouvait obtenir étaient limités à la Suisse. C'est ce qui l'engagea à adresser cette noble prière aux Imprimeurs des autres pays. Plus tard, pour se prémunir contre des contre-façons immédiates, son fils Henri Estienne sollicita des priviléges dans les grands États de l'Europe, afin que ses éditions y fussent protégées au moins pendant quelques années.

(1) « Librique ipsis (*typis*) excusi non invitent tantum, sed etiam aliquo modo rapiant ad se legendos. »

Bayle cite ce passage de *Pierre Vettori* dans sa préface d'un traité d'Aristote.

Dans son *Histoire de l'Imprimerie de Paris*, Chevillier, très-dévoué à la Sorbonne, répétant les inculpations de Malinkrot, du fougueux ligueur Genébrard, du jésuite Possevin et du moine Pierre de Saint-Romuald a reproché à Robert Estienne d'avoir emporté les types royaux, que l'on dut plus tard racheter à la seigneurie de Genève. M. A.-A. Renouard et mon père ont répondu à cette accusation, qui, au lieu d'être généralisée, ne saurait s'appliquer qu'à une frappe de matrices, puisque les poinçons restèrent toujours à Paris, déposés à la Chambre des comptes par ordre de François Ier. Il est même très-probable qu'une autre frappe était restée à Paris; en

La préface, peu connue parce qu'elle est écrite en grec, nous donne des détails précieux sur la protection que François Ier accordait aux lettres et à la typographie. J'ai cru devoir la traduire.

« *L'Imprimeur du Roi*, *Robert Estienne*, *aux Lecteurs*, *Salut.*

« Si le divin Platon a dit avec raison que le « bonheur du genre humain serait assuré quand « les philosophes seraient rois ou les rois philo- « sophes, chacun s'empressera de féliciter la « France d'avoir rencontré ce bonheur en Fran- « çois Ier. En effet, et pour me servir de l'ex- « pression de Platon, c'est par un don de la na- « ture que la philosophie s'unit en ce prince à « ses autres qualités. S'il en fallait des preuves, « ne suffirait-il pas de le voir, dès qu'il est libre « d'affaires, se livrer presque chaque jour à la « conversation des hommes les plus savants et « s'occuper des sciences diverses, à l'étonnement « de tous ceux qui assistent à ces entretiens. « Qui n'admirerait en effet de voir un roi, forcé « de s'occuper incessamment des plus grands in- « térêts, traiter selon l'occurrence, de vive voix « et spontanément, des sujets les plus divers et « dont ceux qui en ont fait l'objet de leurs études « spéciales pourraient à peine parler convenable- « ment; et ce qui est le comble de la sagesse, c'est « qu'il montre que le but de son règne est d'être « le plus utile aux hommes qu'il lui soit possible. « Pour atteindre ce but, le principal moyen et « le meilleur à ses yeux est l'enseignement de « la philosophie, parce qu'il croit qu'elle seule « nous indique la voie du devoir en éclairant « l'univers comme avec un flambeau. Aussi « s'est-il empressé d'instituer ce collége, le plus « illustre de tous, où de tous les pays accourent « ceux qui veulent s'instruire dans les diverses « sciences en écoutant les maîtres les plus sa- « vants, que ce prince récompense avec géné- « rosité. Quant à ceux qui sont suffisamment ins- « truits, et auxquels il reconnaît du mérite, il « les élève aux emplois les plus honorables, ou « leur fait des largesses vraiment royales. Enfin, « quels vœux pourrait-on former lorsqu'on voit ce « prince montrer une telle bienveillance à ceux « qui se distinguent dans les sciences, que la « noblesse entière, qui naguère encore n'avait « pour elles que de l'indifférence, rivalise « aujourd'hui de zèle pour briller par le savoir « non moins que par les armes. Enfin, avec « quelle sollicitude il a composé cette immense « Bibliothèque de livres achetés de tous côtés « sans jamais épargner la dépense, et qu'il accroît « sans cesse! Non content de la rendre l'égale en « nombre de celle du roi d'Égypte, le grand Pto- « lémée, il a voulu qu'elle la surpassât par la géné- « rosité du plan. Tandis que, dans un vain désir « d'ostentation, la Bibliothèque d'Alexandrie en- « fermait comme des prisonniers les livres qu'elle « se procurait de toutes parts, notre roi, loin de « priver le public des anciens écrits des poëtes

tous cas, pour compléter les fontes de ces caractères, qui étaient suffisamment abondantes, puisqu'on sait que Charles Estienne, Guillaume Morel, Adrien Turnèbe, Bienné (Benenatus), Antoine Estienne et quelques autres imprimeurs en firent usage pour leurs belles impressions, il était facile de se procurer les matrices nécessaires, au moyen des poinçons restés à la chambre des comptes.

Robert Estienne avait dirigé Garamond dans la gravure de ces types, pour l'un desquels (le plus petit) on sait qu'Henri Estienne, quoique très-jeune alors, mais habile déjà dans l'art de la calligraphie, auquel il s'était exercé sous la direction d'Ange Vergèce, avait fourni le dessin. Une pièce qui est au Louvre, datée du 1er octobre 1541, porte que François 1er « autorise Robert Estienne « à payer à Claude Garamond, tailleur et fondeur de lettres, « les poinçons des lettres qu'il avoit promis de faire pour « servir à l'impression des livres des librairies du roi ». Or il est probable que Robert n'avait point été remboursé intégralement par le trésor, alors obéré très-souvent. Dans la préface de l'édition de *Diodore de Sicile* imprimée par Henri Estienne *à Genève*, en 1559, je remarque ce passage significatif où H. Estienne dit qu'il maintient l'Imprimerie que son père a créée avec l'aide de François Ier. Robert Estienne avait donc quelques droits sur ces types, ne fût-ce que pour en avoir dirigé l'exécution. C'est ce qui explique comment aucune réclamation ne fut jamais faite, ni à Robert, ni à son fils Henri, tout le temps qu'ils se servirent à Genève de ces caractères, sur lesquels on leur reconnaissait sans doute des droits réels. Mais lorsque par ses malheurs de fortune Henri Estienne fut forcé d'engager à la seigneurie de Genève les matrices pour quatre cents écus d'or (4,500 fr.), sur lesquels la famille de Henri Estienne, après sa mort, ne put payer que la moitié; la seigneurie, restée détentrice du gage, vendit, en 1613, sa créance sur la succession aux frères Chouet, libraires. Cependant Henri IV, qui voulait conserver à la France ces matrices, les faisait redemander aux Genevois, demande renouvelée en 1616, sous Louis XIII, à l'envoyé de la Suisse, afin de *ravoir ces matrices pour l'honneur de la France*, en faisant offre de satisfaire les créanciers des Estienne, qui les retenaient. Mais Paul Estienne, dans un voyage à Londres, s'était engagé à les livrer au gouvernement d'Angleterre, dont l'ambassadeur les réclamait avec instance. « L'envoyé de Genève, dit M. A.-A. Renouard, en informa le garde des sceaux de France, qui pour sauver aux Genevois l'embarras d'un refus à l'Angleterre, FIT ENTENDRE *à l'ambassadeur que ces matrices appartenaient au roi, et avaient été dérobées au roi François Ier, ce que lesdits ambassadeurs ont écrit à leur maître, n'espérant pas de les pouvoir plus obtenir.* » (Extrait du registre du conseil).

En 1619, le clergé de France, voulant commencer l'impression des Pères de l'Église, insista pour que cette affaire fût terminée. Il rappela « que l'une des plus grandes gloires « du royaume estoit, *entre autres*, la quantité et la cu- « riosité des bons livres et belles impressions grecques « et latines. Que maintenant les étrangers, jaloux de cette « gloire, ne pouvant rompre l'amitié et l'habitude que « les lettres ont avec les esprits qui naissent en ce « royaume, s'efforcent d'en ôter les impressions, qui « sont les voix et les paroles des sciences, par lesquelles « elles traitent et confèrent avec les hommes : auquel « effet, quelques étrangers ont depuis peu acheté de « *Paul Estienne*, pour le prix et somme de trois mille « livres, les *matrices grecques* que le feu roi Fran- « çois Ier avait fait tailler pour l'ornement de ses univer- « sités et commodité des lettres, avec tant de frais, « qu'il ne seroit ni juste ni raisonnable, même qu'il im- « porte à la grandeur et à l'honneur de ce royaume, de « n'en laisser emporter choses si rares et si riches, in- « ventées par le bonheur et diligence des feus rois, ce « qui seroit funeste à tous les bons et inviteroit les « Muses à suivre ceux qui posséderoient ces ornements, « et abandonner ce royaume... » Par arrêt du conseil d'État du roi (27 mars 1619), il fut donc décidé que Paul Estienne serait envoyé aux frais du gouvernement français pour retirer ces matrices moyennant la somme de trois mille francs. Le 6 mars 1632 elles furent déposées à la chambre des comptes et rendues à l'Imprimerie royale en 1774, où elles sont encore aujourd'hui.

« et des écrivains les plus célèbres, qu'il fait re-« chercher en Grèce et en Italie à grands frais, « les communique librement à quiconque en a « besoin; et même, pour les langues les plus « importantes, c'est par ses ordres que les « plus habiles artistes viennent d'exécuter ces « types nouveaux dont les formes sont si heu-« reusement proportionnées, que par eux les « plus beaux livres vont désormais charmer la « vue du nombreux public qui en sera posses-« seur. Ces types de la langue grecque que nous « vous offrons ici en font partie, et nous en « ferons usage, si Dieu le permet, pour impri-« mer avec le plus grand soin les ouvrages les « plus importants, à commencer par cette His-« toire Évangélique d'Eusèbe, évêque de Césa-« rée, en Palestine, vigilant gardien de la Bi-« bliothèque sacrée et savant interprète de la « Sainte Écriture. Afin de mieux remplir le de-« voir qui nous était imposé par le roi et rendre « plus correct le texte, nous avons eu le soin de « comparer entre eux plusieurs manuscrits, en « nous aidant des lumières de gens aussi savants « qu'ils sont bienveillants pour nous. Jouissez « donc à satiété de nos travaux, et rendez grâces « au meilleur et au plus magnanime des rois de « ces présents qu'il vous fait avec autant de gé-« nérosité que de magnificence. »

Les sentiments de reconnaissance de Robert Estienne envers un souverain ami des lettres, qui avait su apprécier son mérite, s'intéresser à ses travaux et lui témoigner de l'estime, sont noblement exprimés dans cette préface, et les faits qu'elle contient sont conformes à la vérité.

Lorsque François Ier, qui recherchait la conversation des hommes éclairés et les honorait de son estime et de ses largesses, venait quelquefois, peut-être en compagnie de son aimable sœur, qui affectionnait aussi Robert Estienne, visiter son imprimerie de la rue Saint-Jean-de-Beauvais et s'enquérir de ses travaux; et lorsqu'il daigna même, selon un récit célèbre dans les fastes de la typographie, attendre quelques instants pour ne pas interrompre Robert Estienne dans la lecture qu'il faisait d'une épreuve, ce prince par de tels actes aussi honorables pour lui que pour l'art qui était l'objet de sa protection particulière donnait une preuve évidente de cet amour des lettres et des beaux-arts qui a distingué surtout les Valois (1).

(1) Heinsius, *Dissertatio epistolica an viro literato ducenda sit uxor et qualis*. Épître à Jacques Primerius. — *Anti-Baillet*, par Ménage, avec notes de La Monnoye, in-4°, p. 141.

On ne saurait toutefois se dispenser de rappeler que François Ier, harcelé par les plaintes de la Sorbonne sur le danger que couraient la religion et l'État, et cédant aux préoccupations politiques que causaient les progrès de la Réforme, se laissa arracher deux lettres patentes, celle du 13 janvier 1534 et celle du 26 février 1534, qui défendaient à tout imprimeur *sur peyne de la hart* de rien imprimer de *composition nouvelle* ou de *réimprimer* sans approbation *aucun livre*. Mais on doit ajouter, à l'honneur du parlement de Paris, que des remontrances (peut-être secrètement inspirées par François Ier lui-même) furent faites au roi, et que ni l'une ni l'autre de ces lettres patentes ne furent enregistrées. C'est à M. Taillandier que l'on doit la connaissance de ces faits (*Mémoire sur l'Imprimerie de Paris*, p. 44 à 53).

Cette éminente qualité brille encore d'un plus vif éclat à une époque aussi troublée par les passions, les guerres et les discordes civiles. D'ailleurs ces marques d'estime données ainsi à Robert Estienne par le souverain n'étaient pas seulement un témoignage de sa faveur royale, mais en quelque sorte une sauvegarde contre les périls qui menaçaient son imprimeur.

Le second ouvrage grec inédit est la *Préparation Évangélique* d'Eusèbe. Ce volume in-folio est également imprimé avec le plus grand soin et avec les mêmes caractères. Le titre porte la date de 1544; mais on lit à la fin que l'impression fut terminée en avril 1546. Son achèvement exigea donc deux années (1).

Le troisième ouvrage, commencé avec le même soin en 1546 et terminé en avril 1547, est la première édition des *Antiquités Romaines* et des traités de *Rhétorique* de Denys d'Halicarnasse.

Le quatrième ouvrage inédit, qui parut en janvier 1548, est l'ouvrage de médecine d'Alexandre de Tralles, suivi d'un traité sur la peste, traduit du syriaque en grec d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Roi; l'exécution en est très-belle. Ce livre est devenu extrêmement rare.

Le cinquième ouvrage grec inédit est Dion Cassius, publié en février 1548, d'après le seul manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Il contient les livres XXXVI à LVIII. A la fin sont les corrections que propose Robert Estienne au texte, qu'il déclare très-mutilé. Cette année il donna aussi une superbe édition du commentaire de Budé.

Le sixième ouvrage grec est le Justin, publié également pour la première fois par R. Estienne en 1551, in-fol.; il est accompagné de diverses leçons collationnées sur d'autres manuscrits. On trouve quelquefois l'édition de ce saint philosophe et martyr réunie au magnifique Nouveau Testament tout grec que Robert Estienne fit paraître le 17 juillet de l'année 1550, et dont les caractères royaux, d'un type beaucoup plus fort, sont gravés par Garamond avec la même perfection. Rien de ce que l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne produisaient alors ne saurait être comparé à ce chef-d'œuvre de la typographie parisienne. L'Allemagne seule par ses belles éditions *gothiques* ornées de gravures sur bois exécutées par Albert Dürer, Schœffelein, Burgmair et autres pourrait peut-être opposer des impressions aussi remarquables, mais toutefois dans un autre genre, et grâce à la protection de l'empereur Maximilien. Quant aux impressions en grec, ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni aucun pays ne saurait soutenir en rien la comparaison avec celles de Robert Estienne. Ce Nouveau Testament, enrichi de notes marginales, est le résultat d'une nou-

(1) Le prix de l'*Histoire Ecclés.* était de 3 livres 10 sols (13 francs) et le prix de la *Préparation*, volume un peu moins gros que l'*Histoire Ecclésiastique*, était de 2 livres 10 sols (9 francs.)

velle révision de Robert Estienne des seize manuscrits qu'il avait collationnés une première fois pour ses petites éditions grecques de 1546 et 1549. C'est ce qu'il nous apprend dans la préface en grec et en latin qu'il a écrite en tête de l'ouvrage. On y voit réunis les trois caractères grecs de Garamond : le plus gros consacré au texte (1) ; le moyen, aux accessoires, comme les *Vies des Évangélistes*, les *Considérations par saint Jérôme*, les *Arguments* etc.; le petit, aux variantes et aux concordances placées en marge. Une pièce de 72 vers grecs, composée par son fils (Henri Estienne) de retour de ses voyages, précède les Évangiles.

L'Appien est le septième auteur inédit qu'ait publié Robert Estienne, dans le format in-folio. Son départ forcé de Paris fut la cause que cet ouvrage parut sous le nom de son frère Charles (2).

Ces magnifiques volumes grecs d'auteurs importants et inédits, dont l'exécution typographique est aussi remarquable que la correction est parfaite, sont imprimés avec les caractères royaux, *typis regiis*, et portent sur le titre un emblème représentant un *basilic* à tête de *salamandre* s'enroulant, ainsi qu'une branche d'olivier, sur une pique, avec cette devise, empruntée à Homère et appliquée par Robert Estienne à François Ier, Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ, κρατερῷ τ' αἰχμητῇ : *au bon roi et au vaillant guerrier*. C'est par erreur que M. Renouard et autres n'ont vu qu'un *serpent* dans cette représentation, un peu poétisée, du basilic et de la Salamandre.

M. A.-A. Renouard, quoique passionné pour les Alde, s'étonne avec raison que ces beaux livres des Estienne, « si rigoureusement corrects, si bien « imprimés et vénérés de tout le monde savant, ne « soient point arrivés à cette haute valeur pécu- « niaire, n'obtiennent point ces prix exagérés que « l'on prodigue non-seulement aux éditions, la plu- « part si estimables, des Manuce, mais même à une « multitude de livres qui ne sont souvent que de « vaines curiosités bibliographiques.... Ces véné- « rables volumes, trop graves, dit-il, pour être l'oc- « casion de folies, vont bien plus souvent aider le « savant dans ses études, que chez les curieux « parer les tablettes, dont ils seraient certes un « des ornements les plus recommandables. » Mais depuis vingt ans une réaction heureuse s'est opérée, et le prix des beaux exemplaires des éditions des Estienne a considérablement augmenté.

La *littérature latine* n'est pas moins redevable à Robert Estienne que la littérature grecque. Ne voulant pas que la France restât tributaire de l'Italie, il imprima avec soin tous les principaux auteurs latins, souvent revus par lui et quelquefois même accompagnés de ses commentaires. Sans énumérer ici toutes les éditions qu'il a publiées, il suffira de dire que douze éditions de Térence sont sorties de ses presses, la plupart avec le commentaire de Donat, que Robert a revues et corrigées d'après les manuscrits. Parmi les cinq éditions de Virgile qu'il a données, celle, in-fol., de 1532, est suivie du commentaire de Servius, considérablement amélioré par Robert Estienne à l'aide des manuscrits. Cette édition, imprimée avec soin et avec des caractères d'une gravure nouvelle, contient des corrections et variantes que Pierius Valerianus avait recueillies de très-anciens manuscrits. Quatre autres éditions de Virgile datées de 1533, 1537, 1540 et 1549, formats in-8° et in-16, sont aussi très-bien imprimées, et se vendaient à très-bas prix : celle de 1633, 5 sols ; celle de 1537, 2 sols (1).

Robert Estienne a donné deux éditions complètes de Cicéron, l'une en 4 vol. in-8°, 1538-1539, l'autre en 9 vol. in-8°, 1543-1544, et soixante traités divers de Cicéron, indépendamment des commentaires isolés ; enfin, plus de quarante auteurs latins sont sortis de ses presses, revus par lui pour la plupart sur les manuscrits de Saint-Germain-des-Prés et de la Bibliothèque du Roi, alors en partie à Blois et en partie à Fontainebleau.

Mais un travail plus considérable et plus personnel encore à Robert Estienne, c'est le grand répertoire de la langue latine, le *Thesaurus Linguæ Latinæ*, dont l'apparition fut un événement littéraire. Son succès fut tel, qu'il dut en imprimer trois éditions, la première en 1532, la dernière, qui forme trois volumes in-fol., en 1543. Quoique dans cet immense travail il ait été secondé puissamment par Jean Thierry de Beauvais, ainsi qu'il se plaît à le reconnaître avec modestie, la fatigue qu'il éprouva fut telle qu'il manqua d'y succomber (2). Son fils nous apprend, dans l'un de ses écrits (3), que *tant ce recueil que l'impression coûta à son père trente mille francs*. C'est sous le nom de Robert Estienne, et avec son travail, qui en est le fond, que tous les grands dictionnaires latins ont paru successivement, avec des additions plus ou moins considérables par Nizolius (Venise, 1551), par Tinghius (Lyon, 1273), par Law, Taylor, etc. (Londres, 1735), par Birrius (Bâle, 1740), par Gesner (Leipzig, 1749). D'après un système qui lui est particulier, Robert Estienne a rangé les exemples par ordre alphabétique, ce qui facilite singulièrement les recherches et permet de passer en revue toute la latinité. On regrette qu'il ait omis dans la troisième édition

(1) En 1642, l'Imprimerie royale de Paris a imprimé avec le même caractère, et dans le format grand in-f°, une magnifique édition grecque du Nouveau Testament, enrichie de gravures en taille-douce ; mais si l'on en compare l'impression à celle de Robert Estienne, on vera que l'ancienne édition, quoique exécutée plus de cent ans auparavant, lui est supérieure, et pour la fonte des caractères, et pour l'impression, et pour la sévérité du goût dans les ornements, et aussi pour la solidité du papier.

(2) En ouvrages grecs inédits, Robert Estienne a encore imprimé, dans le format in-4°, en 1545, un traité de *Moschopulus* et, en 1554, l'abrégé de *Dion* par *Xiphilin*.

(1) Le *Salluste* se vendait 3 sols ; le *César* 10 sols ; le *Lucain* 3 sols ; le *Juvenal* et *Perse* 20 deniers ; le *Terence* 5 sols.

(2) « Binos annos in hoc opere dies noctesque, rei domesticæ et corporis fere negligens, ita desudavit, ut quotidie duobus prelis materiam sufficeret, et absque ope divina oneri succumbendum fuerit. » (*Préface du Dict.*)

(3) Les *Prémices ou Proverbes epigrammatisés*, 1594.

la traduction française du mot latin, ainsi qu'il l'avait fait pour les deux premières éditions. En 1842, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, d'après le plan que lui avait soumis M. Amb. Firmin-Didot, l'avait encouragé à publier une nouvelle édition de ce monument littéraire, qui honore la France, et qui « *devait*, ainsi « que le porte sa lettre, en date du 24 janvier « 1842, *restituer à Robert Estienne le titre*, « *le cadre et les éléments primitifs de son ou-* « *vrage* ». M. Didot se rendit donc à Padoue pour engager M. Furlanetto, le coopérateur de Forcellini (1), à concourir avec les plus savants érudits de France à l'exécution de cette grande entreprise; mais la mort de M. l'abbé Furlanetto, qui avait commencé le travail avec l'aide de jeunes professeurs à Padoue, en ajourna l'exécution.

Robert Estienne ne mérite pas moins la reconnaissance publique pour le soin qu'il prit de composer et de publier un grand nombre de livres élémentaires pour l'instruction des enfants. Il fut secondé dans son zèle par son ami Mathurin Cordier, dont il multiplia les divers écrits, tous également destinés à l'instruction de la jeunesse, et pour lesquels il lui fournissait même des aides (2). Le nombre de grammaires latines imprimées par Robert Estienne est un sujet d'étonnement : quatorze éditions de DONAT; quatorze de DESPAUTÈRE; treize de PÉLISSON; douze de MÉLANCHTHON; douze de LINACRE; neuf de JUNIUS RABIRIUS; sans compter celles d'ALDE MANUCE, de NICOLAS PERROTUS, et trois de PRISCIEN. Tous ces livres de classes, imprimés avec soin, étaient vendus à un prix dont la modicité les mettait à la portée des plus pauvres écoliers (3).

Après avoir ainsi contribué, par tant d'ouvrages élémentaires composés par lui, par Érasme, Laurent Valla, Mathurin Cordier et autres, au maintien des principes de la bonne latinité, Robert Estienne s'occupa avec autant de zèle de notre langue : il est auteur d'une très-bonne grammaire française, très-claire et très-simple, qu'il publia en 1557, qu'il réimprima en 1558, et qui fut traduite en latin, en 1558, par son fils Henri, afin, dit-il dans la préface, de faciliter dans les autres pays l'étude de la langue française; cette grammaire et la traduction furent réimprimées par son autre fils, Robert, en 1569. On doit en outre à Robert Estienne treize éditions de petits traités qu'il a composés sur les *Déclinaisons françoises*, sur la *Manière de tourner en langue françoise les verbes actifs, passifs, et les noms latins*, etc. La première édition de son Dictionnaire Latin-Français parut en 1537, et il en donna successivement quatre éditions in-folio. Il le composa, dit-il dans la préface, afin de rendre usuelles à la langue française les richesses de la langue latine, et aussi pour dévoiler les beautés de notre langue et en faire connaître les ressources trop méconnues. Son Dictionnaire Français-Latin, dont il donna six éditions, ne fut pas d'une moindre utilité (1); dans la seconde, fort augmentée, il fait appel au lecteur pour qu'il lui communique soit les mots, soit les expressions latines répondant aux expressions françaises qu'il n'a pu trouver encore *ès auteurs*, ainsi que « *les mots que tu trouveras ès rommans et bons auteurs françois, lesquels aurions omis* ». « Voilà de quoy t'avons « voulu advertir, studieux lecteur, te priant « estimer cest ouvrage n'être que commence- « ment, qui jamais ne se parfera que par diverses « personnes soigneuses et diligentes à observer « ce que et eulx et autres lisent ou parlent, dont « se dressent certaines règles tant pour l'intelli- « gence des mots que pour la droicte escripture « d'iceux, comme a esté faict pour les autheurs « grecs et latins. »

Sans adopter les bizarres systèmes d'orthographe de Sylvius (Jacques Dubois), de Meigret et de Ramus, Robert Estienne dans sa grammaire, aussi simple que claire, rapproche notre orthographe de celle de la langue latine. Voici ce qu'il dit à ce sujet « Que si en tout nous ne conten- « tons les lecteurs, principalement ceulx qui « veulent que l'escripture suyve la pronontiation, « nous n'en voulons pourtant débattre avec eulx, « ains les prions qu'en paix ils mettent peine de « mieulx faire, sans changer la plus commune « et receue escripture, pronontiation, et manière « de parler conforme au langage de nos plus « anciens, bien exercez en nostre dicte langue. « Il nous suffit de monstrer le chemin de tou- « siours mieulx faire et prouffiter à tous. »

Après la mort de François Ier, arrivée au commencement de 1547, Robert Estienne imprima l'oraison funèbre de ce prince, faite par Du-

(1) On s'étonne que Forcellini, qui pour son Dictionnaire, composé il est vrai sur des bases différentes, a profité du travail de Robert Estienne, n'en ait pas même fait mention dans cet ouvrage.

Aucun pays n'a, autant que la France, le droit de se glorifier des travaux de ses lexicographes : c'est à Robert Estienne et à Du Cange que le monde savant est redevable de la *Latinité* ancienne et du moyen âge et à Henri Estienne et à Du Cange qu'il doit la *Grecité* ancienne et du moyen âge. Il est regrettable que l'impression du grand Dictionnaire de l'ancienne langue française, dont la Bibliothèque impériale possède le manuscrit en 61 vol. in-4° et 15 vol. in-fol. ait été interrompue par la révolution de 1792; il eût complété la série des grands lexiques, dont le Dictionnaire de l'Académie n'est pas le monument le moins remarquable.

(2) Math. Corderii Præfatio. *In Colloq.*

(3) C'est ce que le poëte Daurat a consigné dans ces vers :

.... Non enim tu arti tuæ
Statuis avare et sordide
Pretium, leves quod sacculos exhauriat
Scholasticorum pauperum :
Tuam frequentant qui tabernam plurimi,
Plenam bonarum mercium,
Emptos ut illinc quam licet, parvo libros
Quibus opus illis auferant...
Quod dum assequaris sumptibus, non interim
Parcis profusioribus,
Plus publicæ rei quam domesticæ gerens,
Curæ ac sollicitudinis.

(1) Également petit in-fol. ; Paris, 1539, de 675 pages à deux colonnes, en petits caractères. Dans sa grammaire Robert Estienne renvoie souvent à ses dictionnaires.

Chastel (Castellanus), lecteur et bibliothécaire du roi, évêque de Mâcon, et peu après grand-aumônier du roi. L'évêque avait dit dans l'oraison funèbre que ce roi, *selon ce que le jugement humain peut conjecturer, est très-heureux aux cieux ou tout au moins en voie de salut.* Cette conjecture fut trouvée par la Sorbonne contraire à la doctrine de l'Église sur les flammes du purgatoire. Après avoir fait de vains efforts pour attaquer l'évêque, qui était protégé par la cour, les docteurs de la Sorbonne renouvelèrent leurs persécutions, avec plus de succès, contre l'imprimeur. Celui-ci, qui s'était vu jusque alors soutenu par la puissante faveur de François Ier, ne trouva pas un appui aussi efficace dans Henri II, prince aussi chevaleresque, il est vrai, mais esclave de courtisans avides et d'une maîtresse dévouée à la Sorbonne (1).

Le moment approchait où de plus graves persécutions allaient forcer Robert Estienne à quitter la France. Ses rapports avec les chefs de la réforme existaient déjà, et c'est du mois d'octobre 1550 que datent ses dernières impressions à Paris. Il avait fait traduire en grec par son fils Henri Estienne le catéchisme de Jean Calvin, qui parut à Genève, en 1551, sans nom d'imprimeur ni de lieu d'impression, et cette même année, tandis qu'il publiait à Paris sa magnifique édition de *Justin*, il faisait exécuter à Genève, dans une imprimerie qu'il y avait fait disposer, une édition d'un Nouveau Testament où le grec est placé entre une double version, celle de l'ancien interprète et celle d'Érasme. Il y avait ajouté un traité d'Ant. Osiander, intitulé : *Harmonia item Evangelica*, et un ample index. C'est pour la première fois que le texte y fut divisé par versets, idée heureuse, suivie généralement depuis, et qui était survenue à Robert Estienne, dit son fils Henri, pendant un voyage à cheval qu'il fit à Lyon (2).

Ses convictions religieuses, l'animosité de la Sorbonne, la protection de plus en plus défaillante du roi, une imprudente promesse de ne rien publier sans l'autorisation de la Sorbonne, promesse qu'il avait violée, forçaient Robert Estienne à ne plus différer son départ. Père de neuf enfants, tous mineurs, il commença par procéder au partage de ses biens, et mit son établissement sous leur nom, comme réalisation de l'héritage à eux revenant de leur mère, Perrette Bade, décédée; puis successivement il envoya un de ses fils, François, à Strasbourg, chez les parents de sa femme; plus tard il confia son fils Robert à son oncle maternel Conrad Bade, qui, sous prétexte de le conduire à Troyes chez le fabricant de papier de l'imprimerie des Estienne, l'emmena à Lausanne. Son autre fils, Charles, y parvint aussi, mais par un autre moyen. Jean et Jehanne furent conduits en Suisse par une dame. Henri Estienne, l'aîné de la famille, fut déclaré mineur et en apprentissage chez les Alde, à Venise. Au moyen de ces précautions, et grâce à la bienveillance que le roi de France Henri II conserva toujours pour Robert Estienne, en souvenir de la protection que son père François Ier lui avait accordée, Charles Estienne, que protégeait le cardinal de Lorraine, put obtenir que le séquestre mis sur les biens de Robert Estienne en vertu des édits de 1540 et de 1544 (1) fût levé, et que ses neveux, qu'il déclara être tous mineurs, rentrassent dans la jouissance des biens paternels. C'est ce que nous apprennent les lettres de *rémission et de manumission* en faveur des héritiers mineurs de Robert Estienne, datées de Villers-Cotterets août 1552, qui ont été récemment découvertes (2). Elles portent que le séquestre fut levé « à condition que dedans six mois prochainement venant ou plus tôt, s'ils pouvoient « sortir de la puissance de leur dit père, les enfants retourneroient résider dans le royaume, « et en iceluy vivroient en bons chrétiens et ca- « tholiques » (3). Le fils de Robert Estienne, Robert II, revint peu de temps après prendre la direction de l'imprimerie paternelle, et rentra dans le sein de la religion catholique; son frère

(1) Dans ses *Observations sur Robert et Henri Estienne*, p. 195 à 197, M. Firmin Didot fait observer que Bossuet n'avait pas craint de représenter, dans son oraison funèbre de Michel Letellier, ce ministre *chantant avec les anges l'hymne de la miséricorde;* ce qui semble bien moins orthodoxe que ce qu'on reprochait à Robert Estienne d'avoir imprimé. De Thou rapporte que lorsque la Sorbonne eut député quelques-uns des siens pour faire des remontrances au roi (qui était alors à Saint-Germain) au sujet d'une doctrine qui leur semblait une dénégation du purgatoire, ils furent reçus par Jean de Mendoza, premier maître d'hôtel du roi, lequel sut les railler finement et à propos par ce plaisant discours : « Je sais, « leur dit-il, le sujet qui vous amène à la cour : vous êtes « en désaccord avec Du Chastel sur le lieu où est actuel- « lement l'âme du roi François, notre bon maître : je « puis vous certifier, moi qui l'ai si bien connu, cet « excellent prince, qu'il ne savait demeurer en aucun lieu, « quelque agréable et commode qu'il pût être. Soyez donc « sûrs que s'il a été en purgatoire, il n'y sera resté qu'un « moment, le temps de boire le coup de l'étrier. » (*Histoires*, livre III, année 1547, p. 185.)

(2) Le père de Robert avait dès 1509 pris la même initiative dans son *Psalterium quincuplex*, mais pour les Psaumes seulement. En 1528 Sanctes Pagnin dans sa Bible latine avait aussi placé des chiffres en marge des versets pour la prose, imitant en cela les Bibles hébraïques, *mais sans distinguer chaque verset par un alinéa.* Le clergé de France adopta unanimement le système de Robert Estienne, et c'est ainsi que parut la belle édition donnée par Vitré en 1652, *jussu Cleri Gallicani.*

(1) L'Édit de Chateaubriant, qui rappelle les édits de François Ier, est du 27 juin 1551.

(2) Cette découverte est due à M. Stadler, de l'École des Chartes. Dans les *Annales de l'Imprimerie des Estienne*, p. 319 et suivantes, A.-A. Renouard a inséré ces lettres, qui contiennent des détails intéressants.

(3) Dans la requête adressée par Charles Estienne il est dit : « Toutes foys le dit Henry aisné trouva moyen de « s'absenter de son dit père, et alla à Venise, où il est « encore à présent, en la maison de François d'Asula et « autres héritiers de feu Alde, première maison de leur « art d'imprimerie, pour toujours s'exercer au fait d'y- « celle. » La requête ajoute que c'est à l'exemple et sur les conseils de Henri que Robert a quitté son père pour revenir à Paris; que quant à Charles, il n'a pu échapper à la vigilance paternelle, et qu'il en est tombé malade. On voit avec quelle habileté les faits sont présentés et même altérés par l'oncle tuteur pour obtenir la main-levée du séquestre.

Charles, qui mourut jeune, en fit autant.

Robert Estienne, fixé à Genève dès 1551, y imprima une édition gréco-latine du Nouveau Testament, et donna bientôt une grande extension à son imprimerie, consacrée désormais plus particulièrement à la propagation des doctrines de la Réforme. Genève se glorifia de le compter parmi ses concitoyens, et lui accorda en 1556 le droit de bourgeoisie; par ce don gratuit elle voulut témoigner l'estime qu'elle faisait de son caractère et de son mérite.

Expliquer les longs démêlés de Robert sur des points de théologie qui divisaient les évêques eux-mêmes et la Sorbonne, dont les docteurs n'étaient pas même d'accord entre eux, serait aussi long que difficile et nous entraînerait trop loin. Mais cette querelle nous a été racontée par Robert lui-même dans son écrit intitulé : *Les Censures des Théologiens de Paris, par lesquelles ils avoient faussement condamné les Bibles imprimées par Robert Estienne* (1). Le résumé que nous en donnons, dégagé en partie de ce que la passion offre d'exagéré dans les expressions, souvent satiriques, nous fait assister à cette longue lutte, dans laquelle le pouvoir royal dut souvent intervenir pour protéger l'imprimeur. Bien qu'on n'y entende que la voix de Robert Estienne, les documents authentiques que contient cet écrit et le caractère religieux de son auteur attestent qu'il doit être conforme à la vérité.

Robert Estienne commence par faire connaître quel est le motif qui l'oblige à le publier :

Je veux, dit-il, me justifier du reproche d'avoir quitté mon pays au dommage du bien public et pour n'avoir reconnu la grande libéralité dont le roi avoit usé envers moi. Car ce m'étoit chose fort honorable, que le roi, m'ayant bien daigné constituer son Imprimeur, m'a toujours tenu en sa protection à l'encontre de tous mes envieux et malveillants, et n'a cessé de me secourir benignement en toutes sortes. Or, d'autant que par plusieurs années je m'étois bien et utilement employé aux bonnes lettres, ce n'a point été chose décente de rompre téméraircment ce cours et sans bien grande nécessité.....

Pour le commencement, je suis contraint de dire ce que je sens en mon cœur : c'est que toutes et quantes fois que je réduis en mémoire la guerre que j'ai eue avec la Sorbonne par l'espace de vingt ans ou environ, je ne me puis assez émerveiller comment une si petite et si caduque personne, comme je suis, a eu force pour la soutenir.... Quand on me voyoit agité de toutes parts, combien de fois on a fait le bruit de moi par les places et par les banquets, avec applaudissement : *C'en est fait de lui : il est prins, il est enfilé par les théologiens. Il ne peut échapper : quand même le roi le voudroit sauver, il ne le pourroit....* Le Seigneur doit donc être béni, lequel ne nous a point abandonné en proie à leùrs dents. Notre âme est échappée comme l'oiseau des lacs des pipeurs : le lac est rompu, et nous sommes échappés.... En quoi je dois célébrer à pleine bouche la bonté de Dieu, qui m'a retiré miraculeusement de la gueule de ces loups affamés et enragés. J'estime donc que ce sera chose convenable de manifester tous les piéges, filets et lacs de mes ennemis par lesquels ils se sont efforcés de m'envelopper.

Premièrement qu'avois-je fait? Quelle étoit mon iniquité? Quelle offense avois-je faite pour me persécuter jusques au feu, quand les grandes flammes furent par eux allumées, tellement que tout estoit embrasé en notre ville l'an 1552, sinon pour ce que j'avoie osé imprimer la Bible en grand volume, en laquelle toutes gens de bien et de lettres connoissent ma fidélité et diligence. Et ce avois-je fait par la permission et conseil des plus anciens de leur Collége, dont le privilège du roi rendoit bon témoignage, lequel je n'eusse jamais impétré, si je n'eusse fait apparoître qu'il plaisoit ainsi à messieurs nos maistres. Eux, toutefoys, me demandoient pour me faire exécuter à mort : criant sans fin et sans mesure à leur façon accoutumée que j'avois corrompu la Bible. C'estoit fait de moi, si le Seigneur ne m'eût aidé pour montrer de bonne heure que j'avois ce fait par leur autorité.

Robert Estienne rappelle le péril qu'il avait déjà couru dès sa jeunesse en 1523....

Lorsque le Nouveau Testament fut imprimé en petite forme, par mon beau-père, Simon de Colines, qui le rendit bien net et correct et en belle lettre (c'estoit alors une chose bien nouvelle, vu la malignité de ce temps-là, que de trouver des livres de la Sainte Escripture corrects), et d'autant que j'avoie la charge de l'imprimerie, quelles tragédies esmurent-ils contre moi? Ils crioient dès lors qu'il me falloit envoyer au feu, pour ce que j'imprimois des livres si corrompus : car ils appeloient corruption tout ce qui estoit purifié de cette bourbe commune à laquelle ils estoient accoutumés.

Reprenant magistralement et aigrement le jeune homme, et toutefois étant eux-mêmes bons témoins de leur propre ignorance, ne l'osèrent jamais assaillir ouvertement...

En ce temps-là (je puis dire ceci à la vérité), comme je leur demandois en quel endroit du Nouveau Testament étoit écrit quelque chose, me répondoient qu'ils l'avoient lu en saint Jérôme ou ès Decrêts. Mais ils ne savoient que c'étoit du Nouveau Testament; ne sachant pas qu'on étoit accoutumé de l'imprimer après le Vieil. Ce sera chose quasi prodigieuse de ce que je vais dire, et toutefois il n'y a rien de plus vrai, et est tout prouvé, qu'il n'y a pas longtemps un de leur Collége disoit journellement : *Je suis ébahi de ce que ces jeunes gens nous allèguent le Nouveau Testament : per diem j'avoie plus de cinquante ans que je ne savoie que c'estoit du Nouveau Testament* (1).

(1) L'édition en français, sans nom de lieu, porte la date du 13 juin 1552. L'olivier des Estienne est aussi sur le titre de l'édition latine, qui porte la date du 23 juin de la même année.

Cet écrit, qui a précédé de plus de cent ans l'apparition des *Provinciales* de Pascal, est un des morceaux les plus remarquables de notre langue, et sous ce rapport doit être placé parmi nos chefs-d'œuvre littéraires. Il est devenu presque introuvable. Heureusement il a été reproduit par M. A.-A. Renouard dans les *Annales des Estienne*, excellent et laborieux travail, digne complément des *Annales des Alde*, dont on lui est redevable. Voir aussi, dans le *Journal des Savants*, années 1840 et 1841, les observations, aussi savantes que judicieuses, de M. Magnin sur les Estienne.

(1) L'étude du grec était non-seulement négligée, mais même réprouvée, sans doute à cause du schisme qui divisa les deux Églises. Il en était de même pour le clergé grec à l'égard de la langue latine, la nation grecque ayant

Sept ans passés, l'an 1540, j'imprimai de rechef la Bible, en laquelle je restituai beaucoup de passages sur l'original d'une copie ancienne, notant en la marge la vraie lecture cônvenant avec les livres hébreux, ajoutant aussi le nom du manuscrit. Et lors de rechef furent allumées nouvelles flammes : car ces prudhommes de censeurs se dégorgèrent à outrance contre tout le livre, auquel ils ne trouvoient la moindre chose qui fût à reprendre ni qu'ils pussent eux-mêmes rédarguer, sinon aux sommaires, disant en leurs censures qu'ils sentoient l'hérésie. Quoique intimidé par leurs outrageuses menaces, j'imprimai pour la seconde fois les Commandements et la Somme de l'Écriture, chacun en une feuille de belles et grosses lettres pour les attacher contre les parois. Qui est-ce qui ne cognoist les fâcheries qu'ils m'ont faites pour cela ! Combien de temps m'a-t-il fallu absenter de ma maison ! Combien de temps ay-je suivi la cour du roi ! duquel à la fin obtins lettres pour réprimer leur forcennerie, par lesquelles il m'étoit enjoint d'imprimer lesdits Commandements et sommaires tant en latin comme en françois. Combien de fois m'ont-ils appelé en leur Synagogue pour iceux, criant contre moi qu'ils contenoient une doctrine pire que celle de Luther ! Toutefois, le Seigneur mena par moi cette affaire jusque là qu'il y en eut plus de quinze, des plus apparents maîtres de leur collége, qui approuvèrent manifestement par leurs signets ce que toute la troupe avait réprouvé. Finalement, quand ils virent les signets de ces vieillards et le privilège du roi, ou étant abattus de honte, ou voyant qu'ils résistoient en vain, souffrirent qu'ils fussent approuvés par leurs députés en la maison de leur bedeau ; car ils ont accoutumé pour soulager la Faculté, comme ils disent (laquelle ne se peut aisément assembler en si grand nombre, parce que le nombre de ces bourdons croîst de jour en jour), de créer certains députés, et aussi afin d'épargner l'argent qu'il faudroit distribuer à un chacun d'eux quand ils seroient assemblés : mais la principale est afin que ceux qui approuvoient ce qu'ils veulent condamner n'y soient présents. Or, les députés jurent de céler les secrets, de peur qu'on ne fasse quelque opposition qui les arrête. Et par ce moyen il advient que leurs résolutions et décrets, quelque injustes et barbares qu'ils soient, sont approuvés sans difficulté par toute la troupe, qui ne sçait ce que c'est : joint aussi que plusieurs ne font nul doute de souscrire contre leur propre conscience, de peur qu'ils ne soient mis hors de la synagogue. Ce sont ceux-là, dis-je, ce sont ces députés qui donnent sentence à leur appétit, sans en être repris ni punis, contre les innocents : ils les envoyent au feu, ils baillent leur sentence aux juges, c'est toutefois au nom de la Faculté : et les juges, sans s'enquérir plus outre, se contentent de l'autorité d'icelle. Ainsi les pauvres innocents et fidèles étant opprimés par le premier jugement de peu de gens, sont traînés au feu. C'est bien une vive image de la licence et domination pharisaïque, laquelle nous est récitée en l'Evangile. Qui est-ce qui ne sait que Pilate a condamné notre Sauveur à la croix contre sa conscience, étant abattu par la rage et cruauté des scribes et des sacrificateurs ?

la même répulsion pour elle, par haine religieuse contre ceux qu'ils traitent de schismatiques. « Dans mon en« fance, dit Érasme, l'Allemagne était encore plongée « dans la barbarie : savoir le grec était une hérésie. » *Responsio ad Petri Cursii Defensionem*, etc. Voyez plus haut l'article Érasme.

Robert Estienne rappelle leur partialité envers Jehan André (1),

leur suppôt entre toutes leurs trahisons et fort bon soufflet pour inciter à dresser calomnies, et le plus âpre bourreau en cruauté qui fût oncques, et qu'ils n'ont point eu honte d'admettre en leur secret conseil. C'est lui qui avoit imprimé et mutilé les dix Commandements de Dieu, ôtant la prohibition, qui est expresse, *de former et adorer les images*, et pour remplacer ce commandement déchirant en deux moitiés le dernier commandement, afin de parfaire la dixaine (2).

Cependant, pour ce que je leur estoye suspect d'hérésie, comme ils disent, combien de fois ma maison a-t-elle été fouillée par les juges, à leur instigation, pour voir si on y trouveroit quelques livres suspects ! Après cela, environ l'an 1541, j'imprimai le Nouveau Testament avec briéves annotations que j'ajoutai à la marge, lesquelles j'avoie eues de gens bien savants. Pour le commencement le livre fut joyeusement reçu : et sçai combien ils s'en sont aidés. Un peu après aucuns d'entre eux crioient en chaire impudemment, sans m'épargner ne céler mon nom, que j'avoie imprimé des annotations bien dangereuses, parce que j'exposois autrement les passages du purgatoire et de la confession qu'ils n'avoient accoutumé ; que j'étoie un fin homme et cauteleux de semer les herésies sous l'ombre d'utilité publique. Leurs crieries accoutumées furent telles que pour la troisième fois je fus contraint de me cacher. A la fin, ayant repris courage, après que cette tempête fût un peu appaisée, j'imprimai encore une fois ces mêmes annotations, y changeant quelque peu et y ajoutant beaucoup. Incontinent, Gagney, Picard et Guyancourt, qui étoient des premiers de ce saint ordre, firent beau bruit. Or, pour en venir au dernier acte de ce jeu, auquel je montrerai comment ils ont toujours été rebelles au Roi et à ses mandements et édits (afin que le fruit des leçons hébraïques que le roi François de Valois avoit publiquement instituées parvînt à plusieurs nonseulement de notre nation, mais aussi des étrangers), je recueillis avec grand labeur et veilles extrêmes, en diligence soigneuse et attentive, ce que les savants auditeurs de Vatable, jadis professeur du roi, homme très-savant ès lettres hébraïques, avoient retiré de ses leçons, et l'assemblai en un volume, ajoutant la nouvelle translation de la Bible vis-à-vis de l'ancienne. Cet œuvre fut parachevé l'an 1545, lequel communiquai incontinent aux plus savants de la synagogue, et leur priai que s'ils appercevoient chose qui ne fût recueillie à propos, qu'ils m'en ad-

(1) Jean André et Jacques Nivert, suppôts du président Lyset, qui depuis fut abbé de Saint-Victor, avaient mission de lui pour espionner et dénoncer ceux qui étaient soupçonnés d'hérésie. Jean André, non moins avide que cruel, si l'on en croit la lettre de Martin Passavant à Pierre Lyset insérée dans les *Epistolæ obscurorum Virorum*, répétait sans cesse de veiller à ce que Robert ne pût échapper :

« Ego vidi illum maledictum hereticum Robertum, qui nobis est tam bene elapsus. Perdiem (sicut dicit David), vos bene dicebatis : *Cavete bene*, *ipse evadet vobis*; et defunctus Johannes Andreas, qui sperabat maritare filias suas de bonis ipsius, ut erat zelotissimus fidei catholicæ, bene clamabat semper quod fugeret. »

(2) Ce dont on faisait un crime à Robert Estienne, c'était d'avoir, au second commandement de Dieu : *Non habebis deos alienos coram me, non facies tibi sculptibile*, ajouté ces trois mots, qui sont au Lévitique, XXVI, 1 : *ut adores illud*. L'altération que cet André avait apportée aux Commandements était bien autrement grave.

vertissent; promettant de le raccoûtrer. Ils me le renvoient et me mandent que tout est bien, en tant qu'ils ne croyoient pas que facilement pût sortir quelque chose de mauvais des leçons publiques de Vatable. Dont je fus fort aise de n'être point empêché par eux que mon labeur ne portât aucun profit à ceux qui sont adonnés à l'étude des Saintes Écritures.

Quand Satan voit que par la lecture de ces dites annotations les fausses expositions s'en vont bas, il émeut plusieurs de leur bande contre moi, disant qu'il ne falloit plus que ces Bibles fussent vendues avec les annotations; qu'il y avoit danger que la majesté de la sacrée Faculté fût détruite. Lors fus averti en secret par aucuns qui ne sont pas des pires, d'aviser à moi, et me donner garde. Il se fait un grand bruit entre eux que j'ai imprimé icelle sans avoir permission de la Faculté, à laquelle me falloit soumettre, encore que je fusse imprimeur du roi. Devant que combattre de plus près, au danger de ma vie, je m'en allai auprès du roi François pour résister à ces commencements.

Après lui avoir présenté un volume grec d'Eusèbe, j'avertis monsieur Castellan, alors évêque de Mâcon, que les théologiens semoient tacitement quelque bruit contre moi et que de brief persuaderoient ou à la cour du parlement ou au lieutenant de me faire défense de vendre plus les Bibles avec les annotations. Quand je vis ce personnage par trop timide en une si bonne cause, je lui dis que j'imprimerois volontiers à la fin des Bibles toutes les fautes que les théologiens avoient trouvées, avec leur censure, que je n'en aurois point de honte, ne me grèveroit point : ce conseil lui plut, et même au roi, lequel tout incontinent commanda à Castellan d'écrire en son nom aux théologiens qu'ils lussent d'un bout à l'autre les Bibles imprimées avec les annotations par son Imprimeur; et s'il y avoit quelque chose qui ne leur plût, de le noter à part, et que à chaque faute ils écrivissent la cause de leur jugement : qu'après cela ils me baillassent le tout à imprimer pour le vendre avec les Bibles ou à part. Castellan leur écrivit aussitôt; ils lui répondirent qu'ils feroient tout ce que le Roi avoit commandé. (*Suit la lettre*).

Or, combien qu'ils eussent promis de ce faire, toutefois ils n'en firent rien, et sollicitèrent finement les théologiens de Louvain pour leur faire entrelacer mes Bibles en leur catalogue des livres suspects et hérétiques, car ils ne l'eussent osé faire de leur part, et montrer qu'il n'étoit jà besoin de prendre cette peine qui leur estoit enjointe par le roi.

Dans la lettre que Castellan leur écrivit pour la troisième fois pour leur reprocher ces délais, il leur mande : « La volonté du roi ne requérant « de vous que chose fort équitable, en la cause « de Robert Estienne, j'ai estimé qu'il ne vous « en faudroit point parler davantage. Même le « roi estoit persuadé par moi que quand les « fautes de la table et des arguments seroient « corrigées, et qu'on auroit marqué ès annota- « tions ce qui peut offenser, aussi touché le reste « où il peut avoir quelque cachette de malice ou « incommode suspicion, que le reste se pourroit « tellement expédier que les livres pourroient « être publiquement reçus tant sous l'assurance « du roi que sous votre censure. Mais mainte- « nant je ne dirai point l'intermission du temps, « c'est plutôt une longueur dont vous usez à « donner votre jugement, et comme une dilation « de bailler vos opinions; et puis, ce qui est en- « trevenu par la censure des théologiens de Lou- « vain a fait soupçonner aucuns, et craindre « que vous ne vouliez rejetter le vieil conseil, « c'est-à-dire du roi, pour user de quelque nou- « veau moyen en une chose déjà envieillie, etc. »

Or, pource qu'ils vouloient que le catalogue des théologiens de Louvain fût imprimé, le roi, en estant averti, leur écrivit incontinent, le 27 octobre, en cette manière.

« ..... A cette cause nous vous défendons très- « expressément que vous n'ayez à faire imprimer le « dit catalogue, mais procédiez à la correction des « fautes de la dite Bible le plus promptement.... etc. »

Quand Castellan voit qu'on ne profite rien envers eux et qu'ils ne veulent point satisfaire à leurs promesses, il les exhorte de rechef. A la fin estant contraints, ils envoyèrent quinze passages qu'ils avoient notés. Après qu'il les eust conférés avec Gagney, il les renvoya avec une épître assez longue, en laquelle il leur bailloit le moyen de procéder à telles corrections, afin qu'ils amendassent le reste selon l'exemple qu'il leur envoyoit. Il y avoit en la dite épître beaucoup de choses de l'utilité des annotations, comme je sais, qui les faschoient et pressoient fort. Après que le roi eust senti que c'estoient gens de si dur col, qu'on ne les pourroit faire fléchir, ne dompter leur obstination, et qu'ils vouloient soutenir leur rage jusqu'au bout, se contentant de dire, *Cela est hérétique*, et *qu'on s'en rapporte à eux*, le 26 d'octobre il leur envoya Lettres patentes scellées de son sceau, par lesquelles il leur commanda étroitement, y ajoutant menaces, qu'ils eussent à parachever leurs censures et à me les bailler pour imprimer. Toutefois, ils n'en tinrent compte, ains exprès méprisèrent le commandement, et, encore estant ainsi désobéissants et rebelles, disent-ils que l'état du royaume ne peut estre paisible, sinon qu'ils aient en leur coustume une licence débordée à faire ce qui leur plaît.— Toutefois, c'est au roi de voir comment son peuple lui sera obéissant tant qu'il aura de tels maîtres.

Cependant, le roi François va de vie au trépas, auquel Henri son fils succède, qui, en l'an 1547, le seizième jour d'août, au premier an de son règne, leur envoya lettres patentes contenant ce qui suit : — « Comme ainsi soit que les maîtres doyen et « docteurs de la Faculté de Théologie en notre « université de Paris, n'auroient pas tenu grand « compte de ce que notre feu seigneur et père leur « auroit mandé touchant les Bibles de notre im- « primeur Robert Estienne, et encore moins en au- « roient tenu compte depuis le trépas de notre dit feu « seigneur et père : pour ce est-il que nous te man- « dons, huissier, et commettons par les présentes, « que tu fasses très-exprès commandement, de par « nous, aux dits maîtres doyen et docteurs, sur cer- « taines grandes peines à nous à appliquer, qu'in- « continent et sans aucune discontinuation ils para- « chèvent de voir et noter ce quils verront estre à « noter et reprendre ès dites Bibles, soit grandes ou « petites, si fait ne l'ont : et si fait est, ou inconti- « nent qu'il sera fait, baillent à notre dit imprimeur « leurs notes et censures ou corrections, pour les « imprimer en leur nom, mettre au-devant ou « derrière des dites Bibles, ainsi qu'ils auront avisé

« pour le mieux. Et en cas de refus ou délai, les « ajourner en personne à certain jour et compé- « tent par-devant nous, en notre privé conseil, « pour en dire les causes, répondre à notre pro- « cureur à telles demandes, requêtes et conclusions « qu'il voudra sur ce, et les dependances contre eux « prendre et élire et procéder comme de raison. »

Quatre jours après, qui fut le 22e jour d'août en suivant, ayant répondu qu'ils me bailleroient dans la fête de Toussaint les censures des erreurs et hérésies qu'ils avoient recueillies en nos Bibles, ils se moquent du roi, comme ils avoient coutume, et comme s'ils n'eussent été nullement astreints à leur promesse. Au jour assigné, comme je m'en estois allé à la cour, quelques-uns de leur collége y vinrent secrètement, me voulant opprimer à la dépourvue. Au lieu des articles, ils présentèrent une requête, par laquelle ils requéroient que défenses me fussent faites de vendre les Bibles pource que j'estois sacramentaire, et avois en icelles escrit que les âmes estoient mortelles (1). Et certes, il ne s'en fallut guères qu'ils ne le persuadassent à aucuns qui estoient d'eux-mêmes trop crédules : sinon qu'un ou deux d'entre eux, plus équitables et de meilleur jugement que les autres, requirent que j'en fusse averti et que j'en répondisse en leur présence. Quand j'entends ces choses et que je me tiens prêt à comparoître devant le roi et son conseil estroit, pour me purger des calomnies de ces gens-ci, ils s'en estoient déjà refuis à Paris. Toutefois, je poursuis et montre à Castellan, ensemble au roi, comment tout ce qu'ils me mettoient à sus estoit faux et impudemment controuvé. Cependant que je fais ces choses, on met en avant en leur nom quelques articles avec leurs censures, lesquels je collationnai avec les Bibles par moi imprimées. Quels ils étoient les lecteurs le connoîtront.

Suit la censure, et la réplique de Robert aux censures. Dans de telles matières un laïc ne peut émettre d'opinion. Il semble au point de vue actuel que les réponses de Robert Estienne sont plausibles ; mais dans ces questions si ardues il convient de tenir compte de la manière dont les théologiens de la Sorbonne comprenaient au seizième siècle plusieurs points au sujet desquels les Pères de l'Église sont quelquefois en désaccord. La tolérance serait sans doute plus grande aujourd'hui ; mais les esprits étaient excités de part et d'autre, les partis étaient en présence, et la lutte devait se terminer par la Saint-Barthelémy.

Robert Estienne ajoute qu'on ne put obtenir des docteurs que des réponses dilatoires, et qu'il revint à Paris salué, même par ses amis, comme un *sacramentaire et un athéiste, ayant écrit que les âmes sont mortelles.*

« Je le nie bien fort, dit Robert Estienne, et leur demande s'ils n'ont point de honte. Ils affirment que leur dire est vrai : au contraire, je leur nie, et les prie de me produire le passage d'où ils avoient tiré un tel article. Quand ils me l'eurent produit, je montre évidemment à tous qu'ils n'avoient point entendu latin, d'avoir forgé un tel article et si méchant, de paroles qui en rien ne sonnoient telle chose. Mais tant s'en fallut qu'ils eussent honte de leur ignorance, que plutôt ils s'en glorifioient. O beaux théologiens, ou plutôt loups détruisants le troupeau du Seigneur !

Je retourne à la cour : je demande qu'eux présents, disent ce qu'ils ont à l'encontre de moi, et qu'ils produisent le reste de leurs articles. Estant contraints, ils viennent dix, s'il m'en souvient bien, entre lesquels estoit Odoard, leur orateur, Picard et de Govea l'ancien. Ils entrent au conseil étroit, qui estoit assemblé en beaucoup plus grand nombre que de coutume ; car tous les cardinaux et évêques suivant la cour y estoient ; le connestable, second après le roi, et le chancelier.

Ces dix, au nom de tous, me donnent le combat à moi seul. Après que commandement leur est fait, ils produisent leurs articles ou erreurs, si vous aimez mieux les appeler ainsi. Ayant débattu beaucoup de choses, avec grande risée de toute l'assistance, à cause de leurs noises tumultueuses, pour ce qu'ils discordoient ensemble et estoient si enflammés l'un contre l'autre et avoient débat entre eux-mêmes, il me fut commandé de répondre sur-le-champ et parler pour moi. Je crois qu'en ma défense l'objurgation dont j'usoie sembla bien dure à ces dix ambassadeurs : toutefois, la vérité de la chose contraindit aucuns d'entre eux de témoigner que nos annotations estoient fort utiles. Après que nous eûmes esté ouïs d'une part et d'autre, on nous fit retirer dans une chambre qui estoit prochaine. Là vous eussiez vu une pauvre brebis abandonnée au milieu de dix loups... Nous sommes rappelés pour ouïr la sentence des juges.

Il leur est prohibé et défendu expressément de n'usurper plus en la matière de la foi le droit de censurer, appartenant aux évêques : que c'estoit bien assez si les évêques les appeloient quelquefois en conseil, pour avoir leur opinion.

Les articles sont baillés aux évêques et cardinaux : commandement leur est fait de les examiner diligemment, et ce que jugeroient estre corrompu, qu'ils me le bailleroient pour imprimer à part, ou derrière les Bibles, afin que par ce moyen les Lecteurs se donnassent garde, en suivant ce que les rois François Ier et Henri II avoient commandé. Quand les orateurs ouïrent ces choses, ils murmuroient et frémissoient entre eux que toute l'autorité qu'ils avoient leur fût ôtée. Tous ceux qui estoient là présents testifioient qu'estant sortis ils pleuroient ; mais leur patron les tira à part, et leur dit : *Poursuivez comme vous avez fait jusqu'à présent : votre autorité ne vous est point du tout ôtée ; parachevez le reste des articles, mettez-y votre censure, et l'apportez.*

Estant de retour à Paris, ils vont à Notre-Dame ; ils prêchent. J'estois derrière le prêcheur, sans qu'ils en sussent rien ; et esperoie bien qu'on ne diroit plus mot du reste des articles. Ils firent tant que pour un temps la vendition des Bibles cessa. Les évêques et cardinaux conférèrent entre eux les articles qu'ils avoient reçus, lesquels articles estoient en nombre quarante-six. On divulgue partout la cour qu'il n'y a nul mal, sinon que par aventure il y en avoit cinq ou six qui estoient sujets à ca-

(1) Pour avoir paraphasé ce passage de Platon dans l'Axiochus : *et après la mort tu ne seras plus*, Dolet fut brûlé sur la Place Maubert, le 3 août 1546 ; il avait traduit, *et après la mort tu ne seras* RIEN DU TOUT. Or, il ne s'agissait pas d'une interprétation de la *Bible*, mais d'une interprétation de Platon ; et c'est pour l'avoir cru rendre plus claire que Dolet fut condamné. Heureusement que de nos jours les traducteurs de Platon et d'Aristote ne sont pas exposés à de pareils périls.

On voit par cet exemple à quel danger Robert Estienne était exposé par un pareil système de *tendances* et de *subtilités* appliqué à des TEXTES SACRÉS.

lomnie, que le reste estoit tolérable et catholique.

Entendant ces choses, je sollicite et presse, autant que le Seigneur me donnoit de moyen, que le reste fût envoyé. Le roi commande de rechef qu'ils les apportent, réitérant commandement, et les menaçant sous peines. Voyez leur obstination désespérée : ils reculent autant qu'ils peuvent, pensant en eux-mêmes : *Si les évêques et cardinaux ont fait un tel jugement des premiers articles, que pourrons-nous attendre des seconds?* Toutefois ils disoient dans leurs écoles et en leurs banquets que les évêques et cardinaux n'entendoient rien en théologie. Par quoi ils essayent tous moyens à eux possibles; ils supplient et de rechef promettent qu'ils feront tout ce qu'on voudra, pourvu qu'ils ne soient contraints de suivre la cour pour ce qu'il y faut faire trop grande dépense et y a beaucoup de choses trop molestes à gens qui ne sont point courtisans. Le second point de leur demande estoit que le roi baillât le reste des articles, qu'ils avoient parachevés, à examiner aux juges de la chambre ardente, qui pour lors connoissoit des causes des hérétiques. Voilà les lacs dans lesquels ils pensoient m'envelopper, ou plutôt la fosse où ils me vouloient faire tomber, car on sait avec quelle cruauté et bourellerie Lyset et ses complices ont exercé.

Quand quelqu'un (du nom duquel je me tais, et pour cause) leur eut accordé ce qu'ils demandoient, je suis destiné au sacrifice, sans que le roi en sçût rien. On baille lettres cachetées, par lesquelles ma cause est renvoyée à ces juges, lesquels, encore qu'ils n'eussent point été méchants, toutefois en cela m'eussent été très-iniques pour ce qu'ils condamnoient hardiment tout ce que les théologiens prononçoient devoir être condamné. Que pouvois-je attendre de ces juges! J'essaye donc les moyens de faire retenir ma cause au conseil étroit; et demeurai huit mois entiers à la cour à cette poursuite. A la fin, le Seigneur eut pitié de moi et fléchit le cœur du roi envers moi, et me réconcilia à son conseil privé tellement qu'aucun de ceux qui avoient esté fort envenimés contre moi par ces bons Pères se rendirent plus cléments; car le roi estant à Bourg en Bresse, sur son partement pour aller à Turin (mai 1548), me furent de lui octroyées lettres par l'ordonnance de son conseil étroit, auquel princes et grands seigneurs se trouvèrent, et entre autres aucuns de la faveur de laquelle la Sorbonne se fiait fort.

Suit la teneur des lettres interdisant la communication des censures de la Bible de Robert Estienne à la chambre établie en fait d'Hérésie, et réitérant la demande de donner communication de ces censures, et injonction expresse d'avertir le roi de ce qui aura été fait en cela.

Depuis que, par la miséricorde de Dieu, je fus délivré de ces lacs et trébuchets, qu'est-ce que je ne fis pour retirer d'eux ces articles? Toutefois, rien moins; car ils s'estoient opiniâtrés de ne bailler le reste des articles, s'il y avoit moyen d'échapper en quelque manière que ce fût, et que je fusse condamné comme méchant et hérétique. Mais quand ils furent amenés à cette extrémité sinon de vouloir estre condamnés comme rebelles à la majesté royale, ils envoyèrent ce qui restoit, à Lyon, par les mains de Tavernier et Ruffi, et pour ce qu'ils ne me trouvèrent point là, ils dirent qu'ils ne l'avoient point et le reportèrent à leurs gens. Cependant que cela se fait, la sacrée Faculté sollicite ce bon prudhomme Guyancourt, qui pour lors estoit confesseur du roi, afin qu'il s'employât vaillamment et âprement à me combattre. Ils mandèrent entre autres choses : « Avisez que nous ne soyons « contraints de bailler le reste des articles contre Ro« bert Estienne, mais plutôt qu'il soit condamné « comme hérétique. Comment, qu'il soit dit qu'un « homme mécanique ait vaincu le collége des théo« logiens! » Et à la fin des lettres (je les ai vues et lues, et l'ai raconté même à Guyancourt, qui le dissimuloit), il y avoit de rechef écrit : *Surtout voyez que Robert Estienne ne vainque.*

Robert Estienne raconte que Guyancourt trouva moyen d'obtenir des lettres du roi qui défendaient la vente des Bibles, à la condition toutefois que les théologiens signaleraient les articles depuis si longtemps attendus.

M'estant rendu à Lyon, dit-il, pour remercier le cardinal de Guise de l'humanité qu'il m'avoit montrée à Bourg en Bresse, il m'avertit en grande compagnie de gentilshommes du changement qui estoit advenu. Et quand je lui demandai s'il n'y avoit nul remède, il me répondit : *Nul*. Je fus bien triste, et lui dis adieu et au pays. Je m'en allai vers Castellan lui raconter ces choses, et lui dis le dernier adieu, voyant qu'il me falloit quitter le pays; car je savois bien où tendoit ce préjudice. Toutefois, en sortant de sa maison je le priai bien fort qu'il lui plût savoir du roi ce que cela vouloit dire. Ce qu'il m'accorda à bien grande difficulté, et le fit à regret; et de fait il y avoit cause de le refuser. Toutefois, le jour d'après l'entrée du roi à Lyon, en laquelle il fut reçu en si grand appareil, il demanda au roi si ç'avoit esté son intention d'accorder aux théologiens que les Bibles imprimées par son imprimeur fussent supprimées. Le roi dit qu'il leur avoit octroyé d'autant qu'ils lui avoient persuadé que j'estois un homme plus pernicieux que nul hérétique; toutefois, qu'il ne leur avoit point octroyé à autre condition qu'en produisant les articles qu'on leur avoit tant de fois demandés. Castellan poursuit, et déclare au roi par assez long propos comment j'estois contraint d'abandonner le pays; que la nature des théologiens estoit telle de poursuivre jusqu'à la mort ceux auxquels ils se sont attachés. Lors le roi répondit que pour cela il ne me falloit point laisser le pays, seulement que je me donnasse garde à l'avenir; ajoutant que j'eusse bon courage et que je poursuivisse comme de coutume à faire mon devoir, à orner et embellir son Imprimerie.

Quand ces choses me furent annoncées, je m'arrête. Cependant les théologiens ne disent mot et ne divulguent point leurs lettres, ce dont je m'émerveillois : mais je sais bien qu'ils les eussent divulguées, n'eût esté qu'elles faisoient mention de produire les articles. Guyancourt (comme il est fin renard), dissimulant cauteleusement ces choses, suborna Senalis, évêque d'Avranches, pour m'admonester par douces paroles de rentrer en grâce avec les Théologiens; que cela m'estoit beaucoup plus utile que d'estre si longtemps absent de ma maison, et qu'il ne me falloit point espérer d'avoir victoire contre un collége si saint. A cela je répondis que je ne pensois ne de victoire ne de triomphe aucun, que tant seulement ils obéissent au roi et produisissent les articles. Là-dessus il me dit qu'il ne falloit point attendre à cela, et qu'ils ne le feroient jamais : parce que les théologiens n'ont point accoutumé de montrer par écrit ce qu'ils jugent estre héré-

tique, mais seulement de parole, à laquelle il faut croire; car autrement il n'y auroit jamais fin d'escrire. Nous départîmes ainsi. Le lendemain vinrent ses serviteurs, qui m'exhortèrent fort d'obéir à l'admonition de leur maître. — Je m'y accordai; car j'avois bonne souvenance de ce qu'aucuns d'eux avoient entrepris à l'encontre du roi François Ier, pour ce qu'il ne s'accordoit point du tout à leurs impiétés. Ils savent bien ce que je veux dire. Il est vrai que lors ils furent doucement châtiés par un bannissement.

Je m'en vins donc à Senalis, et lui dis que je veux écrire aux théologiens, que nous laissions couler le passé; que ci-après je ne ferai rien sans leur conseil. Ils écoutent volontiers ce propos, me congratulant de ce que j'avois telle volonté. Il me prie de parler avec Guyancourt. Je le fais. Le prud-homme Guyancourt approuve bien mon conseil, et me promet que par ce moyen tout sera appaisé. Il prend la charge lui-même de porter mes lettres; car il ne demandoit autre chose que d'avoir lettres de moi pour me tenir lié à ce qu'il ne fût plus besoin de produire les articles. Et moi, voulant échapper ses filets, feignis d'avoir jà écrit. Ils viennent tous deux à la cour. Le bruit est que le roi a commandé qu'on délivrât à Robert Estienne mille et cinq cents écus pour récompense des dommages qu'il avoit soufferts. Lors quels troubles émeurent-ils! Qu'on donnoit loyer aux méchants à mal faire.

A la fin, par leurs remontrances, clameurs et persuasions, obtinrent ce que je désirois (car je puis dire à la vérité que mon esprit a toujours été libre; je n'ai jamais servi à l'argent, le Seigneur m'a accoutumé aux labeurs comme l'oiseau au vol;) c'était qu'on ne me baillât point d'argent. Le roi leur accorda; toutefois, il me promit qu'il seroit une autre fois plus libéral envers moi, et me feroit bien plus de bien que cela. Je lui rendis grâce, le priant tant seulement de m'être protecteur à l'encontre de mes adversaires, et que j'aime mieux sa faveur et protection que nul argent. Cela me fut octroyé, Dieu merci; mais pour avoir mes lettres par lesquelles je pusse certifier aux adversaires le bon vouloir du roi envers moi, il me fallut employer peines et fâcheries incroyables par l'espace de trois mois, tant avoit de puissance l'autorité ou l'importunité de la Sorbonne, même envers les plus principaux, qu'ils faisoient doute de sceller ce que le roi avoit commandé par quatre fois.

Toutefois, le Seigneur vainquit; car après que les Lettres eurent esté par cinq fois corrigées, à la fin elles furent scellées par le commandement du roi, très-clément prince...... Je garde les lettres par devers moi, et ne les divulgue point. Incontinent j'entends que dans trois jours je dois estre mis en prison, si je ne me garde. Alors je produis les lettres du roi esquelles estoit contenu ce qui suit :

« Par ces présentes disons et déclarons que notre « vouloir et intention est que ledit Robert Estienne, « notre imprimeur, pour raison de la dite impression « par lui faite des annotations de la Bible, Indices, « Psautiers, et Nouveau Testament et autres livres « par lui imprimés, ne soit ou ne puisse estre à « présent né pour l'avenir travaillé, vexé, ne molesté en quelque manière ne convenu par quel« ques juges que ce soit. Et quant aux susdites in« formations faites ou à faire à l'encontre de lui à « l'occasion que dessus, de tout le temps passé jus« ques à hui, suivant ce qu'en cet endroit a esté « commencé par le feu nostre dit seigneur et père, « avons réservé et retenu la connoissance d'icelui à « nous et à notre personne. Et pour cet effet en « avons défendu et défendons toute cour et juris« diction et connoissance à vous gens de nostre « dite cour. »

Ces choses ouïes, ils devinrent plus muets que poissons, sinon qu'ils murmuroient entre eux sans dire mot. Pendant que ces troubles s'appaisent, je poursuis à imprimer le Nouveau Testament grec en grande marge. Après que l'œuvre fut achevée, je la porte à Castellan, lequel me tança aigrement de ce que je ne l'avois point baillée à examiner aux théologiens, me disant que j'estois un orgueilleux. Je lui répondis que les plus anciens juges d'entre eux n'entendoient rien ou bien peu en cette langue; d'avantage qu'un livre si saint ne pouvoit estre suspect d'hérésie; ajoutant aussi qu'aucuns d'entre eux m'avoient estonné de me vouloir faire changer un passage de la première aux Corinthiaques (chap. 15, v. 51), où il est escrit : *Vrai est que nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous transmués.* Derechef il me tance de n'avoir point obtempéré, disant qu'il y avoit plusieurs lectures. Je lui dis que jamais on ne m'eût su amener à ce point, de changer rien au texte contre ce qui se trouvoit par tous les exemplaires. Incontinent, comme estant agité de je ne sais quelle fureur, il baille en proie aux théologiens celui qu'il avoit maintenu contre telles furies (1).... Il manda à son Gallandius qu'il annonçât aux Théologiens que jusqu'à présent il avoit été déçu par Robert Estienne, et qu'il ne le vouloit plus soutenir; partant qu'ils avisassent à ce qu'ils devoient faire sur cette édition du Nouveau Testament grec.

Gallandius, qui ne m'estoit point ennemi, m'avertit de ce qui lui étoit enjoint, et m'exhorte à me retirer par devers les théologiens, de peur qu'ils ne fussent par son ambassade plus aigris que je ne voudrois, vu que déjà estoient assez irrités. J'essaye de faire ce qu'il m'avoit conseillé; toutefois, je ne pouvois parler à eux pour les trouver assemblés légalement devant un mois. Finalement je leur présente en leur conclave aux Mathurins le Nouveau Testament par moi imprimé; et lors présidoient de Govea et Le Roux, qui me portoient grande inimitié, gens fort ignorants, sinon qu'ils sont assez cauteleux ouvriers à mettre embûches aux innocents. Ils voient que c'est grec qui est imprimé. Ils demandent qu'on leur apporte le vieil exemplaire. Pensez que c'estoit pour y lire! — Je répons qu'il ne se peut faire, parce qu'il n'y en avoit point un tant seulement, mais quinze, qu'on avoit reportés en la Librairie du Roi, lesquels j'avoie eus par grand prière, les ayant bien diligemment conférés; que j'avoie imprimé celui-ci selon le devoir que j'avoie tant envers le prince que la république; que ce leur seroit grande fâcherie s'il les falloit tous conférer, et que je les avoie soulagé de ce labeur. On me fait retirer. On me rappelle.... Je me retire de rechef, et de rechef je suis appelé.

A la fin ils accordent que la charge de relire cette œuvre sera baillée à deux d'entre eux, qui étoient savants en Grec. Là il fallut dévorer une autre fâcherie; car par l'espace d'un mois entier je sol-

(1) On est fâché de voir attribuer à l'ambition d'être nommé cardinal le changement opéré dans l'esprit de Castellan, car on ne peut disconvenir que Robert Estienne, par son imprudente promesse, avait donné un motif réel de mécontentement à celui qui l'avoit soutenu jusque alors avec tant de zèle, et même avec tant de courage; et qui plus tard prit encore sa défense.

licite ceux auxquels cette charge avoit été baillée de faire leur rapport. Estant vaincus par importunité continuelle, le font en la congrégation, qui estoit assemblée en la chapelle du collége de Sorbonne. C'estoit certes chose bien nouvelle alors de voir encore entre tels maistres Robert Estienne, de la vie duquel on désespéroit.

J'entre, et les salue : ils me resaluent. Après qu'ils sont entrés au conclave, le doyen de la Faculté, nommé Leclerc, fait une longue harangue, par laquelle il réduit en mémoire les fâcheries que Robert Estienne a données à toute la compagnie, et pour cette cause que la Faculté ne devoit rien approuver de ce qui estoit sorti de lui ; que par telle approbation l'autorité de la Faculté seroit diminuée, et que celui qu'ils avoient condamné seroit prisé et recommandé par eux ; et que ce seroit comme une reconnoissance de leur faute. Par ainsi, que le Nouveau Testament qu'il avoit imprimé sans leur congé ne devoit nullement estre approuvé par eux.

Guyancourt, après lui redit le semblable, s'escriant vaillamment contre moi, pour se purger de la suspicion qui avoit esté sur lui..... Tout le collége se fâcha de sa japerie : on lui dit qu'il le fît court et qu'il dît en brief ce qu'il prétendoit. Il s'en trouva bien peu qui défendissent l'innocent, et en crainte ; lesquels toutefois, après qu'on leur eût amené plusieurs raisons, furent contraints de céder.

La pauvre brebis attend que ces loups sortent de la chapelle. Je prie le doyen : *Eh bien, monsieur, que sera-ce ? Quel rapport ferai-je au roi ?* Il me répond doucement : *Messieurs ne sont point d'avis que ce Nouveau Testament se vende.* Je lui en demande la raison : *A cause des annotations qui sont à la marge.* Ces hommes savants en la langue grecque jugeoient que les diverses lectures qui sont en marge fussent quelques annotations ajoutées hors du texte. Je leur fais instance de me bailler par écrit la sentence de la Faculté, pour la montrer au roi. Ils me refusent tout plat. Je leur déclare que je ferai un rapport au roi de ce qu'ils m'avoient dit.

Le lendemain je m'en vais à la cour. Je présente au roi, suivant la coutume, le Nouveau Testament en la présence des cardinaux et des princes. Lors Castellan, ayant appaisé la chaleur de son ire, fut adouci. D'autant qu'il lui estoit grief que je fusse ainsi opprimé et que je pensois d'abandonner le pays. Quand je lui eus récité cinq articles, en la répréhension desquels ils s'estoient montrés plus que sots, il raconta au roi ce que la sacrée Faculté avoit ordonné d'un si saint œuvre. On se mit à rire d'une façon étrange, et tous d'une voix dirent : *Quelle impudence ! quelle bêtise ! quelle témérité !*

Quant ils virent qu'estant retourné de la cour je mis ce Nouveau Testament en vente, sans nulle crainte, ils s'émerveillèrent de l'audace d'un homme privé et imprimeur contre le décret des théologiens. Et me voyant que j'estoie retiré de leurs mains, afin de ne les enaigrir par mépris, je leur accordai de leur communiquer tout ce que j'imprimerois par après. Donc, me tenant enfilé par cette paction ou plutôt nécessité, ils commencèrent de ne plus avoir nulle crainte de moi. Et de moi, je n'estois en rien plus assuré de eux ; car je savois bien qu'ils estoient enflammés contre moi d'une haine irréconciliable et qu'ils bayoient de grand appetit après mon sang. Par quoi j'ai esté obligé de me retirer en lieu plus sûr.

Voilà, lecteur chrétien, le dernier acte de ce jeu. D'un nombre infini de tours qu'ils m'ont joués, j'en ai touché bien peu. Vrai est qu'il n'y avoit nulle cause de me défier de la protection du roi ; mais pour ce que j'avois à combattre avec des bêtes si venimeuses, j'ai estimé qu'il n'y avoit rien meilleur que de céder à leur malice obstinée, car ils pouvoient se jouer du roi à leur appétit et mépriser ses commandements sans estre punis.

Force m'a été de quitter la place pour une autre raison. Car outre la grande dépense qu'il me falloit faire à suivre la cour et que j'estoie contraint d'abandonner les lettres, toutefois je ne pouvois faire que tout ce que j'imprimeroie ne fût sujet à leur censure. Mais que m'eussent-ils permis d'imprimer, sinon les Sommes de Mandreston, la Logique d'Enzinas, les Morales d'Angest, la Physique de Majoris, le Breviaire et le Missel? Par ce moyen il m'eût fallu perdre toute la peine que jusqu'à présent je me suis efforcé d'employer à la Sainte Écriture et bonnes lettres et qu'ai de ferme propos délibéré y dédier jusqu'à la fin de ma vie. Quelqu'un pourroit objecter qu'ils soutenoient une bonne cause, mais qu'ils ont failli en leur manière de prouver. Là-dessus je ne veux dire point un mot pour moi, sinon qu'on juge de la chose en soi. Car d'autant qu'ils ont fui la lumière, de peur qu'on ne vît pourquoi ils avoient fait condamner les Bibles par moi imprimées (ce que toutefois avoient promis tant au roi François qu'à Henri), que maintenant soit mis en avant et publié ce qui m'a esté baillé par les plus anciens de leur collége, afin que tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu voient et jugent combien est méchante leur doctrine et combien elle est contraire à l'Évangile.

Maintenant, amis lecteurs qui estes affectionnés à la vérité, je vous prie de parcourir les choses suivantes. Le Seigneur vous illumine par l'esprit d'équité, prudence et modération pour droitement juger !

[*Suivent les passages incriminés et la Réponse de Robert Estienne aux censures.*]

Il résulte de cet écrit que si, dans son animosité contre Robert Estienne, l'acharnement de la Sorbonne fut infatigable, la bienveillance des rois François Ier et Henri II pour protéger leur imprimeur ne le fut pas moins ; et que dans cette longue lutte Robert Estienne trouva des partisans et des défenseurs parmi les évêques, même parmi quelques membres de la Sorbonne ; enfin, que si Robert Estienne, cédant à ses convictions religieuses, crut devoir quitter la France, c'est à son obstination de vouloir lutter contre la Sorbonne et conserver sa liberté comme imprimeur qu'il dut attribuer la perte de l'appui tutélaire qu'il avait toujours trouvé dans la royauté.

Cependant, on ne doit point oublier que quand Robert Estienne se dévouait ainsi à l'amélioration des Saintes Écritures, le concile de Trente n'avait pas encore interdit cette étude. La Bible que les docteurs de la Sorbonne poursuivaient avait été publiée en 1545 ; or, le concile de Trente ne fut tenu qu'en 1556. C'est ce que mon père a fort bien établi dans ses *Observations sur Robert et Henri Estienne*, p. 197 à 205, où il rappelle ce qu'a dit Fénelon au sujet de l'Ancien Testament : « Nous n'avons plus de texte au- « tographe. Il ne reste de l'Ancien Testament « hébreu que des copies de copies très-éloignées

« des originaux; les savants même sont persua-
« dés qu'il s'est glissé dans ces copies beaucoup « de fautes !... Non-seulement nous n'avons pas « les autographes de saint Matthieu et de saint « Paul, originairement écrits en hébreu, mais « encore nous n'avons que des copies de copies « de la version grecque que quelque traducteur « en fit autrefois. » Robert Estienne était-il donc coupable lorsqu'il recherchait dans les bibliothèques les meilleurs manuscrits, qu'il en recueillait les variantes, qu'il consultait les docteurs les plus savants, et déclarait dans sa préface qu'il donnait cette édition par *l'avis et mûre délibération et expérience de gens de grand savoir*, ce que constate le privilége du roi? Mais il eut tort de s'autoriser du nom de Vatable et d'imprimer des opinions émises de vive voix dans la chaire par ce professeur, sans lui en avoir soumis préalablement la rédaction; aussi Vatable crut-il devoir en décliner la responsabilité quand il vit à quelle violence se portaient les théologiens.

Ce qui est certain, c'est qu'en Espagne les théologiens approuvèrent cette édition, dont ils réimprimèrent en 1584 la nouvelle version, qui était celle de Léon Juda, ainsi que les notes, auxquelles ils n'apportèrent que de très-légers changements.

Nous terminerons l'histoire de cette longue querelle, qui priva la France de Robert Estienne, par l'observation suivante, que, dans son histoire critique du Vieux Testament, Richard Simon a faite avec tous les ménagements qu'exigeait sa profession :

« Il est certain que Robert Estienne n'a pas « agi avec assez de sincérité dans la plupart des « éditions de la Bible qu'il a données au public, « et qu'il a voulu imposer en cela aux théolo- « giens de Paris. D'autre part, il semble que les « mêmes théologiens de Paris auraient pu traiter « avec plus de douceur et de charité Robert Es- « tienne à l'occasion des nouvelles traductions de « la Bible qu'il fit imprimer avec des notes fort « utiles, bien qu'il y en eût en effet quelques- « unes qui seules méritassent d'être condamnées. « Pierre Castellan, grand-aumônier de France, qui « rapporta au conseil du roi l'affaire qui était « alors entre les théologiens de la Faculté de Paris « et Robert Estienne, ne put s'empêcher de con- « damner en quelque chose l'excès de ces théolo- « giens, lesquels trouvèrent des hérésies où il n'y « en avait point, et cela venait, comme l'assure « le même Castellan, de ce qu'ils ignoraient dans « ce temps les langues grecque et hébraïque. »

Le jugement qu'en a porté M. Magnin (*Journal des Savants*, année 1841) mérite aussi d'être rapporté :

« Sincère dans ce qu'il croyait de la foi catholique, Robert Estienne s'était maintenu pendant vingt-cinq ans dans cette orthodoxie un peu douteuse qui fut celle de tant d'hommes célèbres et modérés de cette époque, Érasme, Budé, Lambin, Turnèbe, Cujas, Guillaume Cop, De Thou, L'Hôpital et beaucoup d'autres. Sans les attaques provocatrices des théologiens et les excitations fébriles de la polémique, il est probable qu'il aurait persévéré jusqu'à sa mort dans cette situation indécise et équivoque à laquelle ne purent pas même se soustraire entièrement plusieurs hauts dignitaires du clergé catholique, les Du Bellay, le cardinal Guillaume Briçonnet, le cardinal Odet de Châtillon, Guillaume Parvi, Jean Montluc, évêque de Valence, etc. Mais poussé à bout par des hostilités maladroites, irrité par des censures qu'il croyait entachées d'ignorance et d'injustice, emporté par l'impatience et l'ardeur de la lutte, il franchit la distance, de plus en plus faible, qui le séparait du protestantisme. De tiède et douteux catholique, il devint calviniste emporté.

« La mansuétude ne fut pas la vertu de Robert Estienne, et n'était guère non plus, il faut le dire, celle de son époque. On est vraiment frappé de stupeur quand on voit un vieillard échappé à grand'peine aux persécutions et aux bûchers de la France applaudir, dans son asile, à d'autres persécuteurs, regarder comme un crime les dissidences religieuses, approuver les supplices, et mettre ses presses au service des apologistes de la condamnation de Michel Servet. On ne sait si l'on veille quand on voit dans une préface, datée de 1553, Robert Estienne reprocher aux théologiens de Paris, ses persécuteurs, de n'avoir pas songé à faire brûler les livres avec la personne de l'athée François Rabelais (*Præfat. ad Gloss. nov.*). D'aussi tristes inconséquences ne justifient pas sans doute, mais expliquent et font comprendre les excès de la Sorbonne. On sent que les violences qui ont ensanglanté ce siècle ne sont pas le propre de tels ou tels hommes ou de telle corporation, mais le résultat de l'esprit général ou plutôt de la maladie qui affligeait alors la société tout entière » (1).

Robert Estienne, honoré de l'amité des souverains de France, de Du Chastel, de De Thou et de tous les hommes les plus éminents dans les lettres, mourut à Genève, entouré de la vénération de ses nouveaux coreligionnaires. L'historien De Thou parle en plusieurs endroits des services que Robert Estienne a rendus aux lettres, et de la gloire qui rejaillit sur la France et le monde entier de ses travaux, qu'il compare et préfère à ceux des plus illustres capitaines (2).

Il déplore les persécutions des théologiens, intolérants et peu instruits, qui forcèrent cet homme éminemment religieux à quitter la France, lui qui, ainsi que nous l'apprend Henri Estienne dans ses préfaces, « savait noblement dépenser l'argent « lorsqu'il fallait propager l'instruction et les « bonnes études, mais qui le prodiguait dès qu'il « s'agissait de propager les Saintes Écritures et

(1) En 1554 Robert imprima le livre de Théodore de Bèze contre Servet, intitulé *de Hæreticis a civili magistratu puniendis*, et l'écrit fanatique de Calvin : *Defensio orthodoxæ fidei contra prodigiosos errores Michaelis Serveti Hispani, ubi ostenditur hæreticos jure gladii coercendos esse, et nominatim de homine hoc tam impio juste et merito sumptum Generæ fuisse supplicium.*

(2) *Hist. de J. Aug. De Thou*, année 1559, l. XII, p. 419.

« tout ce qui pouvait éclaircir la parole de Dieu ».

De Thou place avec raison Robert Estienne au-dessus d'Alde et de Froben, tant pour le savoir que pour la beauté des caractères et de l'impression. Il vante son jugement sûr et exquis. Nul ne pouvait en être meilleur juge que ce savant bibliophile, dont la bibliothèque était composée des plus beaux exemplaires des meilleurs livres.

Par son testament Robert Estienne ordonna à ses enfants d'embrasser la religion réformée. Il déshérita Robert et Charles « pour l'avoir, à « son grand regret et contre son vouloir, fraudé « de cette espérance, se retirant d'avec lui de « son Église et s'en retournant au lieu d'où par « la grâce de Dieu il les avoit retirés, et qui pis « est se sont mariés sans son autorité et con- « sentement et ont résisté à ses prières, à ses « sommations ». Il institua pour héritier universel son fils Henri Estienne, avec la charge de veiller à l'éducation et à l'établissement de ses frères et sœurs « pour ce, dit-il, que sur sa vieillesse, « accompaignée de maladies, ne lui est demouré « pour toute ayde et soulagement que Henry Es- « tienne, son fils aîné, lequel s'est marié en sa « maison et par son conseil, et aultement faisant « tout debvoir d'ung bon fils, le supportant en « ses peines et labeurs, ayant la principale charge « de l'imprimerie, qui est la correction et de « pourvoir aux copies, luy donnant bonne as- « seurance par la grâce du Seigneur qu'il conti- « nuera en tel debvoir et office et succédera en ses « labeurs pour entretenir le dict train et honneur « de la dicte imprimerie, lequel, grâces à Dieu, « a dès longtemps esté continué en sa maison « au profict du public et bon nom de sa famille ».

La mort de cet excellent père accabla Henri d'une douleur si profonde, qu'il tomba en langueur, et pensa le suivre au tombeau. Il en parle avec une tendresse qui touche jusqu'aux larmes (1). Dans l'une des nombreuses pièces de vers qu'il composa en grec et en latin sur son père, il lui fait dire :

« Petit de corps, j'avois un grand cœur ; et « j'agissois autant que je parlois peu. »

Dans un autre endroit, il dit :

« Le travail, qui dompte tous les hommes, fut « dompté par Robert Estienne. »

Voici l'opinion qu'avait de lui son noble rival, Alde Manuce : « J'ai entendu dire à mon père, « dit Paul Manuce, que nul n'avait égalé Robert « Estienne par les soins et le zèle qu'il apportait « à la correction et à la publication des auteurs « anciens. »

Ses traits nous ont été conservés dans plusieurs portraits du temps ; la sérénité y est unie à la fermeté de caractère. A. F.-D.

ESTIENNE (*Henri II*), imprimeur français, fils du précédent, né à Paris, en 1528 (2), mort à Lyon, en mars 1598. Élevé par les soins les plus tendres et les plus éclairés, dans une maison toute latine, toute littéraire, sanctuaire du travail et des mœurs simples et religieuses, Henri Estienne se montra dès son jeune âge digne de son père. Tout concourut au développement rapide de ses heureuses facultés naturelles. Une réunion de savants de tous les pays, hôtes et familiers de la typographie paternelle, encourageaient par l'exemple de leur dévouement aux lettres et aux sciences le jeune Henri, qu'instruisait leur conversation en latin, à laquelle sa mère et sa sœur ne restaient point étrangères (1).

Son père, qui bientôt reconnut en lui l'héritier de ses travaux, le vit croître avec joie, et lui apprit de bonne heure l'emploi du temps. Ses immenses occupations ne lui permettant pas d'être son précepteur, il confia sa première éducation à un professeur qui avait le bon esprit de traduire à ses élèves le grec, non pas en latin, comme c'était l'usage, mais en français (2) ; chez ce maître

(1) *Observations sur Robert Estienne*, par Firmin Didot, p. 211.

(2) Cette date, bien constatée par M. A.-A. Renouard, p. 318 et 367, *Annales des Estienne* (1843), doit être maintenue, et non celle de 1532, que dans ces derniers temps on a cru devoir fixer, d'après les *lettres de rémission* signées par le roi Henri II au mois d'août 1552, qui portent à vingt ans l'âge de Henri Estienne.

Mais il fallait remarquer que ces mêmes lettres fixent le départ de Robert Estienne au mois de novembre 1550 ; or, ces lettres relatent les faits exposés dans la requête que Charles Estienne dut faire aussitôt après le départ de son frère et le séquestre qui s'en suivit immédiatement, par conséquent en NOVEMBRE 1550.

On a vu d'après les précautions prises antérieurement par Robert Estienne que sa fuite avec toute sa famille devait avoir pour conséquence le séquestre immédiat de ses biens. Ainsi donc, pour obtenir la levée du séquestre en faveur de ses enfants, il y avait nécessité de les faire passer pour très-jeunes. En supposant Henri né en décembre 1528, il n'avait au mois de novembre 1550 que vingt-et-un ans accomplis. La requête n'aurait donc accusé qu'un an de moins qu'il n'avait réellement.

En faisant naître Henri Estienne en 1532, on est obligé de reconnaître en lui des dispositions tellement prématurées qu'elles rendent peu croyables les rapports qu'il aurait eus étant encore si jeune avec les personnages les plus éminents en Italie et avec le jeune roi Édouard VI en Angleterre.

(1) Parmi les intéressants détails sur sa famille que contient la lettre de Henri Estienne à son fils Paul (en tête de l'édition d'*Aulu-Gelle*, 1585), on lit : « Ton aïeule entendait la conversation de ceux qui parlaient latin aussi bien que s'ils eussent parlé français, et ma sœur Catherine, ta tante, parlait latin de manière à être comprise par tous. Comment, ajoute-t-il, l'avaient-elles appris ? C'est par l'usage et de même que les Français apprennent le français et les Italiens l'italien. » — Quant à la réunion des savants qui secondaient Robert dans ses travaux typographiques et la correction des épreuves, il ajoute : « Ton aïeul Robert Estienne avait institué dans sa maison une sorte de décemvirat littéraire, qu'on pouvait aussi bien nommer παντοεθνῆ que πάγγλωσσον, puisque toute nation et toute langue s'y trouvaient réunis. Parmi ces hommes distingués, dont plusieurs étaient du plus grand mérite, quelques-uns s'occupaient de la correction des épreuves, et la langue latine leur servait à tous d'interprète commun. La conversation en cette langue était d'un usage si fréquent, que les domestiques l'entendaient et la parlaient ; enfin, toute la maison était latine, et jamais ni moi ni mon frère Robert dès notre plus tendre jeunesse nous n'aurions osé parler que latin avec mon père et les correcteurs de son imprimerie. Ce que j'en dis ici est pour montrer combien notre famille était exempte de l'ignorance si fréquente chez tant d'autres. » (P. 12 à 14.)

(2) Les rapports entre les deux idiomes durent le frapper dès lors, et c'est probablement à cet exercice que

les élèves représentaient les tragédies grecques, excellente méthode pour s'identifier aux secrets du langage et aux beautés littéraires des chefs-d'œuvre. Le jeune Henri, qui commençait à peine à étudier le grec, *goûta tant de volupté dans le chant des syrènes* (ce sont ses expressions), qu'il voulut apprendre tous les rôles de la *Médée* d'Euripide et les représenter successivement.

« Vers l'âge de quinze ans, il eut le bonheur d'avoir pour précepteur Pierre Danès, qui transmit à son jeune élève l'instruction que Danès avait reçue lui-même de Guillaume Budé et de Jean Lascaris. Ce savant professeur, qui passait pour le plus habile helléniste de son temps, ne voulut faire alors que deux éducations particulières, celle de Henri II, fils de François I[er], et celle de Henri Estienne. En vain les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville sollicitaient de Danès la même faveur pour leurs enfants : Non, leur disait-il, je ne le puis ; les soins de ma charge auprès du dauphin et mes fonctions épiscopales me forcent de renvoyer souvent trois fois de suite mon jeune Henri ; il s'en va tristement, mais il ne se lasse pas de revenir : d'ailleurs, je suis l'ami intime de son père, qui est un frère pour moi (1). »

En même temps qu'il suivait les cours de grec du docte Tusan (2) et de son successeur Adrien Turnèbe, il apprenait d'Ange Vergèce, ce savant calligraphe crétois, à perfectionner tellement son écriture qu'il égalait son maître (3). Il s'instruisait aussi dans ce qu'on savait alors de mathématiques et même d'astrologie et de généthliaque ; mais son père, à qui on n'osait parler de ces deux dernières sciences, ne paya que le maître de mathématiques. Ce fut la mère, plus indulgente, qui pourvut en secret à l'étude des deux autres sciences, que bientôt Henri Estienne reconnut être aussi chimériques qu'inutiles.

A dix-huit ans, pour venir en aide à son père, qui publiait sa belle édition de *Denys d'Halicarnasse*, il collationna un manuscrit de cet auteur ; et dans l'espoir de découvrir quelque ancien monument de l'antiquité grecque, du consentement paternel, il partit pour l'Italie, afin de visiter les bibliothèques et d'y exercer *l'art du chasseur*. Il y resta trois ans, ce qui lui permit d'apprendre dans la perfection la langue du pays et ses divers idiômes. « Cet homme extraordinaire, qui voyagea la moitié de sa vie, savait à fond toutes les langues modernes aussi bien que les langues anciennes et quelques-unes des langues orientales ; et si à Venise, comme l'a dit mon père, il étonna le docte Michel Sophian, né en Grèce, par la facilité avec laquelle il s'exprimait en grec moderne, à Naples, où l'ambassadeur de France près de la République de Venise l'avait chargé, dans les intérêts du roi, d'une mission délicate, se voyant reconnu par un Napolitain qui se rappelait l'avoir vu chez l'ambassadeur, il se tira d'affaire, en parlant la langue du pays avec une telle volubilité et un accent si local qu'il fut pris pour un Napolitain. »

Précédé partout de la considération due aux travaux de son père, et bientôt apprécié lui-même pour son savoir, Henri Estienne se vit accueilli avec distinction par les ambassadeurs, les princes, les prélats, et se lia d'amitié avec les savants et les littérateurs, tels que Annibal Caro, Castelvetro, le cardinal Maffei. Il s'arrêta quelque temps à Venise, chez le fils d'Alde-Manuce, Paul, avec lequel il resta lié d'amitié. C'est dans l'imprimerie des Alde qu'il imprima, lors d'un autre voyage qu'il fit en Italie, en 1555, une traduction de *Théocrite* et autres poésies bucoliques de sa composition. Après avoir collationné un grand nombre de manuscrits, il revint à Paris, et en 1550 il se rendit à la cour d'Angleterre, où il reçut un accueil amical du jeune roi Édouard VI ; puis il s'arrêta dans le Brabant, dont il étudia l'idiôme, et s'appliqua surtout à la langue et à la littérature espagnoles. Tout son temps se partageait entre les études et la collation des manuscrits, la conversation des hommes les plus distingués et les affaires commerciales de son père ; car il fallait alors chercher l'écoulement des livres dans les pays étrangers. C'est ainsi que nous voyons, dès l'origine de l'imprimerie, Schœffer venir souvent à Paris pour y vendre ses livres imprimés à Mayence.

Dans ses voyages, toujours à cheval, exercice qu'il aimait beaucoup, il trompait l'ennuyeuse monotonie de la route en composant des vers grecs, latins et français (1).

En 1551, Henri Estienne vint retrouver son père dans son exil à Genève, où tous les membres de sa famille s'étaient rendus secrètement. On conçoit combien ces malheurs durent exciter en lui un profond ressentiment.

En 1554, Henri Estienne, de retour à Paris, où nous le verrons souvent séjourner, car la France fut toujours sa véritable patrie, y imprima la première édition d'Anacréon, qui, bien qu'elle ne porte aucun nom d'imprimeur, mais

l'on doit le traité de la *Conformité du françois avec le grec*, que Henri Estienne publia vers 1565.

(1) Firmin Didot, *Observations sur Robert et Henri Estienne*. — H. Estienne, *Lettre à J. Danès*, en tête du *Macrobe* de 1585.

(2) En 1544, son oncle Charles Estienne l'en félicite dans la dédicace de son traité du Bon Jardinier, *De Re Hortensi*, qu'il lui dédie, comme un encouragement à bien faire. Henri Estienne n'avait alors que seize ans.

(3) « Messer Angelo, quem vidi et quem Franciscus advocaverat, docuerat H. Stephanum, qui bene scribebat, et tam bene quam præceptor qui cudit illos præstantes characteres regios. » *Scaligeriana*. (Voy. aussi le Dialogue de H. Estienne, *Philoceltæ et Coronelli*, à la suite de la *Musa monitrix*.)

(1) Mon père a remarqué que parmi ces vers il en est un que Boileau semble lui avoir emprunté :

Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

Ce vers frappa si vivement l'attention de Molière, qu'il se le fit répéter en interrompant Boileau dans sa lecture. Le vers de Henri Estienne imité par Boileau :

Hic placuit cunctis, quod sibi non placuit,

se trouve dans un des petits poëmes d'Estienne : *De Martinalitia Venatione.*

seulement *Parisiis, apud Henricum Stephanum,* doit avoir été exécutée par ses soins, dans l'ancien établissement paternel, dirigé par son frère Robert, ou chez son oncle Charles (1). Dans la préface, en grec, Henri Estienne donne à entendre que ce n'est point sans peine et *sans péril* qu'il est parvenu à se procurer les manuscrits d'Anacréon. Quelques mois auparavant il avait imprimé chez son oncle Charles un recueil d'opuscules de Denys d'Halicarnasse d'après deux manuscrits que lui avaient communiqués ses amis. Dans les deux préfaces, l'une en grec, adressée à l'ambassadeur de France à Venise, Odet de Selve, qui témoigna toujours à Henri Estienne une vive affection, l'autre en latin, adressée à Pierre Vettori, il donne des détails, qu'on désirerait plus complets, sur les deux manuscrits d'Anacréon découverts par lui et qu'il se procura avec beaucoup de peine. L'un, écrit sur une écorce d'arbre, était d'une écriture très-difficile à lire et presque effacée par le temps; l'autre était fort incorrect. Ces manuscrits sont perdus; mais depuis on en a trouvé d'autres au Vatican, qui ont dissipé les doutes qui s'étaient élevés et sur l'authenticité de ceux qu'avait découverts H. Estienne et même sur la réalité des poésies d'Anacréon.

La traduction en vers latins faite par Henri Estienne dans le même mètre que celui d'Anacréon est un véritable chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité; il est fâcheux que la traduction qu'il avait faite de ce poëte en français, ainsi qu'il l'annonce à Vettori, n'ait point été imprimée.

La découverte des poésies d'Anacréon fut un événement littéraire. Remy Belleau s'empressa de les traduire en vers et Ronsard, dans ses poésies, s'en inspire, les imite, et s'écrie dans une de ses odes :

> Verse donc, et reverse encor!
> Dedans cette grand' coupe d'or.
> Je vais boire à Henry Estienne,
> Qui des enfers nous a rendu
> Du vieil Anacréon perdu
> La douce lyre Téienne.

En 1555 Henri retourna à Genève. Il passa l'année 1556 en Italie, où il découvrit à Rome des fragments de Diodore de Sicile. Il collationna aussi Diogène Laerce, d'après un manuscrit appartenant au cardinal Bessarion. A son retour, il imprima les *Psaumes de David* avec quatre traductions latines, faites par quatre illustres poëtes. Rien n'indique l'endroit où cet ouvrage fut imprimé.

En 1557 il inaugura à Genève son imprimerie, distincte de celle de son père, plus particulièrement consacrée aux publications religieuses, par la première édition de l'*Apologie pour les Chrétiens*, du philosophe *Athénagore*, et par la première édition de *Maxime de Tyr*, dont le texte avait été rapporté d'Italie par Jean Lascaris; la traduction latine en fut presque entièrement refaite par Henri Estienne, qui donna aussi quelques écrits d'Aristote et de Théophraste inédits. La collation des quinze manuscrits qu'il avait faite en Italie rend son édition des tragédies d'*Eschyle* très-précieuse, et nous donne pour la première fois la tragédie d'*Agamemnon* tout entière. Enfin, il publia les textes grecs inédits des *Fragments des historiens grecs Ctésias*, *Agatharchide*, *Memnon*, et les *Ibériques* et *Annibaliques d'Appien*. Tous ces ouvrages sont accompagnés de ses commentaires. Dans une préface en tête des Fragments des Historiens il se félicite d'avoir eu Danès pour professeur.

Cette même année Henri Estienne donna son *Lexicon Ciceronianum græco-latinum*, qu'il avait composé d'emprunts faits aux Grecs par Cicéron. Il y joignit un travail sur le style de Cicéron, et des corrections d'après d'anciens manuscrits. C'est un des ouvrages d'Henri Estienne les plus rares et les plus estimés. Rappelant, dans sa préface, les nombreux services que son père a rendus aux lettres et qu'il s'apprête encore à leur rendre, il témoigne la crainte de n'avoir plus rien à moissonner et nous apprend qu'enthousiasmé par un tel exemple, il dut enlever au sommeil le temps nécessaire pour composer ce livre.

Tous les ouvrages imprimés par lui dans le cours de cette année portent au bas du titre cette indication : *Ex officina Henrici Stephani*, PARISIENSIS TYPOGRAPHI.

Cette désignation d'*imprimeur parisien* et le soin que prit Henri Estienne de ne point indiquer sur les livres qu'il a imprimés à Genève le nom de cette ville, mais d'y placer seulement la marque de l'Olivier, si universellement connue de tous les pays, prouvent qu'il conservait autant qu'il le pouvait sa qualité de Français, quoiqu'il ne pût en exercer les droits en France, puisque la ferme et expresse volonté que son père avait consignée dans son testament le lui interdisait (1). Ses fréquents voyages et séjours à Paris, où l'appelaient ses affaires commerciales et le débit de ses livres par l'intermédiaire de son frère, ses relations avec les savants les plus distingués de la cour et de la ville, même ses rapports fréquents et intimes avec Henri III, firent de lui en tout temps un véritable Parisien. Ce sentiment est partout exprimé dans les écrits de Henri Estienne, et particulièrement dans les vers de son poëme intitulé : *Musa monitrix*.

> Combien que mon pays souvent j'aye absenté,
> Mon bon vouloir de lui oncq absent n'a été :

(1) M. Weiss, savant bibliothécaire de Besançon, dit que « Henri présenta requête à la Sorbonne pour l'établisse-« ment d'une Imprimerie, et joignit à sa demande le pri-« vilége accordé à son père par François Ier ». Je n'ai pu rien découvrir à l'appui de cette assertion, qui me paraît peu probable.

(1) Après avoir, ainsi qu'on l'a vu plus haut, exigé de son fils qu'il continuât sa profession et persistât dans la foi, le testateur dit :

« *Item* en cas que le dict Henry vînt à rompre l'estat, train et vacation de la dicte imprimerie et s'en allast démourer hors de cette Église, en ce cas (duquel le dict testateur a prié le Seigneur vouloir préserver le dict Henry) veult et ordonne le dict testateur que le dict Henry soit privé et deschu de tous ses dicts biens et qu'ils accroissent au dict François, son frère..... »

Et jamais à mon cœur nation estrangère
De ma France l'amour m'a faict mettre en arrière,
Car au profond du cœur engravé je m'avois
Que si Ulysse aima son terroir itaquois,
Tant rude et montueux, et ne trouva contrée
Qui semblast mériter lui estre préférée;
Et si de son désir tellement fust épris
Que l'immortalité mesme il eut à mespris
(Encore que de tous il ait ce tesmoignage
Qu'il estoit de son temps des sages le plus sage),
Moi, qui entrant au monde en ce lieu fus logé (1)
Que nommer on peut bien du monde un abrégé,
Ou (si on aime mieux) nommer un petit monde,
Faut-il pas qu'en cela Ulysse je seconde ?

Par son caractère vif et sociable, enjoué quoique sérieux, léger quoique érudit, il sut plaire aux grands, et ses rares qualités le firent chérir dans son intérieur. Son esprit ondoyant et véritablement français se trouvait dépaysé quand il était hors de la France, qu'il aimait passionnément et avec orgueil. La rigidité protestante de Genève gênait ce libre penseur, et les persécutions qu'il y éprouva l'irritèrent tellement que sur la fin de sa vie, malgré les grands intérêts de son commerce et le séjour de sa famille, qu'il chérissait, c'est en France qu'il restait de préférence, et c'est là que la mort vint le frapper :

Et Lugduneo requiescunt ossa sepulchro.

Sur le nombre de cent soixante-dix éditions publiées en diverses langues par Henri Estienne, et presque toutes accompagnées de ses observations ou traductions, je me bornerai à indiquer ici les principales, dans leur ordre chronologique. Cependant, c'est d'après l'ensemble prodigieux de ses divers travaux qu'on peut juger plus complétement du mérite incomparable de Henri Estienne, obligé souvent, ainsi qu'il nous l'apprend, de faire face dans la même demi-heure au français, au grec, au latin.

C'est en 1558 que pour la première fois, et par reconnaissance, Henri Estienne inscrivit sur ses impressions le nom de son protecteur Hulric Fugger : les mots *Excudebat Henricus Stephanus, Hulderici Fuggeri typographus*, se trouvent sur le seul volume qu'il ait imprimé cette année : les *Constitutions et Édits de l'empereur Justinien*, dont le texte grec était inédit. A cette époque l'enthousiasme qui animait les Alde et les Estienne pour la publication de tant de belles et bonnes éditions des anciens auteurs était partagé par les hommes que distinguaient leur richesse et leur savoir. Henri Estienne trouva dans les Fugger, ces puissants banquiers d'Augsbourg, et dans d'autres riches seigneurs, des secours généreux, qu'on ne saurait désormais attendre que des gouvernements amis des lettres (1).

En 1559, la douleur qu'il ressentit de la mort de son père, qu'il vénérait, lui causa une grave maladie, contre laquelle il lutta courageusement afin de publier les ouvrages que cette mort laissait interrompus; mais il en garda une mélancolie et un dégoût de toutes choses qui le rendirent longtemps incapable d'aucune occupation. Il expose cet état singulier dans une préface dédicatoire adressée au président de Mesme, en tête de sa traduction des *Hypotyposes* du philosophe *Sextus Empiricus*, et, chose remarquable, le scepticisme outré de ce pyrrhonien produisit sur l'esprit d'Henri Estienne une réaction salutaire qui le délivra de son hypochondrie.

Il dédia cette année son édition de *Diodore de Sicile* à Hulric Fugger, qui prenait un grand intérêt aux travaux d'Estienne et mettait sa riche bibliothèque à la disposition de *son imprimeur*. « Continuant sous tes auspices, lui dit Henri Estienne, dans sa dédicace, l'imprimerie que mon père avait élevée sous les auspices de François I[er], je n'ai rien eu de plus pressé que de continuer aussi la série des historiens grecs dont la république des lettres est redevable à mon père. A la publication des œuvres inédites de *Denys d'Halicarnasse*, de *Dion* et d'*Appien*, je me félicite de pouvoir joindre celle de *Diodore de Sicile*, dont on ne possédait encore que cinq livres. » Dans un appel qu'il fait à la générosité de Fugger, Henri Estienne l'informe « que Lazare Baïf lui avait dit et lui avait montré des lettres où on l'informait qu'un manuscrit complet de Diodore de Sicile (contenant les XL livres de ses histoires) se trouvait en Sicile »; ajoutant « qu'il ne fallait donc épargner aucune dépense pour se procurer cet ouvrage, qui nous rendrait moins sensible la perte des écrits de Tite-Live ». Cette édition de *Diodore de Sicile* doit être regardée comme l'*editio princeps*, puisqu'elle est augmentée de dix livres et de fragments inédits de cet auteur; elle est accompagnée de la traduction latine d'Henri Estienne et de ses observations.

En 1560, il publia sa première édition grecque et latine de *Pindare*, et la dédia à Mélanchthon. Il en a donné deux autres éditions, en 1566 et 1586, avec une traduction latine faite par lui, avec soin mais dans un style un peu trop emphatique, selon son propre jugement (2).

Après la mort de son père, Henri Estienne réunit son imprimerie à la sienne. On conçoit que la publication de tant d'éditions, qu'il exécuta souvent en divers lieux, l'établissement de ses frères et sœurs, le soin de sa maison, et des

(1) Il fait ailleurs dans son poëme l'éloge de Paris, cette ville où, dit-il, affluent de toutes parts et plus qu'en aucune autre tant de princes et seigneurs :

In urbe qua non ulla dici dignior,
Compendium orbis : sicut urbem Romuli,
Epitomen orbis nominatam discimus.

Il se félicite d'y être né sous deux rois amis des lettres, et d'un père dont ils aimaient la personne et les travaux :

Est patre genitus qui duo reges apud
Auctoritate valuit atque gratia,
Gratæ quod essent ejus ipsis litteræ
Et opera circa litteras fidissima.

(1) Sur les rapports des Fugger, amis et protecteurs d'Estienne, voyez surtout les *Études sur la Typographie Genevoise*, par M. Gaullieur, Genève, 1855; et les *Lettres de H. Estienne*, publiées en 1830 par Passow.

(2) Voici ce qu'il dit dans son dialogue *De bene instituendis græcæ linguæ studiis* : « Juvenis erat ille « (H. Estienne), et quidem valde juvenis, cum Pindarum « verteret, ideoque et minus exercitatus et (ut minus « exercitatis accidit) tumidus. »

procès coûteux ont dû accabler de soucis et de tourments Henri Estienne quoiqu'il fût riche alors et seigneur de Grière, terre qu'il possédait près de Genève.

En 1561 il publia, avec le concours des savants Fr. Portus, Conrad Gesner et Joach. Camerarius, une édit. in-fol. de *Xénophon*, grec et latin, dont il améliora beaucoup le texte au moyen de manuscrits provenant de la bibliothèque des Fugger. Dans une édition qu'il donna de la traduction latine seule, revue et complétée par lui, il célèbre, dans un discours préliminaire, l'union des Muses avec Mars, dont Xénophon offre l'exemple. En 1581 il en imprima une autre édition, qu'il revit de nouveau avec un grand soin.

En 1562, parmi les ouvrages que Henri Estienne pouvait imprimer librement à Genève est l'*Exposition ecclésiastique du Nouveau Testament*. Cette réunion de doctrines des théologiens les plus estimés, faite par Augustin Marlorat, resta incomplète, son auteur ayant été pendu à Rouen, par ordre des Guise, pour ses doctrines religieuses. Dans la préface, Henri Estienne déplore de nouveau la mort de son père, qui a privé la république des lettres de tant de beaux ouvrages, et qui a été si funeste à l'art typographique. Ce sentiment de piété filiale, honorable pour tous deux, se reproduit souvent dans les écrits de Henri Estienne, en prose et en vers. Il fit paraître aussi cette année la première édition des *Discours de Themistius* et une traduction faite par lui, en latin, des *Hypotyposes* de Sextus Empiricus, dont le texte grec n'avait pas encore été publié, et qu'il accompagna d'observations.

En 1563 il donna son traité, en latin, *De l'Abus que l'on fait en latin de divers mots grecs*.

En 1564 il fit paraître une seconde édition de l'ouvrage de Marlorat. Le *Dictionnaire de Médecine* publié par Henri Estienne, où il explique de grec en latin les termes de médecine, en commençant par Hippocrate et finissant par Celse, est un savant travail. Par cet essai, consacré aux seuls termes de médecine, il fit connaître, dit Schœll, ce que serait le *Thesaurus Græcæ Linguæ*, qu'il préparait. Dans ce recueil on voit paraître pour la première fois le Lexique d'Érotien. Henri Estienne termina cette année l'impression d'un recueil des anciens poëtes latins, commencé par son père, et il y ajouta des concordances littéraires destinées aux amis de la poésie. Il augmenta ce précieux recueil, qui contient *Ennius*, *Accius*, *Lucilius*, *Laberius*, *Pacuvius*, *Afranius*, *Nævius*, *Cæcilius*, de nombreux fragments d'anciennes poésies recueillies dans les grammairiens, donnant ainsi beaucoup plus qu'il n'avait promis, et accompagnant chaque fragment de ses observations. Malheureusement il n'eut pas le temps de publier un travail semblable sur les anciens prosateurs latins, travail qu'il avait préparé et qu'aucun des critiques postérieurs à Henri Estienne n'a encore entrepris. Il donna aussi une édition de *Thucydide*, dont il collationna le texte grec de nouveau sur les manuscrits; des scolies l'accompagnent ainsi que la traduction latine de Valla, qu'il revit avec grand soin, tant, nous dit-il, elle était obscure et inexacte. Quant à la traduction française de Seyssel, que quelques amis lui avaient conseillé de consulter, il la déclare ridicule, bien que Seyssel prétende s'être aidé des avis de Lascaris. Henri Estienne, en donnant des exemples de l'une et de l'autre, montre que souvent là où Valla était obscur et se trompait, Seyssel, renchérissant sur Valla, accumule erreur sur erreur. Quant au texte, il n'a admis, conformément au système qu'il avait suivi pour les auteurs publiés précédemment, que les leçons des manuscrits ou des éditions antérieures, en indiquant seulement en marge les variantes, « sans redouter le blâme d'avoir conservé parfois des leçons absurdes plutôt que d'oser introduire des corrections non autorisées par les manuscrits ». Toutefois, par un système particulier de ponctuation et de parenthèses, il a su faciliter l'intelligence de beaucoup de passages obscurs et porter la lumière dans ces endroits, *ut ita dicam* λαβυρινθώδεις, *ut ex illis ne ipse quidem Dædalus se evolvere expedireque posset* (1).

Dans sa préface à Camerarius, il lui dit que c'est au plus fort de l'hiver, pendant la nuit et au souffle glacé de l'Aquilon, qu'il a entrepris et exécuté ce grand travail (2). Dans une pièce de vers grecs, il prémunit le lecteur contre les difficultés inhérentes aux beautés hors ligne et inaccessibles au vulgaire que lui offrira Thucydide. Il en donna une seconde édition, améliorée, en 1588.

On a souvent mentionné les Dialogues grecs de Henri Estienne; M. Renouard parle d'un Specimen, mais d'une manière vague et qui prouve qu'il ne l'a jamais vu. Je n'ai pu découvrir qu'une lettre adressée par H. Estienne à Théodore de Bèze où il parle de Dialogues qu'il lui a envoyés et lui indique le plan qu'il a suivi. Il lui dit s'être éloigné des latinismes et des gallicismes, à moins qu'il n'ait eu l'autorité des meilleurs auteurs pour les justifier, et cite à ce sujet des exemples très-remarquables d'analogie dans les deux langues. Il est probable qu'il n'aura envoyé à de Bèze qu'en manuscrit ce qu'il avait commencé à rédiger, remettant, ainsi qu'il le dit, à un temps plus éloigné cette publication, encore inachevée (3).

Cette année, au mois d'octobre, il eut le malheur de perdre une femme chérie, Marguerite Pillot, qu'il avait épousée en 1554; elle était fille de la seconde épouse de Robert Estienne (4). Henri

(1) Cet exemple donné par H. Estienne aurait dû être généralement suivi; je m'y suis en grande partie conformé dans mon édition de 1841.

(2) « Totum ergo diem, partim domi cum variis mearum operarum ingeniis altercatus, rixatus, tumultuatus, digladiatus et variis typographicis officiis ad eas retinendas functus, partim foris multiplicia negotia eaque non admodum mihi jucunda exsequutus, tum demum quum tenebræ oppressissent, ad recognitionem interpretationis Vallæ (bellam scilicet animi relaxationem!) me conferebam. »

(3) « Quæ de horum Dialogorum scriptione dicenda videri poterant, ea in id tempus rejicienda censeo quo Dialogorum opus integrum (si vixero ac voluerit Dominus) in lucem edam. »

(4) De ce mariage une seule fille survécut, nommée

Estienne a décrit avec tendresse les qualités éminentes de cette charmante femme, morte à vingt-cinq ans. Cette pièce de vers (1) a été retrouvée récemment dans notre Bibliothèque impériale par M. Magnin, ainsi qu'une grande feuille, imprimée avec luxe, où sont réunies quatorze pièces de vers grecs et latins composées par Henri Estienne et consacrées à la mémoire de son père.

En 1565 il donna une édition in-folio de la Bible traduite en français, avec des notes marginales et une édition in-fol. du *Nouveau Testament* en grec, avec deux traductions latines, l'ancienne et une nouvelle par Théodore de Bèze, qui l'a accompagnée de ses commentaires. Il la réimprima cette même année, et il nous dit qu'elle avait été entreprise par Théodore de Bèze à la prière de Calvin et de Robert Estienne.

Le traité de la *Conformité du langage françois avec le grec*, quoique sans date, est de cette époque. Cet écrit, rédigé rapidement, comme la plupart de ceux que composait Henri Estienne, a pour but de prouver que la langue grecque est la plus belle des langues, et que comme la langue française est de toutes les langues modernes celle qui a le plus d'affinité avec elle, c'est notre langue qui doit avoir la supériorité. S'opposant à l'introduction dans le français des mots d'origine espagnole ou italienne, il n'y admet que les mots d'origine grecque. Malgré tout le savoir que montre Henri Estienne dans ce traité, où il signale les rapports qui existent entre les deux langues, il y a quelques paradoxes et des étymologies inadmissibles (2). Mais l'amour qu'il portait à la langue française et au maintien de sa pureté domine dans tout cet écrit, et c'est un des caractères de son esprit logique et national.

En 1566 on doit citer surtout parmi les plus belles éditions de Henri Estienne celle où il a réuni en un seul volume les *Poetæ Græci principes*. Dans cet ouvrage, habilement hérissé de jeux de plume et d'innombrables ligatures, ce savant typographe a introduit plusieurs signes particuliers pour distinguer 1° les noms propres, 2° les pays, 3° les montagnes, 4° les rivières, « cherchant enfin les difficultés avec autant de zèle que nous en mettons à les fuir (3) ».

Cet ouvrage est d'une admirable correction, ce que M. Firmin Didot a constaté. Dans sa préface H. Estienne, tout en reconnaissant qu'aucun livre ne saurait être exempt d'erreurs typographiques, dit que si cependant on découvrait dans celui-ci de dix à vingt erreurs, il peut affirmer que dans les éditions antérieures à la sienne c'est de dix à vingt mille qu'on y en rencontrerait. Il rappelle qu'il n'a introduit dans le texte aucune correction, mais qu'il les a mises en marge; il en signale une seule qui, malgré lui et par le fait du correcteur, s'est introduite de la marge dans le texte.

Sa belle édition de l'*Anthologie*, si supérieure à celle de Venise, est accompagnée de ses observations. Divers signes y distinguent aussi les noms d'hommes des noms de femmes, ou êtres animés, ceux de nations ou de villes, ceux de montagnes, etc.

Il donna aussi la traduction latine d'*Hérodote;* le soin qu'il prit de la revoir et de la corriger est indiqué au lecteur par ce distique :

> Qui verax propria, mendax interprete lingua
> Ante fui, verum nunc in utraque loquor.

Henri Estienne, devançant l'opinion de la postérité, prétend que bien des choses qui semblent fabuleuses dans Hérodote sont cependant vraies, et dans un traité fort étendu il fait l'apologie de cet auteur, dont il prend la défense quant à la véracité (1). Attaqué par ses adversaires, il publia en français l'écrit hardi, rempli de faits curieux quoique quelquefois hasardés, où, sous le titre d'*Introduction au Traité de la Conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, il trace le tableau de la société à son époque et il en signale les erreurs, les bizarreries et les monstruosités, qu'il compare aux récits d'Hérodote. La peinture en termes peu retenus de ces débordements de crimes et de vices, les anecdotes et l'histoire scandaleuse, les traits satiriques dirigés contre toute la société, surtout contre le clergé, excitèrent vivement la curiosité publique : aussi douze éditions en furent-elles promptement publiées. Celle que Le Duchat a donnée, en 1735, avec ses remarques est la treizième et dernière.

Quoique Henri Estienne n'ait pas signé cet écrit, publié ensuite sous le titre d'*Apologie pour Hérodote*, il ne dissimula nullement qu'il en fût l'auteur. « On conçoit, dit M. Feugère, dans son excellent *Essai sur Henri Estienne*, qu'elle dut augmenter l'acharnement de ses nombreux adversaires, et l'on a même été jusqu'à prétendre que pour cette œuvre il fut brûlé en effigie à Paris. « Afin d'échapper à la réalité du supplice,

Judith. Elle épousa l'imprimeur Lepreux, qui dut aussi quitter Paris pour venir s'établir à Genève.

(1) Cette pièce de vers, remarquable par les sentiments tendres qu'elle exprime avec naïveté, nous introduit dans cette maison, désolée par l'absence de celle qui l'embellissait à tout instant.

(2) M. Dübner, dans un article inséré dernièrement au *Journal de l'Université*, indique plusieurs autres rapports importants qui sont communs aux deux langues.

(3) *Observations sur Robert et Henri Estienne.* M. Firmin Didot, p. 218-220, y décrit les procédés typographiques employés par H. Estienne. Dans la préface de son édition des *Poetæ Græci principes*, Henri Estienne manifeste son amour pour la poésie, et décrit le charme que dès son enfance il éprouva en entendant réciter en grec la *Médée* d'Euripide. Les animaux eux-mêmes, dit-il, ne sont point insensibles à la musique, et il cite l'exemple d'un lion qu'il vit à la Tour de Londres, et sur lequel les sons d'un orgue produisaient un effet dont il fut plusieurs fois témoin. Il rapporte aussi que Théodore de Bèze lui avait dit avoir vu une personne à Paris tellement habituée à ne parler qu'en vers rimés que devant les juges elle ne put s'en abstenir, ce qui d'abord les irrita ; mais ils reconnurent ensuite, à leur grand étonnement, que cette merveilleuse disposition lui était devenue naturelle.

(1) Henri Estienne commet pourtant une erreur en citant au nombre des faits récents qui pourraient passer pour incroyables celui de la papesse Jeanne. Dans l'exemplaire d'Hérodote qui a appartenu à De Thou, et qui est chargé de notes de sa main, je lis celle-ci, en regard du fait allégué : *Fabula est quod hic author refert de papissa Joanna, fatentibus etiam ipsis hæreticis.*

il se serait, a-t-on dit, enfui en Auvergne, et forcé, pendant un hiver rigoureux, de s'y tenir caché dans les montagnes, il aurait souvent répété par la suite que jamais il n'avait eu si froid que lorsqu'on le brûlait à Paris. Le mot peut paraître piquant; mais ce récit romanesque n'en est pas moins controuvé. Seulement, ce qu'il y a de vrai, c'est que le rigorisme de Genève fut offensé d'une audace qui, comme une épée à deux tranchants, blessait amis et ennemis à la fois. A travers les papistes, il lui sembla que le christianisme était frappé : aussi peu s'en fallut-il que le consistoire et le conseil ne punissent cette satire protestante avec fureur. Ils la désavouèrent: des suppressions y furent exigées, et depuis ce temps Henri, suspecté et surveillé, passa dans la république de Calvin pour un auxiliaire compromettant. » (1)

Cette même année, Henri Estienne épousa Barbe de Ville, parente du savant Scrimger, Écossais de distinction, professeur à l'Académie de Genève et reçu bourgeois de cette ville : Hulric Fugger l'avait chargé de lui chercher des manuscrits précieux et d'en confier l'impression à Henri Estienne, qui s'était engagé à tirer pour Fugger un exemplaire sur parchemin, condition qui ne fut pas toujours exactement remplie, ce qui causa quelques démêlés. Vers cette époque la famille des Fugger étant parvenue à retirer à Hulric, qu'elle accusait de prodigalité, l'administration de ses biens, Henri Estienne écrivit à Cratho de Craftheim de lui découvrir quelque Mécène qui lui vînt en aide pour la publication des grands ouvrages de l'antiquité (2).

« Noble, riche et belle, et réunissant à la vertu les grâces et le doux charme de la persuasion, Barbe donna à Henri Estienne deux filles, dont une, Florence, fut mariée à Casaubon, et un fils, Paul, qui peu d'années après la mort de Henri Estienne fut un savant éditeur d'*Euripde* et qui composa sur la mort de son père une élégie en vers latins très-bien versifiée, pleine surtout de sentiments respectueux et de tout ce que la reconnaissance et l'amour filial ont de plus pur et de plus tendre (3). »

La mort de cette personne accomplie, survenue en 1581, lui fit ressentir d'aussi vifs regrets que la perte de sa première épouse; et il a laissé dans ses écrits et ses poésies des souvenirs de sa douleur, qui fut partagée, dit-il, par la ville tout entière. Il lui consacra cette épitaphe :

Huic pudor et candor famam vicere fidemque,
Huic quæ tres Charitas gratia vicit, erat;
Huic sexum vicit prudentia, vicit et annos;
Huic victum est morum nobilitate genus.

(1) Voir l'*Essai sur Henri Estienne* par M. Léon Feugère, en tête de la réimpression de la *Conformité du Langage françois*, etc., p. LXXXV; Paris, Delalain, 1853.

(2) « Utinam vero mihi Mæcenatem aliquem, qui me ad præclarorum operum editionem adjuvaret, nancisci posses! » (Lettre IX des lettres inédites publiées en 1830, par Passow, à Breslau.)

(3) Firmin Didot, *Observ. sur Robert et Henri Estienne*.

En 1567 Henri Estienne donna, en 2 volumes in-fol., *Artis Medicæ Principes post Hippocratem et Galenum*. Son oncle, Charles Estienne, médecin et savant imprimeur, l'avait initié à l'étude de la médecine et de la botanique; ce qui lui permit de faire la traduction latine de tous ces auteurs grecs.

Dans un grand nombre de ses publications, Henri Estienne chercha avec raison à réunir en un seul corps d'ouvrage, et surtout dans un seul volume, plusieurs écrits ayant de l'analogie entre eux; c'est ce que nous disent les deux vers qu'il fit pour ce recueil :

Quærere quos ægri per compita multa solebant,
Hospita nunc per me est omnibus una domus.

Dans la préface, il signale l'avantage qui résulte de cette méthode pour les lecteurs.

Cette même année il publia le texte grec inédit des *Déclamations de Polémon*, *d'Himerius et autres sophistes*, avec les lettres latines de Parrhasius, et il ne refusa pas ses presses à l'Apologie de l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré, que P. Montaureus Rondæus (P. Mondor du Rondeau) avait composée en vers latins. A cette époque de passions et de haines furieuses, cette mort dut paraître à Henri Estienne une expiation de celle de Marlorat, son ami et celui de son père, ordonnée par le duc de Guise cinq ans auparavant.

L'édition du Nouveau Testament in-8°, où le texte grec est accompagné de la traduction latine et des commentaires de Théodore de Bèze, est fort belle; elle est dédiée au prince de Condé et à la noblesse protestante de France.

Parmi les ouvrages qui parurent en 1568, on remarque les *Psaumes de David*, traduits par Henri en vers latins anacréontiques et saphiques, qu'il fit suivre d'une ode élégante, spirituelle et appropriée au sujet. A son édition de *Sophocle*, accompagnée des scolies et de ses observations, il mit sur le titre ce distique :

Æschylon edideram; Sophocles invidit; at idem
Cur ab eo posthac invideatur habet.

Et en effet cette édition ne le cède en rien à celle d'*Eschyle* qu'il avait publiée en 1557.

Il publia séparément ses *Commentaires* sur *Sophocle* et *Euripide*, avec des dissertations, dont l'une traite des imitations d'Homère faites par Sophocle. Il donna aussi en quatre volumes les divers auteurs qui ont écrit sur l'*Histoire romaine*, collection qui renferme des index très-complets. C'est sur le titre des *Apophthegmes grecs*, publiés la même année, qu'on lui voit prendre pour la dernière fois le titre d'*imprimeur de Hulric Fugger*. Il donna encore cette année les textes inédits des hymnes de *Synesius* et de quelques odes de *Grégoire de Nazianze*, avec une traduction latine faite par le Crétois Fr. Portus.

En 1569 Henri Estienne publia deux opuscules latins qui intéressent particulièrement l'histoire de l'imprimerie; l'un, en vers, est *La Plainte de*

la Typographie au sujet des imprimeurs ignorants qui compromettent cet art. Dans un moment d'indignation contre les éditions incorrectes, publiées par des imprimeurs qui n'avaient fait aucune des études nécessaires, et qui étaient aussi ignorants que présomptueux, il s'écrie : « Que dirait Alde, s'il revenait sur terre, lors- « qu'il verrait la plupart des typographes de « nos jours ne savoir distinguer dans un livre « que la page blanche de la page imprimée? « Que diraient les illustres savants Musurus et « Lascaris, qui ne dédaignèrent pas de remplir « les fonctions de correcteurs d'épreuves, s'ils « voyaient leurs successeurs commettre les « fautes d'ignorance les plus grossières, rempla- « çant quelquefois des mots qu'ils ignorent par « d'autres, qui changent le sens de la manière la « plus ridicule, tels que *porcos* pour *procos*, *exa-* « *minare* pour *exanimare; adhibe* pour *ad-* « *bibe*, etc. ? » A la suite de cette Plainte virulente se trouvent les *Épitaphes* en vers grecs et latins composées par Henri Estienne en l'honneur des imprimeurs qui sont la gloire de leur art : Alde Manuce, Joseph Bade, Conrad Bade, Conrad Néobar, Louis Tilletan, Adrien Turnèbe, Guillaume Morel, Jean Oporin, Robert Estienne. Il y a joint l'*Épitaphe* faite par Érasme pour Jean Froben.

L'autre opuscule est une lettre où il rend compte à ses nombreux amis de l'*état des travaux de son imprimerie, et particulièrement de son Trésor de la Langue Grecque;* c'est pour répondre à la fois à mille questions qui lui sont adressées de tous côtés qu'il entreprend cette lettre, où il rend compte des publications qu'il se propose de terminer prochainement (1). A cette occasion il signale derechef les inconvénients qui résultent pour les auteurs anciens de tomber dans les mains d'imprimeurs ignorants, qui ne savent pas lire les ligatures, et qui voulant corriger une simple erreur typographique, commettent une faute grossière. Plus dangereux encore, ajoute-t-il, sont ceux qui adoptent des corrections erronées et absurdes, ou remplacent, à l'aide de manuscrits récents ou dépourvus d'autorité, d'anciennes et authentiques leçons (2).

Henri donna aussi cette année le *Nouveau Testament* en 2 vol. in-fol., grec, latin et syriaque, suivi d'une grammaire chaldéenne et syriaque; l'impression en est fort belle.

Pour que chacun pût toujours avoir avec soi les plus belles *Sentences des Comiques grecs*, Henri Estienne fit un choix qu'il imprima dans un tout petit format (in-24) et en très-petits caractères, donnant ainsi l'exemple des éditions *microscopiques.* Il les accompagna d'une traduction latine et de notes ainsi que d'un *Traité sur les Sentences.* Ce petit volume, grand, dit-il, par son contenu, mais qu'il appelle avec raison *pusillus* quant au format, ne serait selon lui qu'une sorte d'écrin de pierres précieuses montées sur un vil métal, allusion à la prose de ses notes et aux vers de sa traduction. L'éloge qu'il fait de Ménandre le fera peut-être, ajoute-t-il, nommer φιλομένανδρος ; mais on ne doit point oublier que saint Paul, pour appuyer sa divine parole, a cité l'une des sentences de ce grand poëte, ce que fit aussi Tertullien.

Cette même année il fit réimprimer à Paris, chez son frère Robert, son traité de la *Conformité du Langage françois avec le grec.*

En 1570, avec une nouvelle édition d'*Hérodote* in-fol., Henri Estienne en fit paraître une de *Diogène Laerce*, grecque et latine, qui doit être considérée comme entièrement nouvelle, tant il y a inséré de parties récemment découvertes dans les manuscrits; il y a joint des commentaires. Il donna aussi un recueil de plusieurs écrits, parmi lesquels ceux d'*Athanase*, d'*Anastase* et de *Cyrille* étaient inédits; sa traduction latine les accompagne. Après avoir publié cette année un choix des plus belles *épigrammes de l'Anthologie*, avec deux traductions latines faites par lui, l'une en prose, l'autre en vers, Henri-Estienne s'est plu à traduire en latin un des distiques de l'Anthologie de cinquante manières différentes, amusement de l'esprit bien peu sérieux, dit avec raison le Père Le Vasseur, qui lui reproche d'avoir consacré à beaucoup de dissertations et écrits souvent prolixes et de peu d'importance un temps qu'il aurait pu mieux employer. Mais on doit regarder ces bagatelles comme des distractions utiles au délassement de cet esprit, toujours occupé, souvent si péniblement, et qu'il composait, ainsi qu'il l'a dit, *inter equitandum et tædium laboremque viæ tacito hoc lusu fallens* (1).

Le 6 février il fut interdit de la cène par messieurs du consistoire de Genève pour avoir publié sans leur autorisation cette Anthologie; mais le 30 la cène lui fut rendue, après admonition.

En 1571 il ne sortit aucun ouvrage de ses presses : tous ses autres travaux étaient absorbés par la grande publication qui devait paraître l'année suivante.

(1)... « Litteris mox obruor
Italis ab oris, gallicis et anglicis,
Germanicisque, quæ novi quid moliar
Aggressus aut quid sim, quid aggredi parem,
Futurus ordo quis laborum sit, rogant;
Et plura rebus scire de meis avent,
Quam scire, vates ipsemet ni sim, queam. »

(2) Ainsi, dans un vers bien connu d'Euripide, là où, par une simple et légère erreur typographique, Alde avait mis ὅμωι au lieu de ὅμως, rectification que tout lecteur faisait sans hésiter, le correcteur de l'imprimerie d'Hervag a transformé cet ὅμωι en ὅμοι, et ces deux fautes déroutent complétement le lecteur.

(1) « Hoc profiteor, qui inter meos versus græcos pariter latinosque magis probantur, vel potius minus improbantur, eos a me equitante scriptos omnes fuisse : ejusque laboris hanc mercedem retulisse, quod mens dum in eo esset occupata, non solum omnis ipsa ægritudinis oblivisceretur, sed ipsi adeo corpori famis sitisque (si quando via jejuno longior esset), aliorumque omnium quibus alioqui obnoxii sunt viatores incommodorum, dulcem oblivionem afferrent. »

C'est dans l'année 1572, année de la Saint-Barthélemy, qu'apparut l'immense ouvrage le THESAURUS GRÆCÆ LINGUÆ, dont les premiers matériaux avaient été rassemblés par Robert Estienne. Achever cet ouvrage était un devoir de famille; il fut rempli religieusement par Henri Estienne : son père avait désiré que l'ordre étymologique fût préféré à l'ordre alphabétique, bien qu'il eût adopté celui-ci pour son Dictionnaire latin. L'Académie Française avait également adopté pour son Dictionnaire ce système étymologique, où les mots sont rangés par racines; mais elle l'abandonna dès sa seconde édition, quoiqu'il fût plus logique : l'usage et l'économie du temps prévaudront toujours.

L'édition fut probablement imprimée à petit nombre, car il y eut successivement des réimpressions partielles, qui constituent véritablement deux éditions. D'après les catalogues, le prix de vente des 5 volumes in-fol. était de 10 livres. Quoique cet ouvrage fût dédié à l'empereur Maximilien II, au roi de France Charles IX, à Élisabeth, reine d'Angleterre, à Frédéric, comte palatin, à J. Georges, marquis de Brandebourg, et aux académies de ces divers pays, ce qui suppose que l'auteur de ce monument européen reçut quelques secours de ces souverains amis des lettres, il est certain que le malheur des temps, l'abrégé qu'en fit paraître frauduleusement Scapula et les dépenses exigées par une telle entreprise absorbèrent la fortune de Henri Estienne. Il nous fait assister à ses perplexités : tout abandonner était une ruine, continuer en était une autre; heureusement pour les lettres, cette dernière crainte l'emporta sur la première, et il eut le courage d'achever cette œuvre, *qui dévora le patrimoine de ses pères.* C'est ce qu'attestent les deux vers imprimés sur le titre même de ce livre, que De Thou déclarait un *Trésor supérieur en richesses au trésor de beaucoup de princes :*

At Thesaurus me hic de divite reddit egenum,
Et facit ut juvenem ruga senilis aret.

Mais cette vieillesse anticipée n'apporta aucun affaiblissement à l'esprit et au zèle de Henri. On remarque toutefois que c'est à partir de cette époque que sa vie devient plus agitée, son caractère plus aigri et ses voyages plus fréquents. Il quitte Genève, soit pour aviser au placement de ses livres, dont très-probablement ses magasins étaient encombrés, soit pour rechercher et collationner de nouveaux manuscrits, soit pour se distraire de ses peines par l'étude ou la conversation de ses amis, soit pour vivre à Paris, dont le séjour le charmait, et où il trouvait à la cour de Henri III et auprès de ce monarque l'accueil le plus favorable.

Cette même année Henri Estienne fit paraître sa belle édition grecque et latine de *Plutarque* en 13 vol. in-8°, accompagnée de ses observations. Il corrigea considérablement le texte, d'après de très-anciens manuscrits; quelques traités même ont été traduits par lui. En adoptant plusieurs corrections proposées par ses prédécesseurs, il en introduisit dans le texte quelques-unes sans les indiquer *comme siennes* dans ses Observations, en sorte qu'on ignore, dit avec raison Wyttenbach, si elles proviennent de quelque manuscrit maintenant inconnu ou si elles sont de simples conjectures. Plusieurs corrections lui furent suggérées par la traduction française d'Amyot, qu'il déclare être aussi savante qu'élégante.

Tout en blâmant l'oubli de l'indication des sources d'où proviennent ces modifications, Wyttenbach fait le plus grand éloge du travail et du mérite de Henri Estienne; et blâmant ceux qui se permettent d'attaquer cet homme extraordinaire, il s'exprime ainsi à son égard : « Fuit enim hic vir « unus omnium idem et laboriosissimus et efficacissimus et eruditissimus, qui plures auctores « antiquos tractavit et edidit quam isti reprehensores legerunt, plura scripsit quam isti fando « audiverunt, majorem doctrinam animo perceptam tenuit quam isti suspicione attingere potuerunt (1). »

Enfin, ce qui prouve son infatigable activité, on voit Henri Estienne publier en 1573 la première édition grecque et latine du *Droit oriental*, avec privilége de l'empereur d'Allemagne; — une réimpression de son traité *De Abusu Linguæ Græcæ;* — une édition des *Œuvres de Varron;* — un recueil de *Poésies philosophiques grecques; Empédocle, Xénophane, Timon, Parménide, Cléanthe,* etc.; collection précieuse faite avec grand soin par Henri, et dont les textes étaient inédits pour la plupart : elle n'a pas encore été réimprimée; — la première édition d'un petit traité en grec *Sur Homère et Hérodote*, suivi de divers opuscules, et des imitations ou parodies d'Homère et autres poëtes, avec une double traduction latine, dont une d'Henri; — un volume composé d'un *Choix de Sentences* extraites des auteurs grecs et traduites par lui, aussi en vers; — enfin deux autres ouvrages.

Une telle quantité d'importantes publications est sans doute un sujet d'étonnement, mais aussi un sujet d'affliction, lorsqu'on songe aux résultats commerciaux de tant d'entreprises aussi audacieusement accumulées.

En 1574 Henri Estienne ne donna qu'une seule édition, celle des *Argonautiques d'Apollonius de Rhodes*, avec des observations qu'il invite le lecteur à étudier, pour qu'il puisse se convaincre du soin qu'il a apporté à ce travail; et un petit écrit intitulé *Francofordiense Emporium,* dans lequel il signale le bon accueil qu'il a reçu en Allemagne et les services que ce pays rend aux lettres, particulièrement par l'établissement de la foire de Francfort, où de tout l'univers on vient acheter des livres et mille objets divers (2).

(1) Præfatio in *Moralia*, p. CXIV.

(2) Quelques pièces enjouées se trouvent à la suite; Henri s'y plaît à plaider le pour et le contre : tantôt c'est le vin, tantôt ce sont deux chevaux sur lesquels il voya-

Cette année H. Estienne voyagea en Hongrie, pays dont il fait un triste tableau ; toutefois, il fut frappé de cette réponse d'un Hongrois : « Nos maux sont grands sans doute, mais moindres que ceux de la France ; c'est sur ceux de ton pays qu'il te convient d'abord de t'apitoyer. »

Les principaux ouvrages publiés en 1575 sont : l'*Horace* et le *Virgile* in-8°, avec des notes marginales et des dissertations placées à la fin. Ces belles et excellentes éditions, non datées, sont dédiées l'une au conseiller Jean de Bellièvre, ambassadeur en Suisse, l'autre à un savant hongrois, Thomas Rediger, qui par estime et par amitié pour Henri Estienne l'aidait dans ses grandes publications et lui envoyait des présents. En rappelant ce fait, Henri témoigne sa reconnaissance pour l'appui et le bienveillant accueil qu'il a reçus des Allemands. Ces éditions sont très-correctes, et l'on peut dire que c'est avec amour qu'il a publié ces deux poëtes, dont tous les vers étaient gravés dans sa mémoire. Les commentaires qu'il y a joints ne sont pas, comme ceux d'Alde Manuce pour le *Virgile* publié en 1558 de simples extraits de Servius ; par ce que Henri Estienne dit dans sa préface, on peut juger de la supériorité de son édition sur celles qui l'ont précédées. Il réimprima le *Virgile* en 1583 et l'*Horace* en 1588, avec des améliorations et additions.

Dans la préface du recueil des *Orateurs grecs*, après avoir déploré les malheurs de sa patrie, ensanglantée par les guerres civiles, Henri Estienne rend compte à Pierre Bouillot de ce qu'il a fait pour cette édition : « Ne voulant, dit-il, ni démériter de sa propre estime ni des exemples paternels, il a rendu son édition infiniment supérieure à celle des Alde, et surtout aux éditions d'Allemagne, où, tout en conservant les erreurs d'Alde, de plus grossières ont été commises par l'introduction de corrections *sans en prévenir le lecteur, ce qui est le comble de l'audace*, et ce dont, ajoute-t-il, il s'est bien gardé. » Dans l'*Arrien*, publié avec autant de soin la même année, les corrections qu'il a proposées sont inscrites en marge.

Si l'on excepte peut-être son édition de *Plutarque*, Henri Estienne ne mérite nullement le reproche qu'on lui a fait quelquefois d'avoir substitué ses corrections à des leçons qu'il regardait comme vicieuses. Je crois que si dans ses éditions quelques leçons diffèrent des manuscrits que l'on connaît, ce ne peut être que d'après l'autorité d'autres manuscrits, maintenant inconnus, qu'il s'est permis ces changements, car il a toujours protesté énergiquement contre ceux qui sans en avertir osaient corriger les textes (1).

En 1576 Henri Estienne se trouvait à Vienne, lors de la mort de l'empereur Maximilien. Ce généreux protecteur des beaux-arts et de l'imprimerie, à qui il avait dédié son Trésor de la Langue Grecque, l'avait souvent invité à venir à Vienne se joindre aux savants qu'il attirait dans son palais, et avec plusieurs desquels Henri entretenait des relations amicales, tels que le conseiller et premier médecin de l'empereur, Cratho de Craftheim, le savant et infatigable Sambucus et quelques princes et grands dignitaires de l'Empire.

Pendant un voyage qu'il venait de faire en Autriche, il avait composé, à cheval et pour *tromper l'ennui du voyage*, des traductions en vers grecs de *Sentences morales* extraites d'auteurs latins.

C'est alors que parut, sous le voile de l'anonyme, le libelle satirique qu'on lui attribue, et qui est intitulé : *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Médicis, royne mère, auquel sont récités les moyens qu'elle a tenus pour usurper le gouvernement du royaume de France et ruiner l'Estat d'iceluy.*

Témoin des malheurs et des dissensions civiles de la France, qu'il aimait passionnément, Henri Estienne, qui nourrissait une haine profonde contre ceux qui avaient contribué à l'exil de son père et au massacre des protestants, fit, dit-on, contre Catherine de Médicis ce pamphlet, aussi énergique qu'éloquent, et plus outrageux pour elle que ne l'avait été pour le clergé l'*Apologie d'Hérodote*. Cette princesse était Italienne, ce qui pour Henri Estienne était un motif de plus de la haïr. Il la représente comme l'auteur de tous nos maux, ne reculant devant aucun crime, recourant même au poison ou à l'assassinat ; enfin, pour accabler cette *grande coupable*, qu'il appelle une Brunehaut italienne, il la menace d'un supplice pareil (1).

Et pourtant Henri Estienne ne craignit pas de venir à Paris à cette époque, ce qui est fort digne de remarque, et porterait à croire qu'il n'était pas l'auteur de cet écrit, malgré l'opinion du Père Lelong et de Bayle.

Dans cette année 1576 il donna une petite édition grecque du Nouveau Testament, avec des observations placées en marge. Sa dissertation sur la grécité du Nouveau-Testament est regardée comme un véritable chef-d'œuvre, et l'on s'étonne qu'elle n'ait pas été reproduite. Dans l'écrit intitulé *De Latinitate falso suspecta,* Henri Estienne montre combien dans les anciens auteurs latins on rencontre de locutions qu'on pourrait

geait ; l'un, excellent, est comparé à Pégase, l'autre au cheval de Troie.

(1) On lit en effet dans la préface des *Castigationes in Ciceronem*, faisant suite à son *Ciceronianum Lexicon...*: « Ex ingenio atque ex conjectura quæ corrigere possem non deerant, at quæ vellem et auderem emendare non erant. Quare? Nimirum ne, qui omnes qui id facerent temerarios judicabam semperque judicaveram, cujus criminis alios arguebam, eodem ipse damnandus jure optimo essem. »

(1) C'est probablement l'exagération même de ce pamphlet, quelques vérités qu'il contînt, qui le fit mépriser de Catherine. On assure que lorsqu'elle en eut connaissance elle dit : *Que l'auteur ne venait-il me trouver? je lui en aurais dit bien d'autres.* M. Sayous, dans ses *Études sur les Écrivains français de la Réformation,* appuie du poids de son autorité l'opinion qui ne reconnaît ni pour le fond ni pour la forme Henri Estienne comme l'auteur de cet écrit.

considérer comme des *gallicismes*. Cet ouvrage, dit M. Léon Feugère, est écrit avec élégance, et par les analogies fréquentes qu'il présente entre les deux langues il pourrait être appelé un traité *De la Conformité du français et du latin*. Henri Estienne commence par déclarer que, fils de Robert Estienne, l'auteur du Trésor Latin, il repousse tout reproche qu'on voudrait lui faire de laisser introduire la barbarie dans la langue latine. A la suite de cet ouvrage est un traité sur la latinité de Plaute, dont il fait un grand éloge; il est daté de sa terre seigneuriale de Grière.

En 1577 parurent le *Pseudo-Cicero*, critique en forme de dialogue qu'il écrivit contre ceux qui font abus de locutions qu'ils prétendent cicéroniennes, et qui souvent proviennent de la corruption des manuscrits; — *Les Lettres familières de Cicéron*; — un volume de Commentaires; — le *Callimaque* in-4°, avec une double traduction latine, terminée par ses observations et corrections; — l'*Orbis Descriptio* de *Denys d'Alexandrie* est accompagné d'une traduction littérale par Henri Estienne et suivi d'autres géographes grecs et latins, auxquels il a joint des commentaires.

Henri Estienne publia aussi cette année, sous le titre d'*Epistolia*, un choix des meilleures lettres, dialogues, discours, etc., pour servir de modèle de style et de brièveté; car, à l'exemple de son père, il composa plusieurs ouvrages destinés à l'éducation. C'est ainsi qu'en 1573 il avait donné un choix de maximes et d'exemples vertueux, sous le titre de *Virtutum Encomia, sive gnomæ de virtutibus*. Pendant son séjour à Vienne, en Autriche, il avait aussi composé un recueil des *Pensées les plus belles* prises dans les *poëtes latins*, travail qu'il entreprit, dit-il, pour se distraire des malheurs qui désolaient la France.

En 1578 il imprima le *Platon* dit de Serranus, 3 vol. in-fol., très-belle édition, surtout le grand papier; les caractères en sont neufs, le tirage très-soigné, et la correction irréprochable. Henri y ajouta des observations; mais malheureusement il s'en est rapporté trop aveuglément à Serranus pour la traduction latine. Le tome Ier est dédié à la reine d'Angleterre Élisabeth; le second à Jacques VI, roi d'Écosse, et le troisième à la République de Berne.

Le *Nizoliodidascalus* est une critique de ceux qui veulent écrire en latin au moyen du Lexique de Nizzoli, composé de phrases de Cicéron. Les *Schediasmata* d'Henri Estienne sont encore un ouvrage de critique philologique, qui devait paraître trimestriellement. Sur le titre il annonce que cette première publication contient le résultat de ses heures de loisir en *janvier, février* et *mars*.

Tres tantum natus menses adeone placere?
Annum ubi natus ero, posse placere puto.

Les *Deux Dialogues du nouveau françois italianizé et autrement déguizé, principalement entre les courtisans de ce temps : de plusieurs nouveautez qui ont accompagné cette nouveauté de langage; de quelques courtisanismes modernes et de quelques singularités courtisanesques*, est un livre écrit par H. Estienne avec une grande hardiesse de langage. Il est, comme on le voit, dirigé contre la cour de Catherine, et s'attaque à l'influence qu'elle et ses courtisans exerçaient sur la langue française, qu'ils dénaturaient et rendaient fade et mignarde, de mâle et sonore qu'elle était.

La cause de la France est plaidée par Philocelte, celle de l'Italie par Philausone; après de longs entretiens et des dissertations ou excursions (1) souvent hors de propos, mais curieuses pour l'histoire des mœurs et du langage, ils se rendent devant Philalèthe, qui, comme on doit s'y attendre, donne la préférence à l'idiome français et veut qu'il reste exempt d'alliage étranger. Henri Estienne s'y montre aussi jaloux de l'honneur et de la prospérité de la France que de la pureté et de la précellence de son langage :

Considérant (dit-il) que l'honneur et le bien
De mon pays m'est cher comme le mien,

il repousse cette invasion de mots étrangers, et dépeint énergiquement cet amour funeste de nouveautés qui de tout temps exista en France :

. . . .
Et qui leur a ce fatras inventé ?
Un indiscret desir de nouveauté.
Cette façon de mots leur semble belle,
Tant seulement pour ce qu'elle est nouvelle,
Sachant que mieux l'aureille on prêtera
Quand mots nouveaux résonner on fera.
. . . .
Car de tout temps désir de nouveauté
A nos François reproché a esté.
Vous voyez jà comme je vous confesse
Notre vieil mal qui encore ne cesse,
Et qu'ainsi soit, trouvons toujours plus beaux
Nouveaux habits, et nouveaux sur nouveaux,
Et bien qu'ils soient de façon incommode,
Suffit qu'ils soient à la nouvelle mode.
. . . .
Il faut changer, et dût-on aller querre
Ce changement jusqu'au bout de la terre.

Quelques passages trop libres que contenait cet écrit indisposèrent contre Henri le conseil de Genève. On lui reprochait d'avoir introduit des changements dans la copie présentée aux scolarques. Mandé le 11 septembre devant le conseil, il crut prudent de n'y point paraître, et se réfugia à Paris, où le roi Henri III l'accueillit aussi favorablement qu'autrefois, et fit même demander au conseil un sauf-conduit pour lui. « Henri Estienne, disait-il, se fâche de ne pouvoir s'employer à l'impression comme il le désire. » Le 10 décembre 1579, le chroniqueur Michel Roset, syndic de Genève, répondit à M. de Sancy, ambassadeur du roi en Suisse, « qu'Henri Estienne s'estoit rendu sus- « pect en demandant un sauf-conduit; que du

(1) Tel est le récit, d'après Froissart, de l'amour du roi Édouard d'Angleterre pour la comtesse de Salisbury, une sortie contre l'usage des buscs et des caleçons pour les femmes, etc.

« reste il estoit bien libre d'abandonner Genève « et de rentrer en France ».

Après un séjour de dix-huit mois à Paris, Henri Estienne dut revenir à Genève pour ses affaires commerciales. Son procès fut repris, et on lui rappela que déjà le conseil l'avait réprimandé pour son *Apologie d'Hérodote* et ses *Épigrammes*. On lit sur les registres que « Henri Estienne se montra en tout enflé et pré- « somptueux. Pourquoy, suivant ses réponses « et les fautes qui sont en luy, à cause de plu- « sieurs livres scandaleux et hors d'édification, « on lui défend la cène et aussi lui fait-on bonnes « remontrances et censures (1)... »

En vain Henri Estienne répondit que Théodore de Bèze avait lu le livre et n'y avait rien trouvé à changer; il fut obligé de comparaître plusieurs fois devant le conseil, et s'y défendit énergiquement; il s'éleva surtout contre le reproche d'athéisme, attestant « qu'il n'endurerait jamais un pareil reproche, et que plutôt que d'être un athée, il endurerait la mort ». Il demanda qu'on lui montrât ce qui pouvait donner lieu à une telle accusation, et ne craignit pas de dire que pour s'y refuser, il *fallait être un peu hypocrite*. Il ajouta que « les ministres (protestants) de Paris lui avoient « dit que l'*Apologie d'Hérodote* avoit beaucoup « servi à démontrer les vices, et que les ministres « sont bien contraints de dire en chaire beaucoup « de choses pour reprendre les vices ».

Le conseil en fit saisir les exemplaires, et le mois suivant condamna Henri à la prison, pour avoir imprimé sans permission; mais huit jours après il fut relâché, ayant reconnu son tort.

Ses ouvriers furent aussi poursuivis, pour fait de compagnonnage et de propos trop libres, ayant dit qu'il y avait plus d'hypocrisie à Genève qu'ailleurs.

Le caractère de Henri Estienne fut aigri de toutes ces contrariétés, auxquelles se joignaient des embarras pécuniaires, qui étaient tels, qu'il ne pouvait payer ses ouvriers. On peut juger de sa détresse par sa réponse au conseil de Genève, le 2 novembre 1570, relativement au reproche qu'on lui faisait de n'avoir point avancé de fonds à l'un de ses frères sur des effets non encore échus et de l'avoir ainsi laissé dans l'embarras. Il dit « qu'il avoit esté malade comme son frère, et lui « avoit assisté de ce qu'il avait pu, comme de « chaponneaux, poussins et autres vivres; qu'il « lui avoit bien esté parlé d'avances d'argent, « mais que luy-mesme ne vit de provisions et « achepte ses viandes d'un repas à l'autre, et « par ce n'a le moyen d'avancer de l'argent (2). »

En 1579 il ne publia qu'un seul volume, les *Idylles de Théocrite* et autres poëtes, avec la traduction latine qu'il en avait faite. Il en améliora aussi le texte qu'il avait déjà publié, dans une belle édition, en 1566. Parmi quelques pièces de vers latins sont deux élégies de Properce, dont il a traduit l'une en vers grecs.

Cette même année Henri Estienne fit imprimer chez Mamert Patisson, son neveu par alliance, qui, après la mort de Robert Estienne, son frère, gérait l'ancienne maison paternelle, son *Essai sur la Précellence du Langage François*, ouvrage précieux, mais rédigé trop rapidement, et presque de mémoire, dans l'espace de trois mois, sur le vif désir qu'en avait témoigné Henri III dans ses fréquentes conversations avec Henri Estienne. L'excellence de la langue française ne préoccupait pas moins le roi que l'imprimeur. Voici l'agréable récit qu'en fait Étienne dans ses *Hypomneses*.

Promissum is a me quum librum quemdam audiit,
Linguam studebam quo probare Gallicam
Præcellere aliis omnibus (sed excipi
Græcam volebam, prisca qualem sæcula
Illam audiere, non eam qualem sonant
Qui nunc eorum posteri dici volunt),
Urgere cœpit hunc ut in lucem darem.
Respondeo : A me scriptus is nondum fuit :
Promissus a me est. Hæc requirit scriptio
Quædam memoriæ subsidia. Sed hæc domi
A me relicta. Tunc, Quid? an caput quoque
Domi relictum (dixit)? At si non domi
Fuit relictum, memoriæ pars maxima
Remanet in illo. Si secus, dicenda sit
Valde infidelis : scripta quum tamen tua
Testentur aliud. Sit animus præsens tibi.
Boni illud ipse consulam quod scripseris.
Unum videto, longa ne sit hîc mora.
Quod pollicetur (aio) Majestas tua,
Consulere sese velle quæ scribam boni,
Alacriorem jussa reddet ad tua.
Discedo honore lætus ; at valde anxius,
Onere sub isto ne labans, sim fabula....
. . . . Luna vix orbem suum
Ter (credo) junctis cornibus compleverat,
Offertur ille quum liber, non qui foret
Calamo exaratus, sed typorum litteris.

L'accueil qu'il recevait à la cour, les désagréments que lui faisait éprouver le rigorisme de Genève retenaient Henri Estienne à Paris, où il nous dit qu'il menait la vie d'un demi-courtisan, *semi-aulicus*. Une gratification de mille écus lui fut donnée par le roi pour son écrit de la *Précellence de la Langue Françoise* (1), et une pension de trois cents livres lui fut assignée sur le chapitre des Ligues suisses, « en considération, dit le brevet, des services que lui et ses prédécesseurs m'ont ci-devant faits, comme j'espère qu'il continuera à l'avenir, tant du côté de la Suisse que ailleurs, selon que les occasions s'en pourront offrir ».

(1) Voir *Études sur la Typographie genevoise*, par M. Gaullieur, p. 66-68. Nous lui devons la connaissance de ces détails.

(2) Le document cité par M. Gaullieur donne à *ce frère de Henri* le nom de Robert : le relevé de plusieurs actes insérés au *Registre des particuliers* à Genève que M. Gaullieur a bien voulu me communiquer constate en effet que Robert, *frere de Henri Estienne*, mourut à Genève avant le mois de novembre 1570.

(1) Ce récit est agréablement raconté par Henri Estienne dans le dialogue qui fait partie de son recueil intitulé *Musa monitrix*. Il y dit que lorsqu'il se présenta pour toucher cette somme, le *thesaurarius* (Molant, grand larron, disent les mémoires du temps) ne lui en offrit guère que la moitié, au lieu du tout. Henri s'emporta; mais il lui fut répondu : Vous avez tort, car plus tard vous reviendrez, mais il sera trop tard. C'est en effet ce qui arriva, et H. Estienne, éconduit, dut retourner à Genève avec ses titres en parchemin, désormais frappés de nullité par la mort du roi.

Mais peu s'en fallut que la faveur dont il jouissait auprès du roi ne lui devînt funeste. Dans l'intimité de leurs entretiens familiers, un secret avait été confié : il fut divulgué ; le roi menaça Henri de sa colère, qui s'évanouit heureusement lorsque celui-ci, à force d'instances, fit ressouvenir le roi qu'un tiers était présent à leur entretien (1).

En 1580 parut la troisième édition du *Nouveau Testament* grec, avec deux traductions et des explications et annotations. Ce volume in-folio, à cinq colonnes, est très-bien imprimé. Il en a donné une quatrième édition deux ans plus tard. Il fit aussi paraître un grand travail sur le droit, étude à laquelle il s'était appliqué dès sa jeunesse. Cet ouvrage, en un gros volume in-8°, intitulé : *Juris civilis Fontes et rivi*, etc., n'était que le précurseur d'un travail plus considérable annoncé par Henri Estienne, mais qu'il n'eut pas le temps d'achever.

En 1581, outre une édition complète de *Varron* in-8°, fort améliorée, ainsi que des Lettres de *Pline le jeune*, également in-8° (sept éditions des *Lettres de Pline* furent imprimées par H. Estienne ou par son fils), il donna un choix de Lettres de Pierre Bunel, *précepteur*, et de Paul Manuce, *disciple*, dédiées à Henri III. Dans une épître adressée au roi, il lui rappelle un entretien, où sur sa demande s'il était vrai que la France n'eût pas de cicéroniens à opposer à ceux d'Italie, il l'avait assuré du contraire : c'est pour lui en fournir la preuve que dans ce volume il met en parallèle avec Alde Manuce, Bembo, et Sadolet, les doctes Français, non moins habiles écrivains dans le style de Cicéron, Pierre Bunel, dont Alde se vantait d'être le disciple, Longolius et autres (2). La même année il fit paraître une nouvelle édition de *Xénophon* in-fol. en grec, bien supérieure quant au texte et aux annotations à celle qu'il avait donnée en 1561, ainsi qu'il le déclare sur le titre. Au texte grec des *Histoires d'Hérodien* il ajouta une traduction latine et des notes savantes. La suite, inédite, à cette histoire par *Zosime* est accompagnée de la traduction latine de Henri.

Dans les *Paralipomena Grammaticarum Gr. Ling.*, H. Estienne signale quelques points sur lesquels les grammairiens se sont trompés et quelques lacunes qu'on peut leur reprocher. Il blâme Scapula d'avoir appelé *Nouveau Dictionnaire* le plagiat qu'il a fait à son *Thesaurus Græcæ Linguæ*, et il témoigne sa reconnaissance pour Sylburg, son élève, dont il se glorifie.

De nouveau en butte aux vexations du conseil de Genève, le 1er septembre 1581 il fut cité pour avoir imprimé sans autorisation préalable les *Fastes consulaires* de Sigonius. Après une verte réprimande, il fut condamné à une amende de 25 écus, reduite ensuite à 10 écus, payables en trois semaines. On conçoit que ces tribulations durent de plus en plus lui faire prendre en dégoût le séjour de Genève; l'impression de cet ouvrage, qui n'avait aucun rapport avec la religion ou la politique, fut abandonnée, et il est même probable qu'Henri Estienne eût transporté ailleurs son imprimerie s'il n'eût pas été retenu par le vœu et le testament de son père (1).

Pour échapper à ces contrariétés, il sella son cheval, et partit en voyage, selon son habitude.

1582. Il ne parut cette année que la quatrième édition du *Nouveau Testament*, et on ignore où il imprima ses *Hypomneses de Gallica Lingua*, ou mémoires sur la langue française. C'est à cause de cet ouvrage que l'abbé d'Olivet regarde Henri Estienne comme le meilleur grammairien du seizième siècle: Cet écrit a pour but de faciliter l'étude de la langue française aux nationaux et surtout aux étrangers : il y est traité de la bonne prononciation et de l'orthographe, des sources anciennes de notre idiome, des fautes de langage et des altérations de la quantité. Dans la préface il s'occupe des variétés de l'ancien langage français propres à chaque province; variétés qu'il compare aux dialectes de la Grèce. Conformément à cette idée, il voudrait pouvoir les réunir autour du plus parfait de tous, celui de l'Ile-de-France, pour l'enrichir en le complétant. Déjà dans son traité de la *Précellence* il avait exposé ce système : « Ainsi qu'un homme fort « riche n'a pas seulement une maison bien meu- « blée à la ville, mais en ha aussi ès champs « en divers endroits, pour aller s'esbattre quand « il lui convient de changer d'air; ainsi nostre « langue ha son principal siége au lieu principal de « son pays, mais en quelques endroits d'iceluy en « ha d'autres, qu'on peut appeler *ses dialectes*. »

1583. Un *Commentaire* sur les prophètes et une réimpression, sans date, de son édition de *Virgile* de 1575 parurent cette année.

1585. Il imprima ou plutôt il fit imprimer à Paris, avec privilége du roi, l'édition d'*Aulu-Gelle*, dont il revit le texte, qui était très-incorrect, et qu'il accompagna d'observations et d'opuscules intitulés : *Noctes Parisinæ*. Rappelant dans la préface, adressée à son fils, Paul Estienne, les travaux de sa famille, il les lui montre comme un motif d'encouragement, et l'exhorte à supporter avec une fermeté stoïque les malheurs de la vie. Il le réprimande de tant s'attrister du tremblement de terre qui a détruit son manoir seigneurial de Grière; il lui dit que quant à lui, l'annonce de cet événement ne l'a pas plus troublé que lorsqu'il apprit le saccage qu'en avait fait une troupe de soldats

(1) Ce récit est fait également en vers dans le même ouvrage, p. 87.

(2) Il raconte plus au long cet entretien, en cinquante-quatre vers, dans son poëme : *Musa monitrix Principum*, p. 210.

(1) Dans la rue des Belles-Filles, près de la cathédrale, l'imprimerie de M. Fick occupe encore aujourd'hui l'emplacement de l'imprimerie des Estienne, et jusque vers 1820 leurs anciennes presses en bois et un grand nombre de leurs vignettes et lettres fleuronnées s'y étaient conservées. C'est à cette époque seulement que M. Fick père s'en défit d'une partie, et brûla l'autre, dans un hiver rigoureux.

quelques années auparavant; qu'il fallait du reste se consoler, puisque la tour ne s'était pas écroulée. Peu auparavant il avait perdu dans un naufrage tous les livres qu'il envoyait à Francfort.

Dans les *Noctes Parisinæ*, il entre dans de grands détails sur Aulu-Gelle, et prend la défense de son livre contre les attaques de l'Espagnol Vivès, qui trouve que le style de Sénèque, son compatriote, a été trop décrié par Aulu-Gelle. La préface, adressée au premier président du parlement, Achille de Harlay, contient un agréable récit d'une conversation familière entre Henri Estienne et le célèbre avocat Pasquier au sujet de la diatribe de Vivès.

La même année il donna, d'après plusieurs manuscrits, une édition de *Macrobe* in-8°, dont il revit le texte avec soin. Dans une lettre qu'il écrit à Danès, il s'excuse sur ce que son édition n'a pas été imprimée chez lui et laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la correction typographique. Il n'a pas négligé d'avertir que dans les derniers temps quelques ouvrages n'ont pas été imprimés chez lui, mais en divers pays.

A l'âge de cinquante-huit ans (1586), Henri Estienne épousa, en troisièmes noces, Abigaïl Poupart, qui lui survécut. Cette année il publia une nouvelle édition de *Pindare* et de *Théocrite*, et un écrit latin de sa composition, *Pour se préparer à la lecture de Sénèque*. Il y propose des corrections nombreuses au texte de cet auteur.

En 1587 le courage de Henri Estienne eut à soutenir les plus rudes épreuves. A la suite d'une famine, la peste ravagea Genève et son territoire. Elle frappa sa famille. « Un contemporain, François Hottman, en peignant l'aspect désolé de cette cité, en proie à la famine et à la contagion, nous montre Henri Estienne confiné par le fléau dans sa maison, et creusant la terre de son petit jardin pour y ensevelir sa tante, sa mère, et l'une de ses filles, expirées entre ses bras, tandis qu'il tremble encore pour la vie menacée d'un autre de ses enfants » (1). Il donna cependant une édition in-16 du *Nouveau Testament* grec, très-soigneusement imprimée, avec les caractères de Garamond, et accompagnée de variantes, etc. Le recueil sur la *Vraie Prononciation grecque*, par divers savants, est suivi de la *Vraie Prononciation latine* par Juste-Lipse. Partisan de la prononciation qui s'est conservée chez les Grecs modernes, Henri Estienne n'a hésité que sur la similitude du son des η, ει, υ et ι. Il donna en outre cette année deux écrits de lui : l'un traite des *Critiques grecs et latins* et des erreurs qu'ils ont commises : il y ajoute un grand nombre de corrections qu'il propose sur divers auteurs; l'autre contient deux dialogues *Sur la meilleure manière de se préparer à l'étude du grec;* il s'y élève contre l'abus des grammaires, véritables *moulins à paroles*, où l'on enchaîne trop longtemps les élèves à tourner la meule au lieu de les faire étudier le texte des auteurs. A ce sujet il se livre à l'examen de tous les grammairiens grecs, depuis Moschopulos jusqu'aux plus récents; il signale leur mérite, et indique le moyen de profiter de leurs livres; c'est à Clénard qu'il accorde la préférence.

(1) *Essai sur la vie d'Estienne*, par M. L. Feugère, p. CXLIII, *Fr.* et *Joh. Hottomannorum Epistolæ*, lettre 147.

Cette année Henri Estienne prit la résolution de rendre à son imprimerie de Genève toute son importance; mais quoiqu'il en eût été félicité par ses amis, quelque temps après il abandonnait Genève.

1588. Il publia une édition d'*Homère*, 2 vol. in-16, grec et latin, dont il revit la traduction. A une nouvelle édition d'*Horace*, in-8°, il ajouta des notes marginales et quatre dissertations nouvelles. Pour sa seconde édition de *Thucydide* in-fol., il retoucha la traduction latine et l'enrichit de notes et d'une dissertation sur les scolies.

1589. Henri Estienne donna un *Nouveau Testament* in-fol., en grec, avec deux traductions et les concordances; — la seconde partie des *Schediasmata,* dont la première avait paru en 1578 : c'était le résultat des lectures qu'il faisait des auteurs anciens, et il consignait dans ces mélanges les corrections qu'il proposait pour l'amélioration des textes. — Il publia d'après un manuscrit rapporté d'Italie par Matthieu Budé, fils de Guillaume Budé, la première édition de la Géographie de *Dicéarque*, et l'accompagna d'une traduction latine et de nombreuses observations. Ce qui retarda l'apparition de cet ouvrage, c'est qu'il espérait pouvoir y joindre le *Périple de Scylax*, qu'on lui avait fait espérer. On trouve à la suite un dialogue où, sous les noms de Philostephanus et Coronellus, Henri Estienne traite des mœurs des Grecs, et particulièrement de celle des Athéniens.

1590. Henri Estienne fit paraître son ouvrage, très-hardi et très-curieux, intitulé : *Principum Musa monitrix*, ou le Conseiller des Princes; il le fit imprimer à Bâle, où il resta une partie de cette année. Ce poëme, qui n'a jamais été réimprimé, est, ainsi que plusieurs écrits du même auteur, d'une très-grande rareté.

A la suite d'une préface qu'Henri Estienne résume par ces trois vers, adressés aux souverains :

Nolite facere quod libet, nisi licet :
Neque facitote quod licet, nisi decet,
Sic gerere sese principes, Deo libet !

vient un prologue en vers français, qu'il composa et présenta au roi de France Henri III; il est intitulé : *L'ennemi mortel des Calomniateurs.*

Puisse de Chiverny le grand entendement
Trouver à ce vieil mal un nouveau règlement;
Et si le rude chant de ma muse petite
D'un prince tant disert l'aureille ne mérite,
Fais qu'un Ronsard, si bien virgilianisant,
Un Desportes, si bien ovidianisant,
Soient par lui commandés de cet œuvre entreprendre.
. . . .
Si le mien n'est monté à la perfection,
Imparfaite pourtant n'est mon affection;
Encor est-ce beaucoup en cas de grand ouvrage,
Quand faible est le pouvoir, estre fort de courage.

Il ne croit donc pas pouvoir donner une meilleure preuve de son affection à la France et de son dévouement au roi que de solliciter de lui contre les calomniateurs, *cette grande bête de cour*, comme l'appelle le chancelier L'Hospital (1),

Un redoutable édict qui combatte à outrance
Cette peste, infectant ce beau séjour de France :
Cette peste, j'entends, que calomnie on dict,
Que chasser on ne peut sans un royal edict.

Ce recueil est composé de plusieurs pièces, ou plutôt de plusieurs ouvrages en vers et en prose, ayant tous un but politique. C'est le résumé des pensées que méditait Henri Estienne dans ses longs voyages à cheval et aussi le résultat de sa longue expérience des livres, des hommes, de la cour, et des grands événements dont il avait été témoin.

Dans ce poëme du *Conseiller des Princes*, qui n'a pas moins de 5,500 vers ïambiques, divisés en quarante chants ou chapitres, il expose les maximes qui doivent présider à la vie publique et privée du souverain et le guider dans les diverses circonstances ; quels doivent être ses ministres et ses amis. Les exemples sont tirés de l'antiquité et des temps modernes ; les anecdotes, les faits historiques y abondent, et les vers ont une énergique brièveté, afin qu'ils se gravent mieux dans la mémoire des princes. Il s'élève contre la vénalité des charges, et désire que les rois soient gardés par des troupes nationales, et non par des étrangers. Il s'indigne contre les crimes de Borgia et contre les maximes et les principes introduits en France par Machiavel, qui, dit-il, est à la fois l'honneur et le déshonneur de Florence. Il fait des vœux pour que Henri IV, qui venait de succéder à Henri III, fournisse une longue carrière, et il termine ce poëme, publié en 1590, par ces vers prophétiques :

A te absit, absit, absit....
Monachalem ut ensem sicut ille, sentias.
Fin du chant 39.

Dans le *Dialogue entre Philocelte et Coronelli* (c'est sous ce dernier nom que Henri Estienne se désigne dans plusieurs de ses écrits), il raconte à Philocelte les malheurs de la France, la Saint-Barthélemy, l'assassinat de Henri III et même la tentative d'assassinat sur la reine d'Angleterre par Parry. Sa haine contre la Ligue et les moines et contre l'ultramontanisme le rend peu favorable à Marie Stuart. Le cadre qu'il a adopté lui permet des digressions, et parmi elles il s'en trouve plusieurs qui le concernent.

Rex et Tyrannus. Dans ce petit poëme, en vers ïambiques, Henri Estienne établit la différence entre un *tyran* et un *roi*, et s'indigne de nouveau contre Machiavel et ses détestables doctrines, dont il est la victime, puisqu'elles ont causé son exil de la France, toujours si chère à son cœur.

...... Gallia, o tu nunc mea
Esses beata, pestis hæc si non tuæ
Menti ingruisset ! Tu beata nunc fores,
Ego ex beatis forsitan tecum forem !

Il finit ce poëme par ce distique, où il adresse encore au roi ce précepte :

Timere temet disce plus quam cæteros;
Deum timere temet ipso disce plus.

Vient ensuite un petit poëme en vers hexamètres, *De Principatu bene instituendo et administrando*, qui est une sorte de résumé de ce qui précède.

Cavete vobis, principes, est un autre petit poëme, de soixante-trois distiques, indiquant aux souverains les périls qui les menacent; chaque distique est terminé par ce terrible avertissement, qui résonne comme un glas funèbre sur la mort de Henri III et de Henri IV: CAVETE VOBIS, PRINCIPES.

Dans un écrit latin intitulé : *Libellus, in gratiam principum scriptus, de Aristotelicæ Ethices differentia ab historia et poetica*, il traite de la différence dans la manière de voir des philosophes, des poëtes, et des historiens sur ce qu'on est convenu de désigner sous le nom de vertu.

1591. Après une nouvelle édition de *Varron* et des *Lettres de Pline*, il donna la première édition de deux écrits de *Justin martyr*, in-4°, avec une traduction latine et des notes.

1592. Cette année l'imprimerie de Henri Estienne reprend de l'activité. Il donne une nouvelle et belle édition in-fol. d'*Hérodote*, dont il épure considérablement le texte grec et la traduction latine.

Dans la nouvelle édition d'*Appien*, revue par lui et enrichie de parties inédites qu'il avait découvertes, il rappelle que si le public possède cet auteur, il en est redevable à son père, qui en a donné la première édition, achevée par son oncle Charles Estienne. « Si, ajoute-t-il, nous portons plus haut nos regards, c'est François Ier qu'on doit bénir comme une Providence, lui qui affectionnait les lettres et les savants par-dessus tout, et particulièrement mon père (ce dont il donna une preuve évidente peu de jours avant de mourir). Dès que mon père, ajoute-t-il, réclamait son aide pour ses grandes publications typographiques, il l'obtenait aussitôt de ce généreux bienfaiteur des lettres et des savants (μεγαλόδωρος), surtout quand il s'agissait d'acquérir des manuscrits ou de graver ces types dont la beauté faisait celle des livres imprimés. Loin d'attendre la demande, il devançait et surpassait les vœux. »

Ce retour vers des temps plus heureux de sa jeunesse semble une plainte échappée aux tristes préoccupations de sa vieillesse.

Dion Cassius, revu également par lui, est suivi de l'*Abrégé de Xiphilin*. Dans la préface il s'exprime ainsi relativement à Xylander, qui fut souvent son zélé collaborateur. « Quoique Guil« laume Xylander, par un sentiment de rivalité, « m'ait attaqué avec passion, je ne prétends

(1) Dans le discours en vers, *De sacra Francisci II, Galliarum regis, Initiatione*, L'Hospital s'élève avec autant d'énergie qu'Henri Estienne contre la calomnie, qu'il appelle *tetrum et exitiale monstrum*, et remercie Charles de Lorraine de l'avoir sauvé deux fois *a rabidi ferali dente leonis*.

« le frustrer en rien de l'honneur qu'il mérite, « d'autant que peu de temps avant sa mort il « m'avait dans ses lettres témoigné son repentir. »

1593. Une édition in-fol. d'*Isocrate*, grec et latin, édition contenant sept dissertations d'Henri Estienne, est dédiée par lui à Marc Fugger, parent d'Hulric, son premier protecteur, et dans la préface il rappelle les services dont il est redevable à leur famille.

1594. Avant d'achever sa carrière, Henri Estienne acquitta encore une dette filiale en publiant en grec et en latin *Les Concordances du Nouveau Testament* in-fol., travail que la mort avait empêché son père de terminer, mais qu'il avait préparé, et annoncé dans la préface de ses *Concordantiæ Bibliorum majores*, publiées par lui en 1555. Henri Estienne, à l'exemple de son père, prie les imprimeurs, ses confrères, de le laisser jouir quelque temps de ce labeur avant de s'en emparer. Ce n'est point, dit-il, de la part des imprimeurs lettrés qu'il redoute un mauvais procédé, mais de la part de ceux qui font le métier de pirates.

Il publia cette année une nouvelle édition de *Diogène Laerce*, qu'il accompagna de ses notes.

Le 5 septembre 1594, Henri Estienne présenta au congrès de Ratisbonne, à l'empereur Rodolphe II et aux Ordres réunis du Saint Empire, deux requêtes qu'il avait fait imprimer à Francfort, chez Wechel : dans l'une il répondait à l'écrit d'Hubert Folietus sur les causes de la puissance de l'Empire Othoman, dans l'autre il exhortait les chrétiens à s'armer contre les Turcs et à les expulser de l'Europe.

Au sujet des *Prémices ou Ier Livre des Proverbes épigrammatisés*, ouvrage devenu d'une excessive rareté, et publié sans date et sans nom de lieu, il dit dans la préface :

« Ce qui m'occasionna de composer ces épi- « grammes fut que le roi Henri III, lisant quel- « ques proverbes en mon Livre de la *Précel-* « *lence du Langage françois* (lequel je lui « avois dédié, l'ayant composé par son com- « mandement), me dict qu'il doubtoit touchant « deux s'ils estoient anciens. Cela donna entrée « à un discours assez long touchant nos pro- « verbes. Mais quelques jours après je gagnai « ma cause à pur et à plein, lui ayant monstré « les deux proverbes dont il doubtoit dans un « vieil livre escript à la main...... Je me décidai « donc à escrire un livre à ce subject; mais « comme PROMETTRE ET TENIR SONT DEUX, le re- « tard apporté m'a permis de l'enrichir de ce « que j'ai apprins plus tard par la lecture des Ro- « mans, que je disois audict roi nous estre comme « des rabbins (interprètes) pour la cognoissance « de plusieurs choses qui appartiennent à nostre « langue et mesmement des Proverbes; sur quoy « il me souvient que, pour exemple, celui-ci, « VUIDES CHAMBRES FONT LES DAMES FOLLES, ne « peut estre mieux entendu que par la lecture « d'un passage de Perceforest, qui est, selon mon « opinion, le plus digne d'estre leu entre tous. »

Henri Estienne dédia ce recueil de Proverbes mis par lui en vers français à M. Bucker, secrétaire d'État de la ville de Berne. « Le présent, « lui dit-il, est bien petit sans doute, mais CHA- « CUN DONNE CE QU'IL PEUT. » Et à cette occasion il parle d'un présent considérable qu'il reçut inopinément de Breslau, d'héritiers à lui inconnus et auxquels son nom devait l'être également, mais qui, sachant que Thomas Rediger, riche seigneur hongrois, dont ils héritaient, avait coutume de lui envoyer des présents, crurent devoir lui faire don d'un grand vase d'argent *doré partout*, sous le pied duquel était inscrit le nom de ces héritiers. *Je doute*, dit Henri Estienne, *qu'il s'en soit jamais rencontré qui ayent fait ou voulu jamais en faire autant.* Aussi croit-il devoir célébrer cette libéralité, que Valère Maxime, ajoute-t-il, n'eût pas manqué d'accompagner *de quelque belle exclamation.*

Il rappelle aussi la reconnaissance qu'il doit à l'empereur Maximilien. « Lui ayant, dit-il, envoyé mon *Trésor de la Langue Grecque*, il me fit recevoir en deux fois ce que les Latins appellent *honorarium.* Desquelles l'une est nouvelle; car m'ayant envoyé un beau présent, il tint le dict livre environ deux mois auprès de soi, comme il me fut escript par monsieur Crato et par un autre, en faisant ses monstres à tous venants (j'entends entre ceux qui estoient gens de lettres) comme du plus beau présent que oncques eust receu. Ce que considérant, je n'oubliay, quand je le remerciay, au voyage faict environ un an après, de lui dire, entre autres choses, qu'il monstroit approuver et faire valoir ce dicton des Latins, *Honos alit artes;* ce que aussi j'avois touché en une épigramme que je lui avois envoyée auparavant. »

1595 à 1598. Les travaux de l'imprimerie de Henri Estienne se ressentent de son absence prolongée et du fâcheux état de ses affaires, qui rendait son esprit plus irritable. En 1595 il avait publié une sorte de pamphlet intitulé *De J. Lipsii Latinitate palæstra*, où il blâme le style de Juste Lipse (1) et son affectation d'imiter celui de Sénèque et de Tacite. Cet écrit fut attaqué avec raison par Scaliger. Henri Estienne, dans sa haine contre les Turcs, s'était livré à leur sujet à des dissertations qui occupent la majeure partie du livre, ce qui fit dire à Scaliger que le titre de cet ouvrage aurait dû être changé en celui de *de Latinitate Lipsiana adversus Turcas.*

Le dernier ouvrage publié par Henri Estienne est une nouvelle édition du *Nouveau Testament*, in-fol.; le texte grec est accompagné de deux traductions latines, dont l'une est de Théodore de Bèze, et a été revue encore par lui pour cette édition, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans.

(1) Juste-Lipse venait d'abjurer le protestantisme et de se faire catholique.

On place aussi vers cette époque un opuscule de Henri Estienne que l'on voit porté depuis longtemps sur des catalogues de vente et sur des catalogues de bibliothèques publiques, mais qu'on n'a pu découvrir; il est intitulé : *Henrici Stephani Carmen de Senatu Feminarum*. Quelques autres ouvrages, dont il avait commencé l'impression, ne parurent qu'après sa mort; mais il est certain que plusieurs de ses petits écrits, signalés par lui et par Nicéron comme ayant été publiés, sont maintenant perdus; d'autres, restés en manuscrits, auront été égarés. Un grand nombre de travaux qu'il avait entrepris restèrent inachevés; et lorsque après sa mort son gendre Casaubon put pénétrer dans sa bibliothèque, dont l'accès était interdit à tous, il y trouva de nouvelles preuves de l'infatigable activité de son beau-père par la quantité d'œuvres manuscrites qu'il avait laissées : φιλομαθείας καὶ πολυμαθείας, *prope incredibilia monumenta*.

En 1597 Henri Estienne quitta Genève pour la dernière fois, et se rendit à Montpellier, auprès de Casaubon, occupé alors de son édition d'*Athénée*, auteur pour lequel Henri Estienne avait collationné plusieurs manuscrits. En revenant de Montpellier à Paris, il fut atteint, à Lyon, d'une maladie aussi grave que soudaine. Transporté à l'hôtel-Dieu, il y mourut, dans les premiers jours de mars 1598. Son inhumation ne resta point secrète, et causa même une certaine émotion populaire, puisque l'abbé Pernetti, dans ses *Recherches sur la ville de Lyon*, et le Père Colonia, dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon* (t. II, p. 608), disent que ce fut à la suite de l'enterrement de Henri Estienne qu'il fut établi que le convoi funèbre des protestants serait désormais escorté par un détachement du guet, protection nécessaire contre les insultes de la populace.

Il mourut sans avoir fait de dispositions testamentaires, laissant une fortune minime et embarrassée; mais la vente de ses livres en magasin suffit pour satisfaire à tout, et laissa encore quelques ressources à ses enfants. Paul hérita de l'imprimerie, en payant 800 écus aux autres héritiers. Casaubon, qui avait eu quelquefois à se plaindre du caractère entier et irritable de son beau-frère, et à qui la dot de sa femme était encore due, plein de respect pour les services rendus aux lettres par la famille des Estienne, s'opposa au partage des manuscrits qu'exigeaient les héritiers, et voulut qu'ils fussent tous remis au fils et successeur d'Henri Estienne, à Paul, auquel ils ne furent pas inutiles (1). Mais Casaubon nous apprend qu'ils furent en partie perdus ou détruits (*non uno modo*). Un manuscrit de Photius et celui de Zonaras ne se retrouvèrent point.

(1) « Ego, veneratione domus Stephanicæ motus, renitentibus omni ope atque opera cohæredibus, effeci ut omnes manu exaratos codices Paulus Stephanus præciperet. Gaudebam in ea domo, quæ literis aliquando tantum profuisset, remanere instrumenta bene merendi de iis qui publicam reipublicæ litterariæ utilitatem procurarent. » (Epist. 194.)

Comme aucun témoignage ne peut inspirer plus de confiance que celui de Casaubon, à la fois juge suprême en fait d'érudition, témoin véridique et religieux, et gendre de Henri Estienne, je crois devoir reproduire ce que, dans l'intérieur de sa conscience et sous l'inspiration du moment, il a consigné pour lui et pour sa famille dans ses Éphémérides, lorsqu'il apprit la mort de son beau-père (1).

13 mars 1598. Je venais d'entrer dans ma bibliothèque à l'heure ordinaire, mon âme était triste; ma prière faite, je me mettais au travail quand on vint m'apprendre la mort de mon très-cher et très-illustre beau-père, Henri Estienne. C'est à Lyon qu'il est mort, loin de chez lui, et comme en exil, lui qui possédait une belle maison à Genève; loin de son épouse, si respectable, loin de ses enfants, dont quatre encore lui restaient. Malheur! malheur d'autant plus grand que nulle nécessité ne l'obligeait à quitter ses foyers. Faibles humains que nous sommes! quand je pense, ô mon Estienne, ô mon cher Estienne, aux vicissitudes que tu as éprouvées : toi qui d'un commun accord pouvais occuper le premier rang parmi les hommes d'élite, tes égaux (Théodore de Bèze, Calvin et les autres chefs protestants), tu as préféré t'en éloigner plutôt que de rester avec eux le soutien de notre Église; toi à qui ton père avait laissé une grande fortune, et qui as préféré la dépense à l'épargne; toi qui par un don de la Providence n'a-

(1) Ce recueil, où se reflète la belle âme de Casaubon, a été imprimé pour la première fois à Oxford, en 1850, 2 fort vol. in-8°.

« Cum de more in museum me recepissem, et mœsto animo, nescio quare, essem; ecce, postquam γονυπετήσας ad studia me adcinxi, nuntius affertur mihi de obitu charissimi capitis, et quondam clarissimi, Henrici Stephani. Lugduni obiit ὁ μακαρίτης, procul domo, tanquam aliquis ἀνέστιος, qui domum Genevæ amplam habebat; procul ab uxore, qui uxorem matronam castissimam habebat; procul a liberis, qui habebat quatuor adhuc superstites. Dolendum; dolendum ac quidem impensius, quod nulla necessaria de caussa ὁ μακαρίτης domo aberat. Homunculi quid sumus! cum cogito, mi Stephane, mi Stephane, ἐξ οἵων εἰς οἷα. Tu qui poteras inter ordinis tui homines primas sine controversia tenere, maluisti dejici quam stare; tu qui opes a patre tibi relictas amplissimas habuisti, maluisti istas amittere quam servare; tu qui a divino Numine excitatus fueras, ut literas, præsertim Græcas, unus omnium optime intelligeres, ut ornares, maluisti alia curare quam τὴν σπάρταν κοσμεῖν. Non hoc tuo, mi Stephane, sed humani ingenii vitio, factum. Paucis enim datum est sua bona bene nosse, et iis probe uti. Quamquam tu quidem, vir magne, optime usus es juvenis, deque literis ita es meritus, ut pauci tecum jure componi possint, vix quisquam anteponi. Magnum sane, vir magne, in utramque partem exemplum te præbuisti. Atque utinam faxit Deus, ut virtutes tuas, vigilantiam, et indefessum illud studium ego et mei imitemur. Nævi si qui fuerint, ut quod abesse domo semper quam adesse malueris, iis ne maculari nos sinamus. Supplex etiam te veneror, Deus æterne, ut liberos superstites et familiam totam Stephanicam cura tua digneris, et in pietate florere omnibusque virtutibus velis. Uxorem præsertim tibi meam, o Deus, commendo; quæ nunc morbo languens, si patris de obitu resciverit, quos edet ejulatus, quas lamentationes! Solare tu igitur illam, Pater misericordiarum, qui solus potes, et nos conspirare ambos in amore cultuque tui semper face cum charissimis quos dedisti liberis. Amen.

Éphémérides de Casaubon Oxford, 1850, 2 gros vol. in-8°, p. 67-69.

vais point de rivaux dans les lettres anciennes, surtout les lettres grecques, que ton destin était d'illustrer, et qui as préféré *aller chercher bien loin ce que tu avais sous la main* (1)! Mais, mon cher Estienne, ce n'est point ta faute, c'est celle de l'esprit humain. Il est aussi rare d'apprécier les biens que l'on possède que d'en bien user. Tant que tu as été jeune, les services que tu as rendus aux lettres sont tels que bien peu pourraient t'égaler, et presque aucun te surpasser. Les nombreuses preuves que tu en as données en grec et en latin prouvent que tu es véritablement un grand homme. Fasse le ciel que moi et les miens nous imitions tes vertus, ta vigilance et ton zèle infatigable. Si, l'on a eu quelques torts à te reprocher, comme de t'être trop souvent absenté de ta maison, que le ciel aussi nous en préserve. Je t'en supplie, grand Dieu, daigne venir en aide aux enfants et à toute la famille des Estienne, qu'elle croisse en vertus et en piété! Je recommande surtout à tes bontés mon épouse, qui maintenant est malade et dont je vais entendre les cris et les sanglots quand elle apprendra la mort de son père. Console-la, Père des miséricordes, et fais-nous tous deux persévérer à jamais dans ton amour et dans ton culte, avec les chers enfants que tu nous as donnés! Amen (2).

Le mérite de Henri Estienne a été signalé par les savants les plus distingués, même ses contemporains : on en peut voir la longue liste dans Maittaire; parmi eux on doit remarquer Joseph Scaliger (Lettre 46 à Casaubon), qui, malgré ses fréquentes querelles littéraires avec Henri Estienne, n'en resta pas moins son ami, et Huet, qui déclare que dans ses traductions latines Henri Estienne a rendu le sens avec autant de clarté que d'élégance.

M. A.-A. Renouard, dans son enthousiasme pour les illustres imprimeurs de Venise, avait dit, dans sa première édition de ses *Annales des Alde*, qu'à tous égards *Alde Manuce occupe et occupera longtemps, et sans aucune exception, le premier rang parmi les imprimeurs anciens et modernes.*

Tout en rendant justice au mérite des Alde, mon père, après avoir comparé quelques-unes de leurs éditions avec celles de Robert et de Henri Estienne, et en tenant compte des difficultés qu'Alde avait dû rencontrer dans le vaste champ qu'il a défriché le premier avec tant de zèle, s'exprime ainsi : « Je ne veux être injuste ni ingrat envers Alde. Non : Alde Manuce mérite de la république des lettres une reconnaissance éternelle, pour avoir publié avec une grande activité et une bonne exécution, quant à la typographie, un grand nombre d'auteurs classiques, dans un temps où l'on n'imprimait guère que des ouvrages de disputes théologiques; et ce choix, qui fait honneur à son goût, prouve sa passion pour les belles-lettres : mais je dirai avec la même franchise que ce fameux imprimeur, qui fait honneur à l'Italie, ne mérite pas la place à laquelle une admiration indiscrète veut l'élever.

« J'ai cherché, ajoute mon père, quelle était l'excuse qu'on pourrait alléguer en faveur d'Alde au sujet de la correction, souvent très-négligée, du texte des livres qu'il a imprimés; et c'est lui-même qui la donne en disant qu'il était tellement occupé, qu'il trouvait à peine le temps de lire une fois, légèrement et à la course, les épreuves des éditions qu'il publiait (1). »

Les éditions des Étienne sont toutes remarquables par leur correction; et les travaux littéraires qui leur sont personnels sont bien plus considérables que ceux des Alde.

« Quelle place, dit encore mon père, sera réservée dans le monde savant à Robert Estienne, qui a publié aussi des livres grecs inédits; qui en latin, en grec, en hébreu, langue qu'il savait parfaitement, a imprimé des éditions aussi belles qu'elles sont correctes; qui de plus a fait son Trésor de la Langue Latine? Quelle place surtout sera donnée à son illustre fils Henri Estienne, qui indépendamment de ses correctes et nombreuses éditions de tous les bons auteurs, éditions publiées quelquefois avec une rapidité qui prouve que la langue grecque lui était aussi familière que la langue française, a fait encore sur ces auteurs des travaux particuliers, auxquels les savants rendent perpétuellement hommage, à Henri Estienne, qui a montré qu'il était un littérateur plein de goût lorsqu'il a donné en vers latins la seule bonne traduction peut-être qu'on connaisse d'Anacréon; qui, sachant toutes les langues et traduisant avec autant de facilité les poëtes latins en vers grecs que les poëtes grecs en vers latins, écrivait bien en français dans un temps où ce mérite était rare; qui de plus avait laissé deux volumes manuscrits in-fol. pleins d'une si vaste érudition, qu'elle étonna son gendre lui-même, le docte Casaubon; à Henri Estienne l'auteur du Trésor de la Langue Grecque, ouvrage imprimé par lui et à ses frais; ouvrage immense, dans lequel les lexicographes de tous les pays ont puisé et puiseront sans cesse, et qui, de l'aveu du docteur Coray, serait encore à faire s'il n'avait pas été exécuté par Henri Estienne? Pour élever ce monument, qui honore son pays, il a sacrifié une fortune considérable, héritage paternel et fruit de ses veilles laborieuses et de son économie. Ah! si Henri Estienne, errant sur la fin de sa vie et septuagénaire, persécuté pour quelques railleries contre des moines superstitieux ou quelques invectives que lui arracha l'indignation du meurtre infâme de son roi, qu'il aimait, ayant vu ses manuscrits, ses livres détruits avec sa maison dans un tremblement de terre, succombant à la peine et aux soins de toutes sortes,

(1) Maluisti alia curare quam τὴν σπάρταν χοσμεῖν.

(2) L'année suivante à pareille date il se rappelle dans ses Éphémérides la mémoire de son cher Estienne (*charissimi capitis*).

(1) « Vix credas quam sim occupatus. Non habeo certe tempus, non modo corrigendis, ut cuperem, diligentius qui excusi emittuntur libris cura nostra, *sed ne perlegendis quidem cursim.* »

mais n'oubliant jamais sa patrie, qu'il dut croire reconnaissante de ses utiles travaux, est allé mourir, dans un état voisin de l'indigence, au fond d'un hôpital, du moins ne lui envions pas la gloire d'être le premier imprimeur de tous les pays et de tous âges; et que tout typographe, s'il a un noble sentiment de son art, se prosterne avec respect devant sa tombe.

Manibus date lilia plenis ;
Purpureos spargam flores; non, Gallia, tanto
Rursum te poteris jactare typographo, et ultra
Sit sperare nefas ! »

Henri Estienne ne pouvait être mieux apprécié que par mon père, à la fois érudit, poëte, typographe consommé dans toutes les parties d'un art que lui avaient transmis ses aïeux, et qui, comme Henri Estienne, fut le plus dévoué des fils et le meilleur des pères.

A. F.-D.

ESTIENNE (*Paul*), imprimeur français, né à Genève, en janvier 1566, mort vers 1627. Élevé avec une tendre affection par un père qui reportait sur ce seul fils toutes ses espérances, le jeune Paul se fortifia dans ses études par des voyages qui le mirent en rapport, dans tous les pays, avec les doctes amis de son père. Il s'arrêta quelque temps à Leyde pour y étudier sous les auspices de Juste Lipse. Une lettre de ce célèbre critique (juillet 1587) fait son éloge; et dans l'expression dont il se sert, *mitis adolescens*, on voit que la douceur était une des principales qualités de Paul, qui s'était aussi arrêté à Lyon chez Jean de Tournes, imprimeur renommé, et en 1595 à Heidelberg, chez le savant imprimeur Jérôme Commelin. Il avait passé l'année précédente en Angleterre.

Son goût pour la poésie latine fut encouragé par Henri Estienne, dont le souvenir l'inspira heureusement dans la touchante pièce de vers qu'il composa sur sa mort et pour honorer sa mémoire.

Mis en possession des manuscrits de son père et de son établissement par la ferme volonté de son oncle Casaubon, Paul continua les impressions que la mort de Henri Estienne laissait inachevées, et dès 1599 il commença une série de publications importantes, auxquelles il donna des soins tout particuliers. La plus remarquable est l'*Euripide* avec la traduction de Canterus, revue par Émile Portus et accompagnée de scolies, d'un index, etc., 2 vol. in-4°, 1602. Parmi ses autres éditions d'auteurs grecs et latins, on en compte quatre de *Pindare* et trois des *Lettres de Pline*. Malheureusement, soit par une économie exigée peut-être par sa fortune, soit à cause de la mauvaise fabrication du papier suisse, le temps a fait perdre à ses livres une grande partie de leur valeur. Son imprimerie, après six ans d'exercice, venait de faire paraître *Isocrate*, *Aristide*, 3 vol. in-8°, *Homère*, *Pline*, le *Nouveau Testament*, quand tout à coup ses travaux s'arrêtent complétement (1605 1611). Compromis dans la conspiration dite *de l'escalade*, tentée en faveur du duc de Savoie, et dont le chef, Blondel, syndic de Genève, fut condamné à mort, Paul Estienne, d'abord mis en prison, fut ensuite proscrit, et pendant quinze ans ne put rentrer à Genève. Il paraît même, par la lettre qu'il adressa au conseil le 29 janvier 1608, que ses biens furent vendus. On conserve aux archives de Genève plusieurs lettres où il expose que le fâcheux état de sa fortune ne lui permet pas même d'envoyer ses enfants à l'école de Genève, et il rend responsables du sort de l'âme de ces enfants ceux qui le contraignent de les faire rentrer en France pour y faire abjuration. En effet, son fils aîné, Antoine, envoyé à Paris, revint à la foi catholique. Ses prières et ses sollicitations auprès de la seigneurie de Genève pour obtenir un sauf-conduit qui lui permît de régler quelques affaires urgentes, et de ne pas compromettre davantage les intérêts de ses créanciers, n'eurent aucun résultat.

Enfin, en 1619, par l'intervention du gouvernement français, un sauf-conduit fut promis à Paul pour qu'il pût traiter de la remise des matrices de Garamond, et c'est à la fin de février 1620 que, sur sa requête, la seigneurie le lui accorda; les matrices lui furent remises, après toutefois qu'on s'en fût servi pour exécuter deux fontes.

Huit ouvrages parurent à Genève avec l'indication de l'*Oliva Stephani*, de 1611 à 1628; le dernier est une réimpression, format in-16, du *Pindare* grec et latin donné par Henri.

En 1627, Paul vendit sa typographie et probablement sa librairie aux frères Chouet. On croit qu'il passa à Paris la plus grande partie du temps de son exil et qu'il y revint après la vente de son établissement. On lit dans les Éphémérides de Casaubon, à la date du 3 décembre 1607 : « Aujourd'hui j'ai été detourné de mes études par Paul Estienne. Fasse le ciel que je n'aie pas à me repentir de mon bon vouloir à son égard. Dans sa détresse, je lui ai donné ce dont je pouvais disposer en argent comptant, et je l'ai cautionné pour deux cents écus d'or. Plaise à Dieu que ce gage sur la maison des Estienne ne soit pas perdu, et que ni moi ni les miens n'ayons à nous repentir de cette condescendance. »

La même année, au 19 janvier, dans une autre note, le noble et généreux Casaubon s'exprime ainsi. « Que Dieu vienne en aide à « mon beau-frère Paul Estienne, qui retourne « en Dauphiné; sa sœur (Denyse) est partie « pour notre petite campagne. C'est pour les au- « tres que je vis, et non pour moi. Tel est mon « sort. »

On ignore complétement l'époque de la mort de Paul Estienne. Quoique la carrière où il était entré d'une manière si brillante lui ait été si tôt fermée, il mérite qu'on rappelle l'expression dont il s'est servi dans l'une de ses suppliques

en vers latins qu'il adressait à l'inflexible seigneurie de Genève :

.... Clarorum haud unquam indignus avorum.

A. F.-D.

ESTIENNE (*Antoine*), fils du précédent, imprimeur français, né à Genève, en 1592, mort à Paris, à l'hôtel-Dieu, en 1674. Après avoir fait ses études à Lyon, il se rendit à Paris, et fit son abjuration entre les mains du cardinal Du Perron. Ayant obtenu des lettres de naturalisation, il fut nommé huissier de l'assemblée du clergé, avec une pension de cinq cents livres.

Il fut reçu imprimeur en 1618, et ses premières éditions datent de 1613. Dès l'année 1615, il prit le titre d'imprimeur du roi, attaché à la branche des Estienne restée catholique. Lorsque les matrices grecques rachetées à Genève furent rapportées à Paris, c'est à Antoine Estienne qu'on en confia la garde, et il la conserva jusqu'à sa mort (1); elles furent alors déposées à l'Imprimerie royale. On voit le nom d'Antoine figurer sur la grande et magnifique publication des *Œuvres complètes de saint Jérôme* publiée par Fronton du Duc; les deux premiers volumes avaient été imprimés en 1609, par Claude Morel. Pendant plus de cinquante ans il exerça sa profession d'une manière digne de ses ancêtres; en 1617 il imprima le premier livre des *Commentaires* de Casaubon, son oncle, *sur Polybe*, et c'est pour la Société des éditions grecques, dont il faisait partie, qu'il imprima la belle édition grecque-latine d'*Aristote*, en 2 volumes in-fol., Paris, 1629. On croit que l'édition d'*Aristote* de 1619 et celle de 1639, publiées par la même Société, ont été aussi imprimées par lui, du moins en partie. Sa belle édition de *Plutarque*, qu'il dédia au roi Louis XIII, parut en 1624. La dédicace à Mathieu Molé, qui se trouve en tête de la *Bible des Septante* grecque et latine donnée par Morin, 3 vol. in-fol., 1628, est signée par les libraires *Michel Buon*, *Sébastien Chapelet*, ANTOINE ESTIENNE et *Claude Sonnius* associés pour ces grandes publications. Cette édition est parfaitement imprimée par Antoine Estienne, avec les caractères grecs de Garamond (2).

En 1661 il publia un très-grand ouvrage, qu'il dédia à la reine mère, qui lui en avait concédé le privilége. Il forme deux gros volumes in-fol., et est intitulé : *Nouveau Théâtre du Monde, contenant les États, royaumes et principautés représentez par l'ordre et véritable description des pays, mœurs des peuples, forces, richesses, gouvernements, religions : illustré de l'institution de toutes les religions et l'origine de tous les ordres militaires et de chevalerie* (par Davity), *avec un nouveau supplément, contenant l'état présent de la France depuis la régence de la très-auguste Anne d'Autriche*. Comme le travail de Davity, qui servit de base à ce grand ouvrage, ne forme qu'un volume in-4°, on croit que la coopération d'Antoine Estienne contribua beaucoup à son accroissement.

Nommé adjoint de la communauté des imprimeurs en 1626, Antoine en fut le syndic en 1649. Mais cet honneur pas plus que son titre de premier imprimeur du roi ne put le préserver des malheurs et périls attachés à sa profession, et particulièrement à la famille des Estienne, dont Antoine doit être regardé comme le dernier représentant.

En 1664 Antoine dut cesser d'imprimer. Son fils Henri, nommé imprimeur-libraire à Paris en 1646, et qui, du consentement de la chambre des imprimeurs, avait obtenu la survivance de son père dans la charge d'imprimeur du roi (1), lui était venu en aide dans ses embarras commerciaux; mais il était mort en 1661. Privé de cet appui, Antoine, devenu infirme, puis aveugle, trouva enfin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après plusieurs années de misère, un refuge à l'hôtel-Dieu de Paris, et il y mourut.

Son frère Joseph, nommé imprimeur du roi à La Rochelle, y est mort de la peste, la même année, au mois d'octobre. A. F.-D.

ESTIENNE (*Robert II*), né à Paris, en 1530, mort à Genève, en 1570. Il était le second des neuf enfants de Robert Ier. Quand son père lui fit quitter secrètement Paris et l'envoya à Genève, il était fort jeune; mais comme il persévéra dans la foi catholique, il revint bientôt à Paris, et rentra en possession des biens paternels. Il continua ses études et son apprentissage chez son oncle Charles, qui avait été nommé imprimeur du roi, après le départ de son frère. Ainsi que ses frères, il avait reçu une éducation solide, comme on le voit par le testament de son père, qui « espère estre aydé de « tous les enfants qu'il a plu à Dieu de lui « donner, lesquelz à ceste fin il a fait estu« dier ès langues latine, grecque et hébraïque, « et après, luy-mesme les a instruicts en son « dict art de vacation d'imprimerie ».

Le jeune Robert rétablit à Paris en 1566 l'imprimerie paternelle, quelque temps abandonnée. La mère de Henri IV, Jeanne d'Albret, qui portait à l'imprimerie des Estienne autant d'intérêt

(1) Je tiens ce renseignement de M. Aug. Bernard, auteur conscencieux de recherches précieuses sur les *Origines de l'Imprimerie*, 2 vol. in-8°, Paris 1854, et qui s'occupe d'un travail particulier sur les types royaux de Garamond.

(2) Deux cents ans se sont écoulés avant qu'une nouvelle édition de la Bible des Septante (grecque et latine) ait été réimprimée en France. C'est seulement en 1829 que nous en avons donné une nouvelle édition, en 2 vol. grand in-8°. Elle fait partie de la *Bibliothèque des Auteurs grecs*.

(1) C'est à cet Henri que fut concédé, en 1651, le privilége pour l'impression des *Essais* de Montaigne, *comme continuateur des belles impressions de Robert, de Charles et de Henri, ses ancêtres*. Il en donna deux éditions portant l'*olivier* des Estienne; l'une en 1652, l'autre en 1657. Dans la préface il dit « avoir purgé son édition d'une infinité de fautes qui déshonoraient les éditions précédentes, et avoir ajouté la traduction française des passages grecs, latins, italiens ».

qu'en avait témoigné la sœur de François Ier, Marguerite, reine de Navarre, lorsqu'elle venait visiter celle du père de Robert, voulut en quelque sorte inaugurer la reconstitution de l'établissement paternel, et le 12 mai de cette année (1), après l'avoir visité, elle y écrivit ce quatrain :

Art singulier, d'ici aux derniers temps
Représentez aux enfants de ma race
Que j'ai suivi des craignants-Dieu la trace,
Afin qu'ils soient les mêmes pas suivants;

auquel Robert Estienne répondit par le sonnet suivant :

AU NOM DE L'IMPRIMERIE.

Princesse que le ciel de grâces favorise,
A qui les craignants-Dieu souhaitent tout bonheur,
A qui les grands esprits ont donné tout honneur,
Pour avoir doctement la science conquise :

. . . .

Le ciel, les craignants-Dieu et les hommes savants
Me feront raconter aux peuples survivants
Vos grâces, votre cœur, et louange notoire.

Et puisque vos vertus ne peuvent prendre fin,
Par vous je demeurray vivante, à cette fin
Qu'aux peuples à venir j'en porte la mémoire.

Les ouvrages qui sortirent de l'imprimerie de Robert II sont peu nombreux; mais leur exécution soignée prouve qu'il avait conservé les traditions de sa famille. Le papier est de meilleure qualité que celui de la Suisse, dont son frère Henri était obligé de faire usage pour la plupart de ses éditions. Après le désastre éprouvé par son oncle Charles, Robert fut nommé imprimeur du roi. On lit sur quelques-unes de ses publications, entre autres sur les deux éditions in-8° et in-16 (1566) des *Psaumes* de David, cette indication : *Apud Henricum Stephanum et ejus fratrem Robertum Stephanum, typographum regium, ex privilegio Regis* (2).

Quoique fort instruit et en rapport continuel avec des savants distingués, Robert n'écrivit que quelques pièces de vers; une, entre autres, sur la mort de Ronsard forme vingt sixains, qui, par leur harmonie et même par les idées, se font remarquer parmi le grand nombre de poésies que fit naître le trépas de l'Homère français : c'est le nom que Robert Estienne lui donne, et c'est ainsi qu'il fait parler Apollon :

Quand Homère mourut, j'avois tant d'espérance
De le voir par Ronsard un jour renoistre en France,
Que ceste seule attente appaisa mes regrets :
Maintenant de moitié ma tristesse s'augmente,
Car l'Homère françois, dont la mort je lamente,
Fait encore une fois mourir celui des Grecs.

. . . .

Mais ce n'est point Ronsard, ce corps mort que la terre
En son giron avare estroitement enserre :
RONSARD! c'est ce grand nom par la terre espandu;
Et la postérité lisant sa poésie
Viendra, d'estonnement et de regret saisie,
Le tombeau de Ronsard par grand miracle voir.

. . . .

Et ceux qui de Ronsard auront la tombe veue,
D'une delphique ardeur sentant leur âme esmeue,
Se verront sur-le-champ poëtes devenir.

(1) Voy. Le Laboureur, addition aux *Mémoires de Castelneau*, tome I, p. 901.

(2) Le privilége ne se trouve ni à l'une ni à l'autre édition, et il est probable que toutes deux ont été imprimées à Genève.

A la suite de cette pièce est un huitain ingénieux de Robert Estienne sur le même sujet.

Un document irrécusable, découvert dernièrement dans les archives de Genève, et dont M. Gaullieur a bien voulu de nouveau vérifier l'exactitude sur les registres du consistoire de l'Église de Genève, fait mourir *Robert*, frère de *Henri Estienne*, à Genève antérieurement au 2 novembre 1570 (1). On y lit « Henri Estienne, « appelé pour l'inhumanité exercée à l'endroit de « *Robert son frère*, *naguère décédé*, et n'avoir « point assisté à son enterrement, confesse ne « s'estre trouvé à l'enterrement de son dict frère « parce qu'il estoit lors en volonté d'aller faire « baptiser ses enfants à Virey. Le dict Henri « Estienne, admonesté de la dureté dont il avoit « usé de l'endroit de son frère, quoiqu'il ait sceu « dire, a esté ainsi renvoyé au jugement de « Dieu. » D'autres documents non moins authentiques, que M. Gaullieur me communique à l'instant (28 mai 1856), constatent également la mort de Robert Estienne à Genève et le désaccord qui existait alors entre les deux frères (2). Mais par quel concours de circonstances Robert, resté catholique, avait-il quitté Paris et se trouvait-il à Genève, mal avec son frère et dans le dénuement? On ne le saurait dire. La fin de Robert, attestée par cet acte, n'a donc pas été moins déplorable que celle de presque tous les autres membres de son illustre famille. Sa veuve, Denyse Barbé, continua quelque temps à imprimer sous le nom de son mari, et, en 1575, elle épousa Mamert Patisson, qui fut nommé imprimeur du roi en 1578. Celui-ci mit sur presque tous ses livres *In Ædibus* ou *Ex Officina* ou *Typographia* Roberti Stephani. A. F.-D.

ESTIENNE (*Robert III*), fils du précédent, né vers 1560, mort en 1630, était trop jeune pour pouvoir succéder immédiatement à son père. C'est donc par suite de quelques arrangements de famille que le nom de l'un ou de l'autre se trouve sur un assez grand nombre d'ouvrages. Avant qu'il fût reçu imprimeur, son éducation s'achevait à Chartres, auprès de Philippe Desportes, qui lui inspira le goût de la poésie. Voici comment s'exprime La Croix du Maine en parlant du jeune Robert :

« Il est de fort grande espérance, pour estre si « docte et sçavant ès langues en si bas âge, ce « qui est chose commune à tous ceux de sa « maison, tant ils sont nez aux lettres et dési- « reux d'apprendre de père en fils. Il a composé « plusieurs poëmes en grec, en latin et en fran- « çais, et traduit plusieurs auteurs grecs et latins, « la plupart non publiés; plusieurs de ses poésies

(1) Le Livre des décès de la paroisse Saint-Hilaire, dont relevait la rue Saint-Jean-de-Beauvais, déposé aux Archives de la ville de Paris, ne remonte pas au delà de 1574; M. Gaullieur m'informe, par sa lettre du 12 mars 1856, que, par une singulière fatalité, les registres des décès manquent à Genève pour les six derniers mois de l'année 1570 et les six premiers mois de 1571.

(2) Extrait des *Registres des Particuliers*; année 1570, Genève.

« sont imprimées dans celles de Desportes. »

En 1582 Robert Estienne composa sur la mort de M. Christophe De Thou, premier président, soixante-dix-huit vers français, seize grecs et douze latins.

Ses impressions sont belles, mais n'ont rien de remarquable. Son instruction lui mérita le titre d'interprète du roi ès langues grecque et latine. On cite la devise qu'il fit à la demande du duc de Sully, grand-maître de l'artillerie : *Quo jussa Jovis*, placée au-dessous d'un aigle tenant la foudre dans l'une de ses serres (1).

En 1624 il imprima la traduction française qu'il avait faite des livres I et II de la *Rhétorique* d'Aristote, sous ce titre : *La Rhétorique d'Aristote, traduicte en françois par le sieur Rob. Estienne, interprète du roy ès langues grecque et latine;* Paris, in-8°, de l'imprimerie de *Robert Estienne*, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Cet ouvrage, réimprimé l'année même de la mort de Robert, a été complété par la traduction du IIIe livre, faite par son neveu, fils de Henri III, seigneur des Fossés, trésorier des bâtiments du roi et son interprète ès langues grecque et latine; en voici le titre : *La Rhétorique d'Aristote : les deux premiers livres traduits du grec en françois par le feu sieur Robert Estienne, poëte et interprète du roy ès langues grecque et latine; et le troisième, par Robert Estienne, son nepveu, avocat au Parliamant;* Paris, 1630, de l'imprimerie de Robert Estienne, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Cet avocat au parlement, neveu de Robert, fut quelque temps imprimeur (de 1630 à 1633); mais ses descendants restèrent étrangers à l'imprimerie. Il a composé quelques pièces de vers, entre autres un poëme sur les Larmes de saint Pierre, traduit du Tansillo. A. F.-D.

ESTIENNE (*François II*), fils de Robert I, né à Paris; on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il reçut, comme ses frères, une éducation distinguée, et quitta Paris avec son père et son frère aîné Henri, qui prit soin d'achever son éducation. On voit par le testament de son père qu'il n'était point majeur lorsque celui-ci, déclarant Henri Estienne son légataire universel, le charge de ne remettre deux mille livres, qu'il lègue à son fils François, que quand celui-ci aura atteint l'âge de vingt-cinq ans et quand les ministres de Genève se seront assurés qu'il entend persister dans la religion réformée; autrement, ladite somme restera la propriété de Henri. Il veut que François ne se marie que du consentement de son frère aîné, et qu'il suive toujours ses conseils; mais si Henri abandonnait l'imprimerie, ou renonçait à la religion réformée, la volonté du testateur est qu'en ce cas ledit Henri soit déchu de l'imprimerie et de tous lesdits biens, et qu'ils accroissent la part de François son frère, pourvu toutefois que celui-ci persévère à faire partie de l'Église réformée.

Zélé protestant, François éleva une imprimerie à Genève, en 1562, où il imprimait de concert avec ses beaux-frères Jean et Estienne-Anastase, qui avaient épousé deux filles de Robert, Jeanne et Catherine. Ses impressions sont peu nombreuses; la plus remarquable est une élégante *Bible*, in-8°, 1566-1567, ornée de gravures en bois, luxe contre lequel s'était élevé le conseil de Genève dans son ordonnance de 1560 (1).

Ses fils, *Gervais* et *Adrien*, furent reçus libraires à Paris, l'un en 1612, l'autre en 1614. *Adrien* eut deux fils, *Pierre* et *Jérôme*, reçus libraires à Paris, le premier en 1638, et le second en 1657; en eux s'éteignit la branche des François Estienne. Ambroise Firmin Didot.

Thomas Janson ab Almeloveen (d'Almelo), *De Vitis Stephanorum;* Amst., 1683. — Idem, *Vie de Casaubon*, en tête des *Lettres de Casaubon.*, 3e édit., 1709, in-fol., Rotterdam; et *Lettres de Casaubon*, 12, 15, 68, 163, 176, 185, 186, 194, 1047. — Michel Maittaire, *Stephanorum Historia;* Londres, 1709. — Nicéron, *Mémoires sur les hommes illustres*, t. XXXVI, p. 246 et sqq. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. I, 354 et sqq. — Prosper Marchand, *Dict. hist.;* La Haye, 1758, in-fol. — Greswell, *Parisian Greek Press*, t. I et II; Oxford, 1833. — A.-A. Renouard, *Annales des Estienne*, 2e édit.; 1843. — Firmin Didot, *Observat. litt. et typogr. sur Henri Estienne*, 1826. — Crapelet, *Études sur la Typographie*, t. I, 1837. — Victor Leclerc, *Journal des Débats*, août 1831, 25 avril 1832, 16 août 1833, 15 octobre 1836. — Magnin, *Journal des Savants*, 1840, novembre. — Vaucher, *Biblioth. de Genève*, octobre 1839, n° 49. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. I. — Francis Wey, *Hist. des Révolut. du Lang. en France.* — Léon Feugère, *Essai sur la Vie et les Ouvrages de H. Estienne*, en tête du traité de la *Conformité du Langage françois avec le grec;* Paris, 1853. — Amb. Firmin Didot, *Essai sur la Typographie.*—Sayous, *Études littér. sur les Écrivains français de la Réformation*, t. 2, Paris, 1854. — Haag, *Musée des Protestants.* — Gaullieur, *Études de la Typographie genevoise aux quinzième et dix-neuvième siècles;* Genève, 1855.

* **ESTIENNOT DE LA SERRE** (Dom *Claude*), historien français, né à Varenne, en 1639, mort à Rome, en 1699. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. Porté par un goût très-vif à l'étude de l'histoire, il s'essaya par des recherches qui furent si goûtées de ses supérieurs, qu'on l'envoya dans plusieurs provinces du royaume, pour recueillir les pièces inédites propres à composer une histoire de son ordre. De 1673 à 1684, il rédigea quarante-cinq volumes in-folio, presque tous écrits de sa main. Ces recueils contenaient une immense quantité de titres de fondation, de chroniques entières ou extraites d'ouvrages non imprimés, de bulles, de diplômes, etc.; et un grand nombre de ces pièces étaient accompagnées de notes aussi érudites que judicieuses. Ce fut sur ce trésor que travaillèrent ensuite tous les historiens de l'ordre de Saint-Benoît. Mabillon y trouva les ressources les plus précieuses pour sa Diplomatique et ses *Annales;* Sainte-Marthe,

(1) Casaubon dans ses Éphémérides écrit, à la date du 31 février 1614 : « J'ai reçu aujourd'hui une lettre très-affectueuse de l'illustre De Thou; il m'apprend que Robert est malade et en péril de mort : grand Dieu, prends pitié de lui! »

(1) Je possède un petit ouvrage imprimé en rouge et noir, avec encadrements et vignettes, dont la parfaite exécution ne le cède en rien à celle de De Tournes. C'est un *Calendrier historial.* Il n'était pas connu de Renouard.

pour son *Gallia Christiana*, etc. Dom Estiennot, qui jouit de l'estime particulière de trois papes, Innocent XI, Alexandre VIII et Innocent XII, vécut longtemps à Rome.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

ESTIUS (*Guillaume*), *voy.* WILLIAM HESSELS VAN EST.

ESTOCART (*Charles* L'), sculpteur français, vivait au milieu du dix-septième siècle. C'est par lui que, sur les dessins de La Hire, fut exécutée la chaire de Saint-Étienne-du-Mont, une des plus belles de Paris. Les panneaux, ornés de bas-reliefs, sont séparés par des Vertus, figures assises, d'un travail exquis. Sur l'abat-voix, un ange tenant une trompette semble convoquer les fidèles; enfin, le monument entier est soutenu par une statue colossale de Samson, agenouillé sur un lion terrassé, et tenant à la main la mâchoire d'âne, son attribut ordinaire. E. B—N.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

ESTOCQ. *Voyez* LESTOCQ.

***ESTOCQ** (*D.-Jean-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Abtinten (Prusse), le 13 mars 1712, mort le 1er février 1779. Il fut notaire et avocat à Kœnigsberg en 1736, secrétaire du tribunal dit *de la colonie française* de la même ville en 1737, fiscal et avocat du tribunal de la cour en 1740, conseiller de guerre et juge français en 1743, membre du conseil de la ville de Kœnigsberg en 1744. Ses ouvrages sont : *Disputatio de navibus rebusque ob discrimen tempestatis maritimæ pro derelicto habendis vel non habendis;* Kœnigsberg, 1744, in-4°; — *De Jurisdictione judici gallici Regiomontani;* ibid., 1747, in-4°; — *Auszug der Historie des allgemeinen und Preussischen Seerechts*, etc. (Extrait de l'Histoire du Droit maritime commun et prussien, etc.); ibid., 1747, in-4°; — *Disputatio de Indole et Jure Instrumenti Judæis usitati cui nomen;* ibid., 1753, in-4°; — *Erlaeuterung des allgemeinen und Preussischen Wechselrechts* (Explication du Droit commun et prussien d'échange); ibid., 1762, in-4°; — *Grundlegung einer pragmatischen Rechtshistorie* (Bases d'une Histoire pragmatique du Droit); ibid., 1766, in-8°.

Gadebusch, *Liefl. Bibl.*

ESTOILE (DE L'). *Voyez* L'ESTOILE.

ESTOR (*Jean-Georges*), jurisconsulte allemand, né à Schweinsberg, le 9 juillet 1699, mort le 25 octobre 1773. Il étudia à Giessen, Halle et Leipzig, s'appliqua pendant plusieurs années à Wetzlar à la procédure impériale, et se voua ensuite, à Giessen, aux exercices académiques. En 1726 il fut professeur agrégé de droit, et docteur en 1728. En 1735 il fut chargé de professer les Pandectes à Iéna et nommé presqu'en même temps conseiller de la cour de Saxe. En 1742 il alla à Marbourg en qualité de conseiller de régence et de second professeur de droit. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Disputatio de Ministerialibus;* Strasbourg, 1727, in-4°; — *Gemischte Abhandlung von dem Rœmischen Recht*, etc. (Mélanges de Droit romain); Giessen, 1725, in-4°; — *Epistola ad J.-B. Menekenium, conspectum historiæ Hassiacæ sistens;* ibid., 1726, in-fol.; — *Programma de quibusdam subsidiis ad explicandum instrumentum pacis Westphaliæ necessariis;* ibid., 1726, in-4°; — *Analecta Fuldensia;* ibid., 1727, in-fol.; — *Jo.-Gottl. Heineccii Elementa Juris civilis, cum notis;* ibid., 727, in-8°; — *Origines Juris publici Hassiaci;* Iéna, 1738, in-4°; et Francfort, 1752, sous cet autre titre : *Electa Juris publici Hassiaci;* — *Delineatio Juris publici ecclesiastici Protestantium;* ibid., 1731, in-4°; — *Auserlesene kleine Schriften* (Choix de petits Écrits); Giessen, 1732-1738; — *Disputatio an dotalitium cesset propter secundas nuptias;* ibid., 1736, in-4°, et 1742, in-4°; — *De Altitudine Ædium Romanorum, deque civium multitudine, ad illustrandam servitutem*, etc., *latine versa a J.-F. Jugler;* Leipzig, 1736, in-4°; — *Practische Vorstellung der Rechte und Geschaefte welche die Raethe der Staende bey einem Reichskriege zu beobachten pflegen* (Exposé pratique des droits et affaires que les membres des États ont habituellement en vue au moment d'une guerre de l'Empire); Iéna, 1736, in-4°; — *Jus publicum Hassiacum hodiernum;* ibid., 1739, in-4°; — *Observationes Juris feudalis;* ibid., 1740, in-4°; — *Laur.-Andr. Hambergeri Opuscula, ad elegantiorem jurisprudentiam;* ibid., 1740, in-8°; — *Disputatio de Juribus Episcopi catholici in Germania;* ibid., 1740, in-4°; — *Programma de Jure poscendi litteras quas vocant credentiales a Legatis;* ibid., 1740, in-4°; — *Disputatio sistens summam circulorum Germanicorum libertatem, ratione bellicorum, civilium œconomicorumque;* ibid., 1743, in-4°; — *De Probatione nobilitatis avitæ et veteri et hodiernæ;* Marbourg, 1744, in-4°; — *De Jure ordinum Imperii decorandi honoribus militaribus;* ibid., 1744, in-4°; — *Disputatio de lubrico Jurisjurandi Judæorum;* ibid., 1744, in-4°; — *Spicilegium de Jurisdictionis supremorum Imperii tribunalium anteoccupatione;* ibid., 1744, in-4°; — *Anfangsgruende des gemeinen und Reichs-Prozesses* (Bases premières de la Procédure ordinaire et impériale); Marbourg, 1745, in-8°; — *Anmerkungen ueber das Staats und Kirchenrecht aus der Geschichte und Alterthuemern* (Remarques sur le Droit de l'État et de l'Église, d'après l'histoire et les antiquités); ibid., 1750, in-8°; — *Arnoldi Vinnii Quæstiones Juris selectæ, cum præfat.;* ibid., 1755, in-12; — *Sammlung militaerischer Abhandlungen* (Collection de Traités militaires); Francfort, 1763, in-8°; — *Jo.-Ad. Koppii Historia Juris, Scientiæ Romanæ aucta;* ibid., 1768, in-8°; — *Commentationes et Opuscula;* Lemgo, 1768-1771.

Kuchenbecker, *Anal. Hassiac.* — Weidlich, *Rechtsgelehrt.*

ESTOURMEL (Maison D'). Cette ancienne famille française, originaire du Cambrésis, porta indifféremment, jusqu'au seizième siècle, les noms de *Creton* et *d'Estourmel* ou *Estrumel*. Elle tirait le second d'un château situé près du bourg d'Estourmel (aujourd'hui dans le département du Nord, arrondissement de Cambray). Quant au premier, il lui avait été légué comme un souvenir d'honneur et de gloire par *Reimbold* D'ESTOURMEL, qui monta le premier sur la crête des murs de Jérusalem, lors du siége de cette ville. Ce brave chevalier garda depuis lors le surnom de *Creton*, et prit pour devise : *Vaillant sur la crête*. Godefroi de Bouillon, roi de Jérusalem, lui donna en outre, pour le récompenser de sa valeur, un morceau de la vraie croix, enchâssé dans un reliquaire d'argent. Un sire D'ESTOURMEL, qui vivait au quatorzième siècle, ordonna par son testament qu'il fût distribué à mille pauvres de ses vassaux mille livres, mille pains, mille lots de vin, et mille habits de drap blanc. Un *Robert* D'ESTOURMEL est cité dans la chronique de Du Guesclin parmi les défenseurs de Paris. Les autres membres connus de cette famille sont :

ESTOURMEL (*Jean* D'), général français, mort en 1557. Il joua un rôle important au service du roi; il assista, en 1531, comme ambassadeur et procureur de François Ier et comme maître de la maison du duc de Vendôme, au mariage de Marie de Lorraine, nièce de ce prince, avec Jacques V, roi d'Écosse. Cinq ans après, lorsque les Flamands entrèrent en Picardie, sous la conduite du comte de Nassau, et assiégèrent Péronne, Jean d'Estourmel se jeta dans la place, avec sa famille et ses vassaux, y fit amener ses grains encore en gerbes, ses bestiaux avec tous les approvisionnements nécessaires, et soudoya la garnison de son argent. Après plusieurs assauts meurtriers, les assiégeants furent forcés de se retirer précipitamment, le 11 septembre 1536. Tous les ans, à pareil jour, on faisait à Péronne, avant 1789, une procession solennelle en actions de grâces de la levée du siége; et le prédicateur était tenu de faire un compliment à MM. d'Estourmel et d'Applaincourt, en mémoire de la belle conduite de leur aïeul. En 1541 François Ier nomma d'Estourmel son maître d'hôtel, et lui donna l'office de général des finances aux provinces de Picardie, Champagne et Brie. Estourmel fut ambassadeur en Angleterre, avec le cardinal du Bellay, en 1546; enfin, Henri II le gratifia d'une pension considérable. Par son testament, Jean d'Estourmel substitua à l'aîné de sa maison, de mâle en mâle, le reliquaire donné à son aïeul en 1099.

G. du Bellay, *Mém.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la Fr.*

ESTOURMEL (*Louis-Marie*, marquis D'), homme politique français, né en Picardie, le 11 mars 1744, mort à Paris, le 14 décembre 1823. Il entra d'abord dans une des compagnies de mousquetaires, passa dans la gendarmerie de la maison du roi, et devint colonel du régiment de Conti-dragons, puis colonel de Pologne-cavalerie et brigadier des armées du roi. Il siégea à l'assemblée des notables en 1787, présida, l'année suivante, l'assemblée électorale de la noblesse du Cambrésis, dont il était grand-bailli, et fut élu par elle député aux états-généraux. Si son vote était acquis aux réformes qu'il croyait compatibles avec le maintien du trône, il ne put admettre celles qu'il regardait comme désorganisatrices. Bientôt il se rendit à l'armée du Rhin, où l'attendait le commandement d'une brigade. Custine l'accusa d'avoir abandonné Kaiserslautern et le pays de Deux-Ponts dans le moment où il aurait dû se porter en avant. Sur la demande d'Albitte, le marquis d'Estourmel fut arrêté et mis en accusation, le 4 avril 1793; mais il parvint à se justifier, et il en fut quitte pour six semaines de captivité. Quelque temps après, il obtint le grade de général de division. Élu membre du corps législatif pour le département de la Somme en 1805 et 1811, il adhéra à la déchéance de Napoléon le 3 avril 1814, et vota la loi qui restituait aux émigrés leurs biens encore non aliénés. Il a publié : *Recueil des opinions émises à l'Assemblée constituante et comptes-rendus à ses commettants*; Paris, 1811, in-8°. L. LOUVET.

Supplément *du Dictionnaire de la Conversation.* — *Biographie univ. et portative des Contemporains.* — Mahul, *Annaire nécrologique*, 1823.

ESTOURMEL (*François-de-Sales-Marie-Joseph-Louis*, comte D'), administrateur et voyageur français, fils puîné du précédent, né en 1783, mort le 13 décembre 1852. Il fut sous l'Empire auditeur au conseil d'État, et devint le 14 janvier 1811 sous-préfet de Château-Gonthier; mais il quitta aux Cent-Jours ce poste, dans lequel il avait été conservé par la première Restauration. Le 12 juillet 1815, il fut appelé par Louis XVIII à la préfecture de l'Aveyron. Il fit en cette qualité une proclamation pour appeler les habitants à la conciliation; et dans la sanglante affaire de Fualdès il contribua, par sa prudence et son impartialité, à la découverte de la vérité et au châtiment des coupables. Le 8 juillet 1818 il quitta Rodez pour Le Mans, et passa de la préfecture de la Sarthe à celle d'Eure-et-Loir le 19 juillet 1819, puis à celle des Vosges le 27 juin 1823; enfin, le 7 avril 1824 il fut transféré à la préfecture de la Manche. C'est là que le trouva la révolution de juillet 1830. Il vint aux limites de son département recevoir la famille royale allant en exil, et l'accompagna jusqu'à Cherbourg. Retiré des affaires publiques, d'Estourmel voyagea en Italie, et partit de Rome en 1832 pour visiter la Grèce, la Palestine et l'Égypte. Il a publié son *Journal d'un Voyage en Orient*; Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8°, ornés de 160 pl.; 2e édition, 1848, 2 vol. in-18. On lui doit en outre un volume

intitulé : *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 et 1832; Paris, 1848, gr. in-8°. L. LOUVET.

Biographie univ. et portative des Contemporains. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine franç.*

****ESTOURMEL** (*Alexandre-César-Louis*, comte D'), frère aîné du précédent, né à Paris, le 29 mars 1780, s'engagea volontairement pendant la révolution, et fit les campagnes de 1799 et 1800. Il fut nommé sous-lieutenant par Carnot, alors ministre de la guerre, puis secrétaire de légation après la paix d'Amiens. En 1805, la guerre générale s'étant rallumée, il fit successivement, jusqu'en 1812, les campagnes d'Allemagne, d'Espagne et de Portugal. Attaché à l'état-major de Berthier, il parvint au grade de chef d'escadron, et fut décoré par l'empereur après la bataille d'Eckmühl. En 1813 il fut nommé secrétaire d'ambassade au congrès de Prague. Député du Nord en 1815, il siégea au côté gauche, fut l'un des neuf députés qui osèrent voter contre la loi dite d'*amnistie,* et prit la défense de l'armée. Mais l'âge d'éligibilité ayant été reporté à quarante ans, il ne put être réélu en 1816. Rappelé à la chambre en 1821, il y siégea jusqu'en 1823, s'y montra l'ami du général Foy, et vota comme lui. Réélu peu de temps avant la promulgation des ordonnances de Juillet, M. d'Estourmel fut dans le département du Nord le premier signataire de l'acte d'association pour le refus de l'impôt. Lors de la révolution, il fut l'un des vingt-neuf députés qui prêtèrent à l'insurrection l'appui de leur nom en faisant placarder une proclamation signée d'eux sur les murs de Paris. Il contribua de tout son pouvoir à l'établissement monarchique du 7 août, et suivit dès lors la bannière de Casimir Périer. Il vota la proposition de M. de Tracy pour l'abolition absolue de la peine de mort. Il vota aussi pour l'abaissement du cens électoral à 200 fr. et pour l'admission des capacités. Bientôt après, M. d'Estourmel fut appelé au poste de ministre plénipotentiaire en Colombie. Il ne partit pas, et fut réélu en 1831, après avoir fait connaître à ses électeurs ses sentiments contre l'hérédité de la pairie. Chargé d'une mission en Amérique au commencement de 1833, il se rendit à Washington à l'époque où les États-Unis réclamaient instamment à la France 25 millions d'indemnité. L'insulte faite à M. Barrot, consul de France à Carthagène, fit rappeler M. d'Estourmel au moment où il se rendait à son poste, et il vint reprendre sa place à la chambre, prêtant son appui aux ministres dans toutes les questions de haute politique. Réélu en 1834, il fut remplacé en 1837 par M. Corne, et depuis il a disparu de la scène publique. M. Alexandre d'Estourmel avait aussi cultivé les lettres : il a fait jouer au Théâtre Feydeau une pièce intitulée : *La Manie des Arts*, qui eut peu de succès. L. LOUVET.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — *Biographie des Hommes du Jour.*

***ESTOURNEAU** (*Jacques-Matthieu*), architecte français, né à La Flèche, en 1486. Il donna les plans de Châteauneuf-sur-Sarthe, bâti en 1540, par ordre de Françoise d'Alençon, duchesse de Vendôme. Il avait déjà donné à cette princesse les dessins du tombeau qu'elle fit ériger, à Vendôme, à la mémoire de son époux, Charles de Bourbon, surnommé *le Magnanime* (1), mort en 1537. Ce monument fut regardé, à l'époque de sa construction, comme un chef-d'œuvre d'architecture. Le temps de la mort de d'Estourneau est inconnu. CH.—P—C.

J.-F. Bodin, *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments*, tome II. — *Biographie angevine*, page 514. — H.-L. Achaintre, *Histoire généalogique et chronologique de la maison de Bourbon*, tome 1er, p. 374.

***ESTOUT DE GOZ**, poëte anglo-normand, du treizième siècle. Il est l'auteur d'une pièce de vers assez curieuse, intitulée : *Le Conte des Vilains de Verson*, où sont énumérées toutes les redevances des tenanciers du Mont-Saint-Michel. En voici un fragment :

> A Deu me plaing, à saint Michiel,
> Qui est message au rei deu ciel,
> De toz les vileins de Verson,
> Et de Osber, un vilein felon ;
> Saint-Michiel veut déseriter.

Ce poëme, qui n'a pas moins de 235 vers, donne à entendre que de bonne heure les vassaux des seigneurs normands se révoltèrent contre les impôts et corvées trop dures qu'on leur imposa; c'est en cela un document historique : il se trouve dans le registre des redevances du Mont-Saint-Michel, et a été publié par M. L. Delisle. Louis LACOUR.

L. Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole*, p. 668. — Léchaudé, *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, in-4°, t. II, p. 92.

ESTOUTEVILLE, nom d'une ancienne famille normande. Le premier seigneur de ce nom dont la mémoire se soit conservée est *Robert Ier*, sire d'Estouteville et de Val-le-Mont, que cite Orderic Vital, et qui suivit Guillaume le Conquérant en Angleterre (1066). *Henri*, un de ses descendants, figura parmi les chevaliers bannerets qui prêtèrent serment de fidélité à Philippe-Auguste. *Jean II*, fils de *Robert VI* et de Marguerite de Montmorency, et frère d'un évêque d'Évreux, fut grand-bouteiller de France en 1415. Son fils aîné hérita de cette charge en 1443, y joignit celle de grand-sénéchal et gouverneur de Normandie; il aida Charles VII à réduire cette province, et mourut avant 1463.

ESTOUTEVILLE (*Guillaume* D'), prélat français, né avant 1403, mort à Rome, le 22 décembre 1483 (2). Il était le second fils de Jean II et de Marie d'Harcourt. Guillaume, destiné à la carrière de l'Église, après avoir étudié à l'uni-

(1) Ce prince était l'aïeul immédiat de Henri IV; Françoise d'Alençon, sa femme, qui lui donna treize enfants, ne mourut qu'en 1550, âgée d'environ soixante ans. Elle fut inhumée à Vendôme, auprès de son mari.

(2) Selon le P. Anselme. Mais d'après la *Gallia christiana,* tome XIII, col. 403, Guillaume mourut le 10 des calendes de février (23 janvier) de la même année.

versité de Paris, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît; de là il s'éleva aux plus hauts rangs de sa carrière. Il fut même comblé de titres, de charges et de richesses, avec cette profusion et cette accumulation étrange qui caractérisent le moyen âge. Guillaume fut successivement pourvu de six évêchés, situés les uns en France, les autres en Italie, savoir : Maurienne, Digne, Béziers, Ostie, Velletri et Port-Sainte-Rufine; il était en même temps archevêque de Rouen. Il posséda en outre quatre abbayes : celles de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Montebourg et du Mont-Saint-Michel, avec trois prieurés : Saint-Martin-des-Champs à Paris, Grand-Pré, et Beaumont-en-Auge (Normandie). Dès 1437 il avait été créé par Eugène IV cardinal-prêtre du titre des SS. Silvestre et Martin-des-Monts. Légat en France sous Nicolas V, il prit part à l'élection de quatre pontifes, y compris Nicolas. En 1477, Sixte IV le nomma camérier de l'Église de Rome. Guillaume mourut sous ce dernier pontificat, plus qu'octogénaire, et doyen du sacré collége.

Guillaume d'Estouteville alla jeune encore chercher à Rome le théâtre et le centre de sa fortune ecclésiastique. En 1451, Nicolas V l'envoya auprès de Charles VII avec le titre de légat. Le but de cette ambassade était multiple. Le cardinal devait d'abord obtenir du roi de France la cessation de ses hostilités vis-à-vis du roi d'Angleterre, hostilités qui favorisaient celles des Turcs contre la chrétienté. Il devait s'élever ensuite contre la pragmatique-sanction et plaider enfin la cause de Jacques Cœur. Le cardinal échoua dans cette triple négociation, qui fut résolue dans le sens opposé à ses instructions et à ses efforts. Charles VII, tout en éludant les demandes du saint-siége, sut néanmoins se concilier l'attachement du légat ainsi que les bonnes grâces du souverain pontife; il sut en même temps mettre à profit pour le royaume la présence et l'autorité du cardinal. *De son propre mouvement*, disent les textes, et d'*office*, mais évidemment à la requête de Charles VII, Guillaume d'Estouteville procéda aux informations juridiques qui précédèrent la sentence de réhabilitation de la Pucelle. Le cardinal introduisit aussi au sein de l'université une réforme célèbre. Peu de temps après il présida l'assemblée de Bourges, qui confirma les libertés gallicanes et la pragmatique. Ayant été transféré du siége de Digne à celui de Rouen, en 1453, il retourna bientôt en Italie, et ne passa guère les monts, depuis cette époque, que pour réconcilier le roi de France, Louis XI, avec le duc de Savoie.

Guillaume d'Estouteville fit servir ses immenses richesses à construire quelques monuments ou à diriger des travaux d'art plus ou moins considérables. Il érigea le chœur, qui subsiste encore, de son abbaye du Mont-Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer. Il fit de riches dons à son abbaye de Saint-Ouen et à son église archiépiscopale de Rouen. Les deux tours qui décorent la cathédrale de cette ville, et dont l'une fut commencée en 1467, sont dues à sa munificence. Il construisit aussi le palais des archevêques à Rouen, ainsi que leur maison archiépiscopale à Pontoise, et commença le délicieux monument de Gaillon. A Rome, il décora l'église de Sainte-Marie-Majeure et fonda celle des Augustins. Après sa mort, il reçut dans la capitale du monde chrétien des funérailles magnifiques et les honneurs d'un somptueux mausolée. Son cœur fut rapporté en France et inhumé avec pompe dans la cathédrale de Rouen. Le portrait du cardinal se voit sur deux médailles italiennes gravées dans le *Trésor de Numismatique et de Glyptique* (1). « Il laissa, dit le père Anselme, d'une dame romaine, deux enfants naturels, Jérôme et Augustin d'Estouteville, dont les descendants, portant le nom et les armes d'Estouteville, subsistent avec honneur et dignité dans le royaume de Naples. L'un d'eux, François d'Estouteville ou de *Tutavilla*, duc de Saint-Germain, conseiller d'État du roy d'Espagne, mourut à Madrid, le 30 janvier 1679, âgé de quatre-vingts ans (2). »

Son neveu, *Michel*, sire d'Estouteville, de Val-le-Mont, etc., servit, en 1450, aux siéges de Falaise, de Caen et de Cherbourg. Il avait épousé Marie, dame de La Roche-Guyon, fille et héritière de Gui de La Roche-Guyon. La seigneurie d'Estouteville fut érigée en duché au seizième siècle, en faveur du mariage d'*Adrianne*, l'unique héritière de cette maison, avec François de Bourbon, comte de Saint-Paul, gouverneur de l'Ile-de-France et du Dauphiné, fils puîné du comte de Vendôme et de Marie de Luxembourg (1534). La mère et la fille avaient longtemps résisté à cette alliance, la mère par des motifs d'ambition et de fortune, la fille parce que le comte de Saint-Paul avait eu une intrigue avec une demoiselle de la cour. Ce fut Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur du roi, qui vainquit les répugnances des deux dames. De cette union, conclue en 1535, naquirent : *François* de Bourbon, duc d'Estouteville, gouverneur du Dauphiné, mort en 1546, et Marie, femme de Jean de Bourbon, comte d'Enghien, puis de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, morte en 1601.

Les branches collatérales de la maison d'Estouteville étaient celles des seigneurs *d'Aussebosc, de Rames et du Boscachard; du Bouchet, de Torci et d'Estoustemont; de Beyne; de Villebon;* etc. A. V. V.

Gallia christiana. — *Histoire généalogique* d'Anselme. — Frizon, *Gallia purpurata*. — *Recueil des Titres de la Maison d'Estouteville*; 1741. in-4°. — Histoires de Charles VII et de Louis XI. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

ESTOUTEVILLE (COLLEU, comte D') *Voy.* COLLEU.

(1) *Médailles françaises*, prem. partie, pl. XLI, fig. 1 et 2.
(2) *Histoire généalogique de la Maison de France et des grands-officiers de la couronne*, Paris, in-folio, 1733, tome VIII, pages 90-91.

* **ESTRADA** (*Bartholomeu Ruiz* DE), pilote de Francisco Pizarre, né dans les dernières années du quinzième siècle, mort au seizième. On trouve ce marin établi à Santa-Maria-de-la-Antigua avant l'année 1514, et l'on peut supposer qu'il accompagna dans sa première exploration Francisco Becerra, qui, par ordre de Pedrarias Davila, sortit du Darien, à la tête de 150 hommes, au mois d'août 1514, et après avoir exploré la côte, visita le rio *Peru*, et au bout de six mois apporta en or et en perles des richesses considérables de cette région. Quoi qu'il en soit, ce fut Ruiz de Estrada, qu'Oviedo traite de fin et habile pilote, qui conduisit pour la première fois au rio Peru Pizarre et Almagro, qui plus tard imposèrent à l'empire d'Atahualpa le nom d'un fleuve ignoré, et qui ne donnait son nom qu'à une faible portion de territoire. L'auteur de l'Histoire naturelle des Indes, dont les travaux ont été récemment exhumés, insiste sur cette particularité. F. DENIS.

Oviedo, *Historia general y natural de las Indias publicala la Real Academia de la Historia*, por D. Jozé Amador de los Rios; Madrid, 1855, t. IV.

* **ESTRADA** (*Louis* DE), théologien espagnol, vivait vers la fin du seizième siècle. Religieux de Cîteaux et abbé de Horta, il composa plusieurs ouvrages religieux, dont Nicolas Antonio a donné la liste ; les principaux sont : *De Modo recitandi rosarium B. Virginis;* Alcala, 1570, in-16; — *Rosario de nuestra Senora y Sumario de la Vida de Christo;* Alcala, 1571, in-8°; — *De Laudibus sancti Eugenii et corporis ipsius ad urbem Toletanam translatione;* Tolède, 1578, in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

ESTRADES (*Godefroi*, comte D'), diplomate et maréchal de France, né à Agen, en 1607, mort le 26 février 1686. D'abord page de Louis XIII, il alla faire à l'âge de dix-neuf ans ses premières armes en Hollande, sous le prince Maurice, auprès duquel il remplit aussi les fonctions d'agent de la France. Il passa ensuite dans l'armée française commandée par le cardinal de La Valette, et obtint le grade de maréchal-de-camp. En 1637 le cardinal de Richelieu lui confia une négociation importante auprès de Charles I[er], roi d'Angleterre : il s'agissait de décider ce prince à rester neutre dans la guerre qui existait entre la France et la Hollande d'un côté et l'Espagne de l'autre. Cette négociation échoua, par le mauvais vouloir de la reine Henriette, qui détestait Richelieu. D'Estrades remplit des missions du même genre en Savoie et en Hollande ; et le prince Frédéric-Henri d'Orange, frère et successeur du prince Maurice, le chargea d'aller traiter avec Richelieu de la grâce du duc de Bouillon, compromis dans la conspiration de Cinq-Mars. Vers le commencement de la régence d'Anne d'Autriche, d'Estrades servit de second au comte Maurice de Coligny dans son duel contre le duc de Guise, et blessa Bridieu, second de ce duc. En 1646, il obtint des États Généraux le commandement du corps auxiliaire qui concourut à la prise de Dunkerque ; il alla ensuite prendre part aux conférences de Munster. De là il se rendit en Italie, au commencement de 1648, prit le gouvernement de Porto-Longone et de Piombino, et servit avec succès sous le prince de Modène. En 1650, il succéda au maréchal de Rantzau comme gouverneur de Dunkerque, et pendant la Fronde, s'étant montré fidèle au cardinal Mazarin, il obtint le grade de lieutenant général et la place de maire perpétuel de Bordeaux. Ambassadeur à Londres en 1661, il engagea contre l'ambassadeur d'Espagne, baron de Vatteville, au sujet de la préséance, une dispute qui faillit rallumer la guerre entre la France et l'Espagne. La fermeté que d'Estrades montra en cette circonstance lui valut le cordon de chevalier des Ordres du roi. L'année suivante, il obtint de Charles II la rétrocession de Dunkerque à la France, moyennant dix millions de francs. Ce traité, daté du 27 octobre 1662, fit le plus grand honneur à d'Estrades, qui ne tarda pas à être envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Hollande, où il séjourna jusqu'en 1668. D'Estrades suivit Louis XIV dans l'expédition de Hollande, obtint la dignité de maréchal de France le 30 juillet 1675, et termina glorieusement sa longue carrière diplomatique en dirigeant comme premier plénipotentiaire de la France les négociations qui aboutirent au traité de Nimègue, en 1678. Quelques mois avant sa mort, d'Estrades fut nommé gouverneur du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume sous la minorité de Louis XV. Les pièces diplomatiques de ses négociations et sa correspondance avec le gouvernement français furent successivement publiées sous les titres suivants : *Les Lettres, Mémoires et Négociations de M. le comte d'Estrades pendant le cours de son ambassade en Hollande depuis* 1663 *jusqu'en* 1668; Bruxelles (La Haye), 1709, 5 vol. in-12. Cette première édition, aussi incomplète que fautive, fut reproduite avec d'importantes additions ; La Haye, 1719, 6 vol. in-12. Le volume ajouté aux cinq précédents contenait les *Négociations du comte d'Estrades en Hollande, en Angleterre, en Savoie, depuis* 1637 *jusqu'en* 1662. Prosper Marchand compléta encore cette dernière édition en y ajoutant les trois volumes publiés par Adrien Moetjens ; La Haye, 1710, sous le titre de *Lettres et Négociations de MM. le maréchal d'Estrades, Colbert, marquis de Croissy, et le comte d'Avaux, ambassadeurs plénipotentiaires du roi de France à la paix de Nimègue, et les réponses et instructions du roi et de M. de Pomponne.* Cette nouvelle édition fut publiée à Londres (La Haye); 1743, 9 vol. in-12.

Prosper Marchand, *Diction. historique.* — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. I-IV.

* **ESTRÉE** (*Jean* D'), musicien français, du seizième siècle, que Du Verdier qualifie de haut-

bois du roi Charles IX. Il a publié *Quatre livres de danseries, contenant le chant des branles communs, gays, de Bourgogne, de Poitou, d'Écosse, de Malte, des Sabots, de la Guerre et autres; gaillardes, ballets, voltes, basses danses, hauberrois et allemandes;* Paris, 1564, in-4°. La plupart de ces airs étaient des mélodies populaires connues dans divers pays; ils servaient aux danses de différents caractères qui faisaient alors les délices de la cour, et étaient joués par les hautbois et les violons. Dné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Le P. Mersenne, *Harmonie universelle*, liv. *des Chants.* — *Encyclopédie méthodique*, musique, t. I, p. 613.

ESTRÉES (D'), ancienne famille française, doit son nom à la terre d'Estrées-en-Cauchie, située à douze kilomètres d'Arras. Ses nombreuses ramifications, que l'on retrouve à travers plusieurs siècles en Artois, en Flandre et en Picardie, ont jeté parmi ses divers membres une telle confusion que, laissant de côté plusieurs illustrations douteuses de cette famille, et notamment un maréchal de France, *Raoul* D'ESTRÉES, qui aurait accompagné le roi saint Louis dans sa croisade d'Afrique, et dont le fils *Jean* aurait épousé, en 1269, une princesse du sang royal de la maison de Courtenay, nous n'en ferons remonter ici l'histoire succincte que jusqu'à *Pierre* D'ESTRÉES, surnommé *Carbonnel*, seigneur de Boulant, qui vivait vers l'an 1437. Depuis cette époque, on compte un assez grand nombre de descendants de Pierre d'Estrées devenus célèbres à différents titres; les plus remarquables sont :

ESTRÉES (*Jean*, marquis D'), général français, né en 1486, mort le 23 octobre 1571. Il suivit François Ier à Marignan et à Pavie, et servit tour à tour sous Henri II, François II et Charles IX; il fut nommé grand-maître et capitaine général de l'artillerie le 9 juillet 1550, puis lieutenant général du roi à Orléans. Il se décida à embrasser le calvinisme, sans que sa fidélité en souffrît la moindre atteinte, et il mourut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Brantôme a fait de ce général un curieux portrait: « M. d'Estrées, dit-il, a été l'un des dignes hommes de son état, sans faire tort aux autres, et le plus assuré dans les tranchées ou batteries; car il y alloit la tête levée, comme si c'eût été dans les champs, à la chasse, et la plupart du temps il alloit à cheval, monté sur une grande haquenée alezane, qui avoit plus de vingt ans et qui étoit aussi assurée que le maître; car pour les canonnades et arquebusades qui se tirassent dans la tranchée, ni l'un ni l'autre ne baissoient jamais la tête, et ils se montroient pardessus la tranchée la moitié du corps, car il étoit grand et elle aussi. C'étoit l'homme du monde qui connaissoit le mieux les endroits pour faire une batterie de place, et qui l'ordonnoit le mieux..... Ç'a été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie dont nous nous servons aujourd'hui; et même de nos canons qui ne craindront pas de tirer cent coups l'un après l'autre, sans rompre, ni sans s'éclater, ni casser..... Avant cette fonte, nos canons n'étoient du tout si bons, mais cent fois plus fragiles et sujets à être fort souvent rafraîchis de vinaigre, où il y avoit plus de peine. C'étoit un fort grand homme, beau et vénérable vieillard, avec une barbe qui lui descendoit très-bas, et sentoit bien son vieux aventurier de guerre du temps passé, dont il avoit fait profession, et où il avoit appris d'être un peu cruel. »

Son fils *Antoine*, marquis d'Estrées, devint chevalier des Ordres du roi en 1578, grand-maître de l'artillerie en 1597, charge dont il se démit en faveur de Sully, en 1600; et fut chargé du gouvernement de La Fère, de Paris et de l'Ile-de-France, pour sa belle défense de Noyon contre le duc de Mayenne, en 1593. Il mourut dans les premières années du dix-septième siècle.

Le P. Anselme, *Histoire des Grands-Officiers de la couronne.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Brantôme, *Capitaines françois.*

ESTRÉES (*Gabrielle* D'), favorite célèbre par l'amour d'Henri IV, fille d'Antoine d'Estrées, née vers 1571 ou 1572, morte le 9 ou le 10 avril 1599. Fille d'une mère peu estimable, nommée Françoise Babou de la Bourdaisière, Gabrielle était la cinquième de six filles, qui toutes se firent connaître par leurs galanteries. Elle avait pour sœur une abbesse de Maubuisson, qui se rendit célèbre par ses déportements et finit par être enfermée aux Filles pénitentes. « Dès l'âge de seize ans, si l'on en croit Bassompierre, Gabrielle fut, par l'entremise du duc d'Épernon, prostituée par sa mère au roi Henri III, qui la paya six mille écus; Montigny, chargé de porter cette somme, en garda deux mille. Ce roi se dégoûta bientôt de Gabrielle; alors sa mère la livra à Zamet, riche financier, et à quelques autres partisans, ensuite au cardinal de Guise, qui vécut avec elle pendant un an. La belle Gabrielle passa depuis au duc de Longueville, au duc de Bellegarde, et à plusieurs gentilshommes des environs de Cœuvres, tels que Brunet et Stenay; enfin, le duc de Bellegarde la produisit au roi Henri IV. » La première entrevue entre Mlle d'Estrées et Henri IV eut lieu à Cœuvres, vers la fin de 1590. Gabrielle devint la maîtresse du roi sans renoncer à son ancienne liaison avec le duc de Bellegarde; et l'on trouve même dans les *Mémoires de Sully* certaines anecdotes piquantes, qui prouvent que Henri était bien instruit de ces infidélités. « Ce fut aussi pour cela, dit Tallemant des Réaux, qu'il ne fit pas appeler M. de Vendôme *Alexandre*, de peur qu'on ne dît *Alexandre le Grand;* car on appeloit M. de Bellegarde *M. le Grand* (grand-écuyer). Il commanda dix fois qu'on tuât celui-ci, puis il s'en repentoit, quand il venoit à considérer qu'il la lui avoit ôtée. » Pour donner une position sociale à sa maîtresse, Henri

la maria à un gentilhomme picard, Liancourt-Damerval, qui dut se résoudre à n'être époux que pour la forme; puis, au bout de quelque temps, cette union fut dissoute pour cause d'impuissance du mari, bien qu'il eût quatorze enfants d'un autre lit.

Lorsque Henri IV fit son entrée solennelle à Paris, le 15 septembre 1594, « M[me] de Liancourt, dit L'Estoile, marchoit un peu devant lui, dans une litière magnifique toute découverte, chargée de tant de perles et de pierreries si reluisantes, qu'elles offusquoient la lueur des flambeaux; et avoit une robe de satin noir, toute houppée de blanc. » Gabrielle était donc déjà presque traitée en reine, et son crédit augmentait chaque jour. Elle quitta le nom de Liancourt, et devint marquise de Monceaux, vers mars 1595, puis duchesse de Beaufort. Ces titres étaient des degrés par lesquels elle se rapprochait du trône.

A une époque où les guerres civiles et la lutte avec l'Espagne avaient produit une misère générale, Gabrielle étalait un luxe d'autant plus scandaleux que la source en était plus honteuse. « Le samedi 12 novembre 1594, dit L'Estoile, on me fit voir un mouchoir qu'un brodeur de Paris venoit d'achever pour M[me] de Liancourt, laquelle le devoit porter le lendemain à un ballet, et en avoit arrêté le prix avec lui à dix-neuf cents écus qu'elle lui devoit payer comptant. »

L'inventaire manuscrit des biens-meubles de Gabrielle, conservé aux Archives du royaume, prouve que les paroles de L'Estoile n'ont rien d'exagéré. Le riche mobilier de la favorite se trouve évalué en total à 156,322 écus au soleil. Quant à sa fortune immobilière, des domaines considérables lui formaient, lorsqu'elle mourut, un véritable apanage. Elle avait acheté en 1594 la seigneurie de Vendueil, en 1595 celle de Crécy, en 1596 celle de Monceaux, puis la terre de Jaignes; en 1597, le comté de Beaufort en Champagne, et les seigneuries de Jaucourt et de Loizicourt, appartenant à la duchesse de Guise; quelques mois avant sa mort, enfin, les terres de Montretout et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux, etc. Enfin, Marguerite de Valois, elle-même, lui avait fait don de son duché d'Étampes, donation qui paya peut-être l'impunité de quelque scandale, ou bien que Henri IV ordonna dans un accès d'humeur despotique et railleuse. On voit que la fortune de Gabrielle était arrivée au faîte, au moment où il lui fallut tout abandonner.

Au commencement de 1599, la duchesse de Beaufort était sur le point de devenir reine. Malgré la désapprobation de Sully, de De Thou et des plus honnêtes gens de la cour, malgré le mécontentement populaire, Henri IV semblait décidé à placer sa maîtresse sur le trône. Cependant Sully, quittant Paris pour passer à Rosny la semaine sainte de 1599, disait à sa femme que « la corde étoit bien tendue et que le jeu seroit beau si elle ne rompoit, mais que le succès, selon lui, ne seroit pas tel que se l'imaginoient certaines personnes ». Les prévisions de Sully devaient se réaliser. Gabrielle se sépara du roi, qui était à Fontainebleau, pour venir elle-même faire ses dévotions de la semaine sainte à Paris. Elle descendit dans la maison du financier Zamet, près de la Bastille. Le jeudi saint, après le dîner, elle alla entendre les ténèbres en musique au petit Saint-Antoine. Elle s'y trouva mal vers la fin de l'office, et revint chez Zamet. Son mal augmentant, elle voulut sur l'heure quitter cette maison et être conduite au logis de sa tante, M[me] de Sourdis, près du Louvre. Elle était en proie à des convulsions qui la défigurèrent en quelques heures. Elle expira dans la nuit du vendredi au samedi 9 ou 10 avril. On attribua la mort de Gabrielle à une attaque d'apoplexie; mais beaucoup de personnes crurent à un empoisonnement. C'est l'opinion de Mézeray, l'historien le plus à portée d'être bien renseigné sur cette époque. Mais s'il ne doute pas du crime, il n'en connaît pas l'auteur : « Je ne sais quelle main, dit-il (mais certes très-meschante, quoique les suites de ce coup fussent salutaires à l'Estat), trancha le nœud de ces difficultés. » Dès l'année 1592, des négociations avaient été entamées par Henri IV avec le grand-duc de Toscane pour obtenir la main de sa nièce, Marie de Médicis. Gabrielle était le plus grand obstacle à cette union, que tant de motifs devaient faire désirer au grand-duc; elle périt dans une maison italienne, et le grand duc, dit-on, n'en était pas à son premier empoisonnement. La réputation, plus qu'équivoque, de Zamet fait admettre facilement son action directe dans cette odieuse machination. De plus, en lisant dans les *Œconomies royales* de Sully les paroles que nous avons citées plus haut, on est tenté de laisser arriver une autre part du même soupçon jusqu'à des personnages d'une plus austère renommée. On conçoit jusqu'où pouvaient aller les esprits rigides, qui croyaient voir le trône de France menacé d'une indigne souillure. Quoi qu'il en soit, aucunes recherches ne furent faites sur la mort de la belle favorite; la grande douleur de Henri IV trouva sa fin dans son excès même; et, par un dernier trait de calomnie, les ennemis de Gabrielle prirent occasion de la décomposition rapide de son corps, la veille si plein de jeunesse et de santé, « pour faire croire au peuple, dit Mézeray, que c'estoit le diable qui l'avoit mise en cet estat; ils disoient qu'elle s'estoit donnée à luy, afin de posséder seule les bonnes grâces du roy, et qu'il lui avoit rompu le col ». Trois semaines après, le roi s'attacha à une nouvelle maîtresse, Henriette d'Entraigues, devenue marquise de Verneuil.

Les enfants de Gabrielle et de Henri IV, ou du moins ceux que ce prince nommait *ses* enfants, furent César et Alexandre de Vendôme, et Catherine-Henriette, mariée au duc d'Elbœuf. Gabrielle d'Estrées a laissé une grande réputation de beauté. Le portrait le plus authentique

qui nous reste d'elle est un *crayon* publié par M. Niel. « Elle était blanche et blonde, dit M. Sainte-Beuve, elle avait les cheveux blonds et d'or fin, relevés en masse ou mi-crêpés par les bords, le front beau, l'*entrœil* (comme on disait alors) large et noble, le nez droit et régulier, la bouche petite, souriante et *pourprine*, la physionomie engageante et tendre, un charme répandu sur les contours. Ses yeux étaient de couleur bleue et d'un mouvement prompt, doux et clairs. Elle était complétement femme dans ses goûts, dans ses ambitions, dans ses défauts même. D'un esprit gentil et gracieux, elle avait surtout un naturel parfait, rien de savant; le seul livre qu'on ait trouvé dans sa bibliothèque était son livre d'Heures. » Il nous reste d'elle un petit nombre de lettres; deux ont été imprimées dans les *Voyages aux environs de Paris* par Delort, t. II, p. 46 et 260. X.

Bassompierre, *Nouveaux Mémoires*. — Sully, *OEconomies royales*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Mézeray, *Histoire de France*, t. III. — E. Fréville, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. III, 2e livr.). — Niel, *Portraits des Personnages français les plus illustres du seizième siècle*. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII.

ESTRÉES (*François-Annibal*, duc D'), diplomate et maréchal de France, frère de la précédente, né en 1573, mort le 5 mai 1670. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il était évêque de Noyon en 1594, lorsqu'il se décida à prendre le parti des armes et qu'il leva un régiment d'infanterie, sous le nom de marquis DE COEUVRES. Il devint bientôt lieutenant général au gouvernement de l'Ile-de-France et gouverneur de la ville de Laon. La reine mère le chargea en 1614 de diverses négociations avec les ducs de Savoie et de Mantoue, les Vénitiens, les Suisses et les princes opposés au mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. Nommé ambassadeur à Rome en 1621, puis en Suisse, il fut mis, en 1624, à la tête des troupes de France, de Venise et de Savoie, pour assurer aux Grisons la restitution de la Valteline, et reçut, en récompense de ses services, le bâton de maréchal de France en 1626. Envoyé de nouveau en Italie en qualité d'ambassadeur, il se jeta dans Mantoue pour défendre cette place contre les Impériaux; mais il se vit forcé de capituler, faute de secours. Cet échec ne l'empêcha pas de commander en chef l'armée d'Allemagne, qui prit Trèves en 1632, et d'être nommé l'année suivante chevalier des Ordres du roi. Depuis 1636 jusqu'en 1642, il remplit les fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Rome, où il avait déjà rendu d'importants services, en décidant par ses intrigues, et même par ses violences, l'élection du pape Grégoire XV. Il se maintint à son poste en dépit d'Urbain VIII, se brouilla avec les Barberini, et finit par exciter le duc de Parme à marcher contre le pape. A son retour, on le nomma duc et pair, et on lui confia, à l'avénement de Louis XIV, le gouvernement de l'Ile-de-France, qu'on lui reproche d'avoir fait valoir autant qu'un gouverneur pouvait faire.

Il mourut dans un âge très-avancé. Les mémoires du temps racontent qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il épousa Mlle de Manicamp, qui devint enceinte et fit une fausse couche. Il avait été déjà marié deux fois. De sa première femme il eut le duc d'Estrées, mort ambassadeur à Rome, en 1687; le comte Jean d'Estrées, qui devint maréchal de France, et le cardinal César d'Estrées; de la deuxième il eut le marquis d'Estrées, qui se noya au siége de Valenciennes en 1656.

Le duc d'Estrées avait les dehors assez brusques, et il parlait même à la cour avec une grande franchise. Un jour, des courtisans, s'entretenant devant Louis XIV, qui n'avait que quinze ans, du pouvoir absolu des sultans turcs, disaient que ceux-ci disposaient au gré de leur caprice de la vie et des biens de leurs sujets. « Voilà, dit le jeune prince, ce qui s'appelle régner. — Oui, sire, répliqua le maréchal d'Estrées, mais en régnant ainsi trois sultans ont été étranglés de mon temps. » Sous cette brusquerie, le frère de Gabrielle d'Estrées cachait un caractère des plus fins et des plus déliés et un remarquable esprit d'intrigue. On a du maréchal d'Estrées des *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*; Paris, 1666, in-12; — une *Relation du siége de Mantoue en* 1629, et un *Récit du conclave dans lequel Grégoire XV fut élu pape en* 1621.

Pierre Le Moyne, *Lettre préliminaire* des *Mémoires*. — Bazin, *Histoire de Louis XIII*.

ESTRÉES (*Jean* D'), fils de François-Annibal, vice-amiral, maréchal de France, vice-roi d'Amérique, commandant en Bretagne, né en 1624, mort à Paris, le 19 mai 1707. Il servit d'abord, comme volontaire, dans l'armée de terre. Pourvu bientôt du brevet de colonel, il commanda successivement trois régiments, reçut au siége de Gravelines, en 1644, deux blessures, qui l'estropièrent de la main et du bras droit, concourut, en 1648, à la bataille de Lens, et l'année suivante, comme maréchal-de-camp, à l'attaque du pont de Charenton. Le 25 avril 1654, il força, l'un des premiers, devant Arras, les lignes des Impériaux et des Espagnols, commandés par Condé, qui fut obligé de lever le siége. Élevé, en 1654, au grade de lieutenant général, il commanda, l'année suivante, devant Valenciennes, un corps d'armée qui, en soutenant longtemps le choc des Espagnols, facilita la retraite des Français. Accablé par le nombre, il fut fait prisonnier.

La paix conclue en 1659 lui offrit un répit, qu'il consacra à l'étude des mathématiques, de la tactique militaire, et surtout de la navigation, vers laquelle il se sentait porté. Il s'y prépara en outre par la visite successive des ports de France, d'Angleterre et de Hollande. Stimulé par la perspective d'obtenir une des charges de vice-amiral que Colbert devait créer, il entra

en 1668 dans la marine, et fut envoyé avec une escadre en Amérique pour s'y opposer aux tentatives des Anglais sur les colonies françaises. Mais, prévenu par le commandeur de Salles et le lieutenant général Lefèvre de la Barre, qui avaient dispersé les forces anglaises, il revint en France sans avoir rien fait, ce qui n'empêcha pas le roi, en 1669, de le nommer vice-amiral du Ponant et de lui confier le commandement d'une escadre envoyée à la côte d'Afrique. Duquesne, qu'on lui avait adjoint, pour éclairer son inexpérience nautique, n'accepta pas de bonne grâce le rôle de précepteur de l'amiral improvisé à son préjudice, et il le rudoya assez souvent pour que d'Estrées formulât des plaintes, dont on eut le bon esprit de ne tenir aucun compte. Quoi qu'il en soit, appelé, au mois de janvier 1672, à un conseil d'officiers généraux, où Louis XIV révéla, sous le sceau du secret, son projet de guerre contre la Hollande, concurremment avec l'Angleterre, d'Estrées parla le premier, et « expliqua », c'est ainsi qu'il s'exprime dans un mémoire manuscrit, « ce qu'il savait de la manière de combattre à la mer, dont il s'était fait instruire soigneusement depuis deux ans ». A l'issue de ce conseil, où Duquesne avait combattu le projet de guerre, d'Estrées reçut du roi l'ordre de commander, sous l'autorité supérieure du duc d'York, l'escadre blanche, composée de trente-cinq vaisseaux, cinq frégates et huit brulôts, faisant partie de l'armée franco-anglaise.

Si dans le combat de Southwood-Bay (7 juin 1672), au lieu de se porter au secours du duc d'York, il vira de bord, pour escarmoucher de loin avec l'escadre de Flessingue, on ne doit peut-être l'accuser ni d'impéritie ni de lâcheté, mais plus vraisemblablement d'obéissance aux ordres secrets de Louis XIV, dont la politique, fort peu honnête, voulait que ses vaisseaux se tinssent à l'écart le plus possible pendant que ceux de ses alliés et de ses ennemis s'entre-détruiraient. Sa conduite fut plus nette dans le combat livré un an, jour pour jour, après le précédent, près des bancs de Flandre. L'escadre française, au lieu d'avoir un poste séparé, comme à Southwood-Bay, forma le corps de bataille, ce qui l'obligea de participer à l'action. Cette place, qui lui avait été assignée sur la demande du roi d'Angleterre, lui fit suivre l'impulsion générale. Elle se battit bien, et reçut de l'amiral et des officiers anglais des éloges unanimes, qui contrastaient avec les reproches dont d'Estrées avait été accablé l'année précédente. Mais au combat du 21 août suivant, près du Texel, où Louis XIV avait exigé, à son tour, que son escadre fût placée à l'avant-garde, d'Estrées l'empêcha encore de donner, à l'exception du vaisseau commandé par le marquis de Martel, dont il ne put retenir le bouillant courage. Cette fois les Anglais ne furent pas les seuls à se plaindre : tous les capitaines français, jaloux de l'honneur national, blâmèrent énergiquement leur amiral, et ne s'accommodèrent pas de ses excuses, quand il leur donna à entendre, pour sa justification, « que le roi ne voulait pas qu'on hasardât ses vaisseaux dans le péril, et que son intention était que l'on se méfiât des Anglais ».

Courageux de sa personne, d'Estrées dut gémir du rôle qu'il lui avait fallu jouer. Bien différente dut être sa position lorsqu'il lui fut permis d'être lui-même, c'est-à-dire brave, loyal et homme d'action. Tel il fut en effet dans son expédition contre Cayenne, qu'il reprit aux Hollandais, en 1676 ; à ses deux attaques de Tabago, en 1677 ; à l'expédition contre Curaçao, en 1678 ; enfin, aux bombardements d'Alger et de Tunis, en 1682 et 1685. Si dans ces diverses circonstances il ne fut pas toujours aussi heureux qu'il aurait dû l'être, la faute en fut à son caractère, rebelle aux conseils de la prudence et de l'expérience.

Ce fut à ses anciens services plutôt qu'aux derniers qu'il dut d'être élevé en 1681 à la dignité de maréchal de France, et d'être nommé successivement chevalier des Ordres du roi, vice-roi d'Amérique (titre purement honorifique), enfin commandant en Bretagne. P. Levot.

M. Eugène Sue, *Histoire de la Marine française* (*documents officiels*). — M. Léon Guérin, *Les Marins illustres de la France*. — M. de Lapeyrouse, *Hist. des Marins*.

ESTRÉES (*César* d'), cardinal français, troisième fils de François-Annibal d'Estrées, né à Paris, le 5 février 1628, mort le 18 décembre 1714. Il fut nommé de bonne heure évêque de Laon. Louis XIV le chargea de plusieurs négociations, dans lesquelles il montra une profonde connaissance des affaires de l'Église et de celles de l'État. Il négocia entre la cour de Rome et les jansénistes la trêve connue sous le nom de *paix de l'Église*, et obtint en récompense le chapeau de cardinal en 1674. Il contribua beaucoup à l'élection d'Innocent XI, et ne revint en France, en 1677, que pour se rendre en Bavière, chargé d'une mission importante. De retour de Munich après la ratification de la paix avec l'empereur (1680), il se démit de son évêché de Laon en faveur de son neveu, et passa à Rome pour y traiter l'épineuse affaire de la régale. Il soutint avec vigueur les intérêts de son pays, exclusivement confiés à ses soins après la mort de son frère (1687), le duc d'Estrées, et conclut en 1693 la réconciliation du pape avec le clergé français. Après avoir négocié avec Venise et divers princes d'Italie, il suivit Philippe V en Espagne ; mais la princesse des Ursins lui fit repasser les Pyrénées en 1704, et le fit remplacer par l'abbé d'Estrées, son neveu. Il fut alors pourvu de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et mourut doyen de l'Académie Française. Il était membre de cette compagnie depuis 1656. Quoique le cardinal d'Estrées n'eût rien publié à cette époque, Chapelain le plaça sur la liste des écrivains célèbres

qu'il dressa par l'ordre de Colbert. Voici ce qu'on lit sur cette liste au sujet de l'évêque de Laon : « Il n'a rien imprimé que l'on sache ; mais on a vu de lui plusieurs lettres latines et françoises de la dernière beauté, et qui font bien voir qu'il n'est pas seulement docteur en théologie, mais encore au Parnasse entre les premiers. » Malgré ce diplôme de docteur au Parnasse, le cardinal d'Estrées eut la discrétion de ne jamais rien publier. On lui attribue les vers sur la *Violette* dans la *Guirlande de Julie*, quoique ces vers passent pour être l'œuvre de Desmarets. Enfin, d'après D'Alembert, « on prétend qu'il fit aussi des vers galants pour madame de Maintenon, dans le temps de sa plus grande faveur. »

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Académie*, t. III.

ESTRÉES (*Victor-Marie*, maréchal et duc D'), fils de Jean d'Estrées et héritier de tous ses titres et dignités, auxquels il ajouta ceux de lieutenant général au pays Nantais, de président du conseil de marine sous la régence, de ministre d'État et de membre de l'Académie Française, de celle des Sciences et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit le 30 novembre 1660, à Paris, où il mourut, le 28 décembre 1737. A l'exemple de son père, il débuta dans l'armée de terre, et nommé enseigne-colonel dans le régiment de Picardie en 1678, il assista l'année suivante à trois siéges sous le maréchal de Créqui. Entré presque immédiatement après dans la marine, avec le grade de capitaine de vaisseau, il servit en cette qualité sous son père, qui, après son échec contre Curaçao, resta aux Antilles jusque après la paix de Nimègue (1678). Voulant justifier par lui-même cette promotion extraordinaire, il s'appliqua à acquérir les diverses connaissances indispensables à l'homme de mer, et il y réussit, grâce au bonheur qu'il eut de se former à l'école de Duquesne, sous lequel il servit aux bombardements d'Alger, en 1682 et 1688. Ayant obtenu l'année suivante la survivance de la charge de vice-amiral qu'exerçait son père, il fut en même temps nommé lieutenant général par anticipation, c'est-à-dire à la condition de rester deux ans capitaine de vaisseau et trois ans chef d'escadre. Ce fut comme capitaine qu'il servit dans l'armée de Tourville, où il commanda une division lors du combat livré à l'amiral hollandais Papachin. En 1690 il commandait l'arrière-garde de l'armée de Tourville, et se battit avec courage, le 10 juillet, au combat de Bévéziers ; et quand, le 5 août, Tourville résolut de brûler douze vaisseaux dans le port de Tinmouth, ce fut d'Estrées qui sollicita et obtint cette mission, accomplie avec audace et succès. Au mois de mars de l'année suivante, il seconda par mer les opérations de Catinat contre les États du duc de Savoie, l'aida à prendre la ville, le château et le comté de Nice, puis il alla de là bombarder Oneille, Barcelone et Alicante. En 1693, pendant que le maréchal de Noailles assiégeait Roses par terre, il lui prêta également assistance. Quatre ans plus tard, Barcelone ayant de nouveau été assiégée par le duc de Vendôme, d'Estrées, avec neuf vaisseaux et trente galères, concourut à faire décider la capitulation de la place, et par suite la paix de Ryswick.

D'Estrées, qui avait des goûts littéraires et scientifiques, employa à les satisfaire les loisirs que lui laissa cette paix. Versé dans l'histoire ancienne, familier avec la langue latine et plusieurs langues vivantes, doué d'une rare mémoire, il avait en lui-même des ressources auxquelles venaient s'ajouter celles de sa riche bibliothèque. Mais les affaires de la succession d'Espagne l'arrachèrent bientôt à ses studieux loisirs. Appelé, en 1700, au commandement des forces destinées à empêcher les descentes des alliés sur les côtes d'Italie, il jeta des troupes dans Naples, et y conduisit ensuite Philippe V, qui lui conféra la grandesse, tant pour ce service que pour le récompenser d'avoir, de concert avec le duc d'Harcourt, disposé en sa faveur les Espagnols et les Italiens. Louis XIV, à son tour, lui donna, en 1703, le bâton de maréchal et le collier de ses Ordres, en témoignage de satisfaction du zèle qu'il avait mis à faire réussir sa politique. On le désigna alors sous le nom de *maréchal de Cœuvres*, pour le distinguer de son père, à la mort duquel il prit celui de *maréchal d'Estrées*. Sans commandement officiel dans la flotte armée en 1704, et confiée au jeune comte de Toulouse, d'Estrées en eut réellement la conduite et la direction. Armée avec une surprenante célérité et à jour fixe, cette flotte livra, le 24 août 1704, le combat de Malaga, dont le succès aurait pu être complet si dès le lendemain on avait de nouveau attaqué les ennemis, en désordre et fort maltraités; mais on crut avoir assez fait en procurant une apparence de capacité militaire au comte de Toulouse, qui avait d'ailleurs bravement payé de sa personne : c'est ainsi que la victoire resta incomplète. Après la mort de Louis XIV, le régent nomma d'Estrées président du conseil de marine nouvellement créé. Ce fut vers cette époque que, devenu acquéreur de l'île de Sainte-Lucie, il y tenta, par un envoi de troupes et de cultivateurs, une colonisation, qu'entravèrent les Anglais avec d'autant plus de facilité, que le pitoyable état dans lequel le régent et le cardinal de Fleury laissèrent tomber la marine française ôta à d'Estrées toute possibilité de poursuivre son entreprise. Quand il prit, après son père, en 1733, les fonctions de commandant de Bretagne, il trouva le pays épuisé par les charges qu'avaient fait peser sur les habitants les longues guerres de Louis XIV. La noblesse était d'ailleurs irritée : quatre gentilshommes, MM. de Pont-Callec, de Talhouet, du Couédic et de Montlouet, venaient de payer de leur tête leur participation à l'échauffourée de Cellamare. Par son langage, par ses démarches, d'Estrées calma les mécontents, dissipa leurs appréhensions, et les

ramena si bien, qu'il fut obligé de contenir leur zèle quand ils votèrent le don gratuit. Lors de son voyage à Paris, en 1717, Pierre le Grand alla voir d'Estrées, et conçut de lui une grande estime, qu'il lui témoigna en lui envoyant de Saint-Pétersbourg son portrait, des cartes, des plans et les meilleurs ouvrages moscovites. Ces dons durent plaire à d'Estrées, qui, passionné pour les livres, en avait rassemblé une collection nombreuse et bien choisie, dont le catalogue a été publié par Guérin; Paris, 1740, 2 vol. in-8°. D'après Saint-Simon, il passait les jours à entasser volumes sur volumes dans son hôtel, à rassembler des cartes, des plans, des statues, des bas-reliefs antiques, des médailles, des pierres gravées, à réunir, enfin, toutes les raretés qu'il pouvait se procurer. L'Académie Française lui avait ouvert ses portes en 1715, à la mort de son oncle, le cardinal d'Estrées. L'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-Lettres l'élurent ensuite. Par ses mémoires sur la navigation, sur le sondage des mers et l'histoire naturelle, comme par ses expériences chimiques, pratiquées dans des laboratoires renommés dans toute l'Europe, il avait certains droits à faire partie de la première, et la seconde pouvait le revendiquer en raison de sa connaissance des langues mortes et vivantes et de son généreux empressement à rassembler les divers moyens d'étudier l'antiquité. A sa mort, ce fut le secrétaire perpétuel de cette dernière, de Boze, qui fut chargé de prononcer son éloge. P. LEVOT.

Archives de la Marine. — M. Eugène Sue, *Histoire de la Marine française* (*documents officiels*). — Hennequin, *Biographie maritime*. — M. Léon Guérin, *Les Marins illustres de la France*. — De Boze, *Éloge de M. le maréchal d'Estrées* (*Histoire de l'Académie Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VII).

ESTRÉES (*Jean* D'), prélat français, second fils de l'amiral Jean d'Estrées, né en 1666, mort le 3 mars 1718. Il était abbé de Saint-Claude. Louis XIV l'envoya en ambassade dans le Portugal en 1692, ensuite en Espagne, auprès de Philippe V, en 1703. Au mois de janvier 1716, il fut nommé à l'archevêché de Cambray, et mourut deux ans après, sans avoir été sacré. « L'abbé d'Estrées, dit D'Alembert, quoique irréprochable dans sa doctrine et dans ses mœurs, était si supérieur à Fénelon comme courtisan, qu'il lui était bien difficile de l'égaler comme évêque. C'était lui qui disait à Louis XIV, affligé de perdre toutes ses dents l'une après l'autre : « Sire, qui est-ce qui a des dents? » L'abbé d'Estrées remplaça Boileau à l'Académie, bien qu'il n'eût aucun titre littéraire. « Nul homme de lettres n'aurait rempli ce vide; l'Académie avait besoin d'un nom aussi respectable que celui de d'Estrées pour lui tenir lieu du nom illustre qu'elle était obligée d'effacer de la liste. »

D'Alembert, *Hist. des Membres de l'Académie*, t. III.

ESTRÉES (*Louis-Charles-César* LE TELLIER, comte, puis duc D'), marquis de COURTANVAUX, maréchal de France, né le 4 mai 1697, mort en 1771. Il était petit-fils du célèbre Louvois, fit ses premières armes en Espagne, en 1719, sous le maréchal de Berwick, contre le roi Philippe V, et servit aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel, et de Roses. Après cette campagne, il fut envoyé avec son régiment (royal-Roussillon) auprès de Stanislas Lecszinski, alors réfugié à Weissembourg (Alsace). Le jeune colonel, qui s'appelait alors le *chevalier de Louvois*, osa demander la main de la fille du monarque détrôné. Stanislas y consentit, dit-on, à condition que le chevalier de Louvois obtiendrait le titre de duc, faveur que le régent lui refusa. Créé maréchal-de-camp le 1er avril 1735, le chevalier de Louvois, qui avait pris le nom de *marquis de Courtanvaux*, hérita du chef de sa mère, sœur du dernier maréchal d'Estrées, du titre de *comte d'Estrées*. Il fit les campagnes de 1741-1744 avec le maréchal de Belle-Isle, et fut nommé lieutenant général le 2 mai 1744. Il combattit vaillamment à Fontenoy, le 11 mai 1748, et fut un des généraux qui, à la tête des troupes de la maison du roi, décidèrent, par un dernier effort, le succès de cette mémorable journée. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France le 24 février 1757. Le 26 juillet de la même année, ayant atteint le duc de Cumberland vers Hastembeck, il remporta sur lui une victoire complète, prit Hameln le 28, et Minden le 3 août; mais des intrigues de cour lui firent ôter le commandement, dans lequel il fut remplacé par le maréchal de Richelieu. Le comte d'Estrées, fait ministre d'État le 2 juillet 1758, fut, après la bataille de Minden, envoyé à l'armée d'Allemagne le 15 août 1758, pour en prendre le commandement, en cas de mort ou de maladie du maréchal de Contades; aucun de ces deux cas ne s'étant réalisé, le comte d'Estrées revint à la cour au mois de novembre; il obtint le titre de duc en 1763, et mourut sans postérité.

Galerie française, 1771; in-fol. — Courcelles, *Histoire des Pairs et grands-dignitaires de France*.

* **ESTRELLA** (*Juan-Christoval-Calvete*), écrivain espagnol du seizième siècle. Attaché à la personne de Philippe, fils de Charles-Quint, il l'accompagna dans le voyage que ce prince fit, l'an 1549, en Belgique, et il en a consigné le récit dans un gros volume intitulé : *El felicissimo Viaje d'el muy alto y poderoso principe don Phelippe desde España á sas tierras de la baxa Alemana, con la descripcion de todos los estados de Brabante y Flandes;* Anvers, 1552, in-fol. Cet ouvrage curieux donne beaucoup de détails sur les fêtes et les cérémonies qui célébrèrent la venue du prince; c'est là que se trouve la description de cet orgue dont jouait un ours, orgue composé d'une vingtaine de chats enfermés dans des caisses étroites : leurs queues étaient liées à des cordes correspondant au registre de l'orgue, et en pressant les touches l'ours provoquait d'interminables miaulements. Au milieu d'une foule de particu-

larités intéressantes pour l'histoire des mœurs et des usages, Estrella donne sur les Pays-Bas d'utiles notions statistiques. On a encore de cet auteur : *Ad Alvarum Toletum, Albæ ducem, encomium ;* Anvers, 1560 ; — *El Tumulo imperial, adornado de historias y epitaphios ;* Valladolid, 1559, in-4°. G. B.

De Reiffenberg, *Bulletin de l'Academie de Bruxelles*, 1838, p. 687-705.

* **ESTRIX** (*Ægidius*), théologien belge, de l'ordre des Jésuites, né à Malines, en 1624. Il fut longtemps professeur au collége de Louvain, et se distingua dans la querelle, alors si ardente, au sujet de l'*attrition*. Il a publié à cette occasion : *Dissertatio historica theologica de vi attritionis ;* Malines, 1669, in-4° ; — *Mens Concilii Tridentini dilucidata;* Louvain, 1669 ; — *Summula summarum de controversia attritionis ;* Louvain, 1671, in-4°, etc. N. M—Y.

Alegambe. *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.*

* **ESTROK** (*Salomon*), rabbin, dont le nom véritable était *Esdras*, fils de Salomon ; il vivait au quatorzième siècle. Il existe dans la bibliothèque Bodleyenne un *Commentaire* de cet auteur *sur le Pentateuque ;* ce commentaire est littéral et grammatical. La même bibliothèque possède de lui un *Commentaire littéral et cabbalistique sur les premiers prophètes*, ou sur les livres historiques de *Josué, des Juges* et *des Rois*. Il fut écrit en 1396, et l'auteur, à la fin, est appelé *Salmoni*. Estrok a composé en outre : *Sod aschem* (le Mystère ou le Secret du Seigneur), qui est un commentaire sur celui qu'Aben Ezra a fait lui-même sur le Pentateuque. Ce manuscrit fait partie de la Bibliothèque Bodleyenne, de la Bibliothèque impériale de Paris, et de celle de Rossi. Dans ce dernier exemplaire l'auteur est appelé Esdras, fils de Salomon, fils de Zatig. Al. BONNEAU.

Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei.* — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. III, p. 869.

* **ESTWOOD** (*Jean*), médecin et astronome anglais, vivait vers 1350 ; son nom est écrit de diverses manières : *Eschuid, Ashenton, Aeschendus ;* il est le plus souvent désigné comme *Johannes Anglicus ;* il écrivit une *Summa Astrologiæ judicialis*, qui fut publiée à Venise, en 1489, in-folio. G. B.

Fabricius, *Bibliot. Latina medii ævi*, t. IV, p. 128. — Hain, *Repert. bibliographicum*, t. II, pars II, p. 123.

* **ESTUÑIGA** (*Lope* DE), littérateur espagnol, vivait à la fin du quatorzième siècle. On le connaît comme ayant formé un *Concionero*, où il recueillit des compositions émanées d'une quarantaine d'auteurs différents. Ce recueil intéressant n'a pas encore été imprimé ; une copie manuscrite, formant un in-folio de 163 feuillets, est à la Bibliothèque royale à Madrid. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 430.

ÉTALLEVILLE (*Guyot*, comte d'), poëte français, né en 1752, près de Rouen, mort au Brémien (Eure), le 20 mars 1828. D'abord officier dans un régiment de cavalerie, il émigra pendant la révolution. De retour en France, il cultiva la poésie avec peu de succès. On a de lui : *La Diligence*, poëme en IV chants ; Paris, 1813, in-18 ; — *Les Eaux de Baréges, ou remède à l'ennui*, historiette rimée ; Paris, 1814, in-18 ; — *La Calotte du régiment royal-lorrain-cavalerie*, poëme en III chants ; Paris, 1820, in-18 ; — *La Vie d'Officier*, poëme en III chants ; Paris, 1821, in-18 ; — *Quelques choses et beaucoup de riens, ou mes pensées ;* Paris, 1822, in-18 ; — *Épître au comte de Saint-Clou, mon gendre ;* Paris, 1827, in-18.

Quérard, *La France littéraire.*

ÉTAMPES ou **ESTAMPES**, ancienne famille française, qui doit son nom à une seigneurie de l'ancien Berry. Cette famille, qui s'était divisée en plusieurs branches, s'illustra par ses grandes alliances, par les dignités éminentes auxquelles ses membres parvinrent, et par les personnages distingués qu'elle fournit à l'État, à l'Église et à l'ordre de Malte. Les principaux membres de cette famille sont :

ÉTAMPES (*Robert* D'), premier du nom, seigneur de Sallebris, des Roches, d'Ardelou et de La Fertinau, vivait au commencement du quinzième siècle ; il fut conseiller de Jean de France, duc de Berry. Son fils, *Robert II*, seigneur de Valençay, de La Ferté-Imbaut, etc., chambellan et conseiller de Charles VII, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, mourut en 1453 ; il avait pour frères trois évêques, ceux de Carcassonne, de Nevers et de Condom. — Un de ses petits-fils, *Louis*, gouverneur de Blois sous François I[er], fonda la branche des marquis d'*Estampes-Valençay*. — Parmi les membres de la branche aînée, nous remarquons encore *Jacques d'Estampes*, marquis de La Ferté-Imbaut, maréchal de France, né en 1590. Il servit avec distinction depuis l'année 1610 jusqu'en 1648, obtint le bâton de commandement en 1651, et fut nommé, dans la même année, conseiller d'honneur dans tous les parlements et cours souveraines du royaume. Il mourut en 1668. — Son petit-fils, *Charles*, marquis de Mauny et de La Ferté-Imbaut, appelé *marquis d'Estampes*, était capitaine des gardes du duc d'Orléans, régent. — Un arrière-petit-fils du maréchal épousa, en 1733, cette fille de madame Geoffrin qui devint célèbre, à la fin du dix-huitième siècle, sous le nom de *marquise de La Ferté-Imbaut*. Veuve à vingt-et-un ans, d'un caractère naturellement sérieux, que la perte d'une fille unique rendit triste et taciturne, elle montra toujours des idées entièrement opposées à celles des encyclopédistes, que partageait sa mère ; elle adopta une philosophie toute religieuse, ce qui faisait dire à sa mère : « Quand je la considère, je suis étonnée comme une poule qui a couvé un œuf de canne. » On sait que pendant la dernière maladie de madame Geoffrin la marquise refusa de recevoir D'Alembert, Marmontel, et tous les anciens amis de la maison ; ce

qui fit dire à la bonne femme, à son lit de mort : « Ma fille est comme Godefroi de Bouillon : elle veut défendre mon tombeau contre les infidèles. »

Depuis la mort de sa fille, madame de La Ferté-Imbaut avait reporté toutes ses affections sur deux jeunes cousins de son mari, dont l'un, le marquis d'Estampes, publia, en 1811 et 1813, des *Poésies diverses*, et mourut en 1815.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.*— Moréri, *Grand Diction. hist.*

ÉTAMPES-VALENÇAY. Les personnages les plus distingués de cette branche cadette de la maison d'Étampes sont :

ÉTAMPES-VALENÇAY (*Achille* D'), général et prélat français, cardinal et grand'-croix de Malte, né à Tours, en 1589, mort à Rome, en 1646. Il était le quatrième fils de Jean d'Étampes, seigneur de Valençay, conseiller d'État en 1594. Ce ne fut point en passant successivement par tous les degrés de la carrière ecclésiastique qu'Achille d'Étampes gagna le chapeau rouge; il enleva, pour ainsi dire, cet insigne du cardinalat à la pointe de son épée, et fut longtemps un vaillant capitaine avant d'être un haut dignitaire de l'Église. Ce fut sur les galères de l'ordre de Malte qu'il trouva les premières occasions de signaler sa valeur. Il assista ensuite, avec ses frères, au siége de Montauban, et y attira l'attention de Louis XIII, qui lui donna une compagnie de cavalerie dans son régiment. Après la réduction de La Rochelle, où il commanda comme vice-amiral, il devint maréchal de camp, et fit en cette qualité la campagne du Piémont. Aussitôt après la conclusion de la paix, il retourna à Malte. Il se signala en diverses occasions, et particulièrement à la prise de l'île de Sainte-Maure. Le pape Urbain VIII le chargea de commander, sous le cardinal Barberini, les troupes pontificales dans la guerre que le saint-siége soutenait contre le duc de Parme. Ce fut pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus dans cette guerre que le faible pontife lui accorda le chapeau de cardinal. Le nouveau prélat montra autant de vigueur dans le conseil qu'il en avait déployé à la tête des armées. A peine investi de sa charge, il soutint hautement les intérêts de la France contre l'amirante de Castille, ambassadeur d'Espagne. Un écrivain contemporain, du Chatelet, le désigne ainsi : « Le cardinal de Valençay, qui dit « tout et qui fait tout; » et l'auteur des *Mémoires des Ambassadeurs* raconte de lui un trait qui confirme bien ce jugement : « Au commencement de l'an 1645, dit-il, le cardinal étant parti de Rome sans la permission du pape (Innocent X), pour venir en France travailler à l'accommodement des Barberini, qui en ce temps-là étaient fort mal à la cour, la reine régente envoya un gentilhomme au devant de lui, pour lui dire qu'il eût à s'en retourner sur ses pas... Le cardinal, qui se doutait que la cour l'empêcherait d'aller à Paris, se mit sur la rivière à Rouanne, évita par là la rencontre du gentilhomme, et arriva à Paris... » La reine lui fi commander de sortir de la ville avant le soir, et du royaume dans vingt jours. Mais Valençay n'était pas disposé à obéir ; il fallut le menacer d'arrestation. Enfin, il consentit à se retirer à sept lieues de la capitale, à Villeroy; et Mazarin étant allé le voir, la réconciliation fut négociée entre le ministre de France et les Barberini, qui peu de mois après se virent accueillis à Paris « comme s'ils n'avaient commis aucune offense ». Ce fut le commencement de la querelle entre Mazarin et la cour de Rome.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Bernier, *Histoire de Blois.*

ÉTAMPES-VALENÇAY (*Léonor* D'), prélat et théologien français, frère du précédent, né vers 1585, mort à Paris, en 1651. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint fort jeune l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée. Il fut en cette qualité député aux états généraux de 1614. En 1620 il succéda à son cousin Philippe Hurault sur le siége épiscopal de Chartres, et en 1647 il fut transféré à l'archevêché de Reims. Il signala son zèle dans l'assemblée du clergé de 1556 en faisant condamner, comme attentatoires à l'autorité royale, l'*Admonitio ad regem christianissimum* du jésuite Eudæmon et les *Mysteria politica* du jésuite Keller. D'Étampes dressa la censure, qui fut adoptée par l'assemblée. On a de lui un *Poëme*, latin, *en l'honneur de la Vierge;* Paris, 1605, in-8°; — un *Rituel à l'usage du diocèse de Chartres*; Paris, 1627, in-8°.

Dom Liron, *Bib. chartraine.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* — Launoi, *Hist. du Collége de Navarre,* t. II.

ÉTAMPES-VALENÇAY (*Henri* D'), grand-prieur de l'ordre de Malte, neveu d'Achille et de Léonor, né au château de Valençay, en 1603, mort à Malte, en avril 1678. Reçu fort jeune chevalier de l'ordre de minorité, il alla à l'âge de quinze ans faire ses caravanes à Naples. En diverses circonstances il se signala par sa bravoure, qui lui valut le commandement d'une galère. Ce fut lui qui commandait l'escadre qui, dans le siége de La Rochelle par Richelieu, interceptait les communications de la place avec les Anglais. Son esprit le fit en outre choisir par le grand-maître Jean de Lascaris pour représenter l'ordre à Rome et à Venise, et en 1652 Louis XIV le faisait également son ambassadeur auprès du pape. Il eut à y lutter pendant trois ans contre l'influence espagnole et le mauvais vouloir d'Innocent X, dont le plus grand désir était de déloger les Français de Piombino et de Porto-Longone, qu'ils tenaient. Grâce à la prudence d'Henri d'Étampes, les Français restèrent. Louis XIV en récompensa les services par de riches bénéfices : il le fit en outre grand-prieur de Champagne, et en 1670 grand-prieur de France. Depuis le règne précédent, il était déjà grand'-croix de son ordre, bailli et grand-prieur de Bapaume. Il s'était fixé à Malte, et l'on projetait de lui confier la direction de l'ordre après la mort du grand-maître

Coloner; mais il le devança dans la tombe. Le catalogue de la bibliothèque de Lyon indique de lui, à l'état de manuscrit : *L'Instruction de M. le bailly de Valence* (erreur) *à son successeur à l'ambassade de Rome*. H. BOYER.

Moréri, *Dict. historique*. — La Thaumassière, *Hist. de Berry*.— De Saint-Amand, *Biographie Berruyère*.

ÉTAMPES (*Anne* DE PISSELEU, duchesse D'), favorite du roi de France François Ier, née en 1508, morte vers 1576. Elle était fille de Guillaume de Pisseleu (1), gentilhomme picard, seigneur de Heilly, et d'Anne Sanguin, sa seconde femme (2). Anne de Pisseleu fut présentée à la cour de France durant la captivité de François Ier, et devint fille d'honneur de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi et régente du royaume. Elle suivit en cette qualité la reine mère lorsque celle-ci vint au devant de son fils, rentrant en France après le traité de Madrid, conclu le 14 janvier 1526. François, affaibli par le malheur, se montra plus avide de retrouver les plaisirs que les devoirs de la royauté. Il vit à Bayonne, pour la première fois, Anne de Pisseleu, qui avait dix-huit ans et dont la beauté était éblouissante; il en devint éperdûment amoureux (3), et lui sacrifia aussitôt Françoise de Foix (*voy.* ce nom), comtesse de Châteaubriant, qui était aussi revenue à la cour, et à laquelle il fit redemander d'une façon assez blessante les joyaux qu'il lui avait donnés durant leur intimité. La cour s'arrêta à Mont-de-Marsan, et là, suivant Brantôme, « madame la régente produisit la demoiselle Heilly au roi François ». « Le roi, ajoute Bayle, se divertit avec elle tant qu'il lui plut. » François fit d'abord prendre à sa nouvelle maîtresse le nom de *Mademoiselle de Heilly*. Anne joignait aux perfections du corps les charmes d'un esprit agréable, fin, étendu et solide. Ses admirateurs l'appelaient « la plus belle des savantes et la plus savante des belles ». Bientôt les fêtes et la galanterie chassèrent les affaires de l'esprit du roi, et le vicomte Jean de Saulx-Tavannes put écrire de François Ier : « L'âge attiédit le sang, les adversités l'esprit, les hasards le courage, et le monarque désespéré n'espère que voluptés. Tel est le roi François, blessé des dames au corps et en l'esprit. La petite bande de madame d'Étampes gouverne. Alexandre voyait les femmes quand il n'avait point d'affaires, François voit les affaires quand il n'a plus de femmes. » François Ier maria sa maîtresse, en 1536, à Jean de Brosse (1), descendant direct des vicomtes de Limoges. Celui-ci consentit à cette union, pour rentrer dans les biens de sa famille, que la défection de son père, ami du connétable de Bourbon, lui avait fait perdre. Le roi, en faveur de ce mariage, lui rendit non-seulement les biens confisqués, mais il lui donna le collier de son ordre, et le confirma comte de Penthièvre (2), gouverneur de Bretagne, et enfin érigea pour lui, ou plutôt pour sa femme, le comté d'Étampes en duché. « Le nouveau duc d'Étampes, dit Le Laboureur, ne s'en trouva point plus heureux; car, outre que tous ces biens et ces grandeurs lui venaient d'une source empoisonnée, dans laquelle il n'osait se mirer, de peur de voir un monstre en sa personne, comme il ne servait que de titre à sa femme, non-seulement il ne les posséda que de nom, mais encore il en paya l'usure de son propre. Le mariage d'Anne n'empêcha pas qu'elle ne conservât son premier poste auprès du roi. » Sa faveur monta au plus haut point, et ce fut dès lors la duchesse d'Étampes qui, jusqu'à la mort du roi, domina la cour. Elle usa de son crédit pour protéger les arts et soutenir les idées de réforme, mais surtout pour enrichir ou placer sa nombreuse famille. A sa recommandation, Antoine Sanguin, son oncle, devint abbé de Fleury, évêque d'Orléans, cardinal, et enfin archevêque de Toulouse. Elle donna à Charles, son second frère, l'abbaye de Bourgueil et l'évêché de Condom; François, son troisième frère, fut abbé de Saint-Corneille et de Compiègne. L'une de ses sœurs fut abbesse de Maubuisson, l'autre de Saint-Paul en Beauvoisis; elle maria les dernières dans les maisons de Barbançon-Conti, de Chabot-Jarnac, et de Bretagne-Avaugour. Par son influence, l'amiral Brion-Chabot, qui avait été dégradé pour malversations par arrêt du parlement de Paris, fut rétabli dans ses charges en 1542; au contraire, le chancelier Poyet, que la duchesse comptait parmi ses ennemis, fut disgracié en 1545. En 1538 elle assista aux conférences d'Aigues-Mortes entre François Ier et Charles V. L'empereur, soit pour plaire à François Ier, soit pour s'assurer dans l'avenir l'appui de la puissante favorite, accueillit celle-ci avec une grande courtoisie, malgré la présence de sa propre sœur, la reine de France Éléonore.

(1) Et non d'*Antoine*, *seigneur de Meudon*, ainsi que l'ont écrit plusieurs historiens ou biographes.

(2) Guillaume de Pisseleu fut marié trois fois, et eut trente enfants.

(3) Voici quelques vers que François Ier fit alors pour Anne de Pisseleu. Leur origine et leur époque les rendent remarquables :

Est-il point vrai, ou si je l'ai songé,
Qu'il est besoin m'éloigner et distraire
De notre amour et en prendre congé?
Las! je le veux; et si ne le puis faire.
Que dis-je? veux, c'est du tout le contraire :
Faire le puis, et ne puis le vouloir;
Car vous avez là réduit mon vouloir
Que plus tâchez ma liberté me rendre,
Plus empêchez que ne la puisse avoir,
Et commandez ce que voulez défendre,

(1) Ce Jean de Brosse était fils de René de Brosse et de Jeanne, fille de l'historien Philippe de Comines. René de Brosse avait quitté la France avec le connétable Charles, duc de Bourbon, dont il partagea la fortune; car il fut tué dans les rangs espagnols, à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Par arrêt du parlement de Paris, donné le 13 août 1521, « il avait été condamné à être décapité, et ensuite pendu, avec confiscation de tous ses biens ».

(2) Il y avait dès le quatorzième siècle une comtesse de Penthièvre, de la maison de Bretagne, dont Jean de Brosse descendait par les femmes et avait hérité de ce comté. Ses ancêtres en portaient le titre.

S'il faut en croire les récits du temps, la duchesse d'Étampes ne se laissa pas séduire par les avances du monarque espagnol; car, le 1er janvier 1540, lors du passage de Charles V à Paris, elle conseilla à François Ier d'abuser de ce que son rival était entre ses mains. On rapporte que François lui-même dit à l'empereur, en désignant la duchesse : « Voyez-vous cette belle dame? elle me conseille de ne point vous laisser partir d'ici que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. — Eh bien, lui répondit l'empereur froidement, si l'avis est bon, il faut le suivre. » Cependant, afin que la duchesse n'insistât pas sur un pareil conseil, lorsque celle-ci, selon l'usage du temps, lui présenta une aiguière pour qu'il se lavât les mains, Charles crut devoir laisser tomber une bague d'une grande valeur. Anne d'Étampes l'ayant ramassée, l'empereur répondit galamment « qu'il ne voulait point reprendre une chose qui était arrivée en si belles mains (1) ». Mézeray rejette cette anecdote, comme un conte fait à plaisir. « Quoi qu'il en soit, dès lors, dit Varillas, la duchesse forma une liaison si étroite avec l'empereur, qu'il ne se passa plus rien de secret à la cour ni dans le conseil dont il ne fût ponctuellement averti : et de fait, la première lettre qu'elle lui fit tenir, par la voie du comte de Bossu, lui rendit un office si signalé, qu'elle sauva sa personne et toute son armée. Il était alors en Champagne avec une très-puissante armée; mais il manquait de vivres, et ses soldats étaient sur le point de se débander, lorsqu'elle le fit prévenir que le dauphin Henri avait fait un grand amas de provisions dans les villes d'Épernay et de Chateau-Thierry, que ces villes étaient faibles et sans garnison, que le dauphin avait donné ordre de détruire le seul pont sur lequel les Espagnols pussent traverser la Marne, mais que la duchesse en avait si finement éludé l'exécution, que le pont était encore en état de servir. L'empereur profita de cet avis; il tourna ses enseignes vers Épernay, dont les habitants, intimidés, lui ouvrirent les portes; il marcha ensuite sur Chateau-Thierry, qu'il força avec peu de perte, la bourgeoisie n'ayant pu seule soutenir l'assaut. L'abondance de toutes choses qui se rencontra dans ces deux villes surpassa même l'espérance des Impériaux, qui se rafraîchirent tout à leur aise, et reprirent embonpoint et vigueur, etc. » Mézeray confirme cette trahison de la duchesse, et l'explique par la « jalousie furieuse qu'elle avait conçue contre Diane de Poitiers, veuve de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, et maîtresse du dauphin (2) ». La haine de ces deux femmes divisa la cour et la famille royale; elle empoisonna les derniers jours de François Ier et faillit perdre la France, qui se vit obligée de subir le honteux traité de Crespy, conclu le 18 septembre 1544. Bayle croit en outre que « la duchesse d'Étampes, s'apercevant que la santé du roi diminuait tous les jours, et ayant tout à craindre après la mort de ce prince, pensait à se procurer une retraite hors du royaume, pour le temps auquel elle ne serait plus rien en France ». Cette perfidie aurait été sévèrement punie par Henri II, lors de son avénement, si ce monarque n'avait pas craint d'outrager la mémoire de son père. Il se borna à exiler la duchesse, après lui avoir repris les diamants que François lui avait donnés, et dont il fit aussitôt présent à Diane de Poitiers. Jean de Brosse, qui avait été fait gouverneur de Bretagne par l'influence de sa femme, intenta à la favorite déchue un scandaleux procès, pour recouvrer les gages de son gouvernement qu'elle avait gardés pour elle-même; on conserve le témoignage du roi Henri dans cette affaire (1). Abandonnée et méprisée de tous, Anne d'Étampes termina ses jours dans une de ses terres, « fort adonnée, dit Mézeray, dans tous les exercices de la religion protestante et protégeant de tout son pouvoir ceux qui en faisaient profession ». Bayle combat cette assertion, qu'aucune preuve ne vient légitimer. A. DE L.

Le Laboureur, Additions aux *Mémoires* de Castelnau, I, 863-864, liv. III, chap. XII, p. 821. — Varillas, *Histoire de François Ier*, liv. VI, p. 101; liv. IX, p. 397-413. — Brantôme, *Dames galantes*, II, 394, et *Disc.*, VII, 567. — Tavannes, *Mémoires*. XXVI, 87, 183. — Belleforest, *Histoire de France*, II, 1485. — Du Bellay, *Notes* du t. XVIII, 311; t. XX, l. VIII, p. 286. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, V, l. XXXVII, p. 146, note 2, et dans les preuves (relation de La Rivoire), p. 93. — Fr. Belcari, lib. XXII, 703; XXIV, p. 762. — Marco Guazzo, *Istorie de' suoi temp.*, fol. 190. — Mézeray, *Histoire de France*, II, 1007-1014. — Garnier, *Histoire de France*, cont. de Velly, t. XIII, p. 118-238. — Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. V, liv. V, 127, 190. 397. — Isambert, *Lettres royales*, t. XII, 721-743. — *Annales d'Aquitaine*, fol. 289. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVI, 280; XVII, 10-314. — Prudhomme père, *Biogr. des Femmes célèbres*.

* **ETCHEGOYEN** (***), colonel d'artillerie et philosophe français, né à Billerc, près Pau (Béarn), vers 1786, mort dans son pays natal, en novembre 1843. Il s'était livré dès sa jeunesse à l'étude des mathématiques. A sa sortie de l'École Polytechnique, dont il fut un des meilleurs élèves, il entra dans l'arme de l'artillerie, fit toutes les campagnes de l'empire, gagnant tous

(1) Le comte Pierre-Louis Rœderer a pris cette anecdote pour sujet d'une pièce intitulée : *Le Diamant de Charles-Quint*, comédie-historique, un acte, imprimée d'abord en 1816, dans les Pays-Bas, et à Paris, 1827, in-8°.

(2) En effet, la duchesse d'Étampes ne manquait aucune occasion de mortifier à Diane: « L'année de ma naissance, disait-elle souvent, est celle où madame la sénéchale (c'était le nom qu'elle donnait à Diane de Brézé) se maria, etc. » Diane avait réellement sept ans de plus que la duchesse d'Étampes; elle lui survécut pourtant en beauté et en puissance.

(1) Jean de Brosse étant mort sans enfants, ses biens passèrent à Sébastien de Luxembourg, duc de Penthièvre, qui n'eut qu'une fille (Marie de Luxembourg), laquelle apporta les duchés d'Étampes et de Penthièvre à Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. La fille de celui-ci (Françoise de Lorraine) épousa César, duc de Vendôme, qui à ce dernier duché joignit ceux de Mercœur, de Penthièvre et d'Étampes. Quant aux biens de la famille de Pisseleu, la dernière héritière de cette maison les porta dans celle de Gouffier.

ses grades, jusqu'à celui de colonel, par son rare mérite et par son intrépidité. Le 29 août 1830, étant colonel du 6e régiment d'artillerie, il eut à contenir, au péril de sa vie, l'insurrection de ses artilleurs, et parvint, non sans peine, à les faire rentrer dans le devoir. Peu après, nommé à la direction d'artillerie de La Rochelle, il s'occupa d'un ouvrage dont la première idée lui était venue bien longtemps avant, et il en publia le 1er et le 2e volume en 1836, sous le titre suivant : *De l'Unité, ou aperçu philosophique sur l'identité des principes de la science mathématique, de la grammaire générale et de la religion chrétienne*, par un ancien élève de l'École Polytechnique; Paris, in-8°. Ces deux volumes donnèrent une haute idée du mérite et du profond savoir mathématique de l'auteur, qui n'hésita pas à se faire connaître, lors de la publication de son troisième volume, en 1839. Son admission à la retraite suivit de bien près, et lui laissa tout le loisir de mettre la dernière main au quatrième volume de son ouvrage, qu'il fit imprimer à Pau, en 1842. L'année suivante, le colonel Etchegoyen terminait sa carrière. Son ouvrage, œuvre d'une tête puissamment organisée, a été loué par d'éminents critiques; il est écrit avec une grande clarté, avec une énergique précision. Ses deux premiers volumes surtout, qui traitent de la langue universelle des nombres, nous semblent avoir ouvert de nouveaux horizons dans le vaste domaine de la pensée. Mais dans les derniers volumes nous devons signaler des tendances manifestes vers une sorte de mysticisme religieux, qui n'est pas toujours à la portée de toutes les intelligences, même mathématiques. Quoi qu'il en soit, le livre *De l'Unité* classe son auteur parmi les penseurs du premier ordre. Le colonel Etchegoyen, dans l'intimité, était un homme bienveillant, qui s'exagérait peut-être un peu trop l'importance de ses découvertes. Ajoutons qu'il était très-religieux, ainsi qu'on peut le voir dans son livre, qu'il termine par le mot *Amen* : c'est là son *exegi monumentum*. Il était officier de la Légion d'Honneur et chevalier de Saint-Louis. CHAMPAGNAC.

Renseignements particuliers.

ETCHEVERRI (*Juan* DE), poëte et théologien basque, né à Tafala (Navarre), vivait vers 1550. Il était prêtre et docteur en théologie. On connaît de lui des poésies légères en langue basque, remarquables par leur élégance et la vivacité de l'imagination qui les a inspirées. Il a également traité en vers quelques sujets sacrés, tels que *La Vie de Jésus-Christ*, *Les Mystères de la Foi*, et quelques vies de Saints. Les *Œuvres* d'Etcheverri ont été publiées à Bayonne, 1640, in-8°.

Hist. de la Litt. basque.

ETCHEVERRI (*** D'), marin français, né dans les environs de Bayonne, vivait en 1770. Il était lieutenant de frégate dans la marine royale française. Il fut chargé d'une expédition aux Philippines et aux Moluques, dans le but de transplanter, selon le projet de Pierre Poivre, dans les îles de France et de Bourbon les arbres à épices, dont la culture et le commerce étaient jusque alors concentrés dans les possessions hollandaises et portugaises. Si cette expédition n'eut pas tout le succès qu'en attendaient ses instigateurs, elle rendit de nombreux services aux sciences. La relation du voyage d'Etcheverri se trouve dans les *Œuvres* de Pierre Poivre, Paris, 1797; et à la suite du *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*, etc., par Pierre Sonnerat, Paris, 1782, 2 vol. in-4°, avec 140 planches, ou 3 vol. in-8°.

Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée.* — Poivre, *Œuvres.*

ÉTEMARE (*Jean-Baptiste* LE SESNE DE MÉNILLES D'), controversiste français, né le 4 janvier 1682, au château de Ménilles, dans le diocèse d'Évreux, mort à Rhynwich, près d'Utrecht, le 29 mars 1771. Bien que destiné par sa naissance à la carrière militaire, il se voua à l'état ecclésiastique, et entra dans les ordres. Élève de Tillemont et de Nicole, ami de Duguet et des plus célèbres jansénistes de son temps, il partagea leurs travaux, et publia sur la théologie et l'histoire ecclésiastique un grand nombre d'ouvrages, qui attestent beaucoup de savoir, mais où perce trop l'esprit de secte. Après avoir fait pour les intérêts du jansénisme des voyages en Italie, en Angleterre, en Hollande, il se fixa dans ce dernier pays, où il mourut, à un âge avancé. Ses principaux ouvrages sont : *La Colonne des hexaples*; 1723, 2 vol. in-fol.; — *Tradition sur la future Conversion des Juifs*; 1724, in-4°; — *Parallèle du Peuple d'Israel et du Peuple chrétien*; 1725, in-12; — *Histoire de la Religion, représentée dans l'Écriture sous divers symboles*; 1727, in-12; — *Essai d'un Parallèle du temps de Jésus-Christ avec les nôtres*; 1732, in-12; — *Suite du Parallèle*; 1760, in-12; — *Éclaircissements sur la crainte servile et la crainte filiale*; 1734, in-4°; — *Dissertation sur le Ly des Chinois*; 1756, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

* **ÉTÉONICUS** (Ἐτεόνικος), général lacédémonien, vivait vers 400 avant J.-C. Lieutenant de l'amiral Astyochus, il l'assista dans ses opérations contre Lesbos. Harmoste de Thasos, il en fut chassé en 410 avec le parti lacédémonien. En 406, Callicratidas lui confia le soin de bloquer Conon dans Mitylène, tandis que lui-même allait au devant des renforts athéniens. Après la bataille des Arginuses, Étéonicus, informé de la défaite des Spartiates, dirigea toutes ses troupes de terre sur Méthymne, pendant que sa flotte se retirait à Chios, où il ne tarda pas à les rejoindre. Durant son séjour dans cette île, il réprima avec promptitude et énergie un complot de ses soldats. C'est probablement ce même Étéonicus que nous trouvons mentionné dans l'*Anabase* de

Xénophon, comme servant sous les ordres d'Anaxibius de Byzance, en 400. Onze ans plus tard, en 389, on retrouve Étéonicus harmoste à Lacédémone.

Thucydide, VIII, 23. — Xenophon, *Hell.*, I, 6; II, 1; V, 1; *Anab.*, VII, 1.

* ÉTEX (*Antoine*), statuaire français, né à Paris, en 1808. Il est élève de M. Ingres pour le dessin et de Pradier pour la statuaire. Il a obtenu en 1829 le second grand prix de sculpture, et a exposé depuis 1833 de nombreux morceaux, parmi lesquels on distingue : *Caïn et sa famille;* — *La mort d'Hyacinthe;* — *Léda;* — *Les Médicis* (bas-relief); — *Françoise de Rimini* (idem); — *Blanche de Castille* (musée de Versailles); — *Le Mausolée de Géricault* (cimetière du Père La Chaise); — *Saint Augustin*, statue qui décore le pérystile de la Madeleine; — *Sainte Geneviève* (jardin du Luxembourg); — il est aussi l'auteur des deux gigantesques groupes qui décorent l'Arc de l'Étoile du coté de Neuilly : *La Résistance* et *La Paix*. La facilité et l'énergie du ciseau de M. Etex ont placé cet artiste au premier rang des sculpteurs français.

L'Artiste — *L'Illustration*. —*Archives du Musée*.

* ÉTHAN, personnage biblique, dont il est parlé en ces termes dans le psaume LXXXIX : « Maskil d'Éthan Ezrahite ». Le psaume précédent est intitulé : « Maskil d'Hénian Ezrahite ». Le célèbre Ligthfoot a pensé que ces deux personnages, auteurs des psaumes qui portent leur nom, étaient les petits-fils du patriarche Juda et de Thamar et les fils de Sérahi, dont il est parlé dans le Ier livre des Chroniques, ch. II, v. 4, 6; et que ces deux psaumes avaient été composés en Égypte, à l'époque où les Hébreux gémissaient sous le poids de la servitude. Mais la Bible mentionne d'autres personnages du même nom, auxquels on pourrait avec autant de raison attribuer les deux psaumes en question. Il est assez vraisemblable qu'Éthan et Hénian étaient des lévites contemporains de David.

Al. BONNEAU.

Gurtlerus, *Theol. prophetica*, cap. IX, p. 104. — Coccejus, *ad Psalm.*, 88. — Witsius, *Miscellan.*, lib. I, cap. XXI. — Huet, *Demonst. evangel. propos. IV de psalmis*.

ETHELBALD, roi de Mercie, régna de 716 à 754. Il succéda à Ceolred. Le royaume de Mercie était alors florissant, et s'étendait depuis le Humber jusqu'au canal du midi. Éthelbald augmenta la force de son peuple en veillant avec sollicitude à l'administration de la justice et en réprimant sévèrement les haines héréditaires qui divisaient les thanes de Mercie. Cette prospérité dura près de quarante ans; mais en 752 Ethelbald fut complétement vaincu par Cuthred, roi de Wessex. Deux ans plus tard il perdit la vie, sur le mont Seiggenwold, dans un combat contre Beorned, noble mercien qui aspirait au trône.

Anglo-Saxon Chronicle. — Guillaume de Malmesbury, *Historia Regum Anglorum*.

ETHELBALD, roi d'Angleterre, fils d'Ethelwolf, régna de 858 à 860. Déjà du vivant de son père il avait obtenu la souveraineté d'une partie du Wessex. La mort d'Ethelwolf le mit en possession de tout ce royaume. Le nouveau roi, qui le premier avait condamné le mariage de son père avec Judith, fille de Charles le Chauve, oublia bientôt son ancienne haine, et épousa la veuve d'Ethelwolf. Ce mariage, contraire aux lois canoniques, excita la désapprobation générale. Ethelbald, cédant aux remontrances d'Athelstan, évêque de Winchester, consentit à se séparer de Judith, qui retourna en France. Le roi mourut peu après, et ses sujets regardèrent cette fin prématurée comme une punition céleste.

Guil. de Malmesbury, *Hist. Regum Anglorum*.

ETHELBERT, quatrième roi de Kent et troisième *bretwalda* de l'heptarchie saxonne, né vers 545, mort en 615. Il monta sur le trône en 560. Élevé dans l'idée que le titre de *bretwalda*, ou président de l'heptarchie, lui appartenait, comme représentant d'Hengist, il conduisit une armée contre Ceawlin, qui possédait cette dignité; mais il essuya une défaite complète, à Wimbleton, et échappa avec peine à la poursuite des ennemis. Le souvenir de ce revers fut effacé par une longue suite de succès. A la mort de Ceawlin, en 593, Ethelbert, par des moyens qu'on ignore, obtint le titre de *bretwalda*, et il fit reconnaître son autorité par tous les princes saxons du midi de l'Humber. Le fait le plus important de son règne fut l'introduction du christianisme dans la Bretagne. Quarante moines gaulois et italiens, envoyés par le pape Grégoire le Grand et conduits par Augustin, débarquèrent dans l'île de Thanet. Ethelbert avait déjà quelques notions de la religion chrétienne; et sa femme, Berthe, fille de Charibert, roi de Paris, était certainement chrétienne. Berthe logea les missionnaires dans l'ancienne église de Saint-Martin, qui avait appartenu originairement aux Bretons et qui venait d'être réparée, pour l'usage de Lindhard, prélat chrétien venu des Gaules avec Berthe. Les Saxons, poussés par la curiosité, visitèrent les étrangers, admirèrent les cérémonies de leur culte, et apprirent à aimer la religion chrétienne. Ethelbert reçut le baptême le jour de la Pentecôte 597. A la Noël de la même année, dix mille Saxons imitèrent leur souverain. « Avant sa mort, Ethelbert, dit Lingard, publia un code de lois pour régulariser l'administration de la justice. Il n'entreprit cette amélioration que d'après les conseils des missionnaires, qui, bien qu'accoutumés aux formes et aux décisions de la jurisprudence romaine, évitèrent, en donnant des lois aux Saxons, de blesser l'opinion que ce peuple avait de l'équité, et conservèrent sagement le principe de la compensation pécuniaire, principe universellement adopté par les nations du Nord. »

Chalmers, *Biographical Dictionary*. — J. Lingard, *History of England*.

ETHELFLEDE ou **ELFLEDE**, princesse anglaise, fille d'Alfred le Grand, morte en 920. Elle épousa Ethelred, seigneur de Mercie. Les fréquentes infirmités de son mari firent retomber sur elle toute la charge du gouvernement; elle s'en acquitta avec gloire. Ses mâles vertus et ses exploits sont célébrés avec enthousiasme par les vieux chroniqueurs anglo-saxons. A la mort d'Ethelred, Édouard, fils et successeur d'Alfred, s'empara des deux principales villes de Mercie, Londres et Oxford, et les réunit au Wessex. Ethelflede se résigna à ce démembrement de ses États, et continua d'en gouverner le reste avec le titre de souveraine (*lady*) de Mercie. Elle soutint généreusement son frère Édouard contre les Danois, et fit bâtir sur sa demande des forteresses à Bridgenorth, Tamworth, Stafford et Warwick. Elle laissa en mourant ses États à sa nièce Elfwina; mais Édouard, sous prétexte que la jeune princesse avait promis d'épouser le Danois Reynold, pénétra dans la Mercie, s'empara de cette province, et la réunit au Wessex. Dès lors le territoire anglo-saxon ne fit plus qu'un seul et unique royaume.

Anglo-Saxon. Chronicle, 103, 107. — Lingard, *History of England*.

ETHELFRED, roi saxon de Northumbrie, fils et successeur d'Ethelric, régna de 593 à 617. Ce prince, entreprenant et sanguinaire, dirigea pendant plusieurs années tous ses efforts contre les Bretons, et dans plusieurs districts il les extermina entièrement. Il défit ensuite les Écossais, en 603. Il leur inspira une telle terreur, que pendant plus d'un siècle aucun roi de cette contrée n'osa livrer bataille aux Northumbriens. Malgré ses succès, Ethelfred craignait pour sa couronne la rivalité de son beau-frère Edwin. Il attaqua successivement Cadran, roi du pays de Galles, et Redwald, roi des Est-Angles, qui lui avaient donné asile. Il fut vaincu et tué, dans un combat contre Redwald.

Guill. de Malmesbury, *Hist. Regum Anglorum*.

***ETHELGIVE**, dame anglo-saxonne, morte en 958. La date de sa naissance est restée inconnue; mais, par diverses inductions, on peut au moins présumer qu'en 955, époque de l'élévation du prince anglo-saxon Edwy au trône d'Angleterre, cette femme artificieuse autant que belle, perverse autant qu'ambitieuse, avait atteint sa vingt-huitième ou vingt-neuvième année. Ethelgive était une dame de noble naissance; quoique plus âgée qu'Edwy de dix ans environ, elle exerçait sur les sens et sur l'esprit du jeune monarque un empire dont elle voulut profiter pour parvenir elle-même ou, s'il y avait impossibilité à son égard, pour faire parvenir sa fille au rang d'épouse du roi. Il est, ce nous semble, à propos de faire remarquer ici que depuis un siècle et demi les épouses des rois de la race anglo-saxonne ne jouissaient plus du titre de reine ni des splendeurs de la royauté. Par suite de l'indignation générale qu'excita à cette époque le crime d'Eadburga, qui, en voulant empoisonner un favori de son époux, Britstric, roi de Wessex, occasionna la mort de celui-ci, le *witan*, ou assemblée solennelle des grands vassaux de la couronne, avait établi une loi qui privait les épouses des monarques anglo-saxons du titre et des priviléges attachés à la dignité royale. Bien que les historiens aient continué de leur donner le titre de reine, cette distinction leur fut dès lors refusée durant leur vie, à une seule exception près (voir *Judith*), jusqu'à l'avénement de la dynastie normande.

Le projet conçu par Ethelgive d'assurer à sa fille, en cas d'impossibilité pour elle-même, la plus haute position à laquelle une femme pût aspirer, lui avait sans doute été suggéré par la crainte que la distance d'âge qui existait entre elle et Edwy ne rendît ce prince inconstant, ou que les liens du mariage dans lesquels elle se trouvait engagée ne pussent être rompus. Afin de captiver exclusivement les sentiments du nouveau roi, la mère et la fille l'avaient accoutumé à ne pouvoir plus se passer un instant de la compagnie de l'une ou de l'autre. Quelques chroniqueurs insinuent même que, à la honte des mœurs du moyen âge, Ethelgive ne prit nul souci de la vertu non plus que de la bonne renommée de sa fille.

La fascination que cette femme sans pudeur exerçait sur son royal amant était telle, que le jour de son couronnement il se leva de la table du banquet avant qu'il fût achevé, et alla se renfermer dans ses appartements particuliers, où l'attendaient Ethelgive et sa fille. Ce fut là, et dans la plus malséante situation, disent les chroniqueurs du temps, que le trouvèrent Kinsey, évêque de Lichfield, et Dunstan, abbé de Glastonbury, tous deux envoyés à sa recherche par les prélats et les barons conviés au banquet. Justement blessés et irrités de ce mépris de toutes les convenances, ils réclamaient impérieusement la présence au milieu d'eux du souverain qu'ils venaient de couronner. Edwy, confus et intimidé, laissa Dunstan le revêtir des insignes royaux, dont il s'était déjà dépouillé, et le ramener dans la salle qu'il avait si inconsidérément quittée. Cet acte hardi transporta de fureur l'altière maîtresse du faible monarque, et elle jura de se venger des auteurs de l'affront qu'elle venait de recevoir. Soit qu'elle considérât l'abbé de Glastonbury comme plus hostile à son pouvoir que l'évêque de Lichfield, soit que les mauvaises dispositions d'Edwy envers tous ceux qui avaient été les amis de son oncle laissassent le champ plus libre à son ressentiment à l'égard de Dunstan, ce fut particulièrement sur lui que s'acharna sa haine; et Edwy, déjà secrètement aigri contre l'abbé par la censure que celui-ci avait osé faire en d'autres occurrences de sa conduite dissolue, et par les entraves que sa qualité d'exécuteur du testament du feu roi lui permettait de mettre aux prodi-

galités de son successeur, Edwy dut être facilement amené par Ethelgive à considérer l'incident que nous venons de rapporter comme une offense impardonnable. Peu de temps après, cette femme vindicative envoya une troupe d'hommes armés à Glastonbury, pour s'emparer des biens de l'abbé et l'expulser par force de son monastère. Non contente de cet acte de violence, Ethelgive mit à la poursuite de Dunstan des émissaires chargés de se saisir de sa personne et de lui crever les yeux, barbare coutume, qui de l'Empire Grec s'était successivement répandue en Italie, en France et en Angleterre. Heureusement Dunstan ne fut pas atteint par les satellites d'Ethelgive, et il put se réfugier en Flandre.

Vers ce temps, Edwy se maria; il semble que cet événement aurait dû mettre un terme à sa liaison avec Ethelgive. Celle-ci fut en effet momentanément éloignée de la cour; on suppose que les conseillers du roi la remirent à la garde soit de ses parents, soit de son mari. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Edwy, cédant aux mouvements d'une passion désordonnée et sans doute aussi aux secrètes sollicitations de son ancienne maîtresse, alla l'enlever de la résidence où on la tenait renfermée, et l'emmena dans une métairie royale. Voulant faire cesser le scandale, l'archevêque Odon essaya de remettre en vigueur la loi promulguée par l'aïeul d'Edwy contre les femmes vivant dans un état de concubinage. Cette loi était ainsi conçue : « Si l'on « trouve, en quelque lieu que ce soit, une pros- « tituée, on la chassera du royaume. » Un jour, Ethelgive vit la maison qu'elle habitait envahie par des gens armés, à la tête desquels était le prélat. Edwy était absent, et sa maîtresse, ainsi arrêtée par surprise, fut conduite au bord de la mer, embarquée sur un vaisseau et conduite en Irlande, sans que personne s'y opposât. Probablement le roi ne tarda pas à la faire revenir auprès de lui, car l'année suivante, en 958, on la voit accompagnant Edwy, que ses sujets de la province de Mercie forçaient à se retirer précipitamment dans le Wessex. Le roi parvint à se sauver, mais Ethelgive tomba au pouvoir des révoltés; ceux-ci lui infligèrent un cruel supplice, qui n'était pas inusité dans cet âge de barbarie : ils coupèrent avec leurs épées les tendons de ses jambes, et elle expira dans d'atroces souffrances, après une agonie de trois jours.

Camille LEBRUN.

Anglo-Saxon Chron. — Malmesbury, *Historia Regum Anglor.*

ETHELRED Ier, fils d'Ethelwolf, cinquième roi d'Angleterre, mort en 871. Il succéda à son frère Ethelbert, en 866, et régna cinq ans. Les Danois continuèrent sous Ethelred leurs incursions. Lui-même succomba dans une bataille livrée à ces ennemis du royaume. Il eut son frère Alfred pour successeur.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lappenberg, *Gesch. von Engl.*

ETHELRED II, roi d'Angleterre, né vers 966, mort en 1016. Il était fils d'Edgar et d'Elfride. Après la mort de son frère Édouard, assassiné par l'ordre d'Elfride, il fut reconnu roi, en 978, et fut sacré par saint Dunstan. La troisième année de son règne, une petite armée de pirates danois débarqua en Angleterre. Ethelred acheta leur retraite au prix de dix mille livres d'argent. C'était les engager à revenir. En effet, de nouveaux pirates, commandés par Suénon, roi de Danemark, et Olaf, roi de Norvège, vinrent ravager les provinces méridionales de l'Angleterre, et cette fois ils exigèrent pour se retirer seize mille livres. Par des incursions successives, et d'augmentation en augmentation, ils en vinrent à demander vingt-quatre mille livres. Cette somme devint, sous le nom de *danegeld* (impôt danois), un impôt permanent. Ethelred, qui avait le sentiment de sa faiblesse, acquit un puissant allié en épousant Emma, fille de Richard II, roi d'Angleterre. Les fêtes du mariage eurent un sanglant dénoûment. Le 13 novembre 1002, Ethelred fit massacrer, sans distinction d'âge ni de sexe, tous les Danois établis en Angleterre. Suénon accourut pour venger ses compatriotes, et mit tout à feu et à sang. Pendant dix ans l'Angleterre fut livrée aux dévastations des Danois. En 1012, Suénon s'empara de Londres, et se fit proclamer roi d'Angleterre, tandis qu'Ethelred se réfugiait en Normandie, auprès de son beau-frère. Après la mort de Suénon, en 1014, Ethelred revint en Angleterre, remporta quelques avantages sur les Danois, et rentra en possession de Londres. Cette seconde partie de son règne ne fut pas plus heureuse que la première : les Danois continuèrent leurs incursions, et lorsque Ethelred mourut, Canut, fils de Suénon, avait presque reconquis toute l'Angleterre. Edmond, fils d'Édouard, lui succéda.

Anglo-Saxon Chron. — Lingard, *Hist. of England.*

ETHELWERD ou **ELWARD**, historien anglais, vivait au onzième siècle. On a de lui une *Histoire des Anglo-Saxons*, divisée en quatre livres et finissant avec le règne du roi Edgar. Lui-même se donne le nom d'*Ethelwerdus patricius* (1), et prétend descendre d'Ethelred, frère du roi Alfred. Sa vie est tout à fait inconnue; on sait seulement qu'il vivait encore en 1090. Son livre a fort peu de valeur; c'est une traduction écourtée, et en très-mauvais latin, de la *Chronique Anglo-Saxonne;* — Les *Chronicorum Ethelwerdi Libri quatuor* ont été insérés dans la collection de Saville intitulée : *Rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipui;* Francfort, 1601, in-fol., p. 831-850.

Wright, *Biographia Britannica literaria* (Anglo-Saxon period).

ETHELWOLD, le principal réformateur des ordres monastiques en Angleterre, né à Win-

(1) Voici ce nom, avec toutes ses qualifications, telles qu'on les lit sur le titre de l'ouvrage : *Patricius consul Fabius quæstor Ethelwerdus.*

chester, vers 925, mort dans la même ville, le 1er août 984. Ses contemporains le désignent sous le nom de *père des moines*. Dès sa première jeunesse il se fit connaître par son savoir, et obtint la faveur du roi Ethelstan. Il reçut la tonsure de la main d'Alfheh, évêque de Winchester; il fut ordonné prêtre en même temps que Dunstan, et lorsque celui-ci devint abbé de Glastonbury, vers 947, Ethelwold entra dans le monastère de celui-ci, et devint le compagnon de ses études. Il était à la fois poëte, grammairien et théologien. On dit aussi qu'il connaissait les arts mécaniques et qu'il fabriqua deux cloches. En 955, Ethelwold désira voyager en France, pour s'y perfectionner dans ses études; mais le roi Edred, qui ne voulait pas être privé de sa présence, lui refusa la permission de voyager, et le nomma abbé d'Abingdon. Ce monastère était en ruines, Ethelwold le fit rebâtir. En 963, le roi Edgar l'éleva à l'archevêché de Winchester. A peine sur son siége, il commença la grande réforme qu'il méditait depuis longtemps. Les monastères anglo-saxons étaient alors administrés par des prêtres séculiers (*clerici, canonici, presbyteri*). La discipline de ces prêtres était peu sévère, puisqu'il leur était permis de se marier. Ethelwold les chassa de force, et les remplaça par des moines réguliers. Il s'occupa ensuite de rebâtir et de repeupler les couvents abandonnés et détruits pendant les invasions danoises. Sous sa direction le monastère de Winchester devint une école éminente, qui produisit plusieurs des plus remarquables abbés et évêques de l'époque suivante. Le principal ouvrage d'Ethelwold est une traduction en anglo-saxon de la règle latine de Saint-Benoît. Il en existe plusieurs copies manuscrites, et Wright en a donné un extrait. Le même auteur cite encore d'Ethelwold un traité de la quadrature du cercle, adressé au célèbre Gerbert et resté également manuscrit.

Wright, *Hist. Britan. literar* (Anglo-Saxon period).

ETHELWOLF, roi d'Angleterre, monté sur le trône en 836, mort au mois de janvier 856. Guillaume de Malmesbury prétend qu'il réalisa l'idéal du roi philosophe de Platon. Il eut pour ami et conseiller Swithun, évêque de Winchester. Après la grande bataille d'Akley, en 851, qui arrêta pour quelque temps les incursions des pirates du Nord, Swithun persuada à son maître de renouer avec la cour de Rome des relations interrompues pendant la guerre danoise. En conséquence, Ethelwolf, en 853, envoya à Rome Alfred, son plus jeune fils, avec une nombreuse suite d'Anglais de tous rangs. Deux ans après, en 855, Ethelwolf visita Rome en personne, et il s'engagea à payer au saint-siége le tribut connu sous le nom de *denier de saint Pierre*. A son retour, il passa par la France, et épousa Judith, fille de Charles le Chauve. Ce mariage avec une étrangère semble avoir blessé profondément les nobles anglo-saxons. En arrivant en Angleterre, Ethelwolf trouva une grande partie de ses sujets soulevés contre lui, sous la conduite de l'évêque Alstan et de son propre fils Ethelbald. Ethelwolf prévint une guerre civile en abandonnant à son fils le royaume de Mercie, avec ses dépendances, le Sussex et l'Essex, c'est-à-dire plus de la moitié du royaume anglo-saxon. Ce partage eut lieu moins de deux ans et demi avant la mort d'Ethelwolf. Quatre de ses fils régnèrent successivement après lui : Ethelbald, Ethelbert, Ethalred Ier et Alfred le Grand.

Guillaume de Malmesbury. *De Gestis Regum Angl.* — Wright, *Biographia Britan. liter.*

ETHELWOLF, hagiographe anglo-saxon, vivait au commencement du neuvième siècle. C'est le seul Anglo-Saxon de cette époque qui ait écrit en vers latins. Il naquit probablement dans la Northumbrie, et fut élevé au monastère de Lindisfarne, fondé par un noble northumbrien, nommé Eanmund. Il composa un poëme consacré aux abbés et aux autres personnes éminentes de ce monastère. Ce poëme, écrit dans un latin barbare, a surtout de la valeur comme document historique. Il a été inséré dans les *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, sæculum IV, pars secunda;* Paris, 1680, in-fol., p. 304-321, sous le titre de : *Ethelwolfi, monachi, Carmen de Abbatibus et viris piis Cœnobii S. Petri, in insula Lindisfarnensi.*

Wright, *Biogr. Britan. liter.* (Anglo-Saxon period).

ETHEREGE (*Georges*), auteur comique anglais, né vers 1636. On ignore l'époque de sa mort. Il fit en partie ses études à l'université de Cambridge, puis il visita la France et les Flandres. A son retour il se livra quelque temps à l'étude du droit municipal, qu'il abandonna pour la culture des lettres. Homme du monde, il était recherché et lié avec des courtisans amis du plaisir, tels que Rochester, Sedley, le duc de Buckingham : il lui fut facile de traduire sur la scène les mœurs dont il était témoin. Sa première pièce, *The comical Revenge, or love in a tub*, jouée en 1664, eut un complet succès, surpassé ensuite par une autre comédie qu'il composa, sous ce titre : *She wou'd if she cou'd;* 1668. Livré ensuite aux dissipations du monde, mais doué d'un talent réel, Etherege n'écrivit plus qu'une comédie, *The Man of Mode* (1676), dédiée à la duchesse d'York, pièce qui lui valut la faveur de la cour.

Baker, *Biog. dram.* — Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

ETHFIN. *Voy.* ETFIN.

ETHICUS ou **ÆTHICUS** *Ister* ou *Hister*, c'est-à-dire *Ethicus l'Istriote*, ou, selon d'autres biographes, *Ister le philosophe* (ὁ ἠθικός), écrivain latin, né en Istrie, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. (1). Philosophe chrétien,

(1) D'après M. Pertz, les meilleurs manuscrits donnent plus souvent *Ethicus* que *Æthicus*. Selon quelques critiques, *Ethicus* ou *Ethicus philosophus* n'est qu'une épithète; le nom propre serait *Ister*, ou ne nous serait pas parvenu. Quant à la forme *Æthicus*, il s'en trouve un exemple dans les *Posthomerica* de Quintus de Smyrne; c'est le nom d'un chef paphlagonien. Selon quel-

rhéteur et poëte en même temps que géographe et compilateur, élevé dans les écoles où régnait le plus mauvais goût, Ethicus se plut à fabriquer des compositions bizarres, où des pensées amphigouriques, exprimées dans un langage fort obscur, se cachaient sous des caractères indéchiffrables. Ethicus colportait partout ces énigmes écrites en hiéroglyphes, et il se croyait le sage des sages parce que personne n'en pouvait pénétrer le sens. Son ouvrage le plus étendu, intitulé *Sophogrammios* (1), était sans doute une collection de ces énigmes et problèmes qui faisaient alors les délices de certains écrivains latins (2).

Nous avons sous le nom d'Ethicus une compilation géographique qui porte le titre de *Cosmographia* (3). Après une courte introduction, elle donne d'abord une notice sur le mesurage général de l'Empire Romain, ordonné par le sénat, commencé à la fois dans le nord, le midi, l'orient et l'occident par quatre géomètres grecs, sous le consulat de Jules César et Marc Antoine (44 a. J.-C.), et terminé trente-deux ans après, sous Auguste. Ensuite vient un tableau des mers, îles, montagnes, provinces, villes, fleuves et nations, distribué en quatre parties correspondant aux quatre océans qui enceignent la terre habitable vers les quatre points cardinaux. Après cette *quadripartita totius terræ continentia* est placée une description de la terre en trois parties, suivant les trois continents. Un chapitre spécial est réservé aux îles de la Méditerranée. A la fin de ce chapitre l'auteur dit : « Et maintenant que j'ai achevé la revue du continent et des îles, je vais entrer dans une description plus détaillée et aussi exacte que possible, en commençant par Rome, la ville éternelle. » Mais cette dernière partie de la *Cosmographie* manque dans nos éditions, qui toutes émanent d'un seul manuscrit, pendant qu'il en existe plus de soixante-dix. Parmi ceux-ci, une certaine classe contient en effet après la *Description tripartite*, une description de la ville de Rome. Elle est suivie d'une phrase qui sert d'introduction à un autre morceau : *His igitur taliter decursis*, *ad majorem demonstrationem singularum mundi partium, itinera describam.* Ce dernier morceau donne les Itinéraires, qu'on appelle vulgairement, mais sans raison aucune, *Itinerarium Antonini Augusti.*

M. Petersen pense que par son ensemble, par sa disposition et en partie par son contenu, cette *Cosmographie* se rattache à un grand ouvrage géographique commencé par Agrippa, terminé et officiellement publié par Auguste. Cette opinion paraît inadmissible, soit qu'on soumette à un examen approfondi les différentes parties de la *Cosmographie,* soit qu'on étudie dans les manuscrits la formation de cet ouvrage. Il suffit en effet de consulter les manuscrits pour voir que les parties dont l'ensemble constitue la cosmographie proviennent de sources différentes, et qu'elles n'ont été réunies que peu à peu. Le noyau de la compilation est la description de la terre en quatre parties. Elle appartient à un petit traité intitulé : *Excerpta Julii Honorii oratoris*, dont il n'existe qu'un seul manuscrit, du septième siècle, d'après lequel Gronovius l'a publié dans son édition de Pomponius Mela (1661). Une courte notice (1), placée en tête, nous informe que le but de l'auteur était de faciliter la lecture des noms et légendes qui se trouvaient consignés dans une mappemonde ou sur un globe, mais dont la disposition et les abréviations pouvaient embarrasser les élèves. A cette pièce quelqu'un a joint celle qui concerne le mesurage de l'Empire Romain. Sans se donner la peine de fondre ces deux parties en un seul corps, il s'est contenté de leur donner un seul titre, qui est tantôt *Cosmographia Julii Cæsaris*, tantôt *Dimensio universi orbis a Julio Cæsare et Antonio* (ou *Antonino*) *facta.* Cette phase de la formation de la Cosmographie est représentée par onze manuscrits. Les autres manuscrits nous donnent l'ouvrage en général, tel que nous l'avons décrit plus haut. L'auteur de cette rédaction, qui peut être postérieur mais non pas antérieur au cinquième siècle, a enlevé les parties qui démontraient que les deux premières pièces appartiennent à des ouvrages différents; il a placé en tête une in-

ques manuscrits Ethicus était Scythe de nation. Parmi les noms scythes, celui qui se rapprocherait le plus d'*Ethicus* est *Edeco.* Du reste, les anciens désignaient par le mot de *Scythes* des peuples très-différents. Selon M. Pertz, Ethicus était d'origine slave, et son alphabet serait l'alphabet glagolitique. Quoi qu'il en soit, nous savons par Ethicus lui-même qu'il était né en Istrie. Comme il mentionne la province *Valeria*, qui reçut ce nom en 295, et la ville de Constantinople, il a dû écrire postérieurement aux premières années du quatrième siècle. Saint Jérôme, qui a fait un extrait de la *Cosmographie* d'Ethicus, parle de lui comme d'un homme déjà mort, lorsqu'il dit : « Æthicus Histriæ regione sophista claruit. »

(1) On lit dans l'extrait d'Ethicus par saint Jérôme, p. 232 : « Primos codices suos Cosmographiam nuncupavit, aliosque, non minores sed majores, edidisse cognovimus quos Sophogrammios (*Somographios* var. lect.) appellavit. »

(2) Voyez le grammairien Virgile, dans les *Class. Auct. Collectio*, ed. Ang. Mai, tom. V, p. 101.

(3) Nous en avons douze éditions. La première est celle de Bâle : *Æthici Cosmographia : Antonini Augusti Itinerarium Provinciarum : ex Bibliotheca P. Pithœi, cum scholiis Josiæ Simleri. Basileæ*, 1575, in-16°. Deux ans après, la *Cosmographie* fut reproduite par Henri Estienne, comme accessoire de son édition de Denys, Pomponius Mela et Solin (Paris, 1577, in-4°). Les autres éditions, qui toutes donnent la *Cosmographie* à la suite de Pomponius Mela, parurent à Paris, en 1619, 1625, 1626, 1635; à Leyde en 1646, 1684, 1685, 1696, 1722. La dernière porte le titre : *Cosmographie d'Ethicus, traduite pour la première fois en français par M. L. Baudet*, dans la *Bibl. latine de* Panckoucke; Paris, 1843, in-8°.

(1) Le passage en question est légèrement altéré dans le manuscrit. Les corrections qu'on a proposées s'écartent trop de la teneur du texte corrompu. Il faut lire ainsi : EXCERPTA. — *Ejus sphæræ continentia propter aliquos anfractus ne intellectum forte legentium perturbet, et vitio nobis acrostichis* (ἡ ἀχροστιχίς; *acrosticis* dans le ms.) *esset, hic excerpendam esse credidimus.*

troduction, et à la fin il a ajouté la *Géographie tripartite*, la *Description de Rome* et les *Itinéraires*. La *Description de Rome* se trouve dans Solin; l'*Introduction* et la *Géographie tripartite* ont été prises dans Orose ou dans la même source dont s'est servi cet historien compilateur.

Des écrits de ce genre sont ordinairement anonymes. Il en est de même de la Cosmographie dans la plupart des manuscrits. Quelques-uns cependant font exception. Un manuscrit du quatorzième siècle attribue l'ouvrage à Priscien le grammairien; trois autres, du douzième et du treizième siècle, l'attribuent à Ethicus. Ce même nom doit déjà avoir figuré en tête du manuscrit dont se servait, au dixième siècle, le chroniqueur Flodoard. L'autorité de ces quatre manuscrits suffit-elle pour nous persuader qu'en effet Ethicus est l'auteur de l'ouvrage? Presque tous ceux qui dans les derniers temps ont traité cette question se sont prononcés pour la négative; et voici par quelle raison. Il existe un autre ouvrage, qui n'a rien de commun avec le nôtre, si ce n'est le titre de *Cosmographia*. De nombreux passages du texte attestent que son auteur est Ethicus l'Histriote. On est donc naturellement porté à croire que l'identité du titre des deux ouvrages a suggéré à quelques copistes la pensée de l'identité de l'auteur, d'autant plus que dans quelques manuscrits, comme dans le nº 4871 de la Bibliothèque impériale de Paris, les deux ouvrages se trouvent placés l'un après l'autre. C'est ainsi que dans un manuscrit de Heidelberg le périple anonyme de la mer Rouge, étant placé après le périple d'Arrien, est attribué à ce même Arrien; c'est ainsi que plusieurs traités géographiques, dont nous ignorons les auteurs, passent pour des écrits d'Agathemère, et l'histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand pour l'œuvre d'Ésope.

Quant à la *Cosmographie* qui appartient réellement à Ethicus, ce qui nous en reste a été publié pour la première fois en 1852, par M. d'Avezac, d'après les manuscrits de Paris; en 1854, M. Wuttke en a donné une seconde édition, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Leipzig. C'est un ouvrage latin intitulé : *Liber Ethici* (ou *Æthici*), *philosophico editus oraculo, et a domino Hieronymo presbytero in latinum delatus ex Cosmographia, id est mundi scriptura*. La souscription porte : *Explicit liber Ethici* (*Æthici*) *philosophi Cosmographi, natione Scythica, nobili prosapia parentum; ab eo enim ethica* (*æthica*, v. lect.) *philosophia a reliquis sapientibus originem traxit.*

D'après ce titre, nous n'aurions entre les mains qu'une traduction; mais l'auteur de notre texte nous donne son travail pour un *Breviarium*, dans lequel il a extrait de l'ouvrage d'Ethicus ce qu'il lui semblait contenir de plus instructif et ce qu'on ne trouverait guère ailleurs. Ordinairement il se borne à résumer les récits du cosmographe, qu'il accompagne de ses propres réflexions; bien souvent cependant il mêle à ses extraits des passages plus ou moins longs, qui reproduisent en partie l'original. Ces fragments peuvent être regardés comme des morceaux *translatés*, *in latinum delata*, pourvu qu'on détermine le sens de cette expression. Jusqu'à présent on a dit que l'ouvrage d'Ethicus était écrit en grec. Rien n'est encore venu confirmer cette assertion; au contraire, le passage (p. 298, éd. d'Avezac) où Ethicus raconte que la Grèce (*Græcia*) doit son nom non pas à un ancien roi, *Græcus*, mais aux charmes du pays, *gratiæ regionis*, prouve évidemment que l'auteur écrivait en latin. D'un autre côté, nous savons par saint Jérôme qu'Ethicus affectait un langage ampoulé d'une extrême obscurité, qu'il écrivait en vers plutôt qu'en prose, et qu'il employait un alphabet de son invention, composé d'éléments latins, grecs, hébreux et autres, dont le déchiffrement offrait les plus grandes difficultés. Voici comme s'exprime saint Jérôme (p. 287 de l'édit. d'Ethicus par M. d'Avezac) : *Ipsum quoque carmen talibus characteribus distinxit ut nullus hominum legere vel disserere nodos posset; hebræos characteres resupinatos, græcos incurvatos, latinos duplicatos in similitudinem circi, suosque apices in medium positos, metrico more compositos, sua laude sibimet solus sciebat.* Pag. 276 : *Ista quæ nos in momento et passim ejus literis in breviarium divulgavimus, ille ex parte gentilium literis explanare nimium contentus, ex parte græcas syllabas elicuit, magis imo ac magis latina prosodiâ posuit, nullusque tam obscura illius valde audeat non a toto, sed a parte retinere.* Pag. 266 : *Ea metrico et prosodico stylo græcis characteribus distinxit in enigmate rhetorico.* La table de cet alphabet se trouve à la fin de la Cosmographie. — Nous croyons donc qu'Ethicus a écrit en mauvais latin, défiguré sans doute par le mélange d'éléments hétérogènes, et que dans les passages où saint Jérôme cite textuellement, le travail de *translateur* se réduit à la transposition des lettres. Les passages ainsi transcrits devaient être de véritables énigmes pour saint Jérôme lui-même; à plus juste titre le sont-ils pour nous, qui n'avons qu'un texte très-altéré.

L'auteur du *Breviarium* est donc saint Jérôme, le célèbre père de l'Église; cela résulte de quelques endroits du texte, où saint Jérôme mentionne son précepteur Donatus et se réfère à ses propres écrits. Entre autres, il fait allusion à une épître écrite à saint Paulin en 396. Il résulte de là que le travail sur la Cosmographie d'Ethicus a été fait après 396 et avant 420, qui fut l'année de la mort de saint Jérôme. Du reste, on s'est demandé comment saint Jérôme peut être l'auteur d'un livre aussi barbarement écrit. Il est vrai que notre texte est incroyablement corrompu; mais il n'est pas moins vrai que jamais aucun effort de la critique n'en pourra tirer un latin tel que l'écrivait

saint Jérôme. Faut-il croire pour cela, comme plusieurs l'ont fait, que nous avons l'ouvrage d'un faussaire? Avant de recourir à cette extrémité, il faut considérer, je pense, que la Cosmographie appartient à cette classe de livres populaires dont le plus connu est le roman sur Alexandre le Grand. Or, personne n'ignore les métamorphoses que dans le courant des siècles ont subies les textes grec et latin du *Pseudo-Callisthène*. Le style, assez supportable d'abord, finit par devenir tout à fait barbare; et le récit, de simple qu'il était, devient de plus en plus embarrassé. Tout porte à croire que le livre de saint Jérôme a éprouvé un sort semblable (1).

Cet ouvrage contient d'abord un traité sur la création de la terre, du paradis, de la mer, du ciel, du diable, des anges, du soleil, de la lune et des astres; puis vient la description des différents pays de la terre habitable, et plusieurs digressions que je m'abstiens d'examiner. La plus grande partie des extraits de saint Jérôme concerne les contrées les plus éloignées du Nord et du Midi, et principalement celles du Nord. Ethicus prétend les avoir le premier bien explorées. Philosophe voyageur, accompagné de ses élèves, il a parcouru la terre entière. Nous le trouvons sur les bords du Gange; Ferezis, roi de l'Inde, lui fait les honneurs de son palais. A Ceylan, il s'embarque avec ses disciples pour se diriger vers l'ouest. En faisant le tour de l'Afrique il visite l'île Sircenis (la *Cyraunis* d'Hérodote, l'île de *Cerne* d'Hannon). Arrivé en Espagne, il propose ses énigmes aux philosophes du pays, incapables de les résoudre. Un an après, il part pour l'Hibernie, où il reste quelque temps à examiner les livres des sages irlandais. Peu édifié de leur contenu, il se rend en Bretagne, aux Orcades, à l'*ultima Thule*, et de là en Germanie; puis, muni de l'or et des pierres précieuses qu'il avait trouvés dans l'île boréale Rifarica, il entreprend un voyage dans le pays des Murrins, situé au-delà des portes Caspiennes, etc., etc. Il reste un an en Arménie, pour chercher les débris de l'arche de Noé. En Grèce, pendant cinq ans, il confond par son profond savoir les philosophes les plus célèbres. Bref, nous voyons dans Ethicus revivre à la fois Anacharsis, Hannon, Pythéas et Mégasthène. On devine que l'ouvrage qui contient les résultats de ces voyages fictifs n'est qu'un tissu de fables, dans lesquelles le lecteur attentif découvre çà et là quelques données historiques et géographiques, mais qui en général, et dans leur ensemble, n'ont d'intérêt que pour l'histoire des systèmes géographiques et la cartographie du moyen âge; car il est incontestable qu'une bonne partie de ce qui à cette dernière époque circulait sous le nom de géographie provient de la *Cosmographie* d'Éthicus. Charles MÜLLER.

(1) Il est évident que saint Isidore (mort en 635), le plus ancien parmi ceux qui citent la *Cosmographie*, avait un texte pur là où le nôtre est gravement altéré.

Ritschl, *Die Vermessung des römischen Reichs unter Augustus, die Weltkarte des Agrippa und die Kosmographie des sogenannten Æthicus;* dans *Rheinisches Museum;* 1841, tom. I, p. 481, sqq. — *Nachtrag zu Æthicus;* ib., 1842, tom. II, p. 157. — Chr. Petersen, *Die Kosmographie des Kaisers Augustus und die Commentarien des Agrippa;* dans *Rhein. Mus.*, 1852, tom. VIII, p. 162-210; 376-403; tom. IX, p. 85-106; 423-442. — Brandis, *Das geographische Lehrbuch des Julius Honorius;* dans *Rhein. Mus.*, 1853, tom. IX, p. 293-296. — *Ethicus et les ouvrages cosmographiques intitulés de ce nom; mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, suivi d'un Appendice contenant la version latine abrégée, attribuée à saint Jérôme, d'une Cosmographie supposée écrite en grec par le noble Istriote Ethicus, publiée pour la première fois avec les gloses et les variantes des manuscrits* par M. d'Avezac; Paris, Imprimerie nationale, 1852, in-4°. — *De Cosmographia Ethici, libri tres. Scripsit* Karolus Augustus Fridericus Pertz; *accedit tabula;* Berlin, 1853, in-8°. — *Cosmographiam Æthici Istrici ab Hieronymo ex græco in latinum breviarium redactam, secundum codicem Lipsiensem, separato libello expressam, primum edidit* Henricus Wuttke; *accedunt duæ tabulæ;* Leipzig, 1854, in-8°. — *Die Æchtheit des Auszugs aus der Cosmographie des Æthikus geprüft* von H. Wuttke; Leipzig, 1854, in-8°.

ETHRYG ou **ETHERIDGE** (*Georges*), et en latin *Edrycus*, médecin et philologue anglais, né à Thame, dans le comté d'Oxford, vers 1520, mort vers 1590. Élevé au collége du Christ à Oxford, il s'y fit recevoir licencié en 1543, et deux ans plus tard il fut admis à faire un cours sur les aphorismes d'Hippocrate. Il devint professeur de grec à l'université d'Oxford en 1553, et il garda cette place jusqu'à l'avénement d'Élisabeth. Destitué alors, comme catholique trop fervent, il se consacra à la pratique de la médecine et à l'instruction de quelques jeunes seigneurs catholiques. Parmi ses élèves on remarque William Gifford, qui fut depuis archevêque de Reims. On a de lui : *Hypomnemata quædam in aliquot libros Pauli Æginetæ, seu observationes medicamentorum qui hac ætate in usu sunt;* Oxford, 1588, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, I. — Warton, *History*, etc., III, p. 284. — Dodd, *Church History*, I.

ÉTIENNE ou **ESTIENNE** (*Stephanus*, du grec στέφανος, couronne), nom commun à un grand nombre de personnages plus ou moins célèbres, classés ci-dessous, dans l'ordre suivant : 1° les *saints;* 2° les *papes;* 3° les *rois* ou *princes;* 4° tous les autres Étienne, par ordre chronologique.

I. *Étienne saints.*

ÉTIENNE (Saint), premier martyr, mort vers l'an 33 de J.-C. On ne connaît que la fin de sa vie. « Il était, selon les Actes des Apôtres, plein de foi et du Saint-Esprit. » Il fut élu diacre parce que les Grecs se plaignirent « que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour ». Cependant la distribution des secours temporels n'empêcha pas Étienne de se livrer au ministère spirituel. « Il faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple;... » ses adversaires « ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit qui parlaient en lui ». Ils soulevèrent le peuple, se jetèrent sur lui, l'entraînèrent au con-

seil, et l'accusèrent d'avoir proféré des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. Ils subornèrent des témoins, qui confirmèrent ces accusations. C'est pour y répondre qu'Étienne prononça dans l'assemblée des Juifs le beau discours qui se trouve dans le chapitre VII des *Actes des Apôtres*, et qui est terminé par ces paroles : « Têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Quel est celui d'entre les prophètes que vos pères n'ont point persécuté? Ils ont tué ceux qui prédisaient l'avénement du Juste, que vous venez de trahir et dont vous avez été les meurtriers, vous qui avez reçu la Loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée. » A ces mots ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur, et ils grinçaient des dents contre lui. Étienne, levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus qui était debout à sa droite; et il dit : « Je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme qui est debout à la droite de Dieu. » Alors, poussant de grands cris et se bouchant les oreilles, les Juifs se jetèrent sur lui, l'entraînèrent hors de la ville, et le lapidèrent. Pour lui, il se mit à genoux, et s'écria : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Après cette parole de pardon, il s'endormit dans le Seigneur, à peu près dans l'année même où Jésus-Christ fut crucifié.

L'Église honore la mémoire de saint Étienne le 26 décembre. Le 3 décembre 415 on découvrit ses reliques dans une église, à 20 milles de Jérusalem. L'épitaphe d'*Étienne* était en syriaque : *Cheliet*, (couronné). On a fixé la fête de l'invention de ces reliques au 3 août. L'histoire de cette découverte a été écrite par le prêtre Lucien, trad. en latin par Avit et insérée dans le t. VII des œuvres de saint Augustin, édit. des Bénédictins. [Abbé de La Bouderie, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Acta Apostolorum. — Tillemont, *Mém. ecclésiastiques*, t. II. — Baillet, *Vies des Saints*, 26 déc. et 3 août.

***ÉTIENNE** (Saint), patriarche d'Antioche, souffrit le martyre en 479. Les eutychiens le firent périr en le perçant avec des plumes aiguisées comme des traits, et jetèrent son corps dans l'Oronte. Sa fête est marquée dans le martyrologe romain au 25 avril.

Baillet, *Vies des Saints*, t. I, 25 avril.

* **ÉTIENNE** (Saint), dit *le jeune*, moine et martyr, né à Constantinople, vers 713, mis à mort le 28 novembre 766. Il prit l'habit monastique au monastère de Saint-Auxence en Bithynie, à l'âge de seize ans, et devint, vers 743, abbé de ce couvent. « L'an 755, dit la *Bibliothèque sacrée*, le désir de garder une retraite plus étroite et de pratiquer de plus grandes mortifications, le fit retirer dans une cellule qui n'avait que deux coudées de long sur une demie de large, avec si peu de hauteur qu'il n'y pouvait demeurer que courbé. Il n'avait pour tout habit qu'une petite peau de mouton fort mince, avec une chaîne de fer, dont il se serrait le corps. » Ces austérités mirent Étienne en grande réputation. L'empereur Constantin Copronyme fit tous ses efforts pour l'attirer dans la secte des iconoclastes; n'ayant pu y réussir, il le relégua dans la Proconèse, et ordonna ensuite qu'il fût conduit à Constantinople et mis à mort. On célèbre sa fête le 28 novembre. Sa vie, écrite par Étienne, diacre de l'église de Constantinople, se trouve dans le tome Ier des *Analecta græca* publiés par les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

ÉTIENNE (Saint) *de Muret*, fils du vicomte de Thiers, né en 1048, à Thiers (Auvergne), mort le 8 février 1124. Les faits contenus dans la vie d'Étienne telle que la rapportent Bollandus et Baillet ont donné lieu à de longues discussions, et ont été rejetés par dom Martenne, dom Mabillon et autres écrivains ecclésiastiques. Nous donnerons seulement, d'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, ce que l'histoire de ce saint offre de plus vraisemblable. Confié à l'âge de douze ans à Milon, alors doyen de l'Église de Paris, et depuis archevêque de Bénévent, il fut probablement élevé à Paris, puis il accompagna son maître en Italie, vers 1074. Après la mort de Milon, vers 1075, Étienne revint en France, en passant par Rome, resta quelque temps auprès de ses parents, puis, renonçant au monde, il se retira dans la solitude de Muret, près de Grandmont en Limousin. Là, s'étant fait une petite cabane avec des branches d'arbre entrelacées, il se consacra à Dieu par des formules toutes particulières, qui nous ont été conservées, et scella sa consécration en se mettant au doigt un anneau. Sa réputation de sainteté attira auprès de lui quelques disciples, et il forma avec eux l'ordre de Grandmont, dont on peut fixer l'établissement vers 1080. Le reste de sa vie se passa en austérités et en exercices de piété. Le pape Clément III le plaça au nombre des saints, par une bulle du 13 mars 1189. De savants critiques ont prétendu que la règle publiée sous le nom de saint Étienne de Grandmont n'est point de lui, mais de Pierre de Limoges, un de ses disciples, qui l'aurait composée d'après les discours et les actes de son maître. Cette règle, qui offre d'assez grands rapports avec celle de saint Benoît, et qui en diffère sur plusieurs points essentiels, a été publiée sous le titre de *Regula sancti Stephani, confessoris, auctoris et fundatoris ordinis Grandi-Montensis*; Dijon, 1645, in-12. Les *Maximes et instructions* d'Étienne de Muret, recueillies après sa mort par Hugues de Lacerta, le plus célèbre de ses disciples, ont été publiées en latin, avec une traduction française, par Baillet; Paris, 1704-1707, in-12. On trouve dans dom Martenne, *Ampliss. Collect.*, t. VI, p. 1043, un recueil des *Actes et paroles de saint Étienne* (Sancti Stephani Dicta et facta).

Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. XXIII. — *Histoire littéraire de France*, t. X.

ÉTIENNE (Saint), troisième abbé de Cîteaux, surnommé *Hardingue*, né en Angleterre, d'une famille distinguée, vers 1060, mort à Cîteaux, le 28 mars 1134. Après avoir commencé son éducation en Angleterre, dans un couvent de l'ordre de Saint-Benoît, il passa en France, et acheva ses études à l'université de Paris. Il fit ensuite un voyage à Rome, et au retour il s'arrêta dans l'abbaye de Molesme, où il fut parfaitement accueilli par Robert, qui en était abbé, et par le prieur Albéric. Ces trois pieux personnages conçurent le projet de réformer l'ordre de Saint-Benoît, et ils l'exécutèrent en bâtissant à Cîteaux un monastère dont Robert devint le premier abbé, le 21 mars 1098. Étienne en fut élu prieur en 1099 et abbé en 1109. « Ce fut sous lui, dit l'*Histoire littéraire de France*, que ce nouvel établissement, qui n'était encore qu'ébauché, parvint à sa force et à sa maturité, et que cette solitude, qui paraissait stérile, devint si féconde, qu'elle peupla non-seulement les provinces de France de pieux solitaires, mais encore les pays étrangers. » Les premiers temps furent difficiles. Dans les années 1111 et 1112, la peste fit périr presque tous les moines de Cîteaux, et Étienne fut sur le point de désespérer de son œuvre; mais en 1113 trente gentilshommes, conduits par Bernard, si célèbre depuis, vinrent demander à partager les austérités de Cîteaux. « Jusque là, dit l'*Hist. litt. de France*, on s'était contenté d'admirer la vie angélique des solitaires de la forêt de Cîteaux; personne n'avait eu le courage de les imiter et de se joindre à eux. Mais depuis que Dieu eut inspiré ce dessein à saint Bernard et à ses trente compagnons, le nombre des religieux se multiplia de telle sorte, qu'en peu de temps la maison fut remplie, et l'abbé obligé de les envoyer ailleurs fonder de nouveaux monastères, pour y servir Dieu comme il l'était à Cîteaux. Le premier fut La Ferté, au diocèse de Châlons-sur-Saône, dont la fondation est de l'année même que saint Bernard se retira à Cîteaux (1113). Celles de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond suivirent de près. Ce sont là les quatre abbayes qu'on appelle les quatre filles de Cîteaux, et qui sont devenues elles-mêmes fécondes et mères de plusieurs autres monastères. » Saint Étienne établit dans les couvents de son ordre l'usage des assemblées ou chapitres généraux. Quelques années avant sa mort, il se démit de sa place. Le nombre des couvents du nouvel institut s'élevait à quatre-vingt-dix. Au dix-septième siècle, un chapitre général de la congrégation institua la fête de saint Étienne, et la fixa au 17 avril. On trouve dans la correspondance de saint Bernard deux lettres de saint Étienne. On attribue à ce saint le *Livre des Us* (*Liber Usuum*) de Cîteaux. On a plusieurs éditions du *Livre des Us;* la plus belle est celle qu'en a donnée J. Paris, abbé de Foucarmont, dans le *Nomasticum Cisterciense;* Paris, 1664, in-fol.

Dom Pierre Le Nain, *Histoire de Cîteaux.* — *Histoire littéraire de France*, t. XI.

II. *Étienne papes.*

On compte dix papes de ce nom, savoir :

ÉTIENNE Ier (Saint), pape et martyr, Romain, mort le 2 août 257. Il succéda à saint Lucien, le 13 mars 253. Il commença par manifester son zèle à l'égard de Marcien, évêque d'Arles, qui avait embrassé l'erreur de Novatien; ensuite il s'éleva contre Basilide, évêque de Merida, et contre Martial, évêque de Léon et d'Astorga, qui étaient accusés d'être *libellatiques*. La troisième cause qu'il eut à soutenir fut celle du baptême des hérétiques, contre saint Cyprien, évêque de Carthage, Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, et Helenus, évêque de Tarse. Ces évêques prétendaient qu'il fallait réitérer le baptême conféré par les hérétiques sans les formalités requises. Le pape soutenait le contraire, disant expressément qu'il ne faut rien innover, mais s'en tenir à la tradition. Étienne paraît avoir écrit dans cette controverse deux lettres : l'une *Ad Cyprianum;* l'autre *Ad Episcopos orientales*, *contra Helenum et Firmilianum*. Aucune de ces deux lettres n'a été conservée, mais un court fragment de la première se trouve dans l'épître de saint Cyprien *Ad Pompeium*, et a été inséré dans les *Epistolæ Pontificum Romanorum* de Constant; Paris, 1721, in-fol.

Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, t. IV. — Platina, *Vitæ Pontificum.*

ÉTIENNE II, Romain, mort le 29 mars 752. Prêtre-cardinal de Saint-Chrysostome, il fut élu pape le 27 mars 752, et mourut deux jours après, d'une attaque d'apoplexie. Comme il n'eut pas le temps de se faire consacrer, plusieurs historiens ecclésiastiques ne le comptent pas au nombre des papes; d'autres le confondent avec son successeur, qui sur beaucoup de listes des papes porte le titre d'Étienne II.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

ÉTIENNE III, plus connu sous le nom d'ÉTIENNE II, Romain, mort le 27 avril 757. Créé diacre-cardinal par saint Zacharie, il fut élu pape le 29 ou le 30 mars 752. Les Lombards possédaient alors une grande partie de l'Italie et menaçaient Rome. Étienne demanda contre eux la protection de Constantin Copronyme, et, ne recevant aucun secours de celui-ci, il se rendit en France, pour solliciter l'appui de Pepin. Ce prince passa les monts, assiégea dans Pavie Astolphe, roi des Lombards, et le força à restituer l'exarchat de Ravenne. Pepin, en donnant à Étienne les provinces recouvrées, constitua la puissance temporelle des pontifes romains. Des auteurs ont blâmé la donation de Pepin. Fleury reproche au pape d'avoir employé « les motifs de la religion pour une affaire d'État », tout en reconnaissant que cette donation avait été utile à la religion. « Tant que l'Empire Romain, dit-il, a

subsisté, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté; mais depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu de la peine à le reconnaître pour père commun et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par un effet de la Providence que le pape s'est trouvé indépendant et maître d'un État assez puissant pour n'être pas aisément opprimé par les autres souverains, afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contenir plus aisément les autres évêques dans le devoir. » On a sous le nom d'Étienne sept lettres, dont une, qui paraît supposée, est adressée à Pepin, au nom de saint Pierre; — quatre priviléges accordés à l'abbaye de Saint-Denis; — un recueil de constitutions canoniques pour les moines du monastère de Bretigny. Walafred prétend qu'Étienne introduisit en France le chant romain. Étienne condamna le concile tenu à Constantinople par Constantin Copronyme, et dans lequel on ordonna la destruction des saintes images.

Baronius, *Annales ecclesiastici.* — Adon, *Breviarium Chronicorum.* — Fleury, *Histoire ecclésiastique.* — Walafred, *De Rebus ecclesiast.*

ÉTIENNE IV, Sicilien d'origine, mort le 1er février 772. D'abord chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, ensuite moine dans le monastère de Saint-Chrysogone, il fut élu pape le 5 août y68 et consacré le 7 du même mois. L'année suivante, un concile, tenu au mois d'avril dans Saint-Jean-de-Latran, décida que nul ne serait promu au pontificat si précédemment il n'avait été ordonné prêtre ou diacre. Le même concile traita l'anti-pape Constantin avec une extrême rigueur, et cet intrus eut les yeux crevés. Didier, roi des Lombards, s'étant rendu à Rome sous prétexte de vénérer le tombeau des Apôtres, fit punir ceux qui avaient maltraité l'anti-pape, et ordonna d'enfermer Étienne. Celui-ci ne tarda pas à recouvrer la liberté, et il fit tout pour empêcher Charlemagne de répudier sa femme et d'épouser une princesse lombarde. Il alla même jusqu'à menacer le roi des Francs des plus graves peines canoniques : « Si quelqu'un, dit-il, ose opérer contre cette lettre, qu'il sache bien que le nœud de l'excommunication se serre autour de lui, qu'il est exclu du royaume de Dieu, et condamné à gémir dans l'éternel incendie, en compagnie des démons et des autres impies. » Malgré ces menaces, Charlemagne épousa la fille de Didier. On a trois lettres d'Étienne IV dans la *Collection des Conciles*, et deux dans le *Code Carolin*.

Baronius, *Annales ecclesiastici.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains.*

ÉTIENNE V, Romain, mort le 24 janvier 817. D'abord diacre, puis diacre-cardinal sous Léon III, il succéda à ce pape, le 22 juin 816. Après avoir fait prêter par les Romains serment de fidélité à Louis le Débonnaire, il vint en France sacrer ce prince et sa femme Hermengarde. Il retourna en Italie avec de riches présents, et mourut peu après son arrivée à Rome.

Baronius, *Ann. eccles.*

ÉTIENNE VI, Romain, mort en 891. Il était d'une famille noble. Adrien III le fit sous-diacre, et le garda près de lui dans le palais de Latran. A la mort d'Adrien, le clergé et le peuple de Rome furent unanimes pour élire Étienne; mais celui-ci, se jugeant indigne d'une si haute place, se cacha dans sa maison : il fallut l'en tirer de force pour l'élever au trône pontifical, en 785. A peine y était-il monté, qu'il reçut des lettres injurieuses, adressées à son prédécesseur par l'empereur Basile, qui voulait forcer les pontifes romains à reconnaître Photius comme patriarche de Constantinople. Étienne répondit aux lettres de Basile en lui reprochant de protéger un intrus et un excommunié. Lorsque la réponse du pape arriva à Constantinople, Basile était mort, et Léon, son successeur, avait fait enfermer Photius dans un monastère. Il restait à décider du sort des prêtres qui avaient été ordonnés par le patriarche schismatique. L'empereur et le clergé grec écrivirent au pape pour qu'il donnât l'absolution et la dispense aux prêtres qui se trouvaient dans ce cas. Cette négociation donna lieu à deux nouvelles lettres d'Étienne, et elle n'était pas encore terminée lorsqu'il mourut. En 891, Étienne couronna empereur Guido, duc de Spolète, qui confirma les dons faits à l'Église romaine par Pepin et Charlemagne. Étienne occupa pendant six ans le trône pontifical. « Personne n'en était plus digne, dit l'abbé Jæger; il était chaste, doux et bienveillant, d'un visage gai et riant, d'une grande fermeté de caractère et d'une prudence consommée. Les richesses qu'il tenait de sa famille, il les employait à soulager les pauvres, à protéger et à nourrir les orphelins, et en général à secourir tous les malheureux. »

Vita Stephani; dans les *Concilia* de Labbe, t. IX, p. 359. — Jæger, *Histoire de Photius,* liv. IX.

ÉTIENNE VII, mort en 897. Nommé évêque d'Anagni par Étienne VI, il fut élu pape le 22 mai 896. Il est surtout connu par les poursuites qu'il dirigea contre la mémoire du pape Formose. Il fit déterrer son corps, que l'on apporta au milieu d'un concile; on le mit sur le siége pontifical, revêtu de ses ornements, et on lui donna un avocat. Alors Étienne, parlant à ce cadavre : « Pourquoi, lui dit-il, évêque de Porto, as-tu porté ton ambition jusqu'à usurper le siége de Rome? » Après l'avoir condamné, on le dépouilla de ses vêtements, on lui coupa trois doigts, ensuite la tête, puis on le jeta dans le Tibre. Étienne déposa tous ceux qui avaient été ordonnés par Formose. Ces violences furent punies d'une terrible manière. Les partisans de Formose se soulevèrent, s'emparèrent d'Étienne, et le jetèrent dans une prison, où il fut

étranglé. Il avait occupé le siége pontifical pendant quatorze mois.

Baronius, *Annales eccles.* — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. II, p. 430.

ÉTIENNE VIII, Romain, mort le 15 mars 931. Fils de Theudmond, il fut élu pape le 3 février 929. Il montra dans l'exercice de son pouvoir beaucoup de douceur et de piété.

Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. II.

ÉTIENNE IX, Romain d'origine, élevé en Allemagne, mort au commencement de décembre 942. Il fut élu pape le 19 juillet 939. Comme il était protégé par Othon, roi de Germanie, les ennemis des Allemands se révoltèrent contre lui, et dans cette émeute il fut blessé au visage. Ce fait, qui ne se trouve dans aucun écrivain contemporain, a été révoqué en doute par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. En 942, il défendit Louis d'Outre-Mer, roi de France, contre ses vassaux rebelles, et menaça d'excommunication les seigneurs révoltés, s'ils ne rentraient pas dans le devoir.

Baronius, *Ann. eccles.* — Fleury, *Hist. ecclés.*, III, 593.

ÉTIENNE X, Lorrain de nation, mort à Florence, le 29 mars 1058. Frère de Godefroy le Barbu, duc de Lorraine, il se fit religieux au Mont-Cassin; le pape Victor l'en tira, et le nomma prêtre-cardinal de Saint-Chrysogone. Après la mort de Victor, Étienne fut acclamé pape, le 2 août 1057. Hildebrand, si célèbre depuis, sous le nom de Grégoire VII, exerçait alors sur le clergé romain une influence irrésistible, et c'est à lui plutôt qu'à Étienne qu'il faut attribuer les importantes réformes accomplies par ce pontife. « En quatre mois, dit Artaud, ce pape rétablit le bon gouvernement de l'Église. Il défendit le mariage des clercs, recherchant tous ceux qui avaient transgressé les lois de la continence. Il ne suffisait plus que le pontife fût un modèle de pureté, il fallait que le dernier des clercs se distinguât aussi par une vie sans tache. Les clercs même qui renvoyèrent leurs concubines et embrassèrent la pénitence furent exclus du sanctuaire pour un temps, et privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères. » Étienne, se sentant près de sa fin, fit promettre au clergé et au peuple romain que si le saint-siége devenait vacant, on ne procéderait à aucune élection avant qu'Hildebrand, qui se trouvait en Allemagne, ne fût revenu de sa légation. Étienne partit ensuite pour Florence, et y fut assisté à ses derniers moments par saint Hugon, abbé de Cluny.

Duchêne, *Vies des Papes.*

III. *Étienne rois et princes.*

ÉTIENNE Ier ou SAINT ÉTIENNE, premier roi de Hongrie, fils de Geisa, duc des Magyares ou Hongrois, né en 979, mort le 15 août 1038. L'année de sa naissance est demeurée incertaine; on a cru cependant devoir la rapporter à 979. Sarolta, sa mère, était fille de Gyula, l'un des chefs que le duc Taksony avait envoyés en otage à Byzance, pour répondre de la trêve conclue avec les Grecs. Gyula, s'étant converti à la religion chrétienne, fut baptisé sous le nom d'Étienne, et fit élever ses enfants dans cette religion.

Le fils de Geisa et de Sarolta, dont il s'agit dans cet article, fut d'abord appelé *Vaïk*. Le comte Déodat de Saint-Severin d'Apulie devint son premier précepteur; et lorsque saint Adalbert visita la Hongrie, il le trouva possédant à fond, outre sa langue maternelle, le slavon, le latin, et déjà assez instruit dans la foi chrétienne pour recevoir immédiatement le baptême. Il prit alors le nom d'*Étienne*. La légende fait descendre un ange du ciel pour annoncer en songe à Geisa qu'il lui naîtrait un fils auquel était réservée la gloire de convertir les Hongrois. Dans un songe aussi, saint Étienne le martyr dut apparaître à Sarolta pour lui prescrire d'imposer son nom au fils qu'elle portait dans son sein. Il est naturel de penser que ce fut simplement à la circonstance que son grand-père maternel portait déjà ce prénom qu'on le lui attribua; mais le comte Mailath, historien de la Hongrie, fait remarquer « que l'on n'eût point imaginé de tels songes si l'enfant dont il s'agit ne fût pas devenu un grand homme et n'eût exercé une influence si marquée sur son peuple ». Le baptême du jeune Étienne fut bientôt suivi de son union avec Gisèle, sœur d'Othon, empereur d'Allemagne, et Geisa remit le pouvoir entre les mains de son fils. Étienne eut d'abord à lutter contre l'esprit de révolte de ses Magyares, s'appuyant sur la haine du christianisme, comme aussi sur celle qu'ils portaient aux Allemands et aux Italiens, appelés pour le propager et le soutenir; mais il surmonta tous les obstacles, et marcha d'un pas ferme vers le but qu'il s'était proposé, ne négligeant point en même temps d'asseoir son gouvernement sur des institutions pleines de sagesse et de prévoyance. Il envoya une ambassade au pape Sylvestre II, qui, en retour, lui conféra la couronne et le titre de roi, en y joignant tous les droits de la légation apostolique, dont il usa pour établir la hiérarchie ecclésiastique dans ses États. De là vient que les rois de Hongrie ont toujours été qualifiés d'*apostoliques*. Étienne régla l'ordre de succession au trône. Il ennoblit la valeur, jusque là vagabonde et féroce, des Magyares, en l'employant à des victoires utiles pour la civilisation de ces contrées, et mourut plein de renommée, le 15 août 1038, jour de l'Assomption de la Vierge; c'est à pareil jour qu'il avait été couronné roi, trente-huit ans auparavant. Il ne laissa point de descendants en ligne directe, quoiqu'il eût eu plusieurs enfants; *Pierre*, fils de son beau-frère Othon-Guillaume, comte de Bourgogne, lui succéda, comme son plus proche parent. L'Église a placé Étienne parmi ses saints, ainsi que son fils Émeric, auquel il eut le chagrin de survivre. L'histoire l'a mis au nombre des grands législateurs. [*Encyc. des G. du M.*]

Surius, *Vita S. Stephani Primi*, dans J.-G. Schwandtner, *Scriptores Rerum Hungar.* (pars secunda).

ÉTIENNE II, fils de Kaloman, roi de Hongrie, né en 1100, mort en 1131. Il succéda à son père à l'âge de quatorze ans. Son audace et sa cruauté lui firent donner le surnom de *Foudre*. Il fit successivement la guerre à l'Autriche, à la Bohême, à la Russie, à la Pologne, à la Bulgarie et à la Grèce. Ses expéditions furent rarement heureuses. N'ayant pas d'enfants, il désigna pour son successeur Bela, que Kaloman avait fait aveugler. Étienne accueillit avec faveur les Kumans, qui, vaincus par les Byzantins, vinrent chercher un asile en Hongrie, en 1124.

J. de Thurocz, *Chronica Hungarorum*, dans J.-G. Schwandtner, *Script. Rerum Hungar.* (pars prima).

ÉTIENNE III, roi des Hongrois, fils de Geisa II, mort en 1173. Il fut appelé au trône en 1161, par le vœu de la nation; mais Manuel, empereur des Grecs, exigea que les Hongrois lui préférassent Étienne, son gendre, frère de Geisa. Les Hongrois, intimidés, voulurent cependant sauver les apparences, et proclamèrent le frère cadet de ce même Étienne, Ladislaf, qui était avec lui à la cour de Byzance, et qui mourut quelques mois après, en 1162. Le gendre de Manuel vint alors occuper le trône de Hongrie, sous le nom d'ÉTIENNE IV. Il n'était pas aimé des Hongrois, à cause des guerres que son ambition leur avait suscitées de la part de Manuel; ses manières grecques achevèrent de le leur rendre odieux, et une insurrection générale l'obligea de prendre la fuite. Étienne III, son neveu, remonta sur le trône, qu'une victoire lui assura. Cependant Manuel et Étienne IV ne se découragèrent point : ils continuèrent leurs intrigues et les hostilités avec des succès variés. Étienne IV mourut à Semlin, en 1166; son neveu et compétiteur vécut jusqu'en 1173.

On voit par ce qui précède qu'il y a quelque embarras à justifier le chiffre dynastique de ces Étienne, oncle et neveu : de là vient que plusieurs historiens n'ont reconnu comme roi que le dernier, et ont réservé la qualification d'ÉTIENNE IV au fils de Bela IV, qui lui succéda en 1270, et que l'on connaît aussi comme cinquième de ce nom. Celui-ci obtint une certaine renommée par son caractère belliqueux, tout en demeurant bien loin de celle que s'était justement acquise son père; il faut toutefois ajouter qu'il mourut très-jeune, en 1272, n'ayant régné que deux ans. A partir de son règne, la Bulgarie figure dans le titre des rois de Hongrie. [*Encycl. des G. du M.*]

Art de vérifier les dates, t. VII (édit. de 1818).

* **ÉTIENNE Ier**, comte de Champagne, succéda à son père, Héribert II, aux comtés de Champagne et de Brie, sous les titres de comte de Troyes et de Meaux. Suivant P. Pithou, il mourut en 1030; suivant d'autres, en 1019; quelques-uns placent sa mort en 1015. Mais cette dernière opinion ne peut nullement se concilier avec une charte du roi Robert, datée de 1019, en faveur de l'abbaye de Lagny. Dans cette charte il est qualifié *parent du roi* (*regis Roberti consanguineus*). En effet, Héribert II de Vermandois, le plus célèbre des comtes de cette province, avait épousé Hildebrante, fille du roi Robert Ier du nom. Issu par les femmes de la race capétienne, Étienne l'était par les mâles des Carlovingiens, nonobstant l'opinion de Sismondi, réfutée par la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, laquelle est du treizième siècle et établit ainsi cette origine carlovingienne : *Heribertus, Campaniæ comes ac Veromandensis, qui filius Pippini comitis, qui Bernardi, qui Pippini regis Italiæ, qui Karoli Magni imperatoris*, etc. Étienne GALLOIS.

P. Pithou, 1er livre des *Comtes de Champagne et de Brie*. — Baugier, *Mémoires historiques de Champagne*. — Courtalon-Delaistre, *Topographie historique de la ville de Troyes*. — Grosley, *Éphémérides*. — Étienne Gallois, *Les Ducs de Champagne, la Champagne et les derniers Carlovingiens*.

* **ÉTIENNE II**, fils d'Eudes II, lui succéda en 1037, avec son frère Thibault III; il mourut en 1047 ou 1048. Il succéda aux comtés de Champagne et de Brie, refusa l'hommage au roi de France Henri Ier, parce que celui-ci n'avait point secouru son père contre l'empereur Conrad le Salique, et s'allia à Eudes, frère du roi, mécontent de demeurer sans apanage. Le roi excita Geoffroy Martel, comte d'Anjou, à faire valoir ses droits sur le comté de Tours. Thibault et Étienne marchèrent au secours de cette place, et furent battus, à Noet, en 1042 selon les uns, en 1044 selon les autres. Étienne prit la fuite, et Thibault fut fait prisonnier. Étienne mourut en 1047 ou 1048, laissant d'Adèle, sa femme, qu'on croit fille de Richard II, duc de Normandie, un fils nommé Eudes, qui, dépouillé de ses États par son oncle Thibault, se retira auprès de Guillaume le Conquérant, son oncle maternel, roi d'Angleterre, où il épousa la comtesse d'Aumale, sœur utérine de Guillaume, et fut chef des comtes d'Aumale. Étienne GALLOIS.

P. Pithou, 1er livre des *Comtes de Champagne et de Brie*. — Baugier, *Mémoires historiques de Champagne*. — Étienne Gallois, *Les Ducs de Champagne*, etc.

ÉTIENNE, voïvode de Moldavie, né en 1433, mort le 2 juillet 1504. Son père, Bogdan, avait été détrôné et tué par Pierre Aaron, en 1456. Deux ans plus tard, Étienne parvint à chasser cet usurpateur, qui se réfugia en Pologne. Pour s'assurer l'appui de cette puissance, le voïvode moldave se reconnut son vassal. Il rechercha aussi l'alliance de Mahomet II, et l'aida à combattre, en 1462, Vlad VI, voïvode de Valachie. Il comptait obtenir du sultan la souveraineté de cette province; il fut déçu dans cette espérance, et ne put pas même obtenir les villes de Kilia et de Bilgorod, dont il s'était emparé. Il essaya de se dédommager en faisant une incursion en Transylvanie; mais il fut vaincu et forcé de se reconnaître vassal de cette principauté, en 1468. Sans se

laisser abattre par cet échec, Étienne pénétra en Valachie, chassa Radul, qui y régnait sous le nom des Turcs, établit à sa place Vlad VI, et se retira chargé de butin. Les Turcs, qui tentèrent de rétablir Radul, furent complétement battus, à Birlate, le 17 janvier 1475. Mahomet, occupé ailleurs, ne put venger immédiatement cette défaite; mais en 1479 il envahit la Moldavie, la ravagea, et contraignit Étienne à se renfermer dans la forteresse de Niamtze. L'hiver le força à la retraite. Étienne en profita pour se jeter sur la Valachie, qu'il pilla sans l'occuper. Le sultan Bajazet, reprenant les projets de son prédécesseur, entra à son tour en Moldavie; mais il fut vaincu près de Vaslui, et repassa le Danube en 1484, après avoir perdu une grande partie de son armée. Pendant les dix années qui suivirent, Étienne put s'occuper en paix des affaires intérieures de sa principauté. C'est à lui que remontent la plupart des institutions qui subsistaient encore tout récemment en Moldavie. En 1494, Jean-Albert, roi de Pologne, essaya de détrôner Étienne et envahit la Moldavie. Promptement réduit à la retraite, et enveloppé par les Moldaves dans les forêts de la Bukovine, il y perdit presque toute son armée. Les bois arrosés du sang polonais prirent alors et ont gardé depuis le nom de *Rouges Bocages*. Au commencement de l'année suivante, Étienne porta le ravage en Pologne, à la tête d'une armée de Moldaves, de Tartares et de Turcs. Il enleva plus de cent mille prisonniers, et les abandonna aux Turcs, qui les dispersèrent dans les provinces de leur empire. Le reste du règne d'Étienne fut tranquille. Avant de mourir, il recommanda à son fils Bogdan de reconnaître la suzeraineté de l'empire ottoman (*voy.* BOGDAN). A force de courage, de ruse et d'habileté, Étienne avait défendu pendant quarante-quatre ans l'indépendance de la Moldavie contre les formidables voisins qui l'attaquaient au sud et au nord. Son nom est resté très-populaire dans le pays dont il fut le plus glorieux souverain.

Kogalnitchan, *Histoire de la Moldavie.* — Vaillant, *La Romanie*, t. Ier.

IV. *Étienne savants, prélats, etc.*

* **ÉTIENNE**, jurisconsulte grec, vivait vers le milieu du sixième siècle; l'époque de sa mort n'est pas bien connue. Il fut attaché à la chaire de Constantinople, et commenta ou interpréta toutes les parties de la législation justinienne, à l'exception des *Novelles;* son commentaire sur le *Digeste* forme une des bases principales de tout ce qui est emprunté à ce recueil dans les *Basiliques*. Plusieurs témoignages attestent qu'il jouit de son temps d'une réputation de science et de capacité justement méritée. G. B.

Montreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. I, p. 220.

ÉTIENNE DE BYZANCE, géographe grec, vivait probablement dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. Il publia, sous le titre de Ἐθνικά, un célèbre lexique géographique, dont nous n'avons malheureusement qu'un abrégé, fait par un certain Hermolaüs, et dédié à l'empereur Justinien. Les géographes citent souvent les Ἐθνικά d'Étienne de Byzance, mais sans nous donner sur l'auteur aucun renseignement; ceux qu'on pourrait trouver dans l'ouvrage même sont suspects, parce que, dans les passages qui les contiennent, on ignore si c'est Étienne qui parle ou son abréviateur. Ainsi, dans le plus important de ces passages, à l'article Ἀνακτόριον on lit : « Et Eugène, celui qui administrait avant nous les écoles impériales, etc. » Cet Eugène est certainement le célèbre grammairien d'Augustopolis en Phrygie, lequel, d'après Suidas, professait à Constantinople, sous l'empereur Anastase, à la fin du cinquième siècle ou au commencement du sixième. Thomas Pinedo voit dans ce passage l'indication de l'époque à laquelle vivait Étienne; au contraire, Vossius, Fabricius et d'autres critiques, le rapportent à Hermolaüs, pour les raisons suivantes : Si Eugène vivait sous Anastase, mort en 518, son successeur dans l'administration des écoles a dû occuper cette place sous Justinien, monté sur le trône en 527; ce qui s'accorde fort bien avec l'assertion de Suidas, qu'Hermolaüs dédia son abrégé à Justinien. Cette argumentation n'est pas concluante. D'abord les abréviateurs byzantins, bien loin de se mettre en scène et de parler en leur nom, se contentaient d'écourter leur auteur en retranchant certaines phrases, tandis qu'ils copiaient textuellement les autres, au risque de rendre incohérentes et tronquées les parties qu'ils conservaient, ce qui arrive bien souvent à Hermolaüs. Ensuite Suidas ne dit pas auquel des deux Justinien l'*Epitome* des Ἐθνικά fut dédié, et il est impossible de fixer une date d'après une assertion aussi vague. Enfin, même en admettant que Suidas désigne en effet Justinien Ier, rien ne nous empêche de supposer qu'Étienne administra les écoles impériales et rédigea ses Ἐθνικά sous le règne de Justin, ou même au commencement de celui de Justinien, tandis que son abréviateur vivait à la fin du règne de ce dernier prince. De plus; il paraît impossible qu'un écrivain d'aussi peu de savoir et de jugement que l'abréviateur d'Étienne ait jamais été placé à la tête des écoles impériales de Constantinople et qu'il ait composé les ouvrages historiques auxquels il est fait allusion aux articles Γότθοι et Αἰθίοψ. Il vaut donc mieux rapporter à Étienne qu'à Hermolaüs les passages où l'auteur du lexique parle de lui-même. Le titre du lexique d'Étienne n'est pas bien certain. Ce titre est Περὶ πόλεων dans l'édition de Alde, Περὶ πόλεων καὶ δήμων dans l'édition des Junte. Saumaise préfère le titre de Στεφάνου Βυζαντίου Περὶ ἐθνικῶν καὶ τοπικῶν, et Berkelius celui de Στεφάνου Βυζαντίου Ἐθνικὰ κατ' ἐπιτομήν. Le titre placé en tête de l'important fragment des Ἐθνικά, conservé dans le *Codex Seguerianus*, nous fait

connaître complétement l'objet de l'ouvrage. Voici ce titre en entier : Στεφάνου γραμματικοῦ Κωνσταντινουπόλεως Περὶ πόλεων, νήσων τε καὶ ἐθνῶν, δήμων τε καὶ τόπων, καὶ ὁμωνυμίας αὐτῶν καὶ μετωνομασίας καὶ τῶν ἐντεῦθεν παρηγμένων ἐθνικῶν τε καὶ τοπικῶν τε ὀνομάτων.

L'ouvrage d'Étienne de Byzance contenait, rangés par ordre alphabétique, les noms des villes, forteresses, bourgs, nations, îles, lacs et fleuves mentionnés par un grand nombre d'auteurs grecs. A chaque article, l'auteur faisait connaître les fondateurs des métropoles ou colonies helléniques; il décrivait les mœurs des habitants, rendait compte des traditions fabuleuses ou des événements historiques qui se rapportaient aux diverses localités, citait souvent des poëtes, des historiens et des géographes, dont les écrits n'existent plus aujourd'hui; enfin il cherchait, par des observations étymologiques et grammaticales, à fixer l'orthographe exacte de chaque nom. Ce grand ouvrage est perdu, à l'exception de quelques fragments, dont un seul a de l'étendue : c'est la partie du dictionnaire qui va depuis Δύμη jusqu'à la fin du Δ; encore ce fragment offre-t-il une large lacune. On ne le trouve que dans un seul manuscrit, appartenant autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris. Les autres fragments sont : l'article Ἰβηρίαι δύο, conservé par Constantin Porphyrogénète (*De Administ. Imp.*, c. 23); une description de la Sicile, citée par le même auteur (*De Them.*, II, 10).

D'après un examen attentif des citations, il paraît que l'auteur de l'*Etymologicum magnum*, Eustathe, et d'autres grammairiens possédaient l'ouvrage original d'Étienne. Il semble aussi que le lexique, dans sa forme actuelle, n'est pas l'*Epitome* même d'Hermolaüs, et que ce dernier ouvrage a été souvent abrégé par les copistes postérieurs. La première partie du lexique d'Étienne contient des articles assez complets. La portion depuis Πάτραι jusqu'au milieu du Σ n'est guère qu'une liste de noms. Les articles du T et de l'Υ redeviennent plus remplis; ceux de X à Ω paraissent être la reproduction presque littérale de l'ouvrage original. Bien que le dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance fût disposé par ordre alphabétique, il était aussi divisé en livres, dont on ne connaît pas le nombre, mais qui surpassaient de beaucoup celui des lettres de l'alphabet.

L'abrégé d'Hermolaüs fut imprimé pour la première fois par Alde l'aîné; Venise, 1502, in-fol. Cette édition, qui ne contient que le texte grec, est très-rare. Parmi les nombreuses éditions de cet ouvrage qui ont paru depuis, les principales sont : celle des Junte, Florence, 1521, in-fol.; celle de Xylander, avec plusieurs corrections dans le texte et des index, Bâle, 1568, in-fol.; celle de Thomas Pinedo, avec une traduction latine, Amsterdam, 1678, in-fol. L'édition publiée à Leyde, 1688 et 1694, in-fol., contient le texte corrigé par Saumaise, d'après plusieurs manuscrits, les variantes recueillies par Gronovius dans le *Codex Perusinus*, avec des notes critiques, la traduction latine et le commentaire de Berkelius; celle de Wetstein reproduit le texte grec, la traduction latine, les notes de Thomas Pinedo, les variantes de Gronovius, avec les index, Amsterdam, 1725, in-fol.; celle de Guil. Dindorf, Leipzig, 1825, 4 vol. in-8°, est une réimpression du texte de Berkel et des commentaires de Pinedo, de Berkel et d'Holstein, auxquels on a ajouté les variantes d'un manuscrit de la bibliothèque de Breslau, publiées par Passow, dans ses *Symbolæ criticæ*. Celle de A. Westermann, Leipzig, 1839, in-8°, contenant un texte revu et une préface très-savante, est d'un usage beaucoup plus commode que les éditions précédentes. Mais la seule édition vraiment critique est celle de A. Meineke; Berlin, 1849, in-8°. Le principal fragment d'Étienne de Byzance a été publié séparément par S. Tennulius, Amsterdam, 1669, in-4°; par A. Berkelius, avec le *Periplus* d'Hannon et le *Monumentum Adulitanum* de Ptolémée Évergète, Leyde, 1674, in-8°; et par Montfaucon, *Catalogus Bibliothecæ Coislinianæ*, Paris, 1715, in-fol. On le trouve aussi dans le *Thesaurus Antiq. Græc.* de J. Gronovius, t. VII, p. 269. Le même éditeur l'avait déjà donné à part; Leyde, 1681, in-4°. S.-Ch. Schirlitz en a publié une traduction latine, avec un *Essai sur Étienne*, dans les *Ephem. Litter. scholast. univ.*, vol. II, p. 385-390, 393-399; 1828, in-4°.

Léo Joubert.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. IV, p. 621-661. — Vossius, *De Histor. Græcis*, p. 324-325, édit. de Westermann. — Wellauer, *De extrema parte operis Stephaniani De Urbibus;* dans les *Miscell. crit.* de Friedemann et de Seebode, vol. II, part. IV. — Westermann, *Stephani Byzantini* Ἐθνικῶν *quæ supersunt*, præf. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

ÉTIENNE, archevêque de Siounikh, écrivain et traducteur arménien, vivait dans la première moitié du huitième siècle de l'ère chrétienne. Il étudia pendant quinze ans à Constantinople, où il acquit une profonde connaissance de la langue grecque. De là il se rendit à Rome, et s'y arrêta quelque temps, pour apprendre le latin et se mettre au fait des relations politiques qui existaient entre les différentes nations occidentales. Retourné à Constantinople, il fut chargé par saint Germain, patriarche de cette ville, d'une lettre adressée au peuple arménien. En 729, il fut nommé archevêque de Siounikh, par l'influence de Papken, prince de cette contrée. Pendant toute la durée de son épiscopat, il s'efforça de propager les doctrines de l'Église catholique romaine et d'extirper l'hérésie des monophysites. Il périt vers l'an 750, dans un tumulte qu'avaient soulevé ses adversaires religieux. On a de lui : *Hymnes sur la Résurrection de Jésus-Christ*, arrangées pour être mises en mu-

sique. Ces hymnes, selon Giovanni de Serpos, seraient l'ouvrage d'un certain Étienne évêque de Siounikh, disciple de saint Isaac et de Mesrob, qui aurait en outre écrit divers commentaires sur l'Écriture Sainte ; — une *Lettre apologétique*, adressée à saint Germain, sur les dogmes et les rites de l'Église arménienne : elle ne nous est parvenue qu'avec des interpolations ajoutées par des hérétiques. Galanus, croyant qu'Étienne était l'auteur des passages entachés d'hérésie, le compte au nombre des ennemis de l'Église romaine. L'archevêque de Siounikh composa aussi les ouvrages suivants, qui ont péri, savoir : une *Explication des Livres de Job, de Daniel et d'Ézéchiel*; — des *Commentaires sur la grammaire arménienne*, dont Jean Ézengatsi nous a conservé quelques morceaux. Il résulte d'un de ces fragments qu'Étienne possédait des notions sur le syriaque, le persan, le copte, et les langues des Huns, des Goths, des Alains et des habitants de l'Inde; — une *Explication du Bréviaire arménien*. Il traduisit du grec en arménien les écrits attribués à saint Denis l'Aréopagite, avec les commentaires que saint Maxime composa sur ces œuvres; — les Œuvres de saint Grégoire de Nysse; — les Œuvres de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie; — la traduction du traité sur l'incarnation de Jésus-Christ intitulé *Scholia* contient moins de lacunes que le texte grec actuellement existant; — la *Lettre* adressée par saint Germain à l'Église arménienne. On lui attribue aussi la traduction de l'Ἑξαήμερον ou Κοσμουργία, poëme du diacre Pysidès, sur la création du monde; — du Commentaire d'Hesychius, patriarche de Jérusalem, sur le livre de Job : l'original grec n'existe plus; — de deux Homélies de Théodore ou Théodote, évêque d'Ancyre, l'une sur l'incarnation de Jésus-Christ, l'autre sur les fêtes de l'Épiphanie et de Noël. — La traduction qu'il avait faite des œuvres de quelques Pères latins n'est pas parvenue jusqu'à nous. E. BEAUVOIS.

Cl. Galanus, *Conciliatio Ecclesiæ Armenæ cum Romana*, part. I, p. 77-80; part. II, vol. I. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II. — G. de Serpos, *Compendio storico di memorie chronologiche concernenti la religione e la morale della nazione Armena*, t. III, p. 509-516. — Fr. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*. — *Memoire sur la vie et les ouvrages de David le philosophe*, dans le *Journal Asiatique*, an. 1829, t. I.

ÉTIENNE Ier *Diranerez* (en arménien *Sdépannos*), surnommé *Tovnetsi* (natif de Tevin), écrivain et patriarche d'Arménie, mort en 239 de l'ère arménienne (790 de J.-C.). Il remplissait les fonctions d'aumônier du palais patriarcal, lorsqu'en 788 il fut élu pour succéder au patriarche Isaïe. Au bout de deux ans, il laissa le siége vacant par sa mort, et il fut remplacé par Joab. On a de lui : une *Grammaire Arménienne*; — un *Traité sur la Logique et la Métaphysique*; — l'*Histoire des Patriarches d'Arménie* jusqu'à son temps. Ces ouvrages sont inédits. E. B.

Jean VI Catholicos, *Histoire d'Arménie*, trad. par Saint-Martin, p. 96. — Tchamtchian *Badmouthioun Haïots*, t. II. — Cirbied, *Dovnetzy*, dans le *Dict. hist.* de Chaudon.

ÉTIENNE II, patriarche d'Arménie, succéda à Jean VI Catholicos en 375 de l'ère arménienne (926 de J.-C.), et fut remplacé après sa mort, arrivée en 376 (927), par Théodore Ier.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II.

ÉTIENNE III, patriarche d'Arménie, mort en 421 de l'ère arménienne (972 de J.-C.). Le patriarche Vahan ayant été déposé par le concile d'Ani, parce qu'il favorisait les doctrines du concile de Chalcédoine, fut remplacé en 419 (970) par Étienne, abbé de Sévan, et parent de Machdots *Eghivardetsi* et de Jean VI *Catholicos*. Le nouveau patriarche se hâta de fulminer l'anathème contre son prédécesseur et contre Abousahl, roi de Vasbouragan, qui lui avait donné asile et lui accordait sa protection. Irrité de se voir attaqué par la même arme, Étienne réunit son clergé, à la tête duquel il s'avança contre son adversaire; mais il fut pris par Abousahl, et enfermé d'abord dans l'île d'Aghthamar, puis dans la forteresse de Codorots, où il termina ses jours. Khatchig Ier lui succéda. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II.

ÉTIENNE IV, surnommé *Hromglaïetsi* (c'est-à-dire *habitant de Hromgla*), patriarche d'Arménie, né à Khakh, dans la province d'Ékéghéats, mort en Égypte, en 743 de l'ère arménienne (1294 de J.-C.). Il succéda en 739 (1290) au patriarche Constantin II. Deux ans après son élection, en 1292, de concert avec Héthoum II (Hayton), roi des Arméniens de Cilicie, il réunit un concile à Sis, où l'on établit que la fête de Pâques serait célébrée le 6 avril, suivant la coutume des Grecs. Les évêques de la grande Arménie refusèrent de se soumettre aux décisions de ce concile, et persistèrent à célébrer cette fête le 30 avril. Quelque temps après, en 742 (1293), Mélik Aschraf, sultan d'Égypte, s'étant emparé des derniers débris du royaume chrétien de Jérusalem, entra en Cilicie, et alla assiéger la ville de Hromgla (c'est-à-dire *Château romain*), sur l'Euphrate, résidence du patriarche. Quoique défendue avec courage et opiniâtreté, cette place finit par être prise et détruite; ses habitants et le patriarche furent conduits en captivité dans les États du vainqueur. Étienne IV est le dernier patriarche qui ait habité Hromgla; il eut pour successeur Grégoire VII Anavarzetsi. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

ÉTIENNE V, surnommé *Salmasdetsi*, parce qu'il était né à Salmasd, dans l'Arménie persane, et *Gosdantinoubolsetsi*, parce qu'il avait été élevé à Constantinople, patriarche d'Arménie, mort en 1005 de l'ère arménienne (1556 de J.-C.). Il succéda en 990 (1541) au patriarche Grégoire XI. Pour se soustraire au spectacle des malheurs de sa patrie, qui était tour à tour envahie et ravagée par les Turcs et les Persans,

il entreprit un long voyage en Europe. Après avoir confié l'autorité patriarcale à son vicaire, Michel de Sébaste, il se rendit à Constantinople en 1547, puis à Rome en 1548, où il fut accueilli avec la plus grande distinction par le pape Paul III. Il s'unit à l'Église catholique romaine, et adopta la profession de foi du concile de Florence. Sorti de Rome en 1550, il visita l'Allemagne, où il eut une entrevue avec l'empereur Charles-Quint; de là il retourna à Edchmiadzin, métropole religieuse de l'Arménie, par la Pologne et la Moscovie, où il avait passé quelques années de sa jeunesse. Étienne V avait un esprit cultivé et éclairé; il était versé dans toutes les sciences asiatiques et européennes, et savait le latin et le persan. On a de lui : une *Instruction pastorale*. On lui attribue une courte *Explication de l'Évangile de saint Jean*; — un Traité servant d'introduction aux quatre Évangiles, dont il aurait donné une traduction persane. Ces ouvrages n'ont pas été imprimés. Étienne eut pour successeur Michel de Sébaste.

E. B.

Assemani, *Bibliothecæ Mediceæ-Laurentianæ et Palatinæ Catalogus*, p. 60. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 228.

ÉTIENNE VI, patriarche d'Arménie, né à Arhintch, fut élevé au siége patriarcal en 1022 de l'ère arménienne (1573 de J.-C.), après la mort de Grégoire XII, et eut pour successeur Thadée II, en 1024 (1575).

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III.

ÉTIENNE ASOGHNIG ou **ASOGHIG**, surnommé *Daronatsi*, historien et commentateur arménien, né en 386 de l'ère arménienne (938 de J.-C.), dans la province de Daron, mort vers 465 (1017). Il était l'un des plus célèbres *vartabeds* (docteurs) de son siècle, et il remplit depuis 441 (993) les fonctions de secrétaire particulier du patriarche Sarkis Ier (Sergius), à la prière duquel il écrivit son histoire. On a de lui : *Histoire d'Arménie*, divisée en trois livres, qui commence par les origines de la nation arménienne et s'arrête en 452 (1004 de J.-C.). L'auteur s'est appliqué à indiquer avec exactitude la date de chaque événement; aussi son ouvrage est-il très-estimé et très-précieux, surtout sous le rapport de la chronologie. On attribue aussi à Étienne : un *Commentaire sur le Livre de Jérémie*, qui paraît avoir été composé par un écrivain plus moderne; — un *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*. Ces ouvrages sont restés manuscrits. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I. préface, p. 15; t. II, p. 873. — Eusèbe Pamphile, *Chronicon bipartitum*, traduite en latin par J.-B. Aucher; Venise, 1818, 2 vol. in-4°, introd. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 134.

* **ÉTIENNE**, surnommé *Manoug* (le jeune) et *Kidnagan* (le savant), célèbre docteur arménien, vivait au commencement du douzième siècle de l'ère chrétienne. Pour se soustraire aux violences des Persans, qui avaient envahi l'Arménie, il se retira au monastère de Garmir, dans le désert de Choughr. A peine âgé de dix-huit ans, il se rendit célèbre par son éloquence, son savoir et sa sainteté. Le patriarche Basile lui conféra le titre de *vartabed*, en 1082; peu de temps après il le nomma abbé de Garmir, puis évêque de Khésou. Étienne forma plusieurs disciples, dont les plus connus sont Grégoire Pahlavouni, son frère Nersès Glaïetsi et les *vartabeds* Ignace et Sergius. Il avait composé l'oraison funèbre de Grégoire II, qui ne nous est pas parvenue. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III. — Neumann, *Versuch einer Gesch. der Armen. Liter.*, p. 149.

ÉTIENNE ORPÉLIAN, surnommé *Siounetsi* (c'est-à-dire natif de Siounikh), célèbre historien controversiste et archevêque arménien, mort en 753 de l'ère arménienne (1304 de J.-C.). Il était le second fils de Darsaïdj, prince d'Orodn, et de Arouz Khathoun, fille d'un émir musulman, mais convertie à la religion chrétienne. En 729 (1280) il reçut les ordres dans l'église de Noravankh, en présence d'une nombreuse réunion d'évêques et de vartabeds. Quelques années après, Darsaïdj, qui était devenu chef de la famille orpéliane et prince de Siounikh par la mort de son frère Sempad, nomma son fils archevêque de sa principauté. Étienne se rendit à Hromgla, en 736 (1287), pour se faire sacrer par le patriarche universel d'Arménie. Le siége patriarcal, qui était depuis peu devenu vacant, par la mort de Jacques Ier *Kidnagan* (le savant), lui aurait été offert par Léon III, roi de Cilicie, à ce qu'il rapporte lui-même; mais il aurait refusé cette haute dignité. Aussitôt après l'élection de Constantin II, il obtint la confirmation qu'il était venu demander. Retourné dans les États de son père, il ne tarda pas à mécontenter ses subordonnés par sa hauteur et sa vanité. Ses ennemis l'accusèrent de se comporter en tyran et de trahir les Mongols, alors maîtres de l'Arménie. Il alla se disculper auprès de l'empereur mongol Argoun-Khan, qui lui donna raison contre ses accusateurs. En 743 (1294), il tint dans sa métropole un concile provincial, pour ranimer le zèle des monophysites et les encourager à maintenir les doctrines de l'Église nationale. A cette occasion, il écrivit à Grégoire VII, patriarche d'Arménie, une lettre remplie d'invectives contre l'Église romaine, dont celui-ci avait adopté la croyance. Outre cette lettre, qui n'a pas été imprimée, on a d'Étienne une *Histoire du pays de Siounikh*, écrite en 748 (1299). Il passe rapidement sur l'histoire ancienne des autres provinces de l'Arménie et arrive bientôt à l'histoire du pays de Siounikh; mais il ne donne de détails qu'à partir de la conversion de cette contrée au christianisme. Sa phrase est lourde, sans coloris et irrégulièrement construite; il s'attache particulièrement à retracer la succession des évêques et à relater les constructions d'églises et de mo-

nastères. Cette histoire se compose de 74 chapitres, et remplit environ 1,000 pages in-4°. On y trouve la légende entremêlée avec le fait le plus authentique; elle est d'ailleurs souvent en contradiction avec la chronique de Wakhtang. Dès l'année 1841, M. Brosset jeune en avait fait une traduction française, qu'il se proposait de publier avec le texte corrigé des extraits des annales géorgiennes et la réimpression du travail critique de Saint-Martin sur l'histoire des Orpélians; malheureusement ce projet est resté sans exécution. Le 64e chapitre, qui traite fort longuement de l'histoire des Orpélians, fut édité par Éléazar Schamir, avec la vie de saint Nersès le Grand, de Mesrob Érets, à Madras, en 1775, in-4°. La traduction latine de quelques fragments de ce chapitre, imprimée d'abord dans le t. III du *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, a été réimprimée à Saint-Pétersbourg, en 1808, dans le 1er cahier, p. 114-118, des *Archiv. für Asiatische Literaturgeschichte und Sprachkunde* de Klaproth. Saint-Martin, induit en erreur par Lacroze, crut que ce 66e chapitre formait un ouvrage séparé. Il en publia, sous le titre de *Badmouthioun Orpeliants* (Histoire des Orpélians), une traduction française, accompagnée du texte et de savantes remarques, dans le t. II des *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie;* Paris, 1819, in-8°; — une Élégie sur les malheurs de l'Arménie, imprimée à la Nouvelle-Nakhitchevan, en 1798; — un Traité de controverses théologiques, écrit en 751 (1302), où l'auteur attaque la doctrine du concile de Chalcédoine. Cet ouvrage est très-estimé des Arméniens dissidents, qui l'intitulent *Tzerhnarg* (c'est-à-dire *Manuel*). Il a été imprimé à Constantinople, en 1755.

E. Beauvois.

Etienne Orpélian, *Hist. des Orpelians*, ch. VIII et IX. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II, p. 1043, et t. III. — Saint-Martin, *De la Vie et des Écrits d'Étienne Orpélian*, dans la préface du t. II des *Mem. hist. et géogr. sur l'Arménie.* — Cirbled, *Grammaire de la Langue Arménienne*, préface. — Soukias Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia;* Venise, 1829, in-8°. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 196. — Brosset jeune, *Projet d'une collection d'historiens arméniens inédits*, dans le *Bulletin scientifique* publié par l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. VIII, p. 177; t. IX, p. 253.

* **ÉTIENNE**, abbé de Withby, et ensuite de Notre-Dame d'York, né au onzième siècle, vraisemblablement dans la Bretagne continentale, mort en 1112. Il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de Withby, dont il devint plus tard le supérieur. Tracassé par le seigneur du lieu, et inquiété par les pirates qui ravageaient le pays et pillèrent son monastère, il se retira à Leshingam, et y éleva un couvent sur les ruines de celui qui y avait déjà existé. Forcé encore de quitter cette maison, il trouva un asile à Saint-Olaw, près d'York, où il bâtit un nouveau monastère, avec l'agrément du roi Guillaume le Conquérant. Les libéralités de ce prince et de son successeur lui permirent de poser, en 1088, la première pierre de l'église nommée Notre-Dame d'York, qu'il gouverna pendant vingt-quatre ans. Étienne cultivait les lettres avec succès. Suivant Harpsfeld (*Hist. Ecc. Angl.*, p. 272), il travailla avec succès au rétablissement de la discipline monastique, détruite par les incursions des Danois, et composa un écrit sur les moyens d'y parvenir; mais cet écrit ne semble être que sa relation des obstacles dont il eut à triompher pour rétablir le monastère de Withby et fonder celui de Notre-Dame d'York. Cette relation, écrite en style du temps, mais avec beaucoup de netteté, de candeur et de piété, est insérée dans le *Monasticon Anglicanum*, t. I, p. 384 et suiv. Comme elle est divisée en deux parties, c'est vraisemblablement ce qui aura donné lieu à Boston et aux centuriateurs de Magdebourg (*Cent.* II, *cap.* 10, p. 649) de lui attribuer deux écrits différents. P. Levot.

Histoire littéraire de la France, t. X.

ÉTIENNE *de Blois*, comte de Boulogne, de Mortain, etc., duc de Normandie et roi d'Angleterre, né en 1105, mort à Douvres, le 25 octobre 1154. Il était troisième fils de Henri dit *Étienne*, comte de Blois et de Chartres, et d'Adèle ou Alix de Normandie, fille de Guillaume dit *le Bâtard*, roi d'Angleterre, et sœur de Henri Ier, dit *Beau-Clerc*, aussi roi d'Angleterre. Étienne fut élevé à la cour de ce dernier monarque, dont il sut gagner l'affection et auquel il dut sa brillante fortune. Persuadé qu'il fortifiait sa maison par la prospérité de son neveu bien aimé, Henri Ier maria Étienne à Mahaut ou Mathilde, fille unique d'Eustache III, comte de Boulogne. Étienne hérita de son beau-père en 1125. Aux grands biens que la maison de Boulogne possédait en Angleterre depuis la conquête de ce pays par les Normands, Henri Ier ajouta les vastes domaines qu'il avait confisqués, en 1102, sur Robert Mallet, et le comté de Mortain, dont il avait pareillement dépossédé le comte Guillaume, après la bataille de Tinchebray, où celui-ci avait été fait prisonnier par le jeune Étienne de Blois lui-même. Le roi d'Angleterre n'eut pas à se repentir, tant qu'il vécut, des faveurs qu'il avait accumulées sur la tête de son neveu. Étienne signala sa reconnaissance en montrant dans toutes les occasions le plus grand dévouement pour son oncle. Il fut même le premier à jurer fidélité, le 25 décembre 1126, à Mathilde (*voy.* ce nom), veuve (en 1123) de l'empereur Henri V et remariée (en 1127) à Geoffroy V *Plantagenet*, dit *le Bel*, comte d'Anjou, lorsque Henri Ier, son père, l'eut déclarée son héritière au trône d'Angleterre et au duché de Normandie. Mais aussitôt la mort de ce monarque (1er décembre 1135), Étienne leva le masque, et passa en Angleterre, pour s'emparer du trône qu'il avait reconnu appartenir à Mathilde. Quoique les habitants de Douvres et de Cantorbéry lui eussent fermé les portes de leurs villes, il s'avança vers Londres, où le peuple, qui l'affectionnai

depuis longtemps, le reçut avec enthousiasme et le proclama roi. Étienne se dirigea aussitôt sur Winchester, où son frère Henri, évêque de cette ville, lui fit remettre les clefs du trésor royal. Indépendamment d'objets précieux et de joyaux d'une grande valeur, le trésor contenait cent mille livres sterling, dont Étienne disposa pour acquérir les suffrages du clergé et de la noblesse, à laquelle il accorda imprudemment le droit de faire fortifier ses châteaux. Il fut sacré à Westminster par Guillaume Corboïl, archevêque de Cantorbéry, le 22 décembre 1135. Il se rendit ensuite à Reading-Abbey, où il assista aux funérailles de son oncle, et convoqua un grand conseil, où il reçut le serment d'allégeance des prélats et des barons, sur la promesse d'une charte qui devait sauvegarder les droits de chacun. Pour dissiper les scrupules des plus consciencieux, qui alléguaient la promesse d'obéissance qu'ils avaient prêtée à Mathilde, Étienne produisit un certain Hugh Bigod, intendant de la maison du feu roi, lequel jura que Henri, à l'article de la mort, avait déshérité sa fille et déclaré formellement laisser la couronne à son neveu. Le pape Innocent II ratifia l'élection d'Étienne, dont l'audacieuse usurpation fut ainsi accomplie sans coup férir. Cependant Mathilde et Geoffroy V, un instant étourdis par la rapidité de la révolution qui venait de s'accomplir, commencèrent à s'agiter : leurs protestations réveillèrent le zèle de leurs amis. David, roi d'Écosse, fut le premier qui arma, sous le prétexte de soutenir les droits de l'impératrice, sa nièce. Il entra en Angleterre, prit Carlisle et Newcastle, et obligea les comtés de Northumberland et de Cumberland à reconnaître Mathilde. Mais Étienne s'étant avancé à sa rencontre, et peu de barons s'étant joints au roi d'Écosse, David crut devoir entrer en négociation. Étienne lui céda le Cumberland et la ville de Carlisle, et accorda le comté d'Huntington à Henri, prince royal d'Écosse. David, satisfait, se retira. En 1137, Étienne passa en Normandie, pour en chasser son frère aîné, Thibaut IV, dit *le Grand*, comte de Blois, de Brie et de Champagne, que les seigneurs du pays avaient appelé, et Geoffroy V, qui de son côté ravageait le pays au nom de sa femme. Étienne engagea son frère à se retirer moyennant la promesse d'une pension de deux mille marcs d'argent. Geoffroy V, chassé des places dont il s'était emparé, traita pareillement pour une rente. En mai 1137, le roi de France Louis VI, dit *le Gros*, donna à Étienne l'investiture de la Normandie, conformément au droit français, qui considérait la Normandie comme un fief masculin auquel l'impératrice ne pouvait prétendre. Alors Étienne céda la Normandie à Eustache, son fils, déjà comte désigné du Boulonnais, et auquel le roi Louis VII, dit *le Jeune*, accorda, en 1140, sa sœur Constance. Mathilde trouva un auxiliaire puissant dans son frère naturel, Robert, duc de Glocester, bon guerrier et habile politique; il fomenta l'esprit de révolte parmi les barons, dont les châteaux fortifiés pouvaient braver désormais les armes royales. Hugh Bigod rétracta sa déposition, s'insurgea l'un des premiers, et s'empara de Norwich ; son exemple fut rapidement imité par d'autres seigneurs. Le comte de Glocester décida le roi d'Écosse à tenter une nouvelle invasion en Angleterre, tandis que lui-même venait en France rassembler des troupes. Étienne, quoique demeuré presque seul, montra un grand courage. Les différentes expéditions qu'il entreprit pour réduire les révoltés furent couronnées de succès. L'armée écossaise, commandée par le prince Henri, fut mise en déroute, avec une perte de 12,000 hommes, à la fameuse bataille de l'Étendard (1), livrée le 22 août 1138, à Elfer-tun (2). Il y eut encore quelques combats; mais l'année suivante on fit un traité de paix qui concédait aux Écossais le Cumberland, le Westmoreland et le Northumberland. Tranquille de ce côté, Étienne résolut de secouer le joug de la noblesse et du clergé, qui ne cessaient de lui extorquer des faveurs exorbitantes, surchargeaient leurs vassaux d'exactions énormes et faisaient de l'Angleterre un théâtre de tyrannie, d'anarchie et de dévastations. Il prit prétexte d'une querelle qui s'était élevée à Oxford entre les gens de Roger, évêque de Sarum, et ceux du duc de Bretagne, pour faire arrêter Roger et son neveu Alexandre, évêque de Lincoln, déclarant aux prisonniers qu'il les laisserait sans nourriture jusqu'à ce qu'ils eussent restitué tous les châteaux dont ils étaient propriétaires à divers titres. Après avoir jeûné trois jours, les prélats remirent aux troupes royales les forteresses de Malsbury, Sherborne, Sarum, Newerck et Devizes; mais cette conduite violente irrita le clergé. Henri, évêque de Winchester et légat du pape, assembla un synode à Winchester, et accusa son frère de sacrilége. Étienne chargea Aubrey ou Albéric de Vère de défendre sa cause et au besoin de dissoudre le concile. Profitant de ces troubles, Mathilde débarqua, le 22 septembre 1139, sur la côte de Suffolk, avec son frère Robert de Glocester et cent-quarante chevaliers. Ce fut le signal d'une conflagration générale; la guerre civile éclata avec fureur, et d'un bout à l'autre du royaume ce ne furent que combats, incendies et pillages. La chronique saxonne fait un tableau affligeant des excès auxquels se portèrent les deux partis. Le succès couronna d'abord les efforts d'Étienne; il défit Nigel, évêque d'Ély, et vint assiéger Lincoln. Le comte de Glocester se présenta pour

(1) Ainsi nommée parce que les Anglo-Normands avaient placé au centre de leur ligne un étendard d'un nouveau genre; c'était une voiture à quatre roues, assez semblable au *carrocio* de Milan (*Voy.* ERIZZO). Sur ce char était attaché un mât de vaisseau, surmonté d'une croix énorme; au centre de cette croix était une boîte en argent, qui renfermait une hostie consacrée ; au-dessous flottaient les noms populaires de saint Cuthbert de Durham, de saint Jean de Beverley et de saint Wilfrid de Ripon, les trois saints les plus vénérés des Anglais.

(2) Aujourd'hui Northallerton, entre York et Durham.

secourir la place. Étienne, quoique inférieur en forces, accepta la bataille, le 2 février 1141 ; mais sa cavalerie passa du côté de l'ennemi, et lui-même, après avoir brisé son épée et sa hache d'armes, fut enfin terrassé et fait prisonnier. D'abord traité avec quelques égards par Glocester, il fut, sur l'ordre de Mathilde, chargé de fers et enfermé dans le donjon de Bristol. Ses partisans, imitant l'exemple de Henri, évêque de Winchester, se soumirent à l'impératrice ; mais cette princesse, fière et hautaine, s'aliéna bientôt le peuple de Londres, qui se souleva et la força de s'enfuir à Oxford. L'évêque Henri retourna au parti de son frère, leva une forte armée, et vint assiéger Mathilde dans Winchester. L'impératrice réussit à s'échapper ; mais Glocester fut fait prisonnier, le 14 septembre 1142, par Guillaume d'Ypres, bâtard de Flandres, et conduit à Rochester. Le 1er novembre il fut échangé contre le roi Étienne, qui, remis à peine d'une longue maladie, courut investir l'impératrice dans Oxford. Réduite à la dernière extrémité par la famine, Mathilde sut encore une fois mettre en défaut les assiégeants (1), et se rendit à Wallingford, où elle trouva des troupes qui s'avançaient à son secours sous la conduite de Glocester. Étienne fut défait à Wilton, et les hostilités continuèrent encore trois années sans avantages décisifs. Étienne régnait dans l'est et Mathilde dans l'ouest. Le 31 octobre 1147, le comte de Glocester étant mort à Bristol, Étienne prit le dessus, et l'impératrice repassa en Normandie en 1148. Mais le clergé suscita de nouveaux embarras au monarque anglais, et Théobald, archevêque de Cantorbéry, refusa de couronner le fils du roi, Eustache, « attendu que le pape Eugène III tenait Étienne pour usurpateur et, comme tel, incapable de transmettre sa couronne à ses descendants ». Le roi voulut contraindre l'archevêque ; mais le pape mit l'Angleterre en interdit, et Étienne se résigna, pour éviter une catastrophe imminente. La perte que le roi fit de sa femme Mahaut de Boulogne (3 mai 1152) le rendit inconsolable. Le jeune Henri Plantagenet, fils de Mathilde, devenait puissant en Normandie ; mettant à la voile avec trente-six vaisseaux, il descendit en Angleterre le 6 janvier 1153. Le prince Eustache étant mort vers le 15 août, sans laisser d'héritiers, on convint d'une entrevue, et le 6 novembre Étienne signa à Winchester un traité par lequel il laissait la couronne à Henri Plantagenet, au préjudice de Guillaume, son second fils. Le roi mourut onze mois après, d'une maladie hémorroïdale. Il fut inhumé dans l'abbaye de Faversham (Kentshire), dans le même tombeau que sa femme et que le prince Eustache. Outre le prince Guillaume, Étienne laissa encore une fille, Marie, qui, d'abbesse de Ramsay, devint femme de Mathieu d'Alsace, auquel elle apporta en dot le comté de Boulogne. « Pour faire un excellent roi, disent les contemporains, il ne manqua peut-être à Étienne que des droits plus légitimes à la couronne. Brave, vigilant, affable, il réunissait à ces qualités une figure imposante, un bras nerveux et beaucoup d'adresse dans les armes. Il aimait tendrement sa femme et ses enfants, et était d'une grande prodigalité pour ses amis. L'ambition le perdit. Pour conserver le trône qu'il avait envahi, il se rendit coupable des parjures les plus impies et de l'ingratitude la plus noire : il fut injuste, perfide, et opprima son peuple. Son règne fut une calamité pour lui-même, pour sa famille et pour son pays ; il ne présenta qu'une longue suite de désordres et de guerres civiles. Ce fut sous son règne, vers 1144, que le droit commença d'être enseigné dans l'université d'Oxford ; ce fut sous le même monarque que l'Angleterre essuya le premier interdit général et que les appels au pape, défendus par les lois anglaises, commencèrent à s'introduire en Angleterre. »

(1) On était alors au cœur de l'hiver. La rivière était glacée et la terre couverte de neige. Mathilde, ayant observé quelque négligence parmi les assiégeants, se revêtit d'habits blancs, pour n'être pas distinguée de la neige, et, suivie de quatre chevaliers dans le même équipage, elle sortit à minuit par une poterne, traversa la rivière sur la glace et gagna à pied, sans avoir été aperçue, la ville d'Abingdon.

W. Malmesbury. *De Historia novella*, 178-192. — Mathieu Paris, *Historia major Angliæ*, 51-53. — Morgan, *Annales*. — Raoul de Diceto, *Abbreviationes Chronicorum*, 505. — *Chron. Dunst.*, 23. — Roger de Hoveden, *Annales* (Continuation de Bède), 482. — Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*. — Jean Brompton, *Chronic.*, p. 1035. — Nicolas Triveth, *Annales*, p. 19. — *Chron. Heming.*, p. 487. — *Chron. Saxon.*, 238. — W. Thorn., *Chron.*, p. 1807. — Gervais de Tilbury, *Tricolumnium Angliæ*. — Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*, li. — Léon Galibert et Clément Pellé, *Angleterre*, dans l'*Univers pittoresque*, I, p. 277 à 290.

***ÉTIENNE** *de Fougères*, évêque français, probablement né à Fougères, mort le 23 décembre 1178. D'abord chapelain d'Henri II, roi d'Angleterre, il fut élu évêque de Rennes en 1168. Ce prélat s'appliqua à la poésie dans sa jeunesse, et composa plusieurs pièces de vers qui lui acquirent une grande réputation, notamment un poëme intitulé : *De Senectute, carmen.* Ayant reconnu qu'une telle occupation ne convenait pas à un évêque, il y renonça bientôt, et pour faire oublier ce passé frivole il composa la *Vie de saint Firmat, évêque*, celle de *saint Vital, premier abbé de Savigny*, et celle de *saint Hamon, religieux* de cette abbaye. P. Levot.

Biographie Bretonne.

ÉTIENNE *de Tournay*, théologien français, né à Orléans, le 19 février 1135, mort le 9 ou le 12 septembre 1203. Après avoir été élevé dans la piété et les lettres parmi les clercs de Sainte-Croix d'Orléans, il alla étudier le droit à Boulogne sous le célèbre Bulgarus. A son retour il se fit religieux à Saint-Euverte d'Orléans, vers 1155. Il devint abbé de ce monastère en 1167, et abbé de Sainte-Geneviève de Paris en 1176. Sous son administration cette abbaye prospéra beaucoup. En 1178, Philippe-Auguste le députa vers Henri, évêque d'Albano, légat du pape dans le comté de Toulouse ; et le même prince l'en-

voya un peu plus tard auprès du pape Lucius III. Étienne jouissait d'une telle considération à la cour, qu'il fut choisi en 1187 pour être le parrain du prince Louis, fils du roi. En 1191, l'archevêque de Reims, régent du royaume en l'absence de Philippe, le nomma évêque de Tournay. A peine arrivé dans sa ville épiscopale, il eut des contestations avec les habitants, qui refusaient de le reconnaître pour leur seigneur temporel. Il fallut que Philippe, par une lettre de février 1193, leur enjoignît de prêter serment de fidélité à l'évêque. La répudiation d'Ingeburge et l'invasion du Tournaisis par le comte de Flandre furent encore une source de tracasseries pour Étienne, qui mourut après onze ans d'épiscopat, traversé par de grandes adversités. On a d'Étienne de Tournay des lettres, des sermons, un commentaire sur le Décret de Gratien et quelques poésies. La première édition des lettres, publiée par Jean-Baptiste Masson, Paris, 1611, in-4°, avec celles de Gerbert et de Jean de Salisbury, contient 240 lettres, imprimées très-incorrectement, sur un manuscrit défectueux. C'est d'après cette mauvaise édition que ces lettres ont été réimprimées dans la *Bibliotheca maxima Patrum* de Lyon, t. XXI, p. 1-53. Le P. Claude du Molinet les publia de nouveau; Paris, 1679, in-8°. Il en porta le nombre à 286, et les distribua en trois parties : la première contient les lettres écrites pendant qu'Étienne était abbé de Saint-Euverte d'Orléans; la seconde, celles qu'il écrivit étant abbé de Sainte-Geneviève à Paris; la troisième, les lettres postérieures à sa nomination à l'évêché de Tournay. Ces lettres contiennent des détails intéressants sur l'histoire et les mœurs du temps, et donnent une idée avantageuse du caractère d'Étienne; elles offrent d'ailleurs, dans leur latinité du moyen âge, quelque chose de vif et d'original. Ainsi, à des moines qui se faisaient des scrupules excessifs, il répond : « *Transfigurat se nonnumquam Sathanas in angelum lucis, et vesicam pro laterna simplicioribus vendit.* » Les sermons d'Étienne de Tournay eurent de la réputation en leur temps. Le P. Du Molinet donne la liste de trente-et-un discours qu'il avait recueillis dans quatre manuscrits de la cathédrale de Tournay, de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor et du collége de Navarre; mais il n'en a publié qu'un seul, prononcé dans un synode, « afin, dit-il, de donner une idée de tous les autres, qui paraîtraient aujourd'hui insipides et même puérils ». Étienne de Tournay eut aussi la réputation d'un habile versificateur. On s'adressait à lui, dans les occasions solennelles, pour composer des épitaphes ou des hymnes en l'honneur des saints. Il parle dans plusieurs de ses lettres des vers qu'il avait composés dans sa jeunesse, et il les appelle *puerilia risu digna.* Il ne nous en reste guère que des antiennes et des hymnes, recueillies par les Bollandistes et réimprimées par Du Molinet, à la suite des lettres. Quant au Commentaire sur le Décret de Gratien, il existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques, mais il n'a pas été imprimé.

Histoire littéraire de France, t. XV.

* **ÉTIENNE** *de Besançon*, général de l'ordre des Dominicains, né vers le milieu du treizième siècle, mort en 1294. Il reçut le nom de sa ville natale, et, étant entré dans l'ordre des Dominicains, il se plaça parmi les prédicateurs les plus éloquents et les plus renommés de Paris. En 1291, il fut nommé provincial de son ordre en France; en 1292, il fut promu au généralat de sa congrégation; il mourut à Lucques en se rendant de Montpellier à Rome, où il allait présenter ses hommages au pape Célestin V. Tous ses contemporains lui décernent les plus grands éloges. Il avait composé divers ouvrages, tels que des commentaires sur l'Ecclésiaste et sur l'Apocalypse, un *Alphabetum auctoritatum*, un *Alphabetum narrationum*, des sermons; aucun de ces écrits n'a été imprimé. G. B.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 429. — *Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 266-276.

* **ÉTIENNE** *de Léopol* ou *de Pologne*, grammairien et lexicographe arménien, né à Léopol, d'où lui vient son surnom de *Leobolsetsi*, mort vers 1148 de l'ère arménienne (1699 de J.-C.), à l'âge de quatre-vingts ans. Après avoir étudié à fond la langue latine et les sciences sacrées et profanes, il se rendit à Edchmiadzin, où il entra dans les ordres. Il obtint le grade de *vartabed* (docteur), et fut honoré de la dignité épiscopale. Étienne avait composé : un *Dictionnaire Arménien-Latin* et un *Dictionnaire Latin-Arménien*, qui ont été probablement conservés dans quelque bibliothèque de Pologne; — une *Grammaire Arménienne*, que l'on ne possède plus. — Il traduisit du latin en arménien : les *Œuvres complètes de saint Denys l'Aréopagite*; — l'*Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains*, par Flavius Josèphe : cette traduction a été imprimée à Edchmiadzin, en 1787, in-4°; — le *Livre de l'Ecclésiaste*; — un *Traité de Métaphysique*, et divers ouvrages de piété. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III, p. 620. — Neumann, *Versuch einer Gesch. der Armen. Liter.*, p. 247. — Cirbied, *Gramm. Armen.*, préf., p. 37.

* **ÉTIENNE TACHDETSI**, controversiste arménien, vivait à la fin du dix-septième siècle de l'ère chrétienne, à la Nouvelle-Djoulfa. Il voyagea à travers l'Italie, et se rendit à Rome pour y terminer ses études. Les sciences européennes ne lui étaient pas moins familières que la langue et la littérature arméniennes. On a de lui : une Explication du *Credo*; — la Réfutation d'un ouvrage du patriarche Alexandre, lequel contient de violentes attaques contre l'Église romaine; — une Réfutation de la *Profession de foi* par Jean Mercouz. Le style de ces traités est clair et coulant. Les manuscrits autographes se trouvent à Saint-Lazare de Venise. E. B.

Fr. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Arm*

nischen Literatur, p. 268. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III, p. 749.

ÉTIENNE (*Charles-Guillaume*), poëte et journaliste français, né à Chamouilly, près Saint-Dizier, le 6 janvier 1778, d'une famille originaire du Grésivaudan, mort le 13 mars 1845. Il vint à Paris en 1796, fut attaché à la rédaction de divers journaux, et donna sur plusieurs théâtres inférieurs un grand nombre de petites pièces. Son esprit et sa facilité l'avaient déjà fait remarquer, lorsqu'il fit représenter devant Napoléon Ier, au camp de Boulogne, une pièce de circonstance, destinée à égayer les loisirs momentanés de la grande armée. L'empereur se montra satisfait, et peu de temps après Étienne put faire recevoir au Théâtre-Français *Brueys et Palaprat* (Paris, 1807), comédie qui eut un succès complet. Nommé en 1810 censeur du *Journal de l'Empire* (aujourd'hui *Journal des Débats*), en remplacement de Fiévée, Étienne fut ensuite nommé chef de la division littéraire et censeur général de la police des journaux. Ces devoirs administratifs, assez délicats, n'empêchèrent pas le jeune littérateur de poursuivre le cours de ses travaux. Le 11 août 1810 la comédie des *Deux Gendres* fut représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français. Cette pièce, en cinq actes et en vers, marqua le rang d'Étienne parmi les hommes de lettres les plus distingués, et à la mort de Laujon elle lui ouvrit les portes de l'Académie Française. Étienne reçut, dit-on, avis de sa nomination par un billet d'ami, qui ne contenait que ces mots, tirés des Actes des Apôtres : *Et elegerunt Stephanum, virum plenum spiritu.* Le 7 novembre 1811 il prononça son discours de réception, dans lequel il s'attacha surtout à démontrer que la comédie se trouvait unie à l'histoire, qu'elle était éternelle comme celle-ci, enfin que, de même que chaque siècle a ses mœurs, chaque siècle aussi a sa comédie. Des critiques contestèrent à Étienne l'invention de sa pièce, et Lebrun Tossa dénonça *Les Deux Gendres* comme un plagiat d'une pièce intitulée *Conaxa*, ouvrage d'un jésuite de Rennes, qui cent ans auparavant l'avait lui-même puisée dans un vieux fabliau. La découverte du manuscrit de *Conaxa* fut publiée avec éclat : le premier jour on démontra qu'Étienne avait pris plus de trente vers dans le manuscrit du jésuite; le second jour il en avait pris plus de trois cents ; enfin le troisième la comédie des *Deux Gendres* était tout entière l'ouvrage du vieux prêtre de Rennes (1). *Conaxa*, retiré ainsi de l'oubli, fut imprimé et joué au théâtre de l'Odéon. Enfin, il resta prouvé qu'Étienne avait bien pu profiter de la défroque d'un jésuite sans encourir l'accusation de plagiaire. Tout son tort se réduisit à n'avoir rien dit, dans sa préface, des emprunts qu'il avait faits à la pièce de *Conaxa*. Étienne, cependant, ne tarda pas à prouver la réalité de son talent, en faisant représenter (1813) au Théâtre-Français une nouvelle comédie, en cinq actes et en vers, intitulée : *L'Intrigante, ou l'école des familles*. Ceux qui avaient exhumé *Conaxa* se conjurèrent contre *L'Intrigante*, et répétèrent à l'envi que la nouvelle pièce ressemblait à une comédie allemande intitulée : *Pas plus de six plats;* mais le public goûta peu ces critiques. Le succès de *L'Intrigante* était assuré déjà par plusieurs représentations, lorsque, la pièce ayant été jouée au château des Tuileries, l'empereur se trouva choqué de plusieurs vers, particulièrement de celui-ci :

Je suis sujet du prince et roi dans ma famille.

L'interdiction fut lancée contre la pièce; elle n'en obtint que plus de faveur : chacun voulut la lire, et les exemplaires s'enlevèrent à un prix très-élevé. L'année suivante (1814), le gouvernement qui avait remplacé Napoléon Ier rapporta l'interdiction ; mais l'auteur, au lieu de rendre son ouvrage à l'impatience du public, crut mieux faire en s'en tenant à la première décision. Il exprima les causes de son refus dans une lettre qu'il écrivit à l'ancien *Journal de l'Empire*. « La défense d'une comédie, disait-il en terminant, n'est pas un malheur pour un auteur; mais l'ingratitude est un malheur pour tout le monde. » En parlant ainsi au public, Étienne ne prit guère soin de sa propre fortune : il fut dépouillé de toutes ses places, que Napoléon lui rendit à son retour de l'île d'Elbe. Ce fut Étienne qui le 4 avril 1815, en sa qualité de président de l'Institut, se trouva chargé de féliciter l'empereur au nom de ce corps. Dans son discours, qui n'était pas le langage d'un courtisan, il sut faire entendre de salutaires avis. Cependant, lorsque les Bourbons revinrent, Étienne fut de nouveau dépouillé de toutes ses places et désigné comme l'un de ceux qui avaient favorisé le retour de « l'usurpateur », et le *Moniteur* le nota pour la proscription. Ses amis lui conseillèrent la fuite; mais Étienne en appela à la loi : il se défendit avec courage, et eut le bonheur d'échapper aux suites que la calomnie pouvait amener contre lui. Il porta plainte en diffamation contre le journal où se trouvait la dénonciation, et cette hardiesse le sauva. Mais l'ordonnance de 1816 contresignée Vaublanc le raya de la liste des académiciens. Étienne rentra dans la vie privée. Tout entier à la littérature et à la politique spéculative, il livra successivement à la scène *Racine et Cavoie*, comédie en trois actes et en vers (Paris, 1816); — *Les Deux Maris*, opéra-comique en un acte (Paris, 1816); — *Le Rossignol*, opéra-comique en un acte (Paris, 1817; réimprimé en 1818); — *Zéloïde*, opéra-comique en deux actes et en vers libres (Paris, 1818); et surtout sa charmante pièce intitulée : *L'Une pour l'Autre*, opéra-comique en trois actes. En même temps il se montra écrivain courageux, dans les rangs de l'opposition, comme

(1) Ces détails ont été publiés sous le titre de *Procès d'Étienne* (1810 à 1812, 3 vol. in-8°).

rédacteur du *Constitutionnel* et de *La Minerve française*. Devenu co-propriétaire du *Constitutionnel*, il contribua puissamment à accroître la prospérité de ce journal, en le rendant l'un des organes alors les plus populaires. On lut aussi avec un grand empressement ses *Lettres sur Paris*, insérées dans *La Minerve française*, dont elles assurèrent le rapide et prodigieux succès. Sa *Correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France* (imprimée séparément, en 2 vol. in-8°; Paris, 1820), renferme l'histoire la plus piquante des mouvements politiques de 1818 à 1820. En 1822 Étienne fut nommé député par le département de la Meuse, et sortit de la chambre en 1828. Réélu en novembre 1827, il y siégea jusqu'en 1839, et se fit remarquer par ses discours empreints d'un esprit d'opposition modérée. Ses travaux législatifs ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses travaux littéraires : c'est ainsi qu'il donna successivement : *Les Plaideurs sans procès*, comédie en trois actes et en vers (Paris, 1822); — *Aladin, ou la lampe merveilleuse*, opéra-féerie en cinq actes et en vers (Paris, 1822); — une notice sur le *Tartufe* de Molière (1824), en tête d'une édition des œuvres de Molière; — enfin des notices *sur le général Foy* et *sur madame de Tencin*.

En 1830 Étienne fut nommé membre de la commission qui rédigea la fameuse adresse des 221, et le 7 novembre 1839 il fut élevé à la dignité de pair de France. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, on a d'Étienne : *L'Apollon du Belvéder, ou l'oracle*, folie-vaudeville, impromptu en un acte, dédié à Grétry (Paris, 1800); — *Les Dieux à Tivoli, ou l'ascension de l'Olympe*, folie non fastueuse, arlequinade-impromptu en un acte et en vaudeville (Paris, 1800); — *Pygmalion à Saint-Maur*, farce anecdotique en un acte (1800); — *Le Rêve*, opéra-comique en un acte et en prose (1800); — *La Vente après décès, ou Rembrandt*, vaudeville en un acte (1801); — *La Lettre sans adresse*, comédie en un acte (1801); — *Les Deux Mères*, comédie en un acte (1802); — *Le Pacha de Suresne, ou l'amitié des femmes*, comédie en un acte (1802); — *La Petite École des Pères*, comédie en un acte (1803); — *Les Maris en bonne fortune*, comédie en trois actes (Paris, 1803); — *Une Heure de Mariage*, opéra en un acte (1804); — *La Jeune Femme colère*, comédie en un acte (1804), qui plus tard fut arrangée en opéra et mise en musique par Boïeldieu; — *Isabelle de Portugal, ou l'héritage*, comédie historique en un acte (1804); — *Gulistan, ou le hulla de Samarcande*, opéra-comique en trois actes (1805); — *Le nouveau Réveil d'Épiménide*, comédie en un acte (1806); — *Le Carnaval de Beaugency, ou mascarade sur mascarade*, comédie en un acte (1807); — *Un Jour à Paris, ou la leçon singulière*, opéra-comique en trois actes (1808); — *Cendrillon*, opéra-comique en trois actes (1810), qui a eu trois éditions dans la même année; — *L'Oriflamme*, opéra en un acte (1814); — *Joconde, ou le coureur d'aventures*, opéra-comique en trois actes (1814, 9e édition en 1821); — *Jeannot et Colin*, opéra-comique en trois actes (1814); — quatre autres pièces faites en société et imprimées en 1801. Enfin on a encore Étienne *La Confession du Vaudeville*, petite brochure (1801); — l'*Histoire du Théâtre-Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la réunion générale (Paris, 1802, 4 vol. in-12); — *La Vie de F.-René Molé*, comédien français et membre de l'Institut de France (1803); — *Le Choix d'Alcide*, ode (Paris, 1810); — *La Fête du Village*, divertissement pour la naissance du roi de Rome (1811), ainsi que deux *Rondes militaires*, adressées l'une à la garde impériale, et la seconde à la garde nationale, au banquet du 18 avril 1815. Les œuvres d'Étienne, avec des notices et des éclaircissements ont été publiées à Paris, 1846, 4 vol. in-8°. [*Enc. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin et Saint-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. Ier. — Villemain et Viennet, *Discours prononcés sur la tombe de M. Étienne*, dans le *Moniteur* du 17 mars 1845. — H. Rolle, *Notice sur M. Étienne*, dans le *Constitutionnel* (1er avril 1845). — *Discours de réception* du comte Al. de Vigny et *Réponse* du comte Molé. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI.

*ÉTIENNE (*Pierre-Henri-Charles*), homme politique français, fils du précédent, né à Paris, en 1801. Il s'était déjà fait connaître sous la Restauration par quelques écrits, et s'occupait de librairie lorsque, en 1830, il fut appelé aux fonctions de conseiller référendaire à la cour des comptes. Élu député en 1839, à la place de son père, par l'arrondissement de Commercy, il fut réélu en 1842 et en 1846. Il siégeait sur les bancs de l'opposition dite *constitutionnelle*, fut rapporteur de plusieurs commissions importantes, et se fit surtout remarquer dans les discussions financières. C'est à lui que l'on dut en 1843 la mesure législative qui prescrivit l'organisation de la comptabilité en matières au ministère de la marine. En 1847, il prit part aux banquets réformistes, et à Bar-le-Duc il proposa un toast « à la moralité des pouvoirs politiques ! » Il y disait : « La monarchie de 1830 est notre ancre de salut, ne l'oublions jamais; mais en même temps ce qui nous est le plus nécessaire, c'est la moralité dans les affaires publiques; autrement, l'autorité perdrait son prestige, et le gouvernement sa force et sa sécurité. » Après la révolution de Février, il fut élu par le département de la Meuse à la Constituante, et devint vice-président du comité des finances. Il vota pour deux chambres et en faveur du ministère dans les affaires d'Italie. Réélu à l'Assemblée législative, il dut abandonner sa position à la cour des comptes, par raison d'incompabilité, appuya encore la politique de la majorité, s'opposa au renouvellement des pouvoirs du président, et se réunit avec quelques-

uns de ses collègues à la mairie du 10e arrondissement, le 2 décembre 1851, pour essayer de lutter contre le coup d'État; néanmoins, après le rétablissement de l'empire, il fut rappelé à la cour des comptes au commencement de 1854, avec son ancien titre de conseiller référendaire de deuxième classe. L. LOUVET.

Dict. de la Conversation.

ÉTIENNE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER. *Voyez* LAUNAY (DE).

ÉTOILE. *Voyez* L'ÉSTOILE.

* **ETRUSCILLA HERENNIA**, femme de l'empereur Decius. Ce nom, n'étant pas mentionné dans l'histoire, a été longtemps un sujet de discussion pour les antiquaires. La question qu'il soulevait a été tranchée par une pierre trouvée à Carseoli, avec cette inscription : HERENIÆ CUPRESSENIÆ ETRUSCILLÆ AUG. CONJUGI. D. N. DECI. AUG. MATRI. AUGG. NN ET CASTROR. S. P. Q. On voit par cette inscription et quelques autres médailles que la femme de Decius s'appelait *Annia Cupressenia Herennia Etruscilla.*

Muratori, p. 1036, 4. — Maffei, *Mus. Veron.*, p. 102. — Eckhel, *Doct. Numm.*, vol. VII, p. 347.

* **ETRUSCUS HERENNIUS**, fils de l'empereur Decius, vivait vers le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne. A l'avénement de son père, en 349, il reçut les titres de *césar* et de *prince de la jeunesse.* En 251 il fut nommé consul et admis à partager le titre d'auguste. Vers la fin de la même année, il périt avec son père, dans une sanglante bataille livrée aux bords du Danube. Sur les médailles il est désigné par les noms suivants : *Q. Herennius Etruscus Messius Trajanus Decius.*

Aurelius Victor, *De Cæs.*, XXIX; *Epist.*, XXIX. — Zonaras, XII, 20.

* **ETRUSCUS** (Ἐτρουσκός), de Messène, poëte grec, d'une époque incertaine. On n'a de lui qu'une épigramme, dans l'*Anthol. grecque*, et on ne sait rien de sa vie. Martial mentionne un Etruscus qui fut banni par Domitien.

Brunck, *Analecta*, vol. II, p. 307. — Jacobs, *Anth. Græca*, III, p. 20; XIII, 892. — Martial, VI, 83; VII, 39.

ETTERLIN (*Eglof*), historien suisse, né à Brugg (Argovie), mort vers 1463. Il devint greffier de la ville de Lucerne, et composa, d'après les documents trouvés par lui dans les archives de cette cité, une *Histoire de la Suisse*, aujourd'hui perdue.

Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.* (art. *Etterlin Petermann*).

ETTERLIN (*Petermann*), probablement fils du précédent, chroniqueur suisse, vivait au commencement du seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il prit part aux guerres de Souabe et de Bourgogne, dont il parle comme témoin oculaire, et qu'il fut greffier à Lucerne. En 1475 il commanda la garnison placée dans Yverdun lorsque cette ville se rendit aux confédérés; il raconte lui-même qu'il fut remplacé quelque temps après par un autre Lucernois; aussi n'est-il pas vraisemblable qu'il fût identique avec celui qui résista si énergiquement aux Bourguignons lorsque ceux-ci rentrèrent dans Yverdun par la trahison des habitants. La chronique d'Etterlin a paru à Bâle, en 1507, sous ce titre : *Kronica von der loeblichen Eydtgenossenschaft, ir Herkommen und sunst seltzam Stritten und Geschichten, colligirt und in Geschrift verfasst von Petterman Etterlin, Gerichtschreiber zu Luzern und Hauptmann in den Kriegen wider Herzog von Burgund* (Chronique de l'honorable Confédération; son origine, avec des récits divers, recueillie et mise par écrit par Petermann Etterlin, greffier de Lucerne et capitaine dans la guerre contre le duc Charles de Bourgogne); Bâle, 1507, in-fol. Deux autres éditions de cet ouvrage ont été publiées en 1752 et en 1764. L'opinion de Haller qu'Etterlin ne serait pas l'auteur mais seulement le coordonnateur de cette chronique peut être fondée quant à la première partie de l'ouvrage.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

ETTMULLER (*Michel*), médecin allemand, né à Leipzig, le 26 mai 1644, mort le 9 mars 1683. Il suivit les leçons des professeurs de Leipzig, et visita ensuite, pendant deux années, la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. Le 20 août 1668 il fut reçu docteur dans sa ville natale, devint membre de l'Académie des Curieux de la Nature en 1670, agrégé de la Faculté de Leipzig en 1676, professeur titulaire de botanique en 1681, enfin agrégé de chirurgie et d'anatomie. Il professa avec un éclat qui fit regretter sa mort prématurée. Il inclinait beaucoup, et trop peut-être, pour l'usage des absorbants et des remèdes les plus actifs de la chimie. Ettmuller mourut, dit-on, en se livrant à une opération chimique; cependant son fils, qui a écrit sa vie, ne mentionne pas cette circonstance. On a de lui : *De Singularibus*, thèse soutenue en 1663 : il s'y prononce contre les arcanes; — *Medicina Hippocratis chimica;* Leipzig, 1670, in-4°; — *Vis Opii diaphoretica;* Leipzig, 1679, in-4° : il y fait ressortir la double propriété que possède l'opium de précipiter la circulation du sang et d'augmenter la chaleur; — *Chymia rationalis ac experimentalis curiosa*, etc.; Leyde, 1684, in-4°; — *Medicus theoria et praxi instructus, hoc est fundamenta medicinæ veræ privatim tradita*, etc.; Francfort, Leipzig et Dresde, 1685, in-4°; — *Opera omnia, nempe institutiones medicinæ, cum notis*, etc.; Francfort, 1676; — *Operum omnium medico-physicorum Editio novissima*, etc.; Lyon, 1690, 2 vol. in-fol.; — *Opera omnia in compendium redacta*, Londres, 1701, in-8°; rééditée par le fils de l'auteur, sous ce titre : *Opera medica theoretico-practica*, etc., Francfort, 1708, 3 vol. in-fol. Quelques-uns de ces ouvrages ont été traduits.

Manget, *Bibl. Script. medic.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Éloy, *Diction. historique de la Médecine.*

ETTMULLER (*Ernest-Michel*), fils du précédent, médecin allemand, né à Leipzig, au mois d'août 1673, mort dans la même ville, le 25 septembre 1732. Il étudia à Wittemberg et à Leipzig, visita la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne, et fut reçu docteur à son retour dans ce dernier pays. Il dut en partie à la renommée de son père de parcourir honorablement à son tour la carrière médicale. Il ne fit paraître aucun ouvrage spécial; mais il écrivit ou inspira à d'autres un grand nombre de dissertations utiles.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* **ÉTYMOCLÈS** (Ἐτυμοκλῆς), ambassadeur spartiate, vivait vers 370 avant J.-C. Se trouvant à Athènes avec deux autres envoyés spartiates vers le temps de l'incursion de Sphodrias dans l'Attique, en 378, il fut arrêté, ainsi que ses collègues, comme complice de cette entreprise. Sur leur assurance qu'ils y étaient tout à fait étrangers, on les laissa partir. Xénophon et Plutarque mentionnent Étymoclès parmi les amis d'Agésilas. Il figura dans l'ambassade envoyée à Athènes en 369 pour conclure un traité d'alliance.

Xénophon, *Hellen.*, V, 4; VI, 5. — Plutarque, *Agésilas*, 25.

* **EUBIUS**, poëte grec d'une époque incertaine. D'après Ovide, il avait composé des histoires licencieuses (*impuræ conditor historiæ*).

Ovide, *Trist.*, II, 416.

* **EUBIUS**, sculpteur. *Voyez* XÉNOCRATE.

* **EUBŒUS** (Εὔβοιος), de Paros, poëte grec, vivait vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. Contemporain de Philippe de Macédoine, il se rendit célèbre par des parodies écrites dans le style homérique et principalement dirigées contre les Athéniens. Lui et Bœotus passaient pour les deux meilleurs poëtes parodistes grecs. Du temps d'Athénée il existait une collection de ses parodies en quatre livres: toutes sont perdues aujourd'hui, il n'en reste que de très-courts fragments.

Athénée, XV. — Wieland, *Dissert. de Parodiar. Homeric. Scriptoribus*, p. 41.

* **EUBOTAS** (Εὐβώτας), Grec de Cyrène, vivait vers 400 avant J.-C. Il remporta une victoire à la course des chevaux dans l'olymp. XCIII (408 avant J.-C.), et une autre à la course des chars dans l'olympiade CIV (364 avant J.-C.). Son nom est douteux. Diodore de Sicile l'appelle Εὔβατος, Xénophon Εὐβότας. Dans le passage de Pausanias, on ne voit pas bien clairement s'il s'agit de deux victoires remportées dans deux olympiades différentes ou d'une double victoire remportée dans l'olymp. CIV.

Pausanias, VI, 8. — Xénophon, *Hellen.*, I, 2. — Diodore de Sicile, XIII, 68.

* **EUBULÉ** (Εὐβούλη), femme pythagoricienne, vivait probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Une des lettres de Théano lui est adressée.

J.-H. Wolf, *Mulierum Græcarum quæ orat. prosa usæ sunt Fragmenta*, p. 224.

* **EUBULEUS**, sculpteur grec, vivait probablement dans le quatrième siècle avant J.-C. Son nom se trouve sur un Hermès sans tête. L'inscription ΕΥΒΟΥΛΕΥΣ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥΣ (dans Winckelmann) le fait fils d'un Praxitèle, probablement le grand sculpteur.

Winckelmann, *Geschichte d. Kunst*, IX, 3. — Visconti, *Museo Pio. Clem.*, VI, tab. 22, p. 142.

* **EUBULIDE** (Εὐβουλίδης), philosophe grec, de l'école de Mégare, était né à Milet, en Asie Mineure, comme le rapporte Diogène de Laerte (1), qui le mentionne parmi ceux qui succédèrent à Euclide dans l'école de Mégare. L'époque de sa naissance et celle de sa mort ne sont pas connues d'une manière précise; mais comme l'on sait, par le témoignage du même Diogène et par celui d'Aristoclès dans Eusèbe (2), qu'il fut ennemi d'Aristote, et que plus d'une fois cette inimitié se traduisit en attaques contre le prince du péripatétisme, on peut, sans grande chance d'erreur, rapporter la naissance et la mort d'Eubulide aux mêmes époques, ou peu s'en faut, que la naissance et la mort d'Aristote, c'est-à-dire l'une à la première année de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade, l'autre à la troisième année de la cent-quatorzième olympiade (384-322 ans avant J.-C.). Si donc Eubulide suivit les leçons d'Euclide, fondateur de l'école de Mégare, ce ne put être que dans les dernières années de l'enseignement de ce philosophe; et il paraît probable qu'après la mort d'Euclide il eut pour maître Schthyas, qui, au rapport de Suidas dans Diogène de Laerte, succéda à Euclide dans la direction de l'école. Les causes de l'inimitié d'Eubulide envers Aristote sont restées inconnues. Peut-être cette inimitié avait-elle sa source dans cette opposition de tendances philosophiques qui devait naturellement régner entre le chef de la dialectique éristique et le logicien qui avait écrit les *Analytiques* et surtout le traité *Des Sophismes.*

Indépendamment des écrits qu'Aristoclès reproche à Eubulide d'avoir composés contre Aristote, le philosophe de Mégare avait publié sur Diogène de Sinope un livre dans lequel, au rapport de Diogène de Laerte en sa biographie du philosophe cynique, il accusait ce dernier d'avoir été chassé de Sinope avec son père, pour avoir altéré la monnaie. Il avait également composé, sous le titre de Κωμασταί (*Les Débauchés*), un drame mentionné par Athénée (3). Enfin, les historiens de la philosophie nous ont conservé, sous une forme plus ou moins complète, les arguments éristiques dont Eubulide proposait, à titre d'exercice, la discussion et la solution à ses disciples. Ces arguments étaient au nombre de sept, que Diogène de Laerte, biographe d'Épicure, intitule des noms suivants: ὁ ψευδόμενος (*le menteur*), ὁ διαλανθάνων

(1) L. II.
(2) *Præpar. Evang.*, XV, 1.
(3) Delpnosophist., X, 10.

(*le caché*), Ἠλέκτρα (*Électre*), ὁ ἐγκεκαλυμμένος (*le voilé*), ὁ σωρείτης (*le sorite* ou *le tas*), ὁ κεράτινος (*le cornu*), ὁ φαλακρός (*le chauve*). Nous aurons ultérieurement à examiner si ces arguments ne rentrent pas les uns dans les autres; mais d'abord envisageons-les chacun en lui-même et successivement.

Le premier argument est intitulé *le menteur*, ὁ ψευδόμενος. Quelqu'un ment, et en même temps il avoue qu'il ment. Dans cette situation, ment-il ou ne ment-il pas? D'une part, il ment, puisqu'il pose une assertion qu'il sait être fausse; d'autre part, il ne ment pas, en avouant qu'il ment. Donc il ment et ne ment pas à la fois. Le texte grec de cet argument n'a pas été conservé. Cicéron, en ses *Académiques* (1), le pose sous la forme suivante : « Si te mentiri dicis, idque verum dicis, mentiris an verum dicis? » Et il ajoute : « Hæc scilicet inexplicabilia esse dicitis. » Hesychius de Milet rapporte qu'un certain Philétas de Cos mourut des efforts qu'il fit pour résoudre cet argument.

Le second argument a pour titre *le voilé*, ὁ ἐγκεκαλυμμένος. Voici sous quelle forme cet argument nous a été transmis par Lucien (2) : « Connaissez-vous votre père? — Oui, assurément. — Mais quoi? si, amenant en votre présence un homme voilé, je vous demandais si vous le connaissez, que répondriez-vous? — Que je ne le connais pas. — Eh bien, cet homme est votre père; de telle sorte que si vous ne le connaissez pas, vous ne connaissez pas votre père. »

Le troisième argument, qui nous a été également transmis par Lucien (3), est intitulé Ἠλέκτρα, *Électre*, sous cette forme : « Électre, fille d'Agamemnon, savait et ne savait pas en même temps; car en présence d'Oreste, encore inconnu, elle sait qu'Oreste est son frère, mais elle ignore que celui qui est là est Oreste. »

Le quatrième argument a pour titre *le caché*, ὁ διαλανθάνων. La formule de cet argument n'est point parvenue jusqu'à nous. Il est permis de penser que cette formule était analogue à celle de l'ἐγκεκαλυμμένος, si toutefois elle n'était pas la même, constituant ainsi, sous une dualité de noms, un seul et même raisonnement.

Un cinquième argument est intitulé *le tas*, ou *sorite*, ὁ σωρείτης. Voici en quoi il consiste : « Si deux n'est pas un faible nombre, il en sera de même de trois, qui n'a qu'une unité de plus que deux, puis, par les mêmes raisons, de quatre, de cinq, et ainsi jusqu'à dix. Mais si deux est un faible nombre, il en sera progressivement de même de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept, de huit, de neuf, de dix. » Qu'on se figure un tas de blé, que l'on entreprendrait de construire ou de défaire grain par grain, et

(1) II, 29.
(2) *In Vit. auct.* Dialogue entre Chrysippe et Agorastès.
(3) *Ibid.*

l'on aura une idée de cet argument. C'est l'exemple dont se sert Cicéron quand il dit (1) : « Cum aliquid minutatim et gradatim additur aut demitur, *soritas* hoc vocant, quia acervum efficiunt uno addito grano. Vitiosum sane et captiosum genus. »

Le sixième argument est *le cornu*, ὁ κεράτινος (2). Nous rencontrons dans la biographie de Chrysippe par Diogène de Laerte la forme sous laquelle Eubulide posait cet argument : « Ce que vous n'avez pas perdu, vous l'avez; or, vous n'avez pas perdu de cornes, donc vous avez des cornes. »

Le septième argument, intitulé *le chauve*, φαλακρός, n'est pas arrivé jusqu'à nous sous sa forme propre, si tant est qu'il en eût une. Nous inclinerions à penser que sa formule se confondait avec celle du σωρείτης, que nous avons donnée plus haut. En effet, ce qui est vrai d'un grain de blé en plus ou en moins pour constituer ou non un tas, σωρείτης, peut également s'appliquer à un cheveu en plus ou en moins pour constituer une tête chauve.

Tels sont les arguments éristiques attribués à Eubulide. Bien que désignés sous des noms différents, ils peuvent pourtant, en réalité, se ramener à quatre. En effet, d'une part, le διαλανθάνων, l'ἐγκεκαλυμμένος et l'Ἠλέκτρα, malgré la diversité de la forme et de la dénomination, sont au fond un seul et même argument; et, d'autre part, il en est de même du σωρείτης et du φαλακρός. Restent, pour compléter le nombre de quatre, le ψευδόμενος et le κεράτινος. Eubulide fut, dans l'école de Mégare, le fondateur de cette dialectique éristique qui, préparée déjà en une certaine mesure par l'école d'Élée et par les sophistes, devait se développer sous Diodore Cronus (3) et sous Alexinus, et offrir ainsi le déplorable spectacle de l'intelligence humaine s'attaquant à des subtilités bien plutôt faites pour fausser le jugement que pour l'exercer. Eubulide, au rapport de Diogène de Laerte, eut entre autres disciples Alexinus d'Élis, Euphante d'Olynthe (4) et Apollonius Cronus (5).

C. MALLET.

Diogène de Laerte, t. II. — *Dict. des Sciences philosophiques*, t. II. — C. Mallet, *Hist. de l'École de Mégare.*

* **EUBULIDE** (Εὐβουλίδης), statuaire grec, vivait probablement dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. D'après Pausanias, il sculpta un groupe de treize statues, *Athéné*, *Pæonia*, *Zeus*, *Mnémosyne*, *les Muses*, *Apollon*, qu'il consacra dans le temple de *Dionysus* (Bacchus) dans le Céramique d'Athènes. Pline fait aussi mention d'Eubulide. D'après une correction de

(1) *Acad.*, II, 16 et 29, etc.; *De Divinatione*, II, 4.
(2) Et non κερατίνης, comme le portent généralement les éditions de Diogène de Laerte : ce qui n'offre aucun sens.
(3) Voir notre article sur Diodore Cronus.
(4) Voir notre article sur Euphante.
(5) Et non Apollodore Cronus, comme on l'a quelquefois appelé.

Hardouin, le fils de ce statuaire s'appelait Eucheir. Le groupe d'Eubulide fut découvert en 1837, sous l'emplacement de l'ancien Céramique. Près de là se trouvait ce fragment d'inscription..... ΧΕΙΡΟΣ ΚΡΩΠΙΔΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ. Une autre inscription fut trouvée près de l'Erechtheum [..] ΧΕΙΡ ΚΑΙ ΕΥΒΟΥΛΙΔΗΣ ΚΡΩΠΙΔΑΙ ΕΠΟΙΗΣΑΝ. En comparant ces deux inscriptions et en les rapprochant d'un passage de Pausanias, on en a conclu que la première inscription devait être complétée ainsi : ΕΥΒΟΥΛΙΔΗΣ ΕΥΧΕΙΡΟΣ ΚΡΩΠΙΔΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ (Eubulide, fils d'Eucheir, du dème de Cropé, l'a fait). Il en résulte qu'il existait dans le dème de Cropé une famille d'artistes dont nous connaissons trois générations, savoir : Eubulide, Eucheir, et un second Eubulide, petit-fils du premier. Le caractère sculptural du groupe et la forme des lettres ont fait penser à Ross et à Thiersch que cet ouvrage appartenait à l'époque de la domination romaine en Grèce.

Pausanias, I, 2; VIII, 14. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Bœckh, *Corpus Inscriptionum*, I, p. 504, n° 666, et add., p. 916. — Ross, dans le *Kunstblatt*, 1837, n° 93. — Thiersch, *Epochen*, p. 127.

EUBULIDE. Outre le philosophe et les deux artistes cités plus haut, on connaît plusieurs personnages anciens du nom d'Eubulide, savoir :

1° EUBULIDE, Athénien. Pour se venger d'Euxithée, dont le témoignage lui avait fait perdre un procès, il l'accusa d'avoir usurpé le droit de cité. Euxithée, condamné par les suffrages de son dème, fit appel au tribunal des héliastes, et gagna sa cause. Un discours composé pour sa défense nous est parvenu parmi ceux de Démosthène; quelques critiques l'attribuent à Lysias;

2° un autre Athénien, fils de Sosithée et de Phylomaque : Démosthène plaida pour lui contre Macartatus;

3° deux victimes de la rapacité de Verrès : l'un, surnommé Grosphus, était né à Centuripes; l'autre était né à Herbita.

Demosthène, *Cont. Eubulid.*; *Cont. Macart.* — Cicéron, *Contra Verrem.*

EUBULUS (Εὔβουλος), poëte comique athénien, fils d'Euphranor, né dans le dème de Cette, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des poëtes les plus distingués de la comédie nouvelle. D'après Suidas, il florissait dans la 101e olymp. (376 avant J.-C.). Si cette date est correcte (et elle paraît confirmée par ce fait que Philippe, fils d'Aristophane, fut un de ses rivaux), Eubule fit jouer des comédies pendant une longue série d'années, car il tourna en ridicule Callimédon, contemporain de Démosthène. Suidas a donc eu tort de le placer sur les limites de l'ancienne et de la moyenne comédie. Il appartient tout entier à cette dernière, comme le disent expressément l'*Etymologicum magnum* et Ammonius. Les pièces d'Eubulus étaient presque toutes mythologiques. Plusieurs contenaient des parodies des poëtes tragiques et principalement d'Euripide. Quelques-unes attaquaient nominalement certains individus éminents, tels que Philocrate, Callimédon, Cydias, Denys, tyran de Syracuse, et Callistrate. Le poëte tournait aussi parfois en ridicule toute une nation, comme par exemple les Thébains dans son *Antiope*. Son langage est simple, élégant, généralement pur, contenant peu de mots qui ne se trouvent dans les écrivains de la meilleure époque. Comme Antiphane, il fut très-souvent pillé par les poëtes postérieurs, tels que Alexis, Ophélion et Ephippus. D'après Suidas, le nombre des pièces d'Eubulus s'élevait à 104. Il nous reste les titres de la moitié, à peu près, savoir : Ἀγκυλίων, Ἀγχίσης, Ἀμάλθεια, Ἀνασωζόμενοι, Ἀντιόπη, Ἄστυτοι, Αὔγη, Βελλεροφόντης, Γανυμήδης, Γλαῦκος, Δαίδαλος, Δαμαλίας (titre corrompu : Meineke pense qu'il faut lire Δαμασίας), Δευκαλίων, Διονύσιος, Σεμέλη ἢ Διόνυσος, Δόλων, Εἰρήνη, Εὐρώπη, Ἠχώ, Ἰξίων, Ἴων, Καλαθηφόροι, Καμπυλίων (douteux), Κατακολλώμενος (douteux), Κερκῶπες, Κλεψύδρα, Κορυδαλός, Κυβευταί, Λάκωνες ἢ Λήδα, Μήδεια, Μυλωθρίς, Μυσοί, Νάννιον, Ναυσικάα, Νεοττίς, Ξοῦθος, Ὀδυσσεύς ἢ Πανόπται, Οἰδίπους, Οἰνόμαος ἢ Πέλοψ, Ὀλβία, Ὀρθάνης, Πάμφιλος, Παννυχίς, Παρμενίσκος, Πλαγγών, Πορνοβοσκός, Προκρίς, Προσουσία ἢ Κύκνος, Στεφανοπώλιδες, Σφιγγοκαρίων, Τιτθαί, Τιτᾶνες, Φοίνιξ, Χάριτες, Χρυσίλλα, Ψάλτρια. Les fragments d'Eubulus ont été recueillis par Meineke, *Fragm. Com. Græc.*, vol. I, pag. 355-367; vol. III, pag. 203-272, et dans la *Bibliotheca Græca-Latina*, publiée par A.-F. Didot (*Comicorum Græcorum Fragmenta*; Paris, 1855, in-8°.) L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Clinton, *Fasti Hellenici*, à la date de 375.

EUBULUS AURELIUS, financier romain, né à Émèse, vivait au commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne. Directeur général des finances (τοὺς καθόλου λόγους ἐπιτετραμμένος) sous Héliogabale (218-222), il se rendit si odieux par sa rapacité et ses extorsions, qu'après le meurtre de l'empereur, il fut mis en pièces par le peuple et par les soldats.

Dion Cassius, LXXIX, 21.

* **EUBULUS**, jurisconsulte romain, vivait dans la première partie du cinquième siècle. Il fit partie d'une commission de neuf membres, chargée en 429 par Théodose de rédiger un code sur un plan, qui fut ensuite abandonné. En 435 il fut membre de la commission de seize membres qui compila le code Théodosien existant. Il avait été *magister scriniorum*, comte, questeur, et avait porté les titres d'*illustre* et de *magnifique*. Cependant l'empereur, dans sa mention des jurisconsultes qui se distinguèrent dans la rédaction de ce code, n'y a pas compris Eubulus.

Smith, *Dict. of Greek and Roman Biog.*

EUCAMPIDAS (Εὐκαμπίδας) [la forme *Eucalpidas*, Εὐκαλπίδας, est moins correcte]

homme d'État arcadien, né sur le mont Ménale, vivait vers 350 avant J.-C. Démosthène le cite parmi les mauvais citoyens qui, pour servir leur intérêt privé, devinrent les instruments du roi de Macédoine et sapèrent l'indépendance de leur patrie. Polybe relève cette accusation de Démosthène comme une injustice, et justifie particulièrement les Arcadiens et les Messéniens de leur liaison avec Philippe. « Tout au plus, dit-il, pourrait-on les accuser de s'être trompés; encore ce jugement ne serait pas exact, car leur union avec la Macédoine les délivra du joug de Sparte et leur épargna à la fois les maux de la guerre et les périls de la défaite. » Pausanias mentionne Eucampidas comme un des chefs qui, en 371, conduisirent les colons du Ménale à Mégalopolis, pour former en partie la population de cette ville.

Démosthène, *De Corona*. — Polybe, XVII, 14. — Pausanias, VIII, 27.

* **EUCHEIR** (Εὔχειρ). Ce nom, qui signifie *habile de la main*, fut donné à plusieurs artistes de l'époque mythologique, entre autres à un Eucheir parent de Dédale, et, selon Aristote, inventeur de la peinture. Il a été aussi porté par plusieurs artistes véritables, savoir :

* **EUCHEIR** *de Corinthe* vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il suivit, ainsi qu'Eugramme, Démarate en Italie, vers 664, et introduisit les arts plastiques dans cette contrée. Peut-être doit-on le considérer aussi comme un personnage mythique représentant cette période de l'art à laquelle appartiennent les vases peints connus sous le nom de vases étrusques.

Pline, XXXV, 12. — Thiersch, *Epochen.*, p. 165-166. — O. Müller, *Arch. der Kunst*, 75.

EUCHEIR ou **EUCHEIRUS** (Εὔχειρος, c'est ainsi que Pausanias écrit ce nom), statuaire de Corinthe, élève de Syadras et de Chartas de Sparte, maître de Cléarque de Rhegium, florissait vers la 65e ou la 66e olymp. (520 ou 516 avant J.-C.). C'est probablement cet Eucheir que Pline mentionne parmi les sculpteurs de statues d'athlètes.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Pausanias, VI, 4.

* **EUCHEIR**, statuaire grec, fils d'Eubulide, vivait probablement dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. Il avait fait une statue d'Hermès, pour le temple de ce dieu à Phénée, dans l'Arcadie. On ne connaît de lui aucun autre ouvrage.

Pausanias, VIII, 14.

EUCHER ou **EUCHERIUS** (Saint), théologien gaulois, né dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C., mort en 450. Il appartenait à une famille illustre. Son père, Valérien, paraît être le même que le personnage de ce nom qui vers cette époque occupait la place de préfet de la Gaule et était proche parent de l'empereur Avitus. Eucher épousa Gallia, dame du même rang que lui, de laquelle il eut deux fils, Salonius et Veranius, et deux filles, Consortia et Tullia. Vers 410, encore dans la vigueur de l'âge, il quitta le monde, et se retira avec sa femme et ses enfants, d'abord à Lérins (Lerinum), et de là dans l'île voisine de Lero ou Sainte-Marguerite, où il mena la vie d'un ermite, se consacrant à l'éducation de ses enfants, à la culture des lettres sacrées et aux exercices de religion. Dans sa retraite il s'acquit une si haute réputation de savoir et de piété, qu'il fut élu évêque de Lyon, vers 434. Il garda cette dignité jusqu'à sa mort, arrivée sous les empereurs Valentinien III et Marcien. Veranius succéda à son père dans la chaire épiscopale; Salonius devint le chef de l'église de Genève. On connaît de saint Eucher les ouvrages suivants : *De Laude Eremi*, écrit vers l'année 428, sous la forme d'une épître à saint Hilaire d'Arles. Eucher, dans sa passion pour la vie solitaire, avait formé le projet de visiter l'Égypte, pour y recueillir des exemples de piété auprès des anachorètes du désert. Il demanda sur ce pays des informations à Cassien, qui lui répondit en lui adressant quelques-unes de ces *collationes* où il peint avec de si vives couleurs la vie des ermites de la Thébaïde. Dans l'enthousiasme où le jeta cette lecture, Eucher écrivit la lettre *De Laude Eremi*, mentionnée plus haut; — *Epistola parænetica ad Valerianum cognatum de contemtu mundi et secularis philosophiæ*, composée vers 432. L'auteur essaye de détacher son riche parent des pompes et des vanités de ce monde. Érasme a donné une édition de cette lettre, avec des scolies; Bâle, 1520; — *Liber formularum spiritalis intelligentiæ, ad Veranium filium*, ou, d'après un autre titre, *De Forma spiritalis intellectus*, divisé en onze chapitres et contenant une exposition allégorique et mystique de certains textes de l'Écriture; — *Instructionum Libri II, ad Salonium filium :* le premier livre traite *De Quæstionibus difficilioribus Veteris et Novi Testamenti;* le second contient *Explicationes Nominum Hebraicorum; — Homiliæ;* elles ont été publiées à la fin des *Sermones Catechetici Theodori Studitæ;* Anvers, 1602, in-8°; — *Historia Passionis S. Mauritii et sociorum Martyrum Legionis Felicis Thebææ Agaunensium; — Exhortatio ad Monachos*, imprimée dans le *Codex Regularum* d'Holstenius; Rome, 1661; — *Epitome Operum Cassiani.* Ces trois derniers ouvrages sont d'une authenticité fort douteuse; les suivants sont certainement apocryphes : *Commentarius in Genesim; — Commentariorum in Libros Regum Libri IV; — Epistola ad Faustinum; — Epistola ad Philonem; — Regula duplex ad Monachos; — Homiliarum Collectio.* Ce recueil d'homélies est attribué, dans certaines collections des Pères de l'Église, à Eusèbe d'Émèse; dans d'autres, à Gallicanus. Eucher en avait composé beaucoup; mais, à l'exception de celles qui ont été mentionnées plus haut, elles ont toutes péri. Il n'existe aucune collection complète des ouvrages d'Eucher; la plupart se

trouvent dans la *Chronologia S. insulæ Lerinensis* de Vincent Barral, Lyon, 1613, in-4°; dans les *D. Eucherii, Lug. episc. doctiss., Lucubrationes, cura Joannis Alexandri Brassicani*, Bâle, 1531, in-fol.; dans la *Bibliotheca Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., vol. V, p. 1, et dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, Lyon, 1677, in-fol., vol. VI, p. 822.

Il ne faut pas confondre cet Eucher avec un prélat gaulois du même nom, qui vivait dans la première partie du cinquième siècle, et qui prit part aux conciles tenus dans la Gaule pendant les années 524, 527, 529. Cet Eucher, quoique évêque aussi, ne le fut certainement pas de Lyon. On connaît encore un Eucher, évêque d'Orléans, dans le huitième siècle.

Gennadius, *De Viris illustribus*, 63. — Schœnemann, *Bibliotheca Patrum Lat.*, II, 36. — Jos. Antelme, *Assertio pro unico S. Eucherio Lugdunensi episcopo;* Paris, 1726, in-4°. — *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 275.

***EUCHERIA**, femme poëte, vivait probablement en Gaule, dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On croit qu'elle avait composé divers écrits; il n'en est venu jusqu'à nous qu'un seul : c'est un fragment de 32 vers élégiaques dirigés contre un paysan qui avait eu la hardiesse de prétendre à sa main. Rassemblant une longue série des unions les plus absurdes, les plus contraires à la nature, elle les regarde comme simples et convenables en comparaison d'un pareil mariage. L'idée de cette pièce est évidemment empruntée aux vers suivants de Virgile :

Mopso Nisa datur; quid non speremus amantes?
Jungentur jam grypes equis; ævoque sequenti
Cum canibus timidi venient ad pocula damæ.

Pour le ton, elle rappelle l'*Ibis* attribué à Ovide et les *Diræ* de Valerius Caton. Le présomptueux prétendant est appelé un *rusticus servus*. Ces mots ne désignent pas un esclave, mais un de ces *villani* ou serfs qui, selon l'ancienne pratique de la Germanie et de la Gaule, étaient considérés comme indissolublement attachés au sol qu'ils cultivaient. De cette circonstance, de l'emploi de certains mots barbares, de ce fait que presque tous les manuscrits originaux de ce poëme ont été trouvés en France, du nom d'Eucheria, qui était fort commun en Gaule au cinquième et au sixième siècle, on a conclu que Eucheria vivait à cette époque et dans ce pays. C'est une conjecture assez vraisemblable, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve. Le petit poëme d'Eucheria a été inséré dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf, t. III, p. 97; dans l'*Anthologia Latina* de Burmann, t. II, p. 107, et t. I, p. 152 de l'édit. de Meyer. L. J.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

***EUCLÈS** (Εὐκλῆς), de Rhodes, athlète grec, fils de Callianax et de Callipateira, fille de Diagoras, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il appartenait à la famille des Ératides ou Diagorides. Il remporta une victoire au pugilat dans Olympie; on ignore en quelle année. On voyait à Olympie sa statue, ouvrage de Naucydès. Le scoliaste de Pindare l'appelle Euclon, et parle de lui comme d'un neveu de Callipateira.

Pausanias, VI, 6. — Bœckh, *Explicat. ad Pind.*, vol. VII, p. 166.

***EUCLÈS**, amiral syracusain, fils d'Hippon, vivait vers la fin du cinquième siècle avant J.-C. Il fut un des trois nouveaux commandants nommés par les Syracusains en 414, et quelques années plus tard un des chefs de la flotte syracusaine envoyée à Milet pour assister Tissapherne contre les Athéniens. Une troisième personne du nom d'Euclès fut archonte en 427.

Thucydide, IV, 104; VI, 103. — Xénophon, *Hell.*, I, 2.

EUCLIDE, archonte éponyme athénien pour l'année 403 avant J.-C. Son archontat fut mémorable par le rétablissement, avec quelques modifications, des anciennes lois de Solon et de Dracon. Elles furent inscrites sur le Pœcile ou *Portique peint* (στοὰ ποιχίλη), en caractères empruntés à l'alphabet ionien, qui fut alors pour la première fois employé dans les documents publics. Athénée cite un Athénien, nommé Euclide, qui se rendit célèbre par ses collections de livres. On ignore si c'est le même que l'archonte.

Andocide, *De Myst.*, p. 11. — Plutarque, *Arist.*, I. — Athénée, I.

***EUCLIDE**, général spartiate, frère de Cléomène III, roi de Sparte, mort en 223 avant J.-C. A la bataille de Sellasie, il commandait, sous les ordres de son frère, une division de l'armée lacédémonienne. Ses maladroites manœuvres contribuèrent beaucoup à la défaite de ses compatriotes. Lui-même fut tué avec la plus grande partie des soldats placés sous ses ordres.

On connaît encore plusieurs personnages historiques du nom d'Euclide, savoir : Euclide *de Zancle*, un des chefs des colons qui fondèrent Himère (Thucydide, VI, 5); — Euclide fils d'Hippocrate, tyran de Gela (Hérodote, VII, 155); — Euclide, un des trente tyrans d'Athènes (Xénophon, *Hellen.*, II, 3).

Polybe, II, 65, 67, 68. — Plutarque, *Philop.*, *Arat.*, *Cleom.*

***EUCLIDE**, médecin grec, vivait vers le cinquième siècle avant J.-C. Une des lettres attribuées à Theano lui est adressée. On ne sait rien de plus sur lui. — Galien cite un Euclide auteur d'un antidote contre la morsure des animaux venimeux. Ce médecin, inconnu d'ailleurs, vivait dans ou avant le second siècle après J.-C.

Orelli, *Socrat. et Pythag. Epist.*, p. 61. — Galien, *De Antid.*, II, 10.

EUCLIDE, sculpteur athénien, vivait après la 101e olympiade (372 avant J.-C.). On voyait de lui, au dire de Pausanias, quelques statues en marbre pentélique dans la ville de Burra, en Achaïe, et à Égire une statue assise de Jupiter. — Un graveur syracusain, dont le nom se trouve, parfois en caractères presque imperceptibles, sur un assez grand nombre de petits médaillons, se nommait Euclidès ou Euclidus. G. B.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 293. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 87.

EUCLIDE, philosophe grec, fut le fondateur

de l'école de Mégare. Le lieu précis de la naissance de ce philosophe est resté inconnu. Diogène de Laerte (1), dont le témoignage pourrait avoir tant de valeur en cette matière, reste indécis entre Mégare et Géla (2), partagé qu'il est entre l'opinion du plus grand nombre, qui assignait pour patrie à Euclide la première de ces deux villes, et le sentiment d'Alexandre, qui, en ses *Successions* (Διαδοχαί), lui attribue la seconde; l'époque précise de la naissance d'Euclide est tout aussi incertaine. Disciple de Socrate, ainsi qu'il sera établi dans ce qui va suivre, il devait être moins âgé que son maître; mais en même temps il est très-probable qu'il était moins jeune que Platon et la plupart des disciples de Socrate; de telle sorte que pour époque de sa naissance on pourrait, sans graves chances d'erreur, prendre une moyenne entre celle de Socrate et celle de Platon, et la rapporter approximativement aux dernières années de la 82[e] olympiade, environ l'an 450 avant notre ère; et de même pour l'époque de sa mort, qui, d'après ces bases, aurait eu lieu vers l'année 374, c'est-à-dire vers la troisième année de l'olympiade 101[e]. On peut donc estimer, avec Tennemann (3), que ce philosophe florissait au commencement de la 80[e] olympiade, vers l'an 400 environ avant notre ère, ou à l'époque de la mort de Socrate et à la retraite de ses disciples à Mégare.

Pour bien comprendre la philosophie d'Euclide, il faut savoir reconnaître en lui le disciple tout à la fois de l'école éléatique et de Socrate. Lorsqu'en parlant de l'école de Mégare, Cicéron la fait descendre de l'école d'Élée, en leur donnant pour père commun Xénophane (4), c'est, il est vrai, aux mégariques en général qu'il attribue cette origine et cette dépendance; mais Euclide s'y trouve compris et spécialement désigné. Nous avons d'ailleurs, en ce qui concerne particulièrement Euclide, le témoignage formel de Diogène de Laerte, selon lequel ce philosophe avait étudié la doctrine de Parménide, τὰ Παρμενίδεια μετεχειρίζετο. D'autre part, il est établi par des témoignages non moins positifs que le fondateur de l'école de Mégare fut l'un des disciples de Socrate. On retrouve dans Aulu-Gelle (5) les traces d'une tradition dont nous n'oserions pas garantir la vérité quant aux détails, mais qui, adoptée en ce qu'elle offre de fondamental et d'essentiel, peut être invoquée pour prouver la parenté philosophique entre Socrate et Euclide. Les Athéniens avaient défendu, sous peine capitale, à tout citoyen de Mégare de mettre le pied dans Athènes. Nonobstant ce décret, Euclide venait chaque soir, sous un costume de femme, pour entendre Socrate, et repartait avant le jour pour Mégare, sous les mêmes habits, parcourant ainsi un espace de vingt mille pas. Ce témoignage d'Aulu-Gelle touchant la fréquentation de l'école de Socrate par Euclide est d'ailleurs confirmé par celui de Cicéron (1); par celui de Platon, qui d'abord, au début du *Théétète*, dit positivement qu'Euclide venait fréquemment de Mégare à Athènes pour entendre Socrate, et dans son *Phédon* le met au nombre de ceux d'entre les disciples de Socrate qui assistèrent à la mort de leur maître; enfin, Diogène de Laerte (2), met Euclide, avec Platon, Xénophon, Antisthène, Phédon et Aristippe, au nombre des plus illustres socratiques.

Lorsque arrivèrent la condamnation et la mort de Socrate, ses disciples, et parmi eux Platon, se réfugièrent à Mégare. D'après le témoignage d'Hermodore, dans Diogène de Laerte (3), ils furent reçus chez Euclide; celui-ci, suivant toutes les probabilités, avait déjà depuis plusieurs années ouvert et fondé cette école, qui après lui fut dirigée par Ichthyas, et plus tard par Stilpon. Quel fut le motif de cette fuite? Apparemment la persécution, qui du maître menaçait de s'étendre aux disciples. Après avoir triomphé de Socrate par un jugement solennel et une condamnation capitale, cette persécution dut attaquer ou du moins menacer les hommes qui avaient assisté aux enseignements de Socrate et recueilli à son lit de mort cet admirable testament philosophique que Platon a consigné dans le *Phédon*. Voilà quelle fut la véritable cause de la fuite des socratiques à Mégare et du séjour qu'ils y firent. L'ancien disciple de Socrate, celui qui avait si longtemps partagé avec eux les enseignements du maître, les y accueillit. Ce fut chez Euclide qu'ils cherchèrent et trouvèrent un asile.

Arrivons maintenant aux écrits d'Euclide. Ces écrits, dont deux très-courts fragments sont seuls parvenus jusqu'à nous (4), se composaient de dialogues : Διαλόγους δὲ συνέγραψεν ἕξ, dit l'historien de la philosophie ancienne (5), et en même temps il en donne les titres : Λαμπρίαν, Αἰσχίνην, Φοίνικα, Κρίτωνα, Ἀλκιβιάδην, Ἐρωτικόν. Cette forme dialogique est précisément celle-là même qu'un autre disciple de Socrate, contemporain d'Euclide, mais autrement célèbre que le Mégarien, donna à ses écrits; et l'on peut même remarquer que les titres de quelques-uns des dialogues d'Euclide (le *Criton*, l'*Alcibiade*) se

(1) L. II, *In Euclidem*.
(2) Géla était une ville de la Grande-Grèce, située sur la côte méridionale de la Sicile, entre Agrigente et Camarine.
(3) *Hist. de la Philos.*, tables chronologiques.
(4) *Acad.*, II, 42. « Megaricorum fuit nobilis disciplina, cujus, ut scriptum video, princeps Xenophanes. Deinde eum secuti sunt Parmenides et Zeno; itaque ab his Eleatici nominabantur. Post, Euclides, Socratis discipulus, Megaræus, a quo iidem illi Megarici dicti. »
(5) *Noctes Atticæ*, l. VI, c. 10.

(1) *Acad.*, II, 42. « Socratis discipulus Euclides. »
(2) L. II, *In Euclid.*
(3) L. II, *In Euclid.* Πρὸς τοῦτόν φησιν ὁ Ἑρμόδωρος ἀφικέσθαι Πλάτωνα καὶ τοὺς λοιποὺς φιλοσόφους.
(4) Voir, pour ces fragments, notre *Histoire de l'École de Mégare*.
(5) Diog. de L., l. II, *In Euclid.*

retrouvent aussi chez Platon. Quant au sujet de chacun des dialogues composés par Euclide, nous sommes à cet égard dans la plus complète ignorance; et Diogène de Laerte, qui nous en transmet les titres, ne nous apprend absolument rien sur leur contenu. Tout ce qu'il est permis de conjecturer, c'est qu'une dialectique contentieuse et subtile, dans le goût de celle des derniers éléates, dominait dans les écrits d'Euclide.

En quoi donc consistait cette dialectique et sur quels procédés reposait-elle? Ces procédés étaient au nombre de deux. Le premier consistait en un raisonnement direct et dans le rejet de toute analogie; le second consistait à attaquer l'argumentation de l'adversaire, non par les prémisses, mais par les conséquences. Ce dernier était un procédé tout socratique; l'autre, au contraire, n'offrait rien que d'opposé à la manière de Socrate. Ce sont là les bases de la dialectique d'Euclide. Elles nous ont été conservées dans les fragments cités par Diogène de Laerte; mais nous n'avons rien des développements, probablement assez considérables, dont cette dialectique se constituait.

La pénurie de documents se fait sentir bien davantage encore en ce qui concerne les autres parties de la philosophie d'Euclide. A côté de la dialectique, qui paraît, chez lui comme chez ses successeurs, avoir constitué le côté principal de ses travaux, le fondateur de l'école de Mégare semble avoir voulu, sur les traces de ses divers maîtres, les éléates et Socrate, établir une doctrine participant tout à la fois de la nature de l'ontologie et de celle de la morale. Du rapprochement et de la combinaison de différents passages de Diogène de Laerte (1), d'Aristote (2) et de Cicéron (3), il nous paraît résulter en premier lieu, qu'à la différence de plusieurs systèmes, la doctrine morale d'Euclide était fondée sur l'*unité du bien*, ἓν τὸ ἀγαθόν. Seulement, le bien recevait dans cette doctrine diverses dénominations : *Sagesse*, *Dieu*, *Esprit*, et autres analogues. En second lieu, Euclide paraît en ceci avoir opéré une fusion entre la morale socratique et l'ontologie des éléates. L'école éléatique, ainsi que nous l'apprend Platon en son *Sophiste*, prétendait que l'unité seule existe; pour elle, l'être et l'unité étaient une seule et même chose exprimée par deux noms. D'autre part, Socrate, également d'après le témoignage de Platon en son *Protagoras*, regardait le bien moral, c'est-à-dire la vertu, comme empreint du caractère d'une parfaite unité. Disciple tout à la fois des éléates et de Socrate, Euclide paraît avoir opéré une fusion entre les deux doctrines, en identifiant l'unité du *bien* posée par Socrate à l'unité de l'*être* posée par les éléates. Cette combinaison des deux systèmes, cette identification du *bien* à l'*être* sous la condition commune d'*unité*, ne devient que plus évidente encore par les derniers mots du texte suivant de Diogène de Laerte : Τὰ δὲ ἀντικείμενα τῷ ἀγαθῷ ἀνῄρει μὴ εἶναι φάσκων, *Euclide refusait l'existence à toutes les choses opposées au bien, et les faisait équivaloir au non-être*. Or, ne résulte-t-il pas de ce texte que le chef de l'école de Mégare identifiait le *bien* à l'*être*, puisqu'il imposait la dénomination de *non-être* à tout ce qui est contraire au bien? Cette identification une fois opérée, on obtient une doctrine à la fois ontologique et morale, dont le premier élément est emprunté par Euclide aux éléates, et le second à Socrate; doctrine dont il serait possible de rencontrer l'analogue dans maint passage de Malebranche, et notamment dans le texte suivant de Fénelon (1) : « On n'arrive à la réalité de l'être que quand on parvient à la véritable unité de quelque être. Il en est de l'unité comme de la bonté et de l'être : ces trois choses n'en font qu'une. Ce qui existe moins est moins bon et moins un; ce qui existe davantage est davantage bon et un; ce qui existe souverainement est souverainement bon et un. » C. MALLET.

Diogène de Laerte, l. II. — *Dict. des Sciences philos.*, art. EUCLIDE. — C. Mallet, *Hist. de l'École de Mégare.*

EUCLIDE (Εὐκλείδης) *d'Alexandrie*, un des plus célèbres géomètres de l'antiquité, vivait vers 300 avant J.-C. On a fort peu de détails sur sa vie. D'après les historiens arabes, il naquit à Tyr, et habita Damas pendant quelque temps; son père s'appelait Naucratès, et son grand-père Zénarque. On ne peut guère ajouter foi à de pareilles autorités. Il paraît certain que Euclide habita la Grèce et ensuite l'Égypte. Après avoir probablement étudié à Athènes sous les disciples de Platon, il s'établit à Alexandrie, attiré par les bienfaits du premier Ptolémée, qui régna sur l'Égypte de 323 à 283. Pappus nous peint Euclide sous les traits les plus avantageux. Doux et modeste, dit-il, il porta toujours une affection particulière à ceux qui pouvaient contribuer aux progrès des mathématiques. Le fait suivant prouve que dans ses rapports avec Ptolémée Euclide gardait une certaine liberté. Ce prince lui ayant demandé si pour apprendre la géométrie il n'y avait pas de chemin moins difficile que la route ordinaire. « Non, répondit-il, il n'y a pas en géométrie de route faite tout exprès pour les rois (μὴ εἶναι βασιλικὴν ἀτραπὸν πρὸς γεωμετρίαν). »

A une certaine époque Euclide d'Alexandrie fut universellement confondu avec Euclide de Mégare. Une pareille erreur ne pouvait s'accréditer que dans un temps dénué de critique. L'un vivait vers 400 avant J.-C., l'autre un siècle plus tard. Le simple rapprochement des dates suffit pour éviter toute confusion entre le philosophe et le géomètre.

Pour bien apprécier le mérite d'Euclide, il est important de connaître quel était avant lui l'état

(1) L. II, *In Euclid.*
(2) *Métaph.*, XIV, 4.
(3) *Acad.*

(1) *Exist. de Dieu*, part. II, c. 3.

de la géométrie. Voici, d'après Proclus, un résumé de l'histoire de cette science. Suivant des traditions qui n'ont rien d'historique, les Égyptiens furent forcés d'inventer la géométrie pour retrouver les limites de leurs champs, effacées par les inondations du Nil; l'arithmétique naquit chez les Phéniciens, des besoins du commerce. Thalès transporta ces deux sciences en Grèce; elles s'y accrurent par ses soins. A côté de lui on cite Améristе, frère de Stésichore. Pythagore donna à la géométrie et à l'arithmétique une forme nouvelle, et en fit des sciences libérales (παιδεῖαι ἐλεύθεροι) en appliquant à la solution des problèmes des méthodes spéculatives et théoriques (ἀΰλως καὶ νοερῶς). Il écrivit aussi sur les quantités incommensurables (ἀλόγων) et sur les cinq solides réguliers. Après Pythagore vinrent Anaxagore de Clazomène, Œnopide de Chios, Hippocrate de Chios, qui écrivit, dit-on, le premier, des éléments de géométrie, et Théodore de Cyrène. Platon, sans écrire spécialement sur la géométrie, contribua beaucoup aux progrès de cette science, par le caractère mathématique de ses ouvrages. « A cette époque, dit Montucla, la géométrie fut en état de s'élever à des spéculations plus brillantes et plus sublimes. Ce chef du Lycée en fournit le moyen en découvrant et enseignant la méthode analytique, méthode qui est presque le seul et unique instrument pour se frayer un chemin à de nouvelles vérités. Aidés de ce puissant secours, les géomètres de son temps (Léodamus de Thasos, Archytas de Tarente, Théétète d'Athènes, Eudoxe de Cnide, Amyclas d'Héraclée, Menæchme, disciple d'Eudoxe et de Platon, Dinostrate, Theudius de Magnésie, Cyzicinus d'Athènes, Hermotime de Colophon) franchirent bientôt les bornes où la géométrie avait été resserrée jusque alors. On vit naître une théorie plus savante et plus étendue des lignes courbes. On n'avait encore connu et considéré que le cercle et la ligne droite : on imagina les sections coniques, et la recherche qu'on fit de leurs propriétés donna bientôt naissance à une théorie de ces courbes assez profonde. Je donne une même date à l'invention des *lieux géométriques* et à celle de leur application aux problèmes déterminés, dernière découverte, si utile et si hautement prisée dans la géométrie moderne. Toutes ces savantes méthodes, ébauchées par les huit premiers disciples de Platon, et cultivées par ceux qui leur succédèrent, s'accrurent en peu d'années, au point de fournir la matière à plusieurs ouvrages assez considérables. Tel était à peu près l'état de la géométrie au temps d'Alexandre, deux siècles et demi après que le philosophe de Milet l'eut fait connaître aux Grecs. »

Euclide eut la gloire de rassembler en un corps de doctrine, dans ses *Éléments*, toutes les découvertes de ses prédécesseurs et d'y ajouter les siennes propres. Moins grand peut-être comme inventeur que plusieurs d'entre eux, il les surpassa tous par l'exposition lumineuse de ses théorèmes et par l'ordre rigoureux de ses démonstrations. En vain divers géomètres, à qui l'arrangement d'Euclide a déplu, ont tâché de le réformer sans porter atteinte à la force de ses démonstrations : leurs efforts impuissants ont montré combien il est difficile de substituer à la chaîne formée par l'ancien géomètre une chaîne aussi ferme et aussi solide. Les *Éléments* d'Euclide appartiennent également à la géométrie et à l'arithmétique. Ils se composent de treize livres écrits par Euclide et de deux autres dont l'auteur est probablement Hypsiclès. Les quatre premiers et le sixième ont pour objet la géométrie plane, le cinquième contient la théorie des proportions; le septième, le huitième et le neuvième traitent de l'arithmétique; le dixième, des grandeurs incommensurables; le onzième et le douzième exposent les éléments de la stéréométrie; le treizième, le quatorzième et le quinzième traitent des solides réguliers, qui étaient très-étudiés dans les écoles platoniques, et qui, selon Proclus, faisaient le principal objet des *Éléments* d'Euclide. « Parmi ces livres, dit Montucla, il y en a huit, savoir, les six premiers, le onzième et le douzième, dont la doctrine est absolument nécessaire; elle est à l'égard du reste de la géométrie ce que la connaissance des lettres est à la lecture et à l'écriture. Les autres livres sont réputés moins utiles depuis que l'arithmétique a changé de face et que la théorie des incommensurables et celle des solides réguliers n'excitent guère plus l'attention des géomètres. Ils ne laissent cependant pas d'avoir leur mérite pour quiconque est doué de l'esprit mathématique. Les septième, huitième et neuvième livres appartiennent à l'arithmétique, non à cette arithmétique vulgaire qui apprend les règles pratiques du calcul, mais à celle qui traite des propriétés relatives des nombres, nécessaires dans une multitude de recherches arithmétiques. On y donne la solution du problème de trouver un nombre parfait, c'est-à-dire dont toutes les parties aliquotes réunies forment le nombre lui-même; problème qui, traité même avec nos moyens actuels, exige un artifice particulier. Quel que soit le géomètre ancien qui trouva la solution de ce problème, elle lui fait certainement honneur. Le dixième livre contient une théorie si profonde des incommensurables, que je doute qu'il y ait aujourd'hui un géomètre qui osât suivre Euclide dans cet obscur dédale. On y examine en 110 propositions les différentes espèces et différents ordres d'incommensurables; on ne voit pas trop, je l'avoue, l'utilité de ces recherches. Quoi qu'il en soit, le livre est terminé par une démonstration très-ingénieuse de l'incommensurabilité du côté du carré avec sa diagonale. Euclide fait voir que pour que ce rapport pût être exprimé par celui d'un nombre à un nombre, il faudrait qu'un nombre pût être à

la fois pair et impair ; ce qui, étant impossible, montre l'impossibilité de cette expression. Après le treizième livre, où la théorie des corps réguliers est ébauchée, on en trouve d'ordinaire un quatorzième et un quinzième, qui sont d'Hypsiclès d'Alexandrie : le préambule de ces livres le prouve évidemment. La théorie des corps réguliers y est beaucoup plus profondément creusée, mais l'addition de ces deux livres n'était pas bien nécessaire, et ils auraient pu faire l'objet d'un traité à part : c'est probablement Théon d'Alexandrie qui les y a joints. »

Le plus connu des traités d'Euclide après ses *Éléments*, ce sont ses *Data* (données). On désigne par ce mot certaines quantités connues qui, par voie analytique, conduisent à la découverte d'autres quantités comprises sous la dénomination d'*inconnues*. En général, quels que soient les calculs à opérer, toute quantité faisant partie de l'énoncé d'un problème se nomme *donnée du problème*. En géométrie on dit qu'un cercle est *donné de grandeur* quand le diamètre seul en est donné. Le centre d'un cercle actuellement décrit sur un plan est *donné de position*. Trois points peuvent indiquer un triangle, comme on peut tracer un carré, un trapèze ou une losange avec quatre points donnés ; en pareil cas on dit que la figure est *donnée d'espèce*. Les quantités *données de proportion* sont celles dont les rapports respectifs sont connus. Euclide, dans ses *données*, se sert de ce mot pour désigner les espaces, les lignes, les angles, etc., qui, étant *donnés de grandeur*, servent à leur assigner des espaces, des lignes ou des angles égaux. Ce recueil contient une centaine de propositions qui sont autant d'exemples curieux de l'analyse géométrique chez les anciens. Newton en faisait le plus grand cas, et Montucla les signale comme « le premier pas vers la géométrie transcendante ».

L'histoire des ouvrages d'Euclide, c'est l'histoire même de la géométrie depuis le quatrième siècle avant J.-C. jusqu'à la Renaissance. Les commentateurs ne manquèrent pas au géomètre d'Alexandrie. Proclus mentionne Héron, Pappus et Énéas de Hiérapolis, qui fit un abrégé de l'ouvrage entier. Théon le jeune d'Alexandrie vivait un peu avant Proclus, qui mourut vers 485 après J.-C. Ce dernier avait entrepris sur les *Éléments* un immense commentaire ; on peut en juger par ses préliminaires, et par ce qu'il a donné sur le premier livre seul. Cependant, malgré la prolixité de ce commentaire, les nombreux détails qu'il contient concernant l'histoire de la géométrie font regretter que l'auteur ne l'ait pas poussé plus loin. Le commentaire de Théon paraît avoir eu beaucoup plus d'importance, et son auteur tient une grande place dans l'histoire des écrits d'Euclide. Il donna une nouvelle édition des *Éléments*, avec quelques additions et de légers changements. C'est Théon lui-même qui nous l'apprend, dans son commentaire sur Ptolémée. Parmi ses additions, il signale la partie relative aux secteurs dans la dernière proposition du sixième livre. Dans plusieurs manuscrits l'ouvrage entier est donné comme ἐκ τῶν Θέωνος συνουσιῶν (tiré des conférences de Théon).

Les deux livres de géométrie laissés par Boèce ne contiennent que les énoncés et les figures des quatre premiers livres d'Euclide. Boèce, en affirmant qu'Euclide s'était contenté d'arranger des propositions découvertes et démontrées par d'autres géomètres, contribua à faire passer Théon pour le principal auteur des *Éléments*. Jusqu'à la traduction de ce dernier ouvrage, faite d'après les Arabes, le livre de Boèce fut le seul traité de géométrie connu en Europe.

Les *Éléments* commencèrent à être traduits en arabe sous les califes Haroun-al-Raschid et Al-Mamoun. De leur temps, le nom même d'Euclide était inconnu de l'Europe occidentale. Honein ben Ishak, mort en 873, en publia une traduction, qui fut peu après corrigée par Thabet ben Corrah, astronome bien connu. Après lui, suivant d'Herbelot, Othman de Damas (d'une date incertaine, mais antérieure au treizième siècle) vit à Rome un manuscrit grec contenant plus de propositions que les éditions ordinaires (il n'en connaissait que 190, et le manuscrit en contenait 40 de plus) ; il en fit donc une nouvelle traduction, plus complète que les précédentes. Le principal éditeur d'Euclide chez les Orientaux fut Nasireddin, célèbre astronome et géomètre persan, qui florissait vers 1260 ; son savant commentaire a été imprimé en arabe à Rome, en 1594. Le premier Européen qui traduisit Euclide de l'arabe en latin fut Athelard ou Adelard de Bath. Cet écrivain, qui vivait vers 1130, avait probablement trouvé en Espagne la traduction arabe qui lui tint lieu de l'original grec : sa traduction latine, après avoir longtemps circulé en manuscrit, fut imprimée pour la première fois sous le nom de Campanus. On a cru très-longtemps que Campanus était en effet l'auteur de cette traduction. Tiraboschi (*Storia della Letteratura Italiana*) et M. Libri (*Histoire des Sciences mathématiques en Italie*) pensent qu'il ne fit que la revoir et y ajouter un commentaire. La découverte de l'imprimerie (1), en répandant les ouvrages d'Euclide, ajouta encore à la popularité et à l'autorité de son nom. Il fut jusqu'au dix-septième siècle le κύριος στοιχειωτής (l'auteur élémentaire par excellence). On eût regardé comme une profanation de changer l'ordre qu'il avait introduit dans la science. L'anecdote curieuse, mais probablement exagérée, de Pascal

(1) Au moment de la découverte de l'imprimerie, deux erreurs avaient cours sur Euclide. On le confondait, comme nous l'avons vu plus haut, avec Euclide de Mégare. Cette confusion, née, dit-on, d'un passage de Plutarque, avait été perpétuée par Boèce. On croyait aussi qu'Euclide n'avait laissé que des définitions, des axiomes, et les énoncés des Propositions dans leur ordre actuel. Quant aux Démonstrations, on les attribuait à Théon.

inventant dans son enfance, en 1635, la géométrie, qu'on ne voulait pas lui enseigner, et arrivant, par ses propres raisonnements, à la 32[e] proposition du premier livre d'Euclide, montre quel était encore à cette époque le respect presque superstitieux pour le géomètre d'Alexandrie; on ne croyait pas que, même en réinventant la géométrie, on pût suivre un autre ordre que celui qui avait été adopté par Euclide.

Voici la liste de ses ouvrages : Στοιχεῖα (*Éléments*) en 13 livres; le 14[e] et le 15[e] furent ajoutés par Hypsiclès; — Δεδομένα (*Data*, Données), avec une préface par Marinus de Naples; — Εἰσαγωγὴ ἁρμονική (Traité de Musique); — Κατατομὴ κανόνος (Division de l'échelle harmonique). Un de ces deux ouvrages, le premier probablement, doit être supposé. Proclus dit qu'Euclide avait écrit des *Éléments sur la Musique* (κατὰ μουσικὴν στοιχειώσεις); — Φαινόμενα (Sur les Phénomènes célestes (1); — Ὀπτικά (Sur l'Optique); — Κατοπτρικά (Sur la Catoptrique). Les ouvrages que nous venons de citer existent encore; les suivants sont perdus, ou du moins ne subsistent plus dans l'original grec : Περὶ διαιρέσεων βιβλίον (Livre sur les Divisions); — Κωνικῶν βιβλία δ' (Quatre livres sur les Sections coniques). D'après Pappus, Euclide écrivit quatre livres sur les sections coniques, et Apollonius compléta l'ouvrage en y en ajoutant quatre autres. Cette assertion ne paraît pas exacte. Euclide avait peut-être écrit sur les sections coniques, mais il est impossible de lui attribuer les quatre premiers livres d'Apollonius; — Πορισμάτων βιβλία γ' (Trois livres de Porismes). Ils sont mentionnés par Proclus et par Pappus; ce dernier en donne une description à peu près inintelligible; — Τόπων ἐπιπέδων βιβλία β' (Deux livres sur les Lieux plans); — Τόπων πρὸς ἐπιφάνειαν βιβλία β' (Deux livres sur la Perspective); — Περὶ ψευδαρίων (Sur les Apparences). Dans ce traité Euclide prémunissait ceux qui étudiaient la géométrie contre les faux raisonnements; on pouvait le considérer comme une introduction aux *Éléments :* la perte en est fort regrettable. L'édition *princeps* des *Elementa* fut donnée par Erhard Ratdolt; Venise, 1482, in-fol. C'est la traduction latine par Adelard de quinze livres des *Éléments*, avec le commentaire de Campanus. Le livre ne porte pas de titre, mais, après une courte introduction de l'imprimeur, il commence ainsi : *Preclarissimus liber Elementorum Euclidis, perspicacissimi in artem geometrie incipit, qua fœlicissime* · *Punctus est cujus ps nñ est*, etc. Ratdolt déclare, dans l'introduction, que la difficulté d'imprimer les figures avait jusque là empêché de livrer à la presse les livres de géométrie; mais que cette difficulté avait été si bien surmontée par de grands peintres, que « qua facilitate litterarum elementa imprimuntur, ea etiam geometrice figure conficerentur ». Ces figures sont imprimées en marge; bien qu'elles paraissent à la première vue gravées sur bois, une inspection plus attentive a fait reconnaître qu'elles étaient produites par des planches de métal. Les quinze livres des *Éléments* contiennent 485 propositions. L'édition *princeps* en omet 18, et en donne 30 qui ne sont pas d'Euclide; ce qui fait en tout 497 propositions. La préface du 14[e] livre, laquelle prouve que ce livre n'est pas d'Euclide, est omise également. On voit facilement que cette traduction est faite sur l'arabe, par les mots *helmuaym* et *helmuariphe* employés pour désigner le rhombe et le trapèze. La seconde édition; Vicence, 1491, en caractères romains, in-fol., imprimée « per magistrum Leonardum de Basilea et Gulielmum de Papia, socios », est la reproduction de la précédente. Ces deux éditions donnent à Euclide la qualification de *Megarensis*. La troisième édition (aussi en latin et en caractères romains), contenant les *Éléments*, les *Phénomènes*, les deux *Optiques* (sous les noms de *Specularia* et de *Perspectiva*), et les *Données* avec la préface de Marinus, porte ce titre : *Euclidis Megarensis, philosophici Platonici, mathematicarum disciplinarũ janitoris : habent in hoc volumine quicũque ad mathematicã substantiã aspirat : elemẽtorum libros*, etc., etc., *Zamberto Veneto, interprete.* A la fin on lit ces mots : *Impressum Venetiis*, etc., *in edibus Joannis Tacuini*, etc., *M. D. V. VIII kalendas novẽbris* (au lieu de 1505, on a souvent lu 1508, par méprise). Zamberti donna une longue préface et une vie d'Euclide. Il déclare avoir fait sa traduction sur le texte grec. Selon lui, l'exposition des propositions (c'est-à-dire probablement les démonstrations) sont de Théon ou d'Hypsiclès. L'éditeur parlait ainsi sans doute d'après les manuscrits grecs qui portent le nom de Théon.

La quatrième édition (texte latin), Venise, 1509, in-fol., contenant les *Éléments* seuls, est l'ouvrage du célèbre Lucas Paciolus (de Burgo Sancti-Sepulchri), plus connu sous le nom de Lucas di Borgo, le premier qui ait publié un ouvrage sur l'algèbre. Le titre est : *Euclidis Megarensis, philosophi acutissimi, Mathematicorumque omnium sine controversia principis, Opera*, etc. A la fin, *Venetiis impressum per..... Paganinum de Paganinis... anno.... MDVIII....* Paciolus adopte la traduction latine d'Adelard, cite parfois le commentaire de Campanus, et introduit ses propres additions, en les désignant par le mot *Castigator*. Il ouvre le cinquième livre par le récit d'une leçon qu'il

(1) Après les *Éléments* et les *Données*, c'est le plus important des ouvrages d'Euclide. Delambre en a fait une longue analyse dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne;* voici son jugement sur cet ouvrage : « Ce livre est précieux comme monument historique et comme un dépôt, qui doit être à peu près complet, des connaissances qu'on avait en Grèce à cette époque. Il est naturel de penser qu'Euclide aura lui-même ajouté à la masse de ces connaissances, et nous pourrons regarder comme postérieur à l'an 300 tout ce qui ne sera pas consigné dans le livre des *Phénomènes.* »

avait faite sur ce livre dans une église de Venise, le 11 août 1508. La cinquième édition (les *Éléments* en latin et en caractères romains) fut éditée par Jacques Lefèvre d'Estaples, et imprimée par Henri Estienne; Paris, 1516, in-fol. Ainsi, dans l'espace de trente-quatre ans on compte cinq éditions in-fol. de la traduction latine des *Éléments*.

Le texte grec fut publié pour la première fois par Simon Gryne ou Grynœus; Bâle, 1533, in-fol., contenant les *Éléments*, ἐκ τῶν Θέωνος Συνουσιῶν, et le commentaire de Proclus, le tout en grec et sans la traduction latine. Pour les autres éditions du texte grec, il faut se tenir en garde contre les fréquentes erreurs des bibliographes. Ainsi, Harless indique, d'après de bons catalogues, Εὐκλείδου Στοιχείων βιβλία ιε', Rome, 1545, in-8°, imprimé par Antonius Bladus Asulanus, contenant les énoncés seulement, sans les Démonstrations et les figures, édité par Angelus Cujanus, et dédié à Antonius Allovitus. Ces dernières indications sont exactes, mais elles se rapportent non à une édition du texte grec, mais à une traduction italienne intitulée : *I quindici libri degli Elementi di Euclide, de greco tradotti in lingua thoscana*. Toutes les éditions grecques et latines que Fabricius, Murhard, etc., attribuent à Dasypodius (Conrad Rauchfuss) donnent en grec seulement l'énoncé des théorèmes. On peut en dire autant de l'édition de Scheubel des six premiers livres; Bâle, 1550, in-fol. Il existe une édition anonyme complète du texte grec et latin, imprimée par William Jones; Londres, 1620. Le titre indique treize livres; mais, d'après Auguste de Morgan (article *Euclide* dans le *Dictionnaire* de Smith), tous les exemplaires connus ne contiennent que les six premiers livres. On attribue cette édition au célèbre mathématicien Briggs.

L'édition publiée par David Gregory, Oxford, 1703, in-fol., sous le titre de Εὐκλείδου Τὰ σωζόμενα, d'après les manuscrits légués par Henry Savile à l'université d'Oxford, était destinée à faire partie d'une réimpression des géomètres grecs. Les quatre premiers volumes devaient contenir Euclide, Apollonius, Archimède, Pappus et Héron. Cette édition renferme tous les ouvrages attribués à Euclide, la traduction latine du traité *De Divisionibus* (Sur les divisions des polygones), de Mohammed de Bagdad, que l'on croit traduit d'Euclide, et un fragment en latin *De Levi et Ponderoso*, ouvrage fort insignifiant, attribué sans raison au géomètre d'Alexandrie. C'est la seule édition complète des œuvres d'Euclide; elle est d'une rare correction typographique.

F. Peyrard a donné une édition des *Elementa* et des *Data* sous le titre de : *Les Œuvres d'Euclide, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très-ancien qui était resté inconnu jusqu'à nos jours*; Paris, 1814-1816-1818, 3 vol. in-4°. Ce manuscrit très-ancien (Peyrard le croyait de la fin du neuvième siècle), enlevé de la bibliothèque du Vatican à la suite de la conquête française et transporté à la Bibliothèque impériale de Paris, fut restitué à ses anciens maîtres en 1815; Peyrard en resta détenteur jusqu'à la fin de son édition. Ce manuscrit offre cette particularité que les *Data* viennent immédiatement après le treizième livre et séparent ainsi du reste de l'ouvrage le 14e et le 15e livres, qui, comme nous l'avons dit, ne sont pas l'œuvre d'Euclide. Ce fut d'après ce manuscrit et vingt-deux autres que Peyrard fit son édition, très-précieuse pour les variantes qu'elle renferme, mais parfois peu correctement imprimée.

L'édition de F. August (texte grec seulement des treize livres des *Elementa*), Berlin, 1826, in-8°, en deux parties, avec les variantes de Peyrard et celles recueillies par l'éditeur dans trois manuscrits de Munich (les quatre éditeurs du texte grec ont consulté en tout trente-cinq manuscrits) a l'avantage de résumer les travaux de Grynæus, de Gregory, de Peyrard, et contient d'utiles additions de F. August. Pour compléter la liste, nous citerons encore l'édition des six premiers livres (grec et latin) donnée par Camerer et Hauber, avec de bonnes notes; Berlin, 1824, in-8°.

Les éditions du texte latin destinées spécialement aux écoles sont innombrables; nous citerons seulement les principales, savoir : six livres par Orontius Finœus, Paris, 1536, in-fol.; les mêmes par Joachim Camerarius, Leipzig, 1549, in-8°; les quinze livres par Steph. Gracilis, Paris, 1557, in-4°; les quinze livres par Fran. de Foix de Candalle (*Flussas Candalla*), Paris, 1566, in-fol.; avec addition d'un seizième : Candalle en ajouta un dix-septième et un dix-huitième dans une édition subséquente, Paris, 1578, in-fol.; les quinze livres avec commentaires par Frédéric Commandin, Pesaro, 1572, in-fol.; les quinze livres par Christophe Clavius avec commentaire, et le seizième livre de Candalle, Rome, 1574, in-fol.; les treize livres par Ambrosius Rhodius, Wittemberg, 1609, in-8°; les treize livres par le jésuite Claude Richard, Anvers, 1645, in-8°; douze livres par Horsley; Oxford, 1802.

Les *Éléments* ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, et dans plusieurs langues orientales. Il serait trop long de donner la liste complète de ces traductions; nous ne citerons que les plus importantes, ce sont : en anglais, celle de Robert Simson (les six premiers livres, le onzième et le douzième), Londres, 1756, in-4° : la traduction des *Data* fut ajoutée dans la deuxième édition, Glascow, 1762, in-8°; — en allemand, celle de Scheubel ou Scheybl (septième, huitième et neuvième livres), Augsbourg, 1555, in-4°; — en français, celle d'Errard (neuf livres), Paris, 1598, in-8°; de Henrion (quinze

livres), Paris, 1615; — en hollandais, celle de Petersz Dou (six livres), Leyde, 1606; — en italien, celle de Tartaglia (*Euclide Megarense, philosopho, solo introduttore delle scientie mathematiche diligentamente reassettato per Nicolo Tartalea Brisciano*), Venise, 1543, in-fol., et 1565, in-4°; — en espagnol, celle de Joseph Saragoza, Valence, 1673, in-4°; — en suédois, celle de Martin Strœmer (les six premiers livres), Upsal, 1753.

La première édition des *Data* est celle de Claude Hardy, Εὐκλείδου Δεδομένα; Paris, 1625, in-4° (grec et latin). On cite aussi celle de Horsley; Oxford, 1803, in-8°.

Les *Phænomena* contenus dans l'édition de Gregory ont été publiés à part, en grec par Dasypodius, Strasbourg, 1571, in-4°; — en latin par Joseph Auria, avec le commentaire de Maurolycus; Rome, 1591, in-4°. Ce traité est aussi contenu dans la *Synopsis* du père Mersenne; Paris, 1644, in-4°.

Les traités *Sur la Musique* et *Sur la division de l'échelle harmonique*, insérés dans l'édition de Gregory et dans les *Musici veteres* de Meibomius, Amsterdam, 1652, in-8°, ont été publiés séparément par J. Pena (grec et latin), Paris, 1557, in-4°. Possevin a donné une bonne édition du texte latin du premier, dans sa *Bibliotheca selecta*; Cologne, 1657. Forcadel a traduit en français le *Traité sur la Musique*; Paris, 1566, in-8°.

L'*Optique* et la *Catoptrique* insérées en grec et latin dans l'édition de Gregory, en latin dans celle de Zamberti, ont été publiées à part (grec et latin) par J. Pena; Paris, 1557, in-4°. Ces traités ont été traduits en français par Raoul Fréard, Le Mans, 1663, in-4°; et en italien par Egnazio Danti, Florence, 1573, in-4°. L. J.

Outre les commentateurs anciens, Proclus, Pappus et les divers éditeurs cités dans cet article, consultez Murhard, *Bibliotheca Mathematica*, t. II, p. 1-48. — Savile, *Prælectiones tredecim in principium Elementorum Euclidis*; Oxford, 1621. — Heilbronner, *Histor. Mathes. univ.* — Schweiger, *Handb. der Classich. Bibl.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, part. I, liv. IV. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, p. 49.

* **EUCLOUS** (Εὔκλους), devin cypriote, vivait vers le douzième siècle avant J.-C. Selon Pausanias, il était antérieur à Homère, et il prédit que ce poëte naîtrait à Chypre. Pausanias rapporte quelques lignes de cette prétendue prophétie. C'est par erreur que quelques anciens ont attribué à Euclous les *Poëmes cypriaques*.

Pausanias, X, 12. — Fabricius, *Bibliot. Græc.*

* **EUCRATE** (Εὐκράτης), démagogue athénien, vivait vers 430 avant J.-C. D'après le scoliaste, c'est à lui qu'Aristophane fait allusion lorsqu'il parle d'un vendeur de lin qui régnait peu avant Cléon. Il est possible, bien que peu probable, que cet Eucrate fût le père de Diodote qui parla contre Cléon dans l'affaire de Mitylène, en 427.

Scoliaste d'Aristophane, *In Equit.*, v. 130, 254. — Thucydide, III, 4.

* **EUCRATE**, général athénien, frère de Nicias, vivait vers 320 avant J.-C. Nous ne le connaissons que par les discours d'Andocide et de Nicias, et ces discours contiennent des documents contradictoires. Selon Lysias, il fut élu général par les Athéniens, après la dernière défaite navale de Nicias dans le port de Syracuse (à moins que par ces mots, *dernière défaite navale*, Lysias ne désigne la bataille d'Ægos-Potamos). Il prouva son attachement à la liberté en refusant de devenir un des trente tyrans; ceux-ci le firent mettre à mort. D'après Andocide, Eucrate fut une des victimes de la fermentation populaire causée par la mutilation des Hermès, et périt du dernier supplice, par suite de l'enquête de Dioclide. Nous avons un discours de Lysias, composé dans l'intérêt du fils d'Eucrate, qui demandait que la confiscation des biens de son père ne fût pas maintenue.

Lysias, *De Bonis Niciæ frat.*, c. 2. — Andocide, *De Myst.*, c. 11.

* **EUCRATE**, historien grec, d'une époque incertaine. Hesychius le mentionne comme auteur d'un ouvrage (historique ou géographique) intitulé Ῥοδιακά. Athénée parle aussi d'un écrivain grec nommé Eucrate; on ignore si c'est le même que le précédent.

Hesychius, au mot Ἔλατρον. — Athénée, III. — C. Müller, *Histor. Græc. Fragm.*, t. IV, p. 407.

EUCRATIDE (Εὐκρατίδης), roi de Bactriane, contemporain de Mithridate I[er] (Arsace VI), roi des Parthes, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il paraît avoir été un des plus puissants rois de la Bactriane, et avoir étendu au loin ses conquêtes. Tous les événements de son règne sont restés dans l'obscurité et dans la plus grande confusion. Il établit probablement son pouvoir dans la Bactriane proprement dite, tandis que Démétrius, fils d'Euthydème, régnait dans les provinces indiennes situées au nord du Paropamisus. Dans le cours des guerres qu'il soutint contre Démétrius, il fut assiégé par ce prince pendant près de cinq mois, et il n'échappa qu'avec la plus grande difficulté. A une époque postérieure, et sans doute après la mort de Démétrius, il fit de grandes conquêtes dans le nord des Indes, et se rendit, d'après Strabon, maître de mille villes. Sur la fin de son règne, il paraît avoir éprouvé des pertes considérables, dans ses guerres contre Mithridate, roi des Parthes, qui lui enleva plusieurs provinces, et même, si l'on en croit l'assertion, peu vraisemblable, de Justin, jusqu'à ses possessions de l'Inde. On pense au contraire qu'Eucratide garda ses provinces indiennes jusqu'à l'époque de sa mort, et qu'à son retour dans la Bactriane, il fut assassiné par son fils, qu'il avait associé au trône. La puissance d'Eucratide est attestée par le grand nombre de ses médailles trouvées sur les deux bords du Paropamisus. Ces médailles lui donnent le titre de *grand*. D'après Bayer,

suivi en cela par Wilson, il commença son règne en 181; ces deux mêmes auteurs en marquent la fin en 147, tandis que Lassen la place en 160. Bayer croit à l'existence d'un second Eucratide, fils du précédent et meurtrier de son père. Cette opinion, adoptée par Raoul-Rochette, ne semble pas établie sur de solides fondements. Suivant Wilson et Mionnet, Eucratide eut pour successeur Helioclès (*voy.* ce nom).

Justin, XLI, 6.— Strabon, XI, XV. — Wilson, *Ariana*, p. 234-238. — Bayer, *Hist. Regn. Græc. Bactriani*, p. 95. — Mionnet, *Supplément à la Description des Médailles antiques*, t. VI, p. 237. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, 1837.

* **EUCTÉMON** (Εὐκτήμων), rhéteur grec, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il est mentionné seulement par Sénèque, qui nous a conservé quelques fragments de ses ouvrages.

Sénèque, *Controv.*, III, 19, 20; IV, 25; V, 30, 34.

EUCTÉMON, astronome. *Voyez* MÉTON.

EUDÆMON (*Jean-André*), controversiste candiote, né à La Canée, vers 1560, mort à Rome, en 1625. Appartenant, dit-on, à des parents issus des Paléologues, il fut amené très-jeune en Italie, et entra en 1581 dans la Compagnie de Jésus. Après avoir professé la philosophie à Rome et la théologie à Padoue, il fut nommé recteur du collége des Grecs, que le pape Urbain VIII venait de rétablir à Rome, et accompagna comme théologien le cardinal Barberini, envoyé légat en France. On a d'Eudæmon : *Castigatio Lamberti Danæi pro card. Bellarmini controversiis;* Ingolstadt, 1605, in-8°; —*De Ante-Christo, libri III, adversus Robertum Abbotum;* Ingolstadt, 1609, in-8°; — *Ad Actionem proditoriam Edouardi Coqui, apologia pro R. P. Henrico Garneto Anglo, ejusdem* (Jesu) *Societatis sacerdote;* Cologne, 1610, in-8°. Ce livre est une apologie du P. Garnet, condamné à mort en Angleterre pour n'avoir pas révélé le complot des poudres; — *Castigatio Apocalypsis Apocalypseos Thomæ Brightmanni;* Cologne, 1611, in-8°; — *Confutatio Anti-Catonis;* Mayence, 1611, in-8°; — *Parallelus Torti et Tortoris ejus L. Cicestrensis, sive responsio ad Torturam Torti;* Cologne, 1611, in-8°; — *Responsio ad Epistolam Isaaci Casauboni;* Cologne, 1612, in-8°; — *Epistola ad amicum Gallum super Dissertatione politica Leidhresseri;* Cologne, 1613, in-8°; — *Epistola monitoria ad Joannem Barclaium;* Cologne, 1618, in-8°; — *Responsio ad caput IV primæ Exercitationis Isaaci Casauboni;* Cologne, 1615, in-8°; — *Refutatio exercitationum Isaaci Casauboni;* Cologne, 1617, in-4°; — *Admonitio ad lectores librorum M.-Antonii de Dominis;* Cologne, 1619, in-8°; — *Narratio de pio obitu Rob. card. Bellarmini, excerpta ex litteris Eudæmon Joannis;* Dilling, 1621, in-4°. On a attribué au P. Eudæmon : *De justa reipublicæ Christianæ in reges impios et hereticos authoritate, justissimaque catholicorum ad Henricum Navarræum, et quemcunque hæreticum à regno Galliæ, repellandum confœderatione;* Rome et Paris, 1590, in-8°; — *Ad Ludovicum XIII Admonitio qua breviter et nervose demonstratur Galliam fœde et turpiter impium fœdus inisse, et injustum bellum hoc tempore contra catholicos movisse, salvaque religione prosequi non posse;* Francfort, 1625, in-4°. Ce libelle injurieux contre Louis XIII fut d'abord attribué à Jean Boucher, fameux ligueur, alors théologal de Tournay; mais celui-ci s'en défendit comme d'une calomnie. Selon Bouillet, le P. Eudæmon en est l'auteur; Gabriel Naudé l'attribue à C. Jansenius, et Barbier au jésuite Keller : « Au surplus, dit Brunet, si elle n'est ni de Boucher, ni même d'André Eudæmon Joannes, que Baillet en croyait être l'auteur, elle est encore moins de Jansenius, auquel Naudé l'a attribuée par inadvertance. »

Sotwel, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* —Brunet, *Manuel du Libraire.* — Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus*, 1re série.

* **EUDAMIDAS** (Εὐδαμίδας), général spartiate, vivait vers 385 avant J.-C. En 383 il conduisit 2,000 hommes au secours des Chalcidiens contre Olynthe. Avant son départ, il obtint qu'on lui enverrait des renforts commandés par son frère Phœbidas. Ce dernier, dans sa marche, s'empara de la Cadmée de Thèbes, et le retard causé par ce coup de main empêcha Eudamidas d'agir : il ne put que mettre garnison dans quelques villes des Chalcidiens. Suivant Diodore de Sicile, il fut battu dans plusieurs engagements. Démosthène dit que trois généraux périrent dans cette guerre du côté des Chalcidiens et des Lacédémoniens. On croit qu'Eudamidas fut un de ces trois généraux.

Deux rois de Sparte ont porté ce nom, savoir :

* **EUDAMIDAS I**, le plus jeune fils d'Archidamus III, succéda à son frère Agis III, en 330 avant J.-C. On croit qu'il régna trente ans; — EUDAMIDAS II, petit-fils du précédent et son successeur, fut le père d'Agis IV et d'Archidamus V.

Xénophon, *Hellen.*, V, 2. — Diodore, XV, 20, 21. — Démosthène, *De falsa Legat.* — Plutarque, *Apophth.; Agis*, 3.

* **EUDAMUS** (Εὔδαμος), droguiste ou orfèvre grec mentionné dans le *Plutus* d'Aristophane, vivait vers 420 avant J.-C. Le scoliaste nous apprend qu'il vendait des anneaux comme antidotes contre les poisons.

Scoliaste d'Aristophane, *in Plut.*, 884.

* **EUDÈME** (Εὔδημος), général grec, un des lieutenants d'Alexandre, vivait vers 330 avant J.-C. Il reçut le commandement des troupes qu'Alexandre laissa dans l'Inde. Après la mort du conquérant, il se rendit maître du royaume de Porus, et fit périr ce prince par trahison. Il devint ainsi assez puissant pour venir au secours d'Eumène, avec 3,500 hommes et 125 éléphants. Avec ce renfort il rendit de grands services à Eumène dans la première bataille de Gabiene. Il

semble que, devenu jaloux de ce général, il se joignit à la conspiration tramée contre lui par Antigone et Teutamos, dont il ne tarda pas cependant à dévoiler les projets. Lorsque la trahison des argyraspides eut livré Eumène à Antigone, ce dernier fit mettre à mort Eudème, qui lui avait toujours été hostile.

Arrien, *Anab.*, VI, 27. — Diodore, XIX, 15, 27, 44. — Plutarque, *Eumen.*, 16.

* **EUDÈME**, historien grec, né à Naxos ou à Paros, vivait antérieurement à la guerre du Péloponnèse (430 avant J.-C.). On ne sait rien sur sa vie et ses ouvrages.

Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thuc.*, c. V. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, VI, 2, 26. — Vossius, *De Histor. Græc.* — C. Muller, *Fragm. Histor. Græc.*, t. III, 20.

* **EUDÈME**, astronome et géomètre grec, vivait probablement au commencement de l'ère chrétienne. Il avait écrit sur l'histoire de l'astronomie et de la géométrie.

Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I. — Diogène Laerce, I, 23. — Proclus, *in Euclidem*, I, 4.

* **EUDÈME**, naturaliste grec, d'une époque incertaine. Souvent cité par Élien, il est d'ailleurs tout à fait inconnu.

Elien, *Hist. Animal.*, III, 21; IV, 8, 43, 45, 56; V, 7.

* **EUDÈME**, philosophe grec, né à Rhodes, disciple d'Aristote, vivait vers 300 avant J.-C. On n'a aucun détail sur sa vie. On sait seulement qu'il était un des principaux disciples d'Aristote, puisque, d'après une anecdote conservée par Aulu-Gelle (dans le texte de cet écrivain il faut lire *Eudemo*, au lieu de *Menedemo*), Eudème et Théophraste furent les seuls que l'école péripatéticienne jugea dignes de succéder au maître. Simplicius attribue à un certain Damas ou Damascius une biographie d'Eudème. Celui-ci, comme presque tous ses condisciples, semble n'avoir eu d'autre objet que de corriger, amplifier et compléter les écrits et la philosophie d'Aristote. Les anciens critiques nous apprennent que les écrits de ce philosophe durent à cette dernière circonstance d'être souvent confondus avec ceux d'autres auteurs. Ainsi, par exemple, Eudème, Théophraste et Phanias écrivirent des ouvrages sous les mêmes titres et sur les mêmes sujets que ceux d'Aristote. Les œuvres d'Eudème en ce genre sont : *Sur les Catégories*; — Περὶ Ἑρμηνείας; — Ἀναλυτικά; — Φυσικά. Simplicius nous a conservé de ce dernier ouvrage quelques fragments, dans lesquels Eudème contredit souvent son maître. Tous ces traités sont perdus, ainsi qu'un autre, d'une plus grande importance, lequel avait pour objet l'histoire de l'astronomie (ἡ περὶ τῶν ἀστρολογουμένων Ἱστορία ou Ἀστρολογικὴ Ἱστορία).

Eudème a surtout de l'importance comme éditeur et commentateur des écrits d'Aristote. Malgré des modifications sur des points de détails, il suivit si fidèlement les traces de son maître, que des critiques modernes, comme Brandis, par exemple, accordent à Eudème certains ouvrages généralement attribués à Aristote. Ce dernier mourut dans sa soixante-troisième année, sans avoir publié même la moitié de ses écrits. Le soin d'arranger et de publier ceux qu'il laissait revint à ses disciples immédiats. Eudème, qui se trouvait détenteur du manuscrit des *Metaphysica*, compléta d'après les papiers de l'auteur cet ouvrage resté inachevé. On croit qu'il en fut de même pour les *Ethica*. Les trois ouvrages compris sous ce titre et attribués à Aristote sont d'une valeur très-inégale. L'un d'eux porte même le nom d'Eudème (Ἠθικὰ Εὐδήμεια). On pense que ce sont des leçons d'Aristote revues et publiées par son disciple. Quant aux *Éthiques à Nicomaque*, tous les efforts de l'érudition moderne n'ont pu déterminer quelle part y avait prise Eudème.

Aristote a dédié son dialogue intitulé Εὔδημος ἢ περὶ ψυχῆς à Eudème de Cypre. Cet ouvrage, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que par des fragments insérés dans Plutarque (*Consolat. ad Apollon.*).

Aulu-Gelle, XIII, 5. — Simplicius, *Ad Aristot. Phys.*, VI, 261 — Diogène Laerce, I. 23. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Jonsius, *De Script. Historiæ Philosophiæ*. — Pansch, *De Moralibus magnis subditicio Aristotelis Libro*, 1841. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **EUDÈME**, rhéteur grec, vivait probablement dans le quatrième siècle après J.-C. Il composa un lexique (περὶ λέξεων ῥητορικῶν), qui existe encore en manuscrit à Paris, à Vienne et ailleurs. Cet ouvrage, dont Suidas paraît avoir fait un fréquent usage, est mentionné avec éloge par Eudocia.

Suidas, au mot Εὔδημος. — Eudocia, p. 165. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

* **EUDÈME**. On connaît plusieurs médecins grecs de ce nom ; il n'est pas toujours facile de les distinguer. Les plus remarquables sont :

* **EUDÈME**, célèbre anatomiste, vivait probablement dans le quatrième ou dans le troisième siècle avant J.-C. D'après Galien, il était contemporain d'Hérophile et d'Érasistrate. Il paraît avoir donné une attention particulière à l'anatomie et à la physiologie du système nerveux. Il considérait le *métacarpe* et le *métatarse* comme composés chacun de cinq os soudés : assertion contestée par Galien et adoptée par les anatomistes modernes. Eudème se trompait en supposant que l'*acromion* était un os distinct et séparé.

Galien, *Comment. in Hippocr. Aphor.*, VI, 1; *De Locis Affect.*, III. 14; *De usu lart*, III, 8. — Rufus d'Éphèse, *De Appell. Part. Corp. Hum.*, p. 29.

* **EUDÈME**, médecin, vivait à Rome dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Médecin, ami et peut-être amant de Livia ou Livilla, femme de Drusus César, fils de Tibère, il se joignit à elle pour empoisonner son mari. Après la chute de Séjan, complice et principal instigateur de ce crime, Eudème fut mis à la torture. Tacite, qui rapporte ce fait, ne dit pas ce que devint le médecin coupable; selon toute apparence, il périt

dans les supplices. Cœlius Aurelianus parle d'un Eudème disciple de Thémison, et cite de lui des observations sur l'hydrophobie et sur d'autres maladies. On croit que c'est le même que le médecin de Livie, le même aussi qu'un médecin de la secte des *méthodistes* mentionné par Galien.

Pline, *Hist. Nat.*, XXIX, 8. — Tacite, *Ann.*, IV, 3, II. — Cœlius Aurelianus, *De Morb. Acut.*, II, 38. — Galien, *De Method. Med.*, I, 7.

* **EUDÉMON** (Εὐδαίμων), grammairien grec, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. Contemporain de Libanius et né à Péluse en Égypte, il écrivit sur l'orthographe un ouvrage aujourd'hui perdu, mais qui est souvent cité par Suidas, par l'*Etymologicum Magnum* et par Étienne de Byzance.

Eudocia, p. 168. —Fabricius, *Bibliotheca Græca.*

EUDES, duc d'Aquitaine. *Voy.* EUDON.

EUDES *de Rougemont*, 68e archevêque de Besançon, mort le 23 juin 1301. Il appartenait à l'une des plus anciennes maisons de Bourgogne, et succéda, le 9 février 1269, à Guillaume de La Tour. Ayant essayé d'étendre ses priviléges aux dépens de ceux des citoyens de Besançon, il souleva contre lui diverses insurrections. En 1279, il fut obligé de reculer devant une émeute sérieuse qui avait commencé par le pillage du chapître. Afin de pouvoir à l'avenir dominer ses administrés, et mettre sûrement à exécution ses projets vexatoires, il fit construire le château de Rosemont, sur une montagne très-escarpée, située à une demi-lieue de la ville, et s'y enferma en 1291, avec ses partisans. Se croyant à l'abri de toute révolte, il promulgua de nouveau ses ordonnances tyranniques. Les Bisontins prirent les armes, assiégèrent Rosemont, le prirent et le rasèrent. Vainement Eudes excommunia-t-il les insurgés; il mourut sans avoir obtenu aucune satisfaction. On voyait son tombeau dans l'abbaye de Bellevaux.

Art de vérifier les dates.

EUDES, comte de Paris, puis roi de France, fils aîné de Robert le Fort, régna de 888 à 898. Il ne fut jamais qualifié par ses contemporains du titre de duc, dont il avait cependant hérité de son père. Ce dernier, mort en combattant les Normands, avait laissé à son fils l'exemple d'un héroïsme dont celui-ci était décidé à soutenir l'héritage. Une occasion se présenta bientôt : en 885, les Normands vinrent investir Paris; Eudes se dévoua courageusement à sa défense. Obligé d'aller demander du secours à l'empereur Charles le Gros, il confia momentanément la défense de la place à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés; il y rentra bientôt, en se frayant de vive force un passage à travers les lignes ennemies, tandis que le duc de Saxe, qui le suivait à la tête du renfort obtenu, essuyait une défaite qui lui coûta la vie. Quelque temps après, l'empereur en personne vint faire avec l'ennemi un traité humiliant.

Les qualités d'Eudes lui ralliaient tous les jours de nouveaux partisans. Après la mort de Charles le Gros les seigneurs français, neustriens et bourguignons, sentant le besoin de se donner un chef également fort par la tête et par le bras, décernèrent la couronne à Eudes, dans une assemblée tenue à Compiègne. Eudes déclara que, chargé par Louis le Bègue de la tutelle de Charles le Simple, il ne consentait à gouverner que jusqu'au moment où le jeune prince serait en âge de prendre le timon des affaires. Plusieurs chronologistes se sont appuyés sur cette espèce de désaveu pour supprimer son nom de la nomenclature des rois de France.

Pour se concilier les bonnes grâces d'Arnoul le Bâtard, dont la rivalité lui était redoutable, Eudes alla le trouver à Worms, et lui remit la couronne, ainsi que les autres insignes de la royauté, qu'il ne voulait, disait-il, tenir que de lui; grâce à cette démarche, il trouva dans ce prince un allié et un ami. Néanmoins le pouvoir chancelait encore dans les mains d'Eudes. Cinq princes rivaux s'arrachaient alors les lambeaux de l'héritage de Charlemagne, sans pouvoir s'exclure de l'arène livrée à leur ambition. Rodolphe possédait la Bourgogne et la Savoie, Arnoul l'Allemagne, Louis, fils de Boson, le Dauphiné et le Lyonnais, Eudes régnait sur le reste de la France. Il battit les Normands en diverses rencontres, et notamment dans la forêt de Montfaucon, où il en fit un carnage horrible. Mais les barbares revinrent à la charge, prirent Meaux, et se ruèrent sur Paris, dont ils formèrent le siége. Eudes accourt, et les Normands, malgré leur supériorité numérique, s'enfuient et se répandent dans la Bretagne et le Cotentin. Aux fatigues de la guerre étrangère succédèrent bientôt pour Eudes les inquiétudes de la révolte. Quelques seigneurs s'étaient ligués contre lui : il les rencontre, les bat et fait trancher la tête à leur chef. Mais pendant qu'il poursuivait jusqu'en Aquitaine les débris de ce parti, les amis du jeune Charles III, dit *le Simple*, ayant à leur tête Foulques, archevêque de Reims, et Hébert, comte de Vermandois, jugèrent l'occasion favorable pour mettre ce prince sur le trône, dont leurs suffrages l'avaient d'abord exclu. Les deux rivaux en appelèrent aux armes, ce qui mit le comble aux malheurs publics. Eudes n'eut qu'à paraître pour triompher, et Charles se vit réduit à aller mendier un asile près du roi de Germanie, qui le trahit, tout en feignant d'embrasser la cause de son infortune.

Cependant Arnoul venait de convoquer à Worms un concile, dans le but de mettre un terme aux discordes civiles. Eudes s'y rendit; il consentit à entrer en accommodement avec son triste compétiteur, en acceptant le traité de partage proposé par Foulques, archevêque de Reims. Charles, reconnu roi de France, reçut la partie du royaume située entre le Rhin et la Seine; Eudes posséda le reste jusqu'aux Pyrénées. Ce partage ayant encore soulevé des mécontentements, de nouvelles guerres allaient

éclater, lorsque la mort d'Eudes, arrivée à La Fère, en Picardie, le 1er janvier 898, vint pour quelque temps en arrêter l'essor. Ce prince ne laissa pas de postérité. Son corps fut transporté à la sépulture royale de Saint-Denis. [*Enc. des G. du M.*]

Annales Vedastini. — *Annales Metenses.* — S. de Sismondi, *Histoire des Français*, t. III.

EUDES Ier, surnommé *Borel*, duc de Bourgogne, mort en Cilicie, le 23 mars 1103. Il succéda, en 1078, à son frère Hugues Ier. Après avoir assisté le roi de France contre le seigneur du Pusiet, allié de Guillaume le Conquérant, il partit, en 1087, avec Robert son oncle et beaucoup de nobles français pour aller au secours d'Alfonse VI, roi de Castille et de Léon, attaqué par les Sarrasins d'Afrique, qui venaient de faire une descente en Espagne. L'armée chrétienne vainquit les Sarrasins près de Tudèle sur l'Èbre, et les força de se rembarquer. Eudes revint ensuite dans ses États. « Le duc Eudes, dit l'*Art de vérifier les dates*, était fort avide d'argent, et, suivant la détestable coutume de la plupart des seigneurs de son temps, il ne se faisait nul scrupule de détrousser les personnes riches qui passaient sur ses terres. » Averti, en 1097, que saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, traversait la Bourgogne, il courut après lui, pour le mettre à la rançon; mais à peine fut-il en présence de ce prélat, qu'il resta frappé de respect, et, loin de rançonner l'archevêque, il le fit escorter honorablement jusqu'à la frontière de la Bourgogne. Eudes, en s'en retournant chez lui, maudit ceux qui lui avaient conseillé de faire insulte à un si saint homme, et depuis ce temps il mena une vie plus régulière et plus chrétienne. Il partit la même année pour la croisade, et mourut en Cilicie. Son corps fut rapporté en Bourgogne et enterré dans le monastère de Cîteaux, dont il avait été l'un des fondateurs. Hugues, l'aîné de ses fils, lui succéda.

EUDES II, fils de Hugues II, succéda à son père en 1142, et mourut en 1162. Il obligea Thibaut IV, comte de Champagne et de Blois, son beau-père, à lui rendre hommage pour le comté de Troyes, la terre de Saint-Florentin et l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre. En 1150, il plaida devant le roi Louis VII contre Geoffroi, évêque de Langres, qui réclamait de lui un hommage pour un fief. Le roi donna raison à l'évêque. Eudes eut pour successeur son fils Hugues III.

EUDES III, fils de Hugues III et d'Alix de Lorraine, né dans la seconde moitié du douzième siècle, mort à Lyon, le 6 juillet 1218. Il commença, au mois de juillet 1190, à gouverner le duché de Bourgogne; mais il ne porta le titre de duc qu'après la mort de son père, en 1193. Il épousa, en 1194, Mahaut, fille d'Alfonse Ier, roi de Portugal; mais comme elle était sa parente au sixième ou septième degré, le mariage fut déclaré nul, et Eudes prit pour femme Alix, fille du seigneur de Vergy, union qui termina la vieille querelle des ducs de Bourgogne et des seigneurs de Vergy. Eudes prit part, en 1209, à la croisade contre les Albigeois, et refusa le commandement en chef, que les croisés voulurent lui confier. Il accompagna, en 1214, Philippe-Auguste dans l'expédition que ce prince entreprit contre les forces réunies du comte de Flandre et de l'empereur Othon IV, et commanda l'aile droite à la bataille de Bouvines. Un nouveau corps de croisés s'étant formé pour aller enlever l'Égypte aux mahométans, Eudes se mit à leur tête; mais il tomba malade en route, et mourut à Lyon. Son corps fut enterré à Cîteaux. Il eut pour successeur son fils Hugues IV.

EUDES IV succéda à son frère Hugues V, en 1315, et mourut à Sens, en 1350. Il épousa, en 1318, la fille aînée de Philippe le Long. En 1320 il devint prince d'Achaïe et de Morée, et roi de Thessalonique par la mort de son frère Louis, décédé sans enfants. Eudes vendit tout l'héritage, le 6 octobre 1321, à Philippe, prince de Tarente. Il hérita encore, en 1330, des comtés de Bourgogne et d'Artois par la mort de sa belle-mère, Jeanne, reine de France. Alors à son titre de duc il ajouta celui de comte de Bourgogne et d'Artois, que ses successeurs prirent comme lui. Eudes accompagna, en 1328, le roi Philippe de Valois dans l'expédition de Flandre; il s'y distingua, et contribua, le 22 août, au gain de la bataille de Mont-Cassel, où il fut blessé. En 1340, il défendit Saint-Omer contre Robert d'Artois, allié de l'Angleterre. Il eut pour successeur Philippe de Rouvres, son petit-fils.

Art de vérifier les dates, t. II, p. 43-63.

EUDES, comte de Champagne, mort en 1037. A la mort de son cousin Étienne Ier, comte de Vermandois, il prit possession du comté de Champagne, malgré le roi Robert, qui prétendait le réunir à la couronne, en vertu du droit de réversibilité. Unissant ainsi les comtés de Champagne et de Brie à ceux de Blois, de Chartres et de Tours, qu'il possédait déjà, il devint un des plus puissants feudataires du royaume. Le roi ayant révoqué l'investiture qu'il lui avait accordée, par suite de mécontentements qu'il en avait eus, Eudes lui écrivit : « Si l'on fait attention à ma naissance, « elle me donne droit de me dire comte héréditaire; « et quant au bénéfice dont vous m'avez donné « l'investiture, il ne provient pas du fisc royal, « mais de la succession de mes ancêtres. Si l'on « considère mes services, vous savez ceux que « je vous ai rendus tant que j'ai joui de votre « faveur, en paix, à la guerre, de près et de loin. » Querelleur, aventureux et entreprenant, Eudes entra en guerre contre Foulques, comte d'Anjou, au sujet du château de Montrichard, qu'il prétendait faire partie de la Touraine. Dans une bataille rangée, la victoire se décida pour le comte d'Anjou, sans empêcher toutefois son ennemi de lui prendre ensuite quelques places. Après la mort du roi Robert, il prit parti pour la reine Constance, qui cherchait à donner le trône à son

second fils Robert, au préjudice de Henri, qui était l'aîné. Il s'empara de Sens, qu'il fortifia, et y appuya l'élection de l'archevêque Maynard, contre l'élu du roi, nommé Gelduin; mais Henri, après deux siéges consécutifs, se rendit maître de la ville, et fit reconnaître l'archevêque de son choix. Il consentit cependant à céder à Eudes, par un traité, moitié de la ville de Sens. Du chef de Berthe, sa mère, sœur de Rodolphe III, roi de la Bourgogne Transjurane, mort sans enfants, en 1032, Eudes revendiqua cette royale succession, dont Rodolphe avait disposé en faveur de Conrad le Salique, empereur et roi de Germanie, son neveu également. Il s'empara d'une partie de la Bourgogne, tandis que Conrad était en Hongrie. Forcé ensuite par celui-ci de se retirer, il profita d'une nouvelle absence de ce prince pour entrer à main armée dans la Lorraine, fief de l'Empire, avec l'intention d'aller ensuite à Aix-la-Chapelle se faire couronner roi de Lorraine. Mais Gothelon, duc de Lorraine, l'arrêta près de Bar-le-Duc, et tailla son armée en pièces, en novembre 1037. Eudes périt dans le combat : *fugiens a quodam milite occiditur*, dit le chroniqueur Conrad d'Usperg. Il avait épousé en secondes noces Hermengarde d'Auvergne, dont il eut deux fils, Étienne et Thibault III, et une fille, nommé Berthe, qui épousa Alain III, duc de Bretagne. Étienne GALLOIS.

P. Pithou, Ier livre des *Comtes de Champagne et de Brie*. — Baugier, *Mémoires historiques de Champagne*. — Courtalon-Delaistre, *Topographie historique de la ville de Troyes*. — Grosley, *Éphémérides*. — Etienne Gallois, *Les Ducs de Champagne, la Champagne et les derniers Carlovingiens*.

* **EUDES Ier, ODON** ou **OTHON**, comte de Poitou et duc de Guyenne, succéda, en 1038, à son frère Guillaume V, dit *le Gros*, qui n'avait pas laissé de postérité. Il était fils de Guillaume IV, Fier-à-Bras, et de Brisque de Gascogne, du chef de laquelle il devint héritier et successeur de Bérenger, duc de Gascogne et comte de Bordeaux ; de sorte qu'il se trouva le plus grand feudataire du royaume. Geoffroy Martel, comte d'Anjou, qui avait épousé Agnès de Bourgogne, sa belle-mère, ayant élevé des prétentions sur le comté de Saintes, dans l'intérêt des enfants d'Agnès, dont il était tuteur, Eudes lui déclara la guerre, échoua devant le château de Germont ou Gormond, dans le pays de Gâtine, et fut tué devant celui de Mauzé, en 1039 ou 1040. Il n'avait pas d'enfants, et il eut pour successeur Guillaume VI, son frère. Al. BONNEAU.

Besly, *Histoire des Comtes de Poitou*. — La Fontenelle de Vaudoré et J.-M. Dufour, *Histoire des Comtes de Poitou*, etc. — Dufour, *Histoire générale du Poitou*. — Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, etc.

EUDES DE MONTREUIL, architecte, statuaire et ingénieur français, né vers 1220, mort en 1289. Parti avec Louis IX, pour la Palestine, où il se distingua par la construction de la forteresse de Jaffa, il en revint avec ce prince en 1254. A son retour, il bâtit, en 1254, l'hospice et l'église des Quinze-Vingts, fondés par saint Louis; en 1257, l'église des Chartreux ; en 1268, celle de Sainte-Croix de la Bretonnerie, et à des époques incertaines, mais toujours pendant la vie de saint Louis, l'église de l'Hôtel-Dieu, celle des Blancs-Manteaux, et celle des Mathurins. La plupart de ces monuments, entre autres l'église des Blancs-Manteaux et celle de l'Hôtel-Dieu, ont été détruits et rebâtis depuis cette époque. Eudes de Montreuil paraît avoir joui de son temps d'une grande réputation. « Il n'était pas moins distingué comme sculpteur que comme architecte, dit Émeric David. En 1287, il avait sculpté lui-même, pour être placé sur son tombeau, dans l'église des Cordeliers, un bas-relief, grand comme nature et à mi-corps, où il avait représenté ses deux femmes ; on l'y voyait entre elles deux, tenant de la main gauche une équerre, et près de lui, sur une table, un ciseau de sculpteur. Il n'y a point à douter, d'après ce monument, que plusieurs des tombeaux ornés de sculptures, consacrés à des princes ou à des princesses, qui embellissaient cette église, ne fussent aussi de lui. Le feu qui la consuma, le 19 novembre 1580, détruisit entièrement toutes ces sculptures et en fit disparaître jusqu'aux traces. C'est ainsi que chacun des ouvrages connus d'Eudes de Montreuil a péri et qu'il serait lui-même inconnu si des vies écrites n'en conservaient le souvenir. »

Félibien, *Vies et ouvrages des plus célèbres Architectes*, p. 210. — Thevet, *Hist. des Hom. illustres*, t. I, p. 1503. — Émeric David, dans *l'Hist. litt. de France*, t. XX, p. 22.

EUDES. *Voyez* MÉZERAY (*Jean*).

EUDES (*Jean*), fondateur de la congrégation des Eudistes, né à Rye (basse Normandie), le 14 novembre 1601, mort à Caen, le 19 août 1680. Il était fils d'Isaac Eudes, qui pratiquait la chirurgie, et frère aîné du célèbre historien Eudes de Mézeray. Suivant Richard et Giraud, Eudes se fit remarquer dès l'âge de neuf ans par sa piété et sa patience. « A quatorze ans, disent-ils, il fit vœu de chasteté », et la même année (1615), il fut envoyé à Caen continuer ses études chez les jésuites. Il reçut les ordres inférieurs à Séez, le 19 septembre 1620, et entra dans la congrégation de l'Oratoire le 25 mars 1623. Il fut ordonné prêtre à Paris le 20 décembre 1625. Il s'adonna à la prédication, et de 1627 à 1632 parcourut la Normandie durant la contagion épidémique (probablement le choléra) qui ravagea le nord de la France. En 1632 il fit des missions dans le reste du royaume, et en 1635 fut nommé chef des missionnaires. En 1640 il obtint la supériorité de l'Oratoire de Caen, et commença aussitôt des conférences ecclésiastiques ayant pour but la réforme des mœurs du clergé. Eudes quitta la congrégation de l'Oratoire le 19 mars 1643 et créa une nouvelle société religieuse sous l'invocation de *Jésus et Marie*. Cette société, dite communément des *Eudistes*, autorisée par lettres patentes de décembre 1642, fut constituée à Caen le 25 mars 1643. Formée sous des conditions très-modestes, elle prit bientôt

une grande extension. Elle eut successivement des maisons dans tous les diocèses de la Normandie, à Rennes, à Dol, à Senlis, à Blois, enfin à Paris en 1735; ses membres se composaient d'ecclésiastiques destinés à l'éducation des séminaristes et à la propagation de la foi catholique par les missions. Ils étaient purement séculiers, ne faisant aucun vœu; leur habit ne les distinguait pas des autres prêtres; ils devaient se soumettre aux ordinaires des lieux où ils vivaient, et n'affectaient une obéissance apparente à leurs supérieurs que lorsqu'ils demeuraient dans les maisons de la communauté. On supposa que les Eudistes avaient d'autres projets que ceux de former des prêtres à l'esprit ecclésiastique; on reprocha à leur fondateur d'avoir trompé la bonne foi royale en sollicitant l'autorisation de former une compagnie ou société n'ayant qu'une seule maison à Caen et un nombre limité de membres, tandis qu'il prenait ouvertement le titre de chef de *congrégation*, recrutait chaque jour de nouveaux disciples, et créait des succursales dans tout le royaume. Les Oratoriens incriminèrent les maximes des nouveaux congréganistes, et comme on craignait alors ce genre d'établissements, Édouard Molé, évêque de Bayeux, fit fermer la chapelle des Eudistes, par sentence de l'official du 29 septembre 1650. Le P. Eudes ne se découragea pas : après la mort d'Édouard Molé (6 avril 1652), il obtint de son successeur, l'abbé de Sainte-Croix, la réouverture de son institution par une sentence réformatrice, en date du 10 mai 1653. Depuis lors Eudes ne fut plus inquiété. En 1660 il vint prêcher à Paris devant la cour, et gagna la protection de la reine mère Anne d'Autriche. Il profita de cette circonstance pour se faire accorder par le saint-siége l'érection de la communauté de Notre-Dame-de-Charité en ordre religieux et l'ouverture d'établissements eudistes à Évreux et à Rennes. Il fit encore quelques missions : à Versailles, en 1671; en 1673, à Saint-Germain-en-Laye; en 1676, à Saint-Lô, etc. Peu avant sa mort, il se démit de la supériorité de sa congrégation, et Jean-Jacques Blouet de Camilly, vicaire général de Coutances, lui succéda. Selon Richard et Giraud, « Eudes avait une éloquence naturelle, vive et véhémente, qui le mit au rang des plus fameux prédicateurs qu'il y eût alors à Paris ». Huet, évêque d'Avranches, tout en confirmant ce jugement, ajoute « que le zèle d'Eudes n'était pas toujours assez réglé ». On a de lui : *Exercices de piété pour vivre chrétiennement et saintement*; 1636; — *La Vie et le Royaume de Jésus*, 1637, in-8°; réimprimé très-souvent à Rouen, Paris, Caen, etc.; — *Le Testament de Jésus*; — *Le Testament du Véritable Chrétien*, avec *La parfaite Consolation des Affligés*; 1641; — *La Vie du Chrétien, ou le catéchisme de la mission*; 1641; Caen, 1669, in-12; Lisieux, 1675, etc.; — *Avertissement aux Confesseurs missionnaires*; Caen, 1643, in-24; — *De la Dévotion et de l'Office du Cœur de la Vierge*; 1650-1663. « Ce livre, dit Moréri, a souffert beaucoup d'oppositions et de contradictions, à cause de la nouveauté de la dévotion et de plusieurs principes qu'on y a justement blâmés. » Richard et Giraud prétendent cet ouvrage très-orthodoxe, et invoquent à cet appui l'opinion d'un grand nombre de prélats; — *Le Contrat de l'Homme avec Dieu par le saint baptême*; 1654 et 1743, in-12; — *La Manière de bien servir la Messe*; 1654; — *Le Bon Confesseur*; Paris, 1666; Rouen, 1732, etc.; trad. en diverses langues; — *Manuel de Prières pour une communauté d'ecclésiastiques*; Caen, 1668, in-12; — *L'Enfance admirable de la Mère de Dieu*; 1673, in-12; — *Le Cœur admirable de la Mère de Dieu*; Caen, 1681, in-4°; — *Le Mémorial de la Vie ecclésiastique*; Lisieux, 1681, in-12; — *Le Prédicateur apostolique*; Caen, 1685, in-12; — *Les Offices du Cœur adorable de Jésus* et *du Divin Sacerdoce*. Le P. Eudes a aussi écrit en trois volumes in-4°, restés manuscrits, l'*Histoire de la Vie de Marie des Vallées*, fille d'un paysan du diocèse de Coutances et morte en 1656. Cette fille faisait beaucoup parler d'elle par ses excentricités mystiques. L'auteur, qui déclare l'avoir fréquentée de 1641 à 1656, en parle avec estime et affection. Suivant Lelong, l'*Histoire de Marie des Vallées* est le chef-d'œuvre du P. Eudes.

Huet, *Comment.*, p. 352.—Le même, *Origines de Caen*, p. 239-429. — La Roque, *Vie de Mézeray*. — J. Hermant, *Hist. de l'Établissement des Ordres religieux*; Rouen, 1697. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, IV, nos 48196-97-99. — P. Hélyot, *Hist. des Ordres monastiques*, etc., t. VIII. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Besselière, *Mém.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

* **EUDICUS** (Εὔδικος), prince thessalien de Larisse, vivait vers 350 avant J.-C. Il appartenait à la famille des Alevades. Comme presque tous les membres de cette famille, il se dévoua à la cause de Philippe. En 344 il aida ce prince à partager la Thessalie en quatre tétrarchies, et il devint lui-même un des nouveaux tétrarques. Démosthène le stigmatisa comme traître à sa patrie, parce que cette division de la Thessalie eut pour effet de placer ce pays entièrement sous la dépendance de Philippe.

Démosthène, *De Corona*. — Harpocration, au mot Εὔδικος. — Buttmann, *Mythologus*, vol. II, p. 288. — Bœckh, *Explicat. ad Pind. Pyth.*, X.

* **EUDOCIE** (Εὐδοκία), nom commun à plusieurs princesses byzantines, savoir :

EUDOCIE ou **EUDOXIE AUGUSTA**, femme de l'empereur Théodose II, née à Athènes, en 394, morte à Jérusalem en 461. Fille d'un sophiste païen nommé Léonce, elle s'appela d'abord Athénaïs. Son père et les deux grammairiens Hyperechius et Orion cultivèrent ses dispositions naturelles, et l'instruisirent dans toutes les branches des connaissances humaines. La littérature grecque et la littérature latine, la rhétorique, l'astronomie, la géométrie et l'arithmétique lui étaient familières. A tant de savoir elle joignait une

grande beauté. Léonce, la voyant si richement pourvue des dons de la nature, crut que ceux de la fortune lui étaient inutiles, et il fit en mourant ce testament bizarre : « Je laisse tous mes biens à mes deux fils Valerius et Genesius, à condition qu'ils donneront à leur sœur cent pièces d'or : pour elle, son mérite, qui l'élève au-dessus de son sexe, lui suffira. » Les cent pièces d'or faisaient à peu près quinze cents francs. Déshéritée pour un motif qui aurait dû lui attirer particulièrement la bienveillance de son père, Athénaïs conjura ses frères de ne pas profiter de cette injustice et de lui accorder sa part de l'héritage paternel. Ceux-ci refusèrent. La jeune fille se réfugia chez une de ses tantes, qui la conduisit à Constantinople pour y solliciter la cassation du testament. Athénaïs obtint une audience de Pulchérie, sœur du jeune empereur Théodose II et gouvernant sous son nom. Elle exposa sa plainte avec tant de grâce, que la princesse fut également charmée de son esprit et de sa beauté. Pulchérie s'informa de ses mœurs; apprenant qu'elles étaient irréprochables, elle conçut l'idée d'en faire l'épouse de son frère. Dès sa première entrevue avec celle qu'on lui destinait, Théodose en devint passionnément amoureux, et pressa la conclusion du mariage. Athénaïs, élevée dans la religion de son père, fut baptisée par l'évêque de Constantinople Atticus, qui lui donna le nom d'Eudocie. Elle y ajouta celui d'Élia, que portait Pulchérie. Les noces furent célébrées le 7 juin 421. L'année suivante, Eudocie mit au monde une fille, qui fut nommée *Licinia Eudoxia*. Elle-même reçut le titre d'*augusta*, le 2 janvier 423. L. Eudoxia, plus connue sous le nom d'Eudoxie, fiancée à son cousin Valentinien, plus tard empereur d'Occident sous le titre de Valentinien III, l'épousa à Constantinople, en 436 ou 437. En 438 Eudocie se rendit à Jérusalem, pour accomplir le vœu qu'elle avait fait de visiter les lieux saints à l'occasion du mariage de sa fille. Elle revint l'année suivante à Constantinople, apportant avec elle les reliques de saint Étienne, le premier martyr. Ce fut probablement dans ce voyage qu'elle visita Antioche et harangua le peuple, qui lui érigea une statue de cuivre. A la persuasion d'Eudocie, Théodose élargit les remparts d'Antioche, et conféra à cette ville divers priviléges.

Pendant les vingt premières années de son mariage, Eudocie semble n'avoir pris que très-peu de part aux affaires publiques, qui restaient toutes confiées à Pulchérie ; mais à la suite d'intrigues de palais qui ne nous sont pas bien connues, cette dernière ayant perdu son crédit, Eudocie la remplaça, et, d'après Nicéphore Calliste, gouverna l'empire pendant sept ans (de 443 à 450). Pourtant les débuts de ce qu'on peut appeler l'administration d'Eudocie furent marqués par un incident romanesque, qui paraît lui avoir aliéné pour jamais le cœur de son mari. Une pomme d'une grandeur et d'une beauté remarquables ayant été apportée à Constantinople, l'empereur la fit acheter, et la donna à l'impératrice. Celle-ci l'envoya à un maître des offices (*magister officiorum*), nommé Paulinus, qui ne crut pouvoir mieux faire que de l'offrir à Théodose. Paulinus, ami d'enfance d'Athénaïs et compagnon de ses études, avait continué de vivre avec la jeune Athénienne, devenue impératrice, dans une intimité dont Théodose ne s'était jamais alarmé jusque là. Il avait conféré au favori d'Eudocie la place de maître des offices et il lui destinait les premières dignités de l'empire. Il s'étonna de trouver entre les mains de Paulinus le fruit remis à l'impératrice, et interrogea celle-ci, qui affirma avoir mangé la pomme et confirma son assertion par un serment. Ce parjure manifeste augmenta les premiers soupçons de l'empereur, qui, se croyant trompé, envoya Paulinus en Cappadoce vers 443, et le fit tuer peu après. Eudocie parvint à assoupir pour quelque temps la jalousie de son mari, mais sans pouvoir l'éteindre complétement, comme la suite le montra. Gibbon rejette toute cette histoire de la pomme comme un conte digne des *Mille et une Nuits;* nous n'en garantissons pas l'authenticité. Il faut cependant remarquer que la cour de Théodose était une cour orientale, et que des intrigues de sérail peuvent être très-vraies sans avoir pour cela la dignité de l'histoire.

Des querelles ecclésiastiques amenèrent une chute préparée par un mécontentement domestique. L'eunuque Chrysaphius, grand-chambellan du palais et zélé défenseur du moine Eutychès, désirait faire déposer Flavien, patriarche de Constantinople, élu en 447, et soutenu par Pulchérie. Eudocie, par conviction religieuse, à ce qu'il semble, et peut-être aussi par jalousie contre sa belle-sœur, entra dans cette intrigue, et obtint du faible empereur l'éloignement de Pulchérie. Pendant l'exil de cette princesse les partisans d'Eutychès tinrent le second concile d'Éphèse (449), connu sous le nom de concile des voleurs (ἡ λῃστρική), déposèrent Flavien, et le maltraitèrent même tellement, qu'il mourut quelques jours après. Cette odieuse violence indigna l'empereur, qui bannit Chrysantius, rappela Pulchérie, en lui rendant son ancienne puissance, et témoigna un vif mécontentement à Eudocie, en renouvelant ses premiers soupçons relativement à Paulinus. La place de l'impératrice à la cour n'était plus tenable : elle demanda et obtint la permission de se retirer à Jérusalem. La jalousie de l'empereur l'y suivit. Théodose ayant appris que le prêtre Sévère et le diacre Jean, qu'elle avait choisis pour compagnons de son exil, la visitaient souvent, et qu'elle les comblait de présents, envoya Saturninus, comte des domestiques, qui les fit mourir sans aucune forme de procès. Exaspérée de cette nouvelle insulte, Eudocie fit tuer Saturninus (probablement en 450). L'empereur la punit

en lui ôtant tous ses officiers et en la réduisant à une condition privée. Le reste de la vie d'Eudocie se passa dans des exercices de piété et de charité. Elle fit relever les murs de Jérusalem, qui tombaient en ruines. On construisit par ses ordres et à ses dépens des églises et des monastères. Depuis Hélène, mère de Constantin, jamais on n'avait rendu tant d'honneur aux saints lieux de la Palestine. Sa foi ne fut pas cependant à l'abri de tout soupçon d'hérésie. Elle refusa longtemps d'admettre les actes du concile de Chalcédoine, qui condamnait l'opinion d'Eutychès sur l'union des deux natures en Jésus-Christ; mais enfin les malheurs de sa famille (sa fille Eudoxie et ses deux petites-filles furent emmenées captives par Genséric, en 455), les exhortations de Pulchérie, une correspondance et des entretiens avec saint Siméon le Stylite et Euthymius, moine éminent de Jérusalem, la déterminèrent à rentrer dans le sein de l'orthodoxie, et son exemple décida un grand nombre de conversions. Elle continua ses charités aussi bien à ceux qui persistèrent dans l'eutychianisme qu'à ceux qui se convertirent. Elle protesta en mourant que sa liaison avec Paulinus n'avait jamais rien eu de criminel.

Fille d'un rhéteur et élevée dans une ville où se conservaient encore quelques traditions de la littérature classique, Eudocie montra dans sa jeunesse et garda sous la pourpre impériale le goût et le talent de la poésie. Elle composa un poëme en vers héroïques sur la victoire obtenue par Théodose dans la guerre contre les Perses (421 ou 422); — une *Paraphrase* de l'*Octateuque*, aussi en vers héroïques. D'après Photius, ce poëme, divisé en huit livres, était bien écrit et conformément aux lois de l'art poétique; l'auteur ne s'était jamais permis de mêler la fable à la vérité, et avait rendu avec exactitude le sens des Saintes Écritures; — une *Paraphrase* des *Prophéties* de Daniel et de Zacharie; — un poëme en trois livres sur l'histoire et le martyre de saint Cyprien, qui souffrit la mort dans la persécution de Dioclétien. Cet ouvrage, le seul de ceux d'Eudocie qui existe, ou du moins qui ait été publié, justifie médiocrement les éloges de Photius. Retrouvé presque tout entier dans un manuscrit du dixième siècle de la bibliothèque laurentiane à Florence, il a été inséré d'abord dans le tome I[er] des *Græcæ Ecclesiæ vetera Monumenta, ex bibliotheca Medicæa*, publiés par Bandini; Florence, 1762, 3 vol. in-8°, et ensuite dans le I[er] volume du *Catalogue de la bibliothèque de Florence*, par le même Bandini, Florence, 1762. — Zonarès et Jean Tzetzès attribuent à Eudocie des *Centons homériques* (Homero-Centones). Un poëme ainsi intitulé, composé de vers ou de parties de vers tirés d'Homère, et ayant pour sujet la chute de l'homme et sa rédemption par Jésus-Christ, a été plusieurs fois publié. Dans une de ces éditions, ce poëme est donné comme l'œuvre d'Eudocia-Augusta ou de Patricius Pelagius. Il paraît fort douteux qu'Eudocie ait composé cet ouvrage ou tout autre du même genre.

Léo Joubert.

Socrate, *Hist. Eccles.*, VII, 21. — Evagrius, *Hist. Eccles.*, I, 20, 21, 22. — Nicéphore Calliste, *Hist. Ecclés.*, XIV, 23, 27, 49, 50. — Zonaras, *Annales*, vol. III, p. 34-37, édit. Bâle, 1557. — Marcellin, *Chronicon*. — *Chronicon Alexandrinum sive Paschale*. — Joannes Malalas, *Chronographia*, lib. XIV. — Théophane, *Chronographia ab anno mundi* 5911 *ad* 5947 *Alex.æræ*. — Jean Tzetzès, *Historiar. variar. Chilias X*. — Cedrenus, *Compendium*, p. 590-591, édit. de Bonn. — Photius, *Bibl. codd.*, 183-184. — Michel Glycas, *Annales*, part. IV, p. 484-485, édit. de Bonn. — Tillemont, *Hist. des Emp.*, vol. VI. — Gibbon, *Decl. and Fall*, ch. XXXII. — Cave, *Hist. lit.* — Oudin, *De Script. eccles.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

EUDOCIE (*Licinia*), princesse romaine, petite-fille de la précédente, et fille de Valentinien III et d'Eudoxie, née vers 438, morte à Jérusalem, en 472. Emmenée captive à Carthage en 455 avec sa mère Eudoxie et sa plus jeune sœur, Placidie, par Genséric, roi des Vandales, elle fut forcée d'épouser Hunnéric, fils du conquérant barbare. Après avoir passé seize ans avec Hunnéric et lui avoir donné un fils nommé Huldéric, indignée de lui voir adopter l'arianisme, elle le quitta secrètement, et se rendit à Jérusalem, où elle mourut bientôt, léguant toute sa fortune à l'église de la Résurrection. Elle fut ensevelie dans le tombeau de sa grand'-mère, l'impératrice Eudocie.

Evagrius, *Hist. Eccl.*, II, 7. — Marcellinus, *Chronicon*. — Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, XV, 11. — Idatius, *Chronicon*. — Procope, *De Bello Vandalico*, I, 5. — Théophane, *Chronographia*, *an. Mun.* 5947 *et* 5964 *Alex.æræ*. — Zonaras, *Annal.*, vol. III, p. 40, édit. de Bâle, 1557. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, vol. VI.

* **EUDOCIE FABIA**, femme de l'empereur Héraclius, née dans la seconde moitié du sixième siècle, morte vers 612. Se trouvant à Constantinople lorsque Héraclius, à qui elle était fiancée, prit la pourpre impériale en Afrique, elle fut, par l'ordre du tyran Phocas, enfermée dans un monastère avec la mère d'Héraclius. La mort du tyran leur rendit la liberté, et Eudocie épousa Héraclius le jour même de son couronnement. D'après Zonaras, elle eut trois enfants : une fille, nommée Épiphanie, et deux fils, dont l'aîné reçut le nom d'Héraclius, le plus jeune celui de Constantin. Elle mourut peu après la naissance de ce dernier. Suivant Cédrène, elle n'eut qu'une fille et un fils, qui porta les deux noms de Constantin et d'Héraclius. Le même historien place la mort de cette princesse à la seconde année du règne d'Héraclius, en 612.

Zonaras, *Annales*, vol. III, p. 66, 67, édit. de Bâle, 1557. — Cédrène, *Compend.*, t. I, 713-714, édit. Bonn, 1838-1839.

* **EUDOCIE**, troisième femme de l'empereur Constantin V, Copronyme, vivait dans la seconde moitié du huitième siècle. Elle fut couronnée et reçut de son mari le titre d'augusta dans la vingt-huitième année du règne de celui-ci, en 768.

Cédrène, *Compendium*, vol. II, p. 16, édit. de Bonn.

* **EUDOCIE**, fille d'Incer ou Inger et concubine de l'empereur Michel III, vivait vers la fin du neuvième siècle. Michel la maria, en 866, avec Basile le Macédonien, depuis empereur. Elle accoucha si peu de temps après d'un fils (Léon le philosophe), que l'on prétendit qu'elle s'était mariée enceinte et que l'enfant appartenait à Michel. Voilà le récit de Zonaras. Cédrène, au contraire, raconte le mariage de Basile avec une Eudocie, dont il célèbre la noble naissance et la beauté; loin de faire de celle-ci la concubine de Michel, il en parle comme d'une personne très-vertueuse.

Zonaras, *Annales*, vol. III, p. 132, édit. de Bâle. — Cédrène, *Compendium*, vol. II, p. 198, édit. de Bonn.

* **EUDOCIE**, troisième femme de Léon le Philosophe, vivait vers 900. Fille ou parente d'Opsicius et renommée par sa beauté, elle survécut peu à son mariage, et mourut dans les douleurs de l'enfantement. On ignore la date de son mariage et celle de sa mort; ces deux événements appartiennent probablement aux premières années du dixième siècle, et le dernier ne peut être postérieur à 904.

Zonaras, *Annales*. — Cédrène, *Compendium*.

* **EUDOCIE**, fille aînée de l'empereur Constantin IX, vivait dans la première partie du onzième siècle. Elle se fit religieuse à la suite d'une maladie qui la défigura, et survécut probablement à son père, mort en 1028.

Zonaras, *Annales*.

EUDOCIE AUGUSTA MACREMBOLITSA (ou de Macrembolis), femme de l'empereur Constantin XI (Ducas) et de Romain IV Diogène, vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Mariée à Constantin Ducas lorsqu'il n'était encore que simple particulier, elle eut de lui deux fils, Michel et Andronic, avant son avénement au trône, et un troisième après cette époque, nommé Constantin; elle eut aussi deux filles, Théodora et Zoé. En montant sur le trône, Constantin lui donna le titre d'augusta, et en mourant (1067) il lui légua l'empire, à elle et à leurs trois fils, Michel VII, Parapinace, Andronic Ier et Constantin XII, Porphyrogénète. Il fit jurer à Eudocie qu'elle ne se remarierait pas. Cette princesse, trouvant que la défense des frontières orientales de l'empire demandait une main aguerrie, jeta les yeux sur Romain Diogène. Ce général, remarquable par une belle figure, par sa force et par ses qualités militaires, avait, à la mort de Constantin XI, conspiré pour s'emparer du trône. Eudocie, qui probablement l'avait déjà distingué, se contenta de l'exiler, et, le rappelant bientôt après, elle le plaça à la tête de l'armée. S'étant fait, au moyen d'une ruse ingénieuse, délier de son serment par le patriarche de Constantinople, elle épousa Romain et l'associa à l'empire, qu'elle partageait déjà avec ses fils. Ceux-ci, indignés de ce qu'ils regardaient comme une usurpation, attendirent impatiemment l'occasion de s'en venger sur leur mère et sur son second mari. Lorsque ce dernier fut fait prisonnier par les Turcs, le césar Jean Ducas, frère de Constantin XI, déclara Michel Parapinace seul empereur, et enferma Eudocie dans un couvent qu'elle avait fait bâtir elle-même sur le rivage de la Propontide. Après la mort de Romain Diogène, en 1071, Eudocie ensevelit son malheureux mari avec une grande pompe. Il paraît qu'elle lui survécut assez longtemps.

Eudocie compila un dictionnaire historique et biographique, qu'elle intitula Ἰωνιά, c'est-à-dire *Collection de Violettes*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Villoison, dans ses *Anecdota Græca*; Venise, 1781, 2 vol. in-4°. Dans la préface adressée à son mari, Romain Diogène, elle parle du livre comme « d'un recueil des généalogies des dieux, des héros et des héroïnes, de leurs métamorphoses, des fables et des récits qui se trouvent à ce sujet dans les anciens, contenant aussi des notices de divers philosophes ». Les sources auxquelles Eudocie a puisé sont en grande partie les mêmes que celles du *Lexique* de Suidas. Ces sources ont été indiquées et examinées par Meineke dans ses *Observationes in Eudociæ Violetum*, dans les 5e et 6e vol. de la *Bibliothek der alten Literatur und Kunst*; Gœttingue, 1789. L. J.

Zonaras, *Annales*. — Michel Glycas, *Annales*, part. IV, p. 606, édit. de Bonn.

* **EUDOCIE**, fille d'Andronic Comnène, second fils de l'empereur byzantin Calo-Jean, vivait au milieu du douzième siècle. Après la mort de son premier mari, dont le nom nous est inconnu, elle vécut en concubinage avec son cousin Andronic, qui fut plus tard l'empereur Andronic Ier. Elle épousa en secondes noces Michel Gabras.

Michel Glycas, *Manuel Comnène*, lib. III, p. 135, 136; IV, p. 173, édit. de Bonn.

EUDON, duc d'Aquitaine et de Vasconie, né en 665, mort en 735. Après la mort de son père Boggison, fils de Charibert, duc d'Aquitaine, il obtint, vers 681, soit par des traités, soit par la conquête, la souveraineté de l'Aquitaine et de la Vasconie, jusque là séparées. Quoique fort jeune alors, Eudon augmenta rapidement sa puissance. Avant l'époque où les documents contemporains commencent à tenir compte de lui, il possédait déjà, outre la Vasconie et le duché de Toulouse, le pays de Bourges, l'Arvernie, le Velay, le Limousin, le Rouergue, le Gévaudan, l'Uzèges, en un mot toute l'Aquitaine orientale jusqu'à la Loire. Au delà de ce fleuve, il occupait la portion de la Neustrie appelée depuis province du Nivernais; enfin, sur la rive gauche du bas Rhône, la partie occidentale au moins de la Provence, de la Provence arlésienne, et probablement aussi sur la rive droite le territoire nommé plus tard Vivarais. Presque tous ces pays, Eudon les avait enlevés par la force aux rois d'Austrasie et de Neustrie (de 687 à 715); mais il eut moins de bonheur contre les rois visigoths, auxquels il tenta d'arracher la

Septimanie (688). Le moment de sa plus haute puissance paraît avoir été celui de son intervention dans la querelle de Chilpéric II avec Charles-Martel (718-719). En effet, les deux partis recherchèrent successivement son alliance, et chaque fois on lui donna le titre de roi et on lui prodigua les marques de respect attachées à ce nom. Maître d'un territoire qui, par suite des progrès des Arabes, était devenu réellement la frontière de l'Europe et de l'Asie, Eudon eut bientôt à se mesurer contre El-Samah-ben-Abdel-Melek, qui passa les Pyrénées avec l'armée arabe la plus forte qui eût paru jusque là en Gaule, se jeta sur la Septimanie, et, pour attaquer tout d'abord le chef le plus puissant du midi, vint assiéger Toulouse. Le duc d'Aquitaine accourut avec des forces nombreuses. On se rencontra tout près de Toulouse, peut-être sur la route romaine qui conduisait de cette ville à Carcassonne (1). Pour enflammer le courage des siens, Eudon leur distribua, avant de faire sonner la charge, les parcelles de trois éponges saintes, qu'il prétendait avoir reçues en présent du pape Grégoire II, et qui avaient servi à nettoyer la table sur laquelle les souverains pontifes donnaient la communion. Les chrétiens remportèrent une victoire éclatante, et ne perdirent que quinze cents hommes, parmi lesquels, dit Anastase, le biographe des papes, ne se trouva pas un seul de ceux qui s'étaient munis d'un brin des éponges sacrées (2).

En 725, Eudon battit en Aquitaine un autre chef arabe, nommé Anbessa, auquel il livra encore quelques mois plus tard, au delà du Rhône, en Provence, une bataille acharnée, où la fortune se prononça de nouveau pour lui. Eudon conclut néanmoins, vers 729, une alliance avec un chef musulman, commandant de la frontière orientale, et révolté contre le divan de Cordoue; il lui donna même la main de sa fille Lampagie, douée d'une beauté merveilleuse. Peut-être pensait-il s'assurer ainsi un moyen de reconquérir la Septimanie; en tous cas, il suscitait aux infidèles de graves embarras, des dissensions utiles à la cause des chrétiens. Quoi qu'il en soit, son allié rebelle fut presque aussitôt réduit, et lui-même se vit tout à coup trop sérieusement occupé ailleurs pour le secourir (3). En 730, Charles Martel, pressé de rompre le traité conclu dix ans auparavant avec Eudon, souverain d'un si riche et si vaste territoire, prétendit que celui-ci avait manqué à certaines conditions de ce traité, et exigea une réparation, qui lui fut refusée. La guerre éclata, au printemps de 731, entre les deux rivaux, entre l'héritier des Mérovingiens et le Carlovingien usurpateur. Charles fit deux invasions successives dans le Berry, où il brûla et ravagea tout, sans excepter les lieux les plus saints. D'un autre côté, l'émir d'Espagne, Abd-el-Rahman, vainqueur du gendre d'Eudon, passa presque en même temps les Pyrénées, pour envahir la Vasconie et l'Aquitaine. Eudon, qui s'élança pour lui barrer le passage, fut culbuté et repoussé jusqu'à Bordeaux. Là, il essuya une nouvelle défaite, et la ville fut prise et pillée. Les musulmans ne devaient s'arrêter qu'à Poitiers. Le brave et malheureux Eudon, sans armée et voyant ses États à la merci d'un ennemi cruel, surmonta son orgueil, oublia les ressentiments du passé et les craintes de l'avenir, pour recourir au seul homme qui pût le relever de sa détresse, à Charles Martel. Le Carlovingien consentit à s'armer contre les Arabes, mais à des conditions assez dures pour son ancien ennemi. Alors fut livrée la mémorable bataille de Poitiers. Charles, vainqueur, ne résista pas à la tentation de garder les provinces qu'il venait de sauver, et il contraignit Eudon à lui jurer fidélité et soumission comme sujet. Celui-ci recouvra, toutefois, dès qu'il eut repassé la Loire, la possession de l'Aquitaine et de la Vasconie; mais la Provence et les pays entre le Rhône et les Alpes furent dès lors perdus pour lui comme pour les Carlovingiens. Eudon repoussa encore plusieurs irruptions du nouvel émir d'Espagne, Abd-el-Meleck. Enfin, accablé par l'âge, et plus encore par les fatigues, les agitations et les dernières traverses de sa vie, il mourut, âgé de plus de soixante-dix ans. Ses restes furent portés dans un monastère de l'île de Ré. Ses États passèrent à ses deux fils, Hunald et Atton (*voy.* ces noms). Eudon n'était certainement pas un homme ordinaire, lui qui, contemporain et adversaire de Charles Martel, ne fut ni éclipsé ni subjugué. « Rien peut-être n'atteste si bien aujourd'hui les grandes qualités d'Eudon, dit Fauriel, que l'inique et grossière malveillance avec laquelle l'ont traité les chroniqueurs carlovingiens, adulateurs serviles de ses ennemis..... Leurs réticences ne sont rien en comparaison de leurs calomnies..... A les en croire, ce fut par dépit d'avoir été vaincu par Charles Martel, dans une guerre où l'injuste agression de celui-ci est mieux constatée que sa victoire, qu'Eudon alla chercher au delà des Pyrénées ces terribles légions d'Arabes qui le battirent et pillèrent presque toutes ses villes. Pour pouvoir proférer un si absurde mensonge, il fallait taire un fait grave et certain; il fallait taire que ce fut aux sollicitations d'Eudon que Charles Martel marcha contre les Arabes : aussi pas un de ces chroniqueurs ne le dit. »

Frédégaire, *Chron.* — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

* **EUDORE** (Εὔδωρος), philosophe grec, né à Alexandrie, vivait probablement dans le premier

(1) Les traditions arabes désignent ce lieu par le nom d'*El-Balat* (chaussée, route pavée).

(2) Ibn-Hayan, historien arabe, rapporte que cette défaite était encore de son temps, c'est-à-dire quatre ou cinq siècles après l'événement, le sujet d'une commémoration funèbre.

(3) Le musulman eut la tête coupée, et Lampagie, prisonnière, fut envoyée à Damas au sérail du chef des croyants.

ou dans le second siècle avant J.-C. D'après Alexandre d'Aphrodisie, il commenta les *Métaphysiques* d'Aristote et en altéra plusieurs passages. Simplicius parle aussi d'un philosophe péripatéticien de ce nom, et rapporte qu'il écrivit sur les *Catégories* d'Aristote. On ignore s'il s'agit du même personnage. Celui dont parle Alexandre d'Aphrodisie avait écrit un ouvrage sur le Nil, ainsi qu'Ariston d'Alexandrie.

Alexandre d'Aphrodisie, *Ad Aristot. Métaph.*, p. 26, édit. de Paris, 1536, in-fol. — Strabon, XVII. — Fabricius, *Bibliotheca Græca.*

* **EUDOXE** (Εὔδοξος), médecin grec, né à Cnide, en Carie, vivait probablement dans le cinquième ou quatrième siècle avant J.-C. Il est mentionné par le grand astronome du même nom. Il était, dit-on, grand partisan de l'usage des exercices gymnastiques.

Diogène Laerce, VIII, 90.

EUDOXE (Εὔδοξος), philosophe et astronome grec, né à Cnide, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Suivant Diogène de Laerce, il fut à la fois astronome, géomètre, médecin et législateur. Bien qu'il ne reste aujourd'hui aucun témoignage remarquable de son savoir, on ne peut douter que ce savoir n'ait paru très-grand à ses contemporains, et que cet astronome n'ait joui d'une haute réputation. Diogène Laerce, qui n'a pas même mentionné Hipparque, donne une vie d'Eudoxe, mais à sa manière ordinaire, c'est-à-dire en omettant tous les faits scientifiques. Suivant ce biographe, Eudoxe apprit la géométrie sous Archytas et la médecine sous Philistion. A l'âge de vingt-trois ans, malgré son extrême pauvreté, il se rendit à Athènes, pour y étudier la philosophie à l'école des disciples de Socrate. Il suivit quelque temps les leçons de Platon ; ce philosophe, l'ayant, on ne sait pour quel motif, renvoyé de son école, il revint à Cnide. Ses amis se cotisèrent et lui fournirent de quoi se rendre en Egypte. Agésilas lui donna une lettre de recommandation pour Nectanabis, qui, à son tour, le recommanda aux prêtres égyptiens. Il passa seize mois dans leur compagnie, portant la barbe et les cheveux ras, et s'occupant (suivant Laerce) d'écrire son *Octaeteris*. Plusieurs écrivains anciens lui attribuent un perfectionnement dans les *Octaeterides* de ses prédécesseurs. En quittant l'Égypte, Eudoxe alla professer la philosophie à Cyzique et dans la Propontide. Il visita aussi la cour de Mausole. Il revint ensuite à Athènes, suivi d'un grand nombre de disciples, dans le dessein, à ce qu'on croit, de vexer Platon. On dit que, se trouvant avec plusieurs autres à un repas donné par ce philosophe, il introduisit l'usage de se placer à table en demi-cercle. Nicomaque, fils d'Aristote, lui attribue d'avoir dit que la volupté est un bien. « Eudoxe, ajoute Diogène Laerce, fut extraordinairement estimé dans sa patrie, témoin le décret qu'on y fit en son honneur. La Grèce n'eut pas moins de respect pour lui tant à cause des lois qu'il donna à ses concitoyens, comme le rapporte Hermippe dans son quatrième livre des Sept Sages, que par rapport à ses excellents ouvrages sur l'astronomie, la géométrie et d'autres sciences. Ce philosophe eut trois filles, nommées Actis, Philtis et Delphis.... Il mourut dans la cinquantième année de son âge. Pendant qu'il était en Égypte avec Chonuphis d'Héliopolis, le bœuf Apis lécha son manteau. Les prêtres en conclurent qu'il serait fort célèbre et qu'il ne vivrait pas longtemps. » Phanocrite avait composé un ouvrage sur Eudoxe; cet astronome est aussi souvent mentionné par les écrivains anciens. Strabon dit que de son temps on voyait encore à Cnide l'observatoire du haut duquel Eudoxe observait l'étoile de Canopus. D'après Pline, Eudoxe apporta d'Égypte en Grèce une connaissance plus exacte de l'année, à laquelle il donna 365 jours et un quart, valeur adoptée plus tard dans le calendrier julien. Archimède nous apprend qu'il croyait le diamètre du Soleil égal seulement à neuf fois celui de la Lune. Vitruve lui attribue le cadran appelé ἀράχνη (l'Araignée), à cause de la complication et de l'enchevêtrement de ses lignes. Mais de toutes les inventions attribuées à Eudoxe, la plus célèbre est celle des sphères concentriques. « Il est nécessaire, dit Montucla, que nous expliquions cette hypothèse, parce qu'elle paraît être la première origine de cette multitude de sphères emboîtées les unes dans les autres, qu'on imaginait dans les cieux durant les temps d'ignorance, et que des écrivains mal informés mettent injustement sur le compte de Ptolémée et d'Hipparque. Chaque planète, suivant Eudoxe, avait une espèce de ciel à part, composé de sphères concentriques, dont les mouvements, se modifiant les uns les autres, formaient celui de la planète. Pour représenter, par exemple, le cours du Soleil, il imaginait trois de ces sphères. La première tournait d'orient en occident dans vingt-quatre heures, et produisait sa révolution diurne; la seconde tournait sur les pôles du zodiaque dans 365 jours 6 heures, et elle servait à rendre raison du mouvement propre ou annuel. Il y ajoutait une troisième sphère, pour expliquer une aberration du soleil hors de l'écliptique qu'on avait cru apercevoir, et celle-ci tournait sur un axe perpendiculaire à un cercle incliné à l'écliptique de la quantité de cette aberration prétendue. Eudoxe assignait de même à la Lune trois sphères pour sa révolution diurne, son mouvement en longitude, et celui qu'elle a en latitude; car comme on ne voulait pas que le mouvement d'un ciel influât sur celui d'un autre, il fallait à chacun une sphère propre pour le mouvement diurne. A l'égard des cinq autres planètes, il leur donnait à chacune quatre sphères, pour expliquer le mouvement diurne, le propre, celui de latitude, et les rétrogradations auxquelles elles sont sujettes. Une hypothèse aussi absurde et aussi peu conforme aux phénomènes célestes ne méritait, ce semble, que d'être rejetée avec

mépris des mathématiciens judicieux ; mais telle était alors la faiblesse de l'astronomie physique, qu'elle ne laissa pas de trouver des approbateurs, et même de mérite. Aristote se prit d'une belle passion pour elle, de même que Calippe, l'auteur de la période calippique, et un certain Polémarque. Ces deux derniers se transportèrent exprès à Athènes, pour en conférer avec le chef de l'école péripatéticienne, et ils y convinrent de quelques additions qui la rendaient encore plus ridicule ; car ils augmentèrent le nombre de ces sphères jusqu'à 56, au lieu de 26 qu'il en fallait, suivant Eudoxe. C'était augmenter en même rapport l'absurdité de son hypothèse. »

Ce que nous savons de plus positif sur les doctrines scientifiques d'Eudoxe se trouve dans les *Phénomènes* d'Aratus et dans le commentaire d'Hipparque sur ce poëme. Ce commentaire nous apprend qu'Aratus n'avait fait que versifier les Φαινόμενα d'Eudoxe. Hipparque cite des fragments de l'œuvre originale, et il les compare aux vers d'Aratus. La conclusion du commentateur est que, quoique Eudoxe ait commis de moins nombreuses et de moins graves erreurs qu'Aratus, son livre semble écrit dans l'enfance de la science, et par un observateur qui n'était pas même capable d'indiquer avec précision les levers et les couchers des étoiles. Delambre a rendu un compte très-détaillé de la comparaison faite par Hipparque, d'Eudoxe avec Aratus, et de ces deux astronomes avec ses propres observations. Delambre est porté à penser qu'Eudoxe ne connaissait pas la géométrie, bien qu'on lui attribue plusieurs ouvrages sur cette science, et en dépit des éloges que lui donnent à ce sujet Proclus, Cicéron, Ptolémée et Sextus Empiricus, qui le met à côté d'Hipparque. Eudoxe, si l'on s'en rapporte aux citations d'Hipparque, ne parle jamais en géomètre, ni même en savant qui a observé les phénomènes célestes. Quelque mauvais globe construit en Égypte plusieurs siècles auparavant fut probablement sa principale sinon sa seule autorité. En supposant, ce qui est assez vraisemblable, qu'il introduisit le premier en Grèce l'usage des globes célestes, il ne faut pas s'étonner que cette heureuse innovation ait fort contribué à sa grande renommée.

En laissant de côté l'Ὀκταετηρίς, que Diogène Laerce prend pour un livre, et qui était une période de temps, et le cinquième livre d'Euclide, qu'un seul manuscrit attribue à Eudoxe, il nous reste les titres suivants de ses ouvrages, tous perdus aujourd'hui : Γεωμετρούμενα ; ce titre, mentionné par Proclus et Laerce, indique peut-être plutôt la nature de plusieurs écrits d'Eudoxe qu'un ouvrage particulier ; — Ὀργανική, mentionné par Plutarque ; — Ἀστρονομία δι' ἐπῶν, cité par Suidas ; — deux livres, Ἔνοπτρον ou Κάτοπτρον et Φαινόμενα, mentionnés par Hipparque ; — Περὶ Θεῶν καὶ Κόσμου καὶ τῶν Μετεωρολογουμένων, mentionné par Eudocia ; — Γῆς περίοδος, ouvrage souvent mentionné par Strabon, et qui appartient peut-être à Eudoxe de Cnide. L. J.

Hipparque, *Comment. in Aratum.* — Diogène Laerce, III, 86-91. — Athénée, VII. — Pline, *Hist. Nat.*, II, 47. — Sénèque, *Quest. Nat.*, VII, 3. — Vitruve, IX, 9. — Fabricius, *Bibliotheca Græca.* — Weidler, *Historia Astronomiæ.* — Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, vol. I, 107. — Bœhmer, *Dissertatio de Eudoxo Cnidio ;* Helmstædt, 1715. — Ideler, dans les *Abhandl. der Berliner Akad. d. Wissenschaften*, pour 1828 et pour 1829. — Letronne, *Journal des Savants*, 1840, p. 741. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. I, p. 182.

* **EUDOXE**, poëte comique athénien de la comédie nouvelle, et Sicilien de naissance, vivait probablement vers le troisième siècle avant J.-C. Il fut vainqueur dans huit concours dramatiques : trois fois aux Dionysiaques de la ville et cinq fois aux Lénéennes. On connaît les titres de deux de ses comédies, savoir : Ναύκληρος et Ὑποβολιμαῖος.

Apollodore, *Apud Diog. Laert.*, VIII, 90. — Pollux, VII, 201. — Zenobius, *Adag.*, I, 1. — Meineke, *Fragm. Com. Græcor.*, vol. I, p. 492 ; vol. IV, p. 508.

EUDOXE, géographe et voyageur grec, né à Cyzique, vivait vers 150 avant J.-C. Il quitta son pays natal, et se rendit en Égypte, où Ptolémée Évergète et sa femme Cléopâtre le chargèrent de diverses missions dans l'Inde. Ayant été dépouillé de ses biens par Ptolémée Lathyre, il s'embarqua sur la mer Rouge, et finit par atteindre Gadès (Cadix). Il essaya, mais sans succès, de refaire le tour de l'Afrique en partant de Cadix et en se dirigeant sur la mer Rouge.

On connaît encore Eudoxe *de Rhodes*, historien d'une date incertaine.

Strabon, II. — Pline, II, 67. — *Etym. Mag.*, au mot Ἀδρίας. — Vossius, *De Historicis Græcis.*

* **EUDOXE**, surnommé ὁ Ἥρως, jurisconsulte romain, vivait dans la première moitié du cinquième siècle de J.-C. Ce surnom, dû à son talent, se trouve placé tantôt avant, tantôt après le nom. Eudoxe connut les jurisconsultes réputés classiques, puisqu'il cite dans les *Basiliques* le traité *De Officio Prætoris* d'Ulpien. Au rapport de Reiz, il commenta les Codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien, transportés ensuite dans le Code Justinien. C'est sans doute à ces commentaires d'Eudoxe, de Leontius et de Patricius que Justinien (*Constitutio tanta*) fait allusion quand, à propos de ces jurisconsultes, il disait d'eux : *Optimam sui memoriam in Legibus reliquerunt.* Souvent en effet on donna le nom de *leges* aux constitutions impériales. Thalelæus, qui survécut à Justinien, range Eudoxe parmi les plus anciens commentateurs, et cite l'exposé fait par ce jurisconsulte de la constitution de Sévère et d'Antonin en 199, qui se trouve au Code, 2, tit. 12. Il cite aussi comme l'œuvre d'Eudoxe le résumé d'une constitution de Dioclétien et de Maximin de l'an 193 (Code, 2, tit. 4), sous cette rubrique interpolée : *Excepto adulterio.* Eudoxe est encore cité par Patricius à propos d'une constitution de l'an 293 et par Théodose au sujet d'une autre constitution de l'an 290. Un écrivain, qui mérite, il est vrai, peu de créance, Nicolas Comnène Papadopoli, parle

d'un Eudoxe *Nomicus judex veli*, et cite un *Synopsis Legum* de ce jurisconsulte, ainsi que des scolies qu'il aurait faites sur les *Novelles* d'Alexis Comnène.

Zachariæ, *Anecdot.*—Montreuil, *Hist. du Droit byz.*, I.

* **EUDOXE**, médecin grec, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Prosper d'Aquitaine l'appelle « un homme habile, mais pervers (*pravi sed exercitati ingenii*) ». En 432, sous le règne de Théodose II, il déserta du côté des Huns.

Chronicon Pithœan., dans Labbe, *Nova Bibliotheca Manuscrit. Libr.*, vol. I, 59.

* **EUDOXIE** (Εὐδοξία), impératrice d'Orient, fille du Franc Bauto et femme d'Arcadius, née vers 375, morte en 404. Mariée avec l'empereur Arcadius, en 395, elle eut de lui quatre filles : Flacilla, Flaccilla ou Falcilla, Pulchérie, Arcadia, Marina, et un fils, Théodose II ou *le jeune*. D'un caractère fier, elle exerça une grande influence sur son mari. C'est à elle qu'il faut attribuer probablement la disgrâce d'Eutrope. Sa querelle contre saint Chrysostome est célèbre. Chrysostome ne se fit pas scrupule d'attaquer avec violence l'impératrice, et s'attira ainsi une cruelle persécution. Eudoxie mourut d'une fausse couche, et sa mort, que les écrivains ecclésiastiques regardent comme une punition céleste, a été racontée par Cédrène avec des détails peu vraisemblables, au jugement de Tillemont.

Philostorge, *Histor. eccles., apud Photium.* — Marcellin, *Chronicon.* — Socrate, *Hist. eccles.*, VI, 18. — Cassiodore, *Hist. Tripart.*, X, 20. — Théophane, *Chronographia, ad an. mundi*, 5892, 97, 98; *Alex. æræ.* — Cédrène, *Compendium*, vol. I, p. 585, édit. de Bonn. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. V.

EUDOXIE, impératrice d'Occident, fille de Théodose II et d'Eudocie, née en 422, morte dans la seconde moitié du cinquième siècle. En 455, après l'assassinat de son premier mari, Valentinien III, qu'elle avait épousé en 436 ou 437, elle fut forcée d'accepter la main de Maxime, meurtrier de Valentinien et usurpateur de l'empire. Pour se venger de cette violence, elle pressa Genséric, roi des Vandales, de venir attaquer Rome. Genséric s'empara, en effet, de cette ville. Maxime périt dans sa fuite, et Genséric emmena à Carthage Eudoxie et ses filles Eudocie et Placidie. Après une captivité de quelques années, Eudoxie et Placidie furent renvoyées honorablement à Constantinople.

Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.* — Procope, *De Bello Vandalico.* — Eckhel, *Doctrina Num. veterum*, vol. VIII, p. 170.

EUDOXIE. *Voy.* EUDOCIE.

* **EUER** (*Samuel*), jurisconsulte anglo-allemand, d'une époque incertaine. On a de lui : *A System of Pleading, including a translation of the Doctrina placitandi originally written by Samuel Euer and now first translated from the obsolete norman-french;* Londres, 1772, in-4°. Cet ouvrage est encore recherché en Angleterre.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EUGALENUS (*Severin*), médecin néerlandais, né à Dokkum, en Frise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il se fit connaître par un ouvrage, longtemps célèbre, sur le scorbut. Le médecin écossais Lind a prouvé qu'Eugalenus a confondu un nombre prodigieux de maladies avec le scorbut, qu'il n'a pas même décrit cette dernière maladie, et qu'on peut l'accuser d'ignorance et de mauvaise foi. « Ces défauts sont insupportables dans un écrivain, dit Éloy ; la vanité et la présomption d'Eugalenus peuvent aller de pair avec eux. Il assure qu'il guérissait des phthisies commençantes dans quatorze jours ; des paralysies dans cinq, souvent dans quatre, et dans quatorze tout au plus ; de violents maux de dents dans quelques heures ; plusieurs fièvres quartes dans dix jours, qui n'auraient pu être guéries autrement dans un an. En un mot, il n'y a plus, selon lui, de maladies incurables, et il rend à la médecine son premier crédit et sa réputation. »

L'ouvrage d'Eugalenus est intitulé : *De morbo Scorbuto liber, cum observationibus quibusdam, brevique et succincta cujusque curationis indicatione ;* Brême, 1588, in-8°. Il a été imprimé avec beaucoup de corrections ; Leipzig, 1615, 1662, in-8° ; Iéna, 1624, in-8° ; La Haye, 1658, in-8° ; Amsterdam, 1720, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* **EUGAMON** (Εὐγάμων), poëte épique grec, né à Cyrène, vivait vers 568 avant J.-C. Il fut ainsi le contemporain de Pisistrate, de Stésichore et d'Aristeas. Son poëme en deux livres, intitulé Τηλεγονία, était une continuation de l'*Odyssée* et formait la conclusion du cycle épique. Il contenait le récit des événements accomplis depuis la mort des prétendants de Pénélope jusqu'à celle d'Ulysse. On trouve une analyse de ce poëme dans la *Chrestomathie* de Proclus. Comme Eugamon vivait à une époque comparativement récente, nous pourrions affirmer qu'il puisa largement dans les productions des poëtes plus anciens, quand nous ne saurions pas par saint Clément d'Alexandrie qu'il avait inséré dans sa *Télégonie* tout un poëme épique de Musée intitulé *Thesprotis*. On ignore si la *Télégonie* attribuée au poëte lacédémonien Cinethon était plus ancienne que celle d'Eugamon, ou si c'était le même ouvrage. Le nom de *Télégonie* venait de Télégonus, fils d'Ulysse et de Circé, et meurtrier involontaire de son père. L. J.

Eustathe, *Ad Homer.*, p. 1796. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, VI. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, X, 12. — Bode, *Gesch. der Episch. Dichtk.*, p. 339.

* **EUGÈNE** (Εὐγένης), poëte grec, d'une époque incertaine. On a de lui une épigramme dans l'*Anthologie grecque* sur une statue d'Anacréon ivre. C'est, à ce qu'il semble, une imitation d'une épigramme de Léonidas de Tarente sur le même sujet.

Brunck, *Analecta*, vol. I, p. 230 ; II, p. 453. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. I, p. 163 ; vol. III, p. 158. — Pausanias, I, 93.

EUGÈNE, rhéteur gaulois, proclamé empe-

reur et tué en 394. Il enseigna d'abord la rhétorique, se fit une grande réputation par son éloquence, et obtint même certaines dignités à la cour de Valentinien. Arbogaste lui proposa de le placer sur le trône que Valentinien occupait encore. Eugène, d'après Zosime, s'y refusa d'abord; puis, se laissant persuader, il prit part avec Arbogaste à l'assassinat de l'empereur, en 392, et revêtit la pourpre. Il n'eut que l'apparence du pouvoir, dont Arbogaste eut la réalité. Il se montra généralement favorable aux païens, leur restitua les revenus de leurs temples, et leur permit de rétablir l'autel de la Victoire. Il permit que les images des dieux fussent peintes sur ses drapeaux et que la statue d'Hercule fût portée à la tête de son armée. Il s'aliéna ainsi l'esprit des chrétiens, faute capitale, qui devait assurer le triomphe de Théodose. Ce dernier, après s'être longuement préparé à la lutte, franchit en 394 les défilés des Alpes, que Flavien tenta vainement de lui fermer. Eugène et Arbogaste, sortant de Milan, marchèrent contre lui, et le rencontrèrent au débouché des montagnes. La bataille dura deux jours. Théodose, vaincu dans la première journée, semblait perdu, lorsque la trahison du comte Arbitrion et la défection de presque toute l'armée de son adversaire lui donnèrent la victoire. Eugène, livré par ses propres soldats, fut décapité sur le champ de bataille.

Tillemont, *Histoire des Empereurs.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire.*

EUGÈNE (Saint), évêque de Carthage, né dans la première partie du cinquième siècle, mort le 13 juillet 505. Il se rendit également célèbre par la sainteté de sa vie, la pureté de ses doctrines, et son courage à défendre la foi orthodoxe contre les Vandales ariens. Hunnéric, qui avait d'abord approuvé son élévation au siége de Carthage en 480, l'exila en 484 dans les déserts de Tripoli. La clémence tardive de Gundamund, successeur de Hunnéric, le rappela lorsqu'il avait déjà beaucoup souffert; mais huit ans plus tard, sous le règne de Thrasimund, il fut arrêté, jugé et condamné à mort. Sa peine ayant été commuée en exil, il se retira à Vienne, dans le midi de la Gaule. Il y fonda un monastère près de la tombe de sainte Amaranthe, et y passa les dernières années de sa vie. Nous avons sous le nom d'Eugenius une confession de foi conforme aux doctrines du concile de Nicée, et présentée à Hunnéric par les prélats orthodoxes d'Afrique; elle est intitulée : *Professio fidei catholicorum episcoporum Hunerico regi oblata*, et se trouve dans sa *Bibliotheca maxima Patrum;* Lyon, 1677, vol. VIII, p. 683.

Victor de Vite, *De Persecutione Vandalica*, avec les notes de Ruinart; Paris, 1694. — *Vita S. Fulgentii*, dans la *Bibliotheca maxima Patrum.* — Procope, *De Bello Vandalico*, I, 7.

EUGÈNE (Saint), évêque de Tolède de 646 à à 657. Il compléta et publia l'ouvrage de Dracontius sur la création. Il est lui-même l'auteur de trente-deux petits poëmes, en vers héroïques, élégiaques, trochaïques et saphiques, composés en général sur des sujets de morale et de religion, et publiés par Sirmond; Paris, 1619, in-8°. Ils ont été réimprimés dans les *Œuvres complètes* de Sirmond, Paris, 1696; Venise, 1728, dans la *Bibliotheca Max. Patrum;* Lyon, 1677, vol. XII, p. 345, et dans l'édition de Dracontius par Rivin, Leipzig, 1651. On trouve dans l'*Anthologia Latina* de Burmann (II, 264; V, 164, ou n°s 386, 387 de l'édit. de Meyer) deux épigrammes de saint Eugène, l'une sur l'invention des lettres, l'autre sur les noms des animaux hybrides.

Sirmond, *Vita S. Eugenii*, en tête des *OEuvres* de ce saint.

EUGÈNE, nom de quatre papes, que voici dans leur ordre chronologique :

EUGÈNE Ier, fils de Rustinien, Romain, fut élu en 654, du vivant de Martin Ier, que l'empereur Constant II avait déposé, et qui ne se scandalisa pas néanmoins de cette nomination, comme le prouve une lettre où il prie Dieu pour le pasteur de l'Église de Rome. Selon Fleury, cette élection se fit, en 655, avec l'approbation de l'empereur d'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que le successeur de Martin hérita de ses sentiments religieux, et s'opposa comme lui aux prétentions de l'Église grecque. L'histoire est muette, du reste, sur le court pontificat d'Eugène. On ne sait pas même la date précise de sa mort; cependant elle fut fixée au 2 juin 658, lorsqu'on mit ce pape au nombre des saints. [*Enc. des G. du M.*]

Fleury, *Histoire ecclésiastique.* — Baronius, *Annales.*

EUGÈNE II, Romain, succéda à Pascal Ier, en 824, et mourut en 827. Les annales incomplètes de ces temps-là n'ont conservé que quelques souvenirs sur les actes et la vie de ce pape. Elles nous apprennent, par exemple, que son élection fut troublée par l'ordination d'un anti-pape, d'un nom inconnu, et que ce fut pour faire cesser le schisme que Lothaire, fils de Louis le Pieux, vint à Rome. Afin de prévenir le retour de ces troubles, Eugène rendit un décret portant qu'à l'avenir les ambassadeurs de l'empereur assisteraient à l'élection du pape, décret qu'il fit jurer au clergé romain d'observer. Un synode qu'il assembla à Rome en 826 est remarquable en ce qu'il insista sur la nécessité d'apprendre à lire et à écrire aux fidèles. Eugène II mourut l'année suivante. Son biographe nous dit qu'il fut recommandable par son humilité, sa simplicité, sa doctrine; « mais, dit Feller, on ne doit pas avoir une grande idée de ses connaissances ni de son esprit, s'il est vrai, comme plusieurs auteurs l'assurent, qu'il établit l'épreuve de l'eau froide. » Cet usage fut prohibé par Innocent III, dans le concile de Latran. [*Enc. des G. d. M.*]

Lecointe, *Annal. eccles. Franc.*, 824, n° 12. — Le P. Fr. Pagi, *Breviarium Pontificum.* — Feller, *Dict. hist.*

EUGÈNE III, né à Pise, élu pape en 1145, mort le 8 juillet 1153. Il avait été religieux de

Cîteaux et abbé de Saint-Anastase avant que de s'asseoir sur le siége apostolique. Les Romains, supportant impatiemment la domination théocratique, s'étaient soulevés, avaient rétabli le sénat, et mis à la place du préfet, que nommait le pape, un magistrat qui devait présider le sénat avec le titre de patrice. Dès les premiers moments de la rébellion, ils avaient adressé à l'empereur Conrad III, pour lui demander son appui, une lettre qui offre un singulier mélange de flatterie et d'orgueil, d'érudition et d'ignorance. Mais Conrad, qui se préparait alors à sa croisade, ne s'était pas rendu à leurs instances, et avait refusé de se mêler de ce différend. Luce II avait donc cru le moment favorable pour ressaisir son autorité. Un coup de pierre à la tempe avait mis fin à ses espérances et à sa vie. A peine élu, Eugène III se hâta de quitter Rome, afin de ne pas sanctionner, comme on l'exigeait, le rétablissement du sénat et la restauration de la république. Retiré à Tivoli, dont les habitants étaient ennemis des Romains, il commença la guerre; mais elle n'eût pas des suites heureuses pour lui, et pour rentrer dans Rome il fut obligé de se soumettre aux conditions que le peuple lui imposa. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut que son préfet serait rétabli dans sa dignité. On lui fit une réception brillante, ce qui ne l'empêcha pas de s'éloigner bientôt après et d'aller voyager en Italie et en France. Pendant son séjour dans ce dernier pays, il présida deux conciles, l'un à Reims, en 1148, et l'autre à Trèves, l'année suivante; il alla aussi visiter l'abbaye de Clairvaux, d'où il était sorti simple moine.

Cependant Arnaud de Brescia, qui avait été obligé de fuir jusqu'en Suisse pour avoir osé rappeler cette déclaration de Jésus, que son royaume n'est pas de ce monde, avait été invité par ses partisans à revenir à Rome, où il était rentré comme en triomphe, escorté de deux mille Suisses des montagnes qui l'avaient aidé à consolider la liberté. Il avait engagé les Romains à rétablir les lois et les magistrats de la république, à circonscrire autant que possible les droits qu'ils étaient forcés de reconnaître aux empereurs, et à réduire leur pasteur au gouvernement spirituel de son troupeau. L'histoire ne nous apprend pas si ces réformes eurent lieu; il paraît seulement que durant tout le pontificat d'Eugène III les Romains furent en guerre avec la papauté. Eugène n'avait point perdu cependant l'espoir de rentrer un jour en maître dans Rome. Frédéric Barbe-Rousse ayant été élu empereur (1152), il lui envoya des messagers pour solliciter son secours contre des sujets révoltés, lui promettant en échange de placer sur son front la couronne impériale. Frédéric accepta; mais, avant qu'il eût le temps de tenir ses engagements, Eugène III mourut, à Tivoli. On a de ce pape des décrets, des épîtres et des constitutions. Il institua dans les académies les grades de bachelier, de licencié et de docteur, avec divers priviléges. Il embellit Rome, construisit à Rome un palais près du Vatican, et réédifia Sainte-Marie-Majeure, qu'il orna d'un beau portique. Eugène III conserva toujours un souvenir reconnaissant de l'ordre de Cîteaux. Il regarda saint Bernard comme son maître, et montra beaucoup de condescendance pour ses conseils. « De faux esprits, dit Artaud de Montor, ont abusé de ces avis pour exagérer les abus que Bernard reprenait. Il fallait admirer et la sagesse personnelle du pontife et celle d'un gouvernement où les conseils et les leçons, énoncés même quelquefois durement, étaient reçus avec reconnaissance et avec fruit. Dans la personne d'Eugène on trouvait le zèle, la piété, la sagesse, le désintéressement, l'application au gouvernement de l'Église, aux progrès de la religion, à l'extirpation de l'erreur, admirables vertus dont l'union forme l'idée qu'on doit se faire d'un grand pape. Il recherchait les savants et savait les juger. Il récompensait les hommes de lettres, et faisait naître l'esprit d'émulation. C'est à lui qu'on doit la pensée de la traduction des œuvres de saint Jean-Damascène sur la foi orthodoxe. » [*Enc. des G. d. M.*]

Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes*, t. II.

EUGÈNE IV (*Gabriel* Condolmere), né à Venise, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort à Rome, le 23 février 1447. Il était neveu, ou, selon quelques auteurs, fils de ce Grégoire XII dont le concile de Constance exigea l'abdication. Sa fortune fut rapide. Arrivé à Rome sous l'habit de célestin, il ne tarda pas à devenir trésorier, puis évêque de Sienne, et enfin cardinal-légat du Picentin et de Bologne. A la mort de Martin V, en 1431, le conclave le choisit pour lui succéder. A peine assis sur le saint-siége, il accusa les Colonne, neveux de son prédécesseur, d'avoir soustrait à la chambre apostolique les trésors amassés par ce pontife. Au moment où il s'aliénait par cette réclamation, juste mais intempestive, toute cette puissante famille, la révolte des villes du patrimoine de saint Pierre vint le jeter dans des embarras d'un autre genre. Manquant d'argent et par conséquent de troupes pour comprimer l'insurrection, il insista avec plus d'opiniâtreté sur la restitution; mais le prince de Salerne, loin de s'en dessaisir, fit servir les trésors de Martin V à sa propre défense, et les employa à lever des soldats pour son propre compte, tout en protestant néanmoins de son respect et de son obéissance pour le saint-siége. Eugène, irrité, fit punir très-sévèrement tous les partisans des Colonne. Plus de deux cents citoyens furent mis à mort. La maison de Martin V fut rasée, les armes de sa famille, les monuments de son pontificat furent détruits. De leur côté, les Colonne s'adressèrent au prince de Palestrine, qui, cédant à leurs instances, résolut de s'emparer de Rome et d en chasser le pape. Le prince se saisit de la porte Appia, et pénétra jus-

qu'au cœur de la ville sans trouver de résistance; mais, après un combat acharné, il battit en retraite en laissant plusieurs des siens sur la place. Dès lors la fortune se déclara pour Eugène, qui finit par imposer aux Colonne les conditions qu'il lui plut; ils durent retirer leurs garnisons des villes qu'ils avaient occupées et restituer soixante mille florins, reste du trésor de Martin V. Ce triomphe, Eugène le devait en grande partie aux secours de Florence et de Venise. Martin V, par sa partialité pour le duc de Milan et sa haine contre ces deux républiques, avait presque rompu l'équilibre de l'Italie. Eugène, au contraire, s'attacha à ces dernières, et fit cause commune avec elles contre la maison des Visconti. Vainqueur des Colonne et de ses sujets révoltés, il lui restait encore à combattre les hussites de Bohême et les Pères du concile de Bâle. Une terreur panique devançait les premiers et dispersait à leur approche des armées trois fois plus nombreuses. Cependant les hussites auraient volontiers consenti à une paix durable; mais Eugène ne voulut jamais entendre parler de traiter avec des hérétiques, et dès que la nouvelle d'une trêve conclue avec eux arrivait à Rome, il se hâtait d'ordonner de la rompre. Cependant, les hussites continuant à vaincre, on en vint à proclamer hautement que l'Église ne triompherait qu'autant qu'elle se réformerait elle-même. Le concile de Bâle manifestait les opinions les plus opposées à la suprématie pontificale. Eugène voulut alors transférer le concile à Bologne. Les Pères refusèrent d'obéir, se constituèrent au-dessus du pape, et le citèrent à venir en personne à Bâle dans le terme de trois mois, sous peine d'être déclaré contumace. Après deux ans de délais et de tergiversations, le pontife romain fut obligé de céder. Il se rendit à Bâle, et confirma tout ce qui y avait été fait. On a attribué cette réconciliation aux efforts de l'empereur Sigismond, lors de son voyage en Italie; mais ce qui y contribua le plus puissamment sans aucun doute, ce fut une nouvelle révolte des Romains, révolte causée par les cruautés de Vitelleschi, favori d'Eugène, et dont le duc de Milan se hâta de profiter. Les Romains, fatigués d'un gouvernement qui les accablait d'impôts et qui ne savait pas les défendre, prirent les armes, proclamèrent la restauration de la république, destituèrent tous les magistrats d'Eugène, en élurent d'autres à leur place, et assiégèrent le pape lui-même dans l'église de Saint-Chrysogone, où il s'était réfugié. D'après une autre version, le peuple s'empara de sa personne, et le mit en prison dans l'église de Sainte-Marie au delà du Tibre. Quoi qu'il en soit, il parvint à s'échapper sous un déguisement, descendit le Tibre dans une nacelle, au milieu d'une grêle de pierres et de flèches, atteignit Ostie sans accident, et se fit conduire de là à Florence. Son autorité ne tarda pas cependant à être rétablie dans Rome par Vitelleschi, qui punit les révoltés avec une sévérité extrême.

La bonne intelligence entre le saint-siége et le concile ne fut pas de longue durée. Eugène, qui portait impatiemment le joug, profita des dispositions favorables des souverains restés neutres jusque là, pour dissoudre une seconde fois le concile et en assembler un nouveau à Ferrare. L'union des Grecs lui fournissait d'ailleurs un prétexte spécieux : les Grecs refusaient obstinément de traverser les Alpes et d'aller à Bâle, qui était pour eux comme au delà des colonnes d'Hercule.

La première session du concile de Ferrare s'ouvrit donc en présence d'un petit nombre de prélats, le 10 février 1438. La peste força bientôt de le transporter à Florence. Le grand objet de cette assemblée était la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, réunion que l'empereur de Constantinople désirait, parce qu'il espérait y trouver des moyens de résistance contre les Turcs. Après de longues disputes sur la procession simple ou double du Saint-Esprit, sur la suprématie du pape, sur la nature du purgatoire, sur l'usage du pain azyme dans la communion, on finit par s'entendre, ou plutôt, de guerre lasse, on feignit de s'entendre, et les Grecs adoptèrent les dogmes de l'Église latine, moyennant la promesse d'une flotte, d'une armée et de subsides. Le décret d'union fut dressé en grec et en latin. On s'embrassa, on signa; après quoi Paléologue partit avec le décret, auquel la grande majorité de ses sujets ne voulut jamais se soumettre. Tout l'édifice de l'union s'écroula comme un songe. L'avantage de cette réunion fut pour Eugène : on le représentait dès lors comme occupé à pacifier l'Église, tandis que le concile de Bâle travaillait à la diviser.

Le concile n'en persista pas moins dans ses projets de réforme, et, après avoir de nouveau sommé le pape de comparaître à Bâle, il le déposa, comme perturbateur de la paix de l'Église, simoniaque, parjure, incorrigible, schismatique et hérétique. Eugène répondit à ce décret par un autre, où il annulait tous les actes du concile, qu'il appelait un brigandage, où les démons de tout l'univers s'étaient rassemblés pour mettre le comble à l'iniquité et pour placer l'abomination de la désolation dans l'Église de Dieu. Il déclarait tous ceux qui n'obéiraient pas et ne se sépareraient pas immédiatement excommuniés, privés de toute dignité et réservés aux jugements éternels de Dieu avec Coré, Dathan et Abiron. Le concile n'en poursuivit pas moins ses opérations, et élut pape Amédée VIII, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V. On vit alors se renouveler le scandale du grand schisme.

Cette lutte n'absorbait pas tellement Eugène, qu'il ne songeât pas à tenir les promesses faites à Paléologue. Sa sollicitude pour l'empire d'Orient était d'autant plus grande, qu'il avait tout à craindre lui-même des Turcs, qui d'un moment à l'autre pouvaient débarquer en Italie. Il envoya donc le cardinal Julien Cesarini auprès

de Vladislaf, qui venait de réunir les royaumes de Pologne et de Hongrie. Ce prince, jeune, guerrier, ambitieux, se laissa persuader par l'éloquence du légat. Deux éclatantes victoires, dues surtout à l'héroïque Jean Hunyade, forcèrent le sultan à demander la paix. Une trêve de dix ans fut jurée sur le Koran et l'Évangile; mais à peine Eugène en eut-il eu connaissance, qu'il éclata en reproches et força Vladislaf à recommencer la guerre, sous prétexte que la paix avait été conclue sans sa participation. Le désastre de Varna, en 1444, qui coûta la vie au roi de Hongrie et à dix mille chrétiens, fut regardé comme un châtiment de leur parjure.

Après la mort de la reine Jeanne II, le royaume de Naples fut disputé par plusieurs prétendants. Eugène se déclara pour René d'Anjou, et l'appela en Italie. Il l'abandonna dès que le génie et la puissance d'Alfonse d'Aragon eurent prévalu sur l'inconstance et la faiblesse de ce prince. Il chercha dès lors à s'attacher son redoutable voisin par des concessions de toutes espèces, ne lui demandant, en récompense de tant de faveurs, que de l'aider à chasser François Sforze, à qui il devait la conservation de ses États. Ce furent là ses derniers actes politiques. On dit qu'au moment de mourir, il s'écria devant tout le monde : « Gabriel, Gabriel, qu'il te serait bien plus avantageux de n'avoir jamais été ni pape, ni cardinal, ni évêque, mais d'avoir fini tes jours comme tu les avais commencés, en suivant paisiblement dans ton monastère les exercices de ta règle ! »

Il est peu de personnages historiques sur lesquels on ait porté des jugements plus contradictoires. Si on peut lui reprocher trop d'ambition, on ne peut nier qu'il n'ait eu des qualités éminentes, quand on le voit à une époque de corruption et de dissolution inouïe rester attaché à toutes les rigueurs de la discipline monacale, se refuser tous les plaisirs et s'abstenir même de vin. Il était bel homme et d'une mine vénérable; quand il paraissait en public, il tenait toujours les yeux baissés. Selon Platine, son biographe, il parlait avec gravité plutôt qu'avec éloquence, et était peu versé dans la littérature; mais il connaissait fort bien l'histoire. S'il n'était pas savant lui-même, il se plaisait au moins dans la familiarité des savants. Il eut pour secrétaires Léonard Arétin, Charles Arétin, Poggio, Georges de Trébizonde et d'autres hommes remarquables. C'est de leur plume vraisemblablement que sont sortis les ouvrages qu'on lui attribue, et dont la liste se trouve dans la Bibliothèque pontificale du P. Jacob.

Æneas Sylvius l'a jugé avec impartialité, en disant qu'il avait de l'élévation dans l'âme, et que son plus grand défaut était de manquer de mesure en toutes choses, et d'entreprendre toujours ce qu'il voulait, non ce qu'il pouvait. [*Enc. des G. du M.*]

Labbe, *Acta Concilii Basiliensis.* — Platina, *Vitæ Pontificum.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains.* — Lenfant, *Histoire de la Guerre des Hussites et du Concile de Basle.*

EUGÈNE (Le prince *François-Eugène* DE SAVOIE-CARIGNAN), l'un des plus grands généraux des temps modernes, fils d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, né à Paris, le 18 octobre 1663, mort à Vienne, le 21 avril 1736. Quoique destiné par sa famille à l'état ecclésiastique et d'abord connu sous le nom d'*abbé de Carignan*, il demanda du service à Louis XIV. Un refus de ce prince lui fit concevoir pour la France une haine qui ne se démentit jamais. En 1683 il entra au service de l'empereur Léopold Ier, et fit ses premières armes à la bataille de Vienne, sous les ordres du duc de Lorraine et du prince Louis de Bade. A vingt-cinq ans il était feld-maréchal-lieutenant. Envoyé par l'empereur auprès du duc de Savoie Victor-Amédée, il l'entraîna dans la coalition formée alors contre la France. A la bataille de Staffarde (1690), où ce prince fut vaincu par le maréchal de Catinat, Eugène combattit à côté de lui. Il commanda un corps de cavalerie à l'affaire de la Marsaglia (2 octobre 1693), et suivit le duc Amédée dans son expédition en Dauphiné. Malgré les mauvais succès du duc de Savoie, Eugène, qui avait fait preuve de valeur et de talents supérieurs, fut élevé au grade de feld-maréchal. On dit qu'à cette époque Louis XIV lui fit offrir le bâton de maréchal de France, le gouvernement de Champagne et 20,000 pistoles de pension. On ne peut s'empêcher de regretter qu'Eugène n'ait pas alors abjuré son aversion pour Louis XIV et rapporté à sa patrie son génie et son épée. En 1697, Mustapha II s'étant avancé vers le Danube pour soutenir Tékéli, qu'il avait couronné roi de Hongrie, le prince Eugène fut envoyé contre lui, mais avec défense d'engager une affaire générale : il n'avait que 50,000 hommes. Après avoir observé son formidable ennemi et couvert Petervaradin, il vit le sultan se diriger vers Segedin. Tombant alors rapidement sur son arrière-garde, il la tailla en pièces. Mustapha, effrayé, jeta un pont sur la Theiss, près de Zentha; mais il avait à peine atteint la rive opposée, que toute l'armée allemande vint l'assaillir (11 septembre). Le pont se rompit, et le prince Eugène, débarrassé par cet accident d'une partie de l'armée ottomane, écrasa tout ce qui n'avait pu passer la rivière. Trente mille Turcs tués ou noyés, l'artillerie et les équipages du sultan pris ou anéantis, vingt-sept pachas et le grand-vizir Elmas restés sur le champ de bataille, tels furent les résultats de cette grande journée. De l'autre rive de la Theiss, Mustapha, qui avait vu la destruction de son armée, se sauva à Témesvar et de là à Andrinople, sans avoir tenté de réparer cet immense désastre.

Tandis que l'Europe entière applaudissait à la gloire du prince Eugène, ses ennemis de cour firent entendre à l'empereur que son autorité

avait été méconnue; on retira même au vainqueur de Zentha son épée. Une vive rumeur accueillit cette injustice, et Léopold rendit sa faveur au jeune prince, qui ne consentit à reprendre le commandement qu'à condition d'être à l'avenir affranchi de la tutelle des courtisans. Il passa en Hongrie, et de là attaqua la Bosnie. Ses tentatives furent déconcertées par Mustapha-Daltaban, pacha échappé de Zentha et alors dans l'exil, avec quelques débris de l'armée turque.

Aux opérations militaires succédèrent les négociations, et le 26 janvier 1699 se conclut à Karlowitz un traité par lequel les Turcs cédèrent à Léopold I[er] la Transylvanie; aux Polonais, la Podolie, l'Ukraine et cette ville de Kaminiec si souvent attaquée par Jean Sobieski et par le prince Jacques son fils. Le tsar Pierre conserva Azof, dont il était déjà maître, et les Vénitiens gardèrent Sainte-Maure, des places en Dalmatie et la Morée conquise par leur doge Morosini. Quant aux Hongrois réfugiés, ils aimèrent mieux se faire sujets des Turcs que d'accepter les conditions que leur offrait l'empereur.

Lorsque éclata la guerre de la succession à la couronne d'Espagne, le prince Eugène, qui avait déterminé l'empereur à se déclarer contre Louis XIV, fut envoyé en Italie (1701) avec 30,000 hommes, libre de s'en servir à son gré. Il pénètre dans le Trentin, passe l'Adige et force le poste de Carpi, sur le canal Blanc, après cinq heures d'un combat opiniâtre. Son adversaire, le maréchal de Catinat, dont la première idée avait été d'aller au-devant de lui, et qui n'avait pu faire prévaloir son avis dans le conseil, recula jusque derrière l'Oglio. Cette retraite était sage: aussi Eugène s'arrêta-t-il dans le Bressan. La cour de Versailles, au lieu de mettre Catinat à même de réparer un échec dont elle seule était cause, s'empressa de lui envoyer un successeur, le présomptueux maréchal de Villeroy. Persuadé qu'il réparerait les revers de son prédécesseur, celui-ci repassa l'Oglio, et attaqua Eugène à Chiari. Il croyait ne trouver là que 2,000 hommes; il y en avait 11,000, fortement retranchés. Plusieurs fois repoussé avec une perte énorme, il renonça enfin à son projet. Catinat, quoique simple volontaire, dirigea la retraite de l'armée, et la mit à couvert derrière l'Oglio. Eugène prit Caneto, Mascaria, Rodolesco, La Mirandole, et bloqua Mantoue dès le 10 janvier 1702, pendant que les troupes de France et d'Espagne se rendaient à leurs quartiers d'hiver. Villeroy établit son quartier général à Crémone; Eugène, qui avait des intelligences dans la place, résolut de l'y surprendre. Il passa l'Oglio à Ustiano, et marcha rapidement sur Crémone, dans la nuit du 31 janvier, tandis que le prince Thomas de Vaudemont, parti de Borsello avec près de dix mille hommes, remontait la rive droite du Pô pour venir enlever le pont que Villeroy y avait jeté de Crémone. Un prêtre, ardent partisan des Impériaux, introduisit dans sa maison et dans son église, par un aqueduc qui communiquait avec sa cave, cinq cents grenadiers et bon nombre de sapeurs allemands. Ceux-ci s'emparèrent de deux portes, dont les gardes étaient endormis, les ouvrirent sans que l'alarme fût donnée dans la ville, et le prince Eugène, après avoir fait six lieues en pays ennemi sans être aperçu des Français, entra dans Crémone avec sept mille hommes de troupes choisies. Heureusement le marquis de Crenan, directeur de l'infanterie, avait donné l'ordre à quelques bataillons de se trouver avant le jour devant la porte du Pô, pour passer une revue. Les Allemands, en arrivant à cette porte, trouvèrent une troupe sous les armes et prête à leur résister. Déjà ils avaient surpris la garde de la place d'armes. Villeroy, réveillé par la fusillade à sept heures du matin, s'y rendit en toute hâte; mais il fut fait prisonnier. Les Français, quoique privés de presque tous leurs généraux, tués, blessés ou pris dans les premiers moments de confusion, combattirent de rue en rue et refoulèrent les Impériaux jusqu'aux remparts. Le prince Thomas de Vaudemont n'arriva qu'à deux heures de l'après-midi en face du pont que les Français venaient de couper, et le prince Eugène, après plus de dix heures de combat, évacua la ville en emmenant avec lui le maréchal de Villeroy et environ cinq cents prisonniers. Il en laissait à peu près autant des siens, et parmi eux le baron de Mercy. Il y avait eu de part et d'autre au moins un millier d'hommes de tués.

Vendôme vint remplacer Villeroy. Alors s'ouvrit une campagne d'observation, où brillèrent du plus vif éclat les talents de Vendôme et d'Eugène. Vendôme, secouru par le roi d'Espagne, put enfin réparer les fautes de son prédécesseur. A Santa-Vittoria, il força les Impériaux à lever le siége de Modène, et gagna la bataille de Luzzara (août 1702), moins indécise que ne le prétendirent les alliés et le prince de Ligne, puisque Eugène y perdit l'élite de son armée, ses meilleurs officiers, entre autres le prince de Commercy, son ami et son compagnon d'armes, et qu'il ne put même empêcher Vendôme et le roi d'Espagne de s'emparer de Luzzara, de Borgo-Forte et de Guastalla. Le poste d'Ostaglia resta seul aux vaincus. Néanmoins Eugène, rappelé à Vienne, fut nommé en 1703 président du conseil aulique de la guerre et administrateur de la caisse militaire. Il quitta momentanément ce poste élevé, auquel il dut de pouvoir agir désormais avec plus de liberté, pour passer en Bavière (1704), où était déjà Marlborough. Alors se forma un triumvirat fatal à la France, entre Heinsius, grand-pensionnaire de Hollande, Marlborough, qui représentait l'Angleterre, et le prince Eugène, au nom de l'Empire.

Le maréchal de Marsin avait passé le Danube avec 30,000 hommes; les Bavarois pressaient Vienne, menacée d'un autre côté par Ragotzi et les Hongrois: l'Empire semblait toucher à sa perte. Mais Eugène fut joint par Marlborough,

qui, après un combat sanglant, avait pris Donauwœrth et franchi le Danube (2 juillet). Alors une affaire générale devint inévitable : l'armée franco-bavaroise était de 60,000 hommes; Eugène et Marlborough n'en avaient que 52,000. Tallard, Marsin et l'électeur de Bavière prirent les plus mauvaises dispositions. Ils combattirent avec valeur, mais sans ensemble, et avec une imprévoyance qui révélait l'ignorance la plus complète de la guerre. En quelques instants, Marlborough, avec son impétuosité et sa présence d'esprit ordinaires, enfonça l'aile droite des Français, et s'empara sans coup férir de 11,000 hommes retranchés ou plutôt oubliés dans le village de Blenheim, près de Hochstædt. Après avoir éprouvé une forte résistance à l'aile gauche, où étaient Marsin et l'électeur, Eugène vainquit enfin. La bataille avait commencé le 13 août 1704 à midi, et la victoire était décidée avant la nuit. Les vainqueurs perdirent 9,000 hommes, il est vrai; ils eurent 8,000 blessés; mais ils avaient presque entièrement détruit l'armée franco-bavaroise, car après la bataille on put à peine rassembler 20,000 hommes : 12,000 morts, 20,800 prisonniers, toute l'artillerie, un nombre prodigieux de drapeaux et d'étendards, tous les équipages, plus de 1,200 officiers de marque avec l'un des généraux en chef faits prisonniers, cent lieues de pays perdues, tels furent les résultats de cette victoire, due à la valeur de Marlborough, aux combinaisons stratégiques d'Eugène, et surtout au parfait accord de ces deux capitaines.

Pendant que les alliés triomphaient en Allemagne, Vendôme, en Italie, avait vaincu le duc de Savoie, alors ennemi de la France, et il enlevait presque toutes les places du Piémont. Eugène fut envoyé au secours du duc. Après de savantes marches eut lieu à Cassano (16 août 1705) une bataille sanglante, où Eugène, deux fois blessé et vaincu, fut obligé, malgré toute son habileté, de renoncer à passer l'Adda. Vendôme battit encore le comte de Reventlau à Cassinato. Il se préparait même à se joindre à La Feuillade, qui assiégeait Turin, lorsqu'il fut rappelé pour commander en Flandre, à la place de l'incapable Villeroy, qui venait de compromettre encore la France par la perte de la bataille de Ramillies. Eugène alors reprit l'offensive, passa le Pô, prit Correggio, et alla avec 40,000 hommes attaquer les 50,000 Français qui assiégeaient Turin. Le jeune duc d'Orléans (depuis régent) les commandait; mais il n'avait qu'une autorité nominale : le commandement réel était aux mains de La Feuillade et de Marsin. Le duc d'Orléans insista à plusieurs reprises pour réunir l'armée en un seul corps et marcher à l'ennemi. Malgré ses instances et même ses menaces, La Feuillade et Marsin s'y refusèrent, et s'obstinèrent à attendre l'ennemi dans leurs lignes, éparpillant ainsi l'armée française sur une longue étendue de retranchements insuffisants. Le 7 septembre au matin, le prince Eugène commença l'attaque des lignes françaises entre la Dora et la Stura. Les Allemands, avec leur valeur froide et obstinée, s'avancèrent sans tirer, sous le feu d'une artillerie formidable, jusqu'au pied des retranchements des Français. Ceux-ci les reçurent avec une égale bravoure, les chassèrent à plusieurs reprises de leurs lignes, et pendant deux heures le succès de la bataille resta incertain. Mais Marsin ayant été blessé mortellement, et le duc d'Orléans contraint par deux blessures de quitter le combat, les lignes furent forcées par le prince d'Anhalt, et les Français s'enfuirent en désordre dans la direction de Pignerol. Turin fut délivré, l'armée française dispersée, son matériel détruit et sa caisse militaire enlevée. L'Italie supérieure et Naples tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Dans la campagne suivante le prince Eugène et le duc de Savoie tentèrent de s'emparer de la Provence. Ils franchirent les Alpes le 1er juillet 1707, avec environ 40,000 hommes; et le 26 juillet ils vinrent mettre le siége devant Toulon. Mais les maladies se mirent dans le camp des alliés, et le 22 août suivant ils furent forcés de battre en retraite et de se replier sur Nice avec une perte de plus de 10,000 hommes. Pour réparer cet échec, Eugène marcha sur la ville de Suse, et s'en empara le 3 octobre.

En 1708, Eugène passa en Hollande pour raffermir les États dans leurs intentions hostiles contre la France; ensuite il rejoignit Marlborough, et força avec lui, à Oudenarde, Vendôme et le duc de Bourgogne à une retraite qu'on peut regarder comme une défaite, puisque Lille fut assiégée et prise par les alliés, malgré son héroïque défense. Vendôme n'avait pu agir : des ordres de cour enchaînaient sa volonté. Exalté par ces succès inespérés, un officier dit un jour devant Eugène qu'il ne désespérait pas d'aller jusqu'à Bayonne. « Vous irez, répondit le prince, « si le roi de France vous donne un passeport « pour revenir. » Malgré les difficultés qu'il trouvait à conquérir la France, Eugène avait certainement en vue son démembrement. Duclos a vu un mémoire où le prince avait développé ce vaste projet. Louis XIV, réduit aux plus fâcheuses extrémités, demandait la paix. Les alliés ne voulant la lui accorder qu'à des conditions humiliantes, il en appela encore une fois au sort des armes. Marlborough et Eugène ouvrirent la campagne de 1709 avec 80,000 hommes; le maréchal de Villars, avec 70,000 seulement, prit une position inattaquable, qu'il ne quitta qu'après avoir vu prendre Tournay et assiéger Mons. Il s'arrêta à Malplaquet. Là eut lieu une bataille (11 septembre) longtemps incertaine, où Eugène et Villars furent blessés; les Français eurent 7,000 tués et 10,000 blessés. Les alliés durent se regarder comme vainqueurs, car ils eurent le champ de bataille, mais jonché de 25,000 de leurs morts. Boufflers, volontaire sous Villars,

fit la retraite en bon ordre, et alla se mettre à couvert entre Le Quesnoy et Valenciennes.

Cependant un changement subit (1711) avait fait perdre à Marlborough la faveur de la reine Anne. En vain le prince Eugène se rendit à Londres, au commencement de 1712, pour aider son ami de toute sa gloire militaire et de tout le crédit de l'empereur; Marlborough perdit le commandement de l'armée anglaise, et les ministres de la reine Anne ouvrirent avec la France des négociations qui aboutirent à un armistice conclu à Avesnes le 17 juillet. Eugène, que cette convention privait de quinze mille auxiliaires, n'en vint pas moins mettre le siége devant Landrecies. Bien que son armée, forte de cent mille hommes, fût supérieure de plus de vingt mille hommes à celle de Villars, il n'avait négligé aucune précaution pour couvrir le siége de Landrecies. Possédant d'immenses magasins à Marchiennes sur la Scarpe, il les avait liés avec son camp par une double ligne de fortifications de campagne. Un camp retranché placé à Denain entre Marchiennes et Landrecies, et gardé par dix-sept bataillons sous les ordres du général hollandais Van Keppel, (lord Albemarle), protégeait ces lignes, beaucoup trop étendues. Ce vice dans les dispositions d'Eugène n'échappa point à Villars, ou plutôt il lui fut indiqué par le maréchal de Montesquiou. Le général français, donnant le change à l'ennemi pàr une attaque simulée du côté de Landrecies, et faisant masquer Marchiennes par le comte de Broglie, marcha rapidement sur Denain avec la meilleure partie de ses troupes, le 24 juillet. Lord Albemarle fut enfoncé et fait prisonnier avec deux princes de Nassau, le prince de Holstein, le prince d'Anhalt, et un grand nombre d'officiers. De tout son corps d'armée il ne se sauva pas quatre cents hommes. Les troupes du prince Eugène arrivaient à la file pour reprendre ce poste; mais Villars les mit en déroute les unes après les autres. Après avoir enlevé les postes placés sur les bords de la Scarpe, il s'empara de Marchiennes le 30 juillet. Il y fit quatre mille prisonniers, et s'y rendit maître d'un superbe parc d'artillerie et d'immenses approvisionnements. Le prince Eugène, forcé de lever, le 2 août, le siége de Landrecies, ne put empêcher les Français de reprendre Douai, Le Quesnoy et Bouchain. Il perdit cinquante bataillons, trente généraux, quatre-vingts drapeaux, abandonna ses conquêtes, et se replia jusque sous les murs de Bruxelles. La campagne suivante ne lui fut pas plus favorable; il se laissa deux fois tromper par de fausses attaques, et ne put empêcher la prise de Landau et de Fribourg. Ne prévoyant plus que des revers, Eugène détermina l'empereur à faire sa paix avec la France, et le 6 mars 1714 il signa avec Villars à Rastadt un traité qui donna enfin quelque repos à l'Europe.

Mais les Turcs renouvelèrent la guerre. Le grand-vizir Ali, avec 150,000 hommes, entra en Hongrie. L'empereur, débarrassé de la France, envoya contre lui Eugène, qui, dès le 27 juillet, passa le Danube à la tête de 60,000 hommes, l'élite des forces de l'Empire, malgré les efforts de 70,000 spahis. Il était retranché à Petervaradin, lorsque, le 5 août 1716, il fut attaqué par toute l'armée ottomane. Merveilleusement secondé par Bonneval, le prince de Wurtemberg et Palfy, ses lieutenants, Eugène repoussa les Turcs. A la tête de 2,000 cavaliers d'élite, il rompit, après deux heures de combat, les janissaires et les mit en fuite. La victoire alors fut assurée. Le grand-vizir, désespéré, se jeta au plus fort de la mêlée et y périt en héros. Les débris de son armée se réfugièrent à Belgrade. Les Ottomans laissèrent sur le champ de bataille cent quatorze canons, cent cinquante drapeaux et six mille hommes; les vainqueurs n'en perdirent que trois mille. Vingt jours après la victoire de Petervaradin, les Impériaux allèrent mettre le siége devant Témeswar, qui, après avoir soutenu quarante-quatre jours d'attaque, obtint une capitulation honorable, le 13 octobre. L'Europe chrétienne célébra cette nouvelle victoire remportée sur les Ottomans, et le prince Eugène reçut du pape le bonnet et l'estoc béni.

En 1717, il assiégea Belgrade, où le pacha turc fit une défense admirable; mais, malgré le feu de l'artillerie de la place, malgré les maladies qui dévoraient son armée, Eugène parvint le 22 juillet à établir ses batteries : la ville allait être écrasée, lorsque le grand-vizir parut à Nissa, le 30, avec 150,000 hommes, dans le but de délivrer Belgrade. Le camp d'Eugène était menacé des hauteurs de Krutzka. Au lieu d'attaquer avec des forces d'une supériorité si accablante les chrétiens, dont le nombre primitif de quatre-vingt mille avait été diminué par les fatigues du siége, le grand-vizir perdit un temps précieux en délibérations. Durant quinze jours les deux corps se canonnèrent vivement, chaque armée espérant la retraite de l'autre. Enfin Eugène, voyant que le grand-vizir ne décampait pas, et prévoyant une attaque générale de la part des Turcs, résolut de la prévenir. Il laissa un corps d'observation devant Belgrade (15 août); à minuit il s'élança en avant contre l'armée turque par un mouvement excentrique, et arriva jusqu'aux retranchements du vizir, à la faveur d'un épais brouillard. Quelque désordre se mit dans ses troupes : il répara tout. Ses lieutenants le secondèrent parfaitement; La Colonie, à la tête des Bavarois, emporta une batterie de treize pièces de canon. Eugène, apercevant cet avantage, l'appuya avec ses meilleurs régiments de cavalerie. A onze heures la victoire était décidée et l'armée du vizir en pleine déroute. Eugène, dans ce dernier effort, avait reçu un coup de sabre : c'était sa treizième blessure. Deux jours après, Belgrade capitula. Cette victoire, la plus étonnante qu'il eût remportée, fut regardée par les dévots

comme un miracle, et comme une témérité par ses ennemis.

Eugène, fier de ce grand succès, songeait à menacer Constantinople, but de ses désirs de gloire, lorsque la paix de Passarowitz vint arrêter son génie dans sa course rapide (20 juillet 1718). Dix ans de paix laissèrent au repos le guerrier qui pouvait seul élever l'empereur au-dessus des autres souverains. Il s'occupa tour à tour des affaires publiques et des siennes. L'empereur Charles VI n'eut jamais de meilleur conseiller que lui. Finances, administration, politique présente et à venir, Eugène s'occupait de tout, et ses conseils, bien qu'écartés, sont encore une preuve de sa pénétration, de la profonde connaissance qu'il avait des divers États de l'Europe et de la sage prévoyance de ses idées pour la prospérité de l'Empire.

Ses loisirs étaient consacrés à l'embellissement d'un palais magnifique, où il rassemblait une foule de livres précieux, de tableaux, d'objets d'art, d'histoire naturelle, achetés à grands frais à Londres et sur le continent. C'est pendant qu'il occupait si dignement ses loisirs qu'arriva la guerre de la succession au trône de Pologne (1733). Il n'approuva pas que l'Empire prît le parti d'Auguste II; Louis XV soutenait Stanislas; les temps et les hommes étaient changés, et Eugène avait apprécié les immenses ressources de la France. Pourtant il accepta le commandement de l'armée impériale sur le Rhin. Les soldats l'y accueillirent avec un respectueux enthousiasme. Presque tous avaient servi sous lui: son retour parmi eux fut un jour de bonheur, une fête de famille.

Les succès des Français furent rapides, et l'empereur perdit en quelques mois tout ce qu'il possédait sur les bords du Rhin. L'armée française, commandée par Berwick, prit Kehl et Philipsbourg. Le prince Eugène, qui n'avait pas voulu livrer bataille, de peur de compromettre à soixante-onze ans une gloire acquise dans tant de guerres, conseilla la paix : elle fut conclue le 3 octobre 1735. Les duchés de Bar et de Lorraine furent cédés à Stanislas Lecszinski, pour être à sa mort réunis à la France. Eugène quitta l'armée, pour n'y plus reparaître. Le reste de sa vie se passa dans ses travaux aux conseils de l'empereur et dans les plaisirs d'une société choisie. Partout à Vienne il était l'objet de cette admiration qu'il avait si justement méritée; les princes, les ambassadeurs de tous les pays, cherchaient à l'approcher, et il semblait un roi au milieu de la société qui l'entourait.

Un soir, il était chez la comtesse de Bathyani, la seule femme qu'il eût jamais admise à son intimité, lorsqu'il se trouva si gravement indisposé, qu'on fut obligé de le transporter chez lui. Le chevalier Carelli lui donna ses soins; mais le 21 avril, à onze heures du matin environ, le prince Eugène fut trouvé mort étouffé dans son lit. Souvent depuis, dans sa mauvaise fortune, Charles VI s'est écrié : « La fortune de l'Empire a donc péri avec le prince Eugène! » — Ce grand capitaine était de taille moyenne, mais fortement constitué. Le feu de ses yeux révélait l'énergie de son âme. Il fut presque toujours exempt des faiblesses qui ont gâté tant et de si beaux caractères : l'amour des femmes n'exerça pas plus d'influence sur lui que sur Napoléon, avec lequel d'ailleurs on peut remarquer qu'il eut plus d'un trait de ressemblance. Comme le héros de nos jours, Eugène, s'affranchissant des règles anciennes, s'abandonna aux inspirations de son génie; sa valeur fit le reste. Il est assurément du petit nombre des généraux qui, dans le dix-septième siècle, ont le plus perfectionné l'art de la guerre. Napoléon, dont l'opinion en pareille matière ne saurait être suspecte, le met au rang de Turenne, du grand Frédéric, et il regarde comme des chefs-d'œuvre tous les plans de campagne du prince Eugène. [J. LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Dumont et Rousset, *Histoire militaire du prince Eugène*. – Ferrari, *De Rebus gestis Eugenii*. — Mauvillon, *Histoire du prince Eugène*. — Le prince de Ligne, *Vie du prince Eugène*.

EUGÈNE ou **EUGENIOS BULGARIS**, prélat grec, né à Corfou, en 1716, mort à Pétersbourg, en 1806. Il étudia en Grèce, professa à Corfou, Cozane, Janina, et fut appelé à la direction de l'école du Mont-Athos et de Constantinople. Il s'efforça d'initier sa patrie aux sciences, aux lettres et à l'esprit de l'Europe. Il eut à lutter contre les attaques et les persécutions de ses adversaires. « Je n'ai que trop connu le Mont-Athos, dit-il, dans son commentaire sur le premier livre des *Géorgiques* de Virgile; c'est là qu'après avoir, pendant cinq années de luttes constantes, de fatigues et de chagrins, essayé de fonder un collége que j'avais appelé l'*Athoniade*, j'ai dû reconnaître que tous mes efforts étaient superflus. » Il voulait que la croyance vînt de la persuasion, et reconnaissait deux sortes de théologies, l'une intuitive, et qui par conséquent n'admettait par l'examen, l'autre susceptible d'être discutée, cherchant ainsi à introduire la philosophie dans l'enseignement de la théologie, sans blesser les susceptibilités de l'Église. Après avoir visité Constantinople, les universités italiennes, en 1767, il se rendit en Allemagne, à Leipzig, pour y surveiller l'impression de sa *Logique*, déjà incomplétement ou inexactement reproduite ailleurs. En 1768, il édita les *Œuvres de Joseph de Bryenne*, et ajouta à cette édition une étude sur la *Logique* de Nicéphore Blemmidès. Il publia vers la même époque d'autres ouvrages, tels qu'un *Traité de la Tolérance* et un *Essai historique et critique sur le Partage de la Pologne*, d'après Voltaire. A Leipzig il traduisit en grec ancien l'ouvrage de Segner sur les mathématiques. Appelé en Russie par Catherine II, il fut élevé par cette souveraine au siége archiépiscopal de Slavonie et de Cherson. C'est dans cette ville qu'il fit graver sur

un arc de triomphe, en bois et en carton, pour le passage de Catherine ces deux vers grecs :

Τῆς δ'ἐπὶ τῇ παρόδῳ ἤδη Καυκάσια τ'οὔρη
Καὶ τό τε ἑπταλόφον τρομέει Βυζάντιον ἄστυ.

« A sa venue les monts Caucase frémissent et Byzance tremble sur ses sept collines. »

Le prince de Ligne, le comte de Ségur et M. Fitzherbert, qui accompagnaient Catherine, meilleurs courtisans que profonds hellénistes, donnèrent à ces vers une interprétation flatteuse pour l'ambition de Catherine; et c'est ainsi que l'Europe apprit que l'arc de triomphe sous lequel passa Catherine portait : C'EST ICI LE CHEMIN DE BYZANCE. Que de bruit et d'émoi, dit M. de Marcellus, pour un distique mal traduit! Eugène Bulgaris savait l'hébreu et presque toutes les langues modernes de l'Europe. Outre de nombreuses traductions d'ouvrages de mathématiques, d'astronomie et de littérature ancienne et moderne, on a de lui : Φιλόθεος Ἀδολεσχία (Récréations théologiques), en grec moderne; Moscou; — Διατριβὴ περὶ εὐθανασίας (Conseils pour bien mourir); Pétersbourg, 1804; — Τὰ ἀρέσκοντα τοῖς φιλοσόφοις (Opinions de Philosophes); 1805; — *De Lecho et Slavorum Origine;* dans les *Acta Societatis Jablonovianæ*, 1771; — *De Zichis ad Czechos designandos extorsis, tum de erroribus a P. Dobnero in lingua græca commissis;* dans le même recueil, même époque. De tous ses titres littéraires, le plus éminent et le plus durable est la traduction en vers grecs, et dans le style de la plus belle antiquité, des *Géorgiques* et de l'*Énéide* de Virgile. Réalisant ainsi ce que, cent ans auparavant, J.-B. Rousseau, dans une de ses comédies (*Le Caffé*), faisait dire plaisamment à un savant : « Je travaille actuelle-« ment à mettre en vers grecs l'*Énéide* de Vir-« gile, pour la commodité de ceux qui n'enten-« dent pas la langue latine. » Bulgaris, dans sa savante et poétique traduction, rendit un véritable service à son pays, en lui donnant une idée juste et noble de la poésie du poëte dont la langue est si peu connue des Grecs modernes. Comme exemple de fidélité nous citerons ce vers :

... Timeo Danaos et dona ferentes,

traduit par :

...πτήσσω τοὺς Δαναοὺς καὶ δῶρα φέροντας.

Cette édition, dédiée à Potemkin, fut imprimée par ordre de Catherine, avec luxe, à Saint-Pétersbourg, en 4 vol. in-fol.; 1786-94.

Marino Vreto, dans l'*Athénæum français*, année 1854, p. 128-30.-Marcellus, *Épisodes littér. en Orient*, t. II, p. 82.

A.-F. DIDOT.

*EUGÈNE DE BEAUHARNAIS (Prince). *Voy.* BEAUHARNAIS.

* EUGENIANUS (Εὐγενιανός), médecin grec, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle après l'ère chrétienne. Ami, contemporain et probablement aussi élève de Galien, il obtint que ce médecin résumerait pour lui son ouvrage *De Methodo medendi*, et écrirait le traité *De Ordine Librorum suorum.*

Galien, *De Methodo medendi*, VIII, 2. — *De Ordine Librorum suorum.*

* EUGENICUS, théologien grec, vivait dans la première partie du quinzième siècle. Frère de Jean Eugenicus, célèbre écrivain ecclésiastique, dont les ouvrages sont perdus ou du moins n'ont pas été imprimés, Eugenicus commença par enseigner la rhétorique. Son grand savoir et son éloquence l'élevèrent aux premières dignités de l'Église, et, vers 1436, il succéda à Joseph sur le siége archiépiscopal d'Éphèse. Deux ans plus tard, il accompagna l'empereur Jean Paléologue au concile de Florence. Son rôle fut d'autant plus important, que non-seulement il représentait son diocèse, mais qu'il agissait aussi au nom des patriarches d'Antioche et de Jérusalem. Zélé défenseur des droits de l'Église grecque, adversaire non moins ardent des prétentions de l'Église latine, il soutint sa cause avec une passion qui touchait presque à l'extravagance, et mérita de la part de son compatriote, l'élégant et modéré Bessarion, l'épithète de *mauvais esprit* (κακοδαίμων). A la fin du concile, quand les autres évêques consentirent, sur l'ordre de l'empereur, à reconnaître les prétentions du pape, Eugenicus seul refusa obstinément de signer les actes du concile; ni conseils ni menaces ne purent le faire revenir sur sa détermination. A son retour à Constantinople, le peuple le reçut avec des transports d'un enthousiasme insensé. Tout le reste de sa vie fut consacré à lutter contre l'Église latine, et il put prévoir en mourant la rupture d'une union qui pouvait seule assurer à l'Empire d'Orient quelques années encore d'existence. Sur son lit de mort, en 1447, il adjura solennellement Georges le Scolaire de continuer la lutte contre les Latins. Georges ne se conforma que trop fidèlement aux paroles de son coreligionnaire, dont il prononça l'oraison funèbre.

Les nombreux écrits d'Eugenicus se rapportent naturellement à sa polémique contre les Latins et contre les prélats grecs qui leur étaient favorables, tels que Joseph de Méthone, Bessarion et autres; la plupart sont restés inédits : on en trouvera la liste dans Fabricius. Nous indiquerons seulement ceux qui ont été imprimés, savoir : *Lettre à l'empereur Paléologue*, dans laquelle il prévient les Grecs contre le concile de Florence et expose les intrigues des Latins. Elle a été imprimée avec une traduction latine et une réponse par Joseph de Méthone, dans Labbe, *Concilia*, vol. XIII, p. 677; — une *Circulaire* sur le même sujet, adressée à toute la chrétienté, imprimée avec une réponse de Grégoire le protosyncelle, dans Labbe, *Concilia*, vol. XIII, p. 740; — un *Traité sur des sujets liturgiques*, dans lequel l'auteur défend le pouvoir spirituel du clergé, est imprimé dans les *Liturgiæ*, p. 138, édit. de Paris, 1560; — une *Profession de foi*,

dont un fragment, avec traduction latine, est imprimé dans Allatius, *De Consensu*, III, 3; — une seconde *Lettre à l'empereur Paléologue*. Allatius en a donné un fragment, *De Synodo octava*, 14, p. 544.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Cave, *Histor. lit.*

***EUGENIUS**, préfet du prétoire dans l'Empire d'Orient, en 547 ou 540. Il rendit un édit concernant les comptes des publicains. Cet édit se trouve dans les *Edicta Præfectorum prætorio*.

Biener, *Geschichte der Novellen Justinians*, p. 532. — Zachariæ, *Anecdota*, p. 261.

***EUGENIUS**, médecin grec, vivait probablement vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Galien donne une de ses formules médicales; Gariopontus le cite aussi : ce qui prouve qu'au onzième siècle on possédait encore ses ouvrages ou qu'on avait sur lui des renseignements qui nous manquent aujourd'hui.

Galien, *De Compos. Medicam. sec. locos*, VII, 6. — Gariopontus, *De Febr.*, 7.

***EUGÉON** (Εὐγέων ou Εὐγαίων), de Samos, un des plus anciens historiens grecs, vivait vers 500 avant J.-C. Il ne nous est connu que par une courte mention de Denys d'Halicarnasse.

Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thucyd.*

***EUGÉSIPPE**, géographe grec, vivait vers 1040 de l'ère chrétienne. On ne connaît rien de la vie de cet auteur. Il avait composé sur les distances des villes dans la Terre Sainte un ouvrage dont Allatius a donné une traduction latine dans ses Συμμικτά.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

EUGIPPIUS. *Voy*. Accoramboni.

EUGRAMMUS. *Voy*. Eucheir.

***EUGRAPHIUS**, grammairien latin, vivait probablement vers la fin du dixième siècle de notre ère. Il a écrit sur Térence, et principalement sur les prologues de cet auteur, des notes fort peu importantes, publiées pour la première fois par Faerne, Florence, 1565, in-8°; réimprimées avec des additions par Lindenbrogius, Paris, 1502, in-4°, Francfort, 1623; et par Westerhove, La Haye, 1726, in-4° : elles se trouvent dans les éditions les plus complètes de Térence. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris un manuscrit intitulé *Commentum in Terentium* et portant le nom d'Eugraphius; Lindenbrogius le jugeait indigne d'être publié.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

EUGUBINUS, surnom de *Jérôme Accoramboni*. *Voy*. Accoramboni.

***EUGYPPIUS**, hagiographe latin, vivait au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. Abbé de Lucullano ou de Saint-Severin près de Naples, vers 511, il écrivit la vie de saint Severin, et la dédia à Paschale, diacre de l'église de Rome (*ad Paschasium, diaconum, Vita sancti Severini, Noricorum apostoli*). Cette vie, publiée pour la première fois par Henr. Canisius, *Antiq. Lect.*, t. VI, p. 453, fut réimprimée par Surius dans la seconde édition de ses *Acta Sanct.*, au 8 janvier, et d'une manière beaucoup plus complète dans les œuvres de Welser, *M. Velseri Opera historica et philologica, sacra et profana*; Nuremberg, 1682, in-fol. D'après Isidore de Séville, Eugyppius composa encore une *Règle* pour les religieux de son monastère. Elle n'existe plus aujourd'hui. On a souvent confondu cet Eugyppius avec le suivant.

Cave, *Historia literaria*, t. I, p. 323.

***EUGYPPIUS**, théologien latin, vivait vers 553 de l'ère chrétienne. D'après Cassiodore, Eugyppius était un prêtre africain, peu instruit dans la littérature profane, mais profondément versé dans la lecture des Saintes Écritures Sur la demande de Rendux, évêque de Naples, il fit des extraits des Pensées et des Sentiments de saint Augustin, et en composa un ouvrage divisé en trois cent trente-huit chapitres. Il intitula ce recueil *Thesaurus*, et le dédia à la vierge Proba. Ce *Thesaurus* a été imprimé, Bâle, 1542; Venise, 1543, in-fol.

Cave, *Hist. lit.*, t. I, p. 341. — Dom Ceillier, *Biblioth. des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVI, p. 156.

EUHÉMÈRE. *Voy*. Évémère.

***EUHODUS**, affranchi de l'empereur Septime Sévère et précepteur de Caracalla, dont sa femme, Euhodia, avait été la nourrice, vivait au commencement du troisième siècle. A l'instigation de son élève, il trama la perte du puissant ministre Plautien. Malgré les honneurs dont le combla Septime Sévère, malgré l'amitié que lui témoignait Caracalla, il n'en fut pas moins mis à mort, en 211, peu après l'avénement de celui-ci, probablement comme suspect de sentiments bienveillants à l'égard de Geta. Quand Tertullien dit que le jeune Antonin (Caracalla) était nourri du lait chrétien, il fait allusion à Proculus, intendant d'Euhodus, car on n'a aucune raison de croire que ce dernier ou sa femme fussent chrétiens.

Dion Cassius, LXXVI, 3, 6; LXXVII, 1. — Tertullien, *Ad Scap.*, c. IV.

EULALIE (Sainte), naquit vers 290, à Merida, dans la Lusitanie, alors province romaine, et subit le martyre en cette même ville, le 10 ou le 12 décembre 303 ou 304. Eulalie était d'une famille illustre et chrétienne. Dès sa première enfance, toutes ses pensées se tournèrent vers la religion et la gloire de souffrir pour elle. Lors de la persécution générale ordonnée par Maximien, les parents d'Eulalie, qui avait alors douze ans, redoutant les conséquences de l'ardeur de son zèle, la confinèrent dans une maison de campagne qu'ils possédaient loin de Merida; mais cette précaution ne préserva pas la jeune fille du martyre auquel elle aspirait. Une nuit elle s'échappa de la retraite où on la tenait cachée. Par des chemins détournés, elle se rendit à la ville, et se présenta au préfet de la Lusitanie; elle commença par lui faire des reproches au sujet des ordres qu'il venait de donner pour l'adoration des dieux du paganisme; et comme il y avait là des idoles et des gâteaux préparés pour les sacrifices, elle les jeta par terre à coups de

pied. Le préfet tâcha d'abord de l'apaiser et de la persuader doucement de se soumettre à l'édit de Maximien; mais Eulalie lui cracha au visage, et l'injuria. On tenta alors de vaincre son opiniâtreté par les tortures; et comme elle y résista courageusement, elle fut brûlée vive. Bien que l'Église eût blâmé en plusieurs occasions, par la bouche de quelques Pères, et notamment dans le concile d'Elvire, l'ardeur impatiente avec laquelle les chrétiens couraient au devant de la persécution et la provoquaient même par les emportements de leur zèle, Eulalie a été canonisée. Elle fut enterrée à Merida, dans une église dont l'autel reposait sur son tombeau. On lui a attribué des miracles en faveur des habitants de cette ville, lors de l'invasion des Vandales et de celle des Goths. Barcelone prétendait aussi posséder les reliques d'une sainte Eulalie, dont la légende est tellement analogue à celle de sainte Eulalie de Merida, que quelques écrivains présument avec raison qu'il n'y en eut qu'une.

C. LEBRUN.

Vincent de Beauvais. — Prudence. — Tillemont, *Mémoires ecclés.*, t. V. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

EULALIUS, anti-pape, vivait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Créé archidiacre-cardinal par Innocent Ier, il fut, par la protection de Symmaque, élu, en 418, pape, en opposition avec saint Boniface Ier. L'empereur Honorius invalida cette élection, et confirma celle de saint Boniface. Eulalius quitta Rome, et devint ensuite évêque de Nepi.

Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes*, t. I, p. 203.

EULÆUS (Εὐλαῖος), eunuque, un des régents de l'Égypte et des tuteurs de Ptolémée Philométor à la mort de Cléopâtre, en 173 avant J.-C. Le jeune roi avait alors treize ans. Eulæus l'éleva dans des habitudes de mollesse et de débauche, espérant que son autorité n'aurait pas de bornes sous un roi efféminé. En refusant de reconnaître les prétentions d'Antiochus IV, Épiphane, sur les provinces de Célé-Syrie et de Palestine, Eulæus engagea l'Égypte dans une guerre désastreuse contre la Syrie.

Polybe, XXVIII, 16. — Diodore, *Frag.*, lib. XXX; *Exc. de Leg.*, XVIII; *De Virt. et Vit.* — Tite-Live, XLII, 29; XLV, 11, 12. — Appien, *Syr.*, 66. — Justin, XXXIV, 2.

***EULENSPIEGEL** (*Tyll*), personnage probablement fictif, dont les aventures et les malices sont racontées dans un roman devenu populaire en Allemagne. On suppose qu'Eulenspiegel naquit à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle, au village de Kneitlingen, dans le pays de Wolfenbüttel, et qu'après maintes aventures, voyages et tribulations, il mourut vers 1350, dans la petite ville de Mœllen, dans le nord de l'Allemagne, où l'on a vu longtemps une pierre sépulcrale sur laquelle étaient sculptés un *miroir* et un *hibou*, allusion aux deux mots allemands dont se compose le nom d'*Eulenspiegel*. Quelques érudits font dériver ce nom du français *espiègle*. Lucas de Leyde a représenté ce personnage sous le nom français dans une gravure, dont il ne paraît plus exister que cinq exemplaires, tous conservés en France, et dont trois sont à Paris. On cite une édition des aventures d'Eulenspiegel de 1483, en plat-allemand, mais on n'en connaît pas d'exemplaires : si elle existait, elle servirait peut-être à prouver que Thomas Murner est non pas l'auteur, mais seulement le traducteur de ce roman. La plus ancienne édition dont l'existence soit certaine est celle de Strasbourg, 1519, in-4° : *Von dil Eulenspiegel*; elle est en allemand. Il en parut d'autres, à Augsbourg en 1540, in-4°, et à Strasbourg en 1543. Quand la réforme religieuse eut divisé l'Allemagne en deux sectes, chacune d'elles eut son Eulenspiegel particulier. On traduisit bientôt les aventures d'Eulenspiegel en vers latins, sous le titre de *Ulularum speculum, alias triumphus humanæ stultitiæ, vel Tylus Saxo*, Utrecht, 1558 et 1563, in-8°; puis en prose : *Noctuæ Speculum, complectens omnes res memorabiles variasque et admirabiles Tyli Saxonici.... ab Ægid. Periandro*; Francfort, 1567, in-8°. Des traductions françaises furent imprimées à Lyon, 1559, in-16; à Orléans, 1571, in-12; à Anvers, 1579, in-8°. On n'en connaît pas du dix-septième siècle; mais au commencement du dix-huitième parut *Tiel Wliespiegel, de sa vie, de ses faits et merveilleuses finesses par lui faites, et des grandes fortunes qu'il a eues, lequel par les fallaces ne se laisse tromper*, trad. du flamand; Rouen, 1701, in-8°. Depuis on a souvent réimprimé, parmi les livres de la Bibliothèque Bleue, *la Vie de Tiel Vlespiegle*; Troyes et Paris, in-8°, sans date. Sous cette forme on le réimprima fréquemment en Allemagne, par exemple *Der wieder erstandene Eulenspiegel*; Cologne et Nuremberg, sans date. Dans ce pays, on lui a fait aussi l'honneur des plus belles éditions : *Leben und Meinungen des Till Eulenspiegels*; Breslau, 1779, 2 vol., avec fig.; — *Leben und sonderbare Thaten Till Eulenspiegels*; Prague et Vienne, 1795, in-8°. Enfin, on en a fait des imitations : en 1671 on publia à Dordrecht un *Ræmscher Ulenspiegl*, satire contre les catholiques, et en 1738 un Allemand fit paraître l'*Eulenspiegel français*. [DEPPING, *Enc. des G. du M.*]

Gœrres, *Sur les Romans populaires de l'Allemagne.*

EULER (*Léonard*), célèbre mathématicien allemand, né à Bâle, le 15 avril 1707, mort le 7 septembre 1783. Son père, Paul Euler, pasteur calviniste du village de Riechen, possédait des connaissances étendues dans les mathématiques, qu'il avait étudiées sous Jacques Bernoulli; il en enseigna les éléments à son fils, quoiqu'il le destinât à la théologie. Lorsque le jeune Euler fut envoyé à l'université de Bâle, il était en état de suivre le cours de Jean Bernoulli. Son application et ses heureuses dispositions lui méritèrent bientôt l'amitié des deux fils de ce célèbre professeur, Daniel et Nicolas Bernoulli, disciples et déjà émules de leur père.

Le sévère Jean Bernoulli lui-même, charmé des progrès de son élève, voulut bien lui donner chaque semaine une leçon particulière, destinée à éclaircir les difficultés qu'il rencontrait dans ses lectures ou dans les cours de ses maîtres. Cette méthode excellente, tout en excitant le jeune étudiant à faire chaque jour des efforts nouveaux, l'empêchait de s'égarer dans des recherches sans but, ou de s'arrêter devant des obstacles insurmontables. Il craignit un moment d'être enlevé à ses études préférées. Son père l'obligea de quitter les mathématiques pour la théologie; mais enfin il le laissa libre de suivre sa vocation. Euler justifia bientôt cette confiance par un succès important. L'Académie des Sciences de Paris venait de proposer un prix pour le meilleur ouvrage sur la mâture des vaisseaux. Euler, alors âgé de dix-neuf ans, concourut, et obtint l'accessit. Le prix fut remporté par Bouguer, géomètre habile, alors dans la force de son talent, et déjà depuis dix ans professeur d'hydrographie dans une ville maritime. Euler se présenta en même temps pour une chaire dans l'université; mais cette place se donnait au sort, et la chance ne fut pas favorable à Euler. Ce fut moins une perte pour lui que pour sa patrie, car il trouva bientôt un brillant dédommagement. L'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg commençait à prendre une place distinguée parmi les autres sociétés savantes de l'Europe. Catherine Ire, fidèle aux idées de Pierre le Grand, avait appelé dans sa capitale plusieurs savants, parmi lesquels se trouvaient les frères Bernoulli. Ils ne tardèrent pas à inviter leur ami à venir les rejoindre. Euler, accueilli avec faveur, remplaça en 1733, dans la chaire de mathématiques, Daniel Bernoulli, qui retournait en Suisse. La même année il épousa Mlle Gsell, sa compatriote, fille d'un peintre que Pierre le Grand avait amené en Russie au retour de son premier voyage. Quoiqu'il eût trouvé à Saint-Pétersbourg une position avantageuse et le bonheur domestique, Euler souffrait de vivre sous un gouvernement despotique et violent. Aussi, après la mort de Biren, en 1741, quitta-t-il avec empressement la Russie, pour se rendre à Berlin, où l'appelait le roi de Prusse. Présenté à la reine mère, il ne répondit que par des monosyllabes aux paroles bienveillantes que lui adressa cette princesse. Comme elle s'en étonnait : « Madame, dit-il, je viens d'un pays où quand on parle on est perdu. » Euler fut reçu membre de l'Académie de Berlin. La princesse d'Anhalt-Dessau voulut recevoir de lui des leçons de physique. Le roi de Prusse l'employa à des calculs sur les monnaies, à la conduite des eaux de Sans-Souci, à l'examen de plusieurs canaux de navigation. Au milieu de ces occupations, Euler apprit la mort de son père, en 1750, et se rendit à Francfort, pour y recevoir sa mère et la ramener à Berlin. En 1760, pendant la guerre de Sept Ans, les Russes pénétrèrent dans le Brandebourg et pillèrent une ferme qui appartenait à Euler. Le général russe Tottleben, instruit de cet accident, s'empressa de le réparer en faisant payer le dommage à un prix fort supérieur à sa valeur réelle. L'impératrice Élisabeth ajouta un don de quatre mille florins à une indemnité plus que suffisante. Le gouvernement russe n'avait d'ailleurs jamais traité Euler comme un étranger. Une partie de ses appointements avait continué à lui être payée, malgré son absence. Catherine II l'ayant rappelé en 1766, il retourna à Saint-Pétersbourg. En 1735, ses travaux opiniâtres lui avaient causé une maladie suivie de la perte d'un œil. Il avait lieu de craindre une cécité complète s'il s'exposait de nouveau au climat rigoureux de la Russie. L'intérêt de ses enfants l'emporta sur cette crainte. Il essuya peu d'années après le malheur qu'il avait prévu. Il conserva cependant la faculté de distinguer de grands caractères tracés sur une ardoise avec de la craie; ses fils, ses élèves, copiaient ses calculs, et écrivaient sous sa dictée. Si l'on juge par le nombre et par le mérite des travaux qui remplirent la dernière partie de sa vie, « on pourrait croire, dit Condorcet, que l'absence encore plus absolue de toute distraction et la nouvelle énergie que ce recueillement forcé donnait à toutes ses facultés lui ont fait plus gagner que l'affaiblissement de sa vue n'a pu lui faire perdre de facilité et de moyens pour le travail ». En 1777, la ville de Saint-Pétersbourg éprouva un incendie terrible. Les flammes gagnèrent la maison d'Euler. Un Bâlois, nommé Pierre Grimon, apprenant le danger de son illustre compatriote, pénétra jusqu'à lui, le chargea sur ses épaules, et le sauva au péril de sa vie. La bibliothèque et les meubles d'Euler furent consumés, mais ses manuscrits furent préservés par les soins du comte Orloff, et la libéralité de l'impératrice l'indemnisa largement de la perte qu'il venait de faire. Pendant les douze années qui suivirent, Euler conserva toutes ses facultés, et continua ses travaux. Il conservait même en apparence toutes ses forces. Le 7 septembre 1783, après s'être amusé à calculer sur une ardoise les lois du mouvement ascensionnel des machines aérostatiques, dont la découverte récente occupait alors toute l'Europe, il dîna avec sa famille et avec Lexel, un de ses élèves les plus distingués, parla de la planète d'Herschell et des calculs qui en déterminent l'orbite. Peu de temps après, il fit venir son petit-fils, avec lequel il badinait en prenant quelques tasses de thé, lorsque tout à coup, la pipe qu'il tenait à la main lui échappa, et, selon l'expression de Condorcet, « il cessa de calculer et de vivre ».

Euler eut de sa première femme treize enfants, dont huit moururent en bas âge. Parmi ceux qui lui restaient, deux filles moururent dans la dernière année de sa vie, trois autres filles lui survécurent. De ses trente-deux petits enfants, vingt-six vivaient encore à l'époque de sa mort.

En 1776, il épousa en secondes noces Mlle Gsell, sœur consanguine de sa première femme. Il garda toujours la simplicité de mœurs dont la maison paternelle lui avait donné l'exemple. Tant qu'il conserva la vue, il rassemblait tous les soirs, pour la prière commune, ses petits enfants, ses domestiques et ceux de ses élèves qui logeaient chez lui ; il leur lisait un chapitre de la Bible, et quelquefois accompagnait cette lecture d'une exhortation. Il était très-religieux, et observait scrupuleusement le calvinisme rigide. Peu de savants ont eu moins de souci que lui des intérêts de leur amour-propre. Jamais il ne revendiqua aucune de ses découvertes, et il fut toujours le premier à faire valoir celles des autres. Euler avait étudié dans sa jeunesse les langues anciennes, et on dit qu'il savait l'*Énéide* par cœur, mais il dédaignait la littérature moderne. « Il était plein de vivacité, dit Formey, il avait des saillies perpétuelles et aimait la plaisanterie ; mais je ne sache pas qu'il ait jamais fait cas d'aucun ouvrage d'esprit et de goût, ni qu'il se soit plu à la représentation d'aucun spectacle, excepté celui des marionnettes les plus absurdes, auquel il courait avec empressement, et qui fixait son attention des heures entières à le faire pâmer de rire. »

Euler avait étudié presque toutes les branches de la physique, l'anatomie, la chimie et la botanique. Dans les mathématiques, il n'eut pas de supérieur, au dix-huitième siècle, et il n'eut d'égaux que D'Alembert et Lagrange. « Euler, dit Condorcet, fut un des hommes les plus grands et les plus extraordinaires que la nature ait jamais produits ; son génie fut également capable des plus grands efforts et du travail le plus soutenu ; il multiplia ses productions au delà de ce qu'on eût osé attendre des forces humaines, et cependant fut original dans chacune. Sa tête fut toujours occupée, son âme toujours calme. Enfin, par une destinée malheureusement trop rare, il réunit et mérita de réunir un bonheur presque sans nuage à une gloire qui ne fut jamais contestée. »

Euler fut le plus fécond et le plus laborieux des savants de son temps. Ses traités et ses mémoires sont extrêmement nombreux. Fuss en a dressé la liste complète. Nous indiquerons ceux qui ont été imprimés séparément, en donnant une courte analyse des plus importants. Les ouvrages publiés séparément sont : *Dissertatio physica de sono ;* Bâle, 1727, in-4° ; — *Mechanica, sive motus scientia, analytice exposita ;* Saint-Pétersbourg, 1736, 2 vol. in-4°. Ce traité est le premier grand ouvrage où l'analyse ait été appliquée à la science du mouvement ; — *Einleitung in die Arithmetik* (Introduction à l'Arithmétique) ; Saint-Pétersbourg, 1738, 2 vol. in-8° ; — *Tentamen novæ Theoriæ Musicæ ;* Saint-Pétersbourg, 1739, in-4° ; — *Methodus inveniendi lineas curvas, maximi minimive proprietate gaudentes, sive solutio problematis isoperimetrici, latissimo sensu accepti ;* Lausanne, 1744, in 4°. Dans cet ouvrage, qui est un des plus beaux monuments de son génie, Euler trouva une méthode générale pour déterminer les courbes ou les surfaces pour lesquelles certaines fonctions indéfinies sont plus grandes ou plus petites que pour toutes les autres. Cet important problème n'avait reçu que des solutions partielles, parmi lesquelles on remarquait surtout celle que Jacques Bernoulli avait découverte pour la question des isopérimètres. Euler développa la méthode qui se cachait sous ces solutions, et la réduisit en formules générales. Pour trouver ces formules, il avait été obligé d'employer la considération des lignes courbes. Quinze ans après, Lagrange résolut le même problème par une méthode purement analytique. Loin de se montrer jaloux d'une découverte qui complétait la sienne, Euler exposa lui-même la nouvelle méthode, en présenta les principes, et en donna les développements avec cette clarté, cette élégance qui brillent dans tous ses ouvrages ; — *Theoria Motuum Planetarum et Cometarum, continens methodum facilem ex aliquot observationibus orbitas determinandi ;* Berlin, 1744, in-4° ; — *Beantwortung*, etc. (Réponse à diverses questions sur les comètes) ; Berlin, 1744, in-8° ; — *Neue Grundsætze*, etc. (Nouveaux Principes d'Artillerie, traduits de l'anglais de Benjamin Robins, avec des éclaircissements) ; Berlin, 1745, in-8°. Les commentaires d'Euler ont été traduits en anglais dans les *Principles of Gunnery* de Brown, et en français dans la traduction du traité de Robins, par Lombard ; Dijon, 1783, in-8° ; — *Opuscula varii argumenti ;* Berlin, 1746-1751, 3 vol. in-4° ; — *Novæ et correctæ Tabulæ ad loca Lunæ computanda ;* Berlin, 1746, in-4° ; — *Tabulæ astronomicæ Solis et Lunæ ;* Berlin, 1746, in-4° ; — *Gedanken*, etc. (Pensées sur les éléments des corps) ; Berlin, 1746, in-4° ; — *Rettung der göttlichen Offenbarung*, etc. (Défense de la Révélation divine contre les esprits-forts) ; Berlin, 1747, in-8°. L'abbé Émery fut l'éditeur d'une traduction française de cet ouvrage ; — *Introductio in Analysin Infinitorum ;* Lausanne, 1748, 2 vol. in-8° ; traduit en allemand, par Michelsen, Berlin, 1788-1791, 3 vol. in-8°, et en français par Labey, Paris, 1798, 2 vol. in-4° ; — *Scientia navalis, seu tractatus de construendis ac dirigendis navibus ;* Saint-Pétersbourg, 1749, 2 vol. in-4° ; — *Theoria Motus Lunæ ;* Berlin, 1753, in-4° ; — *Dissertatio de principio minimæ actionis una cum examine objectionum clar. prof. Kœnigii ;* Berlin, 1753, in-8°. Euler, lié par la reconnaissance à Maupertuis, se crut obligé de défendre contre Kœnig le principe de la moindre action, que le président de l'Académie de Berlin avait découvert ou du moins développé, et qu'il regardait comme son plus beau titre de gloire. Euler essaya de prouver l'excellence

de ce principe, en s'en servant pour résoudre quelques-uns des problèmes les plus difficiles de la mécanique; — *Institutiones Calculi differentialis, cum ejus usu in analysi infinitorum ac doctrina serierum;* Berlin, 1755, in-4°. Euler est un des mathématiciens qui ont le plus contribué aux progrès du calcul différentiel. Ses travaux ont produit dans cette partie de la science des nombres à peu près la même révolution que la découverte des logarithmes avait produite dans les calculs ordinaires. « Ses recherches, presque absolument neuves, sur les séries de produits indéfinis offrent, d'après Condorcet, des ressources nécessaires à la solution d'un grand nombre de questions utiles ou curieuses; et c'est surtout en imaginant ainsi de nouvelles formes de séries, et en les employant non-seulement à des approximations dont on est si souvent forcé de se contenter, mais aussi à la découverte de vérités absolues et rigoureuses, qu'Euler a su agrandir cette branche de l'analyse, aujourd'hui si vaste, et bornée avant lui à un petit nombre de méthodes et d'applications. » Les *Institutiones Cal. dif.* furent réimprimées avec des additions par les soins de Fontana, Pavie, 1787; et traduites en allemand par Michelsen, Berlin, 1790-93, 3 vol. in-8°; — *Constructio lentium objectivarum ;* c'est une théorie des objectifs achromatiques; — *Theoria Motus Corporum solidorum seu rigidorum;* Rostock, 1765, in-4°; — *Institutiones Calculi integralis;* Saint-Pétersbourg, 1768-70, 3 vol. in-4°; réimprimées avec des additions considérables, d'après les manuscrits de l'auteur, Saint-Pétersbourg, 1792-93, 4 vol. in-4°. Voici sur ce grand ouvrage le jugement de Condorcet : « Le calcul intégral, l'instrument le plus fécond de découvertes que jamais les hommes aient possédé, a changé de face depuis les ouvrages d'Euler; il a perfectionné, étendu, simplifié toutes les méthodes employées ou proposées avant lui : on lui doit la solution générale des équations linéaires, premier fondement de ces formules d'approximations si variées et si utiles. Une foule de méthodes particulières, fondées sur différents principes, sont répandues dans ses ouvrages, et réunies dans son *Traité du Calcul intégral;* là on le voit, par un heureux usage des substitutions, ou rappeler à une méthode connue des équations qui semblaient s'y refuser, ou réduire aux premières différentielles des équations d'ordres supérieurs. Tantôt, en considérant la forme des intégrales, il en déduit les conditions des équations différentielles auxquelles elles peuvent satisfaire; et tantôt l'examen de la forme des facteurs qui rendent une différentielle complète le conduit à former des classes générales d'équations intégrales; quelquefois une propriété particulière qu'il remarque dans une équation lui offre un moyen de séparer les indéterminées qui semblaient devoir y rester confondues; ailleurs, si une équation où elles sont séparées se dérobe aux méthodes communes, c'est en mêlant ces indéterminées qu'il parvient à connaître l'intégrale »; — *Lettres à une princesse d'Allemagne sur quelques sujets de physique et de philosophie;* Saint-Pétersbourg, 1768-72, 3 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, écrit en français, Euler expose avec beaucoup de clarté les vérités les plus importantes de la mécanique, de l'astronomie physique, de l'optique et de la théorie des sons; il aborde aussi, mais sans beaucoup d'originalité, les plus hautes questions de la métaphysique. Il combat les partisans de la philosophie de Leibnitz, les *Wolfiens*, comme il les appelle. La monadologie et l'harmonie préétablie sont l'objet de ses sarcasmes. Il n'est guère moins sévère pour Descartes que pour Leibnitz; mais lorsqu'il veut à son tour proposer une solution du grand problème de l'union de l'âme avec le corps, il ne trouve rien de mieux que la vieille doctrine de l'influx physique. « On retrouve, dit M. Ém. Saisset, dans cette faible et imparfaite théorie, comme partout ailleurs, le caractère un peu étroit des vues philosophiques d'Euler. On ne saurait lui refuser sans injustice une rare pénétration associée à un admirable bon sens, une certaine fécondité d'aperçus ingénieux, et surtout une netteté de conception incomparable; mais, au total, Euler a été peut-être un esprit plus ferme qu'étendu, plus ingénieux que profond, et il semble que la nature, qui le doua si richement comme géomètre, lui avait refusé le génie du métaphysicien. » Les *Lettres à une princesse d'Allemagne* ont été souvent imprimées en France. Condorcet les publia avec des additions, et en y retranchant les passages favorables à la religion chrétienne. Cette édition est peu estimée; on fait plus de cas de celles de Labey, Paris, 1812, 2 vol. in-8°; de A. Cournot, Paris, 1842, 2 vol. in-8°; et de Ém. Saisset, Paris, 1843, in-12; — *Anleitung zur Algebra* (Introduction à l'Algèbre), Saint-Pétersbourg, 1770, in-8°; traduite en français par Jean Bernoulli, Lyon, 1770, in-8°. Cette traduction fut publiée avec des notes par Garnier et Lagrange; Paris, 1807, 2 vol. in-12; — *Dioptrica;* Saint-Pétersbourg, 1767-1771, 3 vol. in-4°. Convaincu que si l'œil a été composé de diverses humeurs, c'est uniquement dans l'intention de détruire les effets de l'aberration de réfrangibilité, Euler crut que pour détruire les iris qui colorent les objets vus à travers les verres lenticulaires, il suffisait d'imiter l'opération de la nature, et il en proposa les moyens d'après une théorie qui lui était particulière. Ses premiers essais dirigèrent sur ce point l'attention des physiciens. Leurs expériences ne s'accordèrent pas avec la théorie d'Euler. Instruit par eux des lois de la dispersion dans les différents milieux, il abandonna ses premières idées, soumit au calcul les résultats de leurs expériences, et enrichit la dioptrique de formules analytiques, simples, commodes, gé-

nérales, applicables à tous les instruments qu'on peut construire; — *Theoria Motuum Lunæ, novâ methodô pertractata;* Saint-Pétersbourg, 1772, in-4°; — *Novæ Tabulæ lunares;* Saint-Pétersbourg, 1772, in-8°; — *Théorie complète de la Construction et de la Manœuvre des Vaisseaux;* Saint-Pétersbourg, 1773, in-8°; Paris, 1776, in-8°. Outre ce grand nombre d'ouvrages, Euler avait composé près de sept cents mémoires, insérés en grande partie dans les recueils suivants : *Comment. Acad. Petrop.*, 1729-1751; — *Novi Comment. Acad. Petrop.*, 1751-1776; — *Nova Acta Acad. Petrop.*, 1777-1781; — *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, 1765-1778; — *Miscellanea Berolinensia*, t. VII; — *Mémoires de l'Acad. de Berlin*, 1745-1767.

On a commencé en Belgique la publication des *Œuvres complètes* d'Euler, par les soins de MM. Dubois, Drapiez, Moreau-Weiler, Peucher, et Phil. Vander Maelen; Bruxelles, 1839, 2 vol. in-8°; cette édition, assez incorrecte, devait former vingt-cinq vol. L'Académie de Saint-Pétersbourg avait aussi projeté une édition des œuvres d'Euler, tant inédites qu'imprimées, et qui ne devait pas former moins de soixante à quatre-vingts volumes in-4°. Jusque ici ce projet n'a pas été réalisé. M. Fuss, secrétaire perpétuel de l'Académie, a publié seulement : *Correspondance mathématique et physique de quelques célèbres géomètres du dix-huitième siècle, précédée d'une notice sur les travaux de Léonard Euler, tant imprimés qu'inédits;* Saint-Pétersbourg, 1843, 2 vol. in-4°.

Condorcet, *Éloge d'Euler.* — Nic. Fuss, *Éloge de M. Léonard Euler, avec une liste complète de ses ouvrages.* — Montucla, *Histoire des Sciences mathématiques*, III et IV. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques.* — *Journal des Savants* (juillet 1844, janvier 1846).

EULER (*Jean-Albert*), fils aîné du précédent, mathématicien russe, d'origine allemande, né à Saint-Pétersbourg, le 27 novembre 1734, mort dans la même ville, le 6 septembre 1800. Instruit par son père, il put dès l'âge de quinze ans travailler au nivellement du canal de Finlande. A vingt ans il fut nommé membre de l'Académie de Berlin, qui lui confia la direction de son observatoire. En 1761 il partagea avec Bossut le prix proposé par l'Académie de Paris pour la question de savoir la charge que pouvait porter un navire. L'année suivante il concourut avec le même savant pour une autre question proposée par la même académie au sujet du mouvement des planètes; mais cette fois il n'obtint qu'un accessit. En 1770, nouveau sujet de concours proposé par cette compagnie savante : il s'agissait d'une théorie de la Lune; le prix fut partagé entre Albert et Léonard Euler. En 1772 ils perfectionnèrent leur théorie, qui fut encore couronnée, mais concurremment avec le travail de Lagrange sur le même sujet. On trouve dans les recueils des Académies de Saint-Pétersbourg, de Munich et de Berlin, divers mémoires de Jean-Albert Euler, dont plusieurs couronnés, sur de nombreux sujets scientifiques. En 1776, Jean-Albert Euler fut nommé directeur des études du corps des cadets.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EULER (*Charles*), deuxième fils de Léonard, mathématicien russe, d'origine allemande, né à Saint-Pétersbourg, en 1740, mort en 1800. Il était encore enfant quand il vint à Berlin, où il s'appliqua plus tard à l'histoire naturelle et à l'art de guérir. En 1756 il visita la Thuringe et d'autres contrées de l'Allemagne, et en 1760 il voyagea en Belgique. Après avoir complété ses études à Halle, il y fut reçu docteur en médecine, et en 1762 il revint à Berlin, où il devint médecin en chef de la colonie française établie dans cette ville. Il retourna à Saint-Pétersbourg avec ses parents en 1766, y fut nommé professeur de médecine à l'Académie des Sciences et médecin de la cour; enfin, il eut le rang de conseiller de conférence. En 1760 il obtint le prix proposé par l'Académie de Paris pour le meilleur mémoire sur la question de savoir si le cours moyen de la marche des planètes est toujours le même ou s'il s'y rencontre des variations par suite des temps. Il est probable que son père prit part à cette œuvre.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopædie.*

EULER (*Christophe*), troisième fils de Léonard, né à Berlin, en 1743, mort vers 1805. Comme ses frères, il étudia les mathématiques en vue de devenir ingénieur militaire. Il faisait partie de l'artillerie prussienne quand son père alla s'établir à Saint-Pétersbourg. Il demanda alors à Frédéric II, qui la lui refusa, la permission de se retirer du service prussien; il fallut l'intervention expresse et directe de Catherine II pour qu'il pût enfin passer dans les rangs de l'armée russe, où il eut le grade de major d'artillerie et de directeur de la manufacture d'armes établie à Systerberck, à l'entrée du golfe de Finlande. Comme il s'était beaucoup occupé d'astronomie, il fut chargé par l'Académie de Saint-Pétersbourg, en 1769, d'observer le passage de Vénus devant le disque du Soleil : il fut envoyé à cet effet à Orsk, dans le gouvernement d'Orenbourg; ce fut durant ce voyage qu'il détermina avec plus de précision la longitude et la latitude des pays qu'il traversait.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

***EULOGE** (Saint), vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle de l'ère chrétienne. N'ayant point voulu communiquer avec les partisans de Valens, empereur, il fut relégué dans la ville d'Antinoüs, sur les confins de la haute Égypte. Après la mort de Valens, en 379, saint Euloge retourna à Édesse, dont il fût établi évêque par saint Eusèbe de Samosate.

Fleury, *Histoire ecclés.*, l. XVII.

***EULOGE** (Saint), patriarche d'Alexandrie, né en Syrie, vers le milieu du sixième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 608. Élevé sur le siége patriarcal d'Alexandrie dès la fin de 580,

après la mort du patriarche Jean, il entretint une étroite liaison avec le pape saint Grégoire. Il écrivit contre les Théodosiens et les Gaïanites, et attaqua divers autres hérétiques qui troublaient l'Église d'Alexandrie. Il assembla aussi un concile, en 588, contre les Samaritains, dont la secte n'était pas encore éteinte. On célèbre sa fête le 13 septembre. Il avait composé les ouvrages suivants : *Homilia in ramos palmarum; — Contra Novatum, hæresiarcham, de administratione ecclesiastica,* lib. VI; — *Adversus Timotheum et Severum, hæreticos, libri II; — Adversus Theodosium et Severum; — Adversus pacem inter Theodosianos et Gainitas initam; — Epistola ad Eutychium, patriarcham.* Tous ces ouvrages sont aujourd'hui perdus; il n'en reste que d'assez nombreux fragments, conservés par Photius. Voici comment cet historien juge saint Euloge : « La diction de cet écrivain, dit-il, est peu correcte quant aux paroles, et pour la construction elle va presque jusqu'au solécisme. Cependant Euloge n'est pas ignorant des Saintes Écritures, et il les cite heureusement en témoignage. Autant que son style le lui permet, il persuade, enseigne et plaît. »

Photius, cod. 182, 208, 225, 226, 227, 230, 280. — Théophane, *Hist. eccles.*, c. 146, 147. — Bulteau, *Hist. monastique d'Orient,* l. IV, c. 29. — Cave, *Hist. lit.*, t. Ier, p. 349.

EULOGE (Saint) vivait dans le neuvième siècle. Né à Cordoue, d'une des premières familles de la ville, il fut élevé dans la communauté religieuse de Saint-Zoïle, et entra dans les ordres. La tyrannie des Arabes le força de s'exiler. Il visita plusieurs monastères de l'Espagne, pour en confronter les règles et prendre ce qu'elles avaient de meilleur. En 850 il fut mis en prison par les Arabes. Il en sortit l'année suivante, et fut élu archevêque de Tolède en 859. « Mais Dieu, disent les PP. Richard et Giraud, voulut le couronner de la gloire du martyre avant qu'il pût être sacré. Une vierge chrétienne, nommée Léocritie ou Lucrèce, s'étant sauvée de chez ses parents, qui étaient mahométans, et qui voulaient la faire apostasier, se réfugia chez saint Euloge. On les prit tous les deux, et on les présenta au juge. Euloge fut fouetté, souffleté et décapité, le 11 mars 859. Les corps de ces deux martyrs furent transférés en 1300 à Camera-Santa. » Saint Euloge composa les ouvrages suivants : *Memoriale Sanctorum, sive libri III de martyribus Cordubensibus.* Ambrosius Moralez, qui publia le premier cet ouvrage, retrancha dans le premier et dans le second livre beaucoup de choses relatives à Mahomet et à ses dogmes; — *Exhortatio ad Martyrium, sive documentum martyriale ad Floram et Mariam, virgines confessores; — Epistolæ aliquot ad Wilifindum, episcopum Panpelonensem, ad Alvarum et alios.* Les œuvres d'Euloge furent publiées par les soins de P.-Ponce Léon, et ses scolies par ceux d'Ambroise Moralez, Alcala de Henarez, 1574; réimp. dans les *Rerum Hispanic. Scriptores,* t. IV, p. 213; et dans la *Bibliotheca Patrum,* t. XV, p. 242.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus,* t. Ier. — Cave, *Hist. litt.*, t. I, p. 458. — Dom Ceillier, *Hist. des Aut. sac. et eccl.*, t. XIX, p. 64. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **EULOGIUS FAVONIUS**, rhéteur grec, né à Carthage, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il fut le contemporain et le disciple de saint Augustin. Nous avons sous son nom une *Disputatio* sur le *Somnium Scipionis* de Cicéron, laquelle contient des discussions sur divers points de la doctrine pythagoricienne des nombres. Ce traité a été imprimé pour la première fois par A. Schott, à la fin de ses *Quæstiones Tullianæ*, Anvers, 1613, in-8°; dans l'édition du *De Officiis* de Cicéron par Grævius (1688); et, avec des améliorations, dans l'édition de Cicéron d'Orelli, vol. V, p. I, p. 397-413.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* **EUMAQUE** (Εὔμαχος), général corinthien, fils de Chrysis, vivait vers 440 avant J.-C. Il fut un des généraux chargés, dans l'hiver de 431, de rétablir Évarque, tyran d'Astacus, lequel avait été récemment expulsé par les Athéniens.

Thucydide, II, 33.

* **EUMAQUE**, historien grec, né à Naples, vivait à une époque incertaine. Il avait écrit un ouvrage intitulé : Ἱστορία τῶν περὶ Ἀννίβαν. Phlégon nous a conservé un fragment d'un Περιήγησις d'un Eumaque, qui paraît être le même que l'historien.

Athénée, XIII. — Phlégon, *Mirab.*, 18.

EUMARIDAS. *Voy.* Thymaridas.

* **EUMARUS**, peintre grec, vivait dans le neuvième ou le dixième siècle avant J.-C. Ses peintures étaient monochromes. Selon Pline, il fut le premier qui distingua les sexes et qui osa imiter toutes sortes de figures. On ne sait s'il distingua les sexes par des couleurs différentes, comme le pense O. Müller, ou par une certaine différence dans les traits du visage. Son procédé fut perfectionné par Simon de Cléones.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 8. — O. Müller, *Arch. d. Kunst.*

EUMATHE, romancier grec. *Voy.* Eustathe.

EUMELUS (Εὔμηλος), poëte grec, fils d'Amphilytus, né à Corinthe, vivait vers la 5e olymp. (756 avant J.-C.). Son nom, comme ceux d'Eucheir, d'Eugrammus, semble une épithète relative à sa profession de poëte. Il appartenait à la noble famille des Bacchiades, et, selon Eusèbe, il était contemporain d'Arctinus. Parmi les poëmes qu'on lui attribue, ceux qui lui appartiennent le plus certainement sont des légendes généalogiques et historiques. Dans cette classe était comprise son *Histoire corinthienne*, et son Προσόδιον ἐς Δῆλον, dont quelques vers, cités par Pausanias, sont tout ce qui reste d'authentique d'Eumelus. Celui-ci avait écrit aussi une *Bougonia*, poëme sur les abeilles, que les Grecs appelaient Βουγόναι et Βουγενεῖς. Quelques écrivains lui donnent une Τιτανομαχία,

citée aussi sous le nom d'Arctinus. Le poëme cyclique sur le retour des Grecs de Troie (Νόστος) est attribué à Eumelus par le scoliaste de Pindare, qui écrit fautivement ce nom Eumolpus. Les vers cités par ce scoliaste sont donnés par Pausanias sous le nom d'Eumelus.

Pausanias, II, 1. — Scoliaste ad Apoll. Rhod., I, 148, 1165. — Tzetzès, *Schol. ad Lycophr.*, 1024. — Vossius, *De Historicis Græcis.* — Welcker, *Der Epische Cyclus*, p. 274. — Crodbeck, *De Fontibus Argonauticorum Apollonii Rhodii*, dans la *Bibliothek der alten Literatur und Kunst*, II, 94. — Hermann, *De Musis fluvial. Epicharmi et Eumeli*, dans ses *Opuscula*, II, 198.

* **EUMELUS**, philosophe péripatéticien, d'une époque incertaine. Il écrivit un traité Περὶ τῆς ἀρχαίας κωμῳδίας. C'est peut-être le même que celui dont Diogène Laerce cite un récit de la mort d'Aristote.

Diogène Laerce, V, 5. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*, p. 8.

* **EUMELUS**, peintre grec, vivait à Rome dans la seconde moitié du deuxième siècle après J.-C. Ses productions étaient d'une grande beauté, et son *Hélène* fut placée dans le Forum de Rome. Il fut, à ce qu'on suppose, le maître de cet Aristodème dont Philostrate fréquenta l'école.

Philostrate, *Imag. proœm.* 4; *Vit. Soph.*

* **EUMELUS**, chirurgien vétérinaire, né à Thèbes, vivait probablement dans le quatrième ou le cinquième siècle après J.-C. Sa vie est tout à fait inconnue. Il nous reste de ses écrits quelques fragments, insérés dans la collection des écrivains sur la chirurgie vétérinaire (*Hippiatrica*), publiée pour la première fois en latin par J. Ruellius, Paris, 1530, in-fol., et par S. Grynæus, Bâle, 1537, in-4°.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

EUMÈNE (Εὐμένης), un des plus illustres lieutenants d'Alexandre, né à Cardia, dans la Chersonèse de Thrace, en 361 avant J.-C., mort en 316. Les historiens varient considérablement sur son origine. Les uns représentent son père comme un pauvre homme obligé de travailler pour vivre, les autres, au contraire, comme un des principaux citoyens de Cardia: cette dernière assertion paraît de beaucoup la plus probable. Il est sûr du moins qu'Eumène reçut une bonne éducation. Il était encore dans l'enfance lorsque Philippe, passant par la ville de Cardia, et n'ayant pas d'affaire pressée, s'arrêta pour voir les jeux d'escrime des jeunes garçons et la lutte des enfants. Frappé de l'adresse et du courage d'Eumène, il l'emmena avec lui, et le prit pour secrétaire. Eumène remplit les mêmes fonctions auprès d'Alexandre, qui le traita toujours avec autant de distinction que ses premiers lieutenants. Ce prince lui fit épouser Artonis, une des deux sœurs de Barsine, fille d'Artabaze, l'associant ainsi à la famille royale. Il lui donna une preuve plus frappante encore de confiance en le protégeant contre l'inimitié d'Héphestion. Eumène ne resta pas confiné dans sa place de secrétaire; il reçut plusieurs fois d'Alexandre des commandements militaires, et finit par être nommé hipparque, ou général d'une des principales divisions de cavalerie.

Dans les disputes qui suivirent la mort d'Alexandre, Eumène, que sa naissance grecque exposait à la jalousie des Macédoniens, se tint à l'écart; quand les choses en vinrent à une rupture ouverte, il joua souvent le rôle de conciliateur. Dans le partage des satrapies, il obtint le gouvernement de la Cappadoce, de la Paphlagonie et du Pont; et comme ces provinces n'avaient pas encore été conquises, et qu'elles étaient entre les mains d'Ariarathe, Antigone et Léonat furent chargés de les réduire et de les remettre au nouveau gouverneur. Antigone n'eut aucun égard à cette mission; Léonat, qui avait commencé à s'en acquitter, l'abandonna bientôt pour passer en Grèce, où l'appelait son ambition. Il essaya d'attirer dans son parti Eumène, qui l'avait accompagné en Phrygie. Celui-ci, au lieu de se laisser convaincre, se hâta d'aller trouver Perdiccas, auquel il révéla les desseins de Léonat. Par cette démarche il s'assura un grand crédit auprès du régent, qui le fit entrer dans tous ses conseils. Peu de temps après, Perdiccas se rendit en personne dans la Cappadoce, s'en empara, et la remit à Eumène, en 322. Celui-ci n'y resta pas longtemps, et accompagna en Cilicie le régent et la famille royale. Au printemps suivant, quand Perdiccas se détermina à marcher contre Ptolémée, il confia à Eumène le commandement en chef de l'Asie Mineure, lui ordonnant de surveiller l'Hellespont et de tenir tête à Antipater et à Cratère. Eumène mit à profit le temps qui lui restait avant leur arrivée, pour lever en Paphlagonie un excellent corps de cavalerie, auquel il dut presque toutes ses victoires. Il eut bientôt sur les bras un nouvel ennemi, Néoptolème, gouverneur de l'Arménie, placé sous ses ordres par Perdiccas, et qui, refusant d'obéir, entra en correspondance avec Antipater et Cratère. Eumène le défit avant l'arrivée de ces deux généraux, et marcha ensuite sur Cratère, auprès duquel Néoptolème s'était réfugié après sa défaite. La bataille qui suivit fut décisive. Cratère tomba mortellement blessé, et Néoptolème fut tué de la main même d'Eumène. Cet événement se passa dans l'été de 321.

Pendant qu'Eumène triomphait en Asie, Perdiccas essuyait en Égypte échec sur échec, et finissait par périr victime du mécontentement de ses soldats, deux jours avant la nouvelle de la défaite et de la mort de Cratère. Cette nouvelle, qui aurait assuré la grandeur de Perdiccas, arriva trop tard: elle ne fit qu'exciter l'indignation des Macédoniens, très-attachés à Cratère et jaloux d'Eumène, à cause de son origine étrangère. Dans une assemblée générale de l'armée, les trois chefs encore vivants du parti de Perdiccas, Eumène, Attale et Alcétas, furent condamnés à mort, et on confia à Antigone le soin d'exécuter la sentence. Il ne se mit en campagne que dans l'été

de 320. Eumène avait hiverné à Célènes en Phrygie, et, bien qu'il eût fait tous ses efforts pour renforcer son armée, il n'était pas en état de tenir tête à Antigone, qui le défit à Orcynium en Cappadoce. Désespérant d'effectuer sa retraite en Arménie, comme il en avait d'abord eu l'intention, il licencia son armée, et se jeta avec cinq cents cavaliers et deux cents fantassins dans la petite et imprenable forteresse de Nora, sur les confins de la Lycaonie et de la Cappadoce. Là il fut étroitement bloqué par les troupes d'Antigone; mais, confiant dans la force de sa position, il refusa toutes les offres de capitulation, et attendit les événements. La mort d'Antipater vint bientôt produire un changement complet dans les rapports des généraux. Antigone, qui désirait avoir Eumène pour ami, lui fit porter des propositions de paix. Eumène les accepta, après les avoir modifiées dans un sens favorable à Olympias et à la famille d'Alexandre; puis il se hâta de profiter du déblocus de Nora, pour quitter cette place et rallier ses troupes dispersées. Il en avait besoin plus que jamais, car Antigone refusa de ratifier les propositions modifiées, et la guerre recommença aussitôt. Eumène était en Cappadoce, occupé à reformer son armée, lorsqu'il reçut des lettres d'Olympias et de Polysperchon, qui réclamaient son aide et lui garantissaient le commandement suprême en Asie. Par intérêt et par attachement réel, Eumène était très-disposé à embrasser la cause de la famille royale; il accepta donc avec joie le commandement qu'on lui offrait, et, évitant la poursuite de Ménandre, un des lieutenants d'Antigone, il arriva en Cilicie, où il trouva les argyraspides, corps d'élite de vétérans macédoniens, commandé par Antigène et Teutame. Ces soldats, aussi bien que le trésor royal déposé à Quinda, avaient été mis à sa disposition par Polysperchon et Olympias. Quoique bien accueilli d'abord par les généraux des vétérans, Eumène ne put obtenir d'eux le commandement en chef, que, de son côté, il n'était pas disposé à leur abandonner. Pour tout concilier, on eut recours à un singulier expédient. Dans une tente magnifique on déposa le trône, la couronne et le sceptre d'Alexandre, et les trois généraux tinrent leurs conseils de guerre devant ces insignes, comme en présence d'Alexandre lui-même. Par ce moyen, et par quelques autres du même genre, Eumène parvint à gagner la confiance des vétérans. En même temps, il fit des levées de mercenaires, et, ayant réuni une armée considérable, il se dirigea sur la Phénicie, pour s'emparer des villes maritimes et envoyer de là une flotte au secours de Polysperchon. Ce plan manqua, par l'arrivée de la flotte d'Antigone et de ce général lui-même avec des forces très-supérieures. Eumène se retira vers la haute Asie, et prit ses quartiers d'hiver en Babylonie.

Au printemps de 317, il descendit la rive gauche du Tigre, et, ayant repoussé toutes les tentatives faites par Séleucus pour passer ce fleuve, il pénétra dans la Susiane, où il fut rejoint par Peucestès, à la tête de toutes les forces de la Perse et des autres provinces de la haute Asie. Laissant une forte garnison pour garder le trésor royal à Suze, il s'établit derrière le Pasitigre. Antigone, qui avait fait sa jonction avec Séleucus et Pithon, marcha contre Eumène; mais n'ayant pu franchir le fleuve Copratès, il se retira en Médie, et Eumène prit ses quartiers d'hiver à Persépolis. Dans cette campagne il avait eu à combattre non-seulement l'ennemi, mais aussi le mécontentement de ses soldats, habitués au luxe et à l'indiscipline par un long séjour dans les riches provinces de la Perse, et la jalousie et les continuelles intrigues des généraux placés sous ses ordres. Ceux-ci, cependant, dans les occasions difficiles et les jours de bataille, reconnaissaient volontiers sa supériorité et lui laissaient le commandement en chef, qu'ils lui contestaient en toute autre occasion. Après avoir refait son armée, épuisée par une retraite difficile, Antigone se dirigea de nouveau sur Eumène. Les deux armées se rencontrèrent à Gabiène; il s'ensuivit une bataille indécise, où les deux chefs rivalisèrent de courage et d'habileté, et où Eumène se vit enlever la victoire par l'indiscipline de ses troupes. Bien que resté maître du champ de bataille, Antigone se retira à Gadamarga en Médie, tandis qu'Eumène établissait ses quartiers d'hiver à Gabiène. Ce général, pour mieux faire vivre ses soldats, qui refusaient de supporter la moindre privation, les avait établis sur plusieurs points, dont quelques-uns étaient séparés par une distance de six jours de marche. Antigone, profitant de cette dispersion de l'ennemi, se porta rapidement sur les cantonnements de Peucestès. Eumène, prévenu de cette manœuvre, retarda la marche d'Antigone par un stratagème, eut le temps de concentrer ses troupes, et put opposer trente-six mille fantassins et six mille cavaliers aux vingt-deux mille fantassins et aux neuf mille cavaliers d'Antigone; malheureusement ces troupes étaient de mauvaise qualité, à l'exception des argyraspides, corps incomparable, mais insubordonné. La bataille s'engagea dans une vaste plaine sablonneuse, complétement stérile, à cause des efflorescences de sel qui couvraient le sol. Antigone, profitant de la poussière qui enveloppait les deux armées, envoya un détachement de cavaliers qui tourna l'aile gauche de l'ennemi et enleva tous ses bagages. En même temps il aborda vigoureusement Peucestès, qui prit la fuite avec une partie de la cavalerie. Eumène, abandonné avec un petit nombre des siens à l'extrémité de l'aile droite, résista courageusement à un ennemi très-supérieur en force; mais enfin il dut quitter la mêlée pour diriger la retraite. Pendant ce combat de cavalerie, les argyraspides, attaquant en colonne serrée, enfoncèrent la phalange d'Antigone, et la mirent en déroute ainsi que le reste de son infanterie. In-

formé de ce succès, Eumène tenta de ramener sa cavalerie au combat, espérant non-seulement reprendre ses bagages, mais aussi enlever ceux de l'ennemi; Peucestès se refusa à cette manœuvre, et continua de se retirer. Les argyraspides, de leur côté, n'étant pas soutenus par la cavalerie, reculèrent en bon ordre. Dans la nuit qui suivit le combat, les vaincus se réunirent pour délibérer sur le parti à prendre. Les satrapes furent d'avis qu'il fallait se retirer sur-le-champ dans les provinces de la haute Asie; Eumène soutint, au contraire, qu'il fallait rester et renouveler la bataille. Les argyraspides ne voulurent entendre ni à l'une ni à l'autre de ces propositions. Désespérés de voir leurs bagages, leurs femmes, leurs enfants entre les mains de l'ennemi, ils pensaient déjà à les racheter par une odieuse trahison. Dès le lendemain, des négociations secrètes s'engagèrent entre Teutame, un de leurs commandants, et Antigone. Celui-ci offrit de leur rendre tout ce qu'ils avaient perdu s'ils consentaient à lui livrer Eumène. Cet indigne marché fut bientôt conclu, et trois jours après la bataille les Argyraspides livrèrent leur général à l'ennemi. Antigone songea d'abord, dit-on, à épargner Eumène; Néarque et le jeune Démétrius l'en pressèrent vivement, mais tous ses autres lieutenants, et surtout les soldats, demandèrent sa mort. « Antigone, dit Cornelius Nepos, attendit encore sept jours avant de prendre un parti; puis, craignant une sédition dans l'armée, il défendit que personne fût introduit auprès du prisonnier, et lui fit retirer la nourriture, disant qu'il ne se résoudrait jamais à faire périr de mort violente un homme qui avait été son ami. Toutefois, on ne le laissa pas lutter plus de trois jours contre la faim. Lorsqu'on leva le camp, il fut égorgé par ses gardiens, à l'insu d'Antigone. » D'après Plutarque, au contraire, Antigone donna lui-même l'ordre de mort. Ce général remit le corps d'Eumène à ses parents, pour qu'ils l'ensevelissent, et lui fit rendre tous les honneurs militaires. Ces événements se passèrent dans l'hiver de 317-316. Ainsi mourut, à l'âge de quarante-cinq ans, cet homme d'une habileté consommée, aussi bien en politique que dans la guerre. Il se fût certainement assuré une place beaucoup plus importante parmi les successeurs d'Alexandre si, comme eux, il eût été Macédonien de naissance; mais Grec de la Chersonèse, il devint l'objet du dédain et même du mépris de ses adversaires et de ses compagnons d'armes, bien que les uns et les autres fussent forcés de plier sous son génie. Ce défaut de naissance fut certainement le plus sérieux obstacle à son élévation. Le même motif, en lui interdisant toute ambition trop haute, contribua beaucoup aussi à sa fidélité envers la maison royale de Macédoine. Ne pouvant pas lui-même prétendre au trône, il ne voulut pas que d'autres y montassent. Tant qu'il vécut, aucun des lieutenants d'Alexandre n'osa se faire appeler roi: ils se contentèrent du titre de gouverneur; après sa mort seulement, ils prirent le nom de roi et les insignes de la royauté. Plutarque représente Eumène comme un homme adroit, insinuant, avec l'air et les manières plutôt d'un courtisan que d'un général, mettant dans ses paroles plus de finesse que d'énergie, et, malgré la prudence qui faisait le fond de son caractère, très-brave de sa personne, et, lorsqu'il le fallait, plein d'énergie et d'activité. Les argyraspides, qui l'avaient si indignement livré, reçurent le juste prix de leur trahison. Antigone, fatigué de leur indiscipline et de leur insolence, les relégua dans l'Arachosie, en ordonnant au gouverneur Ibyrtius, ou Sibyritus, de les faire exterminer dans des expéditions dangereuses, « afin, dit Plutarque, qu'il n'y en eût pas un seul qui revînt en Macédoine et qui vît seulement la mer de Grèce ».

Plutarque, *Eumenes*. — Cornelius Nepos, *Eumenes*. — Élien, *Var. Hist.*, XII, 43. — Arrien, *Anabasis*, V, 24; VII, 13, 14; *Epit. ap. Phot.*, 2, 5, 11, 21, 26, 27, 30, 39-44 (dans l'*Arrien* de l'éd. Didot). — Diodore de Sicile, XVIII, 3, 16, 29-32, 42, 53, 58, 61; XIX, 12-15; 17-34, 37-44. — Justin, XIII, 6, 8; XIV, 2, 3. — Polyen, IV, 8. — T. Mannert, *Geschichte der unmittelbaren Nachfolger Alexanders*; Leipzig, 1787, in-8°. — Flathe, *Geschichte Macedoniens*, t. I. — Droysen, *Gesch. d. Nachf.*, p. 269. — B. Geer, *Specimen historicum de Eumene Cardiano*; Utrecht, 1838, in-8°.

EUMÈNE Ier, roi de Pergame, neveu de Philetærus, succéda à son oncle en 263 avant J.-C., et mourut en 241. Peu après son avénement, il remporta, dans le voisinage de Sardes, une victoire sur Antiochus Soter, et établit ainsi sa domination sur les provinces qui entouraient Pergame. C'est le seul événement de son règne qui soit connu. Suivant Athénée, ce prince mourut d'un excès de boisson. Il eut pour successeur son cousin Attale, neveu aussi de Philetærus. C'est probablement à cet Eumène (quoiqu'il l'appelle par erreur roi de Bithynie) que Justin attribue une grande victoire sur les Gaulois, laquelle fut réellement remportée par Attale.

Strabon, XIII. — Justin, XXVII, 3. — Clinton, *Fasti Hellenici*, III, p. 401.

EUMÈNE II, roi de Pergame, fils d'Attale Ier, lui succéda en 197 avant J.-C., et mourut en 159. Son père lui légua l'amitié et l'alliance des Romains. Eumène fut compris dans le traité de paix conclu par ceux-ci avec Philippe, roi de Macédoine, en 196, et obtint la possession des villes d'Orée et d'Érétrie, dans l'Eubée. L'année suivante, il envoya une flotte au secours de Flaminius, alors en guerre contre Nabis. Son puissant voisin Antiochus III sollicita vainement son alliance, en lui promettant la main d'une de ses filles. Le roi de Pergame espérait gagner de nouvelles provinces dans une lutte des Romains contre la Syrie, et il fit tout pour la provoquer. Quand elle eut éclaté, il se déclara avec vigueur pour les Romains, mit sa flotte à leur disposition, facilita l'important passage de l'Hellespont, et à la bataille décisive de Magnésie, en 190, il commanda en personne les auxiliaires qu'il avait fournis à ses alliés. Aussitôt après la

conclusion de la paix, il se rendit à Rome, pour y réclamer le prix de ses services. Le sénat accueillit ses prétentions avec faveur, et lui accorda la possession de la Mysie, de la Lydie, des deux Phrygies, de la Lycaonie, aussi bien que de la Lysimachie et de la Chersonèse de Thrace. Eumène s'éleva ainsi, d'un état relativement insignifiant, à celui de puissant monarque. Vers le même temps, il épousa la fille d'Ariarathe, roi de Cappadoce, et obtint des Romains des conditions favorables pour ce prince. Ce mariage l'engagea dans une guerre avec Pharnace, roi du Pont; elle fut bientôt terminée par l'intervention des Romains, qui forcèrent Pharnace à évacuer la Cappadoce. Les mêmes alliés le protégèrent contre l'agression de Prusias, roi de Bithynie. Durant toute cette période, Eumène jouit à Rome de la plus haute faveur, et envoya au sénat de fréquentes ambassades, soit pour le complimenter, soit pour se plaindre de Philippe et de son successeur, Persée. Afin de donner plus de poids à ses griefs, il se rendit à Rome une seconde fois, et fut encore reçu avec la plus grande distinction. A son retour il visita Delphes, et eut le bonheur d'échapper à un complot tramé contre sa vie par les émissaires de Persée. Malgré cette odieuse tentative, il appuya avec si peu d'énergie les Romains contre Persée, qu'ils le soupçonnèrent d'être en correspondance avec le roi de Macédoine. Ce soupçon était fondé, si l'on en croit Polybe, et Eumène avait offert à Persée, moyennant une forte somme d'argent, ses services pour le réconcilier avec les Romains. Ces ouvertures n'allèrent pas plus loin, par suite du refus de Persée, et, aussitôt après la défaite de celui-ci, Eumène envoya son frère Attale à Rome avec des compliments de félicitations pour les vainqueurs. Le sénat eut l'air d'ignorer ce qui s'était passé, et congédia Attale froidement, mais assez amicalement. Eumène, alarmé, partit aussitôt pour Rome; à peine était-il arrivé à Brindes, qu'il reçut l'ordre de quitter l'Italie dans le plus bref délai. Les dernières années de son règne furent troublées par les fréquentes agressions de Prusias et par celles des Galates; cependant, il sortit vainqueur de cette double attaque, et, ce qui était plus difficile, il évita toute rupture soit avec les Romains, soit avec Attale, que ceux-ci semblaient favoriser. Au jugement de Polybe, Eumène, très-faible de corps, était d'une grande vigueur d'esprit. Sa politique sage, temporisante, annonce une rare sagacité. Il ne cessa pas, pendant tout son règne, de protéger les arts et les lettres. Pergame devint, par ses soins, une grande et florissante cité, eut de magnifiques monuments et posséda une bibliothèque rivale de celle d'Alexandrie. Il faut tenir compte aussi au roi de Pergame de l'amitié constante qui régna entre lui et ses frères. Un d'eux, Attale, lui succéda. Son fils, qui s'appelait aussi Attale, était trop jeune pour régner.

Polybe, XXII, 1-4, 7, 27; V, 2, 4-6; VI, 4; XXX, 17; XXXI, 9; XXXII, 5, 23. — Appien, *Syr.*, 5, 22, 25, 31, 33, 38, 43, 44. — Strabon, XIII. — Tite-Live, XXXIII, 30, 34; XXXIV, 26; XXXV, 13; XXXVI, 43-45; XXXVII, 14, 18, 33, 37, 41, 45, 52, 55; XXXVIII, 39; XXXIX, 46, 51; XLII, 11-16; XLIV, 13, 24, 25. — Corn. Nepos, *Hann.*, 10. — Justin, XXXI, 8; XXXII, 4. — Clinton, *Fasti Hellenici*, III, p. 403. — Van Cappelle, *Commentatio de Regibus et Antiquitatibus Pergamenis*; Amsterdam, 1842.

* **EUMÈNE**, prince ou gouverneur d'Amastris, sur le Pont-Euxin, vivait vers 300 avant J.-C. Les habitants d'Héraclée élevaient des prétentions sur la ville d'Amastris, qu'ils réclamaient comme leur propriété et qu'ils offraient cependant de lui acheter; Eumène refusa de la leur vendre, et préféra la livrer à Ariobarzane, roi du Pont. D'après Droysen, cet Eumène était le neveu de Philetærus et devint roi de Pergame (*voy.* EUMÈNE Ier); cette opinion ne paraît pas fondée.

Memnon, 16, dans les *Fragmenta Histor. Græc.* (édit. Didot), t. III, p. 535. — Droysen, *Hellen.*, vol. II, p. 230.

* **EUMÈNE** ou **EUMENIUS**, rhéteur gaulois, né à Autun, vers 260 après J.-C., mort dans la première partie du quatrième siècle. Son grand-père, Athénien de naissance, enseigna avec éclat la rhétorique à Rome, et vint ensuite à Autun, dans la Gaule, exercer la même profession jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Eumène acquit par l'enseignement de la rhétorique assez de réputation pour être élevé à la dignité de *magister sacræ memoriæ*, c'est-à-dire de secrétaire particulier de Constance Chlore. On ignore la date précise de sa mort; mais il est sûr qu'il vivait encore en 311, puisqu'un de ses discours fut prononcé à cette époque. On lui attribue généralement les ouvrages suivants : *Oratio pro instaurandis scholis*. Pendant le demi-siècle qui précéda l'avénement de Dioclétien, la Gaule eut cruellement à souffrir de la tyrannie de ses gouverneurs, des guerres civiles et des invasions des barbares; Autun, en particulier, tomba au pouvoir des Bagaudes, sous le règne de Claude II, et fut ruinée par ces barbares. Constance Chlore, décidé à relever les édifices et à faire revivre la fameuse école de rhétorique de cette ville, confia la haute direction du nouveau collége à Eumène, qui garda en même temps sa place de secrétaire, laquelle lui rapportait la somme considérable de 600,000 sesterces (130,000 fr. environ) par an. Avant d'entrer en fonctions, Eumène prononça un discours en présence du gouverneur de la Gaule Lyonnaise. L'orateur commence par montrer combien il est juste et utile de rétablir dans leur première splendeur les écoles d'Autun, si célèbres par la magnificence des édifices et le grand nombre des étudiants; il fait voir ensuite que l'on peut exécuter ce projet, au moyen de contributions volontaires, sans ajouter aux charges publiques, et offre généreusement de céder la moitié de ses appointements. Ce discours contient aussi une intéressante lettre adressée par Constance à Eumène. Il fut prononcé en 296 ou 297; — *Panegyricus Constantio Cæsari dic-*

tus; ce sont des félicitations adressées à Constance au sujet de la reprise de la Bretagne. Ce panégyrique paraît être de la même date que le discours précédent; — *Panegyricus Constantino Augustino dictus*, prononcé en présence de Constantin, à Trèves, en 310, le jour anniversaire de la fondation de cette ville. Le rhéteur, pour glorifier les victoires du jeune prince, fit des hyperboles presque extravagantes. Aussi Heyne doute-t-il que cette déclamation soit d'Eumène, dont les autres compositions sont loin d'offrir les mêmes défauts. On la lui attribue sur la foi des 22[e] et 23[e] chapitres, où l'orateur se donne pour né à Autun, parle de lui-même comme d'un vieillard, et recommande à l'empereur ses cinq fils, dont l'un était avocat du fisc; — *Gratiarum actio Constantino Augusto Flavensium nomine.* La ville d'Autun avait obtenu, en considération de ses désastres, une exemption d'impôts de Constantin. Les habitants, pour témoigner leur reconnaissance, donnèrent à Autun le nom de *Flavia*, et envoyèrent Eumène porter au souverain le témoignage de leur gratitude. Les panégyriques d'Eumène se trouvent dans les *Duodecim Panegyrici veteres.* Sur les mérites littéraires et sur les diverses éditions de ce recueil, *voy.* DREPANIUS.

Duodecim Panegyrici veteres. — Heyne, *Censura XII Penegyricorum veterum;* dans ses *Opuscula Academica,* t. VI, p. 80. — *Histoire littéraire de France,* 1[er] vol., 2[e] part., p. 44.

* **EUMNESTE** (Εὔμνηστος), sculpteur athénien, fils de Tosicratide, vivait en 24 avant J.-C. Il n'est connu que par quelques inscriptions.

Bœckh, *Corp. Inscr.*, I, p. 430, n° 359, comp. *Add.*, p. 911.

* **EUMOLPE**, *de Thrace*, personnage grec qui vivait dans des temps reculés, et auquel les auteurs de l'antiquité attribuent l'introduction dans l'Attique des mystères d'Eleusis. Son origine est d'ailleurs fabuleuse; Isocrate et Apollodore le désignent comme fils de Neptune et de Chione; Hygin ajoute qu'aux funérailles de Péleus, il obtint le prix du chant. Eumolpe est la souche de la famille sacerdotale des *Eumolpides.* G. B.

Gyraldus, *De Historia Poetarum*, p. 19. — Fabricius, *Bibliotheca Græca,* t. I, p. 35. — Heyne, *Notæ ad Apollodorum*, t. II, p. 338. — Lobeck, *Dissertatio de Bello Eleusinio*, 1821, in-4°.

EUNAPE (Εὐνάπιος), rhéteur et historien grec, né à Sardes, en 347, mort vers 420 de J.-C. Il était probablement parent d'Eunape rhéteur célèbre qui, chargé par les Lydiens, en 360, d'une mission auprès de l'empereur Julien, s'en acquitta avec honneur. Il eut pour premier maître Chrysanthe, rhéteur et théologien païen, qui avait épousé Melita, cousine d'Eunape, et que Julien, avant de partir pour l'expédition de Perse en 362, nomma grand-pontife de Lydie. Le jeune homme puisa dans les leçons de Chrysanthe ces croyances superstitieuses et avides de miracles que les derniers défenseurs du paganisme opposaient aux doctrines chrétiennes. A l'âge de seize ans, il se rendit à Athènes, pour y suivre les cours de Proæresius, vieillard octogénaire, qui occupait la première place parmi les rhéteurs de cette école célèbre. Pendant la navigation, il fut pris de la fièvre, et se trouva si malade en arrivant, que ses compagnons de voyage le transportèrent dans la maison de Proæresius. Son état paraissait désespéré, lorsque le médecin Eschine de Chio le sauva en lui administrant un remède énergique. Eunape, rendu à la santé, se fit inscrire sur les registres de l'école. Après quatre ans d'études préparatoires, il fut admis à pénétrer les secrets de la doctrine théurgique créée par Jamblique. Il fut aussi, probablement à la même époque, initié aux mystères d'Éleusis. Au bout d'un séjour de cinq ans à Athènes, Eunape revint en Lydie, et y enseigna la rhétorique. Il donnait à ce travail les premières heures de la matinée, et restait ensuite jusque après midi à s'entretenir avec Chrysanthe sur les points les plus élevés de la philosophie. Il étudia aussi la médecine, et vécut dans l'intimité d'Oribase, le plus célèbre médecin de cette époque. On ignore la date de sa mort, mais l'on sait qu'il écrivait encore en 414. On connaît de lui deux ouvrages, savoir : *Vies des Philosophes et des Rhéteurs* (Βίοι φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν). « Cet ouvrage, que l'auteur entreprit par le conseil de Chrysanthe, dit M. Cousin, est l'histoire non-seulement des philosophes, mais des rhéteurs, des médecins et de la plupart de ceux qui s'étaient fait un nom dans les sciences ou dans les lettres depuis le commencement du troisième jusqu'à la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Eunape nous fait passer en revue vingt-trois personnages, tous plus ou moins célèbres de leur temps, la plupart oubliés de nos jours : Plotin, Porphyre, Jamblique, Ædesius, Maxime, Priscus, Julien, Proæresius, Epiphonius, Diophante, Sopolis, Imerius, Parnasius, Libanius, Acacius, Nymphidianus, Zénon, Magnus, Oribase, Ionicus, Chrysanthe, Epigonus, Beronicianus. Eunape ne mesure pas l'étendue de ses biographies à l'importance des personnages qui en sont l'objet : il n'accorde guère plus d'une page à Plotin; il est moins sobre de détails à l'égard de Porphyre et de Jamblique; mais il réserve ses récits les plus étendus pour les philosophes et les rhéteurs dont il a été le contemporain ou le disciple, tels que Chrysanthe et Proæresius. Tous ses récits, du reste, portent l'empreinte des passions et des préjugés de son temps et de son école. Il est superstitieux comme on l'était alors à Alexandrie, et il pousse jusqu'au fanatisme son attachement pour la religion païenne. Eunape n'est donc pas un écrivain à l'impartialité ni au jugement duquel on puisse toujours se fier; cependant, malgré ses défauts, ou plutôt à cause de ses défauts même, son ouvrage reste un des monuments les plus curieux d'une époque mal connue, dont il représente assez fidèlement la grandeur et les misè-

res. » La superstition et la partialité ne sont pas les seuls défauts d'Eunape. Ses notices, tour à tour écourtées et prolixes, offrent très-peu de détails biographiques, et contiennent en revanche une foule de déclamations ridicules. Le style est un détestable mélange de constructions irrégulières, de locutions vicieuses et de figures outrées. Les Βίοι φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν furent publiés pour la première fois avec une traduction latine et la vie d'Eunape, par Hadrianus Junius; Anvers, 1568, in-8o. Parmi les éditions postérieures, on remarque celle de H. Commelin, Francfort, 1596, in-8o, et celle de Paul Estienne, Genève, 1616, in-8°; elles ont été toutes de beaucoup surpassées par l'excellente édition de J.-F. Boissonade, avec des notes de l'éditeur et un savant commentaire de Wyttenbach; Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8°. Cette édition, moins les notes et le commentaire, et avec une traduction latine, a été réimprimée dans la *Bibliotheca Scriptorum Græcorum* publiée par A.-F. Didot; — Μετὰ Δέξιππον χρονικὴ ἱστορία (Continuation de l'histoire de Dexippe), en quatorze livres. Il ne nous en reste que des fragments. D'après Photius, cette histoire commençait à la mort de Claude II, en 270, et se terminait en 404, année de l'exil de saint Jean Chrysostome et la dixième du règne d'Arcadius. Cette assertion semble contredite par un fragment dans lequel il est question de l'avarice de l'impératrice Pulchérie, qui n'obtint cette dignité qu'en 414; mais ce passage paraît une simple digression, une allusion à des événements postérieurs qui ne faisaient pas partie de l'*Histoire*. Elle fut écrite à la demande d'Oribase, et selon Photius l'auteur en fit deux éditions. Dans la première, Eunape donnait libre cours à sa haine contre le christianisme, parlait de Constantin dans les termes les plus outrageants et faisait de Julien une divinité descendue du ciel sur la terre. Dans la seconde édition, celle dont nous possédons des fragments, les violentes déclamations contre le christianisme et l'apothéose de son plus grand ennemi avaient disparu; mais ces retranchements, faits avec beaucoup de négligence, avaient rendu très-obscures certaines parties de l'ouvrage. Il est impossible d'attribuer, avec Photius, cette édition expurgée à Eunape lui-même; ce fut probablement l'œuvre d'un libraire. Le style de cet ouvrage ne valait pas mieux que celui des *Vies des Philosophes*, et Photius l'a sévèrement critiqué. On n'en connut longtemps que les fragments conservés dans les *Excerpta de Legationibus* de Constantin Porphyrogénète, et dans Suidas; ils furent recueillis par D. Hœschel, Augsbourg, 1603, in-4°; par Fabrotti, Paris, 1648, in-fol., et par M. Boissonade, à la suite des *Vies des Philosophes*. A. Maï découvrit un assez grand nombre de nouveaux fragments. Ils ont été publiés dans les *Scriptorum vet. Nova Collectio* de ce savant, vol. II, p. 247-316, dans le *Corpus Script. Hist. Byzant.* de J. Bekker et Niebuhr, vol. I, et dans les *Fragmenta Histor. Græc.* de C. Müller., t. IV, 7-56. Suidas, au mot Μουσώνιος, mentionne un Eunape de Phrygie (ὁ ἐκ Φρυγίας). L. J.

Photius, *Bibliotheca*, cod. 77.—Fabricius, *Bibl. Græca*. — V. Cousin, *Fragm. de Philosophie ancienne*.

* **EUNICUS** (Εὔνικος), poëte athénien, de l'ancienne comédie, contemporain d'Aristophane et de Philyllius, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il nous reste un vers de son Ἄντεια, pièce attribuée aussi à Philyllius. Le titre de cette comédie était emprunté à la courtisane Anteia, mentionnée par Démosthène et Anexandride, et qui faisait aussi le sujet de comédies d'Alexis et d'Antiphane. On trouve citée sous le nom d'Eunicus une comédie intitulée Πόλεις, et attribuée aussi à Aristophane et à Philyllius. Suidas écrit incorrectement le nom du poëte : Αἴνικος.

Suidas, au mot Αἴνικος. — Eudocia, p. 69. — Théognoste, *Apud Bekk. Anecdota*, p. 1369. — Athénée, III, IV, XIII. — Pollux, X, 100. — Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, p. 249-250, II, p. 856. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

* **EUNICUS**, statuaire grec de Mitylène, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Il n'est connu que par de courtes mentions de Pline.

Pline, XXXIII, 12; XXXIV, 8.

* **EUNOME** (Εὔνομος), cinquième ou sixième roi de Sparte, de la famille de Proclus, vivait probablement dans le neuvième siècle avant J.-C. Pausanias, Plutarque, et d'autres historiens le donnent pour le père de Lycurgue et de Polydecte. Hérodote, au contraire, le place sur sa liste après Polydecte, et Denys d'Halicarnasse fait de lui le neveu et le pupille de Lycurgue. Enfin, d'après Simonide, Lycurgue et Eunome étaient les fils de Prytanis. Selon toute probabilité, ce personnage n'a rien d'historique et n'est que la personnification de la période de tranquillité qui suivit la législation (εὐνομία) de Lycurgue.

Plutarque, *Lyc.*, 2. — Pausanias, III, 7. — Hérodote, VIII, 131. — Clinton, *Fasti Hell.*, I, p. 143. — Müller, *Die Dorier*, I, 7.

* **EUNOME**, amiral athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Chargé, en 388, d'agir avec treize vaisseaux, contre le Lacédémonien Gorgopas, qui escortait l'ambassadeur spartiate Antalcidas, il le força de se réfugier à Égine. Quelques jours après Gorgopas sortit du port d'Égine, poursuivit à son tour Eunome, et lui enleva quatre trirèmes. Cet amiral est peut-être le même que l'Eunome mentionné par Lysias comme un des ambassadeurs envoyés par Conon à Denys de Syracuse pour engager ce prince dans l'alliance d'Athènes. Cette négociation réussit si bien, que Denys mit à la disposition des Athéniens les vaisseaux qu'il allait envoyer à leurs ennemis.

Xénophon, *Hell.*, V, I. — Lysias, *Pro Bon. Arist.*

* **EUNOME**, médecin grec, vivait vers le premier siècle après J.-C. Galien nous a conservé une de ses formules médicales, citée par Asclé-

piade Pharmacion. Dans ce passage, au lieu de Εὔνομος ὁ Ἀσκληπιάδης, il faut lire probablement Εὔνομος ὁ Ἀσκληπιάδειος, c'est-à-dire, élève d'Asclépiade de Bithynie, lequel vivait dans le premier siècle avant J.-C.

Galien, *De Compos. Medicam. sec. gen.*, V, 14.

EUNOME, hérésiarque, vivait au quatrième siècle. Né en Cappadoce, il alla successivement à Alexandrie et à Antioche, prenant une part active aux controverses sur la Trinité qui agitèrent alors tout le monde chrétien. Ordonné évêque de Cyzique, déposé, exilé à diverses reprises, il émit des opinions qui trouvèrent peu de partisans, et qui laissèrent peu de traces. Élevé dans la philosophie, il montra une pensée sérieuse et une haute préoccupation scientifique. Parmi ses ouvrages, dont il ne reste plus que des fragments, on distinguait un Commentaire de saint Paul, une Apologie de ses doctrines et de sa conduite, un traité dogmatique, intitulé *Connaissance de la foi*, où il analyse les déviations commises par l'arianisme. On remarque dans ces écrits et dans les fragments qui nous restent de ses autres ouvrages perdus une aspiration à des recherches sévères et à une détermination rigoureuse de l'idée philosophique; il reproche à ses adversaires l'emploi d'expressions symboliques. On lui a attribué une tendance vers l'aristotélisme, mais cette assertion est exagérée. Combattant sur divers points les propositions des Pères orthodoxes, il se séparait des ariens sur quelques autres. Il ne saurait être question ici d'exposer en détail les idées d'Eunome; l'ouvrage de Ritter que nous citons plus bas les retrace en détail. Eunome s'élève à des idées où se retrouvait la pensée des néo-platoniciens : il pensait que nous ne pouvons découvrir l'essence de Dieu que dans notre propre existence immuable; il imposait à la raison pure l'obligation de s'élever au-dessus du monde sensible, d'aspirer à la connaissance de Dieu, afin d'arriver à la vie éternelle; il considérait l'être temporaire comme un néant sans essence et sans existence à proprement parler. Saint Basile et saint Grégoire de Nysse combattirent avec force, dans des ouvrages spéciaux, ce qui dans les doctrines d'Eunome leur parut contraire à la croyance de l'Église. G. Brunet.

Cave, *Scriptorum ecclesiast. Historia*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 123. — Ceillier, *Hist. des Auteurs ecclésiastiques*, t. VIII, p. 444. — Tillemont, *Mémoires*, t. VI, p. 501. — Basnage, *Animadversiones circa Eunomium ejusque scripta;* dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius, t. I, p. 172. — Klose, *Histoire de la doctrine d'Eunomius*. — Neander, *Histoire de l'Église*. — Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 57-73 (traduction française).

* **EUNUS** (Εὔνους), chef de la guerre des esclaves qui éclata en Sicile en 135 avant J.-C. Né à Apamée en Syrie, il devint l'esclave d'Antigène, riche citoyen d'Enna en Sicile. Il se donna d'abord pour habile dans l'art d'interpréter les songes et de prédire l'avenir; il trouva aussi moyen de faire sortir des flammes de sa bouche. Cette jonglerie et d'autres du même genre amusaient Antigène, qui laissait Eunus parler librement de ses entretiens avec la déesse Syria et se prédire à lui-même la royauté. Cependant, ces prophéties et ces tours de prestidigitation le faisaient regarder comme un être extraordinaire par les autres esclaves. Ceux de Damophile, citoyen aussi riche que cruel d'Enna, ayant résolu de se révolter, consultèrent d'abord Eunus. Non-seulement il ne les détourna pas de leur projet, mais il se joignit à eux. Les esclaves, au nombre de quatre cents, attaquèrent soudainement Enna, et, assistés de leurs compagnons d'esclavage qui se trouvaient dans cette ville, ils s'en emparèrent facilement. Les vainqueurs se montrèrent impitoyables, et massacrèrent presque tous les hommes libres; l'intervention d'Eunus en sauva quelques-uns. La fille de Damophile, qui s'était opposée aux cruautés de son père et de sa mère, fut traitée avec égards et reconduite en sûreté à Catane. Eunus, choisi pour chef par les révoltés, prit le diadème royal et le titre de roi Antiochus. La Sicile était alors remplie d'esclaves, et des renforts arrivèrent de tous côtés au camp d'Eunus. Un Cilicien, nommé Cléon, qui à la tête de cinq mille esclaves ravageait le territoire d'Agrigente, vint le rejoindre, et lui servit de lieutenant. Les révoltés battirent successivement quatre préteurs et le consul C. Fulvius Flaccus : de Messine à Lilybée, ils étaient les maîtres, et leur exemple excitait partout des soulèvements. A Délos, dans l'Attique, dans la Campanie, dans le Latium même, il y eut des tentatives aussitôt comprimées. Enfin, en 133, Calpurnius Pison leur fit lever le siége de Messine, et les força de s'enfermer dans Tauromenium. Cette place leur fut enlevée par Rupilius, qui se rendit aussi maître d'Enna par trahison. Eunus se réfugia dans une caverne; il y fut découvert avec quatre de ses serviteurs, son cuisinier, son panetier, son baigneur et son bouffon. Le consul, qui voulait sans doute le conduire à Rome, ne le fit pas tuer; mais le captif mourut peu après, dans les fers, à Morgantia, d'un phtiriasis.

Diodore de Sicile, XXXIV, 5-48 (édit. Didot). — Tite-Live, *Epit.*, LVI. — Orose, V. 6. — Plutarque, *Sulla*, 36. — Strabon, VI, p. 226 (édit. Didot).

* **EUPALINUS** (Εὐπάλινος), architecte grec, né à Mégare, vivait probablement vers 530 avant J.-C. Il construisit à Samos le grand aqueduc ou plutôt le tunnel qui traversait une montagne dans une longueur de sept stades (1,500 mètres). On croit que cet ouvrage fut exécuté sous le règne de Polycrate.

Müller, *Arch. de Kunst.*, 81.

EUPATOR (Εὐπάτωρ), roi du Bosphore Cimmérien, vivait dans le second siècle après J. C., sous le règne de Marc-Aurèle. Lucien le mentionne, et parle de ses ambassadeurs portant les tributs qu'il devait aux Romains. Peut-être faut-il rétablir son nom dans un passage corrompu de Capitolin, et lire *Eupatorem* au lieu de *Curatorem*.

Lucien, *Alexand.*, 57. — Capitolin, *Anton. Pius*, 9. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. II, p. 378, 379.

***EUPHANTE** (Εὔφαντος), philosophe grec de l'école de Mégare, naquit à Olynthe, ville de Chalcidique (1), célèbre dans la guerre du Péloponnèse et dans la guerre de Philippe contre la Grèce. On ne peut déterminer qu'approximativement l'époque à laquelle vécut ce philosophe. D'après Vossius (2), Euphante avait été précepteur d'Antigone, ce lieutenant d'Alexandre qui périt à la bataille d'Ipsus, en Phrygie, que lui livrèrent, en 301, les armées combinées de Cassandre, Ptolémée, Lysimaque et Séleucus. Euphante devait donc avoir été contemporain d'Aristote, précepteur d'Alexandre, bien que, suivant toute vraisemblance, il fût moins âgé que le fondateur du péripatétisme. Disciple d'Eubulide (3), dont la vie paraît avoir été renfermée dans les mêmes limites à peu près que celle d'Aristote (4), Euphante dut fleurir vers l'an 323 avant notre ère (Olymp. CXIV). De plus, la dédicace de son traité Περὶ βασιλείας à Antigone déjà roi prouve qu'il vivait encore en 305 av. J.-C., année dans laquelle Antigone en Asie Mineure, Séleucus à Babylone, Ptolémée en Égypte, et Lysimaque en Thrace, prirent le titre de rois. Euphante appartient donc, avec Apollodore Cronus, avec Diodore, avec Bryson, avec Alexinus, à la dernière époque des mégariques. Au rapport de Diogène de Laerte (5), Euphante fut auteur de plusieurs tragédies, et il écrivit l'histoire de son époque. Ces mêmes faits sont rapportés par Vossius (6), et confirmés par le témoignage d'Athénée (7). Diogène de Laerte dit encore (8) qu'Euphante composa pour Antigone, dont il était le précepteur, un traité remarquable de la royauté, πρὸς ὃν καὶ λόγον γέγραφε περὶ βασιλείας, σφόδρα εὐδοκιμοῦντα. Et ce dernier témoignage est confirmé par celui de Vossius, conçu en ces termes (9) : *Item librum de regno perutilem et laudatissimum, quem Antigono regi misit.* C. MALLET.

Diogène de Laerte, t. II. — C. Mallet, *Histoire de l'École de Mégare*. — Vossius, *De Hist. Græcis*, p. 69, éd. Westermann. — Welcker, *Die Griech. Tragœd.* — C. Müller, *Histor. Græc. Fragmenta*, t. III, p. 19.

EUPHÉMIE (Sainte), de Chalcédoine, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Elle souffrit le martyre dans le temps de la persécution de Dioclétien, vers 307. Son culte était célèbre à Chalcédoine. Léon l'Isaurien fit jeter dans la mer les reliques de sainte Euphémie. On célèbre sa fête le 16 septembre.

Baillet, *Vies des Saints*, 16 septembre.

(1) Cette province, conquise par Philippe, fut annexée à la Macédoine.
(2) *De Historicis Græcis*, l. I, c. 8.
(3) Diog. de Laerte, X, l. II, *in Euclid.*
(4) Voir l'art. EUBULIDE.
(5) *Loc. cit.*
(6) *Loc. cit.*
(7) *Deipnosoph.*, l. VI, c. 13.
(8) L. II, *in Euclid.*
(9) *Loc. cit.*

EUPHÉMIE, femme de Justin Ier (*voy.* ce nom).

EUPHÉMIUS, général grec, vivait dans la première moitié du neuvième siècle. D'après Cédrène, il commandait un corps de troupes cantonné dans la Sicile, sous le règne de Michel II. Les auteurs arabes nomment ce personnage *Fima*, et disent qu'en l'an 201 de l'hég. (817 de J.-C.) il avait été envoyé faire la guerre en Afrique par l'ordre de Constantin, gouverneur de l'île. On voulut ensuite le destituer ; il se révolta alors, et se rendit maître de Syracuse, où il se déclara souverain. Il fut trahi par un personnage que les Arabes appellent Plotha. C'est alors qu'il passa en Afrique, pour demander des secours à Ziadet-Allah, prince des Aglabites. Le récit des historiens grecs est plus circonstancié, plus romanesque et moins vraisemblable. Euphémius, disent-ils, s'autorisant de l'exemple de Michel II, qui avait épousé une religieuse, enleva une jeune fille d'un couvent. Les frères de la jeune fille portèrent plainte à l'empereur, qui ordonna au patrice Grégoras de faire couper le nez à Euphémius. Le coupable, instruit de cet ordre, prévint le châtiment, et s'enfuit en Afrique auprès de Ziadet-Allah, le troisième des princes aglabites, qui régnait alors en Afrique(1). Euphémius lui promit de le mettre en possession de la Sicile, s'il voulait lui donner le titre d'empereur avec quelques troupes. Le prince arabe équipa cent vaisseaux, et y fit embarquer sept cents chevaux et dix mille hommes d'infanterie. Arrivés en Sicile, ils battirent les troupes grecques près de Mazara, et s'emparèrent de plusieurs villes. Euphémius, arrivé devant Syracuse, fit faire halte à ses troupes, et s'avança seul vers la ville jusqu'à une portée d'arc. De là, faisant entendre sa voix, il exhorta les habitants à se soulever contre la tyrannie des empereurs de Constantinople. « A ces paroles, dit Le Beau, deux frères sortent de la ville et viennent à lui dans une contenance respectueuse. En l'abordant, ils le saluent au nom de l'empereur. Euphémius, charmé de leur soumission, leur répond par des caresses ; et tandis qu'il tient l'un des deux embrassé, celui-ci le saisit fortement par les cheveux, l'autre lui abat la tête d'un coup de sabre, et tous deux se sauvent dans Syracuse, avant que l'escorte ait eu le temps de les atteindre. » Malgré la mort d'Euphémius, les Arabes n'en achevèrent pas moins la conquête de la Sicile, qu'ils possédèrent pendant plus de deux cents ans.

Cédrène, t. II, p. 512. — Zonaras, l. XV. — Aboul'Faradj, *Chron. Syr.* — Muratori, *Rerum Italicarum*

(1) L'anonyme de Salerne, auteur latin, qui vivait au dixième siècle, raconte tout autrement la cause de la perte de la Sicile, bien qu'il l'attribue aussi à une femme. Selon lui, Euphémius était fiancé à une femme d'une rare beauté, nommée Homoniza, qui lui fut enlevée par le gouverneur grec de la Sicile. Euphémius, pour venger cette injure, passa en Afrique, et en revint avec les Arabes qui conquirent la Sicile.

Scriptores, t. I et II. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire* (édit. Saint-Martin et Brosset), t. XIII, p. 71.

EUPHORBE (Εὔφορβος), médecin grec, vivait vers la fin du premier siècle avant J.-C. Frère d'Antonius Musa, médecin d'Auguste, il fut lui-même médecin de Juba II, roi de Mauritanie. D'après Pline, ce prince donna, en l'honneur de son médecin, le nom d'*euphorbia* à une plante qui croissait sur le mont Atlas, et, suivant Galien, il écrivit un traité sur les vertus de cette plante. Saumaise essaye de prouver que le récit de Pline est controuvé, et que cette plante se trouve déjà désignée sous ce nom dans Méléagre; mais il faut reconnaître que dans le texte de ce poëte on lit ἐκ φορβῆς plutôt que εὐφόρβης.

Pline, *Hist. Nat.*, XXV, 38. — Galien, *De Compos. Medicam. sec. Locos*, IX, 4. — Saumaise, *Proleg. ad Homon. Hyles. Iatr.*, p. 4.

EUPHORION (Εὐφορίων), grammairien et poëte grec, né à Chalcis, en Eubée, dans la 126e olymp. (274 avant J.-C.), mort vers 200. Son père s'appelait Polymnète. Lui-même, à une époque qui nous est inconnue, devint citoyen d'Athènes. Il eut pour professeurs de philosophie Lacydes et Prytanis; pour maître de poésie, Archébulus de Théra. Bien qu'il fût noir (μελίχρους), obèse (πολύσαρκος) et bancal (κακοσκελής), il se fit aimer de Nicia ou Nicæa, femme d'Alexandre, roi d'Eubée. Plusieurs passages de l'*Anthologie* font allusion à cet amour. Ayant, on ne sait comment, amassé de grandes richesses, il se rendit en Syrie, où Antiochus le Grand le choisit pour son bibliothécaire, en 221. Il mourut en Syrie, et fut enseveli à Adamée, suivant quelques critiques, à Antioche d'après Suidas. Une épigramme de l'*Anthologie* place, il est vrai, son tombeau au Pirée; mais il ne s'agit sans doute là que d'un simple cénotaphe.

Euphorion écrivit de nombreux ouvrages en vers, en prose, sur toutes sortes de sujets, principalement sur la mythologie; voici d'abord la liste de ses poëmes : Ἡσίοδος. D'après ce titre, on croit que l'ouvrage traitait de l'agriculture Varron et Columelle mentionnent en effet Euphorion parmi les écrivains agronomes; — Μοψοπία, ainsi appelée du vieux nom de l'Attique, dont les légendes faisaient le principal sujet du poëme. Ce poëme est aussi mentionné sous les titres de Συμμιγεῖς Ἱστορίαι (Histoires mêlées), et de Ἄτακτα (Mélanges) : ce dernier titre était alors fort commun; — Χιλιάδες, poëme dirigé contre certaines personnes qui ne lui avaient pas rendu l'argent confié à leurs soins : son titre, *Les Chiliades*, ou *Les Milliers*, venait probablement de ce que chaque livre contenait mille vers. Le cinquième, ou la cinquième *Chiliade*, intitulée : Περὶ Χρησμῶν (Sur les Oracles), contenait une énumération de sentences qui s'étaient accomplies. Contenait-il aussi des prophéties menaçantes contre les détenteurs infidèles? Tout le passage de Suidas relatif aux *Chiliades* est fort corrompu; l'interprétation que nous en donnons d'après Meineke est probable, sans être sûre; — Ἀλέξανδρος : adressé sans doute à un ami de ce nom; — Ἄνιος, poëme mythologique consacré à Anius, fils et prêtre d'Apollon Délien; — Ἀντιγραφαὶ πρὸς Θεωρίδαν (Réponses à Théoridas) : si, comme le supposent Meursius et Schneider, il faut lire Θεωδωρίδαν au lieu de Θεωρίδαν, ce poëme avait pour sujet une controverse avec le grammairien Théodoridas, le même qui écrivit plus tard l'épitaphe d'Euphorion; — Ἀπολλόδωρος, poëme mythologique adressé probablement à un ami du nom d'Apollodore; — Ἀραὶ, ἢ ποτηριοκλέπτης (les Imprécations, ou le Voleur de coupe) : ces invectives contre une personne qui lui avait dérobé une coupe ont été imitées par Callimaque et Ovide dans leurs *Ibis*, par Caton et Virgile dans leurs *Diræ*; — Ἀρτεμίδωρος; on croit que c'est un poëme dans le genre de l'*Apollodore*; — Γέρανος : le sujet et l'authenticité du poëme sont également douteux; — Δημοσθένης : comme trois des poëmes cités plus haut, celui-ci paraît devoir son titre au nom de l'ami à qui il était adressé. Cet ami, d'après Meineke, était Démosthène de Bithynie; — Διόνυσος, poëme mythologique sur Bacchus; — Ἐπικήδειος εἰς Πρωταγόραν, élégie sur un astronome nommé Protagoras; — Θρᾷξ; — Ἱππομέδων; — Ξένιον; — Πολυχάρης; — Ὑάκινθος; — Φιλοκτήτης.

Outre ses poëmes mythologiques et élégiaques, Euphorion composa plusieurs de ces petites pièces que les Grecs appelaient des épigrammes : son nom figure dans la *Guirlande* de Méléagre; mais deux seulement de ses épigrammes existent encore dans l'*Anthologie* : toutes deux appartiennent au genre critique, qui paraît avoir été cultivé avec beaucoup de succès par Euphorion, puisque ce poëte fut imité par Tibulle, par Properce et surtout par Gallus. Ce fut probablement aux séductions de ses poésies élégiaques qu'Euphorion dut chez les Romains cette popularité qui faisait négliger Ennius et excitait ainsi l'indignation de Cicéron. Parmi les admirateurs et les imitateurs d'Euphorion, il faut citer l'empereur Tibère, qui consacrait à faire de mauvais vers les courts instants de loisir que lui laissaient ses proscriptions et ses débauches. Quelques critiques ont voulu faire d'Euphorion un poëte tragique, et Fabricius l'a inscrit sur sa liste des poëtes comiques; ces deux assertions ne s'appuient sur aucun témoignage historique. En prose Euphorion avait écrit divers traités historiques et grammaticaux; en voici les titres : Ἱστορικὰ Ὑπομνήματα; — Περὶ τῶν Ἀλευαδῶν; — Περὶ τῶν Ἰσθμίων; — Περὶ Μελοποιϊῶν; — un ouvrage grammatical d'une grande célébrité, qui traitait principalement du style d'Hippocrate, et qui semble avoir été intitulé : Λέξις Ἱπποκράτους. Comme les autres poëtes de l'époque alexandrine, Callimaque, Parthenius, Lycophron, Euphorion fut un érudit, et le fit sentir dans ses vers. Il était obscur de parti pris, recherchant les locutions les moins connues et

les allusions que des érudits comme lui pouvaient seuls saisir. Malgré ses défauts, l'obscurité, l'affectation, le néologisme, Euphorion eut sans doute des qualités, puisqu'il trouva des admirateurs longtemps même après sa mort. Il ne reste de ses ouvrages que des fragments, bien peu nombreux, qui ont été recueillis avec le plus grand soin par Meineke, *De Euphorionis Chalcidensis Vita et Scriptis;* Gedan, 1823. Cette édition a été reproduite avec des améliorations dans les *Analecta Alexandrina* de Meineke; Berlin, 1843. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biogr.*

* **EUPHORION** *de Chersonèse*, poëte grec, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Il composa des poésies de ce genre licencieux que l'on appelait Πριάπεια; il n'en reste que trois vers, cités par Hephæstion. De ce fragment bien court Meineke a cependant induit qu'Euphorion était un Grec d'Égypte, que sa ville natale était Chersonèse, près d'Alexandrie; enfin, qu'il vivait sous le règne de Ptolémée Philopator, qui monta sur le trône en 220. Ce sont là de simples conjectures.

Meineke, *Analecta Alexandrina*.

* **EUPHORION**, médecin ou grammairien grec, vivait vers le premier siècle avant J.-C. Il écrivit un commentaire, aujourd'hui perdu, en six livres, sur Hippocrate.

Pline cite encore un Euphorion, statuaire distingué, et dont tous les ouvrages étaient déjà perdus de son temps.

Gratien, *Gloss. Hippocrat.*, p. 12. — Pline, XXXIV, 8.

EUPHRÆUS ou **EUPHRATUS** (Εὔφραιος ou Εὐφράτης), philosophe athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Disciple de Platon, il gouverna la Macédoine avec une autorité absolue, sous le règne de Perdiccas. D'après Athénée, il poussait l'esprit de secte et d'école jusqu'à n'admettre à la table du roi que ceux qui connaissaient la philosophie et les mathématiques. Après la mort de Perdiccas, Euphræus se mit à la tête du parti opposé à Philippe. Ce parti fut vaincu, et Euphræus se donna la mort.

Athénée, p. 508.

EUPHRANOR (Εὐφράνωρ), statuaire et peintre grec, vivait vers 350 avant J.-C. Né à Corinthe, il pratiqua son art à Athènes. Comme statuaire, il travailla en bronze et en marbre, et exécuta des ouvrages de toutes les dimensions, depuis des statues colossales jusqu'à de petites coupes. Ses plus célèbres ouvrages étaient: un *Pâris*, qu'il avait représenté comme le juge des déesses, l'amant d'Hélène et le meurtrier d'Achille. La très-belle statue en marbre du musée Pio-Clementino est sans doute une copie de cet ouvrage; — une *Minerve* appelée *Catulienne*, parce Q. Lutatius Catulus l'avait placée au bas du Capitole; — un *Agathodæmon* tenant une corne d'abondance dans la main droite, un épi de blé et un pavot dans la main gauche; — une *Latone mère*, portant ses enfants, Diane et Apollon, placée dans le temple de la Concorde à Rome. Il existe à Florence un beau bas-relief représentant le même sujet; — un *Porte-Clef*, remarquable par la beauté de ses formes; — des statues colossales de *La Valeur* et de *La Grèce*, formant sans doute un groupe, peut-être la Grèce couronnée par la Valeur; — une *Femme dans l'étonnement et l'admiration* (admirantem et adorantem); — *Alexandre* et *Philippe* montés sur des quadriges; — une statue d'*Apollon Patroüs*, placée dans son temple sur le Céramique d'Athènes; — enfin, une statue d'*Hephæstus* (Vulcain); le dieu n'était pas représenté boiteux. Comme peintre, Euphranor exécuta beaucoup de grands ouvrages, dont le principal se voyait encore du temps de Pausanias sous un portique du Céramique. D'un côté étaient les douze dieux, et sur la muraille opposée Thésée avec Démocratie et Demos (Δημοκρατία τε καὶ Δῆμος). Thésée était représenté comme le fondateur de l'égalité politique à Athènes. Sous le même portique était une autre peinture d'Euphranor, représentant la bataille entre la cavalerie athénienne et la cavalerie béotienne à Mantinée, et contenant des portraits d'Épaminondas et de Gryllus, fils de Xénophon.

Euphranor avait écrit *Sur la Proportion et les Couleurs* (De Symmetria et Coloribus), deux choses dans lesquelles il excellait. D'après Pline, il exprima la dignité des héros par les proportions extraordinaires qu'il donna à leurs statues. Son système fut adopté avec quelque modification par son grand contemporain Lysippe; Zeuxis l'avait déjà pratiqué dans ses peintures. Euphranor eut pour disciples Antidotus, Carmanide et Léonidas d'Anthédon; lui-même avait eu pour maître Ariston, fils d'Aristide de Thèbes. Vitruve fait mention d'un Euphranor architecte, inconnu d'ailleurs, qui avait écrit *De Præceptis Symmetriarum*.

Pline, XXXIV, 8. — Pausanias, I, 3. — Plutarque, *De Glor. Ath.*, 2. — Quintilien, XII, 10. — Lucien, *Imag.*, 7. — Philostrate, *Vita Apollon.*, II, 9. — Étienne de Byzance, au mot Ἀνθήδων. — Vitruve, VII; *Præf.*, 14. — Müller, *Archæol. d. Kunst*, 405, 3. — Hirt., *Gesch. d. bild. Kunst.*, p. 208.

* **EUPHRANOR**, philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. Athénée le cite comme auteur d'un ouvrage *Sur les Flûtes et sur les Joueurs de flûte* (Περὶ Αὐλῶν καὶ περὶ Αὐλητῶν). Cet Euphranor est peut-être le même qu'un Évanor mentionné par Jamblique parmi les philosophes pythagoriciens.

Athénée, IV, XIV.

EUPHRASIE ou **EUPHROSINE** (Sainte), née à Alexandrie, vers l'an 413, morte vers 467. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de seize à dix-sept ans, voyant que son père, Paphnuce, voulait la marier, et supposant qu'on lui refuserait la permission de prendre le voile, elle s'enfuit de la maison paternelle, et alla se cacher dans un monastère de cénobites, à peu de distance de la

ville. Elle mit dans son secret un des plus anciens de ces solitaires; celui-ci lui coupa les cheveux, lui donna des vêtements d'homme, et la présenta sous le nom masculin de Smaragèle à l'abbé du couvent, nommé Théodose, qui ignora toujours, ainsi que le reste de la communauté, le sexe du nouveau moine. Euphrasie vécut depuis lors renfermée dans sa cellule, où elle passa trente-huit ans dans les pratiques de la plus rigide dévotion. Lorsqu'elle se vit près de mourir, l'affection filiale se réveilla dans son cœur; elle envoya chercher son père, dont elle se fit reconnaître. Il fut tellement frappé de cette vie ascétique et de cette mort pieuse, qu'il resta dans ce même monastère et y finit ses jours. La vie de sainte Euphrasie n'a point d'autorité parmi les savants ecclésiastiques; cependant, les Grecs l'honorent le 25 novembre et les Latins le 11 février. C. L.

Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

EUPHRATE (Εὐφράτης), philosophe stoïcien grec, vivait sous l'empereur Adrien, dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Suivant Philostrate, il était né à Tyr, tandis qu'Étienne de Byzance le fait naître à Épiphanie en Syrie, et qu'Eunape l'appelle Égyptien. Pline le jeune, du temps qu'il servait en Syrie, semble avoir fait connaissance avec Euphrate, et s'être même lié intimement avec lui. Dans une de ses lettres, il fait un pompeux éloge des vertus et des talents de ce philosophe. L'éloquence d'Euphrate est aussi attestée par Arrien. Apollonius de Tyane l'accuse d'avarice et de basse flatterie. Euphrate, parvenu à un âge avancé et souffrant d'une maladie incurable, demanda à Adrien la permission de se tuer, et mit fin à ses jours par le poison.

Pline le jeune, *Epist.*, I, 10. — Philostrate, *Vit. Soph.*, I, 7; *Vita Apollonii*, I, 13. — Étienne de Byzance, au mot Ἐπιφάνεια. — Eunape, *Vitæ Soph.* — Arrien, *Dissert. Epictet.*, III, 15; IV, 8. — Marc-Aurèle, X, 31. — Dion Cassius, LXIX, 8.

EUPHRATE, hérésiarque, vivait au second siècle de l'ère chrétienne. Il fut le chef de la secte des *Ophites*, secte qui rendait un culte au serpent, qui subit diverses modifications; on alla jusqu'à prétendre que le serpent qui tenta Ève était une incarnation du Christ. Les idées les plus absurdes trouvent toujours des partisans opiniâtres, et les ophites, dont les singulières opinions ont exercé la critique moderne, subsistèrent assez longtemps. G. B.

Saint Irénée, *Adv. Hæreses*, I, 34. — Saint Épiphane, *Hæres.*, 37. — Seyfferth, *Ophitarum Mysteria detecta*; 1822. — Fuldner, *Dissertationes de Ophitis*; 1834-35. — Tillemont, *Mémoires*, t. II, p. 288. — Matter, *Histoire du Gnosticisme*, t. II, p. 184.

* **EUPHRON**, poëte athénien de la comédie nouvelle, vivait vers 300 avant J.-C. Ses pièces semblent avoir souvent conservé le caractère de la comédie moyenne. Il nous reste les titres et d'assez considérables fragments des pièces suivantes : Ἀδελφοί, Αἰσχρά, Ἀποδιδοῦσα (en lisant, suivant l'excellente correction de Meineke, Εὔφρων pour Εὐφορίων dans Athénée, XI); Δίδυμοι, Θεῶν Ἀγορά, Θεωροί, Μοῦσαι, Παραδιδομένη, Συνέφηβοι. Les *Fragments* d'Euphron ont été recueillis par Meineke. M. Bothe les a traduits en latin et insérés dans les *Fragmenta Comicorum Græcorum*, publiés par A.-F. Didot; Paris, 1855, grand in-8°.

Suidas, au mot Εὔφρων. — Athénée, XI. — Stobée, *Florilegium*, XV, 2; XXVIII, 11; XCVIII, 12. — Meineke, *Fragmenta Com. Græc.*, vol. I, p. 477, 478; vol. IV, p. 486-495.

* **EUPHRON** (Εὔφρων), tyran de Sicyone, vivait vers 360 avant J.-C. Il exerçait la puissance souveraine dans sa ville natale, sous la suzeraineté de Sparte. En 368, Sicyone fut forcée, par Épaminondas, de s'unir aux Thébains. Cette alliance, sans détruire la constitution oligarchique de la ville, semble avoir considérablement diminué l'autorité d'Euphron. Pour la ressaisir, il souleva le peuple contre le gouvernement, et établit une démocratie, dont il fut le chef avec quatre autres généraux. Il commença par s'assurer l'appui des mercenaires au service de la république, en leur prodiguant l'argent et en leur donnant pour chef son fils Adeas; puis, ayant banni les principaux citoyens de la ville comme coupables de *laconisme*, et s'étant débarrassé de ses collègues par l'exil et la mort, il devint tyran de Sicyone. Il n'était pas d'ailleurs indépendant, puisque la citadelle restait au pouvoir des Thébains; aussi fut-il forcé de marcher avec le commandant de la garnison thébaine contre la ville de Phlius. Peu après, le parti oligarchique se releva, et Euphron s'enfuit à Athènes. Il se rendit ensuite à Thèbes, pour y solliciter un appui, qu'il regardait comme indispensable; ses ennemis l'y suivirent, et, au moment où il se croyait sûr du triomphe, il tomba sous leurs coups. Ses assassins, arrêtés et mis en jugement, furent absous. Les partisans, encore nombreux, d'Euphron enterrèrent leur chef à Sicyone, avec une pompe extraordinaire, et l'honorèrent d'un culte comme un héros et comme le fondateur de la ville.

Xénophon, *Hellen.*, VII, 1-3. — Diodore, XV, 69, 70. — Plutarque, *Arat.*, 53.

* **EUPHRONIUS** (Saint), évêque d'Autun, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il succéda à saint Léonce, vers 452. Lié d'amitié avec Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne, et saint Loup, évêque de Troyes, il écrivit, avec ces prélats, à Thalasse, évêque d'Angers, une lettre contenant des règlements sur les fêtes et le service divin, sur les ecclésiastiques bigames et sur ceux qui entraient dans les ordres du vivant de leurs femmes. Il assista l'an 475 au concile d'Arles. On ignore les détails de son épiscopat.

Baillet, *Vies des Saints*, t. II, 4 août.

* **EUPHRONIUS** (Saint), évêque de Tours, né dans les premières années du sixième siècle, mort vers l'année 572. Il était d'une noble fa-

mille, et son oncle, qui devait être inscrit lui-même, sous le nom de Grégoire, au calendrier de l'Église gallicane, gouvernait le diocèse de Langres. Quand Euphronius fut appelé sur le siége de Tours, par les suffrages des clercs et du peuple, à la mort de Gontran, Clotaire n'approuva pas d'abord cette élection. Le prince avait un autre candidat; mais comme celui-ci travaillait, par de coupables intrigues, à prendre possession de l'évêché de Clermont en Auvergne, il dédaigna celui de Tours. Ayant appris ces menées, Clotaire se retourna vers Euphronius, et ordonna de le consacrer. Euphronius assistait, en 557, au troisième concile de Paris. C'est de son temps qu'eut lieu l'incendie de l'église Saint-Martin par Willicaire, duc d'Aquitaine. Comme le duc rebelle s'était réfugié dans cet asile vénéré, le roi le fit investir étroitement : Willicaire y mit le feu, et, profitant du désordre produit dans les rangs des soldats par la vue des flammes, il prit la fuite. Euphronius releva cette noble ruine. Il présidait, au mois de novembre 567, le concile de Tours, où furent rédigés vingt-sept canons touchant la discipline ecclésiastique. En 568, il assistait à la dédicace de l'église de Nantes, comme le rapporte Fortunat :

Inter quos medios Martini sede sacerdos
Eufronius fulget, metropolita sacer...

Le chanoine Jean Maan commet donc une grave erreur lorsqu'il fait mourir Euphronius en 564. On a conservé deux lettres d'Euphronius : la première est à l'adresse de Radegonde, femme du roi Clotaire, retirée dans un monastère fondé par elle dans la ville de Poitiers; la seconde, qui porte aussi le nom de plusieurs autres évêques de la province, est une sorte de mandement rédigé, à l'approche de quelque grande calamité, pour l'instruction des fidèles de la Touraine. Le P. Lecointe pense que cette dernière lettre est de l'année 570; dom Labat lui assigne pour date l'année 567, et Baronius l'année 559. L'abbé Travers, dans son Histoire manuscrite des Conciles de Touraine, la porte, avec plus de vraisemblance, à l'année 563. B. H.

Greg. Tur, *Hist. Francor.* — Maan, *Metrop. Turonensis.* — Adrien Baillet, *Vie de S. Euphrone,* dans son *Recueil.* — J.-B. Sollerius, *De S. Eufronio;* Bolland., 4 août.

* **EUPHROSINE** (Sainte). *Voy.* EUPHRASIE.

EUPHROSYNE DUCÈNE, impératrice grecque, née vers le milieu du douzième siècle, morte en 1215. Hardie, orgueilleuse et dépravée, elle contribua beaucoup, en 1195, à placer son mari Alexis sur le trône de Byzance, à la place d'Isaac l'Ange. Pendant tout le règne du faible Alexis, elle exerça sur lui une influence à peine interrompue par une disgrâce passagère. Lorsque Constantinople tomba au pouvoir des croisés, en 1204, elle alla rejoindre son mari, qui s'était enfui quelques mois auparavant, et mourut à Larta, en Épire.

Le Beau, *Histoire du Bas-Empire* (édit. Saint-Martin et Brosset), t. XVII, l. XCIII.

* **EUPITHIUS** (Εὐπίθιος), grammairien athénien, vivait probablement dans le quatrième siècle après J.-C. L'*Anthologie grecque* nous a conservé une épigramme de lui avec cette indication : Τοῦ στίξαντος τὴν καθόλου. Ce titre et le contenu de l'épigramme nous apprennent que Eupithius avait consacré un important travail grammatical à la ponctuation et à l'accentuation de l'ouvrage d'Hérodien intitulé : Καθολικὴ προσῳδία ou ἡ καθόλου (τέχνη). Hérodien vivait sous l'empereur Marc-Aurèle; Eupithius est donc postérieur à cette époque, mais sa vie nous est tout à fait inconnue.

Fabricius, *Bibl. Græca.* — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 402. — Jacobs, *Anthol. Græca,* III, 110; X, 186, 187; XIII, 895.

* **EUPLOUS** (Εὔπλους), graveur sur pierres précieuses, vivait à une époque inconnue. Son nom se lit sur une pierre représentant *L'Amour assis sur un dauphin.* Quelques archéologues pensent que l'inscription ΕΥΠΛΟ n'est pas le nom de l'artiste, mais une allusion au sujet représenté.

Bracci, *Tab.*, 72.

* **EUPOLÈME**, historien grec, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Il écrivit plusieurs ouvrages sur les Juifs; on connaît les titres des suivants : Περὶ τῶν ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ βασιλέων; — Περὶ τῆς Ἡλίου προφητείας; — Περὶ τῶν τῆς Ἀσσυρίας Ἰουδαίων. On a supposé qu'Eupolème était juif, d'après la manière dont Josèphe parle de lui. Alexandre Polyhistor nous a conservé quelques fragments d'Eupolème; ils ont été recueillis par C.-G.-A. Kuhlmey, *Eupolemi Fragmenta prolegom. et commentar. instructa;* Berlin, 1840, in-8°, et par C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta,* t. III, p. 207.

Arrien et Élien mentionnent un Eupolème, auteur d'ouvrages sur l'art militaire. Cet écrivain est d'ailleurs tout à fait inconnu.

Clément d'Alexandrie, *Stromata.* — Eusèbe, *Præp. Evang.*, X, 17, 30. — Saint Jérôme, *De illustr. Script.*, 38.

* **EUPOLÈME**, général étolien, vivait vers 200 avant J.-C. Il défendit, en 189, Ambracie contre une armée romaine, commandée par M. Fulvius. Après la soumission des Étoliens, il fut conduit à Rome avec le général en chef Nicandre. C'est probablement le même Eupolème qui, en qualité de commandant des Étoliens auxiliaires, servait dans l'armée de Flaminius contre Philippe, roi de Macédoine, en 197 avant J.-C.

Tite-Live fait encore mention d'un Eupolème d'Hypata en Thessalie, du temps où cette ville était sujette de la ligue étolienne. Chef d'un des partis d'Hypata, il rappela de l'exil les principaux membres du parti contraire, et les fit tuer aussitôt après leur retour.

Polybe, XVIII, 2, 4; XXVIII, 4. — Tite-Live, XXXVIII, 4-10; XLI, 25.

* **EUPOLÈME**, architecte argien, vivait vers 430 avant J.-C. Il rebâtit le grand *Hereum* de Mycène, qui avait été détruit par un incendie,

en 423. L'entablement était orné de sculptures représentant les luttes des dieux et des géants et la guerre de Troie.

Pausanias, II, 17. — Thucydide, IV, 133.

* **EUPOLÈME** (Εὐπόλεμος), général grec, vivait vers 320 avant J.-C. Lieutenant de Cassandre, et chargé par lui d'envahir la Carie en 314, il se laissa surprendre et faire prisonnier par Ptolémée, qui commandait cette province pour Antigone. Sa captivité ne fut pas de longue durée, puisqu'on le voit, l'année suivante, à la tête des troupes laissées en Grèce par Cassandre.

Diodore de Sicile, XIX, 68, 77.

EUPOLIS (Εὔπολις), poëte athénien de l'ancienne comédie, fils de Sosipolis, né vers 446 avant J.-C., mort vers 411. Parmi les poëtes de l'ancienne comédie

..... quorum prisca comœdia virorum est,

il occupe, au jugement d'Horace, le premier rang avec Cratinus et Aristophane :

Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetæ.

Ce jugement est confirmé par tout ce que nous savons des comiques athéniens. Eupolis fit représenter sa première pièce dans la quatrième année de la 87e olympiade (429 avant J.-C.), deux ans avant le début d'Aristophane, qui était à peu près du même âge que lui. Eupolis avait alors dix-sept ans, au rapport de Suidas. On peut ainsi facilement déterminer la date de sa naissance; il est plus difficile d'indiquer celle de sa mort. Suivant le récit ordinaire, Alcibiade, en s'embarquant pour la Sicile, le fit jeter dans la mer, pour se venger des railleries du poëte qui, dans ses Βάπται, n'avait pas craint d'attaquer le brillant favori de la démocratie athénienne. Il serait étrange qu'Alcibiade se fût permis une pareille violence, et plus étrange encore que Thucydide n'en eût rien dit; mais Cicéron a réfuté d'une manière péremptoire cette tradition invraisemblable, en faisant remarquer qu'Ératosthène cite des pièces d'Eupolis postérieures à l'expédition de Sicile. Enfin, dans un fragment des comédies de ce poëte, on trouve Aristarque désigné par le titre de στρατηγός (général); or, Aristarque ne fut général qu'en 412, quatre ans après l'époque où l'on fait mourir Eupolis. Cette anecdote controuvée provient probablement d'un fait réel raconté par Suidas. D'après ce biographe, Eupolis périt dans l'Hellespont, pendant la guerre contre les Lacédémoniens. Cet événement ne peut se rapporter qu'à la bataille de Cynossema, en 411, ou à celle d'Ægos-Potamos, en 405. La première de ces deux dates nous paraît la plus probable, puisque à partir de 412 il n'est plus fait mention d'Eupolis. D'ailleurs, comme Alcibiade commandait à Cynossema, ses ennemis purent facilement l'accuser d'avoir profité de la confusion de la bataille pour faire disparaître le poëte qui l'avait offensé. Il existe encore plusieurs autres traditions relatives à la mort d'Eupolis. Toutes diffèrent et sont également douteuses. Élien et Tzetzès disent qu'il mourut à Égine, et qu'il y fût enterré; Pausanias prétend avoir vu son tombeau sur le territoire de Sicyone. De ces contradictions on peut conclure que les anciens eux-mêmes ne savaient rien d'assuré touchant la mort d'Eupolis. Autant que nous pouvons en juger par les fragments, assez nombreux, de ses tragédies, et par les témoignages de divers critiques de l'antiquité, Eupolis se distinguait surtout par la vivacité de son imagination et par la faculté d'intéresser le public aux plus étranges fantaisies de son génie satirique. Pour lui, point de sujets stériles, pas même les plus austères, et en apparence les plus rebelles à la poésie comique. Voici, par exemple, le sujet des *Dèmes* (Δῆμοι) : Nicias, ne sachant à qui s'adresser pour rétablir les affaires d'Athènes, prend le parti d'évoquer des enfers les anciens chefs de la république, Solon, Miltiade, Aristide, Périclès. Ces ombres illustres répondent à son appel, et viennent tenir sur le théâtre une séance qui contenait sans doute à l'adresse du peuple de sévères reproches pour le présent et de sages conseils pour l'avenir. Là se trouvaient deux vers qui, suivant Longin, fournirent peut-être à Démosthène le germe d'un de ses plus magnifiques élans d'éloquence. Miltiade, menaçant les jeunes généraux dont l'imprudence compromettait la fortune d'Athènes, s'écriait :

« Non, par ma bataille de Marathon, personne ne se réjouira d'avoir contristé mon cœur. »

La même pièce contenait cet admirable portrait de Périclès :

« C'était de tous les hommes le plus puissant par l'éloquence, lorsqu'il montait à la tribune, et que, comme un bon coureur, il devançait de dix pas les autres orateurs ... Mais, outre cette promptitude, il avait sur les lèvres je ne sais quelle persuasion, tant il était habile à charmer, et, seul des orateurs, il laissait l'aiguillon dans l'âme des auditeurs. »

Ces passages nous donnent bien une idée des beautés sérieuses de cette pièce, mais elles ne nous apprennent pas comment Eupolis avait pu faire une comédie amusante avec une évocation funèbre et une délibération politique. Une assemblée des antiques législateurs et héros athéniens tenant conseil sur les destinées de la ville dont ils avaient fondé la grandeur offrait quelque chose de grave et de majestueux, tout à fait opposé à la gaieté irrévérencieuse de l'ancienne comédie. Le poëte ne put triompher de cette difficulté qu'à force de verve et d'invention. Pour les grâces de la diction, il surpassait, dit-on, Aristophane lui-même, tandis qu'il rivalisait avec Cratinus pour l'âpreté des attaques personnelles. Parmi les objets de ses mordantes railleries, on cite Socrate, contre lequel il composa, avant Aristophane, une comédie plus injurieuse encore que *Les Nuées*. Il n'allait pas toujours chercher ses victimes aussi haut, et il s'en prenait parfois

à des personnes auxquelles on ne pouvait pas même reprocher la célébrité. Un certain Autolycus, coupable seulement d'être beau et d'avoir remporté le prix du pancrace, fut en butte à ses invectives, aussi bien que Callias, Alcibiade, Hyperbolus et autres célèbres démagogues. Il n'épargnait pas même les morts, et nous avons de lui des vers où il traite Cimon presque aussi sévèrement qu'un contemporain. Il est inutile d'ajouter qu'à l'audace des personnalités il joignait cette licence qui dépare toute l'ancienne comédie. Aristophane, dont on connaît le langage peu déguisé, se vante d'être beaucoup plus modeste que ses confrères, parmi lesquels il compte certainement Eupolis.

Presque égaux d'âge et de talent, Aristophane et Eupolis rivalisèrent entre eux, et peut-être aussi se copièrent mutuellement. Cratinus reprochait à Aristophane de s'approprier les inventions d'Eupolis, et celui-ci répète le même reproche en désignant particulièrement la comédie des *Chevaliers*, dont il dit :

« Ces *Chevaliers*, je les ai composés avec ce chauve, et « je lui en ai fait présent. »

D'un autre côté, Aristophane, dans la deuxième (ou troisième) édition des *Nuées*, se moquant de ces poëtes qui reviennent à satiété sur le même sujet et s'en prennent toujours à Hyperbolus, ajoute :

« Eupolis le mit le premier en scène, dans son *Maricas*, et, en méchant poëte qu'il est, il retourna fort mal mes *Chevaliers*, en y ajoutant une vieille femme ivre qui danse la cordace. Phrynichus avait déjà inventé cette vieille-là et l'avait fait manger par un poisson. »

Le scoliaste d'Aristophane pense que ce poëte avait en vue Eupolis lorsque, dans la *Parabase de la Paix*, il parlait si dédaigneusement de ses rivaux, « qui plaisantent perpétuellement sur des haillons et font la guerre aux poux (τοῖς φθειρσὶν πολεμοῦντας) ». On voit que les comiques athéniens ne s'épargnaient pas plus entre eux qu'ils n'épargnaient les généraux, les orateurs et les poëtes tragiques.

Le nombre des pièces d'Eupolis était de dix-sept, selon Suidas; de quatorze, suivant l'auteur anonyme du traité *Sur la Comédie*. Les titres qui nous restent surpassent même le plus fort de ces deux chiffres, mais plusieurs sont très-incertains. On peut, d'après Meineke, regarder comme authentiques les quinze suivants : Αἶγες, Ἀστράτευτοι ἢ Ἀνδρογύναι, Αὐτόλυκος, Βάπται, Δῆμοι, Διαιτῶν, Εἵλωτες, Κόλακες, Μαρικᾶς, Νουμηνίαι, Πόλεις, Προσπάλτιοι, Ταξίαρχοι, Ὑβριστοδίκαι, Χρυσοῦν γένος. On connaît les dates de cinq de ces pièces, savoir : en 425, aux *Lénéennes*, Νουμηνίαι : troisième prix; Aristophane eut le premier, pour ses Ἀχαρνεῖς, et Cratinus le deuxième, pour ses Χειμαζομένοι; — en 423 ou 422, Ἀστράτευτοι; — en 421, probablement aux *Lénéennes*, Μαρικᾶς; — la même année aux *Grandes dionysiaques*, Κόλακες, premier prix; Aristophane eut le second, pour son Εἰρήνη; — en 420, Αὐτόλυκος.

Eupolis fit jouer plusieurs de ses pièces sous le nom d'Apollodore. C'était un moyen pour les comiques athéniens d'éluder certaines prescriptions de la loi. Héphæstion mentionne une espèce de mètre choliambique appelé *eupolidéen*, et employé aussi par les poëtes de la moyenne et de la nouvelle comédie. Les *Fragments* des comédies d'Eupolis ont été recueillis par Meineke : *Fragmenta Comicorum Græcorum*, vol. I, p. 104-146; vol. II, p. 426-579, et par Bothe, *Frag. Comic. Græc.*, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. LÉO JOUBERT.

Suidas, au mot Εὔπολις. — Anonyme, *De Comœd.* — Cicéron, *Ad Attic.*, VI, 1. — Élien, *Nat. Anim.*, X, 41. — Tzetzès, *Chil.*, IV, 245. — Scoliaste d'Aristophane, *Ad Pac.*, 741, 762, 1142; *Ad Nub.*, 97, 180, 296, 541, 544; *Ad Equit.*, 528, 1288; *Ad Vesp.*, 1020. — Stobée, *Serm.*, IV. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. II, p. 445-448. — Clinton, *Fasti Hell.*, t. II. — Bergk, *Comment. de Reliq. Com. Att. ant.*, 332-366.

EUPOMPE (Εὔπομπος), célèbre peintre grec, né à Sicyone, vivait vers 400 avant J.-C. Contemporain de Zeuxis, de Parrhasius, de Timanthe, et maître de Pamphile, qui fut lui-même le maître d'Apelle, il s'acquit une telle réputation, que l'on créa tout exprès pour lui une nouvelle classification des peintres. Jusque là on ne connaissait que deux écoles : la *grecque* proprement dite ou *helladique*, et l'*asiatique*. La gloire d'Eupompe donna naissance à une troisième école, la *sicyonienne*, et, d'après la nouvelle division, on eut trois écoles, savoir : l'*ionienne*, la *sicyonienne*, et l'*attique*. Lysippe, alors à ses débuts, ayant demandé à Eupompe quel modèle il devait suivre : « La nature, » répondit celui-ci. On ne sait rien sur la vie de ce peintre; on n'a même presque aucun détail sur ses ouvrages.

Pline, XXXIV, 8; XXXV, 9.

* **EUPOMPIDAS** (Εὐπομπίδας), général grec de Platée, fils de Daïmaque, vivait vers 430 avant J.-C. Il fut un des commandants de Platée pendant le siége de cette ville par les Lacédémoniens (429-428). Dans l'hiver de la seconde année du siége, il concerta avec le devin Théénète le projet de traverser les lignes de circonvallation. Cette manœuvre, qui devait d'abord être tentée par toute la population de la ville, ne fut exécutée que par deux cent-deux des assiégés, sous les ordres d'Eupompidas et de Théénète.

Thucydide, III, 20-23.

EUPREPES, écuyer romain, fameux dans les annales du cirque, vivait au commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il remporta 782 fois la victoire, nombre que personne n'avait atteint avant lui. Dans sa vieillesse, en 211, il fut mis à mort, par l'ordre de Caracalla, parce qu'il portait dans le cirque des couleurs différentes de celles des *bleus*, favorisés par l'empereur.

Dion Cassius, LXXVII, 4.

EURENIUS (*Jöns*), érudit suédois, né en 1688, mort en 1751. Il étudia au gymnase d'Hernösand, et plus tard à l'université d'Upsal, où il fut reçu maître ès arts. Il devint ensuite successivement co-recteur, puis lecteur d'abord de mathématiques, ensuite d'éloquence et de poésie. Depuis 1723 jusqu'à sa mort il fut pasteur à Thorsäker. Outre de nombreux manuscrits sur diverses matières, on a de lui : *En Präst i sin prydning* (Un Ecclésiastique avec ses ornements); — *Grammatica et Syntaxis;* 1733; — *Oratio synodalis de Prædestinatione;* 1729; — *Atlantica orientalis.*

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EURIC ou **ÉVARIC**, roi des Visigoths, né vers 420, mort à Arles, en 484. En 466, il s'empara du trône en faisant poignarder son frère Théodoric. Continuant les idées de son prédécesseur, il résolut de profiter de la situation précaire de l'Empire d'Occident pour établir sa domination sur la Gaule entière. Il attaqua en 470 les Bretons, qui, au nombre de 15,000 hommes, s'étaient fortifiés dans Biturica (Bourges). Les Bretons furent vaincus et forcés de se réfugier chez les Burgondes. Toute l'Aquitaine et tous les pays situés entre le Rhône, la Loire et l'Océan, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le seul district d'Arvernum osa lui résister. Augustonemetum (Clermont), capitale du pays, fut défendue avec un rare courage par Ecdicius, fils de l'empereur Avitus, et les Goths levèrent le siége; mais ils revinrent bientôt avec des forces supérieures, et contraignirent, par leurs dévastations, le pays à se soumettre. Julius Nepos, qui venait de monter sur le trône d'Occident, envoya Épiphane, évêque de Pavie, auprès d'Euric, pour négocier avec lui la pacification de la Gaule. Épiphane obtint d'Euric la promesse d'être l'ami fidèle des Romains ; mais les Visigoths gardèrent toutes leurs conquêtes anciennes. Le nouvel empire des Visigoths était borné au nord par la Loire, à l'est par le Rhône, à l'ouest par l'Océan, et au sud par les Pyrénées. Ce fut de ce côté qu'Euric chercha à s'agrandir. Il envoya dans la Péninsule une armée sous les ordres du comte Gotéric, pour y faire disparaître les derniers débris de la domination romaine. Pampelune, Cæsar-Augusta et les villes voisines se soumirent, et bientôt la puissance romaine fut remplacée dans toute l'Espagne par celle des Visigoths. Le petit royaume des Suèves en Galice et en Lusitanie échappa seul à cette conquête générale. Euric eut moins de peine encore à soumettre à son empire les pays situés au delà du Rhône, et à réunir à son empire Arles et Marseille. Ces succès répandirent partout le nom d'Euric. Les Saxons, les Franks, les Romains, les Suèves, les Gaulois, les Burgondes, les Ostrogoths, les Vandales, les Thuringiens se disputèrent son alliance. Enfin, si l'on en croit Sidoine Apollinaire, on vit à la cour du roi des Visigoths jusqu'à des ambassadeurs persans, venus des bords de l'Euphrate. Euric ne fut pas seulement conquérant, il eut aussi la gloire de donner un code à ses sujets. Il recueillit en un corps de lois les vieilles coutumes des Goths, ainsi que les ordonnances publiées par lui et par ses prédécesseurs. Il fut aidé dans ce projet par les conseils de saint Léon, qui, quoique catholique et Romain, n'en occupait pas moins un rang élevé à la cour d'Euric. Celui-ci était arien, et on lui reproche d'avoir persécuté les catholiques. Euric montra d'ailleurs de la générosité, et protégea les sciences et les lettres.

Jornandès, *Rex gestæ Gothorum.* — Sidoine Apollinaire, *Epist.* — Dom Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc.* — Ch. Paquis et Dochez, *Histoire de l'Espagne*, t. I[er].

* **EURIPIDAS** ou **EURIPIDES** (Εὐριπίδας ou Εὐριπίδης), général étolien, vivait vers 220 avant J.-C. Nommé gouverneur de Cynætha en Arcadie, lorsque les Étoliens s'en emparèrent avec le secours de l'Illyrien Scerdilaïdas, il ne tarda pas à évacuer cette place, par crainte des Macédoniens. L'année suivante, en 219, placé à la tête des Éléens, alors alliés des Étoliens, il ravagea les territoires de Dyme, de Phares, de Tritée, défit Mycus, général en second des Achéens, et occupa près d'Araxus un château fort, nommé Teichos, d'où il infesta le territoire ennemi. Dans l'hiver de la même année, il quitta Psophis en Arcadie, où il avait son quartier général, et se dirigea sur la Sicyonie avec un corps de 2,200 fantassins et 100 chevaux. Pendant la nuit, il passa sans s'en douter tout près du camp des Macédoniens. Le lendemain matin, averti par ses fourrageurs du voisinage de l'ennemi, il se hâta de battre en retraite, espérant atteindre Psophis sans avoir de bataille à livrer. Son espoir fut déçu. Il rencontra l'ennemi dans les défilés du mont Apelaurus, entre Phlius et Stymphale. Jugeant la résistance impossible, il se sauva avec quelques cavaliers, abandonnant ses troupes, qui furent taillées en pièces. Après cette facile victoire, le roi de Macédoine marcha sur Psophis, et força Euripidas à capituler. En 217 on le retrouve encore à la tête des Éléens, ravageant l'Achaïe et défait par Lycus, général des Achéens.

Polybe, IV, 19, 59, 69-72; V, 94, 95.

EURIPIDE, l'un des trois grands poëtes tragiques de la Grèce, naquit la première année de la 75[e] olympiade, ou 480 avant l'ère chrétienne, à Salamine, le jour même de la célèbre bataille de ce nom, et mourut en 406 avant J.-C. Sa famille s'était réfugiée dans l'île de Salamine, au temps de l'invasion de Xerxès dans l'Attique. Plusieurs de ses biographes prétendent que son père Mnésarchos était cabaretier, et sa mère, Clito, marchande de légumes ; d'autres, au contraire, réfutent cette allégation, par le témoignage de l'historien Philochoros, qui assure qu'il était d'une famille noble. Cependant Aristophane fait de fréquentes allusions à la basse condition de sa mère, notamment dans *Les Acharniens*,

Les Chevaliers, et *Les Fêtes de Cérès*. Par déférence pour un oracle mal interprété, on éleva d'abord Euripide pour en faire un athlète (Eusèbe, *Præpar. Evang.*, V, 33; Aulu-Gelle, XV, 20). Il se livra donc aux exercices du corps, et l'on dit même qu'il remporta une fois le prix. Mais ce genre de gloire ne pouvait suffire à son esprit, dont l'activité le porta bientôt vers d'autres études. Il s'exerça d'abord à la peinture: on ajoute même que l'on montrait de ses tableaux à Mégare; puis il étudia la rhétorique sous Prodicus, et la philosophie sous Anaxagore. On sait aussi qu'il fut intimement lié avec Socrate, plus jeune que lui de dix ans. Celui-ci, qui fréquentait peu le théâtre, ne manquait pas de s'y rendre lorsqu'on représentait quelque pièce d'Euripide.

Ces études de la jeunesse du poëte, une fois qu'il se fut adonné sans partage à la tragédie, laissèrent des traces profondes dans ses compositions. On y retrouve en effet le système d'Anaxagore sur l'origine des êtres, et les principes de la morale de Socrate; ce qui le fit appeler le philosophe du théâtre. D'un autre côté, on sait le cas que Quintilien faisait des beautés de ce poëte (l. X, c. 1), et il conseille aux jeunes gens qui se destinent au barreau la lecture de ses ouvrages, comme un excellent modèle de l'art de convaincre et de persuader. Un éloge de cette nature pourrait aisément devenir la matière d'une critique, quand il s'adresse à un poëte qui travaille pour le théâtre; car les beautés les plus propres à faire de l'effet au barreau ne doivent pas toujours être celles qui conviennent le mieux à la scène. Et en effet, en plus d'une occasion, les longs discours qu'Euripide prête à ses personnages sentent un peu trop la rhétorique et les déclamations de l'école. Il ne faut cependant pas perdre de vue le public auquel s'adressaient les poëtes d'Athènes, public passionné pour le talent de la parole et pour les harangues, et près duquel tout ce qui rappelait les habitudes de la tribune ou les solennités judiciaires était toujours bien venu.

Ce fut la première année de la 81[e] olympiade, l'an 455 avant notre ère, qu'Euripide fit son début dans la carrière dramatique. Il avait alors vingt-cinq ans. Son premier ouvrage fut *Les Péliades*; cette tragédie, aujourd'hui perdue, n'obtint que la troisième nomination. Aulu-Gelle rapporte (l. XVII, c. 4), sur le témoignage de Varron, qu'Euripide avait composé soixante-quinze tragédies, et qu'il ne remporta le prix que cinq fois. Suivant Thomas Magister, il fit quatre-vingt-douze tragédies, et vainquit quinze fois; mais les autres biographes, Suidas et Moschopoulos, ne parlent que de cinq victoires, représentant en réalité vingt ouvrages, sous forme de tétralogies. Il ne nous reste que dix-huit tragédies et un drame satyrique. En voici les titres: *Hécube*, *Oreste*, *Les Phéniciennes*, *Médée*, *Hippolyte*, *Alceste*, *Andromaque*, *Les Suppliantes*, *Iphigénie en Aulide*, *Iphigénie en Tauride*, *Rhésus*, *Les Troyennes*, *Les Bacchantes*, *Les Héraclides*, *Hélène*, *Ion*, *Hercule furieux*, *Électre*. Le drame satyrique est intitulé *Le Cyclope*. Parmi les nombreux fragments de ses autres ouvrages, il nous reste aussi le prologue de *Danaé*, avec un fragment de chœur, plus trois passages, assez considérables, du *Phaéthon*, trouvés en 1810 dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Quant au prologue de *Danaé*, avec un fragment de chœur, c'est évidemment un pastiche récemment forgé. Les noms seuls que nous venons de citer rappellent une foule de sujets traités par nos grands tragiques et, dans ce nombre, quelques-uns des chefs-d'œuvre de notre théâtre. Telle est la source de laquelle Corneille a tiré sa *Médée*, Voltaire et Crébillon leur *Oreste* et leur *Électre*; Guimond de La Touche, son *Iphigénie en Tauride*. Quant à Racine, on connaît sa prédilection pour Euripide, et, sans compter sa *Thébaïde*, empruntée aux *Phéniciennes*, il lui a dû les sujets d'*Andromaque*, de *Phèdre*, d'*Iphigénie en Aulide*, avec les beautés qu'il a su naturaliser parmi nous. Dans l'impossibilité de faire connaître ici le théâtre entier d'Euripide, eu égard à l'espace dont nous pouvons disposer, nous nous bornerons à quelques observations sur la manière diverse dont les mêmes sujets ont été traités par le poëte français et par le poëte grec.

Ceux qui commencent la lecture de l'*Hippolyte* d'Euripide ne doivent pas se laisser trop préoccuper par les souvenirs du chef-d'œuvre de Racine. Malgré la filiation directe et légitime qui rattache le second au premier, il y a entre l'un et l'autre des diversités profondes, non-seulement dans les mœurs retracées par les deux poëtes, mais même dans les sujets. Une première différence essentielle et fondamentale, c'est que dans la pièce grecque Hippolyte est le héros: c'est sur lui que se porte tout l'intérêt; Phèdre n'est là qu'un personnage accessoire. Dans la pièce française, Phèdre est le personnage principal: elle efface tout le reste; la peinture de sa passion et de ses remords est précisément ce qui nous attache avec le plus de force.

De plus, le caractère d'Hippolyte tel que nous le voyons dans Racine ressemble fort peu à l'Hippolyte d'Euripide: celui-ci, avec sa fierté pudique et sauvage, est assez difficile à comprendre pour les modernes. Ce jeune chasseur a voué un culte particulier à Diane et à la chasteté; il dédaigne les autels de Vénus et ses plaisirs, sentiments qu'il exhale dans une longue déclamation contre les femmes, satire peut-être la plus complète qu'on ait faite du mariage, quoi qu'aient pu ajouter après lui Juvénal et Boileau. Sa pudeur virginale, son orgueil, sa rudesse même, lui donnent une physionomie originale tout à fait inconnue sur notre scène. L'Hippolyte de Racine se ressent trop du voisinage de la cour de Louis XIV; les aspérités de sa nature sauvage ont été soigneusement polies par notre ci-

vilisation : le poëte français, n'osant déroger à l'usage de son temps, l'a fait amoureux, et la délicate élégance avec laquelle s'exprime sa tendresse trahit un adepte de la galanterie du dix-septième siècle.

La Phèdre moderne et la Phèdre antique ne sont pas moins dissemblables. Celle d'Euripide est en proie à une fureur adultère, incestueuse, envoyée par la vengeance de Vénus. Mais l'amour chez les anciens était un épanouissement de la vie sensuelle, beaucoup plus qu'une aspiration idéale de l'âme ; il n'avait pas encore été épuré par l'alliance des sentiments moraux, par cette délicatesse du cœur qu'ont développée chez nous la vie domestique et le commerce des femmes. Aussi le poëte grec décrit-il admirablement la langueur secrète qui consume Phèdre, l'abattement du corps, le délire des sens, et le trouble intime qui l'agite à la seule pensée de celui qu'elle aime; et toutefois, il n'y en a pas moins une vérité profonde et un vif instinct de la passion dans l'art merveilleux avec lequel elle laisse échapper un secret si péniblement arraché. Les beautés que Racine a su tirer de son modèle suffiraient presque à la gloire d'Euripide; celui-ci, néanmoins, a laissé Phèdre sur le second plan: elle a résisté aux coupables conseils de sa nourrice, qui n'en révèle pas moins sa passion à Hippolyte; mais quand elle voit son amour méprisé, elle prend la résolution de se donner la mort, pour sauver son honneur et l'avenir de ses enfants; mais en mourant elle laisse un écrit où elle accuse Hippolyte d'avoir voulu souiller la couche de son père.

Chez Racine, le sujet a été modifié par les idées du christianisme et par les mœurs de son temps, surtout par le spectacle assez fréquent à la cour de Versailles de ces pécheresses repentantes qui, après avoir violé les devoirs les plus saints de la famille, finissaient par obtenir la pitié et l'intérêt du monde par leur repentir et par une éclatante pénitence. C'est ce combat du devoir et de la passion, c'est cette alliance de remords et d'idées toutes modernes, mêlés aux égarements de l'amour le plus violent, qui font de la Phèdre de Racine une épouse chrétienne, comme l'appelle Châteaubriand.

Enfin, l'intervention des dieux est encore un trait qui différencie les deux ouvrages. La pièce d'Euripide commence par un prologue où Vénus annonce son désir de vengeance contre Hippolyte, qui dédaigne son culte; vengeance à laquelle elle sacrifie Phèdre, sans le moindre scrupule. Au dénoûment, Diane vient reprocher à Thésée l'erreur fatale dont Hippolyte a été victime, et finit par le réconcilier avec son fils.

L'*Andromaque* d'Euripide a subi dans la tragédie de Racine une transformation analogue à celle que nous venons de remarquer dans le personnage de Phèdre. Il ne faut pas s'attendre à retrouver dans la pièce grecque cet idéal de délicatesse, ces scrupules, ce raffinement de fidélité, même au delà du tombeau, que le dix-septième siècle, avec son esprit de galanterie perfectionnée, regardait comme parfaitement naturels de la part de la veuve d'Hector. Dans la pièce grecque, Andromaque, captive de Pyrrhus, est de plus sa concubine, et elle en a un fils. Hermione, son épouse légitime, est animée d'une violente jalousie contre l'esclave troyenne, qu'elle accuse de causer sa stérilité par des sortiléges. Aidée de son père Ménélas, elle veut faire périr Andromaque et son fils Molossos, pendant l'absence de Pyrrhus. Tout l'intérêt du drame roule sur le danger qu'ils courent l'un et l'autre.

L'Achille de l'*Iphigénie* grecque ressemble tout aussi peu à l'Achille de la tragédie française. Cette différence des mœurs antiques et des mœurs modernes éclate surtout dans la condition des femmes et dans les relations que la société établit entre les deux sexes. Voyez quel est l'étonnement d'Achille de rencontrer une femme dans le camp des Grecs, lorsque Clytemnestre paraît en sa présence. Il veut se retirer dès qu'elle sort de sa tente : « Il serait mal séant « à moi (le mot grec dit *honteux*) de m'entretenir « avec des femmes. — Chose étrange ! pourquoi « fuir ? Mets du moins ta main dans la mienne, « ce gage de l'heureux hymen que nous allons célébrer. — Que dis-tu ? moi, te donner la « main ! Je redouterais Agamemnon si je touchais « ce qu'il ne m'est pas permis de toucher. » Et plus loin, lorsque Achille a promis à Clytemnestre de prendre la défense d'Iphigénie, lorsque la mère offre de faire paraître sa fille devant son défenseur, pour lui témoigner sa reconnaissance, il refuse absolument de la voir : « Veux-tu qu'elle « vienne en suppliante, embrasser tes genoux ? « Cela n'est pas séant à une vierge; cependant, « si tu le désires, elle viendra, pleine de pudeur et « avec une noble assurance...— Qu'elle reste dans « son appartement virginal; ce respect de la pudeur est lui-même respectable. — Cependant, « il est juste qu'elle te rende grâces autant qu'il « est en elle. — Non, femme, n'amène pas ta « fille en ma présence, et n'encourons pas un « reproche inconvenant. Une armée nombreuse, « dans son désœuvrement, aime la médisance et « les propos des mauvaises langues. »

Assurément nous voilà bien loin de la galanterie moderne et de l'Achille chevaleresque que Racine dut crayonner pour plaire à la cour de Louis XIV !

L'*Oreste*, représenté la quatrième année de la 92e olympiade, en 409, paraît avoir été le dernier ouvrage qu'Euripide, alors âgé de soixante-onze ans, fit jouer à Athènes, avant de se rendre à la cour d'Archélaos, roi de Macédoine, qui attirait à sa cour les poëtes, les artistes et les philosophes. Il mourut la troisième année de son séjour dans ce pays, âgé de soixante-onze ans, en 406 avant notre ère. On n'est pas d'accord sur le genre de sa mort. Les uns racontent que, se

promenant un jour dans un lieu solitaire, des chiens furieux se jetèrent sur lui et le mirent en pièces; d'autres prétendent qu'il fut déchiré par les femmes. Cette tradition repose sans doute sur la haine qu'on lui attribue pour le sexe en général. On sait qu'Aristophane, dans sa comédie des *Fêtes de Cérès*, suppose que les femmes, brûlant de se venger des injures qu'Euripide leur prodigue dans ses tragédies, délibèrent entre elles sur les moyens de le perdre; et l'auteur comique, tout en feignant de prendre le parti des femmes, les outrage bien plus audacieusement que leur prétendu ennemi. Euripide, il est vrai, mit souvent sur la scène des princesses souillées de crimes; nous avons déjà fait mention de la fameuse tirade de l'*Hippolyte*. Il est peu de pièces qui ne contiennent des traits du même genre que ce passage des *Phéniciennes*, v. 192-201 : « Le penchant à blâmer est naturel aux femmes; un léger prétexte leur devient une occasion de propos sans fin : c'est un plaisir pour elles de médire les unes des autres. » Les uns soutenaient qu'Euripide haïssait les femmes, d'autres qu'il les aimait avec passion. « Il les déteste, disait-on un jour. — Oui, répondit Sophocle, mais seulement dans ses tragédies. » Le fait est qu'Euripide se maria deux fois : la première femme qu'il épousa, à l'âge de vingt-trois ans, s'appelait Chariné, et lui donna trois fils; après l'avoir répudiée, il en épousa une autre. Il paraît qu'aucune de ces deux unions ne fut heureuse.

On a porté des jugements très-divers, tant chez les anciens que chez les modernes, sur le mérite d'Euripide comme poëte tragique. Aristophane, son contemporain, l'a fréquemment parodié et tourné en ridicule dans ses comédies, surtout dans *Les Acharniens*, dans *Les Fêtes de Cérès*, et dans *Les Grenouilles ;* mais à quelques critiques fondées il a mêlé beaucoup d'exagération et d'injustice. Aristote, dans sa Poétique, appelle Euripide le plus tragique des poëtes; mais c'est par allusion au grand effet de ses catastrophes funestes. Puis il ajoute : « Quoiqu'il ne soit pas toujours heureux dans la conduite de ses pièces. » Quintilien, de son côté, le préfère à Sophocle, en le jugeant de son point de vue particulier, c'est-à-dire de l'effet oratoire. De nombreux témoignages déposent de la brillante renommée que lui valurent ses ouvrages et de l'empire qu'ils exerçaient sur les imaginations. Plutarque raconte, dans la vie de Nicias, qu'après le désastre de l'armée athénienne en Sicile, ceux des vaincus qui survécurent à la défaite, errants dans la campagne, ou réduits en esclavage, obtinrent les uns des secours, les autres leur affranchissement, en récitant aux passants ou à leurs maîtres des vers des tragédies d'Euripide; et plusieurs d'entre eux, de retour à Athènes, vinrent lui témoigner leur reconnaissance de ce que ses vers leur avaient sauvé la vie et la liberté. « Et cela ne doit pas surprendre, dit encore Plutarque, après ce qu'on raconte d'un navire de la ville de Caunos en Carie, qui, poursuivi par des pirates, n'obtint asile dans un port de la Sicile que sur l'assurance, donnée par les passagers, qu'ils savaient des vers d'Euripide. »

Même après sa mort, Euripide eut l'honneur de contribuer par sa poésie à sauver sa patrie. Lorsque Athènes fut prise par Lysandre, on proposa dans le conseil des alliés de réduire ses habitants en servitude, de raser tous ses édifices, et de faire de tout le pays un lieu de pâturage pour les troupeaux. Ce conseil fut suivi d'un festin où se trouvèrent tous les généraux : or, il arriva qu'un musicien de Phocée, qui y fut appelé, y fit entendre, soit par hasard, soit à dessein, quelques vers où Euripide avait retracé l'abaissement d'Électre, réduite par Égisthe à la condition des esclaves et précipitée d'un palais dans une chaumière. Les convives, émus par cette peinture touchante du malheur, par son rapport frappant avec l'humiliation d'Athènes, enfin par la gloire de cette ville, qui avait produit tant de chefs-d'œuvre et de si grands hommes, et qu'ils allaient détruire, renoncèrent à user si cruellement du droit de la victoire.

Chez les modernes, au dix-septième et au dix-huitième siècle, Euripide avait généralement obtenu la préférence sur ses deux rivaux. De nos jours, au contraire, un célèbre critique, A.-W. Schlegel, l'a rabaissé fort au-dessous d'Eschyle et de Sophocle. On en jugera par le passage suivant : « Quand on considère Euripide en lui-même, sans le comparer avec ses prédécesseurs, quand on rassemble ses meilleures pièces et les morceaux admirables répandus dans quelques autres, on peut faire de lui l'éloge le plus pompeux. Mais si, au contraire, on le contemple dans l'ensemble de l'histoire de l'art, si l'on examine sous le rapport de la moralité l'effet général de ses tragédies et la tendance des efforts du poëte, on ne peut s'empêcher de le juger avec sévérité et de le censurer de diverses manières. Il est peu d'écrivains dont on puisse dire avec vérité tant de bien et tant de mal. C'est un esprit extraordinairement ingénieux, d'une adresse merveilleuse dans tous les exercices intellectuels; mais parmi une foule de qualités aimables et brillantes, on ne trouve en lui ni cette profondeur sérieuse d'une âme élevée, ni cette sagesse harmonieuse et ordonnatrice que nous admirons dans Eschyle et dans Sophocle. Il chercha toujours à plaire, sans être difficile sur les moyens. De là vient qu'il est sans cesse inégal à lui-même : il a des passages d'une beauté ravissante, et d'autres fois il tombe dans de véritables trivialités. Mais, avec tous ses défauts, il possède la facilité la plus heureuse, et un certain charme séduisant qui ne l'abandonne point. »

En général, Schlegel me paraît avoir jugé Euripide d'un point de vue trop étroit. Il lui préfère Eschyle, parce que celui-ci a conservé le caractère religieux qui fut d'abord inhérent

au théâtre. On sait en effet que les représentations dramatiques étaient, dans l'origine, des cérémonies du culte public. Les chœurs, auxquels la tragédie grecque dut sa naissance, furent d'abord des hymnes que l'on chantait en l'honneur de Bacchus, pour célébrer ses fêtes. L'esprit pieux qui anime le chœur et l'idée imposante du Destin, qui plane sur toute l'action, tels sont les traits fondamentaux de la tragédie grecque, surtout telle qu'Eschyle et Sophocle nous la montrent. Mais on ne tarda pas à prendre plaisir à ces représentations pour elles-mêmes, et l'idée religieuse n'y fut bientôt plus qu'accessoire. L'art dramatique, après avoir eu son berceau au pied des autels, grandit et se développa hors du sanctuaire, et l'élément emprunté à la religion finit par disparaître.

Euripide marque d'une manière frappante cette transition de l'époque religieuse à l'époque philosophique, et il n'y a nullement de la faute du poëte; c'est la marche inévitable de l'art, qui est forcé de suivre le mouvement des esprits. On peut voir là un progrès plutôt qu'une altération; ou du moins, s'il y a décadence d'un côté, il y a progrès de l'autre. Euripide a en effet découvert un monde inconnu, le monde de l'âme, et ce fut la source de ses plus brillants succès. Quelques reproches qu'il mérite d'ailleurs, on ne peut méconnaître en lui un grand peintre du cœur humain. C'est par là qu'il touche, qu'il attache, et qu'il doit plaire dans tous les temps, parce qu'il a retracé les sentiments éternels de notre âme. Son but principal est d'émouvoir; il connaissait la nature des passions, et il savait trouver les situations dans lesquelles elles peuvent se développer avec le plus de force. On peut faire bien des objections contre ses plans mal ordonnés, contre le choix de ses sujets et le hors-d'œuvre de quelques-uns de ses chœurs; mais il reste supérieur dans l'expression vraie et naturelle des passions, dans l'art d'inventer des situations intéressantes, de grouper des caractères originaux et de saisir la nature humaine sous toutes ses faces. Il est maître dans la manière de traiter le dialogue et d'adapter les discours et les répliques au caractère, au sexe et à la condition des personnages. Tout en rendant justice à l'élégance et à la facilité de son style, il faut reconnaître qu'il a souvent fait abus des sentences et des tirades philosophiques. Par ses défauts comme par ses qualités, il était plus accessible à l'esprit des modernes; c'est ce qui explique la préférence que quelques-uns lui ont accordée sur Sophocle, qui a maintenu l'art dans une région plus pure et plus idéale.

Mais ce qu'il est impossible de méconnaître chez Euripide, c'est le progrès des idées morales et religieuses. Ce progrès se révèle précisément dans le grief même articulé par Schlegel, c'est-à-dire dans les attaques dirigées par le poëte contre le vieux polythéisme. Ainsi, dans l'*Hercule furieux*, on voit un faible mortel, aveuglé par Junon, commettre des actions odieuses, dont il n'est que l'instrument passif et non l'auteur réel. Ici, comme dans *Les Bacchantes*, comme dans l'*Ajax* de Sophocle, le rôle odieux appartient à la divinité. Mais du moins Euripide corrige l'immoralité du sujet par une protestation formelle contre ces aberrations de la vieille mythologie : il attaque de front la religion populaire, en prenant la précaution de rejeter sur les poëtes ce que ces fables ont de trop choquant pour le bon sens et pour la morale publique. N'y a-t-il pas en effet une véritable protestation, qui semble être comme la pensée intime de l'auteur, dans ce reproche adressé à Junon : « Quel mortel adresserait des vœux à une telle déesse, qui par jalousie contre l'amante de Jupiter sacrifie le bienfaiteur de la Grèce, d'ailleurs irréprochable » (v. 1280-3)? Immédiatement après, Thésée attaque en ces termes les dieux passionnés et corrompus de la mythologie : « Aucun « mortel, aucun dieu même n'est à l'abri des at- « teintes de la fortune, si du moins les récits des « poëtes ne sont pas mensongers. Ces dieux n'ont- « ils pas contracté entre eux des unions que ré- « prouvent toutes les lois? Ne les a-t-on pas vus, « pour usurper un trône, charger leurs pères de « chaînes? Et cependant ils habitent l'Olympe « et supportent sans remords le poids de leurs « fautes » (v. 1287-1294). Hercule répond : « Non, je ne crois pas que « les dieux se livrent « à des amours incestueux, ni qu'ils chargent « leurs pères de chaînes; je ne l'ai jamais cru, « je ne le croirai jamais, ni qu'un d'eux se soit « rendu maître d'un autre. Un dieu, s'il est réel- « lement dieu, n'a besoin de personne : les poëtes « ont inventé ces misérables récits » (v. 1314- « 1319).

Ces efforts pour épurer le polythéisme, en même temps qu'ils attestent le besoin de croyances plus saines et plus conformes à la raison, sont évidemment une première atteinte portée à la religion populaire.

L'*Ion* nous offre une nouvelle preuve de la supériorité de la morale publique sur la religion officielle au siècle de Socrate. Tandis que la mythologie s'y montre telle qu'elle était trop souvent, c'est-à-dire attribuant aux dieux toutes les passions, toutes les faiblesses des mortels, la raison publique, ou plutôt celle d'Euripide, s'exprimant par la voix d'Ion, gourmande ces mêmes dieux sur leurs vices. « Puis-je m'empêcher, « dit-il, de blâmer Apollon? Abandonner une « fille innocente après l'avoir séduite, et laisser « mourir l'enfant dont il est le père! Ah! cette « conduite est indigne de toi! Et puisque tu « règnes sur les mortels, sois fidèle à la vertu. « Les dieux punissent parmi les hommes ceux « dont le cœur est pervers : est-il donc juste que « vous, qui avez écrit les lois qui nous gouvernent, « vous soyez vous-mêmes les violateurs des « lois? S'il arrivait, chose impossible, je le sais, « mais je le suppose, s'il arrivait qu'un jour les

« hommes vous fissent porter la peine de vos « violences et de vos criminelles amours, bientôt toi, Apollon, Neptune et Jupiter, roi du « ciel, vous seriez contraints de dépouiller vos « temples, pour payer le prix de vos fautes. En « vous livrant à vos passions, au mépris de la « sagesse, vous êtes coupables. Il n'est plus juste « d'accuser les hommes s'ils imitent les vices « des dieux, qui leur donnent de tels exemples » (v. 434-451).

Dans cette censure, pleine de verve, dirigée contre la chronique scandaleuse de l'Olympe mythologique, Euripide est un digne précurseur de Platon, qui fera, dans son livre du *Gouvernement*, une critique si sévère et si juste des dieux d'Homère.

Le sujet des *Bacchantes* est la mort terrible de Penthée, mis en pièces par les Ménades, pour s'être opposé à l'établissement du culte de Bacchus. Cette tragédie a un caractère tout particulier : c'est l'histoire poétique de l'introduction d'un culte nouveau en Grèce; car, au rapport d'Hérodote, Bacchus était regardé par les Grecs comme un des dieux les plus modernes, et l'historien ne fait remonter qu'à 1600 ans avant l'époque où il vivait l'apparition de ce dieu. On a supposé, non sans vraisemblance, qu'Euripide avait composé cette tragédie pour se défendre du reproche d'impiété, qui lui était commun avec Socrate et d'autres hommes supérieurs, dont il était l'ami. Cependant, malgré la bonne volonté d'être croyant que montre ce poëte, l'esprit incrédule s'y fait jour. Dès le début, dans le prologue même où Bacchus annonce l'intention de faire prévaloir son culte à Thèbes et de venger sa mère Sémélé des calomnies dont elle est l'objet, il allègue une de ces calomnies, savoir, que « Sémélé, séduite par un mortel, avait, sur le « conseil de Cadmus, rejeté sa faute sur Jupiter, « qui lui avait donné la mort pour la punir d'a« voir supposé cette union » (vers 28-30).

Le seul fait qu'un tel grief ait pu être articulé publiquement sur la scène, bien qu'il soit qualifié de calomnie, le seul fait d'une interprétation toute mondaine des amours de Jupiter, l'appréciation qui réduit aux proportions d'une intrigue vulgaire un des faits mythologiques auxquels la race des héros devait sa naissance, est l'indice d'un siècle sceptique, d'une époque où les vieilles croyances sont déjà profondément ébranlées.

« Ne discutons pas subtilement sur les dieux. « Les traditions de nos pères, contemporains du « temps, que nous conservons avec fidélité, ne « peuvent être ébranlées par aucun raisonne« ment, pas même par les inventions des plus « grands génies. » Qui parle ainsi? C'est le vieux Tirésias. Évidemment, le poëte a beaucoup plus en vue son siècle que celui de Tirésias, et il s'agit moins ici du culte de Bacchus en particulier que de toute la religion athénienne. C'était l'époque où Critias, Alcibiade et Socrate lui-même commençaient à critiquer le culte public. On serait tenté de croire qu'il y a ici des allusions à quelque procès de sacrilége, comme celui d'Alcibiade pour la mutilation des Hermès. La date de celui-ci remonte à l'an 415 avant notre ère (deuxième année de la 91e olympiade) : c'est aussi le temps de la proscription de Diagoras comme athée. Ces faits sont antérieurs de plusieurs années à la représentation des *Bacchantes*.

Cependant Penthée, celui qui dans la pièce est présenté comme l'impie, attaque avec beaucoup de force et de vérité les infamies de ces mystères nocturnes, où les femmes, livrées à elles-mêmes, s'abandonnaient à tous les excès. Il faut lire sa véhémente invective du vers 215 au vers 260. Pour qu'il ne manque ici aucun des caractères propres aux époques de critique en matière de religion, on y trouve jusqu'aux interprétations allégoriques des cultes de Cérès et de Bacchus : Cérès est la terre; on a personnifié dans ces divinités les aliments dont les hommes se nourrissent, le pain et le vin.

A côté des efforts du poëte pour réhabiliter l'orthodoxie du polythéisme, les idées philosophiques ne poursuivent pas moins leurs progrès : la conception d'un Être suprême se dégage peu à peu des nuages qui l'enveloppaient; elle dépouille les voiles de l'anthropomorphisme, et apparaît sous des formes pures, qui avaient jusque alors échappé à l'antiquité grecque. Jamais encore la poésie païenne n'avait parlé de Dieu et de sa justice en termes semblables à ceux-ci : « La puissance divine se meut avec lenteur, « mais elle est inévitable; elle châtie les mortels « qui honorent l'impiété, et qui, dans leur dé« lire, se refusent au culte des dieux : par « de sages délais elle dérobe la marche du temps, « et guette l'impie; car on ne peut jamais con« cevoir ni méditer rien de meilleur que les lois « divines. Il en coûte peu en effet de reconnaî« tre la puissance de la divinité, quelle qu'elle « soit, et des lois sanctionnées par la longue « suite des siècles et par la nature » (v. 873-888).

Les vers suivants des *Troyennes*, v. 884-888, parlent aussi de la divinité dans un langage digne d'elle. « O toi, qui donnes le mouvement à « la terre, et qui en même temps résides en « elle! qui que tu sois, Jupiter impénétrable à la « vue des mortels, soit nécessité de la nature, « soit intelligence des hommes, je t'adresse mes « prières; car c'est toi qui, par des voies secrètes, « gouvernes toutes les choses humaines selon la « justice. »

Qu'on n'oublie pas, en lisant ces belles paroles, que Socrate était de dix ans plus jeune qu'Euripide, et Platon de cinquante ans. Euripide les met dans la bouche d'Hécube, qui, en voyant le châtiment se préparer pour Hélène, reconnaît enfin la réalisation de la justice divine sur la terre. Et ce qui prouve évidemment que les idées exprimées ici sont bien celles de l'auteur lui-même, c'est le contraste frappant qu'elles présentent avec un autre passage, où il reproduit

les idées populaires, celles qui étaient reçues de son temps, sur les rapports de la puissance divine avec la liberté humaine. C'est Hélène, qui de très-bonne foi s'excuse de ses fautes en les attribuant à l'empire qu'une déesse toute-puissante, Vénus, exerce sur nos passions et sur notre volonté : « Quel sentiment put me porter « à abandonner ainsi ma patrie et ma famille « pour suivre un étranger? Prends-t'en à la « déesse, et sois plus puissant que Jupiter; il « est le maître des autres divinités, mais il est « l'esclave de Vénus : j'ai donc droit à l'indul- « gence » (v. 946-950). On voit ici la morale telle que l'avait faite le polythéisme grec, c'est-à-dire une religion qui déifiait les passions humaines. La passion se produit en nous; mais la passion, ce n'est plus l'homme lui-même, c'est la divinité qui agit en lui : donc l'homme n'est plus responsable de ses actes, car il ne dépend pas de sa volonté. C'est là le fatalisme moral, auquel aboutissait nécessairement le paganisme. Et s'il était besoin d'une nouvelle preuve pour montrer que ces notions plus épurées sur Dieu et sur l'homme, par lesquelles Euripide corrige les opinions morales et religieuses de son siècle, lui appartiennent bien en propre, je la trouverais dans la réponse qu'il prête encore à Hécube : « N'accuse pas les déesses de folie pour « parer tes vices (dit-elle à Hélène); mon fils « était d'une rare beauté, et à sa vue ton cœur « s'est personnifié en Vénus. Les passions im- « pudiques des mortels sont en effet la Vénus « qu'ils adorent. »

C'est aussi ce mot de Virgile :

An sua cuique Deus fit dira cupido?

Voilà en quelques mots l'explication véritable et la réfutation la plus nette du polythéisme anthropomorphique; voilà ce qui faisait d'Euripide le digne disciple d'Anaxagoras et le digne ami de Socrate. Ce sont les aperçus de cette raison supérieure qui lui ont mérité le nom de poëte philosophe. ARTAUD.

Bibliographie. L'édition *princeps* d'Euripide forme un volume in-4°, imprimé à Florence, vers l'an 1500, par les soins de Jean Lascaris; il est exécuté en lettres capitales, et ne contient que quatre tragédies; c'est un livre très-rare. En 1503 l'ancien Alde Manuce donne pour la première fois dix-huit tragédies; il n'y manque que l'*Électre*, imprimée en 1545; cette édition est malheureusement fort peu correcte. Parmi les nombreuses éditions du seizième siècle, nous citerons seulement celle de Canter (Anvers, 1571), la première où des soins ont été donnés à la critique métrique; et celle imprimée à Heidelberg, chez J. Commelin, 1597 : c'est là que les fragments de la *Danaé* parurent pour la première fois. L'édition de Paul Estienne, 1602, est encore estimée : elle contient les notes de divers commentateurs qui avaient peu de goût, mais qui possédaient une vaste érudition. Le beau volume in-folio publié par Barnès à Cambridge, en 1694, est encore plus complet que tout ce qui avait paru jusque alors; mais les travaux des critiques modernes l'ont bien dépassé; l'édition de Musgrave, Oxford, 1778, 4 vol. in-4°, est d'une beauté typographique assez commune en Angleterre; on y trouve un grand nombre de corrections heureuses et d'indications savantes. L'édition entreprise par Morus et continuée par Beck, Leipzig, 1778-1788, 3 vol. in-4°, est aussi très-estimée. Le monde savant n'a pas fait grand accueil à l'édition tentée par Ernest Zimmermann, Francfort, 1807-1815, 4 vol. in-8°; elle n'a point été achevée. Au contraire, on estime fort l'important travail d'Auguste Matthiæ, Leipzig, 1813-1837, 10 vol. in-8°; le texte a été revu sur divers manuscrits; six volumes contiennent le texte et les scolies; les notes et un index occupent quatre volumes. Au dire d'un juge habile et sévère (M. Letronne), Matthiæ a fait preuve d'une profonde connaissance de la langue, d'une érudition étendue et réfléchie, d'une critique à la fois judicieuse et prudente. N'oublions pas l'édition publiée à Glascow, en 1821, par A. et J. Duncan, 9 vol. in-8° : l'exécution typographique en est fort belle; on ne saurait méconnaître que Brunck, Valkenaër, Porson, Hermann, bien qu'ils n'aient publié que des pièces détachées d'Euripide, ont créé par leurs travaux le vrai texte de ce poëte.

L'édition de M. Boissonade (Paris, 1825, 5 vol. in-32) est jolie, et elle renferme des notes qui, dans leur brièveté judicieuse, sont fréquemment plus substantielles que beaucoup de longs commentaires. Les éditions d'Oxford, 1821, 3 vol. in-8°, et de 1829, 5 vol. in-8°, reproduisent le texte de Matthiæ. On a distingué l'édition de G. Dindorf, Oxford, 1834, 2 vol. in-8°. Le volume publié en 1843 par M. Th. Fix, et qui forme le dix-huitième volume de la collection grecque-latine de MM. Firmin Didot, présente un texte auquel ont profité toutes les recherches des éditeurs précédents, mises en œuvre avec une critique éclairée et perfectionnées par la collation de manuscrits imparfaitement examinés jusqu'à ce jour. (Voir sur cette édition l'article contenu dans la *Revue de Bibliographie analytique*, 1844, p. 887.)

Les éditions isolées des pièces d'Euripide sont en beaucoup trop grand nombre pour être signalées ici; il suffira d'indiquer ce qu'il y a de plus remarquable en ce genre. Le célèbre helléniste Brunck donna, à Strasbourg, en 1780, une fort bonne édition de quatre tragédies; trois autres ont été réunies à Oxford en 1811, avec des notes dues à divers érudits, et ce travail, publié sous la direction d'un savant connu par ses vastes travaux sur la littérature grecque (M. Gaisford), a reçu un fort bon accueil dans le monde savant. Mentionnons aussi la *Médée* éditée par Elmsley (1806); l'*Alceste*, par Monk (1816; plusieurs fois réimprimée), et par Hermann (1824); l'*Hécube*, par Porson, 1747 (autres éditions, 1802 et 1808); l'*Hippolyte*, par Musgrave (1756), et par

Valckenaër, 1768 (travail très-estimé); l'*Iphigénie en Aulide*, par Markland, 1771; les *Phéniciennes*, par Valckenaër, 1755, et par J. Geel; Leyde, 1846 (recommandable sous le rapport de la science et du goût). Porson, Elmsley, Hermann, ont donné des éditions séparées, et plusieurs fois réimprimées, de diverses tragédies d'Euripide. On en trouvera la nomenclature dans les bibliographies spéciales.

Prévost de Genève n'a traduit en français que douze tragédies, Paris (1782-1797, 4 vol. in-12); son travail, qui a reparu dans la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy, laisse à désirer. La traduction de M. Artaud, dont la troisième édition est sous presse (chez MM. Firmin Didot), est préférable.

Les Italiens possèdent les versions de Carmeli (Padoue, 1743-1749, 10 vol. in-8°, peu estimée et accompagnée de notes insignifiantes) et de Félix Bellotti, Milan, 1829-1833; les Anglais ont les traductions de R. Potter (1781) et de Woodhull (1782), réimprimées plusieurs fois l'une et l'autre : toutes deux ont quelque mérite, mais ne doivent pas décourager ceux qui seraient tentés d'entreprendre derechef une œuvre semblable. En Allemagne, on fait quelque cas du travail de J.-H. Bothe, *Euripides Werke verdeutscht*; Berlin, 1800-1803, 5 vol. in-8°; Mannheim, 1822-1824, 3 vol. in-8°. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 639, et t. II, p. 634, de l'édition de Harles. — Hauptmann, *Commentatio de Euripide;* Géra, 1743, in-8°. — Bouterweck, *De Philosophia Euripidis;* dans les *Comment. Societ. Gottingensis*, 1819, t. IV. — C. Hasse, *De Euripide poeta;* Halle, 1833, in-8°. — Jodrell, *Illustrations of Euripide*, 1781-1789, 3 vol. in-8°. — Hermann, *Curæ Euripideæ*; Leipzig, 1804, in-4°. — F. Jacobs, *Animadversiones in Euripidis tragœdias;* 1790, in-8°. — F. von Raumer, *Ueber einige Trauerspiele des Euripides*, dans le t. II de ses *Vorlesungen ueber die alte Geschichte;* 1821. — Schneitter, *Disputatio de Euripide philosopho;* Groningue, 1828, in-8°. — Wiedeburg, *Dissertatio de Philosophia Euripidis morali;* 1806. — Witzchel, *Vindiciæ Euripideæ*; Eisenach; 1839. — Hartung, *Euripides restitutus*, 1840-44, 2 vol. in-8°. — E. Müller, *Euripides deorum popularium contemtor;* Breslau, 1826. — G. Lenz, *Euripides Kein Feind der Weiber;* dans la *Nouvelle Bibliothèque des Sciences* (en allemand, Gœttingue, t. 58). — Weil, *Sur l'Antiope d'Euripide* (*Journal de l'Instruction publique*, 16 et 20 octobre 1847). — Rossignol, *Euripide a-t-il fait une tragédie intitulée Les Phrygiennes?* (article inséré dans le *Journal des Savants*, mars 1833). — Patin, *Sur le Cyclope d'Euripide* (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1843). — Rossignol, *Sur le Rhythme des Chœurs du Cyclope* (*Revue Archéologique*, 15 juin 1854). — Zirndorfer, *De Chronologia Fabularum Euripidearum;* Marbourg, 1839, in-8° (ouvrage très-bien fait et contenant beaucoup de choses neuves, entre autres les allusions politiques d'Euripide). — C. et B. Matthiæ, *Lexicon Euripideum;* 1841, in-8°. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. III, p. 197-228.

* **EUROMODIO** (*Robert* DE), était, vers 1480, moine à l'abbaye de Clairvaux. Il composa un commentaire sur les distiques moraux attribués, bien à tort, à Caton l'ancien, et qui furent un des livres le plus goûtés au moyen âge. Le succès de ce travail fut attesté par de nombreuses éditions; de 1485 à 1499, on en compte une douzaine, publiées à Bâle, à Strasbourg, à Deventer, à Venise. G. B.

De Visch, *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Cisterciencis*, p. 290. — Fabricius, *Bibl. Latina*, t. VI, p. 276.

* **EURYBATE** (Εὐρύβατος), Éphésien, célèbre par sa trahison, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Crésus l'envoya avec une grosse somme d'argent recruter des mercenaires dans le Péloponnèse. Au lieu de s'acquitter de cette mission, Eurybate passa du côté de Cyrus. Cet acte parut si infâme, que le nom du transfuge devint synonyme de traître. C'était une grossière injure chez les Grecs que d'appeler quelqu'un Eurybate.

Diodore, *Fragments*. — Ulpien, *in Dem. de Coron* — Eschine, *in Ctes*. — Platon, *Protagoras*.

* **EURYCLÈS** (Εὐρυκλῆς), architecte spartiate, vivait à une époque incertaine. Il bâtit les plus beaux bains de Corinthe, et les orna de marbres magnifiques.

Pausanias, II, 3.

* **EURYCLÈS**, médecin ou grammairien grec, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne. On ne le connaît que par une mention d'Érotien. Il avait écrit, à ce qu'il semble, un commentaire, aujourd'hui perdu, sur le traité *De Articulis* d'Hippocrate.

Érotien, *Gloss. Hippocr.*

* **EURYCLIDAS** (Εὐρυκλείδας), orateur athénien, vivait vers 220 avant J.-C. D'après Polybe, lui et un autre orateur, nommé Micon ou Micion, exerçaient une grande influence sur le peuple athénien, et le poussaient à de basses flatteries envers les rois contemporains, Ptolémée IV Philopator, entre autres. Suivant Pausanias, Philippe V de Macédoine les fit empoisonner l'un et l'autre.

Polybe, V, 106. — Pausanias, II, 9.

EURYDICE (Εὐρυδίκη), princesse illyrienne, femme d'Amyntas II, roi de Macédoine, et mère du fameux Philippe, vivait vers 400 avant J.-C. Suivant Justin, son mari l'ayant surprise en flagrant délit d'adultère, l'épargna à cause de leurs communs enfants. Après la mort de ce prince, en 369, son fils aîné Alexandre, qui lui succéda, tomba bientôt sous les coups de Ptolémée Alorites, mari de sa sœur. Eurydice fut probablement complice du meurtre de son fils. Voyant qu'un autre prétendant, Pausanias, disputait avec avantage le pouvoir à Ptolémée, elle réclama les secours du général athénien Iphicrate, dont l'intervention assura l'entière possession de la Macédoine à Eurydice et à Ptolémée, qui fut déclaré régent pendant la minorité du jeune Perdiccas, second fils d'Amyntas et Eurydice. Justin représente Eurydice comme s'étant unie à Ptolémée pour faire mourir Perdiccas. C'est là bien certainement une méprise; ce fut Perdiccas, au contraire, qui tua Ptolémée, et lui succéda sur le trône. On ignore la part qu'Eurydice prit à cet événement, et le reste de sa vie est inconnu.

Justin, VII, 5. — Diodore de Sicile, XV, 71, 77; XVI, 2. — Thirlwall, *History of Greece*.

EURYDICE, princesse macédonienne, fille d'Amyntas III, fils de Perdiccas, roi de Macédoine, vivait vers 320 avant J.-C. Elle s'appelait d'a-

bord, à ce qu'il semble, Adéa ; on ignore à quelle époque elle quitta ce nom pour prendre celui d'Eurydice. Élevée par sa mère Cynane, fille de Philippe, elle paraît avoir excellé, comme celle-ci, dans les exercices guerriers. Épargnée après le meurtre de sa mère et mariée au roi Arrhidée, elle essaya de s'emparer du pouvoir suprême, et échoua devant l'opposition d'Antipater. Après la mort de ce dernier, en 309, elle s'allia avec Cassandre contre Polysperchon et Olympias, et se mit elle-même à la tête d'une armée. Ses soldats refusèrent de combattre contre la mère d'Alexandre. Eurydice, forcée de fuir, tomba, ainsi que son mari, aux mains d'Olympias. Cette cruelle princesse les fit jeter d'abord dans une étroite prison, puis, voyant que leur triste sort excitait la pitié des Macédoniens, elle ordonna à des soldats de percer de traits Arrhidée, et envoya à Eurydice un glaive, une corde et une coupe de poison. Eurydice choisit le second genre de mort, et, après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, elle s'étrangla « sans verser une larme, dit Diodore, sans prononcer une plainte ». Quelque temps après, Cassandre, devenu maître de la Macédoine, fit ensevelir à Ægées, avec une pompe royale, Eurydice, Cynane et Arrhidée.

Diodore XVIII, 39 ; XIX, 11, 52. — Justin, XIV, 5.

EURYDICE, reine d'Égypte, fille d'Antipater et femme de Ptolémée Lagus, vivait vers 300 avant J.-C. Son mariage, dont aucun auteur ancien ne donne la date, dut avoir lieu peu après l'élévation d'Antipater à la régence, en 321. Elle eut trois fils : Ptolémée Ceraunus, Méléagre, qui succéda à son frère sur le trône de Macédoine, un troisième, dont le nom est inconnu, mis à mort par Ptolémée Philadelphe, et deux filles : Ptolémaïs, mariée à Démétrius Poliorcète; Lysandre, femme d'Agathocle, fils de Lysimaque. Ptolémée, qui, comme tous les autres rois grecs de cette époque, avait plusieurs femmes, négligea Eurydice pour Bérénice, et la première, offensée, quitta l'Égypte. Nous la voyons en 287 faire bon accueil à Démétrius de Phalère et lui donner sa fille Ptolémaïs en mariage, union qui à cette époque ne pouvait manquer de beaucoup déplaire à Ptolémée.

Plutarque, *Demetrius*, 32, 46 ; *Pyrrhus*, 4. — Pausanias, I, 7.

EURYDICE, reine de Macédoine, fille de Lysimaque, femme d'Antipater II, vivait vers 296 avant J.-C. Lysimaque l'avait mariée à Antipater lorsque celui-ci lui avait demandé secours contre son propre frère Alexandre; puis, dans l'espoir de prendre la Macédoine pour lui-même, il fit tuer Antipater et enfermer pour la vie Eurydice dans une prison.

Justin, XVI, 1, 2.

EURYDICE, Athénienne, femme de Démétrius Poliorcète, vivait vers 290 avant J.-C. Elle descendait du grand Miltiade. Mariée d'abord à Ophellas, conquérant de Cyrène, elle revint à Athènes après la mort de son mari, et épousa Démétrius Poliorcète, pendant le premier voyage de ce prince à Athènes. On dit qu'elle eut de lui un fils appelé Corrhabus.

Plutarque, *Demetrius*, 14, 53. — Diodore, XX, 40.

* **EURYLÉON** (Εὐρυλέων), guerrier spartiate, vivait vers 510 avant J.-C. Il est au nombre des Spartiates qui accompagnèrent Doriéus pour établir la colonie d'Héraclée en Sicile. Doriéus et presque tous ses compagnons périrent, dans une lutte contre les Carthaginois et les Égestins. Seul des colons spartiates, Euryléon survécut à ce désastre. Ralliant les débris des troupes lacédémoniennes, il prit possession de Minoa, colonie de Sélinonte, et aida les habitants de cette dernière ville à chasser leur tyran Pithagoras.

Hérodote, V, 46.

* **EURYLOQUE** (Εὐρύλοχος), général spartiate, tué en 426 avant J.-C. La quatrième année de la guerre du Peloponnèse, il fut chargé d'aller secourir avec trois mille hommes les Étoliens contre le Messéniens de Naupacte commandés par le général athénien Démosthène. L'arrivée des Acarnaniens sauva Naupacte. Euryloque, repoussé, voulut prendre sa revanche quelque temps après; mais, moins heureux encore que la première fois, il tomba dans une embuscade, et y périt avec presque toute son armée.

Thucydide, III, 100-102, 105-109.

* **EURYMAQUE** (Εὐρύμαχος), général thébain, tué vers en 431. Son père, après la bataille des Thermopyles, se rendit à Xerxès. Hérodote raconte que le fils fut tué par les Platéens, au moment où, avec quatre cents hommes, il cherchait à s'emparer de leur ville. C'est probablement le même événement que Thucydide signale comme le premier acte d'hostilité ouverte de la guerre du Péloponnèse. La famille d'Eurymaque était une des plus puissantes et des plus aristocratiques de Thèbes.

Hérodote, VII, 233. — Thucydide, II, 1, 2-7.

* **EURYMÉDON** (Εὐρυμέδων), général athénien, fils de Thucles, tué en 413 avant J.-C. La cinquième année de la guerre du Péloponnèse, en 426, les Athéniens, apprenant les dissensions intestines de Corcyre et les mouvements de la flotte péloponnésienne qui sous les ordres d'Alcidas et de Brasidas s'approchait de cette île, y envoyèrent Eurymédon avec soixante vaisseaux. En arrivant il trouva que Nicostrate, avec la petite escadre de Naupacte, avait déjà mis Corcyre en sûreté, et il prit le commandement en chef. Les sept jours qu'il passa en vue de l'île furent marqués par les sanglants excès du parti démocratique. Ces excès étaient sans nul doute encouragés par la présence de la flotte athénienne ; mais Eurymédon ne paraît pas y avoir pris une part directe. L'été suivant, mis avec Hipponicus à la tête des troupes de terre, et agissant de concert avec la flotte commandée par Nicias, il ravagea le territoire de Tanagra. Il obtint assez de succès pour élever un trophée. A la fin de cette campagne, il reçut, avec So-

phocle et Démosthène, le commandement d'un large renfort destiné à la Sicile. Les trois amiraux devaient agir sur les côtes du Péloponnèse et toucher en passant à Corcyre. Ils apprirent en mer qu'une escadre spartiate se dirigeait aussi du même côté. Eurymédon et Sophocle, dans le désir d'arriver plus vite, ne voulurent pas permettre à Démosthène de fortifier Pylos. Cependant une tempête les ayant jetés dans le port de cette ville, ils y laissèrent leur collègue et firent voile pour Corcyre. L'entreprise sur Pylos attira l'escadre spartiate devant cette ville, et les deux amiraux athéniens s'empressèrent d'y revenir. Ils y restèrent probablement jusqu'à la prise de l'île de Sphactérie. Ils reprirent ensuite la route de Corcyre, pour y remplir leur mission. Il s'agissait de délivrer le parti démocratique d'un corps de bannis qui étaient rentrés dans l'île et s'y étaient retranchés. A l'approche des forces d'Eurymédon et de son collègue, ils se rendirent, à la condition qu'ils seraient jugés à Athènes et ne seraient pas livrés à leurs compatriotes. Les amiraux, qui auraient dû les envoyer aussitôt à Athènes, les laissèrent à Corcyre, et tous ces malheureux périrent percés de flèches par les habitants de l'île. Eurymédon et Sophocle firent voile pour la Sicile; ils arrivèrent trop tard, et furent forcés d'accéder, ainsi que leurs alliés, à la pacification proposée par Hermocrate. A leur retour, le peuple les punit l'un et l'autre de l'exil, et condamna, de plus, Eurymédon à l'amende. Ce général ne reparaît dans l'histoire qu'à la fin de 414. Il reçut à cette époque, avec Démosthène, le commandement des renforts envoyés à l'armée athénienne qui faisait le siége de Syracuse, et périt dans la première des deux batailles livrées dans le port de cette ville.

Thucydide, III, 91, 115; IV, 2-8, 13, 46-48, 65; VII, 16, 31, 33, 42, 43, 49, 52. — Diodore de Sicile, XIII, 8, 11, 13. — Plutarque, *Nicias*, 20, 24.

* **EURYPHAME** ou **EURYPHÈME** (Εὐρύφαμος), philosophe pythagoricien grec, né à Métaponte, vivait vers 420 avant J.-C. Il eut Lysis pour ami et pour disciple. Euryphame composa un ouvrage, Περὶ βίου, dont Stobée nous a conservé un fragment.

Jamblique, *De Vita Pythagoræ*, 30, 36. — Stobée, *Sermon.*, 103, 27.

* **EURYPHON** (Εὐρυφῶν), médecin grec, né à Cnide, en Carie, vers 470 avant J.-C. Contemporain d'Hippocrate et plus âgé que lui, il partagea sa célébrité ; mais il ne nous reste rien de lui. On lui attribue plusieurs traités insérés dans les *Œuvres* d'Hippocrate, savoir : Κνίδιαι γνῶμαι — Περὶ διαίτης ὑγιεινῆς; — Περὶ διαίτης ; — Περὶ νούσων ; — Περὶ γυναικείης φύσιος.

E. Littré, *OEuvres d'Hippocrate*, vol. I, p. 47. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **EURYPHRON**, médecin grec, de l'école de Gnide : Galien lui attribue vingt-et-un vers, qui renferment des préceptes relatifs à la diète, et qui se trouvent insérés dans le recueil d'Arétin publié à Munich : *Beiträge zur Geschichte und Literatur*, IX, 1001. On manque d'ailleurs de détails sur la vie de ce médecin. G. B.

Pauly, *Real Encyclop.*

* **EURYPON** ou **EURYTION** (Εὐρυπῶν, Εὐρυτίων), petit-fils de Proclès, et troisième roi de la maison des Proclides à Sparte, vivait dans le dixième siècle avant J.-C. C'est de lui que cette maison prit le nom des Eurypontides. D'après Plutarque, il diminua le pouvoir royal et joua le rôle de démagogue. Selon Polyen, il fit là guerre aux Arcadiens de Mantinée.

Paus. III, 7. — Plutarque, *Lycur.*, 2. — Polyen, I, 13.

* **EURYPTOLÈME** (Εὐρυπτόλεμος), orateur athénien, fils de Peisianax et cousin d'Alcibiade, vivait vers 410 avant J.-C. Lors de la mise en jugement des généraux vainqueurs aux Arginuses, il s'opposa à la procédure, comme illégale, et demanda qu'un jour fût consacré au jugement de chaque général.

Il ne faut pas confondre cet Euryptolème avec un personnage du même nom, ambassadeur à la cour de Perse : ce dernier n'était pas encore de retour de son ambassade lorsque le premier se trouvait à Athènes pour accueillir Alcibiade, rappelé de l'exil.

Xénophon, *Hell.*, I, 3, 7.

EURYSTHÈNE et **PROCLÈS** (Εὐρυσθένης), fils jumeaux d'Aristodème et chefs des deux familles royales de Sparte, vivaient dans le onzième siècle avant J.-C. L'opinion commune les fait naître avant le retour des Héraclides ; cependant, suivant les traditions spartiates, ils n'étaient nés qu'après que leur père fut rentré dans le Péloponnèse et eut obtenu sa part de la conquête. Aristodème mourut peu après la naissance de ses enfants, et sans avoir eu le temps de désigner l'un d'eux pour son successeur. La mère se déclara incapable de nommer l'aîné, et les Spartiates, embarrassés, s'adressèrent à l'oracle de Delphes, qui leur ordonna de prendre les deux enfants pour rois, mais de rendre de plus grands honneurs à l'aîné. Cette réponse ne diminua pas l'incertitude des Lacédémoniens. Alors le Messénien Panitès leur conseilla d'observer lequel des deux enfants la mère lavait et faisait manger le premier ; c'était, selon lui, un sûr moyen de constater l'aînesse d'un des enfants. Les Lacédémoniens suivirent ce conseil, et donnèrent à celui des fils d'Aristodème qui fut reconnu pour l'aîné le nom d'Eurysthène; le second s'appela Proclès. « Les deux frères, dit Hérodote en terminant son récit, furent en discorde pendant tout le temps de leur vie, et les mêmes sentiments ne cessèrent jamais d'animer leurs descendants. Eurysthène et Proclès épousèrent Lathria et Anaxandra, filles du roi Héraclide de Cléones. Ils s'unirent au fils de Témenus pour rétablir en Messénie Epyte, fils de Cresphonte. »

Hérodote, IV, 147 ; VI, 51, 52. — Pausanias, III, 16. — Polyen, I, 10. — Éphore, dans les *Frag. Hist. Græc.* de C. Muller, t. I. — Cicéron, *De Divin.*, II, 43. — Clinton, *Fast. Hellen.*, vol. I, p. 333. — Müller, *Dor.*, I. 5.

* **EURYTUS** (Εὔρυτος), philosophe pythagoricien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C.

Jamblique, dans un passage, le fait naître à Crotone; dans un autre il le compte parmi les pythagoriciens de Tarente. Disciple de Philolaüs, il fut, d'après Diogène Laerce, un des maîtres de Platon, ce qui paraît douteux. On ne connaît de lui aucun ouvrage, à moins qu'on ne lui attribue un fragment que Stobée cite sous le nom d'Eurytus, sans indiquer lequel.

Jamblique, *Vita Pythag.*, 28, 36. — Diog. Laerce, III, 6; VIII, 46. — Ritter, *Gesch. der Pythag. Philos.*, p. 64.

EUSDEN (*Lawrence*), poëte anglais, mort à Coningsby, le 27 septembre 1730. Il appartenait à une famille irlandaise, et était fils du docteur Eusden. Après avoir étudié à Cambridge, il entra dans les ordres, et fut pendant quelque temps chapelain de Richard, lord Willoughby de Broke. Il avait d'abord eu pour protecteur lord Halifax, dont il traduisit en latin le poëme *On the Battle of the Boyne*. Un épithalame lui mérita ensuite la faveur du duc de Newcastle, qui le fit nommer poëte lauréat en 1718. Il eut aussi des ennemis, parmi lesquels Pope, par un motif resté inconnu, et Cooke, qui, dans sa *Battle of the Poet*, parle ainsi d'Eusden :

Eusden, a laurel'd bar, by fortune rais'd,
By few been read, by fewer still been prais'd, etc.

Il n'est pas mieux traité par Oldmixon, dans l'ouvrage intitulé : *Art of Logic and Rhetoric*. L'envie fut pour beaucoup dans ces attaques; les compositions d'Eusden témoignent qu'il ne manquait pas de talent. On le compte parmi les collaborateurs du *Guardian* et du *Spectator*. Au rapport de Gray (Lettre à Mason), Eusden noya son génie poétique dans le vin. On trouve quelques-uns des poëmes d'Eusden dans la *Select Collection* de Gray. Il a laissé manuscrites une traduction de la *Jérusalem* du Tasse et une vie de ce poëte. V. R.

Cibber, *Lives*. — Nichols, *Poems*.

EUSÈBE (Saint), pape, Grec de naissance, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Fils d'un médecin et médecin lui-même, il fut élu pape en 310. Il refusa de réconcilier avec l'Église les *lapsi* ou *tombés*. On donnait ce nom aux chrétiens qui, dans la dernière persécution, avaient livré aux employés du fisc les vases et les livres sacrés. Maxence, irrité du refus d'Eusèbe, le condamna à l'exil. On le trouve qualifié de martyr dans beaucoup de martyrologes. On célèbre sa fête le 26 septembre. On attribue à saint Eusèbe trois épîtres décrétales : une aux évêques des Gaules, l'autre à ceux d'Égypte, la troisième à ceux de Toscane et de Campanie; mais ces décrétales sont supposées.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 26 septembre. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes*.

EUSÈBE (*Pamphile*), évêque de Césarée (en Palestine), né vers 270, mort vers 338. Il se lia de bonne heure avec Pamphile, prêtre de Césarée, martyrisé en 309, et ce fut en témoignage d'affection qu'il joignit ce nom au sien. Eusèbe visita les solitaires de l'Égypte et de la Thébaïde. De retour de ces voyages, il établit à Césarée une école qui compta de nombreux disciples. En 315, son mérite le fit élever sur le siége de cette ville. Au concile de Nicée en 325, Eusèbe, placé à la droite de l'empereur, anathématisa les erreurs d'Arius, non toutefois sans de certaines réserves pour le mot de *consubstantiel*, que les Pères ajoutèrent à la formule que lui et ses partisans avaient présentée et dans laquelle on inséra à dessein certaines clauses dirigées contre les doctrines ariennes. Il se résigna cependant, lui et ceux qui plus tard s'appelèrent les *demi-ariens*, au symbole orthodoxe, dans l'espérance de l'expliquer et de l'exploiter dans leur sens. Ils ne tardèrent pas en effet à prendre leur revanche. En 330, Eusèbe assista avec les évêques ariens au concile d'Antioche, où saint Eustathe fut déposé; on offrit son siége à Eusèbe, qui le refusa, refus qui le mit plus avant encore dans l'estime et la confiance de l'empereur. Quatre ans après, de concert avec les évêques des conciles de Césarée et de Tyr, il condamna saint Athanase, qui avait refusé de s'y rendre. Les prélats assemblés à Jérusalem députèrent Eusèbe à l'empereur Constantin, pour soutenir auprès de lui le jugement qu'ils avaient porté contre l'illustre adversaire d'Arius. Eusèbe obtint de ce prince le rappel d'Arius et l'exil d'Athanase.

On ne s'étonnera donc pas que l'orthodoxie d'Eusèbe ait été contestée; et en effet, ses ouvrages non moins que sa conduite semblent trahir dans ses sentiments une certaine hésitation. Ainsi, dans son *Histoire ecclésiastique*, il garde sur l'arianisme un silence absolu; peut-être aussi pourrait-on voir son penchant à l'arianisme dans l'apologie qu'il a faite d'Origène, « source d'Arius, *fons Arii*, » comme a dit saint Jérôme. Sans reprendre ici une accusation ou une apologie déplacée on peut dire que si Eusèbe ne peut être justement rangé parmi les partisans déclarés d'Arius, il fut du moins le chef et l'âme de ce parti moyen qui, soit modération naturelle, soit pour plaire à Constantin, qui à tout prix voulait éteindre ces débats, cherchait entre les opinions d'Arius et l'extrême orthodoxie d'Athanase une conciliation difficile, un milieu impossible. (On trouvera, du reste, fort exactement recueillis par Valois, à la tête de son édition de l'*Histoire ecclésiastique*, tous les passages des anciens pour et contre Eusèbe.) Tous les ouvrages d'Eusèbe portent en effet ce double caractère de conciliation ou, si l'on veut, d'erreur théologique et de complaisance politique. Néanmoins, et malgré le soupçon contesté d'hérésie que quelques écrivains ont attaché à sa mémoire, Eusèbe a, par sa science du moins, rendu à l'Église de grands services. Le premier il a rassemblé en un corps savant et régulier les annales éparses des trois premiers siècles de l'Église : son *Histoire ecclésiastique* en dix livres, le plus considérable de tous ses écrits, retrace l'histoire de la religion depuis

l'avénement du Messie jusqu'à la défaite de Licinius. Cette histoire ne manque pas d'une certaine critique : Eusèbe y rejette, avec plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'à lui, les faits douteux, les narrations fabuleuses. Ce n'est pas là son seul mérite. Il a compris le caractère nouveau que le christianisme donnait aux intérêts de l'humanité, il a en quelque sorte pressenti la philosophie de l'histoire en montrant la supériorité que les faits spirituels, les luttes de la pensée et de la conscience, devaient prendre désormais dans les annales du monde. « Les autres historiens, dit-il au commencement du cinquième livre, n'ont décrit que des combats, des victoires, des trophées, les grandes actions des capitaines et des soldats; moi, je fais l'histoire d'un état céleste et divin : je raconterai donc des guerres saintes qui tendent à une paix spirituelle, des combats entrepris pour la défense non des richesses éphémères de ce monde, mais de la vérité éternelle. »

La *Préparation* et la *Démonstration évangéliques* ne sont encore, à y bien regarder, qu'un côté de l'histoire de l'Église. Dans la *Préparation*, divisée en quinze livres, Eusèbe, marchant sur les traces des apologistes chrétiens qui l'avaient précédé, saint Justin, Tatien, Athénagore, Clément d'Alexandrie, examine d'abord la théologie païenne et en relève les absurdités; puis, comparant la législation de Moïse à celle des autres peuples, il prouve combien elle leur est supérieure. Si Platon semble quelquefois se rapprocher du législateur des Hébreux, c'est qu'il lui a dérobé ses récits : ses vérités sont des plagiats. De la *Démonstration évangélique*, qui était composée de vingt-neuf livres, il ne nous en reste que douze. Eusèbe s'y attache à prouver que la loi mosaïque n'était qu'une préparation; — que les prophéties contenues dans les Écritures s'appliquent exactement à Jésus-Christ, et à lui seul. Eusèbe prouve ensuite la divinité du Messie-Christ; il s'étend sur la propagation de l'Évangile, et montre pourquoi le Christ s'est fait homme; il reconnaît et signale en lui le vrai Messie, qui a tout rempli, tout exécuté: dernier mot des Écritures, comme la loi chrétienne est le dernier mot de la loi de Moïse. Il faut rapporter aussi à la défense de la religion l'ouvrage contre Hiéroclès, magistrat et philosophe, un des principaux auteurs de la persécution qui en 303, sous Dioclétien, frappa les chrétiens. Employant la persuasion en même temps que la violence, Hiéroclès avait cherché à détourner les chrétiens de leur religion, en leur adressant, sous le titre d'*Ami de la Vérité* (Philaléthès), une apologie du paganisme et une attaque contre le christianisme. Eusèbe lui répondit. Tels sont, avec quelques commentaires sur les *Psaumes* et sur *Isaïe*, les ouvrages d'Eusèbe qui se rapportent à la religion. Voici ceux qui se rattachent à ce rôle politique qu'il paraît avoir rempli auprès de Constantin. Eusèbe nous a laissé la *Vie* et le *Panégyrique* de ce prince, ou plutôt, sous deux titres différents, un seul panégyrique; en effet, la vie de Constantin, telle que l'a écrite Eusèbe, n'est elle-même, à proprement parler, qu'un panégyrique. C'est dans le quatrième livre de cette *Vie de Constantin* que se trouve, avec le discours que le prince aurait prononcé au concile de Nicée, la traduction qu'il aurait faite, en vers grecs, de la quatrième églogue de Virgile, églogue qui n'aurait été qu'une prophétie de la venue du Messie; mais il est facile de reconnaître que la traduction et le discours ne sont pas de Constantin, empereur peu lettré, mais d'Eusèbe. Est-il probable en effet que Constantin, prenant à partie Dèce, Valérien et Dioclétien, lance contre eux les imprécations violentes qu'on retrouve dans le traité de Lactance *Sur la Mort des Persécuteurs*, c'est-à-dire des princes qui ont sévi contre le nom chrétien; et ne reconnaît-on pas, au contraire, à ces traits l'écrivain qui, dans le *Panégyrique de Constantin*, nous montre Maximin frappé de la main de Dieu et contraint de révoquer ses édits sacriléges? Il faut le reconnaître : là, comme ailleurs, Eusèbe écrit et parle pour l'empereur.

Dans la *Vie* comme dans le *Panégyrique*, Eusèbe loue et apprécie surtout Constantin au point de vue religieux; il voit en lui le prince qui a vaincu Licinius et a placé la croix sur le trône : « Notre empereur a défait les impies; il a reconnu de qui il tenait la victoire et lui en a renvoyé l'hommage. Il a élevé au milieu de sa capitale l'étendard par la force duquel il l'a remportée, et a ordonné à ses sujets de le regarder comme le rempart de l'empire; il a fait de son palais une église, où il adore le Seigneur; il a bâti des temples avec la magnificence qui convient à un grand prince. » Tel est l'enthousiasme d'Eusèbe pour Constantin; toutefois il n'y faudrait pas voir seulement une admiration factice : il y faut reconnaître aussi, dans l'emphase trop ordinaire aux écrivains et surtout aux panégyristes de cette époque, l'expression un peu exagérée, mais naturelle, d'un sentiment vrai : la reconnaissance profonde pour cet avénement du christianisme à l'empire du monde par la conversion de Constantin. Ce qu'il fait pour Constantin, on peut dire qu'Eusèbe le fait jusqu'à un certain point pour l'histoire de la religion elle-même. Nous avons dit qu'il avait dans son *Histoire ecclésiastique* rejeté beaucoup de récits admis avant lui. Eh bien, ces légendes fausses ou altérées du christianisme naissant, il les fait peut-être un peu regretter. C'est là en effet un défaut grave de l'*Histoire* comme des *Panégyriques* d'Eusèbe : une régularité un peu officielle y dérobe quelquefois aux monuments primitifs et aux caractères leur naïveté : on sent que, de libre qu'il avait été jusque là, le christianisme devient la religion de l'État. Sous ces réserves, et étudié comme expression de l'esprit religieux au siècle de Constantin, de la victoire du christia-

nisme sur le paganisme, Eusèbe offre un grand intérêt; historien exact, apologiste habile, écrivain plein de pénétration, dans les respects même de Constantin pour les évêques et les déférences de ceux-ci pour l'empereur, il laisse entrevoir la gêne de deux puissances qui se doivent un jour combattre. Eusèbe présente en outre à l'érudition ecclésiastique et littéraire une source abondante de renseignements précieux. On croit qu'Eusèbe survécut peu de temps à Constantin.

CHARPENTIER.

Voici les titres exacts des écrits d'Eusèbe: Le *Chronicon* (Χρονικὰ παντοδαπῆς ἱστορίας). On n'en connut longtemps que des fragments; il fut découvert en entier à Constantinople, dans une traduction arménienne, et publié par Maï et Zohrab; Milan, 1818. Cette chronique est divisée en deux livres. Le premier, intitulé Χρονογραφία, contient une esquisse de l'histoire de plusieurs anciens peuples, tels que les Chaldéens, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Lydiens, les Hébreux et les Égyptiens. Il est en général extrait du Πενταβίβλιον χρονολογικόν de Jules Africain, et donne des listes de rois et autres magistrats, avec de courts récits des événements les plus remarquables depuis la création jusqu'au temps d'Eusèbe. Le second livre consiste en tables synchroniques, avec des catalogues semblables de souverains et d'événements depuis le temps d'Abraham jusqu'à la célébration des *Vicennalia* de Constantin à Nicomédie en 327, et à Rome en 328. Eusèbe donne dans le cours de son ouvrage des extraits de Bérose, de Sanchoniathon, de Polyhistor, de Céphalion, de Manéthon. Maï découvrit dans la bibliothèque du Vatican un abrégé de cette chronique à la suite d'une copie des *Hæreticæ Fabulæ* de Théodoret, et le publia avec un *Commentaire sur saint Luc* et vingt *Quæstiones evangelicæ*, composés aussi par Eusèbe, dans sa *Scriptorum Vaticanorum nova Collectio;* Rome, 1825. La *Chronique* d'Eusèbe a été traduite en latin par saint Jérôme. La première édition est celle de Scaliger; Leyde, 1606, in-fol. Jean-Baptiste Aucher l'a publiée en arménien, en grec et en français; Venise, 1818; — *Præparatio evangelica* (Εὐαγγελικῆς ἀποδείξεως προπαρασκευή), en quinze livres. Cet ouvrage parut d'abord traduit en latin par Georges de Trébizonde; Trevise, 1480. Le texte grec fut publié pour la première fois par Robert Estienne; Paris, 1544, in-fol. Il fut réimprimé avec une traduction latine par F. Viger; Paris, 1628, in-fol.; — *Demonstratio evangelica* (Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις), en vingt livres, dont il nous reste la moitié. La *Démonstration évangélique* parut d'abord traduite en latin par Donat de Vérone; Rome ou Venise, 1498. Le texte grec a été donné à la suite de la *Préparation* dans les éditions de Robert Estienne et de Viger; — *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία), en dix livres. Cet ouvrage fut terminé du vivant de Crispus, c'est-à-dire avant 326, puisqu'il parle de Crispus comme d'un « homme très-ami de Dieu et en tout semblable à son père ». L'histoire finit à la mort de Licinius, en 324. L'*Histoire ecclésiastique* fut traduite en latin par Rufin, avec beaucoup d'omissions et d'altérations, et publiée sous cette forme à Rome, en 1474. Le texte grec parut par les soins de Robert Estienne, avec les *Histoires ecclésiastiques* de Théodoret, de Sozomène et d'Evagrius; Paris, 1544, in-fol. Le texte d'Eusèbe, soigneusement revu par Valois sur les manuscrits de la bibliothèque de Paris, et considérablement amélioré, fut réimprimé à Paris, 1659, in-fol. On le trouve encore dans la grande collection des *Histoires ecclésiastiques;* Oxford, 1720, 3 vol. in-fol.; Turin, 1746-1748. Les éditions les plus récentes sont celle de Heinichen, Leipzig, 1827-1829, 2 vol. in-8°, avec les notes de Valois, et celle du docteur Burton, Oxford, 1838. L'*Histoire ecclésiastique* a été traduite en français par Cousin (1675), en anglais par Parker (1703), par Carter (1736) et par Dalrymple (1778), en allemand par F.-A. Stroth (1778); — *De Martyribus Palæstinæ* (Περὶ τῶν ἐν Παλαιστίνῃ μαρτυρησάντων); — *Contre Hiéroclès* (Πρὸς τὰ ὑπὸ Φιλοστράτου εἰς Ἀπολλώνιον τὸν Τυανέα διὰ τὴν Ἱεροκλεῖ παραληφθεῖσαν αὐτοῦ τε καὶ τοῦ Χριστοῦ σύγκρισιν): il fut publié en grec et en latin par F. Morel avec les œuvres de Philostrate, Paris, 1608, et avec une nouvelle traduction et des notes par Olearius, Leipzig, 1709; — *Contre Marcellus, évêque d'Ancyre* (Κατὰ Μαρκέλλου), en deux livres; la meilleure édition est celle de Rettberg; Gœttingue, 1794-1798; — *De ecclesiastica Theologia* (Περὶ τῆς ἐκκλησιαστικῆς θεολογίας τῶν πρὸς Μάρκελλον ἐλέγχων βίβλια γ'): c'est une continuation du précédent; on les trouve l'un et l'autre à la suite de la *Demonstratio evangelica;* Paris, 1628, in-fol.; — *De Vita Constantini,* en quatre livres (Εἰς τὸν βιὸν τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου βασιλέως λόγοι τέσσαρες): ce panégyrique, généralement publié avec l'*Histoire ecclésiastique*, a été édité séparément par Heinichen; Leipzig, 1830; — *Onomasticon de locis hebraicis* (Περὶ τῶν τοπικῶν ὀνομάτων ἐν τῇ θείᾳ Γραφῇ): c'est une description par ordre alphabétique des villes et lieux mentionnés dans l'*Écriture Sainte.* On l'attribue à Paulin, évêque de Tyr, ainsi que le dixième livre de l'*Histoire ecclésiastique.* Saint Jérôme la traduisit en latin; elle a été publiée avec un commentaire par Jacques Bonfrère, Paris, 1659, in-fol., et par J. Clèves, Amsterdam, 1707. On a encore d'Eusèbe plusieurs lettres dispersées dans les *Histoires ecclésiastiques* de Socrate et de Théodoret. Il composa aussi sur diverses parties de l'*Écriture Sainte* des commentaires aujourd'hui perdus. La première édition des œuvres complètes d'Eusèbe fut publiée en latin *cum variorum interpretatione*, Bâle, 1542, 4 vol., et réimprimée sous une forme plus correcte; Paris, 1580. Quant au texte

grec de toutes les œuvres réunies, il n'en existe aucune édition. L. J.

Dom Cellier, *Histoire des Auteurs ecclés.* — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*. — Cave, *Hist. lit.*, t. I, p 111. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, c. 4. — Neander, *Kirchengeschichte*, vol. II, p. 787. — Waddington, *History of the Church*, ch. VI. — Jortin, *Eccl. hist.*, III.

EUSÈBE *de Nicomédie*, hérésiarque grec, né dans la seconde moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 342. D'abord évêque de Béryte (*Beyrout*), en Syrie, il passa ensuite au siége épiscopal de Nicomédie, ville qui, par le fait de la résidence de Dioclétien, se trouvait la capitale de l'Empire Romain. Il prit la défense d'Arius, excommunié par Alexandre, évêque d'Alexandrie. On a encore de lui une lettre apologétique de cet hérésiarque, adressée à Paulin, évêque de Tyr. Il soutint le parti d'Arius avec tant de chaleur, que les ariens furent pendant quelque temps appelés eusébiens, et qu'on le regarda lui-même plutôt comme le maître que comme le disciple d'Arius. Aussi ne négligea-t-il rien pour le justifier dans le concile de Nicée. Forcé, sous peine d'être déposé, de souscrire à la condamnation de l'hérésie, il n'y resta pas moins attaché. Il se déclara si hautement le protecteur des ariens, que Constantin le relégua dans les Gaules et mit un autre évêque à sa place. Cet exil ne fut pas de longue durée. Eusèbe, rappelé trois ans plus tard, fut rétabli sur son siége et honoré de la confiance de l'empereur. Il eut assez de crédit pour faire recevoir Arius à la communion de l'Église dans un concile de Jérusalem; il fut le persécuteur de saint Athanase et de tous les évêques orthodoxes. Il conserva toujours son ascendant sur Constantin, qui reçut en mourant le baptême de sa main. Sous le règne de Constance, Eusèbe devint encore plus puissant, et trouva moyen de se placer sur le siége épiscopal de Constantinople en faisant déposer Paul, qui en était possesseur légitime. Nous ne connaissons Eusèbe que par des écrivains ecclésiastiques naturellement hostiles à l'arianisme; aussi font-ils de ce prélat un portrait affreux: au contraire, l'historien arien Philostorge lui attribue sans hésiter le don des miracles.

Théodoret, *Hist. eccles.*, I, 6, 20, 21. — Sozomène, II, 15, 18. — Saint Athanase, *Hist. Arian.* — Waddington, *Church Hist.*, VII. — Cave, *Hist. lit.* — Neander, *Kirchengeschichte*, vol. II, p. 773. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, *Histoire de l'Arianisme*, t. VI.

* **EUSÈBE** surnommé *Emisène* ou d'Émèse (*Emisa*), théologien grec, né à Édesse, en Mésopotamie, à la fin du troisième siècle, mort à Antioche, vers 360. C'était un homme d'un grand savoir; il avait reçu les leçons d'Eusèbe de Césarée et d'autres maîtres en renom. Il se rendit à Alexandrie, pour y étudier la philosophie, et revint ensuite se faire ordonner prêtre à Antioche, dont l'évêque Flacillus était son ami. A cette époque saint Athanase avait été déposé de son siége d'Alexandrie. Eusèbe de Césarée, alors évêque de Constantinople, désira y placer son homonyme. Celui-ci eut la sagesse de refuser. Il savait que l'attachement des Alexandrins pour Athanase les empêcherait de supporter un autre patriarche. Il accepta peu après le siége d'Émèse en Syrie. Lorsqu'il vint en prendre possession, la populace le chassa, sous prétexte qu'il était magicien. Cette accusation était fondée sur les études astronomiques d'Eusèbe. Il s'enfuit à Laodicée, et s'y réfugia auprès de l'évêque Georges, qui parvint à le réconcilier avec les habitants d'Émèse. Eusèbe fut en grande faveur auprès de Constantin, et il accompagna ce prince dans plusieurs expéditions militaires. Ses ennemis l'accusèrent de *sabellianisme*, mais Sozomène le justifie. Il écrivit plusieurs ouvrages énumérés par saint Jérôme et aujourd'hui perdus. Nous avons sous son nom plusieurs homélies sur les Évangiles et sur d'autres sujets; mais on les regarde généralement comme supposées; ces homélies ont été publiées à Paris, 1575, et à Anvers, 1602.

Saint Jérôme, *De Script. eccles.*, 90. — Sozomène, *Hist. eccles.*, III, 5.

EUSÈBE *de Verceil* (Saint), théologien latin, né en Sardaigne, vers 315, mort à Verceil, en 370. Après la mort de son père, il vint s'établir à Rome, où il fut ordonné lecteur par le pape saint Silvestre, et prêtre en 340 par le pape saint Marc. Sous le pontificat de saint Jules, il fut élu évêque de Verceil, et joignit le premier, selon saint Ambroise, la vie monastique à la vie cléricale, vivant avec ses clercs en communauté et comme dans un monastère. En 355, il se trouva au concile de Milan rassemblé par l'empereur Constance, partisan des ariens. N'ayant pas voulu souscrire à la condamnation de saint Athanase, il fut relégué à Scythopolis, en Syrie. De Scythopolis on l'envoya en Cappadoce, et enfin dans la basse Thébaïde, où il demeura jusqu'à ce que l'empereur Julien rappela, en 362, tous les prélats exilés pour cause de religion. Eusèbe se rendit d'abord à Alexandrie, où il assista au grand concile qui condamna les ariens, puis à Antioche, où il essaya en vain d'apaiser les dissensions excitées par l'élection de Paulinus, et après avoir visité beaucoup d'églises de l'Orient, il revint dans son diocèse, où il mourut. On a de ce Père trois lettres, savoir : *Epist. ad Constantium, augustum*; — *Epist. ad presbyteros et plebes Italiæ*, écrite à l'occasion de son bannissement; à cette lettre est joint un *Libellus facti*, espèce de protestation contre les violences de l'évêque arien Patrophile, qui lui servait en quelque sorte de geôlier pendant son séjour à Scythopolis; — *Epist. ad Gregorium Episc. Hisp.*, trouvée parmi les fragments de saint Hilaire. Saint Eusèbe traduisit aussi en latin le *Commentaire sur les psaumes* de son homonyme Eusèbe de Césarée. Une édition des Évangiles d'après une copie faite, dit-on, par Eusèbe lui-même, et conservée à Verceil, a été publiée par J.-A. Irico; Milan, 1748, in-4°. Les lettres mentionnées plus haut se trouvent dans la *Biblioth.*

Patr. Max., Lyon, 1677, vol. V, p. 1127, dans la *Biblioth. Patr.* de Galland, vol. V, p. 78, et dans plusieurs autres collections des Pères de l'Église.

Saint Jérôme, *De Vir. illust.*, 96. — Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. V, p. 439.

EUSÈBE (Saint), évêque de Samosate, en Syrie, et martyr, né à Samosate, dans la première partie du quatrième siècle, mort vers le mois de juin 380. Il fut élu évêque du temps de l'empereur Constance, en 361, et assista la même année au concile d'Antioche, où saint Melèce fut élu évêque de cette ville. Son zèle pour la foi orthodoxe lui attira de nombreuses persécutions. Il parcourut la Syrie, la Phénicie et la Palestine, pour fortifier les catholiques et ordonner des diacres, des prêtres et d'autres clercs, selon le besoin des églises. Lorsque l'avénement de Théodose rendit la paix à l'Église, Eusèbe, alors exilé en Thrace, revint prendre possession de son siége. Comme il entrait à Dolique en Syrie, ville presque toute arienne, pour y installer un évêque catholique, il fut frappé d'une tuile à la tête par une vieille femme. Il mourut des suites de sa blessure, en ordonnant de ne pas venger sa mort. Les Grecs célèbrent la fête de saint Eusèbe le 22 juin, et les Latins le 21. Saint Eusèbe avait écrit un grand nombre de lettres; elles sont toutes perdues aujourd'hui.

Théodoret, *Hist. eccl.*, IV, 13, 14; V, 4. — Baillet, *Vies des Saints*, t. II, 21 juin. — Dom Ceillier, *Hist. des Aut. sacr. et eccl.*, t. VI, p. 433.

* **EUSÈBE**, surnommé *le Scolastique*, historien grec, vivait vers l'an 400 après J.-C. Témoin oculaire de la guerre des Romains contre Gaïnas, roi des Goths, il écrivit l'histoire de cette guerre en vers hexamètres et en quatre livres. Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous.

Socrate, *Hist. ecclés.*, VI, 6. — Nicéphore, *Hist. ecc.*, XIII, 6.

EUSÈBE *de Dorylée*, théologien grec, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il débuta dans la vie publique comme jurisconsulte, et obtint la place de commissaire impérial à Constantinople. L'opposition active qu'il fit à l'hérésie de Nestorius le signala lui-même à l'attention des fidèles. Il entra dans les ordres, et devint évêque de Dorylée, ville de Phrygie, sur le Thymbrius, affluent du Sangarius, non loin de la frontière de Bithynie. Il fut le premier à dénoncer les doctrines d'Eutychès et à demander qu'elles fussent condamnées dans un concile. Ce concile, convoqué en 449, sous la présidence de Dioscurus, évêque d'Alexandrie, partisan d'Eutychès, fut marqué par des scènes de violence qui lui ont valu de la part des Grecs orthodoxes le surnom de *concile de brigands*, σύνοδος ληστρική; et bien loin de sanctionner la doctrine d'une seule nature, il prononça la déposition d'Eusèbe. Le pape Léon le Grand intervint. Sur sa demande, l'empereur Marcien, successeur de Théodose II, rassembla un nouveau concile, qui rétablit Eusèbe sur son siége, et condamna Eutychès. Quelques opuscules d'Eusèbe ont été publiés, savoir : *Contestatio adversus Nestorium*, parmi les ouvrages de Marius Mercator, part. II, p. 18; — *Libellus adversus Eutychetem Synodo Constantinopolitano oblatus;* dans le *Recueil des Conciles* de Labbe, vol. IV, p. 151; — *Libellus adversus Dioscurum Synodo Chalcedonensi oblatus;* ibid., p. 380; — *Epistola ad Marcianum imperatorem;* ibid., p. 95.

Évagre, *Hist. eccles.*, II, 4. — Cave, *Hist. lit.* — Neander, *Kirchengesch.*, vol. II, p. 959.

* **EUSÈBE** *de Myndus* en Carie, philosophe néoplatonicien, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. Il était disciple d'Ædesius; son seul titre au souvenir de la postérité, c'est d'avoir repoussé les rêveries de la magie et de la théurgie qui exerçaient alors une si grande influence sur l'école néo-platonicienne; il s'attira ainsi la colère de l'empereur Julien. On trouve dans les *Sermones* de Stobée un grand nombre de fragments d'un Eusèbe, que certains critiques identifient avec le néo-platonicien, d'autres avec un philosophe stoïcien du même nom.

Eunape, t. I, p. 48 édit. Boissonade, avec la note de Wyttenbach, p. 171.

EUSÈBE, évêque d'Antibes, successeur d'Eutherius, né vers le commencement du sixième siècle, mort vers 570 ou 572. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut élevé au siége épiscopal postérieurement à 541, qu'il se fit représenter par le diacre September au cinquième concile d'Orléans, en 549, et qu'il assista au concile d'Arles en 554. Dom Mabillon lui attribue l'*Histoire de la translation des corps de saint Vincent, saint Oronce et saint Victor, martyrisés à Girone, en Espagne.* Cette histoire se trouve dans Bollandus, 22 janvier, p. 392, n° 17.

Histoire littéraire de la France, t. III, p. 303.

* **EUSÈBE**, Syrien, qui en 591 occupa quelque temps l'évêché de Paris. Suivant Grégoire de Tours, Ragnemode, évêque de Paris, étant mort, son frère le prêtre Faramode se présenta pour l'épiscopal; mais un certain Eusèbe, marchand d'origine syrienne, donna beaucoup d'argent, et lui fut préféré. Une fois en possession de l'épiscopat, Eusèbe chassa toute l'école de son prédécesseur, et choisit pour le service de sa maison ecclésiastique des Syriens de sa race. » Eusèbe conserva peu de temps l'évêché de Paris, et fut remplacé par Faramode.

Grégoire de Tours. — *Hist. Franc.*, l. X, 26.

EUSÈBE, évêque de Paris, vers le milieu du sixième siècle. Il n'est connu que pour avoir ordonné prêtre, en 551, Chlodoalde, le seul des fils de Chlodomir qui échappa au massacre de ses frères. Il eut saint Germain pour successeur.

Gérard Dubois, *Hist. ecclés. Paris.* — Dom Mabillon, *Monum. de la Monarchie française.*

* **EUSÈBE** *Bruno*, ou simplement EUSÈBE, évêque et théologien français, né dans les pre-

mières années du onzième siècle, mort à Angers, le 27 août 1081, d'après la chronique de Vendôme et l'Obituaire de Saint-Maurice d'Angers. La même chronique de Vendôme nous le montre élevé sur le siége épiscopal d'Angers le 6 décembre 1047. On le voit ensuite assister au concile de Reims en 1049 (Mansi, *Concilia*, t. XIX, p. 737), et souscrire à un grand nombre de chartes d'une médiocre importance. Il doit son principal renom à son archidiacre, le célèbre Bérenger. Accusé d'avoir propagé dans l'Église des opinions nouvelles sur l'eucharistie, Bérenger invoqua pour sa défense de bonnes et de mauvaises raisons. Entre autres choses, il dit que « sa doctrine, jugée si nouvelle et si téméraire, avait pourtant obtenu l'approbation d'un très-sage évêque, fort expert dans les questions dogmatiques, l'évêque d'Angers ». Il est vrai qu'ayant beaucoup d'égards pour le savoir et le talent de Bérenger, Eusèbe Bruno l'avait laissé libre d'enseigner, dans la chaire de Saint-Maurice, des opinions absolument contraires à ce qu'avaient décrété sur le sacrement de la cène les conciles français du neuvième siècle. On parla de poursuivre l'évêque en même temps que son archidiacre. Pour éviter cette poursuite, Eusèbe publia contre Bérenger une lettre, où il ne le ménage pas. L'épiscopat d'Eusèbe fut orageux. Il eut de grands débats avec son archevêque Raoul, premier du nom parmi les archevêques de Tours, celui que les moines de Marmoutiers ont appelé l'*ennemi de Dieu*. Les deux rivaux, une fois engagés dans la lutte, échangèrent les plus grossiers propos. Un chanoine de Saint-Martin, qui vivait au onzième siècle, nous a conservé quelques vers adressés par Eusèbe à son métropolitain. Ces vers sont d'une étrange licence. Les voici :

Me dicis porcum, te dico rectius hircum,
Qui nullis parcis, neque, fert ut fama, sorori ;
Cæcus avaritia, serpens furibundus in ira,
Simon habens nomen, nummis mercatus honorem.
Ergo anathema tuum ceu stercus curo caninum.

Eusèbe eut aussi de graves démêlés avec Foulques, comte d'Anjou. Foulques, excommunié par l'évêque, souleva contre lui le plus grand nombre des chevaliers angevins; mais Grégoire VII, ayant connu cette affaire, intéressa l'Église entière à la défense d'Eusèbe, et le comte, malgré toute sa colère et toute sa puissance, fut contraint de céder. B. H.

Hist. littér. de la France, t. VIII, p. 99.

EUSEBIA (*Aurelia*), impératrice romaine, seconde femme de Constance, née à Thessalonique, vers 330, morte vers 360. Fille d'un consulaire, elle reçut une éducation brillante. A toutes les grâces de la beauté elle joignait les plus heureux dons de l'esprit. Insinuante, adroite, persuasive, elle conquit sur le faible Constance, qu'elle épousa en 353, un empire dont elle ne fit pas toujours un bon usage. Julien, qui dut à sa protection le titre de césar et peut-être la vie, a écrit son panégyrique. Il vante la pureté de ses mœurs, sa tendresse pour Constance, sa droiture, son humeur bienfaisante et généreuse. Il dit aussi qu'elle employait tout son crédit sur l'empereur pour obtenir la grâce des coupables. D'après saint Athanase, elle se montra très-favorable aux ariens. La mort d'Eusebia est diversement racontée. Au rapport de saint Jean Chrysostome, cette princesse, fière et hautaine, désolée de se voir stérile, fit usage de remèdes que lui donna une certaine femme, et qui la conduisirent au tombeau. Suivant Zonaras et Cédrène, elle succomba à une maladie qu'ils appellent μητρομανία.

Julien, *Ad Athen.; Orat.* — Ammien Marcellin, XVI, 10; XVII, 7; XXI, 6. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, l. VIII; XI.

EUSÉBIE (Sainte) ou **EUSOYE** ou **YSOIE**, abbesse de Hamay ou Hamaige, fille du bienheureux Adalbaud, seigneur franc, et de sainte Rictrude, née en 637, morte le 16 mars 660. Élevée par son aïeule, la bienheureuse Gertrude, abbesse de Hamay (*Hamaticum*), elle fut élue pour lui succéder en 649; mais comme elle n'avait que douze ans, sainte Rictrude, alors abbesse de Marchiennes, la fit venir dans ce couvent avec toute sa communauté, par ordre du roi Clovis II. « Eusébie, dit la *Bibliothèque sacrée*, ne pouvant oublier son monastère de Hamaige, se levait secrètement la nuit avec une confidente, y allait chanter l'office, et s'en revenait le lendemain à Marchiennes. Sa mère l'en reprit, et la fit châtier sévèrement; elle lui fit parler par un grand nombre d'évêques et d'abbés, qui, la trouvant inflexible sur ce point, conseillèrent à Rictrude de lui laisser la liberté. Agée seulement de treize ans, Eusébie retourna donc à Hamaige en qualité d'abbesse, et elle gouverna sa communauté avec une humilité profonde, une douceur charmante, une abstinence rigoureuse, une pureté inviolable, une prudence consommée et tout à fait extraordinaire pour un âge si faible. Dieu combla la mesure de sa sainteté en peu de temps, et la retira du monde dans sa vingt-troisième année. »

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 16 mars. — Baillet, *Vies des Saints*, t. Ier, 16 mars. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

* **EUSITIUS** ou **EUSICE**, ermite du Berry, né à Périgueux, au cinquième siècle, de parents que la misère poussa à chercher fortune hors de leur pays et conduisit dans les campagnes du Berry, où ils s'arrêtèrent. Là, ayant épuisé leurs dernières ressources, il ne leur resta plus pour vivre qu'à aliéner leur liberté, et ils prirent le parti de vendre un de leurs enfants. Eusitius, qui fut sacrifié, tomba entre les mains de l'abbé du monastère de Parpeçay, sur la rivière de Nahon (Cher), qui l'employa aux plus vils travaux; mais il y trouva l'occasion de déployer tant de soumission, de vertu et de piété, que l'abbé en fut touché et prit soin de l'instruire. Plus tard il le fit prêtre. Bientôt Eusitius quitta la vie commune pour la solitude érémitique, et se contruisit un er-

mitage sur les bords du Cher, dans un lieu nommé Pressigny. Il y vécut dans les plus grandes austérités, couchant sur la cendre, couvert d'un cilice et donnant les preuves d'une pureté que n'égalait que son esprit de douceur et de bonté. La légende raconte à ce sujet qu'une nuit deux voleurs s'étant mis d'accord pour lui voler deux ruches d'abeilles, il survint pendant que l'un, monté sur l'arbre, tendait une ruche à l'autre, qu'il croyait en bas, mais qui prit la fuite en apercevant le saint. Celui-ci reçut la ruche des mains du voleur, qui trembla en le reconnaissant; mais le saint homme, le rassurant: « Pourquoi, mon fils, choisis-tu le démon pour ton guide? Si tu aimes le miel, il fallait m'en demander, et moi, sans crime ni danger pour toi, je t'en eusse donné. » En 531, Eusitius était très-vieux. Sa réputation était parvenue jusqu'à Childebert, roi de Paris, qui, marchant contre Amalaric, roi des Visigoths d'Espagne, lui rendit visite et lui offrit des richesses que le saint refusa en prédisant la victoire au roi franc. Celui-ci promit, si la prédiction se réalisait, de faire construire à cet endroit une basilique où reposerait le corps de l'ermite. Vainqueur, et à son retour, il offrit à Eusitius de partager avec lui son butin, ce que celui-ci refusa, acceptant pour toute récompense la mise en liberté des prisonniers que traînait l'armée franque à sa suite. Un leude du prince, Vulfin, ayant obtenu de lui des terres sur les rives du Cher, en donna une partie à l'ermite, avec le monastère de Parpeçay, où il avait été élevé, et l'église de Menetou, qui était voisine. Eusitius mourut plein de jours et de bonnes œuvres, dans sa retraite; et Childebert, accomplissant sa promesse, fit construire à la place de l'humble oratoire, qui, jadis la demeure, était devenue la tombe du pieux ermite, une basilique et un monastère. Une population qui alla toujours s'accroissant se réunit à l'entour, et forma le noyau de la ville de Selles-sur-Cher. H. Boyer.

Grégoire de Tours, *De Gloria Confessorum.* — Raynal, *Hist. du Berry.*

EUSTACHE ou **EUSTATHE** (Saint) périt, selon les hagiographes, sous Adrien, au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. L'Église romaine l'honore, le 20 septembre, comme l'un de ses plus célèbres martyrs; elle lui associe, en qualité de compagnons de son martyre, sa femme, Tatiane, et ses deux fils, Agape ou Agapit et Théopiste. Les Grecs célèbrent aussi la fête de ce saint, qu'ils appellent Eustathe. D'après la *Bibliothèque sacrée*, on dit que « son corps fut conservé à Rome, dans l'église de son nom, jusqu'au commencement du douzième siècle, qu'il fut ensuite transporté dans l'abbaye de Saint-Denis, en France, et dispersé par les huguenots en 1567. C'est tout ce qu'on peut dire de saint Eustache, dont l'histoire passe pour un roman parmi les savants. » — Les actes du martyre de saint Eustache ont été publiés en grec par Combefis; Paris, 1660; ces actes sont généralement regardés comme apocryphes.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 20 sept.

* **EUSTACHE LE MOINE**, corsaire français, célèbre au treizième siècle; né dans une condition honorable, il devint sénéchal du comté de Boulogne, se livra à des entreprises maritimes, servit tantôt un prince, tantôt l'autre, selon qu'il y trouvait son intérêt, et combattit tour à tour pour la France et pour l'Angleterre. Il exerça avec une avidité souvent cruelle le métier de forban, et de vieux auteurs le qualifient de *vir flagitiosissimus, pirata nequissimus*. Il tomba enfin dans les mains de ses ennemis, lorsqu'il conduisait une escadre au secours de Louis, fils de Philippe-Auguste, proclamé roi d'Angleterre; puni comme pirate et comme traître, il eut la tête tranchée. Il est le héros d'un *roman* en vers composé peu de temps après sa mort, et qui est curieux, bien que l'auteur y ait mêlé un grand nombre de traits apocryphes. Suivant cet auteur, Eustache, après avoir étudié la magie à Tolède, employa beaucoup de tours subtils et de moyens adroits pour tromper, voler et mystifier le comte de Boulogne. Ce récit rapetisse les données de l'histoire au sujet de l'intrépide aventurier.

Le poëme se termine par une sentence morale:

Nus ne puet vivre longhement
Que tos jors à mal faire entent.

Il a été publié à Paris, en 1834, par M. Francisque Michel, avec une introduction et des notes savantes. G. B.

Raynouard, *Journal des Savants*, mai 1835. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 730.

* **EUSTACHE**, abbé de Saint-Germer ou de Flai, mort en 1211. Il se distingua par son éloquence et sa piété; il fut d'abord secrétaire de Philippe, évêque de Beauvais; le pape Innocent III l'envoya en Angleterre et en Écosse, avec le titre de légat, afin d'y prêcher la croisade. Eustache s'en acquitta avec un grand succès, et il déploya non moins de zèle pour ramener les fidèles à l'observation des vertus chrétiennes; il recommandait spécialement la sanctification du dimanche, et l'on prétend qu'il jeta les germes de cette exactitude avec laquelle les Anglais observent le repos dominical. Ses discours n'ont point été recueillis.

Gallia Christiana, t. IX, p. 798. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 389.

* **EUSTACHE** (*David*), controversiste et prédicateur protestant français, né dans le Dauphiné, mort à Montpellier, vers 1660. Il fut successivement pasteur à Corps et à Terrasse, dans le Grésivaudan, ensuite pasteur et professeur en théologie à Die vers 1635, et enfin il fut appelé à Montpellier, où il remplit jusqu'à sa mort le ministère évangélique. Il présida en 1654, le synode provincial du Bas-Languedoc, réuni dans cette dernière ville, et qui eut pour but principal d'éteindre les divisions que les

disputes sur la grâce et sur les points qui se rapportent à cette doctrine avaient jetées dans les églises protestantes. Il assista, en 1659, au synode national de Loudun, comme député du Bas-Languedoc, et il fut chargé, avec Miravel, d'aller présenter au roi la lettre de cette assemblée; il se présenta devant lui à Toulouse, où il était en ce moment, et le harangua au nom du synode. Eustache passait pour un prédicateur distingué. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont aujourd'hui fort rares; nous ne citerons ici que ceux que nous avons eus entre les mains : *Sermon sur les paroles de Matth. XXVI*, 26 : *Cecy est mon corps, avec la response au livre que le Sr Richard Mercier, jésuite, a publiée sur l'Eucharistie*; Orange, 1649, in-8°. Le sermon avait été publié seul à-Genève, 1648, in-8°. Il fut attaqué aussitôt par Rich. Mercier; Dav. Eustache en publia alors une nouvelle édition, avec la *Response au livre*, etc.; — *Response à la demande que Rome nous fait : Où étoit votre Église avant Luther, et quels étoient ses pasteurs ?* (Genève), 1649, in-8° ; — *Conférence entre D. Eustache, ministre du saint Évangile, et Richard Mercier, jésuite, sur le sujet de l'Eucharistie*; Genève, in-8°; — *Anatomie du livre publié par le sieur Mercier, jésuite, intitulé Cent faussetés, contradictions*, etc.; Orange, 1650, in-8°; — *Du Poinct de la position d'un corps en plusieurs lieux à la fois par la puissance de Dieu*; — *Du Corps de Jésus-Christ, si, selon l'Escriture Sainte, il est en plusieurs lieux à la fois, contre ce que le sieur Mercier, jésuite, dit dans son livre intitulé Examen*, etc.; Orange, 1651, in-8°; — *Remèdes salutaires contre notre séparation d'avec Dieu, la défiance de la chair et la vanité du monde, compris en trois sermons prononcés à Montpellier*; Sedan, 1655, in-8°; — *Response à l'écrit du sieur Mercier, jésuite, intitulé Démonstration de la vérité de l'Église romaine*, etc.; Genève, 1657, in-8°.

Michel NICOLAS.

Guy-Allard, *Biblioth. du Dauphiné*. — MM. Haag, *La France protestante*.

EUSTACHE DES CHAMPS. *Voyez* DESCHAMPS.

EUSTACHE DE SAINT-PIERRE. *Voyez* SAINT-PIERRE (DE).

EUSTACHI (*Barthélemy*), anatomiste italien, né vers le commencement du seizième siècle, mort en 1574. On sait fort peu de chose sur sa vie. La date de sa naissance est incertaine, et le lieu même en est douteux, puisque quelques-uns le font naître à San-Severino, dans la Marche d'Ancône, et d'autres à San-Severina, dans la Calabre. Nous apprenons, par la dédicace d'un de ses traités, qu'il était en 1562 professeur de médecine au collége de la Sapience, à Rome. La même dédicace contient de tristes renseignements sur la condition pécuniaire d'Eustachi. « Mes ressources sont faibles, dit-il, ma position humble, ma fortune incertaine et soumise à bien des épreuves. » Venu après Vesale, il défendit contre ce grand anatomiste la réputation de Galien, et cette polémique remplit tous ses traités. Il y apporta une âcreté extraordinaire, qui approche presque de celle de Sylvius. On a d'Eustachi : *Opuscula Anatomica, nempe de renum structura, officio et administratione*; — *De Auditus Organo*; — *Ossium Examen*; — *De Motu Capitis*; — *De Vena quæ Azygos dicitur; et de alia quæ in flexu bracchii communem profundam producit*; — *De Dentibus*; Venise, 1563, in-4°; ibid., *cum annotationibus Pini*; 1574, in-4°; Leyde, 1707, in-8°, par les soins de Boerhaave. L'édition de Venise est préférable à celle de Leyde, parce qu'on a négligé de joindre à cette dernière les annotations de Pinus. Cet ouvrage contient plusieurs traités particuliers; le premier est sur la structure et les fonctions des reins. Ce traité présente pour la première fois de bonnes figures, gravées en taille-douce; il est aussi un des premiers dans lesquels on ait cherché les variétés de structure du même organe. Vesale avait eu beaucoup à faire pour donner une description générale de l'organe; il avait été forcé de laisser à ses successeurs la recherche des variétés. Eustachi s'attacha particulièrement à l'étude de ces variétés, et il expliqua ainsi les différences que l'on remarquait entre les descriptions de Galien et la structure ordinaire de l'homme. Dans le traité *De Dentibus*, « Eustachi, dit Cuvier, commence l'étude des organes dans le fœtus, et en poursuit l'examen aux différents âges de l'espèce humaine. Vesale avait examiné l'adulte, et son travail, dans ces limites, avait déjà assez d'étendue. Mais nos organes varient avec l'âge; il n'en est presque aucun qui ne change de forme, de consistance et de proportion aux différentes époques de la vie : or, il est évident que ces variations sont une des parties de l'anatomie et de la physiologie les plus importantes à bien connaître. Elles sont surtout très-sensibles pour les dents, puisque celles-ci ne naissent point avec nous, comme nos autres parties, qu'elles ne sortent que successivement, que quelques-unes tombent, que d'autres leur succèdent, qu'enfin elles présentent des variations continuelles dépendant des âges. Eustachi voulut étudier ces variations; il les prit dès le principe; il commença à les examiner dans le fœtus. Cette étude a été faite depuis par Albinus et par d'autres; mais c'est Eustachi qui le premier s'est servi de cette méthode, que depuis on a généralement appliquée. » Le traité intitulé *Ossium Examen* contient une critique de Vesale. L'auteur y suit la même marche que dans son livre sur les reins, c'est-à-dire que toutes les fois que Vesale applique une description de Galien aux animaux, particulièrement aux singes, Eustachi cherche à démontrer d'abord que ce n'est pas le singe que Galien a décrit, ensuite que si sa description ne se rapporte pas au plus

grand nombre des squelettes humains, elle peut être conforme à des squelettes particuliers, dans certaines conditions spéciales. Ce livre n'est pas de très-bonne foi; cependant il fit faire à l'auteur des observations qui enrichirent la science. Il en résulta une bonne ostéologie du singe, et des remarques intéressantes sur les variétés ostéologiques de l'espèce humaine. Un autre traité d'Eustachi est relatif à la veine *azygos*, vaisseau impair du thorax; il y étend encore sa méthode comparative, et n'examine plus seulement une partie du corps aux différents âges, mais aussi dans les divers animaux; c'est un petit traité d'anatomie comparée : il y décrit le canal thoracique du cheval, qu'on a nommé depuis *canal de Pecquet*. Un cinquième ouvrage d'Eustachi traite de l'organe de l'ouïe : il y donne la première figure de la *lame du limaçon*, déjà décrite par Fallope, mais qui n'avait pas été représentée. C'est aussi dans cet ouvrage qu'il fait connaître le canal qui va de l'oreille interne à l'arrière-bouche et aujourd'hui encore porte le nom de *trompe d'Eustache*, quoique découvert longtemps avant lui (voy. ALCMÉON). Il décrit le petit osselet nommé l'*étrier;* il en conteste la découverte à Ingrassias : cependant Fallope l'attribue à ce dernier. Eustachi avait préparé un autre ouvrage, qui aurait été plus important s'il avait paru à temps; ce sont des planches anatomiques qu'il avait fait dessiner sous ses yeux pour donner un traité complet d'anatomie, analogue à celui de Vesale, mais qui aurait été beaucoup plus parfait, puisqu'il y avait ajouté une infinité d'objets, et que ces planches, bien que n'étant pas d'un dessinateur aussi habile que celui des figures de Vesale, sont cependant plus soignées pour les détails. Ce devait être un recueil in-folio, dont le texte eût été considérable; il mourut avant de pouvoir terminer ce bel ouvrage. Les cuivres avaient été gravés en 1552, dix ans après l'ouvrage de Vesale. Ils représentaient beaucoup de découvertes pour leur temps; mais ils restèrent dans un magasin ou dans quelque succession pendant une partie du seizième et la totalité du dix-septième siècle. C'est en 1714 seulement qu'elles ont été publiées par un médecin du pape, nommé Lancisi, avec des explications sommaires (1). On juge quelle gloire en serait résultée pour Eustachi si elles avaient paru pendant sa vie, puisque plusieurs découvertes qui furent faites pendant le siècle et demi qu'elles sont restées ignorées étaient déjà connues de lui. L'explication que Lancisi a donnée de ces planches n'est pas très-exacte; plusieurs choses y étaient encore trop nouvelles pour les anatomistes. Albinus en a donné, en 1744, une autre édition avec de meilleures explications. Il y indique les découvertes qui avaient été faites dans l'intervalle; mais cette édition n'est pas encore satisfaisante : du temps de Haller, différentes parties des planches d'Eustachi n'étaient pas même expliquées nettement, surtout la distribution des nerfs à la surface du corps. Eustachi mérite certainement un rang très-élevé parmi les anatomistes. Vesale, Fallope et lui sont les trois grands fondateurs de l'anatomie moderne. »

(1) Lancisi a été aidé dans cette entreprise par les conseils et même par la coopération de Pacchioni, de Soldati, de Morgagni et de Fantoni.

On a encore d'Eustachi : *Erotiani, Græci scriptoris vetustissimi, vocum quæ apud Hippocratem sunt Collectio, cum annotationibus Eustachii; libellus De Multitudine;* Venise, 1566, in-4°; — le traité *De Multitudine, seu de plethora;* Leyde, 1746, 1765, in-8°.

G. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 11. — Haller, *Bibliotheca anatomica*, t. I, p. 223. — Sprengel, *Geschichte der Arzney-Kunde*, t. III, p. 57. — Choulant, *Bibliotheca medico-historica*, p. 59. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — G. Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles*, t. II.

EUSTASE (Saint), **EUSTACE**, **EUSTACHE** ou **EUSTAISE**, abbé de Luxeu, aujourd'hui Luxeuil (Franche-Comté), né en Bourgogne, vers 560, mort le 29 mars 625. Sa famille était des plus considérées, et il avait pour oncle maternel saint Miget, Micet ou Mietius, évêque de Langres. Eustase était déjà sorti de l'adolescence lorsqu'il entra au monastère de Luxeu, et y prononça ses vœux. Saint Colomban gouvernait alors cette communauté; il chargea Eustase du soin d'en diriger les études, et bientôt l'école de Luxeu devint une des plus célèbres de l'époque. Outre le soin qu'il prit de former à la science ecclésiastique un grand nombre de bons élèves, il rendit à la littérature un service important, en employant une partie de ses disciples à copier les bons livres de l'antiquité. En 610, lorsque saint Colomban quitta la France pour échapper à la haine de la reine Brunehaut, Eustase fut unanimement élu pour le remplacer. Ses talents et ses vertus lui gagnèrent la confiance de Clotaire II, qui, resté seul possesseur de l'empire franc, envoya Eustase en Italie pour en ramener saint Colomban, retiré au monastère de Bobio. Mais le disciple ne put rien gagner sur l'esprit du maître, qui écrivit une lettre de remerciements au roi et confirma Eustase dans la direction de Luxeu. De 616 à 617, celui-ci entreprit la conversion des Varasques, peuple qui habitait les bords du Doubs, et dont une partie était idolâtre, tandis que l'autre pratiquait les hérésies de Bonose et de Photin; de là il passa chez les Bavarois, et partout fit de nombreux prosélytes. Quelques années plus tard, un de ses moines, nommé Agreste ou Agrestin, missionnaire en Bavière et ancien secrétaire de Thierry, roi de Bourgogne, ayant inutilement engagé Eustase à se séparer de la communion du saint-siége et à prendre parti pour les défenseurs des trois chapitres, se souleva contre son abbé, et jeta le désordre dans la communauté. Eustase expulsa de Luxeu le moine turbulent. Celui-ci, exaspéré, entreprit de faire condamner la règle de saint Colomban : ses attaques allèrent si

loin que, pour prononcer sur cette affaire, un concile fut assemblé à Mâcon en 623. Eustase y soutint la règle de son maître avec force et éloquence. Agreste persistant dans ses accusations, l'abbé de Luxeu le cita au tribunal de Dieu, pour y plaider dans l'année contre saint Colomban lui-même. Agreste, effectivement, fut assassiné par son valet quelques mois plus tard. Eustase mourut dans la quinzième année de son gouvernement, et son corps se conserva, dit-on, dans l'abbaye des Bénédictins de Vergaville, près Metz (1). Les martyrologes varient sur la fête de ce saint; les uns la mettent au 29 mars, d'autres au 11 octobre. Sa vie a été écrite avec soin par Jonas, dans les Bollandistes. D'après cet hagiographe, il ne nous reste aucun monument du savoir de saint Eustase, sinon un précis de son plaidoyer devant le concile de Mâcon. On y trouve de la justesse, de la facilité et quelques beautés de style.

Joh. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, II. — Bult., *Hist. Occ.*, I, p. 410. — Baronius, *Annales*, an. 612. — Possevin, *Apparatus sacer*, t. I, p. 473. — Le Mire, *Auct. de Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 178. — Voss, *De Historicis Latinis*, cap. 25. — G. Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum Historia literaria*. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, III, 534. — Baillet, *Vies des Saints*, mars, p. 375. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Dom Ceillier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XVII, p. 499. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

EUSTATHE (Εὐστάθιος) (Saint), évêque d'Antioche, né à Side, ville de Pamphylie, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Selon Nicétas Choniatès, il descendait d'une famille de Philippes, en Macédoine. Contemporain de Constantin le Grand, il fut d'abord évêque de Berée en Syrie. Le concile de Nicée le transféra au siége d'Antioche. Zélé défenseur de l'orthodoxie contre les ariens, il s'attira la haine de ces derniers, qui parvinrent à le faire déposer et exiler à Trajanopolis en Thrace, en 329 ou 330. Longtemps après, une femme qui avait faussement accusé le prélat de l'avoir séduite avoua son crime en mourant, et l'innocence du prélat devint ainsi manifeste. Il était trop tard pour réparer les suites de cette calomnie : Eustathe était déjà mort en exil. Il composa plusieurs ouvrages; on lui en attribue aussi qui semblent ne pas lui appartenir, savoir : un discours adressé à Constantin au concile de Nicée, et imprimé avec une traduction latine dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, vol. IX, p. 132; un commentaire ou ὑπόμνημα sur l'œuvre des six jours, publié avec une traduction latine et de nombreuses notes par Leo Allatius; Lyon, 1629, in-4°. Cet ouvrage n'est mentionné par aucun écrivain ancien, et c'est sur l'autorité d'un seul manuscrit que Leo Allatius l'attribue à Eustathe. On peut regarder comme authentique un traité dirigé contre Origène et cité par saint Jérôme. Il est intitulé : Ὠριγένους διαγνωστικὸς εἰς τὸ τῆς ἐγγαστρομύθου θεώρημα. Allatius l'a imprimé à la fin de son édition de l'Ὑπόμνημα. Eustathe avait écrit aussi des homélies, des épîtres et une interprétation des psaumes dont il reste encore des fragments. Ils ont été recueillis par Fabricius, *Biblioth. Græca*, IX, p. 135-149.

Cave, *Hist. lit.* — Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. XVII, p. 499.

* **EUSTATHE**, évêque de Sébastie en Arménie, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il fonda avec Basile d'Ancyre la secte des macédoniens. Il commença par être moine, et introduisit, dit-on, le premier la vie monastique en Arménie ; aussi certains critiques lui attribuent l'ouvrage sur les ascètes, regardé généralement comme l'œuvre de saint Basile. On ne sait rien sur lui, sinon que signataire des actes du concile de Nicée, il n'en continua pas moins de siéger parmi les évêques ariens.

Suidas, au mot Εὐστάθιος. — Épiphane, LXXV, 1. — Sozomène, III, 13. — Nicéphore, IX, 16.

* **EUSTATHE**, médecin grec, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il nous est connu par deux lettres de saint Basile qui lui sont adressées et qui portent les dates de 373 et 374. Quelques manuscrits lui donnent le titre *d'archiater*.

Saint Basile, *Epist.*, t. III, p. 151, 189, de l'édition des Bénédictins.

* **EUSTATHE** *de Cappadoce*, philosophe néo-platonicien, vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Disciple de Jamblique et d'Ædesius, il succéda à ce dernier dans la direction de l'école philosophique de Cappadoce. D'après Eunape, c'était un excellent homme et un grand orateur; ses discours égalaient en douceur les chansons des sirènes. L'empereur Constantin l'envoya, tout païen qu'il était, en ambassade auprès du roi des Perses Sapor. Ce prince, enchanté de l'éloquence du sophiste grec, le retint si longtemps près de lui, que les compatriotes d'Eustathe le réclamèrent par une nouvelle ambassade. Eustathe refusa de revenir dans son pays, à cause de certains signes et de certains prodiges. On voit par ce dernier trait qu'Eustathe appartenait à la partie la moins raisonnable de l'école néo-platonicienne. Comme son maître Jamblique, il substitua à la spéculation philosophique les chimères de la théurgie et de la démonologie. Il fit partager ses doctrines superstitieuses à sa femme Sosipatra et à son fils Antonin.

Eunape, *Vitæ Sophist.* — Brucker, *Hist. crit. Philos.*, vol. II, p. 273.

* **EUSTATHE**, évêque de Béryte, vivait vers le milieu du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Président du concile de Béryte en 448, il assista au concile de Chalcédoine en 451.

Acta Concil., II, p. 281, édit. Binian. — Zacharias de Mytil., *De Mund. Opif.*, p. 166, édit. Barth.

(1) Suivant Moréri, l'église qui porte le nom de Saint-Eustache, à Paris, était sous l'invocation de saint Eustase, et ce n'est que dans la suite des temps que l'on a donné à cette église, devenue paroisse considérable, le nom de *Eustache*, prétendu martyr.

* **EUSTATHE**, traducteur latin, né en Afrique, vivait vers le milieu du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il était frère de cette Syncletica Diaconissa tant louée par Sédulius. Sa traduction intitulée *Novem S. Basilii Sermones in principium Geneseos* se trouve dans l'édition de saint Basile publiée par Garnier.

Garnier, *Sancti Basilii Opera;* Paris, 1721, in-fol., t. I, p. 631-676.

* **EUSTATHE** *d'Épiphanie*, historien grec, vivait au commencement du sixième siècle de l'ère chrétienne. Il écrivit un ouvrage historique en neuf livres, intitulé : Χρονικὴ Ἐπιτομή. Cet abrégé chronologique se divisait en deux parties : la première allait de la création du monde à la prise de Troie; la seconde, de la prise de Troie à la douzième année du règne de l'empereur Anastase. L'ouvrage entier est perdu, à l'exception d'un petit nombre de fragments recueillis par C. Müller, dans les *Fragm. Hist. Græc.*, t. IV, p. 138.

On connaît encore un autre Eustathe d'Épiphanie, lequel figura au synode de Séleucie, en 359.

Evagrius, III, 37. — Nicéphore, *Proœmium.* — Suidas, au mot Εὐστάθιος.

EUSTATHE ou **EUMATHE**, écrivain érotique ou romancier grec, vivait probablement dans le douzième siècle de l'ère chrétienne. Son nom, son pays et la date de sa vie sont également douteux. Des manuscrits écrivent Εὐστάθιος, d'autres Εὐμάθιος; les uns appellent l'écrivain Μακρεμβολίτης, ce qui s'entend ordinairement des habitants de Constantinople; les autres Παρεμβολίτης, ce qui le ferait naître à Parembolé, en Egypte. Eustathe était, à ce qu'il paraît, de haute naissance et occupait une place élevée, puisque les manuscrits lui donnent les épithètes de πρωτονωβελέσιμος et de μέγας χαρτοφύλαξ, ou grand-archiviste. D'après son style, on ne peut guère le placer avant le douzième siècle, et il se trouve ainsi le dernier en date des romanciers grecs en prose. Son roman est intitulé Τὸ καθ' Ὑσμίνην καὶ Ὑσμινίαν δρᾶμα (drame d'Hysmine et d'Hysminias), et se compose de neuf livres; le style en est détestable, l'invention nulle, la narration fastidieuse, les détails licencieux. Cet ouvrage fut d'abord publié en italien, traduit sur le manuscrit par Carani; Florence, 1550, in-8°. Guilbert Gaulmin donna la première édition du texte grec, avec traduction latine et des notes; Paris, 1618, in-8°. Cette édition a été reproduite; Vienne, 1791, in-8°; Leipzig, 1792, in-8°. M. Ph. Le Bas a traduit Eustathe en français; Paris, 1828, in-12; il en à donné aussi une bonne édition dans la Bibl. gr. de Didot.

Fabricius, *Bibliot. Græea*, t. VIII, p. 136. — Th. Grasse, dans le *Jahrbücher* de Jahn, pour 1836, 4e suppl., p. 267.

EUSTATHE ROMANUS, PATRICIUS ou **MAGISTER**, jurisconsulte byzantin, vivait au commencement du onzième siècle. Juge criminel (λιτὸς κριτής) sous Romain le jeune, il remplit les mêmes fonctions du temps de Nicéphore Phocas (963-969); il devint ensuite questeur, et plus tard, sous Basile Bulgaroctone, il fut nommé *magister officiorum* (975-1025). Les qualifications ajoutées à son nom produisirent souvent de la confusion. Eustathe composa de nombreux ouvrages de jurisprudence. Le seul qui soit venu jusqu'à nous dans son intégrité est une dissertation, datée de 1025, sur le mariage de deux cousins avec deux cousines (Ὑπόμνημα περὶ δύο ἐξαδέλφων λαβόντων δύο ἐξαδέλφας), et insérée dans le recueil de Leunclavius. Un autre traité d'Eustathe, divisé en 75 livres, chiffre qui était en même temps celui des ouvrages qu'il avait composés, avait pour titre Πεῖρα. C'était un recueil de causes portées au tribunal de l'Hippodrome à Constantinople, dont Eustathe était l'un des juges. Ce recueil est encore désigné de la manière suivante : Διδασκαλία ἐκ τῶν πράξεων τοῦ μεγάλου κυροῦ Εὐσταθίου τοῦ Ῥωμαίου. Un autre ouvrage, également resté manuscrit, a pour titre : Περὶ Ὑποβόλου. Du Cange en a donné quelques extraits sous la même rubrique. On attribue encore à Eustathe un ouvrage relatif aux délais et prescriptions, qui se trouve dans Leunclavius sous ce titre : *De Temporum Intervallis*, et dont Zachariæ a donné une édition intitulée : Αἱ Ῥοπαί; Heidelberg, 1836, in-8°, avec des scolies d'Athanase et d'autres. L'auteur indiqué est un Eustathe, *Antecessor Constantinopolitanus*, qui fut sans doute un homonyme; l'œuvre paraît avoir été écrite au septième siècle. Parmi les éditions publiées avant ou dans l'intervalle, celle de Schærdius, Bâle, 1561, reproduit les Ῥοπαί dans leur forme primitive; celle de Cujas ne donne que le texte grec. Nessel attribue à un Eustathe (le professeur) un tableau synoptique des actions romaines, Αἱ ἀγωγαὶ ἐν συνόψει.

V. R.

Cujas, *Opera*, I. — Du Cange, *Gloss. med. et inf. æt.* — Fabricius, *Bibl. Græca.* — Zachariæ, *Hist. Jur. Gr. Rom. Delin.*, § 48. — Heimbach, *De Basil. Orig.* — Biener, *Geschich. der Novellen.*

EUSTATHE, archevêque de Thessalonique, grammairien et rhéteur grec, né dans la première moitié du douzième siècle, mort en 1198. Il commença par être moine dans le monastère de Saint-Florus, devint ensuite maître des requêtes (ἐπὶ τῶν δεήσεων), maître des rhéteurs ou lecteurs ecclésiastiques (μαΐστωρ ῥητόρων) et diacre de la grande église de Constantinople. Après avoir été élu évêque de Myra, il fut élevé à l'archevêché de Thessalonique, et il occupa ce siége jusqu'à sa mort. Les oraisons funèbres que prononcèrent sur lui Euthymius et Michel Choniates existent encore en manuscrit dans la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford. Nicétas Choniatès et Michel Psellus lui donnent des éloges parfaitement justifiés par les ouvrages qui nous restent de lui. Ces ouvrages prouvent qu'Eustathe était le plus savant homme de son temps. Ils consistent en commentaires sur d'anciens poëtes grecs, en traités théologiques, en homélies, en lettres, etc.... Les premiers, seuls, ont une grande importance pour nous. Ses commen-

taires prouvent qu'il connaissait très-bien la littérature grecque depuis les temps les plus anciens jusqu'au douzième siècle; ses autres productions nous le montrent gagnant par son éloquence et son noble caractère l'estime de la famille impériale des Comnène. Le plus important ouvrage d'Eustathe est son *Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée* (Παρεκβολαὶ εἰς τὴν Ὁμήρου Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν). Cette vaste compilation a été faite avec un grand soin et une patience inouïe, d'après les ouvrages des grammairiens anciens, aussi bien que d'après des commentateurs plus récents. Presque tous les ouvrages qu'Eustathe a mis à contribution sont perdus aujourd'hui; son commentaire, qui nous en conserve la substance, est d'une valeur inappréciable. Le nombre des auteurs qu'il cite est prodigieux; on peut en voir la liste dans Fabricius. Sans doute il ne les avait pas tous lus, et souvent il cite de seconde main, mais rien ne nous porte à croire qu'il ne connût pas par lui-même les principaux critiques de l'antiquité, tels que Aristophane de Byzance, Aristarque, Zénodote et autres, dont les ouvrages se trouvaient dans les bibliothèques de Constantinople. Si maintenant nous jugeons le commentaire d'Eustathe, non par la quantité des matériaux qu'il contient, mais par la manière dont le compilateur les a mis en œuvre, notre jugement sera moins favorable. L'archevêque de Thessalonique manque tout à fait de méthode; ses remarques sont extrêmement diffuses et coupées de digressions de toutes sortes; les étymologies qu'il prodigue sont rarement heureuses, et appartiennent plutôt à l'imagination qu'à la science. Malgré ses défauts, ce commentaire n'en est pas moins l'œuvre de ce genre la plus précieuse qui nous reste de l'antiquité. Eustathe dit dans sa préface que tout son désir est d'être utile non à ceux qui savent, mais à ceux qui commencent d'apprendre. Ce vœu trop modeste a été accompli et au delà, puisque le commentaire sur Homère peut être utile même aux hellénistes et aux antiquaires les plus savants.

La première et la meilleure édition des commentaires sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* parut à Rome, 1542-1550, 4 vol. in-fol.; elle est belle et très-rare; il en existe un exemplaire, imprimé sur vélin, à la Bibliothèque impériale de Paris. La 2e édition est de Froben; Bâle, 1559-60, 2 tomes en 3 vol. in-fol. Elle est précieuse par la rareté de la précédente. Adrien de Jonghe (*Adrianus Junius*) en avait déjà donné un abrégé, sous le titre de *Copiæ cornu, sive Oceanus enarrationum Homericarum;* Bâle, chez le même Froben, 1558, 1 vol. in-fol. L'édition d'Alexandre Politi, accompagnée d'une traduction latine, n'embrasse que les cinq premiers livres du commentaire sur l'Iliade, avec des notes de Salvini; Florence, 1730-35, 3 vol. in-fol. Une nouvelle édition a été publiée à Leipzig, 1825-28, en 4 vol. gr. in-4°. Les autres ouvrages d'Eustathe sont : un *Commentaire sur Denys Periégète*, dédié à Jean Ducas, fils d'Andronic Camaterus, aussi diffus et moins instructif que les commentaires sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Il a été souvent imprimé avec le poëme de Denys. La première édition est de Robert Estienne; Paris, 1547, in-4°. Il en existe une traduction latine d'Alexandre Politi; Genève, 1741, in-8°; — Un *Commentaire sur Pindare*: il paraît perdu; il n'en reste que l'introduction, publiée pour la première fois par Tafel, dans ses *Eustathii Thessalonicensis Opuscula*, Francfort, 1832, in-4°; elle a été réimprimée par Schneidewin, *Eustathii Proœmium commentariorum Pindaricorum;* Gœttingue, 1837, in-8°. Les autres opuscules recueillis par Tafel sont presque tous théologiques; un seul présente un grand intérêt historique, c'est un récit de la prise de Thessalonique par les Normands en 1185.

Le nom d'Eustathe est très-fréquent à cette époque, mais la plupart de ces personnages ont peu de valeur; on peut en voir la liste complète dans Fabricius. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 457; t. IX, p. 149.

* **EUSTERIO** (*Mariano* D'), peintre pérugin, travaillait en 1570. Il a laissé peu d'ouvrages qui puissent lui être attribués avec certitude; mais on conserve à Saint-Dominique de Pérouse une Vierge avec saint Laurent, tableau qui suffit pour faire reconnaître en lui un habile dessinateur et un excellent coloriste. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

* **EUSTHENIUS CLAUDIUS**, historien latin, vivait à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Secrétaire (*ab epistolis*) de Dioclétien, il écrivit les *Vies* de ce prince, de Maximien Hercule, de Galerius et de Constance Chlore, consacrant un livre à chacune.

Vopiscus, *Carm.*, 18.

EUSTOCHIE (*Julia Eustochium*, Sainte), née à Rome, vers 365 de l'ère chrétienne, morte à Bethléem, vers 419. Fille de sainte Paule, qui avait renoncé au faste pour vivre dans la simplicité chrétienne, elle imita les vertus et la piété de sa mère, et méprisa également les vanités du monde. En 382 elle fit vœu de virginité, et se mit sous la direction de saint Jérôme. Ce saint lui donna les instructions relatives au genre de vie qu'elle avait choisi. Ce fut pour elle qu'il composa, vers l'année 383, son traité *De la Virginité*, connu ordinairement sous le nom de *Lettre à Eustochie*. Parmi les conseils que le saint docteur donne à la jeune fille, on remarque celui de ne jamais boire de vin pur. Il veut que ses jeûnes soient modérés, mais continuels; il lui prescrit la retraite, et lui recommande de ne pas s'en tenir à la récitation de l'office de l'église, mais de se lever deux ou trois fois la nuit pour adorer Dieu; de commencer et de finir ses repas par la prière, etc. Saint Jérôme ayant quitté Rome en 385, sainte Paule et Eustochie l'accompagnèrent en Palestine, et

s'établirent près de lui dans un monastère de Bethléem. Après la mort de sainte Paule, en 404, sainte Eustochie lui succéda comme supérieure du monastère. Elle profita si bien des leçons de saint Jérôme, qu'elle acquit une parfaite connaissance de la langue hébraïque. Saint Jérôme lui dédia ses commentaires sur Ézéchiel et sur Isaïe; il traduisit aussi en latin la règle de saint Pacôme, à l'usage des religieuses du monastère de Bethléem. En 416, les Pélagiens brûlèrent ce monastère et outragèrent les religieuses qui l'habitaient. Sainte Eustochie et la jeune Paule, sa nièce, en informèrent Innocent Ier. Ce pape écrivit de la manière la plus pressante à Jean, évêque de Jérusalem, de s'opposer à de pareilles violences. Le martyrologe romain célèbre la fête de sainte Eustochie le 28 septembre.

Saint Jérôme, *Epist.* — Innocent I, *Epist.* XXIV. Godescard, *Vies des Saints.*

* **EUSTOCHIUS** (Εὐστόχιος), médecin grec d'Alexandrie, vivait vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Lié d'une étroite amitié avec le philosophe Plotin, il le soigna dans sa dernière maladie, en 270, et mit en ordre ses ouvrages.

Porphyre, *Vita Plotini.*

* **EUSTOCHIUS** (Saint), évêque de Tours, né et mort dans le cinquième siècle. Il succédait, en 443, à saint Brice, suivant Grégoire de Tours, et cette date, souvent contredite, est encore celle qui s'accorde le mieux avec les autres témoignages de l'histoire. Eustochius assistait, en 453, au concile d'Angers, où se firent entendre d'énergiques réclamations contre les décrets de Valentinien, qui prétendait attribuer à son tribunal le jugement des causes ecclésiastiques comme celui des causes civiles. Les actes d'Eustochius sont peu connus : on sait seulement qu'il fonda plusieurs églises dans la ville et aux environs de Tours. Il mourut, suivant la tradition, après dix-sept ans d'épiscopat, et fut enseveli dans la basilique que saint Brice avait élevée en l'honneur de saint Martin. B. H.

Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* — J. Maan, *Metropolis Turon.* — Adr. Baillet, *Vie de saint Eustoche*, 19 sept. — *Gallia Christ.*, t. XIV, 1856.

* **EUSTOCHIUS**, historien grec, né en Cappadoce, vivait probablement dans le septième siècle de l'ère chrétienne. Il écrivit une histoire de l'empereur Constant et un ouvrage sur les antiquités de la Cappadoce et d'autres pays.

Suidas, au mot Εὐστόχιος. — Étienne de Byzance, au mot Παντικάπαιον. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, p. 3.

* **EUSTRATIUS** (Εὐστράτιος), théologien grec, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un traité *Sur la condition de l'âme humaine après la mort.* On ne connaît l'auteur que par des inductions tirées de son ouvrage même. Eustratius l'écrivit pour réfuter ceux qui pensent que l'âme humaine cesse d'agir aussitôt après avoir quitté le corps humain. Il cite Denys l'Aréopagite, et est cité lui-même par Photius. Il faut donc le placer entre ces deux personnages et probablement sous le patriarcat d'Eutychius, en 560. Son ouvrage fut publié pour la première fois par Leo Allatius dans le *De Occidentalium atque Orientalium perpetua in dogmate Purgatorii Consensione;* Rome, 1655, in-8o, p. 319-581. On trouve dans Fabricius la liste de plusieurs autres personnes appelées Eustratius.

Photius, cod. 171. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, 264; vol. X, p. 725. — Cave, *Histor. liter.*, vol. I.

* **EUSTRATIUS**, métropolitain de Nicée, et un des derniers commentateurs d'Aristote, vivait vers le commencement du douzième siècle après J.-C., sous l'empereur Alexis Comnène. Il nous apprend lui-même, dans son Commentaire sur le dixième livre des *Ethica Nicomachea* (si ce commentaire est bien de lui), qu'il habitait Constantinople. Sa vie est d'ailleurs inconnue. Il nous reste deux de ses écrits, savoir : un Commentaire sur le second livre des *Analytica*, publié par Alde Manuce, Venise, 1534, et traduit en latin par A. Gratarolus, Venise, 1542, 1568, in-fol.; — un Commentaire sur les *Ethica Nicomachea* d'Aristote, publié en grec, Venise, 1536, in-fol., et en latin par J.-Bernardus Felicianus, Venise, 1541, 1589, in-fol.; Paris, 1543; Helmstædt, 1662, in-4°. Il est fort douteux qu'Eustratius soit réellement l'auteur de ce commentaire, composé de morceaux très-divers et empruntés à d'autres interprètes d'Aristote, tels que Aspasius et Michel d'Éphèse. Au moyen âge les Commentaires d'Eustratius furent traduits en latin par Robert de Lincoln; Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin en firent souvent usage pour leur interprétation d'Aristote.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III, p. 215-264. — Schleiermacher, *Études sur les Scholia in Ethic. Arist.*; dans les *Abhandlungen der Berliner Akademie der Wissensch.*, 1816-1817. — Stahr, *Aristotelia*, II, p. 261-262.

EUTECNIUS, grammairien ou sophiste grec, vivait dans le second ou dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui une paraphrase en prose des Θηριακά et des Ἀλεξιφάρμακα de Nicandre, publiée dans l'édition de Nicandre de Bandini, Florence, 1764, in-8°, et dans celle de Schneider, Leipzig, 1816, in-8°; — une paraphrase en prose qui a pour base, non pas les Ἰξευτικά d'Oppien, comme on l'a prétendu, mais les Ὀρνιθιακά d'un certain Dionysius, publ. à la suite d'Oppien dans la Bibl. de Didot.

Miller, *Journal des Savants*, 1850.

* **EUTELIDAS** (Εὐτελίδας), athlète lacédémonien, vivait vers 630 avant J.-C. Dans la 38e olymp. (628 avant J.-C.), il remporta le prix à la lutte et au pentathle. C'était la première fois que les enfants étaient admis au pentathle, et la seconde fois qu'ils étaient admis à la lutte.

Pausanias, V, 9; VI, 15.

* **EUTHALIUS** (Εὐθάλιος), théologien grec, évêque de Sulce en Égypte, vivait dans le cin-

quième siècle. Jeune encore il divisa les *Épîtres* de saint Paul en chapitres et en versets; devenu plus tard évêque, il en fit autant pour les *Actes des Apôtres* et les *Épîtres canoniques*. Les Épîtres de saint Paul avaient déjà été divisées de cette manière, en 396; Euthalius y ajouta les arguments des chapitres, les index et les passages de l'Écriture auxquels il est fait allusion dans les *Épîtres*. Euthalius adressa cet ouvrage à Athanase le jeune, qui fut évêque d'Alexandrie en 490. Le cardinal Ximénès en publia une partie en 1514. Érasme, dans ses éditions du Nouveau Testament, ajouta les arguments aux *Épîtres* de saint Paul et aux *Actes*. L'introduction à la vie de saint Paul, avec une épître servant de préface, fut publiée pour la première fois par J.-H. Bœcler à la fin de son édition du *Nouveau Testament;* Strasbourg, 1645 et 1660, in-12. Tous les ouvrages d'Euthalius furent recueillis par L. Zaccagni dans ses *Collectanea Monum. vel. Eccles. Græcæ;* Rome, 1698, in-4°.

Fabricius, *Biblioth. Græca,* vol. IX, p. 287. — Cave, *Hist. liter.*

EUTHARIC CILICAS, prince ostrogoth, gendre de Théodoric et père d'Athalaric, mort vers 525. Il était de la race royale des Amales, et vivait en Espagne, à la cour des rois des Visigoths. Théodoric, qui n'avait pas de fils, le fit venir à sa cour, lui donna, en 515, sa fille Amalasonte, et lui destina le trône. Le courage d'Eutharic, son adresse dans les exercices militaires, son caractère franc, généreux, libéral, lui gagnèrent le cœur du peuple et l'estime de l'empereur d'Orient, Anastase, qui l'adopta pour son fils (*per arma filius*), comme il avait déjà adopté Théodoric. Justin, successeur d'Anastase, leur fit à tous les deux le même honneur, et choisit Eutharic pour collègue la première fois qu'il prit lui-même le consulat, en 519. Eutharic étant venu à Rome pour y prendre possession de cette dignité, signala son entrée par des grâces et des largesses. Il donna au peuple romain, pendant plusieurs jours, de magnifiques spectacles, où l'on vit un grand nombre d'animaux, jusque là inconnus, envoyés d'Afrique par le roi des Vandales. Eutharic, de retour à Ravenne, renouvela les mêmes fêtes avec encore plus de splendeur. Tout annonçait à l'Italie un roi vaillant et généreux, et sa mort, arrivée avant celle de Théodoric, excita les plus vifs regrets.

Jornandès, *De Reb. Get.*, c. 14, 58.— Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XXXVII, 24.

* **EUTHIAS** (Εὐθίας), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il intenta une accusation contre Phryné, et n'ayant pu obtenir la condamnation de cette courtisane, il s'abstint dès lors de parler en justice.

Athénée, XIII. — Alciphron, *Epist.*, I, 10. — Suidas, au mot Εὐθίας.

* **EUTICHIANUS**, écrivain grec du neuvième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il est indiqué comme rédacteur de la légende relative à Théophile d'Antioche, qui se donna au diable et qui fut délivré des conséquences de ce pacte impie par l'intercession de la Vierge Marie. Le moyen âge a vivement goûté cette légende, et l'a reproduite en vers et en prose de bien des façons diverses. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. X, p. 339.

* **EUTHYCLÈS** (Εὐθυκλῆς), poëte athénien, de l'ancienne comédie, vivait probablement dans le cinquième siècle avant J.-C. Suidas mentionne de lui deux pièces, Ἄσωτοι ἢ Ἐπιστολή et Ἀταλάντη; la première est aussi citée par Athénée. On ne sait rien de plus sur ce poëte.

Suidas, aux mots Εὐθυκλῆς et Βοῦς ἕβδομος. — Athénée, XIII. — Meineke, *Fragmenta Com. Græc.*, vol. II, p. 448.

EUTHYCRATE (Εὐθυκράτης), statuaire grec, vivait, selon Pline, dans la 120e olymp. (300 avant J.-C.). Il fut le plus distingué des fils et des élèves de Lysippe, dont il imita plutôt la correction que l'élégance, préférant une vérité sévère à des expressions gracieuses. Parmi ses plus beaux ouvrages, on citait une statue d'Hercule à Delphes, celle d'Alexandre, celles du chasseur Thestis et des Thestiades. Le passage de Pline qui énumère le reste de ses ouvrages est trop évidemment corrompu pour qu'on puisse en tirer quelque indication certaine. Selon Tatien, Euthycrate fit aussi des statues de courtisanes.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Tatien, *Orat. in Græcos*, 52. — Sillig, *Catal. Artif.*

* **EUTHYDÈME** (Εὐθύδημος), sophiste grec, vivait en 425 avant J.-C. Il figure en plusieurs endroits des *Mémoires* de Xénophon, au nombre des interlocuteurs de Socrate. Il dut donc être le contemporain du maître de Platon, sans qu'il soit d'ailleurs possible de déterminer, par des dates précises, ni l'époque de sa naissance ni celle de sa mort. Originaire de Chios (1), il alla, avec son frère aîné, Dionysodore, s'établir à Thurium, dans la grande Grèce. On sait que Platon a intitulé du nom d'Euthydème un de ses dialogues. Il l'y introduit, avec son frère Dionysodore, et leur donne pour interlocuteurs Socrate, Ctésippe et Criton, que les deux sophistes cherchent à embarrasser et à confondre par toutes sortes de subtilités. Dionysodore et Euthydème sont-ils réellement coupables de toutes les arguties que leur attribue si libéralement Platon? Il est permis d'en douter; car, de même que Platon se substituait fréquemment lui-même à Socrate pour mettre dans la bouche de celui-ci des doctrines qu'il n'avait jamais professées dans ses entretiens devant ses disciples, de même, pour le besoin de la dialectique, il a dû souvent prêter aux interlocuteurs de Socrate, et notamment à ses adversaires, tels que Gorgias, Polus, Protagoras, Euthydème, et d'autres encore, des opinions et des théories que ceux-ci n'auraient pas, en bien des points, avouées pour les leurs.

(1) Aujourd'hui Scio, au sud de Lesbos, vis-à-vis de la presqu'île de Clazomène, dans la partie nord de la mer Égée.

Xénophon, plus fidèle à l'histoire, introduit en quatre circonstances différentes, dans ses *Mémoires*, Euthydème comme interlocuteur de Socrate. Leur premier entretien roule sur la difficulté d'aborder les affaires publiques; le second, sur la science et l'ignorance; le troisième, sur la connaissance ou l'ignorance de nous-mêmes, ainsi que sur les biens et les maux qui peuvent en provenir; le quatrième, et le plus important, sur les bienfaits que la Providence a répandus sur les hommes. Le même Xénophon rapporte qu'Euthydème avait réuni dans un recueil plusieurs écrits des poëtes et des orateurs les plus célèbres : « Socrate savait qu'Euthydème, surnommé *le Beau*, se flattait, pour avoir rassemblé quantité d'ouvrages de poëtes et de sophistes renommés, de l'emporter par ses lumières sur tous ceux de son âge, et concevait l'espérance d'éclipser ses rivaux dans l'éloquence et dans la science du gouvernement. Cependant, à cause de sa jeunesse, il n'allait pas encore aux assemblées; et s'il avait quelque chose à faire, il s'asseyait dans la boutique d'un sellier voisin de la place publique. Socrate l'ayant remarqué, s'y rendit avec plusieurs de ses amis (1)... » Un long entretien s'engage alors entre Socrate et Euthydème; et à la fin de ce même chapitre, Xénophon ajoute : « Euthydème se retira tout découragé, se méprisant lui-même, ne se regardant plus que comme un esclave. La plupart de ceux dont Socrate confondait ainsi l'orgueil ne revenaient plus le voir, et il ne les en jugeait que plus sots. Pour Euthydème, il crut pouvoir n'acquérir de talents que dans la fréquentation de Socrate. Il ne le quittait que pour des affaires indispensables. Il l'imitait même à certains égards. Socrate, le voyant dans ces bonnes dispositions, cherchait à l'y confirmer, et lui parlait le plus franchement et le plus clairement possible des connaissances qu'il croyait nécessaires à son instruction et auxquelles Euthydème devait de préférence s'appliquer. » C. MALLET.

Xénophon, *Mémoires*. — Platon, dialogue intitulé *Euthydème*, ou *le Disputeur*. — V. Cousin, traduct. de l'*Euthydème*, arguments et notes. — Ritter, *Hist. de la Philos.*, t. I, l. VI.

* **EUTHYDÈME**, général athénien, vivait vers 420 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 422, comme signataire du traité avec Lacédémone. Pendant le siége de Syracuse il eut un commandement important, mais probablement subordonné à l'autorité de Démosthène, d'Eurymédon, de Nicias. Dans la tentative désespérée que les Athéniens firent pour sortir du port de Syracuse, il commanda la flotte avec Démosthène et Ménandre. On ignore ce qu'il devint dans le désastre général de l'expédition athénienne; il y périt sans doute.

Thucydide, V, 19, 24; VII, 16, 69. — Diodore, XIII, 13. — Plutarque, *Nicias*, c. XX.

EUTHYDÈME, roi de Bactriane, commença à régner vers 220 avant J.-C. D'après Polybe, il était né à Magnésie. Nous ignorons les circonstances de son élévation au trône de Bactriane. Il profita sans doute des dissensions des descendants de ceux qui se rendirent les premiers indépendants dans ce pays, et enleva le pouvoir suprême, soit à Diodote, soit à quelqu'un de sa famille. Il étendit sa puissance sur les provinces voisines, et fonda la grandeur de la Bactriane; mais il ne fonda pas ce royaume, comme on l'a induit par erreur d'un passage de Strabon. Antiochus le Grand, après son expédition contre la Parthie, en 212, marcha sur la Bactriane. Euthydème l'attendit sur les bords de l'Arius, fut défait et forcé de se retirer vers sa capitale, Zariaspa. Malgré ce premier succès, Antiochus, désespérant de réduire Euthydème, lui accorda une paix honorable, et donna une de ses filles en mariage au fils du roi de Bactriane. Celui-ci, en retour, assista Antiochus dans son expédition des Indes.

Les médailles d'argent de ce prince, d'un beau travail et avec des inscriptions grecques, trouvées en grand nombre à Bokhara, à Balk et dans d'autres villes comprises dans la Bactriane antique, montrent à quelle distance éloignée les Grecs avaient porté leur civilisation et leurs beaux-arts.

Polybe, X, 49; XI, 84. — Strabon, XI. — Wilson, *Ariana*, 220-232.

EUTHYMANES ou **EUTHYMÈNES** (Εὐθυμένης), géographe grec, né à Marseille, vivait probablement dans le quatrième siècle avant J.-C. Les témoignages des anciens à son égard sont très-rares et se réduisent à trois courts passages de Sénèque, de Plutarque et d'Aristide. Ces passages, qui paraissent empruntés à Eudoxe de Cnide, sont relatifs aux inondations périodiques du Nil. Euthymanes les attribue aux vents étésiens qui, en refoulant les eaux de l'océan Atlantique dans la Méditerranée, élevaient le niveau de cette dernière, et empêchaient l'écoulement du Nil. Euthymanes appuyait cette hypothèse sur des observations qui lui étaient propres. Dans un voyage qu'il avait fait sur l'océan Atlantique, disait-il, il avait constaté que les eaux de cette mer sont douces et nourrissent des crocodiles. L'hypothèse et les faits sur lesquels elle s'appuie sont également faux, mais on peut en induire qu'Euthymanes voyagea sur l'océan Atlantique et qu'il publia un récit de son voyage. Nous n'avons que des notions très-vagues sur cette relation, aujourd'hui perdue. Saint Clément d'Alexandrie mentionne un Euthymène auteur de Χρονικά. On ignore si c'est le même que le géographe.

Aristide, *Orat. Ægypt.*, t. II, p. 335 de l'édit. de Jebb. — Sénèque, *Natural. Quæst.*, liv. IV, ch. I. — Plutarque, *De Placitis Philosoph.*, lib. IV. — Athénée, II. — Lydus, *De Mens.*, 68. — Artémidore, *Epist.* — Saint Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I. — *Hist. litt. de la France*, p. 78.

EUTHYME (Saint), surnommé *le Grand*, prêtre arménien, né à Mélitène (Arménie),

(1) Xénoph., *Mém.*, l. IV, c. 2.

en 377 de J.-C., mort en 473. Il fut élevé sous la surveillance de l'évêque Othrée, qui l'ordonna prêtre et lui confia la direction des monastères de Mélitène. En 406, il se rendit en Palestine, et se retira dans une cellule. Bientôt il fut rejoint par un grand nombre de solitaires, qui le choisirent pour supérieur. Son autorité s'étendit sur plusieurs monastères. Euthyme convertit au christianisme un grand nombre d'Arabes, et ramena à l'Église orthodoxe plusieurs nestoriens et manichéens. C'est par ses soins que l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose le jeune, rentra dans le sein de l'Église catholique. On a attribué à Euthyme la puissance d'opérer des miracles. Après sa mort il fut révéré comme un saint, d'abord en Palestine, puis en Occident. Sa fête a lieu le 20 janvier. E. B.

Vie d'Euthyme, dans le t. II de la collect. des Bollandistes, 20 janvier. — Métaphraste, *Euthymii Vita*; dans les *Monumenta Ecclesiæ Græcæ* de Cotelier, p. 200-340. — Saint Cyrille de Scythopolis, *Vita Euthymii*; dans les *Analecta græca per monachos Benedictinos post Cotelerii Monumenta edita*; Paris, 1692, in-4°, p. 1-99.

EUTHYME ZIGABÈNE ou **EUTHYMIUS ZIGABENUS**, théologien byzantin, vivait au commencement du douzième siècle. Il était moine dans le couvent de la Sainte-Vierge, à Constantinople, et contemporain d'Alexis Comnène, avec lequel il semble avoir été lié d'une étroite amitié. Il lui survécut, et il nous raconte l'avoir entendu discuter contre les ennemis de l'Église grecque, c'est-à-dire contre les Latins. Euthymius composa un grand nombre d'ouvrages qui existent tous dans de nombreux manuscrits, et dont les suivants seulement ont été imprimés, savoir : Πανοπλία δογματικὴ τῆς ὀρθοδόξου πίστεως, traité dirigé contre les hérétiques, et écrit à la demande d'Alexis Comnène. Il est divisé en vingt-huit chapitres et emprunté en partie aux anciens Pères de l'Église. P.-F. Zini en donna une traduction latine; Venise, 1555, in-fol., réimprimée à Lyon, 1556, in-8°; Paris, 1560, in-8°. L'original grec n'a pas encore été publié, à l'exception du dernier chapitre inséré dans les *Saracenica* de Sylburg, 1-54; — *Commentaire sur l'impie et exécrable secte des Messaliniens, avec quatorze anathèmes prononcés contre eux*; publié en grec, avec une traduction latine et des notes par J. Tollius, dans son *Iter Italicum*; Utrecht, 1696, in-4°, p. 106-125; — *Un Commentaire sur tous les psaumes de David et sur les dix cantiques*. L'original grec est encore inédit; Philippe Saulus en a publié une traduction latine, Vérone, 1560, in-fol.; souvent réimprimée; — Un *Commentaire sur les quatre Évangiles*, compilé d'après saint Jean Chrysostome et les autres anciens Pères de l'Église. L'original grec n'a jamais été imprimé; il en existe une très-bonne traduction latine par J. Hentenius; Louvain, 1544, in-fol.; Paris, 1547, 1560, 1602, in-8°. Ce Commentaire est d'une grande importance; les théologiens modernes en ont souvent fait usage. On trouve dans Fabricius une liste de beaucoup d'autres personnes appelées Euthymius.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VIII, p. 328-345. — Cave, *Hist. liter.*

* **EUTHYMIDES**, peintre étrusque, d'une époque incertaine. Son nom se trouve souvent sur les vases trouvés à Adria et à Volci.

O. Müller, *Arch. d. Kunst*, 257, n° 7.

EUTOCIUS (Εὐτόκιος), d'Ascalon, mathématicien grec, vivait vers l'an 560 de l'ère chrétienne. Il est connu par ses commentaires sur Archimède et sur Apollonius de Perga. Lui-même, à la fin de ses Commentaires sur Archimède, dit qu'il se servait de l'édition revue par le mécanicien Isidore de Milet, son maître. Cet Isidore fut un des architectes chargés par Justinien de bâtir l'église de Sainte-Sophie. Nous avons encore l'original grec des ouvrages suivants d'Eutocius : *Commentaires sur les quatre premiers livres des Coniques d'Apollonius*; — *Sur la sphère et le cylindre, la quadrature du cercle, l'équilibre* d'Archimède. Le texte de ces Commentaires se trouve dans l'édition grecque d'Apollonius, dans les deux éditions grecques d'Archimède. Des traductions latines d'Eutocius ont été aussi imprimées avec celles d'Apollonius et d'Archimède; mais les œuvres de cet auteur n'ont jamais été ni imprimées ni traduites séparément. Ce commentaire est très-précieux, surtout pour l'histoire des sciences; il contient un grand nombre de renseignements sur d'anciens géomètres aujourd'hui perdus. Enfin, le texte d'Archimède paraît, dans les citations d'Eutocius, bien préférable à celui que donnent les manuscrits, ce que Torelli attribue à l'excellence de l'édition d'Isidore; et il ajoute : « Hæc causa fuit cur Archimedem in Eutocii domo conquirerem, ubi melius quandoque quam in propria habitabat. »

Torelli, *Præf. in Archimed.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. IV, p. 203.

* **EUTOLMIUS** (Εὐτόλμιος), poëte épigrammatiste grec d'une époque incertaine. On a de lui quatre épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. On ne sait rien de sa vie, excepté ce qu'on peut induire des titres de *scholasticus* et *illustris*, qui lui sont donnés. Sur le sens du mot *illustris*, consult. Du Cange, *Gloss. med. et inf. Latinitatis* et *Gloss. med. et inf. Græcitatis*, p. 513.

Brunck, *Anal.*, III, p. 8. — Jacobs, *Anth. Græca*, vol. II, p. 229; vol. XIII, p. 895.

* **EUTOLMIUS**, jurisconsulte byzantin, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Il fut *patronus causarum* à Constantinople, où il fit partie de la commission des Seize, présidée par Tribonien, et chargée de la rédaction du Digeste.

Justinien, *Const. Tanta*, § 9.

EUTRAPELUS. *Voy.* Volumnius.

EUTROPE, eunuque et ministre d'Arcadius, né dans la première partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne, décapité en 399. Après avoir vieilli dans un esclavage obscur, il fut placé en

393 au nombre des eunuques du palais. Il s'acquitta habilement de quelques missions qui lui furent confiées par Théodose. Arcadius, en montant sur le trône, le nomma grand-chambellan. L'histoire d'Eutrope est dès lors inséparable de celle du faible Arcadius (*voyez* ce nom et les sources indiquées).

* **EUTROPE**, médecin latin, vivait probablement dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Marcellus Empiricus le mentionne, ainsi que Julius Ausone, comme ayant été un de ses prédécesseurs immédiats. D'après le même Marcellus, Eutrope avait écrit un traité médical; il n'en reste rien.

Marcellus Empiricus, *De Med. emp.*

EUTROPE (1) (*Eutropius*), historien latin, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. On ne connaît pas le lieu de sa naissance. Suidas l'appelle « un savant Italien » (Ἰταλὸς σοφιστής); mais ces mots peuvent signifier simplement qu'Eutrope écrivit en latin. Vinet essaye de prouver qu'il était Grec; dom Rivet, au contraire, en fait un Gaulois. Ces deux assertions n'ont rien de plausible, bien que la seconde semble s'appuyer sur un passage de Symmaque. On trouve quelques détails sur Eutrope soit dans cet écrivain lui-même, soit dans d'autres historiens byzantins. Il occupa une place de secrétaire (*epistolaris*, ἐπιστολογράφος) sous Constantin. Il fut protégé par Julien l'Apostat, et l'accompagna dans son expédition de Perse. Il vivait encore sous le règne de Valentinien et de Valens, et il dédia son ouvrage à ce dernier prince. Il est question dans Ammien Marcellin, dans Libanius et Grégoire de Nazianze, d'un Eutrope proconsul d'Asie en 371. On voit dans le *Code Théodose* un Eutrope préfet du prétoire en 380 et 381. On a quelquefois identifié ces deux fonctionnaires avec l'historien Eutrope; mais cette conjecture, uniquement fondée sur l'identité des noms, souffre d'assez graves difficultés chronologiques. Dans aucun cas on ne peut le confondre avec l'ambitieux eunuque qui fut grand-chambellan d'Arcadius, et que les invectives de Claudien ont immortalisé. Encore moins peut-on faire de lui, avec quelques biographes du moyen âge, un disciple de saint Augustin; car il était sinon déjà mort, du moins très-avancé en âge, avant la célébrité de saint Augustin. On a beaucoup discuté sur sa religion. Des critiques l'ont déclaré chrétien, sur la foi d'un endroit de son histoire où il dit que Julien persécuta trop vivement les chrétiens (*nimius religionis christianæ insectator*). Même en supposant que le mot *nimius* n'est pas une interpolation, il ne prouve rien, et d'ailleurs il est contredit par un passage formel de Grégoire de Nazianze. Ce Père de l'Église dit qu'Eutrope professait l'*hellénisme*, et n'était pas de la même religion que Constantin..

On ne connaît d'Eutrope qu'un abrégé (*Breviarium*) de l'histoire romaine, en dix livres, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Jovien. A la fin de cet ouvrage, l'auteur en promet un autre, qui devait en être la suite, et qu'il voulait, dit-il, écrire avec plus de soin. Cette continuation, en supposant qu'elle ait été composée, n'est pas venue jusqu'à nous. Il en est de même des ouvrages que lui attribue Suidas sans en indiquer les titres et d'un traité de grammaire dont Priscien cite un passage.

L'abrégé d'Eutrope n'est qu'une compilation, mais une compilation faite avec soin, et en général d'après les meilleures sources. On peut cependant reprocher à l'auteur d'assez graves erreurs de faits et de dates, et surtout l'omission systématique de tout ce qui pouvait tourner à la honte du nom romain. Le style en est clair, rapide et très-pur, bien que l'œil exercé des philologues y ait reconnu des mots et des constructions qui ne se trouvent pas dans les modèles classiques. Eutrope ne recherche ni les ornements affectés, ni les tournures prétentieuses, ni les constructions rhythmiques, ni enfin aucun de ces raffinements si chers aux littératures de décadence. Il n'évite pas même les répétitions, qui, si elles nuisent à l'élégance du style, ont l'avantage de graver plus sûrement les choses et les noms dans la mémoire des lecteurs. Il n'est pas étonnant qu'un ouvrage exécuté dans de pareilles conditions soit devenu excessivement populaire et qu'il ait été pendant bien des siècles généralement employé dans les écoles. Saint Jérôme, saint Prosper, Cassiodore, en ont reproduit la substance dans leurs chroniques. Rufus, Orose, et toute une troupe d'annalistes monastiques l'ont suivi servilement, tandis qu'il a été inséré tout entier dans l'*Historia miscella*, compilation historique qui est généralement, mais à tort, attribuée à Paul Diacre. Celui-ci avait cependant publié une édition d'Eutrope avec d'assez considérables additions au commencement et à la fin, et avec une continuation, que d'autres, après Paul Diacre, continuèrent jusqu'à 813.

Ainsi, à la renaissance des lettres, l'histoire d'Eutrope existait sous trois formes: 1° le texte original, en dix livres, tel qu'il était sorti des mains de l'auteur; 2° les éditions avec additions de Paul Diacre et autres; 3° la copie entière, mais très-interpolée, qui se trouve dans l'*Historia miscella*.

L'édition *princeps*, imprimée à Rome, 1471, in-4°, ainsi que toutes les autres éditions du quinzième siècle, donnent un texte emprunté à une de ces deux dernières sources. Egnatius essaya le premier de restituer le texte original dans son édition de Venise, 1516 (avec Suétone et Aurelius Victor). Ce travail de restitution fut poursuivi avec plus de succès encore dans les éditions de Schonhovius, chanoine de Bruges, d'après un

(1) Sigonius lui donne le surnom de *Flavius*, sans y être autorisé par aucun manuscrit ni par aucune source ancienne.

manuscrit de Gand, Bâle, 1546, 1552, in-8°; de Vinet, d'après un manuscrit de Bordeaux, Poitiers, 1554, in-8°; de Sylburg, d'après un manuscrit de Fulda, dans le troisième volume de ses *Script. hist. Romanæ*, Francfort, 1588, in-fol.; et de Merula, Leyde (Elzevier), 1592, in-8°. Parmi les nombreuses éditions qui ont paru depuis la fin du seizième siècle jusqu'à nos jours, les meilleures sont celles de Hearne, Oxford, 1703, in-8°; de Havercamp, avec une riche collection de commentaires, Leyde, 1729, in-8°; de Gruner, Cobourg, 1752, 1768, in-8°; de Verheyk, Leyde, 1762, 1793, in-8°; de Tzschucke, avec une nouvelle recension du texte et un bon commentaire historique et critique, Leipzig, 1796, 1804, in-8°; et de Grosse, Halle, 1813, Hanovre, 1816, Leipzig, 1825, in-8°.

Eutrope avait été deux fois traduit en grec. La première de ces versions a péri; elle avait été faite avant le règne de Justinien, par Capiton Lycius. Nous avons encore celle d'un certain Pæanius; Sylburg, qui la publia le premier, la juge peu fidèle et d'un médiocre secours pour l'éclaircissement du texte d'Eutrope. On la trouve dans les éditions de Hearne, de Havercamp et de Verheyk. Quant aux traductions d'Eutrope en anglais, en français et en italien, elles sont trop nombreuses et trop peu importantes pour être mentionnées ici. L. J.

Suidas, aux mots Εὐτρόπιος, Καπίτων. — Symmaque, *Epist.*, III, 47, 53. — L'auteur anonyme de *Antiq. Constantinopol.*, l. I, c. V; dans le *Corp. Script. Byz.* (vol. XVII de l'éd. de Venise). — Codin Curopalate, *Select. de Orig. Constantinopol.* — Jo. Malala, *Chronograph. in Vit. Julian. Apost.* — Nicéphore Grégoras, *Oratio encomiastica in imp. Const. Mag.* — Eutrope, *Dedic. ad Val. imp.*, X, 16, 18. — Ammien Marcellin, XXIX, 1. — Libanius, *in Vit.*, vol. I[er], p. 113, éd. de Reiske, et *Epist.*, IV, 191; *Ad Themist.* — Grégoire de Nazianze, *Epist.*, 137, 138. — *Code Theod.*, I, 1; XII, 29. — Godefroy, *Prosopogr. Cod. Theod.*, p. 52. — Gennadius, *De Vir. illust.*, c. XLIX. — Möller, *Disputatio de Eutropio*, Altendorf, 1685, in-4°, et les *Préfaces* et *Dissertations* des divers éditeurs d'Eutrope, entre autres celles de Tzschucke, de Verheyk et de Grosse. — *Histoire littéraire de la France*, t. I[er].

* **EUTROPIE**, femme de Maximien Hercule, vivait vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Native de Syrie, elle eut d'un premier mari, dont le nom est inconnu, une fille, Flavia Maximiana Theodora, mariée depuis à Constance Chlore. Eutropie épousa ensuite Maximien Hercule, et eut de lui deux enfants, Maxence et Fausta, qui devint la femme de Constantin le Grand. Après la conversion de ce dernier, Eutropie embrassa le christianisme, et se retira en Palestine. Sur la demande de sa belle-mère, l'empereur Constantin abolit les pratiques superstitieuses qui depuis des siècles avaient lieu autour du chêne de Mamré, si célèbre par la demeure d'Abraham et par l'apparition des Anges, et il ordonna de bâtir une église sur cet emplacement sacré. Une médaille publiée sous l'autorité de Goltzius seul avec la légende *Gal. Val. Eutrop.* est regardée comme incontestablement apocryphe.

Aurelius Victor, *Epist.*, XL. — Eusèbe, *Hist. eccles.*, III, 52. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, vol. IV, p. 130, 244. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VIII, p. 27.

* **EUTROPIE**, petite-fille de la précédente, vivait dans la première partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Fille de Constance Chlore et de Flavia Maximiana Theodora, elle était sœur de Delmace, de Jules Constance, d'Hannibalien, de Constancia, d'Anastasia et demi-sœur de Constantin le Grand. On croit qu'elle se maria avec Népotien, qui fut consul en 301; il est sûr du moins qu'elle eut pour fils un Népotien qui prit la pourpre le 3 juin 350. Elle périt dans la proscription qui suivit la mort de cet usurpateur.

Aurelius Victor, *Epist.*, XLII. — Zozime, II, 43. — Saint Athanase, *Apolog.*, vol. I[er], p. 677, édit. Paris de 1627.

* **EUTYCHÈS** (Εὐτύχης), graveur sur pierres précieuses, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Son nom se lit sur une pierre précieuse, avec une inscription indiquant qu'il était fils de Dioscuride.

Bracci, p. II, tab. 73. — R. Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 42.

* **EUTYCHÈS** *de Bithynie*, statuaire grec, d'une époque incertaine. Il n'est connu que par une statue médiocre.

Winckelmann, *Gesch. d. Kunst.*

EUTYCHÈS ou **EUTYCHIUS**, grammairien latin, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. Disciple de Priscien, il fit des cours publics de grammaire à Constantinople, et écrivit un traité *De discernendis conjugationibus, libri II*, dédié à son élève Craterus. Cet ouvrage, publié pour la première fois par Camerarius, Tubingue, 1537, in-4°, avec Marius Victorinus, est compris dans les *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui* de Putsch; Hanau, 1605, in-4°; il a été récemment publié d'une manière plus correcte et plus complète par Lindemann, *Corpus Grammat. Lat.*, I, p. 151, d'après un manuscrit du monastère Bobbio, maintenant dans la bibliothèque de Vienne. Ce manuscrit donne à l'auteur le nom d'Eutychius et non d'Eutychès. On trouve dans le 9[e] chapitre du *De Orthographia* de Cassiodore quelques remarques tirées d'un traité d'Eutychius, *De Aspiratione*.

— Fabricius, *Bibl. Lat.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

EUTYCHÈS, célèbre hérésiarque, né en 378, mort vers 454 de J.-C. (1). La vie d'Eutychès commence avec son hérésie, qui apparaît et éclate en 448, et qui probablement était déjà contenue en germe dans sa polémique contre Nestorius. On sait qu'Eutychès mit dans cette lutte une ardeur et une passion singulières, et que saint Cyrille et ses amis le regardaient comme un des soutiens les plus solides de la foi. Eutychès était alors ar-

(1) C'est ce qu'on peut conjecturer d'un passage d'une lettre qu'il adressait au pape saint Léon après la sentence d'excommunication portée contre lui par le concile de Constantinople en 448 : « Ne souffrez pas que l'on chasse d'entre les catholiques celui qui a vécu soixante-dix ans dans la continence et les exercices de piété. » *Hist. ecclésiastique de Fleury*, liv. XXVII, ch. XXXI.

chimandrite, ou supérieur, d'un monastère de trois cents moines, près de Constantinople, dignité presque égale à celle d'évêque, et qui donnait à ceux qui en étaient revêtus une influence et une autorité considérables dans les affaires de l'Église. A cette époque, où l'Église ne cherchait plus sa foi, car depuis plus de cent ans le concile de Nicée en avait fixé le symbole, mais achevait de la formuler sous le choc des hérésies, qui, trahissant l'incertitude ou l'obscurité de la tradition et l'insuffisance de l'enseignement des Pères, suscitaient des définitions plus précises et des explications où le doute fût impossible, souvent une hérésie en provoquait une autre, et par le zèle qu'on mettait à s'éloigner d'une opinion dangereuse on tombait dans quelque autre excès. C'est ce qui arriva à saint Augustin inclinant au prédestinianisme, par haine des sentiments de Pélage ; c'est ce qui arriva aussi à Eutychès : à force de s'éloigner du nestorianisme et de le combattre, il se laissa aller à d'autres nouveautés, que l'Église ne pouvait admettre. Vue de plus haut, l'hérésie d'Eutychès n'est rien moins qu'un effort du mystique Orient pour absorber le christianisme. Eutychès, quoiqu'il s'en défende, continue le mouvement de Valentin et des gnostiques.

En 448, Eutychès écrivit au pape saint Léon pour l'avertir que le nestorianisme mal étouffé se ranimait, et reçut du pape des éloges et des encouragements ; mais en même temps Domnus, patriarche d'Antioche, écrivait à l'empereur Théodose II pour accuser Eutychès de renouveler l'erreur d'Apollinaire et de nier la diversité essentielle des deux natures en Jésus-Christ. Cette accusation retentit bientôt sur un plus vaste théâtre. Eusèbe, évêque de Dorylée en Phrygie, longtemps l'ami et l'auxiliaire d'Eutychès contre les nestoriens, saisit l'occasion d'un concile réuni à Constantinople et présidé par Flavien, évêque de cette ville, pour demander par un acte formel qu'on citât Eutychès à comparaître et à justifier ses opinions touchant l'incarnation. Eutychès refusa de sortir de son monastère, allégua l'inimitié personnelle d'Eusèbe, protesta de sa soumission à la foi de Nicée ; puis, venant à la question même : « Que notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, soit fait de deux natures unies en une seule personne, je ne l'ai point appris dans l'exposition des Pères, et je ne le crois point quand même on me lirait quelque chose de semblable, parce que les Saintes Écritures valent mieux que la doctrine des Pères. Cependant, je confesse que celui qui est né de la Vierge Marie est Dieu parfait et homme parfait, mais non pas qu'il ait une chair consubstantielle à la nôtre (1) ». Et à une seconde citation il demandait : « En quelle écriture trouve-t-on deux natures ? » et encore : « Qui des saints Pères a dit que le Verbe ait deux natures ?... Dieu me garde de dire que Jésus-Christ est de deux natures ou de raisonner de la nature de mon Dieu ; qu'ils fassent contre moi ce qu'ils voudront, je veux mourir dans la foi que j'ai reçue (1). » En même temps le concile apprit qu'Eutychès faisait circuler des libelles et cherchait à propager sa doctrine. Après une troisième citation, les moines qu'il avait envoyés n'ayant pas été entendus, Eutychès se décida à la fin à comparaître. Une troupe de moines, de soldats et d'officiers du préfet du prétoire l'accompagnaient. L'accusation lue, Eutychès essaya des faux-fuyants, chercha des équivoques ; enfin, pressé de questions et forcé d'articuler nettement sa croyance, il refusa d'admettre deux natures en Jésus-Christ, attestant les Écritures, les livres d'Athanase et de saint Cyrille, qui, disait-il, avaient reconnu deux natures avant l'union, mais après l'union et l'incarnation n'avouaient pas deux natures, mais une seule. Le concile prononça alors contre Eutychès la sentence d'excommunication, et le priva de tout rang sacerdotal et du gouvernement de son monastère, menaçant de l'anathème tous ceux qui auraient commerce avec lui. Eutychès, condamné, en appela au pape saint Léon dans une lettre où il récriminait contre le concile. Il y déclarait qu'il ne voulait rien innover et qu'il rejetait hautement l'erreur d'Apollinaire et d'autres semblables. Il se plaignait qu'on l'eût empêché de se justifier devant le peuple. Il invoquait la décision du pontife, et protestait qu'il se soumettrait à son jugement. L'empereur, à l'instigation de l'eunuque Chrysophius, protecteur d'Eutychès, écrivait en même temps à saint Léon, pour l'instruire du scandale qui avait eu lieu dans l'Église de Constantinople. Flavien, interpellé par saint Léon, lui envoya les actes du concile, accusa Eutychès d'imposture et de cabale, et s'en remit à l'autorité du siége de Rome pour juger le procès et faire cesser la division.

Cependant, à force d'instances, Eutychès avait obtenu de Théodose II qu'un nouveau concile se réunît pour reviser les actes prétendus irréguliers du concile de Constantinople. Eutychès s'y fit représenter par quelques-uns de ses partisans les plus déclarés. On y discuta vainement et sans aboutir. L'affaire prit alors de plus vastes proportions. Dioscore, évêque d'Alexandrie, invoqué par Eutychès, entra résolument dans son parti, et persuada à l'empereur de convoquer un concile universel à Éphèse pour pacifier les consciences et terminer les troubles. Saint Léon, invité à ce concile, et ne pouvant ni s'y rendre, ni l'empêcher, ni obtenir qu'il siégeât en Italie, y envoya des représentants avec des instructions et des lettres, dont l'une, à Flavien, contenait la doctrine orthodoxe sur le mystère de l'Incarnation. Il y marquait clairement que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme tout à la fois, qu'il n'a pas eu seulement la forme d'un homme, mais

(1) *Hist ecclésiastique de Fleury*, liv. XXVII, ch. xxv.

(1) *Ibid.*, ch. xxvii.

un corps véritable ; que sa divinité et son humanité ont été unies en une seule personne. Nier la nature humaine de Jésus-Christ, c'est le diviser, c'est anéantir la passion et ses effets. Admettre la dualité avant l'incarnation et la nier après, c'est d'abord accepter l'erreur d'Origène sur l'éternité des âmes, et supposer un mélange et une confusion dans les deux natures.

Dioscore présidait le concile d'Éphèse. Eutychès, se sentant appuyé, s'y présenta, lut son apologie, et confessa ouvertement sa doctrine. Ses partisans l'acclamèrent ; ses adversaires, intimidés, y souscrivirent. Eusèbe de Dorylée, qui n'avait pas été admis, fut excommunié sans être entendu. La lecture de la lettre du pape saint Léon, demandée à plusieurs reprises, fut éludée. Le souverain pontife fut même frappé d'anathème. En vain Flavien protesta : excommunié, déposé, accablé de coups, il mourut quelques jours après, de ces mauvais traitements. Ce tumultueux et sanglant concile, tenu en 449, est connu sous le nom de brigandage d'Éphèse (*Synodus latrocinalis* ou *prædatoria*) : il n'était pas fait pour calmer les haines et rétablir la paix.

La querelle s'envenima : deux partis se formèrent dans l'Église d'Orient, celui de Flavien et celui d'Eutychès ; des deux côtés on se traita d'hérétiques.

Saint Léon, informé des résultats du concile d'Éphèse, le récusa, déclara que l'Église d'Occident était unie de communion avec Flavien, et demanda à l'empereur Théodose la convocation d'un concile en Italie. A sa prière, l'empereur Valentinien écrivit à Théodose pour appuyer cette demande, mais vainement. La mort de Théodose et l'avénement de Pulchérie et de Marcien porta un coup terrible aux espérances d'Eutychès. Une assemblée d'évêques à Constantinople se hâta de flétrir, comme entachés d'illégalité et de violence, les actes du concile d'Éphèse, confirma l'excommunication d'Eutychès, le déposa et le remplaça dans la direction de son monastère. Bientôt un concile œcuménique, convoqué par l'empereur Marcien, s'ouvrit à Chalcédoine (451). Saint Léon s'y fit représenter par des légats. Flavien y fut justifié : les évêques qui avaient souscrit à sa condamnation déclarèrent qu'on avait surpris ou arraché leur adhésion, et avouèrent qu'ils avaient failli en cédant aux menaces. Dioscore fut convaincu d'avoir appuyé l'hérésie manifeste d'Eutychès et employé la violence pour la faire triompher : renvoyé du concile, puis cité de nouveau, il refusa de comparaître, et fut excommunié et privé de la dignité épiscopale. La lettre de saint Léon à Flavien fut lue et reçue comme l'expression fidèle de la foi. Enfin, une commission de vingt-deux évêques fut nommée pour rédiger une définition de foi qui contînt la vraie doctrine : « Suivant les saints Pères, y disait-on, nous déclarons tout d'une voix que l'on doit confesser un seul et même Jésus-Christ Notre Seigneur, le même parfait dans la divinité et parfait dans l'humanité, le même composé d'une âme raisonnable et d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, et consubstantiel à nous selon l'humanité, en tout semblable à nous, hormis le péché, engendré du Père avant les siècles selon la divinité, et dans les derniers temps né de la Vierge Marie, mère de Dieu selon l'humanité, pour nous et pour notre salut ; un seul et même Jésus-Christ fils unique, seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures ; au contraire, la propriété de chacune est conservée et concourt en une seule personne et une seule hypostase ; en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes, mais que c'est un seul et même fils unique, Dieu Verbe, notre Seigneur Jésus-Christ (1). »

Par cette profession de foi, le concile de Chalcédoine, se tenant à égale distance des deux excès, frappait d'une main les partisans de Nestorius, en affirmant le Dieu fait chair et né de Marie ; de l'autre les partisans d'Eutychès, en affirmant la diversité essentielle des deux natures unies en une seule personne.

L'Église d'Occident, étrangère aux subtilités et aux raffinements de l'Église d'Orient, demeura fidèle au concile de Chalcédoine : la profession de foi reçue par ce concile et souscrite par l'empereur ne fut pas aussi facilement acceptée en Orient. L'Égypte et la Palestine, où dominaient les partisans d'Eutychès, virent éclater des émeutes et couler le sang. L'autorité impériale intervint. Un édit défendit de disputer publiquement sur la religion. Les sectateurs d'Eutychès furent recherchés, exilés, punis. Vers cette époque, 453-454, le chef du parti, Eutychès, disparut de la scène ; mais son hérésie, loin de s'éteindre avec lui, dura pendant près de deux siècles, au milieu de vicissitudes diverses, tour à tour favorisée et persécutée par les empereurs. Le concile de Chalcédoine fut le point autour duquel roulait la dispute. Les orthodoxes posèrent comme premier principe qu'il devait être admis, les Eutychiens qu'il devait être rejeté. En vain l'empereur Zénon voulut-il faire recevoir son *édit d'union ;* en vain l'empereur Anastase, incertain entre les deux partis, essaya-t-il de les réunir : le schisme, au milieu de sanglantes querelles, se perpétua jusqu'au delà du règne de Justinien, pour disparaître un instant et se ranimer avec les conquêtes des Sarrasins. Les Cophtes, les Jacobites, les Arméniens, les Abyssins tiennent encore de près ou de loin à l'eutychianisme.

L'eutychianisme a été combattu par Théodoret dans vingt-sept livres aujourd'hui perdus, et dont Photius nous a conservé une courte analyse, et dans quelques dialogues, l'*Inconfusus,* l'*Immutabilis,* par Gélase, dans son livre *Des Deux Natures ;* enfin, il a été combattu par Vigile, qui donna cinq livres contre Nestorius et Eutychès. B. Aubé.

(1) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXVIII, ch. XXI.

Nova Collectio Concilior., édit. Mansi, tom. IV.— Saint Léon, *Epist.*, 16. 19-21, 28. — Evagr. *Hist.*, II, c. I-XVI; III, ch. XXVI. — Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXVII-XXIX, etc. — Ploquet et Migne, *Dictionn. des Hérésies*, art. EUTYCHÈS. — Dom Ceillier, *Hist.*, t. XIV, p. 515. — *Biblioth. des Pères de l'Église*, t. XIX, p. 502-505, tom. XXIII, p. 485 et suiv.

EUTYCHIANUS. *Voy.* COMAZON.

* **EUTYCHIANUS** (Εὐτυχιανός), historien grec, vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Codin lui donne le titre de sophiste et de principal secrétaire de l'empereur. On connaît encore un Eutychianus, ami de l'historien Agathias.

Georges Codin, *Select. de Orig. Constant.*, 17. — Agathias, *Poem.* — C. Müller, *Fragmenta Histor. Græcor.*, t. IV, p. 4.

* **EUTYCHIANUS**, médecin grec, vivait probablement vers le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Marcellus Empiricus cite une de ses formules médicales, et lui donne le titre d'*archiater*. C'est peut-être le même médecin que Théodore Priscien appelle Terentius Eutychianus.

Marcellus Empiricus, *De Medicam.*, c. XIV. — Théodore Priscien, *De Medic.*, IV, 14.

EUTYCHIDÈS *de Sicyone*, statuaire grec, vivait, suivant Pline, vers la 120ᵉ olympiade (300 avant J.-C.). Disciple de Lysippe, il fit une statue de *L'Eurotas* (« in quo artem ipso amne liquidiorem plurimi dixere », dit Pline); une de *Timosthène vainqueur aux jeux olympiques;* une autre, très-estimée, pour les Syriens. Il existe dans le musée du Vatican une copie de ce dernier ouvrage. Sa statue en marbre de *Bacchus* fut placée dans la collection d'Asinius Pollion. L'*Anthologie grecque* mentionne une statue de *Priape* par un Eutychidès, peut-être le même que le précédent. Cantharus de Sicyone fut l'élève d'Eutychidès. Pline cite encore un peintre nommé Eutychidès, d'ailleurs inconnu (*Hist. Nat.*, XXXV, 11). Un sculpteur du même nom paraît dans une inscription sépulcrale de l'*Anth. Græca*, vol. IV, p. 274, n° DCCXIX de l'édit. de Jacobs.

Pausanias, VI, 2. — Pline, XXXIV, 8; XXXVI, 5. — Visconti, *Mus. Pio.—Clem.*, t. III, tab. 46. — Brunck, *Anal.*, II, p. 311. — Jacobs, *Anth. Græca*, III, p. 24, n° XIV.

EUTYCHIEN ou **EUTYCHIANUS** (Saint), pape, né à Luni, dans la première partie du troisième siècle de l'ère chrétienne, mort à Rome, le 8 décembre 283. Créé souverain pontife en 275, il institua l'offertoire de la messe. Il voulut que les fidèles qui avaient épousé une femme avant son baptême jouissent du droit de la renvoyer ou de la garder, à leur choix. Par son ordre les ivrognes furent repoussés de la communion, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à ce vice. Il gouverna l'Église huit ans onze mois et quelques jours. L'hérésie de Manès commença sous le pontificat de saint Eutychien.

Bury, *Roman. Pontific. brevis Notitia.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. I.

* **EUTYCHIUS** (Εὐτύχιος) (Saint), patriarche de Constantinople, né en 512 après J.-C., mort en 585. D'abord moine dans la ville d'Amasie, et député par ses compatriotes, en 552, pour suppléer leur évêque au cinquième concile général de Constantinople, il se fit remarquer de l'empereur Justinien, qui, vers la fin de la même année, le plaça sur le siége patriarcal de Constantinople. En 564, il encourut la colère de Justinien en refusant de souscrire à l'erreur de ce prince, qui soutenait que le corps de Jésus-Christ était devenu incorruptible du moment qu'il avait été uni à la divinité. Après avoir été successivement confiné dans un monastère, dans l'île de Princepo, et enfin dans son ancien couvent d'Amasie, il fut rappelé par l'empereur Tibère et rétabli sur son siége, qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui une lettre adressée au pape Virgile à l'occasion de son élévation, en 553. Cette lettre a été imprimée en grec et en latin parmi les *Acta Synodi quintæ* dans la *Collection des Conciles*, vol. V, p. 425. Il écrivit aussi d'autres traités, aujourd'hui perdus. Ses vertus, sa piété, la persécution qu'il endura, lui ont valu les honneurs du martyre.

Evagrius, IV, 38. — Grégoras, *Moral.*, XIV, 29. — Cave, *Hist. lit.*

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie d'Égypte, historien médecin, né à Fostat (le vieux Caire), en 876, mort le 12 mai 940. Son nom véritable était *Séid* ou plutôt *Saïd-ibn-Batrich;* celui d'Eutychius, c'est-à-dire *Heureux*, sous lequel il est connu en Occident et parmi les chrétiens orientaux, n'est que la traduction de son nom arabe Saïd. Il étudia la médecine et la théologie, et devint, le 8 février 933, patriarche melchite d'Alexandrie. Il eut de longues querelles avec les Coptes jacobites, qui à cette époque étaient aussi acharnés contre les doctrines religieuses opposées à la leur que mal disposés pour le gouvernement des musulmans du pays. Le sultan les mit à la raison, et en força un grand nombre à abandonner la secte jacobite, ce qui fit triompher Eutychius. Ce patriarche s'adonna beaucoup à la médecine, la pratiqua, dit-on, avec un grand succès, et composa sur différentes parties de cette science des ouvrages estimés, parmi lesquels on cite le *Ketab-fil-Thebb.* On a aussi de lui : *Histoire des Usurpations des Sarrasins en Sicile; Dispute entre les hétérodoxes et les catholiques contre les Jacobites;* un *Discours sur le jeûne et la pâque;* un *Discours sur les fêtes des chrétiens*; un *Discours sur les patriarches*, etc. Mais de tous ses ouvrages le plus célèbre et le plus important est son *Nadhm algian ahir*, c'est-à-dire la *Rangée de Pierres précieuses*, histoire universelle qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 937, et qui jouit en Orient d'une si grande autorité, que Makrisi l'a prise pour guide. Selden y attachait un très-grand prix, surtout parce qu'il se fondait sur l'autorité d'Eutychius pour prouver que dans la primitive Église il n'existait aucune différence

réelle entre les prêtres et les évêques, opinion que les écrivains catholiques ont vivement combattue, et entre autres le savant Assemani. Selden traduisit même en latin le chapitre d'Eutychius qui l'intéressait si vivement à ce point de vue, et en publia la version avec le texte arabe, sous ce titre : *Eutychii Ægyptii, patriarchæ orthodoxorum Alexandrini, scriptoris, ut in Oriente admodum vetusti ac illustris, ita in Occidente tum paucissimis visi, tum perraro auditi, Ecclesiæ suæ origines*, etc.; Londres, 1642, in-4°. Selden détermina en même temps Pococke à traduire et à publier l'ouvrage entier, qu'il se proposait lui-même d'annoter, et dont il devait payer tous les frais; mais il mourut avant la publication du premier volume. Pococke termina néanmoins son travail, qui parut en 1658, 2 vol. in-8°, sous ce titre : *Contextio Gemmarum, sive Eutychii, patriarchæ Alexandrini, annales*. En 1661, la partie de ce livre publiée par Selden fut vivement réfutée par Abraham Ecchellensis, qui donna le même chapitre avec une traduction littérale : *Eutychius vindicatus et suis restitutus Orientalibus, sive responsio ad J. Seldeni Origines*, etc. L'histoire universelle d'Eutychius est sans contredit un ouvrage précieux. Malheureusement l'historien manque souvent d'exactitude, non-seulement au point de vue de la chronologie, mais aussi à celui de l'exposition des faits. Guillaume de Tyr, qui l'a suivi presque toujours, comme il l'avoue lui-même, est ainsi tombé quelquefois, sans s'en douter, dans de graves erreurs. La plus considérable sans doute, parce qu'elle est nuisible à un peuple entier, est celle qui consiste à représenter Maroun, le saint vénéré des maronites du Liban, comme un monothélite et ses disciples comme des hérétiques, jugement qui a longtemps trompé l'opinion publique en Europe. Mais il faut se rappeler que Maroun avait chaudement combattu les melchites, dont Eutychius faisait partie. Alex. Bonneau.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, au mot Saïd. — Renaudot, *Historia patriarch. Alexandr.* — Ibn-Abou-Osaïbah, *Biographie des Médecins*. — Guillaume de Tyr, *Bellum sacrum*, lib. XXII, cap. VIII. — Assemani, *Biblioth. orient.*, tom. I, p. 498 et sqq.

* **Euxenus** (Εὔξενος), poëte grec, dont la date de naissance et l'existence même sont incertaines. Denys d'Halicarnasse le mentionne comme un ποιητὴς ἀρχαῖος, qui écrivit sur les anciennes traditions italiennes. Comme ce poëte n'est mentionné nulle part ailleurs et qu'il est étrange de trouver un ancien poëte grec écrivant sur les mythes italiens, quelques critiques proposent de lire Ἔννιος au lieu de Εὔξενος; mais Ennius peut à peine être compté parmi les mythographes.

Denys d'Halicarnasse, I, 34.

* **Euxenidas**, peintre grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il fut le maître du célèbre Aristide de Thèbes.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 10.

* **Euxenus** *d'Héraclée*, philosophe grec, de la nouvelle école pythagoricienne, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Il n'a aucune célébrité par lui-même; mais il a été l'un des maîtres d'Apollonius de Tyane.

Philostrate, *Vita Apollonii*, liv. I, c. 7.

* **Euxithée** (Εὐξίθεος), philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. D'après Athénée, il pensait que les dieux, pour châtier les âmes, les avaient confinées dans les corps et dans le monde. Si elles n'y restaient pas jusqu'à l'époque fixée par la divinité, elles devaient subir des souffrances plus grandes encore.

Athénée, IV.

* **Évagès** (Εὐάγης), d'Hydrée, poëte grec, d'une époque incertaine. D'après Étienne de Byzance, Évagès, simple berger et sans avoir jamais reçu d'éducation, fut pourtant un bon poëte comique. Meineke n'a pas trouvé cette mention suffisante pour donner place à Évagès parmi les comiques grecs.

Étienne de Byzance, au mot Ὑδρεία. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græc.*, p. 528.

Évagoras (Εὐαγόρας), roi de Salamine, dans l'île de Cypre, vivait vers 400 avant J.-C. Il était issu d'une famille qui prétendait descendre de Teucer, fondateur présumé de Salamine, et ses ancêtres avaient longtemps gouverné cette ville sous la suprématie des Perses. Cependant, à une époque inconnue, ils avaient été chassés par un Phénicien exilé, qui obtint la souveraineté pour lui-même et la transmit à ses descendants. L'un de ces derniers l'occupait encore lorsque Évagoras naquit, à une époque qu'il est impossible d'indiquer avec précision. Il était encore fort jeune, quand un certain Abdymon, natif de Cittium, conspira contre le tyran, le tua et prit sa place. Le nouvel usurpateur, redoutant les droits héréditaires d'Évagoras, chercha à se saisir de lui; le jeune prince s'enfuit en Cilicie, y rassembla une petite troupe, revint secrètement à Salamine, attaqua le tyran dans son palais, vainquit ses gardes, et le tua lui-même. Il établit ensuite sans opposition son pouvoir sur la ville. Si nous en croyons son panégyriste, Isocrate, il gouverna avec équité et douceur, fit régner la prospérité parmi ses sujets, entretint de nombreuses relations avec la Grèce, et tenta de restaurer dans son petit État les mœurs et la civilisation helléniques, qui avaient presque disparu pendant la longue domination des Perses. En même temps il augmentait sa puissance à l'extérieur par diverses entreprises et surtout par la création d'une flotte puissante. Telle était sa position en 405, lorsque, après la défaite d'Égos-Potamos, le général athénien Conon se réfugia à Salamine avec quelques vaisseaux. Évagoras avait déjà reçu, en retour de certains services rendus à Athènes, les droits de cité dans cette ville; il était de plus lié d'amitié avec Conon : aussi embrassa-t-il avec ardeur la cause athénienne. Par son intercession

le roi de Perse consentit à envoyer la flotte phénicienne au secours de Conon, et Évagoras commanda en personne l'escadre cypriote qui joignit Conon et Pharnabaze à la bataille de Cnide en 394. Ces services signalés valurent à Évagoras une statue à Athènes dans le Céramique, à côté de celle de Conon. Nous avons très-peu de détails sur les rapports d'Évagoras avec la Perse, dans la première partie de son règne. Il fut probablement traité avec défiance. Les tyrans qu'il remplaçait étaient les protégés de la Perse, et, d'après Ctésias, ses querelles avec les autres petits États de Cypre avaient attiré l'attention du grand-roi avant la bataille de Cnide. Après cette journée, Artaxerxès, déterminé à soumettre Évagoras, fit de grands préparatifs dans ce but; mais il ne put mener la guerre avec vigueur que postérieurement au traité d'Antalcidas, en 387. Sur ces entrefaites, Évagoras, non content d'étendre sa domination sur la plus grande partie de Cypre, avait ravagé les côtes de la Phénicie, poussé les Ciliciens à la révolte contre les Perses, et s'était même, si l'on en croit Isocrate et Diodore, rendu maître de la ville de Tyr. A la fin, cependant, une flotte considérable, commandée par Tiribaze et par Oronte, se dirigea sur Cypre; Évagoras, qui essaya de l'arrêter avec des forces bien inférieures, fut complétement battu; toute l'île tomba au pouvoir des deux satrapes, et le roi de Salamine se vit bientôt assiégé dans sa capitale. Les dissensions des deux généraux ennemis le sauvèrent. Oronte obtint le rappel de Tiribaze, et conclut vers la fin de 385 avec le monarque cypriote un traité qui laissait à Évagoras, avec le titre de roi, la pleine et entière souveraineté de Salamine. Évagoras survécut dix ans à cette paix, et périt en 374, assassiné avec son fils aîné, Pnytagoras, par un eunuque nommé Thrasydée. Ce meurtre eut pour cause une vengeance particulière, et n'empêcha pas Nicoclès, fils d'Évagoras, de succéder tranquillement à son père. Notre principale source d'information touchant le caractère et les actes d'Évagoras est le discours composé à sa louange par Isocrate et adressé à Nicoclès; mais ce panégyrique ne saurait avoir l'autorité d'un document historique sérieux, et doit être consulté avec précaution.

Isocrate, *Evagoras*. — Xénophon, *Hellen.*, II, 1; IV, 8; V, 1. — Diodore de Sicile, XIV, 98, 110; XV, 2-4, 8-9, 47.

ÉVAGORAS, prince cypriote, fils ou petit-fils du précédent, vivait vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. D'après Diodore de Sicile, il commanda avec Phocion, en 351, l'expédition destinée à ramener sous la domination de la Perse Cypre, qui s'était révoltée. Les deux généraux parvinrent à réduire toute l'île, à l'exception de Salamine, alors occupée par un certain Pnytagoras, frère, neveu ou cousin d'Évagoras. Celui-ci avait obtenu du roi de Perse la souveraineté de cette ville; mais pendant le siége il s'attira la disgrâce d'Artaxerxès, qui laissa Salamine à son possesseur actuel, et chargea Évagoras d'un gouvernement dans la haute Asie. Le nouveau satrape administra mal, se fit accuser de malversations, et s'enfuit à Cypre, où il fut arrêté et mis à mort.

Diodore, XVI, 42, 46.

ÉVAGRE ou **ÉVAGRIUS** (Ἐυάγριος). On connaît plusieurs écrivains ecclésiastiques grecs de ce nom, savoir :

ÉVAGRE *d'Antioche*, théologien grec, vivait dans la seconde partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Fils d'un habitant d'Antioche, nommé Pompeianus, il voyagea dans l'Europe occidentale, et fit connaissance avec saint Jérôme, qui l'appelle un homme d'un génie âcre et bouillant (*acris ac ferventis ingenii*). Durant le schisme qui divisa le patriarcat d'Antioche, un des deux partis le choisit, en 388 ou 389, pour succéder au patriarche Paulin, en opposition avec Flavien, patriarche de l'autre parti. Suivant Théodoret, l'élection et l'ordination d'Évagre furent contraires aux règles ecclésiastiques. D'après Socrate et Sozomène, le nouveau patriarche survécut peu à son élévation. Il ne faudrait pas prendre cette expression à la lettre, puisque, au rapport de saint Jérôme, Évagre vivait encore en 392. Il n'eut pas de successeur, et Flavien réunit sous son autorité les deux partis dissidents. Évagre écrivit des traités sur divers sujets (*diversarum hypotheseon Tractatus*). Saint Jérôme dit que l'auteur les lui avait lus, mais qu'il ne les avait pas publiés. Ils n'existent plus aujourd'hui. Évagre traduisit aussi du grec en latin la vie de saint Antoine par saint Athanase. Une traduction fort libre de cette vie se trouve dans l'édition de saint Athanase par les Bénédictins (vol. I, part. II, p. 785), et dans les *Acta Sanctorum* (janvier, vol. II, p. 107). Tillemont, Bollandus et les Bénédictins l'attribuent à Évagre; Cave ne croit pas que celui-ci en soit l'auteur, et Oudin nie l'authenticité aussi bien du texte grec que de la traduction latine.

Socrate, *Hist. eccl.*, V, 15. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VII, 15. — Théodoret, *Hist. eccles.*, V, 23. — Saint Jérôme, *De Viris illust.*, 25. — Tillemont, *Mémoires ecclés.*, vol. XII. — Cave, *Hist. lit.* — Oudin, *De Scriptor. et Script. eccles.* — Trithème, *De Scriptor. eccles.*, c. 85. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

ÉVAGRE *d'Épiphanie*, appelé aussi *Évagre le Scolastique* et *le Préfet*, historien ecclésiastique grec, né vers 536, à Épiphanie sur l'Oronte, dans la province de Syrie, mort vers le commencement du septième siècle. Lui-même nous a donné dans son *Histoire ecclésiastique* quelques détails sur sa vie. Elle fut attristée par l'invasion de Chosroès ou Khosru I[er], roi de Perse, lequel s'empara d'Antioche en 540, et surtout par la peste qui pendant un demi-siècle ne cessa de ravager l'Orient. Après avoir failli mourir de cette maladie, en 542, Évagre perdit sa première femme et plusieurs de ses enfants, entre autres une fille mariée, qui périt

de la peste, en 591 ou 592, deux ans avant qu'Évagre écrivît son histoire. Il exerçait à Antioche la profession de *scholasticus* (avocat), et servait probablement de conseil judiciaire à Grégoire, patriarche d'Antioche. Il obtint de l'empereur Tibère le rang de questeur, et de l'empereur Maurice celui de préfet (ἐπάρχων). Évagre accompagna à Constantinople, en 389, le patriarche Grégoire, accusé d'inceste et d'adultère. De retour à Antioche après l'acquittement de Grégoire, il épousa une seconde femme. Ce mariage, que toute la ville voulut célébrer par un magnifique repas public, fut interrompu par un tremblement de terre qui fit périr 60,000 habitants d'Antioche. C'est le dernier incident connu de la vie d'Évagre, à l'exception de la mort de sa fille et de la composition de son *Histoire ecclésiastique*. Cet ouvrage commence au point où finissent les *Histoires* de Socrate et de Théodoret, c'est-à-dire au concile d'Éphèse, en 431, et s'étend jusqu'à la douzième année du règne de Maurice (593-594). D'après Photius, Évagre a un style agréable, quoique diffus, et il est plus exact que les autres historiens dans les discussions dogmatiques. Cette histoire fut publiée pour la première fois, avec celles d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène et de Théodoret par Robert Estienne; Paris, 1544, in-fol. Cette édition, quoique très-recherchée, est bien inférieure à celle qu'a donnée Henri de Valois, dans sa collection des anciens historiens ecclésiastiques, avec une savante préface biographique, une traduction latine et de bonnes notes; Paris, 1659-1673, 3 vol. in-fol. Cette dernière édition a été reproduite avec additions de quelques notes *variorum* par Reading; Cambridge, 1720, 3 vol. in-fol.

Evagrius, *Hist. eccles.*, IV, 26, 29; VI, 7-8, 23-24. — Photius, *Bibliotheca*, cod. 29. — Nicéphore Calliste, *Hist. eccles.*, I, 1; XVI, 31. — Fabricius, *Bibl. Græca.*

ÉVAGRE *de Pont*, théologien grec, né en 345, mort en 399. Le lieu de sa naissance fut probablement Ibora, petite ville du Pont, située sur les bords de l'Euxin, près de l'embouchure de l'Halys. D'après Nicéphore Calliste, il serait plutôt né chez les Ibériens qui habitaient au sud du Caucase, dans le pays appelé aujourd'hui Géorgie. Nommé lecteur par saint Basile, Évagre fut ordonné diacre par saint Grégoire de Nyssa ou par saint Grégoire de Nazianze; les historiens ecclésiastiques varient sur ce point. Son âge et son caractère le portaient vers la polémique religieuse. Il s'acquit, dit Palladius, une haute réputation par l'ardeur juvénile avec laquelle il attaqua l'hérésie sous toutes ses formes. La beauté du jeune diacre contribuait aussi à le rendre populaire. Il excita l'amour d'une femme mariée, d'un rang élevé. Il était sur le point de céder à cette passion coupable, lorsqu'un songe extraordinaire le décida à quitter Constantinople, et le préserva ainsi du péché et de la mort, car le mari, irrité, voulait le faire périr. Il se rendit d'abord à Jérusalem, où les pieuses exhortations d'une dame nommée Mélania Romana l'engagèrent à renoncer au monde et à prendre l'habit monastique, probablement vers 382 ou 383. Il passa le reste de sa vie en Égypte, dans l'ermitage de Seitis, sur les collines de Nitria, ou dans le désert de Celles, en correspondance avec les plus éminents solitaires de ce pays, les deux Macaire, Ammonius et autres, dont il partageait les austérités et la réputation de sainteté.

Il est difficile de donner une liste complète de ses ouvrages. Quelques-uns ne nous sont connus que par des mentions d'historiens anciens; d'autres existent seulement en latin; d'autres, enfin, ne sont venus jusqu'à nous que tronqués et par fragments. On peut lui attribuer avec quelque certitude les ouvrages suivants : Μοναχὸς (peut-être faut-il lire Μοναχικὸς), ἢ περὶ πρακτικῆς. Des fragments de cet ouvrage, mais problemement très-interpolés, se trouvent dans les *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, de Cotelier (vol. III, p. 68-102) et dans la *Vita sancti Joannis Chrysostomi* (attribuée par erreur à Palladius), publiée par Emmer. Bigot; Paris, 1680, in-4°; — Γνωστικὸς ἢ πρὸς τὸν καταξιωθέντα γνώσεως, en cinquante chapitres; et Ἑξακόσια προγνωστικὰ προβλήματα. Ces deux pièces, citées par des écrivains anciens et modernes comme des ouvrages distincts, paraissent n'en former qu'un seul. Les cinquante chapitres du Γνωστικός ont été traduits pour la première fois en latin par Gennadius; — Ἀντιῤῥητικὸς (ou Ἀντιῤῥητικὰ) ἀπο τῶν Θείων γραφῶν πρός τοὺς πειράζοντας δαίμονας, traduit en latin par Gennadius; — Στίχηρα δύο, deux collections de sentences, l'une adressée aux cénobites ou moines, l'autre aux vierges. Une traduction latine de cet ouvrage est insérée dans l'*Appendix* du *Codex Regularum* de Holstenius; Rome, 1661, in-4°; — Τῶν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια, inséré dans le t. III des *Eccl. Græc. Mon.* de Cotelier, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. VII; — un fragment Εἰς τὸ πιπι, c'est-à-dire sur le tétragramme et les autres noms de Dieu usités dans les Saintes Écritures, a été publié par Cotelier et Galland; — Κεφάλαια λγ' κατ' ἀκολουθίαν; — Πνευματικαὶ γνῶμαι κατ' ἀλφάβητον; — Ἕτεραι γνῶμαι. Ces trois opuscules, publiés par Galland comme ouvrages d'Évagre, sont communément confondus avec ceux de saint Nil; — La *Vie du moine Pachrom* ou *Pahromius*, et un *Sermon sur la Trinité*, publiés par Suarès parmi les Œuvres de saint Nil, mais attribués par lui à Évagre, sur l'autorité des manuscrits; Galland revendique le sermon pour saint Basile de Césarée; — Ὑπομνήματα εἰς παροιμίας τοῦ Σολομῶντος, mentionné par Suidas au mot Εὐάγριος; — Περὶ λογισμῶν; — Ἀποφθέγματα περὶ τῶν μεγάλων γερόντων; ces deux ouvrages sont mentionnés par Cotelier comme existant en manuscrit. Enfin, Trithème

attribue à Évagre un ouvrage sur la vie des saints Pères. Saint Jérôme éleva le premier contre ce théologien le soupçon d'hérésie, en l'accusant de perpétuer les erreurs d'Origène et d'anticiper sur celles de Pélage. Tillemont a défendu Évagre contre ces accusations, qui paraissent exagérées. On connaît encore deux Évagre, quelquefois confondus avec le précédent; le premier est auteur d'un ouvrage intitulé : *Altercatio inter Theophilum Christianum et Simeonem Judæum*, publié par Galland, dans la *Biblioth. Patrum*, vol. IX, *Proleg.*, p. XVII et p. 250; on a du second un traité qui existe en manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial, sous le titre de *Variarum Considerationum*, *sive de sermonis discrimine, capita quinquaginta quatuor*.

Socrate, *Hist. eccles.*, IV, 23. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VI, 30. — Palladius, *Hist. Lausiaca*, c. 86. — Saint Jérôme, *Ad Ctesiphontem, adv. Pelagianos.* — Gennadius, *De Viris illust.*, 11. — Nicéphore Calliste, *Hist. eccl.*, XI, 37, 42, 43. — Tillemont, *Mémoires eccl.*, vol. X, 368. — Fabricius, *Bibliotheca Græca.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

ÉVAGRE, théologien gaulois, vivait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il entra dans les ordres, s'attacha à saint Martin, et l'accompagna dans plusieurs de ses voyages. Après la mort de saint Martin, Évagre, comme d'autres disciples du saint, se retira chez saint Sulpice Sévère; il s'y trouvait encore en 405, et assista à la seconde conférence sur les actions de saint Martin. C'est là tout ce que l'on sait de la vie d'Évagre. Pour diverses raisons, dont plusieurs sont très-probables, mais dont aucune n'est certaine, on lui attribue les deux ouvrages suivants : *Altercatio Simonis judæi et Theophili christiani*, publiée par dom Martenne, dans son *Thesaurus Anecdotorum*, t. V, p. 3-18; — *Collatio sive altercatio Zachæi christiani cum Apollonio ethnico philosopho*, insérée dans le *Spicilegium* de dom D'Achéry, t. X et XIII.

Histoire littéraire de France, t. II, p. 119.

* **ÉVANDRE** (Εὔανδρος), philosophe grec de Phocée, vivait vers 220 avant J.-C. Élève et successeur de Lacydes à la tête de l'école académique d'Athènes, vers 215, il eut lui-même pour successeur son élève Hégésin. On ne sait rien sur les opinions et les écrits de ce philosophe. Jamblique mentionne plusieurs pythagoriciens du nom d'Évandre, nés à Crotone, à Métaponte et à Leontium. On trouve aussi dans la vie de Lysandre par Plutarque un Crétois nommé Évandre.

Diogène Laerce, IV, 60. — Cicéron, *Acad.*, II, 6.

* **ÉVANDRE AULANIUS**, sculpteur et ciseleur grec, né à Athènes, vivait vers 50 avant J.-C. Marc-Antoine le fit venir à Alexandrie. Après la défaite du triumvir, il tomba au pouvoir d'Octave, et fut conduit avec les autres prisonniers à Rome, où il exécuta d'admirables ouvrages. Pline cite une statue de *Diane* par Timothée, laquelle fut restaurée par Évandre.

Pline, XXXVI, 5. — Thiersch, *Epochen*, p. 303-304.

EVANGELI (*Antoine*), poëte et critique italien, né à Cividale, dans le Frioul, en 1742, mort à Venise, le 28 janvier 1805. Entré dans l'ordre des religieux Somasques, il professa successivement dans le collége Clémentin à Rome, au séminaire de Murano près de Venise, et enfin à Padoue, où il enseigna les belles-lettres pendant plus de trente ans. Il passa ses dernières années à Venise, dans un état d'aliénation mentale. Il était membre de l'Académie des Arcades, sous le nom de *Clonesio Erasineo*. On a de lui : *Thomæ Gray Elegia in rusticum Sepulchretum, ex anglico in latinum conversa*; Padoue, 1772; — *Amor musico, poemetto in ottava rima*; Padoue, 1776; — *Poesie liriche della Bibbia, esposte in versi italiani*; Padoue, 1793. Comme éditeur, Evangeli publia l'*Ethica* et les *Opere varie* de Stellini, qui l'avait dirigé dans ses études littéraires; il donna aussi une *Scelta d'Orazioni italiane de' migliori Scrittori*; Venise, 1796, 2 vol. in-8°. Evangeli avait rassemblé les matériaux d'une *Histoire littéraire de Cividale*; mais il les détruisit, dans un accès de démence.

Biografia universale (édit. de Venise).

* **EVANGELUS**, poëte comique grec, sur lequel nous manquons de renseignements, et qui paraît avoir appartenu à la comédie nouvelle; Athénée (*Deipnosophistes*, liv. XIV) mentionne une de ses pièces, intitulée : Ἀνακαλυπτομένη. G. B.

Meineke, *Hist. crit. Comicorum*, p. 492.

EVANS (*Arise* ou *Rice* et même *John* selon Wood), nécromancien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était d'origine galloise, étudia à l'université d'Oxford, et s'appliqua d'abord à l'astrologie. Il entra ensuite dans les ordres, et obtint dans le Staffordshire une cure, qu'il fut obligé de quitter à cause de sa conduite scandaleuse : il était adonné à la fois aux femmes et à la boisson. Il prétendait savoir découvrir les choses perdues, et deviner un voleur à l'inspection de la physionomie. Wood, qui lui accorde cette faculté, ajoute que, moyennant finance, Evans faisait du voleur un honnête homme. A cette industrie il joignait la vente du verre d'antimoine. Après sa fuite, il vint trouver sa famille à Londres, où il eut, en 1632, Lilly pour élève en astrologie. Il prétendait aussi évoquer les morts, et cette prétention ne paraissait point surprenante à une époque où les folies de ce genre trouvaient assez souvent des gens disposés à y croire. Le portrait que les contemporains ont fait d'Evans est peu flatteur : sa figure portait souvent les marques des coups qu'il s'attirait par les querelles qu'il suscitait dans ses moments d'ivresse. On a de lui des *Almanachs*, des *Prognostications*, publiés en 1613 et 1625, et conçus dans un style assez bizarre. Warburton a écrit : *An Account of the Prophecies of Arise Evans*;

1751. Le même, dans son enthousiasme, a publié *Echo from Heaven*, où il prend au sérieux le rôle de prophète joué par Evans. V. R.

Wood, *Ath. Oxon.* — Nichols, *Bowyer.*

EVANS (*Jean*), théologien anglais, né à Wrexham, en 1680, mort en 1730. Il était fils d'un ministre non conformiste, et fut élevé avec le plus grand soin. La perte de sa fortune, par suite de spéculations malheureuses, abrégea ses jours. On a de lui : *Practical Discourses concerning the christian temper;* 1729 : ouvrage estimé ; — *Sermons upon various subjects, preached to young people;* 1725, in-12 ; — *A Letter to M. Cumming, concerning the regard which ought to be had to Scripture consequences;* 1719, in-8° ; — *A Second Letter*, ouvrage complémentaire du premier.

Middleton, *Biog. Evang.*

EVANS (*Abel*), surnommé *The Epigrammatist*, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il produisit peu lui-même, mais il fut lié avec les plus célèbres littérateurs de l'époque, notamment Pope, qui parle de lui dans *la Dunciade.* Élève d'Oxford, il se trouve mentionné parmi les illustrations de cette université dans le singulier distique que voici :

> Alma novem genuit celebres Rhedycina poetas,
> Bub, Stubb, Cobb, Crabb, Trapp, Young, Carey, Tic-
> [kell, Evans.

On trouve dans Nichols quelques pièces de vers de la composition d'Evans, en particulier la satire intitulée : *The Apparition*, à propos de la publication de l'ouvrage de Tindal ayant pour titre *Rights of the christian Church*, et une épître intitulée *Vertumnus;* 1713.

Nichols, *Poems*, III et V.

EVANS (*Evan*), théologien et poëte anglais, né à Cynhawdrew, vers 1730, mort dans la même ville, en 1790. Il étudia au collége Jésus d'Oxford vers 1751, entra ensuite dans les ordres, et fut ministre dans diverses localités. En même temps il s'appliqua à l'étude et à la reproduction des manuscrits anciens, dont il laissa après lui une grande quantité. Mais si le nombre des volumes s'accroissait autour de lui, il n'en fut pas de même de sa fortune : il tomba dans le découragement, et prit l'habitude de boire avec excès, ce qui contribua encore à attirer sur lui le mépris. Cependant, malgré sa pauvreté, il donna une grande preuve de désintéressement en abandonnant à un jeune frère un héritage qu'il avait fait. On a d'Evan Evans : *Dissertatio de Bardis*, ou *Some Specimens of the Poetry of the ancient Welch Bards, translated into english, with explanatory notes*, etc.; 1764, in-4° ; — *The Love of our Country, with historical notes;* 1772, in-4°. Les manuscrits d'Evans sont devenus la possession d'un gentilhomme de l'île de Mona moyennant une rente annuelle de vingt livres sterl.

Owen, *Cambrian Biography.*

EVANS (*Olivier*), célèbre mécanicien américain, né aux environs de Philadelphie en 1755, mort à New-York, le 15 mars 1811. D'abord apprenti charron, il inventa une machine au moyen de laquelle on fabriquait trois mille dents de cardes à coton à la minute, et une autre qui en douze heures perçait les cuirs de deux cents paires de la même matière. En 1782, il perfectionna les moulins, en imaginant un appareil opérant rapidement et régulièrement toute la mouture depuis l'entrée du grain jusqu'à sa réduction en farine. Loin de se montrer reconnaissants d'une invention qui augmentait la quantité et la qualité du produit, ses concitoyens lui suscitèrent des chicanes, dont il triompha, il est vrai, mais qui ne furent que le prélude des déboires qu'il eut à essuyer encore. Quelque temps après il demanda à la législature de la Pensylvanie un brevet d'invention pour son appareil de mouture de grain et un autre (1786) pour construire des voitures qui seraient mues par la vapeur. La première de ses demandes lui fut accordée au mois de mars 1787 ; quant à l'autre, elle ne fut pas d'abord comprise. On douta même qu'Evans eût l'esprit bien sain. Dix ans plus tard il revint à la charge ; mais cette fois il s'adressa à la législature du Maryland, et, le 21 mai 1797, il obtint un privilége pour la construction de chariots à vapeur, non toutefois sans qu'on y joignît l'expression d'un doute, tempéré par cette considération formulée par le rapporteur « que cela ne pouvait nuire à personne ». Cette singulière réserve n'était pas de nature à faire affluer les capitaux chez Olivier Evans. Des voitures sans chevaux ! il n'y avait qu'un fou, disait-on, qui pût rêver une telle entreprise. Il envoya alors à Londres les plans de sa machine et des divers moyens qu'il comptait mettre en œuvre ; mais il lui fut répondu que ses idées n'avaient trouvé que des incrédules. Vers l'année 1800, Evans voulut commencer à ses propres frais la construction de sa voiture, et ses concitoyens de Philadelphie continuèrent de le traiter de visionnaire. Un ingénieur assez connu alla plus loin; dans un mémoire, lu à la *Société philosophique* de Philadelphie, il tenta de démontrer qu'il était impossible de faire rouler jamais une voiture par l'action de la vapeur. Cependant la Société ne permit pas l'insertion de cette affirmation si absolue, « attendu, dit-elle, qu'on ne peut assigner de limites au possible ». Malgré toutes ces entraves, Evans songea à terminer ses divers appareils. A la fin de 1800, après avoir mis dans ses expériences son dernier dollar, il eut la satisfaction de voir sa voiture se mouvoir par la vapeur dans les rues de Philadelphie; mais les capitaux continuèrent de se montrer timorés, lorsqu'il s'agissait de fonder une entreprise destinée à construire des voitures du même genre et de les affecter à un service de roulage. Evans se borna alors à la construction des machines qu'il avait imaginées, et fonda à Philadelphie des ateliers destinés à les confectionner, pendant que son fils dirigeait à Pittsburg

un établissement du même genre. Il fallut bien croire enfin à la vérité des assertions de l'inventeur quand on vit fonctionner dans tout le pays ses nombreux appareils à haute pression. « Bien que cet enthousiaste inventeur s'exagérât beaucoup, dit M. Figuier, la puissance des effets dynamiques de la vapeur à haute pression, on peut dire que c'est à lui seul qu'il faut rapporter l'honneur des innombrables services que ce genre de machines rend aujourd'hui à l'industrie et aux arts. » Il ne fut pas donné à Evans de voir l'application considérable, presque immense, que ses idées ont reçue. Le 11 mars 1811, un incendie consuma son établissement de Pittsburg, et détruisit pour plus de 100,000 fr. de machines. Cette perte fut si sensible à Olivier Evans, qu'il expira quatre jours après. On a de lui, en anglais : *Guide ou Manuel des Constructeurs de Moulins et des Meuniers;* 1795, et 1818, 3e éd. V. R.

Figuier, *Expos. et hist. des princip. Découv. scientifiques modernes,* tom. I.

* **EVANS** (*G.-D.* LACY), général anglais, d'origine irlandaise, né à Moig, en 1787. Après avoir servi dans la Compagnie des Indes, il devint lieutenant de dragons. Parvenu ensuite au grade d'officier supérieur dans l'armée du duc de Wellington en Espagne, lors de l'invasion de la Péninsule par Napoléon, immédiatement après cette expédition, il fut envoyé en Amérique avec les troupes qui devaient agir contre la Nouvelle-Orléans et contre Washington; il eut le poste d'aide-quartier-maître général dans cette guerre (1814 à 1815), sur laquelle il publia plus tard (1829) une brochure pour rectifier quelques assertions de l'amiral sir G. Cockburne. De retour à Londres, il fut nommé lieutenant-colonel; après avoir été aide de camp du général Ponsonby à Waterloo, il se mit sur les rangs pour représenter le quartier de Westminster dans le parlement, en professant les opinions les plus libérales. Il fut élu en 1830, et vota pendant le ministère des tories avec l'opposition pour la réforme du parlement et pour toutes les mesures que le parti radical soutenait avec une grande énergie. En 1828, une brochure d'Evans au sujet de la Russie causa une assez grande sensation. L'auteur, à l'occasion de la guerre que cette puissance faisait alors à la Porte Othomane, signala d'une manière prophétique le danger de la prépondérance de la Russie en Orient, si menaçante pour les possessions de l'Angleterre dans l'Inde, et il engagea la Grande-Bretagne et la France à s'entendre pour arrêter les progrès de la puissance russe. A l'étranger, on soupçonna le ministère anglais d'avoir provoqué cette publication, qui exprimait sans aucun doute les craintes du gouvernement et de la nation auxquelles le *Port-folio* a depuis prêté son organe. Les débats parlementaires en ont souvent reproduit les principaux arguments. Il parut une réplique anonyme sous ce titre : *A few Words on our relations with Russia*, Londres, 1828, et l'affaire en resta là. Cependant, en juillet 1833, quand M. Bulwer fit une motion dans la chambre des communes au sujet de la Russie, M. Evans, parvenu au grade de colonel, déclara n'avoir plus les mêmes craintes à l'égard des envahissements de cette puissance : l'avénement d'un ministère whig lui avait fait changer d'opinion.

Après les succès de don Pedro en Portugal, le colonel Evans se rendit dans ce pays, avec une mission du gouvernement britannique; mais il vint bientôt reprendre son siége à la chambre des communes. Il se prononça contre l'envoi de lord Londonderry en Russie, à cause des principes d'absolutisme professés par ce lord. En présentant une pétition pour l'abolition de la peine du fouet dans l'armée anglaise, il se prononça vivement contre cette punition humiliante et cruelle. Pendant la guerre de don Carlos en Espagne, Lacy Evans commanda, avec le grade de lieutenant général, la légion étrangère, créée sous les auspices du cabinet de Londres. Il défendit vaillamment la cause constitutionnelle, et se distingua dans les engagements qui eurent lieu devant Saint-Sébastien, devant le Passage, sur les hauteurs d'Amogazana, sous les murs d'Orcamendi et d'Orzana, et termina la campagne de 1837 par la prise de la ville d'Irun. Revenu en Angleterre, il fut réélu au parlement par Westminster. En 1846 il se prononça pour l'abolition des lois prohibitives en matière de céréales, ainsi que pour toutes les mesures proposées par le parti libéral. Pendant la guerre de l'Angleterre et de la France contre la Russie (1854-1856), il s'est distingué par sa bravoure à la tête d'une division en Crimée, et en janvier 1856 il a siégé au conseil des généraux alliés réunis aux Tuileries, sous la présidence de l'empereur Napoléon III. On a de Lacy Évans : *On the Designs of Russia*, 1828; traduit en français par M. P. Gauja, Paris, même année; — *Facts relating to the capture of Washington;* Londres, 1829. [Depping, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit. et correct.]

Conversat.-Lex. — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1817-1850. — *Ann. des Deux Mondes*, 1850-1355.

EVANSON (*Édouard*), théologien anglais, né à Warrington, en avril 1731, mort le 25 septembre 1805. Élevé d'abord par un oncle, il fut ensuite envoyé au collége Emmanuel de Cambridge. Après avoir pris ses degrés, il entra dans les ordres, et obtint le vicariat de South-Mimms, et deux ans plus tard le rectorat de Tewkesbury. Pendant l'exercice de ses fonctions, il émit des opinions tellement en dehors des doctrines de l'Église établie, qu'il se trouva dès lors en butte à la persécution. Evanson se démit de ses bénéfices, et, en 1778, il vint à Mitcham, et entreprit l'éducation de quelques élèves. Il reçut du père de l'un d'eux une pension annuelle. Evanson publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *The Dissonance of the four generally*

revived Evangelists, and the evidence of their authenticity examined. Il cherche à démontrer dans cet ouvrage qu'une grande partie du Nouveau Testament est supposée, et fut engagé à cette occasion dans une controverse des plus violentes avec Priestley ; — *The Doctrines of the Trinity and the Incarnacion of God examined upon the principles of reason and common sense*, etc. ; — *A Letter to Dr Hurd, wherein the importance of the prophecies of the New Testament and the nature of the grand apostacy prædicted in them are particularly and impartially considered;* 1777; — *Reflections upon the state of Religion in christendom at the commencement of the nineteenth century of the christian æra;* 1802; — *Second Thougths on the Trinity;* 1805.

Monthly Magaz. — *Gent. Magaz.*

* **ÉVANTHE** (Εὐάνθης), peintre grec, d'une époque incertaine. Deux tableaux de lui, placés dans le temple de Jupiter à Peluse, ont été minutieusement décrits par Achille Tatius. D'après ce romancier, le premier représentait la délivrance d'Andromède par Persée, le second la délivrance de Prométhée par Hercule. Malgré l'opinion de quelques critiques, qui regardent la description d'Achille Tatius comme imaginaire, on peut admettre l'existence d'Évanthe et de ses deux tableaux.

Achille Tatius, *Aventures de Leucippe et de Clitophon*, III, 6-8. — Lucien, *De Domo*, 22. — Philostrate, *Imagines*, I, 29. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn ; supplément au Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, 304. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 474.

* **EVANTHIUS**, rhéteur et grammairien grec, mort vers 359. Saint Jérôme en fait hautement l'éloge dans sa chronique. On le compte parmi les anciens commentateurs de Térence, et Lindenbrog le regarde comme l'auteur de la *Brevis Dissertatio de Tragœdia et Comœdia*, insérée dans plusieurs éditions du poëte dramatique latin. On a quelquefois confondu Evanthius avec Eugraphius, qui appartient à une époque bien postérieure.

Rufin, *De Metris Terent.*, p. 2705, édit. Putsch. — Schofen, *De Terentio et Donato, ejus interprete ;* Bonn, 1821, in-8°.

* **ÉVARCHUS** (Εὔαρχος), tyran de la ville d'Astacus, dans l'Acarnanie, vivait vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C. Pendant l'été de la première année de la guerre du Péloponnèse, il fut chassé par les Athéniens. Les Corinthiens le rétablirent l'hiver suivant. A partir de ce moment, les noms d'Évarchus et d'Astacus ne paraissent plus dans l'histoire.

Thucydide, I, 30, 33.

EVARIC. *Voy.* EURIC.

ÉVARISTE (Saint), pape, né à Bethléem, vivait au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il vint très-jeune à Rome, où il se distingua par sa piété et son érudition. Il succéda à saint Clément Ier, en l'an 100. Dès qu'il eut été reconnu comme souverain pontife, il ordonna que les mariages fussent célébrés publiquement et que chaque évêque ne prêchât qu'assisté de sept diacres. Saint Evariste distribua aux prêtres les titres, c'est-à-dire les églises de Rome, ce qui a fait croire à certains auteurs qu'il avait institué les cardinaux-prêtres. Saint Evariste gouverna l'Église neuf ans trois mois, fut martyrisé vers l'an 109 et enterré au Vatican.

Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, t. I.

* **ÉVATHLE** (Εὔαθλος). On connaît deux Athéniens de ce nom; savoir :

* **ÉVATHLE**, orateur, vivait vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C. Il faisait métier de sycophante, c'est-à-dire de délateur. Aristophane parle de lui dans plusieurs passages. Les poëtes comiques Platon et Cratinus le mentionnent aussi.

Aristophane, *Acharn.*, 710; *Vesp.*, 590, et le scoliaste.

* **ÉVATHLE**, jeune Athénien, qui se mit à l'école de Protagoras pour apprendre l'art oratoire, en lui promettant une somme considérable pour prix de ses leçons. D'après Quintilien, il lui paya 10,000 drachmes (9,300 fr.). Aulu-Gèle raconte le plaisant moyen qu'employa Évathle pour ne payer que la moitié de l'argent qu'il avait promis.

Quintilien, III, 1. — Aulu-Gèle, V, 10. — Diogène Laerce, IX, 56.

* **ÉVAX**, auteur présumé d'ouvrages sur l'histoire naturelle. C'était, dit-on, un roi d'Arabie, mentionné dans quelques éditions de Pline comme auteur d'un traité *De Simplicium Effectibus*, adressé à l'empereur Tiberius Nero (Tibère, 14-37 après J.-C.). Ce passage de Pline, qui manque dans les meilleurs manuscrits, a été omis dans la plupart des éditions modernes. Marbodus ou Marbodæus, dans le prologue de son poëme *Sur les Pierres précieuses*, dit qu'Évax en avait composé un sur le même sujet, qu'il l'avait adressé à Tibère, et que le sien propre en est tiré en partie. Un ouvrage en prose latine, portant le nom d'Evax et intitulé *De Nominibus et Virtutibus Lapidum qui in artem medicinæ recipiuntur*, existe en manuscrit dans la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford. L'ouvrage de Marbodus a été publié et cité sous le nom d'Évax.

Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die Ältere Medicin;* art. *Marbodus.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

ÈVE, en hébreu חוה, c'est-à-dire *la vivifiante*, traduit par les Septante Ζωή, est le nom qu'Adam (*voy.* ce nom) donna à sa femme lorsqu'elle eut enfanté son premier né ; car elle devait être la mère de tous les vivants (*Gen.*, III, 20). On trouve dans la Genèse deux versions différentes sur la création de la femme. Selon le premier chapitre, Dieu créa l'homme mâle et femelle. Le troisième chapitre nous raconte au contraire que Dieu forma la femme d'une côte d'Adam. Elle était si belle, d'après le Talmud, que le prince des anges, le séraphin Sammael, en devint amoureux, et prit pour la séduire la forme d'un monstrueux serpent. De cette liaison naquit

Caïn. D'autres rabbins veulent que le vieux serpent, comme les juifs appellent Sammael, ait été jaloux de la beauté d'Adam et se soit décidé à le perdre, uniquement par envie. L'auteur de la Genèse ne nous apprend pas si le serpent qui joue le principal rôle dans son histoire était un serpent naturel ou le démon caché sous cette forme. Il est permis cependant de s'arrêter à cette dernière supposition, puisque l'on retrouve ce mythe répandu dans toute la haute Asie depuis les temps les plus reculés. On lit en effet dans le *Zend-Avesta* qu'Ahrimane, le génie du mal, se changea en serpent pour séduire les protoplastes. Il paraît même que cette tradition n'était pas inconnue en Égypte, où Moïse avait peut-être appris à la connaître. C'est ce que tendrait à faire croire au moins un hiéroglyphe trouvé dans les ruines de Thèbes, et qui représente un arbre vert sous lequel est assis un homme acceptant une petite figue couverte de signes hiéroglyphiques que lui présente une femme. Seulement, au lieu du serpent on voit une espèce de prêtre près de l'arbre. Au reste, les traditions de presque tous les peuples nous offrent des traces de ce mythe, et il ne faudrait pas une érudition profonde pour le retrouver dans la mythologie des Grecs et des Romains. Le jardin des Hespérides gardé par un dragon n'a-t-il pas effectivement quelque analogie avec le paradis et son serpent?

Ève se laissa tenter : elle mangea du fruit défendu, et engagea ou même força, selon le Talmud, son mari à en goûter également. Les rabbins ont dit qu'Ève était elle-même le fruit défendu; mais nous n'avons garde de répéter tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet. Condamnée, pour punition de sa désobéissance, à enfanter avec douleur, elle donna le jour à plusieurs fils et filles, et mourut, dit-on, à l'âge de neuf cent quarante ans. Il n'y a rien d'impossible à cela, s'il est vrai qu'Adam en ait vécu neuf cent trente. [*Enc. des G. du M.*]

Genèse. — Zend-Avesta.

ÈVE (*Antoine-François*, plus connu sous le nom de DESMAILLOT), auteur dramatique français, né à Dôle, le 21 mai 1747, mort à Paris, le 18 juillet 1814. Fils d'un avocat au parlement, il fit ses études au collége de Dôle, et servit ensuite dans le régiment de Guyenne-infanterie. Il était sergent et tenait garnison à Sarrelouis lorsqu'il déserta. Il prit alors le nom de *Desmaillot*, se fit comédien, et exerça cette profession à Amsterdam pendant huit ans. Il rentra ensuite en France, s'établit à Paris, et donna sur divers petits théâtres des pièces aujourd'hui oubliées. Pendant la révolution, il fit partie du club des Jacobins, et montra dans ses discours beaucoup d'exaltation et de violence. Cependant, il ne commit pas d'actes de cruauté, et il donna même des preuves d'humanité dans une mission qu'il remplit en 1792 dans le département du Loiret. Ses sentiments révolutionnaires l'exposèrent aux persécutions de la police sous le consulat et l'empire. Ève a lui-même raconté ses mésaventures à cette époque. Il subit trois emprisonnements, dont le dernier dura six ans et ne finit qu'à la Restauration. Il ne sortit de sa prison que pour entrer à l'hôpital, où il mourut. On a de lui : *Célestine*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, imitée d'un roman de Mme Riccoboni; jouée en 1787; — *La Fille Garçon;* 1787; — *Le Congrès des Rois;* 1794; — *Figaro directeur de marionnettes;* — *Madame Angot, ou la poissarde parvenue*, comédie en deux actes; 1797; — *Le Mariage de Nanon, ou la suite de Madame Angot*, comédie en un acte; 1797; — *La Chaumière*, comédie en un acte; 1797; — *La Petite Maison de Proserpine;* — *Le Repentir de madame Angot, ou le mariage de Nicolas*, comédie en deux actes; 1800; — *Tableau historique des Prisons d'État en France sous le règne de Buonaparte;* Paris, 1814, in-8°. Cette brochure, écrite en prose et en vers, n'a ni la gravité ni surtout l'impartialité de l'histoire; mais on y trouve de curieux détails sur les prisons de La Force, de Sainte-Pélagie et de Vincennes.

Charles Nodier, *Souvenirs de la Révolution.* — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.*

* **ÉVEILLARD** (*François*), magistrat français du dix-septième siècle. Il fut lieutenant de la prévôté d'Angers, puis juge au même siége en 1627. On a de lui un *Commentaire sur la Coutume d'Anjou, par demandes et par réponses.* CH.-P-C.

J.-F. Bodin, *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments*, t. II. — *Biographie angevine*, p. 514.

ÉVEILLON (*Jacques*), théologien français, né à Angers, en 1572, mort en décembre 1651. Il entra dans les ordres, fut choisi, fort jeune encore, pour enseigner la rhétorique à Nantes, et devint curé de Soulerre près d'Angers. Il y passa treize ans, donnant une partie de son temps à l'étude des conciles, des Pères, du droit canonique et de la langue grecque. Il devint en 1620 chanoine de la cathédrale d'Angers, et grand-vicaire. Charles Miron, évêque d'Angers, ayant eu des démêlés avec le chapitre de sa cathédrale, Éveillon prit la défense du chapitre, et composa une *Réponse aux factums de l'évêque.* Nicéron dit que cette pièce est recherchée, mais il n'en donne pas la date. Les autres ouvrages d'Éveillon sont : *De Processionibus ecclesiasticis, liber in quo earum institutio, significatio, ordo et ritus explicantur;* Paris, 1641, in-8°; — *De recta psallendi ratione;* La Flèche, 1646, in-4°; — *Traité des Excommunications et Monitoires;* Angers, 1651, in-4°; — *Epistola Capituli Andegavensis, adversus disputationem duplicem Joannis Launoii;* Angers, 1658, in-8°.

Nicéron, *Mem. pour servir à l'hist. des hom. illust.*, t. XIV.

* **ÉVELPIDE** (Εὐελπίδης), célèbre oculiste

grec, vivait à Rome vers le commencement de l'ère chrétienne. Plusieurs de ses formules médicales nous ont été conservées par Celse, son contemporain.

Celse, *De Medicina*.

* **ÉVELPISTE** (Εὐέλπιστος), chirurgien grec, vivait à Rome vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il ne nous est connu que par Celse, auquel il était un peu antérieur.

Celse, *De Medicina*, VII.

* **ÉVELTHON** (Εὐέλθων), roi de Salamine, dans l'île de Cypre, vivait vers 530 avant J.-C. Lorsque Arcesilaüs III, roi de Cyrène, ayant voulu ressaisir les anciens priviléges de la royauté, eut été chassé par ses sujets, sa mère, Phérétima, se réfugia à la cour d'Évelthon. Comme elle ne cessait de demander à ce dernier une armée pour rétablir son fils sur le trône, Évelthon lui envoya un fuseau d'or et une quenouille, disant que c'étaient les présents les plus convenables à faire à une femme.

Hérodote, IV, 162; V, 104. — Polyen, VIII, 47.

EVELYN (*John*), polygraphe anglais, né à Wotton, le 31 octobre 1620, mort le 27 février 1705. Après avoir reçu sa première instruction à Lewes, dans le comté de Sussex, il entra au collége Baliol, et de là vint au Middle-Temple. Au commencement de la guerre civile, il quitta l'Angleterre, et visita la France et l'Italie. Revenu dans sa patrie en 1651, il se livra à la culture des lettres, et fit d'abord la traduction d'un ouvrage français. En 1656 il traduisit en vers le premier livre de Lucrèce. En 1659 il travailla au triomphe de la cause royale, et ses efforts furent récompensés sous Charles II. En 1662, lors de la fondation de la Société Royale, il en fut nommé membre, et en 1664 il entra dans la commission chargée de veiller aux malades et aux blessés, et fit partie d'une autre commission instituée pour la reconstruction de la cathédrale Saint-Paul. Lorsque Charles II forma un conseil de commerce, Evelyn en fut membre. Sous le règne de Jacques II il suppléa lord Clarendon dans les fonctions de chancelier. Après la révolution d'Angleterre, sa faveur continua : il devint trésorier de l'hôpital de Greenwich, et contribua par ses sollicitations à faire donner les marbres d'Arundel à l'université d'Oxford. On a de lui : *Sculptura, or the history and art of chalcography, or engraving on copper*; Londres, 1662, 1755, in-8°. On y a joint une nouvelle théorie de la gravure à l'aqua-tinta, communiquée à l'auteur par le prince Rupert; — *Sylva, or a discourse of forest trees*; 1664 et 1776, nouvelle édition : cet ouvrage eut une grande influence sur l'arboriculture en Angleterre, et passe pour le meilleur de ceux qui sont dus à la plume d'Evelyn; — *Fumefugium, or the inconveniencies of the air and smoke of London dissipated*; Londres, 1661; — *Terra, a philosophical discourse of earth, relating to the culture and improvement of it for vegetation and propagation of plants*; 1675, in-fol.; — *Mundus muliebris, or the ladies dressing room unloked and her toilette spread in burlesque : together with the Fop-Dictionary, or catalogue of hard names and terms of the art cosmetick*, etc.; 1690; — *Numismata, a discourse on medals*; 1697; — *Acetaria, a treatise on salads*; 1698.

Biog. Brit. — Aikin, *Gen. Biog.*

EVELYN (*John*), troisième fils du précédent, né à Sayes-Cours, le 14 janvier 1654, mort le 24 mars 1699. En 1666 il fut envoyé à Oxford pour y faire ses études. Il débuta dans les lettres par un poëme latin, et fut attaché à l'administration du revenu en Irlande. On a de lui : *Of Gardens four Books, first written in latin verse by Renatus Rapinus, and now made english by John Evelyn*; 1673, in-8°; — *The Life of Alexander the Great*, traduit de Plutarque; — *The History of the Grand-Visiers Mahomet and Achmet Coprogli, of the three last grand-signiors, their sultanas and chief favourites*; Londres, 1677, in-8°; — *On Virtue*, poëme; — *The Remedy of Love*, autre poëme. On trouve ces dernières productions dans les *Miscellanies* de Dryden et la *Collection of Poems* de Nichols.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

ÉVÉMÈRE ou **EUHÉMÈRE** (Εὐήμερος), historien, philosophe et voyageur grec, vivait vers 300 avant J.-C. On ne sait pas au juste s'il était de Messine en Sicile, de Tégée dans le Péloponnèse, de l'île de Cos ou d'Agrigente. Il suivit les leçons ou ressentit l'influence des philosophes de l'école de Cyrène, bien connus déjà par leur scepticisme en matière de religion, et dont plusieurs, Théodore entre autres, ont été accusés d'athéisme par les anciens. Aussi hardi et plus systématique que ces philosophes, Évémère proposa une interprétation générale des mythes que l'on a comparée avec raison au rationalisme de quelques théologiens modernes d'Allemagne. L'exposition la plus complète de son système se trouve dans Diodore de Sicile : « Évémère, dit-il, ami de Cassandre (roi de Macédoine, qui régna de 320 à 296), fut chargé par ce prince de certaines missions dans des contrées lointaines situées au midi. Parti de l'Arabie Heureuse, il arriva, après plusieurs jours de navigation, sur l'Océan Indien, à un groupe d'îles dont la plus importante s'appelait Panchéna. Les Panchéens se distinguaient par leur piété, et honoraient les dieux par les sacrifices les plus magnifiques et par des offrandes en or et en argent. Cette île, consacrée aux dieux, contenait beaucoup de choses admirables par leur ancienneté et par la beauté de l'art. Dans cette île était une colline très-élevée, et sur cette colline un temple de Jupiter Triphylien, bâti par ce dieu lui-même lorsque, n'étant encore qu'un simple mortel, il régnait sur toute la terre. Dans ce temple était une colonne sur laquelle on trouvait écrit en ca

ractères panchéens l'ensemble des actions d'Uranus, de Kronus (Saturne) et de Jupiter. Uranus régna le premier, homme équitable, bienveillant et très-versé dans la connaissance du cours des astres; le premier aussi il honora par des sacrifices les divinités uraniennes (célestes), et c'est pour cela qu'on l'appela Uranus. Il eut de sa femme Hestia (Vesta) deux fils, Titan et Kronus, et deux filles, Rhéa et Démétra (Cérès). Kronus régna après Uranus et épousa Rhéa, dont il eut Jupiter, Héra (Junon) et Poseidon (Neptune). Jupiter, héritier du trône de Kronus, épousa Héra, Démétra et Thémis; de la première il eut les Curètes, de la seconde, Persephone (Proserpine), de la troisième, Athéna (Minerve). Dans un voyage qu'il fit à Babylone, il reçut l'hospitalité de Bélus. Arrivé plus tard dans l'île de Panchéa, il éleva un autel à son aïeul Uranus. Ensuite il se rendit en Syrie auprès de Cassius, roi de cette contrée, lequel a donné son nom au mont Cassius; puis, s'étant avancé jusqu'en Cilicie, il vainquit Cilix, roi du pays. Enfin, de toutes les nombreuses nations qu'il visita, il reçut des honneurs et le titre de dieu. » Au retour du voyage où il avait vu toutes ces belles choses, Évémère écrivit un ouvrage intitulé Ἱερὰ ἀναγραφή (*Histoire sacrée* (1)). Dans cette *Histoire*, qui avait au moins neuf livres, « Évémère avait recueilli, dit Lactance, les actions de Jupiter et des autres personnages qui passent pour des dieux; il avait rétabli leur histoire d'après des titres et des inscriptions qui se trouvaient dans des temples très-anciens, et surtout dans le temple de Jupiter Triphylien. » Sextus Empiricus dit, dans un passage qu'on a pu considérer comme la citation du début même d'Évémère, que ces inscriptions remontaient à l'époque où les hommes vivaient dans le désordre et la confusion. « Alors, ajoute-t-il, ceux qui surpassaient les autres en force et en habileté les obligèrent à se soumettre à leurs volontés; puis, aspirant plus haut, ils se prétendirent doués de facultés surnaturelles, et plusieurs hommes les prirent pour objets de leur culte. » « Évémère voulait, dit Arnobe, démontrer que tous ceux qu'on appelait dieux n'étaient que des hommes. De là le soin jaloux avec lequel il indique le lieu de la naissance et celui de la mort des dieux, comptant soigneusement leurs tombeaux et les considérant comme des hommes dont les inventions ont été utiles au genre humain. Ces témoignages, fortifiés de ceux de Polybe, de Cicéron, de Plutarque, d'Eusèbe et de saint Augustin, ne laissent aucun doute sur l'esprit dans lequel l'*Histoire sacrée* avait été composée; mais il est devenu impossible aujourd'hui d'apprécier le mérite de cet ouvrage, dont il ne s'est rien conservé. Les fragments de la traduction d'Ennius sont peu nombreux et presque tous fort courts; ils semblent se rapporter au premier livre, puisqu'ils renferment l'histoire d'Uranus, de Saturne et de Jupiter, considérés comme rois et conquérants. Diodore de Sicile a fait entrer dans son cinquième livre la description de l'île de Panchéa; les curiosités naturelles de ce pays merveilleux, le caractère des habitants, leur religion, leurs lois, y sont décrits assez longuement. Si incomplètes que soient ces données, elles suffisent cependant pour confirmer les opinions citées plus haut sur l'objet général de l'*Histoire sacrée;* il est impossible d'y méconnaître la prétention de réduire à des proportions humaines les personnages dont le paganisme avait fait des dieux; l'auteur voulait, suivant l'expression de saint Augustin, remplacer les bavardages de la mythologie par un récit purement historique (1). »
On s'est demandé s'il fallait croire à Panchéa et à ses merveilles. L'existence de cette île, niée par Callimaque, contemporain d'Évémère, et par les plus importants géographes de l'antiquité, Ératosthène, Ptolémée, Strabon, Étienne de Byzance, n'est garantie, outre le témoignage suspect et d'ailleurs dubitatif de Diodore, que par ce vers de Virgile :

Totaque thuriferis Panchaia pinguis arenis.

On peut donc la reléguer dans le monde de l'imagination. La forme romanesque sous laquelle Évémère présenta son système n'était pas tout à fait nouvelle, puisque Platon avait employé une fiction analogue dans sa *République;* le système même se trouvait en germe dans quelques passages d'Hérodote et de Thucydide. L'originalité d'Évémère consiste à exagérer et à pousser jusqu'à l'absurde une idée juste. Cette idée, c'est que la mythologie contient certains éléments historiques; mais elle contient tant d'autres éléments, empruntés à l'astronomie, à la physique, à la métaphysique, et surtout tant d'éléments purement poétiques, qu'il est impossible de saisir dans cette confusion une réalité historique positive. Aussi les historiens qui, comme Diodore de Sicile, ont essayé d'interpréter la mythologie d'après la méthode d'Évémère, n'ont fait que substituer des fictions prosaïques et ridicules aux merveilleuses légendes créées par l'imagination et la crédulité des peuples primitifs. Les auteurs païens, en général, ont traité Évémère avec sévérité. Ératosthène l'appelait un *Bergéen*, c'est-à-dire un aussi grand menteur qu'Antiphane de Berga. Plutarque le traite avec mépris. Sextus Empiricus et Élien lui donnent le surnom d'athée, et Cicéron l'accuse d'avoir nié toute religion.

Dès l'origine du christianisme, cette opinion d'un païen sur la religion païenne devint une arme puissante dans les mains des Pères de l'Église pour combattre le paganisme : aussi ont-ils pour la plupart adopté et exagéré peut-être la

(1) Le poëte Ennius avait traduit en latin cette histoire; il ne reste de sa traduction que 95 lignes; éd. d'Amsterdam, 1707, p. 312.

(1) Ce résumé des doctrines d'Évémère est emprunté à un savant article de M. Egger (*Diction. des Scienc phil.*).

doctrine d'Évémère. Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, Minucius Félix, saint Cyprien, Lactance, saint Jean Chrysostome, sont des évéméristes. Suivant eux, le culte des hommes a été l'origine de l'idolâtrie, et c'est de là que sont nés tous les dieux des nations. Cet évémérisme général en a produit un autre particulier, tout biblique et fort étrange. En 1641, Vossius, exploitant une idée de Tertullien, voulut établir cette opinion que les dieux du paganisme étaient des patriarches de l'Ancien Testament : Sérapis était Joseph, Janus Noé, Minerve Noémi, etc. Le savant Bochart modifia ce système, et n'admit pour dieux que des hommes nés parmi les Égyptiens et les Hébreux. Sa Minerve fut Nitocris, reine d'Égypte, au lieu de Noémi; son Bacchus, Nemrod au lieu de Noé, etc. Huet, évêque d'Avranches, crut retrouver Moïse tout à la fois dans Osiris, Bacchus, Vulcain, Apollon, Esculape, Pan, Priape, Protée, etc., etc. Dans le dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, des historiens, d'ailleurs érudits, appliquèrent l'évémérisme d'une manière un peu moins étrange, mais tout aussi inutile, et revinrent à la méthode du trop crédule Diodore. L'évémérisme, déjà ébranlé par le système astronomique de Dupuis, a succombé devant le symbolisme de M. Creuzer, système infiniment supérieur aux deux autres, mais qui contient pourtant une assez large part d'illusion et d'erreur.

L. J.

Élien, *Var. Hist.*, II, 32. — Arnobe, IV, 15. — Athénée, XIV. — Saint Augustin, *Civitas Dei*, VII, 27. — Cicéron, *Nat. Deor.*, I, 42; *Off.*, III, 28. — Saint Clément d'Alexandrie, *Protr.*, 2. — *Etym. magnum*, au mot βροτός. — Diodore de Sicile, VI, p. 309 (édit. Didot). — Hygin, *Poet. astron.*, II, 13-14. — Josèphe, *Cont. Apionem*, I, 23. — J. Laur. Lydus, *De Mens.*, p. 274 (édit. Hase). — Lactance, *De falsa Religione*, I, 11, 14. — Minutius Felix, *Octav.* — Plutarque, *De Isid.*, 23; *De Placit. Phil.*, I, 7. — Polybe, XXXIV, 5, 9. — Servius, *Ad Virg. Georg.*, II, 139. — Sextus Empiricus, *Adversus Math.*, t. VIII. — Strabon, I, II, VII. — Théophile, *Ad Autolyc.*, III, 6. — Varron, *De Re Rustica*, I, 48. — Sevin, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, t. VIII, p. 107. — Fourmont, *Ibid.*, t. XV, p. 265. — Foucher, *Ibid.*, XXXIV, 453, 462; XXXV, p. 1. — Creuzer, *Symbolik*, I, 1. — Bœttiger, *Kunstmythologie*, p. 187. — Höck, *Creta*, t. III, p. 326. — Lobeck, *Aglaophamus*, p. 140. — Craner, *Grundlinien z. Gesch. des Verfalls d. rœm. Staatsreligion*, p. 22. — Droysen, *Hellen.*, II, p. 20. — Clinton, *Fasti Hellen.*, III, p. 481. — Gerlach, *Historische Studien*; Hambourg, 1841, in-8°.

***ÉVÉNOR** (Εὐήνωρ), peintre grec, vivait, d'après Pline, vers la 90e olympiade (420 avant J.-C.). Il fut le père et le maître de Parrhasius.

Pline, XXXV, 9. — Suidas, Harpocration, Photius, au mot Εὐήνωρ.

***ÉVÉNOR**, chirurgien grec, vivait probablement vers le troisième siècle avant J.-C. On croit qu'il écrivit sur les fractures et les luxations. On ne sait rien de lui, sinon qu'il n'est pas postérieur au troisième siècle, puisqu'il est cité par Héraclide de Tarente. Cet Évenor est peut-être identique avec celui que mentionne Pline, et dont Cœlius Aurelianus cite un ouvrage intitulé : *Curationes*.

Galien, *Comment. in Hippocr. de Artic.*, IV, 40. — Pline, *Hist. Nat.*, XX, 73; XXI, 105. — Cœlius Aurelianus, *De Morb. acut.*, II, 16; *De Morb. chron.*, III, 8.

***ÉVÉNUS** (Εὔηνος ou Εὐηνός, la première forme est plus correcte), nom de plusieurs poëtes grecs, dont les deux plus connus vivaient probablement dans le cinquième siècle avant J.-C. L'*Anthologie grecque* contient seize épigrammes qui portent toutes le nom d'Événus, mais qui sont la production de plusieurs poëtes. Dans le manuscrit du Vatican, plusieurs épigrammes portent en tête le nom de Εὐήνου, la septième celui de Εὐήνου Ἀσκαλωνίτου, la douzième de Εὐήνου Ἀθηναίου, la quatorzième de Εὐήνου Σικελιώτου, et la dernière de Εὐήνου γραμματικοῦ. Les plus connus des poëtes de ce nom sont deux auteurs élégiaques de Paros, mentionnés par Ératosthène. D'après celui-ci, le plus jeune était aussi le plus célèbre, et l'un des deux (il ne dit pas lequel) avait été cité par Platon. Il est en effet question dans plusieurs passages de Platon d'un Événus à la fois philosophe et poëte, qui enseigna la poésie à Socrate et lui survécut même de quelques années. C'est ce même Évé-nus qu'Eusèbe place à la 80e olympiade (460 avant J.-C.). Sa poésie était gnomique, c'est-à-dire consacrée à l'expression des maximes morales. Les six premières épigrammes insérées dans l'*Anthologie* portent le caractère philosophique, et peuvent lui être attribuées avec quelque certitude; peut-être la quinzième doit-elle lui être assignée aussi? L'autre Événus, de Paros, écrivit des Ἐρωτικά, comme nous l'apprenons par le témoignage exprès d'Artémidore et par un passage d'Arrien dans lequel Événus est mentionné avec Aristide. Il nous reste très-peu de fragments de ses poésies. Un vers de lui cité par Aristote et Plutarque se trouve dans une des élégies de Théognis; ce qui ferait supposer que l'élégie entière appartient à Événus.

Dans l'*Anthologie*, neuf épigrammes sont expressément attribuées à cet Événus. Si la huitième et la neuvième sur la Vénus de Cnide de Praxitèle, la dixième et la onzième sur la génisse de Myron lui appartiennent, il ne peut avoir été antérieur à ces deux artistes. D'un autre côté, il est très-difficile de déterminer s'il vivait avant ou après l'autre Événus. Comme, d'après Ératosthène, le plus célèbre était aussi le plus jeune, nous pensons que l'auteur des *Erotica* était le moins connu et par conséquent le plus ancien. Quant aux autres Événus, on ne connaît que leurs noms, mentionnés dans l'*Anthologie*.

Wagner, *De Evenis poetis elegiacis*; Breslau, 1828. — Schreiber, *Disput. de Evenis Pariis*; Gœttingue, 1839. — Souchay, *Sur les Poëtes élégiaques*; dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, vol. X, p. 598. — Schneidewin, *Delect. Poes. Græc.*, vol. III, p. 133. — Gaisford, *Poet. Min. Græci*, vol. III, p. 277. — Boissonade, *Græci Poetæ gnomici*, p. 163. — Jacobs, *Anthol. Græca*, vol. XIII, p. 893-894.

EVERAERTS ou **EVERARD** (*Gilles*), médecin néerlandais, né à Berg-op-Zoom, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il exerça avec distinction la médecine à Anvers. On a de lui :

De herba panacea, quam alii Tabacum, alii Petum aut Nicotianam vocant, brevis Commentariolus, quo admirandæ ac prorsus divinæ hujus Peruanæ stirpis facultates et usus explicantur; Anvers, 1583, in-16. Une seconde édition de cet ouvrage parut à Anvers, 1587, in-16, avec addition des pièces suivantes : *Compendiosa Narratio de usu et praxi radicis Mechoacan, ex Hispania Nova Indiæ occidentalis nuper allatæ; Gerardi, Bergensis med., De pestis præservatione libellus; Galeni libellus De theriaca, Joanne Juvene, medico Sprenso, interprete; ejusdem De antidotis libri duo, ab Andrea Lacuna in compendium redacti; Joannis Juvenis opusculum, De medicamentis bezoardicis.* Dans une troisième édition, donnée à Utrecht, 1644, in-12, on a retranché les additions précédentes, et on a mis à la place les opuscules suivants, tous relatifs au tabac : *Joannis Neandri Tabacologia; Epistolæ ac judicia aliquot medicorum de Tabaco, scilicet Guillemi De Mera, medici Delfensis, Guill. Van der Meer, Hagiensis, Justi Raphelengii et Hadriani Falckenburgii; item Misocapnus, sive de abusu Tabaci, lusus regius, a Jacobo I, rege Angliæ, compositus.*

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

EVERAERTS (*Martin*), médecin et mathématicien flamand, né à Bruges, vivait vers la fin du seizième siècle. Il publia une espèce d'almanach, intitulé : *Ephemeridæ meteorologicæ anni* 1583; Anvers, 1582, in-16. Cet ouvrage fut continué à Heidelberg, jusqu'en 1615.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Medecine.*

EVERAERTS (*Antoine*), médecin néerlandais, né à Middelbourg, en Zélande, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort à Anvers, le 28 avril 1679. On a de lui : *Novus et genuinus hominis, brutique animalis exortus;* Middelbourg, 1661, in-12; réimprimé sous le titre : *Cosmopolitæ Historia naturalis;* Leyde, 1688, in-12; — *Lux e tenebris affusa, ex viscerum monstrosi partus enucleatione;* Middelbourg, 1661, in-12; — *Collatio antiqui morbi recrudescentis cum gallico vel indico;* Middelbourg, 1661, in-12.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*

ÉVERARD (*Nicolas*), jurisconsulte hollandais, né en 1473, à Gripskerke, en Zélande, mort à Malines, le 9 août 1532. Il étudia le droit à l'université de Louvain, et y obtint, en 1493, le grade de docteur. Savant légiste, jouissant de la confiance particulière de Charles-Quint, il fut, en 1509, nommé président du grand conseil de Hollande et de Zélande, puis appelé, en 1528, à présider le grand conseil de Malines. Ses contemporains et les jurisconsultes des siècles suivants attestent le profond savoir et les grandes qualités de ce magistrat, qui était l'ami d'Érasme et d'autres hommes illustres de son temps. On a de lui : *Topica Juris, sive loci argumentorum legales;* Louvain, 1516 et 1552, in-fol. L'édition de Francfort, 1625, in-fol., est augmentée d'une préface de Godefroi et des notes de Mathieu Wesenbeek. Cet ouvrage est un traité d'interprétation du droit civil; — *Consilia, sive responsa juris;* Louvain, 1554, in-fol.; ibid., 1577, in-fol., édition augmentée par J. Molengravius; Francfort, 1594, in-fol.; Arnheim, 1642, in-fol. Ce travail, qui a joui d'une grande estime, et que Deghewiet, au dix-huitième siècle, mettait encore souvent à profit, est fort utile pour l'étude de l'ancien droit belgique, et surtout du droit brabançon antérieur aux coutumes homologuées. E. Regnard.

Foppens, *Bibl. belg.* — Aubert Lemire, *Elogia.* — Melchior Adam, *Vitæ Germ. Jurisc.* — Forster, *Historia Juris civilis.* — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique.*

ÉVERARDI ou **ÉVERARD** (*Ange*), surnommé le *Fiamminghino* (le petit Flamand), peintre de l'école vénitienne, né à Brescia, en 1647, mort en 1678. Son père, originaire de Flandre, le plaça dans l'atelier du peintre de batailles Francesco Monti, qu'il ne cessa d'imiter, quoique ayant étudié plus tard avec un soin tout particulier les ouvrages du Bourguignon. Il promettait de surpasser son maître, mais il fut enlevé aux arts à l'âge de trente-et-un ans. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

EVERDINGEN (*Albert* van), peintre hollandais, né à Alkmaër (Hollande), en 1621, mort en 1675, dans la même ville. Élève de Roëlant Savery et de Pierre Molyn, il s'adonna d'abord au paysage, genre dans lequel il eut bientôt surpassé ses maîtres. Mais là ne se borna pas sa manière, et il devint dans son école l'un des meilleurs peintres de marine. Presque tous les artistes étudiaient alors la nature dans les voyages, et variaient ainsi leurs connaissances en même temps que leur pinceau. Everdingen voyagea donc, et trouva dans ses pérégrinations le vrai mot de son talent; car ce fut à une circonstance presque fortuite qu'il dut son amour tout particulier pour les sortes de compositions qui l'ont distingué. Pendant un voyage dans la Baltique, il échoua sur la côte de Norvège, et, retenu à Verre par la nécessité où fut le vaisseau de réparer ses avaries, il dessina les sites sauvages de ces contrées désertes et rocailleuses; études nombreuses et saisissantes, qui lui fournirent à son retour d'excellents sujets pour ses tableaux. La grandeur de ses paysages, hérissés de rochers, l'effet pittoresque de ses chutes d'eau, rendu avec tout le charme d'un crayon judicieux et d'un pinceau habile, lui valurent le nom de *Salvator Rosa du Nord.* Ses *Marines* et ses *Tempêtes* sont également remarquables : il représentait l'agitation des vagues « luttant avec le ciel, » comme dit un contemporain. Son coloris même témoignait combien l'avait profondément frappé le spectacle de la nature, à laquelle il demandait les moindres détails. Ses tons sont simples et purs, sa touche

large et facile. Les petites figures dont il anime ses paysages, faites le plus souvent d'animaux heureusement groupés, sont fermement campées. Le Louvre possède deux toiles de cet artiste, devenues rares par suite de la supercherie mercantile qui en a fait attribuer la plupart à Ruysdaël : ces toiles représentent, l'une, les montagnes du Tyrol, avec des chasseurs près d'un torrent; l'autre, un site agreste, avec rochers, sapins, et ciel orageux.

Everdingen fut aussi dessinateur adroit et graveur habile. On a de lui des études coloriées très-estimées, et un certain nombre d'eaux-fortes exécutées d'une manière grande et sévère, qui leur donne le plus haut prix. Les estampes de ses paysages montent environ à cent, dont huit des plus grandes et des plus parfaites sont particulièrement vantées. Il a laissé aussi une suite de cinquante-six petites gravures pour un livre publié en Allemagne, sous le titre, disent quelques-uns, du *Roman du Renard*. Ces gravures sont signées le plus souvent de son nom, quelquefois seulement de ses initiales A. V. E. Honnête homme autant qu'artiste consciencieux, Everdingen fut toujours honoré et admiré de ses compatriotes : ses qualités reconnues lui valurent le titre de diacre dans l'Église réformée; et il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, laissant deux élèves distingués, Ludovic Backuysen et Edema, et trois fils, dont deux sont des peintres peu connus. Ed. RENAUDIN.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 102.

EVERDINGEN (*César* VAN), peintre hollandais, frère du précédent, né à Alkmaër, en 1606, mort en 1679. Quoique inférieur à Albert, il peignit avec succès le portrait et l'histoire. Il suivit d'assez près son maître van Broukhorst, et fut de plus architecte distingué. Son chef-d'œuvre, qui orne la principale église d'Alkmaër, figure le *Triomphe de David*. Il se fit surtout une grande réputation en peignant les portraits de la Compagnie des Archers dans leur salle d'assemblée. Ses compositions sont renommées pour la correction du dessin, et pour la vigueur unie au naturel du coloris.

Les EVERDINGEN eurent encore un frère (*Jean*), leur élève, qui peignit agréablement la nature morte; mais cet artiste ne fut qu'un amateur facile, qui se confina sagement dans sa charge de procureur, et laissa même dans son district un renom de prudence et d'intégrité peu ordinaires. Éd. RENAUDIN.

M. Bryau, *Dictionary of Painters and Engravers*. — Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, I, 309.

* **EVERETT** (*Alexandre-Henri*), diplomate et publiciste américain, né à Boston, le 19 mars 1790, mort à Canton, en 1847. Après des études assez remarquables, il s'instruisit dans les lois sous John-Quincy Adams; en même temps il fit partie d'une société ayant pour objet la publication d'une revue appelée *The Monthly Anthology*, dans laquelle parurent ses premiers essais littéraires. En 1809 il accompagna Adams en Russie, resta deux ans à Saint-Pétersbourg; puis après un séjour d'une année à Londres, il visita Paris en 1812. Lorsque les hostilités éclatèrent, il retourna aux États-Unis, et débuta au barreau; mais plus occupé de droit public et de littérature que du contentieux des affaires, il eut peu de clients, et dut accepter une place de secrétaire de légation à La Haye; en 1818 il y remplaca le chargé d'affaires, M. Eustis, avec le mandat spécial de soutenir les réclamations élevées depuis 1815 par le gouvernement des États-Unis vis-à-vis de plusieurs États européens par suite des pertes éprouvées comme puissance neutre; mais, quoique activement et habilement présentées par Everett, les demandes du gouvernement de l'Union échouèrent contre le refus péremptoire du gouvernement néerlandais. Aussi furent-elles abandonnées dès 1820. Quant à Everett, il ne revint aux États-Unis qu'en 1824, et en 1825 il fut chargé par le président Adams d'aller représenter l'Union en Espagne et de décider le roi Ferdinand à reconnaître l'indépendance des colonies américaines séparées de la métropole. Everett échoua encore dans sa négociation, sous les deux ministères Zea et l'Infantado. Tout en s'acquittant de ses fonctions diplomatiques, il étudiait profondément la situation des États européens et les problèmes d'économie politique que l'on agitait à cette époque.

A son retour en Amérique, en 1829, Everett prit avec son frère la direction de la *North American Review*, à la rédaction de laquelle il avait participé pendant qu'il était en Europe. De 1830 à 1835, il siégea comme sénateur dans la législature du Massachusetts. En 1840 il alla à Cuba avec une mission secrète; pendant qu'il séjournait dans cette île il fut nommé président du collége Jefferson dans la Louisiane. Il se disposa à aller remplir ces fonctions en juin 1841; mais sa santé l'obligea de retourner bientôt après dans la Nouvelle-Angleterre. Au retour de Caleb Cushing de sa mission en Chine, Everett fut désigné pour le remplacer dans le Céleste-Empire. Son état physique le retint quelque temps à Rio-Janeiro, puis il dut revenir aux États-Unis. Il put cependant se rendre à son poste dans l'été de 1846; mais à peine y fut-il installé qu'il succomba à la maladie dont il souffrait depuis longtemps.

Everett a laissé des ouvrages qui eurent du retentissement. Les principaux sont : *Europe, or a general survey of the present situation of the principal powers, with conjectures on their future prospects*; Boston, 1822; — *New Ideas on Population, with Remarks on the Theories of Godwin and Malthus*; Boston, 1823; traduit en français par Ferry, Paris, 1826. Les doctrines d'Everett sont opposées à celles de Malthus en ce qui concerne la population; il pense que les produits du travail étant toujours en raison du travail lui-même, et par

conséquent de l'accroissement la population, les moyens de subsistance pour les individus ne dépendent que de la répartition plus ou moins équitable des profits entre les employés des diverses industries; — *American, or a general survey of the political situation of the general powers of the Western continent;* Philadelphie, 1827. On trouve dans cet ouvrage cette pensée que l'événement n'a pas réalisée, à savoir que la Russie et les États-Unis sont les deux États prédominants du monde chrétien, et que les autres États sont nécessairement entraînés dans l'orbite de l'une ou l'autre de ces puissances. Par son style aussi bien que par ses vues, Everett se place au premier rang des écrivains américains. V. R.

Griswold, *Prose Writers of America.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1815-1846. — *Conversat.-Lexikon.* — Blanqui, *Histoire de l'Économie politique.*

* **EVERETT** (*Edward*), orateur, littérateur et diplomate américain, frère du précédent, né en 1794, à Dorchester, près de Boston, un des premiers établissements fondés par les puritains dans le Massachusetts. Il reçut sa première éducation à Boston, et fit ses études classiques à l'université de Cambridge. Il y prolongea son séjour trois ans pour étudier la théologie, avec l'intention de devenir ministre de l'Évangile. A cette époque, les habitants de Boston témoignaient une estime spéciale aux ministres des diverses congrégations, et le talent de l'éloquence était fortement apprécié. Bien jeune encore, Everett fut nommé pasteur de l'Église de Brattle-Street. L'année suivante, 1815, on lui offrit la chaire de professeur de langue et de littérature grecques à Cambridge, avec la permisssion de poursuivre ses études en Europe. Il visita ainsi l'Angleterre, l'Allemagne, la France, et passa près d'un an à Paris. En 1818, il parcourut le sud de la France, la Suisse, le nord de l'Italie, et partagea son séjour entre Florence, Rome et Naples. L'année suivante, il visita la Grèce, résida quelque temps à Constantinople, et revint à Paris et à Londres par la Valachie, la Hongrie et l'Autriche. Si nous avons mentionné ces pérégrinations, c'est qu'il était rare alors que de jeunes Américains fissent des voyages spéciaux d'instruction en Europe, voyages conduisant à la connaissance des peuples et de leurs langues, connaissance qui manque généralement aux hommes politiques des États-Unis. Everett eut ainsi l'occasion de se lier d'amitié avec des hommes distingués de l'Ancien Monde, particulièrement en Angleterre, où il connut W. Scott, Jeffrey, Mackintosh et Davy. Après quatre ans et demi d'absence, il revint en Amérique, et commença ses leçons de professeur de langue et de littérature grecques. Peu après, il fut invité à prendre la direction de *North American Review*, revue semblable aux *Quarterlies* d'Angleterre et d'Écosse, mais qui, malgré le talent de quelques-uns des rédacteurs, n'avait obtenu jusque là ni beaucoup de réputation ni beaucoup d'abonnés. Il l'anima d'une vie nouvelle. Le choix habile des sujets réveilla l'attention publique, et plusieurs articles eurent un grand retentissement. L'auteur s'appliquait surtout à défendre les mœurs et les institutions de son pays contre les attaques des touristes anglais, qui alors remplissaient les journaux et les revues de peintures très-satiriques. L'orgueil national des Américains en avait été blessé au vif. On accueillit avec transport des réfutations où le bon sens, la vérité et l'esprit se produisaient sans aigreur. En dehors de ses travaux de professeur, il eut l'idée de donner à Boston une série de *lectures* sur la littérature ancienne. C'était la première fois que cet essai était tenté. Pendant plusieurs mois, ces lectures attirèrent une foule considérable. En 1824, Everett fut chargé de prononcer le discours annuel devant la Société littéraire Phi-Bêta-Kappa de Cambridge. La présence de La Fayette, qui faisait alors un voyage triomphal aux États-Unis, donnait à cette solennité un intérêt particulier. L'orateur s'étant tout à coup adressé à La Fayette dans le langage le plus chaleureux, toute l'assemblée, l'élite de Boston, éprouva un transport d'enthousiasme et éclata en applaudissements. Peu de temps après, il fut élu représentant au Congrès par une grande majorité. Il y siégea pendant dix ans, et prit part à tous les débats importants. Il combattit avec force la politique du général Jackson, qui voulait forcer les Indiens à abandonner leurs terres et à émigrer vers l'ouest, dans le *far west*. Il défendit en plusieurs occasions les principes du libre échange, preuve d'un esprit éclairé et indépendant, puisqu'il appartenait à un État éminemment manufacturier. En 1835, il se retira du congrès, et l'année suivante il fut nommé par ses concitoyens gouverneur du Massachusetts. Pendant quatre ans il obtint le même honneur; mais en 1839 il échoua, par suite d'une seule voix sur cent mille votants. Alors, comme encore aujourd'hui, les partis, whigs et démocrates, se balançaient tellement, que souvent une question locale décidait en faveur de tel ou tel candidat. L'année suivante, il se rendit en Europe avec sa famille, et passa l'hiver à Florence. C'est pendant le cours de ce voyage qu'il fut nommé par le nouveau président, le général Harrison, ministre des États-Unis à la cour d'Angleterre (1841). Il convenait parfaitement à ce poste, par sa connaissance des langues modernes, ses études politiques, et son expérience de la question difficile des limites entre le Canada et les États-Unis, qui préoccupait alors le gouvernement fédéral. Après la mort prématurée du général Harrison, qui eut comme successeur de droit le vice-président John Tyler, Everett conserva la confiance du cabinet. En Angleterre même il se concilia une haute estime, et dans une visite à l'université d'Oxford, il fut honoré du titre de docteur. L'administration ayant changé en 1845, par l'avé-

nement au pouvoir du président Polk (parti démocratique), Everett fût remplacé dans son poste d'envoyé, revint aux États-Unis, et fut élu, en mai 1846, président de l'université de Cambridge. Son administration donna une nouvelle ardeur aux études. C'est alors que l'opulent manufacturier Abbott Lawrence offrit à l'université une somme considérable, 250,000 fr., pour l'établissement d'une école modèle, afin de rendre plus accessibles à toutes les classes les diverses branches des sciences. Everett donna sa démission en 1849, afin de rétablir sa santé, qu'avaient affaiblie des travaux incessants. L'année suivante, la mort inattendue du président Taylor (juillet 1850) fit arriver à la suprême magistrature le vice-président M. Fillmore. Le cabinet tout entier fut renouvelé. Everett était au premier rang dans le parti whig; il fut appelé au poste de secrétaire d'État (affaires étrangères). La question de Cuba occupait alors fortement tous les esprits. L'Angleterre et la France proposèrent aux États-Unis de s'associer à un traité qui avait pour objet de protéger cette île contre toute chance de révolution ou d'agression : elles espéraient ainsi régler définitivement cette question, qui menaçait sans cesse d'un orage. Ce fut Everett qui rédigea la lettre célèbre, publiée depuis, qui exprimait le refus du gouvernement. Everett sortit du cabinet lorsqu'en 1853 le général Pierce prit possession de la présidence. Peu après, il fut envoyé comme sénateur au congrès, pour remplacer un membre du Massachusetts qui était mort avant le terme de ses fonctions. Il resta au sénat un an; rentré de nouveau dans la vie privée, il s'occupe de la publication de ses travaux. Déjà deux volumes ont paru à Boston, sous le titre de *Orationes and Speeches by E. Everett;* le troisième est annoncé pour 1856. Il travaille aussi à un ouvrage important sur la loi des nations.

J. CHANUT.

American Biography: — Homes of American Authors. — Men of the Time. — Documents particuliers.

*EVERS (*Jean-Didier*), jurisconsulte allemand, né à Wismar, le 12 septembre 1695, mort le 25 août 1741. Fils d'un négociant, il reçut une éducation soignée, et étudia à Hambourg, Tubingue, Leipzig et Halle. Après avoir visité ensuite les principales provinces allemandes, il exerça à Hambourg comme jurisconsulte. En 1736, il remplaça *Edzards* au gymnase de cette ville. On a de lui : *De Logica artificiali ad naturalem accommodanda;* 1736; — *Summarischer Bericht von dem Spanischen Successionsstreit und dem darauf erfolgten Wiener Frieden* (Exposé sommaire de la querelle de la succession d'Espagne et de la paix de Vienne venue à la suite); anonyme, 1725, in-4°; — *Verzeichniss der fürnehmsten seit* 1528 *in Hamburg publicirten Verordnungen und Mandaten bis auf jetzige Zeit* (Indication des principaux Règlements et Ordonnances publiés à Hambourg depuis 1528 jusqu'à l'époque actuelle); dans le tome IX des *Memoir. Hamburgens.*

Jean-Albert Fabricius, *Pietas Hamburg.*

EVERS (*Othon-Just*), médecin allemand, né à Iber, le 28 août 1728, mort à Luchow, le 17 janvier 1800. Il fut élevé par son père, qui était instituteur, et se rendit ensuite à Berlin pour étudier la chirurgie; il y eut pour maîtres Husel, Gleditsch, Henkel et Loeseke. Après quatre années de pratique chirurgicale dans les hôpitaux, il devint, en 1759, chirurgien-major d'un régiment hanovrien, avec lequel il prit part à la guerre de Sept Ans. Au rétablissement de la paix, il vint à Paris. En 1788 il fut nommé membre de l'Académie des Curieux de la Nature. Ses ouvrages sont assez médiocres; les principaux sont : *Neue vollstaendige Bemerkungen und Erfahrungen zur Bereicherung der Wundarzneykunst und Arzneygelahrheit* (Nouvelles Remarques et Expériences, destinées à enrichir l'art et la science chirurgicale); Gœttingue, 1787, in-4°; — *Praktische Anleitung wie der heilende Wundarzt bey einer gerichtlich angeklagten Kur an kriminell verwundeten Personen sich zu verhalten habe* (Instruction pratique sur la manière dont se doit comporter le chirurgien appelé à constater des blessures dans les cas de procédure criminelle); Stendal, 1791, in-8°; — *Ueber die Infarctus* (Sur les Obstructions des Viscères); Stendal, 1794; — de nombreux *Mémoires* sur divers sujets spéciaux; on cite celui sur la teigne, inséré dans le journal de Desault; il s'y élève contre l'usage de la calotte.

Biog. médic. — Callisen, *Médic. gel. Lexik.*

EVERS (*Charles-Joseph*, baron), général belge, né à Bruxelles, en 1773, mort le 8 août 1818, au château de Jambes (Namurois). Il était sous-lieutenant dans les dragons de Namur en 1789 Il passa dans l'armée française, servit successivement sous Rochambeau, La Bourdonnaye, Dumouriez, Jourdan, Pichegru, Moreau et Masséna. Le 28 frimaire an IX (26 décembre 1800), avec un escadron du 3e chasseurs, il défit complétement le fameux corps de cavalerie croate connu sous le nom de *manteaux rouges.* En 1803 il organisa la légion hanovrienne, dont il eut le commandement. Envoyé dans le royaume de Naples, il prit d'assaut Civitella del Tronto, et reçut trois coups de feu dans cette action. Il se distingua également en Espagne et en Portugal, et fut nommé général de brigade en 1812. Il rendit encore d'éclatants services dans la campagne de Russie, et, après avoir été blessé plusieurs fois, fut pris à Kœnigsberg, en 1813. Rendu à la liberté après la chute de Napoléon, il entra comme lieutenant général au service des Pays-Bas, et devint plus tard inspecteur général de la cavalerie, commandeur du Lion-Belgique et commandant militaire à Namur.

Biogr. étrangère. — Biogr. gén. des Belges.

ÉVESQUE (L'). *Voy.* LÉVESQUE.

* **ÉVÈTES** (Εὐέτης) et **EUXÉNIDES** (Εὐξενί-

δης), poëtes comiques athéniens, contemporains d'Épicharme, vivaient vers 485 avant J.-C. On ne sait rien sur la poésie comique pendant une période de quatre-vingts ans, depuis Susarion, qui l'inventa, jusqu'à Épicharme, qui l'importa en Sicile, Evètes, Euxénides et Myllus, qui la cultivèrent à Athènes. Suidas est le seul qui fasse mention des deux premiers; Myllus est assez souvent cité.

Suidas, au mot Ἐπίχαρμος. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum.*

* **EVIA** (*Jacinto* DE), poëte espagnol, vivait au milieu du dix-septième siècle. On a de lui une collection de poésies de divers genres, intitulée *Ramillette de Flores poeticas;* Madrid, 1676. G. B.

Ticknor, *History of Span. Lit.*

* **EVILLERI**, de Passebresme, médecin français, du seizième siècle. Il s'est fait connaître par un ouvrage assez bizarre, imprimé à Lyon, 1566, in-16, sous le titre : *Le plaisant Jardin des Receptes, où sont plantés divers arbrissaux et odorantes fleures, du cru de Philosophie naturelle, cultivé par Médecins experts en physique, spéculation.* Evilleri s'occupait d'astrologie judiciaire et d'alchimie, et exerçait la médecine dans le Dauphiné. É. B.

Catalog, de la Bibl. imp.

ÉVILMÉRODACH (l'*Ilvarodamus* du *Canon* de Ptolémée), roi de Babylone, au sixième siècle avant l'ère chrétienne, fils de Nabuchodonosor le Grand; il succéda à son père, vers l'an 562 av. J.-C. Dès qu'il fut monté sur le trône, il fit sortir de prison Jehojachin ou Joachin, roi de Juda, qui était privé de sa liberté depuis la destruction de Jérusalem. Il le traita avec beaucoup d'égards, l'admit à sa table, et lui assigna des revenus considérables. Si l'on ajoutait foi à une ancienne tradition, recueillie par saint Jérôme, Évilmérodach aurait été régent de l'empire pendant la démence de son père, qui, après avoir recouvré la raison, aurait été si mécontent de l'administration de son fils, qu'il l'aurait renfermé dans la même prison que Jehojachin, avec lequel Evilmérodach se serait lié d'amitié. Quoi qu'il en soit, le fils de Nabuchodonosor montra, après la mort de ce grand monarque, une profonde incurie et une véritable incapacité. Au bout de deux ans de règne, il s'était rendu si odieux par ses débauches et ses déréglements de toutes sortes qu'une conspiration se forma contre lui. Il fut assassiné, et Nériglissar, son beau-frère, chef de la conjuration, monta sur le trône à sa place. Le nom d'Évilmérodach paraît être composé du mot hébreu *évil*, fou ou très-zélé, et de *mérodach*, nom d'une divinité qui, selon Gesenras, correspondrait à la planète Mars. Mais comme il serait fort étrange qu'un roi de Babylone eût porté un nom juif, il est à croire que le mot *évil* n'était pas hébreu et que nous n'en connaissons pas le vrai sens. Al. B.

Bérose, dans Josèphe, *Contre Appien*, liv. I. — Eusèbe, *Præpar. evang.*, lib. II. — II Rois, XXV, 27. — Jérémie, LII, 31. — Saint Jérôme, *Comment. in Esaiam*, XIV, 16. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, lib. X, cap. XII.

* **ÉVODIEN** (Εὐοδίανος), sophiste grec, né à Smyrne, vivait durant la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Élève d'Aristoclès et peut-être aussi de Polémon, il se rendit à Rome, et y obtint une chaire d'éloquence. Pendant un certain temps, il fut chargé de la surintendance des acteurs (τοὺς ἀμφὶ τὸν Διόνυσον τεχνίτας), et s'acquitta de ces fonctions avec beaucoup de sagesse. Il eut un fils, qui mourut avant lui, à Rome, et auprès duquel il désira être enterré. Il ne nous reste rien de ses discours.

Philostrate, *Vitæ Soph.*, II, 16. — Eudocia, p. 164. — Osann, *Inscript. Syllog.*, p. 299.

* **EVODIUS**, théologien latin, né vers le milieu du quatrième siècle, à Tagaste, en Afrique, mort vers 430. Compatriote de saint Augustin, il lui fut toute sa vie uni d'une étroite amitié. Après avoir suivi dans sa jeunesse la profession séculière d'*agens in rebus*, il devint, vers 396 ou 397, évêque d'Uzalis, ville située près d'Utique. Là, au rapport de saint Augustin, il accomplit plusieurs miracles à l'aide des reliques de saint Étienne, qu'Orose apporta de Palestine en 416 et qu'il confia à l'évêque d'Uzalis. Evodius prit une part active à la polémique contre les donatistes et les pélagiens, et en 427 il écrivit à ce sujet une lettre aux moines d'Adrumète. C'est le dernier acte de sa vie que l'on connaisse; on ignore la date de sa mort. Il nous reste de lui : quatre lettres à saint Augustin, insérées dans la correspondance de ce saint (160, 161, 163, 177 de l'édition des Bénédictins); — une lettre adressée en commun avec quatre autres évêques au pape Innocent Ier : elle est contenue dans l'appendice du sixième vol. de l'édition de saint Augustin par les Bénédictins; —des fragments d'une lettre aux moines d'Adrumète, jointe à la lettre 216 de saint Augustin. Evodius avait écrit sur les miracles opérés par les reliques de saint Étienne un traité aujourd'hui perdu, car on ne peut lui attribuer les *Libri duo De miraculis S. Stephani*, placés à la fin du *De Civitate Dei*, dans le septième volume des œuvres de saint Augustin. Dans quelques manuscrits, parmi les ouvrages de saint Augustin, on trouve un traité intitulé : *De Fide*, ou *De Unitate Trinitatis, contra Manichæos*, qu'Érasme considère comme authentique et que rejettent les Bénédictins; il a été quelquefois attribué à Evodius.

Saint Augustin, *Serm.*, CCCXXXIII; *De Civit. Dei*, XXII, 8. — Sigibert, *De Script. eccles.*, ep. 15.

* **ÉVODUS** (Εὔοδος), poëte épique grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne, sous le règne de Néron. On ne sait rien de sa vie, et tous ses ouvrages sont perdus. Peut-être est-ce le même que le poëte Évodus, dont il reste deux courtes épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. Josèphe parle d'un Évodus précepteur de Caligula.

Suidas, au mot Εὔοδος. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 288. — Jacobs, *Anth. Græca*, vol. II, p. 263. — Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XVIII, 8.

* **ÉVODUS**, martyr du premier siècle, fut un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, et le second évêque d'Antioche, où il mourut, pour la foi chrétienne. Al. B.

Martyrologium Romanum.

* **ÉVODUS**, graveur sur pierres précieuses, vivait sous Titus, en 80 après J.-C. Un beryl de lui portant la tête de Julia, fille de Titus, est conservé à Florence.

Bracci, *Tab.*, 73. — O. Müller, *Denkm. d. alt. Kunst.*, tab. LXIX, n° 3.

ÉVREMOND. *Voyez* SAINT-ÉVREMOND.

* **ÉVRARD**, dit *Mercurianus*, ou *de Marcour*, général de la Compagnie de Jésus, natif du pays de Luxembourg, mort vers 1579. Missionnaire courageux, il parcourut une grande partie du globe, et établit des missions en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Tartarie et en Chine. E. B.

Hist. de Luxembourg, t. VIII, p. 190.

EWALD (*Benjamin*), médecin allemand, né à Dantzig, le 28 octobre 1674, mort le 24 octobre 1719. Il étudia la médecine à Kœnigsberg, à Erfurt et à Halle. Reçu docteur en 1697, il revint en 1701 à Kœnigsberg, où il exerça la médecine. Quatre ans plus tard il fut nommé professeur agrégé, et en 1718 professeur titulaire. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de Impotentia virili*; Halle, 1697, in-4°; — *Dissertatio de Sanitate hominis morbosa;* Kœnigsberg, 1701, in-4°; — *De Medico practico dubitante an subtilitates curiosæ in praxi usum habeant;* Kœnigsberg, 1701, in-4°. Ewald cherche à démontrer dans cet ouvrage que la médecine pratique ne tire pas grand parti des détails minutieux de l'anatomie; — *Dissertatio de Pulvere sympathico;* Kœnigsberg, 1702, in-4°; — *Dissertatio de Formicarum Usu in medicina;* Kœnigsberg, 1702, in-4°; — *Dissertatio de Sanitate per mel et oleum conservanda;* Kœnigsberg, 1711, in-4°; — *Problematum medicorum Specimina publica*; Kœnigsberg, 1717-1724; — *Dissertatio de Uroscopiæ Usu et Abusu;* Kœnigsberg, 1718, in-4°.

Biog. méd.

EWALD (*Jean*), poëte danois, d'origine allemande, né à Copenhague, le 18 novembre 1743, mort dans la même ville, le 17 mars 1781. A l'âge de onze ans, il perdit son père, dont un ami, le recteur de l'école de Slesvig, le fit entrer dans son établissement. Quelques légendes de martyrs qu'on lui avait racontées pendant son enfance avaient excité en lui un vif désir de voyager dans l'intérieur de l'Afrique pour travailler à la conversion des païens, afin de mériter, lui aussi, la couronne du martyre. Plus tard, la lecture de *Robinson Crusoé* fit un tel effet sur lui qu'un jour il partit secrètement pour gagner la mer, dans l'espoir de faire naufrage sur quelque île déserte; mais on courut après lui, et on le ramena. Il allait se rendre à l'université de Copenhague, lorsque la guerre de Sept Ans et la gloire héroïque de Frédéric II animèrent son jeune courage à rechercher des actions guerrières. Il échappa ainsi que son frère à toute surveillance, se rendit à Hambourg, obtint du résident prussien de cette ville une recommandation, et vint à Magdebourg, où on l'incorpora non dans un régiment de cavalerie, conformément à la recommandation, mais dans un régiment d'infanterie. Fâché de ce mécompte, Ewald passa à l'armée autrichienne, fut d'abord tambour, puis sous-officier; on voulait même l'élever au grade d'officier, mais comme il eût fallu pour cela se faire catholique, il refusa. Sa famille le racheta bientôt du service militaire; il retourna à Copenhague, et se livra sérieusement à la théologie. Mais une passion malheureuse l'arracha de nouveau à cette carrière. Une jeune fille qu'il chérissait depuis plusieurs années se maria, et Ewald, profondément affligé, prit en haine le monde et la vie. Il avait alors vingt-deux ans, et n'annonçait pas encore le beau talent qu'il recélait en lui, lorsqu'une circonstance vint faire briller l'étincelle de ce feu sacré. A la mort de Frédéric V, roi de Danemark, le hasard voulut qu'il fût engagé à composer une cantate funèbre : elle réussit pleinement, et donna les plus grandes espérances à tous les connaisseurs et amateurs de poésie. Ewald fit de rapides progrès dans cette nouvelle carrière, et bientôt on le compta au nombre des premiers poëtes lyriques de sa nation. Dans la tragédie, avant Œhlenschlæger, il avait déjà dépassé de beaucoup tous les faibles essais des autres poëtes tragiques de son pays. *Rolf Krage*, drame en prose, 1770; *La Mort de Balder*, 1773, sujet emprunté à l'histoire danoise; puis son drame lyrique *Les Pêcheurs*, sont des œuvres qui portent l'empreinte du génie, et plusieurs de ses odes et de ses élégies comptent parmi les meilleures compositions de l'époque dans le genre lyrique. Comme le gouvernement, auquel il avait fait de l'opposition sous le ministère Bernstorf (1773) faisait peu de chose en faveur du poëte, celui-ci se vit obligé de vivre de privations, cherchant à se procurer quelques ressources par des poésies de circonstance. Parvenu enfin à une certaine aisance, il retomba dans le dénuement, par suite des désordres de sa conduite privée, et se vit abandonné par ses parents, même par sa mère. Aussi ne put-il achever l'édition complète de ses œuvres, qu'il avait commencée et qui ne parut qu'après sa mort; Copenhague, 1780 à 1791, 4 vol. in-8°. De 1814 à 1816, on en publia une seconde édition. [*Enc. des G. du M.*]

Conversat. Lexik. — Molbech, *Vie d'Ewald.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

EWALD (*Jean* DE), général danois, né à Cassel, le 30 mars 1744, mort le 25 juin 1813. Son goût pour la carrière des armes s'annonça de bonne heure; à seize ans, et contre le gré

de ses parents, il entra dans un corps franc du régiment de Gilsa; la guerre de Sept Ans durait encore. Il servit ensuite dans d'autres régiments, et monta de grade en grade jusqu'à celui de premier lieutenant, quoique arrêté pendant quelque temps dans sa carrière, par suite d'un duel où il avait perdu un œil. En même temps il s'était appliqué à toutes les études nécessaires à l'officier supérieur. En 1775, il fut envoyé en Amérique, dans un corps hessois au service d'Angleterre, pour y réduire à l'obéissance les Américains insurgés contre la Grande-Bretagne. Il se distingua en maintes rencontres durant cette guerre. C'est ainsi que, le 19 mars 1781, il repoussa, à la tête de 18 chasseurs hessois seulement, 800 Américains. Atteint d'une balle au genou, il put cependant reprendre son commandement le 19 mai de la même année. Comblé d'honneurs et de témoignages d'estime par les généraux anglais, Ewald, à la fin de la guerre d'Amérique, retourna en Allemagne. Mais il n'y retrouva pas d'abord l'empressement et le succès qu'il s'attendait à y rencontrer. Ce ne fut que sous le nouveau landgrave Guillaume IX qu'il rentra dans son commandement de capitaine des corps francs. Mécontent du peu d'accueil et de gratitude qu'il trouvait dans sa patrie, il résolut d'offrir de nouveau ses services à l'étranger. En 1788, il entra en qualité de premier lieutenant dans un régiment de chasseurs au service du Danemark levé par le landgrave Charles de Hesse, gouverneur du Slesvig. Dans cette position, il se rendit utile en comprimant une insurrection de paysans en 1794; en 1801, il commanda avec énergie la garnison danoise de Hambourg, et en 1803, lors de l'occupation du Hanovre par les Français, il couvrit vaillamment la frontière danoise. C'est particulièrement en 1806 qu'il fit d'héroïques efforts pour défendre la neutralité du Danemark. Plus tard, lorsque le fameux chef de partisans Schill se fut enfermé dans Stralsund, Ewald, à la tête de ses Danois, prit d'assaut la place. Il remplit ainsi son devoir d'une manière d'autant plus méritoire qu'il se sentait porté vers la cause que défendait Schill, l'indépendance de l'Allemagne; mais ce chef de partisans avait violé la neutralité, et le général Ewald servait son gouvernement en combattant toutes les entreprises qui y portaient atteinte. En 1813, Ewald abdiqua son commandement, que l'âge et l'état de sa santé ne lui permettaient plus de garder. On a de lui : *Gedanken eines Hessischen Officiers ueber das was man bei Führung eines Detaschement im Felde zu thun hat* (Réflexions d'un officier hessois sur ce que doit faire le commandant d'un détachement en campagne); Cassel, 1774; — *Ueber den kleinen Krieg* (De la petite Guerre); ib., 1785; — *Gespræche eines Hussar en Officiers, eines Jægers und eines Infanteristen ueber die Pflichten und den Dienst der leichten Soldaten* (Dialogues entre un officier de hussards, un chasseur et un fantassin, sur les devoirs et le service d'un soldat d'infanterie légère); Altona, 1794; — *Belehrungen ueber den Krieg, erläutert durch Beispiele grosser Helden und kluger, tapferer Mænner* (Enseignements sur la Guerre, appuyés sur les exemples des héros et des hommes les plus sages et les plus vaillants); Altona, 1798, 3 vol. Cet ouvrage obtint un grand et légitime succès.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EWALD (*Jean-Louis*), théologien allemand, né à Dreieichenhain (Hesse-Électorale), le 16 septembre 1747, mort à Carlsruhe, le 19 mars 1822. Il eut pour premiers maîtres son père, honnête piétiste, et plus tard un prédicateur d'une science médiocre. Après avoir terminé ses cours de théologie à l'université de Marbourg, il fut nommé précepteur des jeunes princes de Hesse-Philippsthal, et le prince d'Isenbourg l'appela plus tard à la chaire de pasteur à Offenbach. La morale et le rationalisme populaire qu'il y prêcha furent accueillis avec beaucoup de faveur. Mais au bout de quelques années, différentes circonstances l'ayant fait changer de conviction, il déclara publiquement que ses anciennes doctrines étaient erronées, et s'engagea à suivre plus fidèlement à l'avenir l'esprit de l'Évangile. Il annonça en même temps des réunions ascétiques, particulièrement destinées à ses anciens catéchumènes. Ces leçons lui ayant attiré quelques persécutions, il n'y échappa qu'en acceptant, en 1781, les fonctions de surintendant général ecclésiastique, de conseiller consistorial et de prédicateur aulique à Detmold. C'est dans cette petite résidence princière qu'il rendit les plus grands services aux écoles protestantes, en fondant un séminaire pédagogique. Cependant, au bout de quelque temps, il s'attira de nouvelles persécutions par deux écrits intitulés, le premier : *Was sollte der Adel jetzt thun* (Que devrait faire la noblesse dans les temps actuels), Leipzig, 1793; l'autre : *Ueber Revolutionen, ihre Quellen und die Mittel dagegen* (Les Révolutions, leurs causes, et les moyens de les étouffer), Berlin, 1792. Il quitta Detmold en 1796, pour aller occuper la place de second prédicateur à l'église de Saint-Étienne de Brême. Dans cette ville, il créa une école bourgeoise; puis il fit, en 1804, un voyage en Suisse, surtout pour visiter les établissements de Pestalozzi et de Fellenberg; il y étudia leurs méthodes d'enseignement. Revenu à Brême, il fit des cours publics sur la méthode de Pestalozzi et sur l'éducation en général, et fonda une école à l'instar de celle d'Iverdun. Bientôt après, il fut attaché comme professeur de philosophie au lycée de Brême, mais en conservant ses fonctions de prédicateur, celles-ci le fatiguaient beaucoup, ce qui fut cause qu'il se rendit en 1805 à Heidelberg, où il avait été appelé pour remplir la chaire de professeur de morale avec le titre de conseiller ecclésiastique. Mais il ne tarda pas à se dégoûter

de cette nouvelle position, et accepta, en 1807, la charge de membre du conseil d'État pour les affaires ecclésiastiques et de conseiller consistorial à Carlsruhe, où il mourut, après avoir cessé de prêcher depuis plusieurs années. Parmi ses écrits, un peu prolixes, et qui rempliraient facilement une cinquantaine de volumes, il y en a qui ont eu plusieurs éditions, et presque tous ont été traduits en hollandais; quelques-uns l'ont été aussi en français. Ses pricipaux ouvrages ont pour titres : *Salomo, Versuch einer psychologisch-biographischen Darstellung* (Salomon, essai biographique et psychologique); Géra, 1800; — *Der gute Jüngling, Gatte und Vater, oder Mittel es zu werden* (Le bon Adolescent, le bon Époux et le bon Père, ou des moyens de mériter ces qualifications); 2 vol., Francfort, 1804; — *Die Kunst ein gutes Mædchen, Gattin, Mutter und Hausfrau zu werden* (L'Art de devenir une bonne fille, une bonne épouse, une bonne mère et une bonne ménagère), qui, sous ce titre et sous celui d'*Émilie enfant, jeune fille*, etc., eut quatre éditions différentes, dont la dernière parut à Francfort-sur-le-Mein, 1807, 3 vol. in-8°; la traduction française de ce livre, due à Ch. Bing, porte ce titre abrégé : *Les Jeunes Demoiselles;* Paris, 1822; — enfin, *Briefe ueber die alte Mystik und den neuen Mysticismus* Lettres sur le système mystique des anciens et sur le mysticisme moderne); Leipzig, 1822. [*Encycl. des G. du M.*]

Convers.-Lexikon. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

‡ EWALD (*Georges-Henri-Auguste* DE), orientaliste allemand, né à Gœttingue, le 16 novembre 1803. Après avoir passé par les degrés inférieurs de la hiérarchie universitaire, il fut chargé, en 1831, du cours de philosophie à l'université de Gœttingue, et en 1835 nommé professeur titulaire de langues orientales. Le cours d'exégèse de l'Ancien Testament lui échut après la mort de Eichhorn. Privé de ces places en 1837, pour avoir protesté avec six de ses collègues contre l'abolition de la constitution du Hanovre, il profita de ses loisirs pour exécuter un voyage scientifique en Angleterre. Déjà, en 1826, 1829 et 1836, il s'était rendu à Berlin, à Paris et en Italie, pour y recueillir et étudier les manuscrits orientaux. Le roi de Wurtemberg le nomma, en 1836, professeur à l'université de Tubingue, et lui conféra la noblesse personnelle. A Tubingue, M. Ewald eut de nombreuses discussions à soutenir contre les catholiques, les nouveaux piétistes et les hégéliens; et il écrivit plusieurs ouvrages de polémique pour attaquer l'organisation vicieuse de l'université. A la suite des événements de 1848, ses anciennes chaires à l'université de Gœttingue lui furent rendues. En qualité de professeur et d'écrivain, il a puissamment contribué aux progrès des études orientales et de l'exégèse de la Bible. Son enseignement ne se borne pas à ce dernier objet; il embrasse aussi l'arabe, le persan, le turc, l'hébreu, le chaldéen, le samaritain, le syriaque, l'éthiopien, le sanscrit et l'arménien. On a de lui : *Die Composition der Genesis, kritisch untersucht* (Recherches critiques sur la Composition de la Genèse); Brunswick, 1724, gr. in-8°; — *De Numeris Carminum Arabicorum, libri duo, cum appendice emendationum in varios poetas*; Brunswick, 1825, in-8°; — *Ueber einige altere Sanscrimetra* (Sur quelques anciens mètres sanscrits); Gœttingue, 1827, in-8°; — *Kritische Grammatik der hebraischen Sprache ausführlich bearbeitet* (Grammaire critique et détaillée de la Langue Hébraïque); Leipzig, 1827, in-8° : cette grammaire s'adresse moins aux commençants qu'aux personnes déjà initiées à la connaissance de l'hébreu; elle témoigne de l'esprit observateur et éminemment systématique qui distingue l'auteur; une édition abrégée a paru à Leipzig en 1835; — *Libri Wakedii De Mesopotamiæ Expugnatione, pars e codice bibliothecæ Gottingensis Arabico edita et annotatione illustrata;* Gœttingue, 1827, in-4°; — *Commentarius in Apocalypsim Johannis exegeticus et criticus*; Leipzig, 1828, in-8°; — *Verzeichniss der orientalischen Handschriften der Bibliothek zu Tubingen* (Catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Tubingue); Tubingue, 1839, in-4°; — *Grammatica critica Linguæ Arabicæ, cum brevi metrorum doctrina;* Leipzig, 1831-1833, 2 vol. in-8°; — *Abhandlungen zur orientalischen und biblischen Literatur* (Traités sur la Littérature orientale et biblique); Gœttingue, 1852, in 8°; — *Die poetischen Bücher des Alten Bundes* (Les Livres poétiques de l'Ancien Testament); Gœttingue, 1835-1837, 2 vol. in-8°; seconde édition, 1840; — *Die Propheten des Alten Bundes* (Les Prophètes de l'Ancien Testament); Stuttgard, 1840, 2 vol., in-8°; — *Hébraische Sprachlehre für Anfänger* (Grammaire Hébraïque pour les commençants); Leipzig, 1842; — *Geschichte des Volkes Israel bis Christus* (Histoire du Peuple d'Israel jusqu'à Jésus-Christ); Gœttingue, 1843-1850, 3 vol.; seconde édition, 1843, 4 vol. in-8°. Le 5e vol. est intitulé *Geschichte Christus und seiner Zeit* (Histoire de Jésus-Christ et de son époque); 1854, in-8°; — *Alterthuemer des Volkes Israel* (Antiquités du Peuple d'Israel); Gœttingue, 1848, 2 vol.; — *Die drei ersten Evangelien* (Les trois premiers Évangiles); Gœttingue, 1850. M. Ewald a en outre fourni plusieurs articles à *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, publié à Bonn; et à *Zeitschrift für Wissenschaft der Sprache*, recueil publié à Berlin par M. Auguste Hoefer. Depuis 1849 il publie les *Jahrbücher der Bibilischen Wissenschaft* (Annales de la Science biblique); Gœttingue, in-8°. E. BEAUVOIS.

Documents particuliers. — *Conversations-Lexikon.* — Silvestre de Sacy, art. dans le *Journal des Savants*, 1826, p. 485, et 1828, p. 719. — E. Renan, *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1855.

EWES (Sir *Sydmonds*). *Voy.* DEWES.

EWERS (*Jean-Philippe-Gustave* DE), historien russe, né dans le diocèse de Corbie, le 4 juillet 1781, mort le 8 novembre 1830. Il étudia, en 1799, la théologie à Gœttingue. Devenu précepteur du fils du conseiller Richter de Waimel, il accompagna son élève à Moscou, où il connut Karamsine. En 1810 il fut appelé à professer la géographie, la statistique et l'histoire de la Russie à l'université de Dorpat, et chargé en 1822 de la censure des journaux. On a de lui : *Vom Ursprunge des Russischen Staats*, etc. (De l'Origine de l'État Russe, etc.); Riga, 1808; — *Zur Statistik des Russischen Reichs* (Document de Statistique de l'Empire Russe); Dorpat, 1812; — *Kritische Vorarbeitung zur Geschichte der Russen* (Préparation critique à l'Histoire des Russes); ib., 1814; — *Geschichte der Russen; Versuch eines Handbuchs* (Histoire des Russes; Essai d'un Manuel); t. I, 1816, in-8°; — *Das älteste Recht der Russen* (L'Ancien Droit russe, etc.); ib., 1826; — *Erstes Handbuch für die teutsche Jugend im Lehrbezirk der Kaiserlichen Universitaet Dorpat* (Premier Manuel à l'usage de la jeunesse allemande dans le cercle de l'université impériale de Dorpat); 1824.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

* **EWLIYA-EFFENDI** ou **TSCHÉLÉBI**, surnommé *Seyyah* (Voyageur) et *Hafitz* (celui-qui sait par cœur le Coran), célèbre voyageur turc, né à Constantinople, le 10 moharrem 1020 de l'hégire (1611 de J.-C.), mort à Andrinople, vers 1090 (1679). Il était fils de Mohammed-Derwisch, chef de la corporation des orfèvres de Constantinople, et d'une femme abaze, dont le frère, Mélek-Ahmed, devint grand-vizir et s'allia à la famille impériale. Le Coran, la calligraphie, la musique, le persan et l'arabe firent l'objet de ses études; il paraît avoir eu aussi quelque teinture de l'hébreu, du syriaque, du grec, et du latin, et des langues parlées dans le Caucase, chez les Curdes et dans le Diarbékir. Sa voix mélodieuse et la beauté de sa personne le firent remarquer du sultan Mourad IV, qui l'admit au palais impérial; mais il n'y fit pas un long séjour, car la même année, 1045 (1635), il s'enrôla dans les spahis, et rejoignit le corps expéditionnaire dirigé contre Érivan. En 1050 (1640) il visita Brousse, Nicomédie, et partit pour le pays des Abazes. Il suivit les côtes de la mer Noire jusqu'à Anapa; là il monta sur la flotte qui allait bloquer Azof. Après la levée du siége, il se rendit à Balaklava, où il s'embarqua pour Constantinople. Durant le trajet, il faillit perdre la vie, dans un naufrage d'où il échappa avec quatre de ses esclaves. En 1055 (1645) il fut placé en qualité de chef des *moezzins* sur la flotte qui alla menacer l'île de Candie. A son retour, il fut envoyé comme employé de la douane à Erzeroum, d'où il exécuta diverses excursions, qui lui firent connaître la plus grande partie de l'Arménie. En 1058 (1648), Mortedha-Pascha l'emmena dans son gouvernement de Damas, et le chargea de diverses missions à La Mecque, en Égypte, à travers la Syrie, et en plusieurs contrées de l'Asie Mineure. Ewliya s'étant ensuite attaché à son oncle Mélek-Ahmed, le suivit à Oczakow en 1060 (1650), puis à Silistrie et à Van. Dans cette dernière province, il eut occasion d'observer les Curdes. Envoyé à sept reprises différentes en Perse et dans le Djezireh, il passa par Tébriz, Hamadan, Baghdad, Bassora, Coufa, Ormuz, Mossoul, Tikrit. En 1070 (1659) il fit avec son oncle les campagnes de Moldavie et de Transylvanie; mais la mort de Mélek-Ahmed, qui arriva l'année suivante, le priva d'un puissant protecteur; il resta néanmoins dans l'armée jusqu'en 1075 (1664). A cette époque, il fut, par l'ordre exprès du sultan, nommé secrétaire de l'ambassade qui se rendit à Vienne, sous la conduite de Cara-Mohammed-Pascha. Lorsque l'ambassade quitta la capitale de l'Autriche, après la signature du traité de paix de Waswar, Ewliya obtint la permission de continuer ses voyages à travers l'Europe. Pendant plus de trois ans, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, la Flandre, le Danemark, la Suède, la Pologne, la Russie et la Crimée. C'est par là qu'il termina ses voyages à travers *les sept climats*. Pendant les quarante-une années qu'il employa à ces pérégrinations, il avait, selon son propre témoignage, visité dix-huit royaumes et entendu cent quarante-sept langages ou idiomes différents. On a de lui la relation de ses voyages, intitulée : *Turikh-i-Seyyah* ou *Seyyah-Nameh* (Histoire ou Livre du Voyageur). Le récit s'arrête à l'année 1066 (1655). L'auteur aura sans doute été surpris par la mort avant d'avoir pu terminer l'ouvrage qu'il s'était proposé d'écrire. Quoi qu'il en soit, cette relation n'est pas moins précieuse, à cause des nombreux documents relatifs à l'histoire contemporaine, à la géographie et à la statistique que l'on y peut puiser. Ewliya a en effet porté son attention sur tout ce qui est digne d'attirer les regards d'un voyageur curieux et intelligent. Il indique le nombre d'hommes et le montant des impôts que doit fournir chaque province; il mentionne les établissements publics, les fondations pieuses ou charitables, les monuments remarquables des différentes localités; décrit les lieux de pèlerinage et les tombeaux; parle des occupations, de la langue, de la religion des habitants des principales villes de l'Empire Ottoman, rappelle les poëtes qui y sont nés, et donne quelquefois la liste des gouverneurs de province les plus célèbres. M. de Hammer a entrepris de donner une traduction anglaise abrégée du *Seyyah-Nameh*; il a déjà publié, sous le titre de *Narrative of Travels in Europa, Asia and Africa in the seventeenth century by Evlya-Efendi, translated from the turkish*, 1[er] volume, in-4°, 1834-1846; le second volume

parut à Londres, en 1850. Deux passages des t. III et IV du manuscrit ont été traduits en allemand par le même, dans le t. IV des *Fundgruben des Orients* (Mines de l'Orient); Vienne, 1814, in-fol. E. BEAUVOIS.

Ewliya, *Tarikh-i-Seyyah*. — Hammer, *Biogr. Sketch of Evlya-Efendi*, en tête du vol. I de la trad.; *Hist. de l'Emp. Ottoman*, t. IX, p. 1-3 de la trad. de Hellert.

* **EXAUVILLEZ** (*Philippe-Iréné* BOISTEL D'), écrivain français, né à Amiens, le 6 décembre 1786. Les événements de 1814 et 1815 lui ayant fait perdre la plus grande partie de sa fortune, il vint à Paris solliciter un emploi, qu'il n'obtint pas. Ce fut alors qu'il se livra à la littérature religieuse et morale, qui lui doit un grand nombre de petits ouvrages, la plupart plusieurs fois réimprimés. L'essai qu'il fit en 1831 d'une *Bibliothèque de Saint-Gervais*, ouvrage destiné à appeler l'attention du clergé sur les avantages qu'il pouvait obtenir des bibliothèques placées entre ses mains, peut être regardé comme la première de toutes ces bibliothèques paroissiales qui se sont élevées depuis en si grand nombre; il n'existait guère à cette époque que celle de Bordeaux. Un de ses livres chrétiens, *Le Bon Curé*, remporta, en 1827, le prix au concours proposé pour la propagation des bons livres. M. d'Exauvillez avait fondé par actions une *Société bibliographique*, qui a produit, entre autres ouvrages, une petite collection intulée : *Bibliothèque universelle de la Jeunesse*, dont il a été le directeur. Cette société n'a eu que peu de durée. Les autres travaux de M. d'Exauvillez sont : *Préservatif contre l'Incrédulité*; 1826, 2 vol. in-12; 5 édit., en 1843; — *De la Religion catholique comme condition indispensable du bonheur des peuples*; 1831, in-8°; — *Méditations religieuses*; 1831, in-8°; 2e édit., en 1836; — *Le comte de Verneuil, ou les combats de la foi contre l'adversité*; 1839, in-8° : ouvrage inspiré à l'auteur par les regrets de la mort de son fils unique; — *Une Conversion, ou le protestantisme exposé dans sa doctrine*; 1840, in-8°; — *Le Docteur de Village, ou les infortunes d'un philosophe*; 1826, in-8°; 4e édit., 1836; — *Le bon Curé, ou réponse aux objections populaires contre la religion*, ouvrage qui a remporté le prix au concours pour la propagation des *bons livres*; 1827, in-18; 8e édit., 1841; — *Recueil de Morts édifiantes*; 1827, in-18; réimprimé sous ce titre : *Consolations du chrétien à sa dernière heure*, etc.; in-8°; — *Recueil des Morts funestes des impies les plus célèbres*, etc.; 1827, in-18; 3e édit., in-32; — *Le Bon Paysan, ou Thomas converti*, 2e *partie du Bon Curé*; 1828, in-18; 7e édit., 1853 : pour la *Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne*; — *Les Soirées villageoises, ou mélange d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne*; 1829, 2 vol. in-18; — *Bibliothèque de Saint-Gervais*; 1829, in-12; — *Le parfait Domestique*; 1829, in-18; — *Le Château de Malpertuis, ou conversations sur les Commandements de Dieu*; 1829, in-18; 2e édit., 1833; — *Nouvelles morales*; 1830, 3 vol. in-12; — *Alphonse de Mirecourt, ou les préventions contre la religion*; 1830, in-12; 2e édit. 1830, 2 vol. in-18; — *Lettres de Rocheville sur l'esprit du siècle*; 1832, in-18; — *Pierre Desbordes, ou le danger des mauvaises liaisons*; 1832, in-18; 1836, 2 vol. in-18; — *Pensées et Réflexions propres à former nos opinions sur les hommes et les choses*; 1833, in-18; — *Jacques Delorme, ou bonheur et religion*; 1833, 2 vol. in-18; 2e édit., 1836, 2 vol. in-18; trad. en espagnol, 1836, in-12; — *Détails curieux sur quelques coutumes des nations idolâtres*; 1839, in-8°; — *Walter Scott, œuvres choisies, à l'usage de la jeunesse*, traduction nouvelle et abrégée, avec des notes historiques, t. I à III (8 vol. in-18) : le traducteur a imaginé de retrancher de l'auteur anglais tous les passages qui pouvaient être contraires à la religion catholique, et tout ce qui peut être omis dans les amours des personnages sans nuire à l'intelligence des récits; 1840; — *Les Anecdotes, recueil des faits les plus intéressants publiés par les journaux*, etc.; 1841, in-18; — *Abrégé du Mémorial de la Révolution française*, etc.; 1828, in-12; — *Histoire de France*; 1834 et 1836, in-18; — *Vie de Godefroy de Bouillon*; 1842, in-18; — *Vie de l'abbé de Rancé*; 1842, in-18 : pour les *Gloires de la France*; — *Les Hommes célèbres de France*; 1851, in-12; — M. d'Exauvillez a aussi été un des rédacteurs du *Journal des Personnes pieuses*, ouvrage périodique qu'il a fondé avec M. l'abbé Glaire, et du *Conseiller des Familles*.

Son fils, *André-Philippe-Octave*, né en 1807, mort en 1839, a publié quelques ouvrages sous les initiales *Oct. B.*; entre autres une traduction des *Mémoires de Silvio Pellico*; 1833, 2 vol. in-18. GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*. — *Statistique des Gens de Lettres*. — *Doc. partic.*

EXELMANS (*Remy-Joseph-Isidore*, comte), maréchal de France, né à Bar-sur-Ornain (Meuse), le 13 novembre 1775, mort le 10 juillet 1852. Sorti du collége à l'âge de seize ans, il s'engagea, en 1791, dans le 3e bataillon de la Meuse, fut nommé sergent de carabiniers le 11 janvier 1792, devint sous-lieutenant le 22 octobre 1796, lieutenant le 19 juin 1797, et servit avec distinction, pendant les premières guerres de la liberté, dans les 34e et 43e demi-brigades d'infanterie de ligne. Le 20 octobre 1798, le général Éblé se l'attacha en qualité d'aide de camp. Le jeune Exelmans donna les plus grandes preuves de valeur au passage de l'Adda (armée d'Italie), à la prise de Géra et au combat de Crémone, où il fit plusieurs prisonniers et tua un colonel. Le 13 avril 1799, il fut récompensé par le grade de capitaine au 16e régiment de dragons. Il se fit de nouveau

remarquer dans les différentes affaires qui précédèrent la conquête de Naples, notamment à la prise de Trani, dont il escalada les remparts à la tête des grenadiers chargés de la colonne d'attaque. Il passa, le 21 juillet 1799, à l'état-major du général Broussier, son compatriote, dont il devint premier aide de camp, et rejoignit l'armée d'Italie le 8 juillet 1800.

Le général Murat, appelé au commandement en chef du corps d'observation du midi, fit choix du capitaine Exelmans pour son aide de camp; fonctions que celui-ci occupa par décision ministérielle du 21 mai 1801. Nommé chef d'escadron le 3 octobre 1803, il fit avec son général les campagnes de 1805, 1806 et 1807, en Autriche, en Prusse et en Pologne, et se distingua au passage du Danube et au combat de Wertingen, le 8 octobre 1805, où il eut deux chevaux tués sous lui. Chargé de présenter à l'empereur les drapeaux conquis sur l'ennemi, Napoléon le félicita sur sa brillante conduite, et lui dit : « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous; je vous fais officier de la Légion d'Honneur. » La valeur que le commandant Exelmans déploya à Austerlitz lui mérita le brevet de colonel du 1er régiment de chasseurs, qui lui fut expédié sous la date du 27 décembre 1805. C'est à la tête de ce régiment qu'il se signala, en Prusse et en Pologne, par plusieurs actes de la plus haute valeur. Il s'empara, en décembre 1806, de la ville de Posen, se distingua l'année suivante à la bataille d'Eylau, et reçut à cette occasion le grade de général de brigade (14 mars 1807). Sa brillante conduite à Friedland justifia pleinement cette nomination. Attaché, en 1808, à l'état-major du grand-duc de Berg (Murat), il suivit ce prince en Espagne, fut chargé de protéger le roi et la reine, qui devaient se rendre à Bayonne, et de les garantir de toute tentative malveillante. Un mois après, le général Exelmans, arrêté par des partisans espagnols, fut transféré en Angleterre, où il demeura trois ans prisonnier. Il parvint à s'échapper en 1811, au moyen d'une frêle embarcation, vint débarquer à Gravelines en compagnie de son ami le colonel Auguste Lagrange, et alla rejoindre son ancien général, qui était monté sur le trône de Naples. Murat l'accueillit avec distinction, et le plaça auprès de sa personne en qualité de grand-écuyer. Dès que ce prince eut séparé sa politique de celle de la France, Exelmans, fidèle à ses sentiments patriotiques, renonça aux brillants avantages que lui offrait la cour de Naples, et rentra en France. L'empereur l'employa dans la campagne de Russie, le créa baron de l'empire et lui conféra, le 8 septembre 1812, le grade de général de division. Il combattit vaillamment dans toutes les affaires auxquelles il prit part, se signala à la bataille de la Moscowa, et fit des prodiges de valeur pendant la retraite de cette capitale jusqu'à Wilna, où il fut atteint d'une balle qui lui traversa la cuisse. Le général Exelmans était à peine rétabli de sa blessure, lorsque, le 5 février 1813, il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement d'une division de cavalerie légère du deuxième corps, avec laquelle il fit la campagne de Saxe, qui lui mérita, le 7 novembre suivant, la décoration de grand-officier de la Légion d'Honneur. En 1814 l'empereur lui confia le commandement du deuxième corps de cavalerie, chargé d'opérer en Hollande un mouvement favorable aux opérations dirigées par le maréchal Macdonald. Il se signala lors de la retraite de l'armée française en Champagne, et défendit avec sa bravoure accoutumée les villes de Châlons et de Vitry. Il déploya une rare intrépidité pendant la campagne de France, combattit avec habileté à Craone, poursuivit l'ennemi, le mit en pleine déroute, contribua à la prise de Reims, et se couvrit de gloire aux combats de Méry, de Plancy et d'Arcis-sur-Aube.

La première restauration, qui n'avait pu méconnaître les services du vieux guerrier, maintint le général Exelmans dans son grade, lui conféra le titre de comte, et le nomma chevalier de Saint-Louis. Peu de tems après, une lettre qu'il écrivait au roi Murat ayant été saisie par la police, il reçut l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et de s'en éloigner à soixante lieues. Dans cette lettre le général complimentait le roi de Naples, son ancien souverain, d'avoir conservé son royaume. Indigné d'une mesure aussi arbitraire, il refusa d'obéir. Un ordre d'arrestation ayant été lancé contre lui, sa maison fut bientôt entourée par la force armée, et le valeureux soldat dut se soustraire par la fuite à cette nouvelle persécution. Dès qu'il fut en sûreté, il adressa une réclamation à la chambre des députés, protestant contre la violation de son domicile, et demandant des juges. Lorsqu'il apprit que le ministre de la guerre avait convoqué à Lille, sous la présidence du comte d'Erlon, un conseil de guerre pour le juger, il alla immédiatement se constituer prisonnier. Le 23 janvier 1815, ce conseil prononça à l'unanimité un verdict d'acquittement. Le général Exelmans apprit avec enthousiasme la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe; aussitôt qu'il fut informé de sa prochaine arrivée dans la capitale, il donna l'ordre d'arborer le drapeau tricolore aux Tuileries, et fit prendre possession du château de Vincennes au nom de l'empereur. Napoléon l'appela, à la fin du mois de mars, au commandement de la division de cavalerie de l'armée du nord, et l'éleva, le 2 juin suivant, à la dignité de pair de France. Déjà il avait rejoint son poste, et ne tarda pas à se couvrir de gloire aux combats de Fleurus et de Ligny. A la bataille de Waterloo, il commandait en chef le deuxième corps de cavalerie de réserve, et justifia cette nouvelle marque de la confiance de l'empereur. Lors de la retraite sur Paris, le général Exelmans ramena en bon ordre sa cavalerie sous les murs de la capitale, et battit les Prussiens à Rocquencourt (juillet 1815).

Les événements politiques qui suivirent le désastre de Waterloo mirent fin à sa carrière militaire. Compris dans la deuxième catégorie de l'ordonnance de proscription du 24 juillet, il se retira à Riom, où vinrent l'assiéger les tracasseries de la police. Le général ne put s'y soustraire qu'en se réfugiant en Belgique, puis en Allemagne. Rappelé en France par ordonnance du 20 janvier 1819, le ministre de la guerre, Gouvion-Saint-Cyr, le rétablit l'année suivante sur le cadre des officiers généraux en disponibilité, et le chargea d'une inspection générale de cavalerie. Après la révolution de Juillet 1830, le roi Louis-Philippe le nomma grand'croix de la Légion d'Honneur et pair de France. On n'a pas oublié les nobles paroles par lesquelles, lors du procès du *National*, défendu par Armand Carrel, il manifesta ses sentiments au sein même de la cour des pairs sur la condamnation du maréchal Ney (1). Le président de la république, voulant récompenser les éminents services du général Exelmans, le nomma, en 1850, grand-chancelier de la Légion d'Honneur, et lui conféra, par décret du 11 mars 1851, la dignité de maréchal de France, qui lui donna droit de séance au sénat. Il mourut à la suite d'une chute de cheval. SICARD.

Archives de la guerre. — *Victoires et conquêtes.* — *Biographie des Contemporains.* — *Moniteur* du 25 juillet 1852.

* **EXÉNÈTHE** (Ἐξαίνετος), athlète d'Agrigente, vivait vers 420 avant J.-C. Il remporta le prix de la course à Olympie dans la 91e olympiade (416 avant J.-C.) et dans la 92e (412 avant J.-C.). A son retour, ses concitoyens vinrent au-devant de lui, et le reconduisirent jusque dans la ville avec trois cents chars attelés chacun de deux chevaux blancs.

Diodore de Sicile, XIII, 34, 82. — Élien, *Var. Hist.*, II, 8.

* **EXIMENÈS** ou **d'EXINIMES** (*François* D'), écrivain ascétique, de l'ordre de Saint-François, vivait en 1387. Il composa, à la prière de messire Pierre d'Artis, chambellan du roi d'Aragon, un ouvrage intitulé, *Le Traité des Anges*, imprimé à Genève, en 1478, sous ce titre : *Vies des saints Anges*, *compilées par François d'Exinimes* (ou d'Eximenès), *de l'ordre des Frères mineurs*; in-folio. Cet ouvrage, en caractères gothiques, est d'une extrême rareté, et passe pour le premier livre imprimé à Genève.

CH— P— C.

Bailly de Lalonde, *Le Léman, ou voyage pittoresque, historique et littéraire à Genève et dans le canton de Vaud* (Suisse); 2 vol. in-8°, 1842, t. II, p. 603.

EXIMENO (Don *Antonio*), savant espagnol, né en 1732, à Balbastra (Aragon), mort à Rome, en 1798. Il entra dans la Société de Jésus, et fut chargé d'enseigner les mathématiques à l'École royale de Ségovie. A l'ouverture des classes en 1762, il prononça un discours *Sur la Nécessité d'étudier l'art de la guerre par principes*. Forcé, par la suppression de l'ordre des Jésuites, de se retirer à Rome, et ne pouvant plus se livrer à l'enseignement, il se consacra entièrement à l'étude des sciences. On a de lui : *Historia militar de España;* Ségovie, 1769, in-4°; — *Manual del Artilleria;* Madrid, 1772, in-8°; — *Dell' Origine et delle Regole della Musica, colla storia del suo progresso, decadenza e renovazione;* Rome, 1774, in-4°; — *Dubio sopra il Saggio fundamentale prattico di contrappunto, del Giamb. Martini;* Rome, 1775, in-4°; — *Lettera sopra l'opinione del signor Andres intorno la letteratura ecclesiastica de' secoli barbari;* Mantoue, 1783.

Feller, *Biographie universelle* (édit. de Weiss, 1848).

EXMOUTH (Lord), amiral anglais. *Voy.* PELLEW (*Édouard*).

* **EXNER** (*François*), philosophe allemand, né à Vienne, le 28 août 1802. Il fit ses études littéraires dans sa ville natale, et celles de droit à Vienne et à Pavie. En 1827 il obtint la suppléance de la chaire de philosophie de Vienne; et en 1831 il fut nommé professeur de la même science à Prague. Il garda cette chaire jusqu'en 1848, époque où on l'appela à Vienne pour y concourir à la nouvelle organisation de l'instruction publique; dans la même année il eut le titre de conseiller au ministère des cultes, et l'Académie impériale de Vienne l'élut au nombre de ses membres. Déjà distingué comme professeur, Exner ne se fit pas moins connaître comme écrivain. On a de lui : *Ueber die Stellung der Studirenden an der Universitaet* (De la Position des étudiants à l'Université); Prague, 1837; — *Ueber Nominalismus und Realismus* (Du Nominalisme et du Réalisme); Prague, 1841; — *Die Psychologie der Hegel'schen Schule* (La Psychologie de l'école hégélienne); Leipzig, 1842-1844; — *Ueber Leibnitzens Universalwissenschaft* (De la Science universelle de Leibnitz); Prague, 1843; — *Die Lehre von der Einheit des Denkens und Seins* (Théorie de l'unité de la pensée et de l'être).

Conversations-Lexikon.

EXPERIENS *Voy.* CALLIMACHUS.

EXPILLY (*Claude*), magistrat français, né à Voiron (Dauphiné), le 21 décembre 1561, mort à Grenoble, le 25 juillet 1636. Fils d'un capitaine catholique, qui fut tué en 1574, dans un combat livré aux protestants du Bas-Dauphiné, il étudia le droit à Paris, à Turin et à Padoue. Dans cette dernière ville, il se lia d'amitié avec Sperone Speroni et Vincenzo Spinelli. Expilly visita ensuite les principales villes de l'Italie, et vit le Tasse à Ferrare. La tête remplie des textes et des gloses du droit romain, mélangés de souvenirs poétiques et de réminiscences littéraires, Expilly revint dans sa patrie avec un goût très-vif pour les études graves et les occupations futiles, « dans le dessein d'embrasser la carrière sérieuse

(1) « Je suis, dit-il, de l'avis de M. Carrel : c'est un abominable assassinat! » (*Moniteur universel* du 17 décembre, n° 351, p. 2237.)

du barreau et de se livrer à toutes les frivolités de la galanterie; alliance bizarre de tendances et de sentiments opposés, qui a donné à la plupart des actes de sa vie un cachet d'inconséquence. » (1) Reçu docteur en droit à l'université de Bourges, où florissait Cujas, Expilly vint s'établir à Grenoble, vers la fin de 1583, et se fit avocat plaidant au parlement de Dauphiné, qui siégeait dans cette ville. Les plaidoyers laissés par lui sont pleins d'affectation ; M. J. Ollivier les appelle avec raison des « chefs-d'œuvre de ridicule, auprès desquels les enflures de *Petit-Jean* et de l'*Intimé* ne sont que des imitations décolorées ». Dans ses moments de loisir, il se livrait à la poésie, et il dédia à Mérande de Baro, veuve de l'avocat Chevalet, tout un volume de rimes boursouflées, sous le titre des *Amours de Chloride*. Ambitieux et insinuant, il se mit dans les bonnes grâces du parlement, obtint bien vite le titre de substitut, et épousa une riche héritière, Isabeau de Bonneton. Expilly appartenait au parti des *politiques* ou indécis de la Ligue, qui pressentait l'avénement de Henri IV. Dès que le triomphe du roi de Navarre parut certain, il se fit le partisan zélé de Lesdiguières. « Le dévouement d'Expilly, dit M. J. Ollivier, prit un caractère de domesticité si intime, que l'on vit ce grave magistrat accompagner assidûment dans ses expéditions l'homme de guerre, dont il était devenu le confident et le conseil. Ce fut à l'une de ces expéditions, au combat de Pontcharra, gagné en 1591 par Lesdiguières sur les troupes savoisiennes et espagnoles, qu'Expilly paya militairement de sa personne; circonstance qu'il a complaisamment narrée, tant en prose qu'en vers. » Nommé procureur général à la chambre des comptes du Dauphiné, il obtint de la libéralité de son patron une partie de l'argent nécessaire à l'achat de cette charge. En ce temps le tiers état, surchargé de lourds impôts, demandait avec instance que les tailles fussent équitablement réparties sur la noblesse et le clergé. Expilly, député plusieurs fois à Paris, oublia que la magistrature doit être l'appui du pauvre. Durant son séjour dans cette ville, il fit imprimer les vers érotiques qu'il dédia à Gabrielle d'Estrées. Expilly fut chargé de diverses missions politiques et diplomatiques relatives à des délimitations de frontières, à la conquête de la Savoie, du marquisat de Saluces, de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, etc. En 1603, malgré la rivalité de puissants compétiteurs, il devint avocat général au parlement de Grenoble. Treize ans après il acquit l'office de président de cette assemblée. Dans l'intervalle, il alla à Paris se faire opérer de la pierre, et fut frappé au cœur par des pertes douloureuses au milieu de ses éclatantes prospérités. Tous les ouvrages d'Expilly portent la même empreinte : celle du mauvais goût, de la froideur et de l'absence complète d'inspiration. » En voici un échantillon; l'auteur s'adresse ainsi à sa belle :

Que ne permettez-vous, o mains injurieuzes,
Que ie puisse toucher ces tetins amoureux,
Ces pommes de Vénus, le seiour bienheureux
De l'archer Cnidien et des Grâces ioyeuzes.
Amour, si ta puissance est telle que l'on dit,
Si le ciel et la terre à tes lois obéit,
Si tu as un carquois de flèches infinies,
Quand je voudray baizer de ma dame les yeux,
Quand je voudray toucher son sein délicieux,
Charge de plom ses mains, et les rens engourdies.

Outre les écrits mentionnés, on a de lui : *Ortographe françoise, selon la prononciation de notre langue*; Lyon, 1618, in-fol.; — *Histoire du chevalier Bayard*, etc.; avec *supplément*, etc.; Grenoble, 1650, in-8°; — *Les Poëmes de messire Claude Expilly;* Grenoble, P. Verdier, 1624, in-4° (volume rare); il contient un *Supplément à la Vie de Bayard*, qui a été réimprimé avec l'*Histoire composée par le Loyal Serviteur*... Grenoble, 1651. (Catal. Ch. Giraud, n° 1286.) Alfred DE BOUGY.

De Catilhon, *La Vie de messire Claude Expilly, chevalier, conseiller du roy en son conseil d'Estat et president du parlement de Grenoble;* Grenoble, 1660, in-4°. — J.-C. Martin, *Histoire et Vie de Claude Expilly, etc., avec notes;* Grenoble, 1803, in-8°. — *Revue du Dauphiné*, in-8° (année 1839), article de M. Jules Ollivier. — *Album du Dauphiné* (article de M. Ducoin père). — Vallentin (Ludovic), *Rapport sur la biographie d'Expilly, par M. Nadaud, lu à la Société de Statistique de l'Isère, le 3 janvier* 1848; Grenoble, 1848, br. in-8°, avec planche représentant les médailles d'Expilly.

EXPILLY (*Jean-Joseph*, abbé D'), géographe français, né à Saint-Remi (Provence), en 1719, mort en 1793. Il fut successivement secrétaire d'ambassade du roi de Sicile, examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagona (Corse), trésorier du chapitre de Sainte-Marthe de Tarascon, membre de la Société royale de Nancy et des académies de Prusse, de Suède, de Dijon, etc. Il fit de nombreux voyages en Europe, et recueillit des observations intéressantes sur les pays qu'il visita. Ses ouvrages sont recherchés, à cause de leur exactitude. On a de lui : *La Cosmographie, divisée en cinq parties, qui comprennent l'Astronomie, la Géographie, l'Hydrographie, l'Histoire ecclésiastique* et la *Chronologie;* 1749, in-8°; — *Della Casa Milano, libri IV;* 1753, in-4°; — *Mémoire au sujet d'une nouvelle carte de l'Europe;* 1753, in-4°; — *La Polychrographie*, en six parties, *Astronomie*, *Géographie*, *Hydrographie*, *Histoire ecclésiastique*, *Histoire Romaine* et *Chronologie;* 1755, in-8°; — *La Topographie de l'Univers;* 1757-1758, 2 vol. in-8°, avec 24 cartes. Ces deux volumes ne comprennent qu'une portion de la Westphalie; — *Le Géographe manuel;* 1757, in-18; 8e édit., en 1782; retouché par Comeiras, d'*après des vues nouvelles*, Paris, 1801 et 1803, in-8°; — *Description historique et géographique des royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande;* 1759, in-12; — *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la*

(1) Jules Ollivier.

France; Avignon, 1662-1670, 6 vol. in-fol. Il y a dans cet ouvrage un grand nombre d'articles très-étendus, quelquefois même des mémoires entiers sur les singularités naturelles de la France; malheureusement il ne fut pas terminé, et s'arrête à la lettre S.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, nos 17, 126, 817 et 2446. — Quérard, *La France littéraire*.

EXPILLY (*Louis-Alexandre*), prélat français, né le 24 février 1742, à Brest, mort dans la même ville, le 22 mai 1794. Il avait étudié à Paris, et y avait été reçu bachelier en théologie. Revenu en Bretagne, il fut nommé curé de Saint-Martin de Morlaix. Il en exerçait les fonctions lorsqu'il fut député aux états généraux de 1789 par le bailliage de Saint-Pol-de-Léon. Comme membre du comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, il appuya les innovations religieuses décrétées à cette époque, et présenta, le 22 juin 1790, un rapport sur le traitement des évêques et des métropolitains. L'un des rédacteurs de la constitution civile du clergé, il prêta, le 27 décembre suivant, le serment qu'elle prescrivait. Choisi dès le 31 octobre précédent par les électeurs du Finistère pour évêque de leur département, il fut le premier des prélats constitutionnels auxquels fût conférée la consécration épiscopale. Ce fut M. de Talleyrand qui le sacra, le 24 février 1791, dans l'église des Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, au refus de De Girac, évêque de Rennes, qui, mis en demeure par Expilly, assisté de deux notaires, n'avait pas voulu lui donner l'institution canonique. A l'issue de la cérémonie, le nouveau prélat se rendit à l'Assemblée nationale, où il fut accueilli par de vifs applaudissements. Le lendemain il publia sa *Lettre pastorale de Mgr l'évêque du Finistère*; Rennes, 1791, in-8°. Plus tard il fut appelé à faire partie de l'administration départementale du Finistère. Il partagea le sort de vingt-cinq de ses collègues, guillotinés en masse, et après un semblant de jugement, le 3 prairial an II (22 mai 1794), pour avoir fait un appel aux départements de l'ouest contre la Convention, à la suite du 31 mai. Expilly monta à l'échafaud après tous ses collègues, auxquels il avait préalablement donné la bénédiction et dont il avait confessé quelques-uns. On rapporte qu'il s'écria dans ce moment suprême « qu'il voyait les cieux ouverts devant lui »; selon d'autres, il aurait dit peu d'instants avant le prononcé du jugement, dont l'issue n'était que trop certaine : « C'est beaucoup de paraître devant le tribunal des hommes et devant celui de Dieu dans la même journée. » Outre sa *Lettre pastorale*, on a d'Expilly : *Mandement de Mr l'évêque du Finistère à tous les fidèles de son diocèse* (daté de Paris le 28 septembre 1791); Paris, Imp. nat., 1791, in-8°. Il y professe les opinions théologiques de l'abbé Le Coz. P. LEVOT.

L'abbé Tresvaux, *Histoire de la Persécution religieuse en Bretagne*. — *Biographie Bretonne*.

***EXSTRÖM** (*Daniel*), mécanicien suédois, né en 1711, mort à Stockholm, en 1755. Il se fit un nom par son habileté dans les arts mécaniques. Une subvention qu'il reçut de son gouvernement lui permit d'aller se perfectionner à Londres dans les ateliers de Graham. Devenu membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, il lut au sein de cette société plusieurs *Mémoires* descriptifs de ses expériences et découvertes dans la mécanique.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

EXSUPERANTIUS JULIUS, historien romain, vivait probablement vers le cinquième ou le sixième siècle de l'ère chrétienne. Sa vie nous est tout à fait inconnue. Nous avons sous son nom un court traité intitulé : *De Marii, Lepidi ac Sertorii Bellis civilibus;* ouvrage que l'on regarde en général comme un abrégé de Salluste. On le trouve à la suite des éditions de Salluste par Wasse, Cambridge, 1710, in-4°; par Corte, Leipzig, 1724, in-4°; par Havercamp, Amsterdam, 1742, in-4°; et par Gerlach, Bâle, 1823, in-4°.

Möller, *Disp. de Julio Exsuperantio;* Altorf, 1690

EXSUPERANTIUS ou **EXUPÉRANCE**, administrateur gaulois, né à Poitiers, dans la seconde moitié du quatrième siècle, mort en 424. Il n'est connu que par la correspondance de saint Jérôme, et par l'*Itinéraire* de Rutilius. Il occupa les places les plus éminentes dans le gouvernement de la Gaule. Un de ses frères, Quintilien, embrassa le christianisme, quitta le monde, et se retira dans la solitude de Bethléem. Ce fut probablement à la prière de cet ermite que saint Jérôme écrivit à Exsuperantius et le pressa d'abondonner les charges et les honneurs pour la retraite de Bethléem. L'administrateur gaulois ne se rendit pas à ces pieuses exhortations. Rutilius, dans son poëme, composé en 417, le représente comme occupé à rétablir l'autorité romaine dans l'Armorique et l'Aquitaine. Il était préfet des Gaules lorsque, après la mort d'Honorius, un usurpateur, nommé Jean, tenta de se faire proclamer empereur. Il y eut dans la Gaule des mouvements en sa faveur, et Exsuperantius fut massacré à Arles, dans une émeute militaire,

Saint Jérôme, *Epist.*, 99. — Rutilius, *Itin.*, 213-216. — *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 141.

EXUPÈRE (Saint), évêque de Toulouse, né à Aure (Aquitaine), vivait en 405. Il se fit, au cinquième siècle, une grande réputation par la sainteté de sa vie et par son éminente charité envers les pauvres. Une grande disette désolant son diocèse, il vendit, pour soulager les malheureux, tous ses biens et les vases sacrés de son église. Il étendit ses aumônes jusqu'aux chrétiens d'Égypte, auxquels il envoya des secours par le moine Sisime. Il empêcha, par d'intelligentes démarches, que la ville de Toulouse ne fût pillée par les Vandales. Saint Jérôme dédia à saint Exupère ses *Commentaires sur le Prophète Zacharie;* et le pape Innocent Ier lui adressa

une *décrétale*, dans laquelle il décidait plusieurs points de discipline. L'église de Toulouse célèbre deux fêtes pour saint Exupère, l'une au 28 septembre et l'autre au 13 juin.

Saint Jérôme, *Epistolæ*, 4, 10, 11. — Guillaume Catel, *Mémoires de Languedoc*, liv. V. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 septembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

EXUPÈRE (Saint). *Voy.* SPIRE (Saint).

EYB (*Albert* VON), polygraphe allemand, né le 24 août 1420, mort le 24 juillet 1475. Il fit ses études à Padoue; et à son retour il devint successivement chanoine à Bamberg, Eichstædt et Würtzbourg, archidiacre dans cette dernière ville, docteur en droit civil et canon, enfin camérier du pape Pie II. On a de lui : *Ob einem Manne gut sey zu nemen ein chelichs Weyb oder Nicht* (S'il convient à un homme de se marier ou non)? dédié au sénat de Nuremberg en 1472, et probablement publié à la même époque; imprimé aussi à Augsbourg, en 1474 et 1482, in-fol : c'est un ouvrage estimé, même de nos jours; — *Spiegel der Sitten in latein genannt Speculum Morum* (Le Miroir des Mœurs, appelé en latin *Speculum Morum*); Augsbourg, 1511, in-fol.; — *Zwo Comedien des synnreichen Poeten Plauti naemlich in* Menechmo *und* Bacchide *nachfolgend einer Comedie Ugolini Philegenia genannt, getewscht durch den wirdigen und hochgelarten herrn Albrecht von Eybe* (Deux Comédies du spirituel poëte Plaute, savoir : *Ménechme* et *Bacchide;* suivies d'une Comédie d'Ugolini ayant pour titre *Philégénie*, traduites par le digne et très-savant seigneur Albert d'Eybe); Augsbourg, 1518, in-4°; — *Margarita poetica, epistolaris et oratoria;* Nuremberg, 1472, in-fol. On attribue à Eyb une *Epistola præparatoria, seu tractatus de præparatione ad mortem*, et un remarquable *Dialogue entre un Paysan et la Mort*, imprimé vers 1477.

Fabricius, *Bibliotheca med. et inf. Æt.* — Gervinus, *Geschichte der National-Litt.*, II. — Jack et Heller, *Beitræge*, II. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. VI, p. 540.

EYCK (*Jean* VAN), peintre flamand, l'un des promoteurs de la renaissance de son art, naquit vers 1390, à Eyck, petit village nommé depuis Ouden ou Alden-Eyck, près de Maes-Eyck, ville du Limbourg, mourut à Bruges, en juillet 1440, et fut inhumé dans la cathédrale de cette ville. Cet artiste a été désigné aussi sous les noms de JEAN DE BRUGES. Il fut élève de son frère aîné, nommé Hubert (*voy.* l'article suivant). Les deux frères se rendirent à Bruges, ville de luxe et de commerce, et ne tardèrent pas à s'y fixer, cultivant l'un et l'autre la peinture. Jusque là les peintres s'étaient servi, en guise de *toiles*, de panneaux de bois, enduits de craie ou de gypse. Les couleurs se broyaient devant le chevalet et se mêlaient ou se délayaient à l'aide d'eau, de colle ou de blanc d'œuf. Une grande sécheresse dans les contours, l'aspect fade et terne des couleurs, le peu de solidité de la peinture, étaient les inévitables résultats de ces procédés imparfaits. En vain, pour combattre ces inconvénients, les artistes les mieux avisés passaient-ils sur leurs tableaux achevés une sorte de vernis à la cire qui s'étendait au moyen d'un feu doux. L'huile était une substance beaucoup plus propre à délayer et niveler sur la palette les couleurs. Théophile, dès le douzième siècle, savait employer ainsi cette substance. Mais cet emploi même était un art. Il fallait des huiles siccatives, ainsi que le vernis propre à fixer l'ouvrage. Jean Van Eyck, comme le prouvent ses tableaux, réalisa le premier ce résultat. Semblable en ce point à Gutenberg, qui inaugura par un autre chef-d'œuvre l'emploi d'une encre dont le vernis a résisté à l'action du temps (la Bible à 42 lignes), Van Eyck appliqua la peinture à l'huile avec une telle perfection, qu'aujourd'hui encore ses productions, par la fraîcheur du coloris et la solidité de la peinture, peuvent soutenir avec des ouvrages tout modernes une avantageuse comparaison. Laissons après cela au domaine de la dissertation la longue controverse que la discussion minutieuse de cette question entretient parmi les savants. « Peu importe, comme le dit M. Michelet, que Van Eyck ait trouvé la peinture à l'huile, la gloire appartient à celui qui s'est emparé, par le génie, d'une chose jusque là inutile et obscure. »

En 1420, les deux frères se rendirent à Gand. Là, ils commencèrent en commun à peindre à l'église Saint-Jean, dans la chapelle de la famille de Vydt, le fameux tableau, qui subsiste aujourd'hui, mutilé (1), dans cette cathédrale, et qui représente l'*Adoration de l'Agneau mystique*. En 1425 Jean Van Eyck était, en qualité de peintre et valet de chambre, au service de Jean, duc de Bavière. A la mort de ce prince, survenue cette même année, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se l'attacha à son tour, dans les mêmes conditions. Le duc Philippe sut apprécier le mérite personnel de Van Eyck, encouragea l'artiste, et lui donna de nombreuses preuves d'estime et de confiance. Dès 1426, on le voit désigné dans les comptes de la maison de Bourgogne, comme ayant accompli pour Philippe le Bon divers pèlerinages et des messages secrets, où, selon les mœurs du temps, la dévotion servait probablement de masque à la galanterie. En 1428, Van Eyck fit partie de l'ambassade chargée de demander pour le duc la main d'Isabelle de Portugal. Arrivé à Lisbonne le 15 décembre, il peignit d'abord le portrait de la royale fiancée. Son talent excita l'enthousiasme des gentilshommes et des dames portugaises, qui se disputèrent à l'envi les œuvres de son pinceau. Il expédia d'abord, le 12 février 1429, l'image de la princesse objet de sa mission (cette image est aujourd'hui perdue); puis il revint lui-même, en compagnie d'Isabelle, le 25 décembre de la même

(1) Voyez Laborde, *Les Ducs de Bourgogne; preuves*, t. I, p. CXIV et suivantes.

année (1429). Il reprit alors sa peinture interrompue de *L'Agneau*, et la continua seul. Ce chef-d'œuvre, bien connu, qui compte plus de trois cents têtes animées d'une vie si distincte et si vive, au milieu d'accessoires d'un fini admirable, fut enfin achevé et mis en place le 6 mai 1432.

Jean Van Eyck avait établi de bonne heure son domicile à Bruges. En 1428 il y habitait une maison louée aux frais du duc de Bourgogne. Il se maria en 1430, dans cette ville, et y fixa définitivement sa demeure. De ce mariage naquit, en 1434, une fille nommée Jeanne ou Jenny (*Hennie*). Celle-ci eut pour parrain le duc Philippe le Bon, et se fit plus tard religieuse, au couvent de Maeseyck. Le duc prenait souvent plaisir à visiter l'artiste et à le voir peindre dans son atelier de Bruges. Philippe le Bon continua aussi de lui confier des missions secrètes et lointaines. De 1420 jusqu'à l'époque de sa mort, Van Eyck peignit de nombreux ouvrages, tous également estimés. Les principaux sont : au Musée de Bruxelles, n° 613, l'*Adoration des Mages*; — au musée d'Anvers, n° 5, *Sainte Barbe*, dessin à la plume, teinté n° 6 ; *La Sainte Vierge*, n° 7 ; *La sainte Vierge, saint Georges et saint Donat*; — au musée de Paris, n° 162, *La Vierge au Donateur*; — au musée de Vienne (Autriche), *Le Christ mort, entouré de la Vierge et des saintes Femmes*; *La Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux*; *Sainte Catherine*; — au musée de Dresde, *La Vierge et l'Enfant-Jésus avec sainte Anne*; — au musée de Berlin, une *Tête de Christ vue de face*, un diptyque, etc.

EYCK (*Hubert* Van), peintre flamand, frère du précédent, né au même lieu, en 1366, mort le 18 septembre 1426. On sait peu de choses de sa vie. Selon quelques auteurs, il fut l'élève de son père; d'autres rattachent la généalogie de son talent à l'école de Cologne, notamment à maître Wilhelm, qui florissait en 1370, et à son disciple maître Stéphan ou Étienne. Les productions distinctes et authentiques d'Hubert Van Eyck sont aujourd'hui inconnues. Un archiduc d'Autriche, mort en 1595, possédait à cette époque, d'après un inventaire, une *Notre-Dame, accompagnée d'un ange et de saint Bernard*, peinte par *Rupert* (Hubert?) *Van Eyck* (1). On lui attribue la partie supérieure du tableau de *L'Agneau*. Hubert était en 1412 membre de la Confrérie de Notre-Dame à Gand. Il mourut dans cette ville, et fut inhumé dans le caveau même de la famille de Vydt.

* **EYCK** (*Marguerite* Van), sœur des précédents, peintre comme eux. On pense qu'elle était l'aînée de Jean. Contente de partager les travaux de ses frères, elle se passionna pour son art, et refusa de se marier. Marguerite peignit la miniature. En 1418 elle était membre, comme Hubert, de la Confrérie de Notre-Dame de Gand. Comme son frère, elle mourut dans cette ville, avant 1432, et fut inhumée à ses côtés, dans le caveau des Vydt.

(1) *Voy.* Laborde (volume cité à l'article précédent), p. CXII-CXII, note 1.

* **EYCK** (*Lambert* ou *Lambrecht* Van). D'après certains titres ou actes capitulaires de Saint-Donat de Bruges, Jean Van Eyck, en mourant dans cette ville, y aurait laissé un second frère, peintre comme leur sœur commune. Ce Lambert Van Eyck, en 1443 (le 20 mars 1442, ancien style), fit transporter la sépulture de Jean Van Eyck, décédé alors depuis peu, du pourtour extérieur de la cathédrale, où il avait été d'abord inhumé, dans l'intérieur de l'église, près des fonts baptismaux. A. V. de V.

Le comte Léon de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne, études sur les arts, etc., au quinzième siècle*; in-8°, *preuves*, t. I et II (aux Tables); *La Renaissance des arts à la cour de France*, etc., additions au tome I[er], 1855, in-8°, p. 596 et suivantes. — Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien*; Francfort-sur-le-Mein, 1833 in-8° (à la Table). — Waagen, *Voyages artistiques et Musée de Berlin*, passim. — L'abbé Carton, *Les trois frères Van Eyck*, etc.; Bruges, 1848, in-8°. — Raczinski, *Les Arts en Portugal*; Paris, 1846, in-8°, p. 195. — *Dictionnaires* et *Encyclopédies* de Nagler, Kugler, Ersch et Gruber. — Hipp. Fortoul, *De l'Art en Allemagne*, 1[re] édition, in-8°, t. II, p. 98. — Michelet, *Histoire de France*, 1[re] édition, t. V, p. 369 et suivantes. — A. Michiels, *Histoire de la Peinture flamande*, t. II.

* **EYCK** ou **EICKIUS** (*Arnoul*), né à Utrecht, vivait en 1580. Il était professeur de belles-lettres. On a de lui : *Tabulæ in Grammaticam Græcam*; Utrecht, 1582, in-4°; — *Præcepta Decalogi*, sous forme de table et en vers élégiaques; — un livre d'*Épithalames*; — *Miraculorum variorumque motuum suæ ætatis Liber*, et quelques autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, 95.

EYCK (*Gaspard* Van), peintre néerlandais, natif d'Anvers, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il peignait avec habileté les marines. Presque tous ses tableaux représentent des combats entre les chrétiens et les Turcs. « Ses figures, dit Descamps, sont bien dessinées et touchées avec finesse : il imitait admirablement le feu et la fumée du canon ».

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*.

EYCK (*Nicolas* Van), frère de Gaspard Van Eyck, peintre néerlandais, natif d'Anvers, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il peignait des batailles, des rencontres, des attaques. Ses tableaux se font remarquer par une grande expression. Van Eyck fut capitaine de la milice bourgeoise d'Anvers.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands et holl.*

EYCKENS (*Pierre*), dit *le Vieux*, peintre belge, né à Anvers, en 1599, mort en 1649. Il se forma par une étude laborieuse des grands maîtres de son pays : la nature lui apprit le coloris. Marié fort jeune, il ne put faire le voyage d'Italie; mais il y suppléa autant qu'il lui fut possible en reproduisant tous les vestiges de l'art antique qu'il pût rencontrer. Il aimait la solitude; et son

assiduité au travail est prouvée par le grand nombre de tableaux qu'il a laissés. En 1639, l'Académie de Peinture d'Anvers le choisit pour son directeur. « Eyckens le Vieux, dit Descamps, composait avec esprit; les détails de ses tableaux sont liés avec jugement, rien ne paraît inutile ni déplacé; son dessin est correct sans manière, les expressions justes et les caractères réfléchis; ses draperies bien plissées et larges, les fonds savants et enrichis d'architecture et de paysages. Quant à sa couleur, il était dans l'usage de copier la nature; il la représentait exactement et agréablement : un ton chaud et vigoureux, une touche facile et ferme se trouvent partout dans ses tableaux. » En voici les plus connus : *Sainte Catherine disputant contre les docteurs païens*, tableau d'autel dans la chapelle des Fripiers, à Anvers; — *La Cène*, composition ingénieuse et savante, qui orne l'autel de la chapelle de la Communion dans l'église de Saint-André, à Anvers; — *Saint Jean prêchant dans le désert*, tableau du maître autel de l'église Bogaërde à Anvers; — deux grands paysages dans l'église des Carmes de la même ville; les figures seulement sont d'Eyckens, les fonds sont de Spierinx; — *Élie enlevé dans un char de feu*, même église; le paysage est de Wamps; — *Une Nouvelle Mariée*, galerie Van Schorel, même ville; — *Saint Xavier baptisant un roi idolâtre*, église des Jésuites à Malines; — *Saint Xavier ressuscitant un mort*, tableau très-remarquable, même église; quelques toiles dans l'église des Augustins d'Anvers, etc.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., II, 357.

* **EYCKENS** (*Jean*), peintre hollandais, fils aîné du précédent, mort en 1669. Il commença par apprendre la sculpture, et réussissait assez bien dans cette branche de l'art lorsqu'il l'abandonna pour la peinture. Il suivit les leçons de son père, et se distingua surtout par ses tableaux de fleurs et de fruits.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, II, 130.

* **EYCKENS** (*François*), peintre hollandais, frère du précédent, né en 1627, mort en 1673. Il fut élève de son père, et peignit des tableaux de fleurs et de fruits recherchés.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, II, 130.

EYER. *Voy.* AYRER.

EYKE DE REBKOW. *Voy.* REBKOW.

EYKENS *Voy.* EYCKENS.

* **EYLERT** (*Rulemann-Frédéric*), théologien allemand, né à Hamm, dans la Marche, le 5 avril 1770, mort le 3 février 1852. Après avoir terminé à Halle ses études théologiques, il devint premier, puis second prédicateur, enfin successeur de son père à Hamm. En 1806, il fut envoyé à Potsdam en qualité de prédicateur de cour et de garnison. En 1818, il remplaça l'évêque évangélique Sack, et devint membre du conseil d'État, du ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. On a de lui ; *Betrachtung ueber die lehrreichen Wahrheiten des Christenthums* (Observations sur les fécondes Vérités du Christianisme); Dortmund, 1803; — *Homilien ueber die Parabeln Jesu* (Homélies sur les Paraboles de Jésus); Halle, 1806; — *Predigten ueber Bedürfnisse unsers Herzens und Verhaeltnisse unsers Lebens* (Sermons sur les besoins de notre cœur et les relations de notre vie); Halle, 1813; — *Charakterzüge und historische Fragmente aus dem Leben des Kœnigs von Preussen, Friedrich-Wilhelm's III* (Traits de Caractère et Fragments historiques tirés de la vie du roi Frédéric-Guillaume III); Magdebourg, 1842-1846.

Conversat.-Lexikon.

EYMAR (*Claude*), moraliste français, né à Marseille, en 1748, et mort en 1822, dans un domaine qu'il possédait à Bellegarde, près de Nîmes. Appartenant à une de ces familles protestantes qui, exclues de tous les emplois par les lois dominantes, cherchèrent dans le commerce une occupation utile et surent par une instruction solide se créer une position honorable dans le monde, il reçut une éducation soignée, et, se sentant peu de goût pour les affaires, il les abandonna pour se livrer tout entier à l'étude de la littérature et de la philosophie. Il raconte lui-même que, porté dans sa jeunesse à la dissipation, il fut ramené par la lecture de l'*Émile* de J.-J. Rousseau à une vie régulière et laborieuse. Le vif sentiment de reconnaissance qu'il conçut dès lors pour l'auteur de cet ouvrage le conduisit, en 1774, à Paris, dans l'unique but de le voir et de lui témoigner sa gratitude. Il n'était pas facile d'aborder le philosophe genevois. Julien Durtaud, de Genève, qui avait été instituteur de Cl. Eymar, le mit en relation avec Dandiran, ami et banquier de J.-J. Rousseau, et grâce aux moyens ingénieux d'introduction que celui-ci lui suggéra, il parvint à visiter plusieurs fois l'auteur d'*Émile* à son cinquième étage de la rue Plâtrière. Cl. Eymar, fidèle à son premier enthousiasme, n'a guère écrit que pour manifester son admiration pour le grand écrivain et pour répondre aux attaques dont ses ouvrages ont été l'objet. En 1793, il s'établit à Nîmes, et fit partie de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Mes Visites à J.-J. Rousseau*, dans le t. II des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, publiées par M. Musset-Pathay; — *De l'Influence de la sévérité des peines sur les crimes*, discours couronné par l'Académie de Marseille, en 1817; — trois *Mémoires de J.-J. Rousseau* dans les *Notices des travaux de l'Académie du Gard*, années 1808, 1809 et 1810; — Plusieurs autres mémoires sur des sujets de morale, dans ce même recueil, années 1807, 1809, 1810 et 1811. Michel NICOLAS.

Notice ou Aperçu analytiq. des travaux de l'Acad. du Gard de 1812 à 1822, t. II, p. 21 et suiv. — Avertissement en tête du 2e vol. des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, publiées par Musset-Pathay.

EYMAR (*Ange-Marie*, comte D'), littérateur et administrateur français, né à Marseille, vers

le milieu du dix-huitième siècle, mort à Genève, le 11 janvier 1803. Élu, par la noblesse de Forcalquier et de Sistéron député aux états généraux de 1789, il s'y montra partisan d'une liberté sage et de réformes modérées. Il fut un des premiers de son ordre à se réunir au tiers état, et fit décerner les honneurs du Panthéon à J.-J. Rousseau, dont il avait été l'ami. Resté éloigné des affaires pendant la terreur, il fut, sous le Directoire, nommé ambassadeur à Turin (1796). Il découvrit que le roi de Sardaigne avait conclu un traité secret avec les puissances coalisées contre la France, et cette découverte força le roi à quitter le Piémont et à se réfugier dans l'île de Sardaigne. Sous le consulat, Eymar devint préfet de Genève, et mourut dans l'exercice de ces fonctions. Il a traduit de l'espagnol *El Deliquente honrado*, de Jovellanos; 1777, in-8°. On a encore de lui : *Réflexions sur la nouvelle division du royaume;* 1790, in-8°; — *Opinion sur la question de la suppression des ordres religieux;* 1790, in-8°; — *Opinion et motion sur les quatre premiers articles du projet de décret relatif à la vente des biens ecclésiastiques;* 1790, in-8°; — *Amusements de ma solitude, mélanges de poésie;* Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Anecdotes sur Viotti;* in-12; — *Notice historique sur la vie et les écrits de Dolomieu*, dans le *Moniteur* (an x).

Arnault, Jouy et Jay, *Biogr. des Contemporains.*

EYMERIC (*Nicolas*), théologien et inquisiteur catalan, né à Girone, vers 1320, mort le 4 janvier 1399. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique le 4 août 1334, et devint inquisiteur général de la foi dans le royaume d'Aragon sur la fin de 1356. Il signala son entrée en charge en livrant au bras séculier Nicolas de Calabre, « homme fanatique, dit Échard, hérétique opiniâtre et relaps ». Son zèle parut excessif à ses supérieurs, qui le changèrent de position, et le nommèrent vicaire général de la province d'Aragon. Quelques années après, il fut rétabli dans sa place d'inquisiteur, et poursuivit avec une extrême rigueur les partisans de Raymond Lulle. Il fut en faveur auprès des papes Clément VII et Benoît VIII, tandis que Jean d'Aragon le condamna à l'exil. Les divers mérites d'Eymeric sont énumérés dans son épitaphe latine, dont voici la traduction : « Ci gît Nicolas Eymeric, prédicateur véridique, inquisiteur intrépide et docteur distingué; car il écrivit plus de onze volumes sur des sujets pieux, et pendant quarante ans il combattit vaillamment pour la foi catholique. » Les onze volumes dont parle l'épitaphe contiennent un grand nombre de traités théologiques restés inédits, et dont on trouve les titres dans Quétif et Échard. Un seul de ses ouvrages a joui d'une grande réputation et a été imprimé; c'est le *Directorium Inquisitorum;* Rome, 1578, 1587, 1597, in-fol.; Venise, 1591, 1607, in-fol. Cet ouvrage, comme le titre l'indique, est un *Manuel des Inquisiteurs*. Les maximes de l'auteur, trop conformes à l'esprit intolérant du quatorzième siècle, nous paraissent aujourd'hui bien cruelles; cependant Torquemada les trouva insuffisantes, et il promulgua, en 1484, un nouveau code de l'inquisition, bien plus sévère encore.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. 1er, p. 716.

*__EYMERY__ (*Alexis-Blaise*), éditeur et écrivain français, né à Saintes (Saintonge), le 26 février 1774, mort le 1er mai 1854, à Neuilly-sur-Seine. Il vint de bonne heure à Paris, y occupa un poste important dans les bureaux du ministère de la guerre; puis, ayant perdu son emploi, il ouvrit une librairie, qu'il quitta en 1830, pour rédiger des livres à l'usage de la jeunesse. Parmi ces livres on cite : *Le Vendéen*, épisode de 1793; Paris, 1832, 2 vol.; — *Les Délassements de mon Fils;* Paris, 1829, 2 vol., in-12, avec 12 fig.; — *Les Délassements de ma Fille;* Paris, 1840, 2 vol., in-12, avec fig.; — *La Psyché des jeunes personnes;* Paris, 1834, 2 vol., in-12; — *Jean et Julien :* adopté par l'université; Limoges et Paris, 1830; 7e édit., 1845, in-12, avec grav.; — *Thérèse, ou la petite sœur de charité;* Paris, 1832; 3e édit.; 1839, in-12; — *La Petite Madeleine :* adopté pour les écoles primaires; Limoges et Paris, 1836, in-12; — *Petit Pierre et Michelette;* Paris, 1833, in-12; — *L'Ange de la Maison;* Paris, 1842, in-12; Limoges, 1845, in-12; — *Bilboche;* Paris, 1835, in-12; — *Michael;* Paris, 1838, in-12; — *Le Passe-Temps de la Jeunesse*; Paris, 1835, in-12, etc., etc. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. CH—P—C.

Renseignements particuliers. — *Biogr. Saintongeaise.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

*__EYNARD__ (*J.-G.*), philhellène genevois, d'origine française, naquit à Lyon, en 1775. Sa famille s'était expatriée par suite des persécutions religieuses, et son père avait établi une maison de commerce à Lyon. Lors du siége de cette ville en 1793, M. Eynard combattit dans les rangs des défenseurs de cette malheureuse cité; et lorsqu'elle tomba au pouvoir des conventionnels, il se réfugia avec sa famille, à Gênes, où quelque temps après il s'établit comme négociant. Lorsque Masséna se trouva chargé de la défense de cette ville, Eynard servit comme volontaire. En 1801 il se rendit à Livourne, où il se chargea d'un emprunt pour le roi d'Étrurie, emprunt qui produisit à M. Eynard des profits considérables. Il ne retourna à Genève qu'en 1810. En 1814, il parut au congrès de Vienne en qualité d'envoyé de la république helvétique. Le grand-duc de Toscane, qui lui donna plusieurs preuves de bienveillance, se fit représenter par lui, en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, et pendant son séjour dans les États de ce souverain il fut nommé conseiller de cour, et reçut aussi de lui des titres de noblesse. De retour à Genève, M. Eynard se dévoua à la cause des Grecs, et vint en 1825

à Paris. Là il fut nommé membre du comité grec, et bientôt après il fut naturalisé Grec et déclaré citoyen d'Athènes par l'assemblée nationale d'Argos. A cette époque il était en correspondance avec tous les philhellènes de l'Europe, et il se chargeait avec zèle de tout ce qui concernait la cause du peuple grec. Il fit, dans l'intérêt de ce peuple, un voyage à Londres, en 1827; mais il n'y trouva pas les dispositions du cabinet favorables à la cause de la nationalité grecque. Chargé d'une mission par Capo-d'Istrias, président de la Grèce, et muni par lui d'un plein pouvoir, il revint, en 1829, à Paris, pour solliciter la garantie du gouvernement français pour un nouvel emprunt que les Grecs avaient besoin de contracter. Le ministère Polignac ayant refusé son appui, en octobre 1829, M. Eynard se décida à envoyer en Grèce, de ses propres fonds et sans garantie, la somme de 700,000 fr., et, ne perdant pas courage, il s'adressa ensuite directement, pour servir la cause grecque, à Charles X et au dauphin. Après quelques négociations du ministère des affaires étrangères avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, on donnait à M. Eynard l'espoir de voir ses efforts couronnés de succès, quand survint la révolution de juillet 1830. Un autre emprunt grec lui fit entreprendre à cette époque un nouveau voyage à Londres; puis il revint à Paris, et remit au prince Soutzo les pouvoirs dont l'avait investi le gouvernement grec, voulant passer l'hiver à Rome. De là il envoya diverses notes aux ambassadeurs des trois grandes puissances, et pressa vivement la conférence de Londres de faire choix d'un monarque pour la Grèce (*voy.* Léopold et Othon) et de hâter la conclusion de l'emprunt promis. M. Eynard entretenait les relations les plus intimes avec le président Capo-d'Istrias, jusqu'au moment où cet homme d'État fut assassiné; après cette catastrophe, il prit hautement la défense de l'ancien président dans les feuilles publiques. Lors de l'insurrection qui éclata en Crète en 1841, M. Eynard voulut ranimer en faveur de la cause des Hellènes les efforts de 1824; il s'adressa à cet effet aux membres de l'ancien comité grec de Paris; mais la prompte compression du mouvement insurrectionnel rendit inutiles toutes ses démarches. On a de M. Eynard : *Lettres et documents officiels relatifs aux divers événements de Grèce* (Paris, Didot, 1831). [*Enc. d. G. du M.*]

Conversations-Lexikon. — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1823-1831.

EYNDEN (*Jacques* van), peintre néerlandais, né à Nimègue, en 1733, mort vers 1800. Instruit par son père, il peignit divers objets, et se fit surtout connaître par ses dessins, qui représentent des sujets de guerre, des fruits, des fleurs, des animaux, etc. Jacques van Eynden étudia aussi la numismatique et les langues anciennes.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

EYNDEN (*Roland* van), neveu du précédent, peintre néerlandais, né à Nimègue, en 1747, mort en 1819. Tout en remplissant un emploi à Thiel et à Dordrecht, il s'exerçait à la peinture. Il se fit aussi connaître comme écrivain. En 1783, il obtint un prix pour son ouvrage intitulé : *Over den nationalen smaak der hollandsche school in de Teeken en schilder kunst* (Du Goût national de l'école hollandaise dans la peinture). On a en outre de van Eynden : une traduction hollandaise de la vie du Corrége; — *Nadere byzonderheden betreffende de Kunstschilders Hubrecht and Jan Van Eyck* (Nouvelles particularités au sujet des peintres Jean et Hubert Van Eyck); 1813.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

EYNHOUEDTS ou **EYNHOVECK** (*Romualdus* ou *Rombaut*), graveur flamand, né à Anvers, en 1605, selon Luigi de Angelis, en 1631, d'après Basan, et mort à une époque inconnue. Il gravait à l'eau-forte. Ses principales gravures sont faites d'après Rubens et Schut. « Ses planches, dit de Angelis, sont gravées dans un style pittoresque avec une pointe ferme et décidée. Son dessin, sans être très-correct, est ingénieux, et ses masses de lumière et d'ombre sont assez bien ménagées. »

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de l'abbé Luigi de Angelis.

* **EYQUEM** (*Matthieu*), sieur de Martineau, physicien français, vivait à Bordeaux, sa ville natale, dans le dix-septième siècle. On a de lui un ouvrage d'alchimie, intitulé : *Le Pilote de l'Onde vive, ou le secret du flux et du reflux de la mer*; Paris, 1678, in-12. Ch—p—c.

Psaume, *Dictionn. bibliogr. et critique, ou nouveau manuel du libraire et de l'amateur de livres.*

EYRIÈS (*Jean-Baptiste-Benoît*), écrivain, traducteur et géographe français, né à Marseille, le 24 juin 1767, mort à Graville, le 12 juin 1846. « On n'a jamais su, a dit Audiffret, à quelle époque ni pour quels motifs il quitta le midi de la France pour aller dans le nord de l'Europe, et on ignore aussi dans quels États, dans quelles villes il a principalement résidé, et quelles y ont été ses fonctions, ses occupations. On pourrait croire qu'il y fut appelé par son compatriote le fabuliste Fumars, qui a été vingt-cinq ans professeur de littérature française à Copenhague, où il est mort, en 1806. » Quoi qu'il en soit, Eyriès vint se fixer à Paris en 1805. Doué d'une mémoire prodigieuse, il prétendait savoir le grec, le latin, neuf langues vivantes et posséder à fond la connaissance de tous les idiomes du Nord. Un des fondateurs et président honoraire de la Société de Géographie de Paris, membre de la Société Asiatique et d'une foule d'autres sociétés savantes, il remplaça Eusèbe Salverte comme membre libre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, en 1839. Petit de taille, portant un costume antique, le chapeau à larges bords et un habit qui lui couvrait les mollets, on le voyait souvent sur les quais bouquinant

et remplissant ses poches de livres poudreux. Une attaque d'apoplexie ayant affaibli ses facultés en 1844, il dut renoncer aux travaux littéraires, et se retira dans sa famille, où il termina sa laborieuse carrière, deux ans après.

Eyriès a énormément produit; on lui doit : *Voyage de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique*, par Broughton, traduit de l'anglais; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Voyage en Pologne et en Allemagne, fait en* 1793 *par un Livonien*, traduit de l'allemand; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Tableaux de la Nature, ou considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux*, etc., *de l'Amérique*, par A. de Humboldt, traduits de l'allemand; Paris, 1808, 2 vol. in-12; — *Barneck et Saldorf, ou le triomphe de l'amitié*, roman d'Auguste Lafontaine, traduit de l'allemand; Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *Fantasmagoriana*, traduit de l'allemand; 1812, 2 vol. in-12; — *Nouveau Recueil de Contes*, traduits de l'allemand; 1813, 3 vol. in-12; — *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie Mineure et à Constantinople en* 1808 *et* 1809, par Jacques Morier, traduit de l'anglais; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Histoire des Naufrages, ou recueil des relations les plus intéressantes des naufrages, hivernements, délaissements*, etc., par de Perthes; nouvelle édition, 1815, 3 vol. in-8°; 1819, 3 vol. in-12; — *Voyage en Norvège et en Laponie pendant les années* 1806, 1807 *et* 1808, par Buch, traduit de l'allemand; 1816; — *Voyage dans l'intérieur du Brésil*, etc., *en* 1809 *et* 1810, *avec un voyage au Rio de la Plata et un essai historique sur la révolution de Buenos-Ayres*, par J. Mawe, traduit de l'anglais; 1816, in-8°; — *Voyage de Golownin, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais en* 1811, 1812 *et* 1813, etc., *suivi de la Relation du voyage du capitaine Ricord aux côtes du Japon en* 1812 *et* 1813, traduit sur la version allemande; Paris, 1818, 2 vol. in-8°; — *Voyages dans le Beloutschistan et le Sindhy*, par H. Pottinger, traduit de l'anglais; 1818, 2 vol. in-8°; — *Annales du Règne de Georges III, roi d'Angleterre*, par Aikin, traduites de l'anglais; Paris, 1820, 3 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*, par La Harpe; nouvelle édition, 1820 et ann. suiv., 30 vol. in-8°; — *Mémoire sur les découvertes de M. Mollien et des voyageurs qui l'ont précédé dans l'intérieur de l'Afrique*, à la fin du tome II des *Voyages de M. Mollien;* 1820, 2 vol. in-8°; — *Voyage au Brésil en* 1815, 1816 *et* 1817, par Maximilien, prince de Wied-Neuwied; 1821-1822, 3 vol. in-8°, et atlas; — *Bibliomappe, ou livre-carte, textes analytiques*, etc.; 1824 et ann. suiv., in-4°; — *Cinq années de séjour au Canada*, par Ed. Allen-Talbot, traduit de l'anglais; 1825, 3 vol. in-8°, et atlas; — *Voyage dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana*, fait en 1822 par le major Gordon Laing, traduit de l'anglais, par Eyriès et Larenaudière; Paris, 1826, in-8°; — *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique*, exécutés en 1822-1824, par Denham, Clapperton et Oudney, trad. de l'anglais (avec Larenaudière); Paris, 1826, 3 vol. in-8°; — *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, par Clapperton, traduit de l'anglais; 1826, 3 vol. in-8°; — *Abrégé de Géographie moderne, ou description historique, politique, civile et naturelle des empires, royaumes, États et leurs colonies, avec celle des mers et des îles de toutes les parties du monde*, avec Pinkerton et Walckenaër; Paris, 1827, 2 vol. in-8°; — *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*, par Dorow, traduit de l'allemand; 1829, in-4°; — *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages jusqu'à nos jours*, suite de la coll. de La Harpe; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Recherches sur la population du globe terrestre*; Paris, 1833, in-8°; — *Voyage en Arabie et dans le Hedjaz*, avec une *Histoire des Wahabites*, par J.-N. Burckhard, traduit de l'anglais; 1834, 3 vol. in-8°; — *Voyage en Asie et en Afrique, résumé général des voyages anciens et modernes exécutés dans ces deux parties du monde;* Paris, 1834-35, gr. in-8°, orné de vignettes, cartes et portraits; — *Voyage de l'embouchure de l'Indus à Lahor, Caboul, Balkh et Bokhara*, par Al. Burnes, traduit de l'anglais; 1835, 3 vol. in-8°; — *Voyage sur le Danube, de Pesth à Routschouk, et notions sur la Hongrie, la Valaquie, la Servie, la Turquie et la Grèce*, par M.-J. Quin, traduit de l'allemand; 1836, 2 vol. in-8°; — *Introduction à la connaissance des montagnes, des vallées, des lacs et des rivières de la Suisse et des pays limitrophes*, pour servir à l'explication de la carte en relief de Bauerkeller, par J.-F. Bach, revue par Eyriès; Paris, 1842, in-8°; — *Notice sur Alexandre Burnes, et extrait de son dernier ouvrage intitulé*: Le Caboul, ou récit d'un séjour dans ce pays pendant les années 1836, 1837 et 1838; Paris, 1842, in-8°. — Le *Danemark*, avec M. Chopin, dans l'*Univers pittoresque;* Paris, F. Didot, 1846, in-8°. Eyriès a coopéré à la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, publiée par le marquis de Fortia d'Urban, et y a donné la *Chronologie historique des rois d'Angleterre* de 1770 à 1827, et celle des *rois de Danemark, de Suède* et des *empereurs de Russie*, de 1770 à 1800. Il a publié plusieurs articles dans les *Annales des Voyages* de Malte-Brun, dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, dont il était devenu le principal rédacteur, ainsi que dans l'*Encyclopédie moderne* et dans la petite *Encyclopédie des Connaissances utiles*. Collaborateur de la collection des *Costumes, mœurs et usages de tous les peuples*, avec gravures coloriées, in-18, publiée par Gide, Eyriès y a fourni *l'Angleterre, l'Autriche, la Chine, la Russie, la Suisse et la Turquie*. Il a coopéré aussi au *Nouveau Dic-*

tionnaire géographique et à d'autres recueils.
L. LOUVET.

Dict. de la Convers., supplément. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.* — *La Littérature franç. contemp.*

*EYRING (*Euchaire*), polygraphe allemand, né à Kœnigshofen, en 1520, mort en 1598. Il étudia à Leipzig, devint prédicateur, et, en 1545, il fut nommé pasteur à Streuffdorf. On a de lui : *Proverbiorum Copia;* Eisleben, 1601, in-8°; — *De Nominibus propriis.*

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

EYRING (*Élie-Martin*), théologien allemand, né à Fechheim, le 19 octobre 1673, mort le 13 octobre 1739. Il reçut le titre de maître en 1697, séjourna quelques années à Berlin, se rendit à Halle en 1701, devint inspecteur aulique à Cobourg, pasteur à Meder, puis à Rodach; enfin, en 1736, surintendant (evêque protestant) dans la même localité. On a de lui : *Dissertationes II de ortu et progressu christianæ religionis in Francia orientali;* — *Vita Ernesti Pii, ducis Saxoniæ;* — *Die abgezogene Decke der gegenwærtigen Welt und der Christenheit* (Le Mystère dévoilé en ce qui touche le monde actuel et la chrétienté); — *Deutschlands Freude ueber die angenommene Königliche Würde Friderici I*, (La Joie de l'Allemagne lors de la prise de possession de la royauté de Frédéric Ier); ariettes et cantiques.

Moser, *Lexik. jetztleb. Gottesgel.*

EYRING (*Louis-Salomon*), fils du précédent, polygraphe allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut adjoint à la faculté de philosophie d'Iéna, et mourut de consomption à Giessen. On a de lui : *Commentarius de rebus Franciæ orientalis sub Antonio (de Rotenhahn), episcopo Bambergensi;* Altdorf, 1732, in-4°; — *Vita Seb. de Rotenhahn;* Iéna, 1739, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

EYRINI D'EYRINIS (*M.-E.*), médecin suisse d'origine russe, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il s'établit et professa la langue grecque dans le comté de Neufchâtel. En 1710, il découvrit dans le Val-de-Travers une mine d'asphalte, qui lui fournit l'occasion de publier plusieurs écrits. En même temps il céda ses droits sur les produits de la mine à un Français nommé La Sablonière, qui introduisit ce bitume en France. On a d'Eyrini : *Dissertation sur l'asphalte, ou ciment naturel, avec la manière de l'employer et l'utilité des huiles qu'on en retire;* Paris, 1721, in-12; — *Description des lois des mines* (en latin et en francais); Besançon, 1721, in-12; — *Avis sur l'usage des asphaltes* (sans date); — *Réponse à un extrait du Journal des Savants (page 110), hébraïque, grecque, latine et françoise : Asphastasphalia prima, seu invertibilis bituminis veritas ac securitas, cum aliis asphastasphaliis et alysteria, ou Véritable Histoire de la découverte de la mine d'asphalte;* 1722, in-12. Cet écrit, dont le titre est si bizarre, était une réponse à une critique de la brochure d'Eyrini, dans le *Journal des Savants.*

Biographie médicale.

EYSEL (*Jean-Philippe*), médecin allemand, né à Erfurt, le 27 août 1652, mort le 30 juin 1717. Fils d'un artisan, il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, et suivit les cours du gymnase de la ville. Venu ensuite à Iéna, il résolut d'entrer dans la carrière médicale. En 1680 il reçut à Erfurt le titre de docteur. Devenu médecin pensionné à Bockum, en Westphalie, il s'établit ensuite à Erfurt, en 1684. De 1687 à 1693, il fut professeur agrégé de médecine à l'université; puis il remplaça Henri-Christophe Alberti dans la chaire de professeur titulaire. En 1693, il permuta avec Vesti, et remplit la chaire d'anatomie et de chirurgie, à laquelle fut annexée celle de botanique. Reçu maître ès arts en 1713, il devint membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Philoxène.* Les principaux de ses nombreux écrits sont : *Dissertatio de chocolatæ usu et abusu;* Erfurt, 1694, in-4°; — *Dissertatio de herniis;* ibid., 1697, in-4°; — *Compendium pathologicum, modernorum dogmatibus accommodatum, per quæstiones et responsiones distinctum, corporis humani fabricam, quoad omnes partes concinne describens;* Erfurt, 1699, in-8°; — *Compendium Pathologicum*, etc.; Erfurt, 1699, in-8°; — *Compendium Semiologicum, modernorum dogmatibus accommodatum*, etc.; Erfurt, 1701, in-4°; — *Compendium Practicum, modernorum praxi clinicæ accommodatum, morborum et symptomatum corporis humani curationem succincte complectens;* Erfurt 1710, in-8°; — *Compendium Chirurgicum, modernorum dogmatibus accommodatum, per quæstiones et responsiones distinctum, in quo morborum ad Chirurgiam spectantium sanationes, multis observationibus et medicamentis longo usu et sedulitate probatis, proponuntur*, etc.; Erfurt, 1714, in-4°; — *Appendix Operationum chirurgicarum nonnullarum quæ in Compendio Chirurgico, ob penuriam temporis, omissæ;* Erfurt, 1715, in-4°; — *Dissertatio de betonica (braun Betonien-Kraut);* Erford, 1716, in-4°; — *Dissertatio de veronica (Ehrenpreiss);* Erfurt, 1717, in-4°. Les écrits d'Eysel ont été réimprimés ensemble, avec un appendice, sous le titre suivant : *Opera Medica et Chirurgica, sive compendium physiologicum*, etc.; Francfort, 1718.

Biographie médicale.

EYSEL (*André*), frère cadet du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il se fit médecin, et laissa quelques écrits, dont voici les titres : *Dissertatio de febre infantum putrida et putredinali vermium seminario orta;* Erford, 1693, in-4°; — *Dissertatio de chylo secundum et præter naturam;*

Erford, 1694, in-4° ; — *Dissertatio de passione colica;* Erford, 1716, in-4°.

Biographie médicale.

EYSENGREIN. *Voyez* EISENGREIN.

EYSSON (*Henri*), médecin hollandais, natif de Groningue, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. En 1658, il fut reçu docteur; on a peu de détails sur sa vie, on sait seulement que les curateurs de l'université de Groningue firent construire un nouveau théâtre anatomique, dont ils confièrent la direction à Eysson. On a de lui : *De Officio Omenti;* Groningue, 1658, in-4°; — *Tractatus anatomicus et medicus de Ossibus infantis cognoscendis conservandis et curandis;* Groningue, 1659, in-12. Cette description est exacte, quoique Eysson n'ait eu à sa disposition qu'une portion d'un seul squelette de fœtus à terme. Il a joint à son livre la monographie de Coitier; — *Observationes rariores in nupero subjecto anatomico;* Groningue, 1660, in-4°; — *Collegium Anatomicum, sive omnium humani corporis partium historia, examinibus triginta brevissime comprehensa;* Groningue, 1662, in-12; — *De Fœtu lapide facto,* etc.; Groningue, 1661, in-4°; — *Syntagma medicum minus;* Groningue, 1672, in-12.

Biog. méd.

EYSSON (*Rodolphe*), médecin hollandais, mort en 1706. Il exerça la profession médicale à Groningue. On a de lui : *Sylvæ virgilianæ prodromus, sive specimina philologico-botanica, de arboribus glandiforis proprie dictis;* Groningue, 1695, in-12; — *Dissertatio de fago;* Groningue, 1700, in-12; — *Dissertatio de functionibus microcosmi;* Groningue, 1704, in-4°.

Biog. méd.

* **EYTELWEIN** (*Jean-Albert*), ingénieur allemand, né à Francfort, le 31 décembre 1764, mort vers 1840. A quinze ans il entra dans l'artillerie, d'où il se retira avec le grade de lieutenant. Il fut ensuite membre du conseil des bâtiments en Prusse. On lui doit l'accomplissement de nombreux travaux d'utilité publique, parmi lesquels la régularisation des cours de l'Oder, de la Warthe, du Weichsel et du Niemen ; la construction des ports de Memel, de Pillau et de Swinemünde, la détermination des frontières de la province rhénane, l'adoption de poids et mesures uniformes en Prusse. Ses ouvrages sont : *Vergleichung der in den Kœnigl. Preuss. Staaten eingeführten Maasse und Gewichte* (Comparaison des poids et mesures adoptés dans les États prussiens); Berlin, 1798, avec un supplément (*Nachtrag*); Berlin, 1817; — *Praktische Anweisung zu Wasserbaukunst* (Démonstration pratique d'architecture hydraulique); Berlin, 1802, in-8°; et 1809-21, 2e éd.; — *Handbuch der Mechanik fester Kœrper und der Kydraulik* (Manuel de la Mécanique des Corps solides et de l'Hydraulique); Berlin, 1801; — *Handbuch der Statik fester Kœrper* (Manuel de la Statique des Corps solides); Berlin, 1808, 3 vol.; — *Handbuch der Perspective* (Manuel de Perspective); Berlin, 1810, 2 vol.; — *Grundlehren der höhern Analysis* (Principes d'Analyse géométrique); Berlin, 1824, 2 vol.

Conversations-Lexikon.

EYTZING (*Michel* D'), en latin *Aitsingerus,* historien allemand, du seizième siècle. On ignore le lieu et la date de sa naissance et de sa mort. Fils du baron d'Eytzing de Schratental, qui possédait des biens en Belgique, il fut envoyé à l'université de Louvain, où il étudia particulièrement la jurisprudence et les mathématiques, et eut pour guide le savant Jean Wamesius, professeur de droit civil. Ensuite il embrassa la carrière de la diplomatie, et fut envoyé, en 1563, au concile de Trente par l'empereur Ferdinand Ier. A la mort de ce souverain, il fut attaché à la personne de Maximilien II, son successeur. Il assista, en 1566, à la diète d'Augsbourg, et reçut, en 1568, une mission particulière de l'empereur, pour le duc d'Albe, qui était depuis peu de temps en Belgique. Il arriva à Bruxelles le 3 juin 1568, et le 5 il fut témoin du supplice des comtes d'Egmont et de Horn. Il fit ensuite un séjour d'environ vingt ans en Belgique, et fut en position de bien voir les événements qui s'y accomplirent, et d'être instruit de leurs causes secrètes. D'Eytzing ne vivait plus en 1596. On a de lui : *Pentaplus regnorum mundi;* Anvers, 1579, petit in-4° (dédié à l'empereur Rodolphe II). C'est un ouvrage de chronologie; — *De Leone belgico, ejus topographica atque historica descriptione, liber quinque partibus gubernatorum Philippi, regis Hispaniarum, ordine distinctus,... rerum in Belgio maxime gestarum, inde ab anno Christi 1559, usque ad annum 1583, perpetua narratione continuatus;* Cologne, 1583, in-fol., souvent réimprimé. Bien qu'attaché à la cause espagnole, l'auteur de ce journal, mal écrit, fait preuve de modération, et donne sur l'histoire des Pays-Bas pendant la seconde moitié du seizième siècles des renseignements que l'on tenterait en vain de puiser à d'autres sources; — *Thesauri Principum hac ætate in Europa viventium Paralipomena, quibus Bavarica, Turcica, Anglica, Belgica et Bohemica imperatorum, regum, ducum, marchionum, comitum aliorumque Europæ procerum atque heroum stemmata continentur;* Cologne, 1592, in-8°. Les familles des Pays-Bas dont il y est question sont celles de Buren, Egmond, Boussu, Aerschot (ducs d'), Lalaing, Ligne, Nassau, Lannoy, La Marck, et Brederode. E. REGNARD.

David Clément, *Bibl. curieuse,* t. I, p. 103. — Sax, *Onomasticon.* — De Reiffenberg, *Notice sur Michel d'Eytzing,* dans les *Bulletins de l'Acad. roy. de Bruxelles,* t. V, n° 8, année 1838.

ÉZANVILLE (*Renaut*), poëte et inventeur français, né au Val de Marremont, près Langres, vers 1560, mort à Paris, en 1620 ou 1621. Il fut

attaché successivement au service du duc d'Elbœuf et du comte d'Harcourt, et passa dix-sept ans de sa jeunesse à voyager chez les différents peuples de l'Europe et de l'Asie, dont il donne l'énumération la plus complète et « dont même, dit-il, je ferai mention plus particulièrement au livre de mes deux voyages d'autrefois, lesquels j'ai faits avec la permission du roi et de mes deux maîtres ». Malgré cette annonce d'une histoire de ses *voyages*, Ézanville s'en tint, par raison sans doute, au premier volume qu'il avait publié, et qui n'eut point, paraît-il, le succès qu'il en attendait. C'est un petit in-12, assez rare, dont le titre est à lui seul l'abrégé le plus simple : *Invention nouvelle des esperviers et globes de guerre, du grand chiffre indéchiffrable et d'une salière qui ne se verse point. Plus, quatre-vingts quatrains sententieux, servant de préceptes à l'utilité d'un chacun;* 100 *vers, dediez aux filles légères, et d'autres choses qu'on peut voir en la page suivante; par le sieur Ézanville, premier homme de chambre de monseigneur le duc d'Elbeuf; Paris* (Montrœil), 1610. Ces découvertes nouvelles, ces « subtiles inventions » se réduisent à des modifications des engins guerriers d'alors, ou correspondent aux idées superstitieuses du temps. Les esperviers sont une combinaison du canon et de l'arquebuse fort vantée pour l'utilité des assiégés, bien que, disent quelques auteurs, leur effet tourne souvent contre ceux qui s'en servent. Les globes de guerre sont faits de six cercles de petits tonneaux garnis de pointes, et destinés à servir de chausse-trappes et à défendre les approches des places et des camps. Quant au chiffre indéchiffrable, il fut mis en usage durant quelque temps, dans la guerre de Hongrie; mais il fut abandonné, comme trop compliqué. Ézanville, malgré une médaille du roi de Hongrie, fut malheureux dans l'application de ses inventions militaires, dont au surplus la paix avec la Turquie rendit l'usage inutile. La *salière qui ne se verse point*, disposée en façon de boussole marine, et jouant entre deux pivots qui la maintenaient toujours dans le niveau désiré, a également été abandonnée. Le reste du livre d'Ézanville est rempli d'alexandrins sentencieux ayant pour titres : *Oraisons à Dieu le Père, au Saint-Esprit, à Jésus et à la Vierge, Adieux à ma maîtresse, le Tombeau de l'amour*, et des *Acrostiches.*

Ézanville obtint, par le crédit des ducs d'Harcourt et d'Elbœuf, la charge de grenetier du roi en la ville d'Osthun. A la Saint-Jean de 1608, il fit dans l'île Louviers, aux dépens du roi, l'essai d'un feu d'artifice par lui récemment inventé, et auquel il communiqua la flamme à l'aide d'une aiguière d'eau puisée dans la Seine. C'était une espèce de feu grégeois, dont le secret est resté inconnu. Ed. Renaudin.

Ézanville, *Inventions nouvelles*, etc.; Paris, 1610, in-12.

* **EZDÉMIR** ou **OUZDÉMIR**, général et gouverneur turc, né en Circassie, mort à Dewarouwa, en Nubie, en 967 de l'hégire (1559 de J.-C.). Le pacha Awis, beglerberg du Yémen, ayant été assassiné par quelques-uns de ses soldats, en 954 (1547), Ezdémir, l'un de ses principaux officiers, saisit l'autorité militaire, avec l'assentiment de la majeure partie des troupes, étouffa la rébellion, et punit les meurtriers. Il se détermina à continuer l'expédition commencée par le pacha, et alla mettre le siége devant Sanaa, une des plus fortes places de la secte des zéidis. Cette ville se rendit après une résistance de sept jours. Deux ans après, en 956 (1549), Ezdémir fut nommé gouverneur du Yémen, en récompense de ses services, ou plutôt en retour des présents considérables qu'il avait envoyés à la Porte. Pendant toute la durée de son administration, qui dura sept ans, il se fit chérir des habitants du pays, par sa sagesse, sa bonté et sa prévoyance active. La simplicité qu'il faisait régner sur sa table et dans ses vêtements, son courage, sa patience et son affabilité, lui avaient également concilié l'affection des soldats. Le but qu'il ne cessa de poursuivre, c'était de détruire la puissance des zéidis; déjà il leur avait enlevé sept châteaux, et avait bâti plusieurs forteresses, lorsqu'il apprit que ses ennemis et ses rivaux cherchaient à lui faire perdre la confiance du sultan; aussitôt il donna sa démission, et retourna à Constantinople. Il soumit au diwan le projet de la conquête de l'Abyssinie. Soliman II entra dans ses vues, et lui confia un corps de 3,000 hommes, avec le titre de gouverneur des provinces à soumettre. Les entreprises d'Ezdémir sur ce nouveau théâtre furent presque toujours heureuses; mais la mort vint bientôt mettre un terme à ses succès. Il fut remplacé par son fils, Othman-Pacha, qui devint plus tard beglerber du Yémen. E. Beauvois.

Kothbeddin al-Mekki, *La Foudre du Yémen, ou hist. de la conq. du Yémen par les Ottomans.* — Ahmed ben Yousouf ben-Mohammed Firouz, *Mathali-âl-niran, ou le lever des astres.* — Silv. de Sacy, t. IV, des *Not. des Manuscrits*, p. 448-453. — J. de Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottoman*, l. 35, vol. VI, p. 362-3, trad. de Hellert.

ÉZÉCHIAS, en hébreu *Hizkia*, roi de Juda, fils d'Achaz et d'Abi, naquit vers 750 avant J.-C., et mourut en 692. A vingt-cinq ans, il succéda à son père, et il fit, dit l'Écriture, ce qui est droit « devant Jéhovah, comme avait fait David, son père ». Il détruisit les hauts lieux, mit en pièces les statues des idoles, coupa les bocages, et brisa le serpent d'airain que Moïse avait élevé dans le désert pour guérir le peuple, mais qui était devenu un objet de superstition; et l'Écriture lui rend ce témoignage, « qu'il n'y eut point après lui de roi semblable à lui entre tous les rois de Juda, comme il n'y en avait point eu entre ceux qui avaient été avant lui ». Son père s'était reconnu tributaire des Assyriens. Ézéchias secoua le joug étranger. Il attaqua ensuite les Philistins, et les battit jusqu'à Gaza, à l'extrémité sud-ouest du pays. Mais, la quatrième année de son règne, Salmanasar s'empara de Samarie,

et détruisit le royaume d'Israel, de sorte que les frontières de l'empire assyrien s'étendaient jusqu'à quelques lieues de Jérusalem. Il était facile de prévoir que les Assyriens ne s'en tiendraient pas là. En effet, la quatorzième année du règne d'Ézéchias, Sennachérib envahit le royaume de Juda, dont toutes les villes fortes tombèrent entre ses mains. Ézéchias, se sentant incapable de résister, envoya un message à Sennachérib, qui se trouvait à Lakis, en lui disant : « J'ai fait une faute; retire-toi de moi, je payerai tout ce que tu m'imposeras. » Le vainqueur exigea un tribut de 300 talents d'argent et de 30 talents d'or, et il fallut pour payer cette somme enlever jusqu'aux lames d'or qui couvraient les portes du temple. Sennachérib, voyant Ézéchias sans ressources pécuniaires, voulut être maître de Jérusalem même, et une armée puissante, commandée par Tarta, Rab-Saris et Rab-Saké, vint mettre le siége devant cette ville. Il est à croire cependant que cette nouvelle attaque avait été motivée par la conduite d'Ézéchias, qui, tout en traitant avec Sennachérib, avait probablement cherché à conclure en secret une alliance avec le roi d'Égypte, puisque Rab-Saké lui reproche « de s'être confié en l'Égypte, ce roseau cassé qui percera la main de celui qui s'y appuie ». Ce général fit transmettre au roi de Juda des paroles dures et pleines de hauteur. Il lui offrait de la part de son maître, pour prix de sa soumission, 2,000 chevaux s'il avait assez d'hommes pour les monter, et déclarait aux Juifs qu'ils seraient transportés hors de leur pays. Ézéchias, à cette nouvelle, déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac, alla prier dans le temple, et envoya consulter le prophète Ésaïe, qui lui fit promettre, de la part de Dieu, une prompte délivrance. Ésaïe ne s'était pas trompé. Sennachérib, qui assiégeait la ville de Libna, apprit bientôt que Tirhaca, roi d'Éthiopie, s'avançait contre lui à la tête d'une grande armée. Ce nouvel ennemi lui fit changer ses dispositions; il abandonna le siége de Libna, et fit encore sommer Ézéchias de se soumettre. Mais « il arriva que cette nuit-là un ange de Jehovah sortit, et tua 185,000 hommes au camp des Assyriens..... et Sennachérib partit de là, et s'en alla, et s'en retourna, et se tint à Ninive ». Cet événement a donné lieu à beaucoup de commentaires. Les uns ont vu dans l'ange de Jehovah une maladie contagieuse; d'autres ont pensé qu'il s'agissait de l'armée de Tirhaca, qui en cette circonstance pourrait être considérée comme l'ange du Seigneur. Il nous suffit d'avoir indiqué ces deux opinions.

« En ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort, et le prophète Isaïe vint à lui, et lui dit : Ainsi a dit Jehovah. Dispose ta maison, car tu vas mourir. » Ézéchias pria Dieu et versa des larmes, et le prophète, qui s'était retiré après avoir adressé au roi les paroles que nous venons de rapporter, se trouvait encore dans la cour du palais lorsqu'il rentra pour annoncer à Ézéchias, de la part de Dieu, que sa prière était exaucée; qu'avant trois jours il serait rétabli, et qu'il vivrait encore quinze années. Il fit mettre alors des figues sèches sur l'ulcère du roi, qui fut guéri. Pour lui prouver la vérité de sa promesse, Ésaïe avait fait rétrograder l'ombre de dix degrés sur le cadran d'Achaz; autre fait qui a donné naissance à de volumineux commentaires. Quelque temps après, Ézéchias reçut des ambassadeurs de Mérodach-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, qui l'envoyait féliciter de sa guérison; il commit l'imprudence de montrer toutes ses richesses à ces étrangers, ce qui donna lieu à Ésaïe de lui annoncer que les Babyloniens pilleraient un jour tous ces trésors, dont il était si fier, et feraient de ses descendants des eunuques pour leur palais. On comprend difficilement comment Ézéchias pouvait avoir tant de richesses à montrer aux Chaldéens, lui qui si peu de temps auparavant avait été obligé de dépouiller le temple même pour apaiser la colère de Sennachérib. Ézéchias régna vingt-neuf ans, et laissa le trône à son fils Manassé, vers l'an 697. Pour remercier Dieu de sa guérison, il avait composé un cantique remarquable, qui se trouve au chapitre XXXVIII de Jérémie.

Eusèbe rapporte que ce monarque, dans son zèle pour la sainte doctrine, détruisit ou supprima plusieurs livres de Salomon, qui traitaient de choses pouvant exercer une influence dangereuse sur les gens simples qui n'en comprenaient ni le sens ni la portée. Quelques rabbins lui attribuent une connaissance approfondie des mathématiques et une réforme du calendrier. Saint Jérôme, dans son commentaire sur le chapitre XXXIX d'Isaïe, donne pour cause à la maladie d'Ezéchias la faute qu'il avait commise en oubliant de rendre grâces à Dieu après le désastre de Sennachérib. Alexandre BONNEAU.

II *Rois*, ch. XVIII-XX. — II *Chron.*, ch. XXIX-XXX-XXXII. — Esaïe, XXXI, XXXII, XXXVI-XXXIX. — *Ecclesiastique*, XLVIII, 18 à 26.

* **ÉZÉCHIAS**, souverain pontife des Juifs, qu'on dit avoir vécu au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Si l'on devait ajouter foi à la chronique samaritaine envoyée à Édouard Bernhard, Ézéchias aurait été au devant d'Alexandre le Grand, et aurait composé des hymnes et un hosannah. Mais cette tradition est contraire au témoignage de Flavius Josèphe, qui donne au grand-prêtre des Juifs qui désarma Alexandre le nom de Jaddus ou Jadduah. Al. BONNEAU.

Acta Eruditorum Lipsiens., 1691, pag. 169.

ÉZÉCHIEL, en hébreu *Khizkiel*, le troisième des quatre grands prophètes, vivait au sixième siècle avant l'ère chrétienne. Son nom en hébreu signifie *celui que Dieu fortifie*. Ézéchiel est la transcription de ce mot, telle que l'a donnée la Vulgate. La vie de ce prophète nous est presque entièrement inconnue; nous savons seulement, comme il nous l'apprend lui-même, qu'il était fils de Buzi, de la

tribu de Lévi et de l'ordre des sacrificateurs (*Ézéch.*, ch. I, v. 3). Nabuchodonosor l'emmena captif à Babylone, vers l'an 599 avant J.-C., en même temps que le roi Jéchonias; et on suppose qu'il commença la série de ses prophéties en 594, la cinquième année de son exil et six ans avant la destruction de Jérusalem. Il était marié, et il rapporte (ch. XXIV, v. 15 à 18) que Dieu lui enleva sa femme et lui défendit de la pleurer. Plus loin (ch. XXIX, v. 17) nous voyons qu'il a continué de prophétiser jusqu'à la vingt-septième année de son exil. Une légende ou une tradition, comme on voudra l'appeler, veut qu'Ézéchiel ait été assassiné par un juge de sa nation, qui avait embrassé le culte des idoles et dont il avait fortement blâmé la conduite. Théodoret (*Synops. in Ezech.*) rapporte, d'après une autre légende, que ce prophète fut enseveli en Chaldée, dans le tombeau d'Arphaxad.

Le livre d'Ézéchiel renferme quarante-huit chapitres. Son langage, qui se compose d'un grand nombre de mots chaldéens et de locutions propres à ce dialecte scientifique, manque presque toujours d'élévation, et ne saurait soutenir la comparaison avec celui de ses deux prédécesseurs. On y trouve néanmoins de la véhémence et de la chaleur dans les passages où l'orateur sacré se déchaîne contre les vices de ses contemporains; mais Ézéchiel ne possède pas cette ampleur de pensée et cette force d'inspiration qui caractérisent Ésaïe et se font quelquefois sentir dans Jérémie. Il faut pourtant que le prophète frappe le peuple, qu'il l'émeuve et qu'il l'entraîne; et pour remplacer l'énergie qui lui manque, l'esprit divinatoire se manifeste en lui sous forme de visions symboliques et énigmatiques. Ses comparaisons étonnent; et les symboles, pour être souvent étranges et bizarres, n'en sont pas moins ingénieux. Il y a une grandeur véritable dans sa description de la chute et de l'élévation du roi de Tyr (ch. XXVIII), dans le tableau de l'Empire Assyrien, qui, pareil au cèdre du Liban, dont la tête semble se perdre dans les cieux, tombe sous la hache des barbares (ch. XXXI), et dans cette allégorie fameuse des ossements secs et blanchis qui se réunissent tout à coup avec un bruit horrible et reprennent une vie nouvelle (ch. XXXVII). Sa première vision sur les bords du fleuve Kébar ou Chobar, avec ces animaux à quatre faces, ces ailes, ce feu, ces éclairs, ces roues parsemées d'yeux, et cette figure à face humaine assise sur un trône de saphir, environné des splendeurs de l'arc-en-ciel, est une magnifique allégorie religieuse, qui de tout temps a exercé la sagacité des érudits et l'imagination des mystiques. Mais à côté de ces passages remarquables, on en trouve d'autres qui nous frappent par leur étrangeté. C'est un rouleau (un livre) que le prophète mange; un ordre de Dieu qui lui enjoint de rester le bras étendu et le visage tourné vers une brique sur laquelle il avait gravé le siége de Jérusalem, pendant trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche et pendant quarante jours sur le côté droit. Ailleurs, Dieu lui commande de faire cuire son pain avec des excréments humains desséchés. Plus loin, il fait en présence du peuple un trou dans la muraille de la maison, comme un homme qui s'échappe à la dérobée en emportant ses meubles, et symbolise par cette pantomime la prise de Jérusalem et la fuite des Juifs. Souvent, enfin, on rencontre dans Ézéchiel des tropes, des métaphores et des allégories empruntés à des objets obscènes. L'Orient sans doute est sur beaucoup de points moins scrupuleux que notre société occidentale; nous savons cependant, comme l'avoue Hermann Janssens dans son *Herméneutique sacrée*, que les Hébreux, dans des temps un peu plus rapprochés, ne permettaient la lecture d'Ézéchiel qu'aux hommes qui avaient atteint leur trentième année, « les jeunes gens devant s'en abstenir, comme plus accessibles aux tentations de la chair ».

Ézéchiel prédit les malheurs terribles qui devaient frapper bientôt Jérusalem, et plus tard les Hammonites, les Moabites, les Iduméens, les Tyriens, les Égyptiens, et les peuples de Gog et de Magog. Mais on a remarqué que nulle part il ne menace les Chaldéens, destructeurs de la nationalité juive. C'est un fait que nous nous bornons à mentionner. Le verset 25 du chapitre XX a donné lieu à de vives controverses. Ézéchiel met ces paroles dans la bouche de Dieu : « Parce qu'ils n'ont pas accompli mes ordonnances... je leur ai donné des lois qui n'étaient pas bonnes. » La première phrase explique parfaitement la seconde. Moïse n'ayant pu appliquer dans son entier la constitution qui devait régir les Hébreux, il avait fallu nécessairement y apporter des modifications contraires au système primitif. La race de Lévi avait remplacé dans les fonctions sacerdotales et judiciaires les premiers-nés de tout ce peuple qui devaient les remplir; le tabernacle avait été placé à Jérusalem, tandis que Moïse voulait qu'il occupât le centre du pays; la royauté, enfin, avait été substituée à la république. Ainsi s'expliquent les paroles d'Ézéchiel; mais le prophète consacre lui-même une partie de son livre à la réforme des abus qu'il se borne à signaler dans le chapitre XX, car c'est à ce point de vue qu'on doit, nous le croyons, étudier les huit derniers chapitres de ce prophète, dont les commentateurs n'ont pas compris l'importance. Que fait en effet Ézéchiel? Voulant mettre à profit le désastre terrible de son peuple, il remonte le cours du siècle, passe au-dessus du mont Sion et du tombeau de David sans daigner s'y arrêter, et va se placer à côté de Moïse, pour demander au plus grand des législateurs la communication de ses pensées les plus fécondes. Il se met à l'œuvre; il modifie le temple, il le place au centre de la Palestine, fait un nouveau partage des pays entre les tribus, et assigne au prince une portion de territoire,

afin qu'il ne puisse à l'avenir pressurer le peuple. Ces huit derniers chapitres étant un véritable corollaire du chapitre XX, il en résulte qu'Æder a soutenu une opinion purement gratuite en déclarant qu'ils n'étaient pas d'Ézéchiel. — Flavius Josèphe attribue à ce prophète deux livres sur la captivité de Babylone. Il est le seul à parler de cet ouvrage, qui ne nous est connu par aucun fragment. Al. BONNEAU.

La Bible. — Hermann Janssens, *Herméneutique sacrée*, tome I, § 336-347.) — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. II, p. 155. — H. Pradus et J. Villapandus, *Explorationes in Ezechielem;* Rome, 1596-1604, 3 vol. in-fol., ouvrage savant et accompagné de belles gravures. — Newcome (archevêque anglican), *Attempt towards an improved version, a metrical arrangement and an exploration of the prophet Ezekiel;* London, 1785 et 1786, in-8°. — Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Æder, *Freye Untersuchung über einige Bücher des A. T.* — Tindall, *Christianity as old as the Creation*, cap. VIII. — *The Monthly Magazine and British Register*, p. 189. — Winer, *Bibl. Real-Lexicon*.

ÉZÉCHIEL, poëte juif, qui vivait à Alexandrie et qui écrivait en grec. On ne sait presque rien sur sa vie; Clément d'Alexandrie et Eusèbe le nomment à peine; la plupart des savants qui se sont occupés de lui l'ont regardé comme antérieur d'au moins deux siècles à l'ère chrétienne. M. Magnin, qui a dirigé sur Ézéchiel les regards d'une critique judicieuse, pense qu'il vivait vers l'an 140, à l'époque du soulèvement général des Hébreux contre la domination romaine. Il nous reste de lui des fragments, conservés par Eusèbe (*Préparation évangélique*, livre IX, chap. 28), d'un drame intitulé : *La Sortie d'Égypte;* Moïse en est le héros; 269 vers forment divers morceaux qui relient dans le texte d'Eusèbe des phrases en prose composant ce monument littéraire, fidèle encore à l'iambe de Sophocle et d'Eschyle, et que l'on rencontre avec étonnement à cette époque : c'est le plus ancien drame qui nous reste sur un sujet biblique, et c'est la première tragédie à nous connue qui ait brisé complétement avec les traditions de l'antiquité. Clément d'Alexandrie, qui cite cette pièce dans ses *Stromates*, liv. I, dit qu'Ézéchiel avait composé des tragédies juives; de sorte qu'on doit regarder comme certain que *La Sortie d'Égypte* n'était pas son seul ouvrage; malheureusement le temps a dévoré jusqu'aux titres des autres productions de cet auteur. — J. Morel publia à Paris, en 1590, les *Fragments d'Ézéchiel*, en y joignant une traduction latine et des notes. Ce travail fut reproduit dans les *Poetæ Græci veteres;* Cologne, 1614; on retrouve les vers du vieux poëte alexandrin dans la *Bibliotheca Patrum*, Paris, 1654, t. XIV, p. 153. Un savant allemand, L.-M. Philipson, les a fait paraître à Berlin (1830, in-8°), avec une introduction, des notes et une traduction en vers allemands en regard. M. F. Dübner en a donné le texte, revu sur divers monuments, avec quelques autres drames chrétiens, dans un volume publié en 1847, et qui fait partie de la bibliothèque des *Scriptores Græci*, publiée par MM. Firmin Didot. Ces fragments ont paru en français avec deux versions d'Eusèbe, l'une insérée dans un recueil des *Démonstrations évangéliques*, publié par l'abbé Migne, en 1842; l'autre donnée par M. Séguier de Saint-Brisson, 1846, 2 vol. in-8°. M. Magnin les a traduits également en français. G. BRUNET.

Cave, *Hist. Script. eccles.*, t. I, p. 38. — Bayle, *Dictionnaire*, au mot *Ézéchiel* (sic). — Schoëll, *Histoire de la Littérature Grecque*, t. IV, p. 57.— Séguier de Saint-Brisson, traduction d Eusèbe, notes. — Eichhorn, *De Judæorum Re Scenica*. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. III, p. 420. — Delitzch, *Geschichte der judaïschen Poesie;* Leipzig, 1836.—Dübner, *Præfat. ad Ezechielis* Ἐξαγωγή. — Magnin, *Journal des Savants*, avril 1848, p. 193-208. — Ed. Du Méril, *Origines latines du Théâtre moderne*, p. 2.— Comte de Douhet, *Dictionnaire des Mystères;* 1854 (dans l'*Encyclopédie théologique*, publiée par l'abbé Migne), col. 317 et 918.

ÉZÉCHIEL (en arménien *Ézéguiel*), astronome arménien, né vers l'an 673 de J.-C., mort en 727. Il étudia l'astronomie auprès d'Ananias Chirugatsi; puis il parcourut avec quatre de ses condisciples l'Empire Grec et la Syrie, pour se mettre au courant des connaissances astronomiques des Grecs et des Arabes. A son retour, vers l'an 710, il fonda une école d'où sont sortis plusieurs hommes distingués. On a de lui : *Traité de Physique et de Métaphysique;* — *Traité du Zodiaque;* — *Discours sur la Création;* — *L'art du Rhéteur*.

Tchamtchian, *Badmouthioun Halots*, t. II, p. 361-384. Cirbied, dans le *Dict. hist.* de Chaudon.

ÉZENGATSI, ou ÉZENGAÏÉTSI ou ERZENGATSI (de *Ézenga*, ou *Erzenga*, ou *Arzindjan*), surnom commun à plusieurs écrivains arméniens.

ÉZENGATSI (*Cyriaque*, en arménien *Guiragos*), surnommé *Areveltsi* (l'Oriental), théologien arménien, né en 1369, mort vers l'an 1423 de l'ère chrétienne. Il embrassa l'état monastique, et se fit une belle réputation par sa sainteté et l'étendue de ses connaissances en théologie et en littérature. On a de lui : Commentaire sur un ouvrage d'Évagre, intitulé *Les Centaines*, et sur huit passages du même écrivain qui ont un sens allégorique; — *Thoughth hoghtoragan* (Lettre d'exhortation), adressée à la nation arménienne, et écrite en langue vulgaire; — *Traité sur la Confession et la Vérité des Mystères;* — *Traité sur l'Incarnation de J.-C.;* — un martyrologe intitulé *Osguèporig* (Mine d'Or). On lui attribue une *Hymne sur l'Assomption de la sainte Vierge*, qui se trouve dans toutes les éditions du recueil des cantiques de l'Église arménienne. Aucun de ces ouvrages n'a été imprimé. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Halots*, t. III, p. 508-509.— Fr. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Litteratur*, p. 223.

ÉZENGATSI (*Georges*, en arménien *Kéore*), *vartabed* arménien, né vers l'an 1338 de J.-C., mort au commencement du quinzième siècle. Il fut disciple du célèbre Jean Orodnetsi, et ami de Grégoire Dathévatsi. Devenu l'un des premiers théologiens de son siècle, il remplit les fonctions

de professeur dans un monastère situé près d'Ézenga. Le plus connu de ses élèves est Jacques de Crimée. On a de lui : *Instructions sur la manière dont on doit administrer les sacrements du mariage et du baptême*. Cet ouvrage est précieux, à cause des savantes remarques dont il est enrichi; — *Explication des Homélies de saint Grégoire de Nazianze;* — *Commentaire sur l'Apocalypse;* — *Quatorze Sermons*. On lui attribue aussi un *Commentaire sur Isaïe*. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III, p. 426-452. — Fr. Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Litteratur*, p. 216.

ÉZENGATSI (*Jean*, en arménien *Hovan* ou *Hovannes*), surnommé *Blouz* (Azuré) et *Dzordzoretsi* (de Dzordzor); le dernier des écrivains classiques et des Pères de l'Église arménienne, mort en 775 de l'ère arménienne (1326 de J.-C.) Après avoir étudié pendant plusieurs années sous la direction de Vartan Partzerperttsi, il obtint le titre de vartabed, et se retira au monastère de Dzordzor. En 730 (1281) il parcourut l'Arménie, et se rendit en pèlerinage à Jérusalem. A son retour, il fut accueilli avec distinction par Léon III, roi des Arméniens de Cilicie, et par Jacques Ier, patriarche universel des Arméniens, qui le plaça à la tête de l'école patriarcale de Hrhomgla. Peu de temps après, il se retira dans le monastère de Saint-Grégoire l'Illuminateur, sur le mont Sébouh, et y écrivit son *Traité de Grammaire*. En 1284 il se rendit à Tiflis, où il obtint un grand succès comme prédicateur et où il composa plusieurs de ses ouvrages. Il fut l'un des pères du concile national tenu en 1316 à Adana en Cilicie. C'est dans le monastère de Saint-Grégoire l'Illuminateur, où il avait fait ses premières études, qu'il termina ses jours. Parmi ses nombreuses productions littéraires on remarque : un traité de grammaire intitulé : *Megnouthioun Khéraganin* (Explication de la Grammaire). C'est une espèce de grammaire générale à l'usage des personnes qui connaissent déjà à fond la langue arménienne : elle renferme un très-grand nombre de passages extraits des grammaires de Moïse de Khorène, de David le Philosophe, d'Étienne de Siounikh, d'Hamasn, de Grégoire le Parthe, d'Aris Daguès, de Georges de Sis et de quatre autres grammairiens anonymes. La Bibliothèque impériale possède un manuscrit de cet ouvrage, n° 127. L'auteur en fit lui-même un abrégé plus méthodique et plus pratique, à l'usage de ses élèves; — *Deux panégyriques* prononcés en 1288, le premier en l'honneur de saint Grégoire l'Illuminateur, le second en l'honneur de son fils et de son petit-fils. Ils ont été imprimés à Constantinople, d'abord en 1737, puis en 1824; — *Un recueil de conseils et de préceptes moraux*, tirés des canons des conciles et des œuvres de saint Nersès; — un *Traité des Mouvements des Corps célestes*, écrit d'abord en prose, et plus tard mis en vers. Ces deux ouvrages ont été imprimés à la nouvelle Nakhitchevan; 1792, in-8°; — la continuation du *Commentaire* de Nersès Glaïetsi *sur l'Évangile de saint Matthieu*. C'est le plus précieux des ouvrages de Jean Ézengatsi : il fut achevé en 1316. On en a donné une édition à Constantinople en 1825. Enfin, on a d'Ézengatsi des hymnes et des cantiques qui ont été admis dans le rituel arménien; — un grand nombre de poésies sacrées et profanes; — la traduction arménienne du traité de saint Thomas d'Aquin sur les sacrements. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haiots*, t. III, p. 271, 274, 305, 308, 314. — G. de Serpos, *Compendio storico di memorie chronologice concernenti la religione è la morale della nazione Armena*, t. III, p. 533. — Cirbied, *Grammaire de la Langue Arménienne*, p. 26. — Saint-Martin, *Mém. hist. et geogr. sur l'Arménie*, t. II, p. 433 et 467. — Neumann, *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur*, p. 193.

EZLER (*Auguste*), médecin allemand, natif de Wittemberg, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il pratiqua les doctrines de l'école iatromathématique. On a de lui : *Brevis Tractatus fundamentum Medicinæ æternum explanans et ad quintuplicis entis morbifici cognitionem viam sternens ;* Halle, 1613, in-8°; — *Introductorium iatromathematicum ;* Halle, 1622, in-8°; — *Isagoge physico-magico-medica, in qua signaturæ vegetabilium et animalium depinguntur ;* Strasbourg, 1631, in-8°.

Biographie médicale.

EZNIG ou **EZNAG** *Goghpatsi* (natif de Goghp), théologien, et l'un des meilleurs écrivains de l'Arménie, né en 397, mort vers l'an 478 de J.-C. Comme il était fort versé dans la connaissance du syriaque et du grec, ses maîtres, le patriarche Isaac et Mesrob, lui donnèrent mission d'aller en 425 à Édesse, puis à Constantinople, pour y recueillir et traduire en arménien les œuvres des Pères de l'Église. Lorsqu'il quitta Constantinople, vers l'an 431, il fut chargé, avec ses condisciples, de porter au patriarche d'Arménie une lettre qui lui faisait connaître les actes du concile d'Éphèse. Eznig devint plus tard évêque de la province de Pacrevant et du pays des Arscharounikh. En 449 il assista au concile national d'Ardachad, dont les membres répondirent par un courageux refus à l'ordre d'embrasser la religion de Zoroastre. On a de lui ; *Ieghdz aghantots héthanosatsen, Khèchin Barsits, grônits hounats imasdnotsen, aghantotsen Marguioni* (Destruction des restes des païens, de la religion des Perses, de la religion des sages de la Grèce et de la secte de Marcion); Smyrne, 1762, in-12; Venise, 1826, in-12. M. Levaillant de Florival, professeur d'arménien à l'École des Langues orientales vivantes, en a donné une traduction française très-littérale. On trouve dans cet ouvrage des détails précieux et intéressants sur la mythologie des Persans. L'auteur traite d'ailleurs avec une rare habileté des

questions philosophiques les plus ardues, telles que la prescience de Dieu et le libre arbitre de l'homme. Son argumentation paraîtrait néanmoins bien faible si l'on supposait qu'il s'adresse à ses adversaires; mais il est plus probable qu'il parle à ses coreligionnaires. Cette dernière hypothèse explique le grand nombre de citations de l'Écriture que renferme ce traité. A l'époque où il parut il était en effet aussi utile de maintenir les Arméniens dans la foi chrétienne que de réduire au silence leurs persécuteurs; — un *Recueil de Sentences tirées des Pères grecs, et particulièrement de saint Nil.* Cet ouvrage, intitulé *Khradkh* (Conseils), se trouve à la suite du précédent dans l'édition de Venise et dans la traduction française; — un *Recueil d'Homélies;* — un *Traité de Rhétorique.* Il travailla aussi avec saint Isaac et saint Mesrob à la traduction de la Bible en arménien. Le style d'Eznig est concis, élégant, pur et très-clair. E. Beauvois.

Gorioun, *Vie de saint Mesrob.*— Passage cité dans la préface de la *Trad. de la Chronique d'Eusèbe*, par Aucher, p. 12. — Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie*, trad. française par M. Levaillant de Florival, t. II, p. 165. — Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. I, p. 509; 521-522, 536 537; t. II, p. 27. — Saint-Martin, art. dans le *Journ. des Savants*, an. 1829, p. 431. — Fr. Neumann, *Versuch einer Gesch. der Armenischen Literatur*, p. 42.

* **EZOVI** ou **EZOPEO** (*Joseph*), né à Perpignan, poëte hébreu du seizième siècle. Il est auteur d'un long poëme moral intitulé *Kaarad chesef*, c'est-à-dire l'*Écueil d'Argent*, très-estimé par les Hébreux et même par les orientalistes chrétiens. Il a été imprimé à Constantinople, non en 1533, comme le disent Bartoloccio et Wolf, mais en 1531, comme Rossi l'a démontré dans ses *Annales Hebræo-Typographici.* Il a été publié de nouveau, à Paris (1559), avec la traduction latine de Mercier. Une autre traduction latine du même ouvrage avait été donnée dès 1512 à Tubingen par Reuchlin, et c'est cette dernière que Wolf a insérée dans le tome IV de sa *Bibliothèque Hébraïque.* Rossi avait dans sa collection une *Lettre* manuscrite en vers, adressée par Ezovi à son fils Samuel. Alex. B.

ESQUERRA (*Alfonse*), théologien espagnol, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à Alcala de Henarez, en 1638. On a de lui un petit traité intitulé : *Pasos de la Virgen santissima Maria, madre de Dios, nuestra señora, con doctrina moral para todos estados;* Alcala, 1629, in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

* **EZRA** (*Juan-Josafat Ben*), pseudonyme de l'auteur inconnu de la *Venida del Mezias.* On croit que cet auteur était Américain et vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. On trouve dans son livre une érudition étendue et une critique hardie. Cet ouvrage a été réédité par P. de Chamrobert, sous le titre de *La Venida del Mezias en gloria y magestad; edicion emendada particularmente en cuanto á las citas;* Paris, 1826, 5 vol. in-12.

P. de Chamrobert, *Préface* de son édition.

Wolf, *Bibliotheca Hebraica.* — Rossi, *Dizionario storico degli Autori Ebrei.*

* **EZZ** (*Ali-Ibn-el-*), surnommé *Et-Touil* (*le Long*), arrière-petit-fils d'Abd-Allah-Ibn-Mohammed-Ibn-er-Rend, chef de la dynastie berbère des Rend, qui régna sur Cafsa dans le Bélad-el-Djérid tunisien, vivait au douzième siècle. Sa famille avait été dépossédée en 1159 (554 de l'hégire) par Abd-el-Moumen, et El-Ezz se réfugia dans la ville de Bougie, où, pour vivre, il fut obligé d'exercer le métier de tailleur. En 1162 les habitants de Cafsa, poussés à bout par la tyrannie des gouverneurs qui leur avaient été imposés par Abd-el-Moumen, se révoltèrent contre Emran-ibn-Mouça, le dernier de ces fonctionnaires, et le massacrèrent, après avoir fait venir El-Ezz, auquel ils confièrent la souveraine autorité. Abou-Zékéria, fils d'Abd-el-Moumen, vint, en 1167 ou 1168 (563 de l'hégire), mettre le siége devant la ville, la serra de près, et fit abattre les plantations de dattiers dont elle était environnée; mais El-Ezz résista courageusement, et le contraignit à la retraite. En 1180 (576 de l'hégire), Cafsa fut assiégée de nouveau par le khalife Youçof, fils d'Abd-el-Moumen, et El-Ezz fut obligé de se rendre. Le vainqueur l'envoya au Maroc avec sa famille, et lui permit d'emporter ses trésors. Il reçut même de ce prince la place d'administrateur des impôts à Salé, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort; avec lui finit la dynastie des Rend. Al. B.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction du baron Slane, tome II, p. 33-34.

EZZ-ED-DIN (Honneur de la religion), titre honorifique donné à *Abou-Mohammed Abd-al-Aziz ben-abd-al-Selam ben-Ahmed ben-Ghanem*, surnommé *Dimeschki* (de Damas), *Mocadessi* (habitant de Jérusalem), *Misri* (habitant du Caire), poëte arabe, né en 577 de l'hégire (1181), mort en 660 (1261). Il remplit les fonctions d'imam et de waïtz (prédicateur), d'abord à Damas, puis au Caire. Son éloquence attirait un grand nombre d'auditeurs. Il était de la secte de Schaféi. Sur la fin de sa vie, il résigna ses fonctions, pour se vouer à la contemplation; il s'acquit une telle réputation de sainteté, qu'on lui attribue quelques miracles. On a de lui : *Keschfal-asrar an hikam at-thoyour we al azhar* (Dévoilement des mystères relativement aux facultés intellectuelles des oiseaux et des fleurs), édité et traduit en français par Garcin de Tassy, sous le titre de : *Les Oiseaux et les Fleurs, allégories morales de Azz-Eddin el Mocadessi;* Paris, 1821, in-8°. Voici le sujet de cet ouvrage : Les fleurs, les oiseaux et même des corps inanimés, comme la nue et la bougie, sont doués de la faculté de sentir et de penser. Quoique ces êtres et ces objets soient privés de la parole, on peut néanmoins de la connaissance de leurs propriétés tirer celle de leurs sentiments intimes. Telle est l'heureuse et poétique idée que l'auteur déve-

loppe avec une imagination pieuse et mystique. Son style a de l'élégance et de l'éclat; il est rempli d'images gracieuses et d'ingénieuses antithèses; mais les idées sont quelquefois obscures, subtiles et peu suivies. On a en outre de lui plusieurs traités sur des matières de théologie.

E. Beauvois.

Garcin de Tassy, *Avant-propos* des *Oiseaux et des Fleurs*. — *Bibliothèque des Croisades*, t. IV. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, édit. Fluegel, t. II, n° 3348; III, n° 6277; V, n° 11376; VI, n° 12667, 12872. — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*, t. I, p. 221, 227, 155, 528, 529; II, 349. — Et. Evode Assemani, *Cat. de la Bibl. Laurentienne*, mss. 94. — Tornberg, *Cat. de la Bibl. d'Upsal*, n° 90. — Dozy, *Catal. de la Bibl. de l'Acad. de Leyde*, t. II, p. 282.

F

* **FABARIA** (*Conrad* DE), religieux suisse, de l'abbaye de Saint-Gall, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il a laissé deux ouvrages, *Liber de Casibus monasterii Sancti-Galli*, et *Catalogus Abbatiæ Sancti-Galli*, *ab an.* 614-1442; ils ont été imprimés dans le recueil de Goldast, *Script. Aleman.*, t. I, p. 128. G. B.

Pertz, *Archiven*, III, 250.

* **FABAS** (*Jean II* DE), vicomte de Castets, gouverneur d'Albret, mort en 1614. Aventurier entreprenant, capitaine plein d'audace, il prit une part de quelque importance aux guerres de religion. Quoique catholique, il se trouvait en 1569 du parti de Montgommery, dans les luttes que ce dernier soutenait en Gascogne contre Montluc. Après avoir échappé au massacre qui fut fait des siens à Mont-de-Marsan, qu'il n'avait pu défendre contre les catholiques, Fabas quitta la France, et alla faire la guerre aux Turcs (1571). En 1576 il fut chargé d'occuper Bazas pour le compte du roi; mais, compromis par un rapt accompagné d'assassinat, il pilla la ville, la livra au roi de Navarre, et embrassa la religion protestante. L'année suivante, il prit d'assaut la ville de La Réole, dont Henri de Navarre le nomma gouverneur, et, continuant les hostilités, il étonna ses ennemis par des *entreprises merveilleuses*. En 1586, son château de Castets, qu'Henri de Navarre en personne avait une première fois protégé contre le maréchal de Matignon, étant de nouveau menacé par ce gouverneur de Guyenne, Fabas en fit par correspondance la reddition, moyennant 12,000 écus d'or. Il dirigea la guerre de Gascogne (1588), accompagna Henri IV dans sa campagne de Normandie, entra à son côté dans Paris (1594), et, en récompense de ses services, fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre, gouverneur du Condomois et du pays d'Albret. On l'a souvent confondu avec son fils. G. S.

* **FABAS** (*Jean III* DE), vicomte de Castets, chef protestant, fils du précédent, mort le 29 juillet 1654. Membre de l'assemblée de Grenoble, député de la Guyenne à la réunion de Loudun (1619), député général des églises réformées de France, il montra partout la plus grande activité, en même temps qu'un esprit d'intrigue et d'ambition. L'un des premiers à provoquer l'assemblée de La Rochelle en 1620, il fut appelé par le roi à Paris, et chargé par le synode des intérêts de toutes les églises; mais il revint bientôt prendre les fonctions de lieutenant du maire de La Rochelle. Nommé chef général des églises réformées de France, il ravagea le Médoc; le parlement de Bordeaux le dégrada de sa noblesse, le condamna à mort, et confisqua ses biens. Suspect bientôt aux siens, cité et accusé de trahison devant l'assemblée de La Rochelle, il fut forcé, malgré l'appui du conseil de la ville, de donner sa démission de lieutenant du maire (août 1622). Après le traité de paix, il perdit ses fonctions de député des églises réformées, et reçut une charge de conseiller d'État. G. S.

Mémoires contemporains. — A. Barthélemy, *Les deux Fabas*, dans la bibliothèque de l'École des Chartes, t. VII, p. 545 et suiv.

* **FABATUS** (*Calpurnius*), chevalier romain, vivait dans la seconde moitié du premier siècle après J.-C. En 64, il fut accusé par des témoins subornés d'avoir été le complice des crimes d'adultère et de magie allégués contre Lepida, femme de C. Cassius. Fabatus en appela à Néron, et évita ainsi une condamnation capitale. « Néron, dit Tacite, distrait par des crimes plus importants, l'oublia. » Fabatus était le grand-père de Calpurnia, femme de Pline le jeune. Il fit élever en l'honneur de son fils, mort longtemps avant lui, un portique à Côme, dans la Gaule Cisalpine. Fabatus, suivant une inscription de Gruter, mourut dans la même ville.

Tacite, *Ann.*, XVI, 8. — Pline, IV, 1; V, 12; VI, 12, 30; VII, 11, 16, 23. 32; VIII, 10.

* **FABATUS** (*L. Roscius*), général romain, vivait vers 60 avant J.-C. Il fut un des lieutenants de César en Gaule. Dans l'hiver de 54, il commanda la treizième légion sur le bas Rhin. Fabatus était préteur en 49 lorsque eut lieu la rupture entre Pompée et César, et servit d'intermédiaire entre les deux partis. Il se rendit d'abord à Ariminium, porteur des propositions de Pompée pour César, et rapporta à Capoue les contre-propositions de César. Plus tard, il remplit une mission du même genre auprès de César, de la part des membres les plus pacifiques du parti de Pompée. Ces deux démarches furent inutiles. Fabatus fut tué le 14 ou 15 avril 43, dans la première bataille livrée dans le voisinage de Mutine entre M.-Antoine et les légions du sénat.

César, *Bel. Gal.*, V, 24, 53 *Bel. civ.*, I, 8, 10. — Cicéron, *Ad Atticum*, VII, 13, 14; VIII, 12. — Dion Cassius, XLI, 5

FABBRA ou **FABRA** (*Luigi* DELLA), médecin italien, né à Ferrare, le 25 novembre 1655, mort le 5 mai 1723. Il étudia la médecine sous Jérôme Nigrisoli, et devint professeur dans sa ville natale. On a de Fabbra plusieurs dissertations publiées séparément de 1700 à 1710, et

recueillies sous le titre de *Dissertationes physico-medicæ;* Ferrare, 1712, in-4°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

FABBRIZI (*Luigi-Cinzio* DE'), littérateur vénitien, né à Venise, vers 1450, mort dans la même ville, vers 1526. Il était d'une famille patricienne, mais peu fortunée. Il étudia la médecine à Padoue, et y fut reçu docteur. Il revint pratiquer son art dans sa ville natale, et fit en même temps le commerce. Dans un moment de danger, des cordeliers firent jeter à la mer des balles de marchandises appartenant à Fabbrizi, et plus tard il perdit un procès contre un de ses beaux-frères, appartenant à l'ordre des Récollets; il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer une haine violente contre les religieux en général. Il imagina d'écrire des nouvelles dans lesquelles les moines qu'il mit en scène jouaient les rôles les plus odieux. Les récollets, informés du travail de Fabbrizi, obtinrent du Conseil des Dix un ordre qui en défendit l'impression. Mais l'adroit auteur dédia son livre au pape Clément VII; l'interdiction fut levée, et l'ouvrage parut sous le titre de *Origine de' Volgari Proverbi;* Venise, 1526, in-fol. Fabbrizi mourut peu après. Le soin avec lequel les moines firent disparaître les exemplaires de son livre l'a rendu très-rare. Il contient quarante-cinq proverbes italiens, qui font l'objet d'autant de contes en *terza rima.* Chaque conte est divisé en trois parties ou *cantica.* Le style en est facile, les sujets sont ingénieusement choisis; mais il règne dans tout l'ouvrage une licence sans égale.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana,* VII, part. III, p. 84. — Duplessis, *Bibliogr. parémiologique.*

FABBRONI. *Voy.* FABRONI.

FABER, FABRE ou **LE FÈVRE** (*Jean*), jurisconsulte français, né près d'Angoulème, mort en cette ville, en 1340. Il fut juge à La Rochefoucauld, et devint, suivant plusieurs biographes, chancelier de France; mais ce dernier fait est très-douteux. Il avait une connaissance profonde des lois romaines, et n'était pas moins versé dans le droit français. Charles Dumoulin, qui en parle avec éloge, invoque quelquefois à l'appui de ses propres décisions l'autorité de ce jurisconsulte. On a de Faber un commentaire sur les Institutes de Justinien, imprimé, selon Fabricius (*Bibl. med. et inf. Latin.,* t. VI, p. 414), à Venise, 1488, in-fol., et publié de nouveau sous ce titre: *Joan. Fabri In Institutiones Justinianeas Commentarii, autographo collati, cum notis jurisconsultorum et indice rerum et verborum;* Lyon, 1580, in-fol. Faber est en outre auteur du *Breviarium in Justiniani imperatoris Codicem, cum indice,* etc.; Paris, 1645, in-4°; Lyon, 1579, in-fol., 1594, in-4°. On lui a souvent attribué l'ouvrage intitulé *Progymnasmata ex utroque jure,* Louvain, 1566, in-8°; mais il est de Jean Faber, surnommé *Omalius,* du village d'Omal, près de Liége, sa patrie, et mort en 1622. E. REGNARD.

Simon, *Bibl. des Auteurs de Droit.* — Pasquier, *Recherches de la France.* — Moréri, *Dict. hist.*

FABER (*Jean*), prédicateur suisse, né à Fribourg, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Rome, en 1530. Il entra dans l'ordre des frères Prêcheurs, se fit connaître par son éloquence, et obtint le titre de prédicateur de Maximilien et de Charles-Quint. Il fut d'abord très-lié avec Érasme, dont la correspondance contient à son sujet d'éclatants témoignages d'estime et d'affection. Cependant les deux amis finirent par se brouiller; et voici toute l'oraison funèbre qu'Érasme consacra au frère prêcheur: « J'ai connu, écrit-il à Matthias Kretzer, Jean Faber, dominicain, homme très-instruit dans la théologie thomiste, mais merveilleusement rusé et versatile. A Rome, il commença à se déchaîner contre moi, afin de se réconcilier avec le cardinal Cajetan, dont il m'avait dit autant de mal qu'un bouffon n'en pourrait jamais dire plus d'un autre bouffon. J'apprends qu'il vient de mourir; que Dieu ait pitié de lui. » On a de Faber: *Oratio funebris in depositione gloriosissimi imperatoris Cæsaris Maximiliani;* Augsbourg, 1519, in-4°.

Érasme, *Epistolæ,* l. XXVI. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum,* t. II, p. 80.

FABER ou **LE FÈVRE** (*Jean*), théologien allemand, surnommé *Malleus Hæreticorum,* né à Leutkirch, en Souabe, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort à Vienne, le 12 juin 1541. Entré jeune dans l'ordre des frères Prêcheurs, et reçu docteur à l'université de Vienne, il se fit bientôt une grande réputation parmi les plus savants controversistes de son temps. Les évêques et les princes catholiques de l'Allemagne l'employèrent à combattre les hérésies de Zwingle et de Luther. L'évêque de Constance le choisit pour son official en 1518, et Ferdinand, roi des Romains, depuis empereur, le prit pour confesseur en 1526. Il fut élevé au siége épiscopal de Vienne en 1531. Dans l'exercice de ces hautes fonctions, Faber garda la simplicité de la vie monacale, et donna tous ses soins à l'instruction du peuple et au soulagement des pauvres. Ce prélat, ami des lettres, était en correspondance avec Érasme. Ses nombreux ouvrages, presque tous consacrés à sa lutte contre le protestantisme naissant, ont été recueillis en trois volumes; Cologne, 1537, 1539 et 1541, in-fol. Il faut ajouter à cette collection un volume d'*Opuscula;* Leipzig, 1537, in-8°. Outre les traités contenus dans ces quatre volumes, on a de Faber plusieurs ouvrages de polémique, dont le plus célèbre est intitulé: *Malleus Hæreticorum, libri sex, ad Hadrianum VI, summum pontificem;* Cologne, 1524, in-fol.; Rome, 1569, in-fol.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum,* t. II, p. 11 — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'Ordre de Saint Dominique,* t. IV, p. 66.

FABER ou **LE FÈVRE** (*Jean*), né à Heilbron, vers 1500, mort vers 1560. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique à Wimpfen, fut reçu docteur

en théologie à Cologne, et alla ensuite s'établir à Augsbourg. Comme presque tous les théologiens catholiques de son temps, il consacra son talent d'écrivain et de prédicateur à lutter contre le protestantisme. Les ouvrages qu'il composa dans cette polémique sont nombreux; voici les titres des principaux : *Libellus quod fides possit esse sine caritate;* Augsbourg, 1548, in-4°; — *Enchiridion Bibliorum;* Augsbourg, 1549, in-4°; — *Fructus quibus dignoscuntur hæretici, eorum quoque nomina ex Philastrio, Epiphanio, Augustino, Eusebio*, etc.; *quibus armis devincendi;* Ingolstadt, 1551, in-4°; — *Testimonium Scripturæ et Patrum B. Petrum Apost. Romæ fuisse;* Anvers, 1553, in-8°.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 161.

FABER (*Basile*), érudit allemand, né à Sora, en 1520, mort en 1575. Après avoir étudié à Wittemberg et dans d'autres académies, il devint recteur à Erfurt. Ses principaux ouvrages sont : *Thesaurus eruditionis scholasticæ;* La Haye, 1735, 2 vol. in-fol.; et 1749, Francfort, 2 vol. Cet ouvrage a été augmenté par Buchner, Cellarius, Stubel et Matthieu Gesner; — *Collectanea :* extrait des écrits de Luther et d'autres théologiens; — *Disciplina scholastica.*

Pantaléon, *Prosopographia.*

FABER (*Pierre*), érudit français, né en Auvergne, vers 1530, et mort vers 1615. Comme il n'est jamais cité que sous le nom latin de Faber, même dans une lettre française du maire et des échevins de La Rochelle à J.-J. Scaliger, il est impossible de savoir quel était son nom français, le mot Faber répondant également à *Fabre*, *Favre*, *Faure*, *Fèvre* et *Lefèvre*. Il étudia à Paris sous Adr. Turnèbe, et fut ensuite précepteur des fils de l'amiral Coligny. Enfin, il fut principal du collége de La Rochelle, où il enseigna en même temps l'hébreu. Il remplit ces fonctions jusque vers l'année 1596; les infirmités de la vieillesse le forcèrent alors au repos. P. Colomiès, qui, dans sa *Gallia orientalis*, donne sur P. Faber les seules indications dignes de confiance (1), ne connaissait de lui que des *Commentarii in libros Academicos Ciceronis et in Orationem pro Cæcina;* Leyde, 1601, in-8°. Les Commentaires sur les Académiques, dont on cite une édition (Paris, 1611), ont été reproduits dans l'édition des Académiques de Davies; Cambridge, 1725. Plusieurs biographes ont attribué, à tort, à Pierre du Faur de Saint-Jorri (dont le nom latin est aussi *Petrus Faber*), tantôt seulement les Commentaires sur les Académiques, tantôt ces Commentaires réunis à ceux sur le discours pour Cæcina. D'un autre côté, les auteurs de *La France protestante* croient qu'on doit attribuer à Pierre Faber le *Dodecameron, sive de Dei nomine atque attributis;* Lyon, 1592, in-8°, que l'on regarde généralement comme un ouvrage de P. du Faur de Saint-Jorri.

Michel NICOLAS.

P. Colomesius, *Gallia orientalis.* — MM. Haag, *La France protestante.*

(1) Il les tenait de son grand-père, qui, pasteur à La Rochelle, avait eu des relations suivies avec P. Faber.

FABER (*Jean*), anatomiste et botaniste allemand, né vers 1570, à Bamberg, mort à Rome, vers le milieu du dix-septième siècle. Il commença ses études médicales dans sa patrie, et alla les achever en Italie. Reçu docteur à Rome, il fut nommé professeur de médecine, et devint un des premiers membres de l'Académie des *Lyncei*, fondée par le prince Cesi. Le pape Urbain VIII le choisit pour médecin, et Paul V le chargea d'aller recueillir des plantes rares dans le royaume de Naples. Faber était aussi un anatomiste habile. D'après Jules-César Capacius, dès l'âge de trente ans il rivalisa avec Fallope et Vesale, et disséqua des centaines de cadavres de tout sexe et de tout âge. Il n'a pas composé d'ouvrages originaux, mais ses Commentaires sur Ursinus (*Orsini*) et sur Hernandez attestent beaucoup de science et d'érudition. Il écrivit un des premiers contre l'hypothèse de la production de certains êtres par la corruption. On a de lui : *Commentarius in Imagines illustrium Virorum Fulvii Ursini;* Anvers, 1606, in-4°; — *Disputatio de Nardo et Epithymo, adversus Josephum Scaligerum;* Rome, 1606, in-4°; Mayence, 1607, in-4°; — *De Animalibus indicis apud Mexicum;* Rome, 1628, in-fol.; — *Annotationes in Francisci, Hernandez Thesaurum Rerum Medicarum Novæ Hispaniæ;* Rome, 1648, 1651, in-fol. Hernandez, chargé par Philippe II de faire un recueil de toutes les productions du Mexique, animales, végétales et autres, avait consacré beaucoup de temps et d'argent à ce travail, qui ne fut pas imprimé; Antonio Recchi en fit un extrait, qui resta lui-même assez longtemps inédit. Le prince Cesi ayant acheté le manuscrit de Recchi, le fit annoter par trois académiciens *Lyncei*, Jean Terrentius, Fabius Columna et et Jean Faber. Malheureusement aucun de ces commentateurs n'avait vu le Mexique, et ils entassèrent les citations grecques et latines à propos d'animaux et de plantes que les anciens n'avaient jamais connus. Cette perpétuelle confusion entre les productions essentiellement distinctes des deux continents ôte presque toute valeur scientifique au commentaire de Faber et de ses collègues.

Leo Allatius, *Apes urbanæ*, p. 219. — J. Möller, *Homonymoscop.*, sect. II, c. VII. — Anselme Banduri, *Bibl numaria*, n° XXXV, p. 39. — Freytag, *Adparatus litterarius*, t. II, n° CVI. — Haller, *Bibl. botanica*, t. VI. — Cuvier, *Hist. des Sciences naturelles*, t. II, p. 133.

FABER (*Albert-Othon*), médecin allemand, né vers 1620, mort vers 1686. Il pratiqua la médecine à Lubeck, à Hambourg, et passa ensuite au service du prince de Sultzbach; il finit par devenir médecin de Charles II, roi d'Angleterre. On a de lui : *Practica recensitio de auro pota-*

bili medicinali, ejusque virtute; Francfort, 1678, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* **FABER** (*Vitus*), moine de l'ordre de Saint-François, né à Neubourg, dans le Palatinat. Il se fit, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, une grande réputation comme prédicateur. On a publié de lui cinquante-deux *Sermons* (en allemand), pour tous les dimanches de l'année; Wurtzbourg, 1676, 1684; trente *Sermons sur la Salutation angélique*, 1681; et d'autres écrits, oubliés aujourd'hui. G. B.

Feldherr, *Lexikon der catholischen Geistlichen*, Landshut; 1827.

FABER (*Jean-Matthias*), médecin allemand, né à Augsbourg, mort le 21 septembre 1702. Il était premier médecin du duc de Wurtemberg et médecin ordinaire de la ville d'Heilbronn. Il faisait partie de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Platon Ier*. On a de lui : *Strychnomania, explicans strychni maniaci antiquorum, vel solani furiosi recentiorum historiam; accessit epistola de solano furioso Hieronymi Welschii, cum responsione Fabri;* Augsbourg, 1677, in-4°; — *Pilæ marinæ anatome botanologica;* Nuremberg, 1692, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FABER (*Samuel*), érudit suisse, né à Altorf, en 1657, mort le 7 mai 1716. Il était fils de Jean-Louis Faber, de Nuremberg, et étudia la philosophie et la théologie. En 1690 il devint co-recteur et en 1706 recteur de Nuremberg. En 1688 il fut élu membre de l'Académie dite des *Fleurs de la Pegnitz*. Il y prit le nom de *Ferrando* II, sous lequel il publia sa traduction allemande du livre de la *Consolation des Goutteux* par Balde. Ses autres principaux ouvrages sont : *Orbis terrarum in nuce;* Nuremberg, 1700, in-4°, avec planches en taille-douce. Cet ouvrage, supérieur à celui de Buno (1672) et de Winckelmann (1698), forme un cours d'histoire et de chronologie, au moyen de figures expliquées par de petits vers allemands. Kœhler en a donné une nouvelle édition en 1726; elle a été continuée jusqu'en 1734, et Cramer en a publié en 1772 une traduction en prose française.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FABER (*Jean-Ernest*), orientaliste allemand, né à Simmerthausen, en 1745, mort le 14 avril 1774. Il étudia à Cobourg et à Gœttingue, fut professeur de langues orientales à Kiel, puis à Iéna en 1772. Il mourut dans cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de Canone quo a sensu verborum proprio non esse facile recedendum præcipitur;* Cobourg, 1764, in-4°; — *Nachrichten von dem Portugiesischen Hofe und der Staatsverwaltung des Grafen von Geyras aus dem Englischen* (Documents au sujet de la cour de Portugal et de l'administration du comte de Geyras, traduit de l'anglais); Francfort, 1768, in-8°; — *Pr. ueber das Studium der morgenlændischen Sprachen* (Programme au sujet de l'étude des langues orientales); 1769, in-4°; — *Anmerkungen zur Erläuterung des Talmudischen und Rabbinischen* (Remarques pour servir à l'explication des talmudistes et des rabbins); 1770, in-8°; — *Beobachtungen ueber den Orient aus Reisebeschreibungen, aus dem Englischen* etc. (Observations sur l'Orient, tirées des descriptions de voyages, traduites de l'anglais); Hambourg, 1775, 2 parties, in-8°; la seconde partie a été éditée par Seybold; — *Archæologie der Hebræer;* Halle, 1773, 1re partie, in-8°; — *Chrestomathia Arabica*; ibid., 1773, in-8°; — *Opuscula de Manna Ebræorum*, à la suite des *Opusc. Med.* de Reiske; Halle, 1776, in-8°; — *Neue Philosophische Bibliothek;* Leipzig, 1774, in-8°, 1re partie.

Meusel, *Gelehrt. Deutsch.* — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon* — Hirsching, *Hist. litter. Handb.*

FABER. *Voy.* Schmidt, Fabre, Fèvre, Lefèvre, Faure.

* **FABERIUS**, un des secrétaires de Jules César, vivait vers 50 avant J.-C. Après l'assassinat du dictateur, en 44, Antoine gagna Faberius, et par son moyen il fit insérer tout ce qu'il voulut dans les papiers de César. Comme le sénat avait déclaré valides et exécutoires les actes du dictateur, Antoine par la falsification des papiers (ὑπομνήματα) de celui-ci parvint pendant quelque temps à gouverner Rome. Cicéron, dans sa correspondance, parle d'un autre Faberius, qui lui devait de l'argent.

Appien, *Bel. Civ.*, III, 5. — Dion Cassius, XLIV. — Cicéron, *Ad Att.*, XII, 21, 25, 51; XIII, 8; XV, 13.

FABERT (*Abraham*), imprimeur français, né à Metz, vers 1560, mort le 24 avril 1638. Il succéda à son père, Dominique Fabert, dans la place de directeur de l'imprimerie du duc de Lorraine. Élu maître échevin de Metz en 1610, il fut chargé de complimenter Louis XIII lors de son sacre, et reçut le cordon de Saint-Michel en 1630. On lui attribue : *Voyage du roi Henri IV à Metz en* 1603; Metz, 1610, in-fol.; — *Commentaire de la coutume de Lorraine*; Metz, 1657, in-fol.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine.* — Dom François et dom Fabrouillot, *Histoire de Metz*, t. III, p. 160-196. — Teissier, *Essai sur les Commencements de la Typographie à Metz*, p. 49-70.

FABERT (*François*, chevalier), seigneur de Moulins, né à Metz, vers 1596, mort dans la même ville, en 1663. Il suivit d'abord la carrière des armes, et se distingua aux siéges de Montauban, de La Rochelle, de Nancy, de Trèves et de Saint-Avold. Louis XIV lui donna en 1658 le cordon de Saint-Michel. Fabert fut élu en 1659 maître échevin de Metz. En 1660 il vint à Paris féliciter le roi sur son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne. Il avait épousé, le 25 octobre 1636, Madeleine Foës de la Haute-Bevoy, dont il eut douze enfants. C'est de son

troisième fils, Africain-François de Fabert, chef de bataillon dans le régiment Dauphin, que descendent les Fabert qui existent de nos jours.

E.-A. Bégin, *Biographie de la Moselle.*

FABERT (*Abraham*), frère du précédent, maréchal de France, né à Metz, le 15 octobre 1599, mort à Sedan, le 17 mai 1662. Son grand-père et son père étaient imprimeurs dans sa ville natale, et avaient été anoblis par les ducs de Lorraine. Si nous mentionnons ce fait de mince importance, c'est qu'il nous paraît s'accorder mal avec l'accusation portée contre Fabert de n'avoir pas fait d'études. Les nombreuses lettres que possède de lui la Bibliothèque impériale témoignent d'ailleurs qu'il écrivait fort correctement sa langue. Fabert montra dès sa jeunesse une inclination décidée pour la carrière des armes, et n'atteignit pas plus tôt l'âge d'entrer au service qu'il s'enrôla dans un des régiments du duc d'Épernon. Les preuves de courage et de capacité qu'il donna bientôt lui gagnèrent l'estime des chefs et la confiance des soldats ; mais il languit quelque temps dans les grades inférieurs. D'Épernon, quoique éloigné de la cour, le recommandait d'une façon si pressante, qu'on lui accorda enfin une compagnie dans les gardes. Dès lors Fabert avança rapidement, et chaque nouveau grade qu'il obtint fut la récompense d'une belle action. Il affrontait si résolûment le péril, et, grâce à son sang-froid, il y échappait avec tant de bonheur, que la multitude, toujours portée à expliquer par des causes surnaturelles les faits qui passent son intelligence, n'attribuait à rien de moins qu'à la magie les exploits de ce grand capitaine. En 1635, à cette fameuse retraite de Mayence que plusieurs écrivains comparent à celle des Dix mille de Xénophon, Fabert contribua beaucoup à sauver les débris de l'armée française, qui fuyait devant les Impériaux, et fit voir que chez un homme de guerre la valeur peut ne pas exclure l'humanité. L'armée autrichienne, après avoir tenté vainement de pénétrer en Champagne, rétrogradait à son tour. Le corps de Fabert, chargé de la poursuivre, arriva dans un camp où l'ennemi avait abandonné ses malades et ses blessés. — « Tuons tous ces gredins-là ! » s'écria un Français. — « Ce conseil, dit Fabert, est d'un barbare ; cherchons une autre vengeance, plus noble et plus digne de notre nation. » Et aussitôt il fit distribuer aux prisonniers les vivres et les secours dont ils avaient besoin. Fabert se trouva au siége de Saverne en 1636, de Landrecies en 1637, de Chivas en 1639. Blessé à celui de Turin en 1640, d'un coup de feu à la cuisse, les chirurgiens déclaraient l'amputation indispensable. Le comte d'Harcourt et Turenne l'engageaient à y consentir. — « Il ne faut pas mourir par pièces, leur dit Fabert ; la mort m'aura tout entier ou n'aura rien, et peut-être lui échapperai-je. » Effectivement il guérit, et assez vite, car il figura l'année suivante à la bataille de la Marfée et au siége de Bapaume. En 1642 Fabert suivit le maréchal de La Meilleraye dans le Roussillon à la tête d'un bataillon des gardes. Au siége de Collioure, les Espagnols se présentèrent en ordre de bataille sur une hauteur et prêts à repousser l'attaque des Français. Le maréchal de La Meilleraye, qui avait offensé Fabert en appelant chanoines les gardes qu'il commandait, vint à lui : « Oublions « le passé, monsieur de Fabert! donnez votre avis; « que ferons-nous? — Attaquons, répondit celui-ci. « — En avant! » s'écria La Meilleraye. Fabert partit à la tête de son bataillon. Les Espagnols, renversés, s'enfuirent en désordre jusqu'à Collioure, laissant beaucoup de monde et leur artillerie sur le champ de bataille. Le 14 avril la ville se rendit.

On commença immédiatement après le siége de Perpignan. Louis XIII vint à l'armée : malade, il chargea Fabert de lui rendre compte des opérations. Un jour, M. le Grand (Cinq-Mars) se permit de disputer contre Fabert. Le roi, dont l'amitié pour ce favori déclinait sensiblement, le tança fort de sa présomption. Cinq-Mars sortit en disant tout bas à Fabert : « Je vous remercie, « monsieur. » Le roi voulut savoir ce que c'était ; Fabert ne le lui voulut jamais apprendre. — « Il « vous menace peut-être ? — Sire, on ne fait « point de menaces en votre présence, et ailleurs « on ne le souffrirait pas. » Tallemant des Réaux, qui raconte cette anecdote, ajoute que Fabert était fort bien dans l'esprit de Louis XIII, que le roi avait même dit en certaine occasion qu'il se servirait de lui pour se défaire du cardinal, qu'on l'avait choisi comme un homme de cœur et de sens, et que M. de Thou l'avait sondé à maintes reprises pour l'entraîner dans le parti de M. le Grand. Mais Fabert, qui ne connaissait que son devoir et qui préférait les combats aux intrigues, se tint constamment à l'écart des partis. Fabert prit Porto-Longone et Piombino en 1646 ; Mazarin, la même année, le fit maréchal de camp. On prétend que comme le cardinal, par manière de retour, proposait à Fabert de lui servir d'espion dans l'armée, celui-ci répliqua : « Peut-être faut-il à un ministre de braves gens et des fripons. Pour moi, monseigneur, je ne veux être que du nombre des premiers. » Aussi Mazarin s'écriait-il par la suite, un jour qu'on cherchait à lui inspirer des doutes sur la fidélité de Fabert : « Ah ! s'il se fallait méfier de celui-là, en qui pourrait-on mettre sa confiance ? » Fabert réduisit Stenay en 1654. Louis XIV, pour le récompenser de ses longs services, le nomma, en 1658, maréchal de France et gouverneur de Sedan. Fabert augmenta considérablement les fortifications de cette place, et paya de sa bourse une partie des dépenses. Ses parents le lui reprochaient : « Si, « leur répondit-il, pour empêcher qu'une place « que le roi m'a confiée ne tombât entre les mains « de l'ennemi, il fallait mettre à une brèche ma « personne, ma famille et mon bien, je n'hésiterais pas un instant. » Le roi lui proposa, en

1662, le collier de ses ordres; il refusa, par le motif qu'il ne pouvait produire les titres de noblesse exigés. On lui fit dire qu'il présentât ceux qu'il voudrait, et qu'on ne les examinerait pas. Il répondit que pour décorer son manteau d'une croix, il ne déshonorerait point son nom par une imposture. Louis XIV, à cette occasion, lui écrivait de sa main : « Votre refus, monsieur « le maréchal, vous vaut à mes yeux plus de « gloire que le collier n'en vaudra jamais à ceux « qui le recevront de moi. » Fabert mourut à Sedan, le 17 mai 1662. Sentant sa fin prochaine, il demanda un livre de prières, et expira à genoux, tenant son livre ouvert au psaume *Miserere mei, Deus*. Il fut inhumé dans l'église des Capucins irlandais, dont il était le fondateur.

« On s'est obstiné, dit Voltaire, à vouloir attribuer au merveilleux la fortune et la mort de Fabert. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite. »

Ses lettres (de 1634 à 1652), ses *Ordonnances*, conservées dans les archives de l'hôtel de ville de Sedan, sa *Relation du siége de La Marfée*, imprimée dans les *Mémoires* de Montrésor (Leyde, 1663), attestent des connaissances variées; on y voit briller beaucoup de sagacité et surtout le noble amour qui l'embrasait pour le service du souverain et l'intérêt de sa patrie.

Courtilz de Sandras, *Vie du maréchal Abraham Fabert*; Amsterdam, 1697, et Rouen, 1698, in-12. — Le P. Joseph de La Barre, *Vie du maréchal Fabert*; Paris, 1752, 2 vol. in-12. — La Hode, *Histoire de Louis XIV*, liv. XXV, p. 31. — Marquis de Monglat, *Mémoires*, t. LI, p. 124. — Duhamel, *Mémoire historique sur le maréchal Fabert*; Metz, 1779, in-8°. — Perraut, *Éloge de M. Fabert*. — Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — Tallemant des Réaux, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIII, p. 516; XXIV, p. 370-510, p. 30. — L.-A. Bégin, *Éloge du maréchal Fabert*; Metz, 1837, in-8°. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

*FABERT (*Louis*, comte DE SÉZANNE, marquis DE), officier supérieur français, fils du précédent, né en 1631, tué à Candie, le 25 juin 1669. Il était colonel du régiment de Lorraine, et avait reçu dès le 18 octobre 1655 la survivance du gouvernement de Sedan. En avril 1669, il s'engagea dans le corps d'armée qui, sous la conduite des ducs de Beaufort et de Noailles, allait au secours des Vénitiens assiégés dans Candie par les musulmans. Les Français, ayant fait le 25 juin une sortie contre les Turcs, eurent d'abord un brillant succès; mais une terreur panique s'étant jetée dans leurs rangs, le duc de Beaufort, cent-quinze de ses plus braves officiers et un grand nombre de soldats furent tués dans la déroute; le jeune Fabert fut de ce nombre.

La Hode, *Hist. de Louis XIV*, liv. XXXII, p. 358. — H.-P. de Limiers, *L'Histoire de Louis XIV*, etc., l. VI, p. 109. — Brusoni, *Historia di Candia*, liv. XXVI, p. 277-281. — Muratori, *Annales*, t. XV, p. 429. — Le Bas, *Dictionn. hist. de la France*. — Bégin, *Biog. de la Moselle*. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXV, p. 180.

FABERT (*Nicolas*), historien français, cousin du maréchal, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire des Ducs de Bourgogne depuis Philippe le Hardi, en 1364, jusqu'à la mort de Charles-Quint, en 1558*; Cologne, 1687, 1 volume in-12; 1689, 2 volumes in-12.

Bégin, *Biographie de la Moselle*.

*FABIA, nom des deux filles du patricien M. Fabius Ambustus. Elles vivaient dans le quatrième siècle avant J.-C. L'aînée était mariée à Sev. Sulpicius, patricien et tribun militaire en 376. La seconde épousa le plébéien C. Licinius Stolon, et ce mariage fut, dit-on, la cause d'une réforme dans la constitution romaine. D'après Tite-Live, la jeune Fabia, se trouvant chez sa sœur, s'étonna d'entendre le licteur frapper, suivant l'usage, la porte de sa baguette pour annoncer le retour du tribun militaire. Comme elle s'effrayait de ce bruit, qui lui était inconnu, sa sœur se mit à rire de son ignorance. Piquée des railleries de sa sœur et jalouse de ce que de pareils honneurs n'étaient pas rendus à son mari, Fabia se plaignit à son père. Ambustus la consola en lui promettant que Licinius jouirait bientôt des mêmes honneurs que Sulpicius. En effet, Licinius Stolon et L. Sextius, ayant été élus tribuns du peuple, portèrent une loi qui supprimait les tribuns militaires et rétablissait les consuls, en prescrivant qu'un des deux consuls serait toujours choisi parmi les plébéiens. Ce récit est évidemment controuvé : comment la jeune Fabia pouvait-elle ne pas connaître des honneurs rendus à une dignité dont son père avait été revêtu en 381 ? Cette histoire peut être considérée comme une de ces inventions par lesquelles un parti vaincu essaye de se consoler lui-même en attribuant les actes du parti vainqueur à des motifs bas et futiles.

Tite-Live, VI, 34. — Zonaras, VII, 24. — Aur. Victor, *De Vir. illust.*, 20.

FABIAN. *Voy.* FABYAN.

*FABIANUS (*Papirius*), rhéteur et philosophe romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Élève d'Arelius Fuscus et de Blandus pour la rhétorique et de Sextius en philosophie, il donna des leçons d'éloquence à Albutius Silas. Sénèque l'ancien le cite fréquemment dans le troisième livre de ses *Controversiæ* et dans ses *Suasoriæ*. Son premier modèle d'éloquence fut son maître Arellius Fuscus. Plus tard, sans s'élever jusqu'à la simplicité, il adopta une forme de style moins ornée. Fabianus cependant quitta bientôt la rhétorique pour la philosophie, et Sénèque le jeune place ses ouvrages philosophiques près de ceux de Cicéron, d'Asinius Pollion et de Tite-Live l'historien. Les deux Sénèque semblent avoir connu, et certainement ils estimaient grandement Fabianus. Ses écrits philosophiques étaient plus nombreux que ceux de Cicéron; il s'était aussi beaucoup occupé de sciences physiques, et avait écrit sur ce sujet. Pline cite de lui des ouvrages intitulés : *De Animalibus*, et *Causarum naturalium Libri*.

Sénèque l'ancien, *Controv.*; *Suasoriæ*. — Sénèque le jeune, *Epist.*, 11, 100; *Natur. Quæst.*, III, 27. — Pline, *Hist. nat.*, I, II, VII, IX, XI, XI-XVI, XXIII, XXVIII, XXXVI.

**FABIANUS* (*Valerius*), faussaire romain, vivait vers 50 avant J.-C. Bien qu'il eût assez de naissance et de fortune pour aspirer aux plus hautes dignités, il supposa, de concert avec Vincius Rufinus et Antonius Primus, un testament d'un de ses parents, vieux et riche, nommé Domitius Balbus. Convaincu de faux devant le sénat, en 62, il fut dégradé de son rang de sénateur en vertu de la loi Cornelia (*Testamentaria* ou *de Falsis*).

Tacite, *Ann.*, XIV, 40. — Paulus, *Recept. Sententiarum*, V, t. 25.

FABIEN (Saint), pape et martyr, mort en 250 de l'ère chrétienne. Placé sur le trône pontifical, Fabien bâtit plusieurs églises, et combattit vigoureusement les hérétiques, entre autres Privatus, évêque de Lambesa, en Afrique. On lui attribue aussi l'envoi en Gaule de plusieurs évêques apostoliques, tels que saint Saturnin de Toulouse et saint Trophime d'Arles. Il reçut la couronne du martyre le 1er mars 250. On a sous son nom trois décrétales, la première adressée à tous les évêques de l'Église catholique, la seconde aux évêques d'Orient, et la troisième à Hilaire. Ces trois lettres sont évidemment supposées.

Eusèbe, *Hist. ecclesiast.*, l. VI. — Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. de l'Église*, t. III, p. 364. — Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. VIII, p. 138.

***FABILIUS** ou **FABILLUS**, poëte et grammairien grec, vivait dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. Il enseigna le grec au jeune Maximien, et composa dans cette langue plusieurs épigrammes, et particulièrement des inscriptions pour les statues et les portraits de son jeune élève.

Capitolin, *Maximin. Jun.*, I.

FABIOLE (Sainte), dame romaine de l'illustre maison *Fabia*, morte le 29 décembre 400. Mariée d'abord à un homme perdu de débauches, elle divorça d'avec lui, et, peu instruite encore dans la loi de l'Évangile, elle épousa un second mari, du vivant du premier. Pour cet acte contraire aux prescriptions canoniques, Fabiole fut exclue de la communion des fidèles. Elle n'y rentra qu'après une pénitence publique, dont elle s'acquitta avec une extrême humilité. Elle employa toute sa fortune au soulagement des pauvres et à l'établissement d'un grand hôpital à Rome. Elle passa ensuite en Palestine, et visita saint Jérôme à Bethléem. L'invasion de la Palestine par les Huns l'ayant forcée à quitter ce pays, elle revint en Italie, où elle continua de consacrer sa vie à de continuelles pratiques de piété et de charité.

Saint Jérôme, *Epist.* — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 27 décembre.

***FABIUS** (*Gens Fabia*), l'une des plus illustres maisons patriciennes des premiers temps de l'ancienne Rome. A en croire les Fabius eux mêmes, ils descendaient d'Hercule et d'Évandre, et ce fut pour avoir introduit en Italie la culture de la fève (*faba*) qu'un de leurs ancêtres prit ou reçut le surnom (*cognomen*) de *Fabius*. La question de savoir si les Fabius étaient une maison latine ou sabine est un point controversé. Niebuhr et après lui Gœttling les regardent comme Sabins; mais les raisons qu'ils en donnent ne semblent pas satisfaisantes. On rencontre d'ailleurs leur nom dans une légende qui se rapporte à une époque où les Sabins n'étaient pas encore incorporés aux Romains. Cette légende ne se trouve, il est vrai, que dans le pseudo-Aurelius Victor; mais on peut la considérer comme ancienne, puisque Plutarque et Valère-Maxime y font allusion. Quand Romulus et Rémus, après la mort d'Amulius, offrirent des sacrifices sur le Lupercal, et célébrèrent ensuite des jeux qui devinrent l'origine des Lupercales, les deux héros divisèrent leur bande de bergers en deux troupes, et chacun d'eux donna à sa troupe un nom particulier. Romulus appela ses compagnons *Quinctilii*, et Rémus nomma les siens *Fabii*. Cette tradition semble indiquer que dans les premiers temps les Quinctiliens et les Fabiens avaient la surintendance des sacrifices aux Lupercales; de là les colléges de luperques continuèrent à porter les noms de ces deux maisons, lors même qu'elles n'eurent plus le privilége exclusif de fournir des sacrificateurs aux Lupercales. Une tribu romaine prit son nom de la *gens Fabia*. Les Fabius ne commencèrent à jouer un grand rôle dans l'histoire qu'après l'établissement de la république, et trois frères appartenant à leur maison obtinrent sept consulats successifs, de 485 à 479 avant J.-C. La maison *Fabia* tira son plus grand lustre du courage patriotique et du sort tragique des 306 Fabius à la bataille de la Cremère, en 477. Les Fabius ne se distinguèrent pas seulement comme guerriers; plusieurs d'entre eux occupent une place importante dans l'histoire des lettres et des arts à Rome. Le nom de Fabius subsista jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne. Les noms des familles de la *gens Fabia* sont : AMBUSTUS, BUTEO, DORSO, LABEO, LICINUS, MAXIMUS (avec les prénoms de *Æmilianus*, *Allobrogicus*, *Eburnus*, *Gurges*, *Rullianus*, *Servilianus*, *Verrucosus*), PICTOR et VIBULANUS. Les seuls surnoms qui se trouvent sur les médailles sont ceux d'*Hispaniensis*, de *Labeo*, de *Maximus* et *Pictor*.

Plutarque, *Romulus*, 22; *Fab. Max.*, 1; *Cæsar.*, 61. — Ovide, *Fast.*, II, 237, 361, 375. — Cicéron, *Phil.*, II, 34; XIII, 13; *Pro Cælio*, 26. — Properce, IV, 26. — Juvénal, VIII, 14. — Paul Diacre, au mot *Favii*, édit. Müller. — Pline, *Hist. Nat.*, XVIII, 3. — Aurelius Victor, *De Orig. Gent. Rom.* — Valerius Maxime, II, 2.

Voici les principaux membres de cette maison, par ordre de dates et de filiation :

***FABIUS** (*Quintus-Vibulanus*), général romain, vivait vers 490 avant J.-C. Consul en 485, avec Sev. Cornelius Cossus Maluginensis, il fit

heureusement la guerre contre les Volsques et les Èques. Au lieu de partager le butin entre ses soldats, il le vendit et en déposa le produit dans le trésor public. Il fut consul pour la seconde fois en 482, avec C. Julius Julus. Les deux consuls marchèrent contre les Véiens, et n'ayant pu les amener à une bataille, ils ravagèrent le territoire ennemi et revinrent à Rome. En 480 il servit sous son frère Marcus Fabius, contre les Volsques, et périt dans cette expédition.

Tite-Live, II, 41-43, 46. — Denys d'Hal., VIII, 77, 82, 90 ; IX, 11.

* **FABIUS** (*Kæson Vibulanus*), général et homme d'État romain, frère du précédent, né vers 525 avant J.-C., mort en 477. Questeur en 485, il accusa Sp. Cassius Viscelinus, qui fut condamné à mort. Bien que le nom des Fabius fût devenu odieux aux plébéiens, à cause de la mesure par laquelle son frère Quintus avait privé ses soldats du butin fait à la guerre, les patriciens parvinrent à le faire élire consul pour l'année 484, et pendant sept années consécutives les faisceaux consulaires restèrent dans la famille des Fabius. Kæson et son collègue L. Æmilius Mamercus opposèrent une énergique résistance à la loi agraire que les tribuns tentèrent de faire passer. Suivant Denys, Fabius alla au secours de son collègue, qui avait été défait par les Volsques. Tite-Live ne parle pas de Fabius, et représente Mamercus comme vainqueur des Volsques. Niebuhr pense qu'un grand changement eut lieu dans la constitution romaine lorsque Fabius et Mamercus furent élus consuls. Suivant lui, l'élection des consuls fut transférée des *comitia centuriata* aux *comitia curiata*, et on fit seulement ratifier par la première de ces deux assemblées les choix de la dernière. Le même historien suppose ensuite qu'un compromis eut lieu quatre ans plus tard (482), en vertu duquel les centuries auraient élu un consul et les curies l'autre, et que les élections se seraient faites de cette manière jusqu'à l'établissement des décemvirs. Cette double assertion de Niebuhr ne s'appuie sur aucun témoignage positif; des historiens postérieurs, tels que Gœttling et Becker, l'ont combattue. Il paraît en effet très-probable que de tout temps les consuls furent élus par les *comitia centuriata*. En 481 Fabius Kæson fut élu pour la seconde fois consul, avec Sp. Furius Medullinus Fuscus. Au commencement de son consulat, il eut à repousser les tentatives du tribun Sp. Icilius (Licinius), qui essaya de faire passer une loi agraire en empêchant les consuls de lever des troupes contre les Véiens et les Èques. Icilius n'ayant pas été soutenu par ses collègues, Fabius Kæson put faire la levée et marcher contre les Véiens. Il mit en déroute l'ennemi avec sa seule cavalerie; mais lorsqu'il appela ses fantassins pour achever la victoire, ceux-ci, irrités de son opposition à la loi agraire, refusèrent d'obéir, et revinrent dans leur camp, qu'ils abandonnèrent bientôt, au grand étonnement des Véiens. L'année suivante (480), Fabius marcha de nouveau contre les Véiens, comme lieutenant de son frère, le consul Marcus. Les consuls ne se crurent pas assez sûrs de leurs soldats pour livrer bataille. Renfermés dans leur camp, et provoqués chaque jour par les défis insultants des Étrusques et des Véiens, les Romains accusaient leurs généraux de faiblesse, et demandaient vainement le signal du combat. Enfin, ils jurèrent de revenir vainqueurs, et ce serment mit fin aux hésitations des consuls. Marcus Fabius rangea ses troupes en bataille. Quintus Fabius tomba au premier rang. Fabius Kæson et le consul Marcus Fabius se signalèrent par leur courage, et l'armée tint son serment. Les exploits des Fabius dans cette glorieuse journée réconcilièrent le peuple avec leur famille. Le soin qu'ils prirent de recueillir dans leurs maisons les soldats blessés acheva de leur gagner l'affection populaire, et valurent à Fabius Kæson, qui briguait le consulat, les suffrages unanimes des plébéiens. Dans ce troisième consulat, en 479, Fabius eut pour collègue C. Virginius Tricostus Rutilus. Dès son entrée en charge, il prouva que sa famille s'était sincèrement réconciliée avec le peuple, en demandant aux patriciens de partager entre les plébéiens le territoire conquis avant que les tribuns eussent proposé la loi agraire. Mais quelle que fût l'influence des Fabius, le consul ne put obtenir cette concession des patriciens, qui le regardèrent dès lors comme un traître, et prétendirent même que sa gloire récente lui avait dérangé l'esprit. Les plébéiens, au contraire, s'empressèrent autour de lui, et servirent sous ses ordres avec le plus grand zèle. Il les conduisit contre les Èques, dont il dévasta le territoire, et il revint ensuite à temps pour sauver l'armée de son collègue, qui se trouvait entourée par les Véiens et dans le plus grand péril. Après cette campagne, Fabius renouvela ses propositions conciliantes, et les vit repousser aussi dédaigneusement que la première fois. Trompés dans leur généreux dessein, les Fabius résolurent de quitter une ville où les patriciens les regardaient comme des apostats de leur ordre. Ils se déterminèrent à fonder un établissement sur les bords de la Cremère, petit cours d'eau qui tombe dans le Tibre à quelques milles au-dessus de Rome. Ce fait historique est venu jusqu'à nous enveloppé de circonstances poétiques qui le rendent méconnaissable. Voici en abrégé le récit de Tite-Live. Tous les Fabius se présentèrent au sénat, et le consul, parlant au nom de la maison entière, dit qu'elle se chargeait de faire la guerre aux Véiens avec ses seules forces et à ses propres frais. Cette proposition fut acceptée. Le consul, en sortant du sénat, ordonna aux Fabius de se trouver le lendemain en armes, à sa porte. Le lendemain les Fabius prirent les armes, et se réunirent au lieu prescrit. Le consul, revêtu de son manteau de général, se plaça au milieu de ses parents

rangés en bataille, et fit lever les enseignes. « Jamais on ne vit défiler dans Rome une armée si petite par le nombre et si grande par sa renommée et par l'admiration publique. Trois cent six guerriers, tous patriciens, tous d'une même famille, dont pas un n'eût été jugé indigne de présider le sénat dans ses plus beaux jours, s'avançaient contre un peuple tout entier en menaçant de l'anéantir avec les forces d'une seule famille. » Au milieu d'un immense concours de peuple plein d'admiration et de crainte, les Fabius franchirent la porte Carmentale, et allèrent s'établir aux bords de la Crémère, où ils élevèrent une forteresse. Tite-Live et ceux qui l'ont suivi ne parlent que des trois cent six Fabius partant seuls pour la Crémère. D'autres autorités les représentent, avec plus de vraisemblance, comme se faisant accompagner de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs clients. Ces derniers étaient sans doute fort nombreux. Suivant Denys d'Halicarnasse, ils formaient une troupe de quatre mille hommes. Aussitôt après avoir fortifié leur établissement, les Fabius commencèrent à ravager le territoire ennemi. Les Véiens vinrent les assiéger dans leur forteresse; mais une armée romaine, commandée par L. Æmilius Mamercus, les délivra et vainquit les Véiens, qui demandèrent une trêve d'un an. A l'expiration de cet armistice, en 477, les Véiens reprirent les armes, et détruisirent tous les Fabius, sous le consulat de C. Horatius Pulvillus et de T. Menenius Lanatus. Leur mort est racontée de plusieurs manières par les historiens anciens. Suivant une tradition que Denys nous a conservée, tout en la déclarant fausse, un certain jour, les Fabius quittèrent leur forteresse pour aller offrir un sacrifice à Rome sur le Quirinal. Confiants dans la sainteté de leur œuvre, ils ne prirent pas d'armes. Sur leur route, ils furent attaqués par un corps considérable de Véiens placés en embuscade; ils périrent tous, percés de traits que l'ennemi leur lança de loin, car aucun Véien n'osa les combattre de près. D'après une autre tradition, les Fabius, enorgueillis par des succès obtenus en rase campagne, eurent l'imprudence de poursuivre des troupeaux jusque sur les montagnes, et tombèrent dans une embuscade de plusieurs milliers d'hommes. Quoique surpris, ils firent une héroïque résistance, et ils furent moins vaincus qu'accablés par le nombre. A la suite de cette victoire, les Véiens s'emparèrent de la forteresse sur la Crémère, et passèrent tout le reste de la garnison au fil de l'épée. Le consul Menenius, qui campait dans le voisinage, ne fit rien pour sauver les Fabius. Les patriciens étaient las de cette famille, qui avait abandonné le sénat pour le peuple, et qui en se plaçant entre les deux partis pouvait les dominer l'un et l'autre. Selon Ovide, les Fabius périrent aux ides de février. Toutes les autres autorités les font mourir le même jour où plus tard les Romains furent vaincus par les Gaulois à Allia, à savoir le 15 avant les calendes de sextilis (16 juin). Niebuhr suppose qu'Ovide a confondu le jour du départ des Fabius avec celui de leur mort.

Les anciens s'accordent à dire que tous les Fabius périrent sur la Crémère, à l'exception d'un fils de Marcus. D'après la même tradition, ce fils fut laissé à Rome, à cause de sa jeunesse; mais c'est là une fausse supposition, puisque ce même Fabius fut consul dix ans plus tard. Cette élection et l'opposition que Fabius fit aux tribuns ont fait penser à Niebuhr qu'il avait persisté dans les anciennes opinions de sa maison, et que n'ayant pas suivi ses parents dans leur conversion aux sentiments populaires, il refusa de quitter Rome avec eux.

Tite-Live, II, 41, 43, 46, 50; VI, 1. — Denys d'Halicarnasse, VIII, 77; 82-86; IX, 1, 11, 13-22. — Zonaras, VII, 17. — Tacite, II, 91. — Dion Cassius, *Fragmenta*. — Valère Maxime, IX, 3. — Aulu-Gelle, XVII, 21. — Ovide, *Fast.*, II, 195. — Festus, au mot *Scelerata Porta*. — Plutarque, *Camillus*, 19.— Niebuhr, *Histoire Romaine*, trad. par de Golbery. — Gœttling, *Römische Staatsverfassung*. — Becker, *Handbuch der Römischen Alterthümer*, vol. II.

*FABIUS (*Marcus Vibulanus*), général romain, frère des deux précédents, vivait vers 490 avant J.-C. Consul en 483, il repoussa la loi agraire proposée par Spurius Cassius et soutenue par les tribuns. Comme ceux-ci s'opposaient à la levée des troupes, les consuls transportèrent leur tribunal hors de la ville, là où cessait le pouvoir des tribuns, et firent des enrôlements forcés. Ils marchèrent ensuite contre les Volsques, et n'obtinrent aucun avantage décisif. En 480, Marcus Fabius fut élu consul pour la seconde fois, et eut pour collègue Cn. Manlius Cincinnatus. Les deux consuls marchèrent de nouveau contre les Véiens. Sur les incidents de cette campagne, sur le courage de Fabius dans la bataille, et sur le grand changement politique qui en fut la suite, *voyez* Fabius Kæson. D'après Denys d'Halicarnasse, Fabius résigna le consulat deux mois avant l'expiration de sa charge, parce que ses blessures ne lui permettaient plus de la remplir. L'année suivante, en 479, il accompagna le reste de sa maison dans leur fatal établissement sur la Crémère, et périt avec les autres Fabius, deux ans plus tard. Denys représente Marcus comme le chef de l'émigration des Fabius, tandis que Tite-Live met à leur tête dans cette circonstance le consul Kæson.

Tite-Live, II, 42-47, 49. — Denys d'Halicarnasse, IX, 5, 13, 15. — Frontin, *Strat.*, I, 11. — Valère-Maxime, V, 5.

*FABIUS (*Quintus Vibulanus*), général et homme d'État, fils du précédent, vivait vers 470 avant J.-C. Il fut, dit-on, le seul des Fabius qui survécut au désastre de la Crémère. Consul en 467, avec Titus Æmilius Mamercus, il soutint le parti patricien contre les tribuns. Ceux-ci, appuyés par l'autre consul, redoublèrent d'efforts pour faire passer la loi agraire. Le consul proposa alors, comme compromis, d'envoyer une colonie à Antium, qui avait été conquis l'année précédente. Il entra ensuite en campagne contre

les Èques, qui demandèrent la paix. Ils l'obtinrent, mais ils la rompirent bientôt, et envahirent le territoire des Latins. En 465, Fabius, consul pour la seconde fois, avec Titus Quintus Capitolinus Barbatus, marcha de nouveau contre les Èques, et les battit. Vaincus en bataille rangée, ces rudes montagnards revinrent à leur tactique ordinaire, et harcelèrent par de continuelles escarmouches l'armée engagée au milieu de leurs défilés. Par une marche rapide, ils se portèrent sur le territoire de Rome, et jetèrent l'effroi dans la ville surprise. Le consul accourut de l'Algide, et mit Rome à l'abri d'un coup de main. Trois ans plus tard, Fabius fut nommé préfet de Rome, tandis que les deux consuls étaient absents. Le tribun C. Terentillus Arsa profita de l'absence des consuls, et demanda que six magistrats fussent choisis pour rédiger et publier un code de lois. Cette proposition, qui avait pour but d'enlever aux patriciens le privilége de connaître seuls les lois, était d'une importance capitale. Fabius se hâta donc de convoquer le sénat, et dans cette assemblée il se déchaîna avec tant de violence contre la proposition et son auteur, que Terentillus retira la loi, de l'avis de ses collègues mêmes.

En 459, Fabius fut consul pour la troisième fois, avec L. Cornelius Maluginensis. Un nouvel armement des Volsques et des Èques arrêta l'agitation populaire qui venait de recommencer. Déjà les Volsques étaient à Antium, et la colonie romaine était accusée de trahison. Les consuls se partagèrent le commandement. Fabius dut marcher sur Antium, tandis que Cornelius restait pour garder la ville. Les Herniques et les Latins eurent ordre de fournir des soldats, aux termes des traités, et les deux tiers de l'armée se composèrent d'alliés. Dès que ceux-ci furent arrivés, Fabius se mit en marche vers Antium. Il s'arrêta près de cette ville, en face du camp ennemi. Les Volsques, qui attendaient les Èques, refusèrent le combat. Le consul ordonna l'attaque du camp. Les Volsques ne purent soutenir le choc des légions, et se dispersèrent dans les forêts. Fabius marcha alors contre les Èques, qui s'étaient emparés de Tusculum, et les extermina. Il célébra ses deux victoires par un triomphe. L'année suivante, il fut l'un des trois ambassadeurs envoyés à Clœlius Gracchus, chef des Èques. En 450, Fabius fut élu membre du second décemvirat, et, comme ses collègues, il garda illégalement son pouvoir pendant l'année suivante. Lui et Appius Claudius furent les chefs de ce second décemvirat, qui se rendit si célèbre par ses actes de tyrannie. Fabius commanda avec deux de ses collègues l'armée dirigée contre les Èques et les Sabins. Ce fut probablement lui qui fit tuer Siccius Dentatus. Si Tite-Live ne le nomme pas à l'occasion de ce meurtre, c'est que cet historien suivait les annales de Fabius Pictor, qui avait exalté les belles actions de ses ancêtres et dissimulé leurs fautes. Après l'abolition du décemvirat et la mort d'Appius Claudius et d'Oppius, Fabius partagea le sort du reste de ses collègues ; il fut exilé et ses biens furent confisqués.

Quintus Fabius, seul reste de l'antique maison *Fabia*, fut la souche de tous les Fabius qui après lui figurèrent dans l'histoire. Il épousa la fille de Numerius Otacilius de Malaventum, et ce fut par ce mariage que le nom de *Numerius*, jusque là exclusivement attribué à des plébéiens, devint le prénom d'une maison patricienne.

Tite-Live, III, 1-3, 9, 22-25, 35, 48, 58. — Denys d'Halicarnasse, IX, 59, 61, 69 ; X, 20-22, 58 ; XI, 23, 46. — Festus, au mot *Numerius*.

* **FABIUS** (*Marcus Vibulanus*), général et pontife romain, fils aîné du précédent, vivait vers 450 avant J.-C. Il fut consul en 442, avec Postumius Æbutius Elva Cornicen, l'année de la fondation d'une colonie à Ardée. En 437, lieutenant du dictateur Mam. Æmilius Mamercinus, il fit la guerre contre les Véiens et les Fidénates. En 433, il fut un des tribuns consulaires, et en 431 il servit en qualité de lieutenant sous le dictateur A. Postumius Tubertus, dans la guerre contre les Èques et les Toscans.

Tite-Live, IV, 11, 17, 19, 25, 27, 28. — Diodore, XII, 34.

* **FABIUS** (*Numerius Vibulanus*), général romain, second fils de Quintus Fabius, et frère du précédent, vivait vers 420 avant J.-C. Il fut élu consul en 421, avec Titus Quintius Capitolinus Barbatus, et fit la guerre aux Èques qu'il mit facilement en fuite. Il refusa le triomphe, et se contenta des honneurs de l'ovation. Pendant son consulat, il proposa d'ajouter aux questeurs de la ville deux nouveaux questeurs, qui seraient attachés aux consuls en temps de guerre. Cette proposition excita dans Rome de graves débats. Les tribuns réclamaient pour les plébéiens la moitié des places, et le sénat refusait cette concession. Enfin, le peuple obtint le droit de nommer des plébéiens ; mais il n'en usa pas d'abord, et jusqu'en 408 les patriciens seuls furent élevés à cette charge. En 415 et en 407, Fabius fut élu tribun consulaire.

Tite-Live, IV, 43, 49, 58. — Diodore, XIII, 24 ; XIV, 3.

* **FABIUS** (*M. Ambustus*), homme d'État romain, fils du précédent, vivait vers 400 avant J.-C. Il était souverain pontife lors de la prise de Rome par les Gaulois, en 390 avant J.-C. Ses trois fils, envoyés en ambassade auprès des Gaulois qui assiégeaient Clusium, pénétrèrent dans cette ville, et se joignirent aux assiégés pour repousser les assaillants. Les Gaulois demandèrent justice au sénat de cette violation du droit des gens, et, ne l'ayant pas obtenue, ils marchèrent sur Rome. Les trois fils de Fabius furent dans la même année élus tribuns consulaires. C'est avec ce Marcus Fabius que le surnom d'*Ambustus* commence à figurer dans la généalogie des Fabius, et remplace celui de *Vibulanus*.

Tite-Live, V, 35, 36, 41. — Plutarque, *Cam.*, 17.

* **FABIUS** (*M. Ambustus*), probablement

petit-fils du précédent, fut tribun consulaire en 381 avant J.-C. Il eut deux filles (*voy.* Fabia), et le mariage de la plus jeune fut, suivant les historiens romains, l'occasion de la loi *Licinia*. Fabius Ambustus, tribun consulaire une seconde fois, en 369, soutint avec rigueur cette loi. Il fut censeur en 363.

Tite-Live, VI, 34, 36. — *Fasti Capitol.*

FABIUS (*M. Ambustus*), probablement frère du précédent, fut consul en 360 avant J.-C. Il fit la guerre aux Herniques, les vainquit et obtint les honneurs de l'ovation. Consul en 356, il fit une expédition contre les Falisques et les Tarquiniens, qu'il vainquit aussi. Comme il était absent de Rome à l'époque des comices, le sénat, qui n'avait pas confiance en son collègue, suspect de favoriser les plébéiens, nomma des inter-rois pour procéder aux élections consulaires. Le but du sénat était d'assurer le consulat à deux patriciens. Ce qui eut lieu en effet, grâce à Fabius Ambustus, qui se rendit à Rome, fut nommé onzième inter-roi, et proclama deux consuls patriciens, en dépit des prescriptions de la loi *Licinia*. Consul pour la troisième fois en 354, il vainquit les Tiburtes, et obtint le triomphe. En 351 le sénat le nomma dictateur, pour éluder encore une fois la loi *Licinia;* mais ce but ne fut pas atteint. Fabius Ambustus vivait encore en 325, lorsque son fils, Q. Fabius Maximus Rullianus, fut condamné à mort par le dictateur Papirius. Il intercéda pour le coupable, et obtint sa grâce.

Tite-Live, VII, 11, 17, 22. — *Fasti Capit.*

FABIUS (*Maximus Rullianus* ou *Rullus*), célèbre général romain, fils du précédent vivait vers 330 avant J.-C. Édile en 331, il apprit d'une esclave que la mortalité qui dévastait Rome provenait du poison que les femmes administraient à leurs maris. Maître des cavaliers de L. Papirius Cursor, en 325, il encourut sa colère en livrant bataille aux Samnites près d'Imbrivia ou Simbrivia, en son absence et malgré ses ordres. Il fut vainqueur; mais sa victoire ne le justifia pas. Tout était prêt pour son supplice dans le camp, lorsqu'il s'enfuit précipitamment à Rome. L'intercession du sénat, du peuple, et les prières du vieux père de Fabius, finirent par obtenir du sévère dictateur la grâce du coupable. Fabius fut seulement dégradé de sa dignité de maître des cavaliers. En 322, il obtint son premier consulat. On était alors à la deuxième année de la seconde guerre samnite, et dans cette longue et terrible lutte pour l'empire de l'Italie, Fabius, non moins remarquable par son courage personnel que par son habileté, fut le plus grand général romain de son temps. Malheureusement nous n'avons que bien peu de détails sur ses nombreuses campagnes. Les historiens romains ont supprimé ou atténué ses défaites, ont attribué à lui seul l'œuvre de plusieurs, et lui ont prêté une absence d'ambition, une modestie, également étrangères à son époque, à sa nation et à son caractère. En présence de cette falsification, qui doit remonter aux premiers historiens de la maison Fabia, maison particulièrement riche en annalistes, et lorsque nos seuls guides, les *Fastes*, Tite-Live et Diodore, non-seulement sont inconciliables l'un avec l'autre, mais encore se contredisent eux-mêmes, nous pouvons à peine espérer de déterminer avec certitude les principales lignes de la carrière militaire et politique de Fabius. Pendant son premier consulat, en 332, il stationna en Apulie, vainquit les Samnites, et triompha des Samnites et des Apuliens. Inter-roi l'année suivante, après l'humiliation des Fourches caudines, et dictateur en 315, il fut complétement défait par les Samnites à Lautulles, défilé entre la mer et les montagnes à l'est de Terracine. A cette année ou à la suivante appartient probablement l'anecdote conservée par Valère-Maxime. A. Attilius Calatinus, son gendre, fut accusé d'avoir livré Sora à l'ennemi. Fabius le sauva d'une condamnation en déclarant que s'il l'eût cru coupable, il lui eût repris sa fille. En 310 Fabius fut consul pour la seconde fois. Ne se croyant pas en force pour délivrer Sutrium, assiégé par les Étrusques, il s'engagea dans la forêt Ciminienne, et pénétra jusqu'à la frontière occidentale de l'Ombrie. Là il fit alliance avec le peuple de Camerine ou Camerta, et par ses ravages dans le nord de l'Étrurie il opéra une diversion favorable à Rome, et força Arretium, Cortone et Pérouse à conclure une trêve de trente ans avec la république. Quant à ses victoires de Pérouse, du lac Vadimon et de Sutrium, on peut les placer sur la même ligne que les prétendus périls de la forêt Ciminienne. Le sénat, alarmé de le voir s'éloigner de Sutrium avec ses troupes, lui défendit d'entrer en Étrurie; mais les envoyés du sénat ne le rencontrèrent qu'à son retour, et ses succès le justifièrent de sa désobéissance. Comme la guerre au sud du Tibre semblait réclamer la présence d'un dictateur, le sénat demanda à Fabius de nommer à cette dignité suprême son vieil ennemi Papirius Cursor. Le consul écouta cette demande en silence, y obéit dans la solitude de la nuit, et lorsque, le lendemain, des députés du sénat vinrent le remercier d'avoir sacrifié au bien public une inimitié personnelle, il les congédia sans rien dire. Sa campagne en Étrurie fut récompensée par les honneurs du triomphe. Les *Fastes* mettent un an d'intervalle entre le deuxième et le troisième consulat de Fabius. Tite-Live au contraire et Diodore prétendent que ces deux consulats furent successifs. Quoi qu'il en soit, Fabius, dans son troisième consulat, eut pour province le Samnium. Il apaisa une révolte des Marses, des Péligniens et des Herniques, enleva à la ligue samnite Nuceria, Alfaterna, et, laissant sa province pacifiée, il entra dans l'Ombrie, où il remporta, dit-on, une victoire à Mevania. On peut douter de ses succès, puisqu'il n'obtint pas

le triomphe. En 307 il commanda dans le Samnium en qualité de proconsul, et remporta une victoire près d'Allifa. On peut révoquer encore en doute cette victoire, puisqu'elle ne fut pas suivie d'un triomphe. En 304 Fabius fut nommé censeur. Les actes de sa magistrature ont donné lieu à une foule d'hypothèses; mais les seuls renseignements authentiques que nous ayons sur ce point se réduisent à quelques lignes peu explicites de Tite-Live. « Depuis la censure d'Appius Claudius, qui répandit le menu peuple dans toutes les tribus, dit cet historien, Rome fut divisée en deux partis : l'un composé des honnêtes gens, attaché aux bons citoyens et voulant les porter aux places; l'autre, de la faction du Forum. Cet état de choses dura jusqu'à la censure de P. Decius et de Q. Fabius, lequel, voulant rétablir la concorde et empêcher que les comices ne fussent dans la main de la plus basse populace, écuma toute cette lie du Forum, et la jeta dans quatre tribus, qu'il appela les tribus de la ville. Cette sage opération fut reçue avec une si vive reconnaissance, que le surnom de Maximus, que tant de victoires n'avaient pu acquérir à Fabius, fut le prix de cet heureux rétablissement de l'équilibre entre les ordres. On dit que Fabius établit aussi, en faveur des chevaliers, la fête équestre des ides de juillet. »

En 297, Fabius fut élu consul pour la cinquième fois, et malgré lui, si on en croit Tite-Live. Il eut le Samnium pour province; le résultat de sa campagne est douteux. Élu, l'année suivante, consul pour la sixième fois, il remporta une grande victoire à Sentinum, où les armées combinées des Samnites, des Gaulois, des Étrusques et des Ombriens attaquèrent les Romains et leurs alliés, et obtint les honneurs du triomphe le 4 septembre de la même année. En 292 il servit de lieutenant à son fils Quintus Fabius Maximus. Il succéda à son père Ambustus dans la dignité de prince du sénat. A sa mort, arrivée peu après, le peuple vota une somme considérable pour les frais de ses funérailles; mais comme la famille Fabius était fort riche, le fils du défunt, Fabius Gurges, employa l'argent voté par le peuple à un repas public (*epulum*) et à une distribution de vivres (*visceratio*) aux citoyens de Rome.

Tite-Live, VIII, 18, 29, 35, 40; IX, 17, 22, 33-40, 42, 46; X, 15, 21, 22, 24-30. — Denys d'Halic., VI, 13, 15. — Aurelius Victor, *Vir. illust.*, 31, 32. — Dion Cassius, *Frag.* Maï, 35; *Frag.* Peiresc., XXXVI. — Valère-Maxime, II, 5, 7; V, 7; VIII, 15. — Diodore, XX, 27, 44. — Orose, III, 10, 22. — Fronton, *Strat.*, IV, 1. — Eutrope, II, 8. — Cicéron, *Philip.*, V, 17. — Pline, *Hist. Nat.*, XV, 4. — Zonaras, VII, 26. — Niebuhr, *Histoire Romaine.* — Zumpt, *Die Centurien*; Berlin, 1836. — Huschke, *Staatsverfass. Ser. Tull.*

FABIUS (*Quintus Maximus Gurges*), général romain, fils du précédent, mort vers 270. Sa jeunesse dissolue lui fit donner le surnom de *Gurges*, ou de *Glouton*, et la sévérité de ses mœurs dans l'âge mûr étonna les Romains. Édile en 295, il mit à l'amende certaines dames de noble naissance à cause de leur vie désordonnée, et avec le produit de ces amendes il bâtit un temple à Vénus près du grand cirque. Dans son premier consulat, en 292, il fut complétement défait par les Samnites Pentriens. Les adversaires de la maison Fabia, les partis des Papirius et des Appius, prirent avantage de cette défaite pour exaspérer le peuple contre Fabius. Celui-ci eût été dégradé du consulat, si son père n'eût promis de lui servir de lieutenant pendant le reste de la guerre. La présence du vieux Fabius ramena la victoire dans l'armée romaine. A la seconde bataille, le jeune Fabius prit une revanche éclatante, et obtint les honneurs du triomphe. La circonstance la plus remarquable de cette cérémonie fut de voir le père assis à côté du fils sur le char triomphal. Fabius dédia une châsse à Vénus *Obsequens*, ou condescendante, parce que cette déesse avait condescendu à ses prières. En 291 Fabius resta comme proconsul dans le Samnium. Il assiégeait Cominium lorsque le consul L. Postumius Megellus l'expulsa arbitrairement et violemment de l'armée et de la province. Selon les *Fastes*, Fabius obtint le triomphe pour son proconsulat. Consul pour la seconde fois en 276, il triompha des Samnites, des Lucaniens et des Bruttiens. Peu après, il fit partie d'une ambassade envoyée par le sénat à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Fabius et ses collègues déposèrent dans le trésor public les présents qu'ils avaient reçus de Ptolémée; mais un décret du sénat leur permit de les garder. Fabius fut tué dans son cinquième consulat, en cherchant à apaiser une sédition à Vulsinies, en Étrurie. Comme son père et son grand-père, Fabius Gurges fut prince du sénat.

Tite-Live, X, 3; *Epit.*, XIV. — Aur. Victor, *Vir. illust.*, 36; *Reg.*, XI. — Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, XVI, 15, 16. — Orose, III, 22. — Plutarque, *Fab. Max.*, 24. — Macrobe, *Sat.*, II, 9. — Juvénal, *Sat.*, VI, 267; XI, 40. — Eutrope, II, 9. — Servius, *Ad Æn.*, I, 720. — Valère-Maxime, IV, 3. — Dion Cassius, *Frag.*, 147. — Zonaras, VIII, 6, 7. — Florus, I, 21. — J. Obsequens, 27. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 41.

FABIUS (*Quintus Maximus*), général romain, petit-fils du précédent, né vers 275, mort en 203. Il fut surnommé *Verrucosus*, d'une verrue qu'il avait sur la lèvre supérieure; *Ovicula*, à cause de la douceur et de l'apathie de son caractère; et *Cunctator*, à cause de sa prudence à la guerre. Il était probablement fils d'un certain Quintus Fabius Maximus qui, édile en 265, maltraita les ambassadeurs de la ville d'Apollonie en Épire. Le sénat ordonna de le livrer à la discrétion des habitants de cette ville. Ceux-ci le renvoyèrent sans lui faire aucun mal. Son fils, qui devait être un des plus grands hommes de Rome, fut consul pour la première fois en 233. La Ligurie, qui lui fut assignée pour province, lui procura les honneurs du triomphe et l'occasion d'élever un temple à l'Honneur. Il fut censeur en 230. Consul pour la seconde fois, en 228, il s'opposa à la loi agraire de C. Flaminius. En

221 il fut élevé à la dignité de dictateur pour tenir les comices. Le sénat l'envoya en 218 demander satisfaction pour l'attaque de Sagonte. Cette ambassade, au lieu d'amener la paix, précipita la déclaration de guerre. En 217, aussitôt après la défaite de Thrasimène, Fabius fut nommé dictateur ou plutôt prodictateur, parce qu'il ne se trouvait pas à Rome de consul pour lui conférer cette dignité. A partir de ce moment, et tant que les Romains se résignèrent à la guerre défensive, Fabius fut leur chef nécessaire. Sans avoir peut-être des talents militaires supérieurs, il eut le mérite de comprendre mieux qu'aucun de ses compatriotes le génie d'Annibal et le genre de résistance qu'on pouvait lui opposer. N'essayant pas de heurter de front l'impétueux général carthaginois, il l'affaiblit et le lassa par une sage défensive. Cicéron a dit de Fabius, avec autant d'énergie que d'exactitude : *Bellum punicum secundum enervavit.* Ennius a dit aussi *Qui nobis cunctando restituit rem*, éloge exagéré, car il était réservé à Marcellus et à Scipion de relever la puissance militaire des Romains; Fabius l'empêcha seulement de périr. Son premier acte comme dictateur fut de rassurer les esprits par un sacrifice solennel et par des supplications aux dieux. Il empêcha ensuite l'ennemi de s'établir dans le Latium et dans les districts environnants. Son plan était fort simple, et il ne s'en départit jamais. Il évita toute rencontre, plaçant son camp sur des hauteurs où la cavalerie numide et l'infanterie espagnole ne pouvaient l'atteindre, surveillant avec une vigilance infatigable les mouvements d'Annibal, tombant sur ses fourrageurs, le forçant de nourrir son armée aux dépens de ses alliés, de mécontenter ses soldats par des manœuvres sans résultat. Il parvint même à enfermer les Carthaginois dans les gorges situées entre Calès et le Vulturne. Annibal s'échappa en détournant l'attention des Romains par un adroit stratagème. A Rome et dans son propre camp la prudence de Fabius était mal interprétée. On le suspectait de vouloir prolonger la guerre pour garder plus longtemps son commandement; on l'accusait de timidité, d'incapacité et même de trahison, bien qu'il donnât ses revenus pour payer la rançon des prisonniers romains. Son propre maître de la cavalerie, M. Minucius Rufus, éleva la voix contre lui, et le sénat, irrité de voir la Campanie dévastée par les Carthaginois, se joignit au peuple pour blâmer les sages temporisations de Fabius. Minucius, pendant une courte absence de son général en chef, remporta sur Annibal quelques avantages sans importance. Le tribun M. Metilius proposa alors de partager le commandement entre le dictateur et le maître des cavaliers. Cette proposition fut adoptée par le sénat et le peuple. Minucius se hâta d'engager la bataille, et eût été entièrement détruit si Fabius ne fût venu à son secours. A l'expiration de sa charge, le dictateur fut remplacé par les deux consuls Paul Émile et Varron. Le premier suivit ses conseils, le second les dédaigna, et la déroute de Cannes prouva combien Fabius avait raison lorsqu'il disait à Paul Émile : « Souvenez-vous que vous avez à craindre non-seulement Annibal, mais aussi Varron. » Fabius fut cependant un des premiers sénateurs qui, après le désastre de Cannes, complimentèrent Varron de n'avoir pas désespéré de la république. Il dicta les mesures défensives que le sénat adopta dans ce moment de crise. Déjà membre du collége augural, il fut élu souverain pontife en 216, dédia le temple de Vénus Érycine, et s'opposa à ce qu'on remplît avec des Latins les vides faits dans le sénat par la guerre. Après l'hiver de 216 à 215, la guerre prit un tout autre caractère, et Fabius n'y eut plus le premier rôle. Élu consul pour la troisième fois, en 215, il ravagea la Campanie et commença le siége de Capoue. En sortant de charge, il exhorta le sénat et le peuple à laisser de côté leurs préférences personnelles et à choisir pour consuls les hommes les plus capables. Ce conseil lui valut sa réélection en 214. Il envahit le Samnium et prit Casilinum. En 213 il servit de légat à son propre fils Q. Fabius, alors consul. Plutarque raconte à ce sujet une anecdote qui prouve toute la sévérité de la discipline romaine. Fabius se rendait à cheval auprès de son fils, qui expédiait des affaires. Celui-ci, en l'apercevant, envoya un licteur lui dire de descendre et de venir à pied s'il voulait parler au consul. Tandis que tous les assistants étaient choqués de voir traiter ainsi un illustre vieillard, Fabius s'écria : « Très-bien, mon fils, je te félicite de savoir faire respecter ta dignité de consul. » Lors de la marche d'Annibal sur Rome, en 211, Fabius fut encore le principal inspirateur du sénat, et conseilla de ne pas lever le siége de Capoue. Élu consul pour la cinquième fois, en 209, il obtint le titre de prince du sénat, qui semblait héréditaire dans la famille des Fabius Maximus, et il fit subir à Annibal un très-grave échec en reprenant Tarente. L. M. Livius Macatus, qui commandait cette place lorsqu'elle fut prise par les Carthaginois, se retira dans la citadelle, et l'empêcha de tomber au pouvoir de l'ennemi. Comme il se vantait plus tard d'avoir été cause que les Romains étaient rentrés en possession de Tarente, « certainement, répondit Fabius, si vous ne l'aviez pas perdue, je ne l'aurais jamais reprise ». Fabius dut sa conquête à la trahison d'un officier bruttien qui servait dans l'armée carthaginoise. « Il semble que dans cette occasion, dit Plutarque, Fabius ne sut pas se défendre d'un mouvement d'amour-propre; car, afin de cacher qu'il avait pris la ville par trahison, il fit tuer d'abord tous les Bruttiens; mais il ne recueillit pas la gloire qu'il s'était promise, et encourut à la fois le reproche de perfidie et celui de cruauté. Il périt dans cette affaire un grand nombre de Tarentins, et on en vendit jusqu'à trente mille. La ville fut livrée au pil-

lage, et l'on versa au trésor public trois mille talents. Comme on apportait de toutes parts un butin immense, le greffier demanda, dit-on, à Fabius ce qu'on ferait des dieux; il appelait ainsi leurs statues et leurs images. « Laissons aux Tarentins, répondit Fabius, leurs dieux irrités. » Cependant il emporta le colosse d'Hercule, qui fut déposé dans le Capitole, et auprès duquel il fit placer sa propre statue équestre en bronze. Il ne montra pas en ce genre d'ouvrage les mêmes connaissances et le même goût que Marcellus, ou plutôt il fit admirer par le contraste la douceur et l'humanité de ce dernier. » L'année suivante Fabius rendit encore un service essentiel à sa patrie en réconciliant les deux consuls M. Livius Salinator et C. Claudius Néron. Dans les dernières années de la seconde guerre punique, il se montra moins à son avantage. Redoublant de prudence avec l'âge, il désapprouvait la guerre agressive telle que la faisaient les nouveaux généraux. Adversaire déclaré de Scipion, il s'opposa de toutes ses forces à ce qu'on le laissât tenter l'invasion de l'Afrique. « Il est vraisemblable, dit Plutarque, que Fabius, redoutant le péril où le projet de Scipion mettrait la république, ne le combattit d'abord que par prudence et dans l'intérêt de Rome. Mais ensuite il y mit de l'entêtement, se laissa emporter trop loin, et, par un sentiment d'ambition et de jalousie, s'opposa à l'agrandissement de Scipion. Il conseilla à Crassus, collègue de Scipion, de ne pas lui céder le commandement, et il empêcha qu'on lui donnât des fonds pour cette guerre. » Les premiers et éclatants succès de Scipion, le départ d'Annibal rappelé en Afrique, ne firent pas changer Fabius d'opinion. Il demanda même qu'on donnât un successeur au vainqueur des Carthaginois. « Cette proposition, dit Plutarque, offensa singulièrement le peuple, et fit regarder Fabius comme un homme difficile et envieux, ou du moins comme un vieillard timide qui n'osait plus se livrer à d'heureuses espérances, et qui craignait Annibal au delà de toute mesure. » Fabius ne vécut pas assez longtemps pour voir ses craintes démenties. Il mourut quelques mois avant la bataille de Zama. Quoiqu'il fût très-riche, chacun des citoyens voulut contribuer à ses funérailles comme à celles d'un père. Fabius méritait ce titre, puisqu'il avait sauvé Rome par sa prudence et sa fermeté. Il eut deux fils. L'aîné mourut avant lui, et il prononça son oraison funèbre. Il adopta alors le fils de Paul Émile, le vainqueur de Persée.

Plutarque, *Fabius Maximus*. — Polybe, III, 87-90, 92-94, 101, 103, 105, 106; X, 1; XVIII; *Frag. Hist.*, 18; Tite-Live, XX-XXIV, XXVI,-XXX. — Florus, *Eutrope* et les divers abrégés d'histoire romaine. — Cicéron, *Brut.*, 18; *Leg. Agraria*, II, 22; *Tuscul.*, III, 28; *De Nat. Deor.*, III, 32; *In Verr. Acc.*, V, 10; *De Sen.*, IV, 17; *De Off.*, I, 10. — Valère Maxime, IV, 2. — Salluste, *Jug.*, 4. — Varron, *Frag.*, p. 241, éd. Bipont. — Dion Cassius, *Frag.*, 48, 55. — Appien, *Annib.*, 11-16, 31. — Quintilien, *Instit.*, VI, 3; VIII, 2. — Pline, *Hist. Nat.*, XXII, 5. — Sénèque, *De Ben.*, II, 7. — Silius Italicus, *Punica*, VII.

FABIUS (*Maximus Æmilianus*), général romain, fils adoptif du précédent et fils aîné de Paul Émile, le conquérant de la Macédoine, vivait vers 150 avant J.-C. Il servit sous son père dans la guerre de Macédoine, et fut chargé d'aller porter à Rome la nouvelle de la victoire de Pydna. Fabius fut préteur en Sicile en 149-148 et consul en 145. L'Espagne lui fut désignée pour province; il y combattit Viriathe, qu'il finit par vaincre. Fabius fut l'élève et le patron de l'historien Polybe, qui cite de lui des traits intéressants d'affection filiale et fraternelle.

Polybe, XVIII, 18; XXIX, 6; XXXII, 8-10; XXXIII, 6, 9; XXXVIII, 3. — Cicéron, *De Amic.*, 19, 25; *Paradoxa* 6. — Tite-Live, XLIV, 35. — Appien, *Hispan.*, 65, 67, 90; *Maced.*, 17. — Plutarque, *Paulus Æmilius*, 5.

FABIUS (*Q. Maximus Allobrogicus*), général romain, fils du précédent, vivait vers 125 avant J.-C. Consul en 121, il remporta une célèbre victoire sur les Allobroges et leur allié Bituitus ou Bétultus, roi des Arvernes. Cette victoire lui valut le titre d'*Allobrogicus* et un triomphe dans lequel Bituitus, revêtu de l'armure d'argent qu'il portait au combat, figura sur le char du triomphateur. Avec le butin fait en Auvergne, Fabius éleva l'arc Fabien (*Fornix Fabius*) sur la voie Sacrée, près du temple de Vesta, à Rome, et plaça sur cet arc sa propre statue. Il était orateur et cultivait les lettres. A la mort de Scipion Émilien, il donna un banquet aux citoyens, et prononça en l'honneur du mort une oraison funèbre dont il reste un fragment.

Fasti Capitolini. — Cicéron, *De Orat.*, 11, 66; *Brutus*, 28; *pro Font.*, 12; *pro Muræna*, 36, Pseud. — Ascon., *ad Cic. Verr.*, 1, 7, p. 133, édit. Orelli; *Schol. Bob. in Milonian.*, p. 283, édit. Orelli.; *Schol. Gron.*, p. 393, 399. — Appien, *Gall.*, 2. — Velleius Pater., 11, 10.

* **FABIUS** (*C. Dorson*), de la même maison que les précédents, connu par un trait de piété et de courage, vivait vers 400 avant J.-C. La maison Fabia avait l'habitude de faire, à un certain jour, un sacrifice sur le Quirinal. Pendant le siége du Capitole par les Gaulois en 390, C. Dorson, alors jeune, descendit du Capitole, portant dans ses mains les vases sacrés, traversa sans encombre les lignes ennemies, et, après avoir achevé son sacrifice, rentra sain et sauf dans la citadelle. Cette anecdote est racontée différemment par d'autres écrivains. Dion Cassius parle de cette cérémonie comme d'un sacrifice public que ce Fabius, auquel il donne le surnom de *Kæson*, accomplit en qualité de pontife. Florus parle aussi d'un pontife que Manlius, commandant du Capitole, envoya sur le Quirinal pour y célébrer des rites sacrés. D'un autre côté, Appien, qui cite Cassius Hemina pour son autorité, dit que le sacrifice fut accompli dans le temple de Vesta.

Tite-Live, V, 46, 52. — Valère Maxime, I, 1. Dion Cassius, *Frag.*, 29, édit. Reimar. — Florus, I, 13. — Appien, *Celtica*, 6.

FABIUS (*C. Pictor*), peintre romain, vivait vers 310 avant J.-C. Il peignit le temple du Salut (*ædem Salutis pinxit*), que C. Junius Bru-

tus Bibulus voua dans sa censure en 307 et dédia dans sa dictature en 302. Cette peinture, exécutée probablement sur les murs du temple, était sans doute une représentation de la victoire que Bibulus remporta sur les Samnites. C'est la plus ancienne peinture romaine dont il soit fait mention. Elle se conserva jusqu'à l'incendie du temple du Salut, sous le règne de Claude. Denys d'Halicarnasse, dans un curieux passage, loue la correction du dessin de Fabius, la grâce de son coloris, l'absence de toute manière et de toute affectation. C. Fabius reçut et transmit à ses descendants le surnom de *Pictor*.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 4. — Valère Maxime, VIII, 14. — Denys d'Halic., dans les *Excer.* de Maï. — Cicéron, *Tusc.*, I, 2. — Niebuhr, *Histoire Romaine*.

FABIUS (*Numerius Pictor*), général romain, fils du précédent, vivait vers 280 avant J.-C. Consul en 266, avec D. Junius Pera, il triompha, ainsi que son collègue, deux fois dans la même année, d'abord sur les Sassanites et ensuite sur les Sallentiniens et les Messapiens. Il fut un des trois ambassadeurs envoyés à Ptolémée Philadelphe en 276. On ne sait rien de plus sur sa vie politique.

D'après Cicéron, un Numerius Fabius Pictor rapportait le songe d'Énée dans ses *Annales* grecques. C'est le seul passage où il soit question de cet annaliste. Vossius et Krause le croient fils du consul; Orelli le regarde comme le consul lui-même. On est tenté de croire qu'il y a dans le texte de Cicéron une méprise ou une erreur de copiste, et qu'il s'agit tout simplement de l'historien Q. Fabius Pictor.

Valère Maxime, IV, 3. — Cicéron, *Div.*, I, 21. — Vossius, *De Histor. Latin.*, I. — Krause, *Vitæ et Fragm. Hist. Roman.* — Orelli, *Onomasticum Tull.*, p. 216.

FABIUS (*Quintus Pictor*), le plus ancien des historiens romains, neveu du précédent et petit-fils de Caïus Fabius Pictor, vivait vers 220 avant J.-C. Tite-Live l'appelle *Scriptor antiquissimus* et *longe antiquissimus auctor*. Il servit dans la guerre gallique en 225, et dans la seconde guerre Punique. Après la désastreuse bataille de Cannes, les Romains le chargèrent d'aller consulter l'oracle de Delphes sur les moyens qu'ils pouvaient employer pour apaiser les dieux. Comme, d'après Polybe, il était sénateur, il fallait qu'il eût été au moins questeur. Mais il paraît ne pas avoir obtenu une plus haute dignité. On peut donc croire qu'il mourut peu après son retour de Delphes. Peut-être aussi il ne sollicita pas des fonctions peu compatibles avec ses goûts littéraires, et il aima mieux raconter les événements que d'y prendre part. Les *Annales* de Fabius Pictor commençaient probablement à l'arrivée d'Énée en Italie et s'étendaient jusqu'au temps de l'auteur. Les faits reculés étaient exposés brièvement, tandis que les événements contemporains étaient racontés avec beaucoup de détails. On ne sait pas en combien de livres cet ouvrage était divisé, ni jusqu'à quelle année il allait. On voit, par un passage de Tite-Live, qu'il contenait le récit de la bataille du lac Thrasimène, et Polybe met Fabius au nombre des historiens de la seconde guerre punique, sans qu'on en puisse conclure cependant que ses *Annales* comprenaient toute cette période de l'histoire romaine. Denys d'Halicarnasse dit expressément que l'ouvrage de Fabius était écrit en grec, tandis que divers passages des auteurs latins semblent établir le contraire. Ainsi Cicéron parle d'un Fabius Pictor qui avait écrit en latin. Quintilien dit : « *Lupus* est du genre masculin, quoique Varron dans son livre sur les Origines de Rome l'ait fait du genre féminin, d'après Ennius et Fabius Pictor. » Aulu-Gelle cite un passage latin des *Annales* de Fabius; enfin, Nonius donne pour une citation de Fabius Pictor les mots suivants : *Et simul videbant Picum Martium*. On peut tenter de concilier l'assertion de Denys d'Halicarnasse et les témoignages contradictoires des auteurs romains, en disant que Fabius avait fait deux rédactions de ses *Annales*, l'une en grec, l'autre en latin; mais comme on connaît deux Fabius qui ont écrit dans cette dernière langue, savoir Servius Fabius Pictor et Q. Fabius Maximus Servius, c'est probablement à eux, et non à Quintus Fabius Pictor, que se rapportent les passages cités plus haut.

Les *Annales* de Q. Fabius avaient une grande importance. Tite-Tive, Polybe et Denys d'Halicarnasse le citent souvent. Polybe l'accuse d'une extrême partialité pour les Romains. Ce défaut se conçoit. Fabius, qui voulait faire connaître ses compatriotes à la Grèce, les présente naturellement sous leur plus beau jour. Les *Annales* de Fabius contenaient une exposition très-exacte des changements survenus dans la constitution romaine. Dion Cassius semble lui avoir beaucoup emprunté, et c'est peut-être à ces emprunts qu'il doit d'être supérieur à Tite-Live dans tout ce qui concerne la politique intérieure des Romains. Quant aux légendes sur l'origine de Rome, Fabius, d'après Plutarque, suivit fidèlement Dioclès de Péparèthe. Les fragments de Fabius Pictor ont été publiés par Krause : *Vitæ et Fragmenta vet. Historicorum Romæ*, Berlin, 1833; et par C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. III.

Tite-Live, I, 44; II, 44; XXII, 7, 57; XXIII, 11. — Eutrope, III, 5. — Orose, IV, 13. — Pline, *Hist. Nat.*, X, 24. — Appien, *Annib.*, 27. — Polybe, I, 14; III, 9. — Denys d'Hal., I, 6. — Cicéron, *De Orat.*, II, 16; *De Leg.*, I, 2. — Aulu-Gelle, V, 4; X, 15. — Quintilien, I, 6. — Nonius, au mot *Picumnus*. — Möller, *De Q. Fabio Pictore;* Altorf, 1690. — Whiste, *De Fabio Pictore cæterisque Fabiis historicis ;* Copenhague, 1832.

FABIUS (*Serv. Pictor*), jurisconsulte et historien romain, probablement petit-fils du précédent, vivait vers 150 avant J.-C. D'après Cicéron, il était versé dans la jurisprudence, la littérature et l'histoire. Il était probablement l'auteur du traité *De Jure pontificio*, cité par Nonius, Aulu-Gelle et Macrobe, et des *Annales* dont parle Cicéron, et qui ont été souvent attribuées à Quintus Fabius Pictor.

Cicéron, *Brutus*, 21; *De Orat.*, II, 2. — Nonius, aux mots *Picumnus* et *Polubrum*. — Aulu-Gelle, I, 12; X, 15. — Macrobe, *Satir.*, III, 2.

* **FABIUS** (*M. Buteo*), général romain, vivait vers 250 avant J.-C. Consul en 245, il remporta, suivant Florus, une victoire navale sur les Carthaginois, et essuya ensuite une défaite; mais c'est une méprise, car les Romains, d'après Polybe, n'avaient pas de flotte à cette époque. En 216 il fut élu dictateur, avec mission de remplir les vides causés dans le sénat par la bataille de Cannes. Il ajouta cent soixante-dix-sept nouveaux membres au sénat, et résigna ensuite ses fonctions. Nous apprenons de Tite-Live, qui l'appelle le plus vieux des censeurs, que Fabius avait rempli cette dignité. On a conjecturé qu'il était le collègue de C.-Aurelius Cotta dans la censure en 241. Dans les *Fastes capitolins* le nom du collègue de Cotta a disparu.

Tite-Live, XXIII, 22, 23. — Plutarque, *Fabius Max.* — Florus, II, 2.

FABIUS DOSSENIUS. *Voy.* DOSSENIUS.

FABIUS FABULLUS. *Voy.* FABULLUS.

FABIUS HADRIANUS. *Voy.* HADRIANUS.

FABIUS LABÉON. *Voy.* LABÉON.

FABIUS MELA. *Voy.* MELA.

FABIUS PLANCIADES FULGENTIUS. *Voy.* FULGENTIUS.

FABIUS PRISCUS. *Voy.* PRISCUS.

FABIUS RUSTICUS. *Voy.* RUSTICUS.

FABIUS SABINUS, *Voy.* SABINUS.

FABIUS SANGA, *Voy.* SANGA.

FABIUS VERGILIANUS. *Voy.* VERGILIANUS.

FABIUS (*Guillaume*), en flamand *Boonaerts*, philologue belge, né à Hilvarenbeek, dans le Brabant septentrional, mort à Louvain, le 28 mai 1590. Après avoir professé quelque temps à Anvers, il passa à Louvain, où il enseigna le grec au collége Buslidien. Les écoliers, qui couraient les rues pendant la nuit, le tuèrent au moment où il rentrait chez lui. On a de lui une grammaire grecque intitulée : *Epitome Syntaxeos Linguæ Græcæ;* Anvers, 1584, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.*

FABRA (DELLA). *Voyez* FABBRA.

FABRE D'UZÈS, troubadour provençal, vivait dans le treizième siècle. D'après Crescimbeni et Nostradamus, il acheta les ouvrages d'Albert de Sisteron, les publia sous son nom, et fut, pour ce plagiat, condamné au fouet. « Nous n'avons de lui, dit l'abbé Millot, qu'une mauvaise chanson galante, et un poëme de morale où il n'y a que de fades lieux communs. »

Nostradamus, *Histoire des Troubadours.* — Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.* — Millot, *Histoire des Troubadours.*

FABRE, nom commun à un assez grand nombre de personnages français, presque tous du dix-huitième siècle, rangés ci-dessous par ordre alphabétique de prénoms; ceux des siècles antérieurs, placés en tête, sont seuls classés par ordre chronologique. Les FABRE du dix-neuvième siècle et les vivants sont placés à la fin.

FABRE ou **LE FEVRE** (*Jean*), en latin *Faber*, jurisconsulte français, né aux environs d'Angoulême, mort dans cette ville, en 1340. Selon Dumoulin, il mérita le surnom de Faber à cause de sa rare application à l'étude : *Non ab opere ferrario,... sed propter ingenuarum artium* φιλοτονίαν. Le même jurisconsulte dit de Faber qu'il précéda Bartole et Balde, et qu'il brilla au temps du roi Philippe VI, dit *de Valois,* et de l'empereur Louis V, surnommé *le Bavarois.* Ailleurs, le même Dumoulin ajoute que Faber était très-versé dans les Coutumes de France (*erat callentissimus consuetudinum Franciæ*). Faber exerça les fonctions de juge à La Rochefoucauld, et, suivant quelques biographes, fut élevé à la dignité de chancelier de France. Le *Commentaire* qui reste de lui sur les *Institutes* de Justinien, Venise, 1488, in-fol., Lyon, 1593, in-4°, l'a placé au rang de nos plus savants jurisconsultes. Cet ouvrage, écrit vers 1328, contient d'importantes recherches sur le droit coutumier. C'est sous ce rapport surtout qu'on peut le considérer comme un monument historique. On attribue encore à Faber : *Breviarium in codicem;* Paris, 1545; Lyon, 1594.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisc.* — Le Bas, *Dict. Enc. de la France.*

FABRE (*Jean*), prédicateur français, né à Tarascon, en Provence, vers 1370, mort vers 1442. Il entra dans l'ordre des Carmes en 1390, et prêcha avec succès dans diverses églises de Provence. Le pape Martin V le nomma archevêque de Cagliari en 1423. Fabre gouverna son diocèse pendant dix-sept ans. Ayant été créé patriarche de Césarée, il se démit de son archevêché, et finit ses jours dans la retraite. Ses sermons ont été recueillis sous les titres d'*Homiliæ sacræ.*

Saint-Jean de la Croix, *Bibliotheca Carmelitana.* — Martial de Saint-Jean-Baptiste, *Biblioth. Script. Carmel.*

FABRE (*Pierre-Jean*), médecin français, né à Castelnaudary, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Ses remèdes, empruntés à la chimie, lui firent une assez grande réputation. On a de lui : *Palladium spagyricum;* Toulouse, 1624, in-8°; — *Chirurgia spagyrica;* ibid., 1626, in-8°; — *Insignes Curationes variorum Morborum;* ibid., 1627, in 8°; — *Myrothecium spagyricum, pharmacopœa chymica;* ibid., 1628, in-8°; — *Alchymista christianus;* ibid., 1632, in-8°; — *Thesaurus utriusque Medicinæ;* ibid., in-8°; — *Hercules piochymicus;* ibid., 1634, in-8°; — *Hydrographum spagyricum, in quo de minera fontium, essentia, origine et virtute tractatur;* ibid., 1639, in-8°; — *Propugnaculum Alchimiæ, adversus misochymicos quosdam;* ibid., 1645, in-8°; — *Panchymici, seu anatomiæ totius universi opus;* ibid., 1646, in-8°; — *Sapientia universalis, quatuor libris comprehensa;* ibid., 1654, in-8°; — *Opera chymica;* Francfort, 1652 et 1656, 2 vol. in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FABRE (*Antoine*), prédicateur français, né à Tarascon, en 1710, mort à Aix, en 1793. Il entra dans l'ordre des Carmes, et prêcha avec succès dans plusieurs villes de la Provence. On a de lui : *Panégyrique de la ville d'Arles, avec des remarques historiques pour servir à l'histoire de cette ville;* Arles, 1743, in-8°. Les *Sermons* d'Antoine Fabre sont restés inédits.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Guyot des Fontaines, *Jugements sur quelques Ouvrages nouveaux.*

FABRE (*Pierre*), chirurgien français, frère du précédent, né à Tarascon, en 1716, mort vers 1791. D'abord prévôt du collége de Saint-Côme, il fut reçu dans la Société académique des Chirurgiens de Paris, le 30 octobre 1751. On a de lui : *Traité des Maladies vénériennes;* Paris, 1758, in-12; — *Essais sur divers points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique;* Paris, 1770, in-8°; — *Recherches sur la nature de l'homme considéré dans l'état de santé et dans l'état de maladie;* Paris, 1776, in-8°; — *Essais sur les facultés de l'âme considérées dans leurs rapports avec la sensibilité et l'irritabilité de nos organes;* Paris, 1785, in-12; — *Recherches des vrais principes de l'art de guérir;* Paris, 1790, in-8°.

Biographie médicale.

FABRE (*Jean Claude*), écrivain ecclésiastique et pédagogique français, né à Paris, en 1668, mort dans la même ville, le 22 octobre 1753. Il entra chez les Pères de l'Oratoire, et y professa avec distinction. Une édition du *Dictionnaire* de Richelet, en 1709, dans laquelle il inséra des articles hardis sur des matières de théologie contestées, et d'autres morceaux trop satiriques le forcèrent de quitter l'Oratoire. Il y rentra en 1715, et y mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son principal ouvrage est une continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury; Paris, 1734, 16 vol. in-4°. D'après la *Bibliothèque sacrée :* « Le père Fabre était un homme plein de modestie et de douceur, qui avait le rare talent de se faire aimer et estimer de tous ceux qui l'approchaient. Il avait une mémoire prodigieuse, et écrivait avec une extrême facilité; mais on ne retrouve dans son *Histoire ecclésiastique* ni l'esprit, ni le goût, ni le discernement de l'écrivain célèbre qu'il a continué. » On a encore de Fabre : *Generalis Diction. Latino-Gallici Epitome;* Lyon, 1715, in-8°; — *Entretiens de Christine et de Pélagie;* Douai, 1717, in-12; — *Appendix de Diis et Heroibus poeticis;* Paris, 1726, in-12. Le P. Fabre a eu part à la traduction de l'*Histoire universelle* de De Thou, à l'édition du *Dictionnaire des Cas de Conscience* de Lamet et de Fromageau, en 1733. On lui doit aussi une édition des *Métamorphoses* d'Ovide, en 1725; une édition et une traduction des *Fables* de Phèdre, et une traduction des *Œuvres* de Virgile, en 1721.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

FABRE dit *de l'Hérault* (*Denis*), conventionnel français, né à Montpellier, tué à l'armée des Pyrénées orientales, le 20 nivôse an II (9 janvier 1794). Il était conseiller à la cour des aides de Montpellier lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec ardeur. En septembre 1792, envoyé à la Convention par le département de l'Hérault, il s'y fit d'abord peu remarquer, et siégea à la Montagne. Il fut souvent chargé de rapports sur les subsistances, et fit prendre diverses mesures utiles relativement à leur libre circulation. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça ainsi : « D'après le Code pénal, je vote pour la mort. » A la suite du 31 mai 1793, il fut envoyé en mission avec ses collègues Boisset, Cassanyes et Gaston à l'armée des Pyrénées, où il montra de la valeur, mais où ses empiétements sur l'autorité militaire devinrent un des principaux motifs auxquels on attribua la désorganisation de l'armée, la retraite de Dagobert, celle de Turreau et l'inaction de Doppet, leur successeur. Dans leur fougue, Fabre et Gaston, impatients de chasser l'ennemi du territoire français, contraignirent le prudent et brave général Dagobert (*voyez* ce nom) à attaquer, le 1er vendémiaire an II (22 septembre 1793), les Espagnols dans leur camp retranché de Truillas. Cette tentative n'aboutit qu'à une inutile effusion de sang. Fabre alors voulut tenter une marche au delà des Pyrénées pour forcer le général espagnol Ricardos à rétrograder. On lui avait persuadé que le fort de Roses pouvait être enlevé par un coup de main. D'après sa volonté, et malgré l'avis des généraux, en brumaire (octobre), trois colonnes furent lancées au delà des Pyrénées pour se réunir à Spola. Mais trop faibles, trop désunies, elles ne purent se joindre, furent battues et rejetées en France avec une perte considérable. Peu après, Fabre annonçait à la Convention un succès sur les Espagnols et la reprise des villes de Thuir et Sainte-Colombe; mais attaqué le 30 frimaire (20 décembre) par le général La Cuesta sur les hauteurs qui couvrent les places maritimes du Roussillon, Fabre fut entraîné dans la déroute de l'armée française, et périt près de Port-Vendres, en défendant une batterie. Sur la proposition de Robespierre, la Convention, dans sa séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794), décerna à Fabre les honneurs du Panthéon. En 1797, une pension fut accordée à sa veuve. C'était, selon ses contemporains, un homme enthousiaste et de bonne foi, doué de talents médiocres, qui n'avait que peu d'instruction, mais qui ne manquait pas de courage. H. Lesueur.

Moniteur universel, ann. 1792, nos 293, 306, 309, 323, 330; an II (1793), nos 278, 18, 94, 99; (1794), 114, 115, 199; an V, 95. — *Petite Biographie Conventionnelle.* — *Biographie moderne* (1802). — *Galerie historique des Contemporains* (1818). — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. XIX.

FABRE *d'Olivet* (M.), littérateur, musicien et philologue français, né à Ganges (Languedoc),

le 8 décembre 1768, mort à Paris, en 1825. Il était de la famille du calviniste Jean Fabre, dont le trait de piété filiale a été reproduit sur la scène par Fenouillot de Falbaire (*voy.* ce nom) dans l'*Honnête Criminel.* Fabre d'Olivet vint à Paris à l'âge de douze ans, pour apprendre le commerce des soieries; mais il abandonna cette carrière en 1789, et se livra aux belles-lettres. Il débuta par quelques bluettes dramatiques mêlées de couplets, représentées sur divers théâtres, et oubliées aujourd'hui. Il publia ensuite des lettres sur l'histoire et des poésies qui furent bien accueillies. L'auteur y montra de l'érudition et de l'esprit. Depuis quelques années il se livrait à l'étude de la métaphysique, de la philosophie et surtout des langues anciennes et modernes. « Ces pénibles travaux, écrit Durozoir, lui avaient échauffé l'imagination, et Fabre d'Olivet, avec une science incontestable, ne recueillit que la renommée d'un visionnaire et d'un fou de sens rassis. Il prétendait avoir découvert la clef des hiéroglyphes; il croyait aussi avoir trouvé le moyen de restituer l'ouïe aux sourds-muets, d'après une méthode empruntée aux prêtres de l'antique Égypte, et qui avait quelques rapports avec les phénomènes du magnétisme animal. Il attachait une si grande foi au pouvoir de la volonté, qu'il assurait avoir souvent fait sortir un volume des rayons de sa bibliothèque en se plaçant en face et en s'imaginant fortement qu'il avait l'auteur en personne devant les yeux. — Cela, disait-il, lui arriva souvent avec Diderot. — Dans ses recherches sur les langues, il rejetait tout ce qui était clair, précis, logique, pour chercher un sens détourné, mystique, et se jeter dans les régions ténébreuses, où il espérait trouver des révélations inconnues. Il imagina un nouveau système d'étymologie et d'analyse des langues, qui offre des résultats aussi bizarres que tout ce que les anciens cabalistes nous ont laissé de plus absurde. Partout il voit des allégories morales et un sens caché dans chaque mot, syllabe, lettre et chiffre. »

Comme musicien, Fabre d'Olivet s'est fait connaître par beaucoup de romances; outre la musique de ses pièces, il a composé un œuvre de *quatuors pour deux flûtes, alto et basse*, dédié à Ignace Pleyel; Paris, 1800. Dans ses recherches archéologiques il crut avoir retrouvé le système musical des Grecs. Pour donner un exemple de ce *mode hellénique*, il fit exécuter en 1804, par des protestants, ses coreligionnaires, à l'occasion du couronnement de Napoléon, un *Oratorio* à grand orchestre. Cet oratorio eut un succès de circonstance, mais il est reconnu aujourd'hui que la prétendue découverte de Fabre d'Olivet n'est autre chose que le *mode mixte* dont Blainville (*voy.* ce nom) s'était aussi cru l'inventeur, et qui a tant de rapport avec l'ancien *mode plagal*, qui subsiste encore dans le plain-chant.

Fabre d'Olivet avait un caractère honorable et indépendant; il se livrait sans réserve à ses travaux, et négligeant tous les moyens de fortune, il vécut toujours dans la médiocrité. En 1802 il était employé au ministère de la guerre; plus tard il passa à celui de l'intérieur. Il donna sa démission pour ne pas rédiger une pièce qui était en opposition avec ses idées. On a de lui : *Le Quatorze Juillet*, fait historique, un acte en vers, théâtre des Associés; Paris, 1790, in-8°; — *Toulon soumis*, opéra historique, en vers libres; Paris, an II (1794); — *Le Sage de l'Indostan*, drame philosophique en vers et mêlé de chœurs; Paris, 1796, in-8°; — *Azalaïs et le gentil Aimar*, histoire provençale, traduite d'un ancien manuscrit; Paris, an VII (1799), 3 vol. in-12, fig. et musique; — *Lettres à Sophie sur l'histoire*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec carte et fig.; — *Le Troubadour*, poésies occitaniques du treizième siècle (trad. supposée); Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Guérison de Rodolphe Grivel*, sourd-muet de naissance; Paris, 1811, in-8°. C'est l'exposé des essais tentés pour faire parler les muets d'après la méthode des prêtres égyptiens. L'auteur fut combattu par Prony et l'abbé Sicard. Il leur répondit dans une seconde édition publiée sous ce titre : *Notions sur le sens de l'ouïe en général, et en particulier sur le développement de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants sourds-muets de naissance*; Montpellier, 1819, in-8°; — *Les Vers dorés de Pythagore*, trad. en vers eumolpiques français, précédés d'un *Discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre*, etc.; Paris, 1813, in-8°; — *La Langue hébraïque restituée, et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par l'analyse radicale*; ouvrage auquel on trouve réunis : 1° une *Dissertation introductive sur l'origine de la parole, l'étude des langues qui peuvent y conduire, et le but que l'auteur s'est proposé*; 2° une *Grammaire Hébraïque*, fondée sur de nouveaux principes et rendue utile à l'étude des langues en général; 3° une *Série de racines hébraïques*, envisagées sous des rapports nouveaux, et destinées à faciliter l'intelligence du langage et celle de la science étymologique; 4° un *Discours préliminaire*; 5° une traduction en français du *Sper*, contenant la *Cosmogonie de Moïse*: cette traduction, destinée à servir de preuve aux principes posés dans la *Grammaire* et le *Dictionnaire*, est précédée d'une version littérale en français et en anglais, faite sur le texte hébreu, présenté en original avec une transcription en caractères modernes, et accompagnée de notes grammaticales et critiques, où l'interprétation donnée à chaque mot est prouvée par son analyse radicale et sa confrontation avec le mot analogue samaritain, chaldaïque, syriaque, arabe ou grec; Paris, 1816, 2 parties, in-4°. On remarque dans la traduction de la *Cosmogonie de Moïse* une foule

de différences avec les versions généralement adoptées. Les premiers chapitres de la *Genèse* n'avaient pour Fabre d'Olivet qu'un sens allégorique, d'après lequel l'auteur sacré aurait voulu peindre la création du monde en général, et telle que la concevaient les prêtres égyptiens, sous des noms que leurs racines véritables faisaient facilement comprendre de ceux qui étaient initiés aux sciences et à la philosophie d'Égypte. Ainsi Adam ne serait plus un seul homme; mais la personnification du genre humain; Ève ne serait plus qu'une faculté de l'homme; Noé, le repos universel, etc. Nous n'avons pas besoin de dire tout ce qu'un semblable système offre d'obscurités et de hardiesse, indépendamment de l'érudition et des vues ingénieuses dont l'auteur a pu l'étayer. Ce livre a été mis à l'*Index* à Rome, par décret du 26 mars 1825; — *De l'état social de l'homme, ou vues philosophiques sur l'histoire du genre humain*, précédé d'une *Dissertation introductive;* Paris, 1822, 2 vol. in-8°; réimprimé sous le titre d'*Histoire philosophique du genre humain, ou l'homme considéré sous tous les rapports religieux et politiques dans l'état social, à toutes les époques et chez les différents peuples de la terre;* Paris, 1824, 2 vol. in-8°. L'auteur recherche l'origine et les éléments de la société, des gouvernements et des religions, et les causes des vicissitudes et des altérations qu'ont subies ces grandes institutions. Ce livre témoigne d'une certaine préoccupation d'esprit chez son auteur. Après avoir parlé sérieusement de l'expédition du grand Lama dans les Indes, des guerres antiques des races blanche et noire, il propose comme le seul moyen d'arriver au souverain bonheur de soumettre toute l'Europe au pouvoir modérateur d'un grand-pontife, etc. Il fut vivement critiqué par François Boisquet, qui publia *Trois articles contre l'État social de l'homme;* Paris, 1825, in-8°; — *Caïn*, mystère dramatique en trois actes, traduit de lord Byron, en vers blancs français et réfuté par une suite de *Remarques philosophiques et critiques;* précédé d'une *Lettre à lord Byron*, etc.; Paris, 1823, in-8°. L'auteur y réfute les opinions du poëte anglais, qu'il regarde comme injurieuses à la Divinité, et prétend que lui seul, grâce à sa profonde connaissance de l'hébreu, a pu pénétrer les mystères de la Bible. Adam est ici le *règne hominal;* Ève, *la force efficiente;* Caïn et Abel, les deux *forces primordiales de la nature*; etc. Les pensées de Byron sont d'ailleurs très-mal rendues, dans un style tel que celui-ci :

ÈVE.

« Dieu, qui nommas le jour, lorsque par toi la nuit,
Pour la première fois, du jour fut séparée;
Qui divisas les eaux des eaux, et de leur sein
Fis éclore les cieux, salut, toujours salut! »

ABEL.

« O Dieu! des éléments régulateur suprême,
Qui fis la terre, et l'onde, et l'air, et le feu, tout! »

et plus loin on voit :

Des âmes sans terreur, qui regardent en face
Leur éternel tyran, et lui disent crûment
Que son mal n'est pas bon, etc.
Caïn (Acte Ier, scène Ire);

— *Le Retour aux Beaux-Arts*, dithyrambe; Paris, 1824, in-8°; — Fabre d'Olivet a été aussi collaborateur de la *Bibliothèque des Romans*, et a publié des poésies dans plusieurs journaux.

Il avait épousé une femme fort instruite, qui s'adonnait également à la littérature; malgré cette conformité d'éducation, de goût, ce mariage ne fut pas heureux. On cite de madame Fabre d'Olivet : *Conseils à mon amie sur l'éducation physique et morale de ses enfants;* Paris, 1820 et 1822, in-12.

Arnault, Jay, etc., *Biographie des Contemporains.* — Louise Swerin-Belloc, dans la *Revue Encyclopédique*, t. XIX (1823), p. 491; et t. XXVII (1825), p. 941. — Mabul, *Annuaire nécrologique* (1825). — Quérard, *La France littéraire.* — Charles Du Rozoir, dans le *Dictionnaire de la Conversation.*

FABRE (*Jean-Joseph-Augustin*), médecin français, né en 1798, dans le département du Var, mort à Fréjus, le 18 février 1829. Il fit ses études à Montpellier, et pratiqua la médecine à Fréjus. On a de lui : *Sur les Fièvres intermittentes guéries par des évacuations sanguines;* Montpellier, 1820; — *Notice sur la ville de Fréjus;* 1827, in-8°.

Biographie du Var.

FABRE D'ÉGLANTINE (*Philippe-François-Nazaire*), homme politique et poëte comique français, né à Carcassonne, le 28 décembre 1755, exécuté à Paris, le 16 germinal an II (5 avril 1794). La famille de Fabre n'ayant point de fortune, son éducation fut très-négligée; mais la nature avait fait de lui un poëte, et le goût en fit un artiste. Livré d'abord à la culture des arts d'agrément, il dut à ses talents, variés plutôt que brillants, ses premiers succès dans le monde. A peine hors de l'adolescence, il obtint, au concours des Jeux Floraux à Toulouse, le prix de l'églantine d'or, et ce triomphe académique flatta tellement son amour-propre qu'il voulut ajouter à son nom celui de la fleur symbole de sa victoire. Pendant quelque temps comédien de province, et comédien médiocre, il quitta bientôt la carrière théâtrale comme acteur, pour la parcourir exclusivement comme poëte. Ce fut guidé par cette vocation qu'à l'âge de trente ans il vint se fixer à Paris. A ses premiers pas, inaperçu ou dédaigné par les dispensateurs de la renommée, Fabre, à la fois poëte et ambitieux, et, à ce double titre, doublement irritable, choisit la vengeance pour sa muse. Elle l'inspira dans son premier ouvrage : *Les Gens de Lettres, ou le provincial à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, représentée le 21 septembre 1787, au Théâtre-Italien, et qui éprouva une chute de scandale. Quelques traits heureux ne purent obtenir grâce pour l'inconvenance de l'action, jointe à une incorrection choquante de style. *Augusta*, tragédie jouée au Théâtre-Fran-

çais quinze jours après cette mésaventure, ne fut guère mieux reçue : tombée le premier jour, elle se traîna pendant six représentations. *Le Présomptueux, ou l'heureux imaginaire*, grande comédie, donnée le 7 janvier 1789, au même théâtre, ne fut pas même écoutée jusqu'à la fin du second acte. Le sujet de cette pièce était le même que celui des *Châteaux en Espagne*, de Collin d'Harleville, ouvrage qui, joué bientôt après, obtint un succès éclatant. Cette lutte, dont le résultat fut tout au désavantage de Fabre, devint chez lui le principe d'une haine profonde contre Collin d'Harleville. Le succès éphémère que, le 26 mai 1789, il remporta au Théâtre-Italien avec *L'Amour et l'Intérêt*, comédie en trois actes et en vers, ne répara que faiblement ses disgrâces passées ; mais il en obtint la revanche la plus éclatante avec *Le Philinte de Molière*, représenté au Théâtre-Français le 22 février 1790. Cet ouvrage suffit pour classer Fabre d'Églantine au premier rang parmi les poëtes dramatiques de l'époque. En 1792, sa réputation s'accrut encore par le succès de *L'Intrigue épistolaire*, en cinq actes, et du *Convalescent de qualité*, en trois. La reprise du *Présomptueux*, qui suivit de près le succès du *Philinte*, fut reçue avec autant d'applaudissements que lors de sa première apparition la même pièce avait rencontré de sifflets. Ces divers ouvrages, jusqu'au commencement de 1792, suivis de quelques autres, qui furent moins heureux, firent à Fabre une place à part sur la scène comique. Il y régna par la verve du style, un peu rude, et par l'intérêt ou la force de l'action, tandis que ses rivaux se distinguaient par l'élégance du dialogue et la grâce maniérée des détails scéniques.

Mais à cette époque, où la marche de la révolution suivait un mouvement accéléré, Fabre, qui dans le principe s'était jeté dans le parti de l'exagération, d'homme littéraire se fit homme politique, pour son malheur et pour celui de la France. Lié particulièrement avec Camille Desmoulins, Lacroix et Danton, lorsque après le 10 août ce dernier eut été appelé au ministère de la justice, il prit Fabre pour secrétaire, et le fit élire député de Paris à la Convention nationale. Il y vota la mort du roi ; et dans son opinion, longuement motivée et développée en termes assez obscurs, il mit en avant cette proposition, qui alors devait paraître fort mal sonnante : « Vous êtes tous représentants du peuple « français, et en cette qualité chargés d'exercer « en son nom la souveraineté. Je dis plus ; c'est « que le peuple français ne pourra jamais « exercer cette souveraineté. »

Jusque-là Fabre n'avait eu pour toute fortune que le produit, assez faible, de ses ouvrages dramatiques ; mais au début de sa carrière conventionnelle on le vit, à l'exemple de ses amis Danton et Lacroix, afficher les dehors d'une opulence dont la source était inconnue et devait alors être suspecte. Le 26 mars 1793, il fut nommé à la commission de salut public, dont l'existence fut le préliminaire de celle du fameux *comité*. Dans cette commission, composée de vingt-et-un membres, on voyait figurer à la fois les chefs de tous les partis qui divisaient l'assemblée ; et auprès de Robespierre et de Barrère on y comptait Pétion, Vergniaud, Condorcet et Cambacérès. Le 1er avril suivant, Biroteau, député girondin, accusa formellement Fabre d'Églantine d'avoir demandé un roi au sein de la commission du salut public. La défection de Dumouriez venait d'avoir lieu. La Gironde présentait Danton comme le complice de Dumouriez, et cette accusation portée contre Fabre tendait surtout à compromettre davantage le chef du parti. Malgré son talent réel, l'auteur du *Philinte* ne joua jamais à la Convention qu'un rôle secondaire ; il parut rarement à la tribune. Dénonciateur des manœuvres de l'agiotage, dont plus tard il fut accusé d'être le complice, il proposa l'établissement du *maximum* sur les grains, l'arrestation des Anglais et la saisie de leurs biens en France, et enfin la substitution du calendrier républicain au calendrier grégorien. On a dit trop de mal de la partie technique de ce dernier rapport, qui est l'œuvre parlementaire la plus remarquable de Fabre d'Églantine. Sans doute il offre des allusions dont la licence irreligieuse doit inspirer autant d'indignation que de dégoût ; mais on y trouve aussi des aperçus ingénieux et des détails scientifiques rendus avec une exactitude et une concision qui ne sont pas dépourvues d'élégance. Le 24 octobre 1793, appelé à déposer, devant le tribunal révolutionnaire, dans le procès des girondins, Fabre ne rougit pas de les présenter, d'après les plus absurdes inductions, comme ayant pris part au vol du Garde-Meuble, iniquité flagrante, dont la peine devait bientôt retomber sur sa tête ! Deux mois seulement plus tard, lorsque le parti dantoniste voulut réagir contre le système de la terreur, Fabre dénonça, à la tribune de la Convention, les ultra-révolutionnaires Vincent et Mazuel : ils furent arrêtés. Hébert, leur complice et leur chef de file, attaqua à son tour, avec la cynique virulence de son langage habituel, Fabre et la nouvelle faction des modérés. A la suite de cette dénonciation, les Jacobins et les Cordeliers prirent les arrêtés les plus violents contre Bourdon de l'Oise, Camille Desmoulins, Phelipeaux et Fabre d'Églantine. Robespierre, qui déjà se préparait à perdre l'une par l'autre la faction des tièdes et celle des exagérés, s'exprima avec aigreur aux Jacobins, et quatre jours après Fabre fut arrêté. L'accusation portée contre lui, dans la séance du 13 janvier, lui attribuait la falsification d'un décret relatif aux comptes de liquidation de la Compagnie des Indes. Cent mille francs, disait-on, avaient été le prix de ce faux. Il en rejetait l'infamie sur Chabot et sur Delaunay d'Angers,

impliqués dans la même affaire et arrêtés avec lui. Déjà Billaud-Varennes avait dit de Fabre que c'était *un scélérat consommé*; Vadier l'avait désigné comme *le pensionnaire et le principal agent de Pitt*. Longtemps après sa mort, Dulaure, son ancien collègue, l'a bien apprécié en disant de lui : « Fabre d'Églantine « avait beaucoup de talent et fort peu de délica« tesse; la qualification de royaliste n'est pas « celle qui lui convenait le mieux. » C'est pourtant comme royaliste et comme faussaire qu'il fut conduit à l'échafaud, le 16 germinal an II (*voy.* DANTON et DESMOULINS). Fabre, dont les rigueurs d'une détention de trois mois avaient ruiné la santé, marcha à la mort avec courage. A ses derniers moments, il n'était préoccupé que de sa gloire littéraire, et afin de la préserver de l'oubli, ses mains enchaînées jetaient des manuscrits de ses poésies à la foule accourue pour voir son supplice.

C'est en effet comme poëte que Fabre recommande son souvenir. Homme public, la postérité est déjà venue pour lui, et elle l'a justement flétri; auteur dramatique, elle ne l'a pas encore mis à la place qu'il a droit d'occuper. Arrivé à une époque de décadence, où en littérature l'affadissement du goût n'avait épargné que la grâce du langage, à une époque où le bel esprit avait étouffé le sentiment réel de l'art, les hardiesses incorrectes du style de Fabre d'Églantine ne pouvaient manquer de révolter le purisme alambiqué des boudoirs et de l'Académie. Mais si l'incorrection et parfois l'obscurité déparaient ce style, le mouvement, l'énergie, les tours rapides, le sens profond, le mot incisif, en constituaient les qualités, très-supérieures aux défauts. Ajoutez-y la connaissance approfondie des effets du théâtre, le relief des caractères, et l'emploi presque toujours heureux des ressorts de l'action (ressorts éminemment dramatiques dans *Le Philinte de Molière*, ingénieux et comiques dans l'*Intrigue épistolaire* et *Le Convalescent de qualité*, neufs et variés dans *Les Précepteurs*), et il faudra reconnaître dans Fabre un poëte dramatique destiné sans doute à s'élever à une hauteur inappréciable, si les plus déplorables causes n'en eussent arrêté l'essor. L'esprit de parti a présidé aux jugements que les plus célèbres critiques du siècle dernier ont portés sur les ouvrages de Fabre d'Églantine. La Harpe et Geoffroy surtout ont toujours vu en lui le révolutionnaire à travers le poëte, et l'ont condamné à ce titre. Chénier ne le pouvait juger avec les mêmes préventions : aussi Fabre n'a-t-il été nulle part mieux apprécié que dans le *Tableau de la Littérature française* : nous y renvoyons nos lecteurs.

Les ouvrages dramatiques de Fabre d'Églantine sont au nombre de dix-sept. Nous avons mentionné tous ceux dont le mérite a fondé sa réputation. La comédie des *Précepteurs*, conservée par un heureux hasard, ne fut représentée que le 17 septembre 1799; elle eut un succès d'enthousiasme. On n'a pu retrouver *L'Orange de Malte*, autre grand ouvrage dont la perte tourmenta Fabre jusqu'au pied de l'échafaud. On prétend que le sujet de cette pièce offrait beaucoup d'analogie avec celui que M. Alexandre Duval a mis en scène, avec autant de succès que de talent, sous le titre de *La Fille d'honneur*.

Il n'existe point d'édition des ouvrages dramatiques de Fabre, et cela est à regretter. Deux volumes, publiés en 1801 sous ce titre : *Œuvres posthumes et mêlées de Fabre d'Églantine*, renferment ses poésies diverses. Les défauts reprochés à son style y sont en général plus saillants que dans les pièces de théâtre, et la plupart ne méritaient guère d'être publiées; il y a cependant des traits remarquables dans les satires *A un jeune Poëte*, et *Réponse du Pape à Andrieux;* le poëme sirvente intitulé *Le Berger Martin*, la chanson *Il pleut, il pleut, bergère* (musique de Simon), et la romance *Je t'aime tant! je t'aime tant!* l'un des morceaux de prédilection du célèbre Garat, sont des modèles de grâce naïve ou d'expression passionnée. La prose de Fabre d'Églantine est obscure, bizarre, tourmentée, et marquée au coin de ce néologisme réprouvé par le goût qui de nos jours a fait école. Il n'y a d'exception à faire que pour la fameuse préface du *Philinte*, dirigée contre *L'Optimiste* de Collin d'Harleville, ou plutôt contre cet auteur. C'est une satire en prose écrite de verve d'un bout à l'autre, et où la force de la pensée couvre toutes les défectuosités de l'expression : mauvaise action peut-être, mais œuvre littéraire très-remarquable. [A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Thiers, *Hist. de la Révolution*, liv. XVIII. — *Galerie hist. des Contemp.* — Jules Janin, *Hist. de la Litt. dramatique.* — Lamartine, *Hist. des Girondins*, chap. LV

FABRE (*Marie-Joseph-Victorin*), orateur et poëte français, né à Jaujac (Vivarais), le 19 juillet 1785, mort à Paris le 29 mai 1831. Il eut un nom dès l'âge de vingt ans; Parny lui adressait des vers charmants, où il lui présageait « que le bourg lointain qui le vit naître lui devrait son nom dans la postérité »; et Ginguené le désignait comme un des écrivains « dont le siècle qui commençait s'honorerait le plus ». A vingt-six ans il avait une renommée éclatante et très-répandue. Suard, parlant au nom de l'Académie Française, qualifiait les succès de cet écrivain de *phénomène*, et le désignait comme le successeur de nos grands hommes, comme « appelé à soutenir, soit en prose, soit en vers, la gloire des lettres françaises ». Le début de Victorin Fabre dans la poésie fut un discours en vers sur *L'Indépendance de l'homme de lettres*. On sent dans sa pièce l'inexpérience, l'art n'y est pas encore au niveau du talent; mais il y a deux morceaux du premier ordre, et dont l'un, q[illegible] [illegible]lque rapport avec un célèbre passage

de Lucrèce (le commencement du chant II), fut placé dès lors par Garat au-dessus des vers latins et de l'imitation de Voltaire. Ce discours fut traduit en vers allemands par le baron de Klein, secrétaire perpétuel de l'Académie de Munich. En 1807, Victorin Fabre montra, dans son discours *Sur les Voyages*, qui fut couronné, ainsi que la pièce de Millevoye sur ce sujet, le même talent, le même feu d'invention poétique, déjà plus épuré, plus égal, mieux soutenu par toutes les ressources de l'art. Bientôt parurent les deux poëmes de *La Mort d'Henri IV* et de *Lémor*, le discours en vers *De l'influence des lumières sur la destinée des empires*, et des poésies légères, ouvrages de caractères divers, qui tous produisirent une vive sensation. En 1811, Victorin Fabre s'étant décidé à concourir pour le prix des *Embellissements de Paris*, vainement proposé depuis quatre ans, obtint la couronne; Millevoye eut le premier accessit. L'année d'après parut l'*Ode sur le Tasse*. Ces deux derniers poëmes, mais surtout l'ode, qui restera modèle dans un genre entièrement nouveau, méritèrent l'admiration des juges les plus sévères.

Son début dans la prose fut un *Éloge de Boileau;* il n'avait que dix-neuf ans. Cet ouvrage, qui eut un grand succès, le méritait peut-être par la noblesse et la portée de quelques pensées, par l'énergie avec laquelle de généreux sentiments y sont exprimés, et surtout par des observations nouvelles et profondes sur le talent et l'art de Despréaux. Mais, du reste, rien n'y annonçait encore le don de la haute éloquence qui se manifesta trois ans plus tard dans l'*Éloge de Corneille*. Sous quelque rapport qu'on examine cet éloge, on est forcé d'y reconnaître avec Suard un ouvrage d'un ordre supérieur, avec Ginguené l'élévation et la force, le nombre, l'harmonie, la noble hardiesse qui constituent le style oratoire et s'élèvent jusqu'au sublime; avec Garat, une composition vaste et ferme, le bonheur des transitions, la variété des tons qui ne blesse jamais l'unité, la souplesse du talent qui suit tous les mouvements du sujet. On avoue, comme le cardinal Maury, qu'on ne pouvait ni apprécier Corneille avec plus d'esprit et de goût, ni le célébrer avec plus de raison et d'éloquence. Il est plein de traits heureux, tels que celui-ci : « Ce théâtre où Corneille a peint les Romains de manière à expliquer la conquête du monde », qui a fait dire à Fontanes : « Ce mot est digne de Corneille, et on le croirait de Montesquieu ».

Victorin Fabre montra la même vigueur de talent dans l'*Éloge de La Bruyère* et dans le *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*, couronnés dans la même séance, en 1810. Le plan du dernier de ces ouvrages, où il fallait embrasser tant d'objets divers et resserrer tant de résultats, fut particulièrement remarquable. Mais de tous les écrits de cet auteur imprimés jusqu'à présent, le plus beau sans doute est l'*Éloge de Montaigne*, publié en 1812. Le style a encore plus d'élévation et de souplesse, un coloris plus antique, une harmonie plus pénétrante; les effets oratoires sont encore plus saisissants, et les idées fécondes sur les sujets les plus divers y sont tellement multipliées, que, pour nous servir des expressions de Suard, « l'auteur ne paraît étranger à aucun des objets qui peuvent intéresser la raison humaine ».

Au milieu de ces travaux, Victorin Fabre fit à l'Athénée de Paris, en 1810 et 1811, un cours d'éloquence. Le succès qu'il obtint le désignait au choix du gouvernement pour les nominations littéraires qui dépendaient de lui; mais le poëte refusa les propositions les plus flatteuses, et se tint dans l'opposition. Quand eut lieu, au moment du mariage de l'empereur et de la naissance du roi de Rome, ce qu'on a nommé avec esprit *la conscription des poëtes*, il se montra *obstinément réfractaire*, malgré les instances de deux ministres et même de quelques-uns de ses amis. Parmi les noms célèbres alors dans la poésie, le sien et celui de Delille sont peut-être les seuls qui ne se trouvent point dans les recueils intitulés *L'Hymen et la Naissance*, et *La Couronne poétique de Napoléon le Grand*. Cependant ce fut à lui que Napoléon s'adressa pour composer l'oraison funèbre du maréchal Bessières, peu de temps avant le désastre de Leipzig. « M. Fabre refuse tout, dit à cette occasion l'empereur; mais il s'agit ici de réveiller le sentiment de la défense nationale, il ne refusera pas. »

En 1813, il perdit dans six mois deux de ses sœurs. Malade à Paris pendant toute l'année suivante, du chagrin que lui avaient causé ces deux premières pertes, il retourna dans sa famille aussitôt qu'il fut rétabli. A peine y était-il depuis quelques mois, que sa mère lui fut enlevée presque subitement. La plus jeune de ses sœurs, tombée malade de désespoir le jour même de cette mort, mourut après vingt-et-un mois de souffrance; et son frère, que, jeune encore, il avait sauvé au péril de ses jours dans un naufrage sur le Rhône où vingt-quatre voyageurs périrent, accablé de tant de coups successifs, semblait devoir suivre au tombeau la moitié de sa famille, ainsi détruite en quatre ans. Quoique Victorin Fabre sentît bien que prolonger son absence du théâtre des réputations, c'était détruire la position qu'il s'était faite dans les lettres, il resta quatre ans encore auprès de son frère, lui prodiguant des soins inexprimables, et il ne revint à Paris qu'après l'avoir sauvé une seconde fois. C'était à la fin de 1821.

En 1823, il fit à l'Athénée de Paris un cours *Sur les principes de la société civile*. Ses leçons, qui prenaient le sujet d'un peu haut, furent remarquées, quoiqu'un travail de ce genre ne puisse être complétement saisi qu'à la lecture du cabinet; elles formaient la première partie

d'un grand ouvrage auquel il a consacré de longues veilles, et que malheureusement il a laissé inachevé. Voici la liste des travaux de Victorin Fabre : *Éloge de Boileau-Despréaux;* Paris, 1805, in-8°; — *Opuscules en vers et en prose;* Paris, 1806, in-8°; — *Discours en vers sur les Voyages;* Paris, 1807, in-8°; — *Éloge de Pierre Corneille* (couronné par l'Institut); Paris, 1808, in-8°; — *La Mort d'Henri IV*, poëme suivi de notes historiques; Paris, 1808, in-8°; — *Éloge de La Bruyère* (couronné par l'Institut); Paris, 1810, in-8°; — *Tableau littéraire du dix-huitième siècle*, suivi de l'*Éloge de La Bruyère;* Paris, 1810, in-8°; — *Les Embellissements de Paris* (poëme couronné par l'Institut); Paris, 1811, in-8°; — *Éloge de Michel Montaigne;* Paris, 1813, in-8°. Outre ces ouvrages, Victorin Fabre laissa en manuscrit l'*Oraison funèbre du maréchal Bessières;* un poëme en quatre chants et en vers de dix syllabes, intitulé : *La Tour d'Euglantine*, des fables, et de longs fragments de *Recherches sur les principes de la société civile.* Tous ces écrits ont été recueillis dans les *Œuvres* de Victorin Fabre publiées par J. Sabbatier; Paris, 1844-1845, 4 vol. in-8°. [D.-T., dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Notices sur Victorin Fabre dans les *Débats* (9 juin 1831), et dans le *Moniteur* (13 juin 1831). — Henrion, *Annuaire biographique.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — J. Sabbatier, *Vies de Victorin et d'Auguste Fabre.*

FABRE (*Jean-Raymond-Auguste*), poëte et publiciste français, frère de Victorin, né à Jaujac, le 24 juin 1792, mort le 23 octobre 1839. Les faits de sa vie se confondent avec ceux de son frère, auquel il était uni par une amitié plus étroite encore que les liens du sang; nous devons donc nous borner ici à l'exposé de ses travaux. Auguste Fabre publia en 1823 *La Calédonie, ou la guerre nationale,* poëme en douze chants. Cet ouvrage réunit d'illustres suffrages; l'originalité de la conception, la nouveauté et la grandeur de quelques caractères, l'énergie et la profondeur avec laquelle y sont peints tous les sentiments du patriotisme et toutes les affections de famille, y offrent un genre d'intérêt qu'on ne trouve pas au même degré dans d'autres compositions épiques. Le dévouement de Lémor, sa mère venant consoler Olgar de sa mort, les funérailles de ce héros, la résurrection momentanée des deux jeunes guerriers de Clutha, sont encore des scènes remplies des émotions les plus saisissantes. On peut en dire autant du combat de Métrodore et de son fils, des épisodes d'Isvin et de Cathus, et de la visite d'Olnir au tombeau de sa mère. Après avoir tracé ce tableau des guerres nationales, Auguste Fabre voulut exposer sur le théâtre un des plus beaux traits de la guerre nationale des Grecs : il fit recevoir à l'Odéon, en 1825, une tragédie d'*Irène, ou l'héroïne de Souli.* La censure en empêcha la représentation. Alors Fabre retraça, dans un genre où la censure ne pouvait rien, un autre épisode de cette lutte héroïque. Son *Histoire du Siége de Missolonghi*, écrite d'après les documents les plus nombreux et les plus exacts, obtint beaucoup de succès.

En 1829, il coopéra à la fondation du journal politique *La Tribune*, et en prit la direction, qu'il garda jusqu'au jour de la mort de son frère, où il suspendit tous ses travaux. Si l'on confondait cette feuille, telle qu'elle était sous lui, avec ce qu'elle a été depuis, on tomberait dans une grave erreur. Dans un ouvrage très-remarquable qu'il publia, en 1833, sous ce titre : *La Révolution de* 1830 *et le véritable parti républicain*, il repoussa toute responsabilité de cette nouvelle *Tribune*, *opposée*, dit-il, à la sienne. Auguste Fabre était républicain; mais, au lieu de vouloir le gouvernement de la multitude, il voulait le gouvernement des hommes les plus distingués par l'éducation, les lumières, la délicatesse des mœurs et la dignité de la conduite; au lieu d'un système fondé sur le mépris des religions, des ancêtres, de l'expérience et de l'étude, le sien posait pour bases d'un État libre les grandes idées religieuses, le respect pour les souvenirs de la patrie, la sainteté de l'autorité paternelle, la vénération pour la vieillesse, le culte de la gloire, des grands caractères et des grands talents. On peut s'en convaincre en lisant dans l'ouvrage que nous venons de citer le *plan des républicains*, tracé par lui pour l'association qu'il dirigeait avec le général La Fayette avant la révolution de Juillet. Rien dans ce plan qui ne tendît à donner à tous les droits de nouvelles sauvegardes, à la tranquillité publique de nouvelles garanties. On voit que Fabre désirait dans toutes les mesures « cette sagesse sans laquelle il n'y a jamais de dignité, cette réserve qui seule laisse aux grandes institutions leur noblesse et leur puissance » (tome Ier, p. CXXIV). Selon lui, par cela même qu'il croit la république le meilleur des gouvernements chez un peuple éclairé, ce doit être le pire et le plus éphémère chez un peuple qui a perdu le goût de l'étude et s'est laissé imposer des idées fausses et funestes. L'objet le plus essentiel de ses efforts est l'amélioration morale et intellectuelle des nations, et il ne regarde les formes de gouvernement que comme un moyen de parvenir à ce but. On a d'Auguste Fabre *La Calédonie, ou la guerre nationale*, poëme en douze chants; Paris, 1823, in-8°; — *Histoire du Siége de Missolonghi;* Paris, 1826, in-8°; — *La Révolution de* 1830 *et le véritable parti républicain, exposé du plan du parti en Juillet, et mémorial historique de la révolution, de ses causes et de ses suites, composé en partie de morceaux écrits au moment des événements;* Paris, 1833, 2 vol. in-8°. [D.-T., dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Sabbatier, *Vies de Victorin Fabre et d'Auguste Fabre.*

FABRE (*François-Xavier-Pascal*), peintre français, né à Montpellier, le 1er avril 1766, mort dans la même ville, le 16 mars 1837. Il eut pour premier maître son compatriote Jean Coustou; venu ensuite à Paris, il se forma à l'école de David; et en 1787 il obtint le grand prix de peinture pour son tableau représentant *Nabuchodonosor égorgeant les fils de Sédécias sous les yeux de leur père chargé de chaînes.* Il se rendit alors en Italie, à Rome d'abord, à Florence ensuite. De cette époque datent ses plus beaux ouvrages : *La Mort de Milon de Crotone; — Philoctète dans l'île de Lemnos; — Suzanne entre les deux vieillards; — Saül agité par le remords et croyant voir l'ombre d'Achimélech; — Madeleine pénitente; — Le Jugement de Pâris; — Œdipe à Colone; — La Sainte Famille; — La Mort de Narcisse; — La Prédication de saint Jean dans le désert*; enfin *La Mort de Philopœmen.* En 1824, devenu légataire universel de la célèbre comtesse d'Albany, avec laquelle il avait été lié, Fabre revint en France, et se retira à Montpellier, avec un grand nombre de ses productions, de tableaux et objets d'art, qui formaient son cabinet, qu'il a légués au Musée de cette ville. Fabre était correspondant de l'Institut de France depuis le 5 mai 1803. Ses œuvres historiques se font remarquer par la pureté du dessin, la sévérité du style et la richesse de la couleur. Ses paysages témoignent d'une véritable science de la perspective. Il s'inspira souvent de Claude Lorrain. Fabre réussit aussi dans le portrait. Parmi les productions de ce genre, on cite de lui les portraits de *Canova* et d'*Alfieri.*

Garnier, *Éloge de Fabre prononcé à l'Acad. des Beaux-Arts, en* 1837. — Landon, *Annales.*

FABRE (*Antoine-François-Hippolyte*), médecin français, né à Marseille, en 1797, mort à Paris, en décembre 1853. Son père, qui était chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité à Marseille, l'envoya faire ses études médicales à Montpellier. Le jeune Fabre vint ensuite se faire recevoir docteur à Paris, en 1824. Il retourna à Marseille, où il fut nommé secrétaire de la Société académique de Médecine. Il rédigea le rapport des travaux de cette société pendant les années 1822, 1823, 1824. Revenu à Paris, il travailla à divers journaux de sciences médicales, devint, en 1827, rédacteur en chef de la *Clinique des Hôpitaux*, qu'il quitta pour fonder, en 1828, la *Lancette française, gazette des hôpitaux.* Outre les articles de médecine pratique qu'il rédigeait dans ce journal, il s'attachait à y défendre la liberté absolue de l'enseignement médical. Ennemi des abus, il les poursuivit aussi par des satires en vers, qu'il publia sous le titre de *La Némesis médicale.* En 1833 l'Institut lui décerna, sur les fonds Montyon, une médaille de la valeur de 1,000 francs pour un ouvrage publié en 1832 sur le choléra-morbus. En 1836, un nouveau prix de 3,000 fr. fut donné par l'Académie des Sciences à Fabre et à son collaborateur, M. Constant, pour un travail de pratique médicale *Sur la méningite tuberculeuse chez les enfants.* Les auteurs de cette monographie y ont fait ressortir les symptômes précurseurs de cette affection, en suivant pas à pas le développement de ces symptômes, latents en quelque sorte, et en faisant suivre cette partie remarquable de leur travail de celle, non moins importante, sur le système de traitement. On doit regretter que ce travail soit resté inédit. Les ouvrages de Fabre sont : *Dissertation sur le pemphigus*, thèse; Paris, 1824; — *Rapport sur les travaux de la Société académique de Marseille pendant les années* 1823, 1824, 1825; Marseille, 1826; — *Du Choléra-Morbus de Paris, ou guide du praticien dans la connaissance et le traitement de cette maladie, contenant l'histoire clinique de l'épidémie, la symptomatologie, l'exposé des lésions cadavériques et les diverses méthodes de traitement adoptées par les médecins des hôpitaux de Paris et les principaux médecins français et étrangers*; 1832, in-12; — *L'Hélénéide, épithalame en quatre chants et en vers à l'usage des personnes qui se marient*; 1837, in-8° : c'est une satire à l'occasion du mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin; — *L'Orfilaïde, ou le siége de l'École de Médecine, poëme en trois chants*; Paris, 1836, in-8° : satire faite à l'occasion de la nomination de M. Bésuchet comme professeur d'anatomie à l'École de Médecine, nomination à laquelle Orfila aurait eu une grande part et qui occasionna une émeute au sein de l'École. — *Némésis médicale, recueil de satires*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°, avec 30 vignettes par Daumier : c'est le recueil des satires successivement publiées et dans lesquelles l'auteur attaqua l'École, l'Académie, Orfila, l'homœopathie, les professeurs et les praticiens, les étudiants, les charlatans, etc.; — *Dictionnaire des Dictionnaires de Médecine français et étrangers*, etc., par une société de médecins, sous la direction du docteur Fabre; Paris, 1840-41, 8 forts vol. grand in-8°; — *Bibliothèque du Médecin praticien, ou résumé général de tous les ouvrages de clinique médicale et chirurgicale, de toutes les monographies, de tous les mémoires de médecine et de chirurgie pratiques, anciens et modernes, publiés en France et à l'étranger*; par une société de médecins, sous la direction du docteur Fabre; 1843 et suiv. (devait avoir 12 vol.). GUYOT DE FÈRE.

Biographie des Bouches-du-Rhône. — Sachaille, *Le Médecins de Paris.* — Sarrut, *Biog. des Hommes du Jour.* — *Journal de la Librairie.*

FABRE DE LA MARTILLIÈRE (*Jean*, comte), général français, né à Nîmes, le 10 mars 1732, mort à Paris, le 27 mars 1819. Il entra

(1757) sous-lieutenant d'artillerie, fit la guerre de Sept Ans, et passa à la Guadeloupe. De retour en France avec le grade de capitaine, il obtint l'inspection de la fonderie royale de Douai. Les services importants qu'il rendit dans la fabrication des canons, dont il diminua la longueur tout en augmentant la portée, lui méritèrent (1789) le grade de colonel et bientôt après celui de général de brigade, chargé (1792) du commandement de l'artillerie à l'armée des Pyrénées orientales. Se trouvant en Catalogne au moment où Dugommier fut mortellement frappé (18 novembre 1794), et voulant éviter les suites désastreuses qui suivent souvent à la mort instantanée d'un commandant en chef, Fabre s'éleva bientôt à la hauteur de la nouvelle position où il se trouvait placé, et grâce à son courage et à ses talents, l'ennemi, qui se promettait déjà une victoire facile, fut contraint non-seulement de lui abandonner l'importante position de la Montagne-Noire, que défendaient vingt-quatre pièces d'artillerie, mais essuya deux jours après une terrible défaite, à Eyscaulas. Élevé au grade de général de division, il prit une part active aux batailles de Stockach et de Zurich, et se couvrit de gloire à la désastreuse bataille de Novi et à l'héroïque défense de Gênes. Successivement membre du comité central d'artillerie et inspecteur général de la même arme, il entra au sénat (25 décembre 1801), et obtint (22 mai 1804) la sénatorerie d'Agen, ainsi que le titre de comte en 1808. Appelé à la chambre des pairs (1814), il fut confirmé dans les titres de comte et de pair de France par ordonnance royale du 31 août 1817. Parmi les ouvrages de Fabre de La Martillière, on cite : *Recherches sur les meilleurs effets à obtenir de l'artillerie*; Paris, 1812. — *Réflexions sur la fabrication en général des bouches à feu*; Paris, 1817. A. SAUZAY.

Archives de la Guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. II, p. 293. — *Victoires et Conquêtes* t. 1, 10, 12, 19.

FABRE (*Jean-Pierre*, comte) dit *de l'Aude*, homme politique français, né à Carcassonne, le 8 décembre 1755, mort à Paris, le 6 juillet 1832. Avocat au parlement de Toulouse, il figura, quoique encore très-jeune, dans le fameux procès des assassins de la marquise de Ganges (*voy.* ce nom). En 1783, député aux états de Languedoc, on le vit adopter les principes modérés de la révolution; en 1790, nommé commissaire du roi pour organiser le département de l'Aude, il devint successivement procureur général syndic de ce département et commissaire du roi près le tribunal de sa ville natale. Quelque temps après, l'ère de la terreur obligea Fabre à quitter la France; mais il rentra aussitôt après le 9 thermidor, et le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795) son département l'envoya siéger au Conseil des Cinq Cents; il se rangea dans le parti modéré, sans cependant refuser son appui au gouvernement directorial. En 1799, il fut un de ceux qui secondèrent la révolution du 18 brumaire. A la suite de cette journée, Fabre se rendit, en qualité de commissaire du gouvernement, dans les départements méridionaux, où il fit prévaloir les mesures les plus conciliatrices. Nommé membre du Tribunat, le 4 nivôse an VIII (25 décemb. 1799), il continua de s'occuper d'objets de finances. Le Ier ventôse an X (19 février 1802), il publia un mémoire sur l'impôt du tabac et les moyens de l'améliorer; l'année suivante, il en fit l'objet d'une proposition formelle au sein du Tribunat, et demanda la création d'une administration spéciale qui embrassât la régie de toutes les taxes indirectes, afin qu'il fût possible de diminuer les contributions directes. Ce projet fut adopté par le gouvernement, et le budget de 1804, d'après le rapport qui fut fait par Fabre, présenta l'établissement d'une contribution sur les boissons et la création d'une régie des *droits réunis*. Une année auparavant, le 27 ventôse an XI (18 mars 1803), il avait de même proposé, dans son rapport sur les finances, de déclarer la contribution foncière fixe et immuable, et avait démontré que c'était l'unique moyen de rendre, avec le temps, les vices de la répartition insensibles, et de faire prospérer l'agriculture en y attirant des capitaux. Président mensuel du Tribunat lorsque le premier consul fut proclamé empereur, le 18 mai 1804, il eut en cette qualité à le haranguer au nom de ce corps, dont l'empereur lui conféra alors la présidence pour plusieurs années. Au mois d'octobre suivant il se rendit en Allemagne, à la tête d'une députation du Tribunat, pour féliciter l'empereur de ses victoires; mais la députation ne put rejoindre Napoléon dans sa course triomphale, et arrivée à Lintz, elle reçut 170 drapeaux pris aux ennemis, qu'elle apporta en France.

Lors de la création de la Légion d'Honneur, Fabre avait été nommé commandeur de cet ordre; après la suppression du Tribunat, il fut créé membre du sénat conservateur, le 14 août 1807, puis comte de l'empire. En 1810, promu à la dignité de membre du grand conseil administratif du sénat, un décret du 25 mars suivant lui conféra le titre de procureur général près le conseil du sceau des titres. En 1814, Fabre fut l'un des premiers à voter la déchéance de l'empereur. Le 1er avril, il fit partie des soixante-trois sénateurs qui nommèrent un gouvernement provisoire, et prit part aux actes qui posèrent les principales bases constitutionnelles que Louis XVIII adopta par la déclaration de Saint-Ouen. Nommé, à quelque temps de là, l'un des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire, il s'éleva avec force contre la confiscation, dont il fit prononcer l'abolition. Créé pair de France par l'ordonnance royale du 3 juin 1814, on vit Fabre se ranger parmi les

membres, peu nombreux, de l'opposition, et repousser par son vote les lois relatives à la restriction de la liberté individuelle et de celle de la presse.

Après son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par un décret de 1815, forma une nouvelle chambre des pairs, et, par un pardon généreux, il y comprit Fabre de l'Aude. Celui-ci s'en montra d'abord reconnaissant, et fut le premier à proposer l'adresse d'usage en réponse au discours d'ouverture; mais bientôt ses éloges se changèrent en attaques, et il s'opposa vivement au projet de proclamer Napoléon II empereur. Il se prononça en faveur d'une seconde restauration des Bourbons, et fit tout ce qui dépendait de lui pour hâter le retour de Louis XVIII avant l'arrivée des troupes étrangères dans Paris. Cependant il fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, qui déclara déchus de leur dignité de pair tous ceux qui avaient siégé dans la chambre constituée par Napoléon; mais son exclusion ne fut que momentanée. Il reprit sa place parmi les pairs en vertu de l'ordonnance du 21 novembre 1819; de plus, des lettres patentes lui furent conférées qui l'autorisèrent à fonder en faveur de son fils un majorat au titre de vicomte; celles de la pairie héréditaire lui furent délivrées le 13 mars 1820. Il mourut du choléra. On a de lui : *Lettre à mon fils sur ma conduite politique;* mai 1816, brochure in-8°; — *Réflexions philosophiques et morales, traduites de l'italien, avec des notes;* Paris, 1817, un vol. in-12; — *Opinion sur la compétence et la manière de procéder de la Chambre des Pairs en matière criminelle*, prononcée dans la séance du 23 mars 1822, et imprimée par ordre de la Chambre; Paris, in-8°; — quelques rapports, etc. [Pascallet, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, Sainte-Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

* **FABRE** (*Jean-Michel*), statisticien et agronome français, né à Bourges, en 1782. Professeur de mathématiques à l'École secondaire de Bourges, il fut nommé successivement vérificateur du cadastre pour le département du Cher et ingénieur-vérificateur de celui de l'Ombrone (Toscane) en 1810. Forcé par l'état de sa santé de rentrer en France, il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Mémoire pour servir à la statistique du département du Cher;* Bourges, 1838, in-8°, avec carte; — différents travaux publiés de 1828 à 1853 dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture de Bourges* et dans d'autres recueils. Boyer.

Doc. partic.

* **FABRE** (*Jean-Antoine*), économiste français, né à Clairac (Lot-et-Garonne), le 10 août 1790. Il fut d'abord avocat à la cour royale de Toulouse, et l'exercice de sa profession ne l'empêcha pas de cultiver les lettres. Il s'est particulièrement occupé d'économie politique, et a publié plusieurs ouvrages, dans lesquels on reconnaît un esprit éclairé, ami du progrès. En voici les titres : *Solution du problème social par l'association de l'agriculture et des capitaux;* Paris, 1848, in-8°; — *Crédit foncier ou Banque immobilière;* Paris, 1849, in-8°; — *De la Prospérité publique;* Paris, 1855, in-8°.

Documents particuliers.

* **FABREGAT** (Le P. *Lino*), hiérogrammate mexicain, né au Mexique, dans le dix-huitième siècle, mort au commencement du dix-neuvième. Il fit une étude particulière des curieux manuscrits aztèques qui avaient occupé tour à tour Boturini, Veytia, Borunda et Antonio Gama. Il se rendit à Rome, et il y poursuivit ses savants travaux. Il appartenait à l'institut des Jésuites; nous ignorons s'il retourna jamais en Amérique. Il a laissé un précieux manuscrit écrit en italien, portant ce titre : *Esplicazione delle figure hieroglifiche del codice Borgiano Messicano, dedicata all' eccellentissimo e reverendissimo principe il signore cardinale Borgia, prefetto della santissima congregazione De Propaganda Fide*, in-fol. Le savant M. Ramirez possède une copie de cet ouvrage, qui doit ouvrir la voie à tant de découvertes importantes; il est désirable qu'il soit un jour publié. Il en existe une copie à la Vaticane, si ce n'est même l'original. F. Denis.

G. Zoega, *Numi Ægyptii imperatorii prostantes in Museo Borgiano Velitris;* Rome, 1787, in-4°. fig. — *Renseignements particuliers.*

FABRETTI (*Raphael*), antiquaire italien, né en 1618, à Urbin, dans l'État de l'Église, mort à Rome, en 1700. Docteur à dix-huit ans, il se rendit à Rome, où l'étude des ouvrages classiques de l'antiquité l'initia de bonne heure à tous les secrets de l'art. Envoyé en Espagne avec une mission diplomatique par le cardinal Lorenzo Imperiali, il fut nommé à son retour trésorier du saint-siége par le pape Alexandre VII, et bientôt après conseil de la nonciature apostolique à Madrid, qu'il quitta pour revenir à Rome, où il fut pendant quelque temps conseiller à la cour Capitoline d'appel. Il accompagna ensuite en qualité de conseil ou jurisconsulte le cardinal Cesi, lorsque celui-ci eut été nommé à la légation d'Urbin; mais trois ans après il revint à Rome, où il trouva un puissant protecteur dans le cardinal Gaspard Carpegna, vicaire d'Innocent XI, et plus tard dans Alexandre VIII. Ce dernier le nomma *segretario de' Memoriali*, puis chanoine de Saint-Pierre; Innocent XII le fit conservateur en chef des archives du château Saint-Ange, place que Fabretti occupa jusqu'à sa mort.

Ces emplois lui fournirent l'occasion de se familiariser de plus en plus avec l'antiquité. Ses premiers ouvrages archéologiques : *De Aquæductibus veteris Romæ*, Rome, 1680, 2e édition, 1688, in-4°, et *Columna Trajani*, Rome, 1683, 2e édition, 1690, in-fol., excitèrent un intérêt gé-

néral. Cependant l'interprétation de quelques passages de Tite-Live l'entraîna dans une discussion qui de son côté non plus que de celui de Gronovius, son adversaire, ne se maintint pas toujours dans les bornes de la critique. Il décrivit aussi avec beaucoup d'érudition les bas-reliefs relatifs à la guerre de Troie qui se trouvent au musée Capitolin, et qui sont connus sous le nom de *Table ilique*, ainsi que le conduit ou émissaire souterrain creusé par les ordres de l'empereur Claude pour l'écoulement des eaux du lac Fucin. Il a fait connaître au public, dans un ouvrage intitulé *Inscriptionum antiquarum quæ in ædibus paternis asservantur Descriptio*, Rome, 1699, 2e édition, 1702, in-fol., les trésors découverts par lui dans Rome souterraine ou dans les catacombes. Dans sa polémique contre Gronovius, il se servit du pseudonyme de *Jasithous*, et publia un ouvrage intitulé : *Jasithei ad Gronovium Apologema, in ejusque Titilivitia, sive de Tito Livio somnia animadversiones;* Naples, 1686, in-4°. Plusieurs de ses traités n'ont paru qu'après sa mort. Sa riche collection d'inscriptions et de monuments se voit maintenant dans le palais ducal d'Urbin. [*Encyc. des G. du M.*]

Crescimbeni, *Vite degli Arcadi illustri.* — Fabroni, *Vitæ illustrium Italorum*, VI, 174. — Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, t. IV.

FABRI (*Jacques*). *Voyez* LE FEBVRE D'ÉTAPLES.

FABRI. *Voyez* LEFÈVRE et SCHMIDT.

* **FABRI** (*Jean*), l'un des juges de Jeanne d'Arc, évêque *in partibus* de Démétriade, né vers 1386, mort vers 1460. Il était docteur et professeur en théologie au couvent des augustins de Rouen, lorsqu'il fut chargé d'une partie des procédures de la cause en révision du procès de Jeanne d'Arc. Il joua dans cette affaire un rôle important, rappelant que lors de la condamnation de la malheureuse vierge il avait été en butte aux injures de l'évêque Cauchon et l'émotion qu'il avait éprouvée sur le lieu du supplice : « Elle appela Jésus ! Jésus ! pleura, et poussa des exclamations empreintes de tant de piété que l'homme le plus dur n'eût pu retenir ses sanglots. » Louis LACOUR.

Quicherat, *Procès de Condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, passim.

* **FABRI** (*Jean*), natif de Langres, célèbre imprimeur du quinzième siècle. Il signait : *Johannes Fabri Lingonensis*, et ne doit être confondu ni avec l'imprimeur de Lyon J. Fabri, ni avec l'imprimeur de Stockholm du même nom, qui mourut en 1496, laissant à sa veuve le soin de terminer un livre qu'il avait entrepris. Ces deux artistes étaient d'origine germanique, car ils se qualifient *Alemannus*. Le Langrois Jean Fabri, après avoir établi, en 1474, le plus ancien atelier typographique qu'ait possédé la ville de Turin, fonda un atelier du même genre à Casole, province de Sienne, puis il revint à Turin, où il imprimait encore dans l'année 1491. L'expression *artifex egregius*, que l'on rencontre dans la souscription de plusieurs ouvrages sortis des presses de Jean Fabri, prouve en faveur de son mérite. A Casole, il avait pour correcteur d'épreuves un médecin philosophe distingué, Mag. Pantaléon. Émile BÉGIN.

Documents particuliers.

* **FABRI** (*Pierre*), théologien et littérateur français, originaire de la Normandie, vivait au commencement du seizième siècle. Il n'est connu que par ses ouvrages, dont les bibliophiles sont jaloux d'être les possesseurs. Un d'entre eux, devenu rare, a pour titre : *Ung petit Traicté, dialogue fait en l'honneur de Dieu et de sa mère, nommé le Defensore de la Conception;* Rouen, 1514, in-4°. Fabri défendait dès lors une opinion que l'Église romaine a sanctionnée trois cent cinquante ans plus tard. Un livre d'un autre genre, et qui conserve encore de l'intérêt sous le rapport historique, c'est *Le grant et vray Art de pleine Rhétorique, par lequel ung chacun en le lisant pourra facilement composer et faire toute description tant en prose qu'en rithme;* Rouen, 1521, in-4°. Le *Manuel du Libraire* indique d'autres éditions, 1532, 1534, 1539; nous en avons vu deux publiées à Lyon en 1536, et à Caen en 1544. G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 361.

FABRI (*Jean-Rodolphe*), jurisconsulte genevois, né vers 1580, mort en 1650. Après avoir d'abord enseigné le droit à Genève, il professa les mathématiques en 1632. « Outre ces connaissances de jurisprudence, Fabri, dit Sennebier, avait approfondi la philosophie de son siècle, et il a fait voir qu'il s'était hérissé l'esprit de tout le fatras de la logique de ce temps-là dans les ouvrages qu'il a publiés. » On a de lui : *Totius Logicæ peripateticæ Corpus;* Genève, 1623, in-4°; — *Cursus physicus, in quo totius philosophiæ naturalis corpus assertionibus et quæstionibus* κατασκευαστικῶς *et* ἀγασκευαστικῶς *breviter explicatur;* Genève, 1625, in-8°; — *Clavis Jurisprudentiæ, seu explicatio Institutionum Justiniani;* Grenoble, 1638, in-4°; — *Systema triplex Juris civilis, criminalis, canonici et feudalis;* Genève, 1643, in-fol.

Sennebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. II, p. 160.

* **FABRI** (*Pierre* DE), seigneur de Roquayrol, jurisconsulte français, né à Castres, en 1593, mort en 1650; il exerça les fonctions de conseiller du roi et de procureur général dans sa ville natale. Il publia à Paris, en 1638, sous le titre de *Conclusions d'Audience*, les avis qu'il avait émis dans quinze causes différentes; quelques-unes sont assez singulières. Selon l'usage du temps, il fait parade d'une érudition intempestive, il accumule les citations grecques et latines, et se perd dans les digressions. Il cultiva aussi la poésie latine, et laissa en manuscrits divers ouvrages. G. B.

Nayral, *Biogr. et chron. Castraises*, t. II, p. 157.

FABRI ou **FABRICE DE HILDEN** (*Guil-*

laume), médecin allemand, né à Hildanus, près de Cologne, le 25 juin 1560, mort à Berne, le 17 février 1634. Il est plus connu sous le nom de *Fabricius Hildanus*. Après avoir commencé ses études à Cologne, il se rendit à Lausanne, en 1586, et se perfectionna dans la chirurgie sous Griffon, célèbre professeur de cette ville. Il exerça la médecine d'abord à Payerne, puis à Berne, dont il fut nommé médecin. On le regarde comme le créateur ou du moins comme le restaurateur de la chirurgie en Allemagne. Il s'occupa particulièrement du traitement des plaies à la tête, des plaies d'armes à feu, et du pansement des fractures. Ses ouvrages sont très-nombreux; nous citerons seulement les plus importants : *De Gangræna et Sphacelo;* Cologne, 1593, in-8°; — *De Ambustionibus, quæ oleo et aqua fervidis, ferro candente, pulvere tormentario, fulmine et quavis alia materia ignita sunt;* Bâle, 1607, in-8°; — *De Vulnere quodam gravissimo et periculoso ictu sclopeti inflicto observatio et curatio singularis;* Oppenheim, 1614, in-8°. Les *Œuvres complètes* de Fabri de Hilden furent recueillies par Jean Beyer; Francfort, 1646, in-fol.

Biographie médicale.

FABRI (*Honoré*), théologien et savant français, né vers 1607, dans le Bugey, mort à Rome, en 1688. Entré au noviciat d'Avignon en 1626, il professa la philosophie et les mathématiques au collége de Lyon, et fut ensuite appelé à Rome pour y remplir les fonctions de grand-pénitencier. Doué d'une prodigieuse ardeur pour le travail, il se livra à tous les genres d'études, et réussit particulièrement dans les sciences. On prétend qu'il professa la circulation du sang avant la publication du livre d'Harvey sur ce sujet. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : *Philosophia universa per propositiones digesta, et in breve compendium redacta;* Lyon, 1646, in-fol.; — *Pithanophilus, seu dialogus de opinione probabili;* Rome, 1659, in-8°; — *Notæ in Notas Willelmi Wendrockii ad Ludovici Montaltii Litteras;* Cologne, 1659, in-8°; — *Ludovici Montaltii epistolares Libelli ad provincialem refutati;* Cologne, 1660, in-8°. Ces trois ouvrages sont relatifs à la fameuse querelle des jésuites et de Port-Royal. Fabri essaya de défendre la morale des casuistes; mais ses apologies compromettantes ne furent pas approuvées à Rome; — *Dialogi physici, in quibus de motu Terræ disputatur, marini æstus nova causa proponitur, nec non aquarum et mercurii supra libellam elevatio examinatur;* Lyon, 1665, in-4°; — *Tractatus duo: quorum prior est De Plantis, et de generatione animalium, posterior De Homine;* Paris, 1666, in-4°. Dans ces traités, Fabri prétend qu'il avait enseigné la circulation du sang avant d'avoir connaissance du livre d'Harvey. On peut consulter sur ce point les *Amusements historiques et philologiques* de Michaut; Paris, 1752, in-12, dans lesquels le P. Oudin essaye de prouver que la découverte de la circulation du sang est due à Fabri, et que dès 1646 ce fait était notoire. Cet ouvrage de Fabri est aussi compris dans sa *Physica, id est scientia rerum corporearum in decem tractatus distributa;* Lyon, 1671, 5 vol. in-4°; — *Synopsis optica, in qua illa omnia quæ ad opticam, dioptricam, catoptricam pertinent, id est ad triplicem radium visualem, refractum, reflexum, breviter quidem, accurate tamen, demonstrantur;* Lyon, 1667, in-8°; — *Dialogi physici, quorum primus est de lumine, secundus et tertius de vi percussionis et motu, quartus de humoris elevatione per canaliculum, quintus et sextus de variis selectis;* Lyon, 1669, in-8°; — *Summula theologica, in qua quæstiones omnes alicujus momenti, quæ a scholasticis agitari solent, breviter, definiuntur ac discutiuntur;* Lyon, 1669, in-4°; — *Apologeticus doctrinæ moralis societatis Jesu;* Lyon, 1670, in-fol. Fabri publia beaucoup d'écrits polémiques sous les pseudonymes de *Joannes Charliesus, Antimus-Farbius, Petrus Monsnerius, Hugo Sifilinus*, etc. Il légua ses manuscrits à la bibliothèque de Lyon. Voici les titres des principaux : *Notæ in Decretales;* — *Analysis et anacrisis errorum a conciliis generalibus damnatorum;* — *Pontificum Vindicata, nimirum Honorii, Liberii, Vigilii et Gregorii VII;* — *Synopsis recens Inventorum in re litteraria et quibusdam aliis.* Au nombre de ces inventions, Fabri compte l'électricité, la réfraction de la lumière, l'élasticité des corps; — *Analysis ascetica.*

Sotwell, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Moréri, *Grand Diction. hist.* — Delandine, *Manuscrits de la Bibl. de Lyon.* — Augustin et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus.*

FABRI (*Gabriel*), prédicateur protestant, né à Genève, en 1666, mort en 1711. On a de lui : *Recueil de tous les miracles contenus dans le Vieux et le Nouveau Testament;* Genève, 1704, in-8°; — *Sermons sur divers textes;* Genève, 1713, 2 vol. in-8°.

J. Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. III, 31.

FABRI (*Alexandre*), littérateur italien, né à Castel-San-Pietro, près de Bologne, mort dans la même ville, le 21 juin 1768. Après avoir fait ses études à Bologne, au collége des jésuites, il embrassa l'état de notaire. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres avec succès. Ses ouvrages, publiés de son vivant, dans plusieurs recueils, furent rassemblés après sa mort, sous les titres de *Prose di Alessandro Fabri Bolognese*, etc., Bologne, 1772, et de *Poesie di Alessandro Fabri*, Bologne, 1776.

Ch. Fantuzzi, *Vie de Fabri*, en tête de ses *Prose.*

* **FABRI** (*Pietro*), peintre de l'école bolonaise, né à S.-Giovanni-in-Persiceto, florissait de 1766 à 1782. Il fut élève de Vittorio Bigari, et quoique ayant passé à Rome une partie de son

existence, il a laissé à Bologne d'assez nombreux ouvrages de quelque mérite. E. B—n.

Malvasia, *Pitture, Scolture e Architetture di Bologna.*

FABRI DE PEIRESC. *Voy.* PEIRESC.

* **FABRIANI** (*Severin*), littérateur italien, né à Spilamberlo (duché de Modène), le 7 janvier 1792, mort le 27 avril 1849. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par un oncle paternel, se voua à l'état ecclésiastique, et fit son cours de théologie au séminaire de Modène. Ordonné prêtre en 1814, il resta au séminaire, où il fut préfet d'une des classes. Sa santé s'altéra; en 1821 il fut atteint d'une extinction de voix qui l'empêcha de continuer son enseignement. Ses connaissances variées lui permirent alors de seconder l'abbé Baraldi, son ami, qui commençait sa publication des *Mémoires de religion, de littérature et de morale*. Il y donna une suite d'articles sur les services rendus aux sciences par les communautés religieuses, articles qui furent plusieurs fois réimprimés en corps d'ouvrage. Il fit suivre ce travail d'un autre, sur les services que les ecclésiastiques ont rendus aux lettres en les conservant dans le moyen âge. Quelques sourdes-muettes, qui se trouvaient parmi des enfants élevées par des religieuses, attirèrent son attention, et, secondé par l'abbé Baraldi, il s'attacha à les instruire; bientôt même il se consacra entièrement à cet enseignement difficile. Le duc de Modène l'encouragea en érigeant un institut spécial de sourdes-muettes, doté des fonds nécessaires. Fabriani y attacha une congrégation de religieuses vouées à leur instruction, auxquelles le pape donna le titre de Filles de la Providence. Fabriani s'appliqua à rendre facile à ses élèves l'intelligence de la langue parlée, et publia le résultat de ses travaux dans des *Lettres logiques sur la grammaire italienne*, dont la 16[e], datée d'octobre 1847, a paru dans le t. VI, 3[e] série, des *Mémoires de religion*. En 1848 il donna, dans le tome VII de ce même recueil, une *Statistique des Sourds-Muets de l'État de Modène*. La vue d'un incendie qui éclata près de sa demeure lui donna une émotion si vive que sa frêle organisation n'y put résister : il succomba dans sa cinquante-septième année. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : *De l'ouvrage de M. Ballarini touchant la primauté du pape*; 1822; — *Défense de l'opinion de Tiraboschi sur l'état de la littérature italienne au temps des Lombards*; 1826; — *Sur le bonheur que procure aux hommes la religion chrétienne par l'instruction des sourds-muets*; 1826; — *La Religion chrétienne démontrée par la nature de ses mystères*; 1828-1837 (il n'en a paru que quatre livraisons); — *Vie de monseigneur de Baraldi, présentée comme un modèle aux jeunes ecclésiastiques*; 1834, in-8°; — *Vie de Joseph Rinaldi*; 1835, in-8° (c'était un séminariste d'une conduite exemplaire. Ce livre a été traduit en français, en 1841, in-18); — *Vie de deux jeunes sourdes-muettes*; 1837, 1839, in-8°; — *Vie de la comtesse Marie Isolani Boschetti*; 1848, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionn. histor.*, Suppl.

* **FABRIANO DI BOCCO**, l'un des plus anciens peintres de l'école romaine. Colucci et l'Ascevolini, historiens de la ville de Fabriano, citent une *Madeleine* de ce maître portant la date de 1306.

Colucci, *Antichità Picene.* — Lanzi, *Storia della Pittura.*

* **FABRIANO** (*Gentile* DE), peintre de l'école romaine, né à Fabriano (marche d'Ancône), vers 1370, mort à Rome à la fin de 1450. Suivant Vasari, il aurait été élève de Frà Angelico; mais l'historien d'Arezzo oublie que Frà Angelico, né en 1387, ne pourrait avoir été le maître d'un artiste né dix-sept ans avant lui. Villot, avec plus de vraisemblance, croit que Gentile reçut les premières leçons d'Allegretto Nuzi de Gubbio, mort en 1387. En 1417 il peignit dans la cathédrale d'Orvieto une *Madone*, fresque gracieuse, qui existe encore, et dont le succès fut tel, qu'on décerna à son auteur le titre de *magister magistrorum*. Ce fut alors qu'il partit pour Venise, où il concourut à la décoration de la salle du grand conseil en y peignant une fresque qui, malheureusement, a péri dans l'incendie du palais ducal en 1574. En récompense de ce travail, la seigneurie accorda à Gentile une pension et le droit de porter la toge, réservé aux seuls patriciens. Appelé à Rome par le pape Martin V, il peignit dans Saint-Jean-de-Latran, en concurrence avec le Pisanello, l'histoire de saint Jean, et plusieurs prophètes, œuvres qui firent dire à Roger de Bruges que Gentile était le premier peintre de l'Italie. Ces fresques, que ses infirmités ne lui permirent pas d'achever entièrement, ont disparu comme celles de Venise; mais on retrouve encore des ouvrages de ce maître en assez grand nombre en Italie et dans quelques musées de l'Europe; on en conserve à Urbin, à Pérouse, à Gubbio, à Città-di-Castello, etc. Florence possède dans l'antique église Saint-Nicolas les restes d'un de ses meilleurs ouvrages; c'était un triptyque, dont il ne reste que les deux volets, représentant plusieurs saints; le tableau principal, une *Madone*, a disparu sans que l'on sache ce qu'il est devenu. A la pinacothèque de Munich est un autre triptyque, offrant au milieu *la Vierge entourée d'anges*, jouant de divers instruments, et sur les volets une *Annonciation* et une foule de saints. Enfin, on voit au Musée du Louvre une *Présentation au temple* qui porte la date de 1423.

Facio, qui a écrit l'éloge de Gentile, et qui avait pu voir tous ses ouvrages, le vante comme un peintre universel, qui représentait avec une étonnante vérité non-seulement les hommes et les édifices, mais encore les tempêtes les plus violentes, au point qu'on éprouvait de la terreur en les regardant. Les peintures de Gentile

se rapprochent beaucoup de celles de Frà Angelico, mais les figures sont moins sveltes, les idées moins heureuses, les ornements d'or plus prodigués. Malgré cette infériorité relative, Michel-Ange, devant sa *Madone* d'Orviette, disait que son talent était comme son nom, *gentile*.

Fabriano exerça une puissante influence sur son époque; il eut pour élèves Jacopo Nerito de Padoue, Paolo et Giovanni de Sienne; mais son plus beau titre de gloire est de pouvoir être regardé comme le père de l'école vénitienne, ayant été le maître de Jacopo Bellini, le père de Gentile et de Giovanni, les vrais fondateurs de cette école. E. B—N.

Facio, *De Viris illustribus*, 1456. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue de la Pinacothèque de Munich*. — Villot, *Musée du Louvre*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

FABRICE, **FABRIZIO** ou **FABRICIUS** (*Jérôme*), surnommé d'*Aquapendente*, célèbre anatomiste et chirurgien italien, né à Aquapendente près d'Orvieto (États de l'Église), en 1537, mort le 21 mai 1619. Ses parents, quoique pauvres, lui firent donner une excellente éducation à Padoue, qui était déjà placée pour les études médicales au premier rang des universités de l'Europe. Le gouvernement vénitien semblait se plaire à encourager les études médicales. Vesale et Fallope, appelés successivement à occuper les chaires alors réunies d'anatomie et de chirurgie, avaient été comblés de pensions et d'honneurs. Fabrice, qui contribua puissamment à étendre la réputation de l'école fondée par les deux grands restaurateurs de l'anatomie, fut encore plus magnifiquement récompensé qu'eux, bien qu'il fût loin de les égaler en mérite. Élève de Fallope, il attira l'attention et mérita l'amitié de son maître. Il lui succéda en 1562 dans la direction des études anatomiques, et trois ans plus tard il obtint le traitement complet de professeur. L'importance toujours croissante des études anatomiques conduisit le gouvernement vénitien à créer, en 1584, une chaire séparée d'anatomie. Il paraît que Fabrice, assisté de son élève, Casserius, la remplit conjointement avec celle de chirurgie jusqu'à un âge avancé. Sa réputation de professeur attirait les étudiants de toutes les parties de l'Europe. L'amphithéâtre d'anatomie qu'il avait fait bâtir à ses frais se trouvant trop petit, le sénat de Venise en fit construire, en 1593, un beaucoup plus vaste, aux frais de l'État, et le nom de Fabrice fut inscrit sur le frontispice. La république ne se borna pas à cette preuve d'admiration; elle porta à cent écus d'or le traitement du savant anatomiste, l'honora d'une statue et d'une chaîne d'or, et le créa chevalier de Saint-Marc. Il s'acquit encore plus de réputation comme chirurgien que comme anatomiste. Après cinquante ans d'un bonheur ininterrompu, il quitta l'enseignement et la pratique de la chirurgie, possesseur d'une fortune immense et de l'estime universelle. Il ne trouva pas dans la retraite le repos qu'il y cherchait. Ses dernières années furent troublées par des chagrins domestiques et par la mauvaise conduite des parents qui attendaient son héritage. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans une maison de campagne qu'il possédait sur les bords de la Brenta, et qui porte encore aujourd'hui le nom de Montagnuola d'Acquapendente. Beaucoup de personnes crurent qu'il avait été empoisonné. Voici comment les titres scientifiques de Fabrice ont été appréciés par Cuvier : « Les différents écrits qu'il a publiés, dit-il, sont composés d'après une méthode qui alors était nouvelle. Elle ne consistait pas à prendre les organes des animaux pour suppléer à ce qu'on pouvait observer sur des cadavres humains, comme ont fait Galien et Vesale lui-même, qui avait critiqué Galien à ce sujet, mais à examiner à la fois l'organe correspondant dans l'homme et dans les divers animaux, afin de déterminer ce qu'il y avait de commun dans toutes les espèces et les différences qui les distinguaient. Il cherchait ensuite quelles étaient les conséquences de ces rapports ou de ces différences. On conçoit que cette méthode était très-lumineuse pour la description de chaque organe et même de chaque partie d'organe. C'est ainsi que Fabrice a traité de la vue, de la voix et de l'ouïe; qu'il a donné une description du larynx, un traité sur le fœtus, un autre traité sur l'intérieur des veines, sur l'œsophage, l'estomac, les intestins, les mouvements des différents animaux, enfin un traité sur l'œuf et sur son développement. Ce sont des dissertations dont l'ensemble ne forme qu'un bon volume in-fol., y compris les planches, mais où l'on rencontre des observations nouvelles et riches en conséquences. Dans son traité sur les veines, il décrit une disposition de leur intérieur qui n'avait pas été remarquée avant lui, et pouvait le conduire à la découverte de la circulation du sang. Il avait observé que les valvules des veines, dont Sylvius avait découvert l'existence, sont toutes dirigées vers le cœur. Rapprochant cette disposition de celle des valvules du cœur et de l'état des artères, qui n'ont pas de valvules, il lui aurait été possible d'arriver à la conclusion que le sang a une marche différente dans les artères et dans les veines, et par conséquent de découvrir la circulation; mais cette gloire était réservée à Guillaume Harvey, tant il est vrai qu'on est souvent à la veille d'une découverte sans la pressentir le moins du monde. Il existe une tradition de laquelle il résulterait que Frà Paolo aurait le premier parlé de la direction des valvules; mais il ne serait pas impossible qu'étant chez Fabrice pour le traitement de ses blessures, il eût appris de ce dernier la découverte qu'il avait faite; au surplus, la tradition que nous venons de rapporter n'est appuyée d'aucune preuve. » Le principal titre de gloire de Fabrice, c'est d'avoir été le

maître d'Harvey, et de l'avoir mis sur la voie de la plus grande découverte qui eût été faite jusque là en physiologie. Pour lui, il eut moins le mérite de faire des découvertes nouvelles que de rassembler et de populariser celles de ses prédécesseurs. Dans le cours d'une longue pratique de la chirurgie, il fit un grand nombre d'observations intéressantes; mais comme elles sont entrées depuis longtemps dans le corps des sciences chirurgicales, peu de personnes vont les chercher dans les livres où il les a consignées. Voici la liste de ses ouvrages : *Pentateuchus chirurgicus ;* Francfort, 1592, in-8° ; c'est une chirurgie médicamentaire, dans laquelle l'auteur traite des tumeurs, des plaies, des ulcères, des fractures et des luxations; — *De Visione, Voce et Auditu;* Venise, 1600, in-fol.; — *Tractatus de Oculo visusque organo;* Padoue, 1601, in-fol.; — *De Venarum Ostiolis;* Padoue, 1603, in-fol. : ce traité contient une description des valvules des veines ; Fabrice se contente d'en exposer parfaitement la structure, sans en connaître l'usage; — *De Locutione et ejus instrumentis;* Padoue, 1603, in-fol.; — *Opera Anatomica, quæ continent tractatus De formato fœtu, De formatione ovi et pulli, De locutione et ejus instrumentis; De brutorum loquela*; Padoue, 1604, in-fol.: dans son traité *De brutorum loquela*, l'auteur donne une explication assez ingénieuse du langage des bêtes ; il prétend même que chaque espèce d'animaux en a un différent, et qu'il s'est trouvé des personnes qui le comprenaient ; — *De Musculi Artificio et ossium articulationibus ;* Vicence, 1614, in-4° ; — *De Respiratione et ejus instrumentis, libri duo ;* Padoue, 1615, in-4°; — *De Motu locali animalium secundum totum;* Padoue, 1618, in-4° ; — *De Gula, ventriculo, intestinis, Tractatus ;* Padoue, 1618, in-4° ; — *De Integumentis corporis ;* Padoue, 1618, in-4° ; — *Opera Chirurgica, in duas partes divisa ;* Padoue, 1617, in-fol. ; — *Opera omnia Physiologica et Anatomica;* Leipzig, 1687, in-fol. ; — *Opera omnia Anatomica et Physiologica, cum præfatione Bern. Sieg. Albini ;* Leyde, 1723, in-fol.

J. Thuilius, *Memoria Hier. Fabricii ab Aquapendente;* Padoue, 1619, in-4°. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles,* t. II. — L. Salvadori, *Notitiæ historico-scientificæ de Hier. Fabricio ab Aquapendente ;* Padoue, 1837, in 8°.

FABRICE (*Frédéric-Ernest*), homme politique suédois, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Chargé par le duc Christian-Auguste de Holstein, administrateur du duché de ce nom, de justifier auprès de Charles XII, alors à Bender, un changement de ministère, il sut se faire agréer par ce souverain, avec qui il demeura pendant quelques années. Lorsque Charles XII fut au moment d'être pris par les Turcs, Fabrice essaya, quoique en vain, d'empêcher la catastrophe. On a de lui des Lettres françaises, adressées à l'administrateur du Holstein et au baron de Gœrtz, dans lesquelles il fait le récit de son séjour à Bender. Elles ont pour titre: *Anecdotes du séjour du roi à Bender, ou lettres du baron de Fabrice;* Hambourg, 1760, in-8°. On trouve les trois lettres qui ont trait au combat de Bender dans la *Bibliothèque suédoise* de Gjorwel.

Voltaire, *Hist. de Charles XII.* — Gjorwel, *Bibl. Suéd.*

FABRICE (*Guillaume*). *Voyez* FABRI DE HILDEN.

* **FABRICIUS** (*Maison des*, GENS FABRICIA). Cette maison était probablement originaire d'Aletrium, ville des Herniques. Le premier Fabricius mentionné dans l'histoire est le célèbre C. Fabricius Luscinus, qui se distingua contre Pyrrhus ; ce fut probablement aussi le premier membre de cette famille qui quitta sa ville natale et s'établit à Rome. En 306 (avant J.-C.), peu avant la guerre de Pyrrhus, beaucoup de villes herniques se révoltèrent contre Rome, furent vaincues et forcées d'accepter le droit de cité à Rome, mais sans être admises à voter. Les trois villes d'Aletrium, de Ferentinum et de Vérules, qui étaient restées fidèles, gardèrent seules leur ancienne constitution et se gouvernèrent par leurs propres lois, c'est-à-dire furent maintenues sur le pied de l'égalité politique (*isopolitie*) avec Rome. Il est probable que C. Fabricius Luscinus, quittant Aletrium vers cette époque ou un peu plus tard, alla s'établir à Rome, où, comme les autres citoyens des villes isopolites, il parvint promptement aux honneurs. Si on en excepte ce Fabricius, aucun membre de cette famille n'obtint de dignité éminente. Peut-être ne produisit-elle que des hommes médiocres, peut-être aussi la jalousie des illustres familles romaines, plébéiennes aussi bien que patriciennes, empêcha-t-elle ces étrangers de se maintenir dans la haute position conquise par le chef de leur maison. Luscinus est le seul prénom des Fabricius que nous rencontrions sous la république. Du temps de l'empire, nous trouvons un Fabricius avec le surnom de *Veiento*. Les membres de cette maison cités dans l'histoire sont :

FABRICIUS (*Luscinus*), général et homme d'État romain, vivait vers 300 avant J.-C. Il est un des héros les plus populaires des annales romaines, où il représente, avec Cincinnatus et Curius, la pauvreté et l'honnêteté du bon vieux temps. Il figure pour la première fois dans l'histoire en 285 ou 284, comme un des ambassadeurs envoyés aux Tarentins et à leurs alliés pour les dissuader de faire la guerre aux Romains ; mais les Tarentins retinrent les ambassadeurs du sénat, tandis qu'eux-mêmes envoyaient aux Étrusques, aux Ombriens et aux Gaulois des députés pour leur proposer de former une coalition générale contre Rome. Fabricius ne tarda pas cependant à être relâché, puisqu'il fut consul en 282 avec Q. Emilius Papus. Pendant son consu-

lat, il guerroya dans l'Italie méridionale contre les Samnites, les Lucaniens et les Bruttiens. Il marcha d'abord au secours de Thurium, qu'assiégeaient les Lucaniens et les Bruttiens, sous les ordres de Statilius. Pendant cette marche, ses soldats se voyant bien inférieurs en nombre, étaient près de perdre courage, lorsqu'un jeune homme d'une taille gigantesque leur apparut, portant une échelle, avec laquelle il escalada les retranchements ennemis. Ce jeune homme était Mars. Suivant la remarque de Niebuhr, ce récit est, dans l'histoire romaine, le dernier épisode qui appartienne à la poésie. Les Romains remportèrent une grande victoire, et les habitants de Thurium élevèrent une statue à Fabricius. Le consul, poursuivant ses succès, remporta plusieurs autres victoires sur les Lucaniens, les Bruttiens, les Samnites, et leur enleva beaucoup de villes. Il fit un butin si abondant qu'après en avoir donné une grande partie à son armée, après avoir rendu aux citoyens l'impôt qu'ils avaient payé l'année précédente, il eut encore de quoi verser dans le trésor public plus de 300 talents. En 281 Pyrrhus débarqua à Tarente, et l'année suivante le consul P. Valerius Lævinus fut envoyé contre lui. Fabricius servait probablement de lieutenant au consul, et il dut assister à la malheureuse bataille d'Héraclée sur le Siris, où les Romains furent défaits par Pyrrhus. Le récit du reste de cette campagne appartient à la vie de ce prince; il suffit d'indiquer ici que le roi d'Épire, après s'être avancé jusqu'aux portes de Rome, battit en retraite et alla prendre ses quartiers d'hiver à Tarente. Une ambassade romaine, présidée par Fabricius, vint l'y trouver pour négocier le rachat ou l'échange des prisonniers. La conduite de Fabricius à cette occasion est un des plus célèbres épisodes des annales romaines, et les historiens aussi bien que les poëtes se sont plu à l'embellir de toutes les manières. Voici ce qui paraît certain. Pyrrhus traita les ambassadeurs avec la plus haute distinction, et s'efforça particulièrement de gagner la faveur de Fabricius. Il offrit à cet ambassadeur de splendides présents, et essaya de lui persuader d'entrer à son service et de le suivre en Grèce. Fabricius résista à toutes les séductions de Pyrrhus, et repoussa toutes ses offres. Le résultat de cette ambassade est diversement raconté par les anciens historiens. La guerre recommença l'année suivante, en 279. Fabricius assista, toujours comme légat, à la bataille d'Asculum, et il y fut, dit-on, blessé. En 278, il fut élu consul pour la seconde fois, avec Q. Emilius Papus. Les victoires que Pyrrhus avait gagnées jusque là lui avaient coûté si cher qu'il était peu disposé à risquer une nouvelle bataille. Les Romains, de leur côté, menacés par la révolte de leurs alliés, étaient pressés de terminer la guerre. Une proposition d'empoisonner Pyrrhus, que Fabricius et son collègue rejetèrent avec horreur, leur offrit un excellent prétexte d'ouvrir une négociation avec le roi d'Épire. Cette proposition d'empoisonnement vint si à propos, que Niebuhr y voit un plan concerté à l'avance. Cinéas alla conclure une trêve à Rome, et Pyrrhus s'embarqua pour la Sicile, abandonnant ses alliés italiens à la vengeance des Romains. Fabricius employa le reste de son consulat à réduire l'Italie méridionale, et à son retour à Rome il obtint le triomphe pour ses victoires sur les Lucaniens, les Bruttiens, les Tarentins et les Samnites. D'après les *Fastes*, Fabricius fut consul supplémentaire (*consul suffectus*) en 273; mais c'est probablement une méprise, provenant de la ressemblance du nom de Fabricius avec celui de C. Fabius Licinus. Censeur en 275, avec Q. Æmilius Papus, il se fit remarquer par la sévérité avec laquelle il essaya de réprimer les progrès du luxe. Il chassa du sénat P. Cornelius Rufinus, coupable de posséder dix livres de vaisselle d'argent. Les historiens romains s'étendent complaisamment sur la frugalité et la simplicité de Fabricius et de Curius, vivant dans leurs domaines héréditaires et refusant l'or des Samnites. Fabricius mourut pauvre, comme il avait vécu. Ses filles furent dotées aux frais de l'État. Par respect pour ses vertus, on l'enterra en dedans du *Pomœrium*, bien que cela fût défendu par une prescription des douze tables.

Tite-Live, *Epit.*, 12-14. — Valère Maxime, I, 8. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 6.— Denys d'Halicar., *Excerp. Leg.* — Eutrope, II, 14. — Orose, IV, 1. — Zonaras, VIII, 6. — Aulu-Gelle, XVII, 21. — Cicéron, *De Orat.*, II, 66; *De Leg.*, II, 23.

FABRICIUS (*Luscinus*), administrateur romain, de la même famille que le précédent, vivait vers 70 avant J.-C. Directeur des ponts et chaussées (*curator viarum*) en 62, il bâtit entre la ville et l'île du Tibre un pont qui s'appela de son nom *Fabricius*. L'époque où le pont fut bâti est expressément indiquée par Dion Cassius, et le nom de Fabricius se voit encore sur un des débris de cette construction, qui porte le nom de *Ponte di quattro Capi*. Sur une des arches on lit cette inscription : L. FABRICIUS C. F. CUR. VIAR. FACIUNDUM COERAVIT IDEMQUE PROBAVIT. Sur l'autre arche on trouve les mots suivants : Q. LEPIDUS, M. F., M. LOLLIU, M. F. EX S. C. PROBAVERUNT, qui se rapportent probablement à la restauration du pont par Q. Lepidus et M. Lollius. Le scoliaste d'Horace donne au Fabricius qui bâtit ce pont le titre de consul; c'est certainement une méprise.

Dion Cassius, XXXVII, 45. — Becker, *Handbuch. der Röm. Alterthümer*, vol. I, p. 699. — Eckhel, *Doctrina Num.*, vol. V, p. 210.

* **FABRICIUS** (*Quintus*), tribun du peuple en 57 avant J.-C. Il se montra bien disposé pour Cicéron, qui vivait alors en exil, et proposa au peuple le rappel du grand orateur. Clodius s'opposa à main armée à cette proposition. Le monument d'Ancyre et Dion Cassius mentionnent Fabricius comme consul suppléant pour l'année 36.

Cicéron, *Ad Quintum fratrem*, I, 4; *Post red. in sen.*, 8; *Pro Sext.*, 35; *Pro Milon.*, 14.

* **FABRICIUS** (*Veiento*), écrivain satirique et délateur romain, vivait dans la seconde partie du premier siècle de l'ère chrétienne. Sous le règne de Néron, en 62, « il fut accusé, dit Tacite, d'avoir composé, sous le titre de *Codicilli*, une longue et très-mordante satire contre les sénateurs et les pontifes. Talius Geminus, son accusateur, ajoutait qu'il n'avait cessé de vendre les grâces du prince et le droit de parvenir aux honneurs; cette dernière imputation décida Néron à évoquer l'affaire. Il bannit Fabricius de l'Italie, et fit brûler son ouvrage, qu'on rechercha et qu'on lut avidement tant qu'il y eut du péril à se le procurer; sitôt qu'on eut levé la défense, l'ouvrage fut oublié. » C'est probablement ce même Fabricius que Dion Cassius mentionne comme préteur sous le règne de Néron. Fabricius, revenu à Rome, sous le règne de Domitien, fut un des plus vils flatteurs de ce prince et un des plus fameux délateurs de ce temps. Il n'en jouit pas moins de l'amitié de Nerva. Aurelius Victor dit que Veiento obtint le consulat sous Domitien; mais ce nom ne figure pas dans les *Fastes*, et le consulat de Veiento n'est mentionné par aucun autre historien.

Tacite, *Annal.*, XIV, 50. — Dion Cassius, LXI, 6. — Juvénal, III, 185; IV, 113. — Pline, *Epist.*, IV, 22; IX, 13. — Aurelius Victor, *Epist.*, 12.

FABRICIUS, nom commun à un grand nombre de personnages allemands, hollandais et suédois, appartenant presque tous aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Les *Fabricius* de chacun de ces siècles sont classés par ordre alphabétique de prénoms, sans exclure l'ordre généalogique.

I. *Fabricius du seizième siècle.*

FABRICIUS (*David*), astronome allemand, né à Essen, en 1564, mort en 1617. On ne sait pas au juste où ni comment il fit ses premières études. Au rapport de son biographe Tjaden, il aurait suivi les cours de l'université d'Heidelberg. Devenu prédicateur à l'âge de vingt ans, il vécut quelque temps dans l'intimité de Tycho-Brahé à Uranienbourg, dans l'île suédoise de Hween. Il ne pouvait manquer de s'y livrer à l'étude de l'astronomie, étude qui malheureusement n'était pas assez productive. Il s'appliqua donc de nouveau à la théologie, à laquelle il trouvait quelque affinité avec la science des astres. Selon le même Tjaden, Fabricius apprit de Lampadius les mathématiques. Nommé pasteur à Resterhäfe, cette position lui donna assez de loisirs pour qu'il pût se livrer enfin presque exclusivement à son étude de prédilection. La situation sur une hauteur du temple qu'il desservait lui permettait de faire à son aise ses observations. Trop pauvre pour acheter les instruments qui lui étaient nécessaires, il dut les confectionner lui-même. Il se mit en rapport avec les astronomes célèbres du temps, en particulier avec Tycho-Brahé et Kepler, comme le constatent les papiers de ce dernier. Fabricius se fit bientôt connaître par ses observations, particulièrement par la découverte, en 1596, de l'étoile mobile de la Baleine.

Les progrès de la science ont affaibli l'autorité de quelques-unes de ses observations; cependant sa théorie de la Lune eut du retentissement. Les termes de cette théorie ne se sont pas retrouvés. Selon Tjaden, Fabricius aurait aussi découvert les taches du soleil et la rotation de cet astre. Il s'occupa, suivant la mode du temps, d'études astrologiques, à l'exemple de son illustre contemporain Tycho-Brahé. C'est ainsi que Fabricius constata en ces termes la naissance de son troisième fils : *Henricus natus* 1590, 22 *dec.*, *die ♂ inani hora*. Cette mention lui fit sans doute supposer que la vie de ce fils n'aurait rien de remarquable. En effet, dix-huit ans plus tard, en 1608, il apprenait à ses lecteurs du *Calendarium* dont il était l'auteur, que le 12 avril son fils Henri était entré à Norden chez un cordonnier. « Il y restera deux années, ajoute-t-il dans sa simplicité, moyennant 40 thalers et 20 rixdalers que j'ai payés à cet effet; que Dieu lui donne sa bénédiction. » Il prédit lui-même, d'après les constellations, que le septième jour du mois de mai 1617 lui serait fatal. Ce jour-là il avait pris toutes les précautions possibles pour prévenir toute espèce d'accident. Enfin, à dix heures du soir, il se crut hors de tout danger, lorsque l'idée lui vint de s'aller promener dans la cour du presbytère. A peine y fut-il arrivé, qu'un paysan, nommé Jean Hoyer, qui s'était cru désigné comme un voleur dans un sermon de Fabricius, sortit d'un endroit où il s'était embusqué, et d'un coup de fourche fendit la tête au malheureux pasteur, qui expira dans la nuit même. On raconte de son ami Tycho-Brahé qu'il lut, lui aussi, dans les astres que certain jour lui serait funeste; en vain s'entoura-t-il alors de toutes les précautions, il fut attaqué dans l'obscurité par un ennemi personnel, appelé Manderup Parsberg, qui lui enleva une partie du nez, ce qui obligea l'illustre astronome à porter depuis lors un nez d'argent. On a de David Fabricius : *Karte von dem alten Emden* (Carte de l'ancien Emden); 1599. Cet ouvrage se trouve encore dans la maison commune de cette localité; — *Chronica von ethyken besonderen Geschiednissen de seck in Ostfriesland un den benachbarten orden thögebragen* (Chronique de quelques événements particuliers survenus dans la Frise orientale et quelques endroits circonvoisins); 1609; — *Karte von Friesland* (Carte de la Frise); — *Kalender* (Calendrier), 1617; — *Epistolæ ad Keplerum*. Ces lettres, achetées 15,000 florins d'or par Catherine II, en 1773, font partie de la bibliothèque de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Plusieurs autres ouvrages astronomiques sont restés manuscrits.

Ersch et Gruber, *Allg. Ency.*

FABRICIUS (*Jean*), astronome allemand,

fils de David Fabricius, natif d'Osterla, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Le premier il aperçut, au moyen des télescopes par réfraction, les taches qui existent dans le soleil, découverte attribuée à Galilée. On a de lui : *De Maculis in sole observatis, et apparente earum cum sole conversione, Narratio;* Wittemberg, 1611, in-4°. Cet ouvrage a été reproduit presque en entier par Lalande, dans les *Mémoires de l'Académie.*

Lalande, Suppl. IV, 1781. — *Mém., de l'Acad.*, 1778.

FABRICIUS (*François*), médecin hollandais, né à Ruremonde, vers 1510, mort en 1572. Il exerça pendant longtemps la médecine à Aix-la-Chapelle; il cultiva aussi les lettres grecques et latines. On a de lui : *Thermæ Aquenses, sive de balneorum naturalium, præcipue eorum quæ sunt Aquisgrani et Porceti, natura et facultatibus;* Aix-la-Chapelle, 1546, in-4°; ibid., 1564, in-12; — *Divi Gregorii Nazianzeni, theologi, tragœdia, Christus patiens, latino carmine reddita;* Anvers, 1550, in-8°. Tous les critiques conviennent que le *Christus patiens* n'est pas de Grégoire de Nazianze; quelques-uns l'attribuent à Apollinaire, évêque de Laodicée, et chef des Apollinaristes. La traduction de Fabricius est fort médiocre.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XIV.

FABRICIUS. *Voy.* LEFÈVRE.

FABRICIUS (*François*), érudit néerlandais, né à Duren, en 1525, mort le 23 février 1573. Fils d'un homme renommé lui-même dans les lettres, il puisa au sein de sa famille sa première instruction. Envoyé ensuite en France, il suivit à Paris les cours de Turnèbe et de Pierre Ramus. A son retour dans sa patrie, vers 1550, il obtint de Guillaume, duc de Juliers, le rectorat de l'école de Dusseldorf, qu'il gouverna pendant plus de vingt ans avec la plus grande distinction. On a de lui : *Lysiæ orationes duæ, una pro Eratosthenis cæde, altera funebris; jam primum integræ græce et latine editæ*, etc.; Cologne, 1554, in-12; — *Pauli Orosii, presbyteri Hispani, adversus Paganos historiarum Libri septem*, etc.; Cologne, 1561, in-12; — *Commentarius in Orationem M.-T. Ciceronis pro Q. Ligario;* Cologne, 1562, in-12; — *Notæ in orationes M.-T. Ciceronis pro M. Fonteio, pro T. Annio Milone et De Provinciis consularibus;* Cologne, in-12; — *Plutarchi Chæronensis De liberis educandis Liber*, etc.; Anvers, 1563, in-12; — *Ciceronis Historia, per consules descripta et in annos LXIV*, etc.; Cologne, 1564, in-12; — *Franc. Fabricii Marcodurani In sex Terentii Comœdias Annotationes;* Anvers, Plantin, 1565, in-12; et 1580, avec additions de Pulmann; — *Annotationes in Quæstiones Tusculanas M.-T. Ciceronis;* Cologne, 1569, in-12; — *Notæ in Verrinas*, I et II, *M.-T. Ciceronis;* Cologne, 1572, in-12; — *Francisci Fabricii Marcodurani De Motibus Gallicis Relatio;* 1588, in-8°; — *Ejusdem Continuatio*, etc.; 1592, in-8°.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces des Pays-Bas*, XIV. — Valère-André, *Bibl. Belge* — Sweert, *Ath. Belg.*

FABRICIUS (*Georges*), philologue allemand, né à Chemnitz, le 24 avril 1516, mort à Meissen, le 13 juillet 1571. Après avoir fait ses études en Allemagne, il voyagea en Italie comme précepteur de trois jeunes gens nobles, et séjourna particulièrement à Rome et à Padoue. Il étudia avec grand soin les restes de l'antiquité. De retour dans sa patrie, il fut nommé en 1553 directeur du grand collége de Meissen, et occupa cette place jusqu'à sa mort. Fabricius cultiva avec tant de succès la poésie latine, que l'empereur Maximilien lui décerna une couronne de laurier. « On remarque dans toutes ses poésies, dit Nicéron, beaucoup de pureté et de netteté : son style est simple et court sans être obscur. Il s'est appliqué particulièrement au choix de ses mots, et la piété lui a fait pousser le scrupule si loin, qu'il n'en a voulu employer dans ses poëmes sacrés aucun qui sentît tant soit peu le paganisme : il allait même jusqu'à blâmer ceux qui avaient recours aux divinités païennes et aux fables de l'antiquité pour orner leurs vers. » Nicéron cite de Fabricius quarante-trois ouvrages; voici les principaux : *Georgii Fabricii Roma; ejusdem Itinerum Liber unus; Antiquitatis Monumenta insignia per eundem collecta et magna accessione jam auctiora;* Bâle, 1550, in-8°; ibid., 1587, in-8°. La description de Rome ancienne et moderne, qui forme la première et la plus importante partie de ce recueil, a été insérée dans la *Roma illustrata* de A. Thysius, Amsterdam, 1657, in-12, et dans les *Antiquitates Romanæ* de Grævius, t. III; — *Poematum sacrorum Libri XV;* Bâle, 1560, in-16: c'est un recueil des poésies que Fabricius avait publiées jusque là sous divers titres; — *Poetarum veterum ecclesiasticorum Opera christiana, et operum reliquiæ ac fragmenta, recensita ac notis illustrata;* Bâle, 1564, in-4°; — *Originum illustrissimæ stirpis Saxonicæ Libri septem;* Leipzig, 1597, in-fol.; Iéna, 1618, in-fol.; — *Rerum Germaniæ magnæ et Saxoniæ universæ memorabilium Volumina duo;* Leipzig, 1609, in-fol.

J.-A. Fabricius, *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXII, p. 31.

FABRICIUS (*Jean*), premier du nom, théologien allemand, né à Nuremberg, en 1560, mort en 1636. Il fut successivement instituteur et pasteur pendant quarante-huit ans. Il se montra enthousiaste des doctrines de Mélanchthon, et c'est dans cet esprit qu'il remplit ses fonctions ecclésiastiques à Nuremberg. On a de lui : *De Dignitate Conjugii;* Nuremberg, 1592.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FABRICIUS (*Jean*), fils du précédent, théologien allemand, né à Nuremberg, le 31 mars

1816, mort vers 1690. Il fit ses études aux universités d'Iéna, Leipzig, Wittemberg et Altorf, où il devint professeur de théologie; en 1649 il fut nommé prédicateur dans sa ville natale. Ses ouvrages ont beaucoup perdu de leur intérêt; les principaux sont : *Ecclesiæ Norimbergensis pastorum Responsio ad literas ministerii Berolinensis;* 1666; — *Conciones in Augustanam Confessionem, cum annot. lat.;* Nuremberg, 1653; — *Conciones in librum Jobi;* ibid., 1681; — *Prælectiones, seu systema theologicum;* Altorf, 1681, édité par son fils; — *Commentatio de bonorum operum ad salutem necessitate;* Helmstædt, 1709.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

FABRICIUS (*Laurent*), théologien allemand, né à Dantzig, en 1555, mort le 28 avril 1629. Il étudia dans sa ville natale, visita ensuite la plupart des universités allemandes, parmi lesquelles celles de Strasbourg, où il s'appliqua particulièrement à la langue hébraïque. Reçu maître en philosophie à Wittemberg en 1587, il vint ensuite ouvrir une école à Iéna. En 1593 il fut nommé professeur d'hébreu à l'université de Wittemberg, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *Oratio de Lingua Hebræa;* ibid., 1594; — *De Schemhamphorasch. usu et abusu apud Judæos;* Wittemberg, 1596, in-8°; — *Partitiones Codicis Hebræi;* ibid., 1610, in-4°; ouvrage réimprimé dans le *Thesaurus Libr. philolog.* de Crenius; — *De Reliquiis sanctis Syrarum vocum in N.-T. asservatis;* ibid., 1613, in-4°; — *Metrica Hebræorum vetus et nova;* ibid., in-8°; — *Epistola ad Joh. Buxtorfium*, dans les *Catalecta theologico-philologica* de Buxtorf; Bâle, 1707, in-8°.

Fabricius, *Centur. Fabric.* — Sedler, *Univ. Lexikon.*

FABRICIUS (*Otto*), poëte latin allemand, natif de Husum (Huys), vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut d'abord employé dans la chancellerie du duc Adolphe de Gottorp; plus tard il passa au service de la cour de Dithmarse, et fut questeur royal. De 1582 à 1584 il remplit les fonctions de secrétaire urbain à Husum. Il publia plusieurs ouvrages latins estimés, parmi lesquels *Danias*, que la mort ne lui permit pas d'achever.

Möller, *Cimbr. litt.*

FABRICIUS (*Théodore*), théologien allemand, né à Anholt (Prusse), le 2 février 1501, mort le 15 septembre 1570. Ses premières années furent en proie à l'adversité. Obligé de nourrir sa mère, que son père avait abandonnée, il dut se faire journalier, souvent même aller jusqu'à la mendicité. Ainsi vécut-il pendant huit ans. Puis il entra comme apprenti chez un cordonnier. A dix-sept ans il fut admis comme élève à l'école d'Emmerich, et cinq ans plus tard à celle de Cologne. Sa position de fortune ne s'était guère améliorée; cependant il continua de se livrer à l'étude. Il entendit à Wittemberg Luther, Mélanchthon et Bugenhagen. Plus tard il professa la langue hébraïque à Cologne; mais les catholiques le persécutèrent. Il se rendit alors à Juliers, chez quelques nobles qui favorisaient le culte évangélique. Revenu à Cologne en 1529, il entreprit contre ses adversaires une si violente polémique qu'il subit une détention de sept semaines. En 1532, il trouva un protecteur dans le landgrave Philippe de Hesse, qui le nomma diacre à Cassel, l'employa dans diverses affaires ecclésiastiques, l'envoya près le conseil impérial du Brabant et le députa à Munster pour y calmer les agitations anabaptistes. Pendant son séjour dans cette ville, Fabricius se livra, selon son habitude, à des prédications irritantes, qui l'obligèrent de fuir la ville. Envoyé ensuite en mission à la cour de Clèves, il tomba, chemin faisant, aux mains d'un parti catholique, qui le relâcha quelque temps après. Plus tard, Fabricius accompagna le landgrave de Hesse dans la guerre de Wurtemberg, et en Autriche à la cour de Ferdinand. Devenu pasteur à Allendorf, il perdit cette position pour s'être immiscé dans la conduite privée du landgrave, qui le fit en outre emprisonner en 1540. Rendu à la liberté, il alla à Wittemberg en 1543, et en 1544 il y fut chargé de l'enseignement de la langue hébraïque sous le décanat de Luther, dans l'intimité duquel il vivait, ainsi que dans celle de Mélanchthon, Bugenhagen et autres théologiens renommés. En 1544 il fut pasteur à Zerbst, et en 1545 il obtint une surintendance (évêché protestant). On a de lui : *Institutiones grammaticæ in linguam sanctam;* Cologne, 1528, 1531, in-4°; — *Articuli pro evangelica doctrina;* ibid., 1531, in-4°; — *Tabulæ duæ, de nominibus Hebræorum una, altera de verbis;* Bâle, 1545.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Théod. Hase, *Bibl. Brem.* — Dunkel, *Hist. krit. Nachr. von verstorben. Gelehrten.*

II. *Fabricius du dix-septième siècle.*

* **FABRICIUS** (*Charles*), peintre hollandais, né à Delft, en 1624, mort en 1654. Il était un des premiers peintres de son époque pour la perspective et les portraits. Il fut écrasé sous les débris de l'explosion de la poudrière de Delft. Retrouvé six heures après le désastre, donnant encore quelques signes de vie, il fut transporté à l'hôpital, où il mourut quelques instants plus tard. Son meilleur élève, *Mathias Spoors*, avait partagé son sort. Les tableaux de Fabricius sont très-chers et fort rares; o[illegible]-naît de lui : *Un jeune homme examinan*[illegible] en *pièce d'or dans le creux de sa main* ([illegible]ont : de Bruxelles); — un *Chasseur assoupi, t*[illegible] *son fusil sur ses genoux.*

Pilkington, *Dictionary of Painters.* — *Dictionnaire historique* (édit. de 1822).

FABRICIUS (*Ernest-Frédéric*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il pratiqua la médecine d'abord à Vienne, puis à Hambourg. On a de lui un

ouvrage peu important, intitulé : *Medicinæ utriusque galenicæ et hermeticæ Anatome philosophica, brevem, succinctam et perspicuam absolutæ artis medicæ oculis subjiciens sciagraphiam;* Francfort, 1633, in-fol.

Éloy, *Dict. historique de la Médecine.*

*FABRICIUS (*Étienne*), théologien suisse, né en 1569, mort à Berne, le 1er avril 1648. Il fut pasteur dans cette ville. On a de lui : *Conciones in prophetas minores;* 1641, in-fol.; — *Conciones sacræ in Decalogum;* 1649, in-4°; — *Conciones sacræ festivitatibus annuis habitæ;* 1656, in-4°; — *In CL Psalmos Davidis et aliorum prophetarum Conciones sacræ;* 1664, in-fol.

Witte, *Diar. biog.*

*FABRICIUS (*Frédéric*), orientaliste allemand, fils de Vincent Fabricius, né à Stettin, en 1642, mort le 11 novembre 1703. Il étudia à Leipzig, à Iéna, à Leyde et à Utrecht, et s'appliqua surtout aux langues orientales. Il devint ensuite diacre à Stettin, puis pasteur, enfin docteur en théologie à Wittemberg. Il traduisit le *Commentaire de Kimchi* sur le *prophète Malachie*, et en vers allemands la *Praxis Pietatis* de Gerhard. On a en outre de lui : *Trauer-und Freuden-Gedichte* (Poëmes de Joie et de Deuil). Frédéric Fabricius a édité aussi quelques-unes des œuvres de son père.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexik.*

FABRICIUS (*Jean*), orientaliste allemand, né à Dantzig, en 1608, mort en 1653. Il étudia à Dantzig, à Leipzig, à Wittemberg, à Kœnigsberg et à Leyde, où il eut Golius pour maître d'arabe et de persan. En 1635 il se fit recevoir docteur en philosophie, et enseigna à Rostock les langues orientales et particulièrement l'arabe. Peu de temps après, il en partit pour un voyage à travers le Danemark, la Suède, le Holstein, la Hollande, l'Angleterre et la France. Il finit par s'établir définitivement à Dantzig, en 1642. On le nomma pasteur de Sainte Catherine et professeur de théologie et d'hébreu au gymnase de cette ville. On a de lui : *Dissertatio philologica de nomine Jehovah;* Rostock, 1636, in-4°; — *Diaseepsis de Incarnatione* Λόγου, *summi et supremi Dei, contra Socinianos;* Rostock, 1637, in-4°; — *Carmen arabicum gratulatorium M. Johanni Raven, professori eloquentiæ;* Rostock, 1637, in-4°; — *Oratio patriarchæ Antiocheni de hymno angelico in nativitate Christi*, traduit de l'arabe en latin; Dantzig, 1637, in-4°; Unt[illegible] 1640; — *Dissertatio de matrimonio es g[illegible]vignorum;* 1638, sans nom d'auteur; — *[illegible]nentum Mohamedis latine ex Gabrielis Si[illegible]nitæ versione, cum Theodori Bibliandri apologia pro editione Alcorani;* Rostock, 1638, in-4°; — *Specimen Arabicum*, etc.; Rostock, 1638, in-4°. Ce recueil renferme la première séance de Hariri et le poëme de Abou-l-Ola sur le mépris du monde, traduits en latin par Golius; le poëme de Omar-Ibn-Faradh sur l'union de Dieu et des créatures; deux traités sur la prose et sur la poésie arabes; un index latin; — *Dissertatio de admirabili eruditionis vi et litterarum studiorumque tranquilla supellectile ac felicitate;* Dantzig, 1639, in-4°.

Ephrem Prætor, *Athenæ Gedanenses*, p. 96. — André Charitius, *De Viris doctis Gedani ortis*, p. 57. — V.-B.-D. Calovius, *Systema Theolog.*, t. VIII, p. 551. — J. Alb. Fabricius, *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum*, prem. p., 50, seconde p., 72.

FABRICIUS (*Jean*), érudit allemand, né à Altorf, en 1644, mort le 29 janvier 1729. Il commença ses études à l'université de cette ville, s'y appliqua à la théologie et à la philologie, qu'il continua de cultiver à Helmstædt; puis il voyagea en Italie et en Allemagne, pour y acquérir l'expérience qui lui manquait. Nommé à son retour professeur de théologie à Altorf, il ouvrit ses conférences par un discours intitulé : *De Utilitate quam theologiæ studiosus ex itinere capere possit Italico, adjectis figuris, notis et nonnullis inscriptionibus;* 1678. En 1690 il obtint le grade de docteur en théologie, et en 1697 il fut appelé à professer cette science à Helmstædt; en 1701 il eut un abbatiat à Kœnigslutter; en 1703 il fut nommé membre du conseil consistorial de Brunswick-Lunebourg et inspecteur général des écoles du duché en 1709. Il était membre de l'Académie des Sciences de Berlin depuis 1702. Il laissa d'importants ouvrages. On a de lui : *Dissertatio de Altaribus;* Helmstædt, 1698, in-4°; — *Amœnitates theologicæ;* ibid., 1699; — *Consideratio variarum controversiarum, quæ inter Evangelicos et Catholicos Reformatosque agitantur;* 1704; — une édition des *Prolusiones* d'Octave de Ferrare, Wolfenbüttel, 1718, in-8°, après avoir publié du même auteur l'ouvrage intitulé : *De Pantomimis et mimis*, avec un appendice ayant pour titre : *Joannis Fabricii ad non neminis de orthographia latina dubia responsiones;* 1714, in-8°; — *Historia Bibliothecæ Fabricianæ;* Wolfenbüttel, 1717-1724, 6 vol. in-4°. C'est l'histoire, très-instructive, de sa propre bibliothèque. Malgré quelques erreurs, c'est un ouvrage utile à consulter.

Sax., *Onom.*, V. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FABRICIUS (*Jean-Georges*, comte), médecin allemand, né à Nuremberg, le 23 septembre 1593, mort dans la même ville, le 18 novembre 1668. Une chute qu'il fit, le 2 avril 1602, lui causa une luxation de l'os de la cuisse, et le rendit boiteux pour le reste de sa vie. Il étudia successivement à Altorf, à Wittemberg, à Iéna et à Bâle, où il se fit recevoir docteur en médecine, en 1620. De retour à Nuremberg, il fut associé au collége des médecins, et en remplit avec distinction les différentes charges. L'empereur Léopold le créa comte palatin le 17 mai 1659. On n'a de lui que des opuscules peu importants; en voici les titres : *Dissertatio de Phrenitide;* Bâle, 1620, in-4°; — *Incerti auctoris*

præcognitorum historicorum Epitome, primum ante 20 annos publici juris facta; Halle, 1650, in-12; — *Der Boschen von Duenkelspuehl;* Nuremberg, 1657, in-fol.; — Χαιρε *potentiss. ac invictiss. principi ac Dn. Du. Leopoldo, Rom. imperatori, cum ejus majestas urbem Norimbergam ingrederetur, quadruplici voto acclamatum;* Nuremberg; 1658, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biog. médicale.*

FABRICIUS (*Wolfgang-Ambroise*), médecin et archéologue allemand, fils de Jean-Georges, né vers 1625, mort en 1653. Il étudia à Strasbourg, à Tubingue, à Ingolstadt, à Padoue, et parcourut la France et l'Italie. Tout en pratiquant la médecine, comme son père, il s'occupa aussi d'archéologie. Une mort prématurée l'enleva à des études qui lui promettaient une place distinguée parmi les érudits de son temps. On a de lui deux savants opuscules, devenus très-rares aujourd'hui; ce sont : *De Lucernis veterum;* Nuremberg, 1653, in-4°; — Ἀπόρημα βοτανικόν *de signaturis plantarum;* Nuremberg, 1653, in-4°.

Sax., *Onomasticon*, t. IV, 73. — *Biographie médicale.*

FABRICIUS (*Septime-André*), médecin allemand, frère de Wolgang-Ambroise, né à Nuremberg, le 4 décembre 1641, mort dans la même ville, le 10 décembre 1705. Il se consacra, comme son père et son frère, à la pratique de la médecine, et se fit recevoir docteur à Bâle. Il voyagea ensuite en Italie, et suivit particulièrement les cours de l'université de Padoue. De retour à Nuremberg, il fut agrégé au collége des médecins de cette ville en 1659. Tout entier à la pratique de son art, il ne voulut pas s'en laisser distraire par les travaux de cabinet; aussi n'a-t-on de lui que trois opuscules publiés pendant son voyage en Italie, sous les titres suivants : *Disquisitio medica de catulis hydrophoborum, quam in alma universitate Patavina exercitii gratia conscripsit ac edidit;* Padoue, 1665, in-4°; — Μελέτημα ἰατρικὸν, *de medicina universali, quod cum epimetro, synomilis suis, in itinere neapolitano ad demulcendas viarum molestias recensuit et evulgavit;* Venise, 1666, in-4°; — *Discursus medicus de termino vitæ humanæ, quem in antiquissimo Romanorum gymnasio inter familiares instituit et ad instantiam publici juris fecit;* Rome, 1666, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

FABRICIUS (*Louis*), diplomate suédois, né au Brésil, d'une famille hollandaise, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir parcouru la carrière militaire, il fut envoyé en Perse par Charles XI pour nouer entre ce pays et la Suède des relations commerciales qui devaient aboutir à Narva, dans l'Esthonie. Ce ne fut guère qu'un projet, dont la nécessité de traverser le territoire russe arrêta le développement. Fabricius alla trois fois en Perse; en 1683 il revint à Stockholm avec plusieurs marchands arméniens, qui apportèrent pour 40,000 rixdalers de soies crues.

Gezelius, *Biograph. Lex.*

FABRICIUS (*Jean-Louis*), théologien suisse, né à Schaffhouse, en 1632, mort en 1697. Il commença ses études au collége dont son père était recteur, et les continua à Utrecht, où il fut autorisé à professer. Il visita Paris en 1652 et en 1656. Il vint trouver son frère à Heidelberg, où il fut nommé maître et professeur agrégé de langue grecque, puis ministre. Vers la même époque, il accompagna en France et plus tard à La Haye le baron de Rothembourg. Ils firent encore ensemble le voyage d'Angleterre, d'où ils revinrent en France. Le baron s'arrêta à Paris; quant à Fabricius, il alla en Hollande et se fit recevoir docteur à Leyde. Revenu à Heidelberg, il y professa successivement la théologie et la philosophie. En 1664 il obtint le titre de conseiller ecclésiastique de l'électeur palatin. Lorsque en 1688 Heidelberg tomba aux mains des Français, Fabricius fut autorisé à se rendre à Schaffhouse; à son retour à Heidelberg, l'année suivante, voyant cette ville encore inquiétée par les Français, il se rendit à Francfort, puis en Suisse. Les états généraux de Hollande le chargèrent ensuite de soutenir leurs intérêts auprès du duc de Savoie. Il s'acquitta parfaitement de cette mission, et revint à Heidelberg. Au moment où cette ville fut réduite en cendres, il sauva du désastre les archives de l'église et de l'université, les transporta à Eberbach et de là à Francfort, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Apologeticum pro genere humano contra calumniam atheismi;* — *De Viis Dei;* — *De Ludis scenicis;* — *Euclides catholicus ad fratres Wallenburgios;* — *De Limitibus Obsequii erga homines;* — *De Fide Infantulorum;* — *De Baptismo per mulierem vel hominem privatum administrato.* Les œuvres complètes de Jean-Louis Fabricius ont été éditées par Heidegger; Zurich, 1698, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur.

Historia Bibl. Fabric. — Sedler, *Univers. Lexic.*

FABRICIUS (*Jean-Sebald*), historien allemand, frère du précédent, né à Spire, en 1622, mort vers 1700. Il habita d'abord Cologne, devint professeur d'histoire et de langue grecques, enfin prédicateur à Heidelberg. En 1674, pendant que l'Allemagne et le Palatinat étaient en proie aux horreurs de la guerre, Fabricius se retira en Angleterre. Les principaux de ses ouvrages sont : *Lutrea Cæsarea, sive originis et incrementi urbis Lutrensis ad præsens tempus deductio;* Heidelberg, 1656; — *Manhemium, civitatis atque castri Manhemiani descriptionem exhibens historicam;* ibid., 1656, in-4°; — *C. Julius Cæsar numismaticus, sive dissertatio historica Dionys. Cassii selectiora commata illustrans*· Londres, 1678, in-8°, et Heidelberg,

1673, in-4°, sous le titre de *Dissertatio philologica;* Heidelberg, 1673, in-4°.

Freytag, *Adparatus literarius.*

FABRICIUS (*Samuel*), théologien allemand, natif d'Eisleben, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut ministre à Zerbst. Son principal ouvrage est : *Cosmotheoria sacra;* Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8°, et Bâle, 1675. Le but de l'auteur est de célébrer les merveilles de la création.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon.*

FABRICIUS (*Vincent*), médecin allemand et poëte latin moderne, né à Hambourg, le 25 septembre 1612, mort à Varsovie, le 11 septembre 1667. Il étudia à Leyde, et se fit recevoir docteur dans cette université. Il s'adonna ensuite à la science du droit, et fut nommé conseiller de l'évêque de Lubeck en 1644. S'étant établi plus tard à Dantzig, il y devint syndic, puis bourgmestre. Élu treize fois député à la diète de Pologne, il mourut pendant une session d'une de ces assemblées. Son seul ouvrage médical est sa thèse de réception intitulée : *Positiones medicæ miscellaneæ;* Leyde, 1634, in-4°. Il composa aussi des poésies latines, publiées à Leyde, 1632, in-12; ibid., 1638, in-12; et enfin à Dantzig, 1685, in-8°, par les soins de Frédéric Fabricius, son fils. On a encore de Vincent Fabricius une longue pièce de vers en tête des *Epistolæ latinæ* de Boschorn.

Sax., *Onomasticon*, t. IV, p. 542. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FABRICIUS (*Werner*), organiste et compositeur allemand, né à Itzehoe (Holstein), le 10 avril 1633, et mort à Leipzig, le 9 janvier 1679. Son père, organiste à Itzehoe et ensuite à Flensbourg, lui enseigna les premiers éléments de la musique. A Hambourg, où il fut envoyé pour faire ses études littéraires, il apprit la composition, et il se perfectionna dans l'art de jouer de l'orgue. En 1650 il alla à Leipzig pour étudier la philosophie et la jurisprudence. Il s'établit ensuite comme notaire dans cette ville, et tout en exerçant cette profession il fut chargé, en 1656, de toucher l'orgue de l'église Saint-Thomas et plus tard de diriger la musique de Saint-Paul. On a de lui : *Deliciæ harmonicæ;* Leipzig, 1657, in-4°. C'est un recueil de 65 airs de danse à cinq parties; — *Geistliche Arien, Dialogen und Concerten* (Airs spirituels, Dialogues et Concerts pour les fêtes solennelles, à quatre et à huit voix, avec accompagnement de divers instruments); — *Unterricht wie man ein neues Orgelwerk ob es gut und beständig sey, nach allen Stücken, in und auswendig examiniren und so viel möglich probiren soll* (Instruction sur la manière d'examiner et d'éprouver un orgue neuf, etc.); Francfort et Leipzig, 1656, in-8°; — *Manuductio zum General-Bass* (Manuel de Basse continue); 1675, in-4°.

Michel NICOLAS.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FABRICIUS (*Jean-Albert*), fils du précédent, un des plus célèbres érudits allemands, né à Leipzig, le 11 novembre 1668, mort à Hambourg, le 30 avril 1736. Après de bonnes études classiques, faites à Quedlimbourg et dans sa ville natale, il suivit les cours de médecine, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude de la théologie. L'histoire littéraire avait déjà pour lui un invincible attrait. On prétend que la lecture du premier volume du *Polyhistor* de Morhoff lui révéla ce goût et peut-être aussi son aptitude pour ce genre de travail. En 1673 il fit un voyage à Hambourg, pour y voir quelques-uns de ses parents. Il avait le dessein de visiter ensuite quelques pays étrangers; mais il fut forcé de renoncer à ce projet, en apprenant que les frais de son éducation avaient non-seulement absorbé son patrimoine, mais encore avaient exigé des avances de la part de son tuteur, qui se trouvait ainsi son créancier. J.-F. Mayer, lui ayant alors proposé de rester à Hambourg et de se charger du soin de sa bibliothèque, Fabricius accepta ces fonctions, qui répondaient si bien à ses goûts. Plus tard, après un voyage en Suède, en 1699, il concourut pour la chaire de logique et de métaphysique de l'Académie de Hambourg; mais les voix se partagèrent entre lui et Sébastien Edzardi, l'un de ses concurrents, et le sort, auquel on en appela, se prononça en faveur de ce dernier. La même année il succéda à Placcius dans la chaire d'éloquence et de philosophie pratique. Le reste de sa vie s'écoula dans l'exercice de ces fonctions. On lui offrit à quatre reprises différentes positions des plus avantageuses : J.-F. Mayer lui fit proposer en 1701 la chaire de théologie à l'université de Greifswald; en 1708 la même offre fut renouvelée; on essaya aussi de l'attirer à Wittemberg, avec des conditions très-avantageuses; enfin, le landgrave de Hesse-Cassel l'invita, en 1719, à venir s'établir auprès de lui. Mais le sénat de Hambourg, comprenant le mérite de Fabricius et flatté de posséder dans ses écoles un savant si distingué, eut l'habileté de le retenir, tantôt en lui conférant quelque dignité académique, tantôt en augmentant quelque peu son traitement. Fabricius était d'ailleurs peu accessible aux considérations d'une mesquine ambition : il lui suffisait de se trouver dans une position qui lui permît de se livrer tout entier à l'étude, son unique passion. Infatigable au travail, il amassa, dans presque toutes les parties de la culture humaine, et principalement dans la philologie et dans l'histoire littéraire, un immense trésor de connaissances, qu'il eut le mérite de savoir mettre en œuvre avec autant d'habileté que de patience. Plusieurs de ses productions sont des chefs-d'œuvre d'érudition et de critique, et sont encore de la plus grande utilité. Le nombre de ses ouvrages imprimés est de 128, d'après le catalogue qu'en a donné son gendre, H.-S. Reimarus. Nous n'indiquerons ici que les principaux : *Bibliotheca Latina, sive notitia*

scriptorum veterum latinorum, quorumcunque scripta ad nos pervenerunt; Hambourg, 1697, in-8°: plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Leipzig, 1773 et suiv., 3 vol. in-8°; elle est due à Ernesti, qui a classé avec ordre les différentes parties, assez mal assemblées par Fabricius, et qui a introduit dans cet ouvrage des améliorations qui le rendent d'un usage plus facile. Malheureusement le 4e vol., qui devait contenir l'histoire des écrivains latins chrétiens, n'a pas été publié; — *Bibliotheca Græca, sive notitia scriptorum veterum græcorum, quorumcunque monumenta integra aut fragmenta edita exstant, tum plerorumque e manuscriptis ac deperditis*; Hambourg, 1705-1728, 14 vol. in-4°. Cette bibliothèque renferme des notices historiques et littéraires sur tous les écrivains grecs qui ont vécu jusqu'à la chute de l'Empire d'Orient, et un grand nombre d'opuscules grecs ou inédits ou devenus rares. Une place comparativement restreinte est accordée aux écrivains ecclésiastiques, par la raison que Fabricius leur a consacré un ouvrage spécial. La bibliothèque grecque a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de J.-C. Harless, Hambourg, 1790-1812. Dans cette édition on a supprimé ceux des opuscules ou des fragments dont il avait été fait depuis de bonnes éditions; mais on y a inséré les suppléments inédits laissés par Fabricius; on y a indiqué les éditions nouvelles et les traductions; enfin, les écrivains sont rangés dans l'ordre chronologique. En 1838 on a publié à Leipzig un Index général pour cette édition; — *Bibliotheca Ecclesiastica, in qua continentur de scriptoribus eccles. Hieronymus, Gennadius, Isidorus*, etc.; Hambourg, 1718, in-fol. C'est un recueil de douze auteurs qui, depuis le quatrième siècle jusqu'au dix-septième, ont composé des notices sur les écrivains ecclésiastiques; — *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*; Hambourg, 1734-1736, 5 vol. in-8°. Cette bibliothèque est sous forme de dictionnaire. Fabricius mourut avant de l'avoir achevée; il la laissa au mot Poggius. Les quelques notes qu'il avait recueillies furent remises à Chr. Schœttgen, qui, en 1746, publia un 6e volume, contenant la fin de cet ouvrage. On en a une très-bonne édition, avec des augmentations considérables, dues à J.-Dom. Mansi; Padoue, 1754, 6 vol. in-4°; — *Scriptorum recentiorum Decas;* Hamb., 1688, in-4°, sans nom d'auteur. Cette brochure, qui n'a que 8 pages, contient des notices sur les dix érudits suivants : D.-J. Morhof, Chr. Cellarius, Hen. Witte, Christ. Thomasius, Guill. Selden, Al. Berkel, Serv. Gallæus, Jacq. Tollius, J.-Matth. Kœnig et Chr.-Guill. Eybenius. Il faut joindre à cet écrit une brochure publiée par Fabricius sous ce titre : *Defensio Decadis adversus hominis malevoli maledicum judicium* (sans lieu ni date); in-4°; — *Bibliographia antiquaria, sive introductio in notitiam scriptorum qui antiquitates hebraicas, græcas, romanas et christianas scriptis illustrarunt;* Hamb., 1713, in-4°; il en existe plusieurs éditions, avec des augmentations : la meilleure est due à Schaffhartsen, Hamb., 1760, in-4°; — *Conspectus Thesauri literarii in Italia, præmissam habens, præter alia, notitiam diariorum Italiæ literariorum thesaurorumque ac corporum historicorum et academicorum;* Hamb., 1730, in-8°; — *Decas Decadum, sive plagiariorum et pseudonymorum centuria; accessit exercitatio de lexicis græcis;* Halle, 1689, in-4°; publiée sous le nom de Faber; — *Centuria Fabriciorum scriptis clarorum qui jam diem suum obierunt;* Hamb., 1700, in-8°. Il avait préparé trois autres centuries, dont une seule a été imprimée après sa mort, sous ce titre : *Fabriciorum Centuria secunda, cum prioris supplemento;* Hamb., 1727, in-8°. Dans ces deux écrits il a admis non-seulement les écrivains dont Fabricius est le nom de famille, mais encore tous ceux dont Fabricius est le prénom, et même tous ceux dont le nom, d'une langue quelconque, peut se rendre en latin par *Fabricius* ou par *Faber*. En général les articles manquent de développement et ne sont guère que des notes; — *Centifolium lutheranum, sive notitia litteraria scriptorum omnis generis de beato doctore Luthero;* Hambourg, 1728 et 1730, 2 parties, in-8°; — *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti collectus, castigatus, testimoniisque censuris et animadversionibus illustratus;* ibid., 1713, in-8°; réimprimé avec des augmentations en 1723; — *Codex apocryphus Novi Testamenti, græc. et lat., cum censuris ac animadversionibus*; ibid., 1703, in-8°; 2e édit., 1719, 2 vol. in-8°; — *Delectus argumentorum et Syllabus scriptorum qui veritatem religionis christianæ adversus atheos, epicureos, deistas seu naturalistas, idololatras, judæos et muhammedos lucubrationibus suis asseruerunt;* ibid., 1725, in-4°; — *Salutaris Lex evangelici toti orbi per divinam gratiam exoriens, sive notitia historica, chronologica, litteraria et geographica propugnatorum per orbem totum christianorum sacrorum;* ibid., 1731, in-4°. Cet ouvrage est terminé par un *Index alphabeticus episcopatuum christianorum per totum orbem;* — *Hydrothéologie;* ibid., 1734, in-4° : cet ouvrage, écrit en allemand, a été traduit en français par Burnand, sous ce titre : *Théologie de l'eau, ou essai sur la bonté de Dieu*; La Haye, 1741, in-8°; Paris, 1743, in-8°; — *Menologium, sive libellus de mensibus, centum circiter populorum menses recensens atque inter se conferens;* Hambourg, 1712, in-8°. On a encore de Fabricius des traductions, des dissertations, des mémoires, des biographies littéraires. La plupart de ces dernières ont été reproduites dans les *Memoriæ Hamburgenses*; ibid., 1710-1730, 7 vol. in-8°, recueil fait par Fabricius et contenant les éloges des hommes célèbres de la ville de Hambourg. On lui doit aussi quelques bonnes éditions, entre

autres : *S. Hippolyti Opera*; ibid., 1716, in-fol., avec des notes, des dissertations, etc.; *Sexti Empirici Opera;* Leipzig, 1718, in-fol., avec des notes; *S. Philastrii, episcopi Brixiensis, De Hæresibus Liber;* Hambourg, 1721, in-8°. Enfin, d'après Reimarus, il laissa inédits 18 ouvrages, dont plusieurs avaient une importance réelle.

Michel NICOLAS.

Nicéron, *Mémoires.* — Chauffepié, *Dictionn.* — H.-S. Reimarus, *De Vita et Scriptis J.-Alb. Fabricii Commentarius;* Hambourg, 1737, in-8°, avec le portrait de Fabricius. On a un autre portrait de Fabricius, dans le 1er vol. de la 1re édit. de la *Biblioth. Græca*, et un autre, très-beau, en tête de l'édit. de *Dion Cassius* par H.-S. Reimarus. On trouve d'ordinaire à la suite du *De Vita et Scriptis Fabricii*, de Reimarus, diverses pièces historiques, nécrologiques, etc., sur ce savant bibliographe.

FABRICIUS (*Christophe-Gabriel*), théologien allemand, natif de Tzschacksdorf (basse Lusace), mort le 12 juin 1757. Il fut pasteur à Mulknitz, à Weysayk et à Danbitz. Il remplit ces fonctions pastorales jusqu'à sa mort. Il combattit avec ardeur la propagation des doctrines du comte Zinzendorf. Ses ouvrages sont : *Quiersfelds Catechismus-Fragen, in das Wendische uebersetzt* (Les Questions du catéchisme de Quiersfeld, traduites en langue wende); Guben, 1711, in-8°; — *Das entlarvte Herrnhuth*, etc. (La Doctrine des Hernhutes démasquée, etc.); Wittemberg, 1743, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FABRICIUS (*Jean-André*), érudit allemand, né à Dodendorf, le 18 juin 1696, mort le 28 février 1769. Il étudia à Helmstædt, Leipzig et Iéna, fut reçu docteur en philosophie en 1716, et se livra ensuite à l'enseignement privé. Devenu adjoint à la faculté de philosophie d'Iéna, il y fonda la *Société Allemande* en 1729, et s'établit à Brunswick en 1740. Il y professa, et devint plus tard recteur. En 1753 il se rendit en la même qualité à Nordhausen. Ses principaux ouvrages sont : *Anweisung zur theoretischen Philosophie* (Instruction pour servir à la philosophie spéculative); Wolfenbüttel, 1746; — *Regeln der geistlichen Beredsamkeit* (Règles de l'Éloquence sacrée); Leipzig, 1748; — *Auszug aus den Anfangsgründen der allgemeinen Gelehrsamkeit und Weltweisheit* (Aperçu des Principes de l'Érudition et de la Philosophie); Leipzig, 1746; — *Abriss einer allgemeinen Historie der Gelehrsamkeit* (Abrégé d'une histoire littéraire générale); Leipzig, 1752-1754, 3 vol.; — *Conspectus Theologiæ thetico-polemico-moralis;* Francfort, 1766, in-4°.

Ersch et Gruber, *All. Enc.*

FABRICIUS (*Philippe-Conrad*), médecin allemand, né le 2 avril 1714, à Butzbach (Hesse), mort à Helmstædt, le 19 juillet 1774. Il fit ses études à Giessen et à Strasbourg, et devint professeur d'anatomie, de physiologie et de pharmacie à l'université d'Helmstædt. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; le plus important est intitulé : *Primitiæ Floræ Butisbacensis, sive sex decades plantarum rariorum inter alias Butisbaci sponte nascentium, cum observationibus methodos plantarum Tournefortianam, Rivianam, Raianam, Knautianam et Linnæanam potissimum concernentibus, recensitæ*; Wetzlar, 1743, in-8°.

Biog. médicale.

FABRICIUS (*Jean-Chrétien*), célèbre entomologiste danois, né à Tondern (duché de Schleswig), le 7 janvier 1743, mort en 1807. A l'âge de vingt ans, après avoir fini ses cours académiques à Copenhague, il continua ses études à Leyde, à Édimbourg, à Freyberg en Saxe, et enfin à Upsal sous Linné. Peu d'élèves de ce grand homme ont aussi bien profité de ses leçons que Fabricius. Ses ouvrages sur l'entomologie présentent d'une manière évidente les principes, les idées et même les formes d'expression de Linné, employés sous l'influence d'une idée personnelle neuve, heureuse et utile. Fabricius d'ailleurs ne cherche en aucune manière à dissimuler ce qu'il doit à son maître, pour la biographie duquel il avait rassemblé des matériaux très-étendus. Pendant un voyage qu'il fit avec lui, il conçut la première idée de son système, qui consiste à classer les insectes d'après les organes de la bouche et la forme des mâchoires. Il proposa à Linné, qui s'en excusa, d'en faire usage dans la nouvelle édition de son *Systema Naturæ*. Peu de temps après, Fabricius obtint la place de professeur d'histoire naturelle à l'université de Kiel, où il se livra tout entier à son étude favorite. En 1775 parut son *Systema Entomologiæ*; Copenhague, 4 vol. in-8°, dans lequel cette science prit une face toute nouvelle. Plus tard, dans un second ouvrage, *Supplementum Entomologiæ*, 1797, il établit les caractères des classes et des genres, et dans les prolégomènes il exposa les avantages de sa méthode. En 1778 il fit paraître sa *Philosophia entomologica*, d'après le modèle de la philosophie botanique de Linné. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de trente ans, il fut continuellement occupé à étendre son système et à l'exposer sous diverses formes dans des ouvrages de diverses dénominations. Presque chaque année il parcourut une partie de l'Europe, visitant les musées, établissant des relations avec les savants et décrivant avec une infatigable activité les insectes encore inconnus qu'il découvrait. D'ailleurs, comme le nombre des genres s'augmentait sous sa plume, les caractères distinctifs des familles et même des classes devinrent incertains et arbitraires; de sorte que sous ce point de vue ses derniers écrits sont presque inférieurs aux premiers. La base qu'il avait prise était excellente; mais elle ne pouvait pas lui fournir, comme il le pensait, un système complet de la nature, mais seulement une méthode naturelle. Fabricius mourut consumé, dit-on, par le chagrin que lui causaient les malheurs du Danemark. Il avait publié son autobiographie dans le *Journal de Kiel*. Outre les ouvrages cités, on a

de Fabricius : *Reise nach Norwegen, mit Bemerkungen aus der Natur-historie und Oekonomie* (Voyage en Norvège, avec des observations tirées de l'histoire naturelle et de la science économique); Hambourg, 1779, in-8° ; traduit en français par Millin et Winckler; Paris, 1803, in-8° ; — *Von der Volksvermehrung, insonderheit in Dänemark* (De l'Accroissement de la population, particulièrement en Danemark); Hambourg, 1781, in-8° ; — *Species Insectorum*, etc.; Hambourg, 1781, 2 vol., in-8° ; — *Kultur der Gewæchse zum Gebrauch des Landmanns* (Culture des Plantes à l'usage de l'Agriculteur); Leipzig, 1780, in-8° ; — *Von der Erziehung, besonders in Dänemark* (De l'Éducation, particulièrement en Danemark); Dessau, 1784, in-8° ; — *Mantissa Insectorum*, etc.; Copenhague, 1787, in-8° ; — *Systema Eleuthæratorum;* Kiel, 1801, 2 vol. in-8°; — *Systema Rhyngotorum*, etc.; Brunswick, 1803, in-8° ; — *Systema Rantliatorum;* Brunswick, 1805, in-8°.

Enc. d. G. du. M. — Conv.-Lex. — Biogr. méd.

FABRICIUS. *Voy.* Smith.

FABRICY (Le P. *Gabriel*), archéologue français, né à Saint-Maximin (Provence), vers 1725, mort à Rome, en 1800. Entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il devint provincial, et se rendit à Rome, où il fut nommé d'abord lecteur en théologie, puis théologien de la Casanata, au couvent de la Minerve. Il était membre de l'Académie des Arcades. On a de lui : *Recherches sur l'époque de l'équitation et l'usage des chars équestres chez les anciens;* Marseille (Rome), 1764-1765, 2 vol. in-8° ; — *Des Titres primitifs de la révélation, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament;* Rome, 1772, 2 vol. in-8° ; — *Censoris theologi Diatribe, qua bibliographiæ antiquariæ et sacræ critices capita aliquot illustrantur;* Rome, 1782, in-8°. Fabricy avait commencé sur la littérature phénicienne des travaux restés inachevés, et dont une partie a été publiée sous le titre de *De Phœniciæ Litteraturæ Fontibus;* Rome, 1803, 2 vol. in-8°.

Chaudon et Delandine, *Diction. univer. histor.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

FABRINI (*Jean*), grammairien italien, né en 1516, à Fighine (Toscane), mort à Venise, vers 1580. Il professa pendant trente ans l'éloquence à Venise, et publia plusieurs traités de grammaire, ainsi que des commentaires sur les auteurs anciens. On a de lui une traduction italienne du *De Institutione Reipublicæ*, de Francesco Patrizi de Sienne; Venise, 1545, in-8°. Ses autres ouvrages sont : *Della Interpretazione della lingua volgare e latina;* Rome, 1544 ; — *Il Terentio latino comentato in lingua toscana;* Venise, 1548, in-4° ; — *Teorica della Lingua;* Venise, 1565 ; — *L'Opere d'Oratio, poeta lirico, comentate in lingua volgare toscane* · Venise, 1565 ; — *L'Opere de Virgilio spiegate et comentate in volgare;* Venise, 1597.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.*

*__FABRIZZI__ (*Antonio-Maria*), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, en 1594, mort en 1649. A l'âge d'environ douze ans, attiré à Rome par la célébrité d'Annibal Carrache, il s'enfuit secrètement de Pérouse, et alla se placer sous la discipline de ce grand maître. Malheureusement il ne put profiter longtemps de ses leçons; Annibal étant mort en 1609, Fabrizzi revint dans sa patrie, et se trouva livré à lui-même après trois ans d'études; c'est ainsi que, sans guide et entraîné par une imagination vive et ardente, il en vint à faire plutôt vite que bien. Le manque de soin qu'on reproche à ses ouvrages est parfois compensé par la beauté du coloris et la franchise du pinceau. Il a peint beaucoup à fresque dans sa patrie. Sur la porte de Saint-Dominique on voit une *Madone*, *Sainte Catherine et saint Constant*, fresque très-endommagée, mais peu regrettable; dans la même église quelques saints décorent une chapelle. A la Chiesa Nuova sont deux chapelles peintes à fresque, en 1637 et 1642. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Morelli, *Notizie d'Opere di Disegno* — Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini.* — Gambini, *Guida di Perugia.*

FABRO BREMUNDANO. *Voy.* Bremundano.

FABRONI (*Angelo*), célèbre biographe italien, né à Marradi (Toscane), le 25 septembre 1732, mort à Pise, le 22 septembre 1803. Il acheva ses études à Rome, dans le collége fondé par Bandinelli pour la jeunesse toscane. Après y avoir passé trois ans, il fut attaché à Bottari, chanoine de Sainte-Marie et grand partisan du jansénisme. Pour plaire à son patron, il traduisit quelques ouvrages du P. Quesnel. En même temps il s'exerça à écrire en latin l'histoire de Charles XII. Ce travail, assez inutile, fut fort bien récompensé par le cardinal Corsini, et l'auteur se trouva engagé à employer dans presque tous ses écrits une langue morte qui ne peut rendre avec précision et clarté beaucoup de détails des temps modernes. En 1766 il commença à Rome la publication de ses biographies des Italiens célèbres. Le grand-duc Léopold le nomma, en 1767, prieur de San-Lorenzo à Florence. Fabroni commença à Pise, en 1771, un journal littéraire, *Giornale de' Letterati*, qui finit en 1796 et que forme 102 vol. Il eut des collaborateurs dans cette grande entreprise; mais beaucoup de volumes sont de lui seul. Le grand-duc, qui, depuis longtemps appréciait le mérite de Fabroni, lui fournit libéralement les moyens de visiter les principales villes de l'Europe. Pendant son séjour à Paris, le savant biographe fit connaissance avec D'Alembert, Condorcet, Lalande, La Harpe, Mirabeau l'économiste, Condillac, Rousseau, Diderot. Il passa aussi quatre mois en Angleterre. De retour en Toscane en 1773, il s'occupa de la publication de ses *Vitæ Italorum* et de la *Vie de*

Léon X. Il avait à peine terminé ce dernier travail, lorsque le délabrement de sa santé lui rendit le repos indispensable. Il passa les dernières années de sa vie dans un couvent de chartreux, près de Pise, et à Saint-Cerbo, près de Lucques. Il venait de retourner à Pise, lorsqu'il fut emporté par un asthme. Son principal ouvrage est intitulé : *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis XVII et XVIII floruerunt;* Pise, 1778-1799, 1804-1805, 20 vol. in-8°; dix-huit volumes parurent du vivant de l'auteur, deux autres furent publiés après sa mort. Le dernier contient les mémoires de l'auteur, avec un recueil de lettres à lui adressées par d'illustres personnages. Ces *Vies* sont rédigées avec beaucoup de soin, et contiennent des détails aussi nombreux qu'intéressants. Les ouvrages de Fabroni sont : *Laurentii Medicei Magnifici Vita;* Pise, 1784, 2 vol. in-4°; — *Magni Cosmi Medicei Vita;* Pise, 1789, 2 vol. in-4°; — *Elogj d'illustri Italiani;* Pise, 1786-1789, 2 vol. in-8°; — *Historia Lycei Pisani;* Pise, 1791-1795, 3 vol. in-4°; — *Leonis X, pontificis maximi, Vita;* Pise, 1797, in-4°; — *Elogj di Dante Alighieri, di Angelo Poliziano, di Lodovico Ariosto e di Torq. Tasso;* Parme, 1800; — *Devotti Affetti in preparazione alle Feste del S. S. Natale*, etc.; Pise, 1801; — *Novena in onore di Maria SS. Ausiliatrice, coll' aggiunta di dodici meditazioni;* Pise, 1803.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XX. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. X.

FABRONI (*Jean-Valentin-Mathias*, baron), naturaliste italien, né à Florence, le 13 février 1752, mort le 17 décembre 1822. Il appartenait à une famille noble, originaire de Pistoia. Recommandé au grand-duc Léopold par le général comte de Ligneville, il entra dans le laboratoire où ce prince se récréait par des expériences de physique et de chimie. Léopold l'envoya en France et en Angleterre avec Fontana étudier les découvertes qui venaient d'agrandir considérablement le domaine des sciences naturelles. De retour à Florence, Fabroni fut nommé vice-directeur du cabinet de physique du grand-duc, en devint directeur à la mort de Fontana, et ne perdit cette place qu'en 1806, par suite d'une décision de la reine d'Étrurie, Marie-Louise. En 1798 il se rendit à Paris en qualité de commissaire de la Toscane pour la vérification de l'unité des poids et mesures. Il concourut non-seulement à cette vérification, mais il aida efficacement de ses avis et de sa coopération Lefèvre-Gineau, qui avait été chargé de la fixation spéciale de l'unité de poids. En 1807, lors de la réunion de la Toscane à l'empire français, il dressa les tables de comparaison des mesures de son pays avec le mètre et ses dérivés. Il se servit, pour protéger la Toscane, lorsqu'elle fut envahie par les armées françaises, de l'influence qu'il avait acquise pendant sa mission scientifique. Les divers gouvernements qui se succédèrent en Toscane au commencement du dix-neuvième siècle confièrent tous à Fabroni d'importantes fonctions scientifiques et politiques. Sous l'empire français, il fut nommé député au corps législatif, baron, maître des requêtes au conseil d'État, et directeur des travaux des ponts et chaussées dans les départements au delà des Alpes. Il posa en cette qualité la première pierre du grand pont en granit sur la Doire; il ouvrit et rendit viable en cinq mois la route du mont Genèvre, et fit commencer la route de la Corniche. Après la restauration de la maison de Lorraine en Toscane, Fabroni, dont le grand-duc Ferdinand avait été l'élève, se contenta d'être rétabli dans son titre de professeur honoraire de Pise, sans vouloir de nouvelles dignités. Fabroni n'était pas un savant inventeur, mais il possédait l'ensemble presque complet des sciences physiques, et il les appliquait à des objets d'utilité générale. Très-instruit dans la littérature italienne, il n'était étranger ni à la littérature française ni à celles des Allemands et des Anglais. Il s'occupa aussi d'archéologie. « Peut-être, dit Cuvier, cette curiosité qui se porte sur tout, cet emploi sans limites des forces de l'esprit ne sont-ils pas les moyens les plus sûrs de se faire un nom dans la postérité par de grandes découvertes; mais certainement ce sont ceux de passer le plus agréablement et le plus doucement les jours qui nous ont été accordés dans ce monde. Personne n'en faisait cet usage plus complétement que Fabroni, et pour lui et pour les autres. Ces innombrables matières sur lesquelles il s'était exercé, il les avait toutes nettement imprimées dans sa mémoire et présentes à son esprit. Lorsque l'occasion le demandait, il les exposait avec clarté et avec grâce. Sa conversation était aussi nourrie que piquante. Il semblait une sorte d'encyclopédie vivante et animée du feu de son pays. » Outre l'*Éloge de D'Alembert*, Florence, 1784, celui *de François Redi*, Naples, 1796, des écrits de polémique et des poésies, Fabroni a composé un grand nombre d'ouvrages estimés sur l'agriculture et la botanique, l'économie politique et l'économie rurale, l'histoire naturelle, la chimie, la physiologie, la médecine, la physique, le calcul, et l'archéologie; nous citerons seulement les plus importants : ce sont : *Del Bombice e del Bisso degli antichi;* Pérouse, 1782, in-8°; — *Instruzioni elementari d'Agricoltura;* Venise, 1787, in-12; — *Guida agli Agricoltori d'Italia;* Turin, 1791, in-12; — *Di una singularissima specie di mattoni;* Venise, 1791; — *Dissertazione sopra la maniera di perfezionare i vini dello Stato-Pontificale;* Rome, 1793, in-8°; — *Synopsis Plantarum Horti botanici Musei regii Florentini;* Florence, 1797, in-4°; — *Antiquità, vantaggi e methodo della Pittura encausta;* Rome, 1797, in-8°; — *Gli ozi della Villegiatura, o discussione libera di alcuni argomenti populari;* Villa,

1800, in-8°; — *Della Economia agraria dei Chinesi;* Venise, 1802, in-8°; — *La Bibliotheca,* etc.; Modène, 1803, in-fol.; — *Derivazione e Cultura degli antichi Abitatori d'Italia;* Florence, 1803, in-8°; — *Dei Provvedimenti annonari;* Florence, 1804, in-8°; — *Della Gravità specifica degli Ori et degli Argenti;* Modène, 1806, in-4°; — *La Statera filippica, ovvero rilievi sulla bontà o'l titolo dell' oro nativo, del bronzo ed altre leghe conosciute in antico;* Livourne, 1810.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. I. — Cuvier, *Éloges historiques*, t. III.

FABROT (*Charles-Annibal*), jurisconsulte français, né à Aix en Provence, le 15 septembre 1580, mort à Paris, le 16 janvier 1659. Il fit de rapides progrès dans les langues anciennes et la jurisprudence, obtint le grade de docteur en droit en 1602, et fut reçu avocat au parlement d'Aix. Il jouit de l'amitié du célèbre Peiresc et de Guillaume Duvair, alors premier président de cette cour, qui lui fit obtenir, en 1609, une place de professeur à l'université d'Aix. Devenu garde des sceaux, Duvair fit venir à Paris Fabrot, qui, après la mort de son protecteur, alla reprendre dans sa ville natale, en 1622, ses fonctions de professeur. Son premier ouvrage fut : *Stromatum Libri duo, in quibus, præter autoris dissertationes varias, leges quædam Digestorum et Codicis emendantur et illustrantur;* Aix, 1610, in-12. Il entreprit ensuite la publication des Basiliques. En 1639, il tira de ce recueil et fit paraître, en grec et en latin, quatorze lois qui manquaient dans le Digeste, et qui depuis ont été insérées avec d'autres opuscules de Fabrot, dans le *Thesaurus Juris civilis* d'Éverard Otton. Sur les soixante livres dont se composaient d'abord les Basiliques, Fabrot traduisit les quarante-sept qui restaient, et remplaça par des sommaires, qu'il rédigea d'après les abréviateurs et glossateurs grecs, les treize livres qui étaient perdus. Il vint de nouveau se fixer à Paris, et publia son travail sous ce titre : *Basilicon libri LX, Car. Ann. Fabrotus latine vertit et græce edidit;* Paris, 1647, 7 vol. in-fol.; nouv. édit., annotée par C.-G. Heimbach, Leipzig, 1838-1851, 6 vol. in-4°. Le chancelier Seguier, auquel il avait dédié cet ouvrage, lui fit obtenir une pension importante. Fabrot, qui s'était acquis l'estime de Matthieu Molé et de Jérôme Bignon, refusa les offres avantageuses de diverses universités, notamment de celles de Valence et de Bourges, qui désiraient le compter parmi leurs professeurs. Il mourut âgé de soixante-dix-huit ans, et fut enterré dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse. Outre les ouvrages cités, on a de Fabrot : *Theophili Institutiones, græce et latine;* Paris, 1638 et 1657, in-4°; — *Les Antiquités de la ville de Marseille*, traduites du latin de J.-Raymond de Solier; Marseille, 1615, in-8°; Lyon, 1632, in-8°; — *Notæ ad titulum Codicis Theodosiani De paganis sacrificiis et templis;* Paris, 1618, in-4° : rare — *Exercitationes duæ de tempore partus humani et de numero puerperii;* Aix, 1627, in-8°; — *Epistola de mutuo cum responsione Cl. Salmasii ad Menagium;* Leyde, 1645, in-8°; — *Prælectio ad titulum Decretalium De vita et honestate clericorum;* Paris, 1651, in-4°. Fabrot a publié comme éditeur les *Institutes* de Justinien, avec les notes de Cujas; Paris, 1643 et 1645, in-12, et en outre *Jac. Cujacii Opera omnia*, Paris, 1656, 10 vol. in-fol. On lui doit aussi des éditions de divers historiens byzantins, tels que Cedréne, Nicétas, Anastase le bibliothécaire, Constantin Manassès, etc., qui sortirent des presses de l'Imprimerie royale. Enfin, il avait laissé sur les Constitutions de Théodore Balsamon des notes manuscrites, que Guillaume Voël et Justel ont insérées dans leur *Bibliotheca Juris canonici veteris;* Paris, 1661, 2 vol. in-fol.

E. Regnard.

Moréri, *Dict. hist.* — Taisand, *Vies des plus célèb. Jurisc.* — Camus, *Lettres sur la prof. d'Avocat.* — Brunet, *Manuel du Libraire.* — Ch. Giraud, *Notice sur la Vie C.-A. Fabrot;* Aix, 1833, in-8°.

FABROT (Le Chevalier de), poëte français, né en Provence, vers 1740, mort en 1830. Il était officier dans un régiment d'infanterie lorsque éclata la révolution. En 1791, il émigra. Au retour des Bourbons, en 1814, il revint en France, et fut nommé colonel. Latiniste distingué, il publia, tant en France qu'à l'étranger, plusieurs morceaux de poésie latine. Ses principaux écrits sont : *Réfutation des rapports au roi des* 9 *et* 15 *août attribués au ci-devant ministre de la Police* (Fouché); 1815, in-8°; — *Genethliacum Carmen in ortum principis regii Burdigalæ ducis;* Paris, 1820, in-8°; — *Le Zodiaque du royaume, épître à S. M. Louis XVIII,* 3e édit., 1822, in-8°; — *Les Voies du Bonheur,* poëme français et latin; 1824, in-12.

Guyot de Fère.

Feller, *Dict. histor.* — Quérard, *La France Littéraire.*

FABRY (*Jean-Baptiste-Germain*), écrivain politique et religieux français, né en 1780, à Cornus (Rouergue), mort le 4 janvier 1821. Reçu avocat en 1804, il parut peu au barreau. Il commença en 1805 sa publication du *Spectateur français au dix-neuvième siècle, ou variétés morales, politiques et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques.* Cette collection, qui eut un certain succès, fut achevée en 1812; elle forme 12 volumes in-8°. De Bonald, Dussault, de Feletz, Geoffroy y ont fourni le plus grand nombre d'articles. C'est à tort qu'on a attribué à Fabry, dans la *Biographie des Hommes vivants*, *Le Spectateur français depuis la Restauration :* ce recueil n'est point de lui. On a de Fabry, sans nom d'auteur : *La Régence à Blois, ou les derniers moments du gouvernement impérial;* 1814, in-8°; — *Itinéraire de Buonaparte de Doulevent à Fréjus;* 1814, in-8°; — *Itinéraire de Buonaparte de l'Ile d'Elbe à Sainte-Hélène, ou mémoires*

pour servir à l'histoire de l'événement de 1815-1816 ; 2e éd. en 2 vol., 1817 ; — *Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation ;* — *des Mémoires pour servir à l'instruction publique depuis* 1789 *jusqu'à nos jours* ; — *Monuments de la reconnaissance nationale votés en France depuis* 1789 ; in-8°, 1819 ; — *Les Missionnaires de* 1793, in-8°, 1819. A. R.

L'Ami de la Religion.

* **FABULLUS** (*Fabius*), un des meurtriers de Galba, en 69 avant J.-C. « Galba, dit Plutarque, fut égorgé par un soldat de la quinzième légion, que la plupart des historiens appellent Camurius ; il est appelé par d'autres Terentius ou Arcadius, ou Fabius Fabullus. On ajoute même que le meurtrier, après lui avoir coupé la tête, l'enveloppa dans sa robe, parce que Galba, étant chauve, il ne pouvait pas la porter autrement ; mais ses camarades ne voulant pas qu'il la cachât, et l'ayant obligé de faire parade de ce bel exploit, il la mit au bout d'une pique, et, agitant cette tête d'un vieillard, d'un prince doux et modéré, d'un souverain pontife, d'un consul, il courait comme une bacchante, en secouant sa pique dégouttante de sang. » On retrouve quelques mois plus tard le même Fabullus officier supérieur dans le corps d'armée de Cecina, général de Vitellius. Après la trahison de Cecina, les soldats de la cinquième légion placèrent Fabullus à leur tête. Il périt probablement à la bataille de Crémone, où les légions de Vitellius furent défaites par Antonius Primus.

Plutarque, *Galba*, 27. — Suétone, *Galba*, 20. — Tacite, *Hist.*, I, 44 ; III, 14.

* **FABVIER** (*Nicolas-Charles Antoine*), magistrat français, né à Pont-à-Mousson, le 30 mai 1772, mort à Paris, le 23 mars 1844. Quelques-uns disent qu'il servit dans l'armée de Condé, et que son père exigea qu'il quittât ce drapeau. D'autres disent qu'ayant plutôt donné des gages à la cause de l'ordre qu'à celle de l'ancien régime, la tendresse alarmée de ses parents exigea son éloignement. Quoi qu'il en soit, le jeune Fabvier partit pour l'Angleterre, et il enseigna les belles-lettres avec distinction pendant plusieurs années au collége royal de Woolwich, près de Londres. De retour en France en 1802, il se fit recevoir avocat au barreau de Nancy. Cette profession lui fournit, en 1819, l'occasion de se mêler avec honneur aux illustrations du barreau de la capitale. Il défendit son frère devant la cour royale de Paris contre le général Canuel, ancien commandant de la division militaire de Lyon, qui se prétendait calomnié par des brochures du colonel Fabvier et du lieutenant de police Sainneville. Après la révolution de Juillet, il fut nommé procureur général près la cour royale de Nancy, et le 5 août 1840 il fut appelé à la cour de cassation. « Désintéressé, bienfaisant plus que ne le permettait sa fortune, et d'une attachante simplicité de mœurs, M. Fabvier, a dit M. Pascalis, portait empreintes dans son élocution brillante les qualités de son âme ouverte aux émotions honnêtes et passionnées, qui s'élevaient souvent en lui jusqu'à l'éloquence. Son talent était surtout d'élan et d'inspiration. D'ailleurs, des connaissances étendues, un goût sûr, épuré par l'étude des grands écrivains, le rendaient instructif, varié, remarquable par l'élégance et l'harmonie, autant qu'il était persuasif et entraînant. » A son lit de mort, il apprit la nomination de son fils comme conseiller à la cour royale, où lui-même avait laissé de chers souvenirs. Son corps fut inhumé à Nancy. L. LOUVET.

M. Pascalis, *Discours pron. à la rentrée de la cour de cassation le* 11 *nov.* 1844. — *Moniteur* du 12 nov. 1844.

* **FABVIER** (*Charles-Nicolas*, baron), général français, frère du précédent, né à Pont-à-Mousson (Meurthe), le 10 décembre 1782, mort à Paris, le 15 septembre 1855. Son père, qui avait occupé différents emplois dans l'administration judiciaire, fut jeté en prison avec sa femme au moment de la terreur. Reçu de bonne heure à l'École Polytechnique, le jeune Fabvier passa bientôt à l'École d'Application de Metz, et au mois d'avril 1804 il entrait au 1er régiment d'artillerie, qui se trouvait alors au camp de Boulogne. Il se distingua dans la campagne de la grande armée, à l'affaire de Krems ou Diernstein. Au commencement de 1807, il fut compris au nombre des officiers que Napoléon envoyait au sultan Sélim pour l'aider à défendre sa capitale contre les entreprises des Anglais. Foy, alors colonel, faisait partie de la même expédition, et les deux officiers s'unirent dès lors d'une amitié que la mort seule put dissoudre. Au mois de septembre de la même année, le général Gardanne, nommé ministre plénipotentiaire près du schah de Perse, dut emmener avec lui des officiers de toutes armes pour organiser l'armée persane à la française. Fabvier obtint d'en faire partie. Arrivé à la cour de Téhéran, on le fit partir pour Ispahan, où il devait fonder un arsenal. La mission de Gardanne n'eut pas le résultat que l'empereur s'en était promis. Ce général quitta la cour de Perse. Fabvier rentra aussi en Europe par la Russie, utilisant son voyage par des reconnaissances topographiques. Ne pouvant rejoindre l'armée française, il servit, en 1809, comme volontaire dans l'armée polonaise sous les ordres du prince Poniatowski. De retour à Vienne, il se trouva capitaine par ancienneté, et passa dans la garde impériale. En 1811 il devint aide de camp du maréchal Marmont, et l'accompagna en Espagne. Après la bataille de Salamanque (juillet 1812), le maréchal l'envoya, quoique blessé, à Napoléon, pour lui rendre compte de la situation de l'armée en Espagne et lui demander ses instructions. Fabvier rejoignit l'empereur au bivouac de la Moskowa. Au matin de cette journée mémorable, le canon l'éveille. Aussitôt il saisit un fusil, s'élance au milieu des tirailleurs, monte un des premiers à l'assaut de la grande redoute, et tombe dans le

fossé, frappé de deux balles. Cette belle conduite lui valut le grade de chef d'escadron. Attaché au sixième corps, il fit la campagne de Saxe en 1813, fut élevé au grade de colonel, et nommé baron de l'empire. Pendant la retraite de Leipzig, il devint chef d'état-major de onze corps d'armée réunis. Il fit encore avec distinction la campagne de France, sous les ordres du duc de Raguse, et, à la fin, il fut blessé deux fois aux Prés-Saint-Gervais, sous les murs de Paris. Le 31 mars 1814, à deux heures du matin, il signa avec le colonel Denis la capitulation de la capitale, au nom des maréchaux Marmont et Mortier. Mis en disponibilité par la Restauration, il fit seulement partie, comme volontaire, des corps de partisans qui se levèrent bien inutilement, à la fin des cent jours, pour défendre nos frontières. En 1817, lorsque le maréchal Marmont fut envoyé à Lyon avec une mission extraordinaire, Fabvier l'accompagna en qualité de chef d'état-major. Le maréchal, pour ramener la paix dans cette grande cité, fit rappeler le général Canuel. A son retour, le maréchal se vit attaqué par tous les organes du parti ultra-royaliste. Le colonel Fabvier résolut alors de publier l'historique de ce qui s'était passé dans le département du Rhône depuis le mois de juillet 1816 jusqu'en septembre 1817, sous ce titre : *Lyon en* 1817 (Paris, 1818, in-8°). Les principales autorités du Rhône y étaient inculpées, à l'exception du lieutenant de police Sainneville, qui fit lui-même paraître un *Compte rendu des événements de Lyon en* 1816 *et* 1817, brochure dans laquelle il appuyait les faits dénoncés par le colonel Fabvier. Le général Canuel fit imprimer une *Réponse à l'écrit intitulé :* Lyon en 1817, et attaqua ses adversaires comme calomniateurs devant les tribunaux. Le tribunal de première instance de la Seine les condamna, tous les trois, comme calomniateurs, Fabvier en 100 fr. d'amende, Sainneville et Canuel chacun en 50 fr. d'amende, et ordonna la suppression des trois brochures. Le général Canuel interjeta appel. Devant la cour royale, le colonel fut défendu par son frère (*voyez* l'article précédent), MM. Dupin et Mauguin; MM. Couture et Berryer fils plaidèrent pour le général Canuel. Celui-ci fut acquitté; Fabvier et Sainneville condamnés chacun à 3,000 fr. de dommages-intérêts au profit de Canuel et à l'affichage de 100 exemplaires de l'arrêt. Après ce jugement, le colonel fut mis à la réforme, et l'année suivante en disponibilité. Le colonel Fabvier se livra alors à des spéculations commerciales. En 1820 il fut arrêté, comme prévenu d'avoir pris part aux troubles du mois d'août qui conduisirent devant la chambre des pairs un assez grand nombre d'officiers et de sous-officiers. Écroué d'abord à la prison de Sainte-Pélagie, il fut bientôt remis en liberté, faute de charges suffisantes. Cité ensuite à la requête du ministère public, comme témoin dans cette affaire, il déclara que s'il était appelé avec des troupes sous ses ordres pour dissiper un attroupement, il y emploierait la douceur, la persuasion, la menace, et même la force de ses bras; mais qu'il briserait son épée et donnerait sa démission plutôt que d'ordonner de tirer sur le peuple. Ayant eu, dans le cours de son interrogatoire, à citer une personne qu'il ne voulut pas nommer, de peur de la compromettre, le procureur général Peyronnet insista pour savoir le nom de cette personne. Fabvier refusa de la nommer, et, sur le réquisitoire du ministère public, la cour le condamna à cent francs d'amende.

Fabvier continua ses affaires commerciales jusqu'en 1822. Alors il fut de nouveau arrêté; on l'accusait d'avoir tenté de faciliter l'évasion de Bicêtre des quatre sergents de La Rochelle. Il fut encore renvoyé de l'accusation. Fatigué des défiances dont il était l'objet et des vexations de la police, il résolut de quitter la France, et s'embarqua pour l'Angleterre. De là il fit un voyage en Espagne et en Portugal, puis revint à Londres en 1823. Les Grecs combattaient alors depuis deux ans pour leur indépendance. Il alla leur offrir ses services. Débarqué à Navarin, il y établit un moulin à poudre et indiqua les réparations à faire aux fortifications; puis il retourna à Londres afin de ranimer le zèle des philhellènes, et, emmenant plusieurs officiers français, il revint dans le Péloponnèse par la Belgique, l'Allemagne et l'Italie. On lui offrit le commandement général de l'armée grecque régulière; il refusa. Néanmoins, il organisa un petit corps à Athènes, et fit une tentative infructueuse contre l'île de Nègrepont. Il retourna ensuite à Athènes; mais pour maintenir la discipline parmi ses troupes, il alla s'établir sur la petite presqu'île de Méthana, située au sud-est du Péloponnèse et séparée du continent par un isthme de six à huit cents mètres de largeur. Il mit l'isthme en état de défense; mais malgré les secours que lui envoya le comité grec de Paris, il manquait de vivres, et beaucoup de ses soldats désertèrent. Cependant les Turcs étant venus mettre le siége devant Athènes, Fabvier reçut l'ordre de rejoindre Karaïskakis à Éleusis et de marcher au secours de la ville, bloquée. Le 17 août 1826 ils étaient à Kaïdari, en face du camp ennemi. A la vue des Turcs, les troupes grecques irrégulières se débandèrent; Fabvier maintint l'ennemi avec ses bataillons; il aurait voulu marcher sur Athènes : Karaïskakis s'y refusa absolument. Le 20 les Turcs parurent en plus grand nombre, et après un combat acharné, il fallut battre en retraite. Au mois de décembre, Fabvier parvint à se jeter avec un bataillon dans l'acropole d'Athènes, en y apportant des provisions; ce service rendu, il devait se retirer : le commandant le menaça de s'en aller avec lui s'il quittait cette position. Il resta. Les maladies et la famine sévirent bientôt cruellement. Sur ces entrefaites, le colonel anglais Church arriva en Grèce. Douze mille hommes furent réunis sous

ses ordres à Phalère pour délivrer Athènes; le 7 mai 1827 cette armée essuyait une défaite complète. L'amiral français de Rigny obtint à la fin une capitulation honorable pour la garnison de l'Acropole. Fabvier rentra dans son camp de Méthana. En butte alors à d'injurieuses accusations, il quitta la Grèce après la malheureuse expédition de Chios, et rentra dans sa patrie, à la fin de 1827. L'année suivante, le gouvernement français le chargea d'accompagner les troupes qu'il envoyait en Morée.

Sa mission remplie, il revint en France, fit un voyage en Italie, et le 26 juillet 1830 il rentrait à Paris. A ce moment la capitale se soulevait contre les ordonnances de Charles X. Fabvier prit une part importante aux événements des trois jours. D'abord chef d'état-major du général Gérard, il fut nommé, le 4 août, commandant de la place de Paris, avec le grade de maréchal de camp. Il se démit de cet emploi en 1831, époque à laquelle il se maria. Mis alors en disponibilité, il fut créé lieutenant général le 29 juillet 1839, puis appelé au comité consultatif d'infanterie et au comité consultatif d'état-major. Nommé pair de France le 23 septembre 1845, il aborda plusieurs fois la tribune, et se fit remarquer parmi les conservateurs par une certaine sensibilité mystique. En 1847, avec MM. le prince de la Moskowa, V. Hugo, de Boissy et autres, il appuya la pétition du prince Jérôme Bonaparte, qui demandait à rentrer en France, et « dont toute l'ambition, disait Fabvier, était redevenir citoyen français ».

Quelques jours après la révolution de février, le gouvernement provisoire nomma Fabvier ambassadeur à Constantinople; plus tard il fut envoyé en la même qualité en Danemark. Il avait accepté l'offre que lui avait faite le gouvernement danois du commandement supérieur de son armée destinée à agir contre les duchés de Schleswig-Holstein. Mais après six semaines passées en Danemark, il s'en revint en France. En mai 1849 le département de la Meurthe le choisit pour représentant à l'Assemblée législative. Le 26 juin, dans un discours à la tribune, il reprocha à l'assemblée d'avoir abandonné le Danemark, allié fidèle de la France. Le mois suivant, il soutint une pétition du général Castellane, qui réclamait contre sa mise à la retraite par le gouvernement provisoire. En 1850 Fabvier parla avec émotion contre la rétroactivité dans la discussion de la loi sur la déportation. Puis il alla visiter l'émir à Amboise, et le 25 novembre il fit une proposition tendant à déclarer qu'Abd-el-Kader serait envoyé à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Après une vive discussion, cette proposition fut repoussée. Enfin, le 2 décembre 1851 rendit le général à ses loisirs, et quatre ans après il mourut, à Paris.

Outre sa brochure *Lyon en* 1817, dont une nouvelle édition parut en 1834 (Paris, in-8°), le général Fabvier a publié : *Journal des Opérations du sixième Corps pendant la campagne de* 1814 *en France;* Paris, 1819, in-8° ; — *Orient;* Paris, 1840, in-8°.

L. LOUVET.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — *Encycl. des Gens du Monde.*—*Dict. de la Convers.* — *La Littérature française contemporaine.* — *Nécrologie*, par M. L. Durat-Lasalle, *Journal des Débats* du 2 oct. 1855. — Discours funèbre de M. V. de Tracy, *Moniteur* du 30 sept. 1855.

FABYAN (*Robert*), historien anglais, né à Londres, vers 1450, mort en 1512. Il exerça avec honneur la profession de négociant, et fut élu en 1493 *sheriff* de la cité ; il laissa un ouvrage historique qui parut peu d'années après sa mort, sous le titre de *Chronicle of England and France;* Londres, 1516, in-folio; trois réimpressions furent faites en 1533, 1542 et 1559. Un savant laborieux, M. Ellis, a fait reparaître en 1811, in-4°, cette chronique, dont il a revu le texte et qu'il a accompagnée d'une savante introduction. Fabyan prend son point de départ avec les exploits fabuleux de Brutus dans la Grande-Bretagne, et il ne s'arrête qu'au règne de Henri VII. Les événements accomplis dans la Cité, l'installation des lords-maires, les fêtes civiques, sont un des principaux de ses récits ; il y trouve une importance au moins égale à celle que présentent les victoires et conquêtes des armées britanniques. Malgré ses défauts, cette chronique est curieuse, et les Anglais ont raison d'y attacher de la valeur. Le cardinal Wolsey fit, à ce qu'on prétend, détruire la première édition ; elle est devenue tellement rare qu'on n'en connaît en Angleterre que trois exemplaires complets; l'un d'eux fut payé en vente publique près de 2,400 fr. (92 livres sterling). G. B.

Nicholson, *Historical Library*, p. 69. — Tanner, *Bibliotheca Britannica Hibernica*, p. 272. — *Biographia Britannica* (2e édition, p. 535-643). — Dibdin, *Typographical Antiquities*, t. I, 57, et II, 471, et *Library Companion*, p. 175. — *Bibliotheca Grenviliana*, p. 239. — D'Israeli, *Amenities of Literature*, 1841, t. I, p. 216.

FACARDIN. *Voyez* FAKHR-EDDYN.

* **FACCHETTI** (*Pietro*), peintre de l'école de Mantoue, né dans cette ville, en 1535, mort à Rome, en 1613. Élève des Costa, il s'adonna exclusivement à la peinture de portraits. Sous le pontificat de Grégoire XIII, il eut à Rome la plus grande vogue, peignit presque tous les grands personnages de son temps, et gagna des sommes considérables, qui lui permirent de mener une existence large et splendide jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il dut ses succès à la parfaite ressemblance de ses portraits, plutôt qu'aux autres mérites de l'art; cependant, il se distingua aussi par le charme de son coloris. Il préparait ses couleurs lui-même, et peu d'artistes ont poussé aussi loin la perfection des mélanges. Il a gravé quelques eaux-fortes. E. B—N.

Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., *dal* 1573 et 1642. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

* **FACCHINETTI** (*Giuseppe*), peintre de l'école de Ferrare, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Élève d'Antonio-Felice Fer-

rari, il s'adonna exclusivement à la peinture d'architecture et d'ornement. Sa perspective est bien entendue, son style est solide, ses compositions heureuses et bien réussies ; on reproche seulement un peu de lourdeur à ses architectures. Ses meilleures fresques existent à Ferrare, dans l'église consacrée à sainte Catherine de Sienne. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Cesare Cittadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori Ferraresi.* — L.-N. Cittadella, *Guida di Ferrara.* — Ticozzi, *Dizionario.*

FACCIARDI (*Christophe*), prédicateur italien, né à Veruchio ou Verucolo, près de Rimini, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il passa de l'institut des Mineurs conventuels dans celui des Capucins de la province de Bologne, et se fit remarquer parmi les meilleurs prédicateurs de son temps. Un jour, dit-on, prêchant à Bologne sur l'aumône, il fit tant d'impression sur l'esprit des assistants, qu'avant de sortir de l'église ils se dépouillèrent de leur argent et de leurs joyaux les plus précieux pour contribuer à l'établissement de l'hôpital des orphelins, que Facciardi venait de leur recommander. On a de lui : *Exercitia spiritualia, ex SS. Patribus collecta ;* Lyon, 1590; Venise, 1597 ; Paris, 1606, 3 vol. in-8° ; — *Ezercizj d'Anima, raccolti de SS. Padri, predicati in diverse città d'Italia;* Venise, 1592, in-12; — *Meditazioni de' principali mysterj della vita spirituale ;* Venise, 1599, in-4°; — *Vitæ et Gesta Sanctorum ecclesiæ Verruchinæ*; Venise, 1600, in-8° ; — *Tractatus de Excellentia B. Catharinæ, virginis Bononiensis ;* Bologne, 1600 ; — *Compendio di Cento Meditazioni sagre*, etc.; Venise, 1602 ; — *Vita del B. Giovane, canonico di Rimini, e del B. Roberto Malatesta*, etc.; Rimini, 1610 ; — *Della prima Origine della Casa Malatesta ;* Rimini, 1610, in-4° ; — *Ceremoniale sacrum ad usum PP. Capucinorum ;* Venise, 1614.

Ughelli, *Italia sacra.*

FACCIATE (*Bernardino* DELLE). *Voy.* POCCETTI (*Bernardino*).

* **FACCINI** (*Bartolommeo*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville ou aux environs, vers 1520, mort en 1577. Il fut élève de Girolamo da Carpi, qui l'engagea à s'adonner de préférence à la peinture d'architecture et d'ornement, genre vers lequel semblait le porter sa vocation, et dans lequel il acquit une grande supériorité. Il excella dans l'art d'imiter les bas-reliefs, les statues, les corniches, les colonnades, etc. Sa principale entreprise fut la décoration de la cour du palais ducal de Ferrare, où, parmi d'autres ornements, il figura les statues de bronze des princes de la maison d'Este. Malheureusement, avant d'avoir pu terminer ces fresques, il tomba de son échafaud, et mourut de cette chute, à l'âge de cinquante-sept ans. Girolamo, son frère, et les peintres Ippolito Casoli et Girolamo Grassaleoni, qui l'avaient aidé dans ces travaux, les achevèrent après sa mort. Les fresques ont beaucoup souffert.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — L.-N. Cittadella, *Guida di Ferrara.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **FACCINI** (*Girolamo*), peintre de l'école de Ferrare, florissait au milieu du seizième siècle, et survécut à son frère aîné, Bartolommeo. Il fut comme lui élève de Girolamo da Carpi, et comme lui aussi peignit l'architecture et l'ornement. Il l'aida dans ses travaux de la cour du palais ducal, et décora plusieurs églises de Ferrare, telles que Saint-Paul et Santa-Maria-in-Vado. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — L.-N. Cittadella, *Guida di Ferrara.*

FACCIOLATO ou **FACCIOLATI** (*Jacques*), savant orateur et grammairien italien, né à Toreglia, le 4 janvier 1684, mort le 27 août 1769. Il fit ses études au séminaire de Padoue, où il devint d'abord professeur de philosophie, puis recteur des études. Comme il avait en cette qualité la direction de l'enseignement du grec et du latin, il s'efforça de procurer aux écoliers de bons livres classiques, et publia dans ce but des éditions très-améliorées des lexiques de Calepinus, de Nizolius, de Schrevelius. Il passa ensuite dans l'université comme professeur de logique, et quelques années plus tard il fut chargé de continuer l'histoire de l'université de Padoue, commencée par Papadopoli. Le désordre des archives, le manque ou la dispersion des documents officiels, rendirent sa tâche très-difficile. Aussi ses *Fasti gymnastici* laissent-ils beaucoup à désirer ; mais ses *Syntagmata*, c'est-à-dire son histoire générale de l'université, sont plus estimés. Il écrivit aussi plusieurs ouvrages de morale et de théologie, et eut même l'ambition d'être poëte ; Fabroni, son biographe, prétend qu'il n'y réussit pas. Sa réputation comme écrivain scolaire était fort étendue. Le roi de Portugal l'invita à venir diriger à Lisbonne le Collége des Jeunes Nobles. Facciolati s'y refusa, à cause de son âge avancé, et il termina ses jours à Padoue. Il était généreux et très-charitable. On a de lui : *Ortografia moderna italiana, con qualche cosa di lingua per uso del seminario di Padova aggiunti in fine gli avvertimenti grammaticali ;* Padoue, 1721, in-4° ; — *De Vita cardinalis Cornelii, episcopi Patavini*, dans les *Acta Erudit.;* Leipzig, 1722 ; — *Logicæ Disciplinæ Rudimenta* ; Venise, 1728, in-8° ; — *Exercitationes in duas priores Ciceronis orationes ;* Padoue, 1731 ; — *Animadversiones criticæ in I litteram latini lexici cui titulus Magnum Dictionarium Latino-Gallicum ;* Padoue, 1731, in-8° ; — *Animadversiones criticæ in X litteras ejusdem lexici ;* insérées dans les *Opuscules scientifiques* de Calogera ; — *Scholia in libros Ciceronis de Officiis, de Senectute, de Amicitia, de Somnio Scipionis, de Paradoxis ;* Venise, 1741, in-8° ; — *Monita Isocratea*, gr. et lat.; Padoue, 1741,

in-8°; — *Orationes latinæ*, publiées séparément et recueillies à Padoue; 1744, in-8°; réimprimées en 1767; — *Logica, tria complectens Rudimenta, Institutiones, Acroases undecim;* Venise, 1750, in-8°; — *De Gymnasio Patavino Syntagmata duodecim, ex ejusdem Gymnasii fastis excerpta;* Padoue, 1750, in-8°; — *Fasti Gymnasii Patavini, ab anno* 1260 *ad annum* 1756; Padoue, 1757, in-4°; — *Vita et acta Jesu-Christi secundum utramque generationem divinam ac humanam;* Padoue, 1761, in-24, — *Viatica Theologica X, quibus adversus religionis dissidia catholicus viator munitur;* Padoue, 1763; — *Vita et acta B. Mariæ Virg., Jesu-Christi matris, ex Evangeliorum libris excerpta;* Padoue, 1764; — *Epistolæ latinæ CLXXI;* Padoue, 1765, in-8°. Son plus grand titre à la reconnaissance des lettres est d'avoir confié à Forcellini le soin de compléter et de publier le dictionnaire de la langue latine qu'il avait commencé, et qui parut à Padoue sous le nom de Facciolati et Forcellini.

C. Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. Ier. — Sax, *Onomasticon literarium*, t. VI, anal., p. 661. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XII.

FACINI (*Pietro*), peintre italien, né à Bologne, en 1560, mort en 1602. Il avait atteint l'âge d'homme sans s'être jamais occupé de peinture, lorsqu'un jour, se trouvant dans l'atelier d'Annibal Carrache, il dessina une caricature avec un morceau de charbon. La vue de ce dessin plut tellement à Carrache, qu'il engagea Facini à entrer dans son atelier. Il eut à s'en repentir, non-seulement parce que les progrès de Facini excitèrent sa jalousie, mais parce que celui-ci sortit de son école, devint son rival dans l'enseignement, et attenta même, dit-on, à ses jours. Les deux principales qualités de Facini sont une vivacité d'attitudes qui rappelle le Tintoret et une vérité de carnation qui faisait dire à Annibal Carrache qu'il semblait que Facini broyât de la chair humaine avec ses couleurs. Son dessin est faible et incorrect. On voit dans l'église Saint-François de Bologne un tableau de lui représentant *Le Mariage de sainte Catherine*, avec les quatre saints protecteurs de Bologne et une troupe d'anges. On estime aussi, dans la galerie Malvizzi et dans plusieurs autres de Bologne, des jeux et des danses d'enfants. Ces tableaux sont dans le genre de l'Albane, mais avec de plus grandes proportions.

Lanzi, *Storia della Pittura*, t. IV.

FACINO CANE (*Bonifacio*), condottiere italien, né à Santhia, vers 1360, mort en 1412. Issu d'une noble famille gibeline, il s'attacha au premier duc de Milan, J. Galeaz Visconti, qui lui donna la seigneurie de Castagnole en Montferrat et celle de Saint-Martin. Après la mort de Jean Galeaz, Facino resta nominalement au service des deux fils du duc, Jean-Marie et Philippe-Marie; mais en réalité il cherchait à se rendre indépendant. Il s'empara d'Alexandrie en 1404, de Plaisance en 1406, poussa les Génois à se révolter contre les Français en 1409, força le duc Jean-Marie à renvoyer ses ministres, et enleva Pavie à Philippe-Marie Visconti. Outre une armée assez nombreuse, Facino possédait au moment de sa mort Pavie, Alexandrie, Verceil, Tortone, Varèse, Cassano. Son armée passa à sa veuve Béatrix Lascaris, qui la porta en dot à Philippe-Marie Visconti (*voy.* VISCONTI).

Tenivelli, *Biografia Piemontese*.

FACIO. *Voy.* FATIO et FAZIO.

FACUNDUS, théologien latin, vivait vers le milieu du sixième siècle de l'ère chrétienne. Il était évêque d'Hermia dans la province de Byzacium en Afrique. Quand Justinien publia, en 544, un édit condamnant : 1° la lettre d'Ibas, évêque d'Édesse; 2° la doctrine de Théodore, évêque de Mopsueste; 3° certains écrits de Théodoret, évêque de Cyrrhus, et anathématisant tous ceux qui les approuveraient, plusieurs prélats repoussèrent cet édit comme contraire au jugement du concile général de Chalcédoine en 451, lequel concile non-seulement n'avait pas condamné les prélats dont on incriminait les sentiments et les écrits, mais avait même rétabli Ibas et Théodoret sur les siéges dont ils avaient été dépossédés. Facundus fut un des opposants, et au nom de ses frères les évêques d'Afrique il prépara une défense du concile sur les trois points incriminés, que les écrivains ecclésiastiques appellent *tria Capitula.* Il se trouvait à Constantinople, occupé de ce travail, lorsque le pape Vigile y arriva, en 547, et lui demanda, ainsi qu'aux autres évêques du même parti, au nombre de soixante-dix, de rédiger en sept jours un résumé de leurs opinions sur les trois chapitres. Facundus se contenta d'envoyer au pape un extrait du travail qu'il préparait, et plus tard il publia l'ouvrage entier. Vigile ayant été amené à approuver la condamnation d'Ibas, de Théodore et de Théodoret, tout en réservant l'autorité du concile de Chalcédoine, Facundus refusa, ainsi que les évêques d'Afrique, de communier avec lui et avec les autres partisans de la condamnation. Facundus, persécuté pour sa résistance, fut obligé de se cacher, et il écrivit dans sa retraite sa réplique à Mocien, qui avait attaqué la décision du concile de Chalcédoine. Voilà tout ce que l'on sait sur Facundus. Deux de ses écrits, savoir : *Pro Defensione trium Capitulorum Libri XII, et Contra Mocianum Liber*, publiés avec des notes par Sirmond, Paris, 1629, in-8°, ont été réimprimés dans les œuvres d'Optatus par Philippe Priorius et dans la *Bibliotheca Patrum,* Lyon, 1677, Venise par Galland, 1765. Un autre ouvrage de Facundus, intitulé *Epistola fidei catholicæ in defensione trium Capitulorum*, publié pour la première fois dans le *Spicilegium* de D'Achery (vol. III, p. 106 de la première édition), a été réimprimé dans la *Bibliotheca Patrum* de Gal-

land. Cassiodore parle d'un traité en deux livres de Facundus sous le titre de *De duabus Naturis Domini Christi*. Ce traité n'était peut-être que les deux premiers livres du *Pro Defensione trium Capitulorum*.

Cassiodore, *Expos. in Psal.* — Victor Tunnunensis, *Chronicon*. — Isidore d'Espagne, *De Scrip. Eccles.*, c. XVIII.— Baronius, *Annal. ad ann.* 546, 547, et Pogius, *Critic. in Baron.* — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. X, p. 543; *Bibliotheca mediæ et infimæ Latin.*, vol. II. — Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. XI, *Proleg.*, c. XIII.

FADHL-BEN-REBI (*Abou'l-Abbas-Al-*), vizir de Haroun-ar-Raschid et de Amin, mort en 208 de l'hégire (824 de J.-C.). Il était fils de Rebi, qui avait été vizir de Mansour. Jaloux des Barmécides et ambitieux de leur succéder, il les calomnia auprès du souverain, et travailla à les renverser. Nommé vizir après la mort de Djafar, il conserva cette place sous le règne d'Amin, qu'il avait fait élever au khalifat. Craignant la vengeance de Mamoun, frère d'Amin, si ce prince succédait à Amin selon l'ordre établi, il engagea Amin à déclarer héritier présomptif son fils Mousa. Mais ce malheureux projet eut pour résultat la déposition du khalife. Fadhl-Ben-Rebi, poursuivi d'asile en asile, ne trouva de repos qu'après avoir obtenu sa grâce de Mamoun. Il aimait les lettres et il recherchait la société des savants et des poëtes.
E. Beauvois.

Ibn-al-Atsir, *Kamil*. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Dict.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 468. — *Hist. des Dynasties*, attr. à Fakhr-ed-Din, dans la *Chrest. Arab.* de Silvestre de Sacy, et dans le *Journ. Asiat.*, 1846, t. I. — D'Herbelot, *Bibl. Orient.* — Weil, *Gesch, der Khalifen*, t. II.

FADHL-BEN-SAHL-AS-SARAKSI (*Aboul-Abbas-Al-*), vizir du khalife Mamoun, surnommé *Dzou'l-Riasatéin* (possesseur des pouvoirs civils et militaires) ou *vizir' émir*, né à Sarakas (Khorassan), mort en 202 de l'hégire (817 de J.-C.), à l'âge de trente-huit ans, selon les uns, de soixante, selon les autres. C'est par les Barmécides qu'il avait été mis en relation avec la famille régnante; il s'attacha à Mamoun, fils d'Haroun-al-Raschid, et l'engagea à résister fortement au khalife Amin, qui voulait lui enlever le titre d'héritier présomptif. Après la déposition d'Amin, Fadhl jouit d'un grand pouvoir; il fut nommé en 196 (811) gouverneur de toute la partie orientale de l'empire. C'est lui qui conseilla au khalife de reconnaître pour successeur Ali-ben-Mousa-ar-Ridha, descendant d'Ali, à l'exclusion des princes abbassides. Cette mesure, qui avait pour but de mettre fin à des troubles sans cesse renaissants, ne servit qu'à augmenter le désordre. Fadhl fut assassiné dans un bain, soit par ordre du calife, qui voulait se soustraire à son influence, soit par Ghalib-as-Souadi, oncle de Mamoun. Il était généreux, éloquent, bon administrateur; un grand nombre de poëtes l'ont célébré. Il a écrit un traité sur l'astrologie judiciaire, et on rapporte de lui une foule de prédictions que l'on prétend s'être réalisées. La formule précatoire que l'on ajoute dans les suscriptions de lettres au nom de celui à qui l'on écrit a été mise en usage par Fadhl-Ben-Sahl.
E. B.

Ibn-al-Atsir, *Kamil*. — Eutychius, *Annales*, t. II p. 419, 420, 436. — Ibn-Khallikan, *Biog. Dict.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 472. — *Hist. des Dynasties*, attr. à Fakhr-ed-Din; *Journal Asiat.*, 1846, t. I. — Abou'l-Féda, *Ann. moslem.*, trad. de Reiske, t. II, p. 91, 101, 117. — Elmacin, *Hist. Saracen.*, trad. par Erpenius. — D'Herbelot, *Bibl. Orient.*, p. 334. — Weil, *Gesch. der Khal.*, t. II.

* **FADHL-BEN-ABD-ES-SAMED-AR-RACCASCHI**, poëte arabe, vivait en 187 de l'hégire (802 de J.-C.). Après avoir participé aux faveurs des Barmécides dans leur prospérité, il ne les abandonna pas dans leurs revers. Il eut le courage de les suivre dans leur prison, où il les distrayait de leur tristesse et de leurs regrets par le récit de ses poésies. Devenu libre, après leur mort, de s'attacher à d'autres protecteurs, il n'oublia jamais cette illustre famille, et continua à chanter les louanges des grands personnages qui en étaient sortis. Haroun-al-Raschid, touché lui-même d'un si bel exemple de fidélité, lui accorda une pension s'élevant au double de celle qu'il recevait des Barmécides. Les poésies de Fadhl-ar-Raccaschi sont remplies d'un enthousiasme désordonné, et c'est l'éloge de la folie qui fait le sujet de sa plus célèbre cassidet. On remarque aussi l'élégie où il déplore la chute des Barmécides.
E. Beauvois.

Ibn-Khallican, *Biogr. Dictionary*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 314. — J. de Hammer, *Literatur-Geschichte der Araber*, t. III, p. 565.

* **FADHL-BEN-MERWAN-BEN-MASERKHAS** (*Abou'l-Abbas-al-*), vizir de Motassim, né à Berdan, mort en 250 (864 de J.-C.), à l'âge de quatre-vingts ou de quatre-vingt-treize ans. Il était né de parents chrétiens, mais il abjura la religion de ses ancêtres pour embrasser l'islamisme. Motassim, dont il avait dirigé l'éducation, le prit pour vizir en 218 (833), et lui confia l'administration de de toutes les affaires. Le Fakhr-ed-Din l'accuse d'ignorance, d'incapacité et de corruption; Ibn-Khallican dit, au contraire, qu'il remplit fort bien ses fonctions. Quoi qu'il en soit, le khalife le priva de sa dignité en 221 (836), et lui confisqua pour environ 25 millions de biens et de valeurs monnayées. Fadhl-Ben-Merwan avait écrit un ouvrage intitulé : *Al Mouschahidat-we-al-akhbar* (Observations et narrations) contenant le récit des événements dont il avait été témoin.
E. B.

Ibn-Khallikan, *Biog. Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 476. — Abou'l-Feda, *Ann. Moslem.*, trad. par Reiske, t. II, p. 169. — *Traité de la Cond. des Rois*, attr. à Fakhr-ed-Din, dans le *Journ. Asiat.*, 1846, t. II, p. 333.

FADHL-BEN-YAHYA-AL-BARMEKI, vizir d'Haroun-al-Raschid, né en 147 de l'hégire (765 de J.-C.), mort à Racca, en 193 (808). Il surpassait en générosité tous les membres de sa famille, sans en excepter Djafar; mais on lui reprochait de la hauteur et un caractère fâcheux et difficile. Haroun, qui pour cette raison lui préférait

rait son frère, lui ôta la charge de vizir pour la donner à Djafar; mais Fadhl obtint en compensation le gouvernement du Khorassan, et fut chargé de la direction du prince royal Amin. Lors de la chute de sa famille, il fut jeté avec son père dans une prison, où il termina ses jours. Haroun, dont il avait été frère de lait, lui fit subir d'indignes traitements; il le fit un jour frapper de deux cents coups de fouet, pour le forcer à décéler ses trésors. On cite de lui un bel exemple de piété filiale : comme son père ne pouvait faire usage d'eau glacée, Fadhl tenait le vase contre sa poitrine jusqu'à ce que le liquide eût acquis un degré suffisant de chaleur. E. B.

Ibn-Al-Atsir, *Kâmil*. — Ibn-Khallicân, *Biogr. Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 459. — Abou'l-Féda, *Annal. Moslem.*, trad. par Reiske, t. II, p. 23, 63, 93. — *Hist. des Dynasties*, attr. à Fakhr-ed-Din, dans le t. I de la *Chrest. arabe* de Silvestre de Sacy. — Elmacin, *Hist. Saracenica*, trad. par Erpenius. — D'Herbelot, *Bibl. Orient.* — Weil, *Gesch. der Khal.*, t. II.

* **FADIGA** (*Domenico*), sculpteur vénitien, né vers 1780. En 1811 il sculpta le tombeau du comte Giuseppe Mangilli à l'église des Saints-Apôtres, et en 1827 il a coopéré au magnifique mausolée érigé à Santa-Maria de' Frari en l'honneur de Canova. L'église Saint-Maurice renferme aussi des sculptures de cet artiste. E. B. — N.

A. Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

FADINO (*Tommaso* Aleni ou Alesi, *dit* le), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, en 1500. Élève et ami de Galeazzo Campi, il imita si bien la manière de son maître, que souvent il est impossible de distinguer leurs ouvrages.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*.

* **FADLOUN**, émir de Candzag, vivait en 438 de l'ère arménienne (879 de J.-C.). Il assassina son frère Lelkhari, plusieurs de ses parents et des princes du voisinage, pour s'emparer de leurs souverainetés. C'est ainsi qu'il se rendit maître de Candzag, de Khatchen, de Tovin, de Schamkor et d'autres places. Il imposa aux Arméniens un lourd tribut. Mais David, roi de l'Arménie orientale, fit éprouver à Fadloun une défaite complète, en 879, et le tua dans une autre bataille. Au reste, ces événements sont très-confus, comme le déclare Tchamtchian. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II, p. 873, 1044-5.

FADLOUN Ier, émir de Tovin et d'Ani, vivait à la fin du onzième siècle de l'ère chrétienne. Il joignit à la souveraineté de la ville de Tovin, qu'il possédait par droit d'hérédité, celle de la ville d'Ani, qu'il acheta du sultan seldjoucide Alp-Arslan. Son neveu Manoutché, qu'il avait établi gouverneur d'Ani, en fortifia les murailles et y fit venir les personnages les plus notables de l'Arménie. E. Beauvois.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. II, p. 895.

FADLOUN II, fils d'Aboulsewar, émir d'Ani, mort vers 1132 de J.-C. Il était l'un des généraux des Seldjoucides de Perse. Pendant qu'il faisait la guerre en Khorassan, la ville d'Ani fut prise par les Géorgiens, et Aboulsewar tomba entre leurs mains, en 1125. À cette nouvelle, Fadloun revint en Arménie avec une armée considérable, et reprit la capitale de ses États, en 1126. Il eut pour successeur son frère Mahmoud. E. B.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haïots*, t. III, p. 44-47.

FADLOUN III, fils de Mahmoud, émir d'Ani et de Tovin, succéda à son père en 1153, fut dépouillé de ses États en 1161, par George III, roi de Géorgie, et périt dans une bataille contre le même prince, quelque temps après. E. B.

Tchamtchian, *Badm.*, t. III, p. 79.

FADHLI. *Voy.* Fazli.

* **FADUS** (*Cuspius*), chevalier romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Après la mort du roi Agrippa, en 44, il fut nommé procurateur de Judée par l'empereur Claude. Son administration, généralement paisible, fut troublée par un certain Teudas, qui se donnait pour prophète. Fadus fit mettre à mort le prétendu prophète et ses partisans; il eut pour successeur dans le gouvernement de la Judée Tibère-Alexandre.

Josèphe, *Ant.*, XIX, 9; XX, 5; *Bel. Jud.*, II, 11. — Tacite, *Hist.*, V, 9. — Zonaras, XII, 11. — Eusèbe, *Hist. Eccl.*, II, 11.

* **FAENZA** (*Antonio* da), peintre et sculpteur de l'école bolonaise, florissait dans la première moitié du seizième siècle. Civalli fait un grand éloge d'un tableau et d'un bas-relief de cet artiste placés en 1525 aux Conventuels de Monte-Lupone, dans la marche d'Ancône.

Civalli, *Visita triennale*, dans le t. XXV des *Antichità Picene*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

FAENZA (*Figarino* da). *Voy.* Rocchetti (*Marcantonio*).

* **FAENZA** (*Giambattista-Bertucci* da), peintre de l'école bolonaise, florissait en 1506. Lanzi cite de lui une peinture conservée à Faenza, une *Madone avec saint Jean-Baptiste et un ange jouant de la cithare*, tableau d'un dessin exact, d'un agréable coloris, et dont les draperies rappellent le genre d'Albert Durer. Pour le reste, il se rapproche plutôt de Lorenzo Costa. Il fut père de Jacopone et de Raphael da Faenza.

Lanzi, *Storia pittorica*.

* **FAENZA** (*Giovanni-Battista Bertucci* da), peintre de l'école bolonaise, né à Faenza, florissait en 1580, et mourut en 1614. Neveu et sans doute élève de Jacopo Bertucci, il en fut le faible imitateur; ses têtes manquent de variété, mais sa couleur est parfois d'un bel effet, et son dessin est généralement large. On peut en juger par la *Décollation de saint Jean-Baptiste* conservée à Bologne, au palais Ercolani. E. B—n.

Crespi, *Felsina pittrice*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FAENZA (*Jacopone da*). *Voy.* Bertucci (*Jacopo*).

FAERNE (*Gabriel*), poëte latin moderne, né à Crémone, dans la première moitié du seizième siècle, mort le 17 novembre 1561. Il cultiva avec succès les belles-lettres, et gagna l'amitié du car-

dinal Jean-Ange Médicis, depuis pape, sous le nom de Paul IV. Comme il était très-versé dans la langue latine, il excellait à corriger les auteurs anciens, dont il collationnait les textes sur les meilleurs manuscrits. D'après Ghilini, Faerne n'était pas moins savant en grec qu'en latin. Muret prétend au contraire qu'il ignorait même les éléments de la première de ces deux langues. On ne peut contester à Faerne l'honneur d'avoir été un des meilleurs poëtes latins modernes. On a de lui : *Terentii Comœdiæ, ex vetustissimis libris et versuum ratione emendatæ;* Florence, 1565, in-8°. Cette édition, bien que Faerne n'y ait pas mis la dernière main, est supérieure à tout ce qu'on avait fait jusque là sur Térence; — *Ciceronis Orationes philippicæ, et pro Fonteio, pro Flacco, et in Pisonem, emendatæ e manuscripto vaticano, cum ejus scholiis;* Rome, 1563, in-8°; — *Centum Fabulæ ex antiquis auctoribus delectæ, et carminibus explicatæ;* Rome, 1564, in-12. Pie V avait chargé Faerne de faire un choix des plus belles fables d'Ésope et d'anciens auteurs, et de les mettre en vers à l'usage des jeunes gens. Faerne s'acquitta de cette tâche avec succès. Sa mort prématurée ne lui permit pas d'achever son ouvrage, qui fut publié par l'ordre du pape. Le style en est simple, naturel et élégant. De Thou et plusieurs auteurs après lui ont accusé Faerne d'avoir possédé un manuscrit des Fables de Phèdre, alors inconnues, et imprimées pour la première fois en 1596, et de l'avoir supprimé, après en avoir tiré tout ce qui était à sa convenance; cette imputation paraît dénuée de fondement. Les fables de Faerne ont eu beaucoup d'éditions; Perrault les a traduites en français. Le traducteur a le bon goût de reconnaître qu'il est impossible de comparer sa traduction, ou même l'original, aux fables de La Fontaine. « Les nôtres, dit-il, ressemblent à un habit d'une bonne étoffe, bien taillée et bien cousue, mais simple et tout unie : les siennes ont quelque chose de plus, et il y ajoute une riche et fine broderie qui en relève le prix infiniment. » Outre ce recueil de fables, on a encore de Faerne les trois pièces de vers suivantes : *In Lutheranos, sectam germanicam; Ad Homobonum Hoffredum, medicum Cremonensem*, p. 306; *In Maledicum*, p. 307 : elles ont été insérées dans les *Carmina illustrium Poetarum Italorum, collecta a J. Mattheo Toscano;* Paris 1576, in-18. Faerne avait commencé un traité *De Metris comicis;* il n'eut pas le temps de l'achever.

Baillet, *Jugements des savants*, t. IV, p. 84. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. VII, p. 90; VIII, 404. — Tiraboschi, *Storia della Literatura Italiana*, t. XXV, p. 196. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIII, p. 373. — Arisio, *Cremona literata*, t. III, p. 78.

* FAES (*Pierre* VAN DER), célèbre peintre de portraits allemand, né en 1618, à Soest (Westphalie), mort en 1680. Il était fils d'un capitaine d'infanterie. En Angleterre, théâtre de sa gloire, il est plus connu sous le nom de *Lely*, qui signifie *Lys*. Il s'attacha d'abord à l'étude du paysage, qu'il ornait de figures; puis il traita l'histoire avec quelque succès; mais son penchant à la prodigalité lui fit adopter le genre du portrait, qui était infiniment plus lucratif, et le mit bientôt en état d'afficher la plus grande opulence. C'est surtout à Londres, où il se rendit à la suite de Guillaume II de Nassau, quand ce prince y vint recevoir la main de Henriette-Marie, fille de Charles Ier, qu'il étala ce faste noble et digne pour lequel il semblait être né. Van Dyck venait de mourir : Lely, protégé du prince de qui il venait de faire le portrait, ne tarda pas à voir venir chez lui les plus grands seigneurs, qui à l'envi voulurent être peints par lui. Peu de temps avant la fin tragique de Charles Ier, Lely fut introduit dans sa prison, à Hamptoncourt, pour peindre le prince une dernière fois; après la funeste catastrophe, Cromwell voulut que le même pinceau léguât ses traits à la postérité. Quand Charles II remonta sur le trône de son père, Lely devint son peintre, et fut nommé chevalier et gentilhomme de la chambre. Il n'aurait rien manqué au bonheur de Lely si Kneller n'était pas venu s'établir à Londres et lui disputer les faveurs de la cour. Ce dernier ayant été chargé en même temps que lui de peindre le portrait du roi, et son portrait s'étant trouvé achevé quand le sien n'était qu'ébauché, les seigneurs prirent cette prestesse d'exécution pour du talent. Lely ne put surmonter le chagrin que lui causa cette injustice : sa santé s'altéra; il mourut à l'âge de soixante-deux ans. Quelques-uns de ses plus beaux portraits ont été comparés à ceux de Van Dyck. Il excellait à peindre les femmes, dont il savait varier les attitudes avec esprit. Son pinceau est gracieux, son coloris séduisant. [SOYER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Walpole, *Anecdotes*. — Descamps, *Vies des Peintres flamands et allemands*, t. II. — Pilkington, *Dictionary of Painters* — Chalmers, *General biographical Dict.*

FIN DU SEIZIÈME VOLUME.

